Numérisé par BPUN

LU 100



LE RAMEAU DE SAPIN

FONDÉ EN 1866

ANCIEN ORGANE DU CLUB JURASSIEN

NEUCHATEL 1931

Numérisé par BPUN

LE RAMEAU DE SAPIN



ANCIEN ORGANE DU CLUB JURASSIEN

JOURNAL DE VULGARISATION DES SCIENCES NATURELLES

FONDÉ EN 1866

paraissant tous les deux ou trois mois.

IIe SÉRIE : 15me ANNÉE. – N° 1.

Neuchâtel, le 1er Janvier 1931.

Rédaction et Administration à Colombier. – Abonnement annuel : Suisse Fr. 3.50 ; Etranger Fr. 4.20

On peut s'abonner dans tous les bureaux de poste. Chèque postal IV. 1654.

Le véritable patriotisme ce n'est pas seulement l'amour du sol natal, c'est l'amour du passé.

Fustel de Coulanges.

LE SANGLIER DANS LE JURA[1]

(SUITE)

NOTES SUPPLÉMENTAIRES. Le 30 Août 1929, le soussigné nous écrit de Saint-Aubin (Béroche) : „Vous me demandez quelques détails à propos des sangliers signalés dans notre région, voici mes observations."

1926. – Au commencement de janvier, je fus réveillé, une nuit, par les aboiements furieux de mon chien. J'habitais encore la Taupe à l'Onco, au-dessus de Saint-Aubin. M'habiller sommairement et sortir, muni d'une hache, fut bientôt fait, car j'entendais tracasser à la porte de l'étable à porcs. En arrivant, je perçus une masse sombre qui disparut dans la nuit ; la porte était ouverte, un désordre indescriptible régnait dans le passage libre devant les auges ; heureusement qu'un loquet solide avait retenu le visiteur. D'après les traces laissées dans la neige fraîche, ce devait être un gros animal, car les empreintes des „ráselles" (les gardes ou doigts externes situés en arrière et en haut, Réd.) étaient bien marquées.

1927. – A la recherche de chanterelles (fin juillet), dans les côtes de Sauges et de Montalchez, j'eus l'occasion de voir de nombreux retournages (fouilles ou boutis), les tas de branches de sapin coupées étaient bouleversés, les ornières des chemins

(1) Voir : „Rameau de Sapin" 1930, N° 4, pp. 29.

Numérisé par BPUN

forestiers labourées, même la bonne couche de mousse de nos vieilles forêts était arrachée sur de vastes espaces et, mes meilleurs coins à chanterelles littéralement défoncés.

Au commencement d'Août, au-dessus de mon domaine de la Taupe, à la lisière de la forêt, un beau champs de froment s'étalait, je supputais déjà la belle récolte que j'en retirerais. En visitant un jour, je remarquai que certaines parties étaient couchées, et quelques jours après je dus constater que le mal s'était aggravé. Pénétrant dans le champs, je le vis sillonné de sentes, le blé foulé et privé d'épis. Je fauchai le reste à peine mûr, perdant ainsi 300 Kilos de grain, vu l'appétit du marauder.

1928- Devant le chalet dit „d'Alfred Bourquin" sur la montagne du Creux-du-Van, à 1400 m. environ, à la limite des territoires de Gorgier et de Saint-Aubin, je constatai, le 18 Août, des fouilles peu profondes, dans la terre remuée, je ramassai des bulbes (à l'examen ces bulbes se révélèrent être ceux du crocus printanier, Réd.).

Etant dans la forêt au-dessus de Saint-Aubin le 21 août, à la cueillette des chanterelles, je dérangeai un animal qui s'enfuit en faisant passablement de bruit dans la traversée du fourré. J'en avais conclu à la présence d'un gros sanglier solitaire.

Armand Borel.

Note de la Rédaction. Des régions où ces animaux étaient inconnus et dont la configuration paraissait ne pas pouvoir se prêter à leur habitat voient aujourd'hui des sangliers. Aux embouchures du Rhône, en Camargue, où il y a seulement quelques bosquets de pins, des graminées & des roseaux, ces animaux boivent dans ses „lones" et vont faire leurs boutis aux bords des étangs. Ils se nourrissent de vers, de grenouilles, de couleuvres, tout leur est bon.

Il y a 60 ans, le sanglier habitait le centre et le nord de la France. En 1870, chassé par la guerre, il descend jusqu'au Var, département forestier, il s'y multiplie bien tranquillement. Ce ne fut que plus tard, devant les dégâts commis, que l'on songea à le détruire.

(A suivre).

MARMOTTES DANS LE JURA VAUDOIS[1]

Le „Rameau de Sapin" s'est déjà occupé de ces rongeurs alpins (voir: N^os^ de mars 1915 et janvier 1916). — Encouragé probablement par ces essais de peuplement, suivis de succès, M. J. J. de Luze à Chigny, a procédé au lâcher de deux couples de marmottes, le 6 mai 1930, dans un endroit escarpé, peu accessible sur le versant occidental du Châtel, rière Montricher, non loin de la citerne d'Allafant, à 1400 m. d'altitude environ. Ces deux couples, don du gouvernement valaisan à l'Etat de Vaud, provenaient du district du Val Ferret.

Notre collaborateur, M. Ch. Meylan, herpétologue, nous écrit de Sainte-Croix, le 17 juin 1930: „Les marmottes du Chasseron sont maintenant nombreuses dans toute la région ayant considérablement agrandi leur domaine. Plusieurs sommets en ont, soit sur le versant sud, soit sur le versant nord ou ouest. Elles se sont également établies sur l'Aiguille de Baulmes, pourtant assez éloignée du Chasseron. Il m'est par contre assez difficile de vous renseigner sur la colonie de La Vaux (au

(1) Voir: „Rameau de Sapin" 1916, N°1, p.7.

Numérisé par BPUN

sortir des Gorges de la Poëta-Raisse). Je crois me souvenir que dans une conversation, il y a un ou deux mois, l'on me disait cette colonie également prospère."

En date du 30 juin 1930, notre ami M6. le prof. J. Carin, à Fleurier, nous écrivait: „La colonie de Marmottes de La Tanx est bien comme des coureurs de montagne. Elle se trouve au pied de la paroi de rochers au sud de ce vallon. Il est difficile de s'approcher de cet endroit, en voulant dissimuler sa présence, à cause du bruit des pas dans le pierrier. M6. Louis Yersin, de Fleurier, m'affirme que les marmottes se trouvaient à La Tanx avant que l'on ait constaté la présence de celles du Chasseron."

Il est plausible que cette colonie doive son origine à des individus émigrés depuis le Creux du Van. Car dès 1906, 1907 et 1908 des marmottes quittent la base des rochers du cirque et arrivent dans le pâturage de la Grand'Vy, dans la pâture du Soliat, au Sétif, aux Faucommières, au Creux de la Pey, près des Rochats. De là, aux rochers de La Tanx, pour les migratrices le chemin n'est plus très long.

A propos de ces essais d'acclimation au Creux du Van, à Chasseron et au Châtel, il est piquant de rappeler que, lors de la première tentative de peuplement faite par Ed. Desor, vers le milieu de la période 1861-69, dans les Roches des Miroirs, au-dessus de la route des Ponts, le célèbre botaniste Martins, de Montpellier et hôte de Combe Varin, avait dit, que l'on ne réussirait pas à acclimater ces animaux, la nature du Jura s'y opposant" (voir: Musée neuchâtelois, 1902, p. 8). *A. M.-D.*

NIDS DE MÉSANGES

Le printemps dernier, le 22 Avril, l'on m'informait que l'on avait trouvé dans la pépinière Meyer, à Colombier, un nid curieux; l'on désirait connaître l'espèce de l'oiseau constructeur. - Sur les lieux je trouvai dans un buis pyramidal à feuilles panachées de jaune (*Buxus sempervirens var. foliis aurea variegatis*), à 50 cm. du sol, un nid de mésanges à longue queue contenant huit oeufs. La paroi extérieure de ce nid était formée uniquement de mousses & de lichens, dont les teintes dissimulaient très bien le nid dans le feuillage du buis. Il est curieux de constater que ce nid ait été édifié à si faible hauteur.

Cinq semaines plus tard, prévenu que des mésangeaux allaient prendre leur volée, je montai aux Ouches, sur Gorgier, pour y aviser ces oisillons. - „Un couple de grandes Lavdères avait niché dans une ruche en 1928 et 1929." Cette année 7 mésangeaux bien emplumés étaient tapis au milieu d'un amoncellement de mousse dans la cuvette du nid. Les entrées et les sorties des parents se faisaient par le trou d'aération de la paroi postérieure de la ruche, ouverture dépourvue de son treillis. Les mésangeaux, forts et bien venus, auraient dû avoir quitté le lieu de leur naissance depuis quelques jours, mais les parois lisses de la ruche et la position plutôt élevée du trou de sortie obligeaient les oisillons à prolonger leur séjour dans cette caisse. Six des jeunes furent bagués (N° 39348 à 39353). Le lendemain, 27 mai 1930, toute la famille était rassemblée dans la forêt voisine.

Aux abords de la ferme des Ouches, un autre couple de „charbonnières" avait construit son nid dans un tuyau de poêle long de 80 cm, et d'un diamètre de 8 à 10 cm. Ce tuyau avait été appuyé contre le montant d'une clôture. Les oiseaux l'avaient rempli de mousse sur une bonne partie de sa longueur. Vidé, le contenu montra qu'il y avait eu deux nids superposés. L'inclinaison du tuyau, les aspérités intérieures dues à la croûte de suie et à l'oxydation avaient permis aux parents une sortie facile. *M.-D.*

Numérisé par BPUN

PETITS RONGEURS ET RAPACES

La destruction systématique des rapaces, soi-disant pour favoriser le repeuplement du gibier et le sport colombophile, permet aux petits rongeurs de se multiplier. Depuis quelques mois, à Cornol, village du Jura bernois, situé au pied des Rangiers, les champs ont été envahis par des hordes de campagnols (Arvicola arvalis Pall) ou souris des champs. Les cultures et les céréales étaient menacées d'être anéanties par cette gent grignotante (juin 1930) Pour enrayer ce fléau, les autorités communales allouèrent 14 centimes par cadavre de rongeurs, en une semaine les cultivateurs ont apporté 50.000 individus et le boursier communal a dû payer 2000 frs de primes. Malgré cette hécatombe, les captures ne représentaient qu'une bien faible partie des envahisseurs. Voilà le résultat de la chasse continuelle faite aux buses, aux crécerelles et aux rapaces nocturnes.

M. Guérin, dans la „Vie des Chouettes", remarque que le nombre des campagnols murins (Arvicola) d'une région est soumis à des fluctuations incessantes, où les Rapaces, surtout les Nocturnes, jouent le rôle de régulateurs; partout où il y a des multiplications exceptionnelles de ces petits Vertébrés ils font sentir leur action. Au moment des migrations, l'infection d'une région est décelée par les rapaces voyageurs, ils stationnent sur place, des couples y nidifient, et en quelques mois tout redevient normal, la diminution des proies provoque l'éloignement des rapaces. Il faut ajouter que très souvent l'homme était intervenu en fusillant, assommant et crucifiant parfois ses utiles auxiliaires. Les campagnols profitent de cette tranquillité que leur confère l'inconséquence humaine et leurs générations succèdent à leurs générations. L'invasion des campagnols est alors dénoncée officiellement.

Le jour où les Effraies, les Chevêches, les Hiboux seront respectés comme l'Hirondelle, les petits rongeurs ne disparaîtront pas pour cela, mais les invasions périodiques de campagnols cesseront, car elles ont leur origine dans un déséquilibre initial, dans la brusque disparition de leurs prédateurs ailés qui est le fait de l'homme. Il est vrai que l'on a constaté que les hivers rigoureux successifs, une épidémie de peste aviaire amenaient une recrudescence du nombre de ces rongeurs.



Le hibou des marais.

Dans les champs de céréales en terrain plat, ce sont les campagnols des champs qui commettent des dégâts, mais, si le champ de blé est voisin d'une futaie, les mulots profitent alors de l'aubaine.

Près de Fretereules, au-dessus du Champ-du-Moulin, on pouvait voir, à la fin de l'été 1930, un champ de blé, dont les épis coupés à la base jonchaient le sol; ces épis servirent aux campagnols-moissonneurs à garnir leurs greniers souterrains.

En octobre, un agriculteur nous disait: „Les paysans ont beaucoup à souffrir des campagnols qui dévastent champs et prés. Pendant le labourage, on en a vu des douzaines dans les sillons – en un moment nous en tuons 80. Malgré cela, et à moins d'un hiver rigoureux, la prochaine récolte sera détruite. Que faire? l'on a déjà dépensé beaucoup d'argent, mais en vain, ces rongeurs se multiplient trop rapidement et quel que soit le piège dont on se sert, il ne suffit point à les exterminer."

Tuez les hiboux, crucifiez les chouettes, massacrez les chevêches, détruisez buses et crécerelles, mitraillez les renards, résultat: invasion de rongeurs.

C'est là une vieille histoire! mais la routine a encore le dessus. Grr.

Numérisé par BPUN

LACHERS DE TÉTRAS A QUEUE FOURCHUE

MM. Paul de Coulon, inspecteur forestier, et le Dr Paul Yonga voulant tenter un essai de peuplement en petits tétras (*Lyrurus tetrix juniperum Brehm*) dans le Jura, lâchent, en mars ou en avril 1890, quelques individus de cette espèce au fond du Creux-du-Van.

L'emplacement choisi semblait idéal: vaste cirque à parois perpendiculaires, dont le fond de 1000 à 1200 m. alt. est en forêt, avec des framboisiers et des myrtilliers; au-dessus des rochers, forêts et pâturages alternent jusqu'aux points culminants de la chaîne soit le Crêt de la Chaille, 1415 m et le Soliat, 1465 m.

Après un voyage de neuf jours, trois coqs et six poules, expédiés de Suède, sont à la Ferme-Robert. Les mangeoires contiennent encore des aiselles. Les caisses sont déposées et ouvertes au bord d'une ancienne coupe rase, les 3 coqs partent à tire d'ailes, se perchant sur les sapins à 100 ou 150 m, quatre poules suivent tant bien que mal, mais les deux dernières ont de la peine à sortir et s'enfuient en trébuchant. – Au mois de juin suivant, l'on revoit deux poules; en automne, durant la période de chasse, un coq est abattu sur la Montagne de Boudry. Naturalisé, ce gallinacé figura longtemps dans la collection ornithologique d'un cafetier de Travers. – En novembre, le garde forestier F. Robert voit un coq prenant son bain de poussière, non loin de l'endroit du lâcher. – L'année suivante, le Dr Yonga levait un coq dans la côte du Mont Boudry et une poule dans un bouquet d'aunes, au bord du lac, à Treytel, près de Bevaix. Cette dernière s'était probablement égarée. – Un chasseur genevois, deux ans après le lâcher, tire sur Yaud, à 4 ou 5 km. du Creux-du-Van, une poule de petit tétras. – En 1894, L. de Coulon, chassant au chien d'arrêt à proximité de la coupe du lâcher, croit avoir fait partir d'un sapin deux poules du petit coq de bruyère. Depuis lors, plus aucune nouvelle des lyrures.

Cette tentative de peuplement vient d'être reprise. A la demande des Sociétés de chasseurs du canton, le service de la chasse du Département cantonal de police a fait procéder au lâcher de deux coqs et de quatre poules petits tétras dans le Bois des Lattes (Vallée des Ponts). – Aussitôt, MM. les chasseurs ont été informés qu'un lâcher de de petits tétras avait été fait le 23 septembre 1930, que la chasse en est interdite conformément aux dispositions de l'art. 4 de l'arrêté d'exécution de la loi cantonale sur la chasse et la protection des oiseaux, du 20 juillet 1926.

Le 12 octobre 1930, deux poules de tétras sont observées à 350 m. du lieu du lâcher – et à la fin du même mois, la présence d'un coq et de deux poules est signalée.



Tétras à queue fourchue.

Pour que ce second essai ait quelque chance de succès, il doit être suivi de lâchers annuels. Mais où seront, en mars et en avril 1931, les gallinacés mis en liberté en septembre 1930? disséminés sûrement; ils courent alors le risque de ne point se retrouver. En lâchant régulièrement chaque année des individus mâles et femelles, on assurera la réussite de cette intéressante tentative. Une fois acclimatée, cette espèce doit prospérer dans le Jura aussi bien que dans les Alpes.

M.

Numérisé par BPUN

OBSERVATION DE VACANCES



Un bel après-midi de fin d'août, nous avons suivi, à l'aide d'une excellente lunette, sur le plateau bosselé du Mont Boudry les allées et venues d'une buse ordinaire. Ce „Bon oiseau", d'après sa taille, était une femelle adulte (chez les Rapaces la femelle a une taille supérieure à celle du mâle). La lunette nous permettait d'observer la buse comme si elle avait été à 2 m. de nous; elle se livrait à une chasse continue des sauterelles (Decticus verrucosus L)[1] très communes cet été-là sur tous les pâturages jurassiens. L'oiseau, posé à terre, commençait par enlever les grandes pattes sauteuses, puis les ailes ainsi que la tête, le reste était mangé. Pendant une heure la buse va et vient, attrape des orthoptères puis les mange.

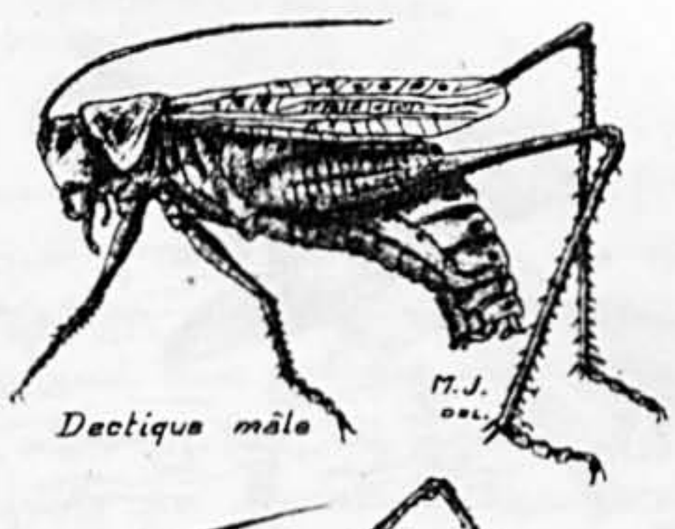
A un moment donné, l'oiseau s'envole tenant dans une patte un petit rongeur (campagnol ou mulot) & va se poser au sommet d'un sapin. Là haut, elle se met à déchiqueter sa proie et l'ingurgite, becquée après becquée. La buse revient à terre, la chasse aux dectiques reprend, un second rongeur est capturé et mangé sur place; tôt après, un lézard subit le même sort. L'arrivée d'une congénère met fin à la chasse, bientôt les deux rapaces s'envolent, décrivent quelques orbes, et lentement disparaissent derrière la Chaille.

Haut des Tolayes, 22 Août 1903

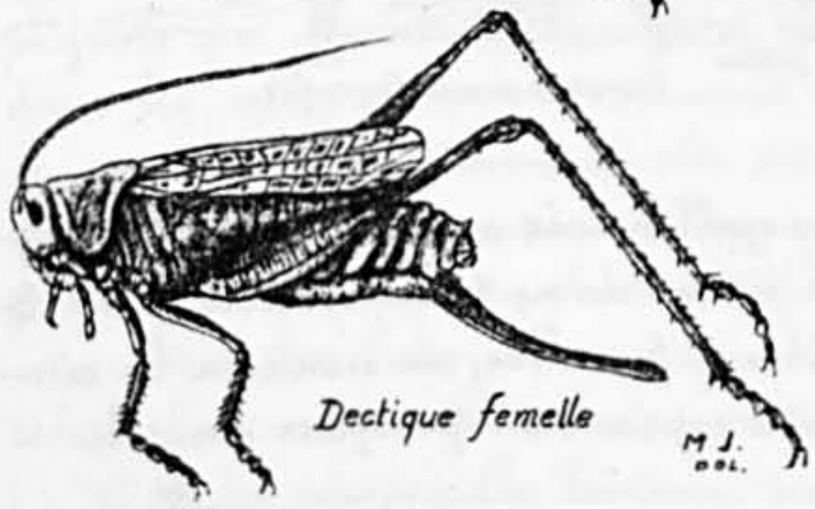
M. du Lsy.



Silhouette d'une buse au vol.



Dectique mâle



Dectique femelle

(1) Le dectique verrucivore doit son nom à ses mandibules assez puissantes pour entamer la peau humaine jusqu'au sang. Dans les campagnes, on fait mordre par cet insecte les verrues qui se produisent parfois sur les mains, supposant que le liquide âcre, de couleur brune, rejeté par la bouche de la bête est capable de faire sécher et disparaître ces excroissances.

C'est la sauterelle à sabre de Geoffroy Saint-Hilaire. Ce sabre, dont la femelle seule est munie, est une tarière à 2 valves qui lui sert à déposer ses oeufs dans la terre.

(Réd).

Numérisé par BPUN

BOUQUETINS DANS LES ALPES VAUDOISES. Un parc d'élevage vient d'être installé à l'altitude de 1846 m., près de Bretaye (dist. d'Aigle), au pied du Chamossaire, par les soins du Département de l'agriculture avec la collaboration de la Cie du chemin de fer Villars-Chesières. C'est grâce à la générosité de M. Wilczek, professeur à l'Université de Lausanne, qui a mis, dans ce but, à la disposition du Conseil d'Etat une somme de frs 8500.- que le parc donne asile à 2 bouquetins; sous peu, il recevra trois mâles et sept femelles. Si cette tentative réussit, une colonie de bouquetins sera créée dans le district franc Diablerets - Muveran, cette région paraissant se prêter particulièrement à l'acclimatation de ces animaux. J.

RÉSERVES ORNITHOLOGIQUES.

Fin novembre 1928, il s'est fondé à Genève une "Association pour la création et l'entretien de réserves naturelles dans le canton de Genève". L'Association a pour buts: la constitution, l'entretien et la protection de Réserves zoologiques et botaniques dans le canton, l'étude de la faune et de la flore de ces Réserves, et le développement des rapports intercantonaux et internationaux avec les groupements ayant le même programme. L'Association, après recherches et études, a fixé son choix sur deux marais d'une superficie d'environ 11 hectares, les marais de Mategnin, sur la commune de Meyrin, en bordure de la frontière française.

Dans son premier rapport annuel, M. le Dr Pierre Revilliod, directeur du Muséum d'Histoire naturelle de Genève, a montré comment une active collaboration s'est établie entre la Société et la Fédération des Sociétés de chasse & de pêche du département de l'Ain et la Chasse de Ferney-Voltaire qui a organisé depuis plusieurs mois, une très belle Réserve dans les bois avoisinant la frontière franco-suisse. A. Chap.

UN JARDIN BOTANIQUE A SAINTE-CROIX.

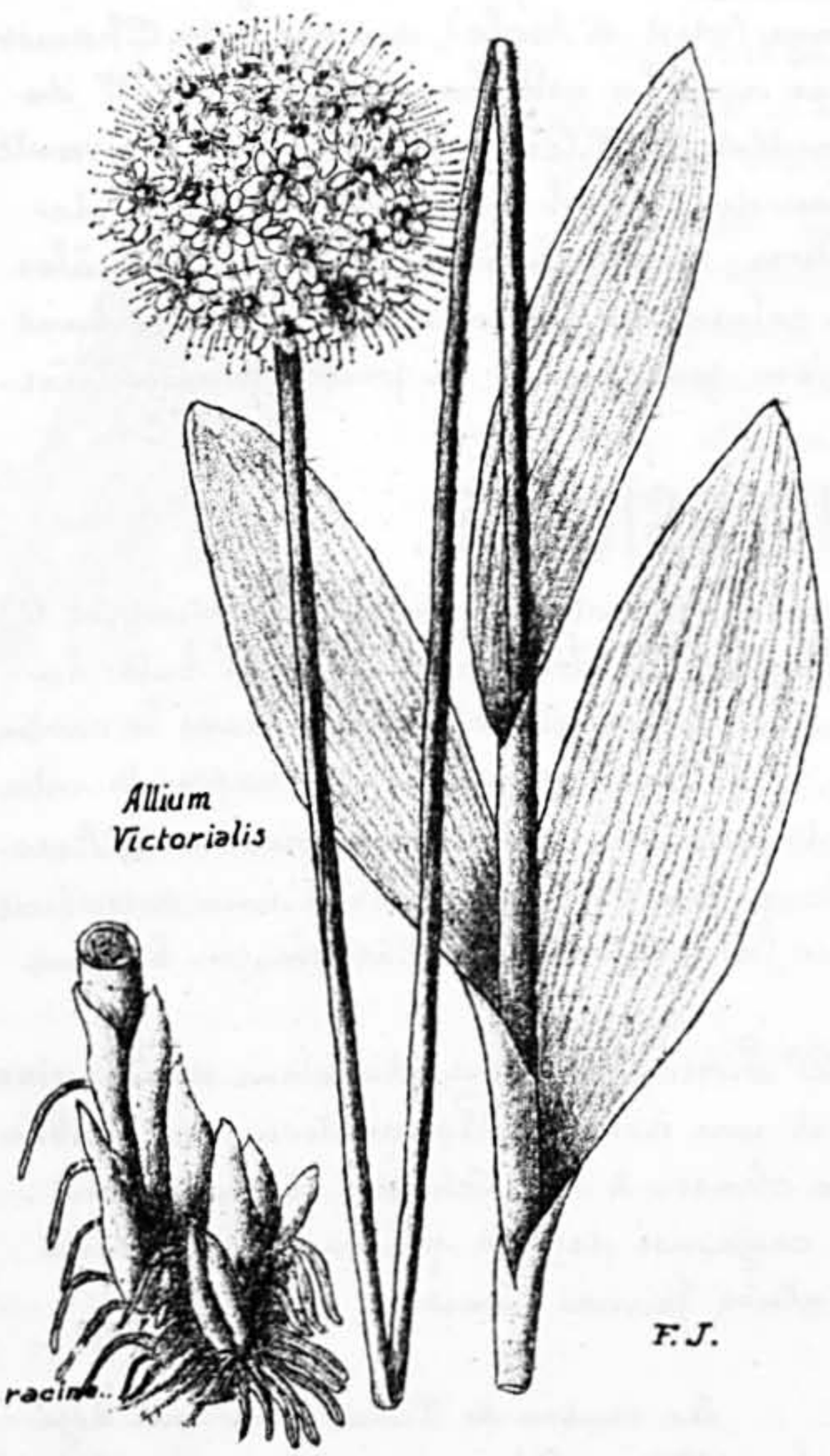
Le canton de Vaud possédait déjà trois fondations semblables; le dimanche 28 septembre 1930 a été inauguré un quatrième jardin botanique dont l'aménagement est dû à l'initiative privée. Il est installé sur les pentes du Mont Cochet (1485 m), le plus méridional et le moins élevé des trois sommets de la croupe du Chassecon, il domine Sainte-Croix au N. E. Ce jardin alpin et jurassien occupe un terrain rocailleux de 6500 mètres carrés de superficie (au-dessus du Chemin de la Grange Addor) concédé gratuitement pour une période de 20 ans par l'autorité communale au Comité d'initiative. - L'emplacement est clôturé, l'eau d'arrosage est prise sur la canalisation des Rasses et l'on projette la création d'un étang et d'une tourbière.

Ce jardin intéressera le public, instruira les jeunes gens en présentant sur un espace restreint les fleurs du Jura, ce qui leur permettra d'en apprendre les noms. L'acclimatation de plantes alpines et étrangères sera tentée, l'on constituera un dossier des expériences faites au point de vue du sol calcaire, de l'altitude, du climat, etc.

Une maisonnette a été construite avec galerie, salle de réception, bibliothèque, table de travail, collection de graines, fichier, réduit pour les vêtements de travail, les outils & la pharmacie. - Les membres du Comité s'occuperont de la surveillance des semis, de l'aménagement des rocailles et de l'étiquetage. J.

Numérisé par BPUN

NOTICE SUR L'ALLIUM VICTORIALIS. L (1)



Allium Victorialis

F. J.

Cette Liliacée est aussi nommée Ail couronné Ail serpentain, Herbe à neuf chemises, Herbe aux sept chemises et aux neuf vertus, Ail de cerf. On la rencontre sur les pelouses et les endroits rocailleux des montagnes; elle est rare dans le Jura où elle ne se trouve qu'à la Dôle, au Chasseral et au Creux-du-Van (3 stations); serait-elle peut-être une victime des herboristes et des charlatans?

C'est une plante de 30 à 60 cm. de hauteur, le bulbe est allongé, presque cylindrique, recouvert de plusieurs tuniques brunâtres, les extérieures fibreuses, réticulées; la tige est feuillée jusque vers le milieu de sa longueur, cylindrique dans le bas, anguleuse dans le haut, garnie de 2 à 3 feuilles courtement pétiolées, planes, elliptiques, nerveuses, assez semblables aux feuilles du plantain moyen, engaînantes à la base; spathe courte, univalve, scarieuse; ombelle compacte globuleuse; assez grande, composée de fleurs médiocres d'un blanc verdâtre; étamines plus longues que le périgone; capsule à 3 angles arrondis.

De même qu'en Orient la racine de mandragore, la racine à neuf chemises dans nos pays occidentaux était, dès le moyen-âge, considérée comme douée de vertus magiques; son appellation se rapporte aux différentes enveloppes fibreuses qui l'entourent; la désignation allemande „Siegwurz" et l'ancien nom pharmaceutique „Radix Victorialis" ont leur origine dans le fait qu'on considérait cette racine comme victorieuse des maladies. Dans la médecine populaire, on l'employait comme diurétique et vermifuge et, à cause de ses fibres, comme hémostatique. Mais on la portait aussi comme amulette; c'était dans la superstition populaire un portebonheur qui rendait le porteur invulnérable et le préservait des influences mauvaises; placé dans le berceau des enfants, ce talisman éloignait les esprits malins; enfin cette racine merveilleuse devait préserver le bétail de l'ensorcellement, c'est sans doute pour cette raison que dans les campagnes on l'enterrait sous la porte de l'écurie.

Actuellement encore, on peut se procurer dans certains grands bazars d'Allemagne, pour le prix de 10 Pfg. 1.75 un porte-bonheur (Glücksalraun) qui n'est autre chose qu'une racine de l'Herbe à neuf chemises; la superstition n'est pas près de disparaître.

A suivre.

Fr. Jordan.

(1) Voir: „Rameau de Sapin"; 1906, p. 47. — 1916, p. 35.

Numérisé par BPUN

LE RAMEAU DE SAPIN

FONDÉ EN 1866

II. SÉRIE: 15e ANNÉE

JOURNAL DE VULGARISATION
DES SCIENCES NATURELLES.

N° 2

Neuchâtel, le 1er Mars 1931

Rédaction et Administration à Colombier. — Abonnement annuel: Suisse Fr 3.50; étranger Fr 4.20
On peut s'abonner dans tous les bureaux de poste. Chèque postal IV. 1654.

Puisse la rage de détruire céder au charme de mettre en confiance et de protéger.

Frédéric de Bélinay.

LE BOIS DES LATTES[1]

DANS LA VALLÉE DES PONTS

Les tourbières neuchâteloises célèbres par les travaux de Desquereux, de Christ, de Früh et de Schröter s'en vont au-devant de la disparition. L'exploitation, le drainage, la culture les exterminent peu à peu, c'est logique. Mais, lorsqu'un territoire d'accès facile résume sur moins de 20 Ha. les divers stades de l'évolution d'une de ces tourbières: prairie, marais plat, marais bombé, lande et forêt, il faut le conserver, c'est à quoi nous sommes arrivés pour le Bois des Lattes.

Il y avait tout d'abord un intérêt historique à ce sauvetage, car ce bois faisait partie de la propriété de Combe-Varin qui, lors de son appartenance à Desor, puis à son ami Eug. Borel, fut le rendez-vous d'une pléiade de savants. C'est d'ailleurs en parcourant la vallée des Ponts que l'un d'entre eux, Charles Martins de Montpellier, remarque quelque similitude entre les landes jurassiques à bouleaux nains et à airelles, parsemées de grands bouleaux, et certaines régions voisines des rives de la Mer glaciale arctique.

Puis, il y a surtout l'intérêt scientifique. Intérêt actuel d'abord pour la conservation immédiate de certaines espèces étroitement liées à l'humus acide de la tourbe les Sphaignes, l'Andromède, la Canneberge, les rossolis, le carex chordorchiza ou à longues racines, le bouleau nain, la listère à feuilles en coeur sont irrémédiablement condamnés par la suppression de leur substrat. Intérêt phytogéographique ensuite par l'étude comparée de cette flore avec celle des territoires voisins, phytohistoriane pour la recherche de son origine. Intérêt documentaire enfin et surtout. Nous

(1) Voir „Rameau de Sapin": 1919, N°4, p. 25. — 1930, N° 1, p. 1.

Numérisé par BPUN

avons montré dans plusieurs publications l'importance capitale des tourbières pour la reconstitution de l'évolution de la forêt dans nos parages depuis la disparition des glaciers. Or, cette évolution continue et celle de la tourbière aussi, il faut donc réserver un territoire intact où nos descendants trouveront toujours du matériel intact en place, sans interruption dans le cycle évolutif. Le Bois des Lattes en est au stade avancé de la forêt où les Sphaignes redeviennent agressives, et d'ici à quelques siècles, il est probable que la plupart de ses pins et de ses bouleaux auront péri et que leurs souches enfouies serviront déjà de „Kerbes". Ce sera, sauf erreur, la troisième forêt ensevelie au même endroit.

L'intérêt artistique n'est pas moindre. En toute saison la nouvelle réserve présente un aspect intéressant et divers, les tableaux du peintre Jean Matthey aux Ponts-de-Martel en font foi et c'est lui en somme qui a découvert ce joyau.

L'hoirie Borel avait tenu à conserver intact ce coin de tourbière et le sauvetage définitif fut entrepris par la „Commission cantonale pour la protection de la Nature". Elle réussit à intéresser l'Etat de Neuchâtel qui se porta acquéreur et avança Frs. 5000.–, les nouveaux propriétaires de Combe-Varin, Madame Vve Ruprecht-Borel et ses enfants à Muri, près Berne, offrirent Frs 2000.–; le „Naturschutz suisse" fit un don de Frs 1000.–; le „Club Jurassien" recueillit Frs 395,50 parmi ses membres, une souscription dans la „Feuille d'Avis de Neuchâtel" rapporta frs 245.– et dans la „Feuille d'Avis des Montagnes" Frs 126.–; la „Société cantonale des Forestiers" donna Frs 100.–; le „Forstverein suisse" Frs 100.–; la „Section neuchâteloise du Club alpin" Frs 50.–; une collecte faite aux Ponts-de-Martel par Mr Jean Matthey Frs 67.–; des dons égrenés Frs 107.–

Le prix payé étant de Frs 9000.– il reste donc un reliquat qui permettra d'arrondir la propriété au nord du Bied.

L'Etat de Neuchâtel a passé une convention avec l'Université qui, par l'organe de son Institut de botanique, aura la jouissance et la surveillance du Bois des Lattes. Ce sera à la fois un jardin botanique, un refuge zoologique, un musée et un laboratoire biologiques.

Merci, à tous ceux qui, collectivement ou personnellement, nous ont aidé à mener à bien notre entreprise.

Le Président de la Commission cantonale pour la protection de la Nature.

Prof. H. Spinner.

Le 14 mai 1920 M. H. Spinner, dans une communication faite à la S.N.S.N., entretint ses auditeurs de la future „*Réserve du Bois des Lattes*" et son convaincant plaidoyer en faveur du sauvetage du dernier vestige de tourbière boisée, en terre neuchâteloise, fut entendu.

Aujourd'hui tous les amis de la Nature expriment leurs vifs remerciements à M. H. Spinner qui fut l'animateur enthousiaste et dévoué de cette entreprise de rachat et le félicitent chaleureusement de son beau succès.

La Rédaction.

DISPERSION DU GUI. Entre 500 et 800 m., la majorité des sapins du Jura héberge des touffes de gui. La fréquence de cette plante est due à son mode de dispersion.

A la fin de l'hiver, la grive draine revient de ses stations d'hivernage, au moment où les baies n'existent plus, sauf celles du gui, aussi ces oiseaux s'en nourrissent-ils presque exclusivement. Leur digestion est rapide et elles sont expulsées indemnes avec les excréments sans avoir perdu leur faculté germinative. Dans cet état, elles sont fréquemment mangées par les mésanges qui se trouvent ainsi être le seul obstacle à la propagation du gui.

J. P.-C.

Numérisé par BPUN

CAMPAGNOLS ET MULOTS.[1]

Ces rongeurs causent de très importants dommages à l'agriculture, à l'horticulture et à la sylviculture. Il est dans l'intérêt des cultivateurs, des jardiniers, des pépiniéristes, des viticulteurs, des forestiers, des chasseurs de connaître ces animaux.

Ces deux petits mammifères, le mulot et le campagnol, sont deux espèces bien distinctes, mais dont les noms, couramment employés comme synonymes, désignent la souris des champs" des cultivateurs. Tous deux se placent au premier rang parmi les ennemis des cultures, principalement des céréales, surtout la seconde espèce, qui sous l'influence de facteurs extérieurs favorables, ainsi des hivers doux successifs, se multiplie parfois d'une manière excessive.

Le „Rameau de Sapin" dans son premier numéro de 1931, page 4, a parlé de la pullulation des campagnols des champs, durant l'été 1930, dans la région de l'Ajoie, principalement dans les cultures des communes de Cornol, Courtemautruy, Courgenay, Alle, Coeuve, etc; et à la fin de décembre dernier, puis en janvier 1931 nos journaux reproduisaient les plaintes des cultivateurs du Vully, où les campagnols des champs s'étaient par trop abondamment multipliés au cours de ces dernières années. L'automne pluvieux de 1930 leur fut fatal, le niveau de l'eau s'éleva et envahit leurs galeries, forçant ces animaux à se réfugier sur les endroits élevés, dans les tas de betteraves préparés pour être expédiés à la Sucrerie d'Aarberg; ils trouvaient là le vivre et le couvert, au détriment des paysans. Ses maisons voisines des champs furent envahies par ces petits rongeurs.

Le cultivateur doit combattre ces animaux. Le procédé élémentaire de la lutte est la protection de leurs ennemis, c'est le moyen rationnel. La multiplication anormale des campagnols a une cause profonde, qui gît dans un déséquilibre de notre faune. Depuis longtemps et surtout ces dernières années, on détruit d'une façon irréfléchie les carnassiers et les oiseaux de proie: fouines, martres, hermines, belettes, buses, cresserelles, hiboux, chouettes, grands-ducs, ennemis naturels des campagnols et des mulots. Que le nombre de ces animaux régulateurs soit réduit, immédiatement les rongeurs ont le dessus.

Citons deux cas typiques: Durant la dernière période de chasse, un chasseur du canton tire un renard. En ouvrant l'estomac de sa victime, notre nemrod y trouva 27 souris des champs. Il se promit qu'à l'avenir, il ne tirerait plus sur un renard.

Mons. Schifferli, Directeur de la Station ornithologique suisse de Sempach, a fait une enquête auprès des naturalistes-préparateurs de notre pays. Les renseignements obtenus lui permettent de dire que l'on a tué chaque année, en Suisse, soit pendant la période de nichaison, soit pendant celle de migration plus de 800 buses. Et pourtant cet oiseau est protégé par la loi! Ces deux exemples permettent de comprendre pourquoi ces rongeurs pullulent et l'on peut facilement se représenter le grand nombre de campagnols non détruits par ces 800 rapaces et qui ont ainsi continué à se reproduire ainsi que leurs nombreux descendants.

Mais il est navrant de devoir constater que les cultivateurs trouvent plus court de s'adresser à leur „Conseil communal" pour en obtenir aide et protection, au lieu de s'insurger contre les „chasseottons qui pullulent aussi chez nous, et détruisent les amis du paysan, c.à.d les quadrupèdes et les rapaces prédateurs des petits rongeurs.

(1) Voir: „Rameau de Sapin" 1930, N° 1, p. 4.

Numérisé par BPUN

Ne touchons pas à l'équilibre de la faune, si nous voulons épargner des revers à nos après-venants.

Comme procédés de la lutte directe, il a été indiqué par la Station entomologique de Paris: les appâts empoisonnés à l'acide arsénieux, dose 10% - au phosphure de zinc, dose 3,5%, les appâts imprégnés d'un virus, de l'Institut Pasteur de Paris et les gaz asphyxiants à la chloropicrine.

Ces rongeurs se classent dans deux genres zoologiques bien distincts, mais avec quelque attention l'on peut facilement les distinguer l'un de l'autre.



CAMPAGNOL

(*Arvicola arvalis Pall.*)

Museau épais et arrondi.
Petites oreilles velues, dépassant très peu le poil des yeux.
Yeux plutôt petits.
Queue unicolore, jaunâtre, un peu plus longue que le 1/4 du corps - garnie de poils.
Pattes courtes, égales pour trotter menu et régulièrement
Vit dans les terres agricoles.
Nid souterrain, placé dans les jachères aussi bien que dans les cultures.
S'attaque à toutes les plantes cultivées, se nourrit de carottes, de betteraves, de pommes de terre, de céréales en vert, les grains sont mis en réserve pour l'hiver dans leur nid où l'on trouve toujours un magasin. Grimpe le long d'un chaume et parvenu à la hauteur de l'épi, le sectionne d'un coup de dent, l'épi tombe, il est décortiqué et les graines emportées. Il ne reste que les chaumes dressés et décapités.
Six générations annuelles, de 6 à 8 petits, aptes à se reproduire à 2 mois.



MULOT

(*Mus sylvaticus L.*)

Museau conique, nez saillant.
Grandes oreilles dégagées de poils.
Gros yeux proéminents.
Queue bicolore, noirâtre au-dessus, blanche au-dessous, aussi longue que le corps - couvertes d'écailles, entremêlées de poils courts et raides.
Pattes postérieures disposées pour le saut, l'animal peut se déplacer par bonds.
Habite les bois et les lisières des forêts.
Terrier sous les feuilles mortes.
Essentiellement granivore, les graines forestières sont sa nourriture habituelle.
Quatre générations annuelles de 5 à 6 petits

P. V.

Numérisé par BPUN

LE PINSON DES ARDENNES (1)

Dans ma collection ornithologique figure un sujet accompagné d'une étiquette: le pinson des Ardennes (Pinson du bon pays) Boudry. février 1872"; l'oiseau avait été trouvé mourant dans un carré de scaroles; porté au capitaine Tonga à Cortaillod, il fut naturalisé et devint le premier exemplaire de ma collection.

Le passage en vols considérables, de migrateurs de cette espèce, les 23 et 24 janvier 1930, nous incita à coordonner nos notes ayant trait aux pérégrinations „ du pinson de montagne" en Suisse.

Oiseau du Nord, le „ *Fringilla montifringilla* " des naturalistes passe la belle saison, donc la période de reproduction, au-delà du 65me degré de latitude nord, jusqu'à l'Océan glacial, de la Scandinavie au Kamtchatka partout où la végétation forestière boréale (sapins et bouleaux) persiste. L'élevage des petits terminé, adultes et jeunes se rassemblent, et en Août lorsque la nourriture n'est plus en suffisance ils partent pour leur migration annuelle, d'abord vers l'ouest, puis vers le sud-ouest. C'est vers la fin de l'été, que les premiers migrateurs apparaissent en petit nombre, puis ils deviennent de plus en plus nombreux, formant en automne des groupements formidables. Certaines années, c'est une véritable invasion s'étendant peu à peu sur les croupes du Jura et le Plateau suisse; parfois ces migrateurs atteignent la Méditerranée, mais rarement l'Italie méridionale.

Dans ces vols erratiques se trouvent accompagnant les pinsons du nord, des pinsons francs mâles, des verdiers, des linottes, des moineaux friquets, quelquefois des moineaux soulcies et même des bruants des neiges (*Plectrophenax niv. nivalis* L.). Ainsi fin novembre 1895 à 1896 – les derniers jours de décembre 1910 et 1911, sur la croupe des Cernets, près les Verrières à 1157 - 1166 m.

De tout temps ces passages extraordinaires de petits oiseaux ont été observés et ont intrigué les populations; une ancienne notice dit notamment: Volée d'oiseaux prodigieuse (2). Il parut en 1413 en Suisse des volées prodigieuses de petits oiseaux, semblables à des pinsons rouges, volant par troupes qui tenaient sur la terre l'espace d'une lieue de long et large d'un quart de lieue. On ne pouvait pas voir le soleil à travers ces volées, tant elles étaient proches l'une de l'autre; on en prenait plusieurs à la chandelle pendant la nuit: ces oiseaux salissaient des forêts entières, lorsqu'ils venaient s'y poser."

Ils reparurent en nombre énorme en 1634, puis en 1857 - 1858.

En Lorraine, dans l'hiver 1765, on en assommait chaque nuit, à coups de gaules dans les arbres et les buissons, environ 600 douzaines. Ce massacre dura tout l'hiver, mais on ne s'aperçut point d'une diminution dans le nombre des hivernants.

Les chroniqueurs signalent encore comme périodes à pinsons: novembre 1796, janvier 1798, automne 1865, invasion dans le vignoble neuchâtelois en août 1866, en 1869 et 1870, 1875, 1883 - 1884, novembre 1885.

Durant l'hiver 1869-1870 ils arrivèrent par milliers de milliers en Alsace et en Lorraine. On les chassait de-jour en tirant dans les vols, la nuit, posés en groupes serrés dans la futaie ou sur le sol, ils étaient fascinés par la lueur des torches et capturés facilement à l'aide de filets ou simplement à la main.

A suivre

(1) Voir: „Rameau de Sapin" 1866, p. 29 et 30 — 1870, p 28.
(2) " : „Annales de Boyve". Tome I, p. 460.

Numérisé par BPUN

NICHAISON DE LA BÉCASSE.

Il n'y a pas longtemps que la certitude de la nichaison des „dames au long bec" dans notre région jurassienne est acquise. Il a fallu que des observateurs avisés, en même temps que „fins bécassiers", comme feu le Dr Paul Yonga, de Saint-Aubin, et Mr le Dr Edm. Lardy, de Bevaix, apportent le résultat de leurs patientes recherches pour que ce point de la biologie de la bécasse – Scolopax rust. rusticola L. – des naturalistes, fut élucidé.

Pour commencer, transcrivons des notes tirées de nos carnets d'observation: 1896, fin mars trouvé à 1100 m. d'alt., à la lisière de la forêt du „Grand bois noir", aux Côtes, sur les Verrières, un oeuf de bécasse. L'oeuf était déposé dans la concavité de la tranche d'une vieille souche moussue, à 10 cm. au-dessus du sol. – 1897, fin juillet, me trouvant vers 19 heures, au confluent du Chemin du Lessy et du Pré aux Favres, je vis une bécasse au vol passer au-dessus de moi et tenant un poussin entre ses pattes. – 1908, dans la forêt du „Plan du Bois", au dessus de la Luche, près Rochefort, à 700 m. d'alt., je ramasse dans une ornière une jeune bécasse morte, l'oiseau à peu près à mi-grosseur et bien emplumé, avait dû être écrasé par la roue d'un char (29 juillet). – 1909, 4 août, un faucheur apporte dans le chalet de „Diozède" aux Prés Baillod (Mont Boudry), et dans son chapeau, quatre bécassettes, ou poussins en duvet. Il dit qu'un cinquième poussin a été enlevé et emporté par la mère devant ses yeux. La curiosité de chacun des assistants étant satisfaite, nous rapportons immédiatement les 4 poussins à leur lieu de naissance, dans un bosquetaux voisin, au Crêt Maillet, sis à 1350 m. d'alt. Déposées sur le sol, les bécassettes attirées par les appels de la mère inquiète, disparaissent comme par magie. – 1910, fin mars, dans la forêt de la Chaux, à 808 m. d'altitude près de Pontarlier (France), à proximité de la frontière suisse, on trouve un nid de bécasses contenant 2 oeufs. – 1913, 28 avril, je lève une bécasse dans la pépinière Nerger, allées de Colombier. – 18 mai, une bécasse au vol à l'orée du Pré aux Favres (1263 m. alt.), Creux-du-Van – 8 juin, surpris une bécasse aux Montus (1210 m.), près de la Tourne. – 1915, 12 juin, une bécasse observée près de Fretereules (Insp. M. Duplasquier). – 26 juillet, aux abords du Lessy (1370 m.), Mont Boudry, sur un „long bec". – 1916, 23 mars, levé une bécasse dans les „lignes de tir", sur Bôle. – 1917, 5 avril, fort passages de migratrices le long des rives du lac (Bas des Allées, embouchure de la Reuse, les Fabriques, les phragmitaies jusqu'à la Béroche et grèves de Concise.) – 1918, 2 juin, on capture une bécasse adulte avec l'aile cassée, dans le „bois des Lapples". – 1922, entre 20 & 22 h., chaque soir de juin une bécasse passe au vol sur l'Hôtel de la Tourne (A. Matthey-Jeantet.) – 1930, Dans la „Diana" de juin, M. le Dr Edm. Lardy, de Bevaix, dit: „Le 5 avril, j'ai levé une bécasse et trouvé son nid contenant 2 oeufs, à 640 m. d'alt. Le lendemain, j'examine longuement la couveuse, à une distance de 5 m.; il y avait 3 oeufs et le jour suivant quatre. Ces oeufs s'y trouvaient encore le 27 avril. Eclosion de 2 oeufs le 28, les 2 oeufs restant étaient intacts le 29, mais le 30, ils étaient disparus."

„En date du 23 juin, M. le Dr Edm. Lardy, complétait sa note et nous écrivait: „Il faut ajouter que j'ai retrouvé les 2 oeufs, non éclos, enlevés par un mordilleur. Tous deux avaient été fécondés et les bécassettes „(car les bécasseaux sont autre chose) prêtes à éclore." – „1 mai, trouvé un second nid avec 4 oeufs, à 800-840 m. alt., donc un peu au-dessus de la mi-côte. Ce nid a été revu par le garde-forestier, de Bevaix,

Numérisé par BPUN

qui d'après mes indications a pu retrouver la place que j'avais marquée de telle façon qu'il ne pouvait se tromper, et effectivement sa description a été parfaite ------ <u>rarissimus avis</u>, car jamais un pedzon ou bûcheron n'est f.... de vous indiquer une région d'une façon précise. Trois oeufs éclos et le troisième en éclosion, entr'ouvert froid, petit bien formé, prêt à sortir, mais mort et ------ abandonné."

„Pourquoi ? Pour moi, c'est bien simple. Dans le premier nid qui était mal placé, à 2 mètres d'un sentier de bûcherons et dans un coin à morilles. Après les deux premiers oeufs éclos, la bécasse a été dérangée et elle a filé avec ses premiers nés, qui, ne revenant jamais au nid et prêts, immédiatement après l'éclosion, à suivre la mère, celle-ci n'a pu s'occuper des oeufs restants. Elle avait assez à faire à soigner les aînés."

„Pour le second nid celà a dû être la même chose. La bécasse a été effrayée par un animal puant et a filé avec les jeunes éclos. – Le départ du nid pour certains oiseaux est extraordinairement rapide. Il y a 2 ans, un pêcheur est venu me chercher pour voir un „nid de bécasse" dans la laîche des bords du bord du lac. Naturellement ce n'était qu'un nid de gras râle. A mon arrivée, la mère fila. Trois petits étaient nouvellement éclos et filèrent, illico, après la mère qui les appelait à 2 ou 3 mètres. Ce fut fait en moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire. Restaient 2 ou 3 oeufs, en tout cas deux, non éclos. J'écartai la laîche et disposai mon Kodak. Pendant la mise au point, qui dura peu de minutes, les 2 oeufs sont éclos sous mes yeux et successivement. A peine le nouveau-né sorti de la coquille et s'étant un peu ébroué, qu'il sautait par dessus le bord du nid et en quelques secondes disparaissait dans les hautes herbes, en direction de leur piaillante de mère."

„Si rien ne dérange la mère, de ce que j'ai pu voir d'une bécasse très peu craintive, photographiée 9 fois, avec mise au point, à moins d'un mètre et ce un 4 juillet, par 600 m. au bas de l'avenue de Châtillon, il y a 3 ans, la mère reste sur le nid avec les petits éclos, un à deux jours. Cela parceque lors des premières photographies, le 2 juillet, elle avait une toute autre tenue sur le nid. Etroite et les ailes collées au corps. Deux jours après elle avait les ailes très élargies, se faisait aussi grasse que possible. Alors j'admets que les oeufs étaient éclos ou en éclosion et que ce fut la raison pour laquelle les photographies purent être prises d'aussi près. Naturellement que, soupçonnant l'éclosion, je me gardai bien de faire partir cette brave et confiante bête, pour satisfaire une curiosité qui eût été cruelle."

25 juillet, tôt après le Haut de la Côte (1040 m) (Vallée des Ponts), en traversant le pâturage de la Combe Mory, vers 1070 m., en longeant la lisière du Bois Rond, au-dessus des Alisiers, à 1100 m. environ, dans la pâture de la Vanchère partout on remarque que les bouses des vaches ont été visitées par les bécasses à la recherche des petits coléoptères coprophages (*Onthophagus, Aphodius*, parfois *Staphylinus* et *Silpha*).

Les bécasses, se trouvant chez nous en juillet, sont des nicheuses.

<u>AGE DES OISEAUX</u>.[1] Une mésange bleue ♀ (*Parus c. caeruleus L.*), capturée puis annellée le 19 mars 1924, a été reprise exactement au même endroit: les 21 & 22 novembre 1 décembre 1926; 23 novembre 1928; puis les 3 & 4 novembre 1930. En admettant que cette lardère bleue soit née en mai 1923, elle avait au moment des deux dernières captures 7 ans & 5 mois, au minimum. A.M.-D.

1) Voir: „Ram. de Sapin" 1930, n°1, p. 2.

Numérisé par BPUN

ABERRATIONS DANS LE PLUMAGE DU MOINEAU FRANC.

De temps à autre on peut observer des moineaux communs dont le plumage est tapiré (vulg. chacoté) de blanc ou de couleur isabelle, ou d'un blanc sale, plus rarement blanc pur.

Chez ces sujets-là manque plus ou moins la substance colorante ou pigment qui donne à leur plumage sa ou ses teintes caractéristiques. Ces individus sont atteints d'albinisme, ce sont de faux albinos ou bien des albinos vrais. – Un vrai albinos a l'oeil rouge. La lumière pénétrant dans l'oeil n'est plus absorbée par la choroïde (membrane très mince dans la partie postérieure de l'oeil), elle est réfléchie et éclaire fortement le fond de l'oeil qui paraît rouge, parfois rouge-rubis.

Les faux albinos ont l'oeil coloré normalement quoique poils ou plumes soient blancs

Dans cette catégorie se rangent: la chèvre du Gessenay, celle dite d'Angora, les rats, souris et lapins blancsaux yeux foncés, les variétés blanches de la poule Leghorn, de la Wyandotte, des pigeons domestiques, des canards Aylesbury et mignons, de l'oie d'Emden et du cygne muet.

Voici quelques cas se rapportant au moineau franc: Au printemps 1908, Mr. Albert Meylan nous envoie un moineau de teinte isabelle, capturé à Saint-Sulpice (Val-de-Travers). Ce sujet est actuellement dans la Collection de la faune locale du Musée d'Histoire naturelle de Neuchâtel.

Le 31 mai 1909, Mr. Eug. Leuba-Fallet, clubiste, nous faisait parvenir de Fleurier un moineau entièrement blanc, et nous communiquait ce qui suit: „Dimanche matin, on m'a apporté cet oiseau vivant, il avait été trouvé sur la rue. Mais le lendemain il était mort." – Malheureusement cet individu ne nous ayant point été expédié ce jour-là, il ne fut plus possible de le naturaliser.

Le 11 novembre 1916, on signale la présence, au Locle, d'un moineau à ailes blanches.

En juillet 1920 on observe aux abords de la gare C.F.F., à Colombier, une nichée de jeunes moineaux dont l'un est de couleur isabelle avec la queue entièrement blanche.

Au même endroit, en juillet de l'année suivante on signale dans un groupe de jeunes moineaux, un individu au plumage normal, mais passablement tapiré de blanc. Capturé, puis naturalisé, ce faux albinos est actuellement dans la Collection de la faune locale au Musée d'Histoire naturelle de Neuchâtel.

En septembre 1927, nous voyons dans l'Enclos des cygnes, de l'Ile Rousseau, à Genève un moineau au plumage blanc sale picorant le son destiné aux palmipèdes.

M.M. Weber, professeur, nous signale avoir observé à Boudry, une couvée de jeunes moineaux, dont 2 sujets sont mouchetés de blanc.

Le 26 novembre 1912, nous capturons une femelle du moineau domestique fortement atteinte de mélanisme. Son plumage noir, nous fit supposer que l'oiseau passait ses nuits dans une cheminée. Soumise à un lavage sérieux la coloration noire ne subit aucun changement. Une fois que l'oiseau eut son plumage bien séché, il fut annelé et remis en liberté. Ce moineau-négresse se fit reprendre au même endroit, le 6 juin 1913. La teinte noire du plumage était toujours la même. A. M.-D.

Numérisé par BPUN

ALLIUM VICTORIALIS. L.[1]

SES MERVEILLEUSES PROPRIÉTÉS

(SUITE)

[Il y a une trentaine d'années vivait encore à Fleurier, un bon original, Jean Bovigny, surnommé par les fermiers des Montagnes du Val-de-Travers „Jean qui sait tout". Il cueillait des simples, rebouteux à ses heures, il soignait gens et bêtes. Nous reproduisons ci-après la réclame, concernant l'Herbe aux neuf vertus, qu'il nous avait aimablement remise en 1896, un jour que nous l'avions rencontré se rendant à Meudon, des Verrières visiter une vache, comme il disait si pittoresquement]. La Rédaction.

1. C'est un stimulant énergique de l'estomac, il augmente le don des organes digestifs.
2. Il facilite la digestion des aliments mucilagineux et visqueux.
3. C'est un puissant vermifuge.
4. Mêlé à du vin blanc il est excellent contre l'hydropisie.
5. On emploie son suc contre les cors aux pieds, la gale, la teigne.
6. On en fait un sirop, un vinaigre, des cataplasmes.
7. Pilé avec de la graisse ou de l'huile, on obtient un onguent „moutarde du diable", c'est un puissant révulsif des tumeurs froides.
8. De la même manière pour les tumeurs blanches ce remède est souverain.
9. C'est un contre-poison.
10. Elle est bonne contre les hémorrhoïdes et les plaies produites par les animaux venimeux
11. Elle est bonne contre les rhumatismes lombaires.
12. C'est un antirhumatismal très usité par les Arabes.
13. Mêlé avec de la poudre à canon en Grèce on l'emploie contre les maladies de la peau, dartres, etc.
14. Broyée dans du vinaigre, en frictions, elle fait disparaître les taches de rousseur.
15. Contre l'hydropisie de l'ovaire. — 16. Son suc est bon contre la surdité.
17. C'est un bon remède contre la fièvre. — 18. Il empêche la putréfaction.
19. C'est le plus puissant et le plus sûr des contre.
20. Placée en dehors de la porte de la maison de l'étable, elle a la précieuse vertu d'empêcher que rien d'impur ou de mauvais n'y pénètre
21. Elle est salutaire pour le feu des personnes et du bétail pourvu qu'elle soit sur eux.
22. Pendue au cou elle préserve de la colérine.
23. Les personnes atteintes de rhumatisme sont soulagées en attachant cette plante sur les membres souffrants.
24. Elle arrête le sang dans les coupures ou piqûres en appliquant quelques petites bandes sur la blessure.
25. Elle préserve les enfants des convulsions, la placer sur eux jour et nuit.
26. Pour les maux d'yeux, la suspendre derrière le cou.
27. Elle est d'un grand secours pour les femmes enceintes, la préservant, elle et son enfant des dangers de mort. La placer dans la main gauche de la femme.
28. Elle facilite leur délivrance, enfin on ne saurait assez louer les effets surprenants et la grande vertu de cette racine, placée et portée aux heures et moments convenable avant le soleil levé, les jours pairs R. (signé) Jean Bovigny, herboriste, à Fleurier.

(1) Voir: „Rameau de Sapin" 1930, N° 1, p. 8.

Numérisé par BPUN

MOINA MACROCOPA. STRAUS.

CLADOCÈRE NOUVEAU POUR LA FAUNE NEUCHATELOISE.

Le genre Moina fait partie de la famille des Cladocères, petits crustacés inférieurs qui vivent pour la plupart dans les eaux douces. Un grand nombre d'espèces connues sous le nom vulgaire de „puces d'eau" habitant nos lacs, nos ruisseaux, nos étangs et pièces d'eau artificielles.

Depuis nombre d'années nos naturalistes les ont étudiés, aussi devient-il bien rare d'en décoler de nouvelles espèces pour notre faune. Celle dont il est question ici présente un intérêt plus particulier par le fait qu'elle n'avait été signalée en Suisse qu'à deux reprises, et les deux fois en Suisse orientale, il y a du reste fort longtemps déjà. Pour la faune neuchâteloise elle est nouvelle; en outre le mâle n'avait pas encore été trouvé en Suisse. (On sait que ces Entomostracés se reproduisent généralement par parthénogenèse et que les mâles n'apparaissent que rarement et dans des circonstances spéciales, soit de façon régulière, une ou plusieurs fois par an, ou bien d'une façon irrégulière).

Le genre Moina semble préférer les eaux stagnantes à forte végétation et à température élevée. Il faut en outre que ces étangs se dessèchent périodiquement et de façon régulière. Ce sont là des conditions qui se trouvent réalisées dans beaucoup de pays de plaine jusqu'aux confins du désert en Afrique du Nord. Chez nous, par contre elles sont plus rares et cela explique pour notre faune l'absence de plusieurs espèces de ce genre. Leur apparition sporadique tient à ce qu'elles sont transportées d'ailleurs par des oiseaux d'eau dans leurs migrations. Les oeufs ainsi transportés trouvent des conditions favorables pendant une ou deux saisons pour se développer, l'espèce foisonne tout à coup, puis disparaît à nouveau.

C'est ainsi qu'il faut expliquer l'apparition de Moina macrocopa à Boudry dans les étangs de l'établissement de pisciculture pendant l'été 1929 et dans un aquarium contenant du matériel de cette même provenance au laboratoire de Zoologie de l'Université de Neuchâtel où ce Cladocère s'est développé rapidement et où nous avons recueilli de nombreux individus mâles.

L'espèce est caractéristique et correspond en tous points aux descriptions des auteurs. Les dimensions des exemplaires mesurés sont les suivantes:

femelles ovigères	$1,^{mm}_{0}$ à $1,^{mm}_{10}$.
femelles à ephippium	0.96 mm.
mâle	0.67 mm.

Ces mesures correspondent à celles indiquées par Keilhack (Die Süsswasserfauna Deutschlands). Le caractère le plus apparent est le contour de la tête régulièrement courbé sans impression supraoculaire. Chez le mâle l'antennule préhensile est assez fortement coudée en avant de la soie antérieure, située à peu près au milieu de la longueur. Les seules localités suisses indiquées dans les Phyllopodes par Th. Stingelin (Cat. des invertebrés de la Suisse, publié par le Museum d'histoire naturelle de Genève) sont: Etang argileux près de Zoug (Eylmann 1886) et Suisse orientale (Klocke 1893).

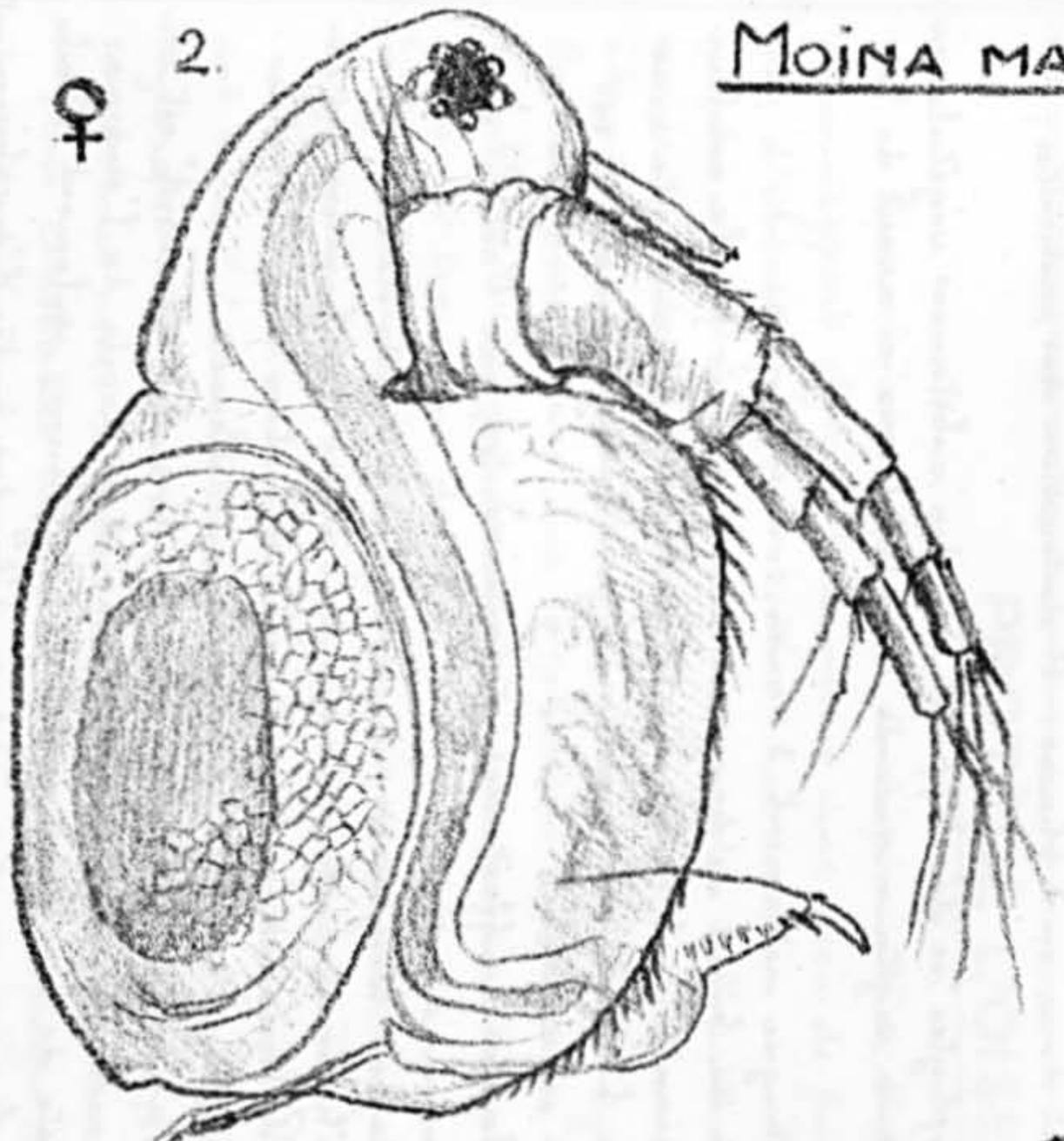
Il s'agira de voir maintenant si cette jolie espèce s'acclimatera chez nous, ou si au contraire elle disparaîtra à nouveau.

Neuchâtel, octobre 1930

Théodore Delachaux.

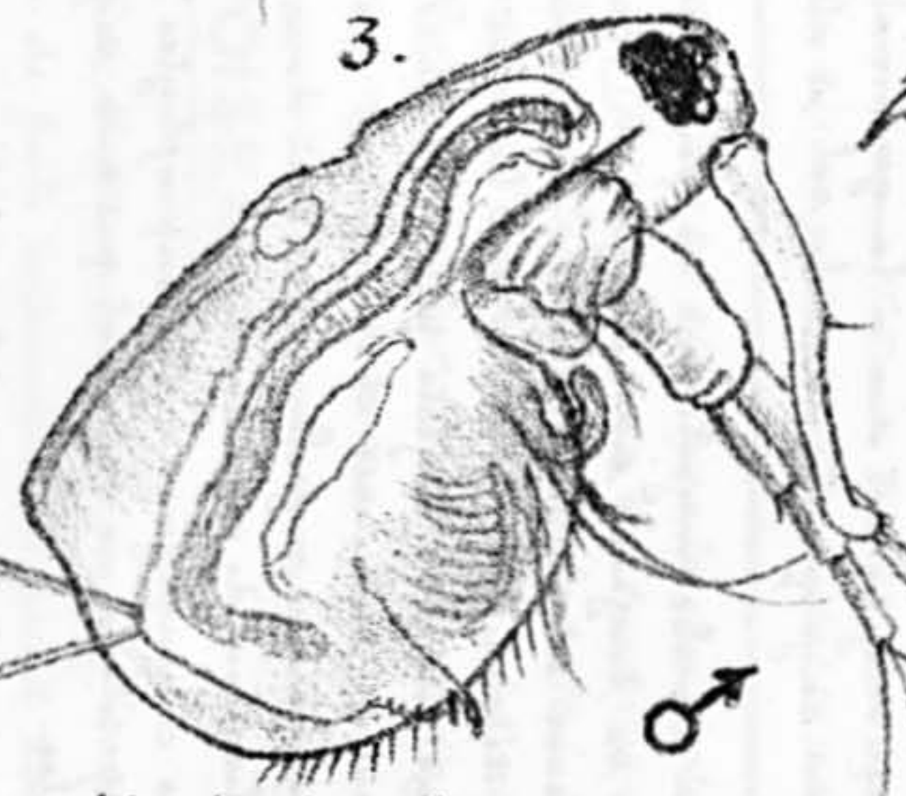
Numérisé par BPUN

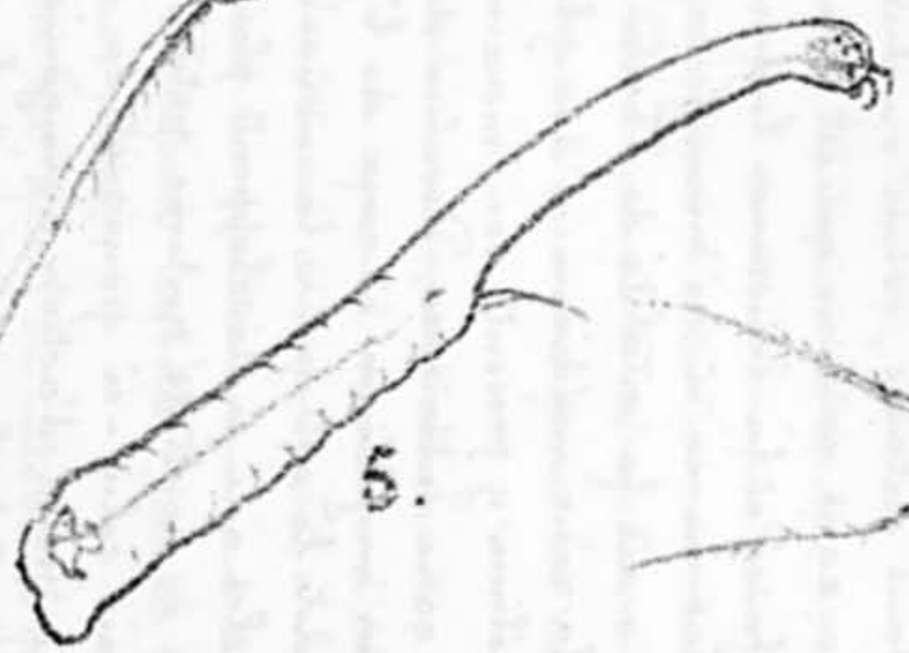
Moina macrocopa Straus













TH.DX.

Légende des figures:

1. ♀ *parthénogénétique.*
2. ♀ *avec ephippium.*
3. ♂
4. 2ᵐᵉ *antenne* ♀
5. 2ᵐᵉ *antenne* ♂
6. *postabdomen* ♀

Numérisé par BPUN

A PROPOS DE „ALLIUM VICTORIALIS". En date du 17 janvier 1931, notre collaborateur-soussigné nous communique de Sainte-Croix: „Permettez moi de vous signaler le fait que „Allium victorialis" existe au Chasseron et surtout au Mont d'Or où je l'ai trouvé en grande abondance, il y a quelques années déjà. Ici dans la région de Ste Croix, la plante est utilisée ou du moins était utilisée comme hémostatique grâce aux tissus des enveloppes, et j'ai vu de mes propres yeux une hémorrhagie arrêtée par une tige de cet ail, alors qu'elle avait résisté à des compresses au perchlorure de fer!"...

Ch. Meylan.

LES RONDS DE SORCIÈRES.

C'est toujours avec une grande satisfaction que le chasseur de mousserons aperçoit, dans nos pâturages jurassiens, un endroit où l'herbe d'un vert foncé paraît avoir cru plus fortement qu'aux alentours. Les habitants de la région ne sachant à quelle cause attribuer cette végétation abondante ont nommé ces cercles imparfaits ou ces parties de cercles des „ronds de sorcières".

Leur origine est due à la germination d'une spore qui a produit des filaments mycéliens rayonnants dans le sol et allant sans cesse en s'éloignant de leur point de départ.

La courbe mycélienne ne peut s'accroître que par la périphérie, c'est pour cela qu'elle va toujours en s'élargissant. Baylis-Elliot dit que le sol à l'intérieur de la courbe mycélienne est empoisonné par une sécrétion émanant du mycélium souterrain, cette sécrétion détruit les radicelles de l'herbe et les rend ainsi utilisables par le mycélium.

Dans un sol infecté par cette sécrétion des radicelles de phanérogames noircissent au bout de 24 heures et présentent des signes de dégénérescence.

L'action du mycelium se fait donc en 2 phases: 1° destruction des radicelles; 2° utilisation de ces dernières.

Les champignons dits saprophytes se développant sur des substances végétales en décomposition ne touchent pas aux végétaux vivants, mais tuent ceux-ci avant de les assimiler.

Dans certains „ronds" on distingue nettement 3 zones concentriques:

a) la zone externe qui est celle du front de progression, caractérisée par la couleur vert foncé et la croissance luxuriante de l'herbe qui y pousse. C'est dans cette zone que commence à se manifester l'action du mycélium, peu énergiquement il est vrai, mais la vitalité de l'herbe est exaltée.

b) la zone médiane a des plantes souffreteuses et jaunissantes, car l'action du mycélium y présente son maximum d'action.

c) la zone intérieure, envahie depuis longtemps, contient les produits de décomposition du mycélium et ceux de l'herbe empoisonnée qui font office de fumure en enrichissant le sol pour la nouvelle génération de graminées et autres phanérogames praticoles qui se développent plus denses et plus vigoureuses qu'ailleurs.

On a constaté qu'une petite quantité d'engrais déposée devant un „rond" est brisée, mais celui-ci poursuit sa marche en avant à gauche et à droite de l'engrais. Il n'y a point d'action antagoniste de l'engrais envers le mycélium, seulement l'herbe bénéficiant de la présence de la fumure peut mieux se défendre contre l'envahissement du mycélium dont elle triomphe en effet.

Marcel J.

Lith. Civard. Neuchâtel.

Mars - Mai 1931 N° 2.

Numérisé par BPUN

LE RAMEAU DE SAPIN

FONDÉ EN 1866

II. SÉRIE: 15e ANNÉE

JOURNAL DE VULGARISATION
DES SCIENCES NATURELLES.

N° 3

Neuchâtel, le 1er Juin 1931.

Rédaction et Administration à Colombier. — Abonnement annuel: Suisse Fr 3.50; Etranger Fr 4.20
On peut s'abonner dans tous les Bureaux de poste. Chèque postal IV. 1654.

Le progrès porte avec lui sa rançon: chaque pas en effet que la civilisation fait en avant est marqué par une empreinte ineffaçable ou par un inconvénient nouveau. Le dessèchement des marais, les déboisements nécessaires, le nettoiement des sous-bois, la disparition des haies, des bosquetaux, des buissons isolés, des vieux murs, l'enlèvement des arbres creux, l'incompréhension tenace de beaucoup d'agriculteurs, de viticulteurs ont porté aux oiseaux un préjudice énorme.

PROTÈGE L'OISEAU.

Un ami du „Rameau de Sapin" M.G.L.P. Dr méd., de Fribourg, a extrait d'un rapport officiel hollandais une série de faits intéressants et décrit des méthodes d'observation peu usitées chez nous.

„Au cours de l'année 1928, le ministre hollandais de l'Intérieur a publié 29 ordonnances et adressé aux bourgmestres 43 circulaires ayant trait à la protection des oiseaux. Le Commissaire de la Reine au Limbourg a attiré l'attention de tous les Conseils communaux sur la nécessité de protéger les oiseaux. C'est grâce à sa louable activité que le nombre des permis de capture d'oiseaux pour la cage a passé en trois ans de 93 à 17.

Afin de favoriser la fabrication de nichoirs rationnellement construits, on en a envoyé quelques-uns, pour servir de modèles, à un grand nombre d'écoles.

Des observations effectuées dans la propriété du Musée d'Openlucht, à Arnheim, ont démontré que les oiseaux habitent plus volontiers les nichoirs qui ont été nettoyés que ceux délaissés (sur 40 nichoirs propres, 34 étaient habités; tandis que sur 38 nichoirs non contrôlés, 25 seulement avaient trouvé hôte).

Pour combattre les puces, l'on peut employer du Flit, que l'on introduit par le trou de vol. Les acares sont décimés au moyen de la naphtaline, le plus grand nombre de ces parasites meurt rapidement, sauf quelques-uns. Ces rescapés se

Numérisé par BPUN

multiplient en donnant naissance à une race qui résiste à l'insecticide. L'on a constaté que l'odeur spéciale des ingrédients utilisés ne paraît pas du tout incommoder les habitants réguliers du nichoir.

Les hôtes de 2954 nichoirs habités se répartissent comme suit: 107 couples de mésanges huppées, 754 de mésanges petites charbonnières, 968 de grandes charbonnières, 373 de mésanges bleues, 260 de rossignols de muraille, 1 de gobe-mouches bec-figue, 1 de pigeon colombin, 2 de chouettes, 10 de sittelles, 15 de grimpereaux familiers, 3 de troglodytes, 1 de pic vert, 70 de moineaux et 170 d'oiseaux dont l'espèce n'a pas été indiquée.

A Bilderberg, il y avait 59 nichoirs. Dans 40 d'entre eux, la ponte a eu lieu, dans 13 autres le nid resta inachevé. Il avait été pondu 401 oeufs et 260 oisillons quittèrent les nids. L'on a pu déterminer que le pourcentage des oeufs non fécondés augmente avec l'abaissement de la température. Ces oeufs sont en général plus petits que des oeufs fécondés et se distinguent encore par une vague pigmentation à la partie obtuse.

En 1923, on plaça à Hooge Veluwe Hoenderlo 80 nichoirs faits en planches peintes en vert. L'observation a démontré que les habitués des nichoirs Berlepsch préféraient ces derniers au nouveau modèle. Mais plus tard le goût des locataires emplumés changea.

En 1928, le 96% des nichoirs en planches (carrés) et le 84% des nichoirs Berlepsch (ronds) seulement étaient habités. Cela démontrerait, que l'imitation rigoureuse du „trou de pic" n'est pas nécessaire.

Sur la même propriété on a encore observé que le 35% des nichées ne réussit pas. La cause probable en est la disparition de l'un ou l'autre des parents. Il est vrai que l'observateur lui-même a reconnu que le contrôle répété peut provoquer l'abandon de la couvée et il a pu établir que la perte provenant de cette cause s'élève du 10 au 12% des nichées.

Constatation curieuse, c'est que le nombre des choucas augmente, en Hollande, avec celui des pics mars ou pics moyens épeiches (Dryobates M. Medius L), ces derniers préparant les logements qui manquent aux premiers.

Des observations poursuivies durant plusieurs années ont permis de s'assurer que les gobe-mouches gris qui nichent près des habitations élèvent et mènent à bien davantage de jeunes que ceux qui ont établi leur nid en pleine campagne. Il en est de même pour le pinson ordinaire.

Le rythme de la ponte varie avec les conditions du milieu. Les mésanges charbonnières, par exemple, nichent plus tôt dans les vergers que dans les hautes futaies.

Dr L. P.

LES DIX COMMANDEMENTS DU PROTECTEUR DES OISEAUX.

Les conseils de l'ornithologue hongrois Coloman Warga doivent rester gravés sur la pierre de la bienveillance humaine.

1. Ne détruisez pas les Oiseaux et empêchez qu'on les détruise. L'homme doit être l'ami de l'Oiseau qui a tant d'autres ennemis.
2. Aimez l'Oiseau. Celui qui aime les Oiseaux et les fleurs ne peut être un homme méchant.
3. Apprenez de l'oiseau à aimer et à chanter. L'amour conjugal des oiseaux est immense et l'Oiseau qui élève ses petits se sacrifie infiniment. Le chant de l'oiseau est la plus belle musique.

Numérisé par BPUN

4. Considérez toujours les services que l'Oiseau nous rend d'une façon si générale et non le mal qu'il commet très exceptionnellement, soyez en tout et toujours avec l'oiseau.

5. Protéger l'Oiseau utile, son nid, ses oeufs de toute manière. L'oiseau qui détruit l'insecte travaille sans demander salaire à l'agriculteur ; l'Oiseau augmente la production en défendant les récoltes contre les insectes et leurs larves ravageuses.

6. Aider les oiseaux qui habitent les arbres creux à établir leur nid : placez à leur intention des nichoirs artificiels. – Pour les oiseaux qui nichent en plein air, plantez des buissons protecteurs, disposés pour leur procurer des endroits favorables pour y nidifier. Réduisez le nombre des chats rôdeurs.



7. S'il n'y a pas de source, de ruisseau, de bassin aux environs, placez des abreuvoirs artificiels.

8. Durant les mauvais jours de l'hiver, lorsque la nourriture naturelle est cachée par la neige ou le verglas, donnez aux oiseaux de la nourriture dans des appareils qui la garantissent contre les intempéries. – Placez ces appareils dès l'automne et garnissez-les d'une nourriture composée de graines oléagineuses, de baies et de graisse. Vous sauverez ainsi les Oiseaux de la famine.



9. Ne dirigez vos armes que contre les oiseaux que la Loi permet de chasser ou contre les oiseaux de proie s'ils sont trop nombreux et contre les petits carnassiers ennemis déclarés des Oiseaux.

Ne tuez pas d'Oiseaux pour collectionner. Les Musées officiels suffisent.

Laissez l'Oiseau à la Nature.

10. Si un héron, un faucon, un milan, nobles trésors de la Nature, passe au-dessus de nous, maîtrisez notre passion de la chasse, renoncez à ces trophées magnifiques et saluez avec admiration l'Oiseau majestueux qui survivra protégé par notre mansuétude.

L.F.P.O.

AUX CONSEILS COMMUNAUX.

Le 22 janvier 1923, notre Département cantonal d'Agriculture adressait aux Conseils communaux une circulaire recommandant aux autorités et à l'initiative privée certaines mesures destinées à faciliter la nidification et, par là, la multiplication des petits oiseaux, aides efficaces de l'agriculteur et du viticulteur. Nous en extrayons les lignes qui suivent:

"1. Des nichoirs appropriés aux diverses espèces d'oiseaux, sédentaires ou non, peuvent être placés dans tous les jardins publics, les cimetières et les vergers.

2. Les haies, le long des chemins et en bordure de forêt, devraient être conservées, dans la mesure du possible ; elles constituent le meilleur refuge pour les oiseaux.

3. Lors de la construction ou de la reconstruction de murs de vignes ou autres, des ouvertures peuvent être ménagées, elles assureront l'écoulement des eaux et permettront aux oiseaux de s'y installer.

4. Notre population, qui s'intéresse déjà à la question du nourrissage hivernal, peut être invitée à généraliser encore plus ce moyen de collaboration utile.

5. Les Communes riveraines pourront prendre les mesures nécessaires pour la conservation des arbres, des arbrisseaux, des roseaux, croissant sur les grèves. Ces parcs naturels retiennent les mésanges, les rouges-gorges, les fauvettes et les pouillots, tous grands destructeurs d'insectes."

(signé) *Le Département de l'Agriculture.*

Numérisé par BPUN

PROTÉGEONS LES OISEAUX DITS DE PROIE.

Mieux vaut tard que jamais!

On arrive lentement, mais partout, à se persuader, que les oiseaux de proie, toujours accusés des plus noirs méfaits, poursuivis et maltraités par beaucoup de gens, sont en somme bien moins mauvais que leur réputation. Le plus grand nombre de ces oiseaux mérite incontestablement une protection absolue, vu les services éminents que ces rapaces rendent à l'agriculture en détruisant un nombre considérable de ses plus dangereux ennemis, les petits rongeurs. En conséquence, la plupart de ces oiseaux, dénommés arbitrairement „nuisibles", devraient être placés sur la liste de leurs congénères entièrement protégés. En Suisse, sur 32 espèces d'oiseaux de proie diurnes et nocturnes, cinq seulement sont considérées comme oiseaux-gibier, c.à.d. qu'il est permis de les tirer durant l'époque de la chasse ouverte, par les personnes en possession du droit de chasse. Toutes les autres espèces sont protégées. Il y a pourtant encore des espèces qui, vu leur rareté, devraient être totalement épargnées. Ces relictes, monuments de la nature, doivent être absolument sauvées de la disparition.

Malgré les prescriptions protectrices en vigueur dans beaucoup de pays, les oiseaux de proie n'y jouissent point d'une protection parfaite. En effet, de quelle utilité sont les règlementations modèles si les chasseurs ne sont point capables de reconnaître un coucou ou une cresserelle d'un épervier, de distinguer une buse d'un autour. Il faut en conclure que ceux qui veulent obtenir le droit de chasser devraient démontrer qu'ils peuvent observer les lois en vigueur.

Nombre de chasseurs et de gardes transgressent volontairement les prescriptions de la Loi, prétendant qu'ils ont pu constater de visu les déprédations causées par les oiseaux de proie protégés. Ils ont, par exemple, surpris un milan se repaissant des restes d'un lièvre ou en examinant l'estomac d'une buse, ils y ont découvert des poils de chevreuil. — déduction: ces oiseaux s'attaquent au gibier. En réalité, les deux oiseaux, milan et buse, avaient eu la veine de découvrir les restes d'un lièvre ou d'un chevreuil, animaux morts soit de maladie, soit par accident, soit encore des suites du coup de fusil d'un braconnier. Mais les exceptions confirment la règle. Ainsi, sur 94 campagnols des champs capturés, puis dévorés par le Hibou moyen-Duc, ce dernier s'emparera de trois petits oiseaux. Ce hibou est un des oiseaux les plus utiles au cultivateur, qui devrait le protéger comme la prunelle de ses yeux, au lieu de le fusiller à toute occasion.

Au cours de 50 ans d'observations et d'études laborieuses, l'auteur de ces lignes s'est formé une opinion exacte sur la nature et la qualité de la nourriture des oiseaux de proie les plus communs de la Basse-Bavière. Nous donnons ci-après un tableau résumant les résultats de l'examen de quelques milliers d'estomacs:

ESPÈCES.	Gibier à poils et à plumes	Oiseaux divers	Reptiles	Insectes	Souris	Divers
Epervier	1	91*	1	1	2	
Autour	40	35	–	–	5	20**
Buse	6	–	4	6	82	1
Cresserelle	–	1	2	10	87	
Hibou Moyen-Duc	–	3	1	2	94	
Chouette hulotte	3	15	3	5	74	

* suetont beaucoup de moineaux. —

** pour la plupart des écureuils et des hamsters.

Numérisé par BPUN

D'après les données ci-dessus, examinons le cas de l'épervier. L'examen approfondi de ses moeurs a démontré que, sur les 91% des „ petits oiseaux" qui constituent sa nourriture, il y a, suivant la localité et la saison, jusqu'à 75% de moineaux, si bien que ce „ féroce destructeur de petits oiseaux" est plutôt un „ oiseau utile."

Quand à l'autour, ce grand brigand! dont on dit tant de mal, il a aussi son utilité et sa raison d'être. Les 35% d'oiseaux qui forment sa nourriture sont pour plus de la moitié des corneilles noires, des pies & des geais, grands pilleurs de nids, gobeurs d'oeufs et d'oisillons, destructeurs de petits oiseaux.

En conséquence, au lieu de vitupérer après la pullulation des Corvidés et le tort qu'ils causent aux ensemencements d'automne durant la mauvaise saison, évitons d'exterminer sciemment autours et faucons pèlerins. Ces deux rapaces détruisent encore nombre d'écureuils.

La diminution rapide de l'épervier et de l'autour, vu leur utilité, devrait engager les Autorités à ne point permettre que ces deux espèces soient détruites durant la période de nichaison, mais plutôt qu'elles soient protégées.

[Ces lignes sont extraites d'un rapport présenté par le Conseiller K. Haenel, expert officiel pour la protection des oiseaux, en Bavière]. Traduction libre.

Dr L. P.

BUTORS ET POISSONS.

Les phragmitées, qui, par intermittence, bordent les rives de notre lac sont un asile pendant la période de nichaison de plusieurs espèces d'oiseaux: Rousserolle, fauvette phragmite, râle aquatique, poule d'eau, foulque macroule, canard marèche, grèbes huppé et castagneux, grand butor, blongios nain, etc.

Occupons-nous de ces deux dernières espèces accusées, si souvent, de contribuer à la dépopulation piscicole des eaux bordières en se nourrissant de poissons. Ces deux espèces méritent une réhabilitation.

Le grand butor ou butor étoilé est rare chez nous, sa présence est signalée de temps à autre sur la rive méridionale du lac. Quand au blongios nain, il se reproduit, sporadiquement il est vrai, dans chaque roselière un peu étendue ou sur les têtes des troncs de saules ou d'aulnes à proximité immédiate de la rive.

Un naturaliste hongrois a analysé le contenu de l'estomac de 104 individus (soit 51 grands butors & 53 blongios). Il ressort de son examen minutieux que le 19,6% des estomacs analysés contenaient du poisson, le 41% des grenouilles, le 17,6% des petits rongeurs (plutôt des campagnols aquatiques, le reste des tritons ou salamandres d'eau. A ajouter encore une notable proportion de gros coléoptères aquatiques (Dytique, Hydrophile) de libellules, et de leurs larves, êtres qui dans ces deux états de leur développement s'attaquent au frai et aux alevins. Ces estomacs contenaient encore des restes de punaises d'eau et terrestres, de coléoptères terrestres, de courtilières, de grillons, d'araignées, de forficules, d'écrevisses, de lézards et d'oiseaux. Le régime de ces échassiers varie donc avec les saisons, mais n'implique point de mesures régressives à leur égard.

O. B.

Dans l'Amérique du Nord les mouettes, les hirondelles de mer, les butors, les hérons, les grèbes huppés, les plongeons jouissent d'une protection constante.

La Rédaction.

Numérisé par BPUN

CONSERVATION DES HAIES.

Les principaux arguments des adversaires de la conservation des haies sont les suivants:

1. Les haies occupent une place qui est perdue pour la culture.
2. Les haies favorisent le développement des chenilles, des escargots, des limaces et d'autres parasites, ainsi que de plantes nuisibles aux cultures voisines.
3. Les haies occasionnent des frais de taille.
4. Les haies gênent les travaux de la campagne en empêchant le cultivateur, arrivé à l'extrémité du champ, de tourner sa charrue ou sa faucheuse.

Examinons quels sont les inconvénients résultant de la destruction des haies et les avantages de leur conservation:

1. Les haies constituent la barrière permanente, naturelle soit le long des routes, soit entre les propriétés. Elles empêchent la divagation des piétons et du bétail; supprimées, les limites disparaissent, gens et bêtes n'apercevant plus aucun obstacle, hésitent moins à pénétrer, puis à traverser les propriétés.

   Il est vrai que la haie peut être remplacée par une palissade ou par des ronces artificielles, mais ces barrières coûtent cher.
2. Dans la saison chaude, les haies entretiennent la fraîcheur du sol et abritent les champs contre les vents froids dans la mauvaise saison; en sorte qu'au printemps la végétation est plus hâtive à l'abri des haies, elle s'y dessèche moins pendant la fin de l'été et l'automne.
3. Dans les localités exposées aux vents, les haies en bordure des chemins s'opposent à la formation des „menées" de neige.
4. De nos jours il est reconnu que les forêts et les bois empêchent, même dans la plaine, la formation de la grêle, et des coups de vent désastreux.

   La haie remplit en petit le rôle des bois: elle sert d'écran contre les vents, elle les arrête partiellement, ainsi que la grêle; placée le long des routes, elle empêche, à notre époque de circulation intense, la poussière bitumineuse de se répandre dans les champs bordiers, auxquels elle ne peut qu'être préjudiciable:
5. Le plus grand avantage des haies, celui qui, à lui seul, justifie leur conservation, c'est qu'elles servent d'abri au plus grand nombre des espèces d'oiseaux utiles à l'agriculture. Toutes ces espèces, au nombre de 40 sont protégées par la loi fédérale sur la chasse et la protection du gibier.

Dres B[l] & H.G.

INDICATIONS POUR LA CRÉATION D'ABRIS NATURELS.

Choisir des végétaux ligneux à accroissement rapide et régulier, pouvant supporter une taille entraînant, après l'opération, une abondante poussée de ramifications; ces végétaux doivent être épineux pour empêcher l'intrusion, dans les massifs, des dénicheurs bipèdes ou quadrupèdes; ils doivent porter des fruits (baies, drupes) comestibles pour les oiseaux.

Ces végétaux pourront donc être utilisés pour former des haies vives, des taillis ou des bosquetaux protecteurs, favorisant la nidification des espèces d'oiseaux ne nichant pas dans des cavités naturelles, mais dans l'enchevêtrement des rameaux et des branches.

Nous donnons ci-dessous les noms des types végétaux propres à constituer ces asiles protecteurs:

Numérisé par BPUN

Haies vives.	Aubépine ou Epine blanche - Troëne - Argousier faux nerprun - Charme commun - Orme - Hêtre ou fayard - Noisetier - Fiorne - Thuya occidental ou Cèdre blanc des Etats - Elmis - Epicea ou Pesse.
Boisement de parcelles incultes. (coins buissonants, caillouteux, non cultivables, carrières et pâturières abandonnées, anciens dépôts de gadoues, etc.)	Epine blanche ou Aubépine - Epine noire ou Prunellier - Cornouiller mâle ou Cornier - Corn. sanguin ou bois punais - Sorbier des oiseleurs - Sorb. alouchier - Grand sureau - Sureau à grappes - Chalef ou Olivier de Bohême - Cotoneaster - Buisson ardent - Buis - Houx - Chèvrefeuille des buissons - Eglantier - Nerprun bourdaine - Groseillier épineux - Gros. des Alpes - Mahonia du Japon - Fusain du Japon - Hf.
Revêtement de murs, de tonnelles, de pergolas, etc.	Lierre - Chèvrefeuille des jardins - Rosiers grimpants - Ronce des haies et ses variétés. L.a Red.

L'OISEAU SAUVEUR DE LA VIGNE.

Des malheurs inévitables atteignent le viticulteur: le gel, les orages engendreurs des ravines, de la grêle; contre ces météores rien à faire, il faut se résigner. Mais il est d'autres malheurs dont le viticulteur peut atténuer les effets désastreux en luttant contre eux. Nous voulons parler des insectes parasites de la vigne (cochylis, eudémis, pyrale), dont les années humides favorisent le développement.

Aucun des moyens préconisés jusqu'à maintenant pour combattre les vers de la vigne n'a donné de résultats parfaits.

Les vers de la vigne sont les larves de micro-lépidoptères ou petits papillons: de la Cochylis ambiguella, longueur 6 à 8 mm - de l'Eudémis botrana, plus petite que la précédente - de la Pyrale ou teignes qui hivernent sous l'écorce des ceps et dans les fentes des échalas.

Seul l'oiseau, cet écheniller incomparable, est capable d'aider efficacement le viticulteur en mangeant ces larves.

Protégeons donc les oiseaux insectivores habitués de nos vignobles: mésanges - rouges-queues tityx, rossignols de muraille, fauvettes, alouettes huppées, bruants jaunes.

Aucuns pensent que les tueries automnales, exécutées par les gens des Landes ou de la Provence, par ceux de la Lombardie ou de la Sicile, ou encore par les habitants de cette „macédoine" que forment les balkaniques chrétiens, n'engagent guère à devenir les fournisseurs de ces Méridionaux. Il est vrai que les rescapés nous reviennent au printemps et c'est alors que malgré tout le viticulteur doit mettre à leur disposition des abris et des refuges pour la période de nichaison. Car si nous ne pouvons rien faire contre les massacreurs nommés plus haut, rappelons-nous que nous devons quand même protéger les oiseaux qui nichent dans le voisinage de nos habitations ou dans nos bois. Rétablissons haies et taillis disparus. Plaçons partout où cela est possible des nichoirs artificiels. Aménageons dans les murs, soutenant ou délimitant les parchets, des cavités accessibles aux oiseaux par de petits orifices d'entrée. Nos hôtes ailés se sentant en sécurité s'y multiplieront. Le nombre de ces oiseaux utiles sera augmenté. Et l'on pourra constater qu'une vigne hébergeant, dans ses environs, des oiseaux insectivores est à l'abri d'une invasion exagérée de ces larves de micro-lépidoptères.

La perdrix grise, autrefois fréquente dans certains coins de notre Vignoble neuchâtelois, détruisait, au pied des ceps, sous les pierres ou sous une couche superficielle de terre, beaucoup de larves ou de chrysalides de ces petits papillons. Actuellement la perdrix a disparu, victime des traitements chimiques (surtout de ceux à l'arsenic), que doit subir la vigne durant l'été.

De rappeler encore que tout chat campagnard - et ils sont nombreux - est un destructeur d'oiseaux.

Que le viticulteur, l'agriculteur ou l'arboriculteur suive ces indications judicieuses, il ne mettra plus sur le compte des intempéries des dégâts dont les insectes seuls sont les auteurs. U.B.

Numérisé par BPUN

RÉSERVES ORNITHOLOGIQUES LACUSTRES.

Les „Réserves ornithologiques lacustres" sont de temps à autre l'objet du mécontentement des pêcheurs de leur voisinage, qui accusent ces asiles de bien des forfaits et traduisent à l'ordinaire leur manque de satisfaction par une requête adressée aux Autorités et demandant soit la suppression, soit le déplacement de l'une ou l'autre de ces réserves.

La cause fondamentale de ces protestations est toujours la trop grande abondance, en certaines régions du lac d'oiseaux aquatiques (foulques, canards, grèbes, mouettes).

Aucun des protestataires ne paraît savoir que „dans la nature règne la loi de l'équilibre", et surtout en ce qui concerne les habitants de l'élément liquide. Ils sont dépendants les uns des autres. Si l'homme s'avise d'intervenir pour rétablir cet équilibre soit disant détruit, poissons et oiseaux plongeurs en pâtiront.

Dans un lac il faut des poissons et des oiseaux.

En détruisant les uns, nous amenons sûrement la mort des autres. Si ce sont les poissons qui disparaissent, les oiseaux aquatiques piscivores dépérissent ou émigreront, n'ayant plus rien à manger.

Si ce sont les oiseaux, les poissons sont aussi irrémédiablement perdus.

Quoiqu'on en dise, les oiseaux plongeurs piscivores (harles, grèbes, plongeons) exercent une police des eaux en poursuivant et en faisant disparaître les poissons malades; sinon ces individus infectés contamineraient la nappe d'eau entière, il s'en suivrait la destruction irrémédiable des réserves ichtyologiques.

A maintes reprises, il a été constaté que si certaines espèces de poissons ordinaires ou ayant une valeur marchande, donc des poissons nobles – disparaissent d'un lac ou deviennent si rares que l'on n'en pêche plus, ce phénomène suivait toujours une chasse trop intense faite aux oiseaux aquatiques.

Les pêcheurs anglais du Dogger Bank et les pêcheurs norvégiens des Lofoten avaient demandé impérieusement la destruction des fous, des goëlands et des mouettes tridactyles, comme étant des concurrents redoutables. Mais la diminution de la faune ailée marine eut pour résultat l'absence des bancs de harengs ou de jeunes morues aux endroits autrefois fréquentés par les oiseaux susnommés. Peu à peu ils durent reconnaître que là, où se trouvaient les vols de ces palmipèdes, ils faisaient de meilleures pêches. C'étaient les poissons qui suivaient les oiseaux, attirés par les particules solides flottant dans l'eau et provenant des déjections des palmipèdes.

Il en est de même dans les roselières, où nichent foulques et grèbes: les alevins y abondent s'emparant aussi de ces déchets solides, minuscules, abandonnés par les oiseaux aquatiques.

Actuellement la population ailée aquatique ne peut être considérée comme un danger pour le rendement piscicole de notre lac Roman.

Notre lac serait bien triste si nous accédions aux désirs de quelques pêcheurs entêtés, animés d'une rage aveugle de destruction, en massacrant tout ce qui vole. Nous voulons que ce beau lac ne soit point privé de son plus bel ornement: les oiseaux aquatiques.

T. de L.

Ne cherchons point à trop corriger la nature – car nous en souffrons ensuite au point de vue économique – rappelons-nous plutôt que la disparition des loutres, des hérons, même des martins-pêcheurs a grandement facilité la propagation des épidémies fluviales et lacustres.

La Rédaction.

Lith. Givord. Neuchâtel. N°3. Juin-Juill. 1931.

Numérisé par BRUN

LE RAMEAU DE SAPIN

FONDÉ EN 1866

II. SÉRIE: 15e ANNÉE

JOURNAL DE VULGARISATION
DES SCIENCES NATURELLES.

N° 4

Neuchâtel, le 1er Août 1931

Rédaction et Administration à Colombier. – Abonnement annuel: Suisse Fr 3.50; Etranger Fr 4.20.
On peut s'abonner dans tous les bureaux de poste. Chèque postal IV. 1654.

Apprends quelque chose, tu pourras quelque chose.

LE SANGLIER DANS LE JURA (1)

SUITE

1928. Dans le Wehnthal (cant. de Zürich), vallée arrosée par la Surb et située entre le Saegern (863 m) et l'Egg (674 m), une quarantaine de chasseurs organisent une traque. Résultat: six bêtes noires abattues.

Ces animaux font tache d'huile, on les signale maintenant dans le canton d'Uri, quatre sangliers sont vus aux environs d'Attinghausen, village à 2 km. au sud d'Altdorf.

Un garde-forestier du Val d'Illiez (Valais) relève des passées d'un sanglier. Accompagné de deux amis, ils recherchent l'animal et, après 15 minutes de poursuite, un sanglier mâle, pesant 80 kilos, est abattu [14 décembre]. – Près de Salquenen (Valais) on tire, le même jour, un gros sanglier du poids de 120 kgs.

Toujours ce vendredi 14 décembre, le gendarme de Villars-Burquin avertissait un chasseur de Concise qu'il avait découvert des traces de sangliers. La poursuite bien menée se termina par la capture d'un mâle de 73 kilos. – Ce jour-là encore, des chasseurs de la Barraz, Cossonay et Vallorbe ont réussi à tirer deux sangliers mâles (pesant respectivement 86 et 61 kilos). Le premier fut abattu dans le bois de Cuarnens (dist. de Cossonay) et le second au-dessous du Village de la Praz. A cette occasion la commune de Juriens a remis, à titre d'encouragement, une prime de Frs 25.– aux chasseurs.

La neige ayant fait descendre les sangliers sur territoire genevois, des battues sont organisées mais ne donnent pas de résultats. Le 16, on trouve des emprcintes fraîches, aucun animal n'est levé. Le lendemain, la battue reprend dans les environs de Jussy, l'on aurait repéré sept sangliers. Les chiens sont lâchés, la fusillade éclate. Sur la route des Etaules, une laie pesant 85 kilos est tuée, ainsi qu'une seconde dans le Grand-Bois. Un pachyderme blessé s'enfuit avec 4 autres compagnons. Le soir, les victimes sont exposées à Jussy.

Mardi, 18 décembre, un citoyen, suivant le sentier qui conduit de Corcelles à Coffrane et traverse la forêt de Chênes des Berraues, a vu tout près de lui un sanglier ..... familier; le pachyderme recevant du promeneur un coup de bâton sur le dos s'enfuit rapidement mais ..... en grognant!

(1) Voir: "Rameau de Sapin": 1930, N°4. – 1931, N°1. –

Numérisé par BPUN

Un chasseur de Concise, se trouvant dans les environs d'Onnens, voit 18 sangliers défiler devant lui. Il en tire deux pesant l'un 80 kilos et l'autre 71 kilos.

Le 19 décembre, des chasseurs fouillant les pentes du Mont-Aubert blessent un sanglier. Le lendemain, ayant retrouvé la piste du blessé, ils la suivirent jusqu'au-dessus du village de Montenx; là, à la lisière du bois, dans un fourré, ils trouvèrent la bête, une laie pesant 80 kilos. - C'est donc le dixième sanglier tué dans le district de Grandson durant l'automne 1928.

Un second sanglier est abattu, le 19 décembre (voir note page 31), dans la forêt de Serrone, près de la Métairie du Haut, entre Lignières et Cordel. C'était un mâle pesant une soixantaine de kilos.- Quelques jours plus tard les journaux rapportaient qu'un troisième sanglier, du poids de 80 kilos, avait été abattu dans les mêmes parages par M. Béguin, instituteur à Lignières.

Fin novembre 1928, un sanglier s'était langé dans les forêts de l'Uetliberg (cant. Zurich). Poursuivi par de nombreux chasseurs, il reçut plusieurs coups de feu, et grièvement blessé, il réussit à s'échapper. Ce ne fut que le 20 décembre qu'une balle vint mettre fin à son martyre. D'après les journaux, la chasse aux bêtes noires dans le canton de Zurich ne serait autorisée qu'avec des fusils chargés à grenaille (!?).

De Coppet, l'on communique que les chasseurs font des battues aux sangliers. Des traces nombreuses ont été relevées dans les bois de Commugny et aux environs de la Versoix. La chasse est dure dans ce coin de pays aux fourrés impénétrables et aux nombreux marécages.- Le 24, une battue a lieu dans le bois Bavy, près de la Versoix, un adroit chasseur, en deux coups de feu, abattit deux sangliers, pesant 58 et 63 kg. Un troisième sanglier blessé s'enfuit. Réfugié dans le bois de Chêne, il fut poursuivi le lendemain, mais la neige ayant fondu ses traces disparurent, la bête resta introuvable. Au cours de cette même battue, des chasseurs délogèrent un gros sanglier, qui d'après leur estimation devait peser près de 150 kilos.

Depuis deux mois environ, les journaux fribourgeois signalaient un peu partout dans le canton la présence de bêtes noires, principalement dans la région de la Broye et les environs d'Estavayer. Un bicycliste rentrant un soir de cette ville à Grandcour (d. Payerne, Vaud), rencontra un groupe de six sangliers. Un piéton en compte 13, entre Choyres et Murist (à 7 km. S.O. d'Estavayer), ces animaux paraissaient chercher leur nourriture.

Dans les bois au-dessus de Collombey (Valais) des chasseurs de Monthey abattent, l'un des derniers jours de l'année, un sanglier pesant 120 kilos.

EXTRAIT DU RAPPORT DU CONSEIL D'ETAT VAUDOIS SUR LA DESTRUCTION DES SANGLIERS:

„Les sangliers, réapparus dans notre pays à la suite des opérations de guerre sur le front français, se sont rapidement multipliés. Les dégâts qu'ils causent aux cultures ont nécessité la prise de mesures pour les détruire.

Dès 1925, le Département de l'agriculture, de l'industrie et du commerce a délivré pendant la fermeture de la chasse des autorisations spéciales pour tirer ces animaux. Quelques-uns furent abattus. Mais les résultats étant insuffisants, le même Département chargea en 1927 MM les Préfets d'organiser des battues, partout où des sangliers étaient signalés, et des instructions précises furent données. Durant l'hiver 1927/28 une vingtaine de battues furent faites et 40 sangliers tués. Les dégâts causés aux cultures en 1928 obligèrent l'Autorité à examiner à nouveau la question de la destruction des bêtes noires. Une commission consultative, au sein de laquelle les agriculteurs étaient représentés, s'est réunie au Département de l'Agriculture le 11 novembre 1928.

Différents moyens de destruction furent envisagés: battues, pièges, poison, primes, importation de chiens traqueurs. La Commission arriva à la conclusion que le système des battues bien organisées est le plus efficace et doit permettre la destruction des sangliers actuellement erratiques dans le canton, si l'état de la neige facilite les opérations. A suivre.

Numérisé par BPUN

LE PINSON DES ARDENNES.[1]

(SUITE)

L'imagination populaire a toujours été frappée par le grand nombre de ces migrateurs qui arrivent quand les autres oiseaux sont partis; aussi prétendait-on autrefois qu'ils annonçaient une calamité publique, guerre ou famine.

Nous extrayons ce qui suit de nos notes personnelles:

1900. – Vers le 20 et 22 février, de nombreux vols apparaissent dans les forêts de la ville de Zofingue (Argovie).

1901. – Dès le 31 janvier, ils sont signalés en bandes nombreuses (in gahllosen Scharen) aux environs de Berne, et ces migrateurs, dans la région de Zofingue, sont évalués à 600.000. – Mi-février on en observe plusieurs milliers dans la région de la Broye, principalement près de Moudon, dans la forêt de Boulons; là, ces migrateurs sont si fatigués qu'ils se cognent aux branches et tombent à terre, où gens et chats s'en emparent. – 7 mars, signalés en très grand nombre vers Interlaken – Unterssee, puis ils disparaissent, pour réapparaître dès la fin d'octobre [fide dans l'. Ornithologiste, 1902, p. 221 et 228: „Die Invasion der Bergfinken in der Schweiz im Jahr 1901."

1902. – Quelques individus observés près d'Olten, le 2 février; de la mi-février à la mi-mars, un petit vol d'une cinquantaine de migrateurs stationne près de Meinchenbuchsee. – Leur retour hivernal est noté pour Langnau (Emmenthal), dès le 4 décembre et pour Soleure, le long de l'Aar, ils sont là le 28 décembre.

1903. – Des milliers sont capturés dans le sud de l'Allemagne.

1904. – Sont observés dès la mi-janvier, le long du canal de Hagneck, en février dans la campagne de Berne et la forêt de Bremgarten et près de Soleure, au Rosegg. – Passages dans le Haut-Jura, les 29 septembre, 7, 10 et 21 octobre, ils sont en compagnie de pinsons francs mâles, de verdiers, de linottes & de bruants jaunes. Les vols se dirigent vers le sud.

1905. – Les premiers migrateurs, retournant vers le nord, passent dès la fin mars, à la fin de la journée. Le mois d'octobre ramène des hivernants, leurs vols se succèdent jusqu'à fin novembre, mais le passage principal se fit dans la seconde quinzaine d'octobre.

1906. – C'est par milliers que ces pinsons arrivent dans le sud de l'Allemagne, dès janvier. Un vol immense est signalé à Schaffhouse, le 2 février.

1907, 1908, 1909. – Nos visiteurs habituels ont dû suivre une autre route pour gagner leur station d'hivernage; après deux ans d'absence quelques individus isolés sont signalés dans le Vignoble neuchâtelois en février. – Passage de vols importants sur le Jura le 21 décembre, ces migrateurs se dispersent ensuite sur le Plateau suisse. Il est à noter que l'on a observé dans le Jura occidental un vol de ces pinsons occupant 70 mètres de largeur avec une hauteur de 6 à 8 mètres, cette bande ailée mit 3 minutes à défiler devant l'observateur.

1910. – Les premiers hivernants sont signalés, dès la mi-octobre, près de Langnau & d'Aarberg. Sans cela très peu de visiteurs cet automne dans notre pays.

1911. – Ils repassent dans la région du Seeland nord, vers le 10 avril; l'un des voliers était accompagné de moineaux friquets, il comptait au minimum 400 migrateurs. Sa direction de vol était nettement S.-N.

1912. – Les 4, 5 & 7 février, ils sont signalés en même temps aux environs de Berne et dans le Vignoble neuchâtelois. Les vols sont mêlés de moineaux friquets.

1913. – Très nombreux hivernants dans le Haut-Jura. A fin février, des individus isolés ou par petits

[1] Voir: „Rameau de Sapin": 1931, N° 2.

Numérisé par BPUN

groupes sont observés le long des rives de la baie d'Auvernier, ils fouillent dans les matériaux végétaux amoncelés sur la grève par les vagues. – Le 4 décembre, un vol de 2 à 300 individus est observé au Breuil, sur Travers ; le 6, les migrateurs sont encore plus nombreux, mais disparaissent peu à peu pendant les jours suivants. Le 18, on voit encore des retardataires aux abords des fermes. – Au Vignoble, fin décembre quelques sujets disséminés.

1914. – Commencement de janvier, migrateurs isolés le long des rives du lac.

1915. – Du 1er au 9 février observé des pinsons du bon pays en compagnie de pinsons francs (Vignoble).

1916. – Apparition de petits vols entre Cudrefin et la Sauge, dès le 4 octobre. – Mi-décembre, individus le long des rives du lac (Baie d'Auvernier).

1917. – Observé un pinson des Ardennes solitaire sur la route, au Haut des Allées (Colombier). – Mi-novembre forts vols de migrateurs dans les champs de nos environs, à Planeyse, vers la gare de Bôle & Trois-Rods, sur la Forêt (Boudry), Fin de Cortaillod, vers Bevaix.

1918. – 10 janvier, noté la présence de migrateurs isolés le long du Ruisseau des Allées (Colombier). – 10 avril, un mâle solitaire sur la pelouse du Mail (Neuchâtel).

1919. – Novembre 10, du 14 au 21, observés très nombreux accompagnés d'autres Fringillidés, dans la région de Planeyse, gare de Bôle, Trois-Rods et sur le plateau de la Forêt à Boudry.

1920. – Le 7 mars un vol de plusieurs milliers de pinsons de montagne a traversé la vallée de Joux. Après s'être reposés dans les champs du Sentier-Collège, ils ont repris leur voyage.

1921. – A la mi-mars, des individus isolés sont signalés stationnant au Mail (Neuchâtel).

1922. – Le 3 janvier, il neige, vol d'une trentaine de ces migrateurs sur la Forêt, près Boudry. Nous observons à Colombier, du 16 au 26, une femelle toujours en compagnie des moineaux sédentaires et venant avec eux manger sur le rebord de la fenêtre.

Dès la mi-novembre, les pinsons des Ardennes se répandent en Suisse par centaines de mille, ils sont signalés jusque dans le Bas-Valais. On a pu observer des vols de ces migrateurs qui ont mis de 5 à 28 minutes pour passer, ils occupaient, au dire des observateurs, un espace de 5 à 20 mètres en largeur. – Le 13 novembre déjà, des bûcherons travaillant dans la forêt de hêtres de Gounoens-le-Jux avaient remarqué une masse de ces oiseaux, cherchant sur le sol des faînes recouvertes par les feuilles tombées. – Le 16, un promeneur se trouvant sur les flancs du Châtel (1436 m), rière l'Isle (Vaud) et avant-mont de la chaîne du Mont-Tendre, vit, dans une forêt de foyards, des milliers de ces migrateurs fouillant le sol à la recherche des faînes. Leur nombre augmenta encore durant les jours suivants.

A la même époque, les journaux ont signalé le passage dans la région de Nyon (Vaud) d'un vol formidable de pinsons du „Bon pays", le nombre de ces migrateurs a été estimé à plusieurs centaines de mille. Ils passaient formant une colonne compacte et, vers 11 heures, se posèrent en bloc près de Changins au Bois de la Cour. Le dégel facilita leurs fouilles parmi les feuilles de hêtre ; affamés, fatigués, ces oiseaux se laissaient approcher de très près. Le sol, à ce moment, ressemblait à une nappe mouvante, tant il y avait de pinsons. Chaque arbre, arbuste et buisson de l'endroit en était garni. On percevait nettement une forte rumeur produite par les mouvements continuels de ces milliers d'oiseaux. Vers 17 heures, les migrateurs prirent leur essor et disparurent dans la direction du Jura. – Le 12 décembre, dans les champs de Treytel, près de Bevaix, vol considérable de ces migrateurs ; même observation, un peu plus tard, sur la Fin de Cortaillod et aux Prés de Reuse (Boudry). – Ils sont aussi signalés aux environs de Berne, d'Herzogenbuchsee et dans la Suisse orientale.

A suivre.

Numérisé par BPUN

L'ORBE À LA VALLÉE DE JOUX.

UN COURS D'EAU NATUREL

A. PILLICHODY.

La position géographique de la Vallée de Joux rappelle un peu celle de la Prusse orientale, séparée de la mère patrie par le corridor polonais. Tandis que le Jura central fait bloc et qu'il est facile de le suivre depuis le Hauenstein jusqu'au Suchet en évitant tout contact avec le plateau, la profonde échancrure de Vallorbe crée une séparation, un hiatus dans la continuité de la chaîne. On n'accède à la Vallée de Joux qu'après être descendu auparavant à la plaine, pour en remonter ensuite au delà des Gorges de Montcherand et des Clées. S'il existait du moins une communication directe sur terrain suisse de Sainte-Croix à Vallorbe, soit une route à travers les pentes nord du Suchet, l'impression de la coupure serait moins forte, bien que Vallorbe ne soit relié à la vallée que par des petites routes à fortes pentes.

Positivement au point de vue des communications le Jura s'arrête aujourd'hui à la muraille des Aiguilles de Baulmes. Pour rejoindre la Vallée des Sainte-Croix, si c'est par la route, obligation est de passer sur le pont d'Orbe; si c'est par voie ferrée, il faut même descendre jusqu'à Cossonay.

Cette position séparée a eu son influence sur tout le développement de la Vallée de Joux, non seulement au point de vue politique et économique, mais même sous le rapport des investigations scientifiques. Ainsi les „Combiers" sont une tribu à part bien différenciée du Vaudois du plateau et sans analogie avec les montagnards du Jura neuchâtelois. Au point de vue politique originaires de la Bourgogne en majeure partie, au point de vue économique rattaché plutôt à Genève. Le „Rameau de Sapin", quoique organe jurassien par excellence, n'a pas enfoncé des racines profondes dans le sol de cette vallée. C'est encore à faire. Pourtant les Sciences naturelles ont été cultivées dans cette marche de l'ouest. Une flore complète de la Vallée de Joux[1] a paru déjà en 1900, conférant le titre de „Docteur" à son auteur, M. Samuel Aubert, professeur.

Les problèmes géologiques ont tenté plusieurs spécialistes. Mais l'on ressent le manque d'études comparatives, l'absence d'un lien avec le grand Jura, qui a donné naissance à une pléiade de naturalistes: Agassiz, Desor, Gressly, Godet, Jaccard, pour ne nommer que ces patriarches.

Peut-être que ce préambule semble oiseux, il décrit un temps qui appartient au passé déjà. L'automobile a singulièrement rapproché les contrées. Alors que le voyage du Sentier au Locle par chemin de fer demande de 7 à 8 heures, une Citroën fait le trajet en 3 heures par Orbe et Sainte-Croix. Si nous avons pris plaisir à développer ce qui précède, c'est pour montrer que la Vallée est encore un pays relativement neuf, dont les richesses naturelles ne sont pas exploitées à outrance, et ceci m'amène à mon sujet: l'Orbe à la Vallée de Joux.

L'Orbe, dans son cours supérieur, est peut-être la dernière des rivières de cette importance en Suisse possédant encore son lit naturel. Dès son origine – le petit lac des Rousses (85 Ha) sur territoire français – l'Orbe serpente en d'innombrables méandres sur un parcours de 15 kem. environ jusqu'à son embouchure dans le lac de Joux. Ce cours d'eau sinueux est un joyau en son genre. Par bonheur, les ingénieurs ne l'ont pas encore découvert. Ils auraient tôt fait d'effacer de la carte le dessin pittoresque de ce ruban qui noue et dénoue ses lacets à travers les tourbières et les prairies. Lors même que les eaux du lac de Joux aient été captées et rendues tributaires d'une grande usine génératrice, cette utilisation des forces de Joux a pu se faire sans porter atteinte au paysage lui-même. Le lac de Joux est un bassin suffisamment important pour alimenter les turbines d'une façon uniforme,

(1) La flore de la Vallée de Joux, par Sam. Aubert. – Bull. S.V.S.N, vol. 36, 1900.

Numérisé par BPUN

il n'a donc pas été nécessaire de régulariser les affluents du périmètre d'alimentation. L'on a pu respecter le cours primitif de la rivière, qui roule ses eaux paresseusement entre ses berges naturelles.

Alors qu'une rivière canalisée devient banale et voit s'effacer jusqu'au souvenir de ses origines, l'Orbe tout le long de son cours raconte l'histoire de son passé. Dans la période actuelle, le Haut-Jura est dépourvu de ruisseaux superficiels, les précipitations disparaissent, presqu'en totalité, dans la roche fissurée; elles sont avalées par le terrain disloqué. Les vallons, combes, goulets abondent comme dans d'autres formations, mais la plupart sont des vallées mortes, aucun ruisseau n'y coule, aucun filet d'eau ne les suit. De grands espaces sont vierges de sources ou bien l'eau de celles qui surgissent se perd tôt après dans quelque entonnoir. L'Orbe suit donc son cours sans recevoir d'affluents importants, à une exception près, le Ruisseau du Brassus, produit d'une source Vaucluse. Les autres affluents ne sont que des eaux intermittentes, leur cours est à sec pendant la majeure partie de l'année.

Pourtant, la plupart des méandres de l'Orbe ont pour origine les deltas d'alluvions de ces ruisseaux disparus qui ont dû être assez volumineux en leur temps. D'autres dérivations sont d'origine glaciaire, causées par des moraines longitudinales ou frontales. Ainsi donc le dessin capricieux du cours d'eau est la résultante des forces qui ont cessé d'agir aujourd'hui, qui ont cessé depuis longtemps déjà, soit depuis la fin du diluvium. Les signes cabalistiques que la rivière a tracés dans la combière de la vallée sous l'impulsion de ces puissances disparues, mortes actuellement, sont d'autant plus intéressants à déchiffrer.

Evidemment il y eut un temps où le ruissellement de surface était très important dans le Jura – aussi important qu'il l'est encore dans les Alpes – car le relief découpé des chaînes calcaires en témoigne. Cette érosion a été à l'oeuvre avant les diverses époques glaciaires, probablement, mais surtout entre ces diverses époques, alors que la fonte des névés et le retrait des glaciers devaient alimenter des cours d'eaux de grand volume et que les boues glaciaires avaient obstrué les fissures, failles, baumes et autres orifices qui pouvaient engloutir les eaux et empêcher leur concentration à la surface du sol.

L'action glaciaire, puis fluvio-glaciaire et fluviale, a dû être très puissante à la Vallée, par le fait même de la plus grande élévation des sommets qui la dominent, motivant l'existence de masses plus volumineuses de névés, de glaciers, de torrents et de rivières. D'autant plus que cette contrée ne se résume pas en une vallée unique; comme semble l'indiquer sa désignation géographique (comme par exemple le Val-de-Travers, le val de Saint-Imier): c'est une vaste dépression, un synclinal très ouvert, d'une envergure de près de 10 km, dont la combière de l'Orbe marque à peu près le centre; mais ce fossé principal est flanqué des deux côtés par un faisceau de dépressions latérales, soit synclinaux secondaires ou simplement des couches d'érosion, évasures ou sillons glaciaires, constellés de blocs erratiques isolés ou par amas caractéristiques, calcaires évidemment (le glacier du Rhône n'a à aucun moment franchi la barrière de la chaîne de la Dôle au Mont Tendre et à la Dent de Vaulion), et de paquets de boue glaciaire, paquets pouvant atteindre la dimension de collines. Ces témoins des époques glaciaires sont si visibles, si patents, qu'ils se laissent discerner par un simple ami de la nature, sans prétentions scientifiques, tel que l'auteur de ces lignes, lequel voudrait en faire jouir également les naturalistes amateurs du „Rameau", ses frères.

Numérisé par BPUN

Le vallonnement secondaire du côté occidental est peu élevé au-dessus du niveau de l'Orbe. L'on y discerne un parallèle à la vallée principale, dont il est séparé par un anticlinal peu prononcé qui ne s'abaisse qu'au Pont, pour permettre la communion du lac de Joux avec le lac Brenet, auquel aboutit le synclinal parallèle. Peut-être, en une période antérieure l'Orbe elle-même a-t-elle coulé dans ce vallon secondaire, refoulée à l'ouest par les grands émissaires du Mont Tendre ; en tout cas cette dépression, constellée de tourbières, pourvue encore d'un petit bassin, le lac Ter, a-t-elle été le théâtre d'une action fluvio-glaciaire très active. Ce cours d'eau aujourd'hui inexistant a été d'ailleurs alimenté par de nombreux ruisseaux descendant de la chaîne frontière du Risoud. Cachés sous les frondaisons séculaires de cette forêt remarquable l'on peut suivre nombre de vallons morts, parallèles d'abord, puis reliés par des cluses en miniature, vallons dont les ramifications se divisent jusque près du faîte de la montagne. Ce grand versant du Risoud, dépourvu aujourd'hui de tout ruissellement superficiel, ne possédant que des sources insignifiantes, simples suintements, semble avoir subi une érosion très active, origine de son relief tourmenté. On y distingue plusieurs périmètres de torrents marqués à leur issue par des deltas en partie encore visibles aujourd'hui et exploités comme gravières. La majeure partie des matériaux charriés a toutefois été engloutie comblant le bassin principal du lac qui à une certaine époque s'étendait probablement jusque près de la frontière française. Son niveau, dans ces temps préhistoriques a été évidemment plus élevé. Soit que les fissures, dolines, entonnoirs ne fussent pas encore formés, ou développés de manière à pouvoir garantir l'écoulement souterrain intégral de la rivière, comme c'est le cas de notre temps, soit que les masses d'eau dépassaient momentanément les capacités des couloirs souterrains, soit enfin que leurs orifices fussent obstruées par les dépôts glaciaires, le lac a dû déverser son trop plein par les cols les moins élevés reliant aujourd'hui le bassin fermé de la Vallée de Joux à la dépression de Vallorbe. Deux vallons, dont l'un entièrement sec, témoignent encore de cette époque.

L'existence de l'Orbe supérieure fut donc fort aventureuse et c'est tout plaisir de s'essayer dans les diverses hypothèses de ces aventures. Une fois qu'elle sera canalisée, qu'une barre rectiligne aura remplacé ses gracieux méandres, que le drainage aura modifié la nature du sol et chassé la flore naturelle, les témoins de ce passé s'effaceront l'un après l'autre.

× × ×

L'on peut diviser le cours de l'Orbe, en amont du lac jusqu'à la frontière, en trois secteurs. Débouchant du territoire français par un cours légèrement encaissé et d'une pente notable, la rivière, sitôt la frontière franchie, s'endort dans les vastes tourbières de la Burtignière et du Prax Rodet, sur environ 3,5 km. Ces hauts marais doivent leur origine à 2 causes : le delta d'un affluent du côté oriental, le Biblanc, qui a repoussé pendant un temps le cours normal de l'Orbe jusqu'au pied du versant occidental (il en reste des témoins dans les creux sur le plateau du Corps de garde et très visible encore de part et d'autre, au point où l'Orbe a percé ce rempart. Un lac peu profond s'était formé derrière ces obstacles, il a été comblé partiellement par d'autres apports glaciaires et fluvio-glaciaires ainsi qu'en témoignent une série de monticules gravelenx émergeant de la tourbière. A l'époque où la végétation a pu reprendre ses droits, ce bassin peu profond a été comblé par l'invasion de plantes aquatiques jusqu'à former les tourbières actuelles, avec leur boisement de pins de montagne, de bouleaux sous lesquels l'on cueille l'andromède, l'oxycoccos, *Vaccinium uliginosum*, *Eriophorum vaginatum* et dans les prés humides adjacents : *Sweertia perennis*, *Lilium Martagon*, *Primula farinosa*, *Menyanthes trifoliata*. Contrastant avec cette flore nordique le versant occidental dominant immédiatement ces marais, notamment dans l'étang le "Creux aux Bots", et à une moraine frontale,

Numérisé par BPUN



la côte de Prax Rodet porte toute une végétation xérothermique, notamment Cytisus alpinus, Laserpitium Siler, L. latifolium, etc.

Dans cet ancien fond de lac, l'Orbe décrit des méandres caractéristiques, influencés par les restes d'anciennes moraines, dont les blocs émergent de la rivière en face du Chalet de Carroz et par les matériaux charriés de part et d'autre, tel le ruisseau de Pissevache, du côté oriental, aujourd'hui intermittent, mais dont les gorges en miniature démontrent toute la puissance à l'époque glaciaire, sur le delta duquel trône le Chalet de la Burtignière, et surtout un ruisseau totalement tari aujourd'hui, tombant en cascade du versant ouest derrière le chalet du Prax Rodet, ruisseau interglaciaire dont le cours peut être suivi sur le haut plateau jusque vers le chalet de Mézery et ses ramifications encore au delà. On doit à ce torrent anonyme les atterrissements en face du chalet précité, vaste prairie humide contournée par l'Orbe, et des dépôts de gravier au pied immédiat du versant, exploités pour l'entretien des chemins.

Le grand delta du Biblanc marque la limite inférieure de ce premier secteur du cours de l'Orbe. Intermittent aujourd'hui, mais d'un débit pouvant égaler presque celui de l'Orbe en temps de fortes précipitations, fonte rapide des neiges, etc ; le Biblanc prenait son origine sur les pentes du Chalet à Roch et du Chalet neuf et dans le haut plateau des Grands-Plats. A suivre cette vallée latérale, morte aujourd'hui, avec ses seuils rocheux donnant lieu à de pittoresques cascades, profonde cluse creusée dans le pied droit oriental de la vallée principale, ancien lit également d'un important glacier, l'on s'explique facilement les importants dépôts considérables, qui ont obligé l'Orbe d'oblitérer fortement son cours, qu'ils interceptent temporairement. Ainsi le plateau portant le Chalet neuf de la Bursine, et celui situé en face du Corps de garde, rive gauche, font partie d'un delta du Biblanc, qui fut séparé en deux lorsque la rivière eut forcé à nouveau le passage. Un dernier reste de ce barrage, c'est la tourbière emplissant le fond de la vallée entre les deux lèvres de la trouée d'érosion.

A suivre.

Numérisé par BPUN

STATISTIQUE DE LA CHASSE EN 1930.

d'APRÈS LES DONNÉES DU SERVICE DE LA CHASSE.

SUPERFICIE DU CANTON 808 Km² — Espèces	District de: NEUCHÂTEL	BOUDRY	VAL-DE-RUZ	VAL-DE-TRAVERS	CH^x-DE-FONDS	LOCLE	PIÉGEAGE	PERMIS SPECIAUX (2)	TOTAL DU CANTON.
Lièvres	338	575	200	432	259	402			2206
Ecureuils	100	161	428	363	425	366			1843
Blaireaux	8	9	1	5	1	6			30
Renards	36	34	28	108	46	33	104		389
Chats harets (1)	43	55	58	22	41	40	4		263
Martres		2		1			7		10
Fouines							12		12
Putois				3		1	18		22
Belettes	2		5	3	8	3			21
Hermines					2	1			3
Grand Tétras (Coq de Bruyère)			1	1	1	2			5
Gélinottes	33	17	23	71	33	45			222
Perdrix	18								18
Cailles	9								9
Faisans	5		1						6
Ramiers	73	175	98	22	29	2			399
Grives draines	11		11	4	15	11			52
" litornes			7		4				11
Moineaux	28	40	308	154	38	33			601
Canards sauvages	10	11	2	5		29	44		101
Grand Harle bièvre		1						1	2
Bécasses	28	15	5	3	8	7		3	69
Bécassines		1				13		2	16
Plongeons (Grèbes castagneux)								15	15
Grèbes huppés	8					1		24	33
Râles	3	1							4
Poules d'eau	3	4							7
Foulques macroules	12	30						4	46
Cormoran						1			1
Autour		1							1
Eperviers	4	6	7	4	5	3			29
Corneilles noires	24	49	30	27	89	58			277
Corneille mantelée						1			1
Pies	9	1	7		8	10			35
Casse-noix	24	5	19	10	21	10			89
Geais	322	142	168	54	75	32			793

Les traques aux lièvres organisées par les chasseurs neuchâtelois, dans les districts de Boudry et de Neuchâtel – sous la haute surveillance du Service de la Chasse – ont permis la capture de 135 individus en 1930, soit 32 au mois de janvier et 93 en novembre-décembre. Ces lièvres ont été relâchés dans les diverses régions du Canton.

(1) Chat haret = Chat domestique retourné à l'état sauvage.
(2) Permis spéciaux pour les rives de la Reuse, de la Vieille-Thielle et du Doubs.

Numérisé par BPUN

LE TEMPS EN 1930.

L'année 1930 ne présenta pas d'anomalie excessive comme 1928 et 1929 (été très chaud en 1928, hiver très rigoureux en 1929). La température moyenne enregistrée à l'Observatoire de Neuchâtel, 9°,7, est supérieure à la valeur normale 9°,0. Le maximum 31°,2 se produisit le 5 juillet et le minimum – 7°,6 le 11 février. Ces valeurs n'ont rien d'extraordinaire puisque le maximum enregistré à Neuchâtel est de 37°,1 le 28 juillet 1921 et le minimum de 19°,9 le 23 février 1929. Voici les températures moyennes pour chaque mois déduites de trois observations journalières faites à 7h 1/2, 13h 1/2 et 21h 1/2:

	janv.	fév.	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept.	oct.	nov.	déc.
1930	1°,9	0°,9	5°,6	9°,7	11°,4	19°,2	17°,1	17°,4	15°,4	9°,2	6°,5	2°,0
Valeur normale	– 0,5	1,1	4,3	8,7	13,1	16,5	18,7	17,8	14,5	8,9	4,0	0,6

De ce petit tableau nous déduisons que les mois de janvier, juin, novembre et décembre furent favorisés par une température beaucoup plus élevée que la valeur normale; par contre mai et juillet accusent un déficit de température. Malgré sa température clémente, l'hiver se prolongea jusqu'à la fin du mois de mai; à Neuchâtel, on fut obligé de chauffer les appartements jusqu'à ce moment-là, ce qui est rare. Le mois de juin fut le plus beau de l'année; par contre juillet et août furent déplorables, sauf la fin d'août. Les stations de montagne se virent délaissées par leurs hôtes habituels qui préférèrent rester en plaine.

L'année 1930 nous a laissé l'impression d'être très pluvieuse; des inondations furent même signalées en plusieurs points. Or, pour Neuchâtel, la quantité d'eau tombée 947 mm est inférieure de 9 mm à la valeur moyenne. Les mois de juillet et de mai se placent en tête pour la quantité d'eau reçue avec 153 mm (valeur moyenne 90 mm) pour le premier et 111 mm (valeur moyenne 81 mm) pour le second. S'il ne tomba pas plus d'eau que d'habitude en 1930, par contre, le nombre de jours de pluie fut très grand. En effet, le pluviomètre permit de mesurer la quantité d'eau tombée pour 187 jours; en moyenne, il plut donc 1 jour sur deux au moins, ce qui est énorme. La neige tomba pendant 4 jours en janvier, 6 jours en février, 3 en mars, 3 en novembre et 6 en décembre. La dernière chute de neige de l'hiver se produisit le 20 mars et la première de l'automne le 4 novembre.

En moyenne, le baromètre fut généralement bas (moyenne annuelle 718,7 mm; valeur normale 719,5 mm) Il se montra très instable pendant les derniers mois de l'année; les hausses et les baisses rapides furent très nombreuses. Il en résulta un temps très variable. C'est à cause de cette instabilité barométrique que le brouillard ne fit pas de longue apparition en automne comme c'est le cas d'habitude à cette saison. Pendant ces longues périodes de brouillard qui peuvent durer plusieurs semaines, le baromètre est presque toujours haut et stable. Seule, l'arrivée d'une dépression chasse le brouillard. A Neuchâtel, les mois les plus brumeux sont généralement novembre et décembre; en 1930, ce fut janvier. Voilà pourquoi le minimum de température enregistré pendant ce mois n'est que de – 2°,6, car le brouillard a pour effet de diminuer la différence de température entre le jour et la nuit et d'empêcher le gel nocturne.

En 1930, les vents les plus fréquents furent les vents d'ouest, du sud-ouest et du nord-ouest. Par contre, le vent du sud souffla très rarement, ce qui est normal. La durée d'insolation 1552 heures, est inférieure à la valeur normale 1635 heures. Enfin, détail qui intéressera peut-être les ornithologistes, on entendit le chant du coucou pour la première fois de l'année le 20 avril (dans la forêt de Serroue, sur Corcelles, le 13 avril déjà. W.F.).

Numérisé par BPUN

Parmi les phénomènes lumineux de l'atmosphère, signalons les superbes halos solaires du 30 juillet à 16 h 1/2 et du 2 novembre à 14 h 3/4 ainsi que les halos lunaires du 9 mai à 21 h. (qui dura 2 heures), du 1er novembre à 19 h 1/2 et du 2 novembre à 19 h. L'observation de ces halos est intéressante, car on leur attribue le rôle d'indicateur dans la prévision de la pluie. Il faut encore mentionner un très beau phénomène qui se produisit le 5 août; c'est un arc-en-ciel complet comme on en observe rarement. A 18 3/4 h. apparut tout d'abord un seul arc dans lequel on distinguait nettement les 7 couleurs du spectre solaire, le violet se trouvant à l'intérieur, le rouge à l'extérieur. Bientôt se forma un deuxième arc concentrique, plus grand que le précédent, moins visible et dans lequel la disposition des couleurs était inverse, le rouge se trouvant à l'intérieur. La région comprise entre ces deux arcs était plus sombre que le reste du ciel. A 19 h., on distinguait nettement à l'intérieur du premier arc des bandes serrées, alternativement vertes et violettes qu'on appelle des arcs surnuméraires. Ces derniers se voient très rarement. A 19 h 5 m, l'arrivée de nuages mit fin au phénomène.

E. Gruyot.

LA MISE EN VALEUR DES TOURBIÈRES EXPLOITÉES.

La plus grande partie de la Vallée de la Sagne et des Ponts était autrefois recouverte de tourbières occupant une surface d'environ 15 km². Cette surface s'est peu à peu réduite à 7 km² dont 2 ou 3 km² accusent encore l'aspect primitif tandis que le reste est défriché et cultivé. L'exploitation de la tourbe fut, en son temps, une industrie florissante et rémunératrice de la Vallée des Ponts.

Dans l'ouvrage de Schroeter & Früh, „Die Moore der Schweiz", on lit qu'en 1887-88 il a été fourni, rien qu'à la Chaux de Fonds, 20,000 bauches de 3 m³, soit 60.000 m³ de tourbe et qu'en 1904 le régional Ponts-Sagne en a transporté 2400 tonnes; c'est dire l'importance qu'avait prise l'exploitation de la tourbe dans cette région. Aujourd'hui cette exploitation et ce commerce ont diminué dans une forte proportion et cela pour diverses raisons. D'abord les tourbières ont presque complètement disparu d'une grande partie de la Vallée; d'autre part l'introduction progressive des chauffages centraux, aussi bien dans les centres urbains que ruraux, a réduit considérablement la consommation de la tourbe. Les agriculteurs qui tiraient de cette exploitation le plus gros de leurs ressources se voient de plus en plus contraints à l'abandonner et à diriger leurs efforts vers la culture des terrains.

Après exploitation de la tourbe, le sol souffre d'un excès d'eau; il est froid, difficile à travailler et d'un rendement médiocre, en quantité et en qualité. On cherche à remédier à ces inconvénients en établissant des fossés dans le sens de la plus grande pente, créant ainsi ce qu'on appelle des „bandes" de terrain. Cependant l'effet de ces fossés est rarement satisfaisant; le travail est toujours à recommencer parce qu'ils se bouchent rapidement; en outre, ils constituent une sérieuse entrave à la culture. C'est pour ces raisons que l'on a cherché une solution stable et définitive au moyen du drainage.

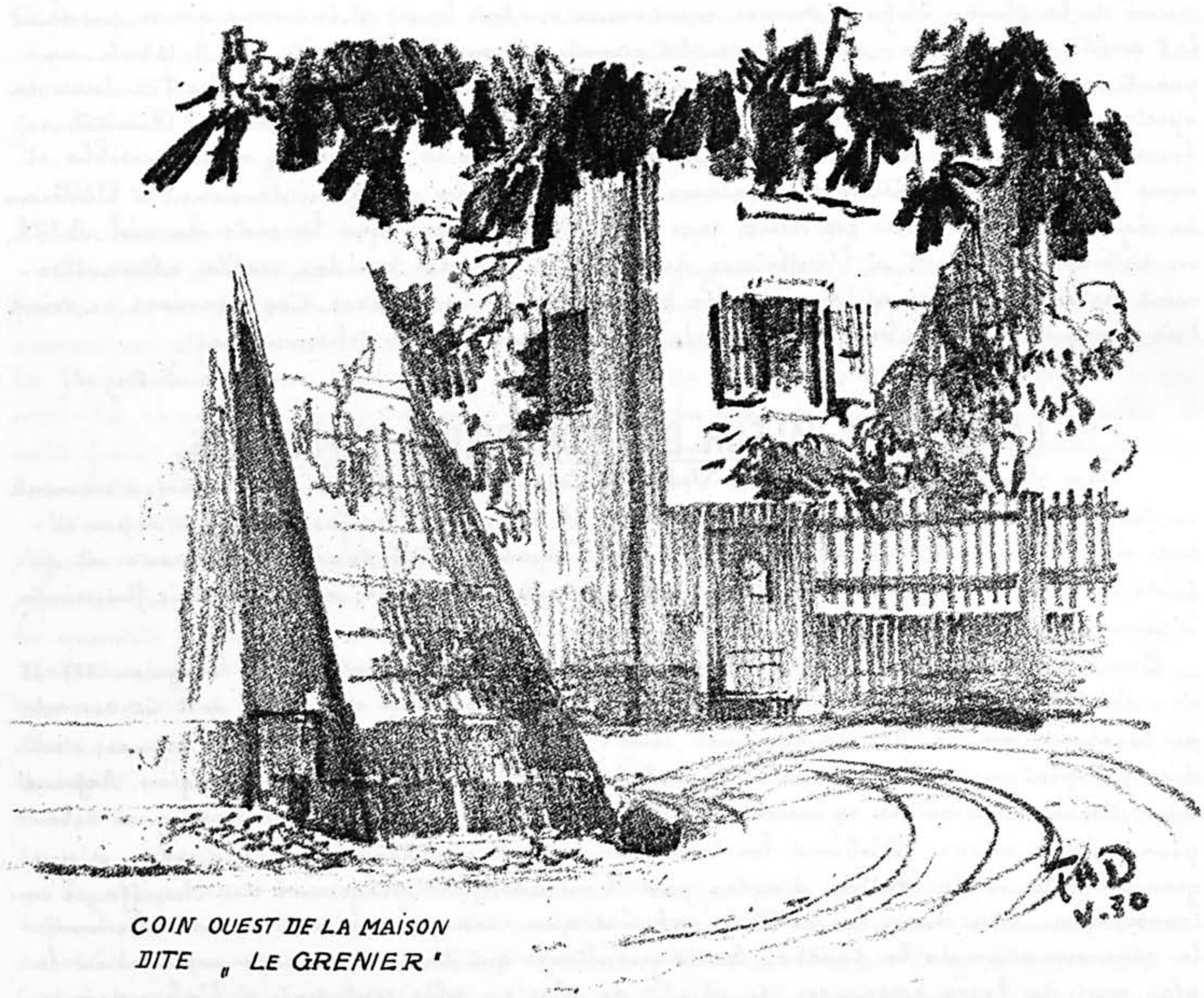
500 ha de terrains sont drainés actuellement dans la Vallée de la Sagne et des Ponts. Une nouvelle entreprise, portant sur une surface de 100 ha, a été commencée au cours de l'été 1930. La somme dépensée jusqu'ici pour ces travaux se monte à Frs 620,000. –; on peut se rendre compte ainsi des lourds sacrifices consentis par les propriétaires et les autorités pour l'amélioration de ces terres.

A suivre.

Wey. ing. rural.

Numérisé par BPUN

A CUDREFIN.



COIN OUEST DE LA MAISON
DITE „ LE GRENIER "

Cudrefin, cet ancien bourg sur la rive est du lac Roman, dans le Vully, est bien connu des préhistoriens à cause de ses stations lacustres de l'âge de la pierre et de l'âge du bronze. Les objets trouvés lors des fouilles ont été déposés au Musée d'Avenches. – Autrefois la culture de la vigne avait dans la région plus d'importance que de nos jours car il n'en subsiste plus que quelques parchets. Un vieux dicton de la Côte neuchâteloise dit:

Quand il pleut à la Saint-Urbain, (25 mai)
Va chercher ton vin
A Cudrefin!

L'illustration est due au crayon de notre dévoué collaborateur M. Théodore Delachaux, prof.

Lith. Givord. Neuchâtel.

Août-sept. 1931. N° 4.

Numérisé par BPUN

LE RAMEAU DE SAPIN

FONDÉ EN 1866

II. SÉRIE: 15e ANNÉE

JOURNAL DE VULGARISATION
DES SCIENCES NATURELLES.

N° 5

Neuchâtel, le 1er Octobre 1931

Rédaction et Administration à Colombier. — Abonnement annuel: Suisse Fr 3.50; Etranger Fr 4.10.

On peut s'abonner dans tous les bureaux de poste. Chèque postal IV. 1654.

Avoir la passion du bien et du beau, c'est:
Aimer et comprendre la nature, le passé, les belles choses!

LE SANGLIER DANS LE JURA[1]

(SUITE)

1928. En conséquence de nouvelles instructions ont été envoyées à MM. les Préfets touchant l'autorisation des battues. Les chasseurs peuvent en organiser hors de leur district de domicile en se conformant aux prescriptions nouvelles. Toutefois la destruction espérée n'exclut point l'arrivée, en été, de nouvelles familles de sangliers, venant de France.

En résumant les notes de 1928, on constate que l'erratisme des bêtes noires, en Suisse, est bien marqué. Ces animaux ont une propension à se diriger vers notre frontière orientale; la „Diana", de février 1929, dit: „Au Vorarlberg, dans une chasse gardée, louée à un citoyen suisse, on a tiré (1928) un sanglier pesant 139 kilos. D'après les Archives publiques de ce pays, il y avait plus de 200 ans que l'on n'avait vu un sanglier dans cette région.

A suivre.

SURMULOTS SECOURABLES. Un quidam avait tendu deux trappes parmi l'amoncellement des blocs du perré est de la baie de l'Evole. Deux rats d'égouts, en balade, tentés par les amorces sont pris aux pièges. L'un des malchanceux, tout en cherchant à se dégager, poussait des cris aigus qui attirèrent deux autres congénères; l'un le tira par la queue et l'autre par la partie antérieure du corps. Mais en vain, le rat gris trépassa.

Ch. R.

AGE DES OISEAUX[2] Le 21 juin 1931, une mésange charbonnière mâle est ramassée, à demi-morte, au Port de Colombier. Cet oiseau portait au tarse gauche d'un anneau d'aluminium, avec l'inscription „Helvetia Sempach 10124"; avait été bagué à Colombier le 16 novembre 1925 et relâché. Le 24 novembre 1928 ce passereau fut repris au même endroit puis relâché après vérification du numéro de l'anneau. Cette grande hardère vécut donc 6 ans 2 mois 5 jours portant sa bague.

En admettant que cette mésange soit née au printemps 1925, elle était, au moment de sa mort, âgée de 6 ans 9 mois.

(1) Voir: „Rameau de Sapin": 1931, N°s 1 à 4.

(2) Voir: „Rameau de Sapin": 1930, N° 1, p. 2. — 1931, N° 2, p. 15.

Numérisé par BPUN

RETOUR DES OISEAUX MIGRATEURS.

(MARS 1931)

Le 17 février, le merle sifflait dans les arbres du Jardin anglais, à Neuchâtel, à 17 h; le 26, l'on entendait ses notes joyeuses au-dessus de Corcelles, à Cudret (M.L.) et le 10 mars, par fortes giboulées de neige, à 15 h. cet oiseau chantait à Auvernier.

Dès le 26 février, le vent et la pluie faisaient chorus — quelques éclaircies les 2 et 3 mars - la température s'abaisse et la pluie se remet à tomber. Dans la soirée du 6 mars, la neige a repris pied, et le 7 au matin il y en a 3 cm; dans la nuit du 9, il en tombe 20 à 25 cm. Tout le plateau suisse et le Jura sont recouverts d'une épaisse couche de neige. Cette abondante précipitation provoque une rapide rétro-migration des oiseaux du N-E au S-O; de Bâle à Genève, des milliers et des milliers de ces voyageurs fuient le long du pied du Jura et du plateau. Ces malheureux êtres ailés s'abattent sur le sol partout où le terrain est quelque peu dégagé de sa blanche couche. — Nous résumons dans les lignes qui suivent les observations de plusieurs de nos correspondants:

8 mars. Toute la matinée fort passage d'étourneaux. Ils avaient été signalés au fond du Val-de-Ruz et à Neuchâtel.

„Depuis ce matin (8 mars), des bandes d'oiseaux ressemblant à des alouettes s'abattent sur mes „cultures de choux de Bruxelles (choux à jets) et de choux-fleurs brocolis, j'ai dû protéger ces derniers „au moyen de toiles et de paillassons, ils pouvaient tranquillement se repaître de toute la verdure des „choux à jets dont ils ne laissèrent que les troncs et les grosses côtes. Ces oiseaux sont restés depuis l'„aube jusqu'à la nuit noire et paraissaient toujours affamés. Malheureusement les chats du voisi-„nage en ont fait un vrai carnage. Ce matin (10 mars) nous en avons pris quelques-uns; comme ils „sont morts, je vous les envoie". (Adm. Yverdon, Chez-le-Bart).

Ces migrateurs étaient tous des „pipits spioncelles = *Anthus sp. spinoletta L.*

8 mars. A Colombier, dans les jardins situés vis-à-vis de l'Arsenal s'abattent une trentaine de vanneaux huppés (*Vanellus vanellus L.*), ils mangent aussi les feuilles des choux de Bruxelles; ces échassiers partent le lendemain dans la soirée. — Des vanneaux sont aussi observés à Dombresson (Val-de-Ruz), tout le long du Jura et aux environs de Bâle. — A l'Abergement (au pied du Mont Suchet, dist. d'Orbe, Vaud) on signale dans les prés marécageux, où le terrain est à nu, la présence de bandes de vanneaux huppés, fortes de 30 à 40 individus. Fait à noter, c'est que de mémoire d'homme aucun vanneau n'avait été observé dans la contrée."

„9 mars. Dans la matinée, alors que la neige tombait drue et serrée, un formidable vol de pinsons „et autres oiseaux s'est abattu sur la contrée. Ces oiseaux affamés s'introduisaient dans les maisons par „les portes ou les fenêtres laissées ouvertes, pour y trouver quelque nourriture". (Feuille d'Avis de Lau-„sanne). Un correspondant de la Feuille d'Avis de Neuchâtel „M.V." rapportait: que le 9 mars, au ma tin, on avait vu une cigogne passer sur l'Evole."

M. le Dr Baan nous communiquait le 11 mars: „Dans la région d'Areuse, nous avons eu „beaucoup d'alouettes des champs (il en a été trouvé 12 sous un seul chou), quelques alouettes „huppées, des grives litornes, chanteuses et même des mauvis. Il a été capturé un pipit. Sur le fu-„mier de la Ferme du Bas du Crêt de Reuse des centaines et des centaines d'oiseaux y cherchaient „à manger".

A Colombier, dans les jardins, des migrateurs en nombre formidable se tenaient par groupes sous les choux, seules plantes vertes dont le sommet émergeait au-dessus de la neige. Nous avons ramassé quelques individus morts: des alouettes des champs, des pipits spioncelles, une grive chanteuse et une bergeronnette grise.

A suivre.

Numérisé par BPUN

L'ORBE A LA VALLÉE DE JOUX[1]

UN COURS D'EAU NATUREL

A. PILLICHODY.

(SUITE ET FIN)

Ce delta du Biblanc rejoignait en amont celui de Pissevache, et derrière ce barrage s'est créée la tourbière du côté sud de la route, d'où surgit une source sulfureuse froide d'un débit intéressant. D'autre part ce delta s'étendait du côté aval jusqu'à la rencontre de celui du torrent du Brassus, alimenté encore par les ruisseaux secondaires descendant des Grands et des Petits Mollards, autant de cluses minuscules, émissaires de glaciers secondaires, en leur temps, et de leurs torrents.

Le cours moyen de l'Orbe, son deuxième secteur, qui se développe aujourd'hui dans une région de prairies plus ou moins humides, s'est élargi aux dépens des dépôts du Biblanc, du Brassus et d'autres affluents, morts aujourd'hui. Une grande partie de ces atterrissements ont été charriés plus en aval et ont été employés à combler le lac dont les rives étaient reportées ainsi successivement plus à l'est. Cela suppose l'action d'une rivière volumineuse, capable d'arracher ses rives et de creuser son lit, autant de manifestations de puissance qui font défaut à l'Orbe moderne, dormant dans ses méandres. Mais seule déjà l'extinction des diverses époques glaciaires permet de supposer l'accumulation de grandes masses d'eau dans le fond de la vallée, extinction qui était hâtée probablement par la coopération d'un climat humide et de précipitations fortement accrues.

Le cours moyen de l'Orbe reçoit actuellement un seul affluent important et permanent, quoique de débit très variable, c'est le ruisseau du Brassus surgissant d'une source vauclusienne immédiatement au-dessus du village auquel il a donné le nom (Brassus, soit „ bras dessus" de l'Orbe). Ce ruisseau a permis l'établissement de martinets, forges, moulins, scieries et a donc motivé la colonisation de cette partie de la vallée. Sans doute, dans les temps antérieurs, ce ruisseau, souterrain actuellement, a coulé à la surface du sol, et est à l'origine du vallon, nouvelle cluse, descendant depuis la région du Marchairuz, de la Lande et de la Rollaz. Les restes de son delta servent d'assises au village du Brassus et au hameau du Crêt Meylan, à celui du Campe peut-être.

En face du vieux cimetière du Brassus, ce delta se heurtait à d'autres atterrissements, de provenance opposée, fournis par un grand torrent éteint aujourd'hui, surgissant de la cluse de la Combe du Moussillon, en amont du hameau de chez Tribillet. Encore un ruisseau anonyme, sans nom, malgré son très grand débit aux temps préhistoriques, dont témoignent les riches gravières échelonnées au pied du versant occidental, dès la Planez au hameau des Piquet-Dessous. La stratification des matériaux, mise à nu par l'exploitation de ces gravières, laisse voir que ces deltas se sont formés à l'époque où le lac emplissait la vallée à environ 40 m. au-dessus de son niveau actuel (1006 m.). Le torrent de la Combe du Moussillon, créateur, sans doute, de la cluse de ce nom, devait être un grand cours d'eau, puisqu'on peut suivre sa couliere du Pré Derrière jusque dans le grand Risoux, où il était alimenté par de nombreuses ramifications, entre autres par le grand bassin du Creux, origine des grands dépôts fluvio-glaciaires au Crêt des Ages. Ce périmètre étendu explique aisément le volume de ses atterrissements, dont évidemment une majeure partie a été emportée par l'Orbe, à mesure qu'elle se remettait à l'aise dans son lit, une fois le niveau du lac abaissé et que les affluents qui encombraient son cours se sont trouvés à sec.

Après la coupure du Brassus le versant oriental de la vallée ne connaît plus que des

(1) Voir: Rameau de Sapin: 1931. N° 4. p. 36.

Numérisé par BRUN

vallonnements de faible profondeur, mais qui ont néanmoins chacun à leur base un delta caractéristique, ainsi qu'en témoignent les gravières et sablières du village de l'Orient. Couvert par de vastes névés, le haut plateau des Chaumilles et des Crosets, immédiatement au pied de la chaîne du Mont Tendre, donnait naissance à des émissaires, petits glaciers suspendus sur le versant rapide, qui ont raboté leur lit aidé par les ruisseaux torrentiels qui s'en échappaient. Encerclés par ces dépôts et par ceux venant du versant opposé, il s'est formé dans le fond de la vallée le bassin lacustre à l'origine de la tourbière du Campe, où l'on trouvait encore le bouleau nain, avant que les exploitations de guerre l'ait bouleversé.

Du côté ouest, après l'affluent de la Combe du Moussillon, le cours moyen de l'Orbe a accueilli encore celui de la Tombaz, maintenant englouti par un entonnoir à l'entrée amont de la petite cluse caractéristique que ce torrent a creusé en arrière du hameau de Chez le Maître. On doit à ce cours d'eau des atterrissements caractéristiques, telle la Colline arrondie de Chez-le Maître et des dépôts où sont établis l'ancien cimetière et une partie du village du Sentier. Le bassin de ce torrent comprenait le Risoux moyen, ainsi les dépressions du chemin des Piguet, du Chemin des Aubert, mais des bouleversements subséquents ne permettent plus de suivre aujourd'hui le fil de ces cours d'eau. Un dépôt fluvio-glaciaire caractéristique a été mis à nu lors de la correction du Chemin des Piguet. Les tourbières des Piguet-Dessus et de Rière la Côte, porteuses du Betula nana et du Pin de montagne sont des souvenirs du régime fluvial et lacustre de cette époque lointaine.

Enfin nous arrivons au secteur inférieur du cours de l'Orbe, soit la région de son embouchure dans le lac. Ce secteur est caractérisé par la multiplicité des méandres et par leur grande envergure. Rasant d'abord le pied du coteau occidental en amont de la gare du Sentier, l'Orbe s'en va baigner ensuite le versant est en bordure du village de l'Orient. Enfin elle pénètre dans le lac en suivant une direction oblique, du sud au nord, en serpentant dans ses propres atterrissements les plus récents.

La grande déviation Sentier - Orient est le fait d'une large moraine frontale qui a barré la vallée dans toute sa largeur, en bordure de l'extrémité actuelle du lac. Les Sagnes du Sentier, tourbières d'une assez grande étendue, sont les témoins du bassin lacustre déterminé par cet obstacle, que l'Orbe a fini par percer après en avoir cherché le point faible. Du côté occidental la moraine était renforcée pa- les apports d'un dernier affluent surgissant de la cluse de la Golisse dont profite maintenant la grande route du Sentier au Lieu. La profondeur de cette échancrure permet de supposer un ruisseau torrentueux, volumineux dont le périmètre comprenait le bassin de la Capitaine et du Risoux au-dessus du Solliat.

Tout un réseau de petites combes, de vallons parallèles ou convergents, aboutissent à la Gorge de Tivoli, bien que dépourvus aujourd'hui de tout ruissellement superficiel, laissent reconnaître toutefois les ramifications du torrent originel. Un premier delta a formé la terrasse moyenne portant les hameaux de Chez le Brigadier et du Solliat, puis c'est la cluse de la Golisse, par laquelle, en fin de compte, le torrent se déversait dans le lac, qu'il combla d'un delta qui s'étend jusqu'au Rocheray; le cimetière neuf est établi sur les graviers. La tourbière du Sentier renferme également le bouleau nain et est couverte d'un intéressant bois de pins de montagne en pleine croissance, enjolivé par des groupes de bouleaux pubescents (Betula pubescens Tausch) bois qui coupe la monotonie des près marécageux.

Numérisé par BPUN

Dans le même ordre d'idées l'Etat de Vaud a entrepris le reboisement des berges du lac, terrain vague assez large en aval de la moraine transversale, partant du hameau des Crêtets.

Ici se termine en beauté le cours aventureux de l'Orbe supérieure. Elle apparaîtra au grand jour non pas à l'issue du lac de Joux, puisque ce bassin lacustre ne possède pas, aujourd'hui, de déversoir superficiel, mais 250 m. plus bas, au niveau de Vallorbe, sous la forme d'une source vauclusienne d'un pittoresque achevé.

Un jour ou l'autre, cela ne fait guère de doute, l'on mettra en exécution le projet déjà ancien de l'assainissement du fond de la Vallée de Joux, travaux qui commenceront par le redressement de l'Orbe. Ce jour-là, ce sera fait du gracieux dessin des méandres et serpentins qui caractérisent la contrée. Cette correction effacera également nombre de témoins du passé. Ce sera comme ailleurs le nivellement utilitaire, mais ennuyeux.

C'est la raison qui a engagé l'auteur de ces pages de fixer dans le „Rameau de Sapin" le souvenir des grandes époques préhistoriques, et d'inviter le lecteur – et surtout le visiteur de ces lieux – de lire avec lui dans le grand livre de la nature la vieille chronique de cette marche jurassienne de l'ouest.

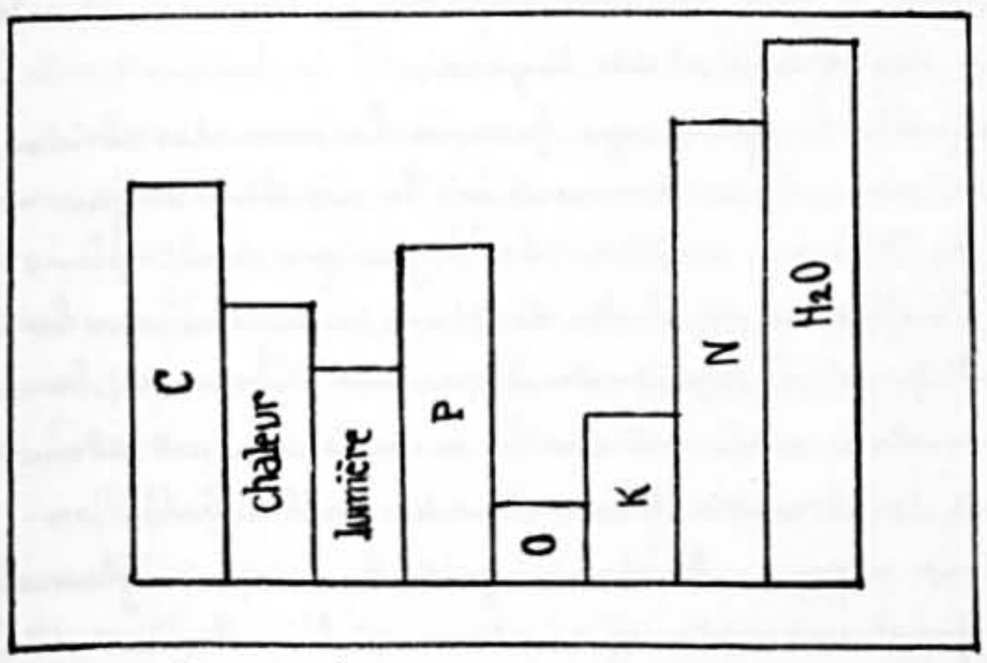
Le Brassus, janvier 1931. *A. Pillichody.*

LA MISE EN VALEUR DES TOURBIÈRES EXPLOITÉES.(1)

(SUITE ET FIN.)

L'opinion la plus couramment répandue sur le drainage est qu'il consiste à enlever le „trop d'eau", affirmation un peu vague tant qu'on ne s'est pas entendu sur ce que représente ce „trop d'eau". Mais voyons en fait quelle est l'influence d'un drainage sur les terres trop humides:

On sait qu'en vertu d'une loi appelée loi du minimum, le développement des plantes se règle sur le facteur dont elles disposent dans la plus faible proportion: Ces facteurs principaux étant l'eau (H_2O), l'oxygène (O), l'azote (N), le phosphore (P), la potasse (K), le carbone (C), la température et la lumière, le problème qui se pose est de déterminer celui de ces facteurs qui représente un minimum dans les terrains marécageux. Pour donner une image simplifiée de ce problème, on pourrait le ramener au cas d'une seille dont les douves ont des longueurs proportionnelles à l'importance des divers facteurs considérés. Il est clair que la capacité de la seille serait limitée par la plus courte de ses douves. Or, dans un terrain marécageux, c'est le facteur oxygène qui est en minimum. En effet, l'eau qui séjourne dans un tel terrain se tient toujours près de la surface; elle remplit toutes les cavités, même les plus petites et empêche ainsi l'air de parvenir aux racines et de leur apporter l'oxygène nécessaire à la vie. Et c'est précisément un premier résultat du drainage que l'écoulement de cet excès d'eau permettant la pénétration de l'air dans le sol, l'amélioration des conditions d'existence de la plante.

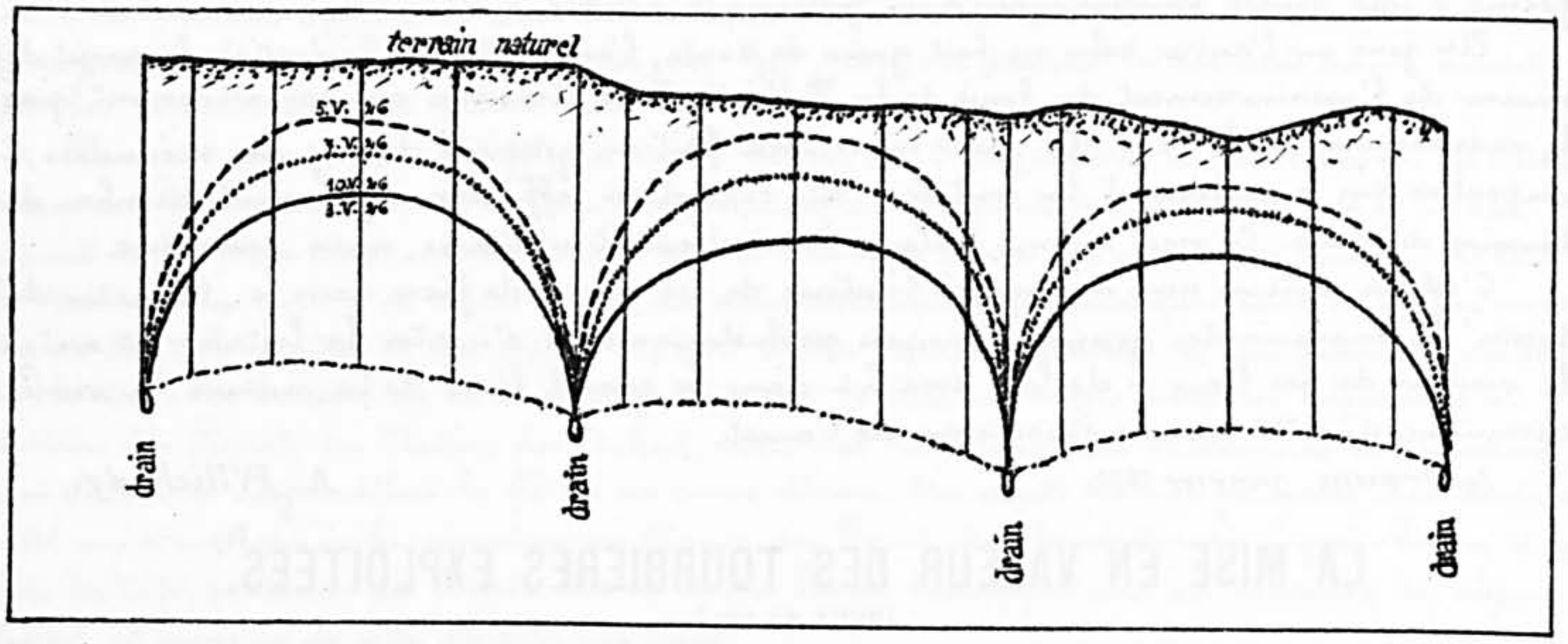


Les conduites de drainage, généralement posées à une profondeur moyenne de 1 m 50 ont pour effet d'abaisser la nappe d'eau souterraine comme on le voit sur le graphique ci-après. Ce graphique a été établi sur des expériences faites en mai 1926 dans un terrain argileux et très plat du

(1) Voir: „Rameau de Sapin": 1931, N° 4 à 39.

Numérisé par BPUN

domaine de Perreux sur Boudry. Elles ont commencé le 3 mai ; à ce moment-là, le niveau de l'eau correspondait à la ligne en trait plein. Le 4, il commence à pleuvoir et, le 5, la nappe d'eau atteint la ligne en pointillé long. Cinq jours après, la pluie ayant cessé, le niveau de la nappe avait repris sa position initiale (courbe en trait plein). Ces observations, interrompues par le labourage du champ, permettant cependant de conclure qu'après un certain nombre de journées sèches, une quinzaine peut-être, la nappe devait avoir atteint le niveau correspondant à la ligne inférieure (trait mixte).



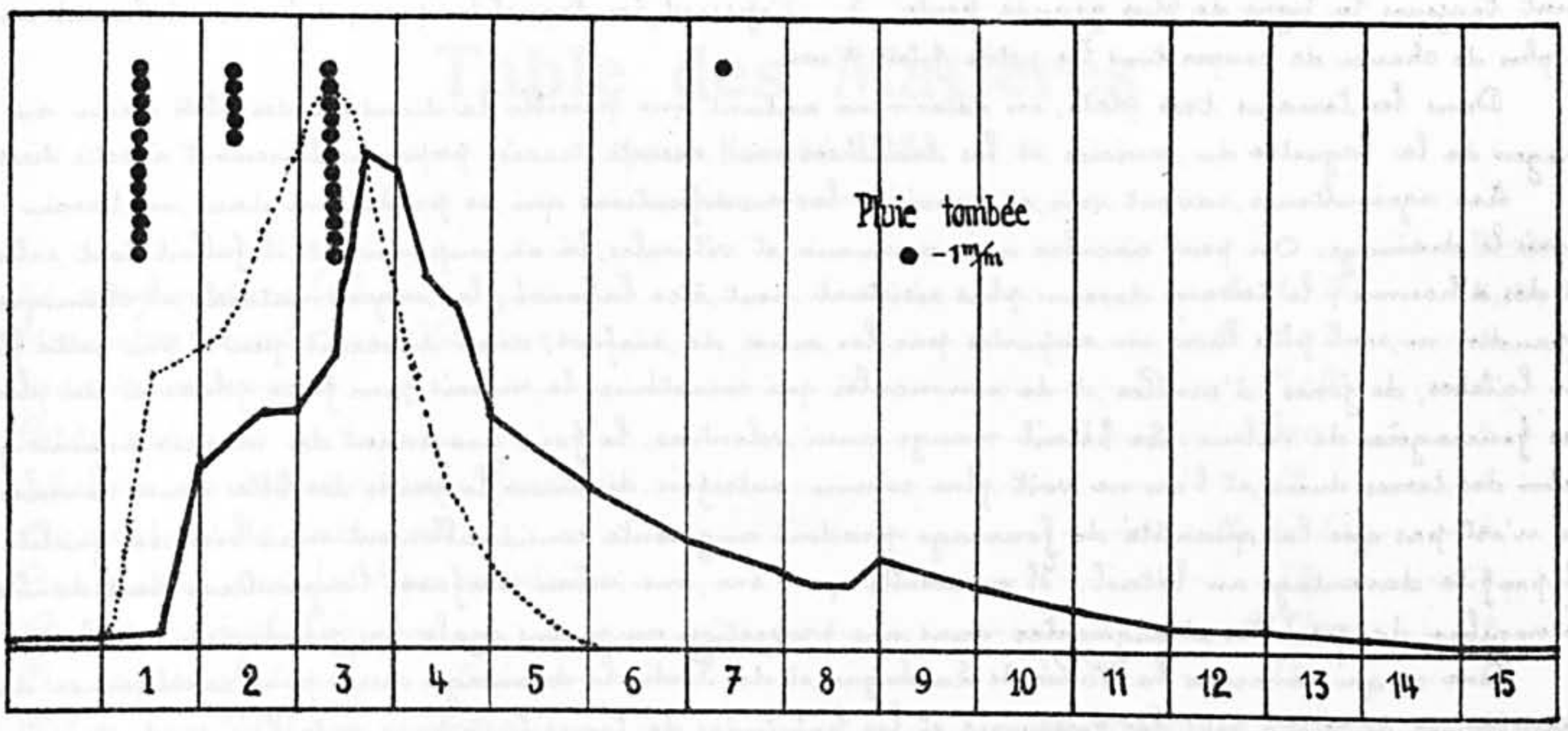
Ce mouvement de la nappe souterraine dépend évidemment de la nature du terrain, de sa plus ou moins grande perméabilité ainsi que de l'écartement et de la profondeur des drains.

Comme nous l'avons dit plus haut, les conduites de drainage sont placées à une profondeur moyenne de 1 m 50 ; les drains ayant une longueur de 30 à 40 cm ne possèdent pas d'emboîtements et sont simplement posés bout à bout aussi serrés que possible.

Les opinions les plus diverses sont émises au sujet de la pénétration de l'eau dans les drains ; on croit généralement que la terre cuite exerce une attraction spéciale sur l'eau, que les drains la pompent. En réalité, l'eau se meut dans le terrain en suivant la loi de la moindre résistance ; sur son chemin elle rencontre la terre remuée de la tranchée de drainage où son mouvement est facilité. En arrivant sur les drains, elle s'y introduit par les joints et peut alors s'y écouler librement. Les drains sont pratiquement imperméables, le passage de l'eau à travers les parois n'existe pas. A la longue les passages pour l'eau dans le sol s'améliorent ; le travail des vers de terre y joue un rôle important ; leurs canalicules en terrain drainé, complètent heureusement le réseau des drains et des tuyaux.

Une autre opinion est assez répandue selon laquelle le drainage favorise la crue des rivières. Il n'est cependant pas difficile de montrer qu'il n'en est rien. Nous donnons ici le résultat de jaugeages faits sur un grand collecteur du drainage de Marin, en 1914. La ligne en trait plein représente la variation du débit d'un collecteur sous l'influence de chutes de pluies indiquées sur le graphique par de petits disques noirs. La ligne en trait ponctué représente approximativement le débit d'un ruisseau dans les mêmes conditions. On constate aisément que le cours d'eau est revenu à son niveau primitif quelques jours seulement après les dernières pluies tandis qu'il a fallu environ quinze jours au collecteur pour revenir au même niveau. Le drainage a donc une influence régularisatrice sur l'écoulement de l'eau. La terre offrant une certaine résistance à l'écoulement de l'eau qui s'y est accumulée lors d'une grande pluie, il est évident que les eaux de surface, qui alimentent les cours d'eaux, s'écoulent plus rapidement.

Numérisé par BPUN



On prétend aussi que les marais constituent une réserve d'eau. Cela est exact; cependant il s'agit d'une réserve inutilisable, faute d'écoulement.

On admet généralement, pour ce qui concerne la Suisse, que le drainage doit pouvoir écouler, dans les conditions normales, 2 litres d'eau par ha et par seconde. Avec ce chiffre, si les drains coulaient à plein débit, ils pourraient évacuer en 24 heures une chute de 17 mm ou, en 70 jours, le total des précipitations annuelles qui est en moyenne de 1200 mm. Ces normes suffisent généralement; elles doivent cependant être augmentées dans le cas où des sources viennent renforcer de leur apport les quantités d'eau à évacuer.

Le drainage se trouve donc dans les conditions tout à fait différentes de celles des cours d'eau ou des conduites destinées à l'évacuation des eaux de surface. Ici, les eaux d'une averse doivent être évacuées immédiatement et les averses peuvent amener, dans certains cas exceptionnels, jusqu'à 100 litres d'eau par ha et par seconde. Dans le drainage, au contraire, on ne cherche pas un écoulement trop rapide qui aurait pour résultat de dessécher le terrain: l'eau s'y accumule et s'écoule selon la perméabilité du terrain et la capacité des drains. On a comparé le fonctionnement des drains à ce qui se passe dans une gare, au guichet des billets, un jour d'affluence de voyageurs: ceux-ci s'accumulent dans le vestibule et cependant, après un certain temps, tous ont pu passer par l'étroit canal à l'extrémité duquel les billets sont délivrés.

Sans revenir sur ce que nous avons dit plus haut, relativement à la profondeur des drains, nous ajouterons que l'écartement des tranchées est en fonction directe de la perméabilité des terrains. Dans les terres glaises, les tranchées sont placées à des distances variant de 10 m à 12 m; dans les terres sablonneuses, graveleuses, cette distance peut aller jusqu'à 30 m. Dans la tourbe, généralement assez perméable, on pose les conduites de drains à 20 m les unes des autres. C'est par l'observation et l'expérience qu'on a établi ces bases.

Depuis quelques années, on fait des recherches sur la perméabilité des terrains par des essais de décantation pour établir une relation entre les quantités décantables et l'écartement des drains. Cette méthode n'a pas encore fourni de résultats concluants, cela sans doute par ce que nous n'avons pas des sols homogènes.

On oriente généralement les tranchées en travers de la pente: car l'eau, même souterraine,

Numérisé par BPUN

suit toujours la ligne de plus grande pente. En disposant les tranchées presque horizontalement on a plus de chance de couper tous les petits filets d'eau.

Dans les terrains très plats, on détermine autant que possible la direction des filets d'eau au moyen de la baguette du sourcier et les tranchées sont ensuite tracées perpendiculairement à cette directio

Les agriculteurs savent voir et apprécier les modifications qui se produisent dans un terrain après le drainage. On peut circuler avec animaux et véhicules, là où auparavant il fallait tout enlever à dos d'homme; le terrain devenu plus résistant peut être labouré; les engrais naturels et chimiques épandus ne sont plus lavés ou emportés par les eaux de surface; ainsi disparaît peu à peu cette flore de laîches, de joncs, d'oseilles et de renoncules qui caractérise le marais pour faire place à des plantes fourragères de valeur. Le bétail mange aussi volontiers le foin provenant des marais assainis que celui des terres dures et l'on ne voit plus comme autrefois diminuer le poids des bêtes ainsi nourries. Ce n'est pas que la quantité de fourrage produit augmente considérablement mais bien sa qualité: il profite davantage au bétail. Il en résulte que, sur une même surface, l'agriculteur peut doubler le nombre de ses bêtes et augmenter dans une proportion au moins égale la production du lait.

Pour ce qui concerne la Vallée de La Sagne et des Ponts, le drainage aura pour conséquence de transformer de petit à petit les ressources et les habitudes de travail. Ce pays autrefois producteur de tourbe deviendra un centre d'élevage du bétail et de production laitière.

Wey. ing. rural.

MÉFAIT DE CORNEILLES NOIRES. A la fin de janvier, je me promenais un matin le long de l'Aar. Sur la rive ambulaient une quingaine de Corneilles, dans les buissons d'actives mésanges charbonnières suspendues aux rameaux laissaient entendre leur joyeux cri d'appel, des pinsons mâles sautillaient sur le sol lançant de temps en temps leur gai „ pik, pik, pik", des merles au bec jaune de chrome fouillaient, en de brusques mouvements, dans l'amoncellement des feuilles mortes.

L'un d'eux, se rapprochant de la rive, est saisi et aussitôt tué par une corneille. Quelques cailloux, bien dirigés, suffirent pour chasser les gros oiseaux noirs. En ramassant la victime, je pus constater que la tête était presque séparée du corps. Mais rappelons-nous que „ ventre affamé n'a point d'oreilles"! (Voir: 1930, p. 28 et 39.)

Baden, 1930. *Un abonné*

A NOS ABONNÉS

Nous allons franchir le seuil de l'an nouveau. Le „Rameau de Sapin" présente à ses dévoués collaborateurs, à ses fidèles abonnés ses voeux les meilleurs. C'est une grande satisfaction pour nous de constater, en cette fin d'année, la fidélité de nos lecteurs; aussi nous efforcerons-nous de mériter toujours davantage leur confiance.

A tous nos lecteurs: HEUREUSE ANNÉE! La Rédaction.

Avis ⟶ *Toute réclamation relative à l'expédition du „Rameau de Sapin" doit être adressée à la Poste d'abord, puis à l'Administration de ce périodique: Colombier, rue du Verger 6. Les changements d'adresse doivent être communiqués.*

Vu l'abondance des matières l'année 1931 a 41 pages de texte. La feuille couverture – Table des matières sera expédiée avec le premier numéro de 1932.

Nos abonnés sont priés de bien vouloir employer, pour le paiement de l'abonnement 1932, le formulaire postal (Chèques postaux IV 1654) accompagnant le numéro 5, jusqu'au 15 janvier prochain. Ce faisant vous diminuez les frais et du travail inutile. Sinon le montant en sera perçu par remboursement postal avec le premier numéro de 1932.

L'Administration.

Lith. Givord, Neuchâtel.

Octobre - Décembre 1931 N° 5

Numérisé par BPUN

Table des Matières

pour l'année **1931.**

		Pages
Le sanglier dans le Jura	A. M-D	1, 29, 41
Marmottes dans le Jura Vaudois	A. M-D	2
Nids de mésanges	M-D	3
Petits rongeurs et rapaces	Grn	4
Lâchers de tétras à queue fourchue	M	5
Observation de vacances	M. du Lsy.	6
Bouquetins dans les Alpes vaudoises	J.	7
Réserves ornithologiques	A. Chap.	7
Un jardin botanique à Sainte-Croix	J.	7
Notice sur l'Allium victorialis	Fr. Jordan, - Ch. Meylan - Jean Bovigny.	8, 17, 20
Le bois des Lattes	H. Spinner	9
Dispersion du gui	J.P-C	10
Campagnols et mulots	PV	11
Le pinson des Ardennes	A. M-D	13, 31
Nichaison de la bécasse	"	14
Age des oiseaux	"	15, 41
Aberrations dans le plumage du moineau franc	"	16
Moina macroscopa Strauss	Th. Delachaux	18
Les ronds de Sorcières	Marcel J.	20
Protège l'oiseau	Dr L.P	21
Les dix commandements du protecteur des oiseaux	L.F.P.O	22
Aux Conseils communaux	Dépt de l'Agriculture	23
Protégeons les oiseaux dits de proie	Dr L.P	24
Butors et poissons	O.B	25
Conservation des haies	Drs Bt et H.G	26
Indication pour la création d'abris naturels	La Réd.	26
L'oiseau sauveur de la vigne	O.B	27
Réserves ornithologiques lacustres	F. de L	28
L'Orbe dans la vallée de Joux	A. Pillichody	33, 43
Statistique de la chasse en 1930	Service de la chasse	37
Le temps en 1930	E. Guyot	38
La mise en valeur des tourbières exploitées	Wey, ing. rural	39, 45
A Cudrefin (dessin Th. Delachaux)	Réd.	40
Surmulots secourables	Ch. Pz	41
Retour des oiseaux migrateurs	A. M-D	42
Méfait de corneilles noires		48
A nos Abonnés - Avis	Réd.	48

Numérisé par BPUN



LE RAMEAU DE SAPIN

FONDÉ EN 1866

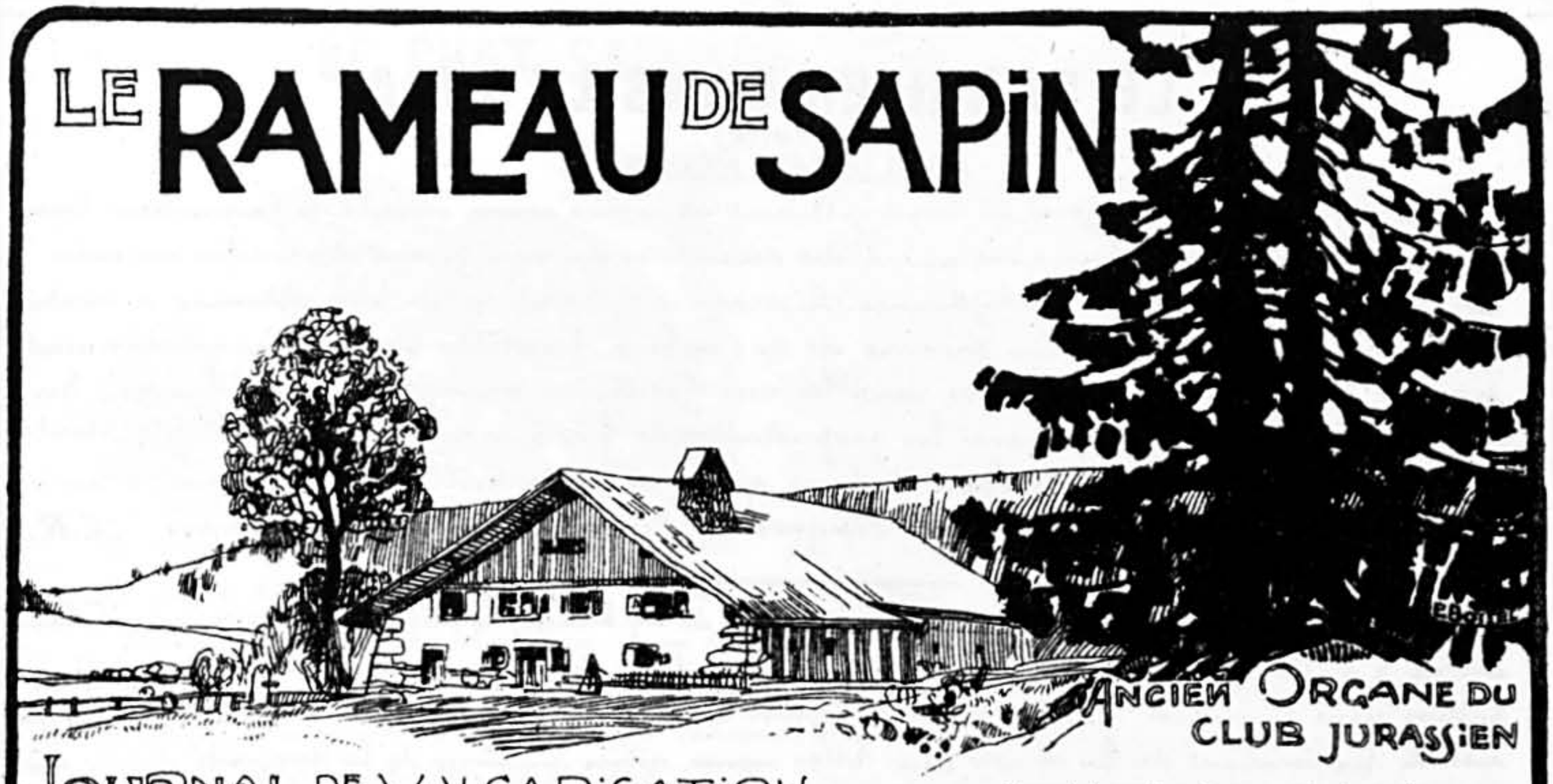
ANCIEN ORGANE DU CLUB JURASSIEN

NEUCHATEL 1932

Numérisé par BPUN

TH. GIVORD. NEUCHATEL

LE RAMEAU DE SAPIN



ANCIEN ORGANE DU CLUB JURASSIEN

JOURNAL DE VULGARISATION DES SCIENCES NATURELLES

FONDÉ EN 1866

paraissant tous les deux ou trois mois.

IIe SÉRIE : 16me ANNÉE. – N° 1.

Neuchâtel, le 1er Janvier 1932

Rédaction et Administration, s'adresser à Colombier. Abonnement annuel : Suisse Fr. 3,50 – Etranger : Fr 4.40 –
On peut s'abonner dans tous les bureaux de poste. Compte de chèques postaux IV. 1654.

La confiance, marque de courage, la loyauté, marque de force. Marie d'Ebner-Eschenbach.

AIDE AU „NATURSCHUTZ".

La protection de la nature constitue-t-elle un obstacle aux tendances économiques modernes? L'homme, l'animal et la plante forment une indissoluble communauté. Et rien ne saurait briser les lois auxquelles est soumis l'ensemble de la création. En agissant contre elles, l'homme travaille à sa propre ruine. Quels que soient les succès de l'esprit humain et les conquêtes des sciences appliquées, ce rapport fondamental subsistera. Après de terribles dévastations causées par l'ignorance humaine, après d'amères déceptions de tout genre, diverses tranches de l'économie nationale se voient obligées, au moins provisoirement, de s'adapter à l'ordre naturel des choses. Malheureusement les hommes ne reconnaissent que peu à peu cette nécessité. En attendant, c'en est fait pour jamais de monuments naturels ou nationaux d'une valeur irremplaçable, et l'une des principales tâches de la „Ligue suisse pour la protection de la Nature" c'est justement de les préserver de la ruine. Elle cherche à atteindre ce but par divers moyens: création de territoires (réserves, parcs nationaux); dispositions législatives (Ordonnances protectrices de la flore, lois sur la chasse); enfin, vulgarisation de l'idée protectrice dans tout le peuple, surtout chez la jeunesse.

A côté de cette mission positive, la L.S.P.N poursuit encore un but idéal et moral: renouer le lien rompu entre l'homme et la nature, inculquer le respect des oeuvres du Créateur, le respect de la vie dans toutes ses manifestations, et ainsi préparer le terrain pour la semence d'où pourra enfin germer, la paix entre les hommes.

Amis et connaissances adhérez à la L.S.P.N.

Ligue Suisse pour la Protection de la Nature, Bâle, Oberalpstrasse 11.

Numérisé par BPUN

LE SANGLIER DANS LE JURA[1]

(SUITE)

AUXILIAIRES MÉCONNUS.

Les sangliers ont toujours été impitoyablement poursuivis comme ennemis de l'agriculture. Cependant les recherches scientifiques ont amené des découvertes qui nous forcent à modifier nos idées quant à la nocivité de ces pachydermes. L'examen du contenu de leur estomac a montré qu'ils mangent une foule des ennemis de nos arbres forestiers. Ces animaux détruisent environ 85% de tous les insectes nuisibles aux forêts, en mangeant leurs larves. En Allemagne, ils constituent pour les propriétaires de forêts, une police excellente, dont ces derniers ont déjà su profiter et dans quelques pays veillent eux-mêmes, à ce que ces auxiliaires ne soient pas traqués de trop près par les chasseurs. E.R.

1929. Les journaux vaudois relatent: „A la demande de la Diane, le Dépt de l'Agriculture, de l'Industrie & du Commerce autorise les chasseurs habitant le district de Lausanne à organiser des battues dans le canton". – Cette nouvelle réjouit les nemrods lausannais qui n'ont pas encore ressenti les émotions de la chasse aux bêtes noires, gibier inconnu de la majorité d'entre eux.

Le 1er janvier, des chasseurs d'Orbe & de Montcherand abattent dans les bois de Mornand, région Orges-Yngelles, un sanglier pesant 98 kos. – Le „Journal d'Yverdon" dit que le vendredi, 4 janvier, quelques chasseurs de Baulmes parcourent, toute la journée, la campagne à la poursuite d'une horde de 7 sangliers. La nuit arrive, les recherches sont abandonnées. Le lendemain, ces bêtes noires sont aperçues près du hameau de la Russille, à 2 km. des Clées (dist. d'Orbe), poursuivies activement, les chasseurs en abattent deux, le reste de la bande s'enfuit. Repérés par d'autres chasseurs, deux de ces fuyards sont tirés près du village de Bergy. Chaque individu tué pesait entre 50 à 60 kilos. Ce poids moyen serait l'indice d'une chair estimée des gourmets.

Le correspondant de la „Feuille d'Avis de Neuchâtel écrit de Lignières: Un sanglier a encore été abattu dans l'après-midi du 5 janvier, c'est un mâle pesant 72 kilos, le troisième de la saison. La poursuite a donné „du fil à retordre" aux poursuivants, dépisté au sud du village, où le sentier descendant au Landeron quitte les champs pour entrer dans la forêt, l'animal reçut un coup de feu qui lui brisa un membre postérieur, mais les chasseurs le suivent jusqu'à la Roche de Chatollion, la nuit leur fit perdre les traces de l'animal. Mais la bête noire descendit sur Cornaux, gagna le Marais, où un bûcheron l'acheva d'un coup de hache. Le cadavre ramené à Lignières rassura les agriculteurs. Pour eux c'était un ravageur de moins de leurs cultures. Mais, il y en a encore d'autres.

Les chasseurs de la Diana, de Lausanne, accompagnés de collègues d'Echallens et de Penthéréaz avaient organisé une battue pour le 9 janvier. Ils tirent dans les bois de Suchy un animal pesant 45 kilos. – Le 10, un groupe de chasseurs d'Aubonne tue près du Signal de Bougy un sanglier du poids de 70 kilos. – Le même jour, une bête noire traquée a été abattue non loin de la gare d'Eclépens. Elle pesait une cinquantaine kilos.

De tenaces chasseurs de Fontaines, de Grandson et du Mauborget, brassant 3 m. de neige et parfois davantage, dédaignant le froid, continuent à poursuivre les bêtes noires. L'un des poursuivants abattit une laie portante de 7 petits. La mise bas était proche. (Courrier du Val de Travers, du 11 janvier)

A.M-D. *A suivre.*

---

(1) Voir: „Rameau de Sapin" 1931, Nos 1, 4 et 5.

Numérisé par BPUN

LE CHAT SAUVAGE DANS LE JURA (1)

(SUITE)



1923.- Le „Courrier du Val-de-Travers", du 10 octobre, relatait: „Deux chasseurs de Fleurier en tournée le 28 septembre dernier dans les Bois de la Montagnette, au lieu nommé „Bois du Châlet" délogent un chat sauvage. Vivement poursuivi par les chiens, le carnassier est finalement abattu. Ce félin encore jeune avait les dimensions suivantes: du museau au bout de la queue 81 cm., queue seule 29 cm. Hauteur au garrot 29 cm. Poids 3 k. 900. Pelage caractéristique".

Dans la matinée du 25 octobre, deux chasseurs genevois, MM. Duc et Mégevet, ont tué dans une forêt, sise sous la Dôle, à la frontière du département de l'Ain (France) et du canton de Vaud, une jeune chatte sauvage (Diana, novembre 1923). L'âge de cet animal permet de supposer qu'il existe des individus adultes, dans la région de la plaine de l'Ain et de la montagne frontière de la Dôle. En effet, en cinq mois on capture dans un rayon de 30 km: Un mâle jeune sur la Dôle, en territoire suisse (Septembre), puis, en décembre, un mâle adulte, mais encore jeune, à Ferney-Voltaire.

1924.- En janvier, un autre chat sauvage mâle, âgé d'au moins 7 ans, au dire de personnes compétentes, est pris au piège sur le versant français de la Dôle. Ce sujet présentait bien le type des chats sauvages du Jura, qui sont d'une taille plutôt faible et dont le poids n'atteint pas cinq kilos. Le pelage de cet individu était d'une teinte générale rousse.

1925.- A la fin de janvier, un chat sauvage se fait prendre dans une trappe à renards, amorcée avec une tête de chat domestique et placée dans la Côte de Chaumont, au-dessus de Frochaux. Nous n'avons pu constater s'il s'agissait d'un vrai chat sauvage ou d'un chat marron. - La „Feuille d'Avis de Neuchâtel", du 30 janvier, disait: „Au contraire de ce que l'on croit habituellement, les chats sauvages n'ont pas tout à fait disparu de nos régions, ou plutôt ils y reviennent de temps à autre. Cet hiver un chasseur, des Hauts-Geneveys (Val de Ruz), M. Emile Magnin, en a tué un sur la „Mont-gne de Cernier", aux Fradières. Le 26 juin, un gros chat sauvage, visitant en plein jour les poulaillers et enlevant les poussins, est tué à Saint-Imier. - Longueur 87 cm. Au commencement de l'automne un clubiste de Saint-Aubin (Béroche), nous écrivait: „Deux chats sauvages avaient pris l'habitude d'entrer par une fenêtre mal fermée dans la cave de la Fruitière de Bevaix, où l'on tenait au frais le lait et le beurre. Ces animaux s'en régalaient. - Au commencement d'août une chatte est capturée, le mâle est pris en Septembre" (A. Petitpierre). — Intrigué par cette double capture, dans les parages du sommet du Mont Boudry, à environ 1260 m., nous nous sommes renseignés et voici ce que nous avons appris: „En juillet 1925, le fermier Noyer, de la Fruitière de Bevaix, et son pensionnaire Mathey constataient la présence d'animaux étrangers aux abords de la maison - à la cave, le lait diminuait dans les grandes écuelles. Une trappe fut tendue, amorcée avec du lard,

(1) Voir: „Rameau de Sapin": 1917, juillet, septembre, novembre. - 1918, juillet, septembre. - 1930, mars.

Numérisé par BPUN

près de l'entrée de la Grande Ecoeurne, vers le mur, donc à 1280 m. Huit jours après, dans les premiers jours d'Août, une chatte s'y promait, pincée par le côté extérieur de la patte antérieure droite."

A suivre

OISEAUX MIGRATEURS. (1)

AUTOMNE 1930 A PRINTEMPS 1931.

1930. Mi-Août, des martinets égrenés survolent Colombier – Septembre, du 4 au 16, une femelle de fauvette à tête noire becquète les fruits plus ou moins desséchés d'un roncier; le 20, un mâle et une femelle picorent ensemble. – Octobre 3, observé quelques hirondelles domestiques, rives du lac; le 5, à la Tourne, le couple nicheur avec ses 4 juv. – A Colombier, le 3, les hir. de fenêtre, ont encore des juv. au nid. – 7 et 8, très nombreuses à Genève, sur le Rhône et autour des conifères du square monument Brunswick; en compagnie de cotyles de rivage. – Les 9, 10, 11 et 12, chélidons observés à Neuchâtel. – Le 10, vers le Bois d'Austerlitz, près de Perreux, sur Boudry, une centaine de ramiers dans un champ en friche – le 23, dans la baie d'Auvernier, un couple de grands harles chassant le poisson blanc. – Fin octobre, encore quelques petits vols de sansonnets. – Novembre 4, les pêcheurs d'Auvernier signalent l'arrivée des canards morillons – le 7, entre Auvernier et les Ruaux, les milouins sauvages sont là – les 7 et 8, passage de corneilles choucas au Vignoble – le 17, dans la soirée brumeuse, cris annonçant le passage de quelques bergeronnettes grises. – Dans la nuit, du 17 au 18, les foulques hivernantes arrivent dans la baie d'Auvernier.

1931. Du 1 au 17 janvier, observé 2 ou 3 goélands leucophées à pieds jaunes (Larus argentatus michahellesii. Bruch), accompagnés d'un ou deux goélands argentés, au plumage moucheté et queue barrée (grisards), juv. de 1930 (W.P.) – Mi-janvier: Quelques ramiers dans les Sagnes, sur la Forêt et aux Prés de Reuse, p. Boudry. – Un groupe de grimpereaux visitant et scrutant minutieusement l'écorce des arbres, partie ouest des quais, à Neuchâtel; à la même époque on nous signale la présence de quelques pinsons des Ardennes; ces oiseaux sont aussi observés aux environs de Genève. – Fin janvier et premiers jours de février, une douzaine de grives draines hantent, aux Allées de Colombier, le sommet des hauts tilleuls couronnés de gui. – Février 1 & 3, Baie d'Auvernier, dans la brume entendu les cris de rappel de bergeronnettes grises; par beau soleil, les 10 & 11, observé quelques individus. – Du 4 au 7, les pêcheurs signalent la présence de vols d'oies sauvages sur le lac. – Du commencement du mois au 19, un couple de canards garrots stationne avec les foulques, d'Auvernier aux Ruaux. Le 15, un mâle, juv. de 1930, fait partie de la bande. – 19 et 28, volier de roitelets huppés et mésanges charbonnières, dans la pinède du Bas des Allées, – le 20, moineaux friquets à la mangeoire; 28, au Bas des Allées, piailleries d'un groupe de ces moineaux campagnards, – le 28, au Quai Osterwald, à Neuchâtel, 3 ou 4 rieuses avec capuchon brun complet, quelques-unes avec tête mouchetée seulement. A l'embouchure de la Serrière, nous n'avons observé que des rieuses adultes, aucune avec la queue barrée de noir-brunâtre.

Janvier – février: On signale la présence de bouvreuils et de gros-becs, dans les jardins du haut et du centre de la Ville de Neuchâtel. – Même époque, cris de la chouette hulotte ou chat-huant, dans la région du Bied et du Grand Verger. Mars 8, une trentaine de vanneaux survolent longuement (vers 13 h.) le village de Colombier. Quelques-uns vont se poser dans les jardins, vers l'Arsenal; ils s'y retrouvent le lendemain picorant les choux. – Passage d'étourneaux le 8. – Malgré la neige tombée un rouge-queue fait son apparition à Colombier, dans la matinée du 9.

(1) Voir: „Rameau de Sapin" 1930, N°3, p. 19.

A suivre.

Observ[t].

Numérisé par BPUN

RETOUR DES OISEAUX MIGRATEURS. (1)

(MARS 1931).

Ce furent des milliers d'oiseaux épuisés et affamés qui se réfugièrent le long de la rive nord du lac Roman et dans le Seeland. C'est en nombre bien diminué que les survivants purent reprendre leur voyage printanier. Partout le manque de nourriture a fait d'innombrables victimes. Au Val-de-Travers, à Môtiers et à Fleurier, les alouettes des champs mouraient de faim (Ed Champod) — au Val-de-Ruz, à Dombresson, on trouve des alouettes, des étourneaux et d'autres passereaux morts d'inanition (F.D.) — dans le Jura bernois, à Délémont, on ramasse le 10 mars, dans un jardin, 44 oiseaux sans vie et 15 autres si affaiblis qu'ils ne peuvent reprendre leur essor (le Démocrate).

Durant une heure, dans la matinée du 11, passent au Vignoble en rangs serrés des corneilles freux (Corvus fr. frugilegus L.). Vol direction sud.

Le 13 mars, nous recevons de Chez-le-Bart ce qui suit: „Aujourd'hui la bande des migrateurs est partie, laissant un ou deux retardataires pour lesquels les choux ont toujours bien de la reqnse" (Edm. V.).

Le 14, nous observons un très-grand nombre d'oiseaux sur le terrain de dépôt des gadoues, près de Serrières, à l'ouest du bâtiment des bains. Les 16, 17 et 18, on voit depuis le tram, tout le long de la rive, du Bas des Allées à la Baie de l'Ecole, des pinsons, des pipits, des bergeronettes grises et quelques berg. printanières (Motacilla fl. flava L.).

Des milliers de ces migrateurs sont devenus dans nos jardins, nos champs, le long des rives du lac, la proie des chats, des corneilles noires et des rares rapaces hivernant; mais combien! sans force! tombaient en volant dans les bois et les taillis pour finir sous la dent des petits carnassiers. Il est réjouissant de pouvoir dire que bon nombre des oiseaux qui s'étaient réfugiés près des habitations, dans le voisinage de l'homme, ont pu trouver à se nourrir, se sont réconfortés, grâce au beau geste d'enfants et d'adultes qui répandaient à foison, dans des coins abrités et soigneusement débarrassés de neige, des graines, du pain, des débris de légumes, des restes du repas. Cette aumône fut une belle oeuvre qui a permis au reste de ces contingents ailés de reprendre le voyage interrompu et de regagner les lieux de nichaison.

A.M.-D.

PREMIERS CHANTS D'OISEAUX. (2)

1930. Dernière audition estivale du chant du merle, 16 juillet, à la Béroche. — 30 Oct., 13 h. 30, un merle perché sur la flèche d'un sapin, lance ses claires roulades, Colombier; 1 Novembre, la brume se dissipe, le soleil apparaît, cet oiseau chante à plein gosier; de même que le 16, vers midi, par forte brume. Octobre 3 et 7, à la rue de l'Hôpital (Neuch.) chant automnal d'un rouge-queue tithys — Décembre 28, jardins à Colombier, Bas des Allées, chant du rouge-gorge.

1931. Janvier 13, à 16 h., par temps couvert, lourneux et froid, chant complet de la mésange grande charbonnière (Colombier) — le 19, chant à la Place Purry (Neuch.) — 23, chant général au Vignoble — Mi-janvier: Aux Allées, chant du Verdier, et cris de la Sittelle — le 16, chant du grimpereau — le 27, peu après 8 h., deux étourneaux sont posés au cairn d'un toit (Colombier), 6 cm. de neige, celle-ci continue à tomber à gros flocons — les 28 et 29, ils sont

(1) Voir: „Rameau de Sapin" 1931, N° 5, p. 42.

(2) Voir: „Rameau de Sapin" 1930, N° 2, p. 16.

Numérisé par BPUN

trois. — Les 30, 31 janv., les 1 & 8 février 5 sansonnets sont groupés. Observé le 5 février un petit vol d'étourneaux près de Neuchâtel. — Janvier, février & mars, cris journaliers du pivert, aux Allées, le Bied, le Grand Verger, Chanélaz, Vallon du Merdasson, pinède de Planeyse, Bombacour, Vaudijour, les Bolets, etc — mi-février le pinson chante à Neuchâtel; le 18, à Fleurier; le 21, à Genève et le 3 mars, chant général au Vignoble. — Le merle noir chante le 2 février à Villars s/Yens; le 4, à Lausanne; le 17, à 17 h. dans les arbres du Jardin anglais, à Neuchâtel; le 26, à Cudret, sur Corcelles. Mars 6, premier chant du merle à Colombier.

A.M-D.

LOGEMENT D'OISEAUX. Au printemps dernier un panier d'osier avait été déposé sur un rayon, sous l'auvent d'une remise. Un couple de rouges-queues découvrit l'ustensile et trouvant là un gîte à sa convenance, y construisit son nid, des oeufs furent pondus, la femelle les couva assidûment et les parents nourrirent leurs jeunes. La petite famille vint à bien.

Nous avons jugé intéressant de signaler à nos lecteurs ce choix original d'un abri pour y élever sa progéniture.

3 mai 1931. Irnx.

SOLANUM ROSTRATUM. DUNAL.

PAR FR. JORDAN

Au commencement d'août de cette année, Mlle Numa Fréchelin, a trouvé dans sa propriété à Colombier une plante, à ma connaissance, nouvelle pour le canton de Neuchâtel. Le propriétaire de l'immeuble la prenant pour un plant de tomates, l'avait laissée se développer; à première vue, elle avait en effet quelque ressemblance avec le Solanum Lycopersicum L., mais en regardant de plus près on s'apercevait qu'on était en présence d'une toute autre espèce, c'était le *Solanum rostratum, Dunal*. C'est une plante annuelle, à tige rameuse hérissée d'aiguillons blanchâtres de longueur inégale, aux feuilles tomenteuses pennatiséquées, irrégulièrement lobées; les pétioles, les nervures des feuilles et les calices sont aussi hérissés; les fleurs sont disposées en cymes latérales, la corolle est d'un beau jaune citron; le filet des étamines est court comme chez les autres espèces du genre Solanum. Ce qu'il y a de particulier c'est que l'androcée est zygomorphe, quatre anthères sont disposées parallèlement deux par deux, la cinquième plus grande, les dépasse longuement. Le Solanum rostratum est une plante fugace, originaire des prairies de l'Amérique du Nord; elle est apparue en Europe, dès la fin du siècle dernier en diverses localités d'Allemagne, d'Alsace, en Suisse elle a été signalée aux environs de Bâle, Zürich, Diessenhofen, Fribourg. On peut supposer qu'une graine égarée parmi du blé américain destiné à la volaille, aura germé et prospéré dans le voisinage du poulailler et est devenue la belle et intéressante plante qui fait l'objet de cette petite notice.

(A suivre).

TERATOLOGIE VÉGÉTALE.

PAR H. SPINNER

Il nous est souvent présenté des plantes plus ou moins déformées et nous nous recommandons toujours pour de tels envois. Chaque fois qu'il s'agira de nouveautés indiscutables nous nous ferons un plaisir de les publier autant que possible avec un dessin à l'appui. Par contre pour les plantes qui présentant des malformations déjà signalées dans le grand ouvrage de Penzig, nous devons nous borner à en donner acte. Voici les principales:

1°. Un cas de pélorie de *digitale pourpre* signalé par Mlle Belperrin, Colombier. Il arrive assez

Numérisé par BPUN

souvent que la fleur supérieure des inflorescences de cette espèce, au lieu de demeurer zygomorphe en doigt de gant, redevient régulière, campanulacée.

2°. Un capitule cristiforme de grande marguerite (*Chrysanthemum leucanthemum*), cueillie aux environs de Neuchâtel par un cheminot. Sa tige est plate, large, visiblement fasciée. Elle s'est étalée au sommet en une crête sinueuse portant des milliers de fleurs jaunes et des centaines de lignles blanches en une masse unique.

3°. Une fleur de rosier cultivé cueillie à Hauterive, par M. Schenck. Sous l'influence de la piqûre d'un insecte les sépales sont couverts de galles chevelues (bédégars) et les pétales ont verdi.

4°. Une fasciation de la tige de Picris hieracoides, chemin de Fontaine-André, au-dessus de Neuchâtel. Les Composées sont fréquemment fasciées pour des causes diverses. Dans ce cas, la tige est en lame de sabre, portant un très grand nombre de rameaux et de feuilles.

5°. Une tige de Veratrum album, cueillie à Pouillerel, tordue en spirale

(A suivre).

DÉGÂTS DU GUI EN FORÊT.

Des trois variétés du Gui (*Viscum album* L) croissant, l'une sur les Feuillus, la seconde sur les Abies, la troisième sur les Pinus et Picea, la deuxième seule est importante au point de vue forestier.

Le Gui a été étudié de façon approfondie, soit dans la monographie du professeur von Tubeuf de Munich, soit dans d'autres travaux moins importants, mais dans ces études, la question de l'influence du parasite sur son hôte n'a été qu'effleurée.

Les dégâts du gui sont généralement peu connus, et fortement sous-estimés. Une étude approfondie en serait très utile, tant au point de vue pratique qu'au point de vue scientifique. La biologie de ce parasite est encore trop peu connue; de nombreuses questions irrésolues surgissent déjà au cours d'une étude simple faite sur le matériel récolté en forêt.

Un point mérite une attention spéciale: c'est cette particularité que possède le gui de pouvoir vivre sans organe aérien. Réduit à ses racines courant dans l'écorce de l'hôte et à ses suçoirs implantés dans le bois, le gui subsiste, et se développe sans ralentissement apparent. Ses racines et suçoirs sont verts, donc capables d'assimiler; mais les radiations solaires sont-elles capables de traverser plusieurs centimètres de tissus ligneux? N'y aurait-il pas là un stade holoparasitique?

L'infection est provoquée par la grive draine, se nourrissant des baies lors de sa migration printanière. Les graines, tombant avec les excréments de l'oiseau, trouvent sur les branches des sapins la possibilité d'y développer leur germe. De là, en quelques années, les racines descendent dans le fût du sapin pour y continuer leurs dégâts.

Les dégâts sont multiples et très variables suivant la force de réaction, le caractère individuel de chaque sapin; variables aussi suivant son exposition et la fertilité du sol qui le nourrit.

Les dégâts extérieurs consistent en renflements, et en arrêt de croissance en hauteur. L'hypertrophie des tissus du sapin aux points d'attache du gui et à ses alentours immédiats se produit toujours, mais à des degrés divers.

Le gui croissant en plein soleil développe, proportionnellement à sa touffe aérienne, une quantité relativement faible de racines et suçoirs. Privé d'organes aériens, il multiplie ses organes intraligneux. Ce fait semble prouver un stade holoparasitique; il mérite

Numérisé par BPUN

toutefois une étude plus approfondie avant d'être érigé en certitude.

La réaction hypertrophique du sapin étant en proportion du développement des racines et suçoirs du gui; l'absence de touffes étant la règle générale chez les plantes croissant à l'ombre, sur les fûts; les dégâts sont donc les plus importants sur les fûts, partie la plus précieuse du sapin.

La croissance en hauteur des sapins peut être arrêtée brusquement, et définitivement par implantation du gui aux alentours immédiats de la flèche de l'arbre.

L'influence du gui se fait sentir de façon déprimante sur l'accroissement, sur la vitalité de l'arbre. L'accroissement se trouve peu à peu réduit dans des proportions considérables. L'arbre, affaibli, est prêt à devenir sans réaction possible, la proie d'autres ennemis, des bostryches (insectes coléoptères) spécialement.

La qualité des bois de service tirés des sapins infectés est aussi amoindrie; soit par l'obligation du débit en assortiments courts, soit par la fréquence de tares. La quantité des bois de service est aussi réduite.

La quantité des bois de feu est augmentée, alors que leur qualité est amoindrie.

L'exploitation est rendue difficile et onéreuse, par la présence de bois courts, branchus, souvent tarés.

La présence du gui en forêt pose donc un problème complexe et très important. Son influence est beaucoup plus importante qu'elle n'est généralement admise. La lutte contre ce parasite doit être engagée et poursuivie avec méthode, par la réduction progressive du sapin, remplacé facilement dans nos forêts de basse altitude par de nombreuses essences de plus grande valeur, et insensibles aux attaques du gui.

J.P.C.

CANARDS DE BARBARIE. Le chasseur Gust. Robert, fils, en tournée le 25 novembre 31, aperçut deux gros oiseaux volant très haut, au-dessus du chalet de Regnier, à Marin. Ces volatiles s'étant rapprochés, il les tira d'un seul coup de fusil, et l'on reconnut un couple de canards musqués dits canards-muets. Poids: mâle 3 kg. 100, femelle 1 kg 590. Ces palmipèdes, échappés d'un enclos, seront naturalisés et destinés au Musée de Neuchâtel

Saint-Blaise 2. XII. 31 *Herm. Zintgraff, père.*

LAMPYRE. M. Edm. Lardy, Dr méd., écrit de Bevaix, le 2 décembre 1931: Depuis deux jours, et je viens de le voir à l'instant, soit à 18 heures, un ver luisant brille de tout son éclat dans le jardinet devant notre maison. Temp +3° et depuis une semaine le thermomètre n'a pas dépassé +7°. Ce cas m'a paru intéressant, c'est la première fois que j'observe la chose à pareille époque.

Avis

Table des Matières.

Nous publierons à la fin de cette année un second supplément de la Table des Matières (années 1917-1930).

Les Abonnés peuvent dès maintenant faire parvenir leur souscription à l'adresse: „Rameau de Sapin, Colombier." — Le prix de ce fascicule sera indiqué ultérieurement.

La Rédaction

Lith. Civard, Neuchâtel. Janvier-mars 1932 N°1.

Numérisé par BPUN

LE RAMEAU DE SAPIN

FONDÉ EN 1866

II. SÉRIE: 16e ANNÉE — N° 2

JOURNAL DE VULGARISATION DES SCIENCES NATURELLES.

Neuchâtel, le 1er Avril 1932.

Rédaction et Administration, Colombier. Abonnement annuel: Suisse Fr. 3.50 — Etranger: 4.20
On peut s'abonner dans tous les bureaux de poste. Compte de chèques postaux IV.1654

Celui qui a planté un arbre n'a point passé vainement sur la terre.
Proverbe arabe.

PROTECTION DE LA FLORE.

Notre collaborateur M. Moreillon, inspecteur forestier, à Montcherand, nous a communiqué un exemplaire de l'arrêté cantonal pour combattre l'appauvrissement progressif de la floze. Le Conseil d'Etat du canton de Vaud a interdit l'arrachage, la destruction, la vente et l'expédition en masse des espèces suivantes:

La dryade octopétale (entrant dans la composition de la préparation dite „thé suisse), le rhododendron et l'edelweiss (dans le Jura); l'anémone pulsatile, la primevère farineuse, l'ancolie des Alpes, les gentianes bleues, le cyclamen, le chardon bleu, le sabot de Vénus, les ophrys, le fragon, le blechnum spicans, la scolopendre langue de cerf, l'adiante capillaire et la sarracénie carnivore (dans tout le canton).

La vente de ces plantes, même si elles ne proviennent pas du canton, ainsi que celles de l'adonis, sont également interdites. Ces mesures ne s'appliquent pas aux plantes provenant de cultures particulières, ni à la récolte de plantes dites officinales, ni à l'arrachage de plantes isolées dans un but scientifique ou d'instruction, pourvu que la station ne soit pas spécialement protégée. Le propriétaire d'un fonds a toute liberté d'en améliorer le sol ou d'en changer la culture. Les municipalités, avec l'approbation du Conseil d'Etat, peuvent étendre l'interdiction à toute plante menacée de disparaître d'une région déterminée. L'amende prévue peut s'étendre jusqu'à Fr 50.– en cas de récidive, elle peut être doublée.

Ces dispositions devront être affichées en permanence dans les hôtels, les pensions, les salles d'attente des gares et les établissements publics.

Lausanne, juin 1930

PREMIERS CHANTS D'OISEAUX: Le 10 janvier, à 16 h (il neige sans interruption depuis 8 h.), la mésange charbonnière tintinnabule vigoureusement vers le haut de la Combe Léonard, au dessus de Rochefort, à 900 m. alt. environ. Par beau soleil, le 4, à 10 h., une grosse hardère siffle aux Allées de Colombier; un peu plus tard nous en entendons d'autres dans le bouquet d'arbres à la Place Purry; puis, à 13 h, même audition dans les conifères du Palais Rougemont, le parc de la Grande Rochette et aux abords de Terminus (Neuchâtel).

A. M-D.

Numérisé par BPUN

LE SANGLIER DANS LE JURA.[1]

(SUITE)

1929. Des chasseurs de la Barraz et environs, dans une traque qui dura deux jours, tirent un sanglier, pesant 65 kg., dans les bois des Côtes d'Onlens. La bête était accompagnée de deux congénères plus petits, qui s'enfuirent dans la direction Onlens-Daillens. Malgré les recherches faites le lendemain, on ne les a point revus.

Vers la mi-janvier, on signale dans le département du Doubs (France) une invasion de bêtes noires à la frontière franco-suisse, sur tout le plateau de Maîche et la région du Lomont. Un individu blessé, poursuivi par des chiens, est tué près de Clerval-Vallerano. La bête pesait 90 kilos.- Plusieurs groupes de ces pachydermes ont passé en Suisse, où quelques-uns se sont fait abattre. Chaque jour, des battues sont organisées dans l'un ou l'autre des villages de l'Ajoie et des Franches-Montagnes.

Le samedi 19 janvier, entre 15 et 16 heures, dit le „Bulletin de Saint-Blaise", une horde de sangliers, dont 2 adultes et six marcassins, venant des Grands Marais, ont traversé notre territoire, de la Thièle à la forêt des Roches, au sud de Voëns et Wavray, où leurs traces sont perdues. Ces animaux ont été vus près de la Thièle, dans la forêt de la Tène et non loin du passage à niveau d'Epagnier, ils passèrent tout à côté de la guérite, effrayant la garde-barrière. De là, longeant la propriété Kybourg, ils filent à fond de train dans la direction du plateau de Wavre, traversant le bois de Sonaillon, les champs et la route de Cornaux, ils atteignent la forêt des Roches de Chatollion (685 m. alt.)- Le lendemain, dimanche 20 janvier, cette même bande est signalée dans le bois du Chanet, au sud du village de Lignières.

Dans la forêt de l'Eter, entre la Baraque et Frochaux, quatre autres sangliers sont aperçus.

Le lendemain, des chasseurs se mettent à leur recherche, mais sans résultat. Le premier groupe a fui en territoire bernois et le second est momentanément disparu. Ceux qui se trouvaient dans la forêt au-dessus de la Neuveville, avaient lors de leur passage, le 21, saccagé un verger à Champfahy, aussi furent-ils promptement traqués dans le bois entourant la Nouvelle-Métairie. Deux forestiers signalèrent deux „bêtes noires" et les traqueurs, non-armés, mais apeurés, en découvrirent dans un fourré au sud de la ferme une bande de neuf animaux de différentes tailles. Les bêtes alarmées se dispersèrent.

Vers la mi-février, on a trouvé dans les rochers escarpés des Gorges du Seyon le cadavre d'un sanglier adulte ayant les membres brisés. Par son immobilité forcée, l'animal sera mort d'inanition. Les renards avaient su profiter de cette aubaine. Ce sanglier fut exposé à Neuchâtel; lors de notre visite nous avons estimé que, vivant, il devait peser une quarantaine de kilos.

Dans la „Feuille d'Avis de Neuchâtel" du 18 février, le Dr Edm. Bardy, de Bevaix, publie l'intéressante communication ci-après. Ses lignes doivent prendre place dans notre travail documentaire: „Les sangliers viennent de réapparaître en nombre, petits et gros, dans la région basse de la forêt entre Bellevue & la Chanterelle-Treygnolan, au dessus de Bevaix.

(1) Voir: „Rameau de Sapin", 1932, N°1.

(A suivre) A.M-D.

Numérisé par BPUN

COQS DE BRUYÈRE.

PAR Dr. Ed. Lardy.

Notre aimable collaborateur M. Ed. Lardy, Dr med, à Bevaix, nous écrivait, en date du 2 décembre 1931, les lignes suivantes: „ C'est curieux pour une année aussi humide qui, théoriquement aurait dû être fatale aux couvées qu'il y ait pareille abondance de grands tétras. Jamais depuis 55 ans que je chasse, je n'ai constaté cela. D'après ce que j'ai vu et les renseignements de gardes-forestiers, bûcherons, promeneurs et chasseurs il faut tasser le nombre des „noirs", donc des mâles, à 15 à 20. De poules je n'en ai vu que 3. Une „ énorme" vieille et deux jeunes qui ont traversé un pre sous mon nez, ... Mais paraissaient se bien rendre compte que leur vie n'était pas en danger, en tous cas leur tir eût été des plus facile ..... et celui des noirs manqués „ très " difficile.

J'ai mal tiré et manqué 3, mais M. Charly Jacot, des Ouches, plus heureux en meilleur tireur que moi, en a rapporté trois, jeunes de l'année.

Conduisant deux amis de Genève, désireux de voir ces beaux oiseaux, nous sommes partis à 16 h 30 de Bevaix en automobile pour la Fruitière et en une heure et demi mon chien a levé 3 coqs, partis trop loin pour qu'il me soit possible de tirer, mais qui furent vus nettement.

Un promeneur, en septembre, au 4ième et dernier contour de la route de la Fruitière, a vu deux coqs se promenant sur le chemin, poules pas exclues, et un troisième a passé en volant, cela vers 8 h. du matin.

La „ Feuille d'Avis" a annoncé que le 5 novembre 1931 un Grand tétras avait été tiré dans la Côte des Prés Devant, sur Montmollin, ce sujet mesurait 1 m de longueur et 1m,10 d'envergure. Poids 7 kilos! Cela eût été intéressant à vérifier comme poids, tous les livres de chasse, fixant les poids maxima à 5 et 6 kilos. „ Mon exemplaire le plus beau ne pesait que 3,5 kilos."

Dr Lardy.

TÉTRAS A QUEUE FOURCHUE.(1) Le 23 septembre 1930, deux coqs et quatre poules petits tétras avaient été lâchés dans la réserve du Bois des Lattes. D'après les observations faites par des gardes-chasse auxiliaires, d'aucuns pensent que ces gallinacés se sont propagés dans la région. Le 28 septembre 1931, un second lâcher de 3 coqs et 4 poules a été effectué. Le voyage avait affamé et assoiffé ces oiseaux, sitôt hors des caisses, ils mangèrent de la verdure, surtout des feuilles de l'airelle-myrtille. Rassasiés ils s'envolèrent pour se percher sur les arbres voisins.

M

INSECTE EXOTIQUE. Le dîner touchait à sa fin, le dessert circulait. O horreur! une bête inconnue se promène prestement sur les bananes. Capturée, enfermée dans une boîte à allumettes, elle nous est apportée. Nous reconnaissons un cafard, élytres vertes, translucides, minces, coriaces, parcourues de nombreuses nervures, sous son abdomen aplati est appliquée une coque avigère d'un blanc pur.

Un entomologiste genevois détermina cet insecte, voici ce qu'il en dit: „ La bestiole que vous m'envoyez est une blatte (Panchlora virescens Thunberg), elle habite l'Amérique centrale, la partie septentrionale de l'Amérique du Sud et les Antilles. C'est probablement de cette dernière région que ce cancrelat est arrivé avec un envoi de bananes. C'est une femelle venant de pondre sa coque avigère." (Dr. J. Carl.)

Genève, 22.XII.31.

Une marchande de primeurs, à Neuchâtel, nous a affirmé que souvent elle trouvait de ces bêtes vivantes sur les régimes de bananes expédiés de la Jamaïque.

La Réd.

(1) Voir: „Rameau de Sapin" 1931, N° 1, p. 5.

Numérisé par BPUN

LA PÊCHE ET LA PROTECTION DE LA NATURE.[1]

1. NÉCESSITÉ D'UNE ENTENTE ENTRE LES AMIS DE LA NATURE ET LES PÊCHEURS.

Par Dr. Léon Pittet.

Il est naturel que chacun cherche à sauvegarder ses intérêts personnels. Toutefois, personne ne saurait, à cette occasion, ignorer la manière de voir ou léser les droits d'autrui. Comme il arrive à tout le monde de se tromper, il paraît à propos d'écouter les deux partis avant de juger ou de décréter. Si les disciples du Grand St. Pierre s'arrogent le droit exclusif de désigner certaines catégories d'animaux, qui sont la propriété de la communauté, comme ennemis des poissons et de les détruire, les protecteurs de la nature sont de leur côté, autorisés d'exiger que chaque cas particulier soit examiné en commun. Ils savent pertinemment que les interventions unilatérales ont très souvent donné de mauvais résultats: par ex: le canard sauvage n'a-t-il pas été désigné et traité comme destructeur de poissons et le héron cendré n'a-t-il pas été pour ainsi dire exterminé, à tel point qu'il a fallu, pour empêcher sa disparition complète, le placer sur la liste des oiseaux protégés? Et combien de fois est-il avéré que les examens d'estomac ont démontré la fausseté absolue de toutes sortes de perfides accusations, formulées par des personnes soit disant compétentes et dignes de foi! Ceci ne constitue pas une raison pour les amis des oiseaux pour combattre les effets des pêcheurs. Les premiers seraient aussi heureux que les seconds si tous nos cours et nappes d'eau fourmillaient de poissons; dans ce cas, tous les piscivores emplumés pourraient se régaler des miettes, tombant de la table du riche! Aussi, tous les fervents de la belle Nature sont volontiers disposés de soutenir tous les efforts tendant au relèvement de l'état du poisson, pour le bien des pêcheurs et la joie des sportmen. Ils ne combattent que la prévention, l'ignorance et la cruauté. C'est pour démontrer la justesse de cette manière de voir que ce travail a été rédigé. Il y a aussi lieu de se rappeler que, sauf deux uniques espèces (le grèbe huppé et la foulque), le nombre des oiseaux d'eau a, au cours des derniers 50 ans, énormément diminué. Il est donc à propos de leur accorder la protection à laquelle ils ont droit, aux termes des proscriptions de la loi en vigueur.

Heureusement que depuis quelques années, des progrès sérieux dans le sens d'une entente entre les Pêcheurs et les Protecteurs de la Nature ont été réalisés.

Au dernier Congrès de pêche autrichien qui a eu lieu à Innsbruck, du 5 au 9 sept. 1926, ce fut le Dr. Tratz qui défendit le point de vue des amis de la Nature. Il commença par dénier à l'homme le droit de procéder à l'extermination arbitraire de certains oiseaux, parcequ'ils se nourrissent de poissons. Une fois, le Chasseur était un ennemi déclaré de toutes les mesures protectrices. Et maintenant, ce sont les Tyroliens eux-mêmes qui ont exigé que l'Aigle et le Grand-duc soient considérés comme monuments de la nature et protégés, quoique ces deux espèces d'oiseaux soient en somme leurs concurrents.

Le Président de la Fédération autrichienne des Pêcheurs, le Dr. Nerecheimer, déclara ensuite que les Viennois approuvaient la protection de la nature et que ses promoteurs rendaient d'eminents services en intervenant contre la pollution toujours grandissante et si dangereuse des eaux publiques. (A suivre).

(1) Communiqué par la Société suisse pour l'étude des oiseaux et leur protection, Berne.

Numérisé par BPUN

LA VÉGÉTATION DES FORÊTS ET DES PATURAGES BOISÉS DU HAUT JURA. (1)

PAR ALB. PILLICHODY.

A. GÉNÉRALITÉS.

Tout comme le rempart qui la porte, la forêt jurassienne est ou plutôt semble peu variée, plutôt uniforme et exempte d'imprévu.

Mais justement ce rempart ininterrompu qui ferme notre frontière d'ouest, lorsqu'on y pénètre, lorsqu'on le parcourt, offre tant d'aspects divers, tant de vallonnements dissemblables, des cluses et des gorges, des synclinaux et des anticlinaux, des dômes et des dents, des combes profondes et de hauts plateaux lumineux, des versants à toutes les expositions, des pentes de tous degrés, des terres profondes et des sols superficiels, des lieux arides et crevassés, des tourbières gorgées comme des éponges, des emposieux avalant des rivières et des sources vauclusiennes qui en ramissent.

La prétendue monotonie dont on accuse le Jura orographique n'est donc qu'une illusion d'optique. Ce chef d'accusation s'écroule à la première prise de contact.

Ainsi en est-il de la flore, qu'on pourrait supposer pauvre et monotone, uniquement calcifuge, adaptée à un seul niveau moyen, une exposition peu variée... alors qu'au contraire elle est riche, abondante, caractéristique par le calcaire d'une part, mais offrant de l'autre, mêlée à la flore jurassienne, les invasions de celle de la Méditerranée et les reliquats d'une flore polaire, légués par les époques glaciaires. Dans les végétaux ligneux seulement, nous trouvons, côte à côte presque, cytisus alpinus, betula nana et pinus montana, nous cueillons le daphne cneorum, le rhododendron, le (genista) cytisus decumbens, l'andromeda polifolia.

La forêt proprement dite, elle encore, n'est monotone qu'en apparence. Contemplée depuis un des sommets de la chaîne, elle se présente le plus souvent comme un sombre manteau étendant son velours jusqu'à l'horizon, épousant les formes et les ondulations multiples du terrain. Tout au plus apparaissent quelques tronées autour d'un chalet d'alpage, quelques hectares défrichés autour des villages étroitement parqués, aux maisons frileusement serrées les unes contre les autres, ou bien alignées le long d'une combe dont l'étroitesse leur permet à peine de se mettre sur deux rangs.

Forêts de sapins exclusivement, semble-t-il. C'est l'illusion que donne l'aspect de ces noires joux, d'une teinte uniforme, qui, à plus juste titre que les massifs de la rive droite du Rhin badois, pourraient prétendre à l'appellation de Forêt noire. Eh bien, ces prétendues sapinières pures sont toutes pénétrées, sont illuminées du gai feuillage du fayard, ce précieux second, qui en assure à la fois la fertilité et le rajeunissement.

Et la sapinière elle-même se compose de deux essences parfaitement dissemblables, d'un tempérament presque opposé, l'épicéa et le sapin blanc, qui, à elles seules, empêchent totalement la forêt de prendre cette uniformité qu'on reproche avec raison aux perchis d'épicéas issus de plantations dans la plaine.

Epicéa, sapin, fayard, c'est dans notre climat tempéré et à la moyenne altitude

(1) Étude présentée à l'Assemblée annuelle de la Société helvétique des Sciences naturelles, le 26 septembre 1931, à la Chaux-de-fonds.

Numérisé par BPUN

du Jura l'assemblage parfait, l'association la plus heureuse, le ménage idéal. Les trois essences se complètent sous tous les rapports. Biologiquement, c'est la santé de l'ensemble et par conséquent la régénération assurée, au point de vue de l'utilisation du sol, du maintien de sa fertilité, c'est la garantie contre l'appauvrissement, c'est l'enrichissement au contraire, par une meilleure décomposition des déchets, l'héméracausis normale. Que dans ces conditions, la production soit excellente, rien d'étonnant. Ce mélange favorise des des accroissements maxima. Enfin, comme rendement financier, une forêt riche de ces essences de valeur, représente une source de revenus intarissables et élevés. L'épicéa y atteint ses plus belles formes, et produit des bois de choix placés à des prix élevés. Le sapin ne reste pas en arrière de beaucoup et supplée aux assortiments que son congénère ne fournit pas, bois de durée dans les constructions, agricoles et de génie civil. Le fayard produit à la fois des billons propres et une qualité supérieure de bois de chauffage. Cette multiplicité d'emplois donne de l'animation au marché des bois jurassiens et lui assure une clientèle stable.

L'assemblage parfait des trois essences principales dans la forêt jurassienne n'est cependant pas intolérant, ni exclusif, et permet l'admission dans l'association d'autres composants, essences de secours, de remplacement, d'agrément aussi. C'est l'érable de montagne (Acer pseudo-platanus) qui succède au fayard dans les zones d'altitude supérieure, près de la limite de végétation, dans les expositions plus arides sur sols rocheux, où le hêtre manquerait de fraîcheur, ou encore dans les régions où s'exerce le parcours, la famille plus coriace de l'érable étant moins recherchée que celle du fayard. C'est le sorbier des oiseleurs (Sorbus aucuparia), hôte permanent dans le sous-bois, toujours décoratif, sans être jamais encombrant. Même il est souvent utile, voire essentiel comme premier colonisateur d'une surface de forêt mise à nu par un coup de vent ou ruinée par une coupe intempestive. Là, le sorbier joue pleinement son rôle d'auxiliaire et d'intermédiaire pour préparer le retour de la forêt résineuse. C'est le cytise des Alpes (Cytisus alpinus), notamment dans le Jura occidental (Vaud, depuis le Mont Tendre), qui supplée au fayard dans les stations qui ne lui conviennent pas et joue dans les clairières le même rôle que l'érable et le sorbier, pour préparer le retour de la forêt normale, soit de la sapinière.

Un certain nombre d'arbrisseaux et d'arbustes accompagnent l'association des grandes essences: Lonicera, sambucus, viburnum, corylus, des salix, plusieurs églantiers, les ronces, les framboisiers, la myrtille et d'autres, dont l'action en sous-ordre, parfois effacée, n'est toutefois pas sans influence sur la vie de la forêt, sur son bien-être, sa régénération, la constitution du terreau, cela dans un sens soit positif, soit négatif.

Il en est de même des végétaux non ligneux, mais de grande taille, hôtes habituels des forêts jurassiques, tels que les adenostyles, mulgedium, prenanthes, hypericum, epilobium, qu'on rencontre dans les bas-fonds, les coupes claires.

La répartition de la forêt jurassienne est aussi bien en fonction de l'orographie que de la démographie de la chaîne. Dans le chenal des grandes vallées synclinales, elle est appelée à revêtir les deux flancs opposés, l'un regardant le midi et l'autre le nord. D'où, sur un espace limité, les grands contrastes dans la constitution des massifs, le fayard dominant généralement dans les expositions

Numérisé par BPUN

chaudes, les résineux sur le versant ombreux. Toutefois, au point de vue de la fertilité, c'est le versant nord qui l'emporte généralement sur le versant ensoleillé, parce que dans les sols calcaires si perméables du Jura, l'agent humidité importe davantage encore que l'agent chaleur. Ces versants des vallons forment généralement des sols forestiers absolus et le pâturage en est exclu.

Entre les synclinaux caractérisés, origine des grandes vallées profondes, s'étendent des hauts plateaux parfois assez vastes, soit des vallonnements vastes et peu profonds, portant le caractère de plateaux; le plus souvent, l'altitude de ces régions oscille entre 1000 à 1200m, elles jouissent d'un climat à la fois ensoleillé et âpre à cause du manque d'abri: climat continental ouvert aux vents du nord.

B. Le PÂTURAGE BOISÉ.

Au point de vue cultural, les terrains de ces hautes régions ne peuvent guère être exploités que comme prairies, pâturages ou alpages. Les premiers colons, dans leur isolement, sans communications avec le plateau suisse, ont bien tenté d'y acclimater des céréales, l'orge en particulier. La vie de ces premiers paysans était rude et sans ressources. Il n'est pas étonnant que dans ces contrées si inclémentes au point de vue du rendement du sol, l'industrie ait tôt fait de supplanter l'agriculture. L'horlogerie a été le *Deus ex machina* pour ces populations pauvres. Elle a été un puissant levier pour faire d'une contrée ingrate de magnifiques centres de production, tel que le „Village" de la Chaux de Fonds, qui nous donne l'hospitalité.

Assuré du débit de son lait et de la viande de ses troupeaux, le paysan du Jura a concentré dès lors son effort sur l'élevage. D'où est né le pâturage boisé, comme culture principale, dominante, à côté de la prairie qui fournit le foin pour la saison d'hiver.

Ainsi donc le haut plateau jurassique est animé durant les quatre mois de la belle saison, juin à septembre, par le séjour d'innombrables troupeaux de bétail bovin, auquel s'associe dans certaines contrées la race chevaline. Chèvres et moutons par contre sont exclus, parceque leur manière de se comporter est incompatible avec la conservation sur le pâturage d'un certain boisement.

Le pâturage boisé du Haut Jura constitue un type à part dans la végétation forestière de la Suisse. Les Alpes, cela va sans dire, connaissent, elles aussi le pâturage dans la forêt. Mais dans la grande majorité des cas, la présence de troupeaux de chèvres donne à l'exercice du parcours un sens péjoratif. La forêt alpestre en est fortement éprouvée, diminuée, compromise même. On est obligé le plus souvent de tolérer l'abus de ce parcours, mais il n'est pas question de pactiser avec cet usage nocif. Dans le Jura, bien au contraire, le pâturage boisé destiné au seul bétail bovin est accepté comme une forme normale de culture. Il réalise à la fois la production de bois et celle de l'élevage des vaches. Il n'y a pas incompatibilité entre les deux utilisations. Non pas que le parcours favorise la croissance de la forêt: elle s'en passerait bien! mais moyennant certaines tolérances, l'existence et même la régénération des essences résineuses ne sont pas rendues impossibles par l'exercice du parcours. Et le bois fournit ainsi au paysan un rendement complémentaire à celui du troupeau. Quand au bétail, la présence d'un certain boisement, que ce soit en groupe ou sous forme d'arbres isolés à la vaste envergure (arbres abris), lui est directement utile, favorable, sur le climat rude et exposé aux vents froids, enclin aussi à d'abondantes précipitations, généralement accompagnées de fortes chutes

Numérisé par BPUN

de température. Les troupeaux profitent alors largement des abris formés par les arbres de pâturages à la ramure généralement plus touffue que ne l'offre l'arbre vivant en massif.

L'abri de l'arbre sur le pâturage jurassien est profitable aussi à la production du fourrage par la protection contre les vents desséchants et froids, d'autant plus préjudiciables que le sol calcaire fissuré et perméable est déjà enclin à être drainé automatiquement. La rosée matinale prolonge son effet à l'abri des schattes.

Le dessèchement des surfaces des pâturages trop peu protégés par des rideaux forestiers est un fait incontestable. Il a pour conséquence une modification de la flore. Très souvent on constate l'invasion de ces surfaces par le genêt sagittaire (cytisus sagittalis), le Nardus stricta,[1] Hypericum, Euphorbia cyparissias, etc. témoins de la maigreur du sol, décalcifié par l'action dissolvante de l'acide carbonique contenu dans de l'eau de pluie sur le carbonate de chaux.

On raconte à ce sujet dans un canton voisin où les confessions sont très mélangées, qu'on reconnaît les pâturages des communes protestantes à l'envahissement par le genêt à tige ailée. Superstition ? Peut-être ! mais une part de vérité réside au fond de ce dicton. L'esprit d'initiative ne serait-il pas développé davantage chez les protestants, tandis que nos frères catholiques sont plus conservateurs --- conservateurs aussi du bois sur les pâturages, dont l'abondance les préserve du sagittaire.

Quoiqu'il en soit, le pâturage nu, entièrement déboisé, est répudié dans le Jura. Des théoriciens d'après guerre ont tenté une offensive contre les sapins-abris en ordre dispersé. Ils ont eu un succès momentané et ont réussi d'ouvrir un certain nombre de plateaux et de combes à tous les vents et à priver le bétail de ses protecteurs accoutumés. Le berger jurassien n'a pas encouragé cette initiative malencontreuse. Au contraire, les locataires des montagnes se sont plaints de la raréfaction des couverts, obligeant le bétail à faire de longs trajets pour se réfugier en cas d'averse, l'obligeant aussi à pénétrer sous les rideaux réservés, spécialement en terrains rocailleux et en pente, impropres à la circulation et surtout à la couche du bétail, et ne présentant pas des abris touffus, comme ceux qui existaient dans les plans. Il est donc à présumer en raison même de l'expérience faite que le pâturage boisé jurassien dans son grand ensemble, gardera son cachet ancien, qui répond aussi le mieux aux exigences, aux nécessités de l'élevage. Cela est d'autant plus probable que les massifs dispersés se rajeunissent spontanément, en sapin et épicéa, plus rarement en hêtre, le plus souvent, sous la protection de quelques buissons et à l'entour des vieilles souches. A mesure que ces groupes de régénération ont atteint une taille suffisante pour être à l'abri de la dent du bétail, on les favorise par l'exploitation de vieux arbres, ce qui rend une nouvelle surface à la production herbagère. Ces arbres sont susceptibles de fournir un certain produit commerciable et de corser ainsi le rendement de la propriété. La proximité de grands centres industriels dans les hauts plateaux jurassiens confère une valeur marchande à des arbres, même s'ils ne sont que de deuxième choix. A ce propos, il est intéressant de constater l'influence sur le taux local de boisement par les centres sus-dits. Dans le périmètre immédiat des grandes localités, le boisement des pâturages est généralement beaucoup plus clairière que dans une zone plus éloignée, qui ne subit pas au même degré l'attrait des occasions immédiates de vendre le bois. Ceci dit pour les pâturages particuliers qui sont plus libres de diminuer leur capital forestier selon les besoins du marché local.

1. Nardus stricta - Nard raide ou poil de chien.

(A suivre.)

Numérisé par BPUN

TERATOLOGIE VÉGÉTALE.[1]

(SUITE)



M. A. Matthey-Jeantet, du Locle, nous écrivait le 17 juillet 1930: „Ma nièce Madame Convaisier-Gräa m'envoie la fleur incluse, trouvée à la Combe des Sagnettes, dans un pré entre la Petite et la Grande Joux, au-dessus des Ponts. Cette plante croît dans cet endroit était, à l'état frais, d'un beau rouge; la fleur avait 14 ou 16 pétales, 5 feuilles vertes en couronne, placées directement sous la corolle. Plusieurs jours après le pistil s'était développé en plumet, comme dans les anémones, et la tige atteignait plus de 30 cm de hauteur."

A.M-J.

La plante en question fut soumise à M. Fr. Jordan, botaniste, et voici ce qu'il en pensait le 19 août 1930:

"La plante que tu m'as apportée cet après-midi présente un cas intéressant de tératologie. Il s'agit d'une monstruosité de la benoite des ruisseaux (Geum rivale L.) – peut-être l'hybride de la benoite des ruisseaux et de la benoite commune (G. rivale × G. urbanum) – les feuilles du calice se sont développées avec formation de pétiole; une partie des étamines s'est transformée en pétales et le gynophore s'est allongé d'environ 20 mm. Toutes ces anomalies donnent à la plante un aspect étrange qui à première vue la rendait méconnaissable."

F. Jordan.

GLOBULARIA CORDIFOLIA,[2] PLANTE PIONNIÈRE

PAR SAM. AUBERT.



La prise de possession du sol nu par la végétation, la colonisation si l'on veut, constitue un phénomène d'un intérêt capital et son étude nous permet, dans certains cas tout au moins, de nous transporter à une époque fort reculée, savoir au moment où libéré de la couverture de la dernière glaciation, le sol a été graduellement reconquis par la végétation. Le processus diffère suivant la nature du terrain et les plantes pionnières, qui les premières prennent possession du sol nu, ne sont pas les mêmes si ce sol est meuble, fait de sable, de gravier ou compact, constitué par de la roche dure offrant une grande résistance aux agents érosifs de l'atmosphère. Dans cette seconde alternative, chacun s'accorde à reconnaître que les premiers occupants de la roche calcaire nue sont des lichens crustacés, auxquels succèdent des mousses, puis des phanérogames herbacées diverses, ainsi Festuca ovina ssp. glauca, Poa alpina, etc.

(A suivre)

(1) Voir: „Rameau de Sapin", 1932, N° 1, p. 6.
(2) = Globulaire à feuilles en coeur, ou Globulaire à feuilles échancrées.

Numérisé par BPUN

PREMIÈRE CORRECTION DES EAUX DU JURA

ET SES RÉPERCUSSIONS SUR NOTRE MÉTÉOROLOGIE RÉGIONALE.

PAR SAMUEL DE PERROT, ING. CIVIL.

Pour obtenir un résultat utile d'une suite d'observations s'étendant sur une période un peu longue, par exemple, une série d'observations météorologiques comprenant plusieurs années, on commence par faire la somme de tous les mois de même nom, en groupes séparés, ainsi de tous les janvier, février, etc; puis on prend la moyenne.

La moyenne des moyennes des 12 mois ainsi obtenue doit être égale à la moyenne des années et, cela exactement.

Partant du premier mois dont on a obtenu la moyenne générale, on fait la différence avec le mois observé correspondant. Si le mois est plus chaud il y a une différence positive, s'il est plus froid, la différence est négative.

Ajoutons maintenant ces résultats à partir du premier mois, en commençant par un nombre rond, 100 ou 1000, pour éviter les chiffres négatifs. Le résultat est ce que nous avons nommé courbe de Brückner (en souvenir de l'ingénieur bavarois qui le premier a appliqué cette méthode aux terrassements). Tous les points de cette courbe sur la même horizontale ont la même moyenne. Si les hauteurs diffèrent, la moyenne égale la différence des degrés Brückner des deux points divisés par le nombre de mois qui les séparent, ajouté à la moyenne générale de la courbe observée. La tangente de la ligne joignant ces points donne directement la moyenne, chaque parallèle à cette ligne a la même température. Avec 2 équerres on trouve facilement n'importe quelle moyenne sur la courbe, une fois l'inclinaison de la tangente déterminée,

La température à l'Observatoire du Mail à Neuchâtel, a baissé depuis la Correction des eaux du Jura. Nous ne possédons que 12 ans d'observations avant la dite Correction de sorte qu'il est important de contrôler les moyennes après la Correction. Les courbes de Brückner ci-contre ont été établies dans ce but, pour les stations environnant Neuchâtel, soit Berne, Olten, Chaumont et Genève.

Réductions faites on trouve que Neuchâtel a baissé de 0,593, pendant que les autres stations baissaient de 0,316 durant la même période. Résultat: Neuchâtel a donc baissé de 0°,28 depuis la correction. Les mêmes moyennes pour la période 1864-1893 donnent une baisse de 0°.30.

Cela paraît peu au premier abord, mais quand on pense, d'après le prof. Maurer, qu'un degré correspond à une différence de 200 m pendant les mois d'été et de 275 m comme moyenne de l'année, nos 0°,28 représentent ainsi au minimum 56 m. de différence de niveau. Le climat est donc le même actuellement que si Neuchâtel avait été élevé de 56 m. Ceci nous explique pourquoi les anciennes vignes à la limite supérieure de la culture ont dû être arrachées, le raisin mûrissant mal.

Avant la correction, l'Aar de Berne rejoignait l'Aar de Bienne, vers Büren. L'eau restait alors dans nos lacs où elle se réchauffait tranquillement, les hautes eaux avaient lieu vers le 10 mai, les basses eaux le 15 septembre.

Depuis que notre lac est transformé en réservoir d'accumulation, il y a un maximum en janvier et un autre le 20 juin, avec 2 maxima, les 15 et 1er décembre. A noter encore le gros déficit d'eau pendant les 5 premiers mois et l'excédent pour les 5 mois suivants.

Le plus clair de cet état est que la Thielle enlève beaucoup de chaleur de notre lac. En 1931, il est sorti les 44% de la chaleur emmagasinée pendant l'été dans notre lac.

Une augmentation du débit de la Thielle par une nouvelle correction enlèvera nécessairement encore plus de chaleur qu'actuellement, d'où il résultera une nouvelle baisse de la température du lac et de la région environnante.

Numérisé par BPUN

En additionnant depuis une origine donnée les excédents ou les déficits de température de chaque mois à partir de la température de la période observée on obtient les courbes ci-dessous. Ces courbes, analogues à celles de Brückner pour les terrassements, montrent clairement quand on les applique à la météorologie, LES VARIATIONS DE CLIMAT.

Par ex. de 1886 à 1891 les 5 stations indiquent un refroidissement simultané d'environ 10% puis de 1896 à 1901 un réchauffement. A partir de 1920 l'augmentation de température est générale. elle varie entre 2% et 5%, voir même 11% pour CHAUMONT

Les données des mois manquant, à part NEUCHATEL, les moyennes annuelles multipliées par 12 ont été employées. On pourra ainsi facilement interpoler les mois.

2 points sur la même horizontale ont la même moyenne. Pour des points à des hauteurs différentes, la moyenne égale la différence des degrés des 2 points divisés par le nombre de mois (12 x années) les séparant, ajoutés à la moyenne générale des stations en question.

Par ex. OLTEN 1919-1930 = 1000°
= 976.7°
23.3° = 0°.176 + 8°.65 moy = 8°.83
12 x 11 ans 132 mois

degré 1050 — 1050°

degré 1000 — 1000°

degré 950 — 950°

Excédent

Déficit

Moy. 1864-1930

BERNE

OLTEN

CHAUMONT

NEUCHÂTEL

GENÈVE

PERIODE	h s/m. = ANS	OLTEN 395m	GENÈVE 405m	NEUCHÂL. 487m	BERNE 572m	CHAUMONT 1127m
1826-1930	105	—	9° 49	—	—	—
1864-1930	67	8°65	9° 66	8°98	8°09	5°65
1864-1930	22	8°84	9° 64	9°01	8°25	5°64
1886-1891	5	7°74	8° 69	7°84	7°20	5°00
1891-1900	9	8°88	9° 79	9°23	8°40	6°01
1900-1910	10	8°50	9° 49	8°87	7°74	5°20
1920 1930	11	8°83	10° 21	9°45	8°44	6°27

— PÉRIODE —

FROIDE * CHAUDE * FROIDE * CHAUD *

1865 1870 1880 1900 1910 1920 1930

Dressé par R. de. PERROT Ingénieur-Civil AVRIL 1937

Numérisé par BPUN

LE TEMPS EN 1931.[1]

L'année 1931 ne nous laissera pas de bons souvenirs au point de vue météorologique car, elle nous réserva deux surprises désagréables: une forte chute de neige en mars et un été très pluvieux. La température moyenne annuelle 8°,5 obtenue à l'Observatoire de Neuchâtel est inférieure de 0°,5 à la valeur normale. Le maximum 32°,8 se produisit le 14 juin et le minimum - 11°,4 le 12 janvier. Voici les températures moyennes de chaque mois déduites des trois observations journalières qui se font à 7 h ½ h, 13 h ½ et 21 h ½:

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1931	0°,7	-0°,1	2°,1	8°,1	15°,1	18°,9	17°,2	15°,6	10°,5	8°,6	5°,6	0°,1
valeur normale	-0,5	1,1	4,4	8,7	13,1	16,5	18,6	17,8	14,5	8,9	4,0	0,6

Ce tableau nous montre que les mois les plus chauds furent janvier, mai, juin et novembre et les plus froids février, mars, juillet, août et septembre. Ce dernier, en particulier, est le mois de septembre le plus froid depuis 1864 après celui de 1912 dont la température fut de 9°,9. L'été fut donc froid et ne valut pas mieux que celui de 1930.

Quand aux précipitations, elles dépassent notablement la valeur normale qui est de 952 mm. Il tomba 1174 mm d'eau en 1931; ce n'est pas un record, du reste puisqu'en 1910 on enregistra 1393 mm d'eau. Ses mois les plus pluvieux furent janvier (135 mm), mars (119), juillet (159) et août (238 mm). Ce dernier mois bat tous les records de ses prédécesseurs jusqu'en 1864. Il plut ou neigea au cours de 167 jours dont 25 en août. La neige tomba en janvier, février, mars et décembre. Il y eut quelques flocons en avril. Du 6 au 10 mars, il tomba 50 cm de neige ce qui est fort rare à Neuchâtel à cette saison. Le 10 mars, pour rendre les routes praticables, on dut employer un „triangle" attelé de plusieurs chevaux.

La moyenne barométrique annuelle 719,5 mm est normale. Le baromètre fut plus stable qu'en 1930; il atteignit sa valeur maxima 738,6 mm. le 23 décembre. Ce fort maximum fut suivi d'une baisse continuelle de 32 mm en 6 jours. Quand on considère les valeurs mensuelles, le minimum de la pression s'est produit en mars (716,26 mm) et le maximum en décembre (725,29 mm).

Comme en 1930, il n'y eut pas de longues séries de brouillard en 1931. Les trois derniers mois qui sont généralement brumeux furent beaux et ensoleillés, particulièrement octobre dont la durée d'insolation est de 157 heures, c'est-à-dire 67 heures de plus que la valeur normale. Pour l'année entière, on compte 1761,7 heures de soleil (valeur normale 1654,5).

Il faut encore mentionner parmi les phénomènes optiques de l'atmosphère les halos polaires du 20 janvier à 13 h. 20 m, du 23 février à 13 h 15 m, du 23 mars à 14 h. 45 m, du 13 juin à 17 h. 40 m, du 14 juin à 7 h. 15 m et du 22 juillet à 11 h. En outre, 2 halos lunaires furent observés: le premier avril à 21 h. et le 21 octobre à 19 h.

E. Guyot.

Avis. Nous publierons à la fin de cette année un second supplément de la „Table des Matières" (1917-1930).

Les Abonnés peuvent dès maintenant faire parvenir leur souscription à l'adresse: **Rameau de Sapin, Colombier.**

Le prix de ce fascicule sera indiqué ultérieurement, il dépendra du nombre des souscripteurs.

La Rédaction.

(1) Voir: „Rameau de Sapin" 1931, N° 4.

Lith. Givord, Neuchâtel.

Avril - Juin. 1932 N° 2.

Numérisé par BPUN

LE RAMEAU DE SAPIN

FONDÉ EN 1866

II. SÉRIE: 16e ANNÉE

JOURNAL DE VULGARISATION
DES SCIENCES NATURELLES.

N° 3

Neuchâtel, le 1er Juillet 1932.

Rédaction et Administration,: Colombier. Abonnement annuel: Suisse Fr. 3.50 — Etranger: 4.20
On peut s'abonner dans tous les bureaux de poste. Compte de chèques postaux IV.1654

La beauté plaît, l'esprit amuse, la sensibilité passionne, seule la bonté retient et attire.
Pétrarque.

MAMMIFÈRES RARES.

(SUITE)

4. LA LOUTRE (*Lutra vulgaris Erxl*) (1)

(SUITE)

Addenda. 1926. - Au commencement de l'année, un affûteur tue deux loutres le long de la Glâne (ctons de Fribourg), entre Noyenz et Cottens (dist. de la Sarine) - A cette époque notre regretté ami, le prof. Monsy, écrivit à la „Liberté": „M. P. Sarrasin, de Bâle, estime que si le castor, presque disparu d'Europe aujourd'hui, est un rongeur intéressant; la loutre, adaptée comme lui à la vie aquatique, ne l'est pas moins parmi les carnivores; ses extraordinaires facultés intellectuelles en font l'un des animaux les plus remarquables de nos contrées!

„Il résulte des recherches du naturaliste bâlois que depuis 25 ans la loutre est de moins en moins fréquente en Suisse. D'après notre modeste travail présenté à la Société fribourgeoise des sciences naturelles (16 mai 1918), la statistique, limitée à quelques années, suffit pour démontrer que la loutre est en voie d'extinction dans le canton de Fribourg et en Suisse. Si l'on veut empêcher la disparition, dans notre pays, de cette espèce animale, il faut, si ce n'est la protéger, du moins supprimer la prime de Frs 30. - payée par loutre tuée."

[Pour le texte des observations concernant les années 1927, 1928 et 1929, voir: „Rameau de Sapin" 1930, mai, p. 18.].

Une erreur s'est glissée dans la Statistique officielle de la chasse en 1929 (Rameau de Sapin, 1930, p. 32): Il n'y a point eu de loutre capturée ou tirée, au Val de Travers, en 1929.

(1) „Rameau de Sapin": 1921, N°s 4 et 5 - 1925, N° 4 — 1930, N° 3.

Numérisé par BPUN

Le numéro de décembre 1930 de la „Diana", mentionne: „Des trappeurs de Montcherand „(Vaud) ont capturé, dans le canal de dérivation de l'Orbe, une loutre mesurant 1m20 de „longueur." Date de la capture non indiquée, vraisemblablement nous pouvons la fixer à fin 1929 (Réd.).

1930.–Nous nous acheminons sûrement vers l'extermination complète de la loutre, les captures se suivent trop rapprochées: Le 5 janvier, deux chasseurs de Palézieux ont pris, au piège, une jeune loutre pesant 2 kilos. L'animal qui hantait le cours de la Mionnaz, affluent de la Broye, rive droite, était repéré depuis quelques jours.

La „National Zeitung" du 26 janvier annonçait: „Un pisciculteur, de Siebenach (Bâle-Campagne), a pris une loutre de 10 kg. – Quelques jours plus tard une autre loutre est tirée, près du Tempelhof, au dessus d'Augst. Ce second animal pesait environ le même poids que le premier.

Ce qui est malheureux c'est que la valeur de la fourrure Frs 200.– augmentée de la prime officielle Frs 50.– incite à la destruction de cette intéressante espèce animale.

La „Feuille d'Avis de Lausanne" du 15 février, disait: „Vers la fin de janvier, après plusieurs tentatives infructueuses, un chasseur de Lucens (Vaud) prend au piège une superbe loutre mâle. Au commencement de février il captura la femelle pesant 6 kilos."

(A suivre)

PREMIERS CHANTS D'OISEAUX.(1)

1932. Au Vignoble, le 20 janvier, les mâles pinsons francs lancent souvent et vigoureusement leurs „pink, pink". – 22, malgré la bise froide, première audition du chant du pinson, à Fleurier dans les arbres de la Place de la Gare, et du Jardin public, dans la matinée (E. Champod). — 27 février, entendu ce matin au Crêt Monchet (Colombier), le premier chant du pinson. Dans l'après-midi, chant de cet oiseau à Neuchâtel (Promenade, Crêt, Bas du Mail) et à Saint-Blaise malgré un violent joran de Chasseral,

5 février, à 18 h 1/2, dans un jardin de Prélaz, à Lausanne, un merle prélude à des essais de chant. Puis le merle noir se fait entendre chez nous: 28 février, dans les arbres du jardin public à Corcelles; du 1 au 6 mars, dès 7 h. un mâle merle étire ses roulades, à Fleurier (E. Champod); – première audition, dans la futaie du Crêt Monchet, à Colombier.



Au sommet des vieux tilleuls du haut des Allées (14 mars), une douzaine de sansonnets, nouvellement arrivés, chantent gaiement.

Même soirée, en plein village et aux abords du Château – il est 18 h. – deux mâles rouges-queues égrènent leurs notes printannières.

(1) Voir: „Rameau de Sapin" 1932, N° 2, p. 9.

Numérisé par BPUN

OISEAUX MIGRATEURS.[1]

PRINTEMPS 1932.

DÉPART. Dès le commencement de mars le nombre de foulques macroules, hivernant d'Auvernier à la Baie de l'Evole, a diminué. Les fidèles qui restent se tiennent en petits groupes tout près de la rive. Le 24, nous en observons encore une trentaine devant les bains de Serrières, mais aucun de ces échassiers n'est en vue de l'embouchure de la Serrière à la baie de l'Evole. Les quelques foulques stationnant dans la baie d'Auvernier, du 1er au 12 avril, sont des nicheuses.

Les jolies fuligules morillons que l'on voyait (février à mi-mars) stationner dans la baie de l'Evole, par les jours de forte bise, 120 à 150 individus environ, étaient reparties vers le nord le 20 mars. — Leur départ avait été précédé de celui des canards milouins, ces derniers sont reconnaissables à ce que la tête du mâle ainsi que la moitié supérieure du cou est d'un roux-rougeâtre.

Le nombre des mouettes rieuses diminue dès le 3 mars, et cela jusqu'au 20. Nous notons un passage de „gueux" le 24, ces individus arrivent de contrées plus méridionales et regagnent leur place de cousée des rives de la Baltique ou de la Finlande. En avril, les quelques rieuses qui restent ont la queue barrée de brun, ce sont des individus non adultes qui mèneront une vie erratique jusqu'au retour des couples ayant niché.

ARRIVÉE. Le 4 mars. les étourneaux sont signalés à Gland (Vaud), le même jour j'en observe un petit vol aux Allées de Colombier. — 14, au matin, un vol d'alouettes picore dans un champ dénudé, à la Saulnerie, p. Colombier. Dans la journée cris de mâles rouges-queues au village. — Un couple de cigognes, arrivant, direction nord, le 5 mars, se pose dans les prairies commençant à verdoyer et longeant la route de Chailly (Vevey) à la Tour, par Béranges; ces oiseaux passent la nuit dans une vigne à une centaine de mètres de la ferme Chablaix. Le 12, les migratrices étaient encore là. — A la mi-mars une cigogne est signalée dans la région de Cormoret (Vallon de Saint-Imier).

Rives de la baie d'Auvernier, 26 et 27 mars, passage de pouillots véloces, ces oiseaux visitent les châtons des saules.

Les derniers jours de mars on signale, d'un peu partout, l'apparition d'hirondelles rustiques: 26 mars, un couple est signalé à Thièle; le même jour, un paysan observe aux environs de Vevey, 3 hirondelles; le 28, un couple à Yens; le 7 avril, des hirondelles sont aperçues aux Bayards; le 8, une hirondelle à Sombacour (Colombier).

HISTOIRE DE CYGNES. Un couple de cygnes a élu domicile près du môle de Saint-Blaise, un promeneur s'en va chaque jour leur porter du pain, mais par préférence il n'en donne qu'à la femelle. Cet ami des cygnes s'étend ensuite sur la grève. C'est alors que le mâle nageant vigoureusement, souffflant contre l'intrus, arrive ailes ouvertes sur lui. Mais il ne rencontre que le sourire de l'assailli, à ce moment précis, la femelle nageant vient se placer entre son mâle et son nourrisseur, comme pour protéger ce dernier. Saint-Blaise, 15 mars, 1932. H. Zintgraff, père

[1] Voir: „Rameau de Sapin" 1932, N° 1, p. 4-5.

Numérisé par BPUN

LA PÊCHE ET LA PROTECTION DE LA NATURE.[1]

1. NÉCESSITÉ D'UNE ENTENTE ENTRE LES AMIS DE LA NATURE ET LES PÊCHEURS.

Par M. Léon Pittet.

(SUITE)

2) LE CANARD SAUVAGE est un très bel oiseau. Parmi tous ses congénères indigènes, c'est lui qui a la chair la plus succulente et qui est le plus lourd. Il revêt son plumage de noce, non point avant l'époque de nidification, mais en octobre. Pourquoi ? C'est difficile à dire. Est-ce parceque le centre de dispersion de sa race se trouve dans l'hémisphère sud ? En tous cas, les mâles avec leur tête verte et leurs reflets métalliques font le plus bel effet. Malheureusement le nombre des marèches a beaucoup diminué depuis 30 ans. Ce fait regrettable est dû à la persécution continuelle dont elles sont l'objet et aussi au dessèchement progressif des marais, lieu de nidification de l'espèce. Elles aussi ont été accusées, comme tous les oiseaux qui vivent sur l'eau ou sur ses bords, de détruire le frai et même les poissons, quoiqu'elles ne soient pas organisées pour cela. La conformation de leur bec, organe préhensile, est complètement différent de celui d'un harle ou d'un grèbe. Elles sont de piètres plongeurs, mais désignées pour gagner leur subsistance en barbotant. Leur bec plat sert de cuiller pour ramasser la vase. La muqueuse du bec contient une grosse quantité de terminaisons nerveuses qui permettent au gourmand de distinguer entre les matières minérales et organiques qui ont été ramassées. Les premières sont expulsées, les secondes avalées. Voilà pourquoi les canards vont toujours chercher leur nourriture dans les endroits bourbeux et peu profonds des ruisseaux et des nappes d'eaux. Et là, ils ne peuvent faire aucun tort au frai de truite parceque ces poissons ne fraient que sur le gravier. Si, par hasard, leurs oeufs venaient à s'enterrer dans la vase, ils seraient immédiatement attaqués par ce que les pêcheurs appellent „le Champignon" (les Saprolégniées) et condamnés à mourir.

Un ancien administrateur de la pisciculture cantonale de Berne relate dans la „Schweiz. Fischerei-Zeitung" (Août 1920) qu'il a essayé de nourrir avec du frai de poisson les canards sauvages du bassin du Petit Rempart à Berne. L'expérience donna un résultat absolument négatif. Les oiseaux attrapaient lestement tous les morceaux de pain qu'on leur jetait mais refusèrent obstinément de cueillir un seul oeuf de poisson, que ce fut à la surface de l'eau ou sur le fond du bassin, très peu profond.

Vu les réclamations des pêcheurs intéressés, plusieurs cantons avaient, il y a une vingtaine d'années, autorisé la chasse du canard sauvage pendant toute l'année. Des représentations furent adressées à l'Inspectorat fédéral des Forêts, celui-ci chargea l'ancien Vice-Président de la Société suisse de Pêche, feu le Dr Heuscher, Professeur au Polytechnicum, de faire une enquête au sujet du tort commis par les canards à la pisciculture. L'examen de 98 estomacs et l'observation d'animaux vivant en captivité fournirent la preuve irréfutable que le col-vert ne causait de dommage appréciable ni dans les rivières et les ruisseaux, ni dans les nappes d'eau (voir: Rapport du Dépt. féd. de l'Agriculture, 1908). Depuis lors, les expériences du Prof. Dr Steinmann à Aarau, du Prof. Röhrig à Berlin et de beaucoup d'autres savants ont tous fourni des résultats absolument identiques.

(1) Communiqué par la Société suisse pour l'étude des oiseaux et leur protection, Berne.

Voir: „Rameau de Sapin": 1932, N° 2, p. 12.

Numérisé par BPUN

LA VÉGÉTATION DES FORÊTS ET DES PATURAGES BOISÉS DU HAUT JURA.[1]

(SUITE)

PAR ALB PILLICHODY.

Un autre facteur milite en faveur de la conservation du pâturage boisé: la propriété particulière. Dans le haut Jura neuchâtelois, plus que dans les zônes analogues, au Jura bernois et au Jura vaudois, le territaire est en grande majorité en main des propriétaires privés. Dans la généralité des cas, ces propriétés ne sont pas morcelées, mais forment un tout, enclos de murs à sec." La partie la plus basse du domaine est cultivée en prairie. Là, se trouve la ferme, à proximité de la route qui suit plus ou moins le fond du vallon, les parties les plus basses formant des tourbières, reliquats d'anciens bassins lacustres (les Vallées de la Brévine, de la Sagne et des Ponts de Martel).

Au-dessus de la ferme le pâturage boisé, dont le boisement augmente en densité avec l'éloignement de la maison d'habitation. Souvent le haut de la propriété, plus rocailleux par la nature orographique du pays, est constitué en forêt serrée. En sorte qu'une telle propriété, dans ses clôtures, murs ou barrières, renferme toutes choses essentielles, habitation, pré, pâturage, forêt, et forme ainsi une exploitation indépendante, sans aucun enchevêtrement avec les terres des voisins.

Nous ne connaissons rien de plus rationnel en fait d'organisation de la propriété en montagne, et rien qui donne plus de garantie pour le maintien des forêts particulières, puisqu'elles constituent dans cet ensemble un outillage nécessaire, que dis-je? indispensable à la bonne exploitation de l'alpage.

Dans les Jura bernois et vaudois, la majeure partie des pâturages boisés se trouvent entre les mains des communes et sont groupés en grands alpages d'été autour d'un chalet. Ici encore le régime mixte, pâturage et pré, est un fait acquis. La répartition entre les deux formes de production a atteint à travers les âges un état d'équilibre qu'il n'est guère possible de modifier, même en invoquant une certaine rationalisation. Le revenu net des forêts dépasse généralement celui de la location du pâturage, ce qui met le bois en bonne posture. Le bétail de son côté ne peut pas être multiplié au delà de la capacité du chalet. Ce qu'on a dit plus haut de la nécessité absolue des abris subsiste ici encore: de ces prémices résulte le pâturage boisé, forme rationelle elle aussi de l'exploitation d'alpage dans la zone jurassienne.

C. LES FORÊTS. Les forêts du Haut Jura portent le caractère des forêts de montagne, en tant qu'elles sont exposées à un climat rigoureux, en particulier à d'abondantes chutes de neige et qu'elles sont assises le plus souvent sur des sols sinon ingrats, mais rocheux, rocailleux, cela aussi bien pour celles qui sont en pente que celles des hauts plateaux. Le calcaire jurassique abonde en terrains superficiels qui seraient condamnés à la stérilité, s'ils n'étaient pas le plus profondément crevassés et si la chaîne du Jura n'était pas au bénéfice de précipitations surabondantes, compensant l'aridité naturelle du sol et la porosité du sous-sol.

C'est grâce au climat local humide que la forêt jurassique peut être néanmoins classée dans les forêts productives et que son rendement justifie pleinement les dépenses

[1] Voir: „Rameau de Sapin" 1932, N°2, p. 13.

Numérisé par BPUN

importantes faites pour son aménagement et son exploitation.

Concernant la répartition en altitude, peu de sommets du Jura dépassent aujourd'hui la limite absolue de la végétation forestière. Les cimes du Chasseral, du Chasseron, du Suchet, du Mont-Tendre, de la Dôle, émergent seules de la mer de verdure presque discontinue formée par la forêt. De nombreuses observations et indices permettent d'admettre que ces sommets eux-mêmes ont un jour été boisés et qu'ils seraient susceptibles de porter la forêt aujourd'hui encore. Leur démudation actuelle est attribuable seulement à l'intervention imprudente et inintelligente de l'homme. Actuellement il existe encore sur plusieurs points du territoire entre 1400 et 1500 m. d'altitude des massifs normalement constitués, bien fermés, en état de régénération. Il en est ainsi dans la région du Mont-Tendre, de la Dôle, au Risoux. Seul le fayard s'y trouve raréfié. Il n'existe donc pas, dans le Jura suisse du moins, de limite supérieure absolue de la végétation forestière.

Par contre, tout paradoxal que cela paraisse nous trouvons sur plusieurs points de la chaîne une limite inférieure de cette végétation. Ce sont des bas-fonds froids, cuvettes ou vasques sans issue naturelle, dans lesquels la végétation des arbres forestiers est impossible. Ces combes à gel, où l'air froid séjourne et se stratifie, dénoncent en pleine saison de végétation des températures allant jusqu'à 5 ou 6° en dessous de 0. Elles sont communes sur les hauts plateaux (Vallées de la Brévine, des Ponts, du Lac de Joux). Leur surface est variable, suivant l'orographie locale, généralement de peu d'étendue; Cependant on en connaît qui comprennent entre 50 et 100 ha., tels la Sèche de Gimel, la Sèche des Amburnex, près du Col du Marchairux, décrites par l'auteur dans un travail paru dans le „Bulletin vaudois des Sciences naturelles"[1]. Les températures des combes à gel situées dans la Forêt de la Grande Joux sur les Ponts-de-Martel, ont été observées par l'auteur pendant plusieurs saisons. Ces observations démontrent que grâce aux gelées d'été, les arbres de nos forêts, épicéas, sapin, fayard, n'arrivent pas à s'y développer normalement; ils restent rabougris, atrophiés, comme tondus par les chèvres, à demi-desséchés et finissent par périr après une longue agonie. Les combes à gel sont donc comme ceinturées par une zone d'arbres difformes dont les pousses fraîches gèlent presque chaque été, sorte de végétation riveraine très caractéristique, en dessous de laquelle, à l'exception des pins de montagne et du bouleau il n'existe plus d'arbres, ou tout au plus des arbres nains ou buissonneux, de plus en plus rabougris. Cette sorte de limite inférieure de la végétation caractérise la rudesse du Climat du Haut Jura.

Nous venons de citer les genres *pinus montana* et *betula*. Ce ne sont pas des arbres forestiers proprement dit, on les rencontre dans les massifs tout à fait exceptionnellement, en tant qu'échappés de leur station naturelle. Ces stations, ce sont les marais tourbeux. La chaîne du Jura est caractérisée par la présence dans la plupart de ces vallées et vallons par cette formation tourbeuse. Presque toujours ce sont des reliquats d'anciens bassins lacustres, peu profonds, qui occupaient le fond des cuvettes précitées. Parfois la tourbe s'est formée sur les hautes terrasses, dans la formation de hauts marais, faisant saillie au-dessus du terrain environnant. Ces tourbières, pour autant qu'elles sont restées inexploitées, portent généralement une véritable forêt dont le pin de montagne constitue la base, avec 80% de fréquence. Il est toujours accompagné du bouleau (*Betula verrucosa*), parfois du *Sorbus aucuparia*, et de divers saules. A l'abri de ce peuplement nordique, l'épicéa lui-même s'introduit dans cet ensemble, mais sitôt mis à découvert il gèle et disparaît de nouveau.

(1) Bulletin de la société vaudoise des Sciences naturelles. 1922, Vol. 54.
Schweiz. Zeitschrift für Forstwesen, 1921.

Numérisé par BPUN

Les massifs sur tourbière ne peuvent pas être considérés comme des forêts au point de vue économique, mais des formations spéciales, dont l'interêt est essentiellement scientifique, botanique. Ces stations tourbeuses sont mises en péril d'abord par l'exploitation même de la tourbe, puis par les drainages et assèchements pratiqués avec intensité dans l'agriculture. Il est donc tout indiqué d'en conserver quelques témoins, en constituant des réserves, ainsi que cela a été fait avec le Bois des Lattes dans la Vallée des Ponts. Une semblable réserve pourrait être créée à la Vallée de Joux, dans les marais de la Burtignière.

× × ×

Pour parler le caractère général de forêt de montagne, la forêt jurassique renferme toutefois un grand nombre, on peut dire une majorité, de très beaux massifs. Nous entendons par là des forêts en belle santé, dont tous les constituants jouissent d'un développement normal, aguerris contre les intempéries, fournissant une pauvre d'accroissement appréciable et se trouvant en parfaite capacité de régénération naturelle. Est-il besoin de dire que pour atteindre ce résultat, ces forêts ont dû être au bénéfice d'un traitement prudent et d'une sélection soigneuse, qui ont permis une certaine accumulation de matériel de qualité.

La force de résistance des arbres dans ce pays rude est en proportion de leur groupement. Le meilleur agencement n'est pas la forêt uniforme d'un seul âge, bien qu'elle semble au laïque constituer un bloc ferme, mais la forêt de tous âges et de toutes essences. Elle paraît peut-être moins serrée que la forêt uniforme: mais en remplissant toute la colonne d'air jusqu'à la hauteur des cimes d'arbres d'organes vivants, elle est beaucoup plus robuste et plus vivace, par conséquent plus résistante. Elle est aussi plus facile à conduire.

Tous les arbres se soutenant et se protégeant mutuellement dans ce mélange, une forêt ainsi constituée peut monter jusqu'à l'altitude extrême sans être altérée. Elle peut s'y maintenir si l'homme évite de l'affaiblir par de fortes trouées ou par l'extraction radicale des plantes maîtresses. Les grandes forêts des Cornées, des Bayards et des Verrières, ainsi que celle du Risoux, constituent des exemples magnifiques de peuplements riches et actifs recouvrant de hautes croupes qui semblent exposées à toutes les rigueurs d'un climat extrême. Grâce à l'association intime des composants du massif, les arbres se protègent mutuellement et créent ensemble une ambiance, un climat local, sensiblement plus doux que ne serait le climat de la même croupe si celle-ci était dénudée de son couvert forestier. Si par malheur la déforestation de ces points stratégiques s'est accomplie, il est presque impossible de les reconquérir dans la suite.

L'association épicéa, sapin, hêtre, telle que la nature nous l'offre dans la sylve jurassienne, est certainement la meilleure, dans les circonstances données. On peut y introduire par la plantation des essences comme les pins weymouth et douglas, le mélèze et l'arolle, le pin de montagne, qui semblent supporter les rigueurs de l'hiver jurassien. Mais ces étrangers n'apportent rien de meilleur à la production, que ce qui existe déjà. Malgré le désir d'enrichir nos forêts par des apports nouveaux, la tentative n'a qu'une valeur documentaire et ne doit jamais s'étendre à de grandes surfaces. Nos essences indigènes, naturelles, valent mieux et donnent plus de garantie.

Des trois essences, l'épicéa est la plus appréciée. Si, dans les reboisements artificiels dans le plateau, l'épicéa est sujet à diverses maladies et au dépérissement prématuré – parce que cette station trop basse n'est pas à sa convenance – l'épicéa, dans le Haut Jura,

Numérisé par BPUN

fournit les bois les plus appréciés, les plus fins. Sa longévité est fortement accrue. Elle peut atteindre trois siècles et plus (Risoux). Soumis à un traitement approprié, à l'abri des changements brusques, lesquels se traduisent par des à-coups dans l'accroissement et par une irrégularité dans la structure des cernes annuels, l'épicéa peut fournir des bois d'une grande régularité et d'une finesse de grain extrême, qui le rendent propre aux usages les plus délicats, comme bois de résonnance, dans la fabrication des pianos et des violons, et dans l'aviation. Il atteint comme tel des prix très élevés, allant jusqu'à Fr 200.- par m³. L'épicéa est aussi employé en grand pour la fabrication des boîtes en bois.

Le sapin blanc, quoique moins recherché, fournit de beaux bois de menuiserie. Quand au fayard, il ne peut rivaliser avec ses congénères du plateau. Le Jura fournira encore du fayard pour traverses, mais exceptionnellement du bois de parqueterie.

Le rôle de ces deux essences moins précieuses consiste donc essentiellement d'accompagner l'épicéa en fidèles seconds. D'un tempérament plus robuste, moins exposés aux maladies, se rajeunissant facilement, même à l'ombre, le fayard et le sapin ont pour tâche de maintenir le couvert, de créer le climat forestier, le milieu le meilleur dans lequel l'épicéa puisse végéter, sans être exposé aux violences de la nature inorganique et bâtir son fût à l'abri de la lutte pour l'existence. Ce groupement permet la sélection des meilleures tiges d'avenir que le traitement met ensuite dans la situation du développement optimum.

Le Haut Jura, malgré ses rigueurs, offre à la forêt les conditions essentielles d'existence. Sol fertile, quoique rocheux, par la présence du calcaire. Sol profond même, parce que le plus souvent le calcaire est profondément fissuré. Précipitations abondantes, que le Jura reçoit de première main des nuages chargés d'eau que le vent d'ouest amène depuis l'infini de l'Océan Atlantique. Vu la raréfaction des brouillards, forte insolation des hauts plateaux, dont les vallées sont d'ailleurs peu profondes et les sommets peu élancés, ce qui diminue l'ombre qu'ils projettent. Effluves tempérées qui pénètrent dans le massif par de nombreuses cluses, courants chauds de la zône climatérique privilégiée au pied même du Jura, bassin du lac Léman, bassin du lac de Neuchâtel, Plaine de la Vallée de l'Aar.

Rien d'étonnant, dans ces conditions, que la forêt jurassique offre dans son ensemble un aspect de vigueur, de santé et de résistance; forêt de montagne certes, forêt accoutumée aux fortes neiges, aux violents ouragans, aux bises âpres du Nord, mais caressée néanmoins par les zéphirs plus doux, dans un pays ouvert au sud également, puisque des pointes de flore méditerranéenne ont pénétré jusqu'au coeur même de la chaîne. J'ai nommé déjà: cytisus, daphne (oreorum).

Comme le Jura forme un rempart à la Suisse, un puissant bastion vers l'ouest, ainsi les amples forêts, qui revêtent ses plis et replis, constituent à leur tour ce qu'il y a de plus solide, de plus sain, de plus massif dans la forêt helvétique, une association magnifique et fière.

Dans le Haut Jura, l'épicéa forme environ les 60-65 % du contingent, soit les 2/3 de l'armée forestière. Sur les pâturages, il domine de beaucoup, car c'est des trois essences principales celle qui supporte le mieux d'être broutée par le bétail, ce qui lui donne la prépondérance partout où s'exerce le parcours.

(A suivre.)

Numérisé par BPUN

GLOBULARIA CORDIFOLIA,[1] PLANTE PIONNIÈRE

PAR SAM AUBERT.

(SUITE)

En de nombreux endroits du Jura, à la Vallée de Joux et ailleurs aussi, on peut assister aux phases diverses de la colonisation sur roche dure et suivre le phénomène jusqu'à l'installation de la forêt, sur le sol conquis, association naturelle définitive dans tout le Jura, sommités comprises.

Mais il est dans le Jura, des roches dures, mais finement crevassées, hachées si l'on peut dire, dont la colonisation se fait par l'intermédiaire de plantes toutes différentes de celles qui contribuent à l'habitation des dalles de roc compact.

GLOBULARIA CORDIFOLIA est une espèce que l'on observe fréquemment le long du Jura, semée si l'on veut, par petites colonies au sein des gazons secs exposés au midi. Mais sur la roche crevassée, elle s'étend parfois sur des étendues considérables, jouant le rôle de plante pionnière de premier ordre.

A ce propos, voici ce que nous avons observé sur le pâturage, Le Conchant, chaîne du Noirmont, Jura vaudois, à 1460 m. environ. Le terrain, de pente moyenne, est une roche calcaire appartenant au séquanien. A cause du déboisement de la localité, intervenu il y a sans doute fort longtemps, et sous l'influence de la congélation des eaux d'infiltration, la couche rocheuse superficielle s'est graduellement désagrégée, crevassée et montre un réseau extrêmement serré de fissures très fines s'entrecroisant dans tous les sens. D'autre part, de menus cailloux détachés par l'érosion gisent à la surface ou sont entraînés peu à peu vers le bas. Voici la végétation observée dans cette localité désignée par le chiffre 2 (on verra plus loin pourquoi). Sur une surface de 60 à 70 m² environ, Globularia cordifolia recouvre le sol d'une façon presque totale: Ses pieds sont enracinés dans les fissures de la roche et de là, leurs rameaux s'étendent de tous les côtés à la façon d'un espalier. Du polissage, émergent, mais très disséminées, les espèces suivantes: *Anthyllis vulneraria, Hippocrepis comosa, Poa alpina, Carex digitata, Arabis hirsuta, Linum catharticum, Helianthemum Chamaecistus (vulgare), Plantago montana, Sedum album, Crocus albiflorus, Orchis masculus, Gymnadenia conopsea, Satureja alpina, Silene vulgaris et nutans, Campanula thyrsoïdea, Gentiana verna, Galium anisophyllum, Potentilla Crantzii, Laserpitium latifolium, Calamagrostis varia, Erinus alpinus.*

Par-ci par-là, dans les rares lacunes du tapis des Globularia, on voit quelques pelotes de mousses. Parfois, Globularia croît sur ces dernières.

Mais il y a autre chose, car tout à côté de cette localité 2, voici ce que l'on aperçoit sur une surface de 10 m² environ (localité 1), de pente plus forte, dont le sol est également une roche très fissurée, Globularia manque totalement, mais sous la forme d'une société très discontinue, disséminées sur le champ pierreux: *Laserpitium Siler, Carduus defloratus, Erinus alpinus, Anthyllis, Hippocrepis, Helianthemum Chamaecistus, Poa alpina, Leucanthemum vulgare, Calamagrostis varia, Sedum album, Arabis hirsuta, Linum catharticum*, etc. Au bas de cette localité, on observe de nouveau le tapis très compact des Globularia qui paraît s'avancer de bas en haut à la conquête de la pente, pour englober et submerger lentement les espèces précédentes.

(A suivre.)

(1) Voir: Rameau de Sapin : 1934, N° 2, p. 17.

Numérisé par BPUN

SOLANUM ROSTRATUM. DUNAL.(1)

(SUITE ET FIN)

Comme Mr Fr. Jordan le présumait il s'agit bien de l'une des formes du polymorphe Solanum rostratum Dunal: cette plante, originaire de l'Amérique centrale et plus particulièrement du Mexique, s'est assez fréquemment naturalisée dans les Etats-Unis de l'Amérique du Nord où elle était jadis cultivée pour ses mérites horticoles. Dans son pays d'origine elle possède des fleurs jaunes identiques, sinon légèrement plus grandes que celles de votre exemplaire de Colombier, mais il existe des variations à plus grandes fleurs, remarquables par leur belle corolle violette ou d'un blanc pur: ce sont celles-là qui ont été de préférence introduites dans les jardins et qui figurent dans les herbiers en provenance des „ rives du Missouri" (Riehl, N° 503) et plusieurs autres localités comprises dans les territoires s'étendant de l'Ontario au New-Jersey. Boissier, qui conservait en herbier un exemplaire de chacune des plantes qui avait fleuri dans ses jardins de Valleyres-sous-Rances ou du Rivage en possède un exemplaire récolté en 1884, à grandes corolles de 39 mm. de diamètre et qui ont conservé leur splendide couleur violette, marquée à la base d'une étoile blanche dont les 5 rayons vont en s'affinant vers l'extrémité de chacun des 5 lobes de la corolle. D'autres exemplaires spontanés du Texas présentent de grandes corolles d'un blanc pur, atteignant jusqu'à 31 mm. de diamètre; la partie supérieure des rameaux, ainsi que leurs feuilles et leurs pédicelles, sont beaucoup plus velus que dans votre exemplaire, mais la nature des poils ainsi que la disposition des aiguillons restent identiques à ceux de Colombier. Quant aux échantillons mexicains, ils réunissent toutes les possibilités quant aux dimensions des fleurs et des feuilles, ainsi qu'à leur villosité plus ou moins abondante et à la taille des individus; mais la nuance des corolles est en grande majorité jaune.

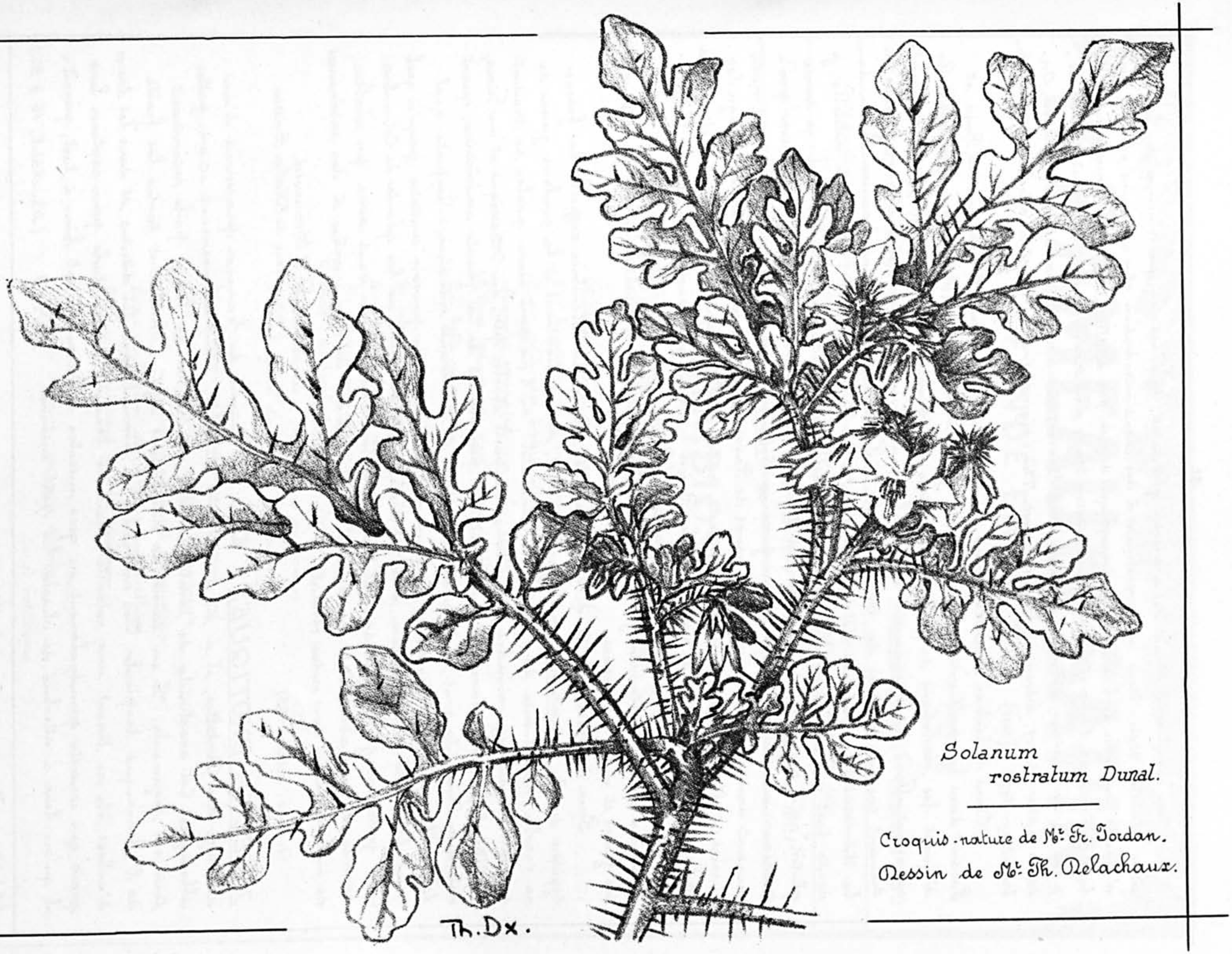
Voici d'ailleurs une copie de la diagnose originale de Dunal, publiée en 1813 dans son „Histoire naturelle médicale et économique des Solanum et des genres qui ont été confondus avec eux „ Paris et Strassbourg, librairie König; Montpellier, Renaud, 1813) page 234: « 198. Solanum rostratum. – S. caule aculeato piloso, pilis apice stellatos, foliis pennatifidis, laciniis obtusis, „antheris declinatis corniformibus, infimâ maximâ productissimâ. – Tab. 24. – Hab..... in horto „Monspeliensi cultum (v.v.h.m).

„ Caulis teres, 2-3 pedalis, ramosus, viridissimus, aculeatus, pilosus uti petioli, pedunculi, „pedicelli calycesque, pilis cinereis apice stellatis sessilibus, subsimplicibus, subtus nervosa, sparse „aculeata. Petioli subteretes, pilosi. Aculei subulati, recti, flavi, graciles, aciculiformes, inaequales. „Racemi laterales, simplices. Pedunculi teretes, longi; pedicellis parvis, unifloris. Calyx villosus, „aculeatus, primum quinquefidus laciniis acutis subinermibus; post efflorescentiam auctus, 5 den„datus, valde aculeatus, aculeis longioribus. Corolla magna, lutea, extus pilosa, subirregularis, se„mi 5fida, laciniis acutiusculis. Antherae lutea, corniformae, una maxima, productissima, arcu„ata. Bacca globosa, cîceri duplo major, calyce aucto stricté tecta. »

En 1852, dans sa monographie des Solanées éditée par le „Prodromus" de Candolle (vol. XIII p. 329), Dunal a complété quelques points de cette description, indiquant en outre sa patrie qui était restée inconnue à l'époque de son premier travail: « ① Ad ripas Missouri (Pursh, Nuttal, etc.); in Mexico (Moc. et-Sessè, ic pict., Schiede et C. Ehrenberg e Schlechtendahl, 1842); syn. S. Cornutum hort. Monsp. Linn. nec Juss.; S. heterandrum Pursh, Fl. Am. sept. II: 731 Tab. 7; Androcera lobata Nutt, Gen. Amer. I. 129. »

(1) Voir: „Rameau de Sapin" 1932, N° 1, p. 6.

Numérisé par BPUN



Solanum
rostratum Dunal.

Croquis-nature de Mr. Fr. Jordan.
Dessin de Mr. Th. Delachaux.

Numérisé par BPUN

Un complément d'enquête a permis plus tard, de constater que plusieurs des localités citées pour les Etats-Unis se rapportaient à des cas d'introduction plus ou moins récente; voici d'ailleurs une copie de l'indication géographique donnée par Britton et Brown dans le vol III de leur „ Illustrated Flora of the Northern United States and Mexico; and the British Possessions", p. 136 « On prairies, Nebraska to Texas and Mexico; occasional in waste places as a weed, Ontario to New-Yersey, adventive from the west. The original frod of the Colorado beetle or potats-bug-May-Sept. » [1898]

Dans l'herbier Boissier exists un exemplaire de Pavon, (l'associé de „Ruiz et Pavon" dans la publication des anciennes flores illustrées de l'Amérique espagnole (celle d'avant les révolutions de Bolivar et autres qui fondèrent les républiques sud-américaines actuelles) sans étiquette originale, mais pourvu d'une étiquette imprimée indiquant comme contrée de provenance: « Peruvia ». Bien que l'ancien Pérou de la domination espagnole s'étendait jusqu'à la Réponblique de l'Equateur actuelle, je doute fort que cet échantillon provienne réellement de l'Amérique du Sud: je pense plutôt qu'il s'agit d'un croisement d'étiquette opéré par inadvertance par un préparateur inexpérimenté qui aura fixé ce Solanum de la „ Nueva España, (nom courant donné communément du temps de Pavon aux anciennes Antilles espagnoles réunies à l'Amérique centrale comprise entre le Mexique et la Guyane, et au sud de laquelle aboutissait d'une part le Brésil (Amérique portugaise) et le Péron (Espagne). En tous cas, cet exemplaire de Pavon, qui doit être spontané et non d'origine cultivée, ressemble fortement au vôtre quant aux dimensions des feuilles et des fleurs et à la pubescence.

Pour me résumer, je dirai que votre plante de Colombier rappelle la forme typique du S. rostratum Dunal par son port, ses dimensions et la couleur jaune de sa corolle; l'influence du „ climat de Neuchâtel", si l'on peut ainsi parler se traduit par une beaucoup moindre abondance de poils étoilés qui, au Mexique et au Texas, constituent la pubescence des feuilles et des pédoncules de la plante américaine; quant aux aiguillons, ils sont tout aussi abondants et vulnérants que chez n'importe quel échantillon du pays d'origine; il serait fort intéressant de pouvoir constater jusqu'à quel point l'hérédité se manifestera chez les descendants éventuels de la plante de Colombier. C'est pourquoi je souhaite de tout coeur que les semences que vous avez pu récolter donneront une abondante génération qui se prêtera de bonne grâce à des expériences de naturalisation sous notre climat.

Genève, octobre 1931.

G^ve Beauverd.
Conservateur de l'Herbier Boissier

INSECTE EXOTIQUE. (1)

Dans un régime de bananes provenant d'un arrivage des Antilles, il a été trouvé une Mygale, araignée mesurant 10 cm. pattes allongées. Cet arachnide de teinte sombre est hérissé de longs poils recouvrant tous ses téguments. Il en existe de nombreuses espèces habitant toutes les forêts de l'Amérique tropicale. Ces animaux se tiennent dans les détritus et dans les troncs d'arbres, ils se tissent une retraite, mais ne tendent pas de toile pour capturer leur proie qui consiste principalement en gros insectes nocturnes C'est bien à tort, paraît-il, qu'on leur a attribué de chasser les petits oiseaux. A.M-D. (Neuchâtel, 16.III.32.)

(1) Voir: „Rameau de Sapin". 1932, N° 2, p. 11.

Lith. GIVORD. Neuchâtel.

Numérisé par BPUN

LE RAMEAU DE SAPIN

FONDÉ EN 1866

II. SÉRIE: 16e ANNÉE — N° 4

JOURNAL DE VULGARISATION DES SCIENCES NATURELLES.

Neuchâtel, le 1er Octobre 1932

Rédaction et Administration, Colombier. *Abonnement annuel: Suisse Fr. 3.50 — Etranger: 4.20*
On peut s'abonner dans tous les bureaux de poste. *Compte de chèques postaux IV. 1654*

Perdre son temps, c'est perdre beaucoup; mais perdre courage, c'est perdre tout.

SYMBIOSES
OU
LICHENS, MOUSSES ET MOISISSURE

Nuances de rêve; tant elles sont fines
Ces broderies sur le vieux toit ...
L'or pâle des blancs lichens ... divines
Parures, vivantes, car cela croît ..
Chers parasites, c'est votre droit,
La belle nature forge vos racines!

Et cela pousse comme à bien plaire;
La dentelle grise des légères housses
En symphonies pourrait se faire ...
Puis l'archipel des petites mousses
Envahissantes ... ah, mais si douces
A l'oeil glacé dans son calvaire!

Et si vous n'êtes que moisissure ... !
Aux tons bizarres, presqu' insidieux
La tuile rugueuse n'est point trop dure
Pour vous, bien sûr, champ merveilleux
Où la vierge tient son fil précieux ..

Et l'âme admire, je vous assure!

Louis Guillaume.

Numérisé par BPUN

LA PÊCHE ET LA PROTECTION DE LA NATURE.[1)]

1. NÉCESSITÉ D'UNE ENTENTE ENTRE LES AMIS DE LA NATURE ET LES PÊCHEURS.

Par M. Léon Pittet.

(SUITE)

3). LE MERLE D'EAU OU MERLE À PLASTRON. Tout le monde connaît le charmant oiseau avec la poitrine blanche qui, par son chant entonné même au milieu de l'hiver, par ses plongeons dans l'eau blanche d'écume, attire les regards de l'observateur. Lui aussi a été accusé de dévorer le frai et même les poissons. En effet, il nous est arrivé qu'un garde-pêche nous apporta triomphalement l'estomac d'un merle d'eau fraîchement tué, sur les frayères de truites. Cet estomac contenait bel et bien 21 oeufs de ces poissons!

Le bonhomme n'était pas peu fier de sa découverte. Il ne savait pas que les truites, frayant dans les ruisseaux, ne fécondent que le 5% des oeufs pondus (la fécondation artificielle donne du 90 - 95%. Aussi, serait-ce vraiment dommage de vouer à la putréfaction une nourriture d'une aussi haute valeur, particulièrement riche en albumine. Du reste ce sont les truites elles-mêmes dignement assistées par les chabots, qui détruisent la plus grosse partie de leur frai. Il est probable que pas un seul oeuf, gobé par notre merle d'eau était fécondé, car la nature protège la conservation de la race „truite" à sa manière. Dès qu'un oeuf est fécondé, il augmente immédiatement son poids spécifique et roule sur le fond graveleux, tandis les oeufs non-fécondés, étant plus légers, sont emportés au gré du courant jusqu'à ce qu'ils soient happés par un amateur, truite, chabot ou .... cincle aquatique! Il est clair que la situation des oeufs fécondés est, elle aussi, pleine de dangers. Ils possèdent cependant une chance de salut: rencontrer une fente, entre deux pierres et un courant d'eau complaisant, pour les y pousser. Là, ils sont protégés au moins contre "les grosses bêtes". Cependant, ils ne sont pas du tout en sûreté. Pendant l'incubation qui, suivant la température de l'eau, dure de 2½ à 4 mois, ils sont continuellement exposés aux attaques de toute une harde de brigands minuscules, mais pas moins dangereux, les dytiques, les hydrophiles et leurs larves et aussi celles de toutes les espèces de libellules et bien d'autres encore. Ce sont ces petits animaux qui sont les plus dangereux ennemis du frai de la truite parce-qu'ils détruisent le matériel précieux de qui dépend la conservation de l'espèce, les oeufs fécondés. Et ce sont justement ces insectes et leurs larves qui constituent la nourriture presque exclusive du merle d'eau, pendant toute l'année! Par conséquent, le charmant et si sympathique oiseau au plastron blanc, qui chante à toutes les saisons, non seulement ne cause aucun dommage à l'économie piscicole, mais rend de grands services et est le fidèle auxiliaire du pêcheur lui-même. C'est pour cette raison qu'il est placé sur la liste officielle des oiseaux protégés. Qu'on se le rappelle!

---

(1) Communiqué par la Société suisse pour l'étude des oiseaux et leur protection, Berne.

Voir: „Rameau de Sapin": 1932, N°3, p. 24.

Numérisé par BPUN

A PROPOS DE CLAUSILIA BIDENTATA STRÖM.

PAR

CH. MEYLAN.

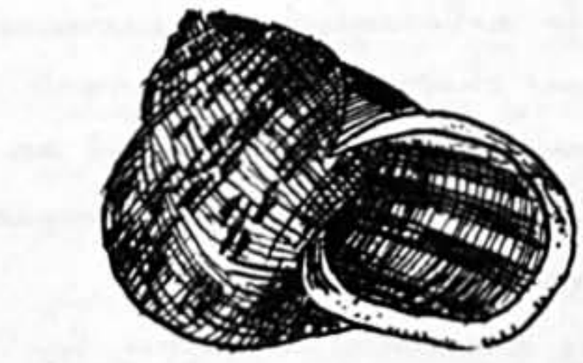
Dans son catalogue des Mollusques du Canton de Neuchâtel et des territoires environnants, P. Godet indique le Clausilia bidentata Ström. dans une seule localité, soit le Bois Rond près de Cornaux: ce Clausilia n'étant pas connu ailleurs en Suisse. Dans le Supplément J. Piaget indique l'espèce comme abondante à la Tène et, avec doute, au Chaumont. A ces indications je puis actuellement en ajouter d'autres. J'ai reçu le Clausilia bidentata de Bonvillars et je l'ai moi-même découvert dans la Gorge de Longeaigues, entre Buttes et Ste Croix. Je suis d'autre part certain que cette espèce existe dans de nombreuses autres localités de notre Jura, mais n'y a pas été signalée ensuite du manque d'observations, vu le très petit nombre de savants qui se sont occupés des mollusques dans notre région. Ce manque d'observations est regrettable et quelque peu surprenant, l'étude des mollusques, abstraction faite de leur anatomie, étant facile et attrayante et devant, semble-t-il, attirer nombre d'observateurs des choses de la nature.



CLAUSILIA BIDENTATA, STRÖM
Ex. Classon. parte del.

Le Clausilia bidentata Ström est d'un autre côté une petite espèce pouvant facilement passer inaperçue ou non reconnue. Dans la Gorge de Longeaignes, il m'a paru très abondant. J'en ai compté plus de vingt exemplaires sur une vieille souche. Il est curieux de signaler le fait que les parois de rochers qui resserent la gorge à la Roche Percée semblent avoir été un obstacle infranchissable pour le Clausilia; du moins n'ai-je pas pu en voir un seul échantillon au dessus de cette limite.

En ce qui concerne la localité de Bonvillars, je ne saurais donner aucune précision, n'y ayant fait moi-même aucune recherche. Le fait que le Clausilia bidentata y a été récolté avec d'autres mollusques par une personne non au courant de la malacologie me laisse supposer que cette espèce n'y est certainement pas rare: donc chez elle depuis longtemps.



ARION SUBFUSCUS, DRAPARNAUD.

HELICOGENA ASPERSA, MÜLLER.



CLAUSILIA LINEOLATA, HELD.



ACME POLITA, HARTM.

Profitant de l'occasion je me permettrai de signaler que Arion subfuscus Drap. n'est pas très rare dans le Jura central et que j'ai récolté Helicogena aspersa, Müller, Clausilia lineolata Held. et Acme polita, Hartm. dans les environs de Ste-Croix.

Numérisé par BPUN

GLOBULARIA CORDIFOLIA,[1] PLANTE PIONNIÈRE

PAR SAM. AUBERT. (FIN)

Au dessus de la localité 2 et la jouxtant, sur un terrain presque horizontal, des quelques m² de superficie, le revêtement des Globularia est beaucoup plus lâche, les individus des espèces accompagnantes sont bien plus nombreux et une végétation compacte, fermée recouvre le sol. (loc.3) Il semble que nous ayons affaire à un stade plus avancé de la colonisation du terrain où peu à peu les espèces associées, favorisées par le supplément d'humus provenant de la décomposition des détritus de Globularia, auraient augmenté considérablement le nombre de leurs individus et supplanté en partie la génération des Globularia. Du moins, on a l'impression que les choses se sont passées de la sorte et qu'en état de régression, Globularia cèdera peu à peu le pas au gazon formé par les autres espèces de l'association.

Or de tout cela, n'y a-t-il pas lieu de tirer les conclusions suivantes? Sur ce terrain, constitué par de la roche crevassée, trois phases essentielles de végétation, correspondant aux trois localités étudiées, sont en présence, 1re phase - loc.1 -. Celle des espèces nommées ci-dessus, avec absence de Globularia, enracinées dans les fissures de la roche, au bénéfice de l'humus créé par la décomposition des mousses préoccupantes, dont on voit encore quelques pelotes ici ou là. 2me phase - loc.2 -. Celle des Globularia envahissant tout le terrain de leur tapis continu, ne laissant émerger qu'un faible nombre d'individus appartenant aux espèces notées ci-dessus (loc.2). 3me phase - loc.3 -. Régression des Globularia; acheminement de la végétation vers la prairie normale revêtant les lieux secs de la région jurassique montagneuse.

Au Mont Tendre, à l'altitude de 1640 m. environ, contre une pente faible, exposée au sud, dont le sol est une roche calcaire également fissurée, on peut voir une vaste surface habitée par une végétation chez laquelle Globularia cordifolia joue le rôle prépondérant. Ainsi sur plusieurs m², elle est à peu près la seule occupante. A côté, sur un espace de 8-9 m² viennent s'ajouter la plupart des espèces notées au Couchant, loc.4. En plus: *Carex sempervirens*, *Valeriana montana*, *Alchimilla Hoppeana*, *Polygonum viviparum*, *Thymus serpyllum*, les unes et les autres en un nombre restreint d'individus.

De l'inspection des lieux, soit au Couchant soit au Mont Tendre, on se rend compte que *Globularia cordifolia* est une importante plante pionnière capable de contribuer dans une très large mesure à la colonisation de vastes surfaces rocheuses, fissurées, très sèches, brûlées du soleil, nues ou occupées seulement par un petit nombre d'individus très disséminés, appartenant à des espèces diverses. Enracinée dans les fissures, préalablement occupées par des mousses humifères, elle étend progressivement le polissage de ses rameaux sur le roc nu. Des débris de feuilles, de branchettes, de la terre charriée par le vent, demeurent emprisonnés dans le lacis des tiges étalées. Peu à peu, ils se transforment en humus capable de donner asile à d'autres plantes, qui avec le temps entrent en concurrence avec Globularia et lentement se substituent à elle dans la couverture du sol.

Ce qui ne veut pas dire que partant, dans ces localités pierreuses et sèches, la colonisation ait lieu par le moyen de Globularia cordifolia. En certains endroits du Mont Tendre, de mêmes nature: *Campanula thyrsoïdea*, de ses feuilles basilaires rosettées, accomplit cette fonction. En d'autre, on voit les *Anthyllis*, *Hippocrepis*, *Helianthemum*, etc, s'installer par touffes rayonnantes et prendre possession progressivement du terrain pierreux.

Le Solliat (Vallée de Joux) Janvier 1932 — Sam. Aubert.

[1] Voir „Rameau de Sapin" 1932, N° 2, p. 17. — N° 3, p. 29.

Numérisé par BPUN

NOUVELLES LOCALITÉS NEUCHATELOISES DE PLANTES INTÉRESSANTES.

PAR H. SPINNER.

Si comme que soit notre flore vasculaire, il n'en reste pas moins que, de temps à autre, on ne découvre quelque localité nouvelle ou qu'inversement on ne s'aperçoive de la disparition de telle ou telle espèce rare dans la région.

Comme dans la litterature botanique, on a longtemps confondu les termes de <u>localité</u> et de <u>station</u>, il a été nécessaire d'en préciser le sens et aujourd'hui tous les biologistes sont d'accord à réserver le nom de <u>localité</u>, au <u>lieu géographique</u> et de <u>station</u> au <u>milieu habité</u>. Ainsi nous dirons que les *Drosera* se rencontrent en plusieurs localités du Haut-Jura (Pouillerel, marais des Ponts, de la Brévine, de la Sagnette aux Verrières, etc.) et que leur station obligatoire est le haut marais tourbeux. Il est à désirer que tous ceux qui signalent des plantes, veuillent bien en indiquer à la fois la localité et la station.

Voici maintenant quelques renseignements inédits personnels:

CARDAMINE AMARA L. Au bord d'un ruisseau près du Grand Cachot. 1050 m.

CARDAMINE IMPATIENS L. Pertuis du Sault, au dessus de Neuchâtel, 550 m., au pied d'un mur, au bord du chemin. Reste, trois années de suite, 1929-1931.

CAMELINA SATIVA (L) Crantz. Les Verrières, 950 m., dans un champ d'avoine.

MINUARTIA FASCICULATA (L) Hiern. A disparu des Valangines, près Neuchâtel, 550 m.

LINUM USITATISSIMUM L. Les Verrières, 950 m., dans un champ d'avoine.

GENISTA GERMANICA L. A sans doute disparu des environs de la Brévine, 1050 m.

TRIFOLIUM SPADICEUM L. En plusieurs localités dans le fond de la vallée de la Brévine sur terrain plus ou moins tourbeux, 1050 m.

LATHYRUS APHACA L. Sur un talus herbeux au bord de la route Neuchatel-Serrières, près de l'Usine électrique, 435 m.

LAXIFRAGA HIRCULUS L. Paraît avoir disparu de nos hauts marais.

CICUTA VIROSA L. Paraît avoir été détruite par l'exhaussement du niveau du lac des Taillères, 1040 m.

KNAUTIA GODETI Reut. A été souvent confondue avec diverses formes de K. silvatica (L) Duby. Elle ne se remontre réellement chez nous qu'en des localités élevées et particulièrement dans les parties froides des vallées haut-jurassiennes, des Cernets à la Brévine en particulier, stations décalcifiées, mais non tourbeuses.

ASTER LYNOSIRIS (L.) Bernh. Stations chaudes, sèches, rocheuses. Contrairement à ce que nous croyions, la plante se rencontre en plusieurs localités à l'ouest du Soyan, ainsi talus du chemin de fer entre Auvernier et Colombier, 550 m.

ASTER ALPINUS L. Rochers calcaires de la Côte du Cerf, frontière française, 1180 m. Y est très rare.

CENTAUREA NIGRA L. Quelques superbes exemplaires dans du caillouti au bord de la route de Neuchâtel à la Coudre, tout près de cette seconde localité, 500 m.

Numérisé par BPUN

LA VÉGÉTATION DES FORÊTS ET DES PATURAGES BOISÉS DU HAUT JURA.(1)

PAR ALB. PILLICHODY.

(Fin.)

Là surtout, s'il croît à l'état isolé, il prend des dimensions considérables, jusqu'à 1,5 m. de diamètre et il élargit sa couronne à l'excès, d'où son rôle tutélaire d'abri pour le bétail. Assez fréquemment il prend la forme de candélabre, plusieurs branches latérales se relevant verticalement pour former des cimes secondaires.

Ce n'est que lorsqu'il croît en massif qu'il atteint les plus belles formes au point de vue technique, propreté et cylindricité du fût, une couronne modérée, à branches tombantes, peu encombrantes; il peut réaliser une belle longueur de tige, allant dans les lieux fertiles et abrités jusqu'à 35 m. et 40 m.

Il s'accommode fort bien de la compagnie du sapin blanc, qu'il dépasse généralement en hauteur. Le sapin forme jusqu'à 1/3 des constituants du massif. Encore bien en place dans les altitudes moyennes, il ne suit pas l'épicéa jusqu'à la limite supérieure, ou du moins en rabougri seulement. Généralement moins svelte, plus grossier, plus massif de forme que l'épicéa, le sapin atteint cependant aussi de belles dimensions, et une longueur de 30 m. Il sert d'écran et de protecteur à l'épicéa, dont le tronc est sensible à l'insolation directe. Le rajeunissement de l'épicéa, dans la forêt mélangée, se fait de préférence sous le sapin, ce qui confère à cette essence un rôle de premier plan. C'est pourquoi on doit le conserver, même si son rendement financier est un peu inférieur à celui de l'épicéa.

La répartition du foyard dans les forêts du Haut Jura est variable. Mais sa présence est constante, à l'exception des pâturages, où il n'est que sporadique. Il peut atteindre le 10% de la masse dans certaines forêts, mais dans ce cas, vu qu'il reste dans les dimensions inférieures, n'atteignant qu'exceptionnellement le diamètre de 50 cm, La répartition par pied d'arbre est proportionnellement beaucoup plus élevée. Il lui arrive dans les expositions qui lui conviennent de former un sous-étage très dense et de compter bien plus de pieds que la forêt de résineux qui le domine. Sa hauteur reste bien inférieure, sauf cas exceptionnels, et ne dépasse pas 20 à 25 m., c'est dire que dans de nombreux cas, sa présence passe inaperçue, lorsqu'on contemple le le paysage forestier en profil. Ce n'est qu'à la première feuille, lorsqu'il est orné de sa couronne claire, puis en automne, si la feuille est rougie, qu'on devine sa présence entre les cimes élancées des épicéas et les sommets plus durs et touffus des sapins.

Le foyard est le constituant le plus utile des hautes Jura jurassiennes, parce qu'il fournit par la chute annuelle de ses feuilles un terreau doux et abondant, qui combat l'acidité du sol, résultant de la décomposition ralentie - à cause du climat - des détritus forestiers en général. On observe là où le foyard est bien représenté la disparition de la myrtille, qui dénonce toujours par sa présence un terrain acide et décalcifié. De ce fait, le hêtre favorise la régénération naturelle des résineux auxquels il est associé, en préparant un meilleur lit à la graine. En retour, les résineux protègent leur associé contre le dessèchement, contre les courants froids. et l'excès d'in-

Numérisé par BPUN

solation que le foyard ne supporte pas mieux que l'épicéa. Si l'on rencontre le hêtre dans certaines stations (Risoux, Cornées) jusque sur les crêtes élevées, c'est grâce à l'existence d'un massif fermé et vigoureux de résineux. A lui seul il resterait en arrière; sans abri, il ne pourrait pas se développer normalement, mais dégénérerait en taillis rabougris, forme sous laquelle on le rencontre parfois sur les hauts plateaux.

Le triumvirat épicéa, sapin et foyard apparaît donc comme l'organisation parfaite de la sylve, une symbiose rationnelle, un échange mutuel de protection et de services. La solidarité lie les trois essences en un faisceau indissoluble.

Le traitement qui tient le mieux compte des aspirations de la forêt d'essences mélangées est le Jardinage, c'est à dire l'exploitation par pieds isolés éliminant les éléments sur le retour, les arbres difformes ou encombrants; c'est la coupe de sélection et l'éclaircie perpétuelle. Elle a pour résultat, à côté du maintien de la forêt mélangée, la régénération continue de la forêt, par quoi l'on aboutit au mélange des âges. La forêt de tous âges est perpétuelle à son tour, ne disparaissant jamais, livrant ses produits sans se diminuer ou s'affaiblir. Elle ne connaît ni clairières étendues, ni fronts de coupe, ni succession des âges. C'est une armée dont les cadres et les rangs se complètent au fur et à mesure, toujours prête, continuellement sur pied de guerre.

Cette continuité dans l'espace et le temps, c'est le cachet typique de la forêt du Haut Jura, dont le privilège, vis à vis de celle des Hautes Alpes, est d'être à l'abri des avalanches, éboulements, des phénomènes torrentiels. Son manteau est rarement déchiré, tandis que celui de la forêt alpestre est troué et limé par de multiples cataclysmes. Le phénomène météorique le plus redoutable est le vent. Dans ces derniers cinquante ans, plusieurs cyclones se sont déchaînés dans le Haut Jura. Le plus terrible fut celui de 1890, à la Vallée de Joux, qui détruisit plus de 200 ha. de forêts et de nombreux immeubles. La Chaux de Fonds se souvient de la tornade du 12 juin 1926 qui, sur un espace restreint, causa d'énormes dégâts.

En revanche, les maux causés à la forêt jurassienne se cicatrisent facilement. Ces forêts réagissent fortement contre toute intervention violente et les plaies que l'ouragan a causé se ferment dans un temps relativement court, preuve justement de la santé vigoureuse de l'association. Grâce au mélange des essences et des âges après après une catastrophe, si violente qu'elle fût, il subsistera toujours un embryon de forêt, du moins, assurant la prompte renaissance, la perpétuité du massif. La forêt déploie, pour regagner le terrain perdu, une activité redoublée, tel qu'on peut le constater par exemple dans le sillon du cyclone de la Vallée de Joux.

Le Jura est fier de sa forêt et c'est pour le Jurassien une satisfaction profonde d'avoir pu, en ces journées de septembre, les présenter à la Société suisse des sciences naturelles, afin de mieux les faire connaître et apprécier aux botanistes de toute la Suisse et à tous les amis de la nature, ce temple de beauté et cette source de richesses.

Le Brassus, Août 1931.

A. Pillichody.

Inspecteur forestier.

Voir: „Rameau de Sapin" 1932, N° 2, p. 13. — N° 3, p. 25. —

Numérisé par BPUN

NÉMORIN CAILLE

LE VIEUX TUEUR DE LOUTRES.

par Edouard JeanRichard.

Illustrations de M. Pierre Barbezat du Locle.



Par un beau dimanche de Septembre 1931, la section du Locle du Club Jurassien, se mettait en route pour visiter un ami au déclin de la vie, mais dont la carrière active, durant plus de cinquante années, fourmille en épisodes de chasse, de pêche entremêlés d'occupations périlleuses autant qu'hasardeuses et que n'ont jamais désavouées les populations clairsemées et riveraines du Doubs.

Nous avons nommé Némorin Caille, le vieux tueur de loutres, chasseur et pêcheur émérite, terrible coureur de côtes abruptes, dont les exploits ont défrayés bien souvent les conversations des autochtones.

Depuis le haut de Pouillerel (1250 m.) l'on aperçoit la demeure pittoresque de Némorin, bicoque ou château, elle s'impose au regard par sa situation. Nid d'aigle, perché sur les rochers en gradins de la rive française, entre deux falaises dominant les Gorges du Doubs en aval de la Cluse de Châtelot.

Une grimpée de 100 m nous amène à la demeure de Némorin, devant laquelle trois fidèles gardiens veillent et nous accueillent par des aboiements furieux. La porte est fermée, le maître parcourt ses terres. Déçus, nous nous installons tout près pour pique-niquer, tout en surveillant les alentours. Bientôt Némorin apparaît, dans sa droite une hache et dans sa gauche une longue perche. Nous nous précipitons à sa rencontre; „ Bonjour, Monsieur Caille! quelle aubaine de vous rencontrer, nous sommes venus vous photographier pour le Rameau de Sapin (1) et entendre tout ce que vous voudrez bien nous dire sur la loutre, cet animal que vous avez tant traqué."

Un sourire amusé éclaire le visage tanné du vieil homme, il se remémore soudainement les heures de sa belle et forte jeunesse; il est d'accord, il prend la position, il la rectifie deux fois. Le déclic a joué.

Némorin mis en confiance par un verre de Neuchâtel blanc, parle de sa vie et de ses captures, 48 loutres tuées dans sa carrière de chasseur et de pêcheur; nombre de martres, de blaireaux, de renards. Certaines loutres pesaient jusqu'à 15 livres.

D'après ses estimations, lesquelles ne peuvent être erronées, ce carnassier à la vie mi-aquatique dévore bellement 700 livres de poisson par an. Les femelles nourrissant en font un grand carnage. Némorin rit sceptique, quand on lui demande si la loutre n'est pas utile en débarassant les cours d'eau du poisson malade ou crevé.

(1) Voir: „ Rameau de Sapin " 1871, septembre : Un chasseur de loutres.

Numérisé par BPUN

D'après lui, cet animal serait bien trop gourmet et trop bon chasseur pour se contenter de viande morte. Du poisson qu'il attrape, il ne mange que la partie la plus délicate et cette proie, il la traque dans les anfractuosités rocheuses, la poursuit au fil de l'eau, plonge souvent et de sa tête aplatie soulève les pierres du fond de l'eau, surprend dans leur retraite les plus belles pièces qu'il vient manger sur la rive, toujours aux mêmes endroits, abandonnant aux campagnols aquatiques les restes de ses repas. Cette habitude ainsi que de suivre toujours les mêmes sentes et de déposer au bord de l'eau, toujours au même endroit et sur une pierre plate ses fientes ou „épreintes", sont souvent la cause de sa perte.

Grâce à sa réputation de piégeur, Némorin Caille avait l'écoulement facile des dépouilles de ses captures. Les plus beaux spécimens étaient acquis par les Musées ou des naturalistes-amateurs. La peau seule d'une loutre lui rapportait autrefois 16 francs, puis dépassa 100 francs. La prime à l'origine était de francs 30, puis atteignit 60 francs. Mais Némorin cessa cette chasse le jour où le gouvernement neuchâtelois ne délivra plus la prime qu'aux seuls chasseurs du canton, porteurs d'un permis.

La vente de la fourrure des martres était plus rémunératrice jusqu'à Frs 700.- Ces prix étaient toujours influencés par la mode. Némorin prenait toutes ses loutres au piège, soit le trappe à renards. Ce genre de chasse exige du piégeur du savoir-faire spécial, que peu de gens possèdent, car cette bête est aussi méfiante que rusée; remarque-t-elle quelque chose d'insolite sur son chemin, elle fera un détour pour reprendre ensuite sa sente habituelle. Pris au piège l'animal se débat vivement, arrache parfois le pieu auquel la chaîne du piège est fixée, emporte le tout à grande distance. On retrouve plus tard la pauvre bête périe.

Son humeur voyageuse est bien connue, elle change facilement, passe du bassin du Doubs à celui du Dessoubre (affluent de la rive gauche du Doubs), voir même à celui de la Reuse. Il en a été tué des exemplaires à des distances variables des deux cotés du Doubs. Ainsi le „Restaurant du Chasseur", au Locle possède un exemplaire naturalisé, qui a été tiré aux Entre deux Monts (à 2 km. O. de la Sagne..).

Le chasseur de loutres, Damas Cattin, qui piégeait, il y a plus de soixante ans, ce carnassier le long du Doubs, répète une observation du naturaliste Chenu (Les trois Règnes de la Nature), à savoir: „Lorsqu'une loutre aperçoit dans ses pérégrinations un caillou bien blanc, isolé, elle l'utilise pour y déposer une crotte."

Malgré ses 81 ans, Némorin Caille est encore solide, ne voulait-il pas, le lendemain de notre visite, partir à pied pour les Villers aux fins d'y toucher sa pension d'ancien combattant de 1870; mais Némorin était en avance d'une semaine, sur le calendrier, ce fut difficile de le convaincre de son erreur. Il compte arriver à 100 ans, „mais s'il faut en rabattre, on en rabattra" ajoute-t-il malicieusement.

Et son château, héritage de ses aieux, parlons en un peu. Une masure à deux étages, mur et planches, fer-blanc et bardeaux, baillant à tous les vents, murs étayés par de solides madriers, sans lesquels on se courbe pour circuler autour de l'habitation. Ce qui fut un fenil n'est plus qu'un chenil, abritant vieilleries et fagots. Némorin de 1850, voici un conseil d'ami: „Si tu tiens à vivre dans ton château jusqu'en 1950, surveille ton toit et ton feu." Car partout alentour, c'est l'abandon, qu'ex-

Numérisé par BPUN



plique et excuse l'âge du propriétaire; la nature a repris ajoutant ainsi une note au pittoresque du lieu. Ce domaine restreint est le coin le plus curieux qu'il soit, sauvage, isolé à souhait, niché entre deux ressauts de falaises, sous une immense roche en champignon, avec chapeau et pied bien caractérisés. Cette roche se détache en demi-rond de la falaise du dessous. L'eau tombe en cascatelles, à droite et à gauche, aux flancs du rocher, fait rare dans notre Jura; des vasques superbes dans lesquelles l'eau tombe en gouttelettes paresseuses, des formations tufières avec ruissellement intense et tout alentour s'étale une luxuriante flore arborigène. Cette eau abondante vient sourdre de la cuvette des terrains crétaciques marneux du synclinal du Pissoux. Au-dessus, des vires herbeuses, des excavations profondes, „coins à blaireaux et à renards," nous dit Némorin. Dans le fond, l'on a une échappée sur les rapides du Châtelot et le bruit des grosses eaux, roulant sur les cailloux, monte jusqu'à nous; tout dans cet endroit a quelque chose d'impressionnant, à chaque visite nous comprenons mieux l'attachement de cet homme à ce coin natal. Nous lui souhaitons de pouvoir, en paix, y terminer sa carrière et du haut des belvédères de Pouillerel nous arrêterons nos regards sur son domaine, en pensant à l'homme hardi et courageux, fier et indépendant, qui vécut là sa vie, selon la coutume de ses ancêtres.

Il est près de 13 heures, le dîner sorti des sacs se prend à quelques pas d'une roche pleureuse, sous le champignon même. Celui-ci est baptisé „Portlandien", du nom de l'étage géologique auquel il appartient. Là-dessous nous paraissons comme les parasites du gros cryptogame, mais nous n'y sommes point seuls, nous voyons accolés au pied du „Portlandien" les nids de la „Polistes française", petite guêpe sociale. Ces nids fixés par un pédoncule ont l'ouverture des cellules tournées du côté du soleil levant, leur nombre est restreint et elles ne constituent qu'un seul rayon. Ces insectes ne sont nullement agressifs, mais plutôt timides, se mouvant sur le pourtour de l'habitation.

Nous filons à flanc de coteau jusqu'à Maron français où nous admirons un très bel if arborescent, couvert de ses fruits rouges (ils ne sont pas vénéneux), il mesure de 55 à 60 cm. de diamètre à la base (Station, haie au nord de la ferme Arnaud, à 30 m. au-dessus du Doubs). Puis, le passage de la rivière, la grimpée du Cernil-Girard et le retour au foyer, où chaque participant aura à narrer les différentes péripéties de la journée. Ajoutons que la course avait commencé par la visite des Marais de Pouillerel.

Edouard Jean Richard.

Numérisé par BPUN

PAUL FAVRE
1865 - 1932

Le 6 mars l'on enterrait à Auvernier un vieil ami du „Rameau de Sapin", Paul Favre, né au Petit-Chézard (Val-de-Ruz). De bonne heure il vint, avec ses parents, habiter le tranquille village d'Auvernier; puis, la famille alla se fixer à Neuchâtel. Il suivit les classes primaires, fit son collège latin et tâta durant quelques mois du Gymnase cantonal. Paul Favre aurait désiré se vouer à l'enseignement, mais son père le „mit à l'établi." Il devint horloger, mais n'abandonna point ses recherches zoologiques et botaniques. Les rives de la baie d'Auvernier jusqu'à l'embouchure de la Reuse n'avaient pas de secrets pour lui; de ses promenades il rapportait soit une plante, soit un insecte intéressant. L'étude biologique des chenilles et des papillons devint sa passion, il avait d'ailleurs un flair particulier pour découvrir des espèces rares Le „Rameau de Sapin" (1911, 1912, 1913) contient ses „Notes sur quelques Lépidoptères des Gorges de l'Areuse", notes illustrées de sa main.

Nous citons quelques-unes de ces espèces.

Hepialus Velleda Hb Gorges de l'Areuse, 1917, nouvelle pour le canton
Lasiocampa betulifolia L. Gorges de l'Areuse, 1917, très rare.
Agrotis candelisequa SV. Les Molliats, rare.
Hydroecia petasites. Guen. Nouvelle pour le canton.
Pleretes matronula L. Les Molliats, rare.
Boarmia roboraria SV. 1908 et 1909, aux Clées, très rare.
Notodonta dictaeoides Esp. Environs d'Auvernier, très rare.
Fidonia roraria Fab. Espèce nouvelle pour la Suisse, 5 chenilles.
Erostria Bankiana Fab. (argentula Hb.) Auvernier 1909.
Zanclognathes tarsicrinalis Knoch. Près d'Auvernier, espèce non encore signalée en Suisse.
Zonosoma porata Fab. Cottendart, très rare.

Toutes ces espèces indigènes ont été déterminées par l'éminent microlépidoptériste feu le pasteur Frédéric de Rougemont, de Dombresson et le prof. R. Püngeler, d'Aix-la-Chapelle.

Paul Favre fut un modeste, mais homme de coeur. Nous garderons de ce vieux camarade de 57 ans le souvenir le plus parfait. *A. M-D.*

La „Feuille d'Avis du 7 Juillet 1932 disait: „Madame Favre a fait don (selon le désir du défunt, Réd) de la superbe collection de papillons indigènes et exotiques de son „mari Collection dont les spécimens exotiques ont été classés par les soins de M. Sam. Robert, pasteur."

CORNEILLES ET PIE. Vers la fin de Mars 1932, par une journée ensoleillée dans le sommet d'un grand arbre, trois corneilles et une pie se disputaient bruyamment. Ces oiseaux en étaient aux coups de bec. La pie devait être la victime, car après chaque attaque de ses trois adversaires elle perdait de la hauteur. Tout à coup elle chait à terre, où elle reste étendue sur le dos, pattes en l'air. Les corneilles sont sur elle, continuant à la taper du bec. Survint une brusque suspension des hostilités et la pie, qui semblait morte, s'envole brusquement, faussant compagnie à ses agresseurs.

Numérisé par BPUN

OURS. Lettre du 12 janvier 1831 de Sandoz-Rollin, président du Conseil d'Etat, à Frédéric de Chambrier, député, à la Diète de Lucerne:

„Le courrier de Môtiers a vu à la Clusette, les traces d'un ours. Les gens de „Brot ont vu la bête. Plût à Dieu que tous les jacobins fussent changés en ours! Le „monde en serait plus tranquille"!

[A. Piaget. Histoire de la Révolution neuchâteloise", T. III, p. 55].

PROTECTION DE LA FLORE. Nous trouvons dans le rapport (1931) de la Commission vaudoise pour la protection de la Nature, ce qui suit: „Au moment de la floraison du Daphne cneorum (Thymélée des Alpes) de nombreux automobilistes repartent du Marchairuz avec leurs voitures bourrées de bouquets de cette plante rare. Ces MM. ont été invités par l'intermédiaire des comités de leur „Société" à mettre un peu de discrétion dans leurs cueillettes."

„M. Ch. Meylan, de Sainte-Croix (notre collaborateur, Réd.) a fait protéger un jeune épicéa dans une forêt privée de cette région, sur la base duquel se trouve un lichen très rare, le Peltigera Elisabethae. Végétal connu seulement en Autriche et aux Etats-Unis d'Amérique."

PARC JURASSIEN DE LA COMBE-GRÈDE. Longue de 3 km. cette profonde déchirure du versant N. du Chasseral, descend en direction N.N.O. vis à vis de Villeret, en territoire bernois. - Au milieu de cette gorge sauvage un élargissement détermine un cirque avec forêts et pâturages (834 m).

Par arrêté du gouvernement de Berne (mai 1932) la région de la Combe Grède devient une réserve pour la flore et pour la faune.

Le comité d'initiative limitera l'enceinte de cette réserve par des poteaux avec inscriptions.

LIGUE SUISSE POUR LA PROTECTION DE LA NATURE. (NATURSCHUTZ).

Amis de la nature, souvenez-vous dans vos dispositions et donations testamentaires, de l'idéal désintéressé de cette Ligue gardienne du patrimoine national.

Les beautés et les particularités de notre petit pays, admiré et loué de tous les peuples, la variété de sa parure végétale et la liberté des animaux sauvages qui l'animent constituent nos dernières réserves. Les gaspiller, c'est trahir à la fois les générations du passé et celles de l'avenir.

L.S.P.N.

AVIS A NOS ABONNÉS.

En utilisant le bulletin IV 1654 pour le payement de votre abonnement annuel, vous économisez de l'argent et vous facilitez notre travail. ——
Tout abonnement non payé au 15 janvier 1933 sera pris en remboursement lors de l'expédition du premier numéro.
Veuillez nous communiquer les changements d'adresse.

Colombier, octobre 1932. Administration du „Rameau de Sapin".

Lith. Givord, Neuchâtel. Octobre-Décembre 1932 N°4.

Numérisé par BPUN

Table des Matières

pour l'année **1932.**

		Pages.
Aide au „Naturschutz"	L.S.P.N.	1
Le sanglier dans le Jura	A. Mathey-Dupraz	4,10
Le chat sauvage dans le Jura	A. M-D.	3
Oiseaux migrateurs (automne 1930 à printemps 1931)	Observ^s	4
Retour des oiseaux migrateurs (mars 1931)	A. M-D.	5,23
Premiers chants d'oiseaux	A. M-D., Jrn^s.	5,9,22
Logement d'oiseaux	Jrn^x	6
Solanum rostratum Dunal	Fr. Jordan, Gust. Beauverd	6,30
Tératologie végétale	Dr H. Spinner & A. M-J.	6,17
Dégâts du gui en forêt	J.P.C.	7
Canards de Barbarie	H. Zintgraff, père	8
Lampyre	Dr Edm. Lardy	8
Protection de la flore	M. Moreillon	9,44
Coqs de bruyère – Tétras à queue fourchue	Dr Edm. Lardy. – M	11
Insecte exotique	A. M-D.	11,32
La pêche et la protection de la nature	Dr Léon Pittet	12,24,34
Végétation des forêts et des pâturages boisés du Haut Jura	Alb. Pillichody	13,25,38
Globularia cordifolia, plante pionnière	Sam. Aubert	17,29,36
Première correction des eaux du Jura et ses répercussions sur notre météorologie régionale	Sam. de Perrot	18,19
Le temps en 1931	E. Guyot	20
Mammifères rares: la loutre	A. M-D.	21
Histoire de cygnes	H. Zintgraff, père	23
Poésie	Louis Guillaume	33
A propos de Clausilia bidentata Ström	Ch. Meylan	35
Nouvelles localités neuchâteloises de plantes intéressantes	Dr H. Spinner	37
Témoin Caille, le vieux tueur de loutres	Edr Jean Richard	40
† Paul Favre	A. M-D.	43
Corneilles et pie	A. M-D.	43
Ours	A. Piaget	44
Parc Jurassien de la Combe Grède	Jrn^x	44
Ligue suisse pour la protection de la nature	Jrn^x	44
Avis à nos Abonnés	Réd.	44

Numérisé par BPUN

spec



LE RAMEAU DE SAPIN

FONDÉ EN 1866

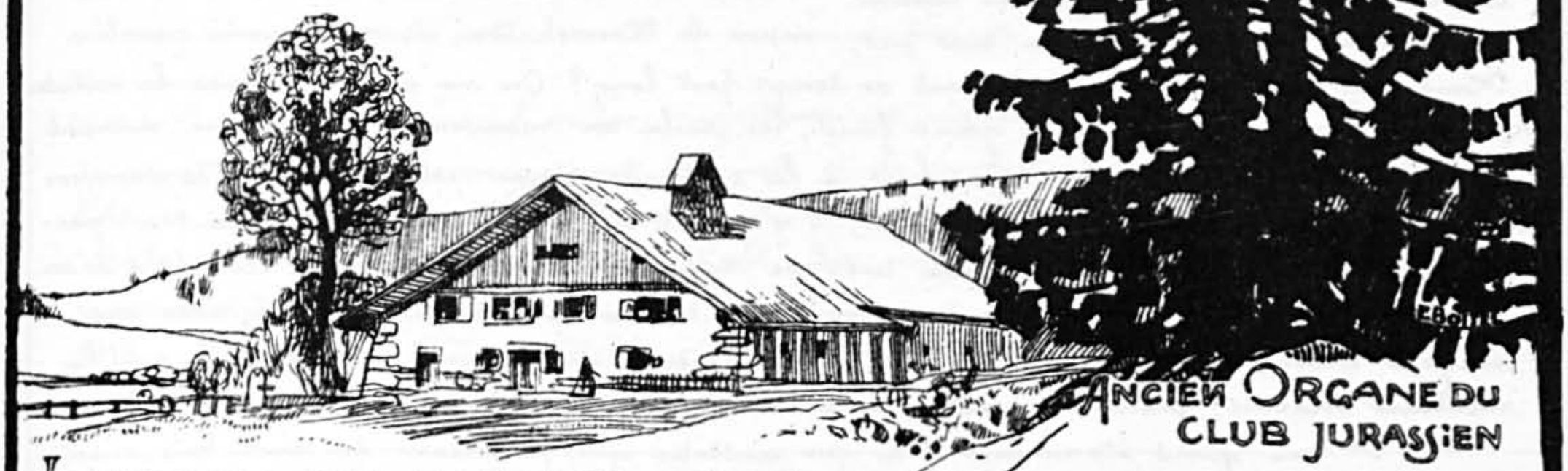
ANCIEN ORGANE DU CLUB JURASSIEN

NEUCHATEL 1933

Numérisé par BPUN

LITH. BIVORD, NEUCHATEL.

LE RAMEAU DE SAPIN



ANCIEN ORGANE DU CLUB JURASSIEN

JOURNAL DE VULGARISATION DES SCIENCES NATURELLES

FONDÉ EN 1866

paraissant tous les deux ou trois mois.

IIe SÉRIE : 16me ANNÉE. – N° 1.

Neuchâtel, le 1er Janvier 1933

Rédaction et Administration, s'adresser à Colombier. Abonnement annuel: Suisse Fr. 3.50 — Etranger: 4.20

On peut s'abonner dans tous les bureaux de poste. Compte de chèques postaux IV. 1654

Le travail est le premier devoir de l'homme et le premier travail est celui de la terre. C'est dans le terroir que l'on puise l'amour même de la patrie.
(Première fête des Vignerons en 1819).

A NOS ABONNÉS.

Au seuil de l'an nouveau, le „Rameau de Sapin" présente à ses Abonnés et à ses amis ses voeux les meilleurs.

A tous nos lecteurs: heureuse année!

C'est une grande joie pour nous de constater en ce commencement d'année, la fidélité de nos abonnés, aussi nous efforcerons-nous de mériter toujours davantage leur confiance.

Il nous est aussi agréable de signaler qu'au cours des années que nous avons consacrées à notre périodique nous avons été secondé par des aides précieux à qui nous devons toute notre gratitude pour leur collaboration indispensable et dévouée, qui n'a fait que fortifier notre optimisme pour la pérennité du „Rameau de Sapin".

Colombier le 1. janvier 1933. *la Rédaction.*

Nous avons la satisfaction d'annoncer à nos abonnés que Mons. le prof. Th. Delachaux, collaborateur au Rameau de Sapin depuis de longues années, a bien voulu accepter de faire partie de sa Rédaction.

Numérisé par BPUN

LE SANGLIER DANS LE JURA. (1)

(SUITE)

1929. Où se sont-ils bougés depuis six semaines, mystère ? Probablement dans un grand fourré très ensoleillé à cette époque, entre le 3ème et le 4ème tournant de la route de la Fruitière de Bevaix. C'était déjà leur repaire l'hiver dernier. Certains bûcherons en auraient aperçu dans cette région. En tous cas, depuis le Nouvel-An, ils n'ont guère circulé. Mais que mangeaient-ils pendant ce temps fort long ? On ne constatait pas la moindre fouille.— Subitement, depuis le grand froid, les voilà en mouvement et ils s'en donnent à circuler et à fouiller les sous-bois, à la recherche d'une petite truffe, l'Elaphomyces variegatus. Entre Vauroux et Treygnolan, il y a une colline dont le versant nord est particulièrement labouré. De nombreux ares de sous-bois sont bouleversés, creusés à 80 cm. de profondeur. Il est étrange qu'un semblable travail puisse être exécuté, avec un vulgaire grain, dans du terrain dur comme pierre, un travail, semble-t-il, que la meilleure charrue, fortement attelée, serait incapable d'exécuter.

A mon grand étonnement, j'ai pu constater que le terrain du sous-bois n'est nullement gelé et durci : fait connu des forestiers. Le sous-bois est à peine gelé, particulièrement sous la grosse mousse où se développent les Elaphomyces.— Forestiers et bûcherons parcourent nos bois en tous sens et ce n'est que ce jour que l'on a constaté ces fouilles.— Il reste donc à résoudre le problème de la nourriture des sangliers et de leur immobilité pendant six semaines.

Nous étions six chasseurs à ne pas faire les paresseux pendant plusieurs heures. La neige qui tombait continuellement gênait grandement l'examen des traces très nombreuses, pas moyen de les suivre utilement; nous ne pûmes repérer leur retraite et revînmes bredouille".

Puisque ces animaux étaient disparus depuis six semaines de la région bérochaude, il est permis d'admettre qu'ils avaient abandonné ce coin du pays et que les grands froids nous les ont ramenés (Réd.)

Le mardi, 19 février, des amis chasseurs de Bevaix, de la Béroche et de la Côte neuchâteloise se réunissent et visitent en premier lieu un grand champ près de Vauroux, planté en pommes de terre l'an dernier. Cette pièce de terre est piétinée en tous sens par le sabot des „noirs"; enfin, vers 15 heures un sanglier est salué de deux coups de fusil entre Châtillon et Bevaix, l'adroit tireur qu'est M. Charly Jacot, des Ouches, avait abattu une jeune laie pesant une quarantaine de kilos (43 kg. plomb compris, dit le chroniqueur).

Vendredi 22 février, vers les 20h., un gros et un petit sanglier venant de la direction des Quatre-marronniers traversent une des rues de la Sablonnaire, à Yverdon, suivent la berge du Buron, côtoient la rivière et disparaissent. Le lendemain, les chasseurs les recherchent en vain. Pourtant ce samedi-là, vers midi, un groupe de nemrods de Cuarny, d'Yvonand, d'Orzens et d'Yverdon trouvent les traces du passage de deux sangliers au bas du village de Cuarny. Après une poursuite ardue, les deux bêtes noires furent tirées, une laie de 70 kilos et un marcassin. Probablement les animaux fourvoyés la veille dans la capitale du Nord. *A suivre.*

(1) Voir: „Rameau de Sapin", 1932, N° 1 pg. 2; N° 2 pg. 10.

Numérisé par BPUN

LE PINSON DES ARDENNES.[1]

(SUITE)

[Supplément texte années 1911, 1912 & 1913, voir 1931, bas de la page 31.]

1911.- Les premiers migrateurs sont observés, le 2 janvier, au Ranflühberg. Le 10 mars, ils repassent nombreux, aux environs de Zollbrück (dist. de Signau, Berne), accompagnés de pinsons ordinaires et de maineaux friquets, tous ces oiseaux volaient direction nord.

1912.- Près de Berne, un vol de ces migrateurs est signalé le 3 février, ils étaient accompagnés de pinsons francs, de maineaux friquets et de cachexis huppés. - Durant tout l'hiver, les pinsons d'Ardenne sont très nombreux dans la région d'Eptingen (Bâle-Campagne), vers 1100 m. d'alt. La migration de retour, vers le nord, reprend dès le 26 février.

1913.- A Colombier (Neuchâtel), j'observe par temps de neige, le 27 février, un mâle isolé à la mangeoire.

---

fin 1922.- Dans la journée du 26 décembre, des myriades de pinsons de montagne s'abattent dans les forêts de hêtres qui entourent „ Le Châtel sur Bex " (dist. d'Aigle, Vaud).

1923.- Le 7 janvier, les pinsons migrateurs stationnés dans la région de Le Châtel/Bex, depuis le 26 décembre dernier, sont disparus. Du 10 au 15 janvier, ces oiseaux erratiques semblent vouloir reprendre la direction des contrées boréales, des retardataires se voient encore en compagnie de pinsons ordinaires jusqu'à la fin du mois. - Le 10, vers 17 heures, un véritable nuage de ces oiseaux nomades est observé à Romont. Ils arrivaient du côté de Moudon et se dirigeaient vers le Mont Gibloux (1212 m), défilant sans interruption pendant plus d'un quart d'heure. Le lendemain, 11 janvier, au matin, et au grand étonnement des habitants de Lucens (Vaud) apparaissent des groupes considérables, très denses, de ces pinsons de montagne remontant la vallée de la Broye, sur les deux bords de la rivière. A la hauteur de Lucens, les voyageurs ailés se réunirent pour se diriger du côté de Thierrens et d'Oulens. - Le 12, vers 17 heures également et malgré la bise soufflant fortement, quelques milliers de ces migrateurs survolent à nouveau la contrée de Romont, ils volaient à 10 ou 12 m. du sol, à la hauteur des toits, puis disparurent dans la direction du Nord.

La présence de très nombreux vols de pinsons des Ardennes est signalée par les journaux dans la Suisse centrale. - On observe aussi un vol de ces oiseaux aux environs de Lausanne.

A suivre.

<u>ORAGES ET OISEAUX.</u> Les orages successifs de l'été dernier (26-27 mai, 5 et 20 juillet, 27 août) ont été particulièrement fatals à la gent ailée. Le dernier de ces orages, d'une rare violence, a causé beaucoup de dégâts au Val de Saint-Imier; la foudre est tombée en maints endroits, des arbres furent arrachés par le vent et un grand nombre d'oiseaux ont péri. A Saint-Imier on a compté sous six arbres 30 pinsons tués.

Dans notre Vignoble ce sont surtout les jeunes mésanges, rouges-queues et fauvettes qui ont été décimés.

Obs.

(1) Voir: Rameau de Sapin " 1931, N° 4, pg. 31.

Numérisé par BPUN

LA PÊCHE ET LA PROTECTION DE LA NATURE. (1)

1. NÉCESSITÉ DUNE ENTENTE ENTRE LES AMIS DE LA NATURE ET LES PÊCHEURS.

Par Dr Léon Pittet.

(SUITE)

4) LE MARTIN PÊCHEUR. Ce charmant petit oiseau, paré de couleurs tropicales, est certainement aussi bien connu que le merle d'eau. C'est le joyau vivant des ruisseaux murmurants sous l'ombre des grands saules qui provoque l'admiration de tous ceux qui ont le bonheur de le rencontrer. Ce sont en effet des petits poissons qui constituent sa nourriture principale, mais pas exclusivement. Lui aussi, comme le merle d'eau détruit une quantité d'insectes et de larves parmi lesquels il y en a beaucoup qui sont de dangereux amateurs de frai et d'alevins. Lorsqu'il pêche sur les bords des grandes rivières et nappes d'eau, il capture exclusivement les petits poissons blancs qui foisonnent, poissons qui n'ont pour ainsi dire, pas d'importance dans l'économie de la pêche (vairons, ablettes). Mais lorsqu'il pêche dans les ruisseaux où vit la truite, il ne dédaigne pas du tout les sommerlings. Le martin- pêcheur est un oiseau foncièrement honnête : il paie le dommage sans importance qu'il a causé, en détruisant une quantité d'insectes nuisibles à la pêche, des dytiques, des hydrophiles, des libellules et leurs larves. Il nourrit ses jeunes pendant les trois premières semaines exclusivement avec des insectes. C'est un oiseau protégé par la loi fédérale car le tort qu'il cause est amplement compensé par les services qu'il rend et c'est un ornement de la nature, devenant toujours plus rare.

Mais, lorsque le martin-pêcheur quitte les rives des cours d'eau et des étangs pour fréquenter les pisciculture, il peut causer en peu de temps des dommages sensibles. Les bassins de sommerlings exercent sur lui une attraction irrésistible. Comme il peut facilement avaler 10 à 15 truitelles de quelques centimètres, qui devraient, au bout de peu de mois, donner des sommerlings, valant 20 à 30 cent. pièce, le tort causé est considérable. Le pisciculteur ne peut le supporter. Il a le droit de se défendre et peut aisément le faire, à condition qu'il prenne la peine d'obtenir l'autorisation prévue par la loi (Art. 24 et 39 de la loi fédérale). Maintenant des mesures de défense sont appliquées, avec ou sans autorisation, dans toutes les pisciculture de la Suisse. et celles-ci sont devenues de véritables cimetières pour le martin-pêcheur. Un seul pisciculteur de la Suisse centrale s'est vanté d'avoir, en une année capturé 70 martins-pêcheurs, au moyen de trappes à ressort placées sur des poteaux, quoiqu'il n'ait possédé aucune autorisation de capture.

Nous comprenons parfaitement bien que les pisciculteurs désirent protéger leurs intérêts, mais nous voudrions que toutes leurs installations et particulièrement celles qui ont obtenu l'autorisation de capturer des martins-pêcheurs soient strictement surveillées. Ensuite, il nous semble que MM. les Pisciculteurs pourraient montrer un peu plus d'égard pour l'énorme majorité des citoyens, heureux de percevoir cette flèche étincelante, passant comme un éclair au dessus des ondes bleues et qui tiennent à la protéger contre l'anéantissement.

Les éleveurs de truitelles devraient comprendre que leurs bassins de sommerlings à ciel ouvert excitent l'appétit, toujours aiguisé, des oiseaux bigarrés et les attirent,

(1) Voir: „Rameau de Sapin" 1932, N° 4, p. 34.

Numérisé par BPUN

qu'ils constituent donc de véritables trappes, garnies de traquenards en miniature, mais pas moins dangereux pour ceux auxquels ils sont destinés. Or, les traquenards qui brisent et écrasent les jambes de leurs victimes sont, vu leur cruauté, interdits aux termes des art. 43 al. 2 de la loi fédérale. Seuls sont tolérées les trappes qui captivent sans blesser ou les assommoirs qui tuent sans faire souffrir! Comment procéderait-on vis à vis d'un individu qui se permettrait de dresser à l'angle d'un carrefour les plus fréquentés, une table garnie de mets succulents, mais dont l'approche serait défendue par une batterie de pièges prêts à fracasser les tibias du premier pauvre diable qui voudrait assouvir sa faim. On ripostera en me priant de faire une différence entre les hommes et les bêtes. C'est juste : les premiers sont censés – mais ils ne savent pas toujours faire une différence entre le mien et le tien, tandis que le diamant étincelant de nos ruisseaux a conservé l'habitude de sa race, de disposer de tout les biens que dame Nature met obligeamment à sa disposition. Avec un peu de bonne volonté, il serait certainement possible, si ce n'est pas supprimer complètement, en tout cas de réduire considérablement l'importance des déprédations du martin-pêcheur dans les pisciultures. Au lieu d'enfoncer dans l'eau et aux endroits préférés, des poteaux, garnis de perfides et cruelles trappes, il vaudrait mieux supprimer au larron l'occasion de se percher à des endroits élevés, d'où il se précipite pour plonger et saisir sa proie. Sans perchoirs, il ne peut pas pêcher. Et si l'application de cette mesure n'est pas partout possible, par exemple près de l'écluse ou ailleurs, on pourrait facilement garnir les places menacées des bassins avec un morceau de treillis, fixé sur des flotteurs. Nous sommes persuadés que de cette façon le dommage causé serait considérablement réduit.

La solution du problème n'est réalisable qu'avec la bonne volonté des pêcheurs. Si cette dernière continuait de faire défaut, un des plus beaux joyaux de la nature disparaîtra bientôt et pour toujours. Ce serait un malheur irréparable pour les amis de la nature et une honte pour le pays tout entier!

OISEAUX MIGRATEURS. (1)

PRINTEMPS 1932.

Mars 20, le milan noir est là (baie d'Auvernier et près de Chez-le-Bart, Béroche). Avril 7, aux Bayards les hirondelles rustiques sont signalées – vers le 15, on observe un passage de huppes de l'embouchure de la Reuse au Petit-Cortaillod. – Dans les buissons bordant la route des bords du lac, aux Ruaux, près d'Auvernier, une cane sauvage a établi son nid; – 20, à la Saunerais on trouve une chouette effraye, excessivement amaigrie, la tête prise dans l'enfourchure d'une branche; – 22, près de Chez-le-Bart, entendu le chant de la fauvette babillarde et les cris d'un mâle torcol à la gare de Gorgier; – 26, observé le rossignol de murailles, au Bas des Allées; le 28, à Boudry et le 29 près d'Auvernier, – les 26 et 27, trois cormorans sont aperçus posés sur une balise, à l'entrée du canal de la Broye; – chant de la fauvette à tête noire et de la fauvette babillarde aux Rochettes, sur Boudry; un une hirondelle cotyle à la colonie de la groisière, près de la Ferme Loeffel, vallée du Merdasson (Boudry) – Arrivée des martinets, à Colombier (18 h 30). – Chant du serin cini et de la fauvette grisette entre le Bas des Allées et Auvernier; – 30, chant du coucou dans la Côte de Chaumont. Durant le mois d'Avril, les mâles rouges-gorges chantent un peu partout. Observ[illegible]

(1) Voir: "Rameau de Sapin" 1932, N° 3, p. 23.

Numérisé par BPUN

STATISTIQUE DE LA CHASSE EN 1931.

SUPERFICIE DU CANTON 808 Km²

Espèces	NOMBRE DE PIÈCES TUÉES DANS LES DISTRICTS DE									
	NEUCHÂTEL	BOUDRY	VAL-DE-RUZ	VAL-DE TRAVERS	LE LOCLE	CH^x-DE-FONDS	AREUSE THIELLE ET DOUBS	PIEGEAGE	GARDES AUXILIAIRES	TOTAL
Sanglier		3								3
Lièvres	184	330	205	273	325	153				1470
Ecureuil	17	25	55	40	47	41				225
Blaireau	9	4	6	11	6	10		2		46
Renard	29	6	51	61	40	31		77	12	307
Loutre					1					1
Martre								3		3
Fouine								9		9
Putois			2		2			21		25
Belette	6	3	4	1	5	5			20	44
Hermine	1	2	3		3	1		2		12
Grand coq de Bruyère	1	3	3	3	4	2				16
Gelinotte	21	21	28	45	53	65				233
Perdrix	35	8								43
Caille	9	2	5		1	27				44
Ramier	48	106	88	10	7	30				289
Grive draine	13	16	64	34	155	121				403
Grive litorne			22	25	44	93				184
Moineau	49	11	492		3	242				797
Oie sauvage		1								1
Canard sauvage	30	13	3	7	36		48			137
Harle	1				2					3
Bécasse	20	28	14	18	26	31				137
Bécassine		1	12		1					14
Grèbe castagneux				2						2
Grèbe huppé	1						39		107	147
Râle	6			1						7
Poule d'eau	4				4					8
Foulque	15	22		5						42
Autour	3		2		1				3	9
Epervier	5	3	19	2	6	5			7	47
Faucon hobereau	2								1	3
Faucon pèlerin			1						1	2
Corneille noire	79	99	87	26	124	91			1215	1721
Corbeau freux				2						2
Pie	13	3	6		15	4			120	161
Casse-noix	1	6	17	2	1	23				50
Geai	104	84	81	18	24	48			240	599

Service de la Chasse.

Numérisé par BPUN

A PROPOS DE LA FLORE DE LA VALLÉE DE LA BRÉVINE.

PAR H. SPINNER.

Dans un précédent article au Rameau 1932, N° 4, p. 37 je signalais la disparition possible de plusieurs espèces végétales dans la vallée de la Brévine et ailleurs. Heureusement que la réalité n'a pas confirmé toutes nos suppositions; voici ce qui en est, d'après nos observations de juillet et août 1931:

CICUTA VIROSA L. a réapparu abondante au bord du lac des Taillères, (bout du Lac de Bise) 1040 m.

SCHEUCHZERIA PALUSTRIS L., rarissime mais non disparue au même endroit, 1040 m.

TRIFOLIUM SPADICEUM L. existe en plusieurs localités plus ou moins tourbeuses, tout le long de la vallée, depuis Bémont à la Chaux du Milieu, 1050 m.

VERONICA AUSTRIACA L. est beaucoup plus répandue qu'on ne le croyait, son aire s'étend des Jordans au Grand Cachot, 1050 m.

CHELIDONIUM MAJUS L., inconnue jusqu'ici dans la région, a été trouvée en un seul exemplaire près des mines de Derrière le Chable, près du Bois de l'Halle, 1150 m.

ILEX AQUIFOLIA. L., se rencontre dans quelques buissons en des endroits abrités, à l'Helvétia, à Chobert et aux Charmottes, 1100 - 1150 m.

(à suivre.)

VÉGÉTATION, FLORAISON ET FRUCTIFICATION ANORMALES. (1)

(SUITE)

1929. Malgré la basse température de février, à la mi - mars on cueille de belles hépatiques dans le bois de Bevaix. A la même époque, l'Eranthis d'hiver étale ses fleurs jaunes dans quelques jardins à Neuchâtel, à Colombier (situation nord) le 20 mars. - Le „Courrier du V.-d.-T." relate que l'on a apporté à sa Rédaction, le 29 mars, une morille mesurant 6 cm. trouvée au Breuil, sur Fleurier. L'on cueille encore 3 petites morilles au - dessus de la gare de Boveresse. - A Peseux, floraison du cornouiller mâle (cornus mas), fin mars; à Colombier, le 4 avril.

Les pluies de la mi - avril ont provoqué une forte sortie de morilles. A 1100 m., près de la Côte - aux - Fayes, un morilleur expert en fait une magnifique cueillette. - 13 Avril, sur un cerisier en fleurs, à Auvernier. - 29, floraison des jonquilles (faux - narcisse ou aiault) au Val - de - Ruz. Le „Courrier du Val - de - Travers", du 9 mai, rapporte qu'à Begnins (Vaud) on a cueilli, sur un espace restreint, dix morilles noires, dont 3 exemplaires paraissaient provenir du même pied & ayant de 20 à 30 cm de hauteur, 8 à 10 cm. de diamètre. Poids total un kilo, la plus grosse pesait 170 gr. - Bien qu'au matin du 26 juin, le thermomètre n'ait marqué, à Fleurier, que + 2°, on a pu faire ample cueillette de bolets de juin ou b. d'été (Boletus aestivalis Paul).

(A suivre)

INSECTES EXOTIQUES. Dans un régime de bananes, arrivé à Genève, il a été découvert une grande mygale (araignée) mesurant: longueur du corps seul 6 cm., pattes allongées l'animal atteignait 15 cm. („Rameau de Sapin" 1932, N° 3, p. 32).

Dans un autre régime, à Neuchâtel, il a été trouvé une blatte verte („Ram. de Sapin" 1932, N° 2, p. 11).

A. M.-D.

(1) Voir: „Rameau de Sapin" 1930, N° 4, p. 40.

Numérisé par BPUN

HISTOIRE DE BÊTES.

NOTRE RENARD.

Au cours de l'automne 18.., j'achetai un renardeau du dernier printemps. L'animal avait presque atteint sa taille normale depuis le jour où, sorti du terrier familial, il avait été emporté pour être élevé en captivité.

C'était au commencement d'Avril qu'un chasseur ayant repéré un terrier de renards, déterra les renardeaux, s'en empara et éleva l'un d'eux. Puis lassé, il voulut se débarrasser de son pensionnaire, promenant le malheureux de village en village attaché à une chaîne. D'après les dires du nourrisseur - vendeur, l'animal était très familier, seulement sa longue promenade l'avait rendu peureux et il ajouta que j'étais la dernière personne à laquelle la bête était offerte, car ensuite il la ferait passer de vie à trépas. Pour conserver la vie au renardeau j'en fis l'achat.

Il passa la première nuit attaché dans le sous-sol de ma maison et au matin il fut trouvé à moitié étranglé par sa chaîne, laquelle s'était enroulée autour de son corps et de son cou; débarrassé du collier, il fut laissé libre dans le local. Puis on lui donna une caisse avec de la paille et une serpillière. Chaque jour sa nourriture était placée au même endroit. Le local restant ouvert durant plusieurs heures consécutives, de plus rarement visité, je supposais que le renardeau s'enfuirait. Mais il devait en être autrement.

Les premiers jours on vit souvent l'animal, il mangeait régulièrement ce qu'on lui donnait, mais toujours quand il était seul. S'il ne pouvait pas s'enfuir immédiatement, il se laissait prendre et flatter, mais restait toujours inquiet et montrait souvent les dents. Comme lieu de séjour il avait choisi une excavation ayant servi autrefois de réservoir d'eau et placée au dessous d'un ancien fourneau de cuisine. Un trou d'une vingtaine de centimètres de côté permettait ses entrées et ses sorties. Malgré que ce creux ait eu des parois de ciment, il eut tôt fait de trouer l'une d'elles et continua à agrandir son refuge. Comme il n'y avait pas de cave contiguë, il fut laissé à ses travaux de mineur. Il travaillait surtout la nuit et si activement que bientôt la première excavation fut remplie de terre et de cailloux, et tous ces matériaux sortis par le trou d'entrée du refuge. Un jour on put enlever du local un tombereau de déblais. Ce travail se continua durant des mois, de temps à autre nécessité était de faire disparaître la terre que l'animal sortait de son trou.

Maître renard était devenu plus craintif et plus sauvage, c'était très rare que l'on puisse l'apercevoir. Un jour, il fallut faire du feu dans le fourneau, la chaleur força l'animal à quitter son terrier, il alla se réfugier sous un banc. Je pus le flatter, mais il chercha méchamment à me mordre la main que je dus prestement retirer. Il resta dans son coin et de loin l'on percevait le bruit de ses mâchoires qui s'entrechoquaient; lorsqu'on s'approchait, il était toujours prêt à l'attaque. C'en était donc fini avec la douceur du renardeau. (A suivre).

ERRATA. Rameau de Sapin: N° 4, 1932; p. 37, au commencement de la ligne 25, lire „ Saxifraga" au lieu de Saxifraga.

p. 41, à la fin de la 16me ligne, la somme: Frs. 700.- doit s'entendre en francs français. — Les sommes précédentes sont indiquées en francs suisses. La Réd.

Lith. Givord. Neuchâtel. Janvier - Mars 1933.

Numérisé par BPUN

LE RAMEAU DE SAPIN

FONDÉ EN 1866

II. SÉRIE: 17e ANNÉE

N° 2

JOURNAL D'ÉTUDE
DES SCIENCES NATURELLES.

Neuchâtel, le 1er Avril 1933

Rédaction et Administration, Colombier. *Abonnement annuel: Suisse Fr. 3.50 -- Etranger: 4.20*
On peut s'abonner dans tous les bureaux de poste. *Compte de chèques postaux IV. 1654*

L'homme n'a de secours et d'appui contre sa faiblesse, que dans les institutions naturelles: la famille, la cité, la patrie. *Mme de Martel.*

STATION ORNITHOLOGIQUE SUISSE.

Depuis une dizaine d'années existe à Sempach un centre d'actives recherches ornithologiques, où s'accomplit un travail scientifique sérieux dans de très modestes conditions matérielles. C'est à l'initiative et à l'enthousiasme de M. A. Schifferli que la „Station ornithologique de Sempach" a pu exister jusqu'à ce jour; ce grand animateur a mis à la disposition de cette institution, ses forces les meilleures, ne ménageant ni son temps ni son argent pour atteindre le but qu'il s'était proposé. Le dévouement si méritoire du Directeur de cette Station nous autorise à donner à nos lecteurs un extrait de son rapport:

La „Station ornithologique suisse de Sempach," fondée en 1923 par la „Société suisse pour l'étude des oiseaux et leur protection," était destinée à devenir un centre suisse de recherches ornithologiques. Ses buts se résumaient comme suit: 1.) Etude des migrations par la méthode de l'annellation (baguage) avec contrôle centralisé du baguage des oiseaux pour toute la Suisse. 2.) Recherches ornithologiques. – 3.) Création d'une collection de documents ornithologiques (peaux, oeufs, etc).

Depuis sa fondation la station s'est développée d'une façon réjanissante. La collection est riche, la bibliothèque contient des ouvrages intéressants et le baguage a pris un essor inattendu (70000 anneaux ont été distribués en Suisse). Dans 16 Etats de l'Europe et de l'Afrique des oiseaux porteurs de bagues de Sempach ont été signalés, fournissant des données précises et intéressantes sur la migration de plusieurs espèces.

L'activité de la Station de Sempach a pu se maintenir grâce à des dons, aux contributions de la S. S. E. P. O. En 1931, une subvention fédérale vint prouver que l'on reconnaissait en haut lieu le caractère national des efforts fournis. Cependant au fur et à mesure que la Station se développe, ses moyens d'existence deviennent insuffisants. Le travail administratif (correspondance – 1000 lettres par an – avec les personnes

Numérisé par BPUN

s'occupant de baguage, les stations ornithologiques, le contrôle des baguages nécessite un enregistrement et un classement méthodique) exige une aide spéciale. Les frais pour l'achat des anneaux, des imprimés augmentent régulièrement. – La station possède des documents inédits (résultats des annellations, des observations sur la migration, séries de photographies, de peaux, etc), dont l'examen scientifique doit être terminé.

L'on tirera des résultats d'un haut intérêt biologique en étudiant les notes concernant l'orientation prise par les oiseaux au cours de leurs migrations; ce qui entraînera l'étude de l'établissement de stations temporaires d'observation et de baguage sur certains cols des Alpes suisses pour mieux connaître le passage des migrateurs à ces altitudes. Il faut aussi établir un contact plus intime avec les stations d'autres pays, lesquelles sont déjà sous la protection de leur Etat respectif (Allemagne, Amérique, Belgique, France, Hollande, Norvège, Suède, etc).

Il devient nécessaire de soutenir la Station ornithologique suisse de Sempach, pour que l'oeuvre commencée si brillamment ne soit point compromise.

Amis de la nature répondez à cet appel!

La contribution la plus modeste sera la bienvenue.

L'„Institut zoologique de l'Université de Bâle" reçoit les dons: Compte de chèques postaux V. 6599.

Le Comité du Fonds.

CORNEILLES ET CHAT HUANT.[1]

Depuis la mi-février et dès la nuit close l'on entendait, chaque soir, les cris d'appel d'un couple chouettes hulottes, ces oiseaux se tenaient dans la couronne des vieux arbres du Haut des Allées et dans la futaie du Crêt Monchet. – Le 11 mai, par temps brumeux, une jeune hulotte, pouvant quelque peu voler, était harcelée par deux corneilles nichant dans le voisinage. Malgré sa vive défense le nocturne, encore peu gaillard, se vit jeter à terre. Un passant, témoin de l'agression, ramassa l'éclopé, puis nous le confia. Ce rapace fut lâché dans un local assez vaste, lui permettant de prendre de l'exercice; nourri de foie, de rate, d'escargots (*Helicogena aspersa* et *Helix hortensis*) débarassés de leur coquille, de limaces (*Arion fuscus*), il recevait de temps en temps des souris qu'il avalait toujours la tête la première (celle-ci était au préalable écrasée par le bec de l'oiseau). Le rongeur disparaissait ainsi dans le gosier de la hulotte. A ce régime notre hôte devint familier, prenait la nourriture des doigts de son nourrisseur.

Il commença à perdre ses grandes plumes de l'enfance, elles furent remplacées par des pennes plus fortes; peu à peu le duvet et les plumes de couverture s'en allèrent, faisant place à d'autres de couleur roussâtre. Cet indice nous indiquait que notre captif était une femelle, les mâles étant de couleur grisâtre.

Jugeant que cette hulotte était assez vigoureuse, liberté entière lui fut rendue dans la nuit du 14 au 15 juin; elle passa la journée qui suivit à l'abri du feuillage d'un arbre, dans la campagne du Fanlon. Tant que dura la clarté du jour, petits oiseaux et corneilles du voisinage ne cessèrent de l'invectiver. A la nuit tombante elle disparut. – Cette chouette portait l'anneau 6009.

Colombier, fin juin 1932. *A. M-D.*

(1) Voir: „Rameau de Sapin" 1928, N° 5-6; – 1930, N° 1; – 1931, N° 2-3.

Numérisé par BPUN

OISEAUX MIGRATEURS.(1)

(SUITE)

PRINTEMPS 1932.– Mai 3, arrivée des premiers chélidons ou hirondelles culs-blancs, eives du lac; 13 et 22, cris d'appel d'un loriat mâle, allée des Marronniers, Colombier.

AUTOMNE 1932.– En plein lac, le 8 novembre 1908, M. Jean Chautems, d'Auvernier, tirait un „ phalarope lobé " ou „ lobipède hyperboré ". Cet exemplaire figure actuellement dans la collection de la faune locale, au Musée d'hist. nat. de Neuchâtel.

Vingt-quatre années après, soit le 8 octobre 1932, ce même chasseur tire, dans des conditions identiques, un second phalarope.

Ces deux individus avaient le gris des côtés de la poitrine, au-devant du cou, légèrement coloré de roux-pâle; tarses et doigts jaune-verdâtre grisaillé. Mr le Dr Touga, de Saint-Aubin, nous avait raconté que pêchant à la traîne au commencement de novembre 1910 et se trouvant en avant dans le lac à la hauteur d'Estavayer, il avait longuement observé un lobipède, ne paraissant nullement effrayé de la présence du pêcheur. M. le Dr P. Touga connaissait fort bien l'espèce et ses allures, pour l'avoir chassée sur les lacs d'Ecosse.

D'après nos renseignements ces trois échassiers nageaient très-légèrement et très-vivement, picorant sans répit les petits insectes (moucherons et autres diptères) tombés à la surface de l'eau. L'espèce niche dans les régions arctiques. Le Musée d'histoire naturelle de Neuchâtel, en possède un couple, en plumage de noces, provenant de l'Archipel des Spitzbergen et capturés par 78°40' lat. nord.

A l'aube, du 26 octobre 1932, un chasseur délogeait de l'un des grands saules se dressant à l'embouchure du ruisseau des Allées, à Colombier, un <u>héron bihoreau</u> adulte; échassier migrateur faisant de très rares apparitions dans la région des lacs. En effet, nous n'avons noté que deux observations certaines de l'espèce et dues à M. Alf Richard: le 18 mai 1912, celui-ci observe un individu non-adulte, près de la Sauge (Vaud); puis les 3 & 5 avril 1920, un individu, aux abords de Sugiez, en terre fribourgeoise, au bord du canal de la Broye.

Le Musée scolaire de Colombier possède deux bihoreaux, en plumage de jeunes, tirés vers 1875, par M. le Dr Paul Touga (alors médecin à Préfargier), au Conlat, dans les parages des Genévriers. – Le héron bihoreau est un oiseau de l'Europe centrale et orientale, nichant en colonies nombreuses dans les marais du Danube et principalement dans la Dobrutscha (Roumanie).

(La migration des oiseaux est conditionnée par la question nourriture. Cette tendance acquise par l'habitude et fixée par l'hérédité, guide les migrateurs dans leurs déplacements périodiques.)

(A suivre)

MARMOTTES (Jura Vaudois).– L'essai d'acclimatation tenté en 1930 (voir „Ram. de Sapin" 1931, N° 1, p. 2) au Crêt de Châtel n'a pas réussi. Probablement en raison du fait que le sol n'était pas propice au creusage des terriers.
(Rapport de la C.V.P.N. 1931).

M.M.

---

(1) Voir: „Rameau de Sapin" 1933, N° 1 p. 5.

Numérisé par BPUN

LA PÊCHE ET LA PROTECTION DE LA NATURE.[1]

1. NÉCESSITÉ D'UNE ENTENTE ENTRE LES AMIS DE LA NATURE ET LES PÊCHEURS.

Par Dr Léon Pittet.

(SUITE)

5) LE GRÈBE HUPPÉ. Un oiseau, désigné comme grand destructeur de poissons par les pêcheurs, le grèbe huppé ou grand grèbe, s'est multiplié d'une façon remarquable depuis 30 ans. Ce phénomène s'explique par le fait que la mode a changé et que, actuellement sa peau ne sert plus à faire des manchons. Autrefois on payait les grèbes de 6 à 8 francs. Un vieux bonhomme de Portalban nous a même assuré qu'il avait obtenu 12 fr pour un oiseau particulièrement beau, ceci à une époque, où l'argent avait la moitié plus de valeur que maintenant. Presque tous les chasseurs professionnels de grèbes du lac de Neuchâtel étaient des pêcheurs. Maintenant il ne vaut plus rien; sa chair est immangeable. Mais, il n'en est pas moins un ornement de toutes nos grandes nappes d'eau.

Nous reconnaissons volontiers que la plus grande partie de sa nourriture se compose de poissons. Mais, il capture exclusivement soit des petits poissons qui n'ont pas d'importance économique, (surtout des ablettes, Alburnus lucidus), soit des poissonnets de certains cyprinides (rongeron, rotengle, vaudoise) qui se trouvent partout en quantité suffisante et qui détruisent une quantité de frai et d'alevins.

Il est intéressant de constater comment certaines personnes établissent la valeur du dommage causé par les grèbes à la pisciculture.

On commence par évaluer leur nombre dans certaines parties du lac où ils sont le plus nombreux, c. à d. où se trouvent des bancs de menu fretin. Les chiffres ainsi obtenus, servent à établir la population du lac entier et on attribue aux oiseaux détestés un appétit féroce qui est trois ou quatre fois supérieur à la réalité. Enfin on tire la conclusion que les „milliers" de grèbes d'une nappe d'eau détruisent annuellement tant de tonnes de poissons qui représentent une valeur de tant de dizaines de milliers de francs. A cette occasion, les auteurs, de ces fantastiques calculs oublient complètement que tous les poissons et spécialement les poissons blancs (en allemand „Friedfische"), seuls en cause ici, se font une concurrence effrénée au sujet de la nourriture et qu'ils sont tous d'affreux ichtyophages qui ne respectent pas même leur propre progéniture. Par conséquent, l'élimination de quelques jeunes individus n'entraîne pas nécessairement une réduction de la production de chair de poissons, mais peut au contraire provoquer une diminution du déchet en oeufs fécondés et alevins, qui lui-même peut se muer en une augmentation du nombre des adultes reproducteurs et poissons de bon débit.

C'est sur cette base biologique qu'a été établi le principe moderne de l'économie de la pêche: beaucoup pêcher, prendre autant que possible et ne laisser que les individus nécessaires à la conservation de l'espèce.

(A suivre)

(1) Voir: „Rameau de Sapin" 1933, No 1, p. 4.

Numérisé par BPUN

LA BAIE D'AUVERNIER.

1876 – 1930

PAR A. MATHEY – DUPRAZ.

L'étude qui suit est un résumé d'observations faites, avec zêle et amour, durant une période de plus de cinquante années; dans un territoire restreint, il est vrai, mais qui a fourni des contrastes nombreux et variés, surtout aux points de vue botanique et zoologique.

Colombier, décembre 1931.

1. APERCU HISTORIQUE DE LA QUESTION DITE DES EAUX DU JURA.

Aux époques préhistorique et romaine le niveau des eaux du Jura était moins élevé qu'aux siècles suivants. Les vestiges d'une voie romaine partant d'Aventicum (Avenches), franchissant le Seeland entre le Vully et Champion, se voient encore entre Kallnach et Jens, sur 6 km au moins, elle est indiquée sur la carte au 1. 100000 „Römerstrasse". Elle se bifurquait près de Studen, à Petinesca; une branche allait par Soleure, en suivant l'Aar à Vindonissa (Windisch, en Argovie); une autre passait par Nache (près de Bienne), suivait la Suze, traversait Pierre-Pertuis et gagnait Bâle. Une ramification partant de Champion, rejoignait la Via d'Etra par le pont romain au sud d'Spagnier.

Le Seeland s'est modifié peu à peu, le lac de Bienne surtout a diminué de superficie; ainsi Port, près de Nidau, peut être considéré comme le port de la ville romaine de Petinesca.

Au cours des siècles toute cette région avait été transformée en marais par suite des inondations périodiques produites par l'Aar et la Thièle.

[Le Seeland, formé aujourd'hui de 5 districts: Aarberg, Bienne, Büren, Cerlier et Nidau, est arrosé par l'Aar, la Thièle, la Suze et le Lyssbach.][1]

„La pente de l'Aar depuis Meienried à Büren est presque nulle, le courant n'a plus la force de charrier les grandes masses de gravier et de galets amenées par cette rivière." Ces bancs de cailloux roulés obligeaient l'eau de la vieille Aar (Aarberg, Lyss, Meienried, Büren) à former de nombreux bras dont l'eau se répandait au loin sous les buissons. En temps de pluie persistante de la région était inondée, l'eau des trois lacs (Neuchâtel, Morat, Bienne) ne trouvait plus d'écoulement, Il n'était pas rare que la contrée s'étendant d'Entreroches à Soleure fut submergée.

Ces inondations périodiques produites par l'Aar avaient, dès le 18me siècle, engagé le gouvernement bernois à s'adresser à des spécialistes pour tenter d'améliorer et de rendre à la culture ces vastes étendues de terrain, mais toutes les tentatives échouent, ce fut le cas en 1749, 1771, 1775, 1780, 1790, 1801 et 1816. – Cependant la grande inondation de 1816 força le gouvernement bernois à reprendre l'étude de la question du régime de l'Aar. L'ingénieur badois Tulla en fut chargé. Berne désirait l'appui des cantons intéressés ne voulant pas entreprendre seul ces longs et coûteux travaux. Les événements politiques firent perdre de vue cette question.[2]

En 1891, une commission intercantonale vit le jour, dans son sein nous trouvons comme neuchâtelois:

Clottu – Fabry,	de Cornaux,	Dr Frochaux,	du Landeron,
Virchaux,	de Saint-Blaise	Gonzalve Petitpierre,	de Neuchâtel,

1) „Dictionnaire géographique de la Suisse" Tomes I et IV.

2) „La Correction des eaux du Jura et le moyen de prévenir les hautes eaux du lac de Neuchâtel, par A. Mériau. Neuch. 1897.

Numérisé par BPUN

de Montmollin de Neuchâtel | de Rougemont de Neuchâtel.

Une grande réunion eut lieu à Morat, en 1833, il y fut décidé d'aller de l'avant et de créer des comités locaux.

Mais Fribourg et Vaud restent muets.

De nouveaux projets surgissent. En 1834, on organisa une souscription intercantonale volontaire dont le résultat total s'éleva à 474478 Francs.

Merian, en 1835, suggéra de détourner l'Aar dans le lac de Bienne, ainsi l'on diminuait l'effet des crues de cette rivière et l'accumulation de gravier et de galets près de Biren était empêchée. En 1838, parut encore un opuscule intitulé: „Mémoire sur les causes des inondations du Seeland," dû à la plume du lieutenant-colonel Matthey, qui préconisait un système d'écluses permettant de régulariser le niveau des lacs et d'assurer la navigation sur la Thièle et sur l'Aar.

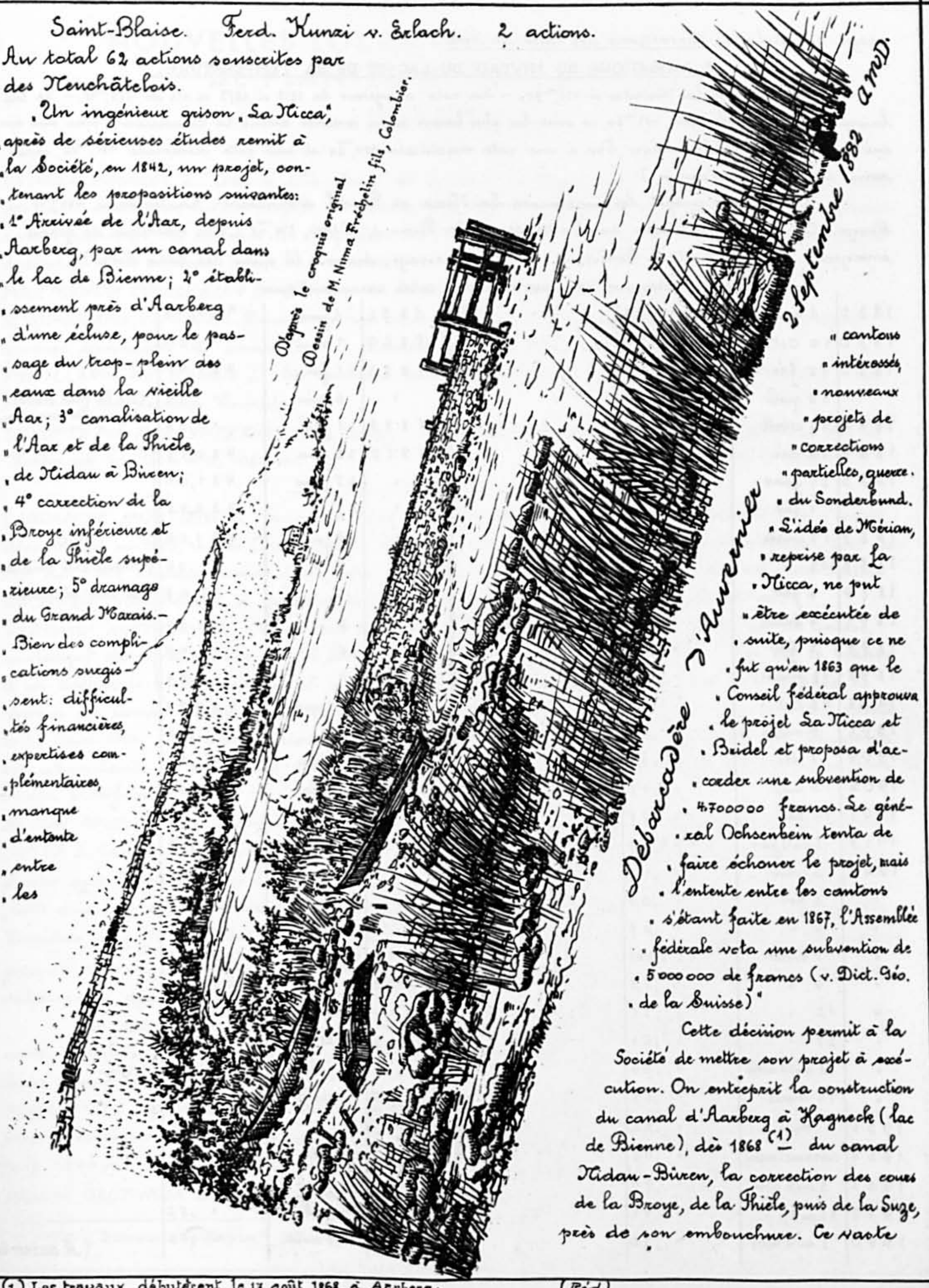
Une commission dite „de préparation" se réunit et fut tôt après transformée en une société, dont le président en était le Dr Rod. Schneider, de Nidau, Conseiller d'Etat, homme distingué qui se dévoua corps et âme à son idée chère, arrêter les débordements de l'Aar dans le Seeland. C'est alors que le gouvernement bernois remit cette entreprise à la dite Société, qui comptait 306 membres, porteurs de 993 actions. Les souscripteurs neuchâtelois étaient les suivants:

La Chaux-de-fonds.	F. Courvoisier, maison Courvoisier.	2	actions
" " "	A. C. Nicolet, pharmacien.	2	"
" " "	J. Dunand.	2	"
Le Landeron.	La Ville et Communauté du Landeron.	20	"
"	J. B. Frochaux.	2	"
"	Charles Gicot.	1	"
"	Clément Perroset.	1	"
"	J. Herdener, von Schönberg (Zürich).	1	"
La Chaux-de-fonds.	Louis Challande, maire.	4	"
" " "	Alfred Sidney Droz, Dr med.	2	"
Le Locle.	A. J. J. Landri.	1	"
"	Oscar Quartier.	2	"
"	Fernand Bock.	1	"
"	Fs Ls Baillod.	3	"
"	C. A. Jeanneret, notaire.	1	"
"	Ph. Courvoisier, fils.	1	"
"	Andrié, pasteur	1	"
"	Louis-Gde Jacot-Descombes	1	"
Neuchâtel	J. Matthey, Lieut.-Colonel	1	"
"	Ph. Suchard	1	"
"	Dr Henri Rott	2	"
"	Christ. Gerster, relieur	2	"
"	Fréd. Aug. Petitpierre	2	"
Serrières	Erhard Borel, de Neuchâtel	1	"
"	F. Et. Petitpierre " "	1	"
Cornaux	J. J. Clottu, Inst.	1	"
"	Al. Clottu du Lion d'Or	1	"

Numérisé par BPUN

Saint-Blaise. Ferd. Kunzi v. Erlach. 2 actions.
Au total 62 actions souscrites par des Neuchâtelois.

„Un ingénieur grison „La Nicca", „après de sérieuses études remit à „la Société, en 1842, un projet, con- „tenant les propositions suivantes: „1° Arrivée de l'Aar, depuis „Aarberg, par un canal dans „le lac de Bienne; 2° établi- „ssement près d'Aarberg „ d'une écluse, pour le pas- „sage du trop-plein des „eaux dans la vieille „Aar; 3° canalisation de „l'Aar et de la Thiele, „de Nidau à Büren; „4° correction de la „Broye inférieure et „de la Thiele supé- „rieure; 5° drainage „du Grand Marais.- „Bien des compli- „cations surgis- „sent: difficul- „tés financières, „expertises com- „plémentaires, „manque „d'entente „entre „les „ cantons „ intéressés, „ nouveaux „ projets de „ corrections „ partielles, guerre. „ du Sonderbund. „ L'idée de Mérian, „ reprise par La „ Nicca, ne put „ être exécutée de „ suite, puisque ce ne „ fut qu'en 1863 que le „ Conseil fédéral approuva „ le projet La Nicca et „ Bridel et proposa d'ac- „ corder une subvention de „ 4700000 francs. Le géné- „ ral Ochsenbein tenta de „ faire échouer le projet, mais „ l'entente entre les cantons „ s'étant faite en 1867, l'Assemblée „ fédérale vota une subvention de „ 5 000 000 de francs (v. Dict. Géo. „ de la Suisse)"



Cette décision permit à la Société de mettre son projet à exécution. On entreprit la construction du canal d'Aarberg à Hagneck (lac de Bienne), dès 1868 (1) — du canal Nidau-Büren, la correction des cours de la Broye, de la Thiele, puis de la Suze, près de son embouchure. Ce vaste

(1) Les travaux débutèrent le 17 août 1868, à Aarberg. (Réd.).

Numérisé par BPUN

projet s'intitula: „ Corrections des eaux du Jura."

2. VARIATIONS DU NIVEAU DU LAC ET DE SA TEMPÉRATURE.

En 1802, le lac monta à 433,m70. — La cote moyenne de 1817 à 1873 a été de 432,m15. — Le lac baissa en 1858 et atteignit 431,m60, ce sont les plus basses eaux connues avant la Correction (pour une époque antérieure à la Correction l'on a une cote maximale 434,m64 et une cote minimale 431,m46, mais sans indication d'année.)

Dans leur projet les ingénieurs La Nicca et Bridel d'onnaient: hautes eaux 432,m15 — étiage. Ces cotes sont basées sur l'altitude de la Pierre à Niton, 374,m05 (bloc erratique de granit émergeant dans le port de Genève, à 120 m. du rivage, devant le quai des Eaux-Vives).

Le tableau ci-dessous indique quelques cotes caractéristiques:

1832	1 nov.	431,36	
1870	10 Oct.	" ,27	
1880	12 fév.	429,13	
"	12 juill.	" ,13	
1882	17 avril	428,75	
1884	16 déc.	" ,49	
1885	31 janv.	" ,37	
"	1 fév.	" ,39	
1887	17 mars	" ,96	
1888	12 "	" ,90	
1889	6 fév.	" ,91	
1891	4 mars	" ,67	Cote la plus basse
1893	2 fév.	" ,85	
1895	18 mars	" ,89	
1898	15 Oct.	" ,98	
1901	2 mars	" ,87	
1904	7 déc.	" ,95	
1906	3 nov.	" ,93	
1907	14 fév.	" ,98	
1918	15 au 18 juin	429,22	
1921	6 janv.	" ,10	
"	2 fév.	" ,09	
"	6 "	" ,07	
"	3 mars	428,825	
"	6 "	" ,75	
"	12 "	" ,71	
"	27 "	" ,68	
"	1 au 10 avril	" ,69	
"	16 avril	" ,68	
1922	mai	" ,92	
1924	commencement avril	" ,05	
1925	3 au 31 août	" ,90	
1929	22 au 27 "	" ,92	
1930	3 au 15 mars	" ,10	
1856	1 juin	433,64	
1867	1 mai	" ,50	
1883	1 janv.	431,45	
"	6 juin	" ,59	Cote la plus élevée depuis la correction.
1889	1 juill.	" ,04	
1910	22 janv.	430,78	
"	25 janv	431,00	
"	27 "	430,98	
"	1 juill.	431,04	1910
"	4 "	" ,06	année très humide
"	6 "	" ,08	et très pluvieuse.
"	7 "	" ,34	
"	11 "	" ,43	
"	20 "	" ,44	
1914	13 avril	430,99	
"	28 "	" ,63	
1917	4 janv.	" ,12	
1918	31 déc.	" ,00	
1919	1 janv.	" ,05	
"	6 "	" ,18	
"	19 "	" ,60	
"	30 avril	" ,60	
"	4 mai	" ,60	
1920	17 janv.	431,06	
1922	1 juin	430,97	
1924	30 mai	431,18	
1926	27,28 juin	430,41	
"	12 juill.	" ,43	
1927	29 août	" ,93	
"	31 "	" ,95	
1928	3 déc.	" ,20	
1930	24 mai	" ,58	
"	30 juill.	" ,56	
"	8,9 août.	" ,58	

(A suivre)

Numérisé par BPUN

NOUVELLES LOCALITÉS NEUCHATELOISES[1] DE PLANTES INTÉRESSANTES.

PAR H. SPINNER.

(SUITE)

PRIMULA FARINOSA L. Cette si jolie plante est en train de disparaître de notre canton. La localité des Ponts n'est plus qu'un mythe et quand aux dizaines de milliers d'exemplaires qui fleurissaient autrefois les marais de Lignières, ils sont réduits à quelques dizaines depuis que le drainage s'est attaqué à ce bas marais.

POLEMONIUM COERULEUM L. Disparu des bords du lac des Taillères.

SCROPHULARIA VERNALIS, L. Dans une haie près de Fleurier 750 m. Apporté sans doute avec des graines étrangères (Dr James Cavin). Nouvelle pour la flore neuchâteloise.

FRITILLARIA MELEAGRIS L. En quelques localités peu riches du Vallon de la Brévine, 1060-1000 m., sur terrain humide.

DRYOPTERIS THELYPTERIS (L) A. Gray. Se rencontre aussi dans les tourbières de la vallée de la Brévine, 1050 m.

La Brévine 14 août 1931.

CARDAMINE IMPATIENS L. Crucifère rare et fugace dans notre canton, la localité que j'avais découverte en 1908, entre Chambrelien et Champ du Moulin, semble avoir disparu. Par contre dès 1929, chaque année j'en vois de beaux exemplaires au pied du mur du Pertuis du Sault (Neuchâtel), à proximité de la chapelle de l'Ermitage (alt. 580 m).

VERONICA AUSTRIACA L. – V. dentata Schmidt. Espèce rarissime signalée jusqu'ici en Suisse, seulement dans la vallée de la Brévine et à Diessenhofen (Thurgovie). – J'ai eu le bonheur d'en découvrir une nouvelle et riche localité dans le talus pierreux qui sépare le chemin de Combe Varin et la route de Noiraigue – Brot-Dessus (alt. moy. 1020 m), c'était le 23 juin 1932. Une comparaison avec des exemplaires de l'Europe orientale, où la plante est abondante a confirmé notre diagnostic que Mr Dr G. Beauverd, de Genève, a bien voulu certifier.

BUNIAS ORIENTALIS L. Crucifère orientale se répandant de plus en plus dans notre canton. Mr Dr J. Cavin l'a cueillie aux environs de Fleurier; Mr J. Ed. Matthey a trouvé cette plante aux Verrières et je l'ai rencontrée près de Bémont et de la Chaux-du-Milieu. [Cette crucifère a été observée chaque année de 1906 à 1912, dans les champs cultivés des Verrières, par M. A. Mathey-Dupraz. Réd.]. Des bords du lac ce végétal est donc monté jusqu'à 1100 m. alt., plante anthropophyte qui ne se maintient que dans les stations déterminées par l'intervention humaine.

Je rappelle que, pour éviter toute équivoque, les botanistes désignent par le mot „ localité ", la situation géographique d'un végétal et par „ station " le milieu dans lequel il vit

POTENTILLA NORVEGICA L. Espèce nordique de l'Eurasie et de l'Amérique du nord, en voie d'expansion. Découvert une petite colonie près de la rive N. du lac des Taillères (alt. 1040 m). Seule localité neuchâteloise à ma connaissance, 1 octobre 1932.

SALVIA GLUTINOSA L. Quelques exemplaires au bord du chemin Ecluses – Les Prises, à Neu-

(1) Voir: „ Rameau de Sapin " 1932, N° 4, p. 97.

Numérisé par BPUN

châtel, 500 m. d'alt., exposition N, 25 septembre 1932. [Récolté un bel exemplaire, en juillet 1902, au bas du sentier traversant le Bois carré, à 777 m. alt., droit au dessus de Vers-chez-Joly, sur Noiraigne, A. Mathey-Dupraz].

SALVIA VERTICILLATA L. Cette espèce se rencontre en masse, entre Saint-Blaise et Cornaux, sur le talus du chemin de fer; on peut dire qu'elle est aujourd'hui parfaitement naturalisée.

HIPPURIS VULGARIS L. S'est richement développé au bord du Lac des Taillères, côté W, il a envahi des aires de la grève, entre les cotes 1038 et 1040.

ANEMONE ALPINA L. Au dessus de 1450 m., au haut de la Combe Biosse (Chasseral). Cette espèce ne se trouve pas seulement dans les pâturages proprement dits, mais aussi dans les bois à la limite des forêts, en superbes exemplaires, tenant compagnie à la magnifique Pedicularis foliosa L. var glabriuscula Steininger, une des gloires du Jura neuchâtelois.

Neuchâtel 16 octobre, 1932.

LEPIDIUM LATIFOLIUM L. J'en ai trouvé un groupe de beaux exemplaires dans les décombres, sur les rochers des Saars, à l'est de Neuchâtel 445 m. D'après l'Enumération" de Godet, 1838, cette crucifère se trouvait antérieurement sur les murs du château de Boudry (Chaillet), mais en avait déjà disparu depuis assez longtemps. On ne l'avait plus revue dès lors dans le canton, ce qui représente une éclipse d'un bon siècle.

BARBAREA VULGARIS R. Br. Cette autre crucifère si commune dans les parties basses est assez rare dans nos hautes vallées. J'en ai cueilli un exemplaire dans le vallon de la Chaux, près du Brouillet à 1050 m. d'altitude.

ERYSIMUM HIERACIIFOLIUM L., ssp strictum (Fl. Wett.) Rouy et Foucaud. Toujours très abondant au bord du lac de Neuchâtel, à Port d'Hauterive et foisonne en magnifiques exemplaires sur les terrains de remplissage. Les Crucifères sont en pleine voie d'expansion dans les régions tempérées, depuis un demi-siècle on signale de nombreuses localités nouvelles dans notre région.

Neuchâtel, 12 septembre, 1932.

HISTOIRE DE BÊTES. (1)

NOTRE RENARD.

(SUITE)

Il réintégra son refuge souterrain. Puis de nouveau, l'on dut faire du feu dans le fourneau pendant plusieurs jours de suite. La chaleur obligea le renard à quitter sa retraite et une nuit trouvant une porte ouverte il s'installa dans une cave. Mais bientôt il ne fut plus possible de l'y laisser, vu l'odeur désagréable que l'animal exhalait.

Pour le faire quitter la cave, ce ne fut point chose facile.

Le renard venait toujours manger à sa place accoutumée; pour cela il devait sortir de la cave. L'on résolut de fermer la porte de ce local durant la nuit, comme elle restait ouverte toute la journée, il devenait possible d'observer le prisonnier et de fermer brusquement la porte de la cave pendant qu'il mangerait. Mais ce fut comme si le renard avait deviné qu'il se tramait quelque chose contre lui, car il ne quittait plus son refuge que poussé par la faim, il se glissait alors silencieusement jusqu'à son assiette, pour en repartir comme un éclair, mais la gueule pleine. Il devait donc faire plusieurs voyages très prompts pour emporter sa

---

(1) Voir: „Rameau de Sapin" 1933, N° 1, p. 8.

Numérisé par BPUN

pitance. Pourtant un jour le gueteur fut plus rusé et plus leste que l'animal, ce dernier la gueule pleine, vint se buter contre la porte fermée.

Les nuits suivantes il gratta longuement et fortement contre cette porte close. Mais en vain. Devant l'insuccès de ses efforts, il occupa à nouveau son ancien domicile, recommença à creuser activement et jour après jour, l'on dut reprendre l'enlèvement des déblais accumulés. Probablement que poussé par son instinct, il voulait agrandir son terrier, pour n'avoir plus à souffrir de la forte chaleur. Au dehors, dans le silence de la nuit, l'on entendait à distance, le bruit causé par son travail.

Un jour il renversa un pot qui se cassa. Ce récipient contenait un poison phosphoré destiné à la destruction des blattes (cancrelats, cafards). L'animal se régala du contenu du pot, mais dut s'arrêter à temps; le lendemain, ses déjections liquides maladorantes, la grande quantité de matières vomies montraient que la pauvre bête avait payé cher sa gourmandise et pendant plusieurs jours il ne reparut plus. Toute la maisonnée était dans la stupeur, „notre renard est mort", voilà la formule qui avait remplacé les salutations habituelles. Mais heureusement il devait en être autrement. Le poison rejeté et quelques jours de diète totale permirent à „Maître Renard" de réapparaître. Il reprit régulièrement ses repas.

Un jour on „fit boucherie", le parc fut dépecé dans le local du renard, toute la journée ce fut un va et vient continuel, jusque très tard dans la soirée et pendant tout ce temps la porte resta grande ouverte. Pour que le renard eut aussi sa part de plaisir, l'on remplit son assiette de déchets de viande, le lendemain l'animal n'avait pas touché à sa pitance, il en fut de même les jours suivants. L'on supposa que le bruit, l'odeur de la viande, la chaleur communiqué par le fourneau, tout cela avait épouvanté la bête, elle s'était enfuie.

C'était l'opinion de chacun, l'on commençait à respirer plus librement, car ce renard devenait par trop encombrant. On cessa de mettre de la nourriture dans l'écuelle.

Une semaine après l'on entendit tout à coup crier: „notre renard est de nouveau là!" Il ne s'était donc point enfui, mais s'était probalement retiré tout au fond de son terrier, jusqu'à ce que pressé par la faim, il sortit. Pendant huit jours il n'avait rien reçu à manger, il avait sans doute pu attraper quelques rats et souris.

Depuis lors „Notre renard" mène une vie tranquille, il a chaque jour son demi-litre de lait avec du pain, les restes de la cuisine et suivant les occasions un petit mammifère ou un oiseau mort. Durant des mois, il est invisible, puis une commère confie à une autre: „Notre renard a été là", cela se présente chaque fois que l'on a oublié de lui donner à manger.

(A suivre)

OISEAUX BAGUÉS.(1)

La station ornithologique de Moscou a communiqué à la „Vogelwarte" de Sempach, que l'on avait capturé en juin 1931, un canard sauvage portant de l'anneau 100367, près de Chabaricha, village russe situé sur la rive droite de la Petschora, par 65°50 de l'.n., donc près du cercle polaire arctique.

L'Observatoire ornithologique de Sempach a annoncé que ce palmipède avait été annelé, à Lucerne, en décembre 1928. Il avait porté l'anneau pendant une trentaine de mois et sa dernière migration du printemps 1931, l'avait conduit à plus de 3300 km, vers le N.O.

(1) Voir: „Rameau de Sapin" 1928, N° 5-6; -1930, N° 1; - 1931, N° 2-3.

Numérisé par BPUN

LE TEMPS EN 1932.(1)

Au point de vue de la température, l'année 1932 fut en moyenne normale. La température moyenne déduite des observations météorologiques faites à l'Observatoire de Neuchâtel est de 8°,7 soit 0°,3 de moins que la valeur normale. Le minimum – 13°,9 se produisit le 12 février et le maximum 32°,5 le 18 août. Voici les températures mensuelles déduites des trois observations journalières faites à 7½ h, 13½ h et 21½ h:

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1932	0°,4	– 1°,9	2°,4	7°,1	11°,9	15°,5	17°,3	20°,2	17°,0	9°,4	4°,8	0°,9
valeur normale	–0,5	1,1	4,4	8,7	13,1	16,5	18,6	17,8	14,5	8,9	4,0	0,6

Les mois de février, mars, avril, mai, juin et juillet accusent un déficit de température; par contre, août, septembre, octobre, novembre et janvier furent chauds. Le dernier gel de l'hiver se produisit le 21 avril et le premier gel de l'automne le 2 novembre.

La quantité d'eau recueillie dans le pluviomètre, 1033 mm, est un peu supérieure à la valeur normale (952 mm). Il ne plut presque pas en février (1 mm); par contre, les mois de mars (101 mm), mai (165 mm), juillet (155 mm) et octobre (134 mm) furent bien arrosés. Il neigea en janvier, février, mars, avril et décembre. Le nombre de jours de pluie ou de neige fut de 160.

La moyenne barométrique annuelle 720,6 mm est supérieure de 0,9 mm à la valeur normale. Le baromètre fut très haut en janvier (727,9 mm), février (723,1 mm) et décembre (723,8 mm). Il atteignit son minimum mensuel en avril (716,0 mm).

Si les deux années 1930 et 1931 furent peu brumeuses, on ne peut en dire autant de 1932. La pression atmosphérique très élevée en novembre et décembre nous valut une longue série de brouillard. Celui-ci tint fidèle compagnie aux habitants de la plaine depuis le milieu de novembre jusqu'à la fin de l'année presque sans interruption. A l'Observatoire de Neuchâtel, aucune observation astronomique ne put être faite entre le 5 et le 30 décembre; il est rare que les étoiles restent invisibles pendant un aussi long intervalle de temps. Durant cette période, les montagnards jouirent d'un temps superbe. Le brouillard ne fut jamais très élevé; bien souvent, le haut de la ville de Neuchâtel était dans le soleil.

Pour l'année entière, on compte 1617 heures de soleil (valeur normale 1654,5). Le mois de février fut particulièrement ensoleillé (156,7 h, soit 71,9 h de plus que la valeur normale de ce mois); par contre, la durée d'insolation resta faible en juillet (186,0 h au lieu de 250,0 h) et en décembre (8,9 h au lieu de 25,4 h). On entendit pour la première fois le chant du coucou le 17 avril.

En résumé, le début de l'année fut sec et froid, l'été pluvieux et l'automne très humide. Depuis les beaux étés de 1928 et 1929, la belle saison n'a plus mérité son nom. Cette année, seul le mois d'août fut beau pendant l'été.

Disons quelques mots, en terminant, de ce que sera l'année 1933. Un météorologiste allemand a publié en 1927 un article très sérieux dans lequel il prédit la sécheresse pour 1933. Chacun sait combien ces prévisions à longue échéance sont sujettes à caution. L'avenir montrera si le météorologiste allemand a raison, d'après mes recherches, je crois pouvoir dire que les années qui viennent seront en moyenne peu arrosées.

E. Guyot.

(1) Voir: „ Rameau de Sapin " 1932, N° 2, p. 20.

Lith. Givord, Neuchâtel.

Avril – Juin, 1933 N° 2

Numérisé par BPUN

LE RAMEAU DE SAPIN

FONDÉ EN 1866

II. SÉRIE: 17e ANNÉE

JOURNAL D'ÉTUDE
DES SCIENCES NATURELLES.

N° 3

Neuchâtel, le 1er Août 1933

Rédaction et Administration, Colombier. Abonnement annuel: Suisse Fr. 3.50 — Etranger: 4.20
On peut s'abonner dans tous les bureaux de poste. Compte de chèques postaux IV. 1654

La vie est belle pour ceux qui savent voir les miracles de la nature et les bien interpréter.

Dr Krafft.

POUR GAGNER LA JEUNESSE.

Toute tendance spirituelle, a-t-on dit, qui veut durer, doit gagner la jeunesse à sa cause.

Les principes inculqués à l'âme juvénile continuent à agir chez l'adolescent et l'adulte. Or, on a constaté que les enfants accueillent avec un enthousiasme tout particulier l'idée de protéger la nature et ses créatures. Encore en étroit contact avec la nature et sympathisant avec tous les êtres animés, l'enfant manifeste contre toutes les brutalités dont ils sont victimes, une indignation plus spontanée et plus vigoureuse que ses aînés. Le devoir de protéger des faibles sans défense éveille chez le garçon des sentiments chevaleresques, chez la fillette des sentiments maternels. Tous se sentent obligés, tous deux entrent en lice pour la bonne cause avec cette impulsivité qui fait le charme des réactions enfantines.

Mais, sollicitée de toutes parts, la jeunesse est oublieuse. Il faut constamment, avec une sage modération, la rappeler à ses devoirs, lui montrer les occasions d'agir. Telle est en particulier la tâche des parents et des maîtres. C'est pourquoi, de tout temps, la Ligue suisse pour la protection de la nature s'est efforcée d'intéresser à sa cause l'école et, par son intermédiaire la famille. Ses appels ont trouvé un accueil souvent favorable, mais malheureusement, jusqu'ici les moyens lui manquaient pour déployer son action avec l'ampleur nécessaire à l'obtention de résultats vraiment féconds.

Or aujourd'hui, elle a la grande satisfaction de pouvoir annoncer que, ces années prochaines, elle sera à même de développer largement son action auprès de la jeunesse. En effet, d'accord avec le Conseil fédéral, le Comité de la Fête nationale a attribué le produit de la collecte du 1er août 1933 à la Ligue suisse pour la protection de la nature et à la Ligue pour la conservation de la Suisse pittoresque.

Numérisé par BPUN

Prenons acte de cette résolution, la Ligue Suisse pour la protection de la nature a décidé que toute la part qui lui reviendra sera employée à intensifier son activité pédagogique dans son ensemble, depuis les tout petits jusqu'aux étudiants des Universités. Comme on ne saurait inculquer trop tôt aux enfants le respect et la protection des animaux et des plantes, on les leur suggérera dès l'école enfantine par des cartes illustrées en couleur. Pour les années de l'école populaire, on éditera des feuilles d'images richement illustrées, tandis que pour les années supérieures on distribuera une publication dont plusieurs numéros ont déjà paru: les Feuilles suisses de la jeunesse pour la Protection de la nature, et en particulier le manifeste bien connu: Le jeune Protecteur de la nature, qui, à la demande du Conseil fédéral, a déjà été examiné par la Conférence des Directeurs cantonaux de l'Instruction publique, et a été trouvé propre à être mis en usage dans l'enseignement. En outre, dès 1933 à chaque fête de Pâques, la Ligue fera paraître une revue destinée à la jeunesse: Le jeune ami de la Nature, qui sera distribué gratuitement à tous les enfants de moins de 14 ans, membres de la L.S.P.N. Il y a longtemps que se faisait sentir le besoin d'un organe semblable, susceptible d'instruire et de relier entre eux les adeptes de notre cause. Les élèves les plus âgés ne seront pas oubliés. Dans ce domaine, les 21 brochures déjà parues dans la Bibliothèque de la jeunesse pour la protection de la nature pourront rendre d'excellents services. Enfin la Bibliothèque instructive pour la protection de la nature en Suisse (à l'usage du corps enseignant), dont, faute de moyens, il n'a paru que quatre numéros, pourra aussi être continuée.

Il s'agit donc d'une action de grande envergure, méritant la participation de tous les amis de la nature et de la jeunesse. C'est pourquoi nous adressons à tous nos lecteurs, et plus spécialement à chacun de nos membres, cette instante demande: „Aidez-nous à accomplir auprès de notre jeunesse cette tâche si riches en promesses. Faites en sorte que, dans le cercle de vos connaissances, la collecte du 1er août trouve des coeurs largement ouverts; communiquez-nous vos idées et vos propositions; indiquez-nous les amis généreux qui seraient prêts à subventionner la distribution gratuite de nos publications aux écoles, aux homes et aux salles de lecture scolaires. Quoi que vous fassiez, soyez assurés de notre chaleureuse gratitude. Nous devons gagner la jeunesse, car celui qui a pour lui la jeunesse, a pour lui l'avenir.

Le temps presse!

Amis clairvoyants, aidez-nous sans tarder!

Pâques 1933. L.S.P.N.

A PROPOS DE LA VIPÈRE.

Cette année, dès la fin de mars, les journaux ont signalé, surtout dans la région du Pied du Jura, le réveil printanier des vipères suivi de très nombreuses captures de ces ophidiens dont la morsure peut avoir une issue fatale. Chacun le sait, mais ce que beaucoup de gens ignorent c'est le rôle utile que joue ce serpent dans l'économie de la nature. Rollinat, le fameux erpétologue, disait: „Si elle dévore quelques lézards, si elle s'attaque aux couvées d'oiseaux nichant à terre, en revanche elle détruit une quantité énorme de petits rongeurs, campagnols et mulots, aussi devrait-on la respecter, si l'on n'avait à redouter les graves conséquences de sa morsure."

R.E.

Numérisé par BPUN

OISEAUX MIGRATEURS.[1]

(SUITE)

Janvier 27, Chant de la mésange charbonnière sur le Crêt, à Neuchâtel.
Février 3 & 5, au Vignoble, dès cette date, chant général de cette lardère - 5, chant du pinson, au Val-de-Travers; dès le 15, chant au Vignoble - 15, sur la Forêt (Boudry), petit vol d'alouettes des champs - 20, première audition du chant du merle à Neuchâtel, puis à Colombier - 20, 25 entendu le roucoulement des ramiers, dans le vallon du Merdasson, près Boudry - 23, un volier de sansonnets chantant dans les vieux tilleuls du haut des Allées (Colombier) - 25, cris de la chouette chevêche à Reuse (Boudry).
Mars 11, M. Ch. Perrin, observe deux jaseurs de Bohême, derrière l'Hôtel de la Tourne. Vers le 12, l'on remarque que les foulques macroules ayant hiverné de la baie d'Auvernier à celle de l'Evole, divaguent en ordre dispersé, ou se poursuivent au vol, ou encore vont et viennent bien nettement par couple; quelques jours plus tard ces échassiers se sont envolés dans la direction du N-E; sauf quelques couples sédentaires - 28, entendu le chant du rouge-queue titijs à Cortaillod et au Bas-de-Sachet; le 29, à Colombier et à Auvernier - Les mouettes rieuses adultes, reconnaissables à leur capuchon brun-foncé ont émigré vers leurs places de nichée - 31, Apparition du milan brun, près de Serrières.
Avril 5, chant du pouillot siffleur, dans les arbres des bords de la baie d'Auvernier - 12, chant du rossignol de murailles et du serin cini, près d'Auvernier, à la Saulneraie et aux Allées (Colombier) - 14 et 15, le pouillat véloce fait entendre ses vigoureux „dilp-dalp", vers le part de Colombier. La fauvette à tête noire chante dans la pépinière des Allées. A Serrières, entendu le chant du chardonneret.

Le 21 mars, on signalait, à Auvernier, le passage de quelques hirondelles rustiques. En avril, leur présence est remarquée à plusieurs reprises; mais dès le 1 mai, elles ont pris possession de leurs stations d'été. -
Mai 14, 5, les martinets, les hirondelles de fenêtre et les gobe-mouches gris sont là.

A suivre. Observt.

<u>PIES ET LIÈVRE.</u> Au début de février dernier, des promeneurs dérangent, dans les champs, un lièvre sommeillant au creux d'un sillon. L'animal apeuré, s'enfuit, mais fut tôt aperçu par des pies inspectant les prés voisins. La bande jacassière le poursuit: coups d'ailes, coups de bec, rien n'y fit, car le fuyard distança bientôt ses poursuivantes et finalement leur échappa.

La pie a plus d'un méfait sur la conscience, elle gobe les oeufs des oiseaux terricoles (perdrix, cailles, alouettes, traquets) et des oiseaux insectivores chanteurs; au printemps elle détruit les couvées du merle, du rouge-queue du pinson et des mésanges; elle s'empare des poussins et des canetons dans les basses-cours; elle attaque, poursuit et tue les lièvres blessés, lesquels sont achevés à coups de bec.

Cet été un cultivateur a surpris une pie, à peu de distance de sa maison, attaquant un levraut. Celui-ci en fut quitte pour la peur, l'arrivée du paysan mit en fuite l'oiseau pillard. Irnt.

(1) Voir: „Rameau de Sapin" 1933, N° 1, p.5.

Numérisé par BPUN

LA PÊCHE ET LA PROTECTION DE LA NATURE. (1)

1. NÉCESSITÉ D'UNE ENTENTE ENTRE LES AMIS DE LA NATURE ET LES PÊCHEURS

Par Dr Léon Pittet.

(SUITE)

A cet effet, le grèbe est un auxiliaire précieux du pêcheur lui-même. Lorsque celui-ci tend ses lignes et ses filets, il capture soit les poissons qui ont le meilleur appétit, soit ceux qui se donnent le plus de mouvement, par conséquent les individus qui se portent le mieux, les plus sains, les plus forts, c. à-d, ceux qui sont désignés par la nature pour propager leur espèce. Comment pêche le grèbe et les autres oiseaux qui se nourrissent de poissons? Ils plongent et s'ils ont de la chance, le hasard les conduit sur une troupe d'ablettes ou de poissonnets, qui s'enfuyent dans toutes les directions pour sauver leur vie. Qui est pincé? Le poisson qui fuit plus lentement que les autres: c. à d. le difforme, celui qui est affecté d'un parasite, le faible, le malade! Le grèbe contribue donc au relèvement physique de la race par l'élimination des inaptes. Le pêcheur fait justement le contraire. Certes, ce n'est pas un reproche que nous lui adressons. Il doit livrer, sur le marché, des poissons de première qualité. Nous faisons seulement une constatation.

On reproche aussi aux grèbes de dérober les amorces des lignes dormantes. Selon les informations que nous avons puisées à plusieurs sources, il n'a jamais causé de cette façon un tort appréciable. Par contre, il lui arrive, en commettant son larcin, de se prendre lui-même et de mourir d'une mort cruelle.

On l'accuse encore d'infecter certains Cyprins avec la larve d'un ver plat, la Ligula simplicissima. C'est en mangeant des poissons malades qu'il s'infecte lui même. Dans ses intestins, la larve avalée se transforme très rapidement en animal sexué. Ce dernier produit alors des quantités énormes d'oeufs qui quittent les intestins du porteur avec ses excréments, pour, en quelques jours, se transformer en larves, nageant à la surface de l'eau. Les poissons les gobent et s'infectent.

Au lac de Neuchâtel, ce sont presqué exclusivement les gaujons, qui ont une valeur économique très restreinte qui sont infectés.

D'après Hofer (Die Fischkrankheiten), la ligulose a rarement causé des dommages importants dans les eaux libres. Elle peut par contre ruiner les étangs d'élevage des pisciculteurs. Dans ce cas ceux-ci doivent être autorisés d'employer tous les moyens pour défendre leurs intérêts gravement menacés.

Malgré ses mauvaises qualités - qui n'en a pas? - le grèbe constitue à nos yeux un anneau indispensable et essentiel de la chaîne biologique de nos lacs. Ceci ne veut pas dire que l'homme doive renoncer à une intervention, en cas de destruction de l'équilibre naturel. Mais, si une réduction du nombre des grèbes devenait inévitable dans certains lacs, elle devrait s'exécuter d'une manière aussi humaine que possible et toujours après avoir entendu les deux parties, pêcheurs et protecteurs de la nature.

A suivre.

(1) Voir: „Rameau de Sapin" 1933, Nos 1 & 2.

Numérisé par BPUN

LA BAIE D'AUVERNIER.[1]

1876-1930
(SUITE)

En étudiant ces cotes l'on constate que les périodes de basses eaux et de hautes eaux se manifestent en toute saison.[2] Il n'y a plus d'analogie existante entre les variations anciennes et les variations actuelles, alors que notre lac romand était soumis un régime de ses seuls affluents; c'était un lac jurassien, qui avait un maximum dans la première semaine de mai et un minimum au commencement de Septembre.

Le „Service hydrographique fédéral" a établi les moyennes suivantes:

	Hautes eaux	Basses eaux
1817 – 1873	5 mai	1 Septembre
1883 – 1929	20 juin	20 février

une nouvelle correction donnerait:

25 août 10 mars

Actuellement nous avons un lac alpin ne remplissant plus sa fonction naturelle de régulateur des eaux en période de crue, c. à d. en cas d'inondation possible; il est passé au rôle de réservoir de forces hydrauliques au service d'intérêts privés – non neuchâtelois. – Lors de la fonte des neiges alpines, le lac de Bienne nous envoie par la Thiele de l'eau plus fraîche que celle de notre lac, c'est ce qui explique ces refroidissements subits au mois de mai, nuisibles à la vigne et à la pêche.

L'on a constaté que depuis 50 ans le rendement moyen des vignobles de Boudry, Auvernier et Peseux a diminué de 29%. Doit-on supposer que le rétrécissement en étendue de la nappe liquide, provoquant un abaissement de la température moyenne de l'air de 0°,28 C (correspondant à une différence d'altitude dépassant 50 m.), a favorisé l'apparition de gelées printanières tardives? C'est une question non élucidée encore, mais doit-on admettre que cette baisse de la température de l'air explique, partiellement du moins, ce fort recul de la surface cultivée en vignes.[3]

Moyennes mensuelles établies par M Sam. de Perrot, pour la période 1906-1913:

Température:	lac.	air.	Température:	lac.	air.
Janvier	+ 5°,5	– 0°,3	Juillet	+ 18°,8	+ 17°,7
février	+ 4°,5	+ 0°,9	Août	+ 19°,7	+ 17°,8
Mars	+ 5°,1	+ 4°,4	Septembre	+ 17°,1	+ 13°,7
Avril	+ 6°,5	+ 8°,2	Octobre	+ 13°,6	+ 9°,6
Mai	+ 11°,2	+ 13°,3	Novembre	+ 9°,8	+ 4°,5
Juin	+ 16°,2	+ 16°,3	Décembre	+ 6°,9	+ 1°,8

Moyenne annuelle: Température lac + 11°,2
" " " air + 9°,0

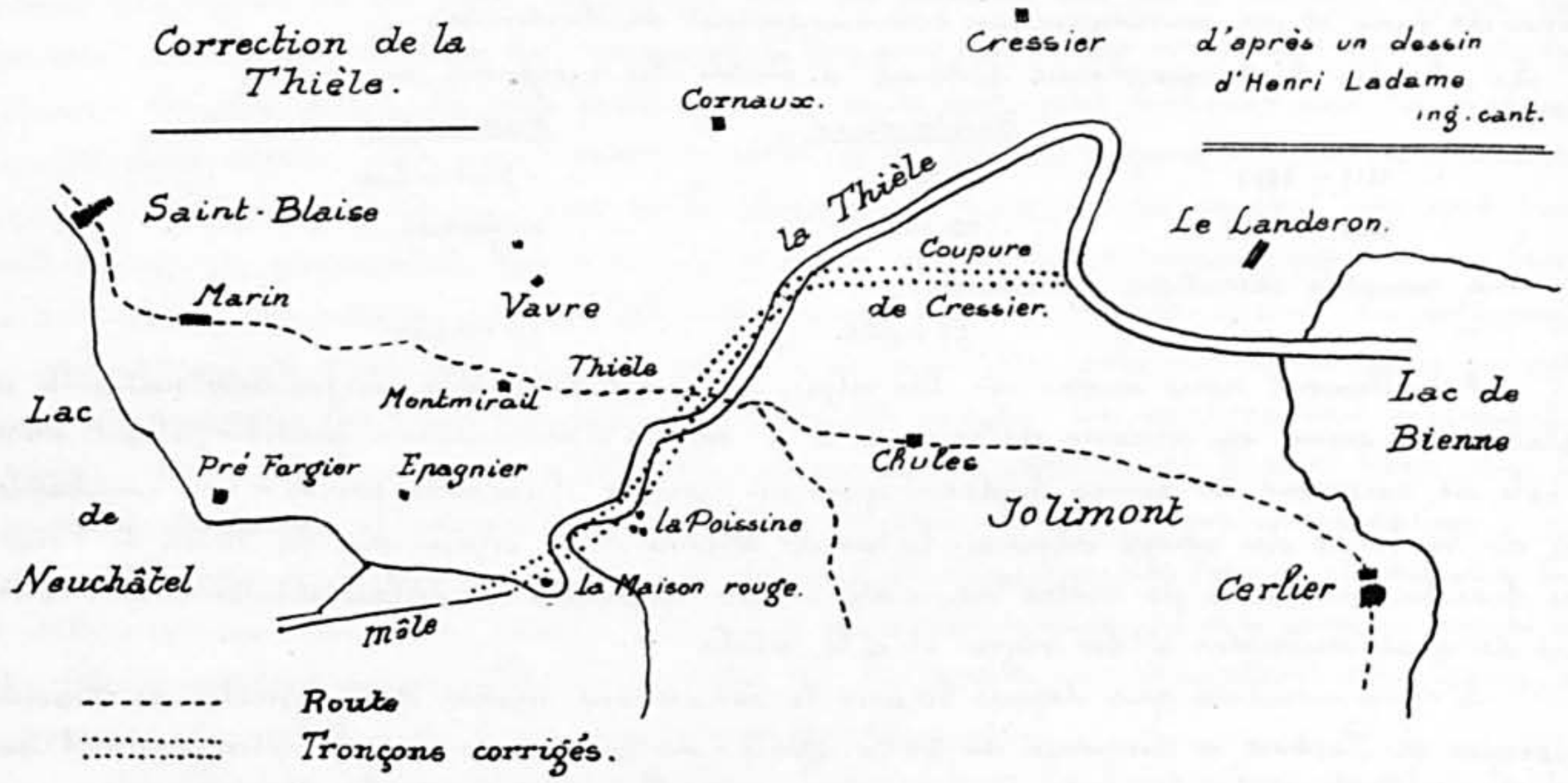
Ajoutons que dans une communication faite à la Société neuchâteloise des Sciences naturelles, le 6 février 1914, M. S. de Perrot a insisté sur le rôle modérateur du lac pour les températures, faisant remarquer qu'à un mètre de profondeur le lac est plus chaud

(1) Voir: „Rameau de Sapin" 1933, N°2, p. 13. — (2) à consulter: „La correction des eaux du Jura et le moyen de prévenir les hautes eaux du lac de Neuchâtel" par A. Mérian, 1897. — (3) „Feuille d'avis de Neuchâtel. 1.VI.33: La corrections des eaux du Jura et la question thermique," résumé des communications faites par MM. les prof Jaquerod & Spinner, à la séance de la Société Neuchateloise des Sciences Naturelles du 12 mai 1933.

Numérisé par BPUN

que l'aic, toute l'année, sauf du 25 mars au 3 juin.

Le refoulement de la Thièle dans notre lac, suivant La Nicca, ne devait se produire qu'exceptionnellement; or depuis l'achèvement des travaux c'est un brassage presque continu de nos eaux. Les pêcheurs le savent, ils en pâtissent bien souvent, car la faune ichtyologique (1) a subi de profondes modifications dues à cette arrivée d'eau froide, dès 1877, arrivant par le canal de Hagneck, des lacs de Thoune et de Brienz passant dans le lac de Bienne, pour être à un certain moment refoulée dans le lac de Neuchâtel.



La dernière coupure sous le nouveau pont de Thièle a été ouverte au commencement de juillet 1878. La navigation est rétablie entre le lac de Neuchâtel et celui de Bienne.

Cette eau troublée de l'Aar déposait son limon amorphe sur les végétaux des prairies sous-lacustres où vivent les infusoires, les daphnies et les autres animalcules dont se nourrissent les corégones (palées, bondelles); ce dépôt gênait au développement des plantes et à la multiplication du plankton nourricier. – Avant cette période les pêcheurs faisaient des pêches merveilleuses, la bondelle était très abondante, elle se vendait 70 centimes le quarteron de 25 pièces – le client recevait toujours 26 bondelles pour son quarteron. Il est vrai que la maille des bondellières était plus petite que celle des filets actuels, mais l'on prenait des poissons qui se prêtaient mieux à la préparation en friture.

Intercalons ici les notes suivantes:

2 mars 1867. – „Ces derniers jours la bise a soufflé avec une rare violence, les bran„ches basses des tilleuls et des peupliers de l'Allée du Bied (Colombier) étaient re„couvertes de glaçons. La force des vagues était telle que des quantités innom„brables de perchettes et autres petits poissons ont été rejetés sur la rive. Les

(1) Voir: „Questions de pisciculture, pêche et navigation" 1890
„Le lac de Neuchâtel: Son passé, son présent, son avenir, au point de vue piscicole" (Bulletin de Pêche et Pisciculture, 30 décembre 1901, par Savoie – Petitpierre.

Numérisé par BPUN

„habitants d'Auvernier sont venus nombreux les ramasser, ils en remplissaient des gerles, „certains déterraient, avec une bêche, les poissons ensevelis dans le sable.

„ „Rameau de Sapin," Avril 1867. – La quantité considérable de neige tombée au mois de „ janvier, non seulement sur nos montagnes, mais sur toute la plaine suisse, se maintint „ l'espace de 10 à 12 jours; mais à la fin du même mois elle fondit rapidement sous l'in- „ fluence du vent du midi et des pluies continues qui durèrent cinq à six jours. – Le „ niveau des lacs de Neuchâtel, de Bienne et de Morat, déjà très haut, s'éleva à un „ tel point que la Thiele et la Broie sortirent de leur lit et que tout l'espace compris „ entre le Vully, les collines de Salmitz, de Chiètres, d'Aarberg et d'Anet se trouva „ sous l'eau, la route d'Anet à Morat fut impraticable pendant quelques jours et en- „ dommagée sur plusieurs points. Les marais du Landeron, de Cressier et d'Epagnier „ furent aussi inondés et les bateaux circulent aujourd'hui, au dessus des prai- „ ries et des jardins, poursuivant les brochets qui, à ce moment de l'année „ cherchent les eaux basses pour frayer.

„ A Epagnier l'eau arrivait jusqu'au pied des vignes qui couvrent les pentes de la colline couronnée par cet agreste hameau " (Aug. Bachelin)
Le 1 mai 1867 le lac est à la cote 438.80.

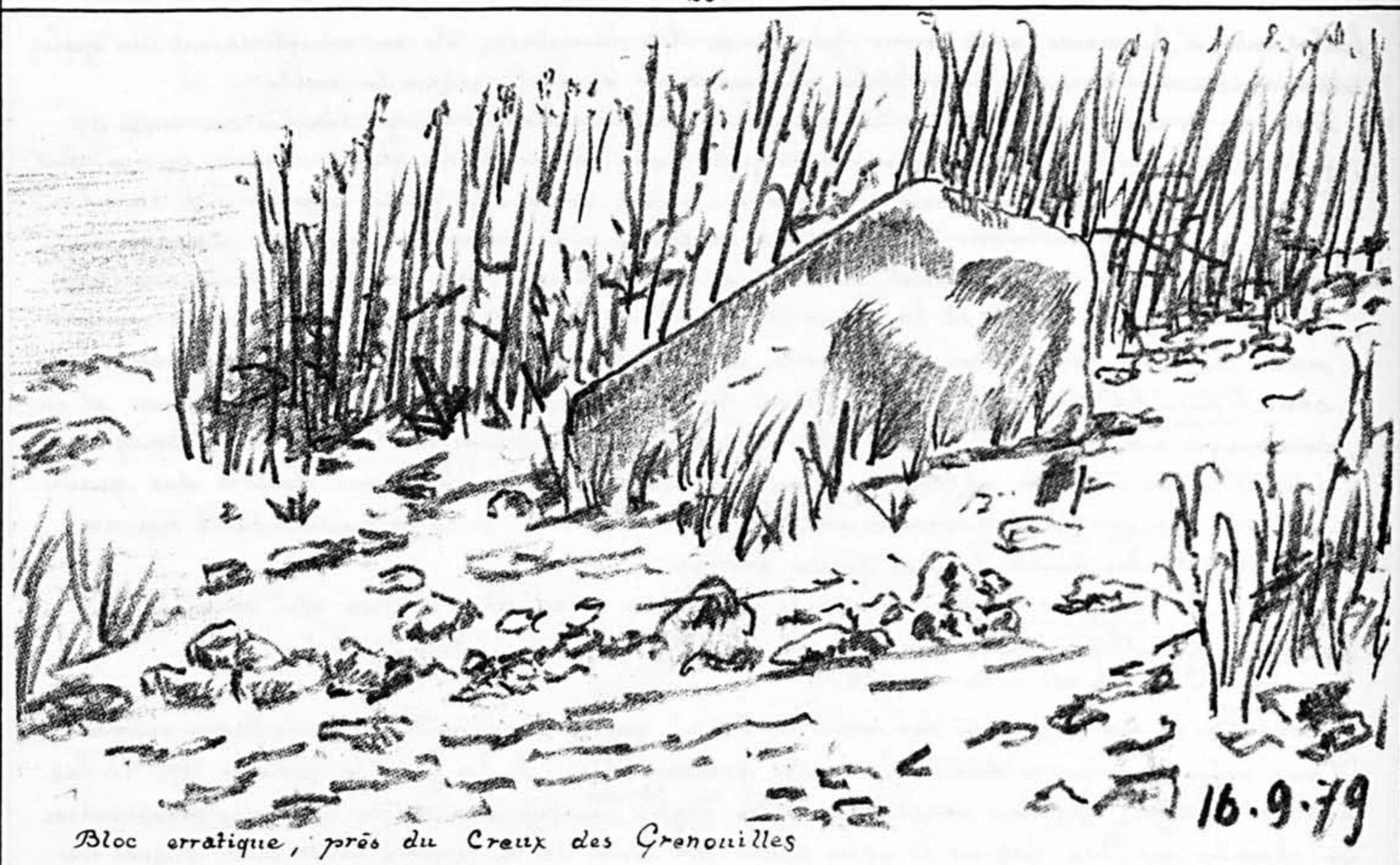
(A consulter: „ La correction des eaux du Jura", par E. Desor. – Rameau de Sapin, novembre 1870)
Nous relevons encore dans nos notes personnelles: „ A la fin de janvier 1876 le lac est très haut, le bloc erratique de la Vigne Ronde emerge encore de quelques centimètres. Le chemin du Bas, depuis le coin ouest du mur de la Vigne Ronde aux vignes de la Saulneraie est sous l'eau, les piétons grimpent sur le talus et suivent le pied de la haie pour atteindre l'Allée du Port."

Le „Véritable Messager boiteux de Neuchâtel" pour l'an de grâce 1877, relate: „ Mars „1876. Par suite de pluies persistantes le niveau des lacs s'élève considérablement et toute „la plaine du Seeland est couverte d'eau."

En 1879, le même almanach dit: „ Le résultat de la correction des eaux du Jura s'est „ déjà fait sentir d'une façon considérable, de juin à novembre 1877, le lac de Neuchâtel a „ baissé de 150 cm; en 1878, de janvier à fin juillet, il a baissé encore de 50 cm; les ports „ de toutes les localités riveraines se dessèchent et la navigation à vapeur aura sans „ doute une crise fâcheuse à traverser jusqu'au moment où, le canal d'Hagneck achevé „ le niveau du lac de Bienne reprendra un niveau moins bas. La mieux value des ter- „ rains ne pourra être estimée qu'après l'entier achèvement des travaux."

Puis en 1880, il constate que l'oeuvre colassale de la correction des eaux du Jura est loin d'être achevée, à part les travaux à excéuter dans les lacs de Neuchâtel et de Bienne qui sont près d'être terminés, mais que les effets de ces travaux sont visibles sur tout le pourtour de notre lac. Le résultat le plus évident est que les ports de Cudrefin, Chevroux, Port-Alban, Estavayer, Auvernier, Neuchâtel et Saint-Blaise sont mis à sec. Certaines de ces localités se trouvent maintenant à une distance considérable de la rive. Des grèves blanchâtres, parfois d'une grande largeur, lui font un triste et mono- tone pourtour. – Ce n'est que lorsque le barrage Nidau-Büren sera enlevé, que le niveau normal des eaux pourra être déterminé.

Numérisé par BPUN



Bloc erratique, près du Creux des Grenouilles

Ci-après quelques renseignements concernant les travaux de cette première correction des eaux du Jura, obligeamment communiqués par Mons. l'ingénieur cantonal (Sept. 1930): Deux grands chantiers avaient été ouverts, l'un sous la direction des cantons supérieurs (Vaud, Fribourg, Neuchâtel), l'autre sous la surveillance du gouvernement de Berne.

„Les cantons supérieurs étaient chargés de l'exécution des canaux de la Broye et de la Thiele. Commencé en 1873, le plus gros du travail fut achevé en 1878; les travaux de parachèvement durèrent jusqu'en 1883. – Le canton de Berne exécuta les canaux de Hagneck, dès 1868, et de l'Aar en aval de Bienne de 1869 à 1882; ces deux derniers ouvrages ne furent réellement terminés qu'en 1891.

„Pour le régime des eaux du lac on peut admettre les périodes suivantes:
„de 1874 à 1882, période des travaux;
„de 1883 à 1888, époque où la sortie du canal de l'Aar à Nidau est complètement libre;
„de 1889 à 1914, époque où la sortie à Nidau est réglée par un barrage.

„On peut ajouter que ce barrage de Nidau est depuis plusieurs années dans un tel „état de vétusté qu'il n'est plus possible de régler, d'une manière sûre, le débit à Nidau."

Le coût des travaux de correction s'est élevé à 17 400 000 francs, mais la vaste étendue du Grand Marais [1] et la vallée de la Broye supérieure ont été remises en culture

---

(1) L'établissement de Witzwill a produit: 1918, 3 500 000 kg de pommes de terre, 200 000 kg de carottes; il subvenait à l'entretien de 1200 pièces de gros et petit bétail. (Feuille d'Avis de Neuchâtel, 31. III. 1922).
1932, 892 000 kg de foin, 2 999 300 kg de pommes de terre, 2 718 000 kg de betteraves sucrières, 600 000 kg de betteraves fourragères, 250 000 kg de carottes, environ 500 000 kg de blé. Permettant l'entretien de 1600 pièces de gros et petit bétail. (Feuille d'Avis de Neuchâtel du 5. V. 33).

Numérisé par BPUN

QUELQUES NOTES SUR LA FLORE ADVENTICE.

PAR FR. JORDAN.

Tout le quartier à l'est du Port de Neuchâtel jusqu'à la Maladière, a été fondé sur des terrains de remplissage provenant de fouilles, démolitions, décharge publique, mais en grande partie du Crêt Taconnet [1] qui fut nivelé de 1877 à 1880 pour permettre l'agrandissement de la gare. Sur ces nouveaux terrains [2] gagnés peu à peu sur le lac, après l'abaissement de son niveau, s'établit une flore rudérale – ansérines, sénevés, morelles, renouées diverses, ravenelles, érucastres, armoises, etc. –; d'autres plantes adventices vinrent augmenter cette flore des terrains vagues, plantes échappées de jardins ou apportées avec des terres. Avant que ne s'y élèvent des maisons, ces terrains furent utilisés pour des manifestations diverses, expositions, fêtes, et peut-être doivent ils aux forains, de s'être enrichis de quelques plantes transportées avec des fourrages.

Voici une petite liste de plantes intéressantes que j'ai eu l'occasion d'observer: Lathyrus Aphaca. L. Gesse sans feuilles, juin 1888, sur l'emplacement de l'exposition fédérale d'agriculture de 1887, (à l'endroit de la rue Pourtalès actuelle.). En 1889 de beaux exemplaires de Sonchus arvensis. L. laiteron des champs, aux grands capitules jaune doré, ornaient l'enrochement à l'est du Port. – Le Lepidium ruderale. L. Passerage des décombres, que Gremli dans sa flore (édition de 1878) indiquait comme rare en Suisse, (Valais et Vaud), s'est peu à peu avancé vers le nord; je l'avais récolté à Sion en 1884, mais l'ai observé pour la première fois en 1893 à Neuchâtel, près du musée des Beaux-Arts. Cette plante, d'une odeur désagréable, s'est répandue à tel point qu'on peut la rencontrer sur tous nos quais, en particulier le long des bordures de trottoirs. En 1895, au sud du bâtiment académique, (emplacement actuel de la rue des Beaux-Arts et de l'école de commerce) on pouvait cueillir au milieu de luzernes, le Crepis setosa. Haller. Crépide hérissée; sur la place de jeux d'alors, entre le jardin Desor et le Rond-Point, fleurissaient quelques trèfles agraires, Trifolium agrarium L. et le trèfle hybride, Trifolium hybridum. L. ssp. elegans. A. & G. Plus tard dans les mêmes lieux on observait de nombreux Anthemis arvensis. L. En septembre 1901, j'ai trouvé dans les décombres au sud-est du Crêt l'amarante blanche Amarantus albus. L., originaire de l'Amérique du Nord et naturalisée dans le sud de l'Europe. – Dans l'été de 1904, de nombreuses sariettes, Satureia hortensis. L. avaient envahi le chantier autour de l'église en construction. – Sur les terrains vagues au sud de l'église étaient apparus en juin 1908, le raccaire pyramidal, Vaccaria pyramidata Medikus. et la matricaire odorante, Matricaria suaveolens. (Rirsch) Buchenau. = Matricaria discoidea, Dec., originaire de l'Asie orientale et de l'Amérique occidentale; il est à remarquer que l'année précédente un cirque étranger avait occupé cet emplacement. C'était la première fois qu'on voyait cette plante à Neuchâtel; quelques années auparavant on l'avait signalée dans la Suisse orientale, puis en Valais et en Vaud. Depuis lors elle s'est dispersée abondamment le long de nos quais. – Les matériaux caillouteux qui furent déversés à l'est de l'église, sur un assez grand espace, ne fournissaient pas un terrain favorable à la végétation, la présence de séneçons visqueux Senecio viscosus. L. en compagnie de galéope des champs, Galeopsis Ladanum. L. ssp. angustifolia (Ehrh.) Crandin. et un grand chardon onoporde acanthe, Onopordon

(1) Voir: „Rameau de Sapin" Le Crêt-Taconnet à Neuchâtel – Sept. oct. décembre, 1881.
(2) " „Rameau de Sapin" Plan de ces nouveaux terrains, Sept. 1881 p. 35.

Numérisé par BPUN

Acanthium L., témoignaient de l'aridité de ces lieux. Mais plus près du lac (à l'emplacement actuel du stade et des dernières maisons de la rue du Manège), sur un terrain plus favorable s'était élevée une végétation de prairie, trèfles, graminées, vesces, (Vicia sativa. L., Vicia hirsuta. L.), ombellifères, etc. – En septembre 1915 on pouvait récolter des menthes, Mentha spicata. Hudson. et au pied du mur des bains de la Maladière, la mélisse, Melissa officinalis. L. – Non loin de là, j'ai rencontré en 1920, à ma surpise, la malache aquatique Malachium aquaticum. (L.) Fr. – En juin 1918, une nombreuse colonie de l'épervière cymeuse, Hieracium cymosum. L. ssp. sabinum (Seb. et Maur.) s'épanouissait sur une pelouse du jardin Desor; Mr le professeur H. Spinner m'apprit complaisamment que ces épervières étaient évadées du Jardin botanique de l'Université. – Dans sa flore du Jura de 1853, Ch. H. Godet, dit de l'anthrisque commun Anthriscus vulgaris. Pers., qu'il est disséminé dans le domaine de Bâle à Genève et rare et nul par place. Il citait comme localité, entr'autres, le Crêt à Neuchâtel. J'ai pu constater l'existence de cette station encore en 1897 et pendant plusieurs années, mais lorsque le Jardin Desor fut agrandi vers l'est, la malheureuse plante dut abandonner ce coin de terre jusqu'alors si hospitalier.

Neuchâtel, 5 février 1938. F. Jordan.

VÉGÉTATION, FLORAISON ET FRUCTIFICATION ANORMALES.(1)

(SUITE)

1929. – Le 7 janvier 1895, à proximité du Crêt de la Chaille, au Désert (Creux du Van) vers 1420 m. je cueillais deux fleurs d'une gentiane à grande corolle campanulée, mais de couleur blanche.

En 1929, le 2 juin, Mr G. Benoit, de Neuchâtel, parcourant ces mêmes parages, trouve trois fleurs de cette gentiane, aux corolles d'un blanc pur représentant la variété albine des fleurs (normalement bleues) de la Gentiana acaulis L ou de la G. excisa Presl., signalée dans les pâturages de la Tourne, des Vercières, du haut du Creux-du-Van et du Mont-Boudry. („Rameau de Sapin" 1919, p. 19: Gentiana excisa Presl. à fleurs blanches par Dr E. Robert-Tissot.)

Le 2 juillet 1930, tout en confabulant avec Mr G. Tuetey, ce dernier nous communiquait, qu'il avait observé à Bellevue, aux environs de la Chaux de Fonds, en juillet 1927, 1928 et 1929 des raiponces en épi (Phyteuma spicatum L.) dont les corolles présentaient toutes les nuances allant du blanc-jaunâtre au bleu. Probablement la variété coeruleum G.C., rare dans la région jurassienne.

Le 18 juillet, la Feuille d'Avis de Neuchâtel relatait: „Dans une propriété, à Monruz, un jeune pommier est en pleine floraison".

A suivre.

BLOC ERRATIQUE.

De nombreux glaciers, issus des Alpes, ont couverts autrefois la plaine suisse, traversés le Jura, sans dominer pourtant ses hauts sommets. Cette période géologique dite quaternaire, a laissé des traces aux environs de Colombier, surtout dans la région de Cotendart, de la Prise Roulet et des Ceylards.

(1) Voir: „Rameau de Sapin" 1933, N° 1, p. 7.

Numérisé par BPUN

Au cours de fouilles faites, en 1931, le long de la rue principale du village de très nombreux fragments, plus ou moins volumineux, de ces roches erratiques ont été mis à jour. L'un d'eux, vu sa masse, retint notre attention, et des éclats furent envoyés à Mr le prof. Argand, à Neuchâtel. Voici ce qu'il nous écrirait le 13 février 1932: „ J'ai procédé à l'exa-„men des deux éclats d'une roche erratique trouvée à Colombier.

„ La roche est un marbre schisteux, impur, passant au calschiste. Elle est princi-„palement formée de calcite et donne une forte effervescence par traitement aux acides. „A l'oeil nu ou à la loupe, on y discerne encore du mica blanc. Elle appartient géolo-„giquement parlant, à la série mésozoïque des schistes lustrés (*triaso-jurassique*). L'âge „du spécimen est plus probablement le Jurassique que le Trias, provenant de l'une des „vallées latérales au Sud du Rhône valaisan (Alpes Pennines), sans qu'il soit possible „de préciser davantage."

(signé) Argand.

Une portion de ce bloc a pu être déposée sur la pelouse du Jardin public, grâce à l'amabilité du Conseil communal.

Quelques mois après en creusant le sous-sol, dans une ancienne maison de la Rue basse, on mit à jour un bloc de protogine, plus volumineux que le précédent, sous lequel se trouvaient enfouis la face frontale d'un jeune bœuf et quelques os. Réd.

HISTOIRE DE BÊTES. (1)

NOTRE RENARD.

(SUITE ET FIN.)

S'il est quelques jours sans recevoir sa nourriture, il doit chasser rats et souris qui abondent, puis talonné par la faim, il sort s'il n'entend aucun pas, aucun bruit, même en plein jour; assis, il regarde alors curieusement dans la direction du corridor, par où doit arriver la personne qui le nourrit. S'il perçoit des pas, aussitôt il disparaît dans son terrier; pour revenir bientôt et recommencer à regarder dans la direction du corridor sombre.

Bien que cet animal se montre rarement, chaque fois qu'on lui abandonne une proie morte ou un morceau de viande, il ne s'écoule que peu de temps jusqu'à ce que l'appât soit enlevé. Un indice que dans son terrier, le renard est toujours aux aguets.

„Maître Renard" est devenu un „compagnon toléré" personne ne songe plus à le faire déguerpir ou même à le tuer, comme c'était le cas auparavant. A table, lorsque les enfants ne veulent plus manger, ils disent: Nous donnerons ces restes au renard." C'était devenu une véritable sujétion journalière que la préparation de sa ration, puis le pain et le lait coûtent, mais il se rendait utile en débarrassant le local attenant à son terrier des nombreux rats gris qui arrivaient du ruisseau voisin par un canal. Ces désagréables rongeurs avaient disparu. Quatre loirs que l'on m'avait apportés, trouvèrent le moyen durant la nuit, de sortir de leur cage, il n'en fut retrouvé aucune trace.

L'endroit dans lequel se tient le renard est situé en pleine ville, aucun de ses côtés n'est adossé à un terrain libre, si ce n'est une rue très fréquentée. Le terrier s'étend profondément sous les fondations de la maison et sous un canal maçonné qui

(1) Voir: „Rameau de Sapin" 1933, Nos 1 & 2.

Numérisé par BPUN

suit la rue. La profondeur des fouilles est grande puisque jusqu'à maintenant aucune dépression quelconque n'est visible malgré le passage régulier et répété de camions lourdement chargés.

C'est probablement le bruit et l'ébranlement produits par ces pesants véhicules qui ont poussé le renard à creuser sa retraite aussi bas. Ce n'est point le cas dans la nature.

J'ai décidé de garder cet animal, comme hôte, sa vie durant, surtout parceque je connaissais exactement son âge et que je pourrai, s'il meurt de sa mort naturelle connaître la durée de la vie d'un renard.

Zofingue. Dr Fischer-Siegwart, H.

[Cette histoire vieille de tantôt cinquante ans, nous avait été envoyée par son auteur, pour le Rameau de Sapin, mais ensuite de circonstances diverses elle ne paraît que tardivement. — La Réd.]

HERMANN ZINTGRAFF.

1849 - 1932

Au soir du 31 décembre dernier, s'est éteint à Saint Blaise, âgé de 83 ans, Hermann Zintgraff, ancien pharmacien, collaborateur du Rameau de Sapin, connu par ses travaux dans le domaine de la Préhistoire.

Pendant plus de 50 années, il se consacra passionnément à l'étude de ces sciences, entreprit de nombreuses fouilles dont les résultats furent publiés dans des revues spéciales, citons: Notes archéologiques sur les stations de la Thielle et de Saint-Blaise. — Mémoires sur la Préhistoire. — L'époque de la Tène I, II, III et IV. — Les stations Gallo-romaines d'Arens (St Blaise) — Les villas romaines, Aux Tuiles", sur St. Blaise.

Il fouilla la station lacustre de St. Blaise, 1882 à 1888, et plus tard, avec l'archéologue feu William Wavre, il participa aux recherches faites à la Tène, c'est alors qu'il fit paraître: Les fouilles de la Station de la Tène (1897 - 1907); durant ces travaux il avait réuni 350 photographies documentaires.

Il publia en outre de nombreuses communications: Stations gauloises et romaines de Thielle - Station du bronze à St Blaise — Notes sur la collection de Guillaume Ritter — En 1927, parut conjointement avec le prof. F. Ls Ritter, de Fribourg: Les ponts romains de Thielle et de la Broye, brochure qu'illustra son collaborateur (nombreux dessins et 2 cartes). H. Zintgraff s'intéressa aux draguages effectués lors de la première correction des eaux du Jura, aux travailles des ponts helvètes et romains de Thielle, de Sugiez et de Jorissant sur la Broye, dus aux recherches faites par les regrettés Guillaume Ritter, ingénieur, et Emile Vouga, instituteur à Marin.

La découverte, par Alexis Dardel - Thorens, de monnaies romaines à l'Auberge du Pont de Thielle, à la Tène, à St Blaise ne le laissa point indifférent.

De son vivant il remit ses notes manuscrites inédites sur, la Station helvète de la Tène" aux Archives de l'Etat de Neuchâtel et fit don de, la Collection Zintgraff" au Musée archéologique de Neuchâtel.

Ce fut un bon citoyen qui honora son village natal par le zèle infatigable, la patience et l'ardeur admirables qu'il prodigua dans ses recherches archéologiques.

Fribourg 14. 2. 1933. F. Ls Ritter.

Lith. Fivord, Neuchâtel. Août - Octobre 1933 N°3.

Numérisé par BPUN

LE RAMEAU DE SAPIN

FONDÉ EN 1866

II. SÉRIE: 17e ANNÉE

JOURNAL D'ÉTUDE
DES SCIENCES NATURELLES.

N° 4

Neuchâtel, le 1er Octobre 1933

Rédaction et Administration. Colombier. Abonnement annuel: Suisse Fr. 3.50 — Etranger: 4.20
On peut s'abonner dans tous les bureaux de poste. Compte de chèques postaux IV. 1654

EN SILENCE.

La lune, entre la fuyante parenthèse
De nuées blèmes fait briller son croissant...,
La belle-de-nuit reçoit le ver luisant
Qui ronge son coeur, ma chère, ne vous déplaise.

Là-bas, sous les grands aulnes, le vent s'apaise
Quand l'âme frissonne au subtil frémissement
Des feuilles soufflées, derniers soupirs du vent...,
Et le silence enfin respire à l'aise.

C'est le Repos du sol, plus aucun bruit;
L'homme harassé semble tantôt séduit...,
Mais il écoute palpiter son artère...!

Il doit se dire „Bon sort! à quand l'arrêt?
Du sang qui frappe aux veines de ma misère
Puis-je m'endormir sans peur ou sans regret?

Octobre 1932. *Is Guillaume.*

Numérisé par BPUN

LE SANGLIER DANS LE JURA (1)

(SUITE)

1929 (suite). A cette même époque les chasseurs de la région de Bassins (dist. de Nyon) avaient organisé une battue dont le résultat fut nul. Découragés ils se promettent pourtant de recommencer à la première occasion.

A 1500 m. d'alt. dans le Cousinbert (hameau de 4 fermes), près de La Roche, dans la Gruyère, des bûcherons fribourgeois signalent au mois de mars la présence de sangliers.

La grande quantité de neige tombée au commencement d'avril engage les chasseurs de Bassins à reprendre la poursuite des bêtes noires. Le 8 avril, dans le courant de l'après-midi, l'un d'eux tirait, à la Montagne du Bugnonet, une laie portante de 4 petits. La bête pesait entre 60 et 70 kilos.

Le 9 mai, M. le Dr Edm. Lardy nous écrit de Bevaix: „on a trouvé près du village des fouilles fraîches. Les sangliers sont toujours là, mais où se tiennent-ils? — Dans les environs de Treymont (Mont Boudry) j'ai repéré deux abris. L'un d'eux a été gratté à midi. A 18 h. je repasse pour vérification et ..... pendant ce temps un „gros noir" était venu se coucher dans le terreau remué par Armand Bozel. J'ai fait revenir Armand pour constater le fait. Traces des plus fraîches.

Cet été, les journaux relatent maintes fois des dégâts occasionnés par les sangliers aux cultures sur le Chaumont: „Dans la nuit du 9 au 10 juillet, ces animaux ont bouleversé, au Grand Chaumont (partie est du Chaumont, la plus élevée, alt. 1279 m.), un pré de deux poses prêt à être fanché." Ces doléances reprennent le 20 août: „un agriculteur a aperçu une bande de bêtes noires dans sa propriété, il a constaté des dégâts importants commis aux cultures de céréales et de pommes de terre"; et le 24 août „ces quadrupèdes ont, au Grand Chaumont, complètement piétiné et dévasté un magnifique champ de blé, sur place gisaient à terre des boules d'épis mastiqués et rejetées par les ravageurs nocturnes. — De plus, un fermier du Chaumont aurait aperçu deux gros sangliers et deux autres, plus petits.

En remontant à Fenin, par la route des Gorges du Seyon, le 7 août, après 23 heures, un piéton fait la rencontre, à 500 m. du Vauseyon, de deux gros sangliers. Ceux-ci intimidés par l'apparition du promeneur, alertés par le passage d'un tram et d'une automobile aux phares allumés, dévalèrent la pente du ravin et disparurent.

Depuis quelques années les sangliers hantent fréquemment le Pied du Jura. Individus isolés ou bandes comptant parfois 20 individus, ils signalent leur passage en ravageant les champs ensemencés ou plantés de pommes-de-terre. L'hiver dernier (1928-29), les chasseurs de la région de Montricher en ont abattu une demi-douzaine. Le 11 octobre, cinq des meilleurs fusils, partent en chasse au Rochasson, dans le massif du Mont Tendre, ils tirent trois marcassins et en capturent vivant un quatrième. La laie s'enfuit. „Fin octobre, un promeneur venant de l'Hôtel du Marchairuz, traversait le pâturage de la Sèche des Amburnex (1300 mr. alt.), quand tout à coup à quelques mètres de lui et pareil à un peloton de cavalerie, passèrent au galop une trentaine de sangliers. Les plus gros ouvraient et terminaient la marche. Il y avait une vingtaine de jeunes du poids de 40 à 50 kilos".

(1) Voir: „Rameau de Sapin" 1933, N° 1 pg. 2.

(Diana, novembre 1929).
A suivre.

Numérisé par BPUN

LE CIRQUE DE SAINT-SULPICE.

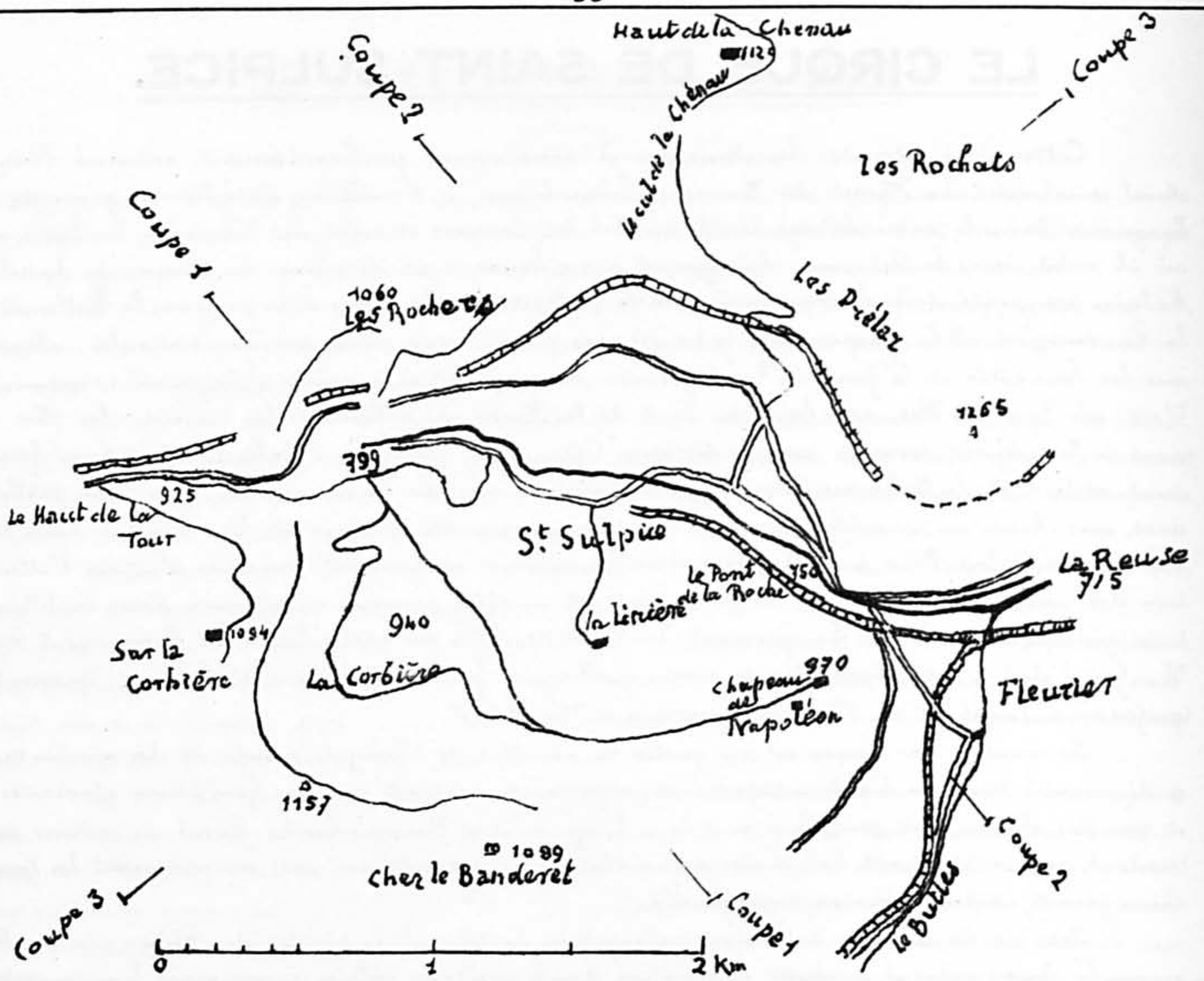
Cette importante boutonnière d'érosion a profondément entamé l'anticlinal surbaissé du Mont des Verrières - Trémalmont, à l'endroit où celui-ci présente sa largeur minimale entre le synclinal du Val-de-Travers et celui des Verrières - les Parcs, et où il subit, vers le N.E., un changement assez brusque de direction. Le cirque de Saint-Sulpice est creusé dans l'importante masse calcaire du Jurassique supérieur; le Portlandien, le Kimméridgien et le Séquanien forment les parois, par places presque verticales, alors que les bas côtés et le fond de la dépression sont constitués surtout d'Argovien marneux. C'est au Pont des Iles, non loin du Pont de la Roche, qu'affleurent les terrains les plus anciens de la région, terrains représentés par l'Argovien inférieur, l'Oxfordien très fossilifère mais réduit et le Callovien dont la Dalle nacrée avec ses bancs minces, grenus ou spathiques, gris-brun ou roussâtres, est un des niveaux caractéristiques et bien connus dans le Jura Neuchâtelois. Une pareille série stratigraphique ne pouvait manquer d'attirer l'attention des naturalistes. Le nom de St. Sulpice est en effet souvent mentionné dans la littérature géologique du Jura. Le gisement du Pont des Iles en particulier a été fréquement visité. Il a fait l'objet d'une étude récente remarquablement fouillée et précise de MM. A. Jeannet, professeur à Zurich et Ch.-D. Junod, pasteur à Neuchâtel.

Le modelé du cirque est en partie le résultat de l'inégale résistance des couches mises à découvert. Mais les dépôts quaternaires, représentés surtout par des formations glaciaires et par des éboulis, ont contribué pour une large part à l'orographie de détail de ce coin de territoire, soit en donnant lieu à des accumulations caractéristiques, soit en protégeant les terrains sous-jacents contre l'érosion superficielle.

Lors de sa dernière extension (glaciation de Würm), le glacier du Rhône n'a pu traverser le Jura; mais il a réussi à pénétrer dans quelques vallées jurassiennes bien ouvertes sur le Plateau. C'est ainsi qu'une langue de glace s'est insinuée par la trouée de Bourgogne; elle a envahi le Val-de-Travers et a recouvert tout le fond du cirque de St. Sulpice dans lequel elle a abandonné un important matériel morainique fait de débris alpins et d'éléments jurassiens, ceux-ci empruntés en aval de la vallée. Une partie de ces dépôts est cachée par des moraines de glaciers propres au Jura ou par des éboulis récents. On peut relever des traces du glacier alpin jusque vers 930 m. d'altitude (S.W. de La Sinière). Malheureusement de nombreux blocs ont été exploités, comme il en a été fait dans tout le Val-de-Travers. La nappe morainique qui tapisse le fond du cirque a été remaniée et coupée en deux par l'Areuse.

Le glacier du Val-de-Travers s'est encore faufilé par l'étroit couloir ou demi-cluse de la Chaîne-Bois de la Porte-dessous; il a atteint le vallon des Verrières mais n'a pu l'envahir. On voit des restes de la moraine alpine, encaissée au fond du ravin et altérée, en suivant le sentier qui conduit de la Doux (source de l'Areuse) vers le haut de la Tour. L'extrême avancée du glacier n'est pas marquée dans la topographie actuelle par des formes bien nettes; il n'y a pas de moraine frontale bien définie. Plusieurs blocs alpins, situés entre 920 et 930 m. d'altitude, à l'E. du Haut de la Tour, à l'endroit où le chemin de St. Sulpice aboutit à la nouvelle route, ont été abandonnés par le glacier finissant. C'est peu. Les eaux, autrefois superficielles, qui suivaient le défilé de la Chaîne, ont emporté

Numérisé par BPUN

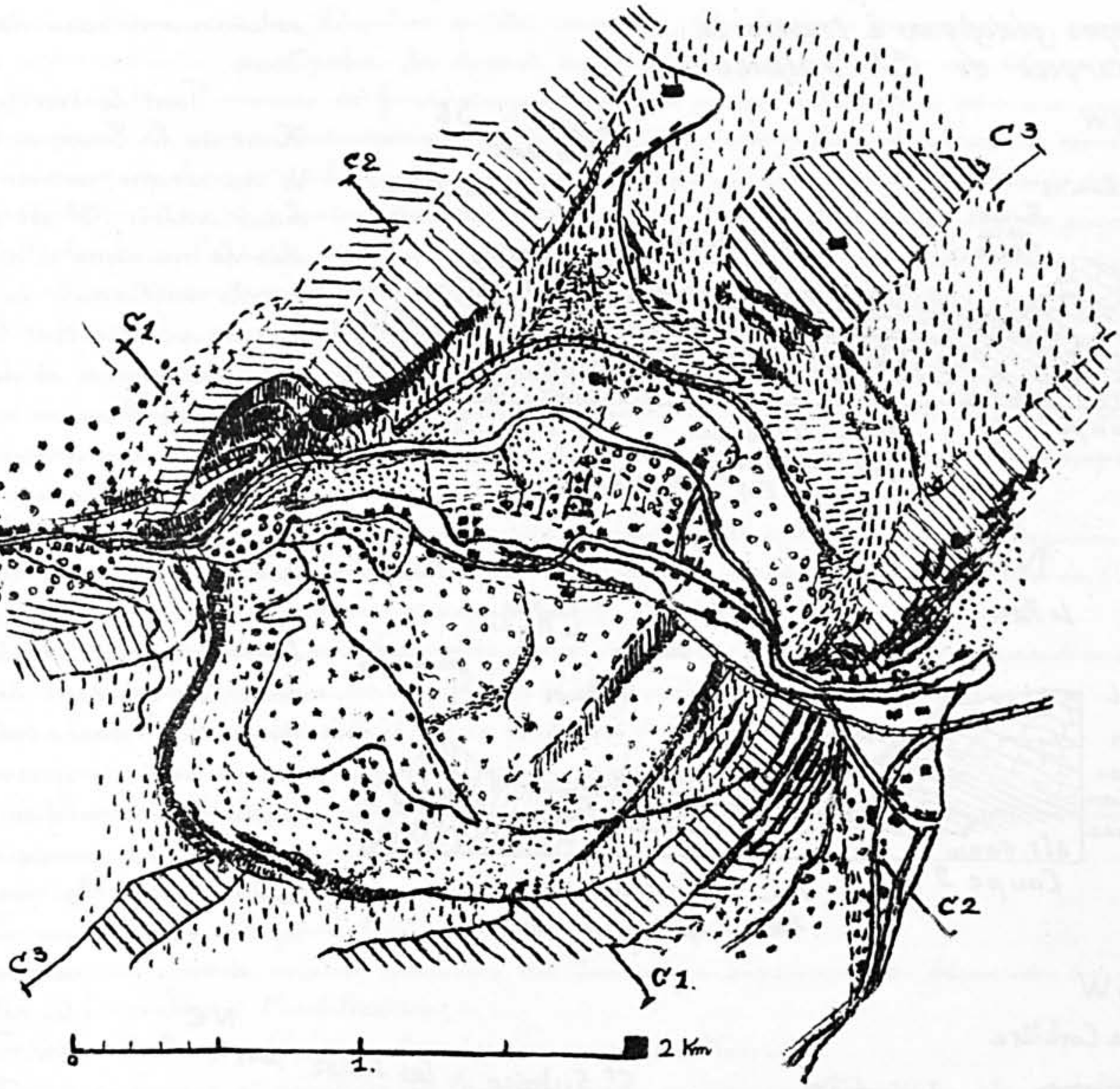


Carte géologique du cirque de Saint-Sulpice

d'après les levés de E. Rickenbach et de C. Muhlethaler.

- Fonds alluviaux
- Eboulis et cône d'éboulis
- Fluvio glaciaire
- Glaciaire à matériel mixte.
- Glaciaire jurassien
- Glaciaire alpin
- Valanginien
- Purbeckien à Portlandien
- Kimméridgien
- Séquanien
- Argovien
- Oxfordien et Callovien
- — — — Contacts anormaux, failles.

Numérisé par BPUN



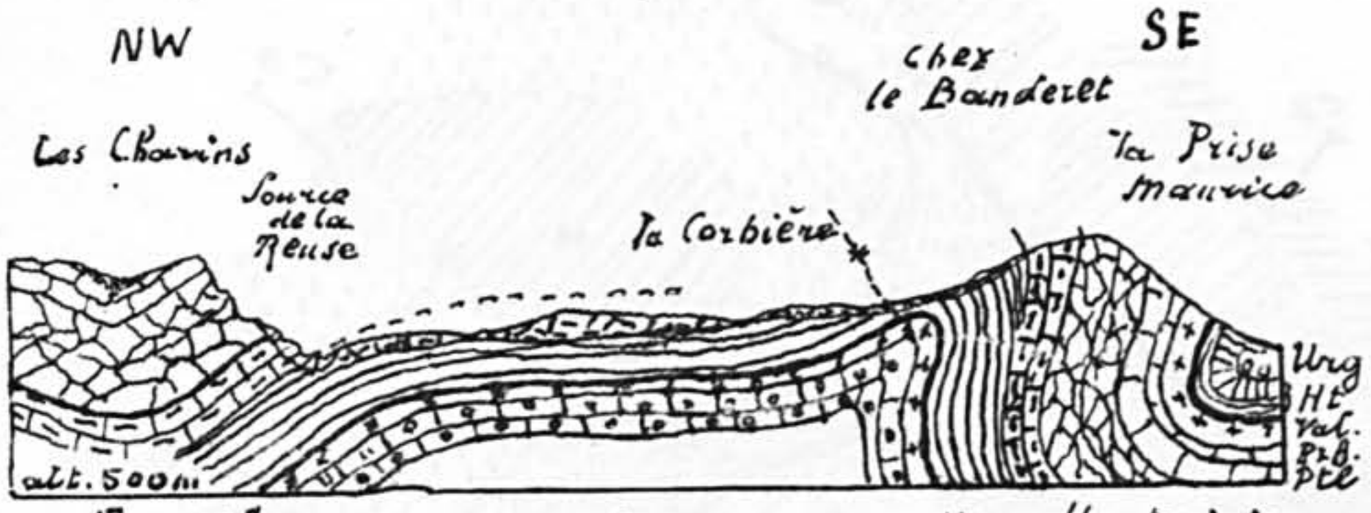
une partie des dépôts qui remplissaient l'étroit vallon. Les glaciers jurassiens du voisinage ont refoulé, dispersé et caché une autre partie des débris alpins. L'homme, par la construction du chemin, puis de la route, a apporté des changements dans cette morphologie glaciaire alpine.

A part les blocs mentionnés ci-dessus, le glacier du Val-de-Travers a déposé, dans la région du Haut-de la Tour, (1) de nombreux galets, du gravier et des sables auxquels se sont ajoutés des produits glaciaires-jurassiens. Le dépôt qui s'étend de la route au bord de la forêt, plus au S., pourrait bien être un reste de fluvio-glaciaire alpin ainsi qu'en témoigne la petite gravière ouverte non loin du chemin qui conduit à Sur la Corbière. C'est dans cette gravière que l'on a extrait, il y a quelques années, selon une communication de M. Mathey-Dupraz, un crâne de marmotte. Alors que ce mammifère se rencontre assez souvent dans le glaciaire du Plateau suisse, il est

(1) En 1896 gisaient encore de beaux restes de blocs erratiques sur le côté sud de la route de la Chaîne (partie supérieure) jusque aux abords de la première maison située au bord de la route cantonale, conduisant aux Verrières. (La Réd.)

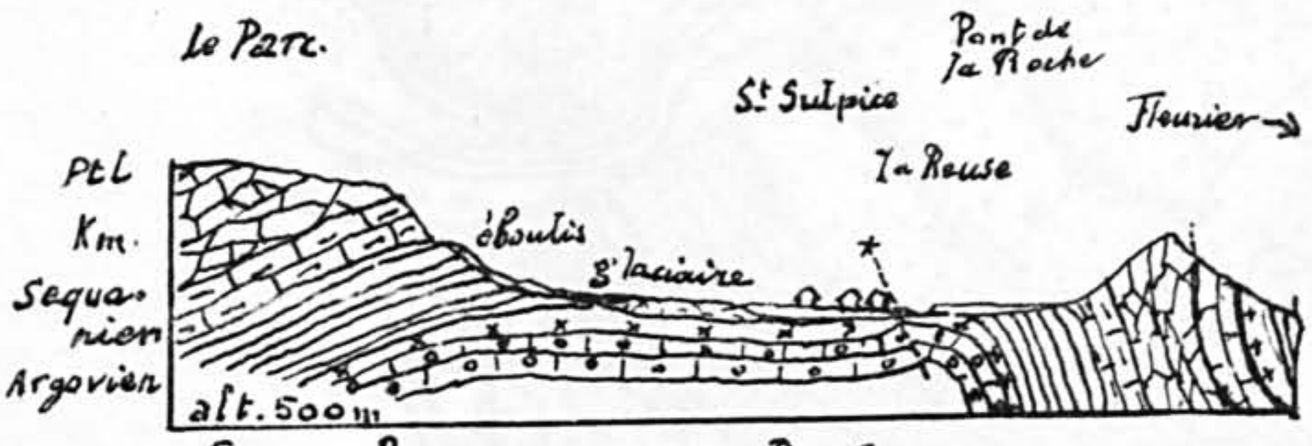
Numérisé par BPUN

3 coupes géologiques à travers le cirque de St Sulpice.



Coupe 1

Urg = Urgonien Ht = Hauterivien
Val = Valanginien Prb = Purbeckien
Ptl = Portlandien.

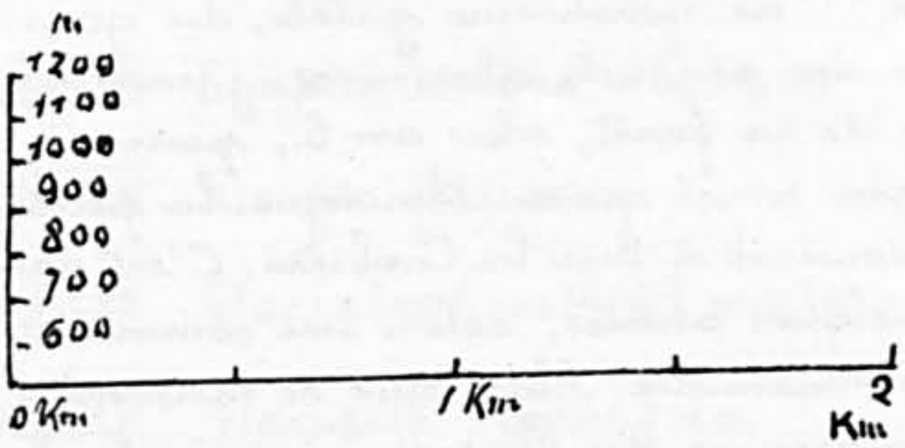


Coupe 2

Ptl. = Portlandien
Km = Kimméridgien



Coupe 3



extrêmement rare dans le Jura.

Tout le territoire du Haut de la Tour, à la sortie W. du cirque, est du plus haut intérêt. Il est regrettable que le manque d'affleurements suffisants ne permette pas de pousser très loin l'analyse des formes et des terrains.

Les hautes régions du Jura ont donné naissance à des glaciers locaux dits glaciers jurassiens qui ont abandonné à maints endroits des accumulations morainiques faites de blocs et de cailloux, en général de petite dimension, disséminés dans une masse de gravier et de sable non stratifiée. Tout ce matériel est jurassien et purement local. Sa composition et sa répartition sont conditionnées par les affleurements du voisinage.

On relève dans le cirque de St. Sulpice l'emplacement de deux anciens glaciers locaux. Ils ont occupé tous deux une partie seulement du cirque qu'ils ont contribué à changer un peu, et tous deux ont laissé des traces qui sont encore remarquables dans la topographie actuelle.

Le glacier de la Corbière, le plus important, était situé dans le coin le plus favorable du cirque, celui orienté au "revers", où l'insolation était la plus faible. Quelques-unes de ses avancées sont marquées par sept crêtes morainiques principales faites de débris de Séquanien et de Kimméridgien provenant

Numérisé par BPUN

de la paroi rocheuse voisine. D'autres petites moraines, pas toujours concentriques, sont comprises entre ces crêtes principales. Au devant de la paroi rocheuse existe une dépression, replat à fond argileux (moraine de fond) toujours humide, occupé actuellement par une sapinière et marquant le dernier stationnement du glacier. Cette morphologie glaciaire se remarque déjà en suivant le chemin de la Corbière qui coupe plusieurs crêtes et dont certains contours sont significatifs. Mais c'est surtout du haut du cirque que l'on peut dominer tout le paysage glaciaire attribuable à l'activité d'un glacier comparable aux glaciers alpins de cirque et dont la zone d'alimentation devrait comprendre le plateau de „Sur la Corbière".

L'autre glacier, celui du Bois de la Porte-dessous, était contigu au précédent et s'appuyait à la paroi rocheuse séquanienne actuellement entamée par une grande carrière. La ferme de la Doux repose sur la moraine extérieure du système. La moraine la plus interne circonscrit aussi, près de la carrière, une dépression centrale qui demeure longtemps humide après une chute de pluie.

Notons que le calcaire séquanien de cette carrière, ajouté à la marne de l'Argovien supérieur que la S.A. Ciment Portland exploite en souterrain au fond du cirque, non loin de l'Areuse, permet d'obtenir le ciment homogène et réputé de St-Sulpice.

ORIGINE DU CIRQUE. Il n'est pas besoin de faire intervenir un phénomène extraordinaire ou des conditions exceptionnelles pour expliquer l'origine de cette vaste dépression.

Trois actions nous paraissent avoir contribué à sa formation:

1) l'érosion régressive d'un premier cours d'eau superficiel (action principale); –
2) le travail de dissolution des eaux souterraines et leur activité mécanique au moment de l'émergence; –
3) l'érosion glaciaire, dont l'influence a été restreinte.

Trois conditions ont guidé l'évolution du phénomène:

1) la présence des grandes masses calcaires du Jurassique supérieur (du Séquanien au Portlandien) favorables à l'infiltration; –
2) le développement en profondeur de niveaux imperméables; –
3) la forme surbaissée et régulière de la voûte, ainsi qu'un ensellement du pli; en effet, l'axe de l'anticlinal s'abaisse manifestement de Sur la Corbière vers le centre du cirque pour remonter de l'autre côté dans la direction des Rochats, le Monlési (voir coupe 3).

A l'origine, un ruisseau conséquent s'est formé à la surface structurale, au-dessus de ce qui est maintenant le défilé du Pont de la Roche; c'est là que s'est creusé son canal d'écoulement. Il n'est pas impossible qu'une faille de peu d'importance ait contribué à amorcer ce premier tracé. Rapide et actif, ce torrent embryonnaire affouilla et étendit son bassin de réception par érosion régressive (<u>première phase</u>).

Cette boutonnière d'érosion atteignit dans la région de la clef de voûte, d'abord les bancs marneux du Kimméridgien inférieur (marnes du Banné), puis ceux du Séquanien moyen et du Séquanien inférieur, plus favorables aux sorties d'eau. Ces eaux d'infiltration purent ainsi s'échapper et ajoutèrent leur action à celle des eaux de surface. Mais c'est surtout au contact de l'Argovien marneux que les sorties d'eau devinrent plus abondantes et capables de saper aussi peu à peu la base de l'épaisse couverture, de modeler des saillies surplombantes, et d'en provoquer la chute. Les marnes sous-jacentes furent décapées en pentes plus douces. C'est vers le sommet de la voûte aplatie, où il y avait une certaine concentration des eaux intérieures, que le phénomène a présenté son maximum d'intensité,

Numérisé par BPUN

d'où le recul plus rapide de la falaise rocheuse et la formation d'une niche plus ou moins régulière, limitée de chaque côté par les retombées du pli moins travaillées. Le demi-cirque était formé (tel celui de la Corbière et en face, celui des Prélaz) (deuxième phase).

Le cirque, en s'approfondissant, s'étendit, abaissa le seuil qui le séparait du synclinal des Parcs et annexa un réseau hydrographique superficiel et souterrain de plus en plus considérable. Du réseau souterrain naquit la Doux, d'abord peu volumineuse, mais dont le débit augmentait à mesure que son point de sortie descendait. Comme pour la plupart des sources rauchusiennes, l'émergence de l'Areuse, d'abord plus élevée, a dû progressivement s'abaisser; c'est, selon toute probabilité, vers le N.N.E. que devaient se trouver les anciennes sorties. La présence de talus d'éboulis, au pied de la côte très escarpée, empêche toute observation. Peu à peu, la source s'est déplacée le long de l'affleurement du contact de l'Argovien et du Séquanien pour atteindre son point actuel (alt.: 799 m.) La Doux érida peu à peu la niche au fond de laquelle elle sort maintenant et qui se greffait sur l'ensemble des deux demi-cirques déjà creusés (troisième phase).

Entre temps, les phénomènes glaciaires ont contribué à augmenter, mais plus faiblement, l'excavation. Du côté de la Corbière s'est encore produit un recul de la paroi rocheuse, sous l'action combinée des variations de température et de l'eau de fusion. L'abondante accumulation des débris morainiques laissés par le glacier du Rhône et les glaciers locaux, ainsi que l'étendue des talus d'éboulis, protègent actuellement cette partie de la dépression contre un nouveau travail des eaux. D'ailleurs, les sources argoviennes sont plus réduites, le plongement des couches étant moins favorable, et l'érosion régressive diminuée par suite de l'éloignement de la falaise attaquée. Les sources qui y jaillissent s'alimentent surtout dans les dépôts glaciaires. Cette partie du cirque paraît être arrivée à un état de maturité assez avancé (quatrième phase).

Il n'en est pas de même aux Prélaz, en face, où l'oeuvre de destruction continue. Plusieurs sources s'échappent encore au contact de l'Argovien et du Séquanien grâce à une légère plongée des bancs de la voûte vers le centre du cirque.

Le développement du cirque a favorisé la formation de la demi-cluse qui conduit de la Doux vers le Haut de la Tour et dont une amorce devait alors exister du côté du vallon des Verrières. Puis ce couloir étroit et actuellement à sec a été pendant un temps plus ou moins long l'émissaire superficiel des eaux d'une partie du haut vallon des Verrières. On peut encore observer, après les très fortes chutes de pluie, vers le bas du défilé, les traces d'un cours d'eau qui a remanié et légèrement entaillé la moraine alpine.

L'irrégularité du cirque vers le Cul de la Cheneau, au N., est due à la présence d'une petite faille.

Il est intéressant de relever que dans le cirque du Creux du Van et dans celui du Mont d'Or sur Vallorbe, la matière et la disposition des bancs rocheux rappellent beaucoup ce que l'on peut observer à St. Sulpice. Les mêmes causes produisent les mêmes effets. Par contre, la boutonnière qui entame légèrement, près du Crêt de la Chaille sur Bevaix, le versant sud de la Montagne de Boudry, nous paraît représenter un aspect de la première phase de formation d'un cirque. Mais les conditions naturelles défavorables à cet endroit du pli n'ont pas permis l'évolution du phénomène.

Vevey, mars 1933. C. Muhlethaler.

Lith. Givord, Neuchâtel. Oct.–Déc. 1933. N° 4.

Numérisé par BPUN

Table des Matières

pour l'année **1933.**

		Page.
A nos Abonnés	La Réd.	1, 41
Le sanglier dans le Jura	A. M-D.	2, 34
Le pinson des Ardennes	A. M-D.	3
Orages et oiseaux	Obs	3
Pêche et protection de la nature	Dr L. Rittet	4, 12, 24
Oiseaux migrateurs	Observat.	5, 11, 23
Statistique de la chasse en 1931	Le Service de la Chasse.	6
A propos de la flore de la vallée de la Brévine	Dr H. Spinner	7
Végétation, floraison et fructification anormales	A. M-D.	7, 30
Insectes exotiques	A. M-D.	7
Histoire de bêtes: Notre renard	† Dr Fischer-Siegwart	8, 18, 31
Station ornithologique suisse	Comité du Fonds	9
Corneilles et chat-huant	A. M-D.	10
Marmottes (Jura vaudois)	M. M.	11
La Baie d'Auvernier (1876-1930)	A. Mathey-Dupraz	12, 25
Nouvelles localités neuchâteloises de plantes intéressantes	Dr H. Spinner	17
Oiseaux bagués	Vogelwarte	19
Le temps en 1932	E. Guyot	20
Pour gagner la jeunesse	L. S. P. N.	21
A propos de la vipère	Rt	22
Pies et lièvre	Jrnx	23
Quelques notes sur la flore adventice	Fr Jordan	29
Bloc erratique	Argand	30
† Hermann Zintgraff	F. Lg Ritter	32
En silence (poésie)	Ls Guillaume	33
Le cirque de Saint-Sulpice	C. Mühlethaler	35

A NOS ABONNÉS.

Veuillez utiliser le bulletin ci joint IV. 1654 pour le paiement de votre abonnement annuel – date ultime 10 janvier 1934.

Colombier 1933. *Adm.on du Ram. de Sapin.*

Numérisé par BPUN



LE RAMEAU DE SAPIN

FONDÉ EN 1866

ANCIEN ORGANE DU CLUB JURASSIEN

NEUCHATEL 1934

Numérisé par BPUN

LITH. GIVORD NEUCHÂTEL

LE RAMEAU DE SAPIN



ANCIEN ORGANE DU CLUB JURASSIEN

JOURNAL D'ETUDE DES SCIENCES NATURELLES

FONDÉ EN 1866

paraissant tous les deux ou trois mois.

IIe SÉRIE : 18me ANNÉE. – No 1.

Neuchâtel, le 1er Janvier 1934.

Rédaction et Administration, Colombier. Abonnement annuel: Suisse Fr. 3.50 — Etranger: 4.20

On peut s'abonner dans tous les bureaux de poste. Compte de chèques postaux IV. 1654

Vivons de notre vie. J. Olivier.

LE RAMEAU DE SAPIN EN AFRIQUE

Trois abonnés au „Rameau de Sapin" en tournée d'exploration scientifique dans l'Angola (1) désirent donner aux lecteurs de ce périodique un aperçu de la vie qu'ils y mènent, les uns depuis 14 mois, le dernier venu depuis deux mois. Nous voici bien loin du cercle où se meut notre vieux et cher „Rameau de Sapin"; ici, point de sapins pour rappeler le Jura, mais des baobabs gigantesques sous lesquels parfois nous établissons notre camp.

Dr A. Monard.

Le 29 avril 1933. Camp sur le Capunda (entre Dongo et Capelongo): "Sitnez l'endroit d'où l'on écrit une lettre est dans ce pays-ci chose à peu près impossible à moins de faire le point comme les marins. Tu ne trouveras cette „rivière de Capunda sur aucune carte sinon celle de la mission Rohan-Chabot. Nous dominons un vallon assez étendu et avons établi le camp du „samedi soir ou lundi à la lisière du mato. (2) Après 5 jours de marche,

(1) Colonie portugaise sur la côte occidentale de l'Afrique, entre le Dandé au N. (8°20' de lat. S) et le Coanza au S (9°50' lat. S.) sur une étendue d'environ 170 kil. du N. au S. et de 600 de l'O. à l'E. Mais le nom d'Angola a été donné aussi à toute la Capitainerie générale qui comprend: l'Angola proprement dit et toutes les colonies portugaises de la Guinée méridionale (le Congo au nord, le Loando, le Benguela & le Mossamédès au S. *La Réd.*)

(2) Le mato angolais est un plateau infini, une mer d'arbres clairsemés entre lesquels on peut toujours passer. Sur le sol des troncs secs mangés des termites, une broussaille rare, des touffes d'herbe, des termitières de terre rouge. (*A. Monard*)

Numérisé par BPUN

avec camp rudimentaire et couchage à la belle étoile sous la moustiquaire, on sentait le besoin de se nettoyer, raser, raccommoder un peu. Thiéband est allé hier à la chasse et a tué une palanque (1) dont nous venons de déguster quelques tranches. Des patates douces comme légume et de la confiture de goyaves faite par Monard, comme dessert.

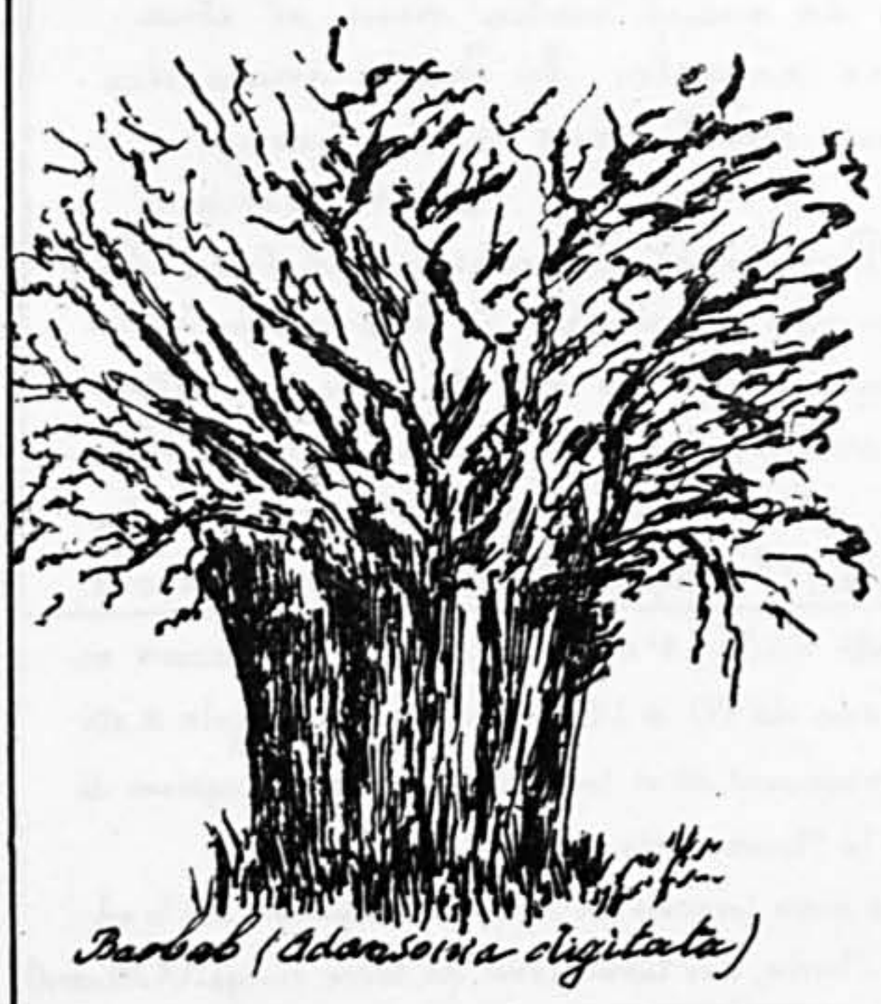
"Nous voyageons donc avec un char à 2 roues et 10 boeufs, moyen sûr, mais lent, en plus de cela nous avons 2 chevaux et un âne. Ce dernier porte la tente. Je vais à pied, tantôt à cheval, ou je me mets sur le char lorsque le chemin n'est pas trop cahoteux.

4 Mai." Je reprends ma lettre interrompue l'autre jour. Depuis lors nous avons fait des journées de 25 km. pour arriver hier à un camp de quelques jours à Capelongo sur les rives du Cunène. Situation magnifique sous un bosquet d'épiniers (2) au bord du fleuve. La tente est dressée et la cuisine installée. Depuis quelques jours nous n'avions plus de pain et c'est un vrai plaisir d'en revoir un peu. La récolte ethnographique est abondante jusqu'ici, mais presque uniquement des objets des Va-Tchiwokué qui sont décidément les gens les plus industrieux de la contrée. Ici les coiffures des femmes changent, il y en a de ravissantes, grands casques avec bandes de perles rouges et jaunes. Nos appareils photographiques ne chôment pas! espérons seulement que tout cela réussira.

"La santé est excellente. Je prends ma quinine régulièrement et ne m'en aperçois pas. Du reste les moustiques sont bien rares. — Monard et Thiéband se portent bien, salutations de leur part. Chacun fait de son mieux.

"Hier, nous avons assisté à une scène impressionnante: à l'endroit où nous venions de passer, non sans difficultés, nos 14 boeufs, 2 chevaux, 1 âne, 1 charrette, et nos 6 noirs, et nous-mêmes en bac; un pauvre chien a voulu s'aventurer tout seul sous l'œil narquois d'un crocodile qui veillait à une vingtaine de mètres en aval dans le fleuve. Il s'est écoulé un moment très court depuis la plongée du crocodile jusqu'à l'instant où le cabot a disparu sous l'eau, brusquement, sans que l'on aperçoive le moindre indice du monstre! Vraie démonstration que l'on voit paraît-il rarement.

Théodore Delachaux.



Baobab (Adansonia digitata)

Humbe s/Cunéné, 16 juin 1933.

..... Nous suivons les rives du fleuve Cunéné, dont la prodigieuse richesse en oiseaux nous émerveille. Ici, entre Mulondo- où commence le cours moyen- et le Humbi où nous nous rendons, le Cunéné roule dans un vaste lit, qu'il n'occupe qu'en petite partie, laissant sur les bords des flaques, des étangs, d'anciens bras, les uns desséchés, les autres profonds, un vrai paradis pour les oiseaux d'eau. C'est une de nos journées d'ornithologiste que j'essaierai de rendre.

A 8 h. nous démarrons. Le camp a été établi sous les épiniers (2) et nous y avons "joui" de nuit, d'une température trop fraîche à notre gré, 1°,5!

(1) Antilope rouanne (*Hippotragus equinus* Is. Geoff.)
(2) Mimosées épineuses.

Numérisé par BPUN

Où sont donc les chaleurs tropicales ? La charrette suit le bord du thalweg, rive droite et longe à tous moments les étangs dont je viens de parler. L'habituelle population ailée ne tarde pas à se montrer, des troupes de tourterelles du Cap (Oena C. capensis L.), de pigeons d'étourneaux éblouissants dont les ailes selon l'incidence de la lumière jettent des éclairs bleus et verts. Citons aussi le Lamiotreron, blanc et noir, très commun.



Tout à coup j'aperçois, sur un baobab, un bel oiseau au plumage superbe, tête, cou, nuque, haut de la poitrine, bord de l'aile, queue sont d'un blanc pur; dos et ailes sont noir-bleu. Cette bête est si peu craintive que je puis rester cinq minutes dessous sa branche, c'est le pygargue criard (*Haliaëtus vocifer*). Il fuit tout de même jetant le cri strident et désaccordé qui lui a valu son nom.

Puis voici une mare peu profonde, envahie par la végétation: d'un côté une plage d'argile où viennent boire les boeufs à midi, et les lions à la nuit; de l'autre des roseaux à feuilles aiguës et coupantes, des laîches en grosses touffes. Attention! elle doit être peuplée. En effet, quelques silhouettes immobiles, d'une blancheur de lait se distinguent, ce sont des grandes aigrettes (*Egretta a. alba* L.), l'une des quatre espèces de hérons blancs de l'Angola où la famille des Ardéidés est représentée par 18 espèces. – De plus près, d'autres oiseaux apparaissent, et soudain, d'une envolée, l'étang se dépeuple: une centaine de gros oiseaux, pour le moins, sont disparus. Il y avait l'oie de Gambie (*Plectropterus gambensis* L.), palmipède de forte taille, au corps allongé, le bec est grand et fort, pourvu comme chez notre cygne d'une caroncule charnue à la base de la mandibule supérieure, les ailes longues portent au poignet un ergot dermique puissant; des dendrocygnes veufs [1] ou canards siffleurs (*Dendrocygna viduata*), un autre petit anatidé (*Anas erythrorhyncha*), fort bons à manger; deux espèces de cormorans africains; et l'Anhinga [2] de Levaillant Licht (*A. r rufa* L. ex. & Daud.) dont le bec, plus grêle que celui du héron, est emmanché d'un long cou.



(1) Ce palmipède vulgairement appelé „Canard de Magagnon", se rencontre aux Antilles, dans une grande partie de l'Amérique du Sud, à Madagascar et dans l'Afrique tropicale.

(2) Anhinga perché (à gauche), Excellent plongeur, nage complètement immergé, de manière que seules sortent de l'eau sa tête et une partie de son cou (à droite en bas). Au vol, il a le cou entièrement tendu, d'où son aspect cruciforme caractéristique (à droite en haut)

Numérisé par BPUN

Peut-être y a-t-il encore — mais comment distinguer bien dans le sol épais — un ou deux hérons ressemblant à nos hérons cendrés.

L'étang est-il maintenant ridé ? Je m'approche plus près et vois courir sur les grandes feuilles des plantes aquatiques (Pistia, Nymphaea), et sans enfoncer un râle rougeâtre à gorge jaune: c'est le Jassana d'Afrique (Actophilus africanus = Para africana Lath), moins défiant que ses compagnons.

De nouveau la charrette pesante traînée par nos dix boeufs, s'engage en terrain plus sec. Un arbre devant nous, semble porter un capuchon de neige, et tout soudain, c'est l'envol d'une vingtaine de Tantales, grands échassiers au plumage d'un rose tendre, nuancé de violet aux couvertures des ailes, au long bec jaune, courbé comme celui de l'ibis.

Notons encore au passage quelques beaux rolliers à longue queue (Coracias abyssinicus minor Neum.)[1], un loriot (Oriolus a auratus Vieill) dont l'éclair jaune passe d'un arbre à l'autre, et partout où se trouvent des épiniers, le Chizaerhis concolor, gros touraco gris à longue queue dont le cri „Kouêê" a l'air d'une moquerie ou d'une insulte.

Encore un étang: que nous réservera-t-il, celui-ci. Un étrange oiseau blanc, non plus immobile comme le héron, mais sans cesse se promenant et picorant. Qu'est-ce donc? Je m'approche davantage, et la lorgnette aidant, je vois un cou noir, un long bec courbe, et sur les ailes quelques marques noires. Plus de doute c'est l'Ibis sacré des Egyptiens (Ibis religiosa Savigny) ou l'Ibis d'Ethiopie (I. aethiopica Lath); c'est la première fois que je vois l'étrange oiseau et longtemps je l'examine tronant la boue de son bec pour y picorer une bestiole. Il paraît peu craintif. Dans son voisinage un autre ibis qui paraît noir, au premier abord, mais dont le plumage présente des reflets cuivrés, c'est l'Ibis falcinelle (Plegadis falcinellus L.). [Fatio cite quelques captures de cet échassier dans la région des trois lacs et ailleurs en Suisse].

Bonne journée vraimont: l'ibis est une rencontre dont on se souviendra. Mais nous réservera-t-elle encore quelque surprise? Effectivement, nouvelle découverte, un oiseau qui „fauche", balançant sans cesse, dans l'eau ou la boue, un bec plat, élargi à l'extrémité: c'est une spatule du Cap (Leucorodius temuirostris), oiseau nouveau pour moi. Mais un seul exemplaire, et rencontre que nous ne ferons plus les deux jours suivants.

Enfin, le soir, sur un bras du Cuméné, je vois encore un nouvel oiseau: le (Rhyncops flavirostris Vieill), mouette au bec étrange, dont la mandibule inférieure, plus longue que la supérieure, plonge seule dans l'eau. L'oiseau d'un vol rapide, effleure la surface de l'eau, y cueillant sa nourriture d'un geste habile.

Et le dîner: Notre domestique a tué, de deux coups, sept petits canards. Quoique un peu coriaces — Mais la faim nous a trop pressés —.ils sont excellents et terminent à l'ornithologie, une journée ornithologique entre toutes!

Dr A. Monard.

CHAT PLONGEUR ET PÊCHEUR. Deux amis pique-niquaient au bord du lac. Un bruit de plongeon leur fit lever la tête Stupéfaction! un gros chat sortait de l'eau portant un poisson dans sa gueule, et se mit à le dévorer.

Nos observateurs reconstituant la scène, établirent que le chat, juché sur une pierre plate, dominant un petit bassin naturel, guettait le passage d'un poisson pour s'en emparer à sa façon.

E. Meystre.

Et l'on dit couramment que le chat craint l'eau. La Réd.

(1) Reconnaissables aux deux longs filets que portent leurs rectrices.

Numérisé par BPUN

LE DRAINAGE DE LA PRAYE

PAR

PH. ROLLIER.

„La lecture de l'étude M. Wey, ingénieur rural, à Neuchâtel, sur la „Mise en valeur
„des tourbières exploitées.", parue dans le Rameau de Sapin: 1931, Août et Octobre, me remet en
„mémoire la promesse faite jadis au Rédacteur de ce journal de lui envoyer les souvenirs et
„les observations d'un vieux clubiste, sur le drainage des marais de Lignières.
„En moins d'une génération certains aspects de notre sol, et souvent les plus beaux, restés
„intacts durant des millénaires, faisant l'admiration de tous, sont devenus méconnaissables
„De toutes ces „Corrections de la Nature", les plus supportables, en leur grande valeur utili-
„taire pour l'agriculture et les moins préjudiciables aussi à la beauté des sites, ce sont
„les drainages ayant pour but de rendre à la culture des parties marécageuses du pays.
„Qu'il me soit permis de dire quelques mots d'une entreprise que j'ai suivie d'un peu
„près, et d'en étudier les effets sur la faune et la flore."

(signé) Ph. Rollier.

Chacun connaît le vaste plateau qui s'étend au pied sud du Chasseral et qu'entourent les pittoresques villages de Prêles, Lamboing, Diesse, Nods et Lignières. Au centre de ce plateau s'étale une plaine marécageuse, d'une vingtaine de km², formée d'alluvions et de moraines (quaternaires), semée çà et là d'îlots tourbeux et boisés, et bordée de pâturages humides où les vaches des communes environnantes trouvaient un fourrage plus copieux que nourricier.

Les eaux de cette cuvette, très abondantes à la fonte des neiges et en période pluvieuse, s'écoulent en partie à l'ouest dans le Ruisseau de Taux, qui passe près de Lignières et se jette près de la Neuveville, dans le lac de Bienne; à l'est, par l'Argillière (Ruisseau de Douanne) qui se déverse aussi en terre bernoise, dans le même lac, près de Douanne; une autre partie de ces eaux de ruissellement disparaît dans l'entonnoir des Tanes et les emposieux.

Le village de Lignières (alt. 807 m) était, avant le drainage, entouré de trois côtés par des prés marécageux, où toute culture était impossible. Au nord, le long du Rug de Plâne, du pâturage de Torgneux à la frontière bernoise; à l'est, la vaste plaine de la Praye; et au sud, les champs de Tuidange, bien connus des amateurs de fritillaires.

Au cours du siècle dernier des tentatives avaient été faites ici & là, pour se débarrasser de cet excès d'humidité, l'on avait creusé des fossés, établi des rigoles empierrées et à la Praye, vers 1860, un large canal collectait les eaux du Grand Marais. C'est sur les berges du dit canal que l'on trouvait à foison la morelle noire et la primevère farineuse.

Au début de ce siècle prit corps l'idée d'opérer un drainage méthodique de tout le territoire communal de Lignières: „Les travaux commencèrent en Août 1909 et furent
„terminés en automne 1911, à part quelques petits travaux supplémentaires qui furent exécutés
„l'année suivante.
„La première difficulté à vaincre a été de faire disparaître l'opposition de la Neuve-
„ville qui craignait que le drainage ne vint capter les sources alimentant cette ville en
„eau potable. Cette opposition a retardé l'ouverture des travaux de 2 ans. Pour donner
„satisfaction aux réclamants, le canal ouvert des Esserts aux Loups, a été dirigé sur

Numérisé par BPUN

le Grand emposieu.

Le drainage a été exécuté en trois catégories, soit à 20 m, à 18 m, à 15 m. entre les tranchées, à une profondeur d'un mètre au maximum.

La surface totale drainée par l'entreprise représente 2368201 m².

L'hectare drainé à 20 m. a coûté Frs 200.-
" " " " 18 m. " " " 222.-
" " " " 15 m. " " " 266.5[illegible]
(déduction faite des subventions.)

soit 1283409 m. à Frs 200.- = Frs 25668,10
" 625791 m. " 222.- = " 13890,30
" 459,101 m. " 266,50 = " 12235.-
Total de la part des propriétaires Frs 51793,40

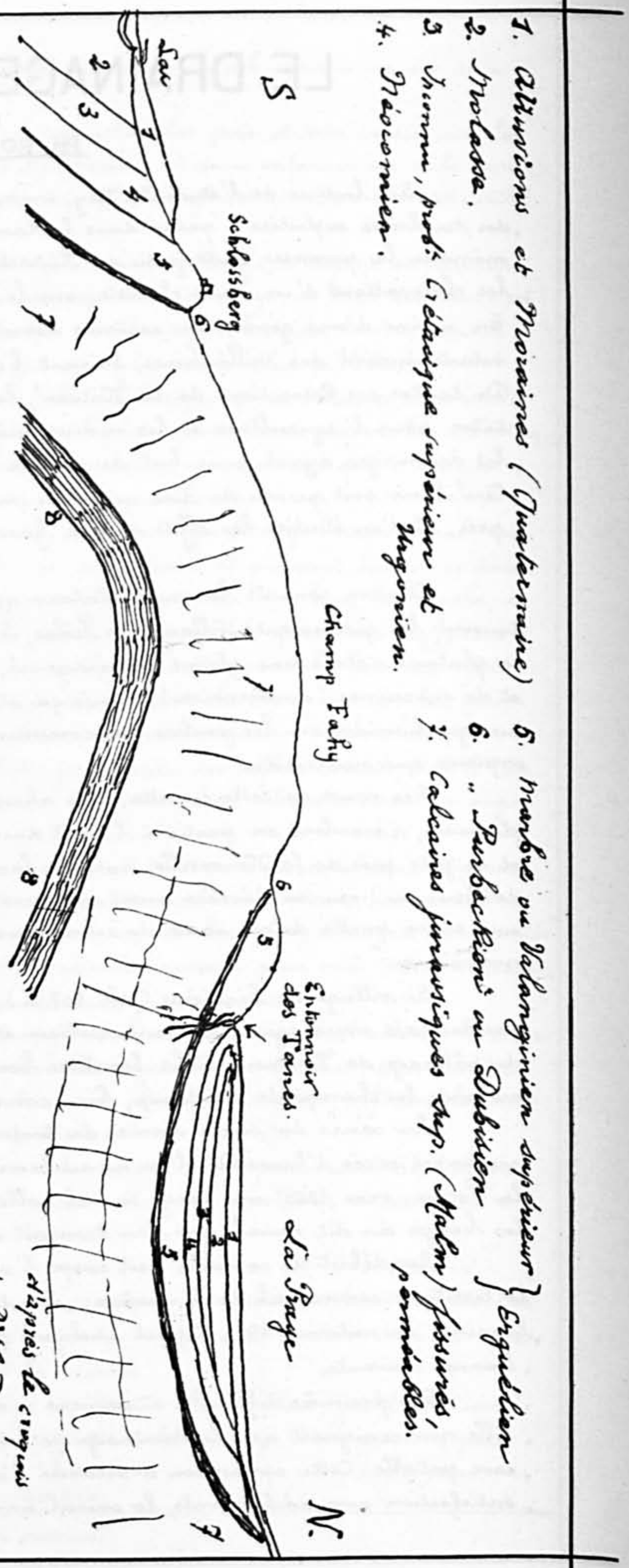
Le devis total était de Frs 170000.- dont:
30% à la charge des propriétaires,
35% " " " de l'Etat
30% " " " de la Confédération } comme subventions
5% " " " de la Commune }

A l'origine, il était prévu dès 1910, le paiement de 10 annuités pour le coût des travaux; en réalité il fallut 15 annuités. Car pendant la guerre mondiale les intérêts de la dette du Syndicat se sont augmentés, du fait du renchérissement du taux de l'argent, de 4 1/2% en 1910 à 6%.

En 1924, la dernière annuité est payée, le solde du compte en banque est remboursé, ainsi qu'une partie de l'indemnité payée, une fois pour toutes, par le "Syndicat de drainage de la Montagne de Diesse" au "Syndicat de Lignières, soit la somme de Frs 10000.-, permettant à nos voisins d'utiliser le Grand canal ouvert des Esserts aux Loups, par raccordement avec le canal de cette entreprise. Le solde de cette somme, soit Frs 4000.- fait l'objet d'un fonds spécial, réservé pour l'entretien des canaux ouverts et des emposieux.

Cette opération a rendu à la culture des terrains où autrefois aucun attelage ne pouvait passer."

14 Novembre 1930, Lignières. Reynold Bonjour.



Numérisé par BPUN

EFFETS DU DRAINAGE SUR LA FAUNE ET LA FLORE DE LA PRAYE

Au moment où la horde des Calabrais, embauchés par l'entreprise, commençait à bouleverser la vaste plaine marécageuse, qui sous le nom de la Praye, s'étend à l'est du village de Lignières, l'on pouvait se demander ce qu'il adviendrait de la faune et de la flore de cet intéressant coin de pays. Allaient-elles disparaître ces fines écrevisses, ces truites si habiles à se dissimuler sous les pierres du Ruisseau de Vaux? Fallait-il dire adieu à ces hôtes gracieux qui faisaient de la Praye le paradis des chasseurs: colverts, sarcelles, bécassines, râles d'eau, etc? Et le botaniste devrait-il renoncer à cueillir sur le plateau privilégié les plantes rares qu'on y trouvait: Narcisses, fritillaires, dents-de-chien, primevères farineuses et combien d'autres encore?

Pour pouvoir répondre à toutes ces questions, il fallait attendre les effets du desséchement des marais. Vingt ans ont passé depuis lors et déjà l'on peut constater que bien des espèces végétales ont disparu, que plusieurs espèces animales ont quitté ces lieux pour toujours, nommons:

pour la faune	pour la flore
l'écrevisse,	le rossolis à feuilles rondes,
la grenouille rousse,	le séneçon à feuilles en spatule,
la caille,	le trèfle d'eau,
le râle d'eau,	la swertie vivace,
le courlis cendré,	le narcisse-rayonnant.
la bécassine,	
le canard sauvage.	

Certaines espèces végétales existent encore, mais elles se font de plus en plus rares, je laisse à des specialistes, mieux informés que moi, le soin d'en parler plus à fond.

Dans sa „Flore du Jura" Godet cite: la gabantine (Galanthus nivalis L), près de Lignières - la fritillaire damier (Fritillaria L) dans un pré spongieux au-dessus du village, abondante - l'erythrone dent-de-chien (Erythronium Dens canis L) reçue des environs de Lignières, au bord du bois de chêne, pas loin de l'endroit où s'est trouvée la fritillaire (vraisemblablement au nord de la Forêt du Chânet, Réd.)

Dans le „Rameau de Sapin", novembre 1882, H. Junod, dit: „Or j'ai pu me convaincre qu'il n'y a plus à Lignières qu'une dizaine de bulbes de cette plante, mars 1882."

Note de M. le prof. Ls Rollier, avril 1911:

„Fritillaria meleagris se rencontre, dans les prés humides, près des blocs erratiques (voir „carte au $\frac{1}{25000}$, M. du chemin des Moulets), S-W. de Lignières, au N. de la Forêt du Chânet, „où s'est trouvée autrefois la Dent-de-chien, dans les broussailles entre les rocs de mar- „bre bâtard.

„La Primula farinosa de cette région (Pâquier, des Prés, etc.) est menacée également- „La „Flore de Godet" donne: „en abondance dans les prés marécageux entre Lignières „et Nods"; à relever".

Note de M. le prof. H. Spinner, 13 novembre 1930:

„Il va sans dire que le drainage des marais de la Praye en fera peu à peu disparaître „les espèces septentrionales et montagnardes. Pour l'instant ces espèces se sont raréfiées „en nombre et en quantité, mais lors des promenades que j'y fais chaque année de- „puis 25 ans, j'y ai retrouvé [1] régulièrement: Primula farinosa, Gentiana acaulis,

(1) Le 14. VIII. 1912 ai cueilli „Ranunculus lingua. (A.M-D.)

Numérisé par BPUN

« G. verna, Thlaspis alpestre, Salix repens, Lonicera caerulea, Prunus Padus, V. Valeriana dioïca,
« tous les Carex, les Eriophorum, etc. Ils se maintiennent dans certains creux encore imbi-
« bés d'eau, ou paraissent s'adapter par places aux nouvelles circonstances. Par contre :
« Narcissus radiiflorus, Senecio spathulae folius, Swertia perennis, Menyanthes trifoliata
« semblent avoir disparu.

« En tout état de cause, il serait utile que quelqu'un voulut bien sans tarder faire
« un herbier de tout ce qui se trouve encore dans cette cuvette, car d'ici à 50 ans, je pense
« que cette flore si curieuse par rapport à sa basse altitude, aura peu à peu totalement fait
« place à la flore triviale des cultures et de leurs accompagnants. Il conviendrait de recueil-
« lir aussi les mousses.»

Note de M. Reynold Bonjour, de Lignières, 14 novembre 1930:

« Quand à la flore, les crocus, les primevères farineuses, les gentianes bleues, grandes et pe-
« tites, parent chaque année notre marais. La fritillaire a presque complètement disparu
« de Vuidange, non point par suite du drainage, mais par l'effet des labours réguliers
« qu'il est actuellement possible de faire. Par contre on retrouve cette espèce au Pâquier, où
« je ne l'avais jamais vue autrefois.»

Note de M. Béguin, instituteur, à Lignières, 16 novembre 1930:

Faune disparue. « Les échassiers autrefois nombreux ont disparu, toutefois l'an dernier
« un courlis cendré a encore séjourné dans la région. Les bécassines qui furent nombreuses
« ne s'observent qu'en automne, après une série de jours pluvieux, aux abords des quelques
« places mal drainées, où se forment des flaques d'eau ; cet automne encore 9 bécassines
« ont stationné au sud-est du Champ Favarger, à l'endroit où existent encore quelques
« primevères farineuses. Leur séjour a duré environ 3 semaines jusqu'à ce que l'eau ait
« disparu. Des vols de ramereaux passent, mais ne s'y attardent plus.

Les cailles, elles aussi ont abandonné la contrée, j'ai aperçu les dernières en 1921, deux ont été tirées dans les épilobes qui ont pris la place des derniers aunes.

En migration automnale, quelques canards se tiennent encore sur les deux écluses, mais trop souvent dérangés par les bergers, ils disparaissent. L'espèce n'est plus nicheuse sur le plateau.

On a signalé dans les années 1920 à 1925, un vol d'oies sauvages, environ une centaine d'individus, ces palmipèdes ont séjourné, après la fermeture de la chasse, environ trois semaines sur le plateau de Diesse. Un dimanche après-midi ce vol s'est abattu sur les champs à l'est du village de Lignières; une légère couche de neige recouvrait le sol, chacun put les observer depuis le village. Quelques spécimens sont tombés sous le plomb de braconniers bernois.

La perdrix grise, commune avant l'assèchement du marais, a disparu elle aussi.

Chaque printemps des amateurs de cuisses de grenouilles viennent en auto, depuis le vallon de Saint-Imier, se livrer à la capture de ce batracien le long du ruisseau de Vaux, du village en amont; la grenouille n'existant plus au marais.

Il en est de même de la vipère grise.

La truite parcourt encore les eaux fraîches du Vallon de Vaux, depuis la source du ruisseau jusqu'au village; mais ce poisson a totalement abandonné le Pilouri et les ruisseaux du Pâquier.

La dernière écrevisse que j'ai observée se trouvait dans le ruisseau au-dessous

Numérisé par BPUN

de la maison de la Combe. Ce crustacé a disparu des canaux et des ruisseaux du Pâquier.
Faune existante. Le lièvre est devenu plus abondant et gîte plutôt aux endroits dénommés „mises de Commune", lieux recouverts d'herbes et qui ont remplacés mares et flaques d'eau d'antan. – Par-ci par-là une alouette s'élève dans les airs en faisant entendre ses joyeux „ tire-lire".
Flore. Dans de rares endroits, le drainage a dû être effectué dans de mauvaises conditions; là, le sol a conservé son humidité d'antan ce qui permet d'y retrouver une partie de la flore ancienne. Partout ailleurs, la flore de nos prairies, plutôt sèches, y a pris pied. Une belle station de primevères farineuses existe encore à droite du chemin allant du village au Champ-Fasarger. La Swecrtie sivace se raréfie d'année en année et n'existe plus qu'au fond du Pâquier, environ dix plantes. La gentiane pneumonanthe se rencontre çà et là. Le trèfle d'eau se fait de plus en plus rare; l'un des derniers îlots où cette plante se rencontrait vient d'être détruit par un labour. Le long du canal principal se voit encore le lotier des marais (Lotus uliginosus); ici et là, le faux-jonc ou trascart (Triglochin palustre) La fritillaire pintade (nommée à Signières „Filpérina") aura bientôt, comme la Swcertie, complètement disparu. Une Drasera aurait autrefois existé dans le marais, mais elle ne s'y trouve plus.
Autres observations. Le sous-sol du Pâquier est formé d'alluvions glaciaires surmontées par place de dépôts tourbeux. La couche superficielle d'humus est très mince, un labour un peu profond met à jour le gravier, de sorte que seule la culture de l'avoine est pratiquée, ici et là, et réussit par les années plurieuses; le drainage ayant abaissé le niveau de la nappe liquide souterraine, l'eau de pluie s'infiltre très rapidement jusqu'à elle, laissant la couche supérieure à sec.

Le Paquier ne sera jamais un bon terrain de cultures, parceque les engrais qu'on lui confie perdent leur vertu fertilisante, leurs bons principes s'infiltrant trop souvent dans le sous-sol avec l'eau de pluie. Où le sous-sol est tourbeux, la culture des carottes et des betteraves conviendrait, mais elle ne se pratique pas, pour deux raisons: 1° Ces terrains appartiennent à la Commune de Signières qui les loue aux particuliers, et ceux-ci ne tiennent pas à améliorer chèrement une terre qui ne leur appartient pas; 2° Ouvrir un terrain tourbeux est facile, mais vouloir le gazonner ensuite, sans l'avoir amendé, est difficile, et ne donne jamais qu'un résultat imparfait, je l'ai entendu dire et ai pu constater moi-même en cherchant des lièvres au gîte, ou en étudiant des empreintes dans la terre noire et ferme, entre de rares touffes de gazon, là précisément où l'on avait tenté la culture.

De plus le drainage a doté le ruisseau de Vaux d'un régime torrentueux. L'eau de pluie est drainée actuellement très rapidement, il suffit d'un ou deux jours de pluie pour remplir les collecteurs du drainage qui vont à leur tour transformer le ruisseau de Vaux en un gros torrent. En temps de sécheresse par contre, le marais draine ne peut plus faire office de réservoir, et chaque été, le ruisseau est à sec depuis le pont de la route de Neuveville au bas du village de Signières, l'eau disparaissant dans le sol.

En terminant ces notes, j'ajoute que durant les premières années de mon séjour à Signières, j'ai eu souvent l'occasion de voir le boulanger, feu Gustave Bonjour, sortant des truites au bas de la Combe; aujourd'hui, l'eau ne séjourne plus en cet endroit, qu'en temps de pluie.

Numérisé par BPUN

Notes de M. H. Rais. (Nods le 22 décembre 1930).

" Concernant la flore des marais de la Montagne de Diesse, voici le résultat de mes modestes
" observations :
" 1. La Rossolis (Drosera) a disparu des tourbières de Nods.
" 2. Le Trèfle d'eau (Menyanthes trifoliata) très commun avant le dessèchement, ne se trouve
" plus que vers l'étang Krieg.
" 3. La Primevère farineuse (Primula farinosa) s'est maintenue.
" 4. Les campanules, les linaires, les orchis et les ophrys ont augmenté en nombre.
" 5. Le Scirpe des lacs (Scirpus lacustris L) ou jones des tonneliers se maintient dans les
" marais de Diesse, alors qu'il est disparu de celui de Nods.

Quand à la faune, la plaine marécageuse s'étendant de Lignières à Diesse a été de tout temps et est encore un lieu de prédilection pour le gibier. Le lièvre et le renard s'y plaisent. Depuis l'assèchement le lièvre a augmenté, mais paie chaque année un lourd tribut au progrès, les faucheuses déciment adultes et jeunes. L'écureuil se rencontre dans les bosquets de pins et de sapins.

Avant les travaux de drainage, la sauragine s'y rencontrait nombreuse:
1. Le canard colvert y nichait régulièrement. En 1903, j'ai encore observé une couvée de jeunes canards presqu'à leur grosseur (halbraus), sur l'Arzilière (ce ruisseau à méandres qui prenait sa source dans le marais de Nods, actuellement ce petit cours d'eau rectifié sert de canal collecteur et conduit les eaux au lac de Bienne, par les Gorges de Douanne). Aujourd'hui ce palmipède ne se rencontre plus dans le marais.
2. La sarcelle d'été a aussi disparu.
3. Le courlis cendré apparaissait autrefois au mois d'avril, nichait et repartait vers la mi-juillet. Pendant plusieurs années consécutives j'ai pu observer deux couples de Grands courlis; nichant dans la Praye de Lignières, l'autre dans le marais de Diesse. J'ai compté dans l'un de leurs nids, quatre oeufs gros, ventrus, à coquille olivâtre, taches de dimensions différentes, plus grandes vers le gros bout, tirant sur le brun-olivâtre plus ou moins foncé. Entre ces taches on remarque des taches grises.
Aujourd'hui cet échassier a quitté la contrée.
4. La bécassine anciennement commune, elle habitait le marais toute l'année, aujourd'hui on y voit encore quelques individus de passage.
5. Le râle d'eau, commun avant le dessèchement, ne fréquente plus le marais.
6. Le vanneau y est encore de passage régulier.

A PROPOS DE HÉRISSONS

Au commencement de juin, un couple de hérissons établit son nid sous une pile de planches, dans une propriété à Ouvernier; placé entre deux poutres supportant la pile, ce nid avait la forme d'une boule aplatie, l'extérieur était formé de copeaux de bois, tandis que l'intérieur était bourré d'herbe sèche. Une ouverture d'une dizaine de centimètres permettait à la mère de pénétrer vers ses jeunes, au nombre de cinq. Nullement inquiète, elle laisse observer sa nichée qu'elle allaite. Depuis quelques jours le museau rose des petits a passé au brun foncé, ils s'agitent quelque peu faisant briller leurs vifs yeux noirs, commencent à abandonner le nid et s'aventurent aux environs.

29 juin 1933.

E. Meystre.

Numérisé par BPUN

Au commencement du même été, un amateur de fraises avait fait entourer ses plants de fraisiers de laine de bois. Un matin il s'aperçut que la laine protectrice était disparue. Homme pacifique il n'accusa personne; en cela il eut grandement raison. A quelques jours de là, on découvrit au milieu de plantes de pommes-de-terre, voisinant avec les fraisiers, un amas de laine de bois; en écartant les brins, on vit quatre petits hérissons allaités par leur mère, laquelle ne se montrait nullement effarouchée. Cette famille fut laissée bien tranquille et le 29 juillet, nous admirions la nourrice et ses 4 jeunes, bien calmes dans leur nid. Quelques jours après tout ce petit monde avait émigré.

Colombier A.D.

Toujours à la même époque, un gros hérisson fut capturé dans un jardin – la capture faite l'on s'aperçut que la pauvre bête avait une jambe estropiée – les enfants lui présentèrent une soucoupe remplie de lait, l'animal but avidement le lait et fut abandonné à lui-même dans le jardin. Le lendemain, il revint, but du lait et disparut; pour reparaître régulièrement et recevoir sa pitance. Le hérisson ne montrait aucune frayeur, malgré la présence de plusieurs personnes. Un beau jour ses visites prirent fin, l'on ne revit plus cet animal.

Il nous souvient qu'il y a une cinquante d'années, nous avions trouvé un nid de hérisson, à la base d'un tilleul creux, à l'allée du Bied. Ce nid était formé exclusivement d'herbes et de feuilles sèches.

Cet utile insectivore est assez commun dans le Vignoble, il se rencontre dans le Jura encore au-dessus de 1400 m.

† FIRMIN JAQUET

1858-1933

La mort vient de ravir à la Science un travailleur infatigable, un ami passionné de la Nature, Jacques-Firmin Jaquet, ancien instituteur.

Né à Grenilles (Singine), le 22 Septembre 1858, il fréquenta l'école primaire jusqu'à sa quinzième année, puis travailla comme domestique de campagne à Granges-Paccot p. à Farvagny. En 1880, à l'âge de 20 ans, il entra à l'Ecole normale de Hauterive et en 1881 obtint le brevet d'instituteur.

Durant son séjour à Hauterive, F. Jaquet sentit s'éveiller le goût des Sciences naturelles et spécialement pour la botanique. Dès lors, il consacra ses loisirs à l'étude de la flore de son pays; toutes les vallées et les montagnes des Alpes fribourgeoises le voyaient circuler du premier printemps à l'arrière-automne.

Dès 1898, il entreprit une série de voyages botaniques dans les Alpes françaises et italiennes, le littoral méditerranéen, la Ligurie, la côte et les îles de Toscane, la Corse, les Pyrénées. De chacune de ces expéditions réalisées dans les conditions les plus modestes, il rapportait une abondante moisson de plantes qui enrichissaient son herbier. Il s'était proposé de retourner cet hiver dans les Alpes italiennes et s'était mis avec une ardeur toute juvénile à l'étude de la langue italienne.

M. Jaquet était en relations suivies avec les spécialistes les plus éminents de la science, il pratiquait des échanges réguliers avec les Sociétés botaniques de Berlin, de Londres et le National Museum de Washington. Il était une autorité dans les genres *Alchimilla* & *Hieracium*.

Numérisé par BPUN

Le 1er janvier 1919, F. Jaquet fut nommé assistant de botanique et consacra dès lors tout son temps, sa science, son travail acharné à nos collections botaniques du Musée. A l'occasion du 25ème anniversaire de la fondation de la Faculté des sciences, par une juste reconnaissance pour tant de travaux et comme légitime hommage à la science de M. Jaquet, notre Université le proclama, docteur honoris causa, le 15 novembre 1921.

Voici l'indication des travaux publiés par M. le Dr F. Jaquet, qui ont tous paru dans les „Mémoires de la Société fribourgeoise des Sciences naturelles". Série Botanique.

Vol. I. fasc 1 – Contribution à l'étude de la flore fribourgeoise et de quelques plantes nouvelles rares ou critiques du canton de Fribourg, 1897 & 1901.
" 3 – Les éléments méridionaux de la flore fribourgeoise, 1901.
" 5 – Catalogue raisonné des Alchimilles fribourgeoises, 1902.
" 6 – Contribution à l'étude de la flore fribourgeoise, 1903.
" 7 – Contribution à l'étude de la flore cryptogamique fribourgeoise (les Champignons), 1904.
" 9 – Les Rubus du guide du botaniste dans le canton de Fribourg, 1904.
Vol. II fasc. 1 – Contribution à l'étude de la flore fribourgeoise, 1915.
" 2 – Contribution à l'étude de la flore cryptogamique fribourgeoise (Lichens & Mousses), 1907.
" 3 – Excursion botanique dans la chaîne des Morteys, 1907.
" 4 – Contribution à l'étude de la flore fribourgeoise avec des descriptions d'Alchimilles et une clef analytique pour les Alpinae frib. par R. Buser, 1907.
Vol. III fasc. 2 – Contributions à l'étude de la flore fribourgeoise: Les Epervières du canton et des contrées limitrophes, 1913.
" 4 – Contribution à l'étude de la flore fribourgeoise: Espèces, variétés et stations nouvelles, 1917.
" 5 Plantes exotiques de pleine terre introduites, accidentelles ou cultivées dans le canton, 1925.
Vol V. – Catalogue raisonné des Plantes vasculaires du canton de Fribourg et des contrées limitrophes, in-8°. 334 p., 1930. – Cet ouvrage fut publié grâce à l'appui de l'Etat et de la fondation Dr Joachim Giacomi, de la Société helvétique des Sciences naturelles.

Lorsque la maladie et la mort sont venues mettre un terme à son infassable activité, M. Dr F. Jaquet était occupé à reviser un envoi d'Alchimilles qui venait de lui arriver de Suède.

Fribourg 30 janvier 1933.

Hubert Savoy.
Président des Musées d'hist. nat.

NB. En 1929 le „Rameau de Sapin" avait publié une étude du Dr F. Jaquet: La Flore du Vully", communication faite à la réunion d'été des Sociétés fribourgeoises et neuchâteloise des Sciences naturelles, le 9 juin 1928, à „Sur le Mont" (Vully).

Le 18 novembre 1933 s'éteignait tranquillement à Richen, le Dr Hermann Christ, peu de jours avant son centenaire (il était né à Bâle, le 12 décembre 1833). Quoique Juriste de carrière, il s'était adonné à l'étude de la botanique et pendant 80 années, il publia plus de 300 études botaniques. – Dr H. Christ avait à maintes reprises collaboré au Rameau de Sapin.

La Réd.

Lith. Sivard. Neuchâtel. Janv.-Mars 1934. N° 1

Numérisé par BPUN

LE RAMEAU DE SAPIN

FONDÉ EN 1866

II. SÉRIE: 18e ANNÉE

JOURNAL D'ÉTUDE
DES SCIENCES NATURELLES.

N° 2

Neuchâtel, le 15 Avril 1934

Rédaction et Administration, Colombier. *Abonnement annuel: Suisse Fr. 3.50 — Etranger: 4.20*
On peut s'abonner dans tous les bureaux de poste. *Compte de chèques postaux IV. 1654*

Un peuple qui se souvient est un peuple qui vit.

Philippe Godet.

PROTECTION DE LA NATURE.

La „Commission vaudoise pour la protection de la nature" a adressé une pétition au Grand Conseil, conçue en ces termes:

« Emus du scandale qu'a provoqué l'automne dernier dans tout le pays la tuerie en masse du gibier, à l'ouverture soudaine d'une réserve de chasse, près de Pampigny, tuerie ayant pour prétexte la destruction de quelques sangliers: constatant que le présent état de choses permet à des gens ne méritant pas le nom de „chasseur" d'anéantir moyennant finances, une partie magnifique du patrimoine national; estimant que les réserves ne doivent pas avoir pour but exclusif de multiplier le gibier en vue de sa destruction, mais aussi d'assurer, pour le profit de tous, l'existence d'une faune qui embellit notre patrie; alarmés de la rareté progressive du chevreuil dans notre canton, les pétitionnaires demandent respectueusement au Grand Conseil de décider par voie législative:

1) Que les réserves prévues dans la loi sur la chasse et la protection des oiseaux soient perpétuelles;

2) Que la destruction des sangliers ravageurs n'aura lieu dans une réserve qu'avec l'autorisation du Conseil d'Etat, qui désignera nominalement les chasseurs;

3) Que la chasse au chevreuil est interdite dans tout le canton, durant un nombre d'années à déterminer. "

La Commission vaudoise pour la protection de la nature a pris là une heureuse initiative (Gazette de Lausanne du 12 janvier 1934).

Refuge pour le gibier d'eau.

Le Conseil d'Etat (Neuchâtel) a prolongé, jusqu'au 1er septembre 1943, l'existence du refuge pour le gibier d'eau de la baie d'Auvernier. Ce refuge est limité par la rive du lac (territoires d'Auvernier et de Colombier) et une ligne droite allant de l'extrémité du môle d'Auvernier au port de la propriété du Biod.

Numérisé par BPUN

ARRIVÉE ESTIVALE DES JEUNES MOUETTES RIEUSES.

PAR R. PONCY.

Depuis la Station ornithologique du Port de Genève j'ai eu l'occasion de noter 27 fois, au cours de quarante-cinq années (1888-1933) la première arrivée estivale des jeunes Mouettes rieuses sur le Léman près de Genève et leur passage probable au-dessus du Jura.

Ces arrivées se répartissent comme suit :

Juin		Juillet		
du 20 au 25 : 5		du 1er au 5 : 8	du 11 au 15 : 2	
du 26 au 30 : 6		du 6 au 10 : 3	du 16 au 20 : 3	

L'époque la plus hâtive tombe sur le premier jour de l'été tandis que l'époque ordinaire est comprise entre le 1er. et le 5 juillet. Puis la fréquence décroît pour augmenter de nouveau à partir du 16.

Au début les vols ne sont composés que de jeunes sujets mais plus tard, ils sont mélangés avec des sujets adultes aux ailes déparcillées par la mue.(1)

D'où viennent ces migratrices? En 1910, une jeune Rieuse tirée devant Bellevue dans un vol d'une centaine d'individus, avait été annelée à 400 kilomètres au N.E. sur le Wörthsee (Bavière) et était âgée de 44 jours (suivant les aimables indications de Mr le Prof. Dr. J. Thienemann); mais c'était le 27 juillet, c'est-à-dire une semaine plus tard que la période envisagée.

Le phénomène se passe ordinairement comme suit: Entre 12 et 13 heures, par temps splendide et calme, les Rieuses semblent venir du Jura, c'est-à-dire du Nord "tombent" du ciel les unes après les autres comme des flèches, les ailes à demi ployées pour aller se poser au large de Bellevue. Lorsque toutes sont réunies et serrées, elles ne forment plus qu'une petite tache blanche de quelques dizaines de mètres carrés, ce qui est une caractéristique de ces vols de migratrices.(2)

Après avoir passé l'après-midi presque sans changer de place, elles commencent à faire leur toilette vers 17 heures, se plument, lissent leur plumage, plongent leur corps profondément dans l'eau, secouent leurs ailes et voltigent quelques mètres. Puis, spontanément plusieurs d'entre elles se chargent d'aller en reconnaissance, ceci pour sonder probablement les courants aériens tout en examinant le pays. En quelques minutes, elles montent rapidement à 500, 1000, 1500 m d'altitude, puis après quelques excursions dans différentes directions, elles redescendent vers leurs semblables en se laissant chuter en „feuille morte" sur plusieurs centaines de mètres, ce qui les rend pratiquement invisibles à l'oeil nu.

Si le temps est propice, vers 20 ou 21 heures (parfois déjà à 19 h., si elles sont dérangées) elles se lèvent brusquement d'un commun accord, puis toutes ensemble battant rapidement de l'aile en montant suivant une pente très inclinée, elles atteignent l'altitude d'environ 500 m. S.M. (notre lac étant à la cote 375). Alors

(1) Comportement des très jeunes Mouettes lors de leur première migration. (Bull. Soc. zool. Genève. T. 1 f. 14. 1910 pp. 307-08 et Diana Sept. 1920 pp. 69-70.

(2) Au cours de l'hiver, un même nombre de Rieuses posées et desserrées, peut occuper plusieurs centaines de mètres carrés.

Numérisé par BPUN

elles commencent à décrire des Cercles d'orientation en ramant et des Spirales d'altitude en planant, puis la route S.O. (Direction de la Dombes d'Etangs ?) étant choisie, la formation en triangle est immédiatement adoptée et le départ a lieu. Dans un effort maximum, tendant vers une direction unique, ces jeunes oiseaux soumis aux lois de la migration, filent sans hésitation à la vitesse d'environ 80 km. à l'heure tout en observant un ordre et une discipline parfaits.

Ils continuent à monter en suivant une légère pente; soulevés par l'air chaud qui vient du sol, éclairés par les rayons du soleil (déjà couché derrière le Jura pour les habitants de la plaine), ils disparaissent au-dessus du Plat des Roches en ne formant plus à l'altitude de 1500 à 2000 m. qu'un léger petit trait se détachant à peine dans l'ombre qui monte.

Ce phénomène qui ne se réalise que si le coucher du soleil est de la plus grande pureté et l'air à la surface du lac de la plus grande tranquillité, est accompagné généralement d'un ou plusieurs jours de beau temps avec température variant entre 27 et 35° C. à l'ombre. (1)

Il tend d'ailleurs à disparaître ou tout au moins à devenir inobservable devant l'augmentation fantastique des moteurs terrestres, aquatiques et aériens. J'ignore s'il a été observé par des habitants du Jura.

Genève, fin août 1933.

OISEAUX MIGRATEURS. (2)

(SUITE)

Le 20 novembre 1932, un cormoran est tiré dans la baie de Cortaillod, il avait été annelé – bague 117100 – dans la rookerie de Schiereckert (Hollande).

Octobre. – Durant les premiers jours du mois, une quinzaine de hérons cendrés pataugeaient dans une gouille, au pied du Mont-Bé, (entre Cudrefin et Portalban). – 5, un étourneau, annelé, à Sempach – bague 606295 – le 14 juin, est tiré dans les vignes de Cortaillod – 19, observé un grand vol de canonnets près d'Auvernier – 28, volier de 250 individus au minimum, terminant dans les prés sur la Fin de Cortaillod – 11, Val du Merdasson (Boudry) un vol de bergeronnettes grises en migration. Arrivée des canards morillons devant la baie de l'Evole (Neuchâtel) vers la fin du mois, et passage d'oies sauvages dans la région, du Seeland. A la même époque des passages de corneilles noires, accompagnées de choucas, sont signalés.

Novembre. – 11, par un temps de pluie et un assez fort brouillard, un vol d'une vingtaine d'oies sauvages est observé près de Gimel (Vaud). Ces migratrices passaient à une vingtaine de mètres du sol. – 29, Des pêcheurs relevant leurs filets, assez tôt le matin, observent à la hauteur d'Auvernier, un vol d'environ une centaine d'oies sauvages, se dirigeant vers le S.O. – Le 9 novembre 1931, un rouge-gorge est muni d'un anneau – 12260 – puis relâché. Durant l'hiver 1932/33 un individu annelé est observé au même endroit; puis, le 29 novembre 1933, il est capturé une seconde fois. Après vérification de l'anneau, il est remis en liberté. Observt.

(1) Il est remarquable de constater que ces jeunes Riesses semblent ignorer totalement l'existence des quelques 1200 à 1500 de leurs semblables adultes répandus à cette époque de l'année sur les rives du Léman, de Morges au Bouveret. Viendraient-elles peut être de l'ouest par-dessus le Jura?

(2) Voir: „Rameau de Sapin" 1933, p. 5, 11 et 23.

Numérisé par BPUN

LA PÊCHE ET LA PROTECTION DE LA NATURE.

par Dr Léon Pittet.

SUITE

6) LA FOULQUE est un des rares oiseaux qui, avec la corneille noire et le grèbe huppé, s'est multiplié, au cours des derniers 20 ans. Les individus qui nichent dans nos parages sont relativement peu nombreux quoique, eux aussi, aient augmenté. La plus grande partie des foulques sont chez nous des hôtes d'hiver qui arrivent au mois d'octobre des contrées avoisinant la Baltique, en particulier des lacs mazuriques pour de nouveau nous quitter au commencement de mars. Et dans ces contrées, où, les conditions climatériques défavorables réduisent considérablement le rendement du sol, où, par conséquent, celui de la chasse et surtout de la pêche acquiert une importance économique relativement beaucoup plus grande, les milliers de foulques nicheuses y sont tolérées. Il paraît donc qu'elles ne causent pas de dommages appréciables à la pêche. Le Dr Smolian, l'expert officiel en matière de pêche pour le Würtemberg, est de cet avis puisqu'il déclare dans le périadique „Würtemberg" (Mai 1929) que la foulque n'entre pas en ligne de compte comme destructeur de poissons. Naumann (Die Vögel Mitteleuropa's) déclare n'avoir jamais réussi de découvrir un petit poisson dans l'estomac d'une foulque quoiqu'il en ait examiné des centaines.

Celui qui écrit ces lignes en a aussi gardé en captivité. Il n'a jamais réussi de leur faire manger de la chair de poisson. Il a aussi trois fois placé des couples de foulques à l'étang de la réserve du Jura, où elles ont niché et élevé leurs petits. On n'a jamais pu observer qu'elles aient capturé les alevins ou sommerlings de carpes ou de tanches qui s'y trouvaient par milliers. Par contre dès qu'il fit chaud, elles cessèrent presque complètement de plonger parcequ'elles se nourrissaient uniquement d'insectes et de larves qu'elles ramassaient sur les roseaux et autres plantes croissant dans l'eau.

Il n'en est pas moins vrai que les foulques de nos lacs sont forcées de plonger pour se nourrir dès que le froid est venu. Elles dévorent de cette façon une importante quantité de matières végétales (potamots) avec les myriades d'insectes, de larves et surtout de mollusques qui y sont attachés. De cette façon, le soi-disant dommage qu'elles sont censées causer à la pisciculture, en „broutant" les prairies sous-lacustres et en consommant le frai de poisson qui peut s'y trouver, est largement compensé parce que beaucoup d'insectes et surtout de larves, dévorés par elles, sont de dangereux destructeurs de frai. Ce travail est exécuté par notre oiseau pendant toute l'année, tandis qu'il ne peut se régaler d'oeufs de poissons que pendant les quelques jours que dure la fraye. Personne n'a le droit de lui faire le moindre reproche à ce sujet puisque sur 1000 oeufs de poissons blancs frayant dans les eaux peu profondes, il y en a 999 qui sont destinés à être croqués. Et s'ils ne l'étaient pas, ce serait vraiment dommage de vouer à la putréfaction une quantité considérable de nourriture aussi précieuse.

Les règles établies resteront en vigueur même si quelqu'un venait m'apporter un petit poisson découvert dans l'estomac d'une foulque! Quand le diable a faim, il mange même des mouches! Aussi ne doutons-nous pas que les foulques affamées de l'hiver dernier auraient glaoutonnement avalé chaque petit poisson qu'elles auraient pu trouver. Ceci ne change rien au principe établis: seule la nécessité et le hasard peuvent amener les foulques à manger des poissons parce qu'elles ne sont pas conformées pour la pêche.

(A suivre)

(1) Voir: „Rameau de Sapin" 1933, N° 3, p. 24.

Numérisé par BPUN

LA BAIE D'AUVERNIER.[1]

1876 – 1930.

(SUITE)

3. ASPECT DE LA BAIE AU DÉBUT DE LA CORRECTION.

En 1895 encore, la baie d'Auvernier est bien calme; seuls les bateaux de pêche de Michel Beaujon, père, d'Edouard Bachelin, boulanger, des Rebi, père et fils, en dérident la surface; puis à certains jours, un bateau de la „ Compagnie de navigation des lacs de Neuchâtel et de Morat" vient accoster au débarcadère, y laissant le dimanche de nombreux amateurs des célèbres boudelles frites que préparaient alors Madame Dessoulavy et Jules-David; le vendredi ce sont les marmettes, débarquant „depuis l'autre côté du lac" qui apportent: légumes, oeufs, beurre, poules hors d'âge; parfois, un veau meuglant ou un porc poussant d'inutiles cris aigus sont mis à quai, souvent bien brusquement.

Le débarcadère était alors situé à l'intersection actuelle de la route du Bas et de la rue aboutissant entre la station du Tramway et la nouvelle Poste. Aujourd'hui le bateau à vapeur s'amarre à 100 mètres environ de cet endroit. La lignée de platanes, actuellement septuagénaires, placés devant les hôtels marque le côté nord de l'ancien port, fermé à l'est par une longue estacade (double rangée de pieux entre lesquels on avait entassé de gros blocs de pierre) qui le garantissait des vagues de bise; à l'ouest un haut mur soutenait le chemin d'accès au débarcadère. De temps à autre l'un des trois vapeurs de la Compagnie de navigation venait y passer la nuit.

Au commencement de chaque printemps, à quelques pas du débarcadère l'on installait une baraque démontable devant servir de „ tirage"; la ciblerie était adossée contre le mur du jardin de Madame Borel-Pettavel, mais sur terrain municipal. C'était l'époque où les carabines se chargeaient encore par la gueule du canon.

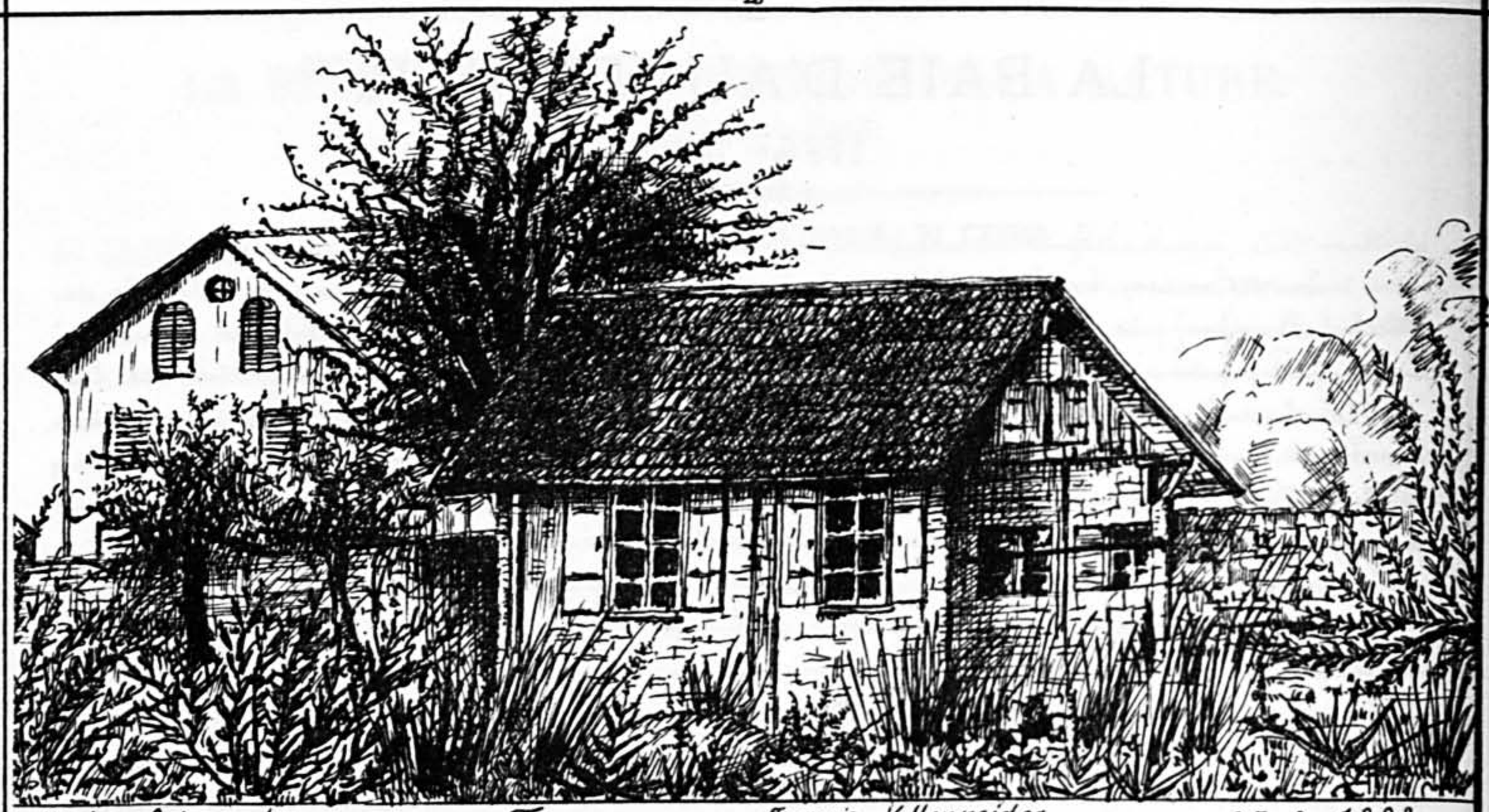
Une sauquille au „ jeu des 9 quilles" ajoutait une attirance à cette réjouissance villageoise, car à part „ l'essai des pompes", le jour de l'Ascension, les fêtes locales étaient rares; seule la période des vendanges apportait quelque gaieté au village.

Durant l'époque des vacances des dames chaux-de-fonnières et locloises, habitant les hôtels, profitaient de la saison des bains pour venir faire leur trompette journalière aux Fontenettes. Cet endroit n'était point encore un quartier de villas, mais plutôt un lieu bien tranquille, traversé par un ruisseau encadré de plantes palustres et ombragé de grands saules, au feuillage argenté, abritant une modeste construction à l'usage de tannerie, approvisionnée d'eau par la source dite „ des Fontenettes", dont l'eau fraîche et limpide faisait les délices des amateurs d'absinthe. On y remarquait en outre une construction en bois, quadrangulaire et assez élevée qui avait servi autrefois de fumoir à boudelles.

A l'ouest du village, près d'un bosquet de saules divers et de robiniers, se dressait un haut môle de pierres (démoli depuis et dont les matériaux ont été utilisés pour l'établissement du plan incliné du port actuel), c'est sur ce promontoire que les gamins se déshabillaient, piquaient une tête dans le lac et se livraient au plaisir du bain,

(1) Voir: „Rameau de Sapin" 1934 N°1 pg.

Numérisé par BPUN



Maison Schwander. aux Fontenettes. Tannerie Vollenweider. 25. 8. 1882. a. M D.

puis remontaient sur le Môle pour y prendre un bain de lézard. Ils avaient déjà trouvé les cuves de bains de soleil.

De l'autre côté du bosquet feuillu, tout près du chemin, le coin des ruclons et un étang aux eaux croupissantes, dans lequel s'ébattaient de



Petit Moulin du Creux des Grenouilles. 29. 1882

Numérisé par BPUN

nombreux crapauds sonneurs au ventre orangé, faisant résonner, dans les soirées chaudes d'été, leur „ hou " souvent répété. De là, le nom de „ Creux des Grenouilles" donné à cet endroit.

Dès la Bâlaz (partie du village s'étendant des Epancheurs à sa partie ouest) les rives du lac suivaient les méandres du chemin vicinal conduisant à Colombier et aux Prés de Reuse, les agriculteurs l'utilisaient, pour se rendre à leurs champs dans la plaine de Reuse, le laitier du Bied y passait chaque matin ainsi que les tourbiers de la Vallée des Ponts; en automne, la trentaine de vaches, qu'hébergeait alors le village, le suivait pour se rendre, au son de leurs gaies sonnailles, aux champs de Reuse; à la saison des vendanges, les chars de gerles, au roulement sonore, arrivaient nombreux chez les encaveurs. Les „ voitures de maître, venant de Bevaix ou d'Areuse, montaient, dès la Vigne Ronde par le Plan de Brena, pour rejoindre la route cantonale.

Rappelons encore le troupeau de chèvres, gardé par les frères Pellet, qui au cours de la journée et durant toute la durée du pacage, s'égrenait au milieu des buissons, du Creux des Grenouilles au Bied. Maintenant les bourgeons de la vigne sont funestes à la gent caprine, il n'y a plus de chèvres en stabulation dans la commune.

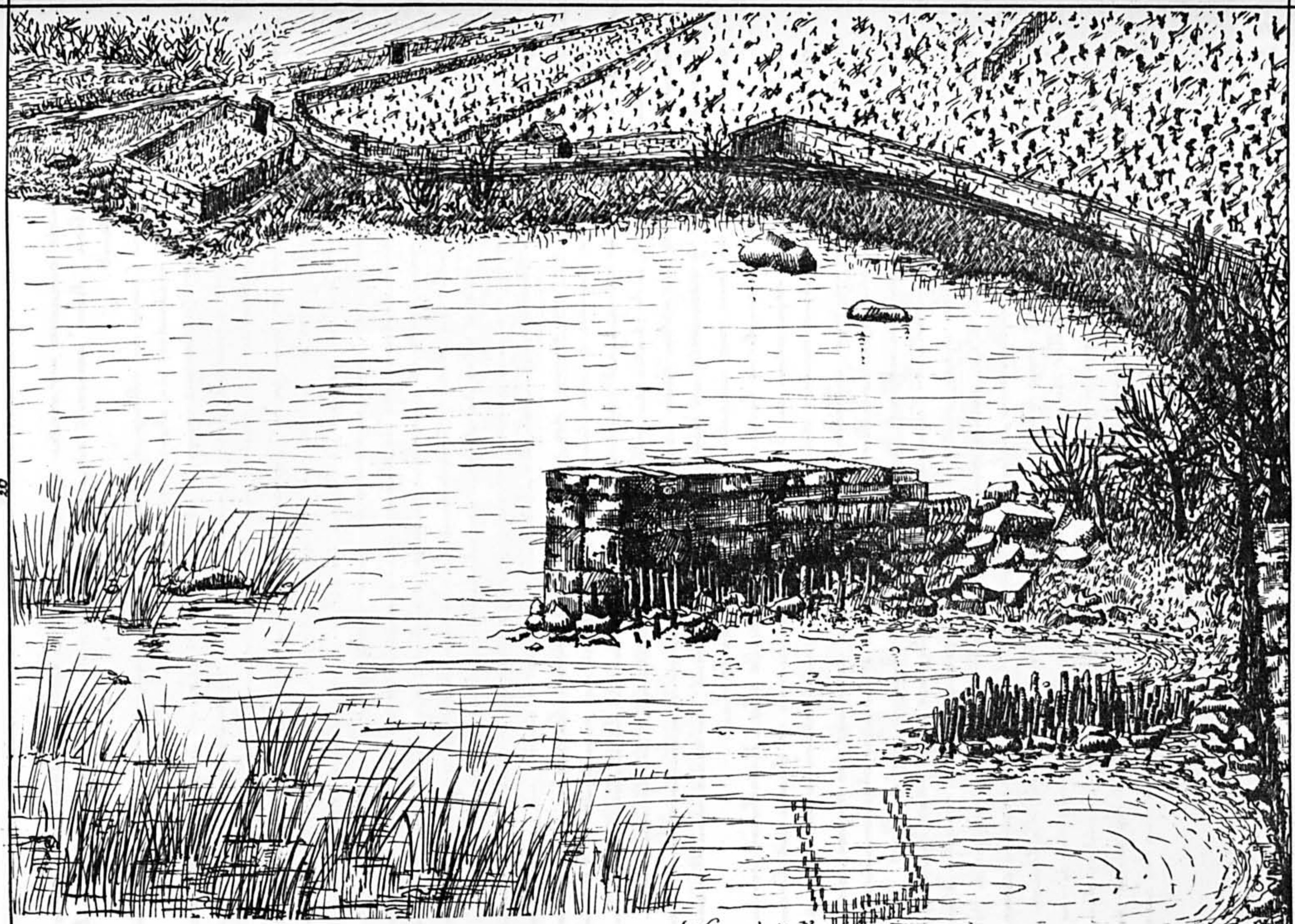
Le long de la baie aucun roseau phragmite n'y croissait, un peu en avant quelques touffes de joncs (*Juncus conglomeratus L.*) abritaient, de temps à autre, un grèbe castagneux solitaire. A l'abri des racines des saules bordiers et parmi les herbes folles gîtaient des mulots fureteurs, tandis qu'une taupe fouisseuse élevait ses monticules à l'extrême bord de la sente. Le campagnol amphibie ou rat-d'eau hantait les anfractuosités du mur de soutènement, à la sortie du village, pour errer activement dès la nuit close. Durant l'été, parfois un milan brun passait lentement, inspectant minutieusement la surface de l'eau pour y découvrir un poisson mort; en automne, de rares mouettes rieuses venaient troubler, de leurs voix criardes, la tranquillité de la baie.

Au printemps un couple de lavandières grises (*Motacilla alba L.*) établissait son nid dans un recoin d'une excavation du Grand môle, avec sortie sur la face ouest. Ce couple élevait habituellement deux couvées dans la belle saison, mais chacune des deux pontes était déposée dans un nid différent. – Dans les trous des murs des vignes voisines se logeaient les rouges-queues familiers et les remuantes mésanges charbonnières; ce petit monde ailé, chantait ou sifflait, tout en donnant la becquée aux oisillons.

C'est dans le baqueteau du Creux des Grenouilles, cela vers la fin de l'hiver, que, soit un couple de corneilles noires, soit un couple de pies recherchait la fourche d'une branche, dans la ramure d'un grand peuplier blanc, pour y construire son nid. Hélas! cela n'allait point sans contestations violentes et bruyantes; le droit du premier occupant n'était pas toujours respecté, mais bien celui du plus fort. La couvaison, l'éclosion et l'élevage des jeunes – corneilles ou pies – se faisaient normalement, jusqu'au dimanche matin fatal où les poussins gras à point, bien dodus, incitaient la gourmandise d'un ferblantier du voisinage, qui grimpait vers le faîte du peuplier, dénichait les jeunes pour les manger en salmis. L'arbre est toujours là, mais il y a plus de 30 ans que les corvidés ne nichent plus dans le baqueteau.

Numérisé par BPUN

Numérisé par BPUN



Coin de la baie d'Auvernier .. Mars 1849

Dessin autographique de NumaRéchelin, fils Colombier

UNE FOURMILIÈRE DANS UNE NOISETTE.

PAR TH. DELACHAUX.

Auguste Forel dit que les fourmis sont sans conteste les insectes les plus intelligents et il les connaissait comme pas un. La biologie de ces petits êtres doit être en effet d'une étude extraordinairement attachante et je comprends qu'on puisse se passionner à surprendre la vie de ces familles aussi nombreuses que des peuples qui ont créé des états et qui s'adonnent à la culture, à l'élevage, qui tiennent des esclaves, font la guerre et se comportent comme des sociétés humaines parfaitement organisées.

Communément on se figure que ces sociétés sont toujours légions et le verbe „fourmiller" en est bien la preuve. Il me fallut faire une observation personnelle l'an dernier pour me convaincre que les fourmis ne fourmillent pas toujours et que certaines familles pouvaient garder des proportions modestes. Voici le fait. Je me trouvais en 1932 avec l'un de mes fils sous un noisetier du parc du Musée d'Ethnographie et nous cherchions des coléoptères, lorsque mon fils me dit qu'en écrasant de vieilles noisettes il en sortait des fourmis! Ma curiosité fut de suite satisfaite et je fus étonné de ne voir nulle part ailleurs de ces fourmis. Je ramassai donc quelques-unes de ces noisettes qui étaient tombées de l'arbuste l'année précédente. Je les emportai au Laboratoire de Zoologie de l'Université et là j'en ouvris délicatement une demi-douzaine. J'en trouvai deux habitées dont l'une fut conservée vivante dans un cristallisoir de verre où la petite fourmilière vécut au sucre et à l'eau pendant plusieurs semaines. L'autre fut conservée dans l'alcool pour être étudiée et dénombrée.

Les coquilles habitées étaient celles qui avaient été percées par la larve du charançon des noisettes [1] d'un petit trou parfaitement circulaire par où la larve était sortie. De l'amande il ne reste que l'enveloppe fibreuse et brune. Quand aux fourmis, elles s'installent entre la coquille et cette enveloppe tandisque je ne les ai jamais aperçues dans l'intérieur de l'enveloppe. Et maintenant, combien de fourmis pouvait bien contenir une telle maisonnette? A les voir, j'aurais estimé leur nombre à une douzaine tout au plus; aussi, quel ne fut pas mon étonnement lorsque j'arrivai au chiffre de 42 ouvrières et d'une reine. Quand aux oeufs et aux nymphes – j'allais dire poupons – il y en avait une centaine. Mais aussi s'agit-il d'une petite espèce qui mesure à peine 2,5 mm. La reine dépasse de moitié ses sujets. Si la détermination que j'en ai fait est juste il s'agit de Leptothorax (Leptothorax) tuberum Nylanders var. interruptus. Toutes les espèces de ce genre forment de petites familles modestes à tous points de vue. Elles ont un caractère timide et paisible de sorte qu'elles deviennent facilement les esclaves d'autres fourmis plus entreprenantes. Remarquons en passant que les reines de nos Leptothorax ont des habitudes tout à fait pot-au-feu qui leur sauvent la vie lorsqu'elles deviennent la proie de fourmis conquérantes! Tandisque les reines d'autres espèces plus aristocrates sont impitoyablement assassinées, celles-ci sont épargnées parcequ'elles mettent la main à la pâte et ne craignent pas d'aider elles mêmes à déménager leur progéniture.

Toutes les espèces de Leptothorax se contentent de nids de fortune, sous l'écorce d'un arbre, sous de petites pierres, dans le bois pourri ou encore dans des noix de galle du chêne ou du rosier. Certaines espèces semblent marquer une préférence pour l'une ou

(1) Balaninus nucum L.

Numérisé par BPUN

l'autre de ces habitations. A ma connaissance la noisette n'avait pas été signalée jusqu'ici; du moins ne l'ai-je trouvée ni dans Escherich [1] (1917), ni dans les Fourmis de la Suisse d'Auguste Forel [2] (1920) et c'est la raison pour laquelle je me suis permis de signaler le fait dans le Rameau de Sapin.

Neuchâtel, le 14. II. 1933 Théodore Delachaux.

PROTECTION DE LA FLORE NEUCHATELOISE.

Au moment où le printemps rend à la terre sa parure de fleurs il est utile de rappeler aux promeneurs qu'aux termes des arrêtés du Conseil d'Etat, du 28 janvier 1913, [3] 7 août 1915, 2 septembre 1932, et du 12 juillet 1933 " sont interdits l'arrachage, la destruction, la vente et l'expédition avec leurs racines, la cueillette en masse " des plantes suivantes: Anémone des Alpes, A. à fleurs de narcisse, Nivéole de printemps, Centranthe à feuilles étroites, Séneçon à feuilles spatulées, laitue vivace, Vesce orobe, Gesse filiforme, Millepertuis de Richer, Ophrys frelon, O. abeille, O. mouche, O araignée.

Vu les requêtes de la Commission neuchâteloise pour la protection de la nature et de la Commission du Parc jurassien [4] de la Combe Grède (Chasseral). La Réd.

VÉGÉTATION, FLORAISON ET FRUCTIFICATION ANORMALES. 5)

(SUITE)

Fin 1929. Sur les sommets du Jura, à fin août, hêtres et alisiers plient sous le poids de leurs fruits. Les coudriers annoncent une riche récolte de noisettes. M. Guillaume, ancien syndic de Montborget (Vaud) a récolté vingt mesures de noisettes dont il a obtenu 32 litres d'huile.

Dans la première quinzaine d'octobre, le „ Courrier du Val de Travers " relatait: „ On peut voir dans un verger de Travers un pêcher portant des fleurs, un prunier à fruits oblongs (vulg. prunecaulier) vient de défleurir et un cerisier ayant donné une seconde récolte. La „ Feuille d'Avis de Neuchâtel ", de son côté, dit: „ Un verger de Bevaix a un pommier portant des fruits mûrs et des fleurs. — A Dombresson, on cueille de belles framboises et à Villiers des raisins blancs en pleine maturité (mi-Octobre.).

Par ces beaux jours, des promeneurs cueillent sur les sommets du Jura la petite gentiane printanière (Gentiana verna), du 13 au 17 octobre. — Le 17 décembre, le même journal communique „ Un habitant de Peseux a trouvé, à la Tourne, de jolies gentianes bleues (G. verna) à côté d'une tache de neige; et près de Bevaix, on a cueilli une marille de 5 mm. de haut. — Du côté de Saint-Blaise, la vendange a commencé le 4 octobre, l'on est satisfait de la quantité et surtout de la qualité. De la vendange en rouge, récoltée à la Semalla, titre 14,5 degrés.; sur le territoire de la Coudre du raisin rouge a produit un moût titrant 14,4 degrès. — Toujours à Saint-Blaise, le 7 octobre: „ un lilas porte une branche avec des fleurs blanches bien épanouies.

1930. — Aux Ravières (1100 ms env.) le 19 janvier 1930, M. Matthey-Jeantet, du Locle, cueille les jolies fleurs bleues de la gentiane printanière, et, au même endroit il constate que le Pied-de-griffon ou ellébore fétide est aussi fleuri. Le 23, à Saint-Imier (J. B), les narcisses faux-narcisses sont épanouis, dont le nom vulgaire est „ fleur de coucou " au Vault, mais toujours faussement dénommées „ jonquilles ". Ce dernier nom s'appliquant exclusivement au Narcissus jonquilla L., à corolle jaune-doré, couronne courte et entière. —

(A suivre)

(1) Escherich, K. Die Ameise. (Braunschweig) 1917. — (2) Forel, Aug. Les fourmis de la Suisse. (La Chaux de Fonds) 1920.
(3) Voir: „ Rameau de Sapin " 1913, p. 18 — (4) idem 1932, p. 44. — (5) idem 1933, N° 3 p. 30.

Numérisé par BPUN

LE TEMPS EN 1933.[1]

D'après les données de l'Observatoire de Neuchâtel, la température a oscillé, pendant l'année 1933, entre les valeurs extrêmes – 13,°2 (le 17 décembre) et 32,°5 (le 11 août). La moyenne annuelle est de 8,°7, c'est-à-dire un peu inférieure à la valeur normale 9,°0. Voici les moyennes de la température pour chaque mois ainsi que les valeurs normales correspondantes:

	Janv.	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1933	– 2,°2	1,°2	5,°1	9,°9	11,°6	14,°1	19,°4	19,°8	15,°5	9,°8	3,°2	– 3,°2
Valeur normale	– 0,5	1,1	4,4	8,7	13,1	16,5	18,6	17,8	14,5	8,9	4,0	0,6

Le mois de décembre fut particulièrement froid puisque sa température moyenne est de 3,°8 inférieure à la valeur normale. Depuis 1864, seuls les mois de décembre 1871, 1879 et 1917 furent plus froids. Pendant l'été, les mois de mai et juin accusent un déficit de température; par contre, août, septembre et octobre furent chauds, particulièrement août avec 2 degrés de plus que la valeur moyenne. Le premier octobre, le maximum de température était encore de 23,°3 ce qui est beaucoup pour cette saison. Le dernier gel du printemps se produisit le 24 avril et le premier gel de l'automne le 4 novembre.

Concernant les précipitations, l'année 1933 est en léger déficit. Il est tombé 898 mm. d'eau (valeur normale 952 mm). Le nombre total de jours pendant lesquels il tomba de la pluie ou de la neige est de 157. Il neigea en janvier, février, novembre et décembre. La dernière neige de l'hiver tomba le 28 février et la première de l'automne le 12 novembre. Le mois le mieux arrosé fut juin avec 139 mm; par contre, décembre ne reçut que 15 mm. d'eau.

La durée totale d'insolation 1669,2 heures est à peu près normale (valeur moyenne 1654,5 h). Les mois les plus ensoleillés furent avril (202,5 h.), juillet (277,3 h.) et août (251,4 h). Le soleil ne se montra guère pendant le mois de juin qui accuse un déficit de 49 heures sur la valeur normale avec 178,7 heures de durée d'insolation seulement. A tous égards, le mois de juin fut déplorable; fait assez rare à Neuchâtel, on chauffait encore les appartements au début de ce mois.

Pour l'année entière, l'humidité relative moyenne est de 79,4 % (valeur normale 77,9 %). Les mois pour lesquels l'humidité relative est inférieure à la valeur normale sont janvier (83 %), février (78 %) et août (70 %). Il y a, au contraire, excédent d'humidité en mai (78 %) et juin (77 %). Le brouillard ne fut pas très fréquent en 1933; la plus longue période ininterrompue de brouillard fut celle du 29 novembre au 12 décembre.

C'est le 13 avril que l'on entendit pour la première fois de l'année le chant du coucou.

Mentionnons en terminant les halos solaires des 2 avril à 4 h 20, 12 avril à 13 h 1/4, 13 juillet à 14 h, 20 juillet à 14 h, 29 août à 14 h et 24 septembre à 13 h 30 m. En outre, des halos lunaires se produisirent les 11 janvier à 18 h 3/4, 5 février à 21 h 3/4, 6 février à 19 h 3/4, 9 février à 21 h, 11 avril à 22 h 1/2 et 5 septembre à 21 h. Le 4 février à 19 h, on put observer une superbe couronne lunaire.

E. Guyot.

(1) Voir: „Rameau de Sapin" 1933, N° 2, p. 20.

Numérisé par BPUN

Dr H. CHRIST-SOCIN.

1833 – 1933

Le 12 décembre 1933, les botanistes suisses et étrangers devaient fêter un anniversaire peu banal: le Dr H. Christ de Bâle allait en ce jour atteindre l'âge patriarcal de 100 ans. Mais le sort inexorable en a décidé autrement: 18 jours avant cette date, le vénéré nestor de la botanique suisse s'éteignait doucement à Riehen, des suites d'un malencontreux accident.

Retracer en quelques lignes une vie aussi longue et si remplie, n'est pas chose facile! Le „Rameau de sapin" auquel le Dr Christ a collaboré de 1895 à 1921 par l'envoi de 16 notes, lui devait bien quelques lignes.

Issu de famille aisée, le Dr Christ eut une jeunesse heureuse. C'était l'époque où A. de Humboldt, Grisebach et d'autres, jetaient magistralement les bases de la géobotanique. Bien qu'étudiant en droit, il ne peut résister à satisfaire son penchant irrésistible pour la „science aimable". Comme il écrivait lors de son 90ème anniversaire dans ses „Erinnerungen", il „avait de la peine à se maintenir dans la salle des études juridiques," tant Alexandre Braun l'attirait lors d'un séjour qu'il fit à Berlin. Il n'est pas sans interêt pour les Romands de rappeler qu'en 1856, il fit la connaissance à Lausanne du botaniste J. Muret et d'Eugène Rambert, qui l'initièrent aux secrets de l'imposante flore du Valais. De cette époque date sa première publication géobotanique, qui devait dans la suite le conduire à la rédaction de son oeuvre capitale publiée en 1879, „Das Pflanzenleben der Schweiz" = „La flore de la Suisse" et dont deux éditions françaises (1883 et 1907) permirent aux lecteurs de langue française de savourer ce livre aussi instructif que brillant par sa forme. Mais à côté de nombreux autres travaux géobotaniques, le Dr Christ est devenu rapidement un spécialiste réputé, même au-delà de nos frontières, des Conifères, des Filicinées et des genres Carex et Rosa. C'est à plus de 300 que se montent ses publications, ce qui en dit assez sur l'activité scientifique du défunt. Ajoutons encore à celor qu'il a trouvé le temps de s'occuper de nombreuses questions humanitaires, juridiques et religieuses. Il fut un des premiers à défendre la cause des Arméniens et à s'élever contre les abominations commises au Congo.

C'est bien une vie „complète dans toute l'acception de ce terme qu'a eue le Dr Christ. Un savant qui a grandement honoré sa petite patrie, un humanitaire, qui n'a pu rester indifférent devant l'injustice et la misère des hommes! Aussi ses mérites furent-ils reconnus largement: docteur hon. causa de Bâle et Genève, membre honoraire ou correspondant de nombreuses sociétés scientifiques, entre autres de la Société neuchâteloise des sciences naturelles et du Club Jurassien.

Tous ceux qui, comme l'auteur de ces lignes, ont eu le grand privilège de l'approcher, garderont de lui un souvenir vénéré et n'oublieront jamais le charme qui se dégageait de sa personnalité, ni l'interêt qu'il portait aux questions mêmes les plus simples. C'est bien là, parmi tous les hommages posthumes qu'on peut rendre au Dr Christ, un de ceux qui le mettent le plus en valeur.

Bâle le 24 janvier 1934.

Dr Henry Guyot.

Lith. Givord, Neuchâtel.

Avril-Juin, 1934 N° 2.

Numérisé par BPUN

LE RAMEAU DE SAPIN

FONDÉ EN 1866

II. SÉRIE: 18e ANNÉE

N° 3

JOURNAL D'ÉTUDE
DES SCIENCES NATURELLES.

Neuchâtel, le 1er Août 1934

Rédaction et Administration, Colombier. Abonnement annuel: Suisse Fr. 3.50 — Etranger: 4.20
On peut s'abonner dans tous les bureaux de poste. Compte de chèques postaux IV. 1654

Respecte la patrie d'autrui, mais aime la tienne.
Gottfried Keller.

LE SANGLIER DANS LE JURA

SUITE

Fin 1929 – Le 22 novembre, sur le lac d'Aegeri (cant. de Zoug), des pêcheurs aperçurent, nageant, un sanglier. Ils réussirent à le capturer. L'animal pesait 65 kilos.

Un chasseur de Charmey (Gruyère) abat le 30 novembre, une laie du poids de 100 kg. Le même jour, sur la montagne de Cortébert (B.B), un fagnard débûche un sanglier caché dans un fourré d'épines et tôt après deux autres bêtes sortaient aussi de cette hauge. Les trois bêtes descendent dans le vallon de la Trame à la Combe; puis, remontent sur le plateau des Roussilles, pour disparaître enfin dans la direction de Genevez.

Le mois de décembre sans neige ne fut point favorable à la poursuite des sangliers.

Le gouvernement Schaffhousois autorise les communes à fixer des primes devant être affectées à la destruction des bêtes noires, il remboursera le 50% de la prime, jusqu'à concurrence de la somme de 20 francs. En 1929, 10 sangliers ont été tués et il a été payé Frs 7920,30 comme indemnité pour les dégâts commis par ces animaux.

Note. Voici le montant des frais occasionnés par les ravages des sangliers aux cultures, en 1929, dans trois départements français:

département du Haut-Rhin	frs. frçs	225537	= 50507 frs suisses.
" du Bas-Rhin	" "	390131	= 78026 " "
" de la Moselle	" "	624250	= 124850 " "

Ces sommes sont en diminution de frs frçs 929797 = frs suisses 184359 sur celles payées en 1928. Cette différence est attribuée au fait que de très nombreux sangliers sont morts de froid au commencement de 1929. Ces frais sont couverts dans le Haut et le Bas-Rhin par une taxe de 10% sur le prix de location des chasses; dans la Moselle l'importance des dégâts a obligé le prélèvement d'une taxe supplémentaire de frs 1.75 par Ha. baisé. (Diana, mars 1929.)

(A suivre)

(1) Voir: „Rameau de Sapin" 1933, N° 4, p. 34

Numérisé par BPUN

LE PINSON DES ARDENNES.[1]

(SUITE)

1923.-La „Feuille d'Avis des Montagnes", du 19 janvier relatait: „Les bandes d'oiseaux migrateurs déjà signalées dans divers endroits du canton de Vaud ont traversé, le 14 janvier vers 17 heures, le village de Gaumoens-la-Ville (sur le plateau occidental du Jorat, dist. d'Echallens). C'était au coucher du soleil et leur passage a duré environ 25 minutes. Cette prodigieuse troupe volait à faible hauteur, rasant les toits, et s'en allait en rangs serrés vers le nord-est. La direction de leur vol était souvent déviée par la violence du vent. Malgré le froid vif la population regardait avec curiosité ce défilé de milliers et de milliers d'oiseaux. Pas un seul traînard.

Le 30 janvier, observé un très fort vol de ces pinsons dans les champs des Maladières à l'ouest de Bevaix, entre la route cantonale et la voie ferrée.

Un ami nous a signalé qu'au commencement d'avril l'on a observé de petits groupes de pinsons des Ardennes et des individus isolés dans les environs du Locle et des Brenets. Ils stationnent du 20 au 25 avril dans les forêts de la Sagne.

1924.- 25 octobre, quelques migrateurs stationnent dans la Réserve du Seeland - fin novembre, pinsons de montagne sont nombreux sur le Chaumont.

1925.- Dès le 2 janvier, nos jeunes locaux signalent la présence de milliers de pinsons de montagne dans la côte du Chaumont (versant sud). Même invasion dans les forêts du Haut des Carnées, sur les Verrières.- En octobre et en novembre, ces oiseaux errants se tiennent, en nombre „incroyable" (dit un ornithologiste avisé), dans le Jura bernois, il les évalue à plusieurs centaines de mille.

Le 1 décembre, apparaît dans le Domleschg ou Hinterrhein (Grisons) une troupe de pinsons de montagne accompagnés de pinsons francs. Ces nombreux hôtes ailés parcourent les champs et mangent les graines de l'Arroche Bonne-Dame (Atriplex patula L.), en allemand = Ackermelde. Le 8 décembre, ces visiteurs sont disparus.

De petits groupes de ces pinsons sont de nouveau observés dans la région du Ranflühberg (10 déc.).- Au Seeland, un vol d'une vingtaine d'individus est signalé le 20 décembre.

1926.- Du 15 au 21 janvier, ces pinsons sont signalés comme nombreux dans la région: Trois-Rods, Boudry, Cortaillod, Grandchamp, les Prés de Reuse et Colombier.- Le 16, ces oiseaux sont en nombre aux environs de Pully (Vaud).- Un petit vol signalé près d'Oerlikon (Zurich).- Au commencement de mars, ils repassent le Ranflühberg; un mâle solitaire stationne dans la région jusqu'au 26 mars.- A leur passage automnal dans la même région, les premiers arrivants sont vus le 20 Octobre, ils errent dans les champs en compagnie de pinsons francs. Au commencement de novembre tous ont disparu.

Le 20 octobre, ils étaient aussi signalés sur la croupe du Pfannenstiel (Zurich). Un vol d'une quarantaine de ces oiseaux erratiques réapparaît au Ranflühberg.

1927.- Du 1 au 5 janvier, quelques individus isolés le long des rives de la Baie d'Auvernier.- Du 19 au 22 février, ils sont observés le long de l'Aar, près de Berne.

A suivre

(1) Voir: „Rameau de Sapin" 1933, N° 1.

Numérisé par BPUN

OISEAUX MIGRATEURS. (1)

(SUITE)

1934. Janvier – 22, chant printanier de la mésange charbonnière à la Joliette et aux Bolets (Colombier). Chaque soir (fin du mois) une hulotte chat-huant se fait entendre aux abords de l'Hôtel de la Tourne.

Février – 1, les merles se pourchassent; 2, malgré la bise de la Chandeleur, le pinson siffle à Fleurier (Champad); 11, chant du merle et du pinson au Vignoble. Dès le commencement du mois, deux grèbes huppés, durant la période de bise venaient chaque soir se poser sur des pierres saillantes dans la baie de l'Evole et le matin après avoir fait leur toilette prenaient le large vers 7 h 45.; 25, en descendant de la Tourne, dans la soirée, je perçois les cris d'une buse, l'oiseau survolait le haut de la Combe Léonard, l'entrée de la Ponëta-Combe, conduisant aux Sagneules; 29, aux environs de la Tourne, sol de 12-15 bruants jaunes et une sittelle explore l'écorce des grands frênes, à côté de l'Hôtel. Fin février, passage de grèbes castagneux, entre Auvernier et Serrières l'on observe des groupes de 4, 5 ou 6 grébions.

Mars – Première semaine, on signale la présence de quelques rameaux diragnant aux Prés de Reuse. 2 & 4, cris d'un rouge-queue à Auvernier.

Avril – Au commencement du mois un volier de sansonnets vient à plusieurs reprises se poser sur un haut conifère au Haut de Sachet (Cortaillod), puis ces étourneaux disparaissent. A la même époque les pêcheurs signalent des couples de grands harles devant Auvernier, l'embouchure de la Reuse et le petit Cortaillod. – 7, chant du rossignol de muraille vers les abattoirs (Colombier) et au cimetière d'Auvernier; 8, chant du coucou au-dessous de la Mairesse (Colombier). – 8, dans la baie d'Auvernier apparition des premières hirondelles de cheminée accompagnées de quelques chélidons – 10, dans la pinède du Bas des Allées, cris d'appel du pouillot siffleur; 15, dans la roselière, près de la Vigne ronde (Auvernier) cris de la rousserolle phragmite et, près du Bied, chant caractéristique du pouillot véloce; 16, devant la Table d'orientation, à Neuchâtel, deux milans brins passent au large; 17, cris d'une femelle de torcol, à Prélaz (Colombier) et chant du serin cini à Colombier, à Peseux et à Corcelles; même date, chant du bruant zizi au Haut de Sachet, à Cortaillod, observ identique, le 19, à la gare C.F.F. de Serrières, un zizi posé sur les fils chante longuement – 27, observé le passage d'un martinet isolé.

Observt.

LA PÊCHE ET LA PROTECTION DE LA NATURE.

Par Dr Léon Pittet.

(SUITE)

7) LE HÉRON CENDRÉ. C'est un oiseau que tout le monde reconnaît après l'avoir vu une seule fois. Sa grandeur imposante, son bec long et droit, ses ailes massives, ses longues jambes placées droit en arrière lorsqu'il vole, sa voix retentissant au loin, quoique peu mélodieuse, font de lui un oiseau caractéristique, facile à déterminer. Son habit gris et le cou tendu au cours du vol le distingue aisément de sa cousine la cigogne.

Encore au milieu du dernier siècle, le héron cendré était un oiseau très répandu, qui nichait un peu partout sur des arbres élevés, entre le Jura et les Alpes, en colonies

(1) Voir: „Rameau de Sapin" 1934 N° 2 p. 15.

(2) Voir: „Rameau de Sapin" 1934, N° 2 p. 16.

Numérisé par BPUN

plus ou moins nombreuses, comme les freux. Celles-ci se trouvaient souvent à 10-15 kil. des lacs ou rivières où les hérons allaient chercher la nourriture pour leur progéniture. En effet, et quoiqu'on ait souvent trouvé dans les estomacs de hérons des élytres d'hydrophiles et de dytiques, des restes de musaraignes d'eau, tous grands destructeurs de frai de truites et aussi des campagnols, ce sont des poissonnets de 10 à 25 cm de longueur qui forment leur principale nourriture. Ne sachant pas les partager, ils ne peuvent en avaler de plus grands. Sur les bords des nappes d'eau et des grandes rivières, ils capturent presqu'exclusivement du menu fretin, sans valeur. Là, on peut les laisser faire. Par contre le héron peut causer un dommage appréciable lorsqu'il s'établit pendant de longues semaines sur les bords d'un ruisseau à truites. Etant très farouche vu les persécutions incessantes dont il est l'objet, il est facile de le chasser rien qu'en tirant un coup de pistolet. S'il fréquente les pisciculteures, il est en état de complètement dévaliser en une semaine les bassins d'élevage les mieux garnis. Des actes de pillage de ce genre ne se produisent pas en Suisse parce que les étangs des pisciculteurs se trouvent toujours à proximité de quelque bâtiment que le héron évite avec le plus grand soin.

Selon les informations ci-dessus fournies sur son compte, personne n'osera prétendre que le héron est un oiseau utile. Au contraire beaucoup de gens le désigne comme un oiseau décidément nuisible parce que Dame Nature l'a condamné à consommer la même nourriture que le roi de la création et que celui-ci voudrait réserver exclusivement pour pour lui seul. Malgré ça, le héron cendré et ses nombreux congénères qui commettent les mêmes soi-disantes déprédations, le héron pourpré, l'aigrette blanche, la garzette, le crabier, le blongios, le butor, le bihoreau, la cigogne etc. ont tous été placés sur la liste des oiseaux protégés, qui, sous peine d'une amende de 50 à 400 fr., ne peuvent être ni capturés, ni tués, sans une autorisation de l'autorité fédérale. Cette protection absolue n'a pas été accordée à la famille des hérons pour les services qu'ils rendent, mais parcequ'ils sont un ornement de la nature et que leurs rangs ont été terriblement éclaircis par les persécutions dont ils sont constamment l'objet. Les dernières aigrettes du lac Balaton - il y en avait encore 28 paires l'année 1929 sont protégées par des gardes armés de carabine.

Comme nous l'avons dit, le héron cendré était une fois un oiseau très répandu dans toute la plaine suisse. Il y avait encore vers le milieu du siècle passé 5 colonies avec 200 nids dans le canton de Fribourg. La dernière qui se trouvait entre Portalban et Gletterens a été fusillée il y a une quarantaine d'année, à l'époque où les parents nourrissaient leurs petits, sur la requête des pêcheurs du lac de Neuchâtel. On compte facilement sur les doigts de la main les colonies minuscules existant encore maintenant en Suisse. C'est pour cette raison qu'il n'y a pour ainsi dire plus de hérons en Suisse pendant l'été. Mais les premiers émigrants arrivent de bonne heure, déjà à la mi-août. Ce sont des individus isolés ou des groupes qui deviennent toutes les années moins nombreux, qui fréquentent les bords des lacs ou des grandes rivières où ils ne causent aucun tort appréciable. Il n'y a pas non plus de raison de poursuivre les hérons hivernant sur les rives des ruisseaux qui ne gèlent pas. Quand il fait froid, les truites sont engourdies et cachées au fond de leurs retraites. Si l'on permettait exceptionnellement d'abattre quelques individus, il y aurait lieu de faire examiner le contenu de leur estomac par une personne compétente.

A suivre.

Numérisé par BPUN

LA BAIE D'AUVERNIER.[1]

1876 - 1930.

(SUITE)

En période ordinaire, la rive peu sinuée bordant le chemin du Creux des Grenouilles à l'embouchure du Tombet - ruisseau, lequel se jetait alors au lac tout à côté du coin ouest de la Vigne Ronde, avant le bloc erratique - formait une zone marécageuse, couverte de flaques d'eau & de petits étangs dans lesquels grouillait toute une population aquatique, très variée. En compagnie de mon ami Paul Favre, nous y capturions le crapaud sonneur (Bombinator igneus), parfois une grenouille verte (Rana esculenta), des tritons à crête, le triton palmé; la notonecte glauque, curieuse punaise d'eau, nageant renversée sur le dos et se servant, en guise de rames, de ses pattes postérieures très allongées ou une nèpe cendrée au corps aplati, dont l'abdomen se termine par deux appendices filiformes formant un tube respiratoire; ou encore une punaise terrestre, l'hydromètre (Hydrometra stagnorum L.) au corps allongé, 11 à 13 mm. noir - brunâtre, avec le sommet de la tête, la base des antennes, les hanches et les pattes d'un roux ferrugineux. C'est la „punaise aiguille" de Geoffroy marchant lentement à la surface de l'eau grâce à ses pattes enduites à leur extrémité d'une matière grasse empêchant la bête d'enfoncer. Dans ces mêmes gouilles se rencontraient glissant par saccades à la surface liquide des araignées d'eau ou Gerris toujours en groupes nombreux; A cause de leurs mouvements brusques, tantôt à droite, tantôt à gauche, nous les nommions „cordonniers"; leurs brusques fuites nous rappelaient un cordonnier tirant son ligneul. Citons aussi les Velia glissant rapidement sur l'eau, mais sans mouvements saccadés. Dans les pierres se cachaient des écrevisses, des chabots ou „chassats" (Cottus gobio), des „mateiles" ou loches franches (Cobitis barbatula), que nous nommions alors „ dartres". Après chaque averse estivale ambulait gauchement, sur le côté du chemin, un gros crapaud (Bufo vulgaris) sans doute à la recherche de vers et de limaces. Chose étrange, au cours de trois étés consécutifs je n'ai jamais observé, dans ces parages, qu'un seul crapaud vulgaire dont la grosseur peu ordinaire me faisait supposer que j'avais devant les yeux, toujours le même „bot". -

Contour de la Baie d'Auvernier avant les travaux de correction



(1) Voir: „Rameau de Sapin" 1934, N° 2 pp. 17.

Erratum: au bas de la page 20, du N° 2, il faut lire: „ Coin de la Baie d'Auvernier - Mars 1879." au lieu de: „Mars 1849."

Numérisé par BPUN

Par les belles soirées d'été, alors que l'air n'est agité que par un léger souffle de zéran, les crapauds accoucheurs (Alytes obstetricans L.) cachés au ras du sol dans les fissures du mur, laissaient entendre inlassablement leur chant à une seule note, courte et douce.

Nous observions dans les journées chaudes et ensoleillées, des libellules au vol, ou posées soit au bord des gouilles, soit sur les plantes palustres. D'abord la libellule commune à l'abdomen aplati en forme de lame d'épée, et de couleur olivâtre ou rouge, ailes n'ayant aucune coloration à leur base; une autre libellule fréquentait la région, c'était la libellule déprimée (Libellula depressa) à l'abdomen bleu poudreulant chez le mâle adulte, celui de la femelle est jaune ou olivâtre bordé de taches jaune-citron; une troisième espèce plus commune était la „libellule à quatre taches" (L. quadrimaculata) caractérisée par la tache noire de forme variable, placée au bord antérieur de chaque aile, l'abdomen est olivâtre. Comme névroptère nous avons par ci par là observé l'„Aeschne grande" (Aeschna grandis) à l'abdomen étroit, allongé et cylindrique, corps roussâtre, nervures des ailes rousses, et à l'attache de chaque aile une plaque bleue. Ajoutons en passant que les Libellules et les Aeschnes laissent leurs ailes étalées lorsqu'elles sont au repos, ce qui permet de les distinguer facilement des Agrions qui, lorsqu'ils se posent, relèvent leurs ailes comme on ferme un livre; ces insectes sont des plus gracieux aussi ont-ils mérité par l'élégance de leurs formes, le nom de „demoiselles"; ainsi l'„agrion vierge" au corps bleu-foncé et aux ailes bleutées de la même nuance, volant par saccades, comme les papillons, et se posant fréquemment sur les plantes aquatiques. L'„agrion jouvencelle" a les mêmes habitudes, mais sa taille est inférieure à celle de l'espèce précédente, ses ailes sont incolores, son corps ténu peut être bleu foncé, bleu pâle, ou vert pâle.

Quand à la flore de cette partie de la rive tantôt exondée, tantôt submergée, nous y trouvons le flûteau renoncule [1] (Alisma ranunculoïdes L.), croissant alors du Grand Môle au bloc erratique de la Vigne Ronde, est maintenant disparue; l'iris faux-acore y dressait ses feuilles en fourreau et ses belles fleurs jaunes, des rubaniers (Iiago) et de nombreux carex y prospéraient. En bordure du chemin, aux endroits où il y avait de la terre glaise apparaissait au printemps les capitules jaune-doré des tussilages ou pas d'âne (Tussilago farfara L.), lorsque les premiers citrons (Rhodocera rhamni L.) et les petites tortues (Vanessa urticae L.) exécutaient leurs envols printaniers. Puis le grand liseron des haies (Convolvulus sepium L.) étalait ses grandes corolles blanches parmi le feuillage des „Vernes" (Aune glutineux) dont les rameaux étaient écourtés chaque automne, par les dents du troupeau de chèvres du village. Au milieu des ronces bleuâtres (Rubus coesius L.) la salicaire (Lythrum salicaria L.) dressait ses longues grappes de fleurs pupurines. N'oublions point l'eupatoire à feuilles de chanvre (Eupatorium cannabinum L.) formant des touffes de hautes tiges dressées et surmontées de capitules aux fleurs rougeâtres, que de belles chasses aux papillons n'avons-nous pas faites sur ces bouquets de fleurs serrées, durant les après-midi de juillet; citons: Vanessa C. album. = le Robert le diable, V. urticae = la petite tortue, V. Io = le paon de jour, V. antiopa = le morio, V. atalanta = le „Vulcain, parfois V. polychloros = la grande tortue; Mais nos efforts tendaient surtout à capturer la belle écaille callimorphe = Euprepia hera, aux

(1) Voir: „Rameau de Sapin" 1868, p. 43 : Alisma ranunculoïdes, par Louis Chapuis, pharmacien à Boudry.

Numérisé par BPUN

ailes postérieures d'un beau rouge-cerise; parfois un petit sylvain - Limenitis sybilla L. venait brusquement se poser sur un corymbe, étalant ses ailes à demi-endeuillées, puis les relevant brusquement et montrant leur face inférieure d'un fauve-roux avec la réplique des taches blanches du dessus; à la base les inférieures ont une tache bleu-cendré. Le macroglosse du caille-lait (Macroglossa stellatarum) dans un vol rapide visitait aussi les eupatoires, dirigeant dans les petites corolles une trompe aussi longue que son corps. Vu la caractéristique de son vol nous le dénommions „ sphinx épervier". - Dès la fin de juillet, sur les mêmes inflorescences se posaient le „tabac d'Espagne" (Argynnis Paphia), grande et belle espèce aux ailes fauve-orangé en dessus avec des taches noires, tandis que la face inférieure des ailes postérieures est verdâtre, ornée de quatre bandes argentées irrégulières, transversales, imitant la nacre, d'où le nom de „papillons nacrés" donné au groupe des Argynnes. - Sur les cailloux de la partie asséchée des bords d'une gouille apparaissaient de petits papillons bleu tendre en dessus et gris en dessous, toujours voletant groupés, nommés „ Argus" de la famille des Lycénidés.

Depuis le côté ouest de la Vigne Ronde, le chemin vicinal des Prés de Reuse côtoyait le lac, parfois de très près durant les hautes eaux; tandis qu'en période de basses eaux une grande portion de terrain exondé apparaissait couverte d'un gazon court et serré atteignait la rive gauche du ruisseau des Allées. Sur cette pelouse poussait de nombreux saules buissonnants (Salix pentandra).

Au-delà du ruisseau, la place des bains de Colombier s'étendait, limitée sur une partie par une lignée de blocs erratiques amoncelés, dont les sommets servaient de vestiaire à la gent écolière, elle s'y dévêtait avant de se livrer aux plaisirs de la natation. - Ces blocs ont été utilisés dans la suite pour construire l'endiguement de la partie inférieure de la Reuse et le glacis, aux abords de l'ancienne pisciculture, en aval de Grand Champ.

Il nous souvient, alors que ces blocs étaient en place, d'avoir capturé dans les anfractuosités de fort belles anguilles.

Puis jusqu'au Bied la rive se continuait buissonneuse (noisetiers, liards, saules marsaults) et bordée de hauts arbres: frênes, peupliers noirs et grisailles, trembles, tilleuls, érables, ormes. - Un certain peuplier noir attirait toute notre attention, son tronc caverneux, couvert de lierre, abritait chaque printemps la couvée d'une „grande harle"; comment les harletons quittaient-ils leur retraite? Nous ne l'avons jamais su. Ce peuplier vétéran est disparu lors de l'aménagement de cette partie de la rive, en place pour le „ jeu du ballon".

Un peu plus loin s'avançait dans le lac, une langue de terre, formant presqu'île, c'est la „Pointe du Sécheu" (encore nettement visible), dont l'extrémité se terminait par un bloc erratique assez profondément enfoncé.

Notons que la rive du lac était parsemée de blocs erratiques, qui s'échelonnaient du Grand môle d'Auvernier jusqu'aux Bains de Boudry, près de l'embouchure de la Reuse. Ces blocs disparus actuellement ont eu la même destination que ceux du bas des Allées.

Tout à côté du mur bordant la propriété du Bied, une partie de la

Numérisé par BPUN

rive était envahie par des laiches et des Carex, dont les touffes formaient des monticules, laissant entre eux des espaces libres, des canaux où circulaient, dès fin mars, au moment de la fraye, des mâles - brochets. Nous avons à notre actif, maintes captures de brochetons - voyageurs. Il est vrai que le garde - pêche n'était pas encore inventé.

C'est à cette époque qu'un loueur de bateaux vint s'établir, vis à vis du Pavillon de la Saulneraie, sur la rive gauche du ruisseau. Puis deux ou trois ans après, on élèva une construction en maçonnerie qui devint le „ Chalet des Allées " restaurant qui connut de belles années.

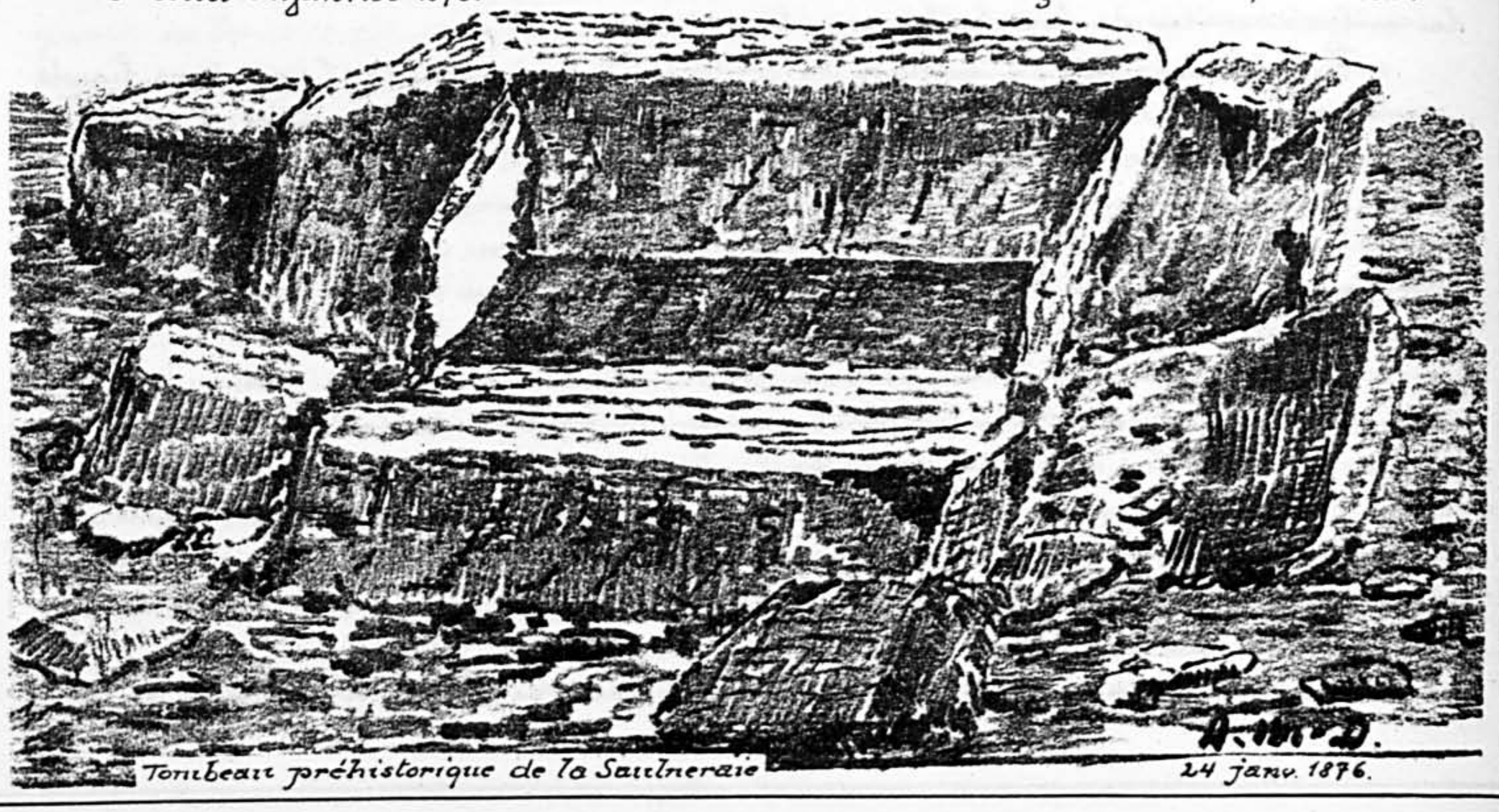
4. LE TOMBEAU PRÉHISTORIQUE.

Le 24 janvier 1876, au cours des creusages nécessités pour la construction de la maison Jules Riche (actuellement le „ Café lacustre) entre la Vigne Ronde et le pavillon de la Saulneraie, les ouvriers mettent au jour une sépulture préhistorique, dénommée par la suite par les habitants de la région le „ tombeau lacustre d'Auvernier ".

L'illustration ci - dessous est la reproduction d'une maquette exécutée lors de la découverte du tombeau par M. Ls Chantens, d'Auvernier, elle représente la disposition des dalles et son intérieur, après l'enlèvement de la dalle de couverture pour permettre la sortie des ossements contenus dans la fosse.

Le numéro d'Avril 1876, du „ Rameau de Sapin " disait : „ Des ouvriers occupés à „ creuser les fondations d'une maison, près d'Auvernier, rencontrèrent à 6 pieds de pro- „ fondeur de larges dalles de granit, qui recouvraient une cavité dans laquelle on trouva „ une vingtaine de squelettes bien conservés. Le caveau mesurait 1 m, 55 de longueur et 1 m. „ en largeur entre les dalles. Les cadavres devaient y être assis, car les crânes que l'on a „ retrouvés gisaient dans les angles et sur les côtés du tombeau. On a trouvé également une „ hache en pierre, un anneau de bronze et différents autres objets."

Corcelles 24 janvier 1876. (signé) L. Latour, instituteur.



Tombeau préhistorique de la Saulneraie 24 janv. 1876.

Numérisé par BPUN

CANE SAUVAGE BAGUÉE.

En mai 1927, un pêcheur de mes amis sachant que l'étude des maeurs des oiseaux m'intéressait me procura 10 oeufs de cane sauvage (col_vert). J'avais justement une poule qui glousait, je l'installai sur un tas de fumier et lui confiai les 10 oeufs. Chaque jour, j'avais soin de les arroser quelque peu et après une incubation de 28 jours j'eus la satisfaction de voir 9 canetons.

Dès le début ceux-ci manifestèrent beaucoup de vivacité. Je les nourissais d'escargots coupés, mélangés avec un peu de mie de pain et des orties hachées. Ils préféraient surtout les vers de terre. A ce régime ils grossirent rapidement et devinrent de beaux halbrans qui firent leurs premiers essais de vol. Pour les retenir, il fallut leur couper les rémiges d'une aile. A ce moment il restait 3 mâles et 4 femelles, un oeuf ayant été stérile, un caneton périt de dysenterie et un second fut tué par une dinde.

Dès le commencement de l'hiver ils s'apparièrent, les mâles devinrent agressifs, ils se livrèrent de nombreux combats, ainsi qu'avec le coq. Au printemps je leur préparai des refuges faits de branches de darre fixées au treillis de l'enclos. Une seule cane pondit une dizaine d'oeufs, qu'elle ne couva point, c'était le commencement de mai. J'espérais une seconde ponte, mais il n'en fut rien.

En 1929, par précaution je séparai les couples et n'en laissai que deux ensemble; les combats furent moins graves, et les canes pondirent une dizaine d'oeufs chacune; à l'éclosion j'obtins six canetons dont le développement fut normal. Devenus aptes au vol, ils quittaient leur enclos, les uns se blessèrent aux fils du téléphone, les autres disparurent, aucun ne revint au poulailler.

En 1930, éclosion de 2 canetons.

En 1931, éclosion de 5 canetons, dont 4 atteignirent l'âge adulte.

En 1932, je les laissai de nouveau libres de quitter leur enclos, mais en conservant un couple en captivité, je désirais continuer mon expérience.

Pendant tout l'automne, les individus laissés en liberté revinrent manger et se reposer durant la journée. Dans la soirée ils prenaient leur envol, décrivaient quelques cercles au-dessus de la maison, pour disparaître dans la direction du lac. Un soir, la porte de l'enclos du couple captif étant restée ouverte, ceux-ci prirent la clef des champs. Les retours s'espacèrent surtout à l'approche du printemps. C'est alors que je pus me procurer des bagues d'aluminium, une cane fut capturée et munie de l'anneau 4197, et remise en liberté. Cette cane baguée fut tuée au commencement de janvier 1934, à l'embouchure du Rhône (à la Méditerranée). L'anneau 4197 remis à l'Observatoire ornithologique de Sempach indiqua la fin de l'odyssée de cette cane migratrice.

Corcelles, avril 1934. Ch. Thiébaud.

<u>NIDIFICATION DE LA MÉSANGE CHARBONNIÈRE.</u> Au commencement d'Avril, un couple de grandes bardières choisit la boîte aux lettres du forestier communal, aux Verrières pour y établir son nid. Ces oiseaux facilement confiants devinrent vite les commensaux assidus de la famille, entrant dans la cuisine pour y picorer par-ci par là. Du 8 au 9 mai, 12 mésangeaux sortirent de la coquille. Ces oisillons réclamaient leur pitance & les parents affairés trouvèrent commode de se présenter à l'heure des repas à la table de leurs protecteurs. Vers la fin de mai, les jeunes quittèrent leur abri. – Tôt après la mésangette se mit à construire un nouveau nid; au matin du 7 juin un premier oeuf était pondu. Verrières-Suisse, 7.6.34. E.B.

Numérisé par BPUN

UNE PLANTE RARE.

En 1932, un membre de ma famille avait observé, au Creux-du-Van, une station de la Thymélée alpine ou Daphné des Alpes. (Daphne alpina L.); au cours de l'été suivant durant une excursion je visitai l'endroit et trouvai une petite colonie de 7 à 8 petits arbrisseaux groupés sur quelques mètres carrés d'étendue. Heureusement que le bétail ne circule pas beaucoup dans ces parages et que cet îlot végétal est protégé par quelques forts buissons. L'un des pieds paraît très âgé, tige et rameaux très tortueux occupant un espace de 90 cm sur 60 cm, ce buisson de forme oblongue comporte beaucoup de rameaux morts; Malgré cela il est fort touffu, sa floraison estivale a été abondante ce que témoigne le nombre de ses graines. Aux abords, quelques plantes, avenir de la station, poussent magnifiquement à l'abri de jeunes alisiers et en compagnie de bois-gentil (D. mezereum L.).

L'endroit où se développent ces arbrisseaux est en dehors du passage habituel des promeneurs - ce qui est fort heureux. L'aspect du vieil arbrisseau, dont il est parlé ci-dessus, laisse présumer que ce groupement est ancien.

Cette plante se rencontre d'ailleurs au Dos d'Ane, sur sa crête et dans les couloirs, mais en arbrisseaux à l'aspect chétif; je ne l'ai trouvé qu'une seule fois formant un pied bien développé, très vigoureux, tapi dans une anfractuosité du rocher, c'était un bouquet blanc très parfumé.

La présence de ce végétal sur le haut du Creux-du-Van, dans une station paraissant prospère est peut-être l'indice d'un habitat ancien plus étendu. Car il y a une soixantaine d'années, cette région n'était point connue comme aujourd'hui, les pierriers offraient plus d'ampleur et procuraient à certains végétaux des lieux de refuge. - Au Dos d'Ane nous avons des plants isolés, peu vigoureux, semblant ne pouvoir se maintenir, dans certains creux propices, que par l'absence de la concurrence d'autres végétaux.

Août 1933. Ed. Jean Richard.

NOTES FLORISTIQUES.

PAR Fr. Jordan.

Campanula cervicaria L, (indiquée comme douteuse pour le Valais, par H. Jaccard), récoltée dans le Val Champex, au bord du lac dans les taillis. 18. 8. 1892

Iris pumila L, dans les fentes des rochers, au sud de l'Observatoire (Neuchâtel) loin de toute habitation (à cette époque des villas ne s'élevaient pas encore dans le quartier des Saars). Avril 1894

Anthemis tinctoria L, près de Boudevilliers (Val de Ruz), dans les champs. 3. 8. 1894

Chrysanthemum segetum L, en dessous de Champrevreyres (près Hauterive), dans le gazon du bord de la route. Juin 1897

Hydrocharis morsus ranae L, il existait une belle station à la plage d'Estavayer, à l'ouest de la jetée. 18. 7. 1897
Actuellement cette station est disparue, elle a été couverte de déblais.

Melilotus italicus L, endroits incultes près de la gare de Goldau (Schwyz). 28. 8. 1909

Epimedium alpinum L, est apparue en 1909, sur une pelouse, au pied, d'un rocher, à Serrières (jardin de M. Vioget), Cette plante s'y rencontre encore, Avril 1934. 14. 5. 1909

Numérisé par BPUN

Pilicaria vulgaris Grtn, plateau de Saxière, endroits humides près de Chandolin (Valais). 5. 8. 1919

Pyrola uniflora L, indiquée par Bonnier comme manquant au Jura français. Trouvée en quantité dans un bois de pins sous le fort Belin, près de Salins (France). 24. 6. 1921

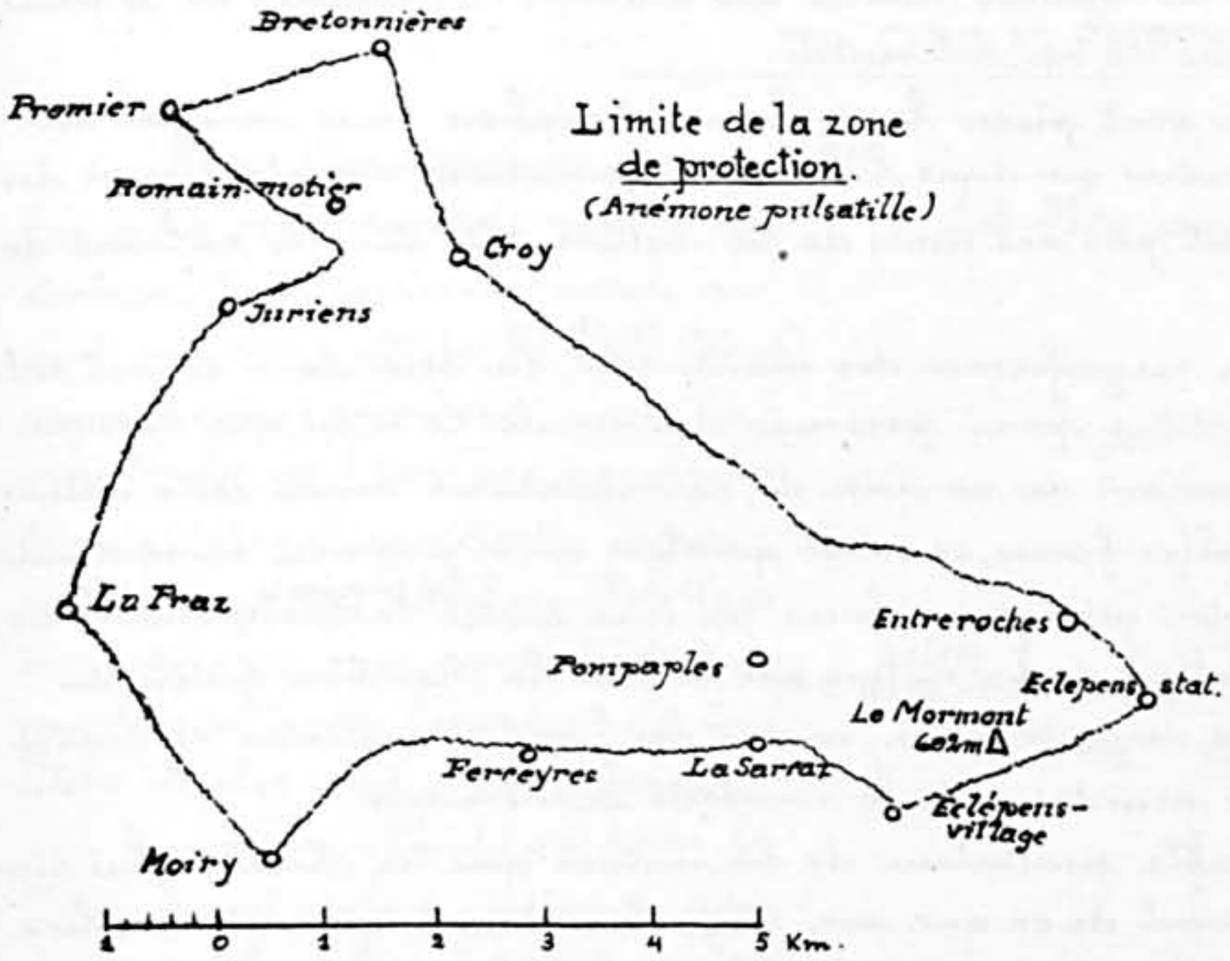
Cette plante avait été récoltée, par M. E. Bersot, à „Le Basset", près des Planchettes (Chaux-de-Fonds). 4. 7. 1920

Floraison hâtive de la vigne. A Cortaillod, le 26 mai, des grappes de raisins rouges (pinot noir) sont en pleine fleur. – 28 mai, à Auvernier, quartier de la Pierre, grappes de chasselas fleuries.

Auvernier, 29 mai 1934. Viticulture.

PROTECTION DE LA FLORE.

Fin mars dernier le Conseil d'Etat vaudois a pris un arrêté destiné à protéger l'anémone pulsatille: Interdiction de cueillir les boutons, les fleurs, les graines, d'arracher de détruire les plantes de cette espèce végétale dans une zone délimitée par les routes cantonales dès La Sarraz – Ferreyres – Moiry – La Praz – Juriens – Premier – Bretonnières (des deux côtés de la route), Croy – Pompaples (ancienne route) – La Sarraz, sur le Mormont dès la Sarraz, Eclépens (village), Eclépens (station), Entreroches et de là à la Sarraz.



Près de Muri (Argovie) la ligue suisse pour la protection de la nature a mis à la disposition de la commission argovienne un terrain de 5 kilom. longeant la rive de la Reuss, entre Aristau et Rottenschwil. Cette région présente un grand intérêt tant au point de vue botanique qu'ornithologique et deviendra un but d'excursion pour les écoles argoviennes; les élèves pourront y faire des constatations consacrées à l'enseignement de tout ce qui touche à la protection de la nature.

Avril 1934.

BOIS DES LATTES. La réserve du „Bois des Lattes", placée sous la sauvegarde de l'Institut botanique de l'Université de Neuchâtel, vient de voir son territoire s'agrandir, grâce à la Ligue suisse pour la protection de la nature, de la Société neuchâteloise des Sciences naturelles et de particuliers. Le terrain qui vient d'être acquis situé au nord-ouest du „Bois" a une superficie de 20.000 m²

Mai 1934.

Numérisé par BPUN

MONT-BOUDRY. Au commencement de juin un éboulement s'est produit à la Petite Ecoeurne, sise au milieu des Rochers des Miroirs, au dessus de la Brûlée et des Hôtels du Champ-du-Moulin. Une partie de l'angle ouest s'est détachée entraînant une masse de matériaux et quelques sapins. Imr.

AUX COMPAGNONS DE ROUTE.

[Extrait du Rapport annuel 1933 de la L.S.P.N.]

Un combattant qui, pendant longtemps, a vaillamment lutté en première ligne, a droit au repos. Combien la Ligue suisse pour la protection de la nature, après 25 ans d'âpres combats d'avant-garde, s'accorderait volontiers une halte pour reprendre haleine et se refaire!

Mais elle ne le peut pas, aujourd'hui moins que jamais. Car les sillons sont bien ouverts pour ses semailles et le terrain est tout préparé pour faire germer cette idée qu'il y a un bien inestimable, qu'aucune puissance humaine ne peut remplacer quand il a été gaspillé et détruit: la beauté de la terre natale, l'influence bénie de la libre nature.

Naguère bien des gens souriaient ironiquement de la sentimentalité patriotique; maintenant que sont ébranlées les bases économiques et morales de notre civilisation, ils éprouvent dans le fond de l'âme la réalité de ces sentiments que glorifient chaque année, autour des feux du 1er août, les hymnes hérités des ancêtres: l'honneur de la patrie, la nostalgie des montagnes, la fidélité au sol natal.

Et pourtant, parmi ceux qui vont puiser leurs forces et réaliser leurs énergies au sein des vertes campagnes printanières ou dans l'horreur grandiose des glaciers et des rocs, il y en a beaucoup qui ne sont pas des amis de la nature tels que les réclame de plus en plus notre Ligue.

En effet, sentir et goûter la magnificence des montagnes, la splendeur de nos vallées et de nos fleuves, cela ne constitue pour personne un mérite. Ce n'est que lorsque ces spectacles rendent l'individu conscient de sa dette de reconnaissance envers cette nature où il puise constamment de nouvelles forces, ce n'est qu'alors qu'il acquiert la maturité qui le pousse à s'oublier lui-même et à protéger ces biens précieux contre les ennemis intérieurs aussi bien qu'extérieurs. Tel est le vrai protecteur de la nature qui se fait le champion fidèle du patrimoine national contre la rage de destruction, contre la frivolité oublieuse et contre l'esprit de lucre dissimulé sous le manteau de la nécessité économique.

Celui-là seul est un véritable protecteur de la nature qui ne cherche plus rien pour lui-même, qui est reconnaissant de ce que son pays lui donne, qui entre en lice pour défendre la beauté et l'intégrité de la nature, qui proclame hautement sa foi et cherche à lui gagner de nouveaux prosélytes.

Celui-là seul est fort, qui ne se borne pas à recevoir, mais sait donner et faire des sacrifices.

Celui-là seul trouve sa Patrie....

Et son Dieu. —

[L.S.P.N. cotisation annuelle frs 2.- peut être versée, ainsi que tout don, au compte de chèque V. 331. Bâle.

Lith. Givord, Neuchâtel. Juillet-Septembre, 1934 N°3.

Numérisé par BPUN

LE RAMEAU DE SAPIN

FONDÉ EN 1866

II. SÉRIE: 18e ANNÉE

JOURNAL D'ÉTUDE
DES SCIENCES NATURELLES.

Nº 4

Neuchâtel, le 15 Octobre 1934.

Rédaction et Administration, Colombier. Abonnement annuel: Suisse Fr. 3.50 — Etranger: 4.20
On peut s'abonner dans tous les bureaux de poste. Compte de chèques postaux IV. 1654

La terre, où nous vivons nous devient d'autant plus chère que nous sommes plus instruits de la vie qui ont vécue les générations précédentes. — *Maurice Prou.*

HABITAT ET DÉPLACEMENTS DES SANGLIERS DANS LE JURA

PAR CHARLES EMERY.

Lors d'une reconnaissance, fin mai 1934, dans la région des rochers „Sous les Creux" situés au sud du sommet de la Dôle (Vaud), nous avons découvert sous les surplombs de l'un des nombreux bancs de rochers de cette région une bauge de sangliers. Dès lors au cours de mes campagnes topographiques dans la région de la Dôle et plus tard à Champagne sur Grandson (Vaud) ou dans le Jura neuchâtelois j'ai suivi avec passion les allées-et venues de ces pachydermes, cherchant à surprendre quelques traits de leurs moeurs.

Ces bancs de rochers „Sous les Creux" s'étagent sur 150 m. de niveau et mesurent de 6 à 12 m. de hauteur, ils sont séparés les uns des autres par des vires boisées ou

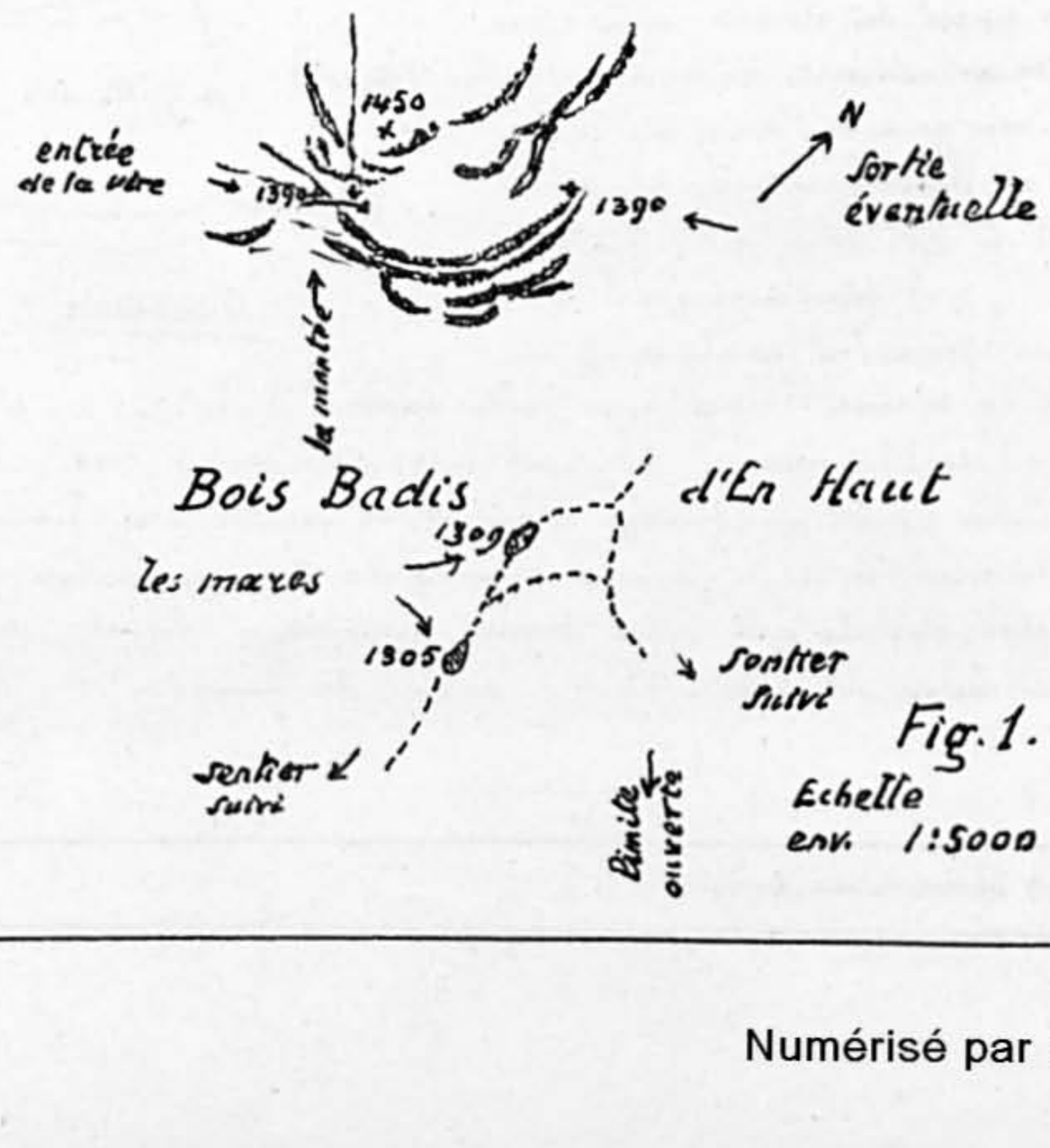


Fig. 1.

Numérisé par BPUN

gazonnées de 100 à 120 % de pente. La rive des sangliers aboutit à l'est dans un fourré de noisetiers et de petits foyards, à l'ouest on y accède par une ponte d'éboulis gazonnée de 80 à 100 % de déclivité. Au point où la piste des sangliers atteint la rive des bauges, le banc de rocher est interrompu ce qui permet un accès relativement facile aux rives supérieures (fig 1).

Sous le premier surplomb, non loin de ce point, une place a été aménagée avec une forte couche d'herbes sèches de 25 à 30 cm. d'épaisseur. C'est ici que gîtent les laies au moment de mettre bas; ce n'est que plus tard, après avoir découvert dans le Grand Bois de Champagne deux bauges (1) semblables, dont l'une présentait encore dans la couche d'herbes sèches quatre enfoncements très marqués, que j'ai compris l'utilité de cette première bauge. Puis sur environ 70 mètres vers l'est se succèdent une série d'autres bauges (fig 2). Sous les surplombs le terrain est bien nivelé et à plusieurs places il est excavé comme en forêt, mais moins profondément. Car en forêt le sanglier à l'endroit où il se couchera, le plus souvent au pied d'un tout jeune arbre (sapin, chêne, foyard ou autre), met la terre à nu, l'excave encore d'environ 5 cm. La place a un pourtour elliptique, allongé et forme une cuvette dont le fond est bombé. Enfin à une distance respectable de la dernière bauge habitée, une place nivelée, en partie envahie par des herbes, où sont creusés une quinzaine de trous circulaires de 20 cm de diamètre et de 15 à 20 cm. de profondeur. Au fond de ces trous il y a des excréments. Quelques-uns de ces trous ne sont plus employés, dans les autres les excréments datent de plusieurs périodes.

En regardant plus attentivement nous constaterons que cette bauge a été habitée l'an passé et probablement avant déjà. Tout au fond du trou les excréments sont secs, mais secs, puis plus haut ils sont recouverts d'une bonne couche de moisissures blanches, l'hiver a passé là-dessus; enfin, des des excréments récents datant d'un jour ou deux au plus j'ai dénommé cette place les W.C. des sangliers (fig 3).

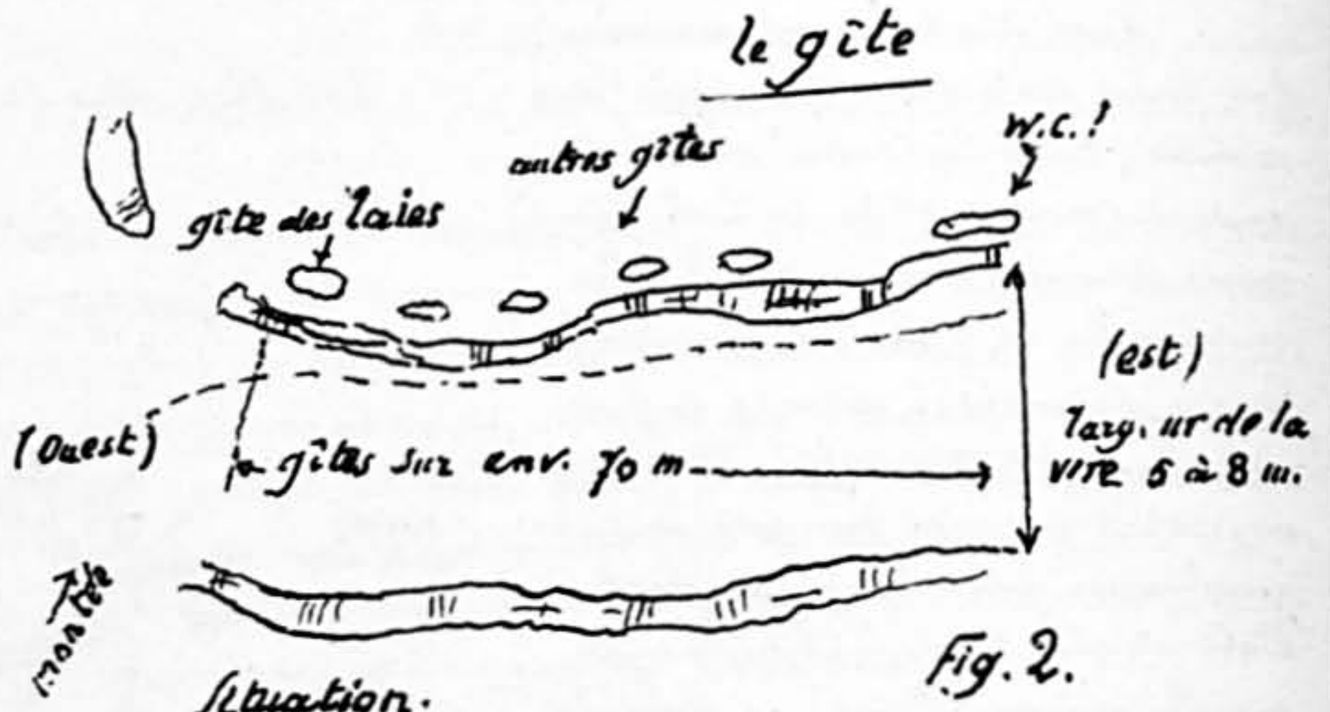


Fig. 2.
Situation.

A plusieurs reprises j'ai trouvé à quelque 15 ou 20 m. d'une bauge une telle installation, 1, 2 ou 3 trous, ceci notamment dans le Grand Bois de Champagne. Et sauf le 27 septembre 1928 où dans ce bois, alors que nous pénétrions dans un fourré d'où était sortie une bande de sangliers chassée par notre présence, je n'ai jamais trouvé de bauges salies par des excréments. Ce jour-là les bêtes sur le qui-vive depuis une demi-heure, se sont soulagées sur place même au bord de l'excavation avant de fuir.

A suivre.

(1) Demeure du sanglier.

Numérisé par BPUN

LA BAIE D'AUVERNIER (1)

1876 – 1930.

(SUITE)

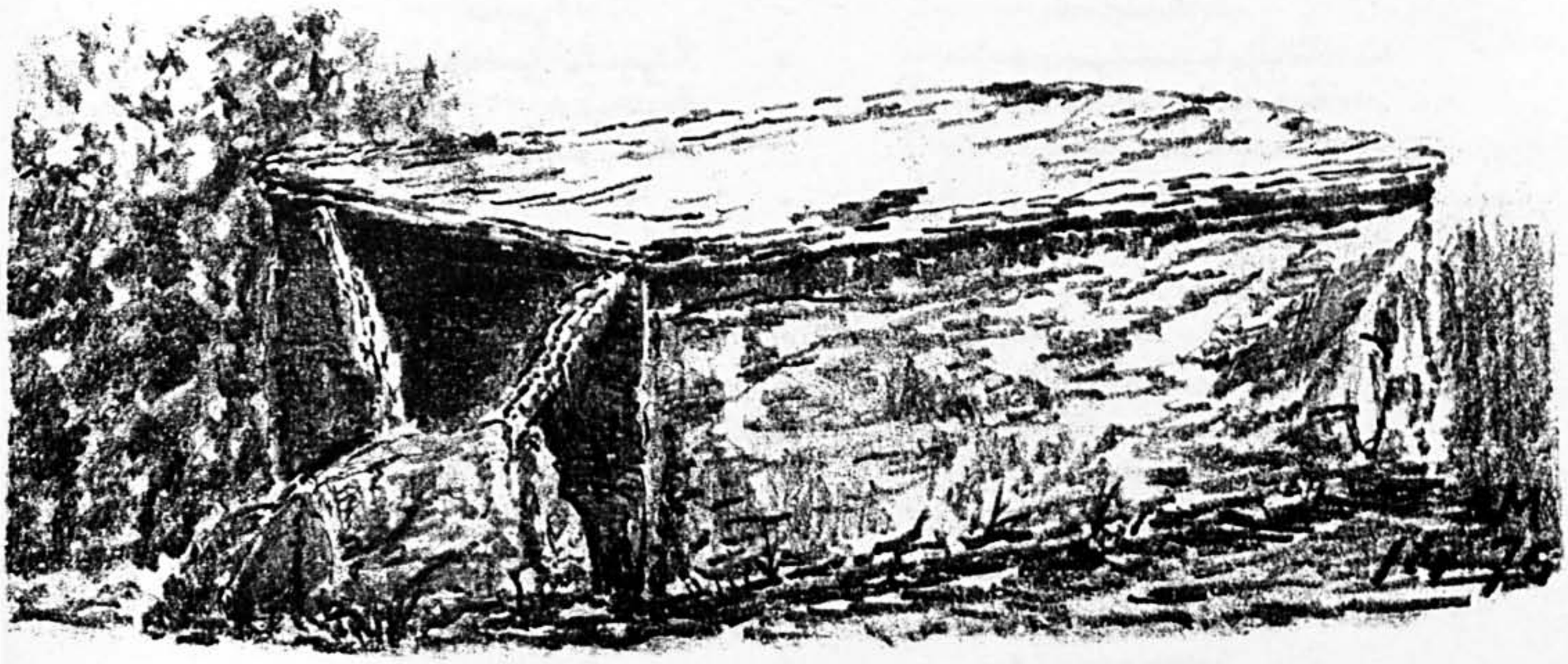
Le Musée scolaire de Colombier possède l'un des crânes sortis du tombeau, par les ouvriers et qui fut apporté à l'époque par un élève de l'Ecole secondaire, habitant Auvernier.

En juillet 1876, les dalles formant la sépulture furent transportées, à Neuchâtel, sur la terrasse du Donjon, où le tombeau fut reconstitué. Il y resta jusqu'à ce que la construction du Musée des Beaux-Arts soit achevée; puis, ce monument préhistorique (2) fut définitivement transféré au pied de la façade est du nouveau bâtiment. Depuis les buissons nains qui l'entouraient ont, avec l'âge, pris du développement et aujourd'hui dissimulent partiellement cette sépulture aux yeux des intéressés et des passants.

Toute la terre provenant des travaux de creusage pour l'établissement du bâtiment Riche fut transportée brouette après brouette de l'autre côté du chemin, où elle forma bientôt un monticule respectable à côté duquel, pendant des années, la municipalité de Colombier y faisait déverser les gadoues de cette localité.

Au premier printemps cette colline en miniature se couvrit d'une florule adventice, originale, où les plantes rudérales apparaissaient nombreuses. Les graines apportées par les coups de jaran trouvaient là un terrain favorable à leur développement, ainsi que les graines contenues dans les ordures ménagères, les balayures amenées chaque samedi par une édilité prévoyante.

Des chardons acanthes ou ch. aux ânes, dépassant 2 m. de hauteur, reconnaissables à la tige ailée, aux feuilles recouvertes d'un feutre grisâtre et armées de forts piquants, donnaient de nombreux capitules. En Septembre, lors de la maturité des graines, des chardonnerets, par centaines, venaient y festoyer, détachant des gros capitules à l'involucre rentré les aigrettes soyeuses, qui débarrassées de leur graine, s'enlevaient dans l'air comme de petits météores argentés.



Tombeau lacustre de l'âge du Bronze – La Saulneraie, près Auvernier. Février 1876.

(1) Voir: „Rameau de Sapin" 1934, N° 3, p. 29.

(2) Dessin du „Tombeau préhistorique de la Saulneraie" Voir: p. 32.

Numérisé par BPUN

Cette poussée de végétaux disparates s'accentuait chaque année, puis vint le moment où l'Ecole de Viticulture d'Auvernier (créée en 1888) régala le coin de terrain s'étendant du Chalet des Allées à la Vigne Ronde, pour y établir un champ de culture pour porte-greffes, planté d'arbres fruitiers.

Ce fut la fin du monticule et de son jardin botanique.

ÉNUMÉRATION DES ESPÈCES VÉGÉTALES OBSERVÉES SUR CET AMAS DE TERRE PENDANT LES ANNÉES 1877 À 1882, ÉTÉ 1883, PRINTEMPS ET ÉTÉ 1885, 1886:

Ficaria ranunculoïdes L.	-	Ficaire renoncule.
Ranunculus acris L	-	Renoncule âcre.
" repens L.	-	" rampante.
" bulbosus L	-	" bulbeuse.
Papaver argemone L	-	Pavot argemone.
" rhoeas L	-	" coquelicot.
Chélidonium majus L	-	Grande éclaire.
Fumaria officinalis L	-	Fumeterre officinale.
Barbarea vulgaris R. Br.	-	Barbarée ou Herbe de Ste Barbe.
Turritis glabra L	-	Tourrette glabre.
Sisymbrium officinale Scop.	-	Sisymbrie officinale.
" alliaria Scop.	-	" alliaire.
Sinapis alba L	-	Moutarde blanche.
Alyssum calycinum L	-	Alysson à calice persistant.
Thlaspis arvense L	-	Tabouret des champs.
Capsella Bursa Pastoris Moench.	-	Bourse à pasteur.
Raphanus raphanistrum L	-	Raifort sauvage.
Viola canina L	-	Violette des chiens.
Viola tricolor L	-	" tricolore ou pensée des champs.
Reseda lutea L	-	Réséda jaune.
" luteola L	-	" gaude.
Polygala vulgaris L	-	Polygale laitier.
Saponaria officinalis L	-	Saponaire.
Silene nutans L	-	Silène penché.
" inflata Sm.	-	" enflé.
Holosteum umbellatum L	-	Holostée en ombelle.
Stellaria media Vill.	-	Mouron blanc des oiseaux.
Cerastium arvense L	-	Ceraiste des champs.
Linum catharticum L	-	Lin purgatif.
Malva vulgaris Fries.	-	Petite mauve.
Hypericum perforatum L	-	Millepertuis ou Herbe-aux-piqûres.
" quadrangulum L	-	" à quatre angles.
Geranium pyrenaicum L	-	Géranium des Pyrénées.
" columbinum L	-	" pied de pigeon
" rotundifolium L	-	" à feuilles rondes.
" molle L	-	" mou.
" Robertianum L	-	" herbe à Robert.

Numérisé par BPUN

Erodium cicutarium L	=	Erodium bec-de-grue.
Medicago satira L	=	Luzerne cultivée.
" lupulina L	=	" lupuline ou mignonnette.
Melilotus alba Desr.	=	Mélilot blanc (à fl. blanches).
" officinalis Desr.	=	" officinal (à fl. jaunes).
Trifolium pratense L	=	Trèfle commun.
" repens L	=	" rampant.
" procumbens L	=	" couché.
Lotus corniculatus L	=	Lotier corniculé.
Coronilla varia L	=	Coronille variée.
Onobrychys satira L	=	Esparcette ou Sainfoin.
Hippocrepis comosa L	=	Hippocrépide fer à cheval.
Vicia cracca L	=	Vesce multiflore.
Rubus caesius L	=	Ronce bleue.
Potentilla tormentilla L	=	Potentille tormentille.
" anserina L	=	" ansérine ou Argentine.
Epilobium angustifolium L	=	Epilobe osier-fleuri.
Heracleum spondylum L	=	Berce ou Fausse-Branc-Ursine.
Anthriscus sylvestris L	=	Anthrisque ou persil d'Ane.
Aegopodium podograria L	=	Herbe aux goutteux.
Sherardia arvensis L	=	Sherardie des champs.
Asperula cynanchina L	=	Herbe à l'esquinancie.
Galium cruciatum Scop.	=	Gaillet croisette.
" aparine L	=	" gratteron.
Valerianella olitoria Poll	=	Mâche, doucette, rampon.
Dipsacus sylvestris L	=	Cardère sauvage.
" fullonum Mill.	=	Chardon-à-foulon.
Knautia arvensis Coult	=	Knautie des champs.
Tussilago farfara L	=	Tussilage pas d'âne, Taconnet.
Petasites officinalis Moench	=	Pétasite, Herbe aux teigneux.
Bellis perennis L.	=	Petite Marguerite, Pâquerette.
Achillea millefolium L	=	Achillée millefeuille, Herbe au charpentier
Artemisia vulgaris L	=	Artémise Herbe de Saint-Jean.
Senecio vulgaris L	=	Seneçon.
Carduus crispus L	=	Chardon crépu.
" nutans L	=	" penché.
Onopordon acanthium L	=	Onopordon acanthe.
Carlina vulgaris L	=	Carline commune.
Lappa minor DC.	=	Bardane glouteron.
Centaurea jacea L	=	Centaurée jacée.
" nigra L	=	" noire.
" scabiosa L	=	" scabieuse.
Cichorium intybus L	=	Chicorée sauvage.

Numérisé par BPUN

Taraxacum officinale Wigg	=	Pissenlit.
Sonchus oleraceus L	=	Laiteron.
Crepis et Hieracium	=	Crépides, Epervières (non déterminées).
Xanthium strumarium L	=	Lampourde glouteron.
Campanula rapunculoïdes L	=	Campanule fausse-raiponce.
Convolvolus sepium L	=	Grand liseron des haies.
" arvense L	=	Liseron des champs.
Cuscuta europaea L	=	Cuscute (sur les orties).
Borrago officinalis L	=	Bourrache.
Symphytum officinale L	=	Grande consoude
Echium vulgare L	=	Vipérine.
Myosotis intermedia L	=	Myosote intermédiaire.
Solanum nigrum Link	=	Morelle noire.
Verbascum nigrum L	=	Molène noire.
" thapsus L	=	" blanche.
" lychnitis L	=	" lychnite
Scrophularia nodosa L	=	Scrofulaire, Herbe aux écrouelles.
Linaria vulgaris Mill	=	Linaire commune.
" minor Desf.	=	" naine.
Veronica teucrium L	=	Véronique bâtarde.
" chamaedrys L	=	" Petit-chêne.
Salvia pratensis L	=	Sauge des prés, Toute-bonne
Calamintha acinos Clairv.	=	Calament des champs.
Nepeta cataria L	=	Chataire ou Herbe aux chats.
Glechoma hederacea L	=	Lierre terrestre.
Lamium amplexicaule L	=	Lamier embrassant.
" album L	=	" blanc.
Marrubium vulgare L	=	Marrube blanc.
Ballota nigra L	=	Ballotte noire.
Prunella vulgaris L	=	Brunelle commune.
Verbena officinalis L	=	Verveine officinale, Herbe sacrée.
Anagallis arvensis L	=	Mouron des champs (fleurs rouges).
Plantago major L	=	Grand plantain.
" lanceolata L	=	Plantain lancéolé, Herbe à 5 coutures.
Chenopodium hybridum L	=	Ansérine hybride.
" album L	=	" blanche.
Atriplex crispus L	=	Patience crépue.
" acetosa L	=	Oseille des prés.
Polygonum aviculare L	=	Renouée des petits oiseaux, Traînasse.
Euphorbia helioscopia L	=	Euphorbe réveille-matin.
Mercurialis annua L	=	Mercuriale annuelle.
Urtica dioïca L	=	Grande ortie.
Cannabis sativa L	=	Chanvre cultivé.

À suivre.

Numérisé par BPUN

FOUINE VOLEUSE. Un agriculteur de Burtigny (Vaud), mettant en ordre sa grange, a trouvé dans le „solier" un nid de fouine avec deux petits, lesquels furent promptement mis à mort. Fait intéressant le nid abritait en outre 22 oeufs de poule parfaitement intacts.

Comment la mère fouine avait elle transporté ces oeufs jusqu'au solier?

Trnx.

SOURIS ET MOINEAU

Une souris longe un mur, un moineau l'aperçoit et se met à voleter autour d'elle. Notre souris s'affole, hésite, recule aussitôt, se glisse entre un poteau et le mur. Le moineau sans se lasser, bat des ailes, cherche à approcher Grotte-menu; un amusant jeu de cache-cache s'amorce autour du poteau, la souris cherche à s'évader tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, toujours poursuivie par le moineau qui fait des prodiges d'acrobatie pour l'atteindre. Tout à coup profitant d'un moment d'hésitation de son assaillant ailé, la souris force le passage et s'enfuit dans le jardin.

E. Meystre.

OISEAUX MIGRATEURS (1)

(SUITE)

1934. Mi-Avril.- Un groupe de trois merles à collier est observé sur la Tourne (Ch. Perrin).

Mai.- 2, 4 & 7 observé 3 martinets noirs au vol, ces oiseaux se pourchassaient; 3, chant de la fauvette babillarde dans les pins de la plage (Colombier); -15 entendu un loriot ♂ poussant ses cris d'appel „tilihou, tilion, tiontilihou", dans la futaie du bas des Allées; id. les 20 mai, 2, 3 & 4 juin au même endroit (Dr Ch. Roulet); -28, le nombre des martinets a augmenté, mais est inférieur à celui des années précédentes. - Même observation pour les hirondelles rustiques et les hirondelles culs-blanc.; les hirondelles de rivage ont abandonné la croisière de la Ferme Loeffel (val du Merdasson) et celle située à proximité de la gare de Boudry, une autre colonie s'est établie, dans une nouvelle croisière ouverte à moins de 250 m. de la dite gare.

Juin. Vers le 25, M. J. Jacot-Guillarmod de St Blaise a observé sur l'îlot aux Manettes", près du canal de la Thielle, des poussins, venant d'éclore, de la Sterne Pierre-Garin (Sterna h. hirundo).

Juillet. - 9, observé un grand goëland leucophée devant Serrières; puis, un second individu devant l'embouchure du Seyon; -12, 20 & 27, deux sujets survolent les rives de la baie d'Auvernier, sans se soucier des très nombreux baigneurs criant et gesticulant. - Du 14 au 17, derniers chants du merle - 18-19 chant du pinson. - 20, à 20 h. dernière audition du cri des martinets.

Août. 10, les loriots ont quitté le bas des Allées de Colombier. - 12, un vol de cigognes a passé sur Givisiez (Fribourg) - 17 & 18, un groupe de 24 de ces migratrices a séjourné au bord des bois entre Bournens et Bettens (dist. de Cossonay), près des sources de la Molombaz affluent de la Venoge, qui sort des marais de Boussens. - 18, dans la soirée nombreuses hirondelles culs-blancs, volant à l'altitude de Tablettes (1253 m), près de la Tourne (prof M.W.); 20, à la fin de l'après-midi, nous observons, entre Saint-Aubin et Sauges, plusieurs centaines de ces mêmes hirondelles posées sur les fils aériens; 23, vers 17 h. une centaine de ces voyageuses sont posées sur les fils téléphoniques, longeant le verger du Pontet (Colombier) de temps à autre quelques individus se détachent de là pour chasser les insectes.

Observ[te]

(1) Voir: „Rameau de Sapin" 1934, N° 3, p. 27.

Numérisé par BPUN

VIPÈRE PÉLIADE. Le 7 juin, à la fin de l'après-midi, M. Pierre Imoos, de Combe-Dernier, près des Ponts-de-Martel, a capturé vivante une vipère péliade à la limite du Bois des Lattes, dans la tourbière de Numa Grezet. La bête mesurait 60 cm de longueur, ce qui est une belle taille pour une vipère jurassienne. (Voir: „Rameau de Sapin" 1930, N° 2: La Vipère péliade des Ponts-de-Martel, par Ad. Ischer.). Imx.

LE CHARANÇON DES NOISETTES

(BALANINUM NUCUM)





Ce Curculionide est le charançon-trompette de Geoffroy à cause du rostre de la femelle; mince et recourbé, égalant la moitié du corps qui a 6 mm de longueur, de couleur brun-rougeâtre, les élytres ont des marbrures cendrées. A la mi-juin la femelle est fécondée, à l'aide de son rostre elle perce la coque encore molle du fruit et pond un oeuf dans la petite amande. La plaie occasionnée par ce travail devient invisible. Dès son éclosion la larve se nourrit de l'amande et vers l'automne à l'aide de ses mandibules, elle se fraye un passage à travers la coquille ligneuse, elle sort par cette ouverture et s'enfonce en terre pour accomplir sa nymphose. - C'est ce trou de sortie qui avait permis aux fourmis (Voir: „Rameau de Sapin" 1933, N° 2, p. 21: Une fourmilière dans une noisette, par Th. Delachaux) de venir habiter la coquille vide. M.

A LA MONTAGNE.

A la fin de l'année 1932 nous nous trouvions au sommet de Tête de Ran. Un temps clair, une vue très nette, une température hors de saison nous avaient retenus là-haut jusqu'au soir. Ceux qui apprécient les attraits de la montagne dans ces moments-là, nous comprendront.

Tandis que le Plateau est submergé dans la brume, les sommets resplendissent de clarté et la couche de brouillard grisuniforme semble rapprocher Alpes et Jura. - La journée paraît alors trop courte, l'on ne peut tout admirer, car le soir tombe brusquement et l'air fraîchit.

Mais, ce soir-là, alors que le globe solaire rougissant s'enfonçait sous l'horizon; à l'opposé, derrière Chasseral, dans le crépuscule, montait la lune pleine, miroir immense semblant refléter seul toute l'incandescence du couchant. Spectacle étrange, si inattendu que l'on en oubliait certaines particularités pourtant intéressantes; ce moment de la pleine lune plaçant l'observateur à peu près sur la ligne idéale reliant les deux astres, lesquels à l'horizon paraissaient au même niveau et à la même distance apparente que celui-ci sur son sommet; l'Egasse, Tête de Rang, le Gros Taureau, cette lune en ascension droite et rapide opposée à un soleil qui s'était traîné paresseusement au-dessus de l'horizon le jour durant.

Il eut fallu pouvoir assister quelques heures plus tard à l'inversion du phénomène et voir un soleil conquérant prendre la revanche de sa défaite du soir précédent.

Le Locle, décembre 1932. Ed. Jean-Richard.

Numérisé par BPUN

PARC NATIONAL SUISSE. Les renseignements fournis par les Gardiens du Parc, disent que le nombre de ses habitants a augmenté de 1932 à 1933. La plus forte colonie de bouquetins est celle de l'Albris, 69 sujets en 1932, puis celle du Val Cluozza - Spöl avec 26 individus et enfin le nouveau groupe de Trupchum - Tantermozza, créé en juillet 1933, formé de 9 têtes. L'on espère que cette dernière harde fera la liaison avec les 2 autres groupements.

On compte encore: bouquetins 1932, 21 - 1933, 35 Chevreuils 1932, 1310 - 1933, 1360
cerfs " , 146 - " , 190 Chamois 500, région du Val Tantermozza

L.S.P.N.

LES RAISINETS

Il est un fruit, modeste baie
Que l'on retrouve dans tous jardins;
Les raisinets, petits raisins
Dont le rouge vif nous égaie!

C'est un arbrisseau robuste
Le mal jamais ne l'attrape
Il offre toujours ses belles grappes
Un peu sures pour être juste.

Mais quelle exquise confiture
Pour la gelée, ah! quel bon jus,
Si profitable et c'est le plus
Economique, je vous assure.

Groseilles à grappes, comme on doit dire
Pour parler avec suffisance....
J'aime „Raisinets" dès mon enfance
Et cela doit bien nous suffire.

Dans ma jeunesse et ses merveilles!
Nous les mangions très aigrelets
Chère Grand'maman, tes raisinets!

Comme il fallait que tu surveilles!

C.G. Juin 1930

Numérisé par BPUN

Table des Matières

pour l'année 1934

		Page:
Le Rameau de Sapin en Afrique	Dr A. Monard – Th. Delachaux	1
Chat plongeur et pêcheur	E. Meystre	4
Le drainage de la Praye	Ph. Rollier	5
A propos de hérissons	A. D.	10
† Firmin Jaquet	Hubert Savoye	11
Protection de la nature	C.V.P.N.	13
Refuge pour le gibier d'eau	Chasse et Pêche	13
Arrivée estivale des jeunes mouettes rieuses	R. Poncy	14
Oiseaux migrateurs	Observatr	15, 27, 43
La pêche et la protection de la nature	Dr Léon Pittet	16, 27
La Baie d'Auvernier (avec illust.)	A. Mathey-Dupraz	17, 29, 39
Une fourmilière dans une noisette	Th. Delachaux	21
Protection de la flore neuchâteloise	La Réd.	22
Végétation, floraison et fructification anormales	A. M-D.	22, 36
Le temps en 1933	E. Guyot	23
† Dr H. Christ-Socin	Dr Henry Guyot	24
Le sanglier dans le Jura	A. M-D.	25
Le pinson des Ardennes	A. M-D.	26
Cane sauvage baguée	Ch. Thiébaud	33
Nidification de la mésange charbonnière	E. B.	33
Une plante rare	Ed. Jean Richard	34
Notes floristiques	Fr. Jordan	34
Protection de la flore	Jrnx	35
Bois des Lattes	C.C.P.N	35
Mont Boudry (Un éboulement)	Jrnx	36
Aux Compagnons de route	L.S.P.N.	36
Habitat et déplacements des sangliers dans notre Jura	Charles Emery	37
Fouine voleuse	Jrnx	43
Moineau et souris	E. Meystre	43
Le Charançon des noisettes	A. M-D.	44
A la montagne	Ed. Jean Richard	44
Vipère péliade	Jrnx	44
Les Raisinets	C.G.	45
Parc national suisse	Jrnx	45
Table des matières	—	46

A NOS ABONNÉS

Veuillez utiliser le bulletin ci joint IV. 1654 pour le paiement de votre abonnement annuel – date ultime 10 janvier 1934.

Colombier 1934. *Adm.or du Rameau de Sapin.*

Lith. Givord, Neuchâtel. *Oct. – Déc. 1934. N° 4.*

Numérisé par BPUN



LE RAMEAU DE SAPIN

ANCIEN FONDÉ EN 1866

ORGANE DU CLUB JURASSIEN

NEUCHATEL 1935

Numérisé par BPUN

LE RAMEAU DE SAPIN



ANCIEN ORGANE DU CLUB JURASSIEN

JOURNAL D'ETUDE DES SCIENCES NATURELLES

FONDÉ EN 1866

paraissant tous les deux ou trois mois.

IIe SÉRIE : 19me ANNÉE. – N° 1.

Neuchâtel, le 15 Janvier 1935

Administration et Rédaction: A. Mathey-Dupraz, Colombier. — Abonnement annuel: Suisse Fr. 3.50

Etranger Fr. 4.20 — On peut s'abonner dans tous les bureaux de Poste. — Compte de chèques IV. 1654

Savoir ce qu'il faut faire tout de suite, plutôt que de discuter ce que l'on pourrait faire de mieux plus tard.

Abraham Lincoln.

HABITAT ET DEPLACEMENTS DES SANGLIERS DANS LE JURA

PAR CHARLES EMERY.

(SUITE)

Sous la barge des rochers „Sous les Creux", dans un sentier reliant la route Potrana au pâturage de la Dôle, les sangliers ont mis à profit deux endroits en contre-bas, les ont approfondis, créant ainsi des réservoirs d'eau. Aux jours les plus chauds de l'été j'y ai toujours trouvé deux mares et sur le pourtour de nombreuses traces de sangliers. Ces mares devaient leur service d'abreuvoirs mais aussi de souilles.(2) Par deux fois après une période sèche nous y avons trouvé une eau entièrement boueuse, d'autres fois on remarquait des empreintes de pas au fond des mares.

Quelque 150 m. de niveau plus bas et plus au sud-est au bord d'une limite de forêt ouverte pour l'abornement et dont la fin aboutit non loin des dites mares, nous avons trouvé à l'est quelques barges, à l'ouest les W. C. L'ouverture de cette limite s'étendait sur environ 1200 m. dans la plus grande pente. Au bas elle est reliée à la route

(1) Voir: Rameau de Sapin 1934, N°4. — (2) Endroit où les sangliers se vautrent.

Numérisé par BPUN



Fig 3.

de la forêt par un chable et elle servait de piste aux sangliers. Probablement que certaines fois, après de bonnes ripailles dans les champs et les vergers de la plaine, les bêtes ne remontaient pas jusqu'à la bauge des rochers, mais s'arrêtaient ici, la bauge étant située légèrement en contre-bas d'un crêt du côté montagne. Ces bauges au cours de quatre étés 1924 à 1927, furent habitées.

J'ai considéré pendant longtemps la bauge des rochers comme le modèle d'une bauge complète. Il fallut la découverte des 'étrilloirs' dans le Grand Bois de Champagne pour me prouver qu'une chose m'avait échappé à la Dôle ou n'existait peut-être pas dans cette région, le rocher y suppléant. Non loin de la grotte, d'où sort le ruisseau des Ifs, dans le Grand Bois de Champagne, sur un dos, se trouve une bauge de sanglier et à quelques mètres un mélèze sert d'étrilloir aux bêtes. Il est écorcé sur tout le pourtour sur une hauteur de 50 cm. environ, dans la poix et dans les écailles de l'écorce de nombreuses soies noires sont restées collées; à terre, j'ai relevé sur un chemin circulaire battu des empreintes de 8 cm. de longueur. De là, à travers la forêt, part une piste qui pourrait être prise pour un sentier de bûcheron; elle conduit à la limite ouest du Grand Bois du côté de Fiez. Là, deuxième étrilloir, en l'occurrence un pin, offrant les mêmes caractéristiques que le précédent. De ce point les bêtes quittent le bois en suivant une charrière.

A Champagne le bas des bois est constitué par d'épais fourrés d'épines. La partie supérieure est un beau bois de hêtres sans sous-bois et presque sans végétation sur le sol. Ce bois est parsemé de fourrés d'épines, de petits chênes et de buissons, partout où le rocher est à fleur de terre. C'est dans ces fourrés que gîtent les sangliers; une bauge de 9 couches était située simplement dans un fourré de jeunes foyards, de 1m.50 à 2 m. de hauteur à 15 m. d'un sentier et non loin de là nous avons retrouvé des W.C. Ces fourrés ont de 10 à 20 m. de largeur et de 20 à 50 m. de longueur. Ils sont souvent situés très près d'un sentier ou de la route cantonale même. C'est ainsi que la bauge d'où nous avions fait lever les sangliers n'était qu'à 30 m. mètres de la route. L'une des deux bauges des laies dans ce bois est tout à fait spéciale, car c'est au milieu d'une petite clairière, sise en plein fourré d'épines où le rocher est presque à nu et où aboutissent plusieurs pistes que les bêtes ont constitué la couche d'herbes sèches. Le sanglier s'établit souvent sur un dos pour gîter, mais presque toujours légèrement en contre-bas du côté opposé, d'où peut venir le danger. De mes observations je crois pouvoir déduire que par temps de vent les bêtes gîtent à l'est du Grand Bois, par temps de bise à l'ouest, et qu'au moment de fuir elles aiment pouvoir disposer d'un espace libre devant elles.

A suivre.

Numérisé par BPUN

LA BAIE D'AUVERNIER.(1)

1876 – 1930.

(SUITE)

Ornithogalum umbellatum L	=	Gouet pied-de-veau.
Zea Mays L	=	Maïs ou Blé de Turquie.
Phalaris canariensis L	=	Alpiste des petits oiseaux.
Avena sativa L	=	Avoine cultivée.
Dactylis glomerata L	=	Dactyle pelotonné.
Bromus mollis L	=	Brome mollet.
Triticum vulgare L	=	Froment cultivé.
" repens L	=	Chiendent.
Secale cereale L	=	Seigle cultivé.
Hordeum vulgare L	=	Orge cultivé.
" murinum L	=	" des murs.
Equisetum arvense L	=	Prêle des champs, Asprêle.
Coprinus comatus Fries.	=	Coprin chevelu.

Dans l'été 1883, une plante de ricin (Ricinus communis) dépassant 2 m. de hauteur, montrait ses feuilles amples, peltées, à plusieurs lobes, et vers le sommet de la plante la floraison s'étalait en une panicule dont les fleurs mâles occupaient la partie supérieure et les fleurs femelles groupées en dessous.



Cabine des bains de Colombier. — 9 septembre 1883

PREMIERS EFFETS DE LA CORRECTION DES EAUX DU JURA.

FOUILLES LACUSTRES.

Dès 1859, le prof. Ed. Desor (2) communiquait à la „Société des Sciences naturelles de Neuchâtel", „lors de ses séances, le résultat de ses recherches dans les „Steinberge". Il dénommait ainsi des „amas artificiels de pierres, situés à quelque distance du bord de l'eau (Hauterive, Auvernier, „Petit-Cortaillod, Concise, etc.) et dans lesquels se trouvaient enfoncés en grand nombre de

(1) Voir: „Rameau de Sapin" 1933, N°4, p.39. — (2) Voir: „Rameau de Sapin" 1882, août, p.30: Ed. Desor, art. nécro.

Numérisé par BPUN

„pieux, qu'il avait pu, en maintes occasions, grâce à la tranquillité et à la transparence de l'eau, observer à loisir. C'étaient les stations lacustres.

„ 28 janvier 1859. – M. Ed. Desor présente à ses collègues, des objets trouvés dans la baie d'Auvernier: „une faucille, un couteau ornementé, une pointe de flèche, les 3 objets étaient en bronze.

„ 15 février 1861: – une épingle à cheveux en bronze, dont la tête, est percée de trous, dans les- „quels devaient être fixés comme ornements des cristaux – il annonça la présence d'une „pirogue, formée d'un tronc d'arbre creusé (baie d'Auvernier), sous 4 m 70 d'eau et ayant „une longueur de 12 mètres environ. Cette pirogue fut exhumée une quinzaine d'années plus „tard, par Borel, alors concierge au Collège latin et aide-préparateur du Conservateur du „Musée d'histoire naturelle, M. de Coulon.

„ 5 avril 1861. – M. Desor rend compte d'une exploration qu'il vient de faire devant Auvernier. „Il exprime la surprise qu'il a éprouvée en apercevant au fond de l'eau, calme et transpa- „rente, la multitude de pilotis plantés dans cet endroit. Ces pieux ne sont pas disposés en ligne „droite mais en zigzag, ils commencent à environ 100 m. du rivage; leurs dimensions sont „faibles, leur diamètre est de 3, 4 au plus 5 pouces leur saillie au-dessus du fond, qui est „vaseux, n'est guère que de 2 pieds. Un certain nombre de ces pieux, surtout vers le bord „sont reliés ensemble par un clayonnage formé de branches entrelacées, dont tous les „détails sont parfaitement visibles. (A quelques mètres plus au large se trouvait la piro- „gue mentionnée ci-dessus).

„ En se dirigeant vers les joncs (juncus, ne pas confondre avec les roseaux phragmites qui „n'existaient point alors dans la baie d'Auvernier), au fond de la baie, on rencontre un „amas de pierres qui a l'air d'une ancienne grève submergée, recouverte de quelques pieds „d'eau. On y distingue une grande quantité de pilotis beaucoup plus gros que les autres, „mesurant 10 et même 12 pouces de diamètre et coupés à ras du sol. Les pierres au mi- „lieu desquelles ces pieux sont enfoncés sont de grandeurs diverses et de formes anguleuses, „d'autres sont des galets. Cet amoncellement est donc un „Steinberg" dans lequel on ne „trouve que peu de débris, quelques fragments d'os, de poteries et de pierres à moudre „le grain."

„ 15 novembre 1861. – M. Desor soumet à l'examen de ses collègues, plusieurs objets de l'âge de „la pierre, pêchés en octobre dans la baie d'Auvernier, ces spécimens intéressants sont les „premiers trouvés en cet endroit, ce sont: plusieurs haches de pierre, dont une très-petite, „un marteau de pierre ébauché, une pointe de lance et une scie en silex, des fragments „d'ossements façonnés en poinçons, une forte défense de sanglier. – Sur un Steinberg voisin „on a pêché deux fragments de poterie mi-cuite et grossièrement façonnée.

„ M. A. de Mandrot montre une carte de la baie d'Auvernier, au $\frac{1}{2000}$e, où le Stein- „berg lacustre est situé exactement."

[L'emplacement de ces palafittes a été mis à nu pendant la période de basses eaux en 1921.

3 mars 1921 : 428 m, 825 Niveau du lac.

16 avril " : 428 m, 68 " " "

Mons. le prof. Alf. Blaile, de Neuchâtel, a fixé cette période sur la toile, dans son tableau figurent les nombreux pilotis, en lieu et place.

Actuellement si l'on longe la rive du lac, en temps d'eaux moyennes, depuis le bloc

Numérisé par BPUN


1.


2.


3.


4.


5.


6.


7.


8.


9.


10.


11.


12.


13.


14.

Objets provenant de la Palafitte d'Auvernier (âge de la pierre)

1 à 5 Fragments de poterie.

6 à 8 Pointes de flèche (*silex*).

9 à 11, 14. Scies (*silex*).

12. Petite hache (*serpentine*).

13. Gouge en corne de cerf.

1878.

A. MD.

Numérisé par BPUN

erratique de la Vigne Ronde dans la dans la direction du Ruisseau des Allées, on peut observer les restes des pieux, aussi bien dans l'eau que dans la partie caillouteuse de la grève. Il faut se représenter que le fond de la baie d'Auvernier n'offrait à cette époque aucune végetation arborescente, dans cette partie, l'eau couvrait entièrement ce haut-fond, les vagues venaient mourir à deux pas du chemin des Champs conduisant d'Auvernier aux Prés de Reuse.]

20 mars 1863. – M. Desor présente un crâne humain prarenant de la baie d'Auvernier. Ce crâne est celui d'un enfant de 9 à 10 ans. M. Desor montre ensuite une série d'épingles en bronze pêchées au même lieu.

24 novembre 1864, (1) présentation d'une perle d'ambre.

7 mars 1867, " " petite hache en néphrite. (2)

17 avril 1873, " de plusieurs morceaux d'ambre de grosseur différente retirés de la baie d'Auvernier; dont l'un du volume d'un oeuf de pigeonne est percé d'un trou dans le sens de la longueur.

19 février 1874, poterie vernissée extérieurement, mais non cuite. Provenance du même endroit.

Ces citations qui précèdent montrent à l'évidence que les Palafittes d'Auvernier furent l'objet de recherches actives alors que le lac était encore à son niveau ancien, les frères Kopp fouillaient pour le compte du professeur E. Desor et Louis Chautems, d'Auvernier par goût personnel.

Mais dès le commencement de l'année 1877 les premiers effets des aux travaux exécutés pour la „Correction dite des eaux du Jura" se font sentir. Le niveau du lac s'abaisse progressivement (voir: „Rameau de Sapin" 1933, N° 3, p. 27. lig. 30 à 36), une large grève, sablonneuse s'étale dès la sortie ouest du village d'Auvernier jusqu'à proximité de la propriété du Bied, la station lacustre de l'âge de la pierre de la Bâla est mise à découvert. Fritz Borel, concierge du Collège latin et aide de M. de Coulon, Directeur du Musée d'Histoire naturelle, de cette ville „y fait des recherches couronnées de succès", dit le prof. Ph. de Rougemont à la séance du 29 mai 1879, de la „Soc. des Sc. nat. de Neuchâtel" et présente différents objets trouvés à Auvernier, dans cette nouvelle station: une hache de pierre avec son emmanchure, un manche de hache en 5 ou 6 fragments et un gobelet rond en bois (j'étais présent lors de la mise à jour de cet ustensile, c'était un jeudi jour de vacance au Gymnase). De nombreux visiteurs apparaissent sur les fouilles, citons parmi les érudits: le prof. Ed. Desor, qui vient en même temps voir ses ouvriers, les frères Kopp draguant à la station de l'âge du bronze; le prof. Aug. Jaccard, du Locle; le Dr Gros, de la Neuveville, arrivé en tricycle; E. Tonga, instituteur à Marin et Herm. Zintgraff, pharmacien à Saint-Blaise venus à pied; Albert Tonga, peintre à Cortaillod et conservateur du Musée de l'Areuse, à Boudry; Louis Favre, Directeur du Gymnase cantonal. –

(1) On a reconnu jusqu'à présent (1864) dans les différentes stations de l'âge de la pierre en Suisse: l'ours, le blaireau, la fouine, la marte, le putois, l'hermine, le loup, le renard, le chien, le chat, le hérisson, le castor, l'écureuil, le cheval, le porc, l'elan, le cerf, le chevreuil, le daim, le bison, l'aurochs, le bouquetin, etc. *Musée Neuchâtelois, 1864. (Etude de Ed. Desor).*

(2) La néphrite est une variété d'amphibole (Hornblende), un silicate de chaux, de magnésie et de fer, qui se rencontre en masses compactes, très tenace, de couleur verte (vert-clair, gris-verdâtre, ou vert-pâle), peu translucide sur les bords des cassures, légèrement gras au toucher. On a supposé pendant longtemps que ce minerai provenait de la Nouvelle-Zélande, d'où par déduction, des rapports commerciaux préhistoriques. – Mais des gisements de néphrite ont été trouvés dans les Alpes, en Allemagne, en Scandinavie et en Sibérie.

A suivre.

Numérisé par BPUN

LA PÊCHE ET LA PROTECTION DE LA NATURE.[1]

PAR Dr Léon Pittet.

(SUITE)

8) RARETÉS ORNITHOLOGIQUES ET ENNEMIS DES POISSONS. Il y a encore quelques superbes représentants de l'Ornis européenne qui se nourrissent au moins en partie, de poissons, ce qui a engagé certains cercles intéressés de demander leur destruction. Citons parmi eux le genre Podiceps, auquel appartient le grèbe huppé dont nous nous sommes déjà occupé. Le grèbe castagneux est beaucoup plus petit et se nourrit surtout d'insectes et de leurs larves plutôt que de petits poissons. Ceux qui hivernent sur le Rhin paraissent avoir une prédilection marquée pour les chabots (Surbeck) qui sont accusés d'être très friands de frai de truite. Les trois autres Podiceps, le grèbe jougris, le grèbe oreillard et le grèbe esclavon sont des hôtes irréguliers, beaucoup trop rares pour causer un tort appréciable à la pisciculture. Aussi devrait-on les épargner.

Une protection absolue devrait aussi être accordée à l'aigle pêcheur[2] du Nord, dont l'envergure dépasse celle de l'aigle royal et qui s'égare quelquos fois dans nos parages pendant la saison froide. Ce sont presque toujours des jeunes individus avec la queue brune tandis que les adultes ont la queue blanche. Sa principale nourriture pendant l'été se compose de poissons qui sont souvent de grande taille qu'il capture à la surface de l'eau. En hiver, lorsque les habitants des flots sont engourdis dans les grandes profondeurs, il doit se contenter de charognes ou de faire la chasse aux palmipèdes endormis sur les lacs ou les grandes rivières. Il devient toutes les années plus rare. Ses lieux de nidification sur les rivages désolés des mers septentrionales, sont comptés et diminuent tous les ans. Dans un temps relativement très court, il aura comme son cousin le Lämmergeier, disparu pour toujours, à moins qu'on se décide de lui accorder une protection immédiate et effective, dans tous les pays qu'il visite au cours de ses lointaines migrations. Le majestueux pygargue est donc un monument de la nature qu'il faut absolument épargner et auquel il faut, en sa grande raceté, pardonner ses méfaits.

Un autre oiseau, grand mangeur de poissons, mais qui, une fois nichait aux abords des fleuves dans toute la plaine suisse, mérite les mêmes égards que le précédent. Il se trouve dans la même situation désespérée: il meurt! On nous a cependant assuré qu'il avait essayé encore une fois en 1924, d'élever sa progéniture dans le nord de la Suisse, dans la vallée de la Thur. Mais son aire fut détruite l'année suivante. Nous voulons parler du Balbuzard (Pandion fluviatilis) un chevalier sans peur qui quelques fois s'attaque à des proies si lourdes (brochets) qu'il n'est pas en état de les soulever. Lui aussi est un monument de la nature que l'homme civilisé si fier de sa supériorité, devrait conserver à la postérité.

Mais l'annihilation barbare des richesses de la Nature continuera aussi longtemps que l'instruction n'aura pas relevé la mentalité des peuples que ceux qui s'arrogent le droit exclusif de „tuer" ne sont pas en état de distinguer entre une cresserelle et un épervier, entre un autour et une buse et qu'ils ne connaissent pas les principes élémentaire de la législation en rigueur.

Pour sauver la nature et les oiseaux, il est aussi absolument nécessaire de contrôler l'activité des empailleurs professionnels et le contenu de leurs boutiques.

ERRATUM. „Rameau de Sapin" 1932, N° 4, p. 34; le sous-titre doit se comprendre comme suit: LE MERLE D'EAU OU CINCLE PLONGEUR. La dénomination de „merle à plastron" doit être attribuée au merle à collier (Turdus torquatus L.) qui appartient à la fam. des „Muscicapidés;" tandis que le „cincle plongeur" est un Troglotydé.
Nous nous excusons auprès de nos lecteurs de cette erreur. La Réd.

---

(1) Voir: Rameau de Sapin" 1934, N°3, p. 27. — (2) Pygargue a queue blanche = Haliaetus albicilla L.

Numérisé par BPUN

BOUQUETINS DANS LES ALPES.

En juillet 1933 le Comité du Parc national [1] a procédé au lâcher de 9 bouquetins. Ces sujets provenaient des parcs d'élevage de Saint-Gall et d'Interlaken et ont été introduits dans le Val Tantermozza (Grisons); 4 de ces animaux ont été achetés par la Confédération et 5 par la L.S.P.N. Il faut espérer que ce nouveau troupeau formera le trait d'union entre la harde de Chuozza et celle du Piz d'Albris, cette liaison éventuelle provoquera des croisements qui assureront l'augmentation de ces habitants du Parc national.

Les renseignements des gardes des colonies de bouquetins en Suisse, sont les suivants: dans le Harder 78, au Schwarzer Mönch 16, dans la réserve du Wetterhorn 17, aux Graue Hörner 8, dans l'asile fédéral de l'Albris 120, au Parc National 35 et 14 au Mont Pleureur (Valais). Au total 288 têtes.

L.S.P.N.

ÉLEVAGE D'HIRONDELLES. La presse a signalé à la fin de l'été que les Italiens tentent d'acclimater l'hirondelle rustique dans les Marais Pontins, que l'énergie du Duce a transformés en lieux habitables. La „Domenia dell'Agricoltore" a publié quelques clichés suggestifs ayant trait à cette tentative.

Cent jeunes hirondelles de cheminée nées au printemps 1934 ont été placées dans des nids artificiels et nourries de coeur de boeuf hâché enrobé dans de la farine de chrysalides de vers à soie. Ces oisillons élevés à la main sont devenus familiers et ne s'éloignent pas du lieu de l'élevage. Avant la migration ces hirondelles seront baguées.

L'an prochain nous dira si ces migratrices retrouveront le lieu d'élevage pour y nidifier.

Un autre lot de ces hirondelles sont gardées, pendant la saison froide, dans des locaux chauffés. Au printemps elles seront relâchées.

S. Mermig.

BONNES ANNÉES. — Le ban des vendanges fut levé à Cornaux, par quartier de vignes, dès le 17 septembre 1834, pour devenir général: le 20. La récolte des vignes de la Commune, 37 gerles pour 11 ouvriers, échut en mises publiques à George-Alexandre Clottu au prix de 90 batz la gerle gerle soit 13 frs. de notre monnaie actuelle (Feuille d'Avis de Neuch. du 6. x. 1934).

Les magnifiques vendanges de 1934 ont pris fin à Cornaux, le 3 octobre, on parlera longtemps de la quantité, 4 à 8 gerles par ouvrier, suivant les parchets. Le solde invendu de la récolte, environ 55 gerles, a été pressuré et encavé par la Fédération des viticulteurs.

— En 1893, l'année de la sécheresse, la dernière neige tomba le 18 mars, puis il y eut 66 jours sans pluie, les petites ondées des 9, 19 et 21 mai n'eurent aucun effet. Ce ne fut que dans la nuit du 23 au 24 juin que la terre fut sérieusement mouillée et ce jour à 17 heures l'averse reprit, suivie de 26 jours de sécheresse, avec 3 averses non appréciables. Toujours en 1893, la vigne débourra le 6 avril, l'effeuillage commença le 18 mai et le 9 juin l'attachage, comme en 1934.

En 1834, au Vignoble, la récolte générale commença le 19 Septembre. —

En 1934, on vendange le rouge dès le 25 septembre, et le blanc à partir du 28. Le 6 octobre plusieurs propriétaires n'avaient pas terminé de récolter leurs raisins.

GRÊLE APRÈS VENDANGES. Vers 11 h., le vendredi 5 octobre une petite averse de grêle mêlée d'une forte pluie est tombée sur le Vignoble. Les grêlons étaient petits et peu nombreux. Dans la soirée du même jour une violente chute de grêle s'est abattue sur les vignobles de Cheyres et de Font (rive sud du lac, canton de Fribourg). A Cheyres on pouvait ramasser les grêlons à la poignée. Heureusement que la belle récolte était terminée.

(1) Voir: Rameau de Sapin" 1934, N° 4 p. 45: „ Parc national Suisse."

Numérisé par BPUN

LA GROTTE DE COTENCHER.

STATION MOUSTERIENNE

PAR AUGUSTE DUBOIS ET H.G. STEHLIN

NEUCHÂTEL BÂLE

Tel est le titre d'un volume grand in-quarto publié fin 1933 dans la série des „Mémoires de la Société paléontologique suisse," superbe et précieux monument élevé par le savant collaborateur bâlois au regretté professeur neuchâtelois.

Ce volumineux ouvrage de 291 pages complété par 15 planches hors texte, 37 figures dans le texte et une carte, se présente sous une exécution typographique très soignée, et les reproductions photographiques des nombreux ossements et objets résultant des fouilles poursuivies avec ardeur et patience par Aug. Dubois, sont parfaites.

Il n'est guère possible de rendre compte de cette oeuvre scientifique au moyen de citations plus ou moins complètes, aussi bornons-nous à donner aux lecteurs du „Rameau de Sapin" la nomenclature de la plupart des espèces animales trouvées à Cotencher.(1)

L'hiver 1915-1916 fut consacré aux préparatifs; de 1916-1918, 34 1/2 semaines furent consacrées aux fouilles, travail qui ne pouvait être exécuté que par un temps propice.

Parmi les traces laissées par l'homme, à Cotencher, citons en passant: monnaies romaines en bronze, tessons de poterie, armes et outils en pierre, en os et en métal.

Les ossements d'animaux domestiques trouvés dans l'éboulis appartiennent notamment au chien, au porc, à la chèvre, au mouton et au boeuf, et les restes d'animaux sauvages permettent de citer: taupe, musaraigne, hérisson, chauves-souris (Rhinolophe petit fer à cheval, Sérotine, Pipistrelle, Barbastelle), loup, renard, marte, putois, chat sauvage, lynx, lièvre variable, écureuil, lérot, loir, muscardin, campagnol roussâtre, camp des neiges, mulot, cerf, chamois; parmi les oiseaux: Chocard alpin, sittelle, grive ou étourneau ?, rossignol progné, pie épeiche, accenteur pégot, petit-Duc ?, gypaète barbu, aigle ?, autour, os fragmentaires de passereaux – un humérus de lézard de 0.006 de long – traces de batraciens.

Dans les couches paléolithiques (âge de la pierre taillée) les fouilles ont fourni une faune très riche (couche brune). Voici la liste des espèces de vertébrés qui ont été identifiés: Musaraigne spec., chauves-souris (Rhinolophe petit fer à cheval, 2 myotis, oreillard, miniptère de Schreiber, ours des cavernes (juv. x ad) ours brun, loup, Cuon alpinus Pall., renard polaire, renard corsac, marte, hermine, belette, putois, grand chat des cavernes, chat sauvage, lynx commun, l. pardé, lièvre variable, écureuil, marmotte, loir, lérot, hamster, 2 h. spec., mulot, campagnol roussâtre, camp. spec., camp. des neiges, camp. à tête de rat, camp. „Microtus anglicus Hinton", camp. des champs, Dicrostonyx Hensoli Hinton (mammifère arctique), Sanglier, grand Bovidé, chamois, bouquetin, renne, cerf, cheval spec., Rhinoceros tichorhinus Cuv. & Rh. Mercki J. & K., – grand corbeau, chocard alpin, crave, grive spec., bouvreuil, pinson d'Ardennes, pie cendré, martinet à ventre blanc, grand Duc, aigle royal, faucon pèlerin, oie spec., canard garrot, anatidé ?, grand coq de bruyère, tétras à queue fourchue, tétras des saules, os d'oiseaux non parfaitement identifiés – Quelques fragments pouvant appartenir à des batraciens (crapauds ou grenouilles), et toujours dans la couche brune, des vertèbres et des dents ayant des rapports avec celles de la truite.

(1) Voir: Rameau de Sapin". Note sur les fouilles exécutées en 1916 dans la grotte de Cottencher, par Aug. Dubois (1917, N°2, p. 14, 15 – N°3, p. 17 & 22).

Numérisé par BPUN

Les notes qui suivent sont extraites du volume. (pages 186-190.)

„Les traces que l'homme a laissées dans la grotte de Cotencher sont multiples; cer-
„tainement il ne l'a pas occupée d'une façon continue pendant la durée qui correspond à la
„formation des couches fertiles, mais sa présence ne fut pas non plus par trop éphémère
„et la présence de ces hommes, dans la caverne est attestée par les instruments de
„pierre recueillis."

„Au point de vue géographique le Jura neuchâtelois se rattache étroitement au
„Jura français. Aussi soupçonnons-nous depuis longtemps que les affinités les plus in-
„times de Cotencher sont à rechercher de ce côté. Il nous paraît probable que quand
„les nombreuses cavernes de cette région auront été explorées d'une façon plus méthodique
„que par le passé. Cotencher se révèlera comme le représentant oriental d'un groupe ré-
„pandu de cachet régional plus ou moins prononcé."

„Pour la préhistoire suisse, la découverte sur notre territoire d'une station fran-
„chement moustérienne [1] était un fait nouveau d'un haut intérêt. Mais la station
„de Cotencher a une importance plus grande. Grâce à sa situation topographique, nous
„sommes en mesure d'établir sa place dans la chronologie glaciaire avec un degré de
„précision qui n'est pas accessible pour les stations moustériennes précédemment connues.
„A cet égard la découverte de Cotencher présente un intérêt européen."

Le souterrain, propriété de l'Etat a dès lors été fermé par ses soins et classé dans les monuments historiques. Il est interdit d'y pratiquer les moindres fouilles.

Le Locle, juillet 1933.

Alf. Matthey-Jeantet.

(1) Dans la commune de Peyzac, en Dordogne (France), à 2 km de la Vezère, se trouve la célèbre caverne du Moustiers habitée par l'homme quaternaire, fouillée pour la première fois en 1863. Son industrie bien étudiée a servi de type pour la seconde époque quaternaire, dite époque „moustérienne" ou le „Moustérien". L'instrument moustérien par excellence est la hache ou pointe dont l'une des faces est tout unie, sauf un conchoïde de percussion montrant que cette surface lisse a été obtenue par l'enlèvement d'un grand éclat de sa dimension. La pièce ainsi taillée et ne portant des retouches que sur l'autre face est bien plus légère que la hache de l'époque précédente (acheuléenne). C'est l'apparition de racloirs façonnés d'après les mêmes principes de taille du silex. A l'époque moustérienne le travail de l'os paraît encore être inconnu, et c'est cette circonstance surtout qui distingue le moustérien de la quatrième grande époque quaternaire ou Magdalénien.



dessus



dessous

Pointe moustérienne (Silex).



Racloir moustérien (Silex).

Lith. Givord, Neuchâtel.

Janvier-Mars, 1935 N° 1.

Numérisé par BPUN

LE RAMEAU DE SAPIN

FONDÉ EN 1866

II. SÉRIE: 19e ANNÉE

N° 2

JOURNAL D'ÉTUDE
DES SCIENCES NATURELLES.

Neuchâtel, le 1er Mai 1935

Administration et Rédaction: A. Mathey-Dupraz, Colombier. — Abonnement annuel: Suisse Fr. 3.50
Etranger Fr. 4.20 — On peut s'abonner dans tous les bureaux de Poste. — Compte de chèques IV. 1654

La grandeur d'un pays ne se mesure pas à l'étendue de son territoire, ni à son appétit de conquête. La grandeur d'un pays se mesure à la noblesse de ses sentiments moraux, à sa fierté, à sa dignité, au souci qu'il a de son indépendance et de celle des autres.

Louis Barthou.

HABITAT ET DEPLACEMENTS DES SANGLIERS[1] DANS LE JURA

PAR CHARLES EMERY.

(SUITE)

Le sanglier met à forte contribution pour ses allées et venues les chemins et les sentiers établis par l'homme. Cela a l'avantage pour lui de pouvoir mieux dissimuler son passage, sur les chemins battus les empreintes laissées sont rares. Doit-il abandonner une de ses pistes, il en créera d'autres par lesquelles il passera souvent, ce sont des pistes bien battues et assez rectilignes. Il n'empruntera la plupart du temps pas la même piste pour descendre et remonter le même jour. J'ai observé deux cas dans lesquels le sanglier s'est efforcé de dissimuler ses traces. Une bête passait souvent par le sentier en raccourci que nous prenions pour monter au travail dans le Bois de Champagne. Or, un matin, j'ai relevé au bord de la route, sur la boue de la rigole une superbe empreinte descendante de 9 cm.; le lendemain, quelle ne fut pas ma surprise de voir exactement sur la même empreinte une autre montante celle-là, et le pied avait été si bien posé, qu'il fallait regarder attentivement pour distinguer quelle empreinte avait été marquée la première. Ce printemps, en février une bande de sangliers s'était établie dans la région de Chaumont, les empreintes attestaient la présence d'au moins 5 bêtes, 2 marcassins trace de 3 cm., 1 laie trace de 6 cm, et deux

(1) Voir: Rameau de Sapin 1935, N°1. —

Numérisé par BPUN

autres traces de 4,5 cm et de 5,5 cm. Ces bêtes ont laissé dans la neige de nombreuses traces de leurs passages. et elles refaisaient souvent le même trajet en forêt à l'ouest de la clôture terminus du funiculaire à la limite de la Coudre et de Neuchâtel. Au même endroit invariablement, les sangliers quittaient le bois au bas du pré de Chaumont - De Pierre, traversaient celui-ci dans sa partie inférieure pour ensuite repartir en direction du N-E. Les traces attestent leur passage quelque 8 jours plus tôt déjà, les dernières sont de la nuit qui a précédé notre venue dans cette région. Or, si les empreintes des jeunes se recouvrent parfois au plat, pour traverser le pré chacun y va de sa piste. Quant aux vieux il est visible qu'ils se sont appliqués à suivre dans le pré les traces des jours précédents sans employer celles plus anciennes, en partie atténuées par la fonte de la neige. Dans le haut du champ de neige, là, où le terrain est à nu au fond de l'empreinte, plus de traces d'adultes, ils ont donc emprunté celles-là pour atteindre le pré découvert.

La partie supérieure du „sentier des mares", à la Dôle (fig 1) offrait un champ favorable d'observation, les sangliers y laissaient de nombreuses traces, là, le sol est argileux, la région très ombragée, peu ensoleillée, elle maintient au terrain une humidité favorable pour la prise d'empreintes. Chaque matin en passant par là pour nous rendre au travail, j'ai ausculté le terrain. Bien vite je me suis rendu compte que ce qui trahissait l'âge du sanglier dans les traces qu'il laisse, c'était non pas l'ampleur du pas mais la dimension de l'empreinte des pieds. Elle varie de 3 cm. pour le marcassin à 9 cm. trace maximum mesurée à plat et qui doit être celle d'un vieux solitaire. Ces dimensions s'appliquent aux cornes des doigts médians. J'ajoute tout de suite que l'empreinte des deux doigts latéraux sur le sol est plutôt rare, par contre dans la neige je l'ai souvent relevée, mais elle est très atténuée comparée à l'empreinte du pied même et le plus souvent elle n'est pas dans le même plan, mais dans un plan légèrement surélevé. Pour le marcassin la trace arrière se réduit presque à deux points marqués.

Piste de la laie
d: la neige

6%
4%



Ce qui à coup sûr trahit aussi l'âge de la bête, c'est ce que j'appellerai la „flèche du pas", soit la distance qui sépare les deux parallèles reliant le milieu des empreintes de gauche d'une part et le milieu des empreintes de droite d'autre part (fig. 4.) Pour une laie dont l'empreinte mesure 6 cm., le pas est 90 cm. et la flèche est de 10 cm.

Pour un marcassin l'empreinte 3 cm., le pas 76 à 77 cm. et la flèche n'est que de 5,5 cm.

A une empreinte de 5,5 cm. correspond un pas de 87 cm. et une flèche de 8 cm.

Enfin, pour une empreinte 4,5 cm., le pas est de 85 cm. et la flèche de 7,5 cm.



Fig 4.

Toutes ces mesures ont été relevées sur des traces suivant la courbe de niveau ou en terrain plat.

La longueur du pas peut varier suivant l'inclinaison du terrain, par contre la flèche reste la même. (Par comparaison, je mentionnerai que la flèche d'un pas de cheval est d'environ 20 cm., la trace de cet animal dans son rythme étant, au pas, très semblable à celle du sanglier).

A suivre.

Numérisé par BPUN

PETITS RONGEURS (1)

A la fin de septembre 1934, les 4 communes bernaises de la Montagne de Diesse (Nods, Diesse, Lamboing, Prêles) ont eu leur territoire envahi par des hordes de rongeurs (mulots, campagnols), lesquelles s'attaquaient aux pommes-de-terre, laissant ces tubercules à demi et même aux 3/4 rongés. Ces communes décidèrent de faire la chasse à ces intrus et d'accorder une modeste prime par individu capturé.

A Diesse, il a été débourcé environ 1000 francs pour la capture de 30000 de ces petits animaux, et à Nods pour 35000 individus pris aux trappes, à peu près la même somme. Dans ce nombre de rongeurs détruits se trouvent malheureusement des taupes, animal insectivore qui devrait être protégé; mais, mulots, campagnols et taupes suivent les mêmes sentiers souterrains et rencontrent dans leurs pérégrinations les mêmes pièges.

Les journaux de la mi-décembre 1934, rapportaient un fait analogue. La Vallée de la Broye, contrée fertile, produisant des céréales, des betteraves sucrières, sans compter le tabac, est aussi soumise aux déprédations des mulots et des campagnols, espèces pullulant dans les emblavures d'automne. Les aides naturels du cultivateur ne suffisent pas à la besogne. Durant la belle saison la buse, les chouettes, la crécerelle exterminent énormément de ces petits indésirables; ainsi que le renard, l'hermine et la belette, mais leur aide est encore insuffisante. Cet automne on a constaté la présence de deux nouveaux auxiliaires, le hibou des marais et le héron cendré.

Le hibou à courtes oreilles ou hibou des marais est un migrateur traversant régulièrement notre pays chaque automne,(2) il est particulièrement nombreux ce dernier automne dans la région de la Basse-Broye. Dans la journée, il se tapit sur le sol, on a compté onze individus dans deux champs contigus, dont la superficie est moindre qu'un hectare. A la nuit tombante, des centaines de hiboux parcourent d'un vol silencieux les champs infestés et accomplissent leur utile besogne.

Le second auxiliaire est le héron cendré, piscivore à l'occasion, mais qui a momentanément abandonné les gouilles de Font, entre Cheires et Estavayer, ou la baie de Witzwil, pour devenir „avaleur de souris." On peut l'observer, debout ou accroupi, près des orifices de sortie, et tout à coup une détente de son long cou lui permet de capturer un individu.

Pourvu que l'oeuvre utile accomplie par le rapace et l'échassier, puisse se continuer tranquillement, jusque près du printemps. Souhaitons un hiver doux pour la région, car des pluies abondantes chassent les rongeurs de leurs galeries envahies par l'eau, et ils périssent sinon, au printemps les dégâts s'amplifieront.

Que les agriculteurs veuillent se souvenir qu'ils doivent protéger les ennemis de la gent trotte-menu des champs, que ces ennemis soient habillés de poils ou recouverts de plumes.

A. M-D.

(1) Voir: „Rameau de Sapin" 1931, N° 1, p 4. — N° 2. p. 11.

(2) 1912, octobre 18, passage de hiboux des marais, dans les environs d'Anet (Seeland).
1923, fin septembre, " " " " " , dans la vallée de la Brévine, les Chinouls, les Cernets.
1933, fin automne, " " " " " , dans les champs d'Hontand, près de Pontarlier (France) longeant le Drugeon, déversoir de l'étang de Frasnes et affluent du Doubs (W. P.)

Numérisé par BPUN



Fd Ls Ritter.

„Fouine voleuse" grimpant contre une vieille poutre verticale.

A PROPOS DE LA „FOUINE VOLEUSE"

Réponse à la question „Comment la mère fouine avait-elle transporté ces oeufs jusqu'au solier ?" (Ram. de Sapin 1934, p. 43).

Voici l'intéressante observation que j'ai faite, lorsque j'habitais le Vieux-Sanderon. Les antiques toits du vieux bourg étaient alors le repaire de nombreuses fouines, lesquelles se livraient des combats entre elles et même avec les matous rôdeurs. En observation à la fenêtre d'angle de ma chambre, j'entendis des cris de bête suivis de bruits de lutte sur le toit voisin du „Château du Sanderon", contigu à l'Hôtel Nemours..... Je distinguai une bête au pelage foncé, au corps allongé, mais moins grosse qu'un chat, grimpant contre une vieille poutre verticale soutenant la corniche du toit rétuste, à ce moment, je perçus nettement le léger bruit que faisaient les griffes de la bête en s'agrippant au bois....., c'était une fouine reconnaissable à son museau conique et à sa queue touffue.

Ô stupéfaction cette bête souple et agile, maintenait un oeuf - que, j'ai parfaitement remarqué - entre l'anus, les fesses et sa queue quelque peu déviée.

Spectacle étrange et rare que j'ai bien observé, grâce à la complicité de la clarté lunaire.

Ajoutons que la vieille poutre verticale - dont il est question ci-dessus - placée entre deux pans de toit superposés, servait de passage régulier aux fouines du quartier, qui allaient et venaient, descendaient et remontaient en quête de leur nourriture et de nouveaux larcins; j'ai aussi noté que ces voyages nocturnes étaient plus fréquents au printemps et à l'automne.

Cette note inédite et curieuse intéressera, nous en sommes certain, les observateurs et amis de la nature.

Fribourg, décembre 1934.

Fd Ls Ritter, art. prof.

OURS. On écrit de Bondry, le 11 juin 1855 au „Républicain": „Ce soir, à 5½ h., un jeune fermier habitant les Métairies éloignées de cette ville, d'environ une demi-lieue, était occupé à traire ses vaches, lorsqu'il entendit son chien, animal de forte taille, pousser de violents hurlements. Le jeune homme voulant s'assurer de ce qui se passait, s'arma d'une branche de sapin, s'élança du côté d'où partaient les cris et à 60 pas de la maison, se trouva en face d'un grand ours brun, de la taille d'une génisse, et qui tenait le chien couché sous ses griffes. A la vue de l'intervenant l'ours lâcha sa proie et reprit tranquillement le chemin de la forêt, sans que le jeune homme, interdit en voyant à qui il avait affaire, ait pu songer même à sa défense. Le chien était couvert de blessures et ne pouvait se soutenir.

Ne serait-il pas temps que l'Etat, par une prime séduisante engageât nos chasseurs à nous débarrasser d'hôtes aussi incommodes ?

Numérisé par BPUN

LA BAIE D'AUVERNIER

1876 - 1930.

(SUITE)

- Ph. de Rougemont, professeur de zoologie, à l'Académie de Neuchâtel; William Wavre, prof. au Collège latin; Fritz Tripet, instituteur à Neuchâtel; Eugène Sire, instituteur à Chaumont; l'ingénieur Guillaume Ritter, de Monruz; W. Andreae, pharmacien à Fleurier; Bise, prof. au Locle; Stebler, prof. à la Chaux-de-Fonds; Studer, de Berne; Marel-Fatio et Victor Fatio, de Genève; prof. Troyon, de Lausanne.

Nous ne voulons point oublier une cohorte d'amis, élèves du Gymnase et du Collège latin, qui formaient, à cette époque, la Section de Neuchâtel du Club jurassien, laquelle sécut alors pendant quelques années, grâce à ces membres zélés, une période très prospère: Paul Bielley († en 1908, au Costa-Rica); Maurice Borel, cartographe († à Bevaix, en 1926); Paul Humbert (actuellement médecin cantonal, à Neuchâtel); Maurice Jaquet (prof. de Zoologie au Gymnase cantonal); Henri Junod (missionnaire dans le Sud-africain, † en 1934, à Genève); Ed. Lardy (médecin à Bevaix); Alph. Mathey (rédacteur du Rameau de Sapin); Arn. Steiner (chimiste, à Bâle); Maucice Tripet (archiviste cantonal, † en 1894, à Neuchâtel); Paul Favre (lépidoptériste, † en 1932, à Auvernier); José Sacc (forestier en Algérie, † en 1920, à Bevaix).

La plupart de ces clubistes furent „lauréat" aux concours annuels ouverts par le Comité Central du Club Jurassien et restèrent de fidèles collaborateurs au Rameau de Sapin. Il en est un ou deux qui le sont encore aujourd'hui.

[Que nos lecteurs veuillent bien nous pardonner cette digression, nous ne pouvions passer cet épisode des fouilles lacustres à Auvernier, sans adresser à la mémoire de ces amis tôt disparus, un souvenir de regret.]

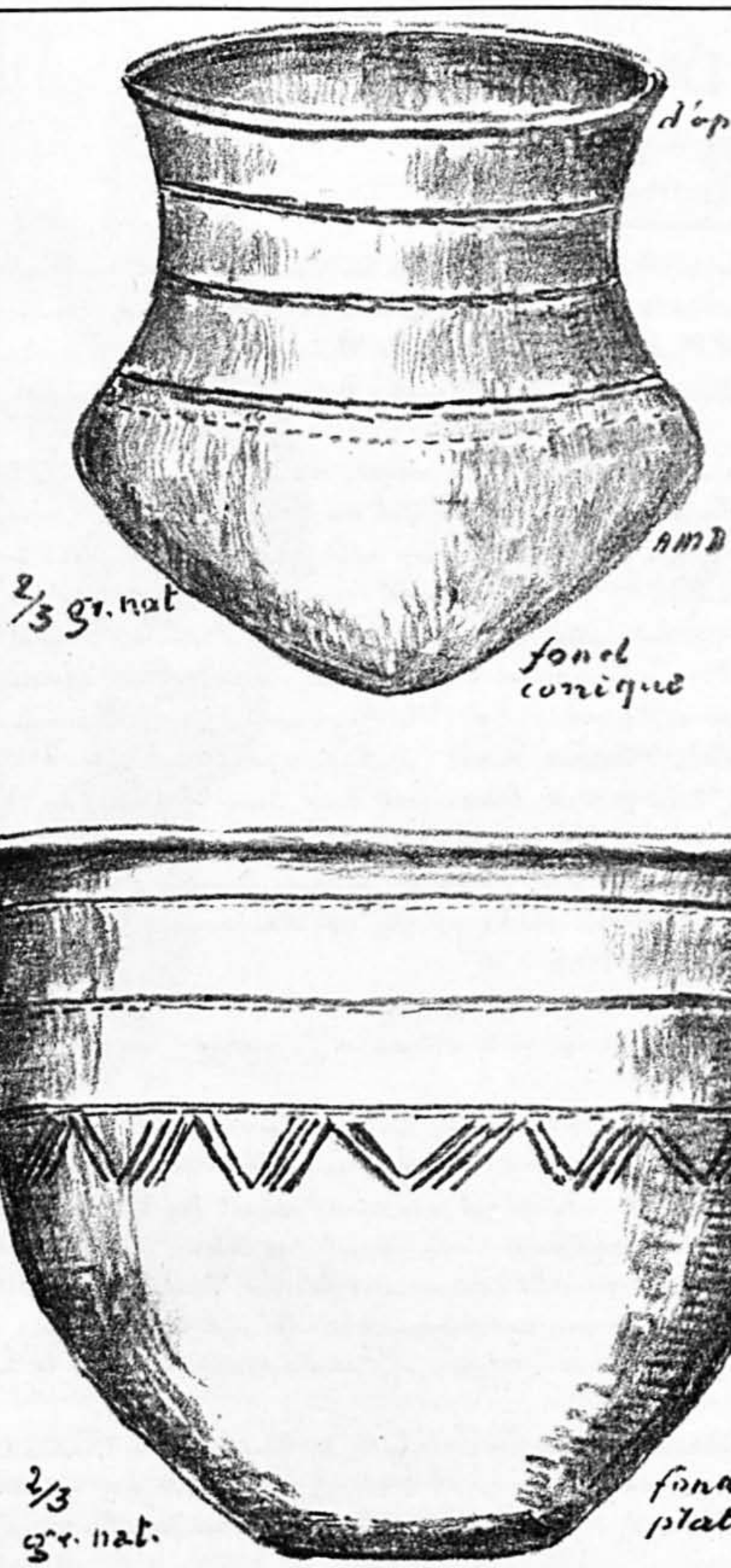
La station de l'âge de la pierre d'Auvernier conserva la vogue pendant un certain temps; les frères Kopp travaillaient donc pour le prof. E. Desor; Louis Chantems, pour son compte personnel; Borel, pour le Musée de Neuchâtel et „des tard-venus" les K. (fouillant aussi à la station de Cortaillod) devinrent les créateurs d'un nouvel âge celui „de la corne," ils fabriquaient des objets, qu'ils enfouissaient dans le terrain des fouilles, pour les ressortir au moment propice. La vente fut fructueuse, jusqu'au moment où les acheteurs floués, ne voulurent plus être des dupes, ils portèrent plainte et l'affaire eut son épilogue devant le Tribunal.

Nous devons ajouter que ces recherches dans la Palafitte, se faisaient au hasard des caprices des travailleurs; aucun plan n'avait été conçu, l'Etat n'y prêtait que peu d'attention. A un moment donné tout était bouleversé, les trouvailles se firent de plus en plus rares, et la station devint déserte.

Les frères Kopp et Louis Chantems reprirent les dragnages à la station de l'âge du bronze (d'ailleurs ces chercheurs n'avaient jamais complètement délaissés l'endroit, ils y faisaient toujours quelques apparitions). Les Kopp, ayant été déplacés à la Station d'Hauterive, Louis Chantems, resta seul, draguant inlassablement, sans se soucier, ni du beau ni du mauvais temps

(1) Voir: „Rameau de Sapin" 1935, N° 1, p. 5.

Numérisé par BPUN



Vases en terre cuite. Age du bronze. Auvernier.
Collection Ls Chantems – Musée scolaire Colombier.

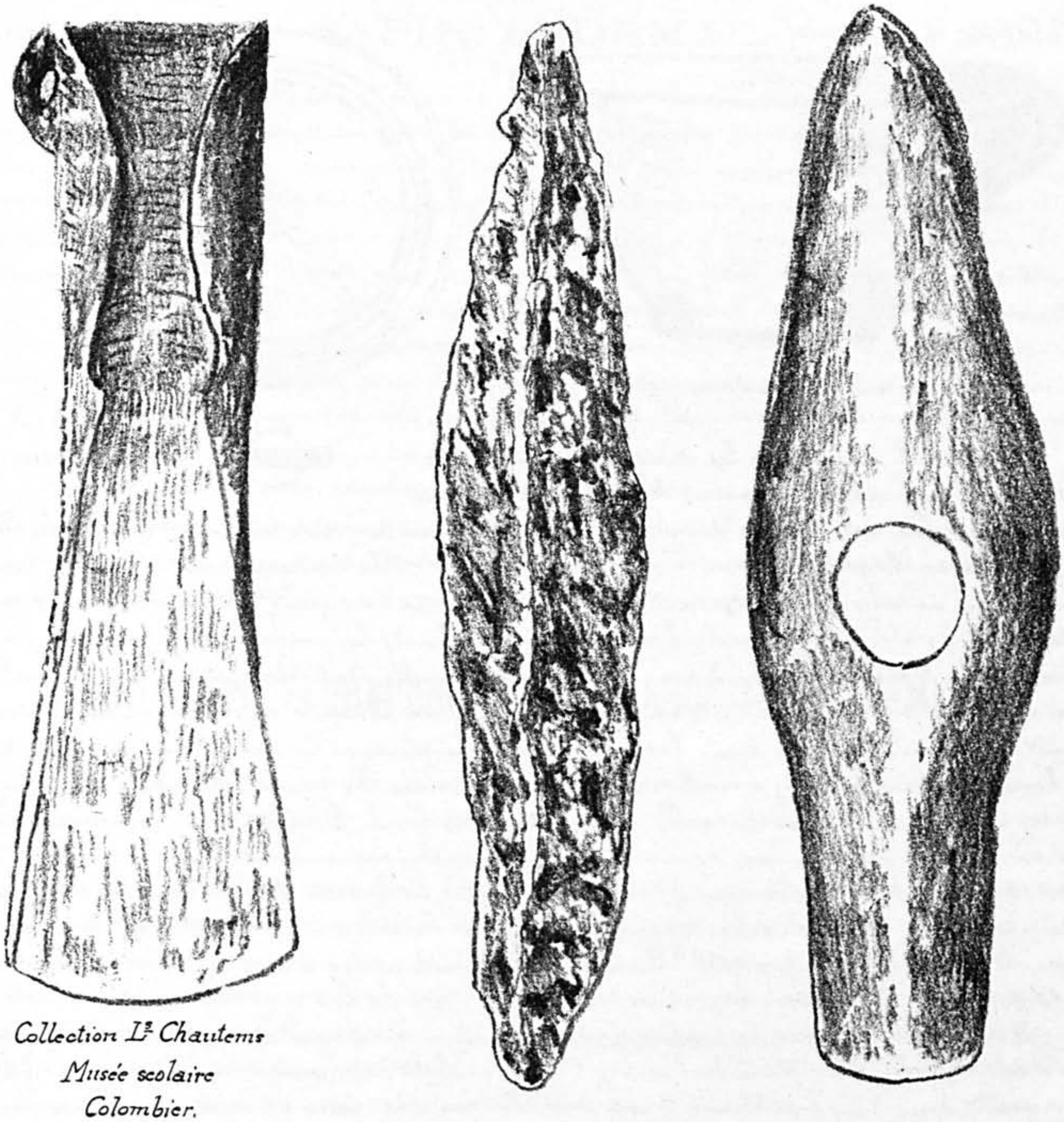
faisant parfois de belles trouvailles venant récompenser sa persévérance.

Le 9 janvier 1882, Louis Chantems fit don au musée naissant de son village natal, d'un certain nombre d'objets provenant de ses fouilles personnelles, constituant actuellement un ensemble d'une réelle valeur scientifique, déposé au Musée scolaire de Colombier. Malgré les décennies écoulées rendons aujourd'hui un hommage reconnaissant à la mémoire de ce généreux donateur.

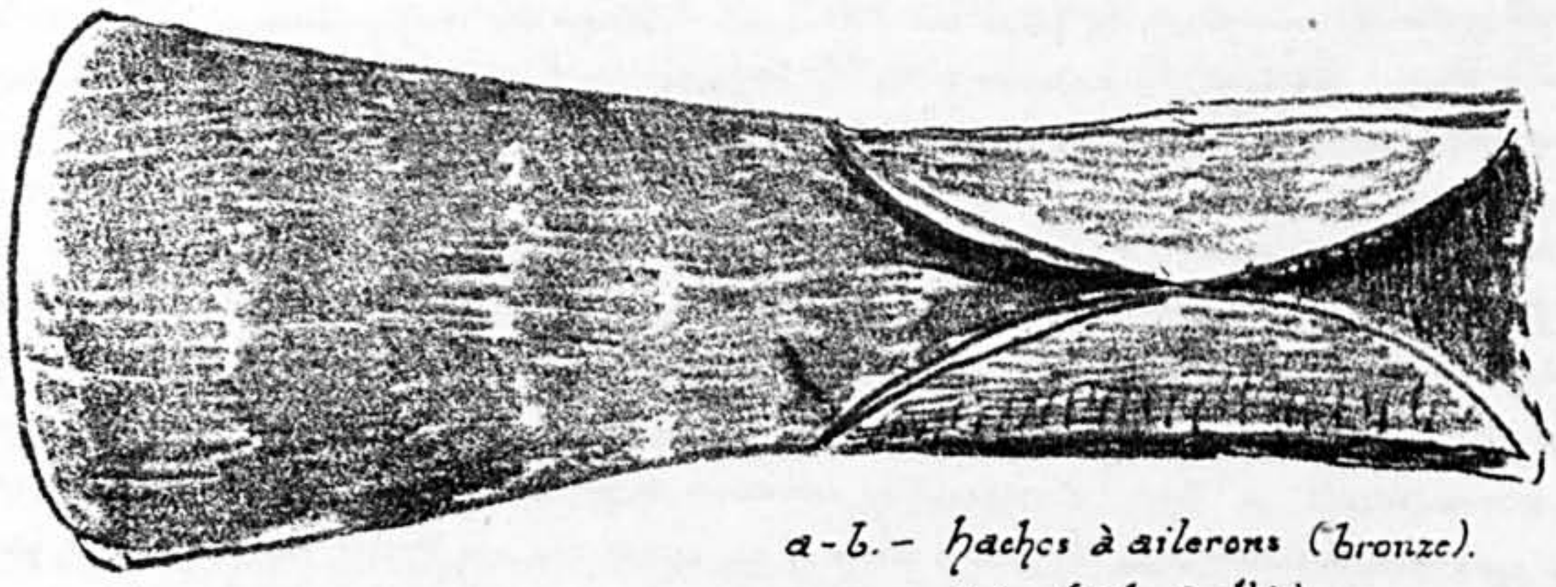
Parmi les objets de la Collection Chantems, citons: – Vases en terre cuite[1] et fragments de vases, torches, vases à fond conique ou à fond tronconique (pour assurer la stabilité de ces ustensiles ils étaient posés sur une torche en terre, en forme de tore, s'adaptant à la grandeur du fond du vase), une pierre-moulin, haches de pierre, silex taillés, hache-marteau percé en serpentine (la serpentine est une roche constituée de minéraux qui sont les produits d'altération de silicates magnésiens. Roche compacte à cassure conchoïdale, sa couleur habituelle est le vert de diverses nuances, plus ou moins foncé, parfois marbré de rouge, de noir rappelant la peau de serpent, de là son nom), hache complète avec son manche (reconstitution de Louis Chantems), très nombreux restes de haches en pierre, des fusaïoles, des ramures de cerfs, d'élans, des bois de chevreuils, défenses de sanglier, crâne de chien, de castor, cornillons d'aurochs, fragments d'outils en corne de cerf ou en pierre; haches,[2] bracelet, épingles en bronze, etc.

(1) Voir: Rameau de Sapin° 1883, p. 40: „ Biberon de l'âge du bronze" par Alb. Vouga.

Numérisé par BPUN



Collection Lᵉ Chautems
Musée scolaire
Colombier.



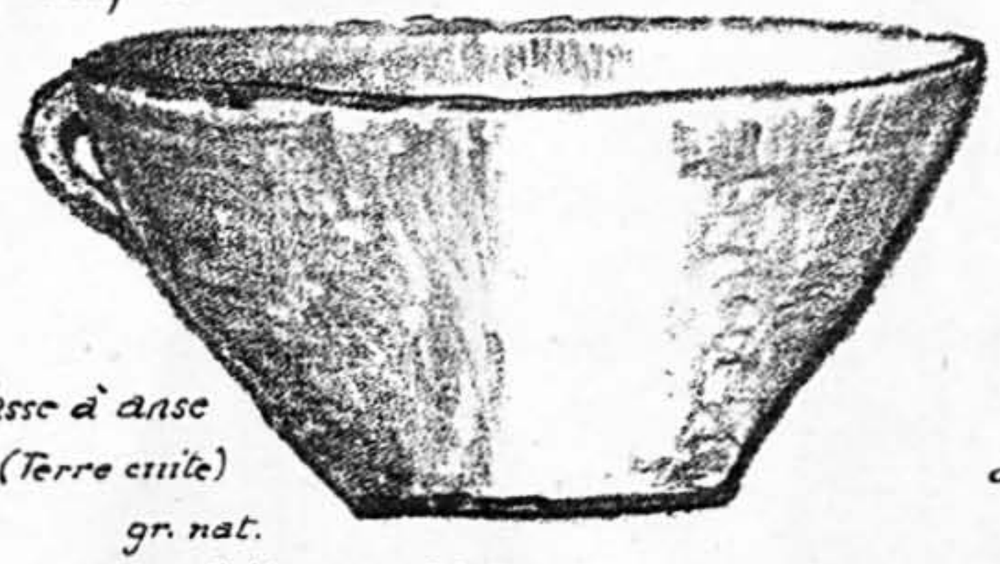
a-b. – haches à ailerons (bronze).
c. – scie (silex taillé).
d. – hache-marteau (serpentine).

Palafitte d'Auvernier.

(2) Un article subséquent traitera d'une hache en bronze trouvée à Auvernier, par Lᵉ Chautems. (Réd.)

Numérisé par BPUN

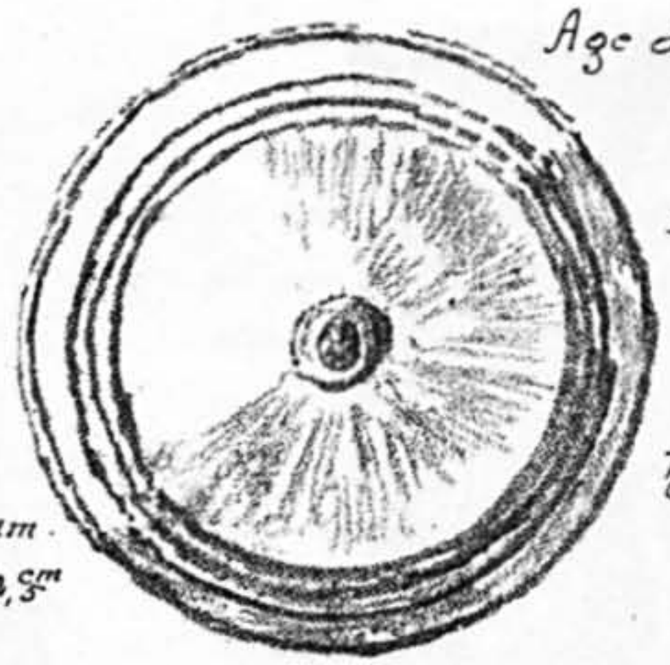
Palafitte d'Auvernier



Tasse à anse
(Terre cuite)
gr. nat.

Collection Ls Chautems.

Age du bronze



Dessus

Pièce de harnachemt.

diam.
12,5cm



Pièce centrale
vue par dessous

Le matériel utilisé par les dragueurs d'antiquités lacustres se composait d'un bateau à fond plat, construit de fortes planches, relevé à ses deux extrémités, sur l'un des côtés un mât de 3 m. de hauteur, terminé en Y pour recevoir le long manche du râble-drague; celui-ci était formé d'une plaque de tôle relevée de trois côtés (en arrière de 8 à 10 cm), latéralement (8 cm à l'arrière et 2 cm à l'avant, vers le bord formant racloir); la surface du fond était percée de trous pour l'écoulement de l'eau. Cette sorte de pelle était fixée à un long manche fait d'une perche flexible de 5 à 6 m. de longueur. Pour éviter le déplacement du bateau durant le travail, celui-ci était fixé à 2 pieux plantés dans la vase. Pour opérer le travailleur laissait glisser le long manche de sa drague contre la partie supérieure du bordage, côté des 2 pieux, et lorsque la pelle avait atteint le fond il opérait un mouvement de traction sur le fond vaseux. Puis, s'aidant du long manche reposant sur l'Y, il remontait lentement, par saccades, la drague pleine de pierres et de limon. Le fouilleur cherchait dans ces détritus; puis, ses recherches terminées déversait le contenu de la pelle au fond de son bateau. C'était un travail pénible. Le soir, en rentrant arrivé à une certaine distance du lieu de draguage, il rejetait la masse des détritus dans le lac au moyen d'une simple pelle

Un autre instrument, se composait d'une pince à mâchoires recourbées, l'une d'elle était fixée à un manche long d'environ 6 m.; l'autre mobile se maniait à l'aide d'un fil de fer passant dans 3 ou 4 oeillerons vissés dans le manche. Cette pince était employée par temps calme, le chercheur scrutait le fond de l'eau et lorsqu'il supposait distinguer un objet intéressant, la pince entrait en action pour le retirer de l'eau. Ces fouilles durèrent plusieurs années jusqu'à ce que l'Etat réglementa ces opérations.

A suivre.

Notre collaborateur soussigné nous envoie la note ci-après:

FOUILLES LACUSTRES D'AUVERNIER. Il est intéressant de rappeler ici, que de nombreux objets provenant des fouilles de la station lacustre d'Auvernier avaient pris place dans les collections de MM. Maurice Borel et Hermann Zintgraff, ces objets, dont quelques-uns fort rares se trouvent actuellement au Musée historique de Neuchâtel, à la suite de la vente de ces deux collections. — Dans la remarquable collection de feu Guillaume Ritter, ingénieur, à Monruz, se trouve aussi plusieurs spécimens intéressants de l'âge de la pierre et du bronze, tels que haches, marteaux, silex, pointes de lame, haches en néphrite, etc. Comme objets appartenant à l'âge du bronze signalons: haches à ailerons, haches à douille, épingles à cheveux, dont quelques-unes très belles, couteaux ciselés, faucilles (serpettes), bracelets, pointes de lame, poinçons, hameçons, etc. — La Collection du Dr Gros, de la Neuveville, vendue à la Confédération, est déposée actuellement au Musée historique de Berne. (Fribourg, Janvier 1936.) Ferd. Ls Ritter, art. peintre.

Numérisé par BPUN

SAPIN ANORMAL.

Un curieux sapin blanc, affectant la forme d'une harpe, se trouve dans un peuplement d'une cinquantaine d'années, situé dans la forêt domaniale du Jorat d'Echallens, entre Lausanne et Moudon, à 860 m. d'alt. environ. Ses dimensions sont les suivantes: le tronc original, dont la courbe d'abord peu accentuée, passe assez brusquement à la verticale porte 10 tiges d'importance et de dimensions diverses. Leur diamètre, mesuré à 1,m 80 du sol, est, de gauche à droite de 32, 30, 8, 14, 32, 7, 13, 11 et 23 cm. Ce dernier diamètre, celui de la tige arquée, a été mesuré au-dessous de la dernière bifurcation, celle-ci se produisant au-dessous de 1,m 80 du sol. Les deux „cordes" de 7 et de 8 cm. de diamètre sont sèches, mais toutes les autres sont vivantes. Ce sont les deux bras de gauche qui atteignent la plus grande longueur, soit 20 m, 6 et 20 m. La hauteur des cimes diminue progressivement de gauche à droite. Mesurée dans le sens de la harpe, la largeur maximale du „houppier" est de 8 m, 50.

Une déformation aussi régulière est assez rare chez les conifères, elle est due à ce que la plante normale à l'origine, a été inclinée par le poids de la neige, par le vent ou par un glissement de terrain, sans que ses racines en aient souffert. La cime se redressa, suivie dans une certaine mesure par la tige, qui prit cette forme arquée assez régulière.

(Feuille d'Avis de Lausanne, 4.I.1935)

VÉGÉTATION, FLORAISON ET FRUCTIFICATION ANORMALES.(1)

(SUITE)

1930 (suite) – Fin janvier, les Eranthis d'hiver (Eranthis hyemalis L.) sont fleuries à Colombier, à Port-Roulant et à l'Ecole (Neuchâtel), la floraison se continue jusque dans la seconde quinzaine de février.

Vers le 20 février, une assez forte bise souffle, et malgré la température au-dessous de zéro, on signale à la Neuveville, des violettes et des perce-neige épanouies.

Le 3 mars, on apporte au bureau du „Courrier du Val de Travers" six jolies morilles cueillies à Fleurier. – Mi-mars, des morilleurs experts ramassent au-dessus de Bôle, parages „Signes de tir" près de Cotendart, de fort belles morilles. – 23, un amateur de ces cryptogames en fait une ample récolte aux Recrettes, près des Brenets; à la fin du mois, on cueille dans la région des Roches-Vouriet et du Chauffaud (Locle) des morilles de taille.

Le 9 avril, le grand magnolia du jardin de l'Hôtel Dupeyrou, à Neuchâtel est couvert de fleurs. Dans la région du Vully et aux „Signes de tir", sur Bôle, on fait d'abondantes récoltes de l'hygrophore de Mars (Hygrophorus marceolus), voir: „Ram. de Sapin" 1916, p. 19. – Mi-avril, l'épinemoire ou prunelier (Prunus spinosa L.) est fleuri, son épanouissement est suivi de la „robuse habituelle" – 23, on apporte au bureau de la „Feuille d'Avis de Neuchâtel" du lilas en fleurs. – Fin mars, les morilleurs bérochaux font de belles récoltes de ce champignon, principalement dans la région de Fresens.

Le „Journal du Jura", du 7 mai, signale que l'on a apporté à sa Rédaction une morille trouvée à Madretsch et pesant 860 grammes. – 17, un champigeoniste me présente sa récolte de l'après-midi: un Hydnum gelatinosum Scop de la grosseur d'un oeuf de pigeonne, ce cryptogame aurait atteint cette grosseur de 14 à 18 heures; un Hydnum tomentosum; de nombreux exemplaires de la

(1) Voir: „Rameau de Sapin" 1934, p. 22.

Numérisé par BPUN

pezize noire ou salissante (Peziza inquinans Pers.); trois grosses morilles; un bolet comestible (Boletus edulis) de la grosseur d'un oeuf de poule; un bolet bronzé (B. aereus Bull. = irideus Rostk). Ces champignons provenaient de la région de Cotendart, sur Colombier.

Il y a une vingtaine d'années M. G. Favre, alors concierge du Collège de la Côtière, avait planté à l'angle est du préau un tulipier (Liriodendron tulipifera L.) de la famille des Magnoliacées, originaire de la Virginie (Amérique du Nord). Ce bel arbre a fleuri pour la première fois, au commencement de juillet; depuis lors grands et petits admirent ses fleurs ainsi que ses feuilles à la forme desquelles personne n'avait jusqu'à lors fait attention (F. d'Avis. 7. VII) – Le tulipier a de grandes feuilles glabres, comme tronquées à l'extrémité et divisées en 4 lobes obtus; ses fleurs ressemblent à une tulipe sont jaunâtre-orangé au centre, mais elles sont perdues dans le feuillage et ne peuvent produire l'effet proportionné à leur grandeur.

A la rue du Tertre (Neuchâtel) les grappes d'une treille de raisin rouge sont arrivées à maturité complète (22 Août).

La „Feuille d'Avis", du 13 septembre, rapporte que sur un pommier portant des fruits mûrs, on a cueilli une fleur tardive. – 30, M.r le Dr Ed. Lardy nous informe, de Bevaix, qu'un pêcher porte trois fleurs bien ouvertes et que le même jour Mme Edm. Lardy, Mlle Jeanne de Graffenried, ont vu près des Chalets des Prés Baillod, sur le Mont-Boudry, à environ 1350 m. alt., des fraisiers fleuris et de petites fraises bien formées.

L'après-midi du 3 octobre on cueille, sur un cep portant des raisins mûrs, deux belles grappes en complète floraison (M.-J.). – 12, dans un verger de Dombresson (Val de Ruz) on a observé une branche de pommier portant de nombreuses fleurs. En 1896, le même jour, la neige recouvrait la terre d'une couche de 40 cm. sous laquelle betteraves et pommes-de-terre étaient enfouies. – La récolte des raisins a été abondante dans les parchets du Vignoble qui n'avaient point été grêlés. Un propriétaire-viticulteur, d'Auvernier, a fait dans une vigne de six ouvriers (1 ouvrier = 352 m²), située aux Fleurettes, entre Auvernier et Serrières, une récolte de 58,5 gerles. Il faut ajouter que cette vigne était cultivée normalement, sans „berclets". – La douceur de la température, vers fin octobre, a provoqué une seconde floraison abondante des ronces bleuâtres (Rubus caesia L), au Vignoble.

Malgré l'arrière-saison et la neige déjà tombée, le „Courrier du Val-de-Travers", dit que le 6 novembre on a cueilli des fleurs sur un cerisier à Buttes. – Les derniers jours de novembre, on cueille un peu partout, dans les jardins du Vignoble, des framboises bien mûres. Dans un champ en jachère aux Ceylards, sur Auvernier, foisonnent les pâquerettes (Bellis perennis L) et les grandes marguerites des champs (Chrysanthemum leucanthemum L), ces fleurs d'une seconde floraison sont aussi grandes que celles de la première. Dans les vignes la végétation mi-automnale est abondante, on trouve encore les plantes fleuries suivantes: le laiteron (Sonchus oleraceus), la fumeterre officinale (Fumaria officinalis), le Seneçon (Senecio vulgaris), la véronique champêtre (Veronica agrestis) portant de nombreuses capsules remplies de graines, ainsi que les mercuriales vivaces (Mercurialis perennis) – De 550 à 600 m. d'altitude l'ellébore pied-de-griffon (Helleborus foetidus) est fleurie.

La „Feuille d'Avis de Lausanne" du 10 décembre rapporte: „Le 6 décembre deux voituriers chargeant du bois, à 6 km. du Brassus, dans la Montagne de Praz-Rodet (Vallée de Joux), à 1100 m. d'altitude, sur la rive occidentale de l'Orbe ont cueilli de magnifiques touffes de primevères en pleine floraison

A suivre.

Numérisé par BPUN

LE CYCLONE DU 23 AOUT 1934.

Venant de la vallée du Doubs, où il paraît avoir pris naissance, le cyclone s'étendit d'abord sur une surface plutôt restreinte, s'élargissant et augmentant de force au fur et à mesure de sa course, ou lorsque ne se heurtant plus aux obstacles naturels: crêtes rocheuses du Jura, il atteignit les vallons et vallées. C'est du moins ce que l'on a pu constater en suivant, son passage sur une distance de 8 à 10 kilomètres, puis d'après les renseignements, parvenus aux journaux, des régions les plus éprouvées.

Le cyclone contrairement à ce que l'on a pu observer autrefois, soit au Risoux, soit en plus faibles proportions, sur le flanc de la Montagne de Boudry, marquait son passage, semble-t-il, par bonds, ainsi les premiers dégâts constatés aux Brenets ne sont pas très importants.

C'est à la Rançonnière-dessus près les Frêtes, que commencent les dégâts causés aux forêts, l'on y compte une vingtaine de sapins de grosseur moyenne brisés, on peut même dire fauchés au tiers environ de leur hauteur, un seul plus gros a été déraciné.

Là le cyclone rencontre comme obstacle la forte côte au-dessus des Petits-Monts du Locle, et c'est sur sa crête à l'altitude de 1100 mètres environ qu'il marque son parcours, non pas en s'attaquant principalement à la forêt, mais plutôt aux plantes espacées. En effet, ce sont les sapins isolés ou en petits groupes, ceux placés en bordure de la crête ou à la lisière d'un pâturage, ou d'une clairière qui ont souffert; la forêt dense a parfaitement résisté à la force du fléau.

Voici quelques observations faites sur place au commencement de septembre. En bordure d'un pâturage des Monts du Locle: un gros sapin déraciné, à côté de celui-ci, le touchant presque, un sapin moins gros brisé, sans esquilles, à 5 mètres du sol; une trentaine de pas plus loin, un sapin isolé d'environ 20 mètres de haut coupé à 8 mètres du sommet. En suivant toujours la crête des Monts on rencontre à intervalles plus ou moins rapprochés, soit isolés ou en petits groupes de 2 ou 3, des plantes de taille moyenne brisées ou déracinées, ces dernières sont celles dont les racines ne plongent pas suffisamment dans le sol, empêchées qu'elles sont par les plaques rocheuses qu'elles rencontrent.

Les sapins de taille et hauteur moyennes ne sont pas déracinés mais brisés à diverses hauteurs du sol: par exemple un arbre mesurant 14 mètres de haut et 22 centimètres de diamètre est coupé aux deux-tiers de sa hauteur. Ce que l'on trouve en plus grand nombre ce sont les cimes, non pas brisées, mais en quelque sorte „fauchées" à diverses hauteurs du sommet, soit 1m80 les plus courtes, à 2,50 m. et même une seule à 3 m. dégâts plus importants peut-être que les précédents, plus nuisibles au développement des sujets atteints. Les plus grands sapins déracinés ont en moyenne 40 cm. de diamètre, les sapins brisés de 20 à 25 cm. de diamètre. Ces observations ont été faites jusqu'au Crêt-du-Locle en suivant le flanc nord de la vallée, puis reprises sur le flanc sud, côte Montperreux-Les Cernayes, où se rencontrent les mêmes phénomènes, toujours des sapins déracinés placés sur la roche, ou brisés en lisière des forêts ou en clairières, et pourtant nombreux sont sur le parcours du cyclone les arbres isolés ou en petits groupes dans les pâturages, arbres plus ou moins sains sur lesquels semble-t-il la force du vent aurait eu plus de prise, non pas uniquement des sapins, mais des érables, des frênes, des hêtres et aucun n'a été déraciné ou brisé, seules çi et là des branches emportées à des distances plus ou moins grandes. Le centre de la ville du Locle, pris de flanc, a été relativement épargné, les dégâts se bornèrent à des chutes de tuiles et de parties de cheminées, seule la partie est a subi de plus graves dommages, il n'y

Numérisé par BPUN

ent heureusement que des dégâts matériels. Il est donc bon parfois d'être enserré entre des coteaux abrupts!

D'après ces diverses observations, à une altitude moyenne de 1060 mètres, on peut évaluer à 2500 mètres, à vol d'oiseau et en ligne directe, la surface en largeur atteinte par le cyclone — en dehors de cette zone point de dégâts constatés — et sa marche de l'ouest au nord-est, en ce qui concerne son début, car dès qu'il eut atteint le Crêt-du-Locle, n'étant plus contrarié par les crêtes rocheuses et les forêts, trouvant les plateaux découverts sa puissance s'est considérablement augmentée ainsi que les journaux de l'époque nous en ont donné les détails.

Le Locle 1935 A. Matthey-Jeantet.

LE TEMPS EN 1934.(1)

L'année 1934 fut chaude à Neuchâtel; sa température moyenne 10,°0 atteint presque le maximum 10,°3 constaté en 1868 et qui n'a jamais été égalé depuis. La plus haute température de l'année 31;6 fut atteinte le 18 juin et la plus basse — 10,°4 le 3 février. Voici les températures des différents mois de l'année ainsi que leurs valeurs normales:

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Octob	Nov.	Déc.
1934	0,°0	0;°7	4;°4	11;°0	15;°5	17;°6	20;°1	17;°0	16;°0	9;°5	3;°6	4;°6
Valeurs normales	-0,5	-1,1	4,4	8,7	13,1	16,5	18,6	17,8	14,5	8,9	4,0	0,6

On voit qu'en 1934 tous les mois bénéficièrent d'une température plus élevée que la valeur normale sauf janvier, février, mars, août et novembre, qui furent à peu près normaux Décembre fut particulièrement chaud avec une température supérieure de 4,°0 à la valeur normale de ce mois. Cette clémence du temps fut particulièrement favorable à la vigne qui donna un rendement moyen à l'ouvrier de plus de 4 gerles dans le canton de Neuchâtel.

La durée d'insolation, c'est-à-dire le nombre d'heures de soleil est de 1556, 7 heures pour toute l'année; c'est beaucoup, la valeur normale étant de 1654, 5 heures. Les mois d'été les plus favorisés furent juillet avec 293, 8 heures, mai avec 275,5 h. et juin avec 241,3 h. Le mois de février bat tous les records avec 170,6 h. la valeur moyenne étant de 84,8 h. C'est le mois de février le plus ensoleillé depuis que l'on fait les observations de la durée d'insolation à Neuchâtel. (1902).

L'humidité relative annuelle moyenne 78,2 % est, normale (valeur moyenne 77,9 %). Les mois les plus secs furent mai et juin et les plus humides août et décembre. Quand aux pluies, elles furent assez fortes en mars (147 mm), juin (117 mm) et août (125 mm). Sans cela l'année 1934 fut peu pluvieuse avec 895 mm. d'eau tombée (valeur moyenne 952 mm).

La pression atmosphérique moyenne 719,9 mm est un peu supérieure à la valeur normale (719,7). D'une manière générale, le baromètre fut assez stable en 1934. Cependant deux ouragans qui provoquèrent des noyades dans le lac de Neuchâtel méritent d'être signalés. Le premier se produisit le 22 juillet à 14 h 55 m, semant la panique parmi les personnes qui effectuaient la traversée du lac à la nage et qui se trouvaient heureusement près du bord. Un des bateaux convoyeurs chavira et l'un des occupants se noya. Le second ouragan éclata subitement le 23 août à 18 h et causa la mort de 2 personnes. Devant la répétition de tels désastres, une société de sauvetage sur le Bas-Lac s'est constituée à St-Blaise.

E. Guyot.

(1) Voir: „Rameau de Sapin" 1934, N°2, p. 23.

Numérisé par BPUN

LE RAMEAU DE SAPIN

FONDÉ EN 1866

II. SÉRIE: 19e ANNÉE — N° 3

JOURNAL D'ÉTUDE DES SCIENCES NATURELLES.

Neuchâtel, le 1er Août 1935

Administration et Rédaction: A. Mathey-Dupraz, Colombier. — Abonnement annuel: Suisse Fr. 3.50
Etranger Fr. 4.20 — On peut s'abonner dans tous les bureaux de Poste. — Compte de chèques IV. 1654

Il faut saluer avec ferveur toute tentative de garder intacts des aspects spontanés et primitifs de la nature, même sur des surfaces restreintes. *Heim.*

HABITAT ET DEPLACEMENTS DES SANGLIERS DANS LE JURA (1)

PAR CHARLES EMERY.

(SUITE ET FIN)

Saut d'un marcassin / terrain plat, saut 2,m 30 /

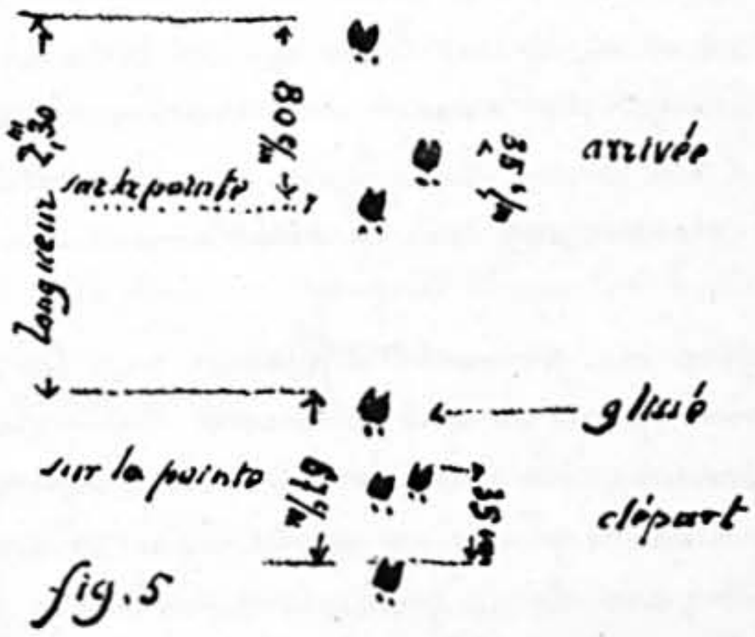


fig. 5

Empreintes d'un saut / pente du terrain 40 % / saut 3m.

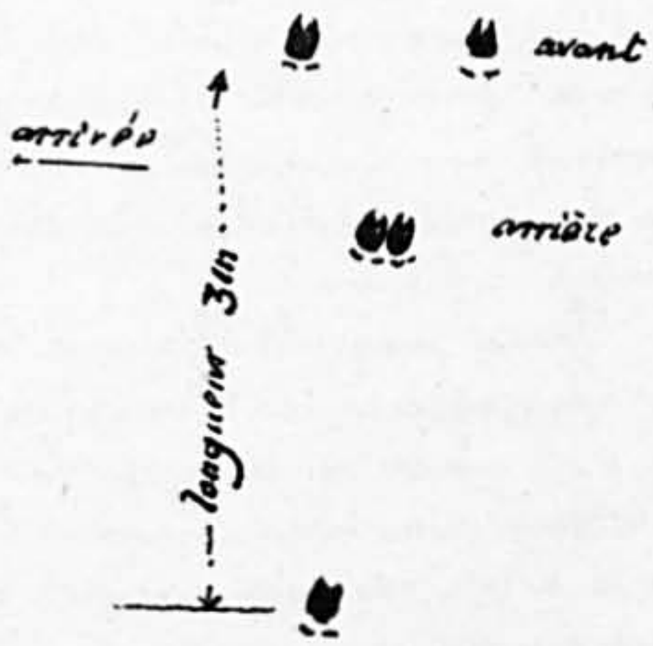


fig. 6.

La marche du sanglier est une marche très régulière, voyez les dessins, et son allure peut varier; serait-elle caractérisée comme pour le cheval par le pas, le trot et le galop?

Dans les régions habitées ou visitées par les sangliers, le cultivateur maudit ces bêtes à cause de leurs déprédations dans les champs, les vergers et les vignes. Celles-ci

(1) Voir: „Rameau de Sapin" 1935. N° 2.

Numérisé par BPUN

sont connues, qu'en est-il en forêt ? J'ai vu à la lisière des bois dans la région de la Dôle un champ ensemencé dont la moitié avait été complètement retournée, l'autre moitié était restée intacte, mais accusait de nombreuses traces de pas. Les bêtes avaient bouleversé la partie du champ où avaient été plantées des pommes-de-terre l'année précédente et n'avaient point touché à la partie ouverte dans le gazon. A Champagne-Bonvillars en automne 1928, les sangliers rendangèrent plusieurs lignées de ceps dans les vignes du Haut. A Bonvillars on tenta de les tenir éloignés par des feux de goudron, allumés à la nuit tombante à la limite supérieure du vignoble.

En forêt même, j'ai rencontré quelquefois des fouillures, mais sur de petits espaces seulement, et non pas comme dans les pâturages supérieurs de la Dôle, où ces pachydermes retournaient les gazons sur 20 à 30 mètres carrés, d'une nuit.

Dans le Grand Bois de Champagne ce qui pourrait inciter le sanglier à fouiller le sol, c'est probablement la présence de truffes dans le sous-sol, plusieurs des endroits fouillés étaient pauvres en végétaux, et sur le rebord d'une fouillure j'ai trouvé une fois une petite truffe (1) de chez nous. Mais d'après mes observations, il faut constater que le sanglier en forêt ne fait que peu de dégâts. Les chevreuils en font bien davantage en rongeant au cours de l'hiver l'écorce aux jeunes épicéas, sapins blancs et foyards. Le sanglier se borne seulement à excaver l'endroit où il gîtera ou à écorcer par-ci par-là un arbre qui lui servira d'étrilloir. Pourtant en mai 1933, j'ai trouvé à la limite de la forêt Pourtalès, dans la région d'Enges, un grand foyard écorcé sur une surface de quelque 40 cm. en largeur et 30 cm. en hauteur. Cet arbre était situé au bout d'une piste traversant les prés boisés des Gravercules. On voyait sur le bois mis à nu de très abondantes traces de 6 cm. de longueur et de 1,5 cm de largeur, celles-ci marquées dans 2 sens opposés en oblique. Sur le pourtour du bois découvert, sous l'écorce, des raies pointues à gauche comme à droite. Mais ce qui me rendait un peu perplexe, c'est que l'on ne parlait point de sangliers dans la région. Serait-ce peut-être là le travail des bois d'un chevreuil mâle ? Après comparaison des traces avec des bois de cet animal cela n'est pas possible. Depuis que j'ai trouvé en février des traces de sangliers sur Chaumont, ces animaux ont sûrement aussi visité l'an passé la région des Gravercules et de la forêt Pourtalès sur Enges, et le méfait ci-dessus est très probablement dû à un vieux solitaire.

Toutes mes observations semblent me permettre de pouvoir affirmer que les sangliers sont sédentaires chez nous depuis 1924, au moins pour ce qui concerne la Dôle. Et si rien ne les empêche de faire de grandes randonnées, ils reviennent à la région choisie et y demeurent, sinon à l'année du moins pendant plusieurs mois. Leur champ d'ébats n'est pas aussi restreint que celui d'autre gibier, car ils ne paraissent évoluer à l'ordinaire que dans un rayon de quelques 15 à 20 km. Ils ont aussi des gîtes saisonniers, ceux de l'été étant situés plus près des pâturages, alors qu'aux saisons intermédiaires, ils se tiennent plus bas. – La tradition populaire a gardé le souvenir d'un animal doué de beaucoup de finesse. On peut voir son effigie accompagnant celle du lion sur plus d'un coffre-fort ; le petit clapet qui masque le trou de la clef de ce meuble représente très souvent la tête d'un sanglier. C'est une réputation qui n'est point surfaite. Pour ma part j'ai constaté que l'on pouvait se passionner à suivre les ébats de ces bêtes.

Saint-Blaise, 20 mai 1934.

Charles Emery.

(1) Elaphomyces muricatus Fr., recherché par les cerfs, les sangliers et les lièvres.

Numérisé par BPUN

OURS DU MONT-BOUDRY.(1)

Mr E.B., géomètre employé aux travaux du chemin de fer, écrit du Champ-du-Moulin, le 24 juillet 1855, à „l'Indépendant": „Hier matin, lundi, descendant sur les travaux „du chemin de fer au Champ-du-Moulin, avec Mr C. M., nous avons rencontré à environ „une demi-lieue de Boudry, sur le chemin de la montagne qui conduit à Trémont, au „lieudit à la Combe-à-Garrou, un ourson de la taille d'un gros loup à la pelisse jaune-„fauve. Il descendait le chemin assez vivement quand nous nous trouvâmes devant lui „à 10 pas. Nous nous arrêtâmes, lui de même, et après un examen de 4 à 5 secondes, „nous frappâmes le taillis de nos cannes en criant fortement et l'ours tout tranquille „se détourna assez lentement par les bois et nous croisa à petite distance."

Le „Neuchâtelois" du 15 septembre 1855, dit: „Sur les avis positifs annonçant la „présence d'ours dans les forêts voisines du Champ-du-Moulin, le Conseil d'Etat a „arrêté qu'une battue générale des dites forêts serait organisée par les soins du préfet de „Boudry, dès le 20 septembre, et qu'une prime de Fr 200.- serait offerte à tout chasseur „qui parviendrait à tuer un de ces animaux."

Cette battue générale à été fixée au lundi 1 octobre 1855, annonça le préfet de Boudry, les rassemblements auront lieu comme suit:

Les chasseurs qui iront au sommet de la montagne de Boudry, vis à vis du Champ-du-Moulin (du Creux du Vent au Pré Perroud) doivent être à leur poste à 7½ heures du matin, ils seront sous les ordres du citoyen Fritz Mollin.

Les chasseurs du Val-de-Travers se réuniront à Noiraigue à 6 h. du matin sous les ordres du citoyen Ch. H. Grosclaude.

Le citoyens des Ponts, du Locle, de la Chaux-de-Fonds et du Val-de-Ruz se réuniront au Champ-du-Moulin sous les ordres du citoyen Henri-François Duvanel à 6 h. du matin.

Les citoyens des districts de Neuchâtel et de Boudry (la paroisse de St. Aubin exceptée) se réuniront à Boudry sous les ordres du citoyen Louis Aldriet à 6 h. du matin.

Les citoyens de la paroisse de St. Aubin se rendront directement sur la montagne et ceux qui seront désignés pour la battue descendront le Creux du Vent, et se joindront aux citoyens du Val de Travers.

Tous les citoyens qui voudront prendre part à cette chasse sont invités à se rendre aux endroits désignés ci-dessus et aux heures précises indiquées, munis de bons fusils de guerre ou de chasse, ou de carabines d'ordonnance, et munis de vivres pour la journée.

La battue générale commencera à 8h. précises, le calme et la prudence sont recommandés expressément afin d'éviter tout accident.

Boudry, le 26 Septembre 1855. (signé) H. E. Dubois, préfet.

4 Octobre. — La chasse aux ours de lundi dernier (1er octobre) est demeurée sans résultats. On a rencontré, dit-on, des traces de ces animaux, mais eux-mêmes n'ont pas été vus.

(1) [Voir: „Rameau de Sapin" 1935, N°2, p. 16: note „Ours"]

Numérisé par BPUN

MULOT AUDACIEUX.

Au village, durant la matinée, le merle avait, entre deux bourrasques, lancé ses roulades, mais les flocons qui tombaient dru et les entassements de neige attestaient que l'hiver ne nous avait point encore quitté.

Cet après-midi, du 2 mars, un promeneur surprit sur le Chemin neuf, qui conduit à la Roche à travers bois, un mulot, le „Mus [Apodemus] sylvaticus" des naturalistes, la souris-sauteuse ou le rat-sauterelle des campagnards. Ce dernier nom lui vient de ce que ses membres postérieurs sont allongés et lui permettent dans la fuite de procéder par bonds successifs.

A l'approche du promeneur, le rongeur se met à l'arrêt, se dresse l'espace de quelques secondes sur ses pattes de derrière, puis se détendant comme un ressort, rebondit par-dessus les talus de neige et se réfugia sous un buisson. Le passant intéressé, observe et voit le rongeur à l'entrée d'une petite excavation, son oeil vif observant l'intrus immobile sur le chemin. Son odorat lui révèle quelque chose d'appétissant „ pour son appétit de mulot", prestement il s'approche des souliers du visiteur et se met à ronger le dessus des chaussures passant de l'une à l'autre – il faut qu'avant sa tournée le promeneur ait fortement graissé ses souliers – ce dernier reprend sa marche. Ne voulant pas abandonner un cuir si alléchant, puisqu'obligé de quitter la table, le rongeur continue à suivre le piéton à la manière d'une souris apprivoisée.

Cette scène, en plein bois, est parfaitement authentique.

Les Ponts-de-Martel, 14 mars 1935. *Jean Mathey.*

<u>MÉSANGE ANNELLÉE.</u> L'Observatoire ornithologique suisse de Sempach nous communique que la mésange grande charbonnière, mâle (*Parus major*) baguée à Colombier, N., le 18 novembre 1934, a été trouvée morte le 26 mars 1935, à Liebenthal, district de Liegnitz, Silésie (Allemagne); donc à 780 kilom. de l'endroit du baguage. Migration direction N.E. *A. Sch.*

<u>NIDIFICATION DE LA MÉSANGE CHARBONNIÈRE.</u>(1) Comme en 1934, un couple de grandes lardères – peut-être le même que l'an dernier – a élu domicile dans la boîte aux lettres du forestier communal aux Verrières. Le 23 mai, nous observons la femelle, entrer, puis ressortir, du nichoir, qui contient nous dit-on une dizaine de mésangeaux dont quatre furent bagués. *H. E.*

MERLE RECONNAISSANT.

Un employé de la voie ferrée avait ramassé un merle noir à demi-gelé, l'oiseau avait un os de l'aile fracturé; mis à l'abri des chats, soigné avec bonté, il se remit et devint très prisé. Dans le hangar où l'employé et ses collègues prenaient „les dix heures", l'on pouvait voir le merle et une souris, avec laquelle il avait contracté amitié, l'un picorant, l'autre grignotant le même morceau de pain et tous deux accourant au moindre appel. La porte du hangar reste souvent ouverte, mais ni le merle, ni la souris ne tentent de sortir de leur refuge.

M. S.

(1) Voir: „Rameau de Sapin" 1934, N° 3, p. 33.

Numérisé par BPUN

LA BAIE D'AUVERNIER [1]

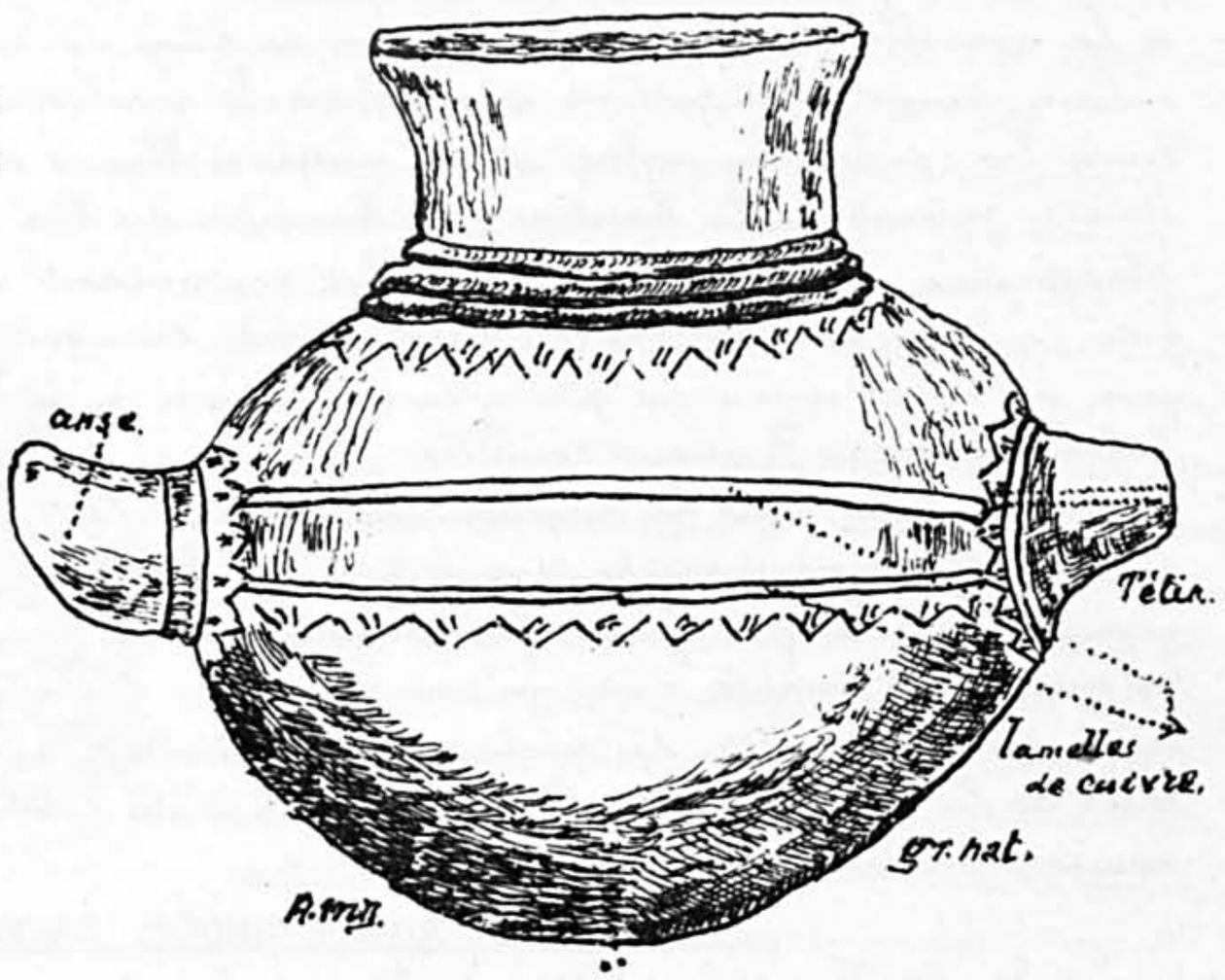
1876 – 1930.

(SUITE)

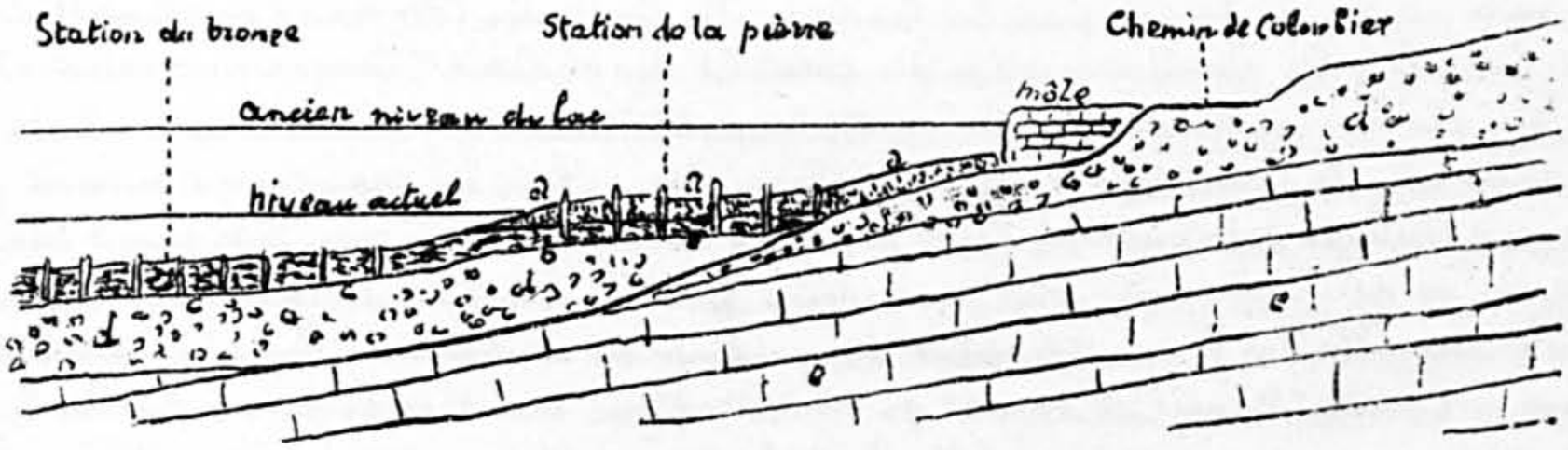
Le dessin ci-contre représente un objet rare (Coll. Chantems), un pot-biberon de l'âge du bronze, de la Palafitte d'Auvernier. Ce vase d'une jolie forme, orné de dessins en traits gravés, porte en outre sur sa partie ventrue deux bandelettes, incrustées dans la masse. Ce détail augmente la valeur de la trouvaille.

Dans le „Rameau de Sapin", Octobre 1883, notre vieil ami, feu Albert Vouga peintre, animateur du Musée de Boudry, avaient déja mentionné le dit vase. Sa communication est accompagnée d'un dessin.

Pot-biberon



Stations préhistoriques d'Auvernier.



a. Grève caillouteuse et sabloneuse, avec pilotis en saillie.
b. Couche limoneuse, avec objets de l'âge de la pierre.
c. Limon vaseux, avec objets de l'âge du bronze.
d Terrain erratique.
e. Urgonien calcaire.

[Coupe théorique d'après le prof. Aug. Jaccard, 1881. „Notions élémentaires de Géologie", p. 41.]

(1) Voir: „Rameau de Sapin" 1935, N° 2, p. 17.

Numérisé par BPUN

S'arrêté rendu par l'Etat et régularisant l'exploitation des „stations lacustres" mit un frein aux fouilles libres dans les Palafittes, mais une autorisation officielle fut toujours accordée aux Musées désireux de compléter leur collection préhistorique. Les trouvailles devaient être remises aux bénéficiaires. – La création de la ligne du Régional N-B-C, en 1890, permit à la commune d'Auvernier de mettre en vente les terrains créés, à la sortie du village, entre le chemin vicinal conduisant aux Prés de Rense et la nouvelle voie ferrée. La station de l'âge de la pierre rentra dans le néant, maisons nouvelles et jardins maraîchers la recouvraient. De l'autre côté de la voie ferrée les saules, les aulnes et les peupliers blancs et noirs, de buissonnants qu'ils étaient, prirent de la hauteur; en bordure du lac et empiétant sur la baie, la phragmitaie s'étalait de plus en plus, recouvrant une bonne partie de la Palafitte de l'âge du bronze. Un étroit sentier, recouvert d'eau le plus souvent, toujours fangeux permettait aux rares promeneurs, amateurs de la tranquillité, de poursuivre leur balade jusqu'au Ruisseau des Allées.

Plus tard, sous la direction compétente de Mr. le prof. Paul Vouga, de Neuchâtel, secondé efficacément par le dévoué Armand Borel de Saint-Aubin, les recherches furent reprises. Dans les parages du bloc erratique de la Vigne Ronde[1], la station de l'âge de la pierre fut remuée, ainsi qu'une partie de la Palafitte de l'âge du bronze au hameau des maisonnettes des pêcheurs. – Les résultats de ces travaux, exécutés sous les auspices de la Société suisse de préhistoire ont été publiés, par leur promoteur, dans des revues spéciales.

5. LA RIVE EXONDÉE: SA FLORE.

Les fouilles de la station de l'âge de la pierre prirent fin, vu la rareté des trouvailles. Son emplacement présenta dès lors l'aspect d'une tourbière délaissée, les mamelons de terre noire, entourés de creux remplis d'eau indiquaient les travaux abandonnés.

Au premier printemps la surface de l'eau de ces petits étangs, se couvrit d'une nappe verte continue, formée par les frondes des lenticules (*Lemna*) ou lentilles d'eau et sur les talus les grandes rosettes du pissenlit des marais (*Taraxacum palustre*) mettaient des plaques vertes de tous les côtés, lesquelles tranchaient sur le noir-brun de la terre, ainsi que le jaune-doré de leur floraison. – Puis au printemps suivant des touffes de tussilages entr'ouvrent leurs capitules aux fleurons jaunes, ponctuant ainsi les endroits où se développeront, plus tard, leurs feuilles velues en dessous, dont le contour du limbe rappelle la forme du sabot du poulain ou de l'âne. – Plus tard apparurent dans ces modestes étangs et venant on ne sait d'où, d'autres végétaux herbacés: les menthes sauvages et aquatiques (*Mentha sylvestris* et *M. aquatica*) dressent leurs tiges aux feuilles odorantes, la potentille ansérine (*Potentilla anserina*) dont les folioles vertes en dessus sont revêtues en dessous de poils blancs qui leur donnent un aspect argenté, la potentille rampante ou quintefeuille (*P. reptans*) aux feuilles à 5 folioles, vertes dessus et dessous, le plantain d'eau (*Alisma plantago*) aux fleurs blanc-rosé, la Salicaire (*Lythrum salicaria*) pointe vers le ciel ses longues grappes de fleurs rose-vif; par-ci par-là une petite touffe de joncs (*Juncus conglomeratus*); dans quelques-unes de ces gouilles flottait, lors de sa floraison, une plante carnivore, le millefeuille des marais (*Utricularia vulgaris*) dont les grappes lâches de fleurs jaunes émergeaient au-dessus de l'eau.

Numérisé par BPUN



La Utriculaire des marais.

(1) Cette plante vit dans l'eau des mares et des étangs, où privée de racines, elle flotte librement, pendant la mauvaise saison, elle gît au fond de l'eau, sous forme d'un bourgeon nommé turion. Au commencement du printemps il donne naissance à une petite tige qui commence à flotter, puis en juin apparaissent les fleurs jaunes qui s'épanouissent au dessus de la surface de l'eau.

La plante porte des ballonnets écrasés latéralement, de 3 mm. environ, leur portion aplatie est formée par un opercule, libre sur le quart de son pourtour, où se trouvent des poils.

Voici comme l'on suppose qu'une larve aquatique peut pénétrer dans le ballonnet: les bords de l'ouverture, close par l'opercule, possèdent des glandes sécrétant une mucosité qui attire des infusoires, de petits crustacés, des larves aquatiques, etc., ces petits êtres, dans leurs multiples déplacements, heurtent l'opercule - s'ouvrant du dehors au-dedans - et tombent dans la cavité, où ils restent emprisonnés, le couvercle ayant repris sa position première.

Le Dr Frank Brocher a réussi à être le témoin de la capture de quelques proies, il a vu le ballonnet se dilater brusquement en augmentant de volume, ce qui provoque l'aspiration d'un peu d'eau et l'animal est entraîné dans la cavité par l'espace rendu momentanément libre entre le couvercle et le bord de l'ouverture. Sc. V.

Vers 1880 la rive de la baie, de la Bâlaz (extrémité ouest du village) à la pointe du Sécheu[2], était limitée par un bourrelet de sable amené par les vagues et la partie excondée, entre le lac et le chemin conduisant aux Prés de Reuse, n'avait qu'une maigre végétation herbacée, les arbrisseaux faisant défaut, sauf le long du bord sud du dit chemin, des aulnes du Creux des Grenouilles à la Vigne Ronde, et quelques saules coronneux (Salix incana), saules à 5 étamines (Salix pentandra), ces derniers arbustes buissonnants disparurent lors du régalement du terrain mis par l'Etat de Neuchâtel à la disposition de l'Ecole de viticulture naissante. Des témoins de cette époque se maintiennent encore au Creux des Grenouilles où ils forment un massif avec des Robiniers faux-acacia, des peupliers grisaille et des peupliers blancs. Des groupes isolés de roseaux phragmites ponctuaient la rive ici et là.

Du bas des Allées au Sécheu[2], la grève mise à nu formait un grand replat graveleux que l'Etat utilisa en le transformant en oseraie, le préposé à la garde des Allées y fit une grande plantation d'osiers verts ou Saules des vanniers (Salix viminalis) et d'osiers pourpres (S. purpurea); cette tentative réussit parfaitement, ces végétaux ayant trouvé un sol à

(1) Voir: „Rameau de Sapin" 1882, p. 25 et 29: „Les Utriculaires" par Ed. Tièche.
(2) . . . . 1935, p. 43. „La pointe du Sécheu en septembre 1882."

Numérisé par BPUN

leur convenance, ils poussèrent des jets vigoureux et magnifiques; qui tentèrent les vanniers ambulants du Guggisberg, lesquels venaient y compléter leur provision de matériel. Arrivés dans la soirée, pour faire leur récolte à la pointe du jour, ils repartaient avec le lever du soleil. Surveillance active, amendes multiples rien n'y fit, l'oseraie n'était d'aucun rendement; bien des années après, alors que de très nombreux buissons s'étaient développés, on trouvait çà et là à ras du sol, quelques têtards de ces saules, dont les jets annuels trouvaient toujours des amateurs..... mais locaux cette fois-ci.

Les premiers régétaux qui apparurent dans l'oseraie furent: la Bourdaine (Rhamnus frangula) un nerprun aux fleurs blanc-verdâtre, aux fruits rouges, devenant noirs à la maturité; le cytise à grappes ou faux-ébénier (Cytisus laburnum), aux fleurs jaunes, réunies en grappes tombantes; le baguenaudier (Colutea arborescens) dont le fruit, une gousse gonflée, éclate sous la pression des doigts; la Myricaire (Myricaria germanica) aux feuilles très petites, fleurs blanc-rosé formant des grappes allongées. En 1885, je trouvai au printemps trois buissons de l'Argousier (Hippophae rhamnoïdes) au Griset, portant à la fin de l'été des fruits orangés, acidulés, de la grosseur d'un pois lesquels à l'automne sont fort prisés par les faisans. Cet arbuste épineux, dont je ne connaissais qu'un sujet dans les environs (dans la haie longeant la route cantonale, près de Vaudijon) se rencontre dans les graviers de l'Aar (Aargrien), près d'Aarberg. Ses fruits ont pu être entraînés par le courant du canal de Hagneck, dans le lac de Bienne, puis par la Thièle atteindre notre lac, et la bise fit le reste.

Des buissons du peuplier tremble (Populus tremula) dont les feuilles à longs pétioles sont constamment agitées, du peuplier blanc (P. alba) aux feuilles blanc de neige en dessous, du peuplier noir ou liard prospéraient, même quelques sujets dominent encore actuellement la végétation sous jacente; ainsi que des érables planes (Acer platanoides); Au milieu de ce fouillis de verdure apparaissaient des plants du robinier faux-acacia, drageonnant abondamment; un seul érable champêtre (Acer campestre) reconnaissable à son écorce crevassée, aux arêtes molles constituées de tissu, semble perdu au milieu de ses envahissants voisins, ce végétal ne résista point, le sol sablonneux recouvrait des galets. La viorne mancienne (Viburnum lantana) dont les feuilles ovales et les jeunes rameaux semblent saupoudrés d'une poussière grisâtre; ses fruits d'abord verts, rougissent peu à peu, puis passent au noir à maturité, à ce moment ils sont goûtés par la jeunesse qui les dénomme „beignet", sans doute à cause de leur disposition étalée en cercle. La viorne obier (V. opulus) a des fleurs blanches groupées en façon de corymbe, les fleurs centrales seules sont fertiles, celles du bord plus grandes sont stériles, rouge-vif sont ses fruits. Signalons encore parmi les sous bois le cornouiller sanguin (Cornus sanguinea) à fruits noirs, dénommé „boispunais" à cause de l'odeur désagréable dégagée par son écorce. Dans nos montagnes neuchâteloises on attribue à cet arbrisseau la propriété de préserver les bêtes à corne de la fièvre aphteuse ou suclangue, il suffit de plonger dans le bassin d'abreuvoir des rameaux feuillis de végétal ligneux et d'en tapisser le chemin que suivent les bovins de l'étable à l'abreuvoir; le chèvrefeuille des buissons (Caprifolia xylosteum) aux feuilles molles, pubescentes, fruits rouges jumellés par la base, les rameaux de cet arbrisseau connu sous le nom de „blanchette", servent à faire des balais utilisés par les campagnards, les frênes (Fraxinus excelsior) venus de graines apportées par le vent poussent rapidement et à l'automne des troënes (Ligustrum vulgare) exhibent leurs baies globuleuses d'un noir brillant.

A suivre.

Numérisé par BPUN

OISEAUX MIGRATEURS.[1]

(SUITE)

1934. Octobre, 10, les pinsons des Ardennes sont observés en quelques endroits du Seeland (Berne); fin oct., passage de ces migrateurs sur le Chaumont, la Tourne, les Monts de Travers; 30, chassant à l'arrêt, dans la région des Près Devant, dans le voisinage de la Chenille, le Dr Edm. L. voit son chien lui apportant une femelle de pinson de montagne avec l'aile cassée. – Passage dans le Vignoble neuchâtelois de rouges-gorges migrateurs.
Novembre – 11, toute la journée observé de nombreux merles noirs, le lendemain, ces „becs jaunes" étaient disparus – 18 et 19, passage dans les forêts de Bevaix, jusqu'à l'altitude de 600 m., de vols très nombreux de pinsons des Ardennes.
Décembre – 12, nouvelle apparition de quelques milliers de ces pinsons du nord-est, dans les parages de la Tourne, et sur les croupes de la montagne du Creux-du-Van, au-dessus de Provence et dans le vallon des Rochats; 24, sont encore observés en nombre immense dans la côte sud du Mont Boudry (Forêts de Cortaillod et de Bevaix).
1935. Janvier. Dans les environs de la Tourne (1294 m) on observe de nombreux vols de petits oiseaux (pinsons, bruants, grives) qui dépouillent les sorbiers de leurs dernières baies (A. Matthey-Jeantet), – 3, 4, 5, chant printanier de la mésange charbonnière, au Vignoble. – 5, première apparition des canards morillons, près de la rive à Champ Bougin, Neuchâtel (G.B) – 7 au 15, la neige a poussé les passereaux, et plusieurs centaines de pinsons de montagne à chercher leur provende dans les champs de la campagne de Berne – mi-janvier, un très fort vol de ces migrateurs est observé dans la forêt de l'Hôpital des Cadolles, sur Neuchâtel (Dr Beau); ainsi qu'à Entre-Roches, à la Béroche; 20, deux promeneurs, MM. Joseph Jacot-Guillarmod et Dr Courvoisier, observent à la lisière d'une forêt de hêtres une centaine de pinsons des Ardennes, à la recherche des faînes probablement; 24 et 25, dans la forêt du Boulex et dans les hêtraies du Bochet, près de Payerne (Vaud), des milliers de pinsons des Ardennes. Au matin de très nombreux cadavres jonchaient le sol; 30, un petit vol de ces fringillidés est signalé, près de Lausanne.
– 10 janvier, une cigogne se pose sur le toit d'une villa à la Tour de Peilz, puis après quelques vols elle se réfugie sur le Chalet de Saint-Louis, y passe la nuit et au matin s'envole. – 16, deux cigognes parcourent les marais de Villarens (dist. de Morges, Vaud), effrayées elles prennent leur essor, dans la direction du Jura – 16, observé aux Ruaux, près d'Auvernier, un „ grizard", jeune 1934 du goëland cendré ou g. à pieds bleus.
Février – 5, par grand vent et pluie, un vol d'une dizaine de ramiers est observé au Plan-Jacot, sur Bevaix (Dr Edm. Ly.) – 6, les journaux annoncent que le pinson chante au Val-de-Travers); 19, 20, chant du pinson dans les arbres des quais, à Neuchâtel.
Mars – 1, au matin, chant du pinson au Haut des Allées, à Colombier; 6, dans la matinée observé la première femelle de pinson à la mangeoire, à 14 h. la neige tombe; – 4, les alouettes sont signalées aux environs de Lausanne; – 6, matin 8 h. une vingtaine de cigognes survolent Lausanne, à une centaine de mètres au-dessus des maisons, elles disparaissent direction N. Durant l'après-midi du même jour deux cigognes sont signalées

(1) Voir: „Rameau de Sapin" 1934, N°4, p. 43.

Numérisé par BPUN

à Fontaines (Val-de-Ruz); — 10, les alouettes chantent dans le Vignoble neuchâtelois; — 10, 11, les étourneaux sont observés au bas de Corcelles et posés aussi sur les fils aériens aux Deurres, sur Serrières, p. Neuchâtel; — 12, cris d'une bergeronnette grise courant sur le toit de l'Hôtel communal à Neuchâtel; — 14, fort passage de mésanges bleues dans le Vignoble; — 15, retour des rouges-gorges migrateurs; deux milans bruns observés près de Chez-le-Bart (Béroche) — 19, deux buses survolent la région des Roches de Yan, au dessous de la Chaille, et les forêts de la Côte de Saint-Aubin (Béroche). — 20, les mouettes rieuses adultes sont parties pour les places de nichée (rives de la Baltique et des lacs finlandais), il ne reste que quelques jeunes à la queue-barrée, nés en 1934; 24, en descendant le chemin de la Nicole (Corcelles) et un peu au-dessus de la gare d'Auvernier, j'observe dans les vignes un mâle rouge-queue titys et je perçois son chant; — 29, une douzaine d'hirondelles de cheminée survolent l'Eau froide, près de Villeneuve (Vaud).

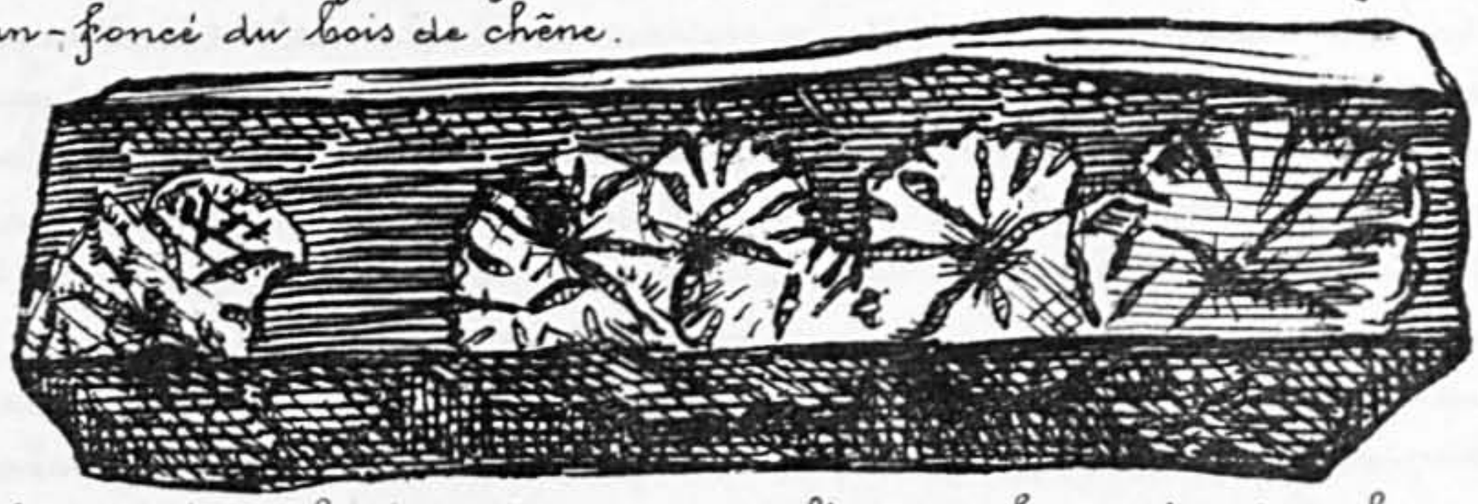
Avril. — 1, hirondelles apparaissent à Morges, à Moudon; 10, à Neuchâtel — 18, 20 chant de la fauvette babillarde (Sylvia c-curruca) à Serrières et aux Allées (Colombier) — 30, chant du coucou, dans la forêt du Communal du Soc le.

Mai. — 2, hirondelles signalées aux Bayards et à la Tourne — 5 & 6 chant du rossignol de murailles aux Allées (Colombier) — 6, cris d'un loriot, Allées des marronniers; passage de pouillots siffleurs dans les saules de la baie d'Auvernier — 7, à la tombée de la nuit une effraye survole le Château (Colombier); à 10 h. cris d'un martinet noir — 10, chant du cerl, dans les vergers à Auvernier et à Colombier; cris d'un torcol, au Verger de la Cage (Auvernier) — 10 au soir quelques martinets au Vignoble — 12, plusieurs coucous se font entendre dans les parages de la Tourne (Maison rouge, Chalet Peter, forêt des Sapples, aux Montus). — 20, les gobe-mouches gris sont arrivés dans la région du Vignoble. Obs^r.

MORCEAU DE BOIS DE CHÊNE DÉCORÉ.

PAR F. Ls RITTER.

L'hiver dernier j'ai trouvé dans ma provision de bois de chauffage une bûche de chêne couverte, sur deux faces contiguës, de dessins naturels ressemblant à une bordure de petites feuilles avec l'empreinte bien nette de leurs nervures; cette décoration reproduisait à s'y méprendre une frise ornée d'un feuillage en cuir repoussé, se détachant en beige-clair sur la teinte brun-foncé du bois de chêne.



D'où provient ce joli décor et comment expliquer sa formation dans la nature?

Il est probable que cette décoration est due à la croissance d'un champignon, le polypore nidulant (Polypore nidulans Fr.) qui se développa, durant tout l'été et l'automne, sur les branches mortes des chênes, alors que ce bois était encore entassé dans la forêt. Les polypores en général se développent rapidement, le mycélium s'insinuant entre les fibres ligneuses pour trouver un aliment à sa subsistance. Les différentes marques visibles sur le dessin sont les empreintes laissées par la base des chapeaux imbriqués les uns sur les autres.

Numérisé par BPUN

NOTES ORNITHOLOGIQUES.

PAR ROBERT PONCY.

[OBSERVATIONS FAITES A BALLAIGUES, VAUD – JUILLET 1930.]

15 – après pluie à verse dans la nuit du 14 au 15. Le 15 nuages à l'altitude de 1400 m. Pluie, vent S-O. + 12° C.

A Ballaigues : 2 Martinets noirs, 2 Hirondelles rustiques, une Hirondelle cul blanc, une famille de Merles noirs, une famille de Tithys, chant de la Fauvette à tête noire, une famille de Mésanges petites charbonnières, une famille de Pinsons, 2 Geais dont l'un mange une Helix, une famille de Moineaux ordinaires, un couple de Sitelles, un Rouge gorge. Sur un fil téléphonique du Village, vingt-six Corneilles noires et une Crécerelle. Le soir à la tombée de la nuit, un vol d'environ 200 Becs-croisés passe au-dessus des sapins de l'Hôtel; à 20 h 3/4, 2 Hirondelles rustiques chassent dans les rues du Village.

16 – Nuit du 15 au 16, + 10° C. Beau temps, vent du S-O. Au lever du soleil une vingtaine de Martinets noirs survolent le Day. ; une Buse ordinaire crie en planant au-dessus des bois de Sapin vers Bel Coster, à 1400 m. Nombreuses familles de Grives draines dans les pâturages à la lisière des forêts à partir de 1000 m. Rubiettes tithys, familles de Merle noir à Bessonne 1090 m. Nombreuses Mésanges charbonnières env. 1000 m. deux Bruants jaunes. Nombreux Pinsons et Becs-croisés. Une famille de Corneilles noires, 3 Pigeons ramier „en Thiole" 1150 m. Un mâle de Pinson enfourne une „Tardinière" entière dans le bec d'un jeune posé sur une haie.

17 – Après vent du S-O et pluie la nuit. Couvert. Les Corneilles noires qui ont passé la nuit dans la forêt reviennent dans les prés le matin par familles en se laissant chuter „en escalier" de l'altitude de 1000 m. à celle de 800 m. Vu une famille de six Mesanges grandes charbonnières nourries par leurs parents. Une Bergeronnette grise dans les Linaigrettes à Pré des champs. Une Buse ordinaire criant en descendant les ailes à demi-pliées dans les sapins. Chant de la Fauvette à tête noire.

18 – 10° C. après vent et pluie toute la nuit. Fort vent S-O. Pluie à verse. Entendu le cri du Pic vert. Quatre Martinets noirs. Nombreux Pinsons mangeant sous les sapins.

19 – Tempête durant la nuit du 18 au 19, forte pluie + 10° C. Un Geai mange une faîne. Chant de la Fauvette à tête noire et du Pigeon ramier. Le soir à 18 h 30 le temps s'élève, vu un Martinet noir.

Le berger de Bel-Coster me dit avoir reçu de la neige au Suchet pendant quelques instants.

20 – après nuit belle, le matin beau temps et l'après midi couvert par vent S-O. à 3000 m. ; + 15° C.

Vu une famille d'Alouettes ordinaires à 1000 mètres. Chant du Bruant jaune au sommet d'un sapin à 9 heures, en Bourbaz 1058 m. Grives draines, Pigeons ramiers, Pinsons, Becs-croisés, chant du Bouvreuil en Thiole à 1150 m. Vu dans le Parc du Grand Hôtel Aubépine, un mâle de Rossignol des murs nourrissant son petit et entendu son chant. Un Martinet noir au dessus du village.

A suivre.

Numérisé par BPUN

OURAGAN DU 23 FÉVRIER 1935.

Dans la nuit du 22 au 23 février, une forte tempête s'est abattue dans la région de Bordeaux, puis s'est étendue sur toute la France, causant des perturbations aux lignes aériennes, retardant ou empêchant la circulation des trains.

Puis cette tempête a déferlé sur toute la Suisse romande et alémanique; avant l'aube, un vent du S-O s'est levé. Soufflant avec une vitesse de 47 à 80 à l'heure, causant dès le samedi matin des dégâts importants aux maisons (cheminées renversées, tuiles enlevées, toitures soulevées), aux usines dégâts semblables, brisant les branches des arbres, déracinant ou arrachant des centaines d'arbres, bousculant ou transportant des êtres humains, apportant de graves perturbations dans les services électriques (arrêt des communications téléphoniques, panne dans les tramways), même arrêt de certains trains locaux.

Ses méfaits de cet ouragan ont été particulièrement néfastes, le long de la frontière savoisienne. A Genève, des bateaux ont brisé leurs amarres et ont été projetés contre les quais, un grand bateau à vapeur l'"Italie" a été précipité par la violence des vagues contre le quai Wilson, l'un des vieux peupliers de l'Ile Rousseau a été abattu par la force du vent. Dans la banlieue de Genève, à Carouge la toiture d'un garage a été soulevée, arrachée, puis emportée complètement. A Lausanne et environs les dommages sont énormes; à Ouchy, un grand bateau de plaisance, lancé contre le quai par les vagues est entièrement détruit, et dans la matinée du samedi, les employés de la voirie ramassent sur les quais les nombreux cadavres de foulques, de canards et d'autres oiseaux aquatiques assommés ou noyés par la tempête. A Montreux, sous l'action répétée et la violence des vagues une partie du quai s'effondre. Sur la ligne de Palézieux les trains sont arrêtés; la Verrerie, sur Semsales, est en partie démolie.

Le long du Pied du Jura, le vent est particulièrement violent et prend dans la région de Ballaigues et de Baulmes les allures d'un cyclone; dans le vallon de la Baumine (arrosé par un ruisseau prenant sa source entre le Suchet et les Aiguilles de Baulmes, lequel après un cours d'environ 8 kilom., se jette à Yverdon, dans l'Arnon), vallon très boisé, des centaines de sapins ont été arrachés et fracassés, la forêt est ravagée. Dans cette région l'on estime à 25000 m³ les bois cassés et arrachés.

A Estavayer, à Avenches, la tornade dure 16 heures; la belle forêt communale de Châtel, dans la vallée de la Broye, est dévastée sur une superficie de 100 ha., 600 mc. de bois sont abattus, foyards et sapins gisent enchevêtrés, brisés ou déracinés. Dans les environs durant l'ouragan des miseurs de bois se trouvent en danger, les arbres déracinés tombent par dizaines sur le lieu des mises.

A Neuchâtel le lac est démonté il roule des vagues d'une violence inouïe, lesquelles déferlent sur les perrés et les trottoirs de la baie de l'Evole à Auvernier.

Au Val-de-Travers, le chemin de fer local, le „Régional", subit de nombreux arrêts; dans les forêts communales de Môtiers-Travers plus de 500 plantes en pleine croissance sont cassées ou déracinées.— Dans la Vallée des Ponts, la neige tombe toute la journée du samedi. Le long du Doubs les arbres des vergers jonchent le sol.

Les forêts de la ville de Berne ont subi également de gros dégâts, au Dählhölzli, au sud du Kirchenfeld, dans la forêt de Könizberg, grasses dommages, plusieurs milliers d'arbres gisent sur le sol. La commune bourgeoise de Berne seule a 6000 mc de chablis et la commune d'Anet (Seeland) 3000 mc. — La commune bourgeoise de Soleure, entre Halten et Heinrichswil en a 4000 mc. — Sur les bords du lac de Zurich, à Rapperswil la tempête a atteint son maximum, le 23, vers midi.

Lith. Civard. Neuchâtel

Juil.- Sept. 1935. N°3.

Numérisé par BPUN

LE RAMEAU DE SAPIN

FONDÉ EN 1866

II. SÉRIE: 19e ANNÉE

JOURNAL D'ÉTUDE
DES SCIENCES NATURELLES.

N° 4

Neuchâtel, le 15 Octobre 1935

Administration et Rédaction: A. Mathey-Dupraz, Colombier. — Abonnement annuel: Suisse Fr. 3.50
Etranger Fr. 4.20 — On peut s'abonner dans tous les bureaux de Poste. — Compte de chèques IV. 1654

Le peuple le plus libre est celui qui compte le plus de citoyens en état de vivre indépendants par le travail

POUR LES ANIMAUX.

Apprenez aux enfants à aimer les animaux
Cela leur portera chance et à vous aussi.

Une bête maltraitée est comme un outil détérioré: Elle ne rend jamais de bons services.

L'honnête homme est celui qui fait son devoir. Mais faire son devoir, ne consiste pas seulement à payer ses impôts et à aller chaque dimanche à l'église.

C'est aussi à avoir le respect de tout ce qui vit et le besoin de protéger tout ce qui souffre.

A quoi sert de vous faire craindre par des coups, puisque vous obtiendrez de meilleurs résultats par la douceur.

N'ayez point d'animaux chez vous si vous n'êtes pas sûr de pouvoir les soigner, comme ils doivent l'être.

F. G.

C'est faire preuve de véritable zoophilie que de donner des soins aussi bien à un oiselet tombé du nid, qu'à un cheval maltraité ou à un chien errant.

Servir la cause des petits oiseaux c'est contribuer à l'augmentation de la fortune nationale, c'est servir l'humanité.

Harsch.
Prés[t] L.P.O.

L'automne est la saison la plus favorable pour la mise en place des nichoirs et des mangeoires. C'est alors qu'il est bon de commencer à pratiquer le nourrissage.

Numérisé par BPUN

LE CHAT SAUVAGE DANS LE JURA.[1]

(SUITE)

1929 (suite) – La trappe fut tendue à nouveau, près d'un gros fayard au haut du sentier dit „ des chevreuils," ce sentier part du contour de Cortaillod (1140 m), pour monter à travers le „ Bois du Four ".

Au dire du narrateur, les deux trappeurs auraient découverts, sous un bloc, le repaire de la chatte; il s'y trouvait 6 queues d'écureuils et un individu de cette espèce à demi-dévoré.

Nous avons vu à Corcelles cette chatte naturalisée, elle avait les dimensions suivantes: hauteur au garrot 23 cm. – longueur (du museau à l'extrémité de la queue 80 cm. – longueur de la queue seule 25cm. Cet animal présentait tous les caractères de l'espèce sauvage: pelage gris-jaunâtre, rayures bien distinctes, queue annelée, non effilée à l'extrémité, soles noires. Malgré ces caractères typiques certains visiteurs ont émis des doutes quand à la pureté d'origine de ce sujet, disant, „ c'est un produit du croisement[2] d'un mâle sauvage et d'une chatte marron, c. à d. devenue errante, ayant délaissé sa maison nourricière. Ces critiques se basant sur la teinte claire du pelage, la grosseur de la queue paraissant moins touffue que celle de chats sauvages tués ces dernières années dans la région des Gorges de la Reuse, nous répondrons que ces différences dans la teinte du pelage et la longueur des poils proviennent de la saison, l'animal était en pelage d'été. –

Le Musée d'Histoire naturelle de Neuchâtel possède des spécimens dont la robe est identique à celle de la chatte en question.

Ses deux trappeurs affirmaient encore que cette chatte sauvage allaitait, ses deux tétins étaient saillants, roses et entourés d'une place dénudée.

Le compagnon mâle de la chatte avait été rendu à un amateur de la Suisse alémane. Nous n'avons pu savoir où.

1930. – Un chasseur de Macolin, sur Bienne, a tué, le vendredi 7 novembre, un chat sauvage dans la forêt de Jorat (Hameau de 7 fermes dans la partie supérieure du vallon d'Orvin, à 5 km de la Reuchenette). – L'animal pèse 3 kg. 500 et présente tous les signes caractéristiques de l'espèce:[3] fourrure rude, grise, rayée de bandes foncées, queue touffue. – Des personnes se souviennent qu'un chasseur de la contrée en tua un, à la fin des années 70. Il y a donc 60 ans.

1) Voir: „ Rameau de Sapin" 1930, N° 2, p. 9 & 10. – 1932, N° 1, p. 3.

2) A côté des vrais chats sauvages, il existe, en bien des forêts, des chats harets qui descendent de près ou de loin de chattes domestiques marronnes. Ces chats très gros aussi, très carnassiers, peuvent revêtir une robe analogue à celle du véritable chat sauvage, comme il peut s'en trouver également de tachetés et de tous les pelages chers à nos minets. Ces métis, ordinairement gras et dodus, atteignent parfois le poids de 5 à 6 Kgs. – Blessés, ils sont très dangereux pour les chiens du chasseur et terribles de leur vivant pour tout le menu gibier. – Ajoutons que tout chat dans la campagne ou en forêt vit et agit comme un chat sauvage. – Tout chat rôdeur doit être supprimé sans rémission.

3) Un chat sauvage type, tout en ayant, l'aspect trapu, est sensiblement plus haut sur pattes que le chat domestique. Il a le poil plus fourni, la queue nettement moins allongée et moins effilée. Le pelage d'une teinte générale grise avec des nuances fauves: Zébrures noires sur les dessus, anneaux de même teinte à la queue. Palais et soles noires

Numérisé par BPUN

Le 12 novembre, M Ed. Jean Lafond[1] nous écrivait de Meyrin (Genève): „Monsieur, je m'empresse de „venir contribuer à vos recherches sur le chat sauvage, „en vous communiquant ce qui suit: Durant la pre- „mière quinzaine d'octobre 1930, un chat sauvage a „été tué dans le bois de Serves, faisant frontière „entre le département de l'Ain et le canton de Genève, „entre Saint-Genis-Pouilly (France) et Meyrin (Suisse).- „Lancé par un chien courant l'animal reçut le „coup de fusil à quelques pas de la frontière.- „Mâle, très gros, pesant 5,200 kgs, son estomac „ne contenait que des restes de „souris".- Malheu- „reusement, ce spécimen n'a point été offert à un „musée, le chasseur ayant enlevé la peau pour la „faire chamaiser."

„Il y a quelques années un chat sauvage „avait été tué dans les bois Ferney-Voltaire, à „2 1/2 km. de ceux de Serves, lesquels sont, à vol „d'oiseau, à 8 km. du Reculet, région dans laquelle „ont été tués des chats sauvages, 2 en 1909, un en „1911 et un en 1913. (Voir: „Ram. de Sapin" 1930, N°2, p. 9 et 10.)



Patte postérieure droite du:
1. Chat sauvage: sole b en a, tache sombre en a.
2. " domestique: de b en a, sole et tache sombre



Piste du chat sauvage: Piste du chat domestique:
a. trottant. b. fuyant trottant
Dessins tirés de Brandt:
„Voies et traces du gibier"

1931. A la frontière franco-suisse, un piégeur de Divonne-les-Bains (près de Gex, dépt de l'Ain) a capturé, en quelques jours, trois chats sauvages (la Diana, mars 1931),

Un chasseur de Develier (J.B.) a tué, entre Liesberg et la Réselle de Soyhières, un chat sauvage mâle pesant 5 kilos, mesurant du museau à l'extrémité de la queue 84 cm.-

D'après la chronique il y avait 15 ans que ce carnassier n'avait plus été signalé dans la région, (la Diana, avril 1931).

„Au crépuscule d'une soirée de novembre, une auto, conduite par une dame passait entre Gingins et Grèlex (Vaud), quand soudain un chevreuil sort du bois et passe à quelques mètres de la voiture, puis rentre dans le bois. L'animal paraissait affolé, car il reparaît tôt après, suivi par un animal noirâtre faisant comme le chevreuil des apparitions

1) Voir: „Bulletin de la Société zoologique de Genève", 1925, Tome III, fasc. 5, p. 32: *Un hôte rare. Le chat sauvage, par E.J. Lafond.*

Numérisé par BPUN

et des disparitions successives, mais brèves. La conductrice accéléra la vitesse de la machine, pour se porter au secours du poursuivi; la voiture est arrêtée au point où le chevreuil vient de faire sa dernière rentrée sous le couvert, une chienne de chasse saute hors du véhicule et enfile une piste témoignant bientôt par ses aboiements furieux qu'un gibier lui tenait tête; en effet, un chat de grosse taille était juché sur un arbre. Dans cette fin de crépuscule, la couleur de l'animal était foncée, la poitrine roussâtre, la tête grosse, les yeux vifs. La dame craignant pour sa chienne – le félin ayant changé trois fois d'arbre – faisait tous ses efforts pour la ramener dans l'automobile. Elle y parvint. A son retour sur le lieu de la rencontre, le chat était disparu."

Ce n'est pas la première fois que l'on rencontre du chat sauvage dans ces parages. En décembre 1885, un chat sauvage s'était été tué près de Crassier, il pesait le gros poids de 7,200 kgs.; puis, en janvier 1886, une chatte sauvage fut prise aux environs de Celigny. Notons que ces deux localités sont à moins de 6 kilomètres de l'endroit où fut délogé le carnassier dont nous parlons plus haut. (Voir: la Diana", juin 1932).

1932. Aucune note.

A suivre.

OURS DU MONT-BOUDRY. (1)

(A propos des légendes d'ours du Creux-du-Vent) – En octobre 1858, un journal „der Bote von Neuenburg" rédigé en langue allemande et paraissant à Fontaines (Val de Ruz) à côté d'un journal rédigé en français, reproduisait d'une feuille de la Suisse allemande:

„..... des ouvriers employés à la construction du chemin de fer avaient trouvé dans une „fonte de rochers au Creux du Vent, une tanière d'ours dans laquelle se trouvaient un „squelette d'ours et celui d'un homme. Ce dernier devait être un baron de Bavière qui „avait souvent chassé dans cette contrée et avait disparu mystérieusement."

Le „Neuchâtelois", du 14 octobre 1858 dit être en état d'affirmer que tout dans cette nouvelle, squelettes d'ours et d'homme, et jusqu'à la disparition du baron allemand est une mystification.

BOUQUETINS DANS LES ALPES.

A la fin de l'année 1934 (2), le cheptel se répartissait comme suit:

		Têtes.
Région Harder – Augstmatthorn, au dessus d'Interlaken,	Berne	100 – 110
Moench noir (Schwarzer Mönch), " " de Lauterbrunnen,	"	15 – 20
Région du Wetterhorn, sur Grindelwald,	"	15 – 20
Grand Hörner, Oberland saint-gallois,	St. Gall	8 – 10
Parc national, Piz Terza – Diavel – Tantermozza,	Grisons	40 – 50
Piz Albris, sur les Maisons de la Bernina (Haute Engadine),	"	140 – 150
Mont Pleureur, entre la vallée de Bagnes et celle d'Hérémence,	Valais	15 – 20
Le nombre de ces animaux a augmenté dans les différentes colonies.		333 – 380

L.S.P.N.

BUSE ANNELLÉE. Une buse (Buteo b. buteo) avait été baguée, dans la région du Chablais, partie boisée s'étendant le long du lac de Neuchâtel, entre le canal de la Broye et Cudrefin, le 21 mai 1934; elle fut tirée en juin 1935, dans la forêt de Pierre à Bot, sur Neuchâtel.

Station suisse ornithologique, Sempach.

1) Voir: „Rameau de Sapin" 1935, N° 3, p. 27. –

2) Voir: „Rameau de Sapin" 1935, N° 1. p. 10.

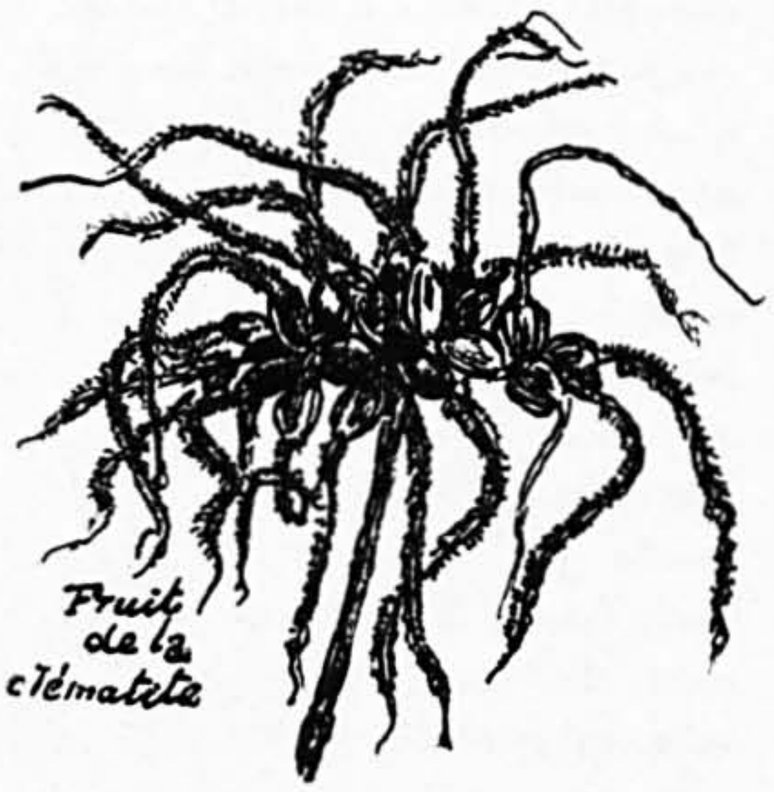
Numérisé par BPUN

LA BAIE D'AUVERNIER [1]

1876 – 1930.

(SUITE)

Une forte aubépine (Crataegus oxyacantha) seule venue dans cet endroit, formant un buisson élevé, est envahie par les longues tiges sarmenteuses de l'Herbe aux gueux ou Clématite viorne. Comme gamins nous fumions avec délices ..... mais, en cachette, des portions de la tige séchée, plaisir souvent troublé par les soubresauts de l'estomac En 1930, ce buisson est encore là avec son manteau de „Cheveux de la Bonne Dame", cette appellation découle du fait qu'après la floraison le style persistant, qui surmonte chaque carpelle, devient plumeux. Le sol est tapissé par les tiges traînantes de la ronce bleue (Rubus caesius) aux fruits bleuâtres, paraissant poudrés de blanc, mais peu succulents. Disséminées dans la partie asséchée de la grève apparaissaient, nombreuses au printemps, les pousses de l'asperge sauvage (Asparagus officinalis), tôt récoltées par quelques initiés; puis, les tiges de la prêle des tourneurs (Equisetum hyemale) utilisées encore à cette époque pour faire reluire les ustensiles de ménage en fer-blanc, lors des deux grandes lessives annuelles. Comme plantes herbacées, nous relevons: la laîche raide (Carex stricta), la phléole des prés (Phleum pratense), la houlque laineuse (Holcus lanatus), le fromental (Arrhenatherum elatior), le dactyle pelotonné (Dactylis glomerata), le pâturin des prés (Poa pratensis), la molinie bleuâtre (Molinia coerulea), la brize tremblante (Briza media), la crételle huppée (Cynosurus cristatus), la fétuque élevée (Festuca pratensis) ou des prés, le brome mollet (Bromus mollis), peu à peu la plupart de ces plantes, étouffées par le développement de la végétation ligneuse, disparaissent.


Fruit de la clématite

A mi-chemin, entre l'embouchure du Ruisseau des Allées et celle du ruisseau arrivant des Ceylards (venant se jeter alors au lac, au coin de la Vigne ronde)[2] existait un haut fond qui, tôt après le retrait des eaux du lac se couvrit d'une végétation touffue, formant aujourd'hui, soit cinquante ans après, une sylve imposante, où dominent les aulnes, les saules et les peupliers; là, comme ailleurs le sol se recouvre des jets, plus ou moins rampants, de la ronce bleuâtre. Dans ce sol surélevé, quelque peu argileux, croissait la petite prêle au queue-de-rat (Equisetum arvense); et dans un endroit souvent submergé, au

1) Voir: „Ram. de Sapin" 1935, N° 3, p. 29.

2). De la Vigne ronde au Creux des Grenouilles, venaient sourdre, du pied du coteau, trois sources, que nous avons vues très rarement taries, les deux premières se perdaient dans un caniveau passant sous le chemin et se déversaient sur la grève exondée; la troisième, dite du „Creux des Grenouilles" („Ram. de Sapin" 1934, N° 2, p. 18, 19), formait une sorte d'étang, utilisé par les vignerons, au temps des „attaches", pour y tremper leur paille, le trop plein de ce réservoir passait aussi par-dessous le chemin pour atteindre la grève où il s'épandait.

Numérisé par BPUN

milieu de „grands joncs" ou jonc des tonneliers (Scirpus lacustris) des massettes à larges feuilles (Typha latifolia): dressèrent pendant quelques étés consécutifs leurs épis superposés (mâle et femelle) en forme de quenouille, épis éveillant la curiosité des jeunes passants, qui arrachèrent ces quelques plantes. Citons encore l'Alisma ou plantain d'eau (Alisma plantago) et à deux pas s'étalait une forte station, d'une plante aujourd'hui disparue de la région, le flûteau renoncule (Alisma ranunculoïdes) [Voir: „Ram de Sapin" 1868, p. 42: Article de L. Chapuis, pharmacien, à Boudry, où il mourut en 1883]. La cause première de la disparition de ce flûteau, fut l'accroissement rapide de la flore avoisinante: saules et aulnes buissonnants, plantes aimant l'humidité (Epilobe rosé, eupatoire à feuilles de chanvre, scirpe, laiche, jonc, roseau phragmite; puis la cause finale, mais fatale, l'établissement du Régional [1] N-B. fit le reste, les travaux de construction de la voie, à cet endroit, recouvrirent la station du flûteau. Quelques années plus tard, vers 1910, je pus repérer encore quelques représentants de cet intéressant végétal, que j'eus bien soin de laisser en place comme témoins; mal m'en prit, car la croissance continue des végétaux étouffa ces relictes A moins qu'un botaniste fureteur plus avisé que je ne l'avais été, ait emporté, pour son herbier, ces derniers survivants.



Alisma ranunculoïdes

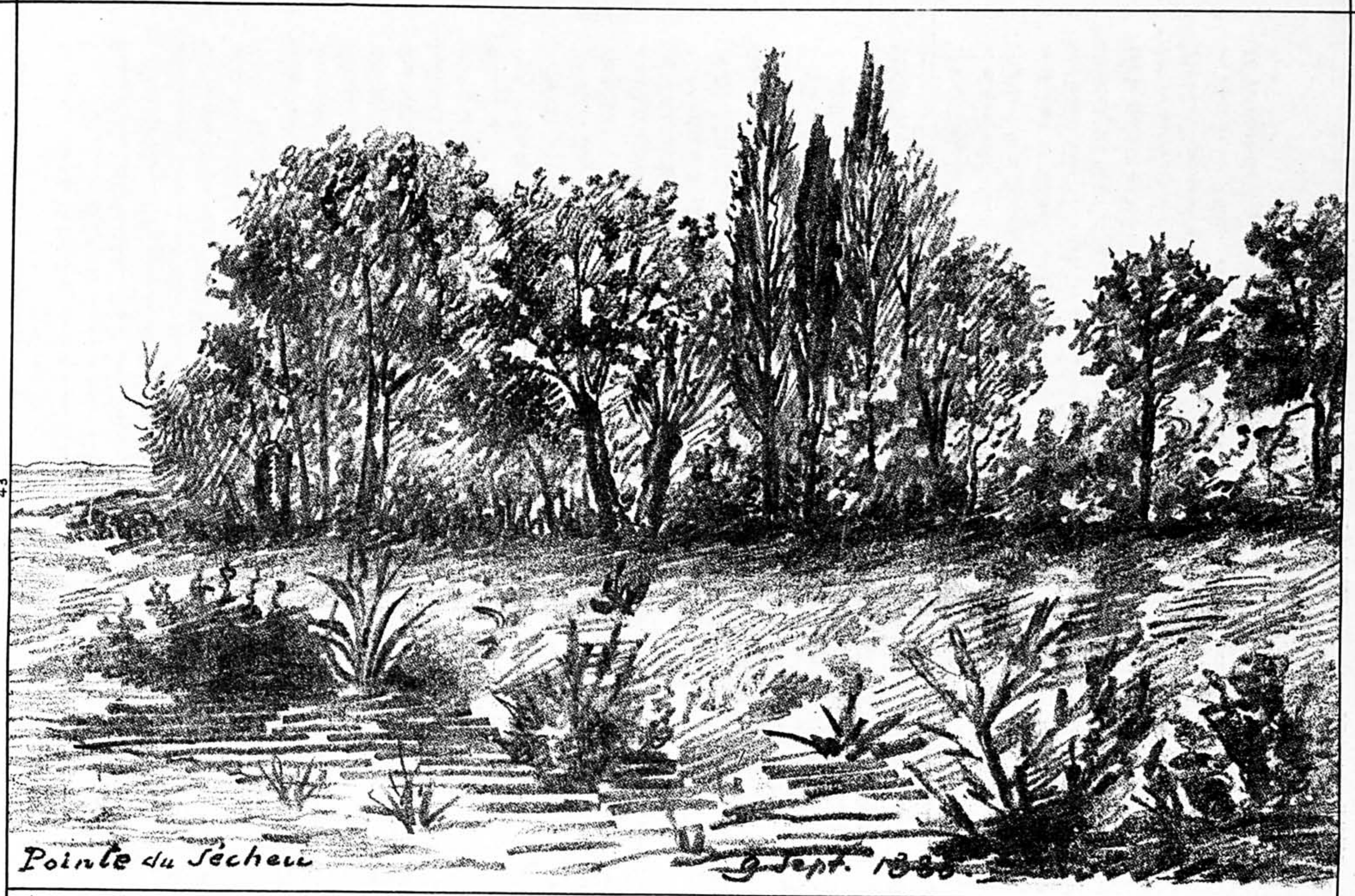
Les parties de la rive suffisamment nues se couvrirent d'un tapis d'euphraise tardif (Odontites serotina) aux fleurs rougeâtres.

D'autres végétaux envahirent toute la laisse non caillouteuse, des Fontenettes [2] („Ram. de Sapin" 1934, p. 17, 18) à la pointe du Sécheu (p. 43), et grâce aux hasards des apports de graines, formèrent des colonies; ainsi, le chanvre d'eau (Bidens tripartite) s'étalaient véritables prairies palustres, où en automne, il n'était plus possible de traverser ces endroits sans en ressortir avec les pantalons couverts de petits akènes bruns, comprimés, pris dans l'étoffe par les deux dents terminant le fruit. Ce végétal disparut aussi. — Notons encore l'Herbe de Saint-Jean (Absynthium vulgaris) et la verveine officinale ou Herbe sacrée (Verbena officinalis), lesquelles après avoir pris un certain développement dans

1) Les travaux pour le Régional ont commencé sur la grève en automne 1890, et vu les basses eaux, ils furent poussés activement. L'ouverture de la ligne put se faire le 16 septembre 1892.

2) En parlant des Fontenettes (dans le „Ram. de Sapin" 1934, N° 2 p. 17) nous avons omis de signaler une plante intéressante, encore une voyageuse, venue en Suisse depuis l'établissement des voies ferrées, nous parlons de la Passerage drabe (Lepidium draba L.). Dans notre canton elle fut d'abord découverte par le Dr Paul Morthier, de Corcelles, au sortir d'Auvernier, près de l'Eglise, donc sur la route du Haut; ensuite elle fut trouvée au haut de Serrières, par M. Fritz Tripet, instituteur, à Neuchâtel. Puis, en 1880, alors étudiant à l'Académie, je la cueille, à l'entrée du chemin des Fontenettes, près de la Maison Aebi (aujourd'hui la „Ferme Perrochet"), en individus nombreux tapissant le bas du mur de vigne bordier; cette plante se maintint dans ces parages, jusqu'à la construction du nouveau quartier de villas. Le cantonnier aida depuis lors à sa disparition. Pourtant en 1934, j'observai 3 ou 4 maigres exemplaires, non plus, à la base du mur, mais bien sur la crête de celui-ci. — Cette passerage est encore abondante du Petit au Grand Ruau, jusque près du haut de Serrières

Numérisé par BPUN



Avant la correction des eaux du Jura, cette presqu'île, à mi-distance entre le ruisseau des Allées et le Bied, se distinguait nettement surtout en période de hautes eaux. Son extrémité était marquée par un bloc erratique enfoncé dans le sol, dont la partie supérieure seule faisait saillie.

Numérisé par BPUN

les parties sèches des grèves, durent aussi céder la place aux végétaux ligneux.

Durant l'été 1883, passant mes vacances au pays, je fis la trouvaille d'une plante laquelle m'était inconnue, un ami me déclara que j'avais le Mimule[1] à fleurs jaunes (*Mimulus luteus*), originaire de l'Amérique du Nord et appartenant à la famille des Scrophulariées, ce que décelait d'ailleurs sa corolle vaguement personnée; cette plante, attirant les regards par ses belles fleurs, devint très commune dans les jeunes phragmitaies et se maintint pendant de longues années dans les parages du Séchey (p. 43)

Une autre plante exotique, également d'origine américaine, apparut à peu près à la même époque entre le grand môle et la Ligne ronde, ainsi que près de l'embouchure du ruisseau des Allées, c'est l'onagraire ou Herbe aux ânes (*Oenothera biennis*) introduite en Europe au commencement du 17e siècle, elle se naturalisa dans plusieurs contrées. Chez nous, avant son apparition dans la baie d'Auvernier, elle se trouvait, près de Préfargier, aux Geneveriers, à l'embouchure de la Thièle, à la Sauge, au Fully et le long de la Broye. Actuellement l'onagraire est devenue très rare dans la région, et pourtant durant l'été 1934, j'en ai découvert tout un groupe, en terrain plutôt sec, dans les environs de la Plage de Colombier.

Après l'insuccès de l'aceraie du Bas des Allées, le terrain fut planté de jeunes pins sylvestres, lesquels prospérèrent rapidement et une dizaine d'années après leur plantation formaient une pinière vigoureuse et de belle venue, accompagnée de peupliers liards, de trembles, d'aulnes et de bouleaux, à l'abri desquels un assemblage de plantes herbacées, d'arbrisseaux et d'arbustes se développait, ne demandant, surtout ces derniers, qu'à pousser haut et ferme.

Comme végétaux herbacés nous avions noté :
Helianthème vulgaire – Viola canina – Réséda gaude – Pyrole unilatérale – Silène enflé – Ceraïste des champs – Millepertuis – Géranium des Pyrénées et G. Herbe-à-Robert – Erodium bec-de-grue – Bugrane épineux – Mélilot à fleurs jaunes et M. à fleurs blanches Trèfle blanc rampant – Lotier corniculé – Hippocrépide fer à cheval – Esparcette – Vesce multiflore et V. des haies – Gesse des prés – Potentille rampante et P. anserine – Epilobe rosé, E. à feuilles étroites, E. à feuilles d'Alsine – Onagraire bisannuelle – Salicaire – Berce patte d'ours – Carotte sauvage – Lierre, forme rampante – Bryone couleuvrée –

1) Nous extrayons d'un article de feu le prof Fritz Tripet, paru dans le „Rameau de Sapin" en 1883, novembre, p. 42 à 44, ce qui suit: „M. Albert de Büren,[2] de Vaumarcus avait envoyé à M. Alexandre de Dardel, à Saint-Blaise, habitant sa propriété de Vigner (traversée par le ruisseau du même nom) un petit exemplaire de ce végétal en lui recommandant de le planter au bord du ruisseau, en terrain humide." C'était un peu avant 1860. Cette plante devint envahissante, aussi le jardinier du lieu, , pendant la belle saison, en jetait, de temps en temps, quelques plantes par-dessus le mur de la propriété, ces plantes étaient emmenées par le courant du Vigner jusqu'au lac. L'espèce se propagea rapidement sur la rive nord de notre lac; en 1872, on en récoltait quelques exemplaires, vers les Bains du Crêt, à Neuchâtel. Cette plante se maintint plus longtemps dans la baie du Petit-Cortaillod qu'à Auvernier; les exemplaires récoltés ces dernières années vis à vis de la „Station d'essais viticoles" provenaient du jardin de M. le Directeur Chs Hri Godet.
2) Voir article nécrologique „Ram. de Sapin" 1874, p. 7.

A suivre

Numérisé par BPUN

OISEAUX MIGRATEURS.[1]

(SUITE)

1935. Mai 6, à 17 h., j'observe vis à vis de la Station d'essais viticoles, à Auvernier, courant au bord de l'eau le long des roseaux, une poule d'eau marouette (Porzana porzana L) – 10, près de la Plage, de Colombier, dans les phragmites chant d'une effarvatte (Acrocephalus scirpaceus).

Juin. Au commencement du mois, 4 ou 5 couples de grands grèbes huppés se tiennent dans la roselière, près d'Auvernier – 19, dans les champs fleuris, aux abords de la cibleric de Rochefort chant du tarier (Saxicola rubetra). Ces jours derniers un couple de verdiers commensal de l'hiver, vient, accompagné de 3 jeunes, manger du chènevis sur le rebord de ma fenêtre. – 19, juv. gobe-mouches gris, (Muscicapa striata), hors du nid à la Béroche; même observations les 28 et 29, dans notre région – Dans la seconde moitié du mois, des mouettes rieuses adultes, sont de retour des places de nichée (elles étaient parties à la mi-mars) – Fin juin, on me signale la présence d'un nid de linottes, placé directement sur la tête d'un cep de vigne. Ce nid contient six oeufs.

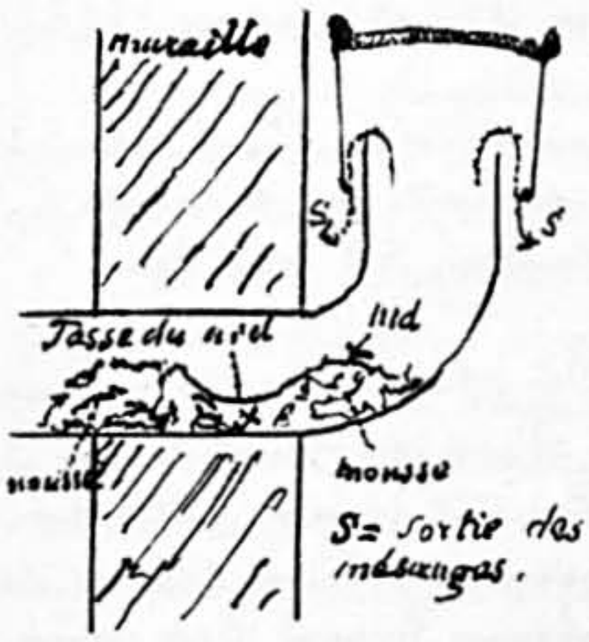
Juillet. 16, dernier chant du merle – 16, 17 cette année première audition, dans mon jardin, du chant de fauvette à tête noire – 18, dernier chant du pinson a/s Vignoble – 25, chant de la rousserolle effarvatte près de la Plage (Colombier) – 25, observé dans l'après-midi à la Béroche, un grand rassemblement, sur les fils aériens, d'hirondelles de fenêtre 28, à Rochefort, vers 18 h, hirondelles de cheminée. ad. & juv, très nombreuses – 29, 30 martinets encore assez nombreux dans la région Serrières – Port roulant (Neuchâtel).

Août. 1, à 10 h. cris d'un indiridu isolé; observé 4 ou 5. râcles au vol; – 3 derniers martinets noirs sont partis

Obs^r.

NIDIFICATION DE LA MÉSANGE CHARBONNIÈRE.[2]

Au début de mai dernier, un couple de grandes charbonnières s'affairait autour du tuyau extérieur d'un chauffe-bains à gaz. Il y eut de nombreuses allées et venues, des conciliabules sur le chapiteau; puis, les oiseaux commencèrent à apporter des matériaux: mousse, fine herbe sèche, et petites plumes. La construction du nid achevée, le tuyau se trouva obstrué et pendant quelques semaines nous fûmes condamnés à l'antique „grand lavage" de nos grands mères. La nature condamnait le progrès. – Nous eûmes la récompense d'entendre les joyeux cris des mésangeaux qui quittèrent leur abri vers le 15 juin.



Il fallut dégager le canal rempli d'une masse de mousse épousant la forme intérieure du tuyau. Au milieu des matériaux se trouvait la cuvette garnie de fils, de crins, de petites plumes, le tout d'une grande propreté.

Attendons l'an prochain, ces mésanges reviendront peut-être?

Neuchâtel, 18 juin 1935. E Meystre.

Voici encore le cas de deux nids de charbonnières construits chacun dans une boîte

1) Voir: „Ram. de Sapin" 1935, N°3, p 33. –

2) Voir: „Ram. de Sapin" 1935, N°3, p. 28.

Numérisé par BPUN

aux lettres. Le premier nid est une masse de mousse dont la tasse est tapissée de crins de cheval, de fils de couleur et de petites plumes. Le 10 mai, éclosion de 11 oisillons deux jeunes meurent durant la période d'élevage; à fin mai, huit mésangeaux prennent leur essor. Le corps d'un onzième oisillon est retrouvé dans la mousse, laquelle fourmillait de larves de diptères.

Le second nid abritait une première couvée, laquelle prit son essor le 26 mai; puis le 12 juin, nous voyons la femelle couver une seconde fois, elle est bien tranquille sur ses oeufs, ne manifestant aucune frayeur, lorsque l'on ouvre la boîte aux lettres pour la contempler. A la mi-juillet, jeunes et adultes quittent leur abri.

NOTES ORNITHOLOGIQUES. (1)

PAR ROBERT PONCY

OBSERVATIONS FAITES A BALLAIGUES. VAUD - JUILLET 1930.

(SUITE)

20 juillet. – A 16h.40 par pluie, les Pigeons ramiers traversant de la Côte de la Montagne passent sur Ballaigues et vont dans la direction du Mont d'or. Je note successivement:

16h.40	17h.10	17h.20	17h.25	17h30	17h.35	17h.45	17h.50	18h.10	18h.30
3+3	4	3+1	5	1	7	3	4	1	7

soit en 1 heure 50 minutes: 42 individus.

En outre à 17 heures passent en suivant le même chemin quinze Martinets noirs fuyant un orage sur Fribourg et à 18 h.40 un Faucon hobereau. A ce moment le temps est splendide et les nuages ont disparu du côté de l'Est.

21 – Après nuit étoilée, beau temps avec nuages pommelés venant du S-O, à 5 heures à Ballaigues sept martinets noirs. Cris du Pic vert. Au pré de Rau à 1090 m. un mâle de Crécerelle chasse. Je remarque en bordure du bois une pelotte dégorgée par une Chouette. Aux Jaccards à 1155 m. vingt deux Grives draines sont réunies dans un pâturage. Chant du Bruant jaune. Au sommet du Mont Suchet, à 1591 m, un jeune Renard détale à mon arrivée. Un Tithys, deux alouettes ordinaires chantant. Un jeune Traquet motteux Vent violent du S.O L'après midi tempête avec pluie, à 16 heures, 18 h. et 20 heures. (2) Au-dessus de Ballaigues je vois passer à 17h.1/2 dix-huit ramiers.

22.– Dans le parc de l'Hôtel: sept Corneilles noires et deux ramiers En Thiole, plusieurs Bouvreuils sifflant. Pinsons, Draines. A la Bessonne plusieurs Pipits des buissons. A 11h.1/2 au Pré de Rau à l'alt. de 1100 m. un Milan noir allant au S-O. par beau temps contre vent S-O: Hirondelles cul-blanc à Orbe.

23– après nuit étoilée, à Ballaigues quatre Martinets noirs. Dès 7 heures le ciel se couvre rapidement au S-O. Vu en Thiole: un Pipit des buissons, une Buse ordinaire, douze Grives draines un couple de Verdiers. Entendu le chant du Bruant jaune. Entendu le cri du Pic vert, du Merle noir, du Ramier. Vu un Rouge gorge, des Grives draines, des Tithys, des Petites Charbonnières, un Troglodyte. Dans le Parc nombreux Pinsons, Becs croisés, à Ballaigues quatorze Corneilles noires. Pluie à verse depuis 13 h. et épais brouillard depuis 17h3/4

1) Voir: „Ram. de Sapin" 1935, N°3, p.35: Observations faites à Ballaigues, Vaud – Juillet 1930.

2) Cette tempête inonde Lausanne. La foudre coule une chaloupe à Evian, des arbres le long de la route de Besançon à Pontarlier sont brisés ou renversés.

Numérisé par BPUN

24.– Nuit du 23 au 24, pluie, Vt S.-O. + 9° C.
Le 24. Temps très sombre, vent d'Ouest, pluie de 11 h. ½ à 18 heures. Sept Corneilles noires. En Thiole à 1150 m. deux Grimpereaux Costa. Sur une haie en Morachon à 1000 m. un mâle de Pie-grièche écorcheur. En Bessonnaz chant de la Grive musicienne. A Ballaigues par pluie et Vt S.-O. soixante quatre Corneilles noires passent à l'altitude de 900 m. à la tombée de la nuit pour aller coucher dans les sapins.
25– Nuit du 24 au 25 pluie vent d'ouest. + 9° C. Le 25 pluie jusqu'à midi. + 11° C.
Un couple de Buses ordinaires, deux Geais et une cinquantaine de Becs-croisés sous Bessonnaz. Entendu chanter et vu un mâle de Bruant fou à 17 heures au soleil, parmi les petits sapins et noisetiers de la pente rocailleuse au dessus du village.
26– Nuit du 25 au 26 étoilée + 8° C.
A Pré de Rances douze Grives draines dans un champ de pommes de terre. Ballaigues un Martinet noir au lever du soleil. Un Merle donne à manger à ses trois jeunes. A 17 heures chant du Bruant jaune. Passage de seize Corneilles noires, et sortie du nid de deux couvées de la Pie-grièche écorcheur.
27– Nuit du 26 au 27 couverte + 15° C. – Le 27 temps couvert par Vt S.-O. + 22° C.
A Ballaigues un couple d'Hirondelles rustiques. En Bessonnaz une dizaine de Grives draines. Un Bruant jaune chantant au sommet d'un sapin et une femelle d'Epervier ordinaire chassant. Le matin et le soir à Ballaigues quatre Martinets noirs et au Day, trente quatre Corneilles noires. Au porche de l'Eglise de Romainmôtier cinq nids d'Hirondelles cul-blanc nourrissant leurs petits. En Morachon, un énorme tilleul est couvert d'abeilles.

A suivre.

LE SENS DE L'HEURE CHEZ LES OISEAUX.

PAR F Ls RITTER.

Un agriculteur de mes amis ayant l'habitude de jeter des miettes de pain devant la fenêtre de sa cuisine, tous les matins à huit heures et demie, avait une clientèle assidue et régulière de moineaux et de pinsons. – Un changement dans les habitudes familiales ayant eu pour conséquence de retarder cette distribution journalière d'une demi-heure, les commensaux continuèrent à paraître à l'heure ancienne exactement et prenaient place en attendant leur pitance sur la balustrade voisine.

Le même observateur avait aussi noté l'apparition journalière, à 13 h., d'une bergeronnette qui venait prendre un bain dans un bassin du jardin, attendant toujours que les moineaux aient terminé leur baignade.

Dans l'hospitalière maison de la Tuilerie de Cerlier, dont les corridors sont garnis; dans les coins et recoins, de nids d'hirondelles anciens et nouveaux, il y a une grande basse-cour habitée par de nombreux volatiles; au moment de la pâtée ou de la graine, tous ses habitants attendent, groupés en rangs serrés vers la porte, par où arrivera la provende. Si, la distribution tarde, la gent volaille, dès qu'apparaît la personne pourvoyeuse, manifeste sa joie par des cris divers et des battements d'ailes.

Un autre ami, à Fribourg, distribue de la graine aux pigeons marrons, chaque matin à 7 h., pendant l'été; – Un accident lui survint, il se casse un bras, ce qui nécessite un séjour en clinique. Pendant son absence, les pigeons, en groupes nombreux, venaient régulièrement, à 7 heures, se poser sur une longue barrière placée en face des fenêtres de leur père nourricier et attendaient patiemment leur petit déjeuner.

Numérisé par BPUN

Table des Matières

pour l'année **1935.**

		Page
Habitat et déplacements des sangliers dans le Jura	Charles Emery	3, 13, 25
Baie d'Auvernier (1876-1930)	A. Mathey-Dupraz	5, 17, 29, 41
Pêche et Protection de la nature	Dr Léon Pittet	9
Bouquetins dans les Alpes	L.S.P.N.	10, 40
Elevage d'hirondelles	Irnx.	10
Bonnes années — Grêle après vendanges	"	10
Grotte de Cotencher, station moustérienne	Alf. Mathey-Jeantet	11
Petits rongeurs	A. M-D.	15
Fouine voleuse (A propos de la ...)	F Ls Ritter	16
Ours — Ours du Mont Boudry	Républicain; Neuchâtelois	16, 27, 40
Sapin anormal	Feuille d'Avis, Lausanne	21
Végétation, floraison et fructification anormales	A. M-D	21
Le cyclone du 23 Août 1934	A. Matthey-Jeantet.	23
Le Temps en 1934	E. Guyot	24
Mulot audacieux	Jean Mathey	28
Mésange annellée	Obsr ornithol. Sempach	28
Nidification de la mésange charbonnière	H. E — E. Meystre	28, 45
Merle reconnaissant	M.S.	28
Oiseaux migrateurs	Observateurs	33, 45
Morceau de bois décoré	F. Ls- Ritter	34
Notes ornithologiques	Robert Poncy	35, 46
Ouragan du 23 février 1935	A.M.-D	35
Pour les animaux	F.G. — L.P.O.	37
Le chat sauvage dans le Jura	A. M-D.	38
Le sens de l'heure chez les oiseaux	F Ls Ritter	47
Table des matières 1935	La Rédaction	48

A NOS ABONNÉS.

Veuillez utiliser le bulletin ci-joint IV. 1654 pour le paiement de votre abonnement annuel — date ultime 15 janvier 1936.

Colombier 1935. *Réd. du Rameau de Sapin.*

Lith. Givord, Neuchâtel.

Oct - Déc. 1935. N° 4.

Numérisé par BPUN



LE RAMEAU DE SAPIN

FONDÉ EN 1866

ANCIEN ORGANE DU CLUB JURASSIEN

NEUCHATEL 1936

Numérisé par BPUN

LITH. GIVORD, NEUCHATEL

LE RAMEAU DE SAPIN



JOURNAL D'ETUDE DES SCIENCES NATURELLES

FONDÉ EN 1866

paraissant tous les deux ou trois mois.

IIe SÉRIE 20me ANNÉE. – N° 1

Neuchâtel, le 1er Janvier 1936

Administration et Rédaction: A. Mathey-Dupraz, Colombier. — Abonnement annuel: Suisse Fr. 3.50

Etranger Fr. 4.20 — On peut s'abonner dans tous les bureaux de Poste. — Compte de chèques IV. 1654

Eheu! fugaces laburtur anni.
[Hélas! les ans s'enfuient]

1866-1936

Avec l'an nouveau, le „Rameau de Sapin" est entré dans sa 70me année. Il est resté jeune.

La fidélité de ses abonnés, le dévouement de ses collaborateurs unissant leurs efforts aux nôtres en donnant le meilleur de leurs connaissances, les encouragements reçus, nous permettent d'aller allègrement de l'avant. – Nous les en remercions.

Colombier – Neuchâtel, 1 janvier 1936. Les Rédacteurs.

IN MEMORIAM

Rappelons en dernier hommage la mémoire de ceux de nos collaborateurs décédés au cours de ces dernières années:

Paul-Philippe Rollier,	ancien pasteur,	† à	Auvernier en 1933.
Samuel de Perrot,	ingénieur civil,	" "	Neuchâtel en 1934.
Henri-Alexandre Junod,	agent missionnaire,	" "	Genève " "
Jean Belperrin,	membre du C.J.	" "	Colombier " 1935
Edmond Lardy,	docteur en médecine	" "	Bevaix " "
Alfred Matthey-Jeantet,	historien et botaniste	" "	Baden " "
Charles-Alfred Michel,	conservateur au Musée d'Histoire,	" "	Neuchâtel " "

Numérisé par BPUN

AU
RAMEAU DE SAPIN.

Douce est la ligne ... des collines et des pentes
Chères aux sapins jusqu'aux sommets lointains;
Ces terres comme ondulées, calmes et charmantes
Sont bien de nos Juras solides et sains.

Un lac immense étale sa majesté
Brille et nous offre amicalement
Une vaste, limpide et pure sérénité
Comme le parfum céleste du firmament!

Nous devons à ces ondes ... Jurassiennes
La naissance du Rameau de Sapin ...,
Et voici que l'on pense à des figures anciennes
A des personnes connues pour semer le bon grain.

Elles ont fondé le bon petit Journal .
Aimable et jeune ... à l'intention heureuse;
Connaître l'âme des choses n'est point banal
L'Ecole de la Nature est merveilleuse !

Ah ! oui, je me souviens, je me souviens
Avec ardeur on s'en faisait pas faute
Ces collections ! ... ce n'était pas des riens,
Herbiers, fossiles jonchaient la chambre haute!

Et nous allions ... en clubistes intrépides
Vers le mystère du bout secret des grottes
Ramper, se tordre parmi les glaises humides
Exterminant le fond de nos culottes.

Tout passe ... hélas ! ... voici l'anniversaire,
La Septantaine ! Le Rameau vit toujours;
Qu'il vive, prospère et devienne séculaire !

Adressons lui les voeux de nos amours!

Epagnier 1 janvier 1936.

Louis Guillaume

Numérisé par BPUN

LA BAIE D'AUVERNIER [1]

1876 - 1930.

(SUITE)

Gaillet grateron, G. des marais, G. à fleurs jaunes – Valériane officinale – Scabieuse colombaire – Knautie des champs – Eupatoire chanvrine – Pâquerette ou petite marguerite – Achillée millefeuille – Inule fausse conyze – Grande marguerite – Artémise Herbe de Saint-Jean – Séneçon des marais – Centaurée jacée – Chicorée sauvage – Salsifis des prés – Campanule à feuilles de raiponce. Liseron des haies, L. des champs – Vipérine – Molène blanche, M. noire – Linaire vulgaire – Morelle noire – Véronique des champs – Menthe aquatique – Origan ou marjolaine sauvage – Calament des champs – Sauge des prés – Mélitte à feuilles de mélisse – Lierre terrestre ou faux-lierre – Epiaire des forêts – Ballotte noire – Brunelle commune. – Bugle rampant, – B. de Genève – Verveine officinale – Primevère à grandes fleurs, – P. officinale – Lysimachie vulgaire – Grand plantain, P. lancéolé – Euphorbe petit cyprès – Patience à feuilles obtuses – Renouée des petits oiseaux – Grande ortie – Houblon grimpant.

Gymnadénie ou Orchis à long éperon – Epipactis des marais – Orchis des marais – O. à larges feuilles, O. maculé – Anacamptis pyramidal – Loroglosse bouquin – Accras homme-pendu – Néottie à feuilles ovales – Iris faux-Acore – Jamier commun – Asperge officinale – Anthéric rameux – Ornithogale en ombelle – Ail à tête ronde – Muscari à grappes – Gouet commun – Joncs – Choins – Carex ou Laiches – Graminées (citées précédemment).

Ajoutons encore quelques détails concernant des plantes ci-dessus énumérées.

Orchis des marais (Orchis palustris). Cette espèce s'est maintenue, depuis l'abaissement jusqu'en 1883/85 époque où nous la récoltons encore, puis elle disparut; en 1894, nous la retrouvons, ainsi que l'Orchis à larges feuilles; (O. latifolia), Orchis maculé (O. maculosa) et Gymnadénie à long éperon (G. conopsea). Actuellement ces orchidées sont devenues de nouveau rares dans cette région.

Luzerne falciforme (Medicago falcata); trouvée en été 1907 sur le talus du tramway Neuchâtel-Boudry, entre la Tigne-Ronde et le Creux des Grenouilles (Auvernier) et près des bains des Dames, sur la grève (Colombier).

Mélilot blanc (Melilotus alba), plante mellifère, d'abord abondante dans les endroits sablonneux, disparaît vers 1912.

Mélilot à fleurs jaunes (M. officinal), espèce qui s'était, dès le commencement, bien développée, se raréfie chaque année.

Bunias d'Orient [1] (B. orientalis), plante d'origine étrangère, apparue spontanément dans les cultures sarclées des prés de Reuse (elle s'y rencontre encore 50 ans plus tard). Je la cueille en 1887, dans la phragmitaie à côté du Sécheu elle y persiste, mal et méchamment jusqu'en 1914; à cette époque ces terrains furent transformés en jardins maraîchers.

Glaucière jaune (Glaucium luteum), citée par Godet dans les graviers des bords du lac, près du Bied (Colombier) nous n'avions jamais découvert cette plante rare dans cette région. Le 19. juin 1908, dans une tournée botanique le long de la grève du lac, en compagnie de ma

1) Voir: „Ram. de Sapin" 1935, N° 4, p. 41.

2) Voir: „Ram. de Sapin" 1894, p. 30: Bunias orientalis; Une visite de l'Orient, par V. Andreae.

Numérisé par BPUN

classe, l'une de mes élèves arrive triomphante me montrer sa trouvaille, une forte glaucière, avec ses grandes fleurs jaunes et de longues siliques. La plante fut replacée au bon endroit, végéta quelque temps, puis disparut. Le lieu de la trouvaille se trouvait près des bains de Colombier, à moins de 10 minutes de la station citée par Godet. Depuis lors je n'ai pas retrouvé ce végétal dans ces parages.



Glaucière fleurie.

Iris faux-acore (*Iris pseudo-acorus*), assez commun dès 1880, puis diminue en nombre et finit par disparaître. Les promeneurs arrachaient les plantes en fleurs.

Dans la phragmitaie du Séchey, en septembre 1922, je découvre une grande plante fleurie d'Achillée Herbe à éternuer (*Achillea ptarmica*), sans doute amenée là par les vagues de bise et le 27 octobre suivant, presqu'au même endroit, j'aperçois une magnifique plante, en pleine floraison, d'Aster à feuilles de saule (*Aster salignus*). La même cause peut expliquer la présence de ce végétal parmi les roseaux.

La Néottie à feuilles ovales (*Néottie ovata*) et l'Orchis homme-pendu (*Aceras anthropophora*) qui étaient apparus en nombreux spécimens, tôt après la mise à nu des grèves, puis avaient continué à se propager à l'orée de la phragmitaie, disparaissent (utilisation d'une partie de la grève pour place de jeu [1] ou transformation en jardin maraîcher [2]).

Lorsque la pinière (voir N° 4, 1935, p. 44) eut acquis un certain développement, apparut sous le couvert de ces conifères une forte poussée de Pyroles à feuilles rondes (*Pyrola rotundifolia*), formant durant la mauvaise saison un splendide tapis vert, d'où émergeaient en juillet les hampes florales portant les fleurs à la corolle d'un blanc rosé, cueillies par les enfants sous le nom de „muguet".

Céphalanthère blanc-jaunâtre (*Cephalanthera pallens*), cueilli un spécimen de cette orchidée, individu en fleurs, le 25 juillet 1924, au coin du mur de la Vigne ronde (côté lac) et à peu de distance, j'identifie la Pulicaire dysentérique ou Herbe de Saint-Roch (*Pulicaria dysenterica*).

Calamagrostide des rivages (*Calamagrostis littorea*), cette plante s'est bien propagée dans la région, principalement aux abords du Séchey.

Comme végétaux ligneux nous avions noté : Erable plane = *Acer platanoides*, Erable champêtre = *Acer campestre*, Cytise à grappes = *Cytisus laburnum*, Robinier faux-acacia = *Robinia pseudo-acacia*, Bagnenaudier arborescent = *Colutea arborescens*, Séné sauvage = *Coronilla emerus*, Cerisier cornereux = *Prunus mahaleb*, Ronce bleue = *Rubus caesius*, Aubépine = *Crataegus oxyacantha*, Myricaire = *Tamarix germanique*, Viorne mancienne = *Viburnum lantana* et V. obier = *V. opulus*, Chèvrefeuille des buissons = *Lonicera xylosteum*, Troène = *Ligustrum vulgare*, Argousier griset, Saules, Peupliers, Mélèzes, Aulnes et Pins sylvestres (ces 5 derniers végétaux ont été mentionnés précédemment).

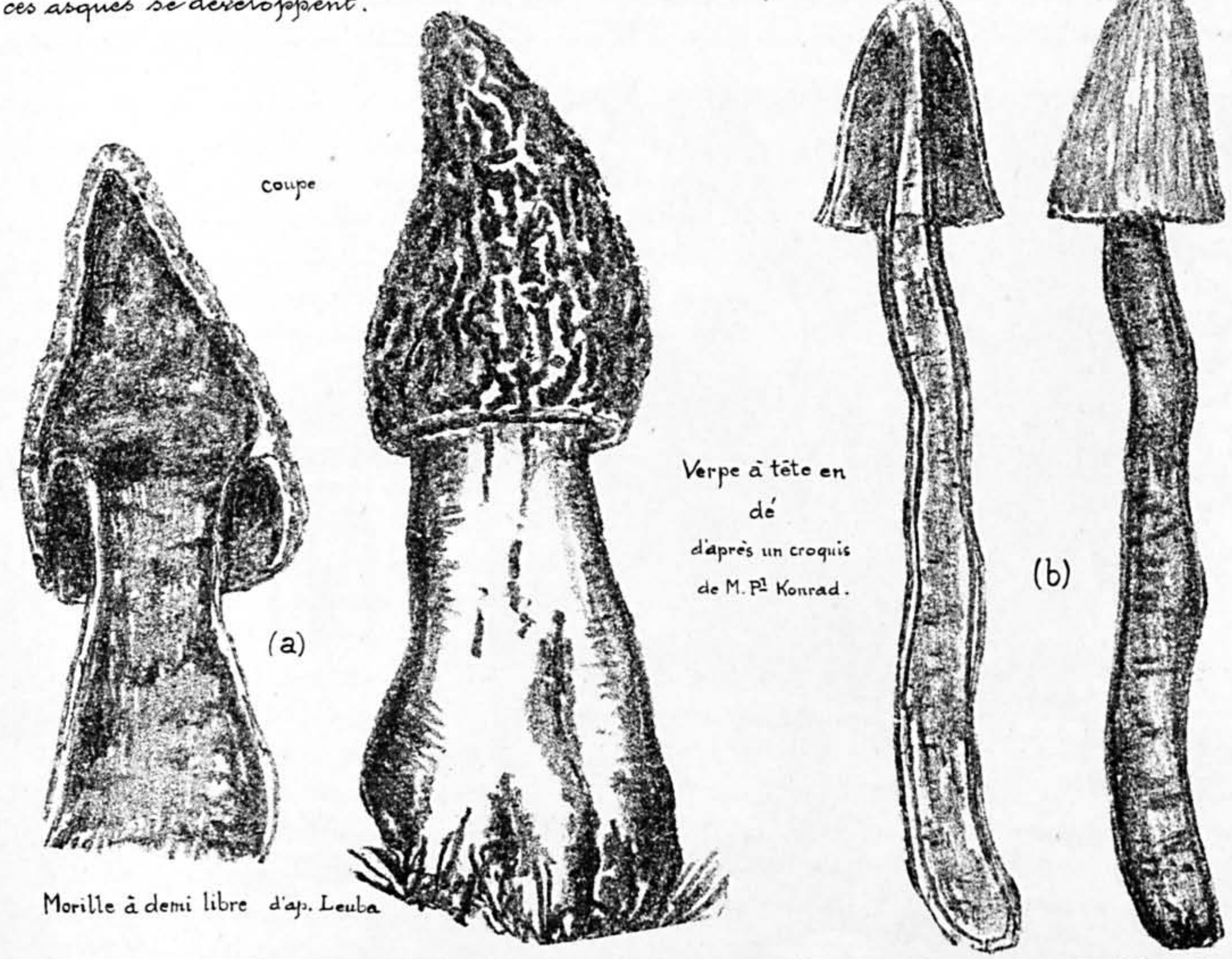
Avant de continuer signalons que durant l'été 1935, en explorant encore l'emplacement de la plage exondée, j'ai découvert, entre l'ancienne place de jeu (aujourd'hui, Plage à la mode)

(1) Le défrichement de ce terrain se fit en 1903, des jeunes gens entreprenants, avaient obtenus une autorisation de l'Etat, et le transformèrent en une place de jeu de football, où les membres du „Football Club, Vignoble firent des prouesses. — (2) La culture maraîchère commencée vers 1907, ne s'intensifia que durant la période de 1914-1920, puis survint le déclin.

Numérisé par BPUN

et le Sécheu, tant un groupe d'Argousiers faux-nerprun ou grisets (Hippophaë rhamnoides) - voir: N° 3, p. 32, 1935.

Au printemps se développaient de nombreuses morilles jaunes (Morchella lutescens Leuba), principalement sous les feuillus, du Bas des Allées à la Reuse et la morille à moitié libre[a] (Morchella semi-libera), caractérisée par son pédicule blanc-jaunâtre, plus épais à la base que dans le haut et coiffé d'un chapeau conique en entonnoir, adhérent au pédicule par sa moitié supérieure. Le 27 avril 1918, je récoltai une quarantaine de ces champignons aux abords du bloc erratique de la Vigne ronde - Cette espèce est aussi comestible; depuis lors, j'en récolte, chaque printemps sous les aulnes du baqueteau, entre la Vigne ronde et le ruisseau des Allées. - Ce jour là, dans les mêmes parages je ramassai huit exemplaires, d'un champignon à nous inconnu jusqu'alors, c'était la Verpe[b] à tête en dé (Verpa digitaliformis Pers), espèce voisine des Morilles et des Helvelles, dont le chapeau en forme de clochettes ne porte ni alvéoles, ni lacunes, sa surface est lisse parfois un peu ridée, brun-rouge, recouverte par l'hyménium, couche dans laquelle se forment les asques (1) Ce chapeau campanulé est placé sur un pédicule creux, irrégulier en grosseur, quelque peu translucide. Tandis que chez les morilles les asques sont placées sur les parois des alvéoles et chez les Helvelles sur les parois internes des replis, nous avons chez la Verpe la couche extérieure de l'hyménium dans laquelle ces asques se développent.



Morille à demi libre d'ap. Leuba

Verpe à tête en dé d'après un croquis de M. Pl Konrad.

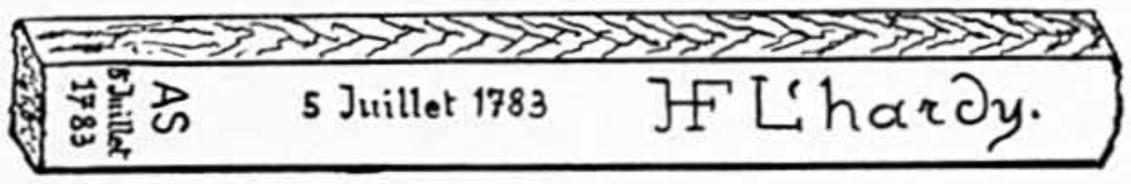
(1) L'asque est une cellule qui produit par division dans son intérieur des spores libres, ordinairement au nombre de huit. Ces spores de petite taille s'échappent de la plante mère et placées dans des conditions favorables reproduisant, sans fécondation préalable, le végétal dont elles sont issues.

Numérisé par BPUN

PAVILLON DE LA SAULNERIE.

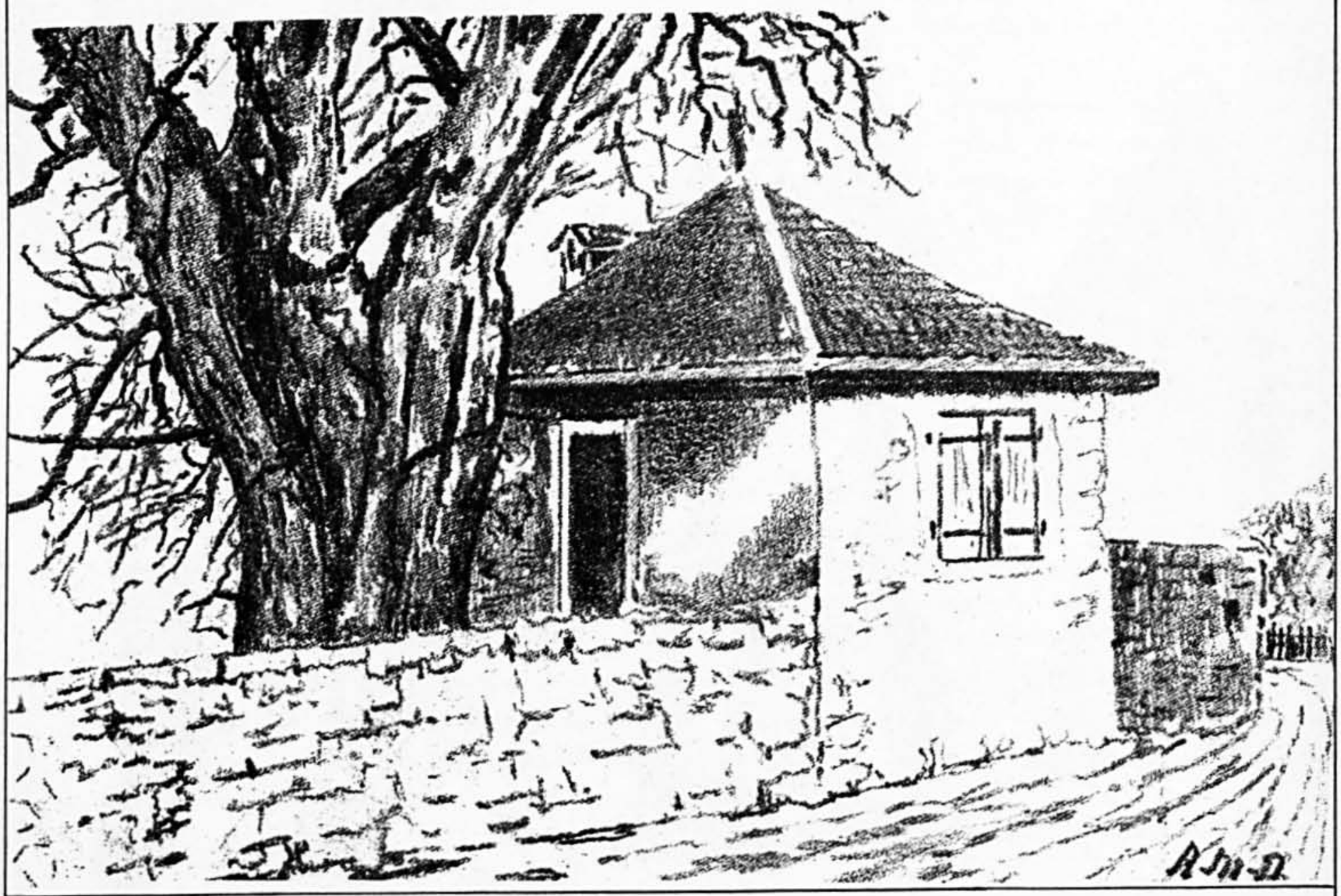
Cette construction, vieille de plus de 150 ans, située au brusque contour de la route Allée du Port – Auvernier, est disparue à fin avril 1935. La nécessité de faciliter la circulation routière dans ces parages a obligé notre Dépt des Travaux publics à faire procéder à sa démolition pour permettre de corriger un tournant dangereux de la route du Bas.

Un bourgeois d'Auvernier, Henri-François L'hardy, propriétaire de vignes à la Saulnerie.(1), avait fait élever ce pittoresque pavillon de vigne, en 1783. Les travaux de démolition ont mis à jour, sur une face d'un chevron l'inscription manuscrite ci-dessous:



Le nom du propriétaire était inscrit à la craie rouge. – Un autre chevron portait: A. Sandoz 5 juillet 1783 (probablement le nom du charpentier).

Au début du XIXe siècle, la propriété de la Saulnerie fit partie du domaine du Pontet, puis passa à la famille de Meuron; au commencement de la seconde moitié du siècle dernier; Mesdemoiselles, les soeurs Beaujon, d'Auvernier, en furent les métayères. Lors de la création, en 1890 de l'École de Viticulture, les vignes, le verger et le pavillon deviennent propriété de l'État de Neuchâtel.



D'après une photographie de M. Chs. Hri. Godet, Directeur de la Station d'essais viticoles, à Auvernier.

(1), Saulnerie ou Saulnoraie "doit dériver de Saulaie", lieu planté de Saules. Le ruisseau traversant la propriété du Pontet, ainsi que le rux du Rosy, étaient bordés de Saules.

Numérisé par BPUN

EXTRAIT DU MANUSCRIT
DES LETTRES DE LA BRÉVINE
ÉCRITES PAR LE MAIRE HUGUENIN.
EN 1816

(Note.) – David-Guillaume Huguenin, né à la Brévine le 26 juin 1765, mort en 1849. Elu justicier en 1794, lieutenant de la Cour de justice en 1797; chargé ad intérim des fonctions de Maire en 1800, et définitivement maire de la Brévine le 25 décembre 1803. Nommé Conseiller d'Etat et décoré de la Croix de l'Aigle rouge en 1803.

Les „Lettres de la Brévine" ont été publiées en 1845 par l'imprimeur Eugène Courvoisier au Locle. L'édition a été saisie par ordre du gouvernement et expédiée à Berrières pour être détruite. Deux exemplaires ont échappé au pilon, dont l'un se trouve à la Bibliothèque de Neuchâtel, l'autre a été conservé par un amateur et existe encore. (l'édition de 1845 ne présentait que 20 lettres sur 25 contenues dans le manuscrit).

Dans une des premières lettres l'auteur dit qu'en hiver les neiges, à la Brévine, sont abondantes, ainsi celui de 1816 a été extraordinaire en durée et en quantité de neige :

„ En plaine campagne on en comptait 7½ pieds, et dans les bas-fonds et les revers où „ les vents l'accumulaient bien davantage. Voici quelques anecdotes qui donneront „ une idée de cet hiver. Dans la prairie du Déplan il y avait encore le 20 mai neuf „ pieds de neige dans le creux d'une ancienne marnière. Le 1 juin ce creux fut sondé de „ nouveau, il y en avait encore 4 pieds 4 pouces, elle disparut totalement le 14 et trois „ semaines après il y avait déjà une herbe très haute dans le même creux. A la Chataigne et à la Chaux-du-Milieu trois maisons, vieilles sans doute, ont succombé sous „ le poids énorme des neiges et sont devenues inhabitables. Un particulier, sur le déclin du jour se promenait en traîneau avec son épouse sur la neige portante sans „ suivre aucun chemin, ils se trouvèrent tout à coup sur une éminence qui perçait „ la neige de quelques pouces, ils étaient monté sur le toit d'une de ces maisons „ basses, sans remarquer autre chose qu'un plan un peu rapide.

„ Depuis plusieurs habitations adossées à de petites „ Collines ", on était obligé de „ sortir par l'étage pour arriver à la route. Les membres des Audiences générales qui „ sont à la Brévine, m'ont assuré l'un et l'autre que le 4 mars lorsqu'ils descendaient „ à Neuchâtel pour assister à la première session de ce Grand Conseil du Canton, leur traîneau se trouvait à plusieurs endroits à la hauteur du premier étage des maisons au „ Cachot et aux Ponts, qu'arrivés entre le premier et le second contour de la Tourne, au-„ dessus de Rochefort, ils y trouvèrent une telle accumulation de neige qu'ils furent obligés „ de dételer leur cheval qui s'y trouvait engagé jusqu'au dos et de conduire leur traîneau à bras pendant quelques minutes. En remontant le 10, le chemin avait été ouvert à force de bras et ils circulaient dans un fossé de 7 pieds de profondeur. Cependant cette partie de la Tourne n'est plus précisément montagne, elle est à 300 à 400 pieds du „ cabaret. Ce qu'il y a de remarquable c'est que depuis la Brévine jusque là la traversée „ s'était faite très lestement, la neige durcie par les vents permettait au cheval de trotter."

Au sujet des basses températures le maire Huguenin dit dans cette même lettre :

Numérisé par BPUN

„Les froids sont quelquefois très rigoureux dans cette vallée de la Brévine, mais jamais de lon-
„ gue durée. En voici un exemple, le 9 décembre 1807 le thermomètre de Réaumur était à 10
„ heures du soir à 26 1/2 degrés (1) au dessous de glace, le 10 à 7 heures du matin, tout le
„ mercure était dans la boule et parfaitement congelé. Le 1 janvier 1812 le thermomètre tomba
„ subitement au Déplan à 29 3/4 degrés (2) et au village à 30 ; le 5, au matin, il était à 1 3/4
„ degré (3) au dessus de zéro (Réaumur).

9me lettre, 15 août 1816 : Excursion au Châtelot.*

Le maire Huguenin fit ce jour-là une „excursion", de son récit très long est extrait:
„..... Nous descendîmes ensuite au lieu où l'on trouve les pétrifications ; c'est au nord
„ et presque à la base du Châtelot qu'elles sont le plus abondantes. Après avoir des-
„ cendu longtemps par un chemin très boueux par places, ou d'autres taillées dans
„ un immense dépôt de madréporcs, de polypiers et de coquillages bien rapide partout,
„ on trouve une espèce de falaise ou escarpement qui s'est éboulé et à laissé à dé-
„ couvert une grande couche de marne bleuâtre et grise, mélangée de pierres roulan-
„ tes et de bancs solides. C'est là qu'on trouve une multitude de corps marins pé-
„ trifiés, mais les pluies abondantes, presque continuelles, qui sont tombées pendant
„ l'été ont si prodigieusement détrempé cette glaise que nous ne pûmes aborder que
„ quelques petits rochers où nous trouvâmes beaucoup d'astrides,(4) quelques térenbrentules,(5)
„des fragments de cornes d'Ammon,(6) une
„ infinité de coquillages ou
„ isolés ou attachés à des
„ masses de pierre.....
„ On y trouve des
„ fragments d'Eche-
„ nites(7) ou Oursins,
„ ce sont de petits
„ disques renflés
„ dans le milieu
„ comme une mamelle



d'ap. Jaccard

Polypier du Châtelu



Ammonite d'ap. Jaccard.

„ avec son petit mamelon. On y a trouvé des oursins(8) entiers très bien conservés quoique
„ dépouillés de pointes."(9)

* Le Châtelot nom donné par l'auteur à la plus haute sommité du Châtelu. La carte du canton de Neuchâtel de Maur. Borel, au 1/50000e, en 4 feuilles indique Mont Châtelu 1303 m., elle cite aussi Petit Châtelu et Vieux Châtelu. – Une carte française du département du Doubs, au 425000e, indique Mont Châtelu 1303. Dans le pays on dit généralement „ Châtelu ! (10)

---

(1) – 33°,16C. — (2) – 37°,19 C. — (3) + 3°,75 C. — (4) Astræa (Polypiers) ou Astréides. — (5) Térébratules. — (6) Ammonites. — (7) Echinides. — (8) Notre correspondant soussigné nous communique ce qui suit: „ Au „Chatelu, les échinides réguliers dont il est fait mention sont des Cidaris; peut-être des plaques isolées du Cidaris „florigemma Phil. et C. philastarte Th. qui sont connus du Sequanien. — Comme oursins entiers on a encore si- „gnalé: C. Parandieri Ag. et Hemicidaris crenularis Ag. du même étage." Zürich, le 30 Avril 1935. A. Jeannet.
(9) pointes = piquants. — (10) „ Le „ Châtelu" autrement dit le „ Châtelot", est comme nous l'apprend un traité

Suite de la „Note" N°10, Voir : page suivante.

Numérisé par BPUN

Lettre du 28 août 1816: Visite chez les Messieurs Benoit aux Ponts-de-Martel.

„..... Monsieur le Conseiller Henri Benoit, habile chasseur et savant ornithologiste, eut la „complaisance de nous faire voir son cabinet d'oiseaux empaillés, il est très nombreux, à „peu près tous les indigènes de la Suisse y sont réunis, depuis le grand aigle des Alpes jus- „qu'au petit roitelet, et beaucoup de variétés: les oiseaux étrangers ou de passage parmi „lesquels sont des individus très rares y sont aussi représentés. ..... La pose de ces „animaux est en général très naturelle, leur attitude est celle du repos, quelques-uns „cependant suspendus au plafond paraissent fendre les airs, sur un perchoir le jaseur „de Bohême. Des yeux d'émail, peints par lui-même, leur donne un air de vie remar- „quable."

A propos de la belle conservation des sujets empaillés le maire Huguenin dit: „M. Benoit avait un secret; il lavait les peaux dans l'eau où on avait lavé les laines „de moutons. On prétend que le suint de la laine est très propre à préserver les pelisses „et les laines contre les mites (1) et les cirons.(2)"

Une note en pied de page, écrite par l'auteur plusieurs années après dit: „Ce beau „cabinet est aujourd'hui (1834) absolument dispersé, il a été vendu pièce après pièce!"

„Le capitaine Louis Benoit, frère du précédent, était botaniste, il nous ouvrit ses „armoires remplies de plus de 3000 plantes indigènes à la Suisse, proprement desséchées, „il nous mit sous les yeux de gros volumes de dessins de toutes plantes, de grandeur „naturelle et peintes par lui-même. Les contours et les traits principaux sont faits à „la plume, ils sont ensuite colorés; à côté de chaque individu sont les détails de la „fructification, quelques-unes qui échappent par leur petitesse, surtout dans les cryp- „togammes et les graminées sont amplifiées suivant une échelle de proportion ..... „..... Il nous montra aussi des dessins de papillons et des originaux desséchés et encadrés."

Suite de la „Note" (10) voir: page précédente.

„de géographie imprimé au Locle à la fin du XVIII^e siècle„ une montagne calcaire remplie de corps marins pétrifiés."

„ Connue de Bourguet, du pasteur Cartier de la Chaux-de-fonds, de Gagnebin de la Ferrière, elle a été de „tout temps visitée par les géologues franc-comtois et neuchâtelois, qui venaient y recueillir des fossiles appartenant „à un terrain envisagé alors comme Corallien". (*Notice géologique sur le Mont-Châtelu, par M. de Tribolet, . Bull. Soc. Sc. nat. de Neuchâtel, 1872, T. IX, 2, pr. 267*).

Aug. Jaccard, prof. de Géologie à l'Académie de Neuchâtel, dans: (Supplément à la Description géologique du Jura vaudois et neuchâtelois, 1870) écrit: „Châtelu" p. 3 et „Chatelu" p. 4, mais ajoute en note „ la carte fédérale porte „le nom de „Chatelu" le nom populaire et anciennement usagé est „Châtelot".

(1) Nom vulgaire des acariens détriticoles (Mites du fromage, de la farine), par extension dans le langage courant on désigne sous le même nom, et très à tort au point de vue des naturalistes, les larves des papillons-teignes qui ravagent les fourrures et les vêtements de laine.

(2) Il ne s'agit point ici de la mite du fromage ou „ciron" (*Tyroglyphus siro*), qui est un acarien, pullulant parfois dans la farine humidifiée, dans les matières conservées chez les épiciers, mais plutôt des larves de petits coléoptères, tels que l'anthrène des musées, l'attagène des pelleteries, le dermeste du lard, le ptine qui s'attaquent aux collections végétales desséchées.

Numérisé par BPUN

NOTES ORNITHOLOGIQUES.[1]

PAR ROBERT PONCY

OBSERVATIONS FAITES A BALLAIGUES. VAUD - JUILLET 1930.

(FIN)

Juillet 1930 — Nuit du 27 au 28, Pluie à verse, tempête du S.O. — 28, vent du S.O, couvert, pluie intermittente, + 15° C.. Les 34 corneilles noires passent la journée dans les prés du Day et le soir viennent nuiter dans la forêt. Le matin un martinet noir, à midi 6 et le soir 5. — Vu dans le parc de l'Hôtel, un pouillot, une mésange huppée, une mésange nonnette dans les noisetiers; chant du bruant jaune, du bruant fou et du pipit des buissons.

29 — nuit du 28 au 29, Vent S-O. Journée vent S.O, vitesse de 40 km à l'heure. A Lignerolle, dans une petite carrière (sable et gravier) une colonie d'une cinquantaine d'hirondelles de rivage, à l'alt. de 770 m. — Passage d'un milan noir. Quelques hirondelles culs-blancs. — En Thiole, 9 grives draines et un pipit spioncelle — Ballaigues: un pic vert, deux pigeons ramiers, becs-croisés, bruants jaunes, deux hirondelles rustiques et un martinet noir.

30 — nuit du 29 au 30, couvert, avec un fort vent S.O. Le 30, temps bien sombre. Vent de l'ouest, violent. — A Bel-Coster 4 grives draines. Le berger me dit que deux hirondelles culs-blancs ont niché dans la chambre du chalet en 1929, mais pas cette année-ci. En automne-1929, il a tiré un grand tétras. En Thiole, chant du bruant jaune.

31 — nuit du 30 au 31, après le coucher du soleil, ciel clair et lune; puis depuis la pointe du jour jusqu'à 11 heures, pluie à verse. Vu à la Voie romaine un rouge-gorge et un pouillot fitis.— A 10 heures, une femelle de martinet noir entre dans son nid, par la fissure entre deux tuiles.— A 7.h. le matin, par forte pluie, un vol d'environ 300 becs-croisés est posé, en face de ma fenêtre, au sommet des sapins du parc de l'Hôtel, je puis tout à mon aise examiner leur gymnastique.

Ballaigues, juillet 1930. *R.t Poncy.*

A PROPOS DE BOUQUETINS.[2] — La création du parc d'élevage de Bretaye date de 1930, et sauf imprévu il sera possible, au début de 1936, de procéder à un lâcher de bouquetins dans les Alpes vaudoises. L'effectif total est maintenant de douze têtes, le troupeau à la fin du printemps 1935 s'est augmenté par la naissance de 3 cabris femelles et le professeur Wilczek, de Lausanne, a fait cadeau au parc d'une femelle âgée de deux ans.

La colonie du parc du Harder (près de l'Hôtel Beau-Rivage) à Interlaken, compte 16 individus de race pure.

Le Comité de la „Société des Gorges de l'Areuse" a fait poser sur le rocher en aval de la Grotte du Four, l'inscription suivante en lettres de bronze:

AUGUSTE DUBOIS
1862 - 1923

devant rappeler la mémoire de l'auteur de la belle monographie: „Les Gorges de l'Areuse et le Creux du Van", 1902.

(1) Voir: „Ram de Sapin" 1935, N° 4, p. 46. — (2) Voir: „Ram. de Sapin" 1935, N° 4, p. 40.

Lith. Givord, Neuchâtel.

Numérisé par BPUN

LE RAMEAU DE SAPIN

FONDÉ EN 1866

II. SÉRIE: 20e ANNÉE

JOURNAL D'ÉTUDE
DES SCIENCES NATURELLES.

Nº 2

Neuchâtel, le 15 Avril 1936.

Administration et Rédaction: A. Mathey-Dupraz, Colombier. — Abonnement annuel: Suisse Fr. 3.50
Etranger Fr. 4.20 — On peut s'abonner dans tous les bureaux de Poste. — Compte de chèques IV. 1654

Si l'on a vraiment un peu de feu sacré dans les veines, on reste écolier toute sa vie, non des livres, pauvre ressource, mais de la grande, de l'inépuisable école des choses.

J. H. Fabre.

LE SANGLIER DANS LE JURA[1]

(SUITE)

Pour terminer la série des observations au cours de l'année 1929, nous ajoutons les notes de notre collaborateur soussigné:

„ En janvier, parcourant le bois du Chanet sur la commune du Landeron pour une reconnaissance, j'ai relevé de nombreuses traces de sangliers, principalement dans la partie supérieure du dit bois. Les bêtes enfonçaient de 10 à 15 cm. dans la neige.

„ En août, je relève une piste de sangliers partant de la région du sommet de Serroue (situé entre Enges et Lignières) descendant en biais la pente nord, dite de l'Envers pour gagner en direction O.S.O. Grange Vallier ou la métairie Lordel. Dans les près je relève quelques boutis. Du bois les bêtes se dirigeaient de préférence sur des buissons ayant cru ici et là dans la campagne"

Ch. Emery.

1930. Un sanglier est tiré, le 3 janvier, près de la Métairie de Douanne (Cton de Berne). — Les bêtes noires sont signalées dans les forêts de Pleujouse (village à la base nord des Rangiers, à 12 km. est de Porrentruy). Durant une battue organisée, deux animaux pesant chacun 54 kg. sont tués. (Feuille d'Avis de Lausanne du 11 février).

Un morilleur du Locle divaguant, le matin du 23 mars, dans la région des Recrettes, au dessus des Brenets, aperçut un grand sanglier entre les Recrettes et le Corps de garde. Chacun de ces deux promeneurs s'en fut de son côté.

Ce même matin, un chasseur de la Montagne relève de très nettes empreintes prouvant le passage de deux bêtes noires. Ces animaux avaient erré pendant la nuit au bas de la forêt du Mont d'Amin, dans les pâturages et sur le chemin entre la carrière de la Vue

1) Voir: „Rameau de Sapin" 1934, Nº 3, p. 25.

Numérisé par BPUN

des Alpes et la Ferme Boguel à la Pouète Mange. Ils avaient remué la neige sous les hêtres pour y trouver des faînes. L'on sait que ces fruits étaient très abondants en automne 1929. Vers le 25, des bêtes noires parcourent la région Pierre-Gelée – les Serrones – Montmollin. L'„Illustré" du 27 mars donne une illustration (2 chasseurs et un sanglier tué) avec la légende: „Magnifique sanglier pesant 116 kilos tué dans la forêt de Lucelle". (J.B.)
L'„Impartial" du 3 mai annonce la présence de bêtes noires dans les Finages de Montfaucon (J.B.). Une battue sera organisée.

Ces pachydermes réapparaissent au pied du Jura grandsonnois, des chasseurs de Fontaines et de Grandson tirent un animal du poids de 60 kilos. (C. du V. de T. du 7 mai).

Dans sa séance du 11 mai, le Conseil d'Etat vaudois a modifié ses instructions du 14 janvier 1929, comme suit: a) le nombre des chasseurs autorisés à former un groupe pour chasser le sanglier moyennant autorisation préalable de la Préfecture est abaissé à trois; – b) il sera alloué aux chasseurs ayant tué des sangliers 50 frs. par animal adulte et 20 frs. par marcassin. — Ceci pour tenir compte des dégâts occasionnés récemment aux cultures par des sangliers, dans le district de Grandson.

Cet acte législatif sera adopté par le Grand Conseil dans sa session ordinaire du printemps. – Entrée en vigueur le 15 mai 1930.

L'on nous communique de Bevaix que „les premiers jours de juin, le peintre Diacon & Madame Diacon se trouvant sur la route de la Fruitière, à 200 mètres au-dessus de Treygnolan, donc à 800 m. alt. env., ont vu, vers 19 h., deux forts sangliers passer à peu de distance d'eux. Depuis lors, aucune nouvelle, pas de fouilles signalées" (fin juin, Dr Lardy).

En juillet, les bêtes noires marquent leur passage dans la région de Montricher (Vaud), en saccageant les champs de blé et de pommes de terre. Dans un champ de froment, sur une surface d'environ 40 mètres carrés, les chaumes sont coupés jusqu'à 30 cm. du sol.

Dans la région du Mont-Tendre, des traces certaines du passage des sangliers ont été remarquées par les promeneurs. Au Mazel, le pâturage, dans certains coins, paraît avoir été labouré récemment. Le berger du chalet relève chaque matin des passées nocturnes tout près de la maison d'habitation.

Fin juillet, les armaillis du Mont-Tendre, marchant dans le brouillard, rencontrent une bande de 20 sangliers. Un autre jour, ce sont 15 bêtes noires qui se défilent à toute vitesse devant un passant. Le 3 août, un fermier de Montricher s'est trouvé, assez près de la localité, en présence d'une vingtaine de ces animaux. Ces rencontres concernent le même groupe de pachydermes.

A suivre



..... la bande s'est forlangée.

Numérisé par BPUN

LE PINSON DES ARDENNES.(1)

(SUITE)

1927 (suite) – Ses migrateurs d'automne apparaissent, le 14 Octobre, à la mangeoire du Ranflühberg. – Près de Soleure, un mâle isolé est observé le 14; puis le 17, de petits groupes errent dans les champs en compagnie de moineaux friquets.

(En janvier 1926, M. Hafner, de Soleure avait annellé deux pinsons d'Ardenne. Ces deux migrateurs furent capturés à nouveau, au même endroit le 16 février 1927.)

1928.-C'est encore du canton de Soleure que l'on signale, en janvier, ces fringillidés, parcourant les champs en compagnie de pinsons chanteurs et de linottes. Ils émigrent du 28 février au 10 mars, les derniers pinsons du nord observés, étaient des mâles.

1929.– Voir „Ram. de Sapin" 1930, N° 3, p. 20: Pinson des Ardennes, lignes 31 à 36. Ses derniers hivernants quittent le 11 novembre, les environs de Langenthal. – Leur retour est signalé le 15 octobre, dans la région du Ranflühberg, dans l'Emmenthal et le 18 octobre, ils apparaissent dans la Réserve de Witzwil. Puis des individus isolés émigrant en compagnie de pinsons chanteurs errent dans le Wauwilermoos (dist. de Willisau, Ctonr de Lucerne). – A la mi-novembre, des migrateurs parcourent les hauteurs du Balmberg de 946 à 1076 m., au N-E du Weissenstein, ces oiseaux forment de petits volliers ou des groupes d'une centaine d'individus; on a aussi observé de grandes bandes, comptant plus d'un millier de ces fringillidés, cherchant les faînes tombées sur le sol, ils mangeaient aussi les baies desséchées de la viorne mancienne (*Viburnum lantana L.*). Ils paraissaient friands de la graine aplatie de ces fruits.

Au début de cette étude nous avions dit que le pinson du nord, nichait dans les fôrêts de la Scandinavie, du nord de la Russie et de la Sibérie. Des individus bagués à leur passage, de fin d'hiver, à Helgoland, en Hollande et en Belgique; puis, capturés dans ces régions septentrionales donnèrent une première indication. Ce n'était qu'un début, mais des observations ultérieures ont renseigné sur la route suivie par ces migrateurs.

Voici trois cas intéressants:

a) Le 10 mars 1929, à Boiron, près de Verviers, un pinson d'Ardenne est annellé, porteur de l'anneau B. 1251, l'oiseau continua son voyage vers le nord. Lors de son retour, en automne, le 29 septembre, il se fait reprendre au filet à Petit-Rechain (province de Liège). Ses deux lieux de capture sont situés exactement sur la même ligne de migration N-E – S-O. Cet oiseau avait donc suivi la même route dans ses 2 voyages de migration.

b) Un autre pinson du nord, capturé à Mayence (Rhénanie) est muni de la bague „Helgoland 96506", le 10 avril 1929; puis relâché, il continue son voyage vers les contrées boréales. Le 14 novembre suivant, donc à son retour, ce migrateur bagué est repris à Stembert (Belgique). Ces deux captures successives, du même individu, permettent de dire

1) A Mayence ce migrateur ailé remontait vers le N-E, donc vers la région de nidification de son espèce, quelque part dans un pays avoisinant la région arctique européenne.

2) Lors de sa seconde capture, ce pinson, ayant élevé ses jeunes, suivait sa route autom nale de migration, traversait la Belgique, se dirigeant vers un pays plus méridional pour y nicher

L'écart entre les deux routes suivies – à l'aller & au retour – n'est pas grand, entre Mayence et Stembert il y a à peu près 185 km. Cette différence est faible comparée à la longueur du voyage et à la vaste étendue de l'aire d'hivernage de cette espèce.

(1) Voir: „Rameau de Sapin" 1934, N° 3, p. 26.

A suivre.

Numérisé par BPUN

OISEAUX MIGRATEURS.(1)

(SUITE)

1935 — Juillet (compl.t) 15, départ des cigognes de Pratteln (Bâle-Campagne), sans doute une conséquence de la sécheresse prolongée, le départ habituel s'effectuant vers le 5 août. Août (compl.t) 15, observé un milan noir au vol, devant Chez-le-Bart (Béroche) — 20, groupe d'une dizaine de harles bièvres, ad. et juv., stationnant entre le Bied et le Grand Verger, p. Colombier — 31, au commencement de la matinée, près de Cornaux, des cultivateurs au travail, voient deux cigognes arrivant à tire d'aile de la direction de Cornières, après quelques survols sur la région ces échassiers continuent leur randonnée direction de Tolimont — J'observe dans l'après-midi depuis le port de Colombier, un fort vol de mouettes rieuses venant se poser brusquement devant Auvernier. Ces migratrices se laissèrent tomber, en feuille morte, de quelques cents mètres de hauteur à la surface du lac. Tout en nageant ces palmipèdes se déplacèrent dans la direction de l'embouchure de la Reuse, puis s'envolant elles revinrent se poser à leur place d'arrivée, vis à vis d'Auvernier, pour regagner vers l'ouest, paraissant picorer à la surface de l'eau. Après une heure de station, ces „gueux" s'élevèrent les uns après les autres, puis disparurent.

Septembre.5, entre Chevilly et Cuarnens (dist. Cossonay, Vaud) des automobilistes observent un vol de 13 cigognes explorant un champ, à 50 mètres de la route. — Le même jour, à Ormonaz, près de Savièse (Valais), deux cigagnes sont signalées; — 7, une cigogne solitaire près de Nyon; 15, un vol d'étourneaux survole vers la fin de l'après-midi, coin du Seeland, entre le Tannenhof et Witzwil et finit par disparaître direction la Sauge — 16, on me signale de Genève, le passage d'un vol de 10 cigognes, suivant la vallée du Rhône —

Dès le commencement du mois, la présence des becs-croisés est observée en divers points du Vignoble: environs de Colombier, sur les gros conifères portant de très nombreux cônes; à Boudry, dans le Haut de la ville, à Bevaix, à la Béroche, à Cortaillod, au cimetière d'Auvernier où ils explorent les thuyas, épluchant les strobiles pour en manger les graines. — 23, l'on m'apporte un individu blessé, un juv. ♂; malgré mes soins, il succombe. — Du 20 sept. au 6 octobre, passage de bergeronnettes grises.

Octobre — 13, dès le début de l'après-midi passe le long du pied du Jura, en groupes séparés, un important vol de freux (Corvus frugilegus), dir. Yverdon. — 26, 8 canards morillons (Nyroca fuligula L), devant la baie de l'Evole (Neuchâtel), le lendemain ils sont disparus.

Novembre — Dès les premiers jours du mois, on observe aux abords de la Place du Port, à Neuchâtel, deux cochevis huppés (Galerida cristata L), ces oiseaux peu farouches, courent agilement tout près des passants, ils paraissent affectionner spécialement les toits des réduits installés du côté est du Port. Le 26, un Loclois, M. Alf. JeanRichard, de passage dans le Bas, observe avec intérêt ces 2 alouettes huppées, pour lui oiseaux inconnus. — Durant le mois, dans le Vignoble fort passage de mésanges grandes et petites charbonnières, de més. bleues, de més. nonnettes et de sittelles.

Au point de vue ornithologique, l'année 1935 marquera par une invasion de becs-croisés (Loxia c. curvirostra L) presque dans toute la Suisse: Argovie, Berne, Genève, Lucerne, Neuchâtel, Schwytz, Soleure, Thurgovie, Valais, Vaud, Zoug, Zürich.

Osbert.

(1) Voir: „Ram. de Sapin" 1935, N°3, p. 33 — N°4, p. 45.

Numérisé par BPUN

LA BAIE D'AUVERNIER (1)

1876 – 1930

(SUITE)

A la mi-été, j'ai aussi recueilli quelques exemplaires du bolet orangé (Boletus aurantiacus), du bolet scabre ou à tige rude (B. scaber), et un spécimen du bolet bleuâtre (B. cyanescens), le 27 septembre 1913, dans la partie bien asséchée de la phragmitaie du Séchey. Les deux premières espèces sont comestibles, mais la troisième est douteuse; d'ailleurs facilement reconnaissable à ce que sa chair blanche, à la cassure, devient rapidement d'un bleu indigo intense. Depuis cette époque aucune poussée de ces cryptogames n'a été observée.

Passons à la flore lacustre proprement dite. Dans le port d'Auvernier et devant cette localité, à certains points bien localisés, placés sur une courbe s'étendant des Ruaux, au Bied et dépassant le Grand Verger, se développent différents potamots, formant une vaste praicie sous-lacustre allongée, lieu préféré des ablettes et des vengerons pendant les chaudes journées d'été, pourtant ces paissons y sont constamment guettés par ces braconniers d'eau douce que sont les grosses perches. Dans notre jeunesse durant les vacances, nous passions de longues heures à pêcher autour des „troches", ces îlots végétaux où croissent les potamots. Ces emplacements ou „potamaies" se remarquent facilement dès la fin de juillet, alors que les tiges florales de ces plantes submergées viennent s'épanouir au-dessus de la surface de l'eau. Dès la mi-automne au commencement du printemps ces potamaies deviennent le séjour préféré des foulques hivernantes, échassiers herbivares se nourrissant des bourgeons adventifs se développant à la base des tiges au fond de l'eau. Les macroules plongent et du bec arrachent les „turions" au bas des tiges mortes et remontent à la surface de l'eau pour y avaler leur récolte végétale.

Nous avons déterminé 5 espèces de potamots: P. crispé, P. luisant, P. à dents de peigne, P. perfolié et P. fluet (voir fig. page 18). Outre les potamots, croissaient abondamment dans le port d'Auvernier, des Ceratophyllum et des Callitriches abritant de petits mollusques et de très nombreux crustacés (daphnies) servant de provende aux poissonnets hôtes de cette forêt sous lacustre. A un moment donné le développement de ces végétaux était devenu si intense, que la petite navigation en était entravée et la Commune d'Auvernier dut faire procéder à un dragage sérieux de son port.

Le 7 novembre 1935, notre collaborateur et ami soussigné nous écrivait: Voici pour compléter la monographie sur „la baie d'Auvernier", une petite liste de plantes que j'ai récoltées précisément à cet endroit, dans les années 1890-1898. – Si tu le juges à propos tu pourrais publier cette petite notice dans les pages du „Rameau de Sapin":

Renoncule à tiges rampantes (Ranunculus reptans L)
" divariquée (" divaricatus L)
Cresson à feuilles jaunes (Roripa amphibia Bess – Sisymbrium amphibium L)
Passerage à feuilles de gramon (Lepidium graminifolium L), en 1910.
Bérule à feuilles étroites ou ache aquatique (Sium erectum Huds. – Berula angustifolia Koch)

(1) Voir: „Rameau de Sapin" 1936, N°1, p. 5-8.

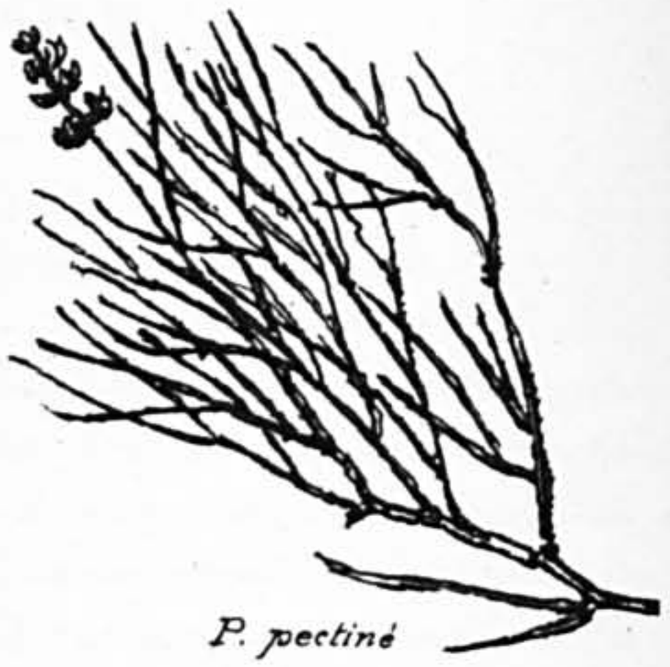
Numérisé par BPUN



Potamot crispé



P. fluet



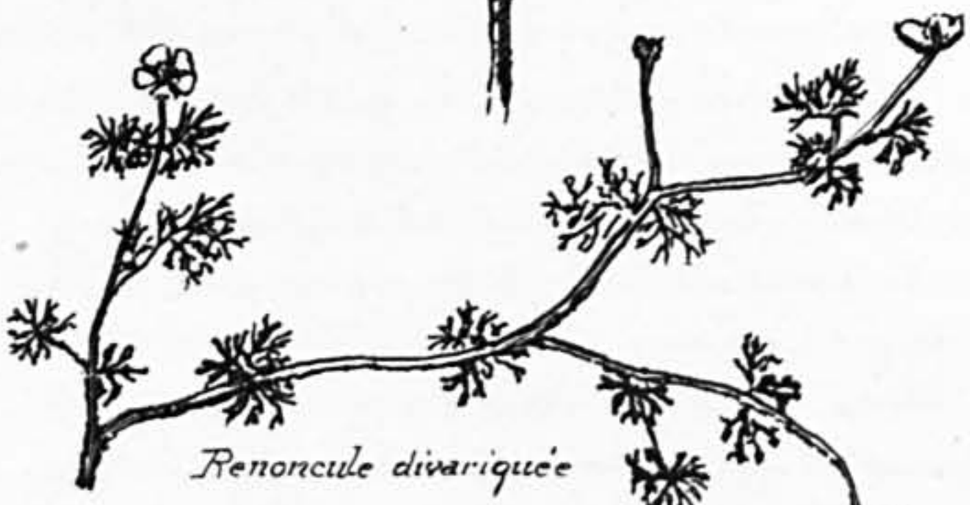
P. pectiné



P. perfolié



P. luisant



Renoncule divariquée



Renoncule à tiges rampantes

Angelica silvestris (Angelica sylvestris L.)
Gaillet des marais (Galium palustris L).
Chanvre d'eau ou bident trifolié (Bidens tripartita L) Voir : R. de S. 1935, N° 4, p. 42.
Littorelle des marais ou Plantain-de-moine (Littorella lacustris L), retrouvée fin septembre 1935, au bord d'une gouille près du gros bloc erratique (A. M-D). Voir: fig. p 19.
Fluteau arqué à feuilles de graminée (Alisma arcuatum Michalet, s. sp de A. plantago.)
Heleocharc des marais (Heleocharis palustris R. Br. Voir: fig. p. 19.
Linaigrette à feuilles larges (Eriophorum latifolium Hoppe).
Laiche de Davall (Carex Davalliana Sm).
Brome ou fétuque des bois (Brachypodium sylvaticum R. Sch.)

Numérisé par BPUN



Heleocharis palustris P.Br.

En juillet 1914, en compagnie de M. A. Mathey-Dupraz, nous avons récolté dans le lac: Renoncule divariquée (*Ranunculus circinnatus Sibth.*)- Potamot luisant (*Potamogeton lucens L.*), P. perfolié (*P. perfoliatus L.*), P. crispé (*P. crispus L.*), P. en dents de peigne (*P. pectinatus L.*) (signé) F. Jordan.

Le 27 décembre 1935, tout en confabulant, M. le Dr Ch. Hri Godet, directeur de la Station d'essais viticoles, à Auvernier, nous dit avoir récolté au commencement de l'été 1935, dans les grèves, le pigamon jaune ou rue des prés (*Thalictrum flavum L.*) et le lotier à feuilles menues (*Lotus tenuifolius Reich.*)— Voir: Flore du Jura de Ch.- H. Godet, p. 5 et p. 158. — Des exemplaires desséchés de ces deux végétaux ont été déposés dans l'herbier documentaire du Club jurassien et placé sous la garde de M. Raoul Steiner, (Archives de la Société à la Chaux-de-Fonds).

Il y a cinquante et quelques années, le littoral de notre baie, sis des Fontenettes (voir: „Ram. de Sapin" 1934, N° 2, p. 17, 18) au Pied-Grand Verger était caillouteux, et le promeneur souvent intrigué par l'aspect de galets, dont la surface au lieu d'être lisse, polie par l'action des vagues, présentait des sinuosités plus ou moins profondes, irrégulières, simulant assez bien les circonvolutions cérébrales, ces pierres étaient connues sous le nom de „ Galets sculptés". (Voir p. 20).



fleur de la Littorelle (grossie).

(En juillet 1894, de passage à Vienne, je visitais le „Musée impérial" et je fus très étonné de voir figurer parmi les objets lacustres venant des Palafittes d'Auvernier, l'un de ces galets sculptés, étiqueté: Auvernier, Neuchâtel, Suisse).

Ces galets se rencontraient dans la baie du Petit Cortaillod; puis dès Port-Conti, près Saint-Aubin (surtout dans les parages de la Grotte aux Filles,(1) jusqu'à Vaumarcus

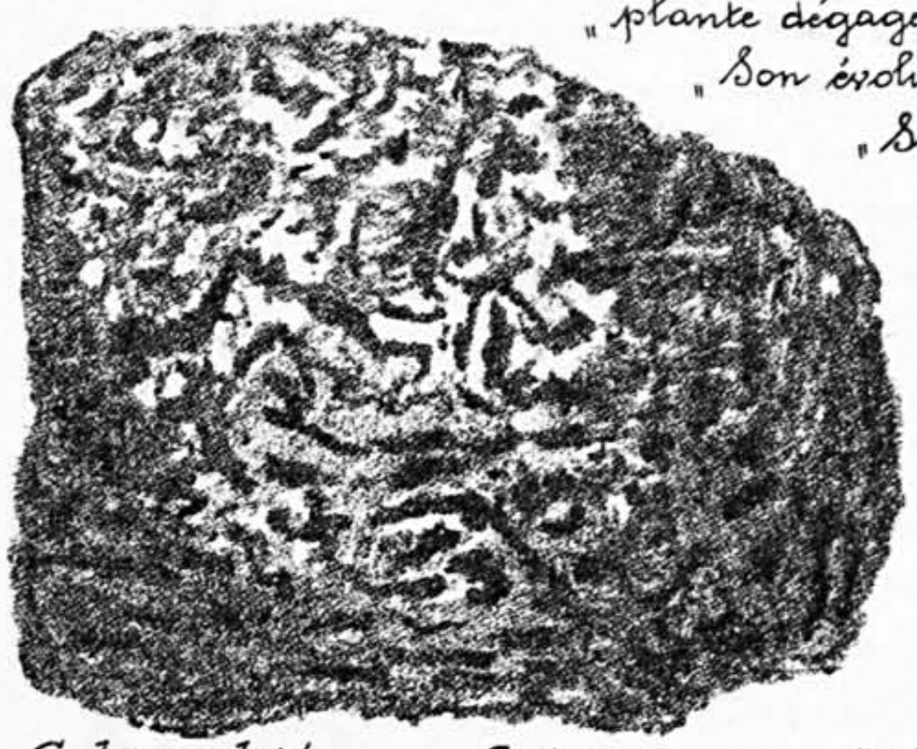
Les détails qui suivent sont tirés du Vol. III de la monographie „le Leman" par Forel: „Les canaux sont creusés par „ une algue(2), végétal „ très petit, du groupe des Nostacées, „ famille des „ Rivulariées, „ c'est la

Littorella lacustris L.

(1) Voir: „Ram. de Sapin" 1867, p. 27 — (2) 1868, p. 46: Une algue calcaire, p. Dr Morthier.

Numérisé par BPUN

la Rivularia calcivora Kutzing — Les cailloux immergés dans la baine [1] sont entourés
d'une masse vert-olivâtre, enduit mucilagineux sécrété par le végétal, d'aspect glaireux,
au toucher visqueux plutôt désagréable. Observée au microscope cette masse présente
des granulations, dans un tissu serré de filaments enchevêtrés; ces granulations sont
quelque peu elliptiques placées à la queue leu-leu sont contenues dans une gaîne, ce
qui constitue un caractère distinctif pour cette espèce. Pendant son développement la
plante dégage beaucoup d'acide carbonique, qui attaque la pierre.
Son évolution achevée le végétal se détache et flotte dans l'eau.
Sur chaque galet il y a des plantes à des degrès dif
férents de développement et le travail de creusage
se poursuit assez vite. Les galets granitiques ne
sont pas attaqués, à moins qu'ils ne soient re-
couverts d'une couche superficielle calcaire, la-
quelle est seule creusée. Dans les sillons viennent
se loger des sangsues (Nephelis), des crevettes d'eau
douce (Gammarus pulex). L'étude de cette algue
a été faite par Agassiz, Alexandre Braun de Berlin,
Schimper, Desor et Forel qui sont arrivés à la
conclusion suivante: Dans la baine existent des
Algues d'espèces différentes, notre Rivularia, d'aspect filamenteux, qui décompose la pierre
et une autre algue, une Oscillariée, laquelle réunit en glomérules les particules désa-
grégées, formant une sorte de tuf; après l'abaissement des eaux du lac, on a retrouvé
ce tuf, le long de la rive nord du lac Romand, sur les blocs et les falaises autrefois
immergés, aux abords de la Grotte aux Filles, près Saint-Aubin, etc. Ces algues exercent
donc sur la pierre calcaire des actions mécaniques, chimiques et organiques simultanées.
Ces amas tuffeux sont percés de galeries dans lesquelles vivent des Vers, des Annélides,
des Mollusques, des Crustacés, des larves d'insectes: Névroptères, Hydropsydes, Chironomes, etc.



Galet sculpté Galet calcaire sculpté.

6. LA RIVE EXONDÉE: SA FAUNE.

Ses modifications successives apparues dans le développement de la flore riveraine de notre baie, contribuèrent peu à peu à amener des changements dans sa faune – présence de nouvelles espèces, non encore observées en ce lieu et d'espèces aborigènes. – Nous passerons en revue les divers groupes d'animaux en notant les variations survenues.

a. Mammifères.

Ses soirs d'été les promeneurs observent, du bord de la plage, les évolutions des chauves-souris, animaux utiles qui malheureusement deviennent d'année en année moins nombreux, sans que l'on puisse déterminer les causes certaines de cette diminution générale.

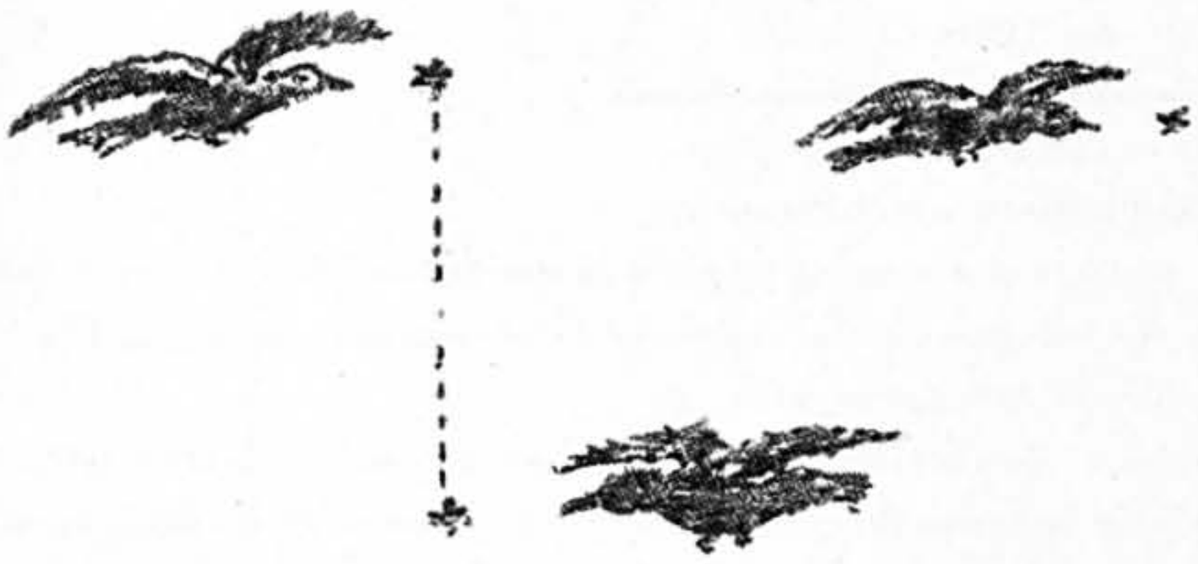
Au printemps 1908, l'on m'apporte un oreillard adulte (Plecotus auritus L) trouvé au bord du lac, l'animal avait l'humérus gauche brisé. Malgré les mouches vivantes qu'on lui présentait et qu'il mangeait, l'animal périt. – Puis, à la fin d'août 1915, un écolier trouve aux Allées un jeune individu de cette espèce, la bête vivante, très alerte est placée dans une boite ouverte, derrière la fenêtre, au matin on la trouva morte. (A suivre)

(1) D'après Forel, la baine est le plateau littoral, qui de la rive s'étend à 30 m. de profondeur, jusqu'où la flore phanérogamique n'apparaît plus.

Numérisé par BPUN

CORNEILLES ET HANNETONS.

Au matin d'une journée printanière bien ensoleillée, je peignais depuis mes fenêtres dominant les ravins pittoresques de la Sarine. C'était une „année à hannetons", ces insectes volaient de-ci-de-là guettés par les corneilles sédentaires, ces oiseaux trouvant provende facile, de leur gros bec happaient les „carcoillos".



Parfois l'une des corneilles manquait ou lâchait sa proie aussitôt une autre corneille volant à un niveau inférieur avalait l'insecte sans autre, ce manège dura tant qu'il y eut des hannetons volant. J'étais très intéressé par l'agilité et l'adresse déployées par les oiseaux noirs dans leur chasse aérienne.

Fd Ls Ritter

OISEAUX ANNELLÉS (Age des Oiseaux). – Une mésange charbonnière mâle est munie à Colombier, le 12 novembre 1930, de l'anneau 44729, puis relâchée. Le 23 novembre 1935, cette grande lardère est reprise au même endroit, elle avait donc atteint l'âge de 5 1/2 ans, en admettant qu'elle soit née au printemps 1930. (Voir: „Ram. de Sap." 1931, N°5, p.41).

Un rouge-gorge mâle bagué le 9 novembre 1931 est repris au même endroit le 29 novembre 1933, puis à nouveau les 24 et 29 novembre 1935. Il est relâché immédiatement. Ce cas démontre que certains migrateurs suivent une route assez constante.

A PROPOS DE L'ASPLENIUM SEPTENTRIONALE.[1] (L) Hoffm.

PAR CL. FAVARGER.

Il y a quelques années déjà, j'ai eu le privilège de trouver l'Asplenium sur un bloc de granit un peu en-dessous du sommet de Tête Plumée (758 m), sur Neuchâtel, localité nouvelle pour cette fougère. Le bloc se trouve sur les lapiés calcaires, abondants en cet endroit, site rendu peu accessible par la présence de broussailles. Cette station recèle de nombreux plants de cette Filicinée au moins une centaine, dans toutes les rainures du bloc, qui atteint environ 2m,50 de hauteur, croissent des touffes d'Asplenium.

Les blocs voisins, dont l'un pourtant assez volumineux, ne portent pas trace de cette fougère. Cette localité serait aussi la plus haute pour notre canton, le bloc de granit en question, étant situé à 700 m.

PROTECTION DE LA FLORE.[2]

La Commission zougoise pour la Protection de la nature, avec l'aide de la S.S.P.N a établi au Hochmoor Birchried, sur le Zugerberg, une réserve botanique scolaire d'une superficie de 25000 mètres carrés. Cet endroit possède une belle flore palustre, caractérisée par de nombreuses plantes rares.

(1) Voir: „Rameau de Sapin": 1926, p. 4. – 1927, p. 20. – 1929 p. 30. — (2) Voir: „Ram. de Sapin" 1934, N°3, p. 35.

Numérisé par BPUN

EXTRAIT DU MANUSCRIT
DES LETTRES DE LA BRÉVINE
ÉCRITES PAR LE MAIRE HUGUENIN.
EN 1816

(SUITE)

NOTES CONCERNANT LA BOTANIQUE

Le maire Huguenin s'occupait dans ses excursions à la recherche des plantes, on trouve dans plusieurs de ses lettres, en sus de ses trouvailles, quelques renseignements recueillis de-ci de-là (L'orthographe du manuscrit est conservée),

Dans sa 7me lettre il cite le „Creux-du-Vent" où naît le „rhadodendron" — 10me lettre du 18 août 1816: „Au Châtelot je trouve des fougères de la famille des polypodes et des „dorade", la verge d'or, le seneçon sarrasin(1), les scabieuses, la pyrole inclinée(2), la mauve „alcée, des élébarines(3) et quelques orquidés, l'astrancia major, la cocalie cordiforme(4) et le „méringane broussière."(5)

11me lettre; 20 août: Lors d'une course au Cervelet il cueille „la grande marguerite, „les Lampettes,(6) les brunaurines,(7) les Lazer, le peuple nombreux des graminées."

12me lettre, 28 août: Près de la Châtagne il rencontre „quelques buissons de prunier „à grappes(8), le Polémoine à feuilles de Valériane(9), au Cachot, la campanule glomérulée, „diverses Lampettes(6), des géraniums et une très belle variété de l'Aschillière mille feuilles".

18me lettre, 30 septembre: — Course du Locle aux Brenets —: „Je cueillis des campanules(10) „grandiflores et inclinées à fleurs blanc et bleuâtre, de superbes plantes de verge d'or, de „seneçon à feuilles d'aurore(11), de très beaux géraniums". A la grotte de la Joffière sur le „Doubs nous nous amusâmes à chercher dans un amas de foin que la rivière avait enlevé „des prairies de Morteau diverses plantes qui appartiennent à la flore française, nous y „trouvâmes le Beccabunga, la renonoule flottante et aquatique, l'asclépiade dompte-„venin, plusieurs épiaires."

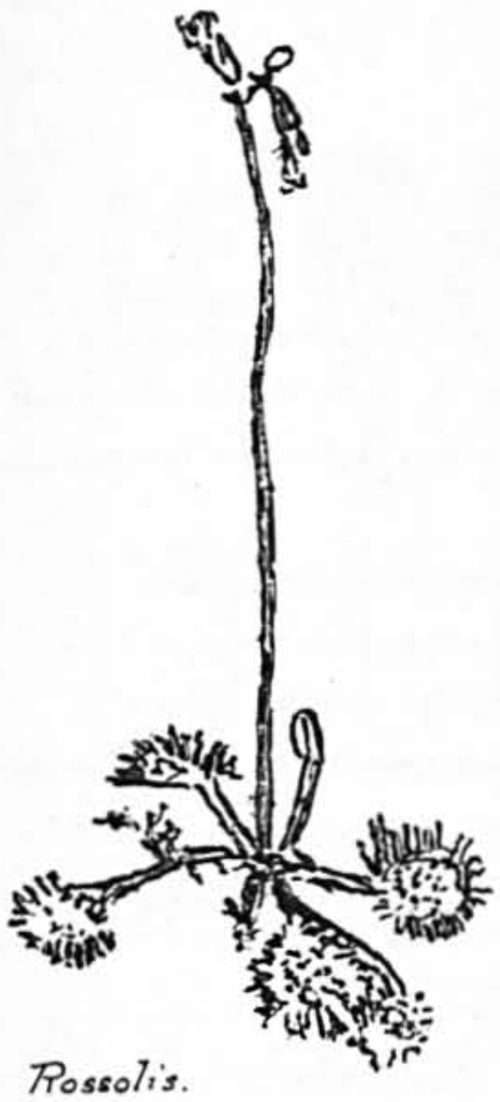
20me lettre, 6 octobre. „En causant avec M. le Curé du Cerneux-Péquignot à propos

Annotations de notre collaborateur M. Fr. Jordan, ancien pharmacien, à Neuchâtel.

(1) Séneçon sarrasin est sans doute le Senecio Fuchsii Gmelin (*Senecio saracenicus L. sec. Godr. flor-fr.*) très voisin du Senecio nemorensis Jacq. ou Séneçon des forêts, avec lequel il est souvent confondu, les deux espèces se trouvent dans le Jura. — (2) Pyrole inclinée = Pyrola rotundifolia L = P. declinata Moench. ou P. à feuilles rondes. (3) Helléborine = Epipactis latifolia All. et E. atropurpurea Raf. — (4) Cacalia cordiforme. = Adenostyles albifrons Reich. ou Aden. velu ou à tête blanche. — (5) Moehringia muscosa L = Arenaria muscosa G.B ou Sabline Mousse. (6) = Lychnis flos cuculi L (en France, ce nom désigne aussi l'Agrostemma githago L, la nielle des blés. (7) Berce commune (*Heracleum spondylium*) ou Fausse-branc-Ursine. — (8) = Prunus Padus L ou Cerisier à grappes. Cité par Godet: Vallée de la Brévine. — (9) = Polemonium coeruleum L ou Valeriane grecque, mais ne s'y trouve plus. — (10) Il s'agit sans doute de la Campanula persicifolia ou C. à feuilles de pêcher. (11) Je doute que cette plante ait été trouvée dans le canton de Neuchâtel. En Suisse, on ne la rencontre que dans les Grisons, Appenzell et au Valais, dans la vallée de Saint-Nicolas. Il y a là certainement une erreur. A-t-on confondu avec le Senecio crucifolius L. var. tennifolius.

(1) Voir: „Ram. de Sapin" 1936, N°1, p. 9-10.

Numérisé par BPUN



Rossolis.

de quelques plantes que j'avais conservées dans ma boîte, il m'apprit qu'aux Babelins (hameau du Cerneux-Péquignat) on y cueillait au printemps et à profusion la Fritillière ou tulipe des Goudebat." — Du Cerneux à la Brévine le maire Huguenin descendit dans les marais: „..... découvrit quelques belles tiges de Swertia, deux autres gentianées, la ciselice (12) et l'Amarelle." (13).

22ème lettre, 18 Octobre. „..... Je ne vous ferai pas un catalogue complet de la flore des marais. Je vous indiquerai seulement outre les herbacées, les mousses, les algues, les sphaignes, plusieurs espèces de Bryz (14) et des Hypnés (14), le licopode inondé.(15) Beaucoup de lichens surtout celui d'Islande; la Sinaigrette engaînée y est très commune, quelques espèces de joncs et de Graminées. L'humble et sensible Rosalis (16) se cache dans la mousse et avec elle se confond. Du milieu de ces plantes je vois quelquefois l'oeillet frangé (17), l'argentine rouge (18), la Benoite aquatique (19) etc..... Entre les divers arbrisseaux, les bruyères, les airelles surtout l'Illigine (20), le Vitis Idae, et l'Arbutus uva Ursi. Parmi les arbres, du bouleau blanc, beaucoup de bouleaux nains de Laponie et plus encore de pins sauvages.(21)"

21me lettre, 12 Octobre: Course de la Brévine au Val de Travers par Prémalmont et les Cambudes.

Il cite d'abord „ une très belle „haye" de hêtres et de fusains". A Plancemont chez „M. le justicier Berthoud le devant de la maison est tapissé d'une vigne qui produit du „raisin. Une certaine année il en tira assez de vin, nous assure-t-on, pour faire communier toute la paroisse de Couvet qui se compose de 15 à 16 cents âmes. C'est peutêtre la „seule vigne à cette altitude qui existe à 2800 pieds au-dessus de la mer produisant „du vin potable".

Dans le trajet par le bois de l'Halle il cueille „ quelques belles touffes d'Astragale étoilée (22), des Daucus, la Menthe aquatique, la Digitale jaune, l'Arrête-boeuf et „quelques jeunes Mélisses transplantées des Alpes dans le Jura."

---

(12) = Gentiana ciliata L ou G. ciliée. — (13) Gt. Amarella Pol. & Gand = G. germanina W.

(14) Bryum et Hypnum. — (15) = Lycopodium inundatum ou Lycopode des marais.

(16) Rossolis (Drosera rotundifolia. (17) = Dianthus superbus L.

(18) Cette plante est probablement le Comarum palustre = Potentilla comarum Nestl — ou Quintefeuille des marais, ou Quintefeuille rouge, ou Argentine rouge — voir: Flore Bonnier vol III, p. 112.

(19) = Benoite des ruisseaux (Geum rivale L).

(20) Airelle des marais (Vaccinium uliginosum L)

(21) Ce doit être: Pinus montana.

(22) Il s'agit plutot de l'Astragale à feuilles de réglisse (Astragalus glycyphyllo L), car l'astragale étoile (A. stellatus Lam. = A. stella Gouan) est inconnue dans nos contrées.

Neuchâtel, 3 mai 1935. *F. Jordan.*

A suivre

Numérisé par BPUN

LE TEMPS EN 1935 (1)

Au point de vue thermique, l'année 1935 a été normale puisque sa température moyenne 9°,1 dépasse de 0°,1 seulement la valeur normale 9°,0. Sa température la plus basse — 10°,6 fut enregistrée le 11 février et la plus élevée 31°,6 le 27 juin. Voici les températures moyenne de chaque mois ainsi que les valeurs correspondantes:

1935	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Octob.	Nov.	Déc
	−1,0	2,0	3,8	7,7	12,0	18,3	20,1	16,9	15,0	9,2	5,2	− 0,1
Valeur normale	−0,5	1,0	4,3	8,7	13,1	16,5	18,7	17,8	14,5	8,9	4,1	0,6

Les mois d'avril, mai, août et décembre furent froids tandis que février, juillet et novembre furent chauds. Le dernier gel du printemps se produisit le 20 mai et le premier gel de l'automne le 27 octobre. On entendit pour la première fois le chant du coucou le 16 avril.

L'année 1935 est une des plus pluvieuses depuis 1864, date à laquelle on commença de faire les observations météorologiques à l'Observatoire de Neuchâtel. Il tomba en tout 1309 mm. d'eau, la valeur normale étant de 953 mm. Les mois les plus arrosés furent décembre avec 193 mm et février avec 169 mm; mai, par contre, ne reçut que 42 mm. d'eau. Les fortes chutes de pluie provoquèrent deux fois des inondations à Neuchâtel: le 1er juillet et le 1er décembre. Il fallut les deux fois mobiliser les pompiers. Il neigea en janvier, février, mars, avril et décembre. La dernière neige du printemps tomba le 5 avril et la première de l'automne le 3 décembre.

La durée d'insolation totale 1676,4 heures est normale, la valeur moyenne étant de 1663,3 heures. Les mois les plus ensoleillés furent juillet (317,1 heures) et juin (273,3 heures); décembre, par contre, n'eut que 18,7 heures de soleil. Quand à l'humidité relative de l'air, elle vaut en moyenne 78,1%, la valeur normale étant 77,9%. Le brouillard a été beaucoup moins fréquent que d'habitude. La pression atmosphérique a oscillé entre le maximum 731,4 mm le 10 janvier et le minimum 693,3 mm le 23 février. Elle a été particulièrement basse en décembre (712,7 mm au lieu de 719,8 mm).

Le service de prévision des ouragans institué à la demande de la Société de Sauvetage du Bas-Lac à St-Blaise a bien fonctionné en 1935. L'Observatoire a averti la Société de Sauvetage pour des orages ou des ouragans les 4 et 15 juin, 1er juillet, 20 juillet, 15 septembre et 19 octobre et pour du joran les 11 juin, 6 juillet et 22 septembre. Rappelons que lorsqu'un ouragan est prévu, un drapeau blanc est hissé sur l'Observatoire et sur la Maison de M. André Richter-Roulet à Champréveyres.

En résumé, l'année 1935 a été normale quand à la température, la durée d'insolation et l'humidité, et très pluvieuse.

E. Guyot.

(1) Voir: „Rameau de Sapin" 1935, N°2, p. 24.

Imp. Givord, Neuchâtel.

Numérisé par BPUN

LE RAMEAU DE SAPIN

FONDÉ EN 1866

II. SÉRIE: 20e ANNÉE

JOURNAL D'ÉTUDE
DES SCIENCES NATURELLES.

N° 3

Neuchâtel, le 1er Août 1936

Administration et Rédaction: A. Mathey-Dupraz, Colombier. — Abonnement annuel: Suisse Fr. 3.50
Etranger Fr. 4.20 — On peut s'abonner dans tous les bureaux de Poste. — Compte de chèques IV. 1654

Nous vivons par le respect de nos traditions, le culte des souvenirs, l'amour de la petite patrie dans la grande.

Philippe Godet.

LE SANGLIER DANS LE JURA.

(SUITE)

1930 suite. Le gendarme de Saint-Aubin (Neuchâtel) a raconté que se trouvant les premiers jours d'août dans la Combe du Lagua, vallon entre le Mont-Boudry et le Crêt de la Chaille (Montagne du Creux-du-Van), il a entendu le bruit de la fuite d'un „noir" dans les sous-bois et relevé les empreintes laissées par le fuyard. A cette époque l'on signalait aussi le passage de sangliers à la Rochetaz, à 5 km. des Ponts-de-Martel, ces animaux disparurent dans la forêt de la Grande-Joux.

A la mi-Août, un cultivateur des Prises de Gorgier nous narrait avoir repéré le séjour d'un sanglier dans un champ de froment, les épis broyés, vidés de leurs grains gisaient à terre — Durant ces dernières semaines on a constaté le passage de bêtes noires jusqu'au Crêt de la Chaille (Montagne du Creux du Van), à 1400 m. alt et dans les abords de la Citerne de la Fruitière de Bevaix (environ 1300 m. alt.) des fouillures profondes montraient des restes de bulbes de narcisses et de crocus printaniers.

Lors de la séance du Grand Conseil vaudois, le 25 août, le député de Gimel interpelle le Conseil d'Etat „sur les mesures que celui-ci compte prendre pour mettre fin aux déprédations commises par les sangliers dans les campagnes". Le Chef du Département de l'agriculture lui répond le lendemain, en expliquant ce que l'Etat de Vaud a fait pour lutter contre ces animaux. Il n'est pas possible d'accorder des indemnités aux agriculteurs victimes des dégâts causés par ces pachydermes, par contre une prime de fr 50.- est fixée pour chaque sanglier adulte et de Frs 20.- par marcassin tués.

(1) Voir: „Rameau de Sapin" 1936, N° 2, p. 13.

Numérisé par BPUN

A fin Août la région de Saint-Georges (dist. d'Aubonne) est visitée par ces quadrupèdes qui ravagent les cultures, principalement les champs de céréales. Les mêmes faits sont signalés dans le canton de Soleure, aux environs de Hofstetten (dist. de Dorenegg); là, le groin des sangliers a bouleversé les champs de pommes-de-terre, Des battues sont organisées.

Sur le pâturage de Fernand (commune de Mont-la-Ville), à la mi-Septembre, un sanglier pesant 41 kg. est tiré, l'animal faisait partie d'une bande, c'est le bruit des branches cassées qui apprit au chasseur la fuite des compagnons de sa victime. Sur le territoire de Mont-la-Ville les bêtes noires sont nombreuses et les champs situés à la lisière de la forêt sont souvent visités.

Le 17 Septembre un sanglier est signalé aux environs de Moutier (J. B.), la bête poursuivie ne fut pas atteinte.

A la fin de Septembre, l'on nous communiquait de Concise: „Tout l'été, les „montagnes, les fermes en lisière de forêt, les Prises, même les vignes au bord du „bois ont été désagréablement visitées par les sangliers."

„Le Solliat (Vallée de Joux) le 27 Sept. 30

„Monsieur, — Je lis toujours avec intérêt dans votre charmant „Rameau de „Sapin" la chronique du „Sanglier." Aussi, je vous adresse les quelques maigres „lignes ci-après, que vous pourrez publier si vous le jugez opportun....

Sam. Aubert.

„ — Pendant tout l'été 1930, les sangliers ont laissé des traces de leur existence „à la Vallée de Joux. Sur les pâturages du versant oriental, le long des Combes „qui sillonnent les sommités, dans le vallon des Amburnex, notamment, leurs fouil-„lures sont nombreuses et souvent d'une étendue considérable. C'est d'ordinaire „dans les parcelles surfumées, voisines des chalets d'alpage — les gras — qu'ils opèrent, „cherchant les bulbes de Crocus, de Gagea, de Scilla, etc, qui en ces endroits sont „très communs. Leurs recherches se portent rarement ailleurs.

„ Jusqu'à maintenant aucune trace de sanglier n'a été observée sur le versant occi-„dental. Les animaux qui hantent les parages précités proviennent donc sûrement „du plateau vaudois ou des grandes forêts qui habillent le pied du Jura.

„ Vu l'abondance des fouilures les individus doivent être nombreux. A ma con-„naissance, du moins, très rares sont les personnes qui ont aperçu des sangliers en „cet été 1930. Moi-même, qui voyage beaucoup à l'aventure à travers les forêts soli-„taires, il ne m'a pas encore été donné d'en voir un seul."

M. Edm. Lardy, Dr méd., nous communique: „Du 28 au 30 Septembre, deux ban-„des de sangliers, l'une de 10 et l'autre de 14 individus, sont signalées aux alentours „du Mouborget, mais depuis 15 jours que je parcours le Mont Boudry de haut en bas, „je n'ai trouvé aucun signe du passage de sangliers. Ils sont donc restés sur Vaud."

Des bandes de bêtes noires venues d'Alsace, dit la „Feuille d'Avis des Montagnes" du 1er octobre, retournent les champs de pommes de terre dans la région d'Asuel près de Porrentruy.

A suivre.

Numérisé par BPUN

ÉCUREUIL VOLEUR D'OEUFS.

Aux environs de Fribourg, à Pérolles, sur les ravins de la Sarine, ma soeur a installé un poulailler, septante poules de types et de plumages variés s'y ébattent. Une forêt de sapins, de hêtres et de chênes avoisine l'enclos, avec en bordure immédiate deux grands platanes sur les grosses branches desquels s'ébattent souvent quelques écureuils



Depuis quelque temps ma soeur constatait une diminution dans la production d'oeufs et même leur disparition du poulailler.

Un jour que j'étais en visite chez elle je me postai en observation, de mon poste je pouvais surveiller et la basse-cour et la petite forêt. Dans les platanes se jouaient deux écureuils et en même temps je vis, s'échapper prestement du poulailler, un troisième écureuil, lequel tenait dans ses petites pattes de devant un bel oeuf. S'équilibrant sur ses pattes postérieures et sur sa queue, le tout faisant trépied, il pouvait fuir et gagner les branches de l'un des platanes; avec agilité et adresse l'écureuil bondissait dans l'arbre, maintenant toujours l'oeuf dérobé sur sa poitrine.

F.-L.s Ritter, art-peintre.

CHAT DE GARDE.

Vers la mi-mars, aux Esserrugnys, près de Château-d'Oex, une fermière campée devant sa demeure, observait les allées et venues de ses poules. Tout à coup un énorme(?) épervier (probablement un autour) s'abat sur l'une d'elle. Aussitôt le chat de la maison bondit sur le rapace, ce dernier effrayé prit le sol en abandonnant sa proie. (Maintenant à quel réflexe le carnassier a-t-il obéi? A-t-il vu en vue la capture de l'oiseau ou est-ce la réaction du propriétaire frustré qui l'a incité à chasser le malandrin ailé?)

Irnx.

BOUQUETINS DANS LES ALPES.

Selon les rapports reçus des gouvernements cantonaux, l'effectif des diverses colonies à la fin de 1935 est le suivant:

		Têtes
Région Harder Grat, au-dessus d'Interlaken,	Berne	120
Mönch noir (Schwarzer Mönch) sur Lauterbrunnen,	Berne	18
Région du Wetterhorn, sur Grindelwald,	"	30
Graue Hörner (Oberland Saint-Gallois)	Saint Gall	2
Pix Albris sur les maisons de la Bernina (Haute Engadine,	Grisons)	180
Mont Fleureux, entre la Vallée de Bagnes & celle Hérémence,	Valais	31
Parc national, Pix Terza, Diavel, Tantermozza,	Grisons	50

Durant l'hiver 1935, vu l'exceptionnelle abondance de neige dans la haute Montagne, la faune a souffert. Surtout les chevreuils, de nombreux chamois, et dans le Parc national quelques bouquetins ont été victimes des avalanches.

(1) Voir: „Rameau de Sapin" 1935, N° 4, p. 40.

Numérisé par BPUN

OBSERVATIONS ORNITHOLOGIQUES.

PAR R. PONCY.

MÉSANGE BLEUE nichant dans un vase en bronze.

Le 1er mai 1935 ayant été rendre visite à un malade dans une clinique des environs de Genève, ce dernier me signala un curieux cas de nidification. De chaque côté du perron donnant accès à la véranda se trouve une statue en bronze d'environ 1 m. 25 de haut, représentant une femme portant une amphore, le vase d'à peu près 25 cm. en hauteur 10 cm. en largeur Dans l'un d'eux, un couple de mésanges bleues apportait des matériaux pour la construction du nid, en passant par l'orifice vertical de 25 mm. de diamètre. „Ces oiseaux, me dit le malade", sortent du goulot en jouant des coudes comme un ramoneur dans une cheminée. C'était paraît-il la troisième année que se répétait ce manège et l'an passé cinq jeunes sortirent successivement. Mais je ne pus obtenir d'autres renseignements.



Je vis l'oiseau seulement deux fois, mais se sentant observé il repartit aussi vite qu'il était venu.

CORNEILLE NOIRE, destructrice de poulets.

Un fermier de la campagne genevoise, se livrant à l'élevage des poulets, s'est vu dans l'obligation de demander l'autorisation de détruire une famille de corneilles noires, composée des deux adultes et de quatre jeunes au nid, à la suite des déprédations commises dans son poulailler par le mâle corneille. Celui-ci se précipitait sur les poussins déjà gros, en saisissait un, „délicatement" du bout du bec, par la peau du dos, le transportait à près de 500 mètres, vivant, criant et se débattant, jusqu'à l'arbre familial. On pouvait entendre, pendant quelques instants, les cris de la pauvre victime, déjà condamnée.

Cependant, hors la période de nidification, ces oiseaux étaient considérés dans les environs comme d'utiles destructeurs de la vermine des champs.

FULIGULE MILOUIN mangeur de pain.

Le 5 mai, à 7 heures, passant au Jardin anglais de Genève, je constatais la présence de quelques hôtes d'hiver attardés dans le Port, soit un couple de morillons en compagnie de quatre mâles et d'une femelle de milouin.

Grand fut mon étonnement en voyant cette dernière manger le pain que lui jetait une passante, elle paraissait même l'attendre. C'est la première fois depuis que j'observe cette espèce, que je vois un milouin prendre du pain. Je constatai alors, que lorsque cette femelle secouait les ailes, celle de gauche était légèrement raide. Elle plongeait très-bien, et sous l'eau fouillait facilement le limon; mais il est probable que la nourriture n'étant plus suffisante, elle se décida, poussée par la faim, à vivre de mendicité, malgré sa traditionnelle sauvagerie.

Numérisé par BPUN

LA BAIE D'AUVERNIER.[1]

1876 – 1930

(SUITE)

Cette chauve-souris est facilement reconnaissable à ses oreilles en cornet, grandes et égalant en longueur le double de celle de la tête. Cette espèce, dont les individus vivent solitaires, chasse durant le crépuscule, les insectes au voisinage des grands arbres.

Au commencement de l'été on voit parfois une chauve-souris, assez grande, au vol rapide dont les changements brusques de direction rappelle celui de l'hirondelle, c'est la Noctuelle (Vesperugo noctula Schr.), la plus grande de nos espèces – envergue 38 cm. – Une forte colonie de l'espèce habitait un vieux peuplier liard creux, abattu en 1907, près du bas de l'Allée d'Auvernier.

Une autre espèce qui se réveille facilement de son sommeil léthargique et que l'on voit parfois voler dès la fin de novembre et même pendant les jours couverts, mais chauds, de l'hiver, est la pipistrelle (Vesperugo pipistrella Sch.), son vol est aussi rapide, avec de soudaines virevoltes. L'animal chasse surtout les diptères Par temps calme, durant la belle saison, on pout l'observer sur toute l'étendue de la baie, d'Auvernier à l'embouchure de la Reuse. Elle remonte ce cours d'eau, au long de ses chasses crépusculaires et nocturnes jusqu'à l'entrée des Gorges, aux Clées. – J'ai reçu maintes fois des individus morts, mais trouvés dans la région immédiate des rives de la baie.

Une chauve-souris aquatique (Vespertilio Dæubentonii Leisl.) affectionne les cours d'eau, les rives des lacs, chasse dès les premiers jours de mars jusqu'à fin octobre, est reconnaissable à ce que son vol l'amène à raser l'eau. – Les individus observés ont le dessus du corps gris-brun, tandis que le dessous est blanchâtre.

Nous ne citons que les espèces capturées[2] que nous avons pu identifier de visu, il est donc probable que d'autres espèces ont pu passer inaperçues.

Avant les effets de l'abaissement des eaux, par les belles soirées d'été, l'on pouvait entendre aux abords du Creux des Grenouilles le sifflement aigu d'une musaraigne en chasse, le Carrelet (Sorex vulgaris = S. araneus L.), ce petit animal se tenait au bas des tas de fumier de chèvres ou de porcs amoncelé par les vignerons, elle fréquentait aussi les buissons et les broussailles le long du bas des Allées. Très souvent l'on trouvait des individus morts écrasés ou tués par un chat, ces individus se caractérisaient par leur tête conique au museau pointu, un pelage épais de couleur brun-foncé ou roussâtre suivant les individus. Le signe caractéristique de l'espèce est la queue presque carrée, plus courte que le corps.

Une autre espèce est la musaraigne musette (Crocidura araneus Blas) ayant les

(1) Voir: „Rameau de Sapin" 1936, N° 2, p. 17.

(2) La plupart des animaux, dont il est question dans cette étude, ont été observés vivants, dans la nature, quelques-uns même pendant de longues périodes, ou gardés en captivité.

Numérisé par BPUN

mêmes moeurs que la précédente, chassant aussi de nuit, en poussant des cris aigus et stridents, mais elle a la queue plus courte, arrondie à la base, pelage gris-brun parfois lavé de roux. Quoique ce petit insectivore fréquente plutôt les habitations, les étables et les jardins nous avons pu constater autrefois sa présence le long du chemin qui conduit aux Prés de Reuse, alors que ce chemin était très peu fréquenté, ce qui n'est plus le cas actuellement.

Dans le ruisseau des Allées nous avons observé la musaraigne d'eau (Crossopus fodiens Pall), de la taille d'une souris, chassant vers, mollusques et même grenouilles, tout en nageant habilement, grâce à ses pattes, bordées de poils raides qui les élargissent. Son pelage velouté est noir en dessus et blanc en dessous. Lorsqu'une Crocidure se meut dans l'eau l'on dirait un cylindre argenté passant rapidement entre les cailloux du fond ou les tiges immergées des plantes. Cette apparence est due à la couche d'air retenue entre les poils de la bête et entourant son corps comme d'une carapace.

La taupe se rencontre encore dans les environs du Séchey, dans les jardins maraîchers et parfois un monticule décèle son passage par-çi par-là.

Le hérisson autrefois assez commun, du Creux des Grenouilles au Bied, dans les fenasses, les broussailles et les buissons bordant le chemin, ne se rencontre plus que du bas des Allées au Bied.(1) Comme pour d'autres animaux, la trop grande fréquentation de ces lieux, par les promeneurs et les baigneurs, a fait fuir des hôtes inoffensifs.

Maintenant c'est le groupe des Rongeurs, avec 5 espèces, qui retiendra notre attention. Dès le milieu de l'été on constate, de l'embouchure de la Reuse au Ruisseau des Allées, la présence, ce qui peut paraître insolite, de l'écureuil, habitant des forêts jurassiennes. Les individus erratiques que nous avons vus de près, nous paraissaient (d'après leur taille) être des jeunes de l'année, à la livrée brun-roux ou tirant sur le brun-noir, attirés par les fruits des vergers, plus ou moins voisins, ou par les fruits des noyers de la région. La disparition de ces baladeurs coïncide avec le commencement d'octobre.

Dans nos pièges tendus sur le sol, nous prenions régulièrement des mulots (Mus sylvaticus L), mais aucune autre espèce; tandis que dans des pièges placés à 1,5 m – 2 m. de hauteur, nous avons pu capturer quelques campagnols roux (Hypudaeus glareolus Schreib) victimes de l'appât représenté par un morceau de couenne de lard; mais nous n'avons jamais pu constater que ce campagnol des grèves ait commis des dégâts dans la sylve, en rongeant le bourgeon terminal des pins (Pinus sylvestris) ou des tilleuls.

Du côté du Séchey, aux abords de la partie maraîchère, l'on aperçoit de petits monticules, rappelant les taupinières, reliés par des chemins souterrains faisant quelque peu saillie au travers des sentiers fréquentés par les promeneurs, ce sont les passages des „taupes grises" ou campagnols amphibies (Arvicola amphibius L) dénommé parfois „rat d'eau" lorsqu'il habite le bord d'un ruisseau ou d'un étang. Notre campagnol du Séchey est de la variété „terrestre" affectionnant surtout les terres meubles des jardins.

Depuis que le fond de la baie d'Auvernier s'est tapissé de maisonnettes de plaisance l'on capture à la fin de l'automne dans ces habitations des mulots ou „souris

(1) Voir: „Rameau de Sapin 1934, N°1, p. 11, fin de l'article. „A propos de hérissons".

Numérisé par BPUN

sautouses" et une variété de notre souris, ayant un pelage jaunâtre „ la souris des champs", qu'il ne faut pas confondre avec le campagnol des champs, espèce que nous n'avons jamais vue dans la bande des grèves. — Ce terrain, depuis qu'il est asséché et enbuissonné, a toujours attiré quelques lièvres,(1) devenus rares ces dernières années ; c'est peut-être la raison pour laquelle „ Maître Goupil " y faisait parfois une apparition, ainsi que des chats errants à la recherche d'un oisillon. Pendant l'arrière-saison nous avons aussi noté la présence de l'hermine, mais encore en pelage estival roux Pendant plusieurs semaines, au printemps 1885, une marte prenait ses ébats journaliers dans la phragmitaie de la baie, mais un beau soir, elle faussa compagnie à son jeune protecteur.

Citons la présence d'un cinquième carnassier : „ Le 16 juin 1874, des pêcheurs d'Auvernier capturèrent au large du lac, devant cette localité, une belle loutre. Naturalisé, ce mammifère ichtyophage fut déposé au Musée scolaire de Colombier" (Voir : „ Ram. de Sapin" Août 1874, p. 32), dans les vitrines duquel il figure depuis une soixantaine d'années.

b. Oiseaux.

Dans le „ Rameau de Sapin", 1934, p. 19, nous disions qu'avant la baisse des eaux du lac, seules la hoche-queue grise ou lavandière, la rubiette titis, la mésange grande charbonnière, la corneille noire et la pie bavarde hantaient les rives de la Baie, ces oiseaux étant nicheurs réguliers.

Dès le printemps, plustôt ou plus tard, selon les circonstances météorologiques, apparaissait, retour d'Afrique, le milan noir inspectant de son oeil fureteur, la surface de l'eau en quête d'un poisson mort. En été c'était presque la solitude, peu d'êtres ailés fréquentaient la baie ; mais, avec l'automne apparaissait un beau matin, le petit plongeon ou grèbe castagneux, toujours fidèle à ses ilots de joncs qu'il visitait journellement ; de temps à autre passent, hautement criardes quelques mouettes rieuses, sans s'attarder ; en avant dans la baie des grèbes huppés sillonnent, dans leurs plongéos sous-lacustres, la surface calme du lac ; à cette époque les canards sauvages se tenaient en plein lac, très éloignés de la rive, où ils ne trouvaient aucun abri. Solitaire, un héron gris explorait le bord de l'eau, du bas des Allées à l'embouchure de la Reuse.

En février 1875, j'observe une foulque macroule isolée, c'était une première apparition de cette espèce. Les pêcheurs d'Auvernier en avaient aperçu au large du lac et appelaient ces oiseaux „ poule d'eau". Quelques jours plus tard, c'est un vanneau huppé, que je découvre blotti contre les piquets d'un brise-lames, l'oiseau devait être blessé, car il me laissa s'approcher, à moins d'un mètre avant de prendre son vol. — A cela se borne mes premières observations ornithologiques dans la baie.

Durant l'hiver rigoureux 1879-1880, les rives de la baie d'Auvernier fourmillaient d'oiseaux migrateurs se répartissant suivant leurs besoins stomacaux.

Sur le chemin des Prés de Reuse, et dès la Bâlaz, à la sortie d'Auvernier, fouillaient activement dans les „ crottins" de nombreuses corneilles noires, des corneilles mantelées, des corneilles freux et des choucas, timidement accompagnés par quelques bruants jaunes et des cochevis huppés.

(1) dernière constatation, 21 mars 1935, G. B.

Numérisé par BPUN

Pendant cette période de froid prolongé chaque route était un rendez-vous où ces migrateurs affamés trouvaient table mise, grains d'avoine non digérés, parfois pour les veinards le „ gros lot" sous forme de l'ascaride du cheval.(1)

A cette époque, il existait encore quelques petits propriétaires de vignes, lesquels pressuraient eux mêmes leur récolte de raisins, puis ensuite déversaient le marc sur leur tas de fumier ou de fumier au Creux des Grenouilles, cette manne providentielle amenait foule de passereaux migrateurs. Voici l'énumération des espèces attirées par ce garde-manger : bruants jaunes, vulg. nommés jaunettes; nombreux pinsons du nord dits „ pinsons du bon pays"; quelques pinsons chanteurs paraissant dépaysés dans ce brouhaha; deux ou trois gros-becs écrasant avidement les graines du raisin; en masse des verdiers d'Europe faisant passer et repasser la gousse du raisin entre les mandibules de leur bec; deux niverolles m'intriguèrent, je n'avais jamais vu cette espèce et ce ne fut que 23 ans plus tard, le 1 Août 1898, que j'observai à nouveau des pinsons des neiges, au haut du sentier de la Gemmi, une famille prenait ses ébats, les adultes et quatre jeunes piaillant; dans le clan des amateurs de gousses se rangeaient encore le tarin des aulnes, dont les mâles portent calotte noire; le venturon montagnard aux tons jaunes, jaune-vert et gris; le sizerin flammé cabaret, aussi un hôte des Alpes pendant la belle saison; montre le rouge-carmin du sommet de sa tête; des linottes mélodieuses, front et haut de la poitrine d'un rouge terne (plumage d'hiver); citons un hôte rare pour notre région, seul de son espèce parmi tous ces mangeurs, se distinguant par ses teintes modestes où le roux, passe au roussâtre pour prendre des tons brun-noirâtre, c'était une linotte montagnarde ou linotte à bec jaune (Carduelis flav. flavirostris L). Un camarade parvint à s'en emparer (soixante ans après je ne voudrais point avouer le procédé employé), et c'est à l'examen de l'oiseau mort que je remarquai son croupion rouge. Ce caractère me servit dans la suite à déterminer l'espèce. Dans la mêlée de ces groupes turbulents, venaient parfois, comme des curieux, deux ou trois bouvreuils à la poitrine rouge, mais ces „ pivoines" préféraient la compagnie de leurs congénères carnus ou boute-feu" qui ébourgeonnaient tranquillement, mais consciencieusement les arbres fruitiers des vergers du voisinage.

Un autre coin où ces émigrants ailés trouvaient „ table mise", avec un menu identique à celui du Creux des Grenouilles, se situait à droite du débarcadère d'alors, derrière le bâtiment actuel des Postes et les deux maisons qui suivent, exactement où passe aujourd'hui la voie du Tram N-B. Sur ce terrain conquis sur le lac, depuis bien des années déjà, s'élevaient tôt avant les vendanges de hautes cuves destinées à recevoir le marc de raisins sorti des grands pressoirs; une fois remplies ces cuves terminées en „ pain de sucre" étaient, par le haut, recouvertes de terre glaise. En janvier, ce marc passait à la distillation et lorsqu'il avait rendu tout ce qu'il contenait, le résidu était déversé sur le terrain et les oiseaux avaient tôt fait de découvrir cette nouvelle mine : Même menu, mêmes commensaux.

A suivre

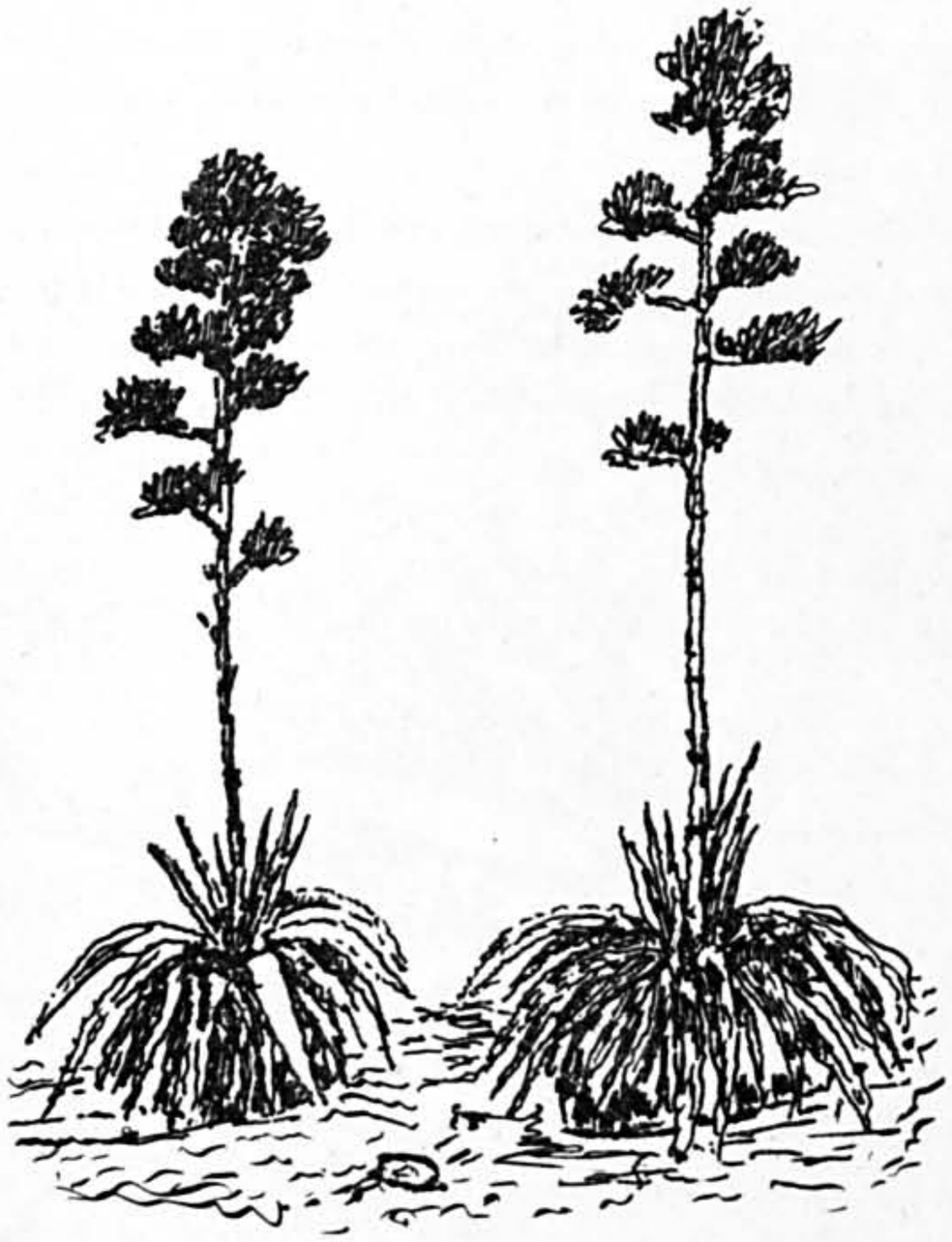
(1) Ascaris equi Gmel - A megalocephala Cloq, reconnaissable à sa grosse tête; le mâle a de 15 à 25 cm. de longueur et la femelle de 18 à 37 cm.

Numérisé par BPUN

FLORAISON RARE.

Fin septembre 1935, j'eus l'occasion de voir dans la propriété de M. Fr. de Rutté, à Port-Roulant, p. Neuchâtel, deux agaves américaines, vulg. „aloès", en pleine floraison, ce qui constituait, pour notre latitude, un phénomène botanique rare.

L'agave forme un groupe spécial, les Agavées, de la famille des Amaryllidées, à laquelle appartiennent le narcisse faux-narcisse à fleurs solitaires, jaunes, nommé aussi „ fleur de coucou, aïault" — le narcisse des poètes, le n. jonquille, la galantine perce-neige, la nivéole printanière, cette plante vivace, originaire du Mexique, a été transportée vers 1560 dans le midi de la France où elle s'est naturalisée et rapidement multipliée, ainsi qu'en Espagne, au Portugal, en Italie, et en Sicile et dans le nord-africain. Suivant les pays la durée de vie de cette plante est variable, elle ne fleurit qu'une seule fois, puis meurt après avoir fructifié. Dans nos contrées froides la plante ne fleurit qu'après 40 ou 50 ans, ce qui a fait accréditer la légende que l'agave ne fleurissait qu'à 100 ans. En Algérie et au Maroc on voit les fleurs s'épanouir entre la 10me et la 15e année; au midi de la France la floraison attend la vingtième année et sous le ciel de Paris, ou en Bretagne, ou en Angleterre l'on a vu des agaves fructifier vers la 50e année de leur existence.

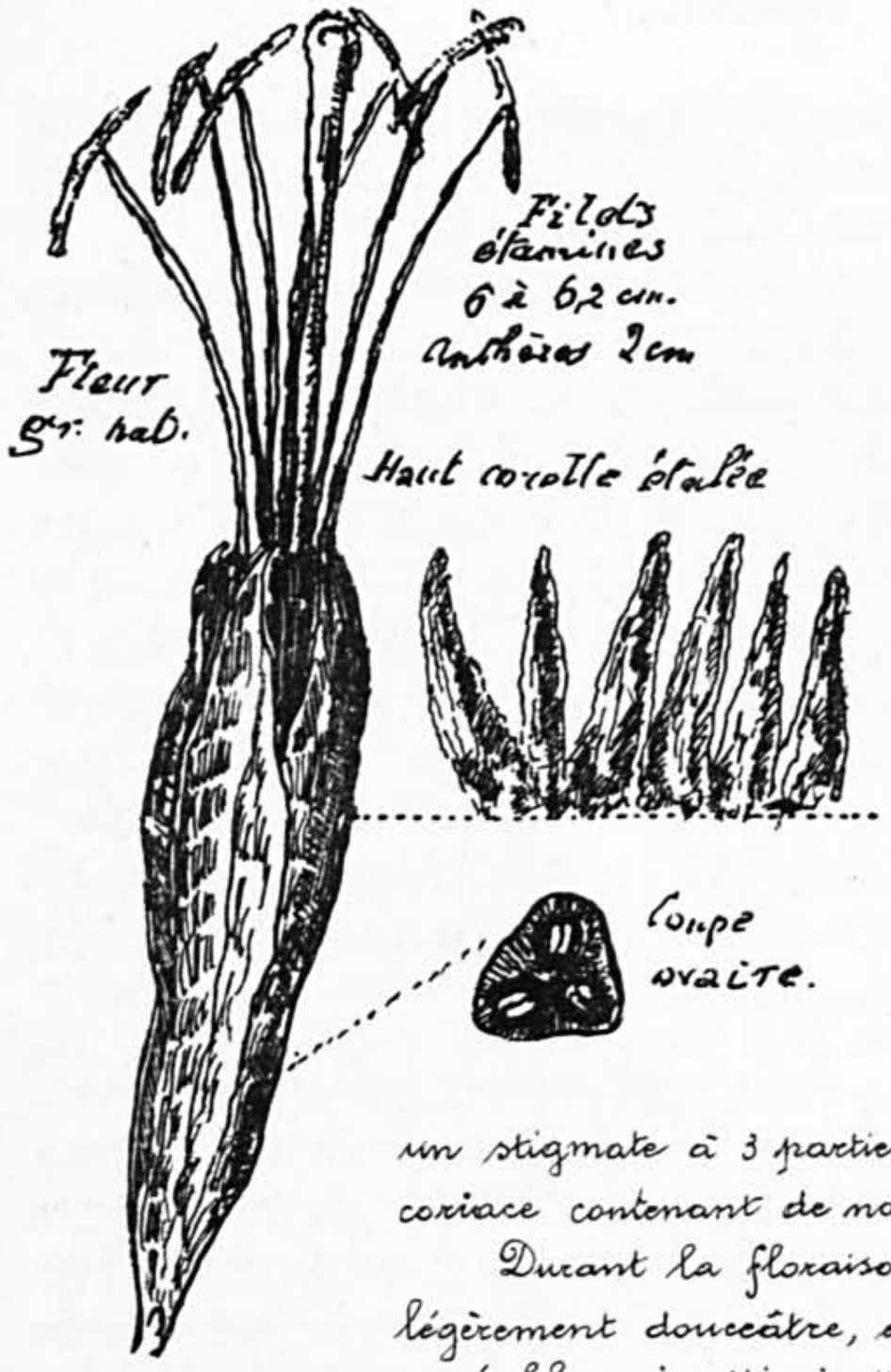


La plante présente deux périodes de végétation bien distinctes. Pendant une première période, la tige demeure inapparente, les feuilles forment une rosette serrée, cette période est d'une durée plus ou moins longue suivant le climat; la plante amasse alors dans la base de son bourgeon des sucs nutritifs, abondants, devant aider à son développement durant la seconde période végétative. Lorsque la réserve d'aliments est suffisante, alors apparaît un gros bourgeon ou turion, c'est l'axe floral ou hampe, colonne dressée, dont la croissance est rapide qui se charge de cimes multiflores formant une panicule terminale, s'élevant à plusieurs mètres de hauteur.

Revenons à nos agaves de Port-Roulant placées durant la belle saison, depuis 37 ans, de chaque côté de la porte d'entrée de la maison d'habitation, il faut ajouter que ces plantes avaient auparavant fait un stage d'une vingtaine d'années à la Prise-Imer, sur Colombier. Durant près d'un demi-siècle elles avaient continué à se développer dans les mêmes récipients.

A la fin de juin 1935 se développe tout à coup au centre de la rosette de feuilles de chacune de ces plantes, le gros bourgeon (vulg.: Asperge d'Algérie) dont nous

Numérisé par BPUN



avons parlé ci-dessus, il s'allongea rapidement pour devenir une hampe dépassant 6 mètres de hauteur. Un observateur a noté, que certains jours. la croissance atteignait 20 cm. Au fur et à mesure que cette hampe s'allongeait les épaisses feuilles de la rosette se ridaient, devenaient flasques, molles, passant du vert au jaune, puis au noir-brun et se desséchaient Ces feuilles formées de fils résistants étaient garnies de piquants sur leurs bords et l'extrémité formait une pointe acérée.

Il eut alors un arrêt de développement correspondant à la période de formation de l'inflorescence. La floraison eut lieu à la mi-septembre. Les fleurs jaunes verdâtre étaient nombreuses, hermaphrodites, à périanthe pétaloïde à 6 divisions, sur le tube du périanthe sont insérées 6 étamines, à la base de ce tube est placé l'ovaire surmonté du style creux et terminé par un stigmate à 3 parties. Le fruit se présenta sous forme d'une capsule coriace contenant de nombreuses graines.

Durant la floraison le style laissait échapper un suc abondant, légèrement douceâtre, en même temps les fleurs répandaient une odeur agréable qui attiraient des mouches et des abeilles; presque chaque périanthe contenait dans son intérieur une ou deux abeilles paraissant comme engourdies ou noyées dans le liquide sécrété. Ajoutons que durant la période d'épanouissement des fleurs, les inflorescences des deux agaves étaient, dans la période ensoleillés de la journée, constamment sucsolées de très nombreux diptères et hyménoptères.



g.p.fl. groupe de pe
-doncules floraux
a.t. axe tertiaire
p.fl. pédoncules floraux

La rareté de la floraison de l'agave américaine dans notre région, nous permet de donner en terminant cette petite étude, quelques détails ayant trait à la répartition, à la disposition des fleurs et à leur nombre.

De la hampe partent une douzaine d'axes secondaires, portant des axes tertiaires, terminés par de courts pédoncules floraux jumellés à leur base et réunis par, 4, 6 ou 8, formant ainsi des touffes séparées de 20 à 24 fleurs Si nous prenons une moyenne de 22 fleurs par touffe, en comptant par hampe une douzaine de groupes floraux, nous avons donc pour une panicule 264 fleurs au minimum.

Dans le nord-africain et le sud-algérien où le climat permet à l'agave de se développer vigoureusement, nous avons vu des feuilles radicales atteindre 2 m. de longueur

Numérisé par BPUN

avec une largeur de 25 cm, la hampe près de sa base ayant la grosseur de la cuisse d'un homme adulte et portait plus de 15 axes secondaires, ce qui augmentait le nombre des touffes fleuries, en conséquence celui des fleurs.

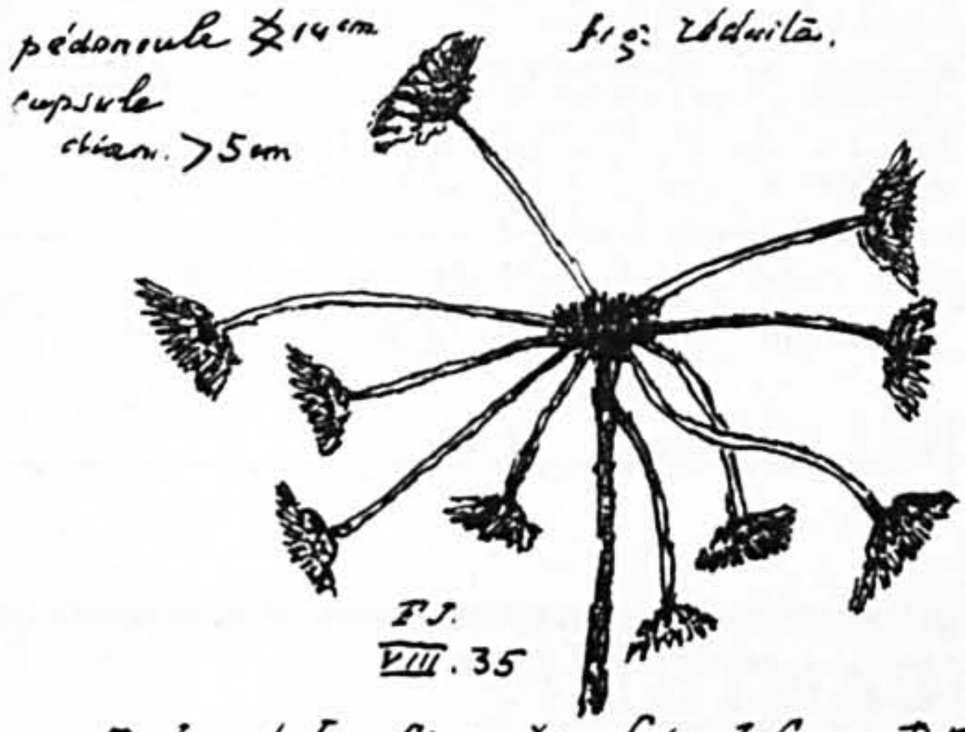
A. M-D

TERATOLOGIE VEGETALE.

CALENDULA OFFICINALIS, F. PROLIFERA U. L.

PAR FR. JORDAN.

Au commencement d'août 1935 un voisin jardinier m'apportait une curieuse tige du souci (Calendula officinalis) dont l'inflorescence l'intriguait. Voici en effet ce qui était intéressant, de l'involucre du capitule central, rayonnaient dix pédoncules de longueur variable, les plus longs atteignaient 14 cm, chaque pédoncule supportait un capitule



Calendula officinalis f. prolifera DC.

dimension un peu moindre que le premier qui avait cependant un diamètre de 5 cm. L'ensemble de ces fleurs d'un jaune d'or formait une fort jolie ombelle.

Cette anomalie avait déja été remarquée dès le



15e siècle, par des botanistes tels Tabernaemontanus, Lobelius et d'autres, ils l'avaient désignée sous le nom de „ Caltha prolifera " (Caltha, est l'ancienne désignation de Calendula).- De Candolle connaissait aussi et avait décrit cette variété de Souci en la nommant Calendula officinalis f. prolifera avec jusqu'à 15 capitules dont les pédoncules atteignaient 6 cm. de longueur. Cette variété était quelquefois cultivée

VÉGÉTATION, FLORAISON ET FRUCTIFICATION ANORMALES.(1)

(SUITE)

1930, fin. — La „Presse romande" du 9 décembre, signale qu'à Perpignan (Pyrénées orientales) la floraison hâtive des poiriers, des citronniers et des orangers due à la douceur de la température, les lilas ont des bourgeons bien gonflés, prêts à s'ouvrir.

Le 26, on peut voir à la Béroche, le long du lac, des noisetiers ayant leurs châtons épanouis et pleins de pollen, l'ellébore fétide est aussi fleurie.

Le Dr Edm. Lardy, nous écrit: „ des morilles minuscules ont été trouvées en grande quantité, dans les forêts de Bevaix, par Fornachon, entre Noël et Nouvel-An".-

1931. — „ En compagnie du garde-forestier de Bevaix, le 3 janvier, nous avions pu cueillir „une centaine de morilles, les plus grosses n'avaient guère que la grosseur de petits pois, „les autres des têtes d'épingle ! J'en ai encore, desséchées, c'est presque microscopique".

(Dr Edm. Lardy)

(1) Voir: „Rameau de Sapin" 1935, N° 2, p. 21.

Numérisé par BPUN

DES VENTS ET DE LEURS VIOLENCES.

Il est malaisé, sans le secours d'anémomètres, de se faire une idée exacte de la vitesse des courants aériens[1]. Cependant en ce qui concerne les vents ordinaires on a des appréciations pratiques.

Les mouvements de l'air ne sont sensibles „ au visage" qu'à partir d'une allure d'un mètre par seconde. Jusqu'à 4 mètres ils constituent les „ brises légères" qui agitent les petites feuilles. Puis jusqu'à 8 mètres les „ vents modérés" qui font flotter les drapeaux et meuvent les petites branches, c'est la vitesse moyenne de nos vents. De 8 à 12 mètres nous avons les „ vents assez forts" agitant les grosses branches, et de 12 à 16 m. secouant les petits troncs d'arbres; puis ce sont les „ vents très forts" de 90 km. à l'heure (ce qui correspond à 25 m par seconde), vents brisant les grosses branches. Au delà, ce sont les „ vents de tempête" capables de déraciner les arbres et de renverser les cheminées.

La tempête est due à un courant d'air violent, mais constant en violence et en direction, l'ouragan est plus complexe, car il résulte de la rencontre de deux souffles opposés.

Les désastres des 22 et 23 février 1935, en Suisse sont justifiables de la tempête.

On fait erreur chez nous en parlant de „ cyclones", les „ régions à cyclones" sont bien déterminées et loin de notre pays.

Edm. Blanc.

(1) Voir: „ Rameau de Sapin" 1935. N° 2, p. 23 – N° 3, p. 35.

A. MATTHEY-JEANTET †.

Ce n'est pas sans tristesse que l'on voit disparaître, un à un, les collaborateurs au „ Rameau de Sapin". Il y eut parmi eux A. Matthey-Jeantet, mort à Baden, où il était en traitement, le 12 octobre 1935 à l'âge de 78 ans. Né au Locle, il suivit les écoles de ce grand village, s'en fut apprendre l'allemand et revint y faire un apprentissage d'horloger; sa santé lui fit abandonner cette profession, il entra alors à l'Impartial, à la Chaux-de-fonds, puis revint au Locle, à l'Imprimerie Courvoisier. A cette époque il se voua activement à l'étude de la Sténographie, puis à son enseignement, se dépensant en communications et en conférences pour diffuser l'emploi de ce moyen rapide de reproduire, au moyen de signes conventionnels et abréviatifs les sons articulés.

Bon „ loclois", type du „ montagnon" intelligent, esprit original, observateur avisé, marcheur infatigable jusque, dans sa vieillesse, il rapportait de ses randonnées une riche moisson de souvenirs, concernant surtout la botanique et les phénomènes météorologiques. Il s'occupa aussi d'histoire locale et sa „ bibliothèque personnelle" contient de nombreux documents y relatifs.

Au Locle, il fit partie du „ Comité de la Bibliothèque" ce fut un membre assidu du „ Comité de la Soc. des Sentiers des Gorges de l'Areuse", en même que collecteur dévoué; il s'intéressa spécialement au Parc du Creux du Van et fut un membre modèle de son Comité, jusqu'à la dissolution de la „ Société du Parc"[2]

Ses dernières années de sa vie, été comme hiver, il les passa presque entièrement à la Tourne, montagne jurassienne dont il connaissait coins et recoins.

La Rédaction.

(2) Voir: Ram. de Sapin 1923 N° 2

Lith. Givord, Neuchâtel.

Numérisé par BPUN

LE RAMEAU DE SAPIN

FONDÉ EN 1866

II. SÉRIE: 20e ANNÉE — N° 4

JOURNAL D'ÉTUDE DES SCIENCES NATURELLES.

Neuchâtel, le 1er Novembre 1936

Administration et Rédaction: A. Mathey-Dupraz, Colombier. — Abonnement annuel: Suisse Fr. 3.50
Etranger Fr. 4.20 — On peut s'abonner dans tous les bureaux de Poste. — Compte de chèques IV. 1654

Vouloir des amis sans défauts, c'est ne vouloir aimer personne. — De Sacy.

LE SANGLIER DANS LE JURA. (1)

(SUITE)

1930 (suite) A la mi-octobre, une bande d'une vingtaine de têtes a traversé le village de Saint-George (dist. d'Aubonne) à la tombée de la nuit. Ces animaux prélèvent, à cette saison, un large tribut dans les champs de betteraves et de pommes de terre, à tel point que les propriétaires sont ramasser sur place les tubercules arrachés par les sangliers adultes accompagnés de nombreux marcassins.

La période de chasse n'a point effarouché les hôtes erratiques de la région d'Aubonne, dans la journée ils se tiennent cois dans les pâturages supérieurs Deux jeunes gens de Saint-George s'étant mis à l'affût, virent passer à quelques mètres de leur poste une forte troupe de bêtes noires. Mais l'émotion les empêcha de tirer.

La „Revue" du 27 octobre relate: Depuis une année le nombre des sangliers qui errent dans la région du Mont Tendre, du Marchairuz et des Amburnex s'est certainement accru. Leurs traces sont très visibles partout dans les „gras" des chalets. Le 23 octobre, deux chasseurs du Sentier se trouvant dans la montagne des Pralets,(2) chaîne du Noirmont (à 15 km au S-O des Rousses) relèvent le passage d'une forte bande de bêtes noires qu'ils poursuivent, puis abattent un jeune sujet du poids de 45 kgo. Le même jour, au Champ Vionet, un chasseur de Bière tire un individu pesant 50 kilos. Cet animal au dire du „nemrod" faisait partie d'une bande d'une douzaine d'individus.

En Savoie, où les forêts sont loin d'être jardinées, ces pachydermes affectionnent ces lieux buissonnant, ils s'y sont multipliés et comme ailleurs ravagent maintenant les cultures. On en a bien tiré quelques-uns, mais il en reste beaucoup. Aussi les chasseurs de la région de Semnoz, à l'ouest du lac d'Annecy, se sont-ils groupés pour

(1) Voir: „Rameau de Sapin" 1936, N°3, p. 37. — (2) Pralet, du vieux français „Praelet" = petit pré. Le chalet des Pralets est à l'alt. de 1274 m.

Numérisé par BPUN

les détruire aidés d'un sautrait (meute de chiens dressés à la chasse du sanglier).

Au commencement de novembre deux sangliers adultes suivis de trois jeunes passaient à la file indienne dans les champs de Peney, village situé près de Vuiteboeuf (dist. d'Orbe). Un jeune alémane voyant ces animaux défiler à quelques mètres de lui, n'écouta que sa fougue juvénile, il se lança à l'attaque du groupe et assèna un vigoureux coup d'outil sur la tête de l'un des passants. La bête riposta en mordant vigoureusement, salopettes et pantalons, se contentant d'emporter un morceau d'étoffe et dédaignant la jambe de son agresseur. Ce dernier avoua par la suite avoir eu la frousse! Les animaux s'étaient forlongés dans la direction du bois d'Orges.

La neige tombée sur le Haut-Jura, dans la nuit du 2 au 3 novembre, a obligé les sangliers à descendre jusqu'à la lisière des bois et de là dans la plaine. Au bois de Sergey (dist. d'Orbe) des chasseurs de Montcherand ont réussi, le 3 novembre, à mettre debout un groupe d'une quinzaine de bêtes noires, quelques chevrotines tirées ne donnèrent aucun résultat, vu la distance. La bande disparut dans la forêt de Chassagne, entre Signerolles et Montcherand.

Mercredi 5 novembre, écrit-on de Baulmes: Deux chasseurs ont abattu à la sortie du bois de la Chane, près de la ferme du Trezy, un sanglier du poids de 100 kgs. Dans l'après-midi du même jour, un chasseur novice vit tout à coup apparaître, à une trentaine de mètres de lui, une douzaine de ces pachydermes. Son émotion se comprend. Néanmoins il abat une bête rousse pesant 50 kilos.

Depuis quelque temps les champs des environs de Soubey (J.B.) étaient dévastés par un solitaire. Le matin du 6 novembre; un chasseur d'Essertfallon (sur la route d'Epiquerez à Soubey) tue la bête. Elle pesait 92 kos.

Dans la soirée du 7 novembre, deux citoyens de Saint-Georges[1] postés à l'affût un peu au-dessus de ce village attendaient le passage habituel des sangliers. Vers 20h½ la troupe sort de la forêt: deux laies suivies de 10 marcassins, mais les adultes, ayant éventé les affûteurs, s'enfuient. Les jeunes avancent encore quelque peu et deux sont abattus. Ils pesaient chacun 25 kos.

Le dimanche 9 nov, au-dessus de Divonne, près de la frontière franco-suisse, des chasseurs tirent trois sangliers. Ces animaux sont encore nombreux dans la région.—

Deux nemrods du Sentier en tournée le 11 novembre, dans les bois du Brassus, abattent sur la „Montagne des Echadés" deux marcassins. Chaque bête pesait 15 kilos.

Le même jour vers 18 h. au Vengeron (à 5 km. de Genève), dans les bois de pins, apparaissent tout à coup six sangliers. Poursuivis par la police et par les chasseurs ces animaux s'enfuient, ils sont vus peu après dans les marais de Genthod; de là, ils passent en trombe dans les villages de Valavran, de Genthod et de Colovrex (rive droite). Des battues sont immédiatement organisées et, le 13 novembre, dans l'après-midi, les six bêtes noires poursuivies par une dizaine de chasseurs, sont abattues dans les bois van Gelder. Ces animaux pesaient de 12 à 26 kilos. — Le 15, dans la même région on tire encore une bête rousse du poids de 50 kos.

On écrivait du Bouveret, le 29 novembre, à la „Tribune de Lausanne": Aujourd'hui une personne à bicyclette, s'est trouvée subitement à la Chenalletaz, en présence d'un gros sanglier. L'animal effrayé, dégringole au bas du talus qui soutient la route, saute dans le lac et se met à nager.

A suivre.

1) dist. d'Aubonne

Numérisé par BPUN

LE PINSON DES ARDENNES.[1]

(SUITE)

1929 (suite et fin) – C) Au printemps 1929, un pinson d'Ardenne est annellé à Ensival, p. de Verviers (Belgique) et muni de la bague B.B. 5561. Ce migrateur printanier regagnant le nord, pour y nicher, est ramassé mourant sur le pont d'un bateau – dépêche de la Mer Baltique, à 50 km à l'est de l'île de Bornholum. Ce passereau suivait donc la voie de migration, vers les contrées boréales.

1930. Un vol, évalué à plus de 5000 migrateurs, s'abat sur le versant du Jolimont, au-dessus de Chules (Tschugg, dans le Seeland.) Ces „ pinsons du bon pays" sont si nombreux qu'ils paraissent former sur le sol comme une masse mouvante (2 fév.)

Dans la matinée du 18, M. Fr. Kunz, de Neuchâtel, se promenant près de Peseux observe un grand vol de petits oiseaux venant de l'ouest. Il s'agissait de pinsons des Ardennes.

Le 20 fév., M. W. Pomey, de Corcelles, nous signale: „ ..... des bandes d'oiseaux „ sont passées ce jour, au-dessus de Corcelles (Neuchâtel), direction S.O.– N.E. Le dernier „ groupe était très important. J'avais déjà remarqué des vols à 7 h.30, avant mon départ de „ la maison, ils suivaient aussi la même direction que celle indiquée plus haut. Je ne „ crois point exagérer en disant que le groupe principal comptait au moins 3000 individus. „ Il avait été précédé, puis suivi de 5 vols comptant chacun 200 à 300 sujets, ces diffé- „ rents voliers se succédaient d'une à deux minutes d'intervalle. Arrivés à la hauteur „ de la forêt de Chantemerle, sur Corcelles, les groupes des migrateurs se scindèrent en „ deux bandes principales, l'une prit la direction du nord tandis que l'autre poursuivit „ sa route vers le N-E.

Le même jour, M. Ch. Cornaz, de Neuchâtel, observe au-dessus de cette ville de grands vols de ces migrateurs, se dirigeant aussi au N-E. Il évalue l'un de ces groupes à 1000 individus environ. (Nos Oiseaux.).

La „ Feuille d'Avis des Montagnes", du 26 décembre rapporte: „ Depuis plusieurs „ mois on observait dans la région des rives du Doubs des vols excessivement nombreux „ de pinsons des Ardennes. Ces passereaux sont là par milliers profitant de la clémence „ de l'hiver qui leur permet de trouver à se nourrir dans la région". – Aucune autre observation ne nous a été communiquée en 1930.

L'observation suivante concernant cette espèce est signalée dans le rapport annuel 1930/31, présenté par le Directeur de la Station ornithologique de Sempach (Schweizerische Vogelwarte: „ M. Hafner, de Soleure, a bagué le 19 février 1927, un pinson du nord; le 20 janvier 1928, il revit cet oiseau au même endroit que l'année précédente. Le 20 mars 1930, il réussit à capturer ce même pinson du nord, porteur de l'anneau 13097, à la place de nourrissage hivernal à Soleure. Ce fait montre que l'oiseau migrateur restait fidèle à sa région d'hivernage et qu'il y revenait chaque hiver.

Ci-après, deux notes ayant trait à la migration de cette espèce, tirées de la Revue belge d'ornithologie „ Le Gerfaut": „ Un pinson d'Ardenne, bagué „ Helgoland 639426", le 24 octobre 1927 est capturé à Borobeck, en Belgique, le 29 octobre 1930."

A suivre

(1) Voir: „ Rameau de Sapin " 1936, N° 2 p. 15.

Numérisé par BPUN

OISEAUX MIGRATEURS.[1]

(SUITE)

1936. Janvier – 5, entendu au Faubourg de l'Hôpital (Neuchâtel) un pinson chanteur essayant sa chanson (F. de M.); 7, ap. midi ensoleillée deux mésanges charbonnières tintinnabulent avec entrain dans les Allées de Colombier; 25, un tichodrome échelette est observé voletant contre la façade sud de la Tourne-Dessus (Dr P. Beau).

Février – 5, une bise forte oblige les fuligules morillons à se réfugier dans le Port de l'Evole (Neuch.) G. B.; 6, chant des rouges-gorges, au Vignoble; 7, le merle a chanté au faubourg de l'Hôpital; 28 et 29, chant du pinson franc, aux Verrières, alt 550 m. (M. Jt Gd).

Mars. – 12, le nombre des mouettes rieuses et des foulques hivernantes est diminué; 12, cris d'un gros pouillot et vu le chanteur, Allées de Colombier; 16, vers 21 h. cris d'appel d'une chevêche, dans les noyers de Sombacour, à Colombier; 19, deux cigognes survolent la ville d'Orbe (Vaud); 21, matinée, un vol de bergeronnettes grises s'arrête sur les toits de Colombier; 22, matinée, 4 milans noirs au vol, devant Neuchâtel et le 23, un individu devant le quai du Collège latin (G. B.); audition du rouge-queue titis à Colombier et à Auvernier.

Avril – 5 et 6, cris du rossignol de murailles, Bas des Allées; chant du coucou, forêt de Bôle (Ch. Roth); observé un vol d'hirondelles culs-blancs, sur la Basse-Reuse; chant de la fauvette babillarde, jardins de St Nicolas (Neuch.); 11, chant du serin-cini, dans les thuyas du cimetière d'Auvernier; 13, matinée, un mâle fauvette à tête noire, plumes ébouriffées, furète sous les buissons du jardin, dès 22 h. il neige à gros flocons; 23, observé des hirondelles de cheminée.

Mai – Du 1er au 4, les premiers martinets survolent la région de Colombier. Obser Ts.

POULE COUVEUSE.



En séjour, au printemps 1935, à la Tuilerie de Cerlier, j'observai une poule gloussant, laquelle sans doute pour être tranquille, avait choisi pour pondre ses oeufs une seille[2] en cuivre placée sur le coin d'une grande table de la cuisine.

Durant la couvaison, cette volaille fut nourrie sur la table. C'est un cas curieux de psychologie animale.

F. Ls Ritter, art. peint.

(2) Ces récipients de cuivre, étamés à l'intérieur, étaient utilisés, avant que l'on eut „l'eau sur l'évier" à contenir l'eau nécessaire aux besoins du ménage apportée de la fontaine banale la plus proche.

(1) Voir: „Rameau de Sapin" 1936, N° 2, p. 16.

Numérisé par BPUN

LA BAIE D'AUVERNIER.[1]

1876 – 1930

(SUITE)

Mais tout a une fin, vint le soleil réchauffant qui provoqua le dégel, l'approche du printemps ragaillardit tous ces hivernants qui s'envolèrent vers les places de nichée. Pendant longtemps reparaissaient à la fin de chaque automne: bruants jaunes, verdiers d'Europe, pinsons chanteurs lesquels fouillaient avec ardeur le marc de raisins.

A la mi-mai 1879, je remarquai dans un saule buissonnant, près de la Vigne Ronde (aujourd'hui disparue), un oiseau rappelant, par sa forme et ses allures, une grasse fauvette, dessus de la tête et front gris-cendré, gorge et poitrine d'un gris-clair; le plumage était marqué de croissants gris, légèrement brunâtres, formant des lignes ondulées rayant la poitrine et l'abdomen. Cet oiseau m'était complètement inconnu. Plus tard, ayant eu l'occasion de feuilleter les „Oiseaux de Brehm' édition française, je trouvai à la page 702, du premier volume, une illustration représentant l'oiseau de 1879, c'était la fauvette rayée, dite aussi fauvette épervière, vraisemblablement à cause de ses raies transversales sur l'abdomen. Cette espèce a été observée une ou deux fois en Suisse au moment de la migration printanière.

Durant les automnes 1880, 1881 (absent en 1882, 83, 84) et 1885 j'observai aux Prés de Reuse, parmi un volier de Corneilles noires, un individu au plumage aberrant paraissant noir, mais laissant entrevoir des places plus claires, correspondant aux parties grises du plumage de la corneille mantelée. Cet individu devait être un hybride des deux variétés, corneille noire et corneille grise.

Mon grand-père paternel m'avait conté dans mon enfance, qu'il avait repéré (environ vers. 1855-56) le nid d'un couple harles bièvres, placé dans une cavité d'un peuplier noir, plus que centenaire, le tronc de ce liard disparaissait sous un lierre vigoureux; depuis cette confabulation j'avais, durant la période de nichaison du harle, observé cette station, mais sans résultat, j'en avais déduit que la cavité était abandonnée; lorsqu'en mai 1887, de nouveau en observation près de ce peuplier, je vis brusquement apparaître, de la masse du feuillage du lierre, une femelle du grand harle, laquelle dirigea son vol vers le lac. La cavité était réoccupée. En 1891, lors de l'aménagement, à cet endroit, d'une partie de la grève excondée en une place pour le jeu du ballon, ce vieux peuplier, placé vis à vis du bas de l'Allée du milieu, tomba sous les coups de hache aussi sonores que répétés, d'une jeunesse remplie d'enthousiasme pour ce jeu étranger.

Dans mes notes d'antan, je trouve relatée l'observation suivante: Dès fin avril 1885 aux vacances d'été, je revenais chaque jour vers une heure, de mes cours à l'Académie du chef-lieu et du haut du sentier des Fonteinettes, j'observais régulièrement un gros rapace, venant de la direction des forêts de Peseux et dirigeant

(1) Voir: „Rameau de Sapin" 1936, N° 3, p. 29.

Numérisé par BPUN

son vol vers l'embouchure de la Reuse, cela quotidiennement, sans varier. Une visite à la collection ornithologique du Musée de la Ville m'indiqua que c'était un balbuzard fluviatile, facilement reconnaissable à sa face inférieure blanche. Les derniers jours de mai, il apparut avec un compagnon, probablement son conjoint; puis vinrent les vacances et je ne revis plus mes deux pêcheurs ailés.

Cette espèce est plutôt rare dans notre région, je ne puis citer que deux autres observations, 4 octobre 1897, un balbuzard passe des Ruaux (p. Auvernier) sur la baie, qu'il survole; 8 novembre 1914, à 17 h., j'observe un individu, près de l'embouchure de la Reuse, poursuivi par 4 corneilles. Des sujets isolés se montrent parfois du côté de Marin, le long du Canal de la Broye et les parages de la Vieille-Thielle.

A la page 31, du N° 3, nous disions que le printemps, nous ramenait régulièrement le milan noir, voici une suite de dates d'arrivée dans la baie de ce visiteur estivant:

26. 3. 08	14. 4. 14	24. 3. 20	10. 4. 26	21. 3. 32
29. 3. 09	25. 3. 15	1. 4. 21	23. 3. 27	31. 3. 33
31. 3. 10	28. 3. 16	9. 4. 22	16. 3. 28	15. 3. 34
31. 3. 11	24. 4. 17	24. 3. 23.	29. 3. 29	20. 3. 35
10. 4. 12	3. 4. 18	22. 3. 24	1. 4. 30	28. 3. 36.
6. 4. 13	3. 4. 19	31. 3. 25	25. 3. 31	

Le faucon cresserelle est devenu rare dans les Prés de Reuse, au printemps 1918, un couple avait placé son aire sur l'un des grands peupliers de l'Allée du Bied, l'on percevait nettement les cris des jeunes lorsque les parents leur apportaient de la nourriture.

Le 14 décembre 1919, au milieu de l'après-midi, je remarquai depuis le tram, en arrêt à Serrières, un très fort rapace poursuivi par des corneilles noires et passant à une soixantaine de mètres de la rive. Le temps était froid, -2°, très brumeux, brouillard sur le lac, ce qui ne me permit point d'identifier le dit rapace. La „Feuille d'Avis de Lausanne", du 19 déc, relatait: „Il a été abattu devant le château de Grandson, lundi 15 crt, un aigle pygargue (*Haliaëtus albicilla* L), d'une envergure de 2m, 08".

Avant le retrait des eaux du lac le coucou gris faisait entendre son appel printanier dans la hautes futaies du Bied, du Grand Verger et de la Basse-Reuse; plus tard, lorsque les phragmitaies eurent garni la rive du lac, d'Auvernier au Bied, que la rousserolle effarvatte (*Acrocephalus scirpaceus Herrm*) fut devenue hôte régulier de ces grandes roselières, le coucou de retour d'Afrique apparut dans la zone des grèves du Bied à Auvernier, faisant entendre son chant disyllabique, plusieurs fois répétés, en réponse à l'appel plutôt ricaneur de sa femelle.

Dates d'arrivée du coucou dans la région:

20. 4. 07	20. 4. 11	15. 4. 15	6. 5. 21
17. 4. 08	26. 5. 12	5. 5. 16	et fin Avril 1933,
19. 4. 09	18. 4 18.	24. 4. 17	près de l'embouchure
16. 4. 10	12. 4. 14.	17. 5. 19	de la Reuse.

Numérisé par BPUN

L'arrachage de certaines parties de la phragmitaie, la construction de petites habitations le long de la rive provaquèrent la presque totale disparition des fauvettes effarvattes, par suite moins grand nombre de nids à la dispasition de la femelle coucou pour y déposer ses œufs.

Nous trouvons encore dans nos notes quelques renseignements : le 3. 9. 13, trouvé au Bas des Allées, au bord de la roselière le cadavre d'un juv. coucou, bien emplumé; dont l'estomac contenait, 1 Abax & 1 Omaseus (Coléoptères); les chenilles suivantes, 3 de Bombyx rubi, 3 de Pieris brassicae, 1 de Mamestra oleracea et 1 de Brotolomia meticulosa. –

Le 25 avril 1917 un chasseur, autorisé officiellement à tirer les corneilles, m'apporte „ un bel oiseau, je ne le connaissais pas et j'ai tiré dessus ....", me dit-il ! ? C'était un magnifique coucou mâle en parfait plumage d'adulte : dessus du corps gris-cendré, abdomen blanc rayé de noir, grandes plumes des ailes gris-foncé, plumes de la queue noires avec bout blanc et taches blanches irrégulières, plus ou moins grandes, égrenées le long de la hampe ; le lendemain, je trouve à peu près au même endroit où le mâle avait été tiré, le corps d'un oiseau femelle. Maintenant le coucou paraît avoir abandonné ces parages, depuis des années l'on n'a plus entendu son chant annonciateur de la belle saison.

Le plus bel oiseau de la Suisse est le martin-pêcheur au vol rapide et rectiligne, boule bleue qui tôt apparue est disparue. Autrefois espèce assez commune le long des rives de la baie et de la Basse-Reuse (il nichait dans les berges de la rivière), notre dernière observation date du 2 août 1927, ce jour-là je vis un individu posé sur une branche basse d'un saule, vis à vis de la „ Viticulture" à Auvernier ; malgré sa beauté il est l'ennemi des pisciculteurs, il faut vivre et il mange les alevins de truites et bien d'autres poissonnets, ce qui explique sa rareté progressive depuis une trentaine d'années. Le „ Bulletin suisse de pêche et de pisciculture" de janvier 1906, dit que le garde-pisciculteur de l'établissement du Pervou, près Boudry a tiré aux abords de ses étangs et le long de la Basse-Reuse, 196 martins-pêcheurs, au cours de l'année 1905.

Vers l'année 1882 un couple de loriots avait construit son nid dans l'enfourchure d'une branche inférieure d'un pommier, dans la partie basse qui s'étend entre le Bas de Sachet, le ruisseau le „ Dérocheux" et les Fabriques ; le nid fut enlevé avec les oeufs. C'est la première observation parvenue à ma connaissance concernant l'espèce. Cet oiseau apparaît au commencement de mai, son cri spécial décèle sa présence qui anime les baqueteaux des Fabriques, de l'embouchure de la Reuse, du Grand Verger, du Bied et du Sécheu ; il a niché régulièrement dans cette dernière station de 1914 à 1933, peut-être encore en 1934, car j'ai entendu le chant et les cris d'appel d'un mâle loriot ; le 15 mai, au Bas de l'Allée des marronniers (Colombier), les 2, 3 & 4 juin, au Sécheu (Port de Colombier) ; puis en 1935, le 6 mai, cris d'un ind., Allée des Marronniers ; 25, chant du mâle dans la futaie du Sécheu ainsi que le 14 juin. Durant les étés 1934 & 1935, la présence de loriots est signalée dans les grands arbres du Petit Cortaillod (Dr Beau).

A l'automne, dès que les raisins sont mûrs, des vols d'étourneaux, des centaines

Numérisé par BPUN

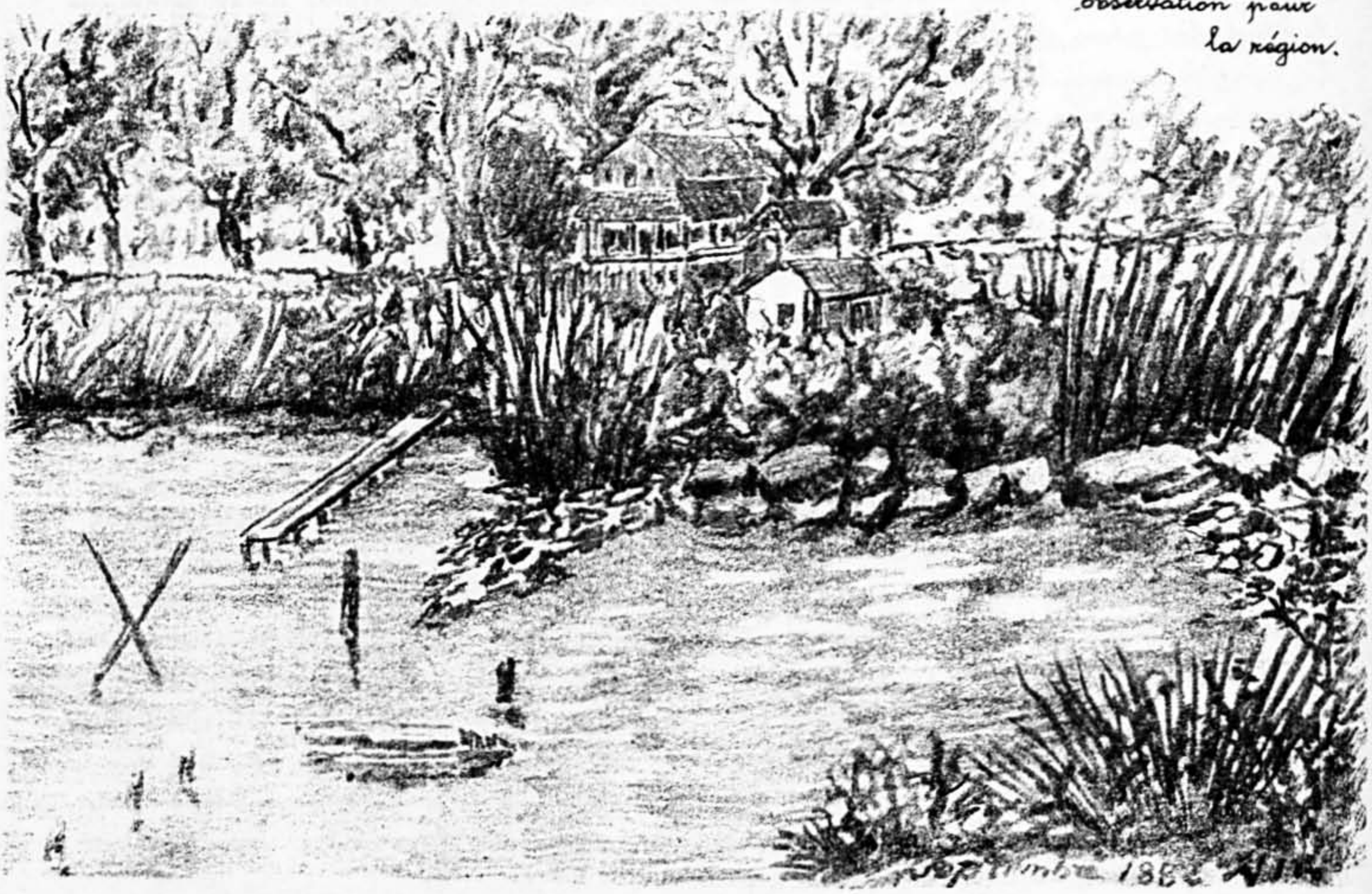
d'individus, viennent à la tombée de la nuit, s'abattre dans la grande roselière, entre le Creux des Grenouilles et la Vigne Ronde pour y nuiter. Avant le développement des phragmitaies où ces sansonnets allaient-ils se réfugier?

Corneilles noires et pies bavardes ont payé un large tribut aux protecteurs du gibier, la seconde espèce surtout semble disparue sur le parcours Auvernier - Embouchure de la Reuse.

Dans la belle saison on entend parfois le cri strident du pic vert, lorsque celui-ci change de poste de recherche, pour atteindre de son vol ondulé un autre tronc. Au printemps, c'est le pic mar ou moyen épeiche qui attire l'attention du promeneur par son „tambourinage" répété, devant annoncer sa présence à ses congénères.

Un oiseau crépusculaire est l'engoulevent tette-chèvre, espèce peu commune dont nous avons relevé la présence dans la région, ci-après date de nos observations:

30.9.08 deux ind. survolent la pépinière Nerger, à 19 h.; 10.5.13 un ind. couché en long sur une grosse branche d'un pommier au Bas de Sachet (Cortaillod), il y reste jusqu'à l'approche de la nuit. 12.5.14 au soir, un ind. volant près des pins du Grand Verger; 13.5.14, à 17 h. 2 ind. sous les pins du Gd Verger. 30.8.14, soir 19 h. un ind. survolant la pépinière Nerger, à Colombier. — 24.4.15, 20 h. un engoulevent au même endroit; en mai et juin 15, observations régulières aux Allées. — 28.6.18, à 18 h. 30, 2 tette-chèvres en chasse le long des grèves, au Bied; depuis cette dernière date aucune nouvelle observation pour la région.



Effets de l'abaissement des eaux du lac, la rive devant le Chalet des Allées (Colombier), en septembre 1882 (Reproduction d'un croquis de l'époque).

Numérisé par BPUN

ANOMALIES VEGETALES.(1)

En Botanique, le terme „fasciation" indique la déformation des tiges et des rameaux qui deviennent aplatis et rubanés, déformation qui peut aller jusqu'à la séparation verticale d'un axe en 2 ou plusieurs parties qui se comportent alors comme un axe complet. La fasciation s'applique également aux organes appendiculaires, feuilles, fleurs, fruits. C'est à la fasciation qu'il faut rapporter le phénomène des fruits doubles (en langage familial „philippine") ou multiples, considérés jadis comme soudés. Ci-après mention de quelques cas observés de visu:

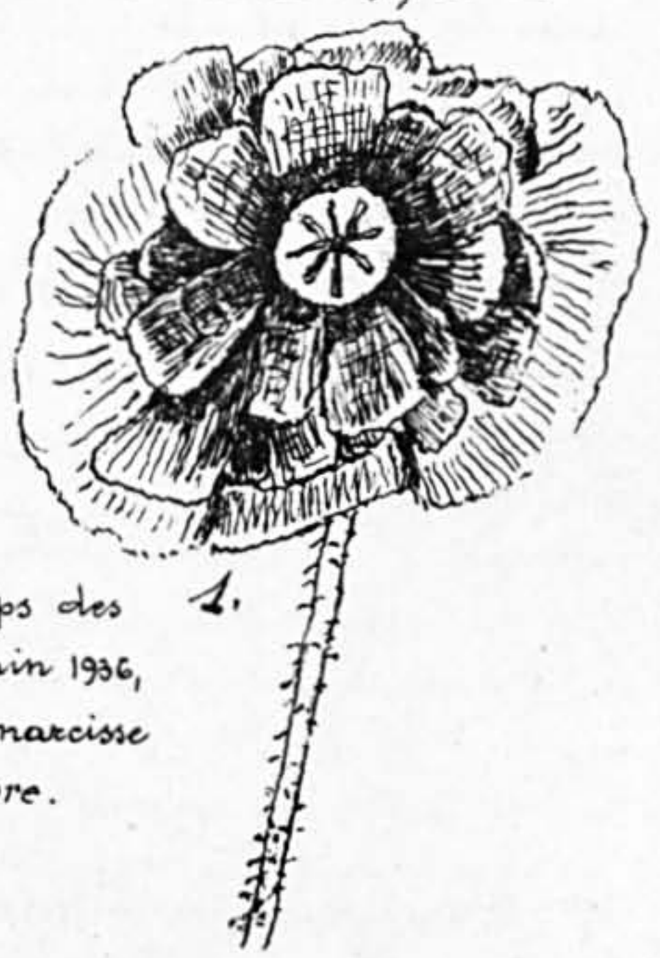
1. Pavot coquelicot (*Papaver rhœas*) cueilli dans un champ du Bas des Côtes, aux Verrières. La fleur avait les 2 pétales externes, normaux, tandis que les 2 internes étaient divisés; les étamines pour la plupart devenues pétaloïdes cachaient celles restées normales; le stigmate n'avait pas subi de changement mais semblait affaissée.

2. Narcisse des poëtes (*Narcissus poeticus*) à périgone normal, mais la collerette, les étamines et le style étaient pétaloïdes. Ovaire absent. Cette fleur cueillie aux Econduits, près des Bayards, avait l'aspect d'un oeillet blanc double.

3. Tulipe cultivée, exemplaire formé de 2 hampes accolées sur les 3/4 de leur hauteur. Fleurs normales encore fermées (Colombier).

4. Narcisse rayonnant (*N. radiiflorus*), de 1895 à 1906, j'ai cueilli parfois une hampe portant 2 fleurs bien développées, aux Grands Cernets (Verrières) aux Parcs sur Saint-Sulpice, près de Monlési, sur Couvet. Le 26 juin 1901, je cueille un bel exemplaire aux Econduits (Bayards) et quelques jours après un narcisse biflore dans un champs des Sapples, sur la Montagne de la Tourne. — Au milieu de juin 1936, les journaux relataient qu'un promeneur avait cueilli un narcisse à hampe triflore.

A suivre.


1.


2.


3.


4.

(1) Cas de fascination, voir „Rameau de Sapin" 1927, N°2, bas de la page 21; à ajouter, 1927, N°2, p. 21 „Fasciation par Mlle Jaquet. — 1929, p. 27, par M. H. Spinner „Nouveaux cas teratologique végétal." — 1936, N°3, p. 35 par Fr. Jordan „Calendula officinalis."

Numérisé par BPUN

VÉGÉTATION, FLORAISON ET FRUCTIFICATION ANORMALES.[1]

(SUITE)

1931 – Dans la nuit du 11 au 12 janvier le thermomètre descend à – 11°,4, les dernières fleurs de mes corydales jaunes tombent, sans que les plantes paraissent se ressentir de cette gelée. – le 19, les boutons de l'Eranthis d'hiver ou Helléborine (*Eranthis hyemalis*) apparaissent; le 22, quelques fleurs se sont épanouies.

Février dès les premiers jours fut brumeux et froid, à partir du 6, nous avons durant la nuit de – 8° à – 10°, au Vallon le thermomètre descend de – 20° à – 25°, au Locle il atteint – 24°; le 7, à la Brévine le mercure se tient à – 32°. A noter qu'à Fleurier, le 9, l'on enregistrait – 22°. Malgré cette basse température, l'on voit au Vignoble s'épanouir les premières primevères acaules; dans la journée du 11, le radoux s'est fait sentir.

Dans un pâturage de la Saint-Olivier, hameau près de la Côte-aux-fayos, on cueille le 5 mars, une morille haute de 2 cm. (Courrier du V. de Travers, 6 mars).

Malgré un retard général dans les manifestations printanières, à fin avril, on trouve dans les jardins abrités et bien exposés des lilas fleuris.

Dans le Haut-Jura, à l'envers de grandes taches de neige, recouvrent encore le sol à fin mai. On cueille cependant aux environs de Sainte-Croix une morille haute de 30 cm. et pesant 200 gr. — A la mi-juin, il a été trouvé près de Salavaux (Fribourg) un exemplaire géant de Vesse-loup (*Lycoperdon giganteum, Batsch.*). Il pesait 2450 gr.

A suivre

EXTRAIT DU MANUSCRIT [2]
DES LETTRES DE LA BRÉVINE
ÉCRITES PAR LE MAIRE HUGUENIN
EN 1816

(SUITE ET FIN)

LA ROUTE DE LA CLUSETTE.

25me lettre, 19 Octobre 1816 (Relation d'une course par Travers à Neuchâtel). „ ..... de Noiraigue que
„la route traverse, elle s'élève d'environ 200 pieds et elle atteint bientôt le passage de la
„ Clusette, passage véritablement affreux. Pendant quelque cent pas la route fut taillée
„ par les Romains, dit-on, en forme de niche. La montagne couvrait la tête du voya-
„ geur, de toute la largeur du chemin et jadis un petit fort en défendait l'entrée. Dans
„ le 15me siècle la garde en fut confiée au seigneur de Travers. Quoique ce chemin fut
„ ouvert aux voitures on ne s'arrêtait pas en ce lieu sans une sorte de frémissement
„ intérieur. Sous les pieds à une grande profondeur on entend, on voit l'Areuse, blan-
„ che d'écume, s'échapper en mugissant au travers des rocs détachés des cimes
„ voisines qui encombrent son lit rapide, étroit et tortueux, sur sa tête une montagne
„ qui surplombe et qui a 700 pieds de haut.".
„ Il y a 30 à 40 ans l'administration fit abattre ce qui faisait saillie au dessus de
„ la route en coupant verticalement la montagne à plus de 200 Pieds de hauteur, on
„ donne de la largeur à la route en élevant une parasse pour la retenir. La nuit du

(1) Voir: „Rameau de Sapin" 1936, N° 3, p. 35. — (2) Voir: „R de S." 1936, N° 2, p. 22.

Numérisé par BPUN

« 4 ou 5 mars 1816 un grand pan de la montagne qui reposait sur un lit d'argile dé-
« composée, n'ayant plus de point d'appui, se précipite et encombre la route. Incessamment
« on fit déblayer les décombres pour rétablir la circulation entre le Val-de-Travers et la
« capitale, mais on jugea périlleux de laisser subsister la route par la Clusette. Monsieur
« Matile, Maire des Brenets, ingénieur des Ponts et Chaussées inspecta les lieux et trouva
« un nouveau passage. Depuis les environs de Rosières, au lieu de descendre à Noi-
« raigue, la nouvelle route suivra en écharpant la montagne dans les contours
« et par une pente régulière et gracieuse on s'élèvera à quelques cents pieds au
« dessus du passage de la Clusette, de là on arrivera à Brot où l'on rentre dans
« l'ancienne route. L'idée est hardie et il faut espérer que, malgré quelques
« aspects menaçants, qui existent encore, elle sera heureuse. On y travaille
« avec beaucoup d'activité. Pour éviter les accidents que les ouvriers pourraient
« causer en précipitant les rocs qu'ils détachent pour niveler le sol de la
« route nouvelle, l'ancienne n'est ouverte qu'à certaines heures du jour. La
« barrière se trouve déjà fermée lorsque nous arrivâmes à Noiraigue....."

Le Locle, décembre 1934. *Pour copie conforme* *A. Matthey-Jeantet.*

ALBERT PILLICHODY †.

Le 12 mai 1936 est décédé à Piguet-Dessus, près le Brassus, Alb. Pillichody, inspecteur forestier, né près de Berne, où son père exerçait la médecine, et ses études gymnasiales terminées, il étudia de 1890 à 1893, à l'Ecole forestière fédérale, à Zurich; puis, fit un stage pratique à Couvet, pour devenir ensuite inspecteur-forestier de la Commune du Locle et fut appelé comme adjoint à l'Inspectorat fédéral des forêts, situation qu'il quitta, en 1917, pour occuper le poste d'inspecteur-forestier de la Commune du Chenit, dans la Vallée de Joux.

S'intéressant beaucoup aux Sciences naturelles, le „Rameau de Sapin" put le compter pendant 35 ans, au nombre de ses fidèles collaborateurs. Nous conserverons de lui un parfait souvenir.

La Rédaction.

Liste des publications d'Alb. Pillichody parues dans le Rameau de Sapin:

1900, Genévrier arborescent — Sapins et épicéas de forme extraordinaire. —
1906, le Houx (*Ilex aquifolia*).—
1907, Epicea en forme de colonne. —
1908, Le rouge du sapin. Les sous-bois. Sequoia gigantea dans un pâturage.—
1916, Un hôte rare: la huppe. —
1919, Photographie d'une toile d'araignée.—
1920, Massif forestier à 1700 m dans le Jura.—
1921, Paradisia liliastrum.—
1925, Un épicea à grosse écorce — le hêtre dans la forêt jurassienne.—
1927, Exploitation d'une centrale industrielle par les oiseaux.—
1929, Racines aériennes.—
1931, L'Orbe dans la Vallée de Joux.—
1932, Végétation des forêts et des pâturages boisés du Haut Jura.

Numérisé par BPUN

Table des Matières

pour l'année 1936.

		Page:
In memoriam – 1866 – 1936.		3
Au „Rameau de Sapin".	Louis Guillaume	4,
Baie d'Auvernier. (La)	A. Mathey-Dupraz	5, 17, 29, 41.
Illustrations: Pavillon de la Saulneraie – Chalet des Allées.	" "	8, 44.
Lettres de la Brévine, par le maire Huguenin.	A. Matthey-Jeantet	9 22. 46.
Notes ornithologiques, Ballaigues juillet 1930.	Robert Poncy.	12
Bouquetins (A propos de).	Jrnx – L.S.P.N.	12, 27
Dubois Auguste (Hommage à .....).	Société des Gorges de l'Areuse.	12
Sanglier dans le Jura (Le -).	A. M-D.	13, 25, 37
Pinson des Ardennes (Le -).	" "	15, 38
Oiseaux migrateurs.	Obsrs	16, 39
Corneilles & hannetons – Ecureuil voleur d'oeufs – Poule couveuse.	Fd Ls Ritter	21, 27, 39
Asplenium septentrionale (A propos de l'...).	Claude Favarger	21
Protection de la flore.	Jrnx	21
Temps en 1935 (Le).	E. Guyot	24
Chat de garde	Jrnx	27
Obs. ornithol.: Mésange bleue – Corneille noire – Milouin.	Robert Poncy	28
Floraison rare.	A. M.-D.	33
Teratologie végétale.	Fr. Jordan	35
Végétation, floraison & fructification anormales.	Un ancien clubiste	35, 46
Des vents et de leur violence.	Edm. Blanc.	36
A. Matthey-Jeantet †.	La Réd.	38
Anomalies végétales	Collabrs	46
Albert Pillichody †.	La Réd.	47

A NOS ABONNÉS.

Utilisez s.v.p. le formulaire postal ci-joint IV 1654, pour le paiement de votre abonnement annuel – date ultime 15 janvier 1937 – vous nous éviterez du travail et des frais inutiles.

La Rédaction.

Colombier 1936.

Litg. Givord. Neuchâtel.

Oct.-Déc. 1936 N° 4.

Numérisé par BPUN



LE RAMEAU DE SAPIN

FONDÉ EN 1866

ANCIEN ORGANE DU CLUB JURASSIEN

NEUCHATEL 1937

Numérisé par BPUN

LITH. GIVORD, NEUCHÂTEL

LE RAMEAU DE SAPIN



JOURNAL D'ETUDE DES SCIENCES NATURELLES

FONDÉ EN 1866

paraissant tous les deux ou trois mois.

IIe SÉRIE 21me ANNÉE. – Nº 1.

Neuchâtel, le 20 Janvier 1937

Administration et Rédaction: A. Mathey-Dupraz, Colombier. — Abonnement annuel: Suisse Fr. 3.50
Etranger Fr. 4.20 — On peut s'abonner dans tous les bureaux de Poste. — Compte de chèques IV. 1654

L'étude de la Nature envisagée dans son sens le plus large, c.à.d. l'étude de la vie des êtres vivants (1), animaux et plantes, est à la fois à l'aurore et à la fin de toutes les activités humaines.

A. F.-B.

CINQUANTENAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES SENTIERS DES GORGES DE L'AREUSE.

Le 27 novembre 1936, la „Société des Sentiers des Gorges de l'Areuse" tenait son Assemblée générale annuelle, à la Mozille, au Champ-du-Moulin, sous la présidence de M. Henri Calame; celui-ci rappela que si les circonstances eussent été plus favorables, la „Société des Sentiers" eut pu célébrer son cinquantenaire. En effet, depuis 1874 à 1886, trois Sociétés distinctes (Neuchâtel, Boudry-Colombier et Val-de-Travers) avaient travaillé à l'établissement et à l'entretien des premiers tronçons des sentiers actuels, la mort de Ph. Suchard (14 janvier 1884), obligea ces groupes à s'unir et le 4 novembre 1886, dans une réunion, à l'Hôtel de la Gare, à Auvernier, des délégués des 3 Comités, fut fondée la „Société des Sentiers des Gorges de l'Areuse". — Depuis lors, la nouvelle Société n'a cessé de développer le réseau des sentiers et d'en assurer le parfait entretien, grâce aux efforts vigilants et continus des Comités successifs, au zèle dévoué de ses collecteurs, à la libéralité de ses sociétaires.

Rappelons qu'il n'en coûte – qu'un franc — pour devenir sociétaire, il suffit de verser cette somme modeste au collecteur de sa localité.

Cette dernière Assemblée générale a décidé que pour fêter dignement le „Cinquantenaire", elle prélevait sur le modeste capital de la „Société des Gorges de l'Areuse", une somme de 5000 francs comme souscription à l'„Emprunt de la défense nationale". (Voir le „Neuchâtelois" du 30 sept. 1936.)

(1) Etude des êtres vivants = la Biologie.

Numérisé par BPUN

LE CHAT SAUVAGE DANS LE JURA.[1]

(SUITE)

1933.– Dans cette même région, au matin du 5 mai, le garde-chasse des Allasays, sur Gingins, a tiré un chat sauvage, probablement un chat haret (chat domestique redevenu errant). Un promeneur, il y a environ 2 ans, avait surpris cet animal en train de dévorer un levraut et depuis ce dernier printemps le carnassier s'était rapproché des lieux habités.

Le 4 décembre des chasseurs tirent dans les bois de Crans (dist. de Nyon) une belle chatte sauvage.

Le lendemain dans les bois de Chavannes de-Bogis un chasseur abat un magnifique chat sauvage du poids de 4 kg 750, présentant tous les signes distinctifs de l'espèce. Raie dorsale noire, queue avec 4 anneaux noirs ainsi que l'extrémité; tête grosse et carrée, grands yeux jaunes avec pupille noire; dentition forte surtout les canines, lèvres et soles noires. Longueur totale 85 cm., la queue seule mesure 29 cm. —— Ces deux animaux, sans doute un couple, ont été tués à deux kilomètres l'un de l'autre.

1934.[2] Pendant les vacances de Pâques, M. W. Pomey, de Corcelles, nous a conté avoir vu, à Houtaud, près de Pontarlier (France), une superbe peau de chat sauvage, présentant bien les caractères types de l'espèce. Le carnassier avait été pris dans une trappe, à la fin de janvier, aux environs de Bombacour (dépt. du Doubs).

1935. M. Jean Mathey, des Ponts-de-Martel, nous écrivait en date du 14 mars: „ Cet hiver le garde chasse a pris au piège, dans les roches de la Rocheta[3], à l'ouest des Ponts, „ deux chats de la taille du chat domestique, queue pointue; sans les signes spé- „ ciaux du chat sauvage. Mais la couleur est exactement celle du chat sauvage, l'on „ se croirait en présence d'individus issus d'un croisement des 2 espèces (probable- „ ment qu'il s'agit de chats harets. Réd.) J'ai conservé l'une des peaux, laquelle „ pourrait présenter à l'occasion un certain intérêt documentaire."

Au Mont Aubert, sous la Grande Roche, le chien d'un chasseur a forcé un chat, qui s'était réfugié dans un terrier (samedi 9 novembre). La „ Feuille d'Avis de Neuchâtel ajoute: „ il y a une cinquantaine d'années que fut tué, dans cette région, un chat sauvage par M. Maurice Dupasquier."

La „ Feuille d'Avis de Lausanne" relatait à la mi-novembre qu'un beau chat sauvage avait été capturé dans les environs de La Praz, dist. d'Orbe (Vaud). Ce félin naturalisé sera déposé dans les vitrines du Palais de Rumine, à Lausanne.

En période de chasse, non loin de la frontière suisse (près de Laufon J. B.)

(1) Voir: „ Rameau de Sapin" 1935, N° 4, p. 38.

(2) Le „ Pays" du 17 novembre 1934 (Porrentruy), relatait: „ Un chasseur de Delémont, après une longue poursuite, avait réussi à tirer dans les rochers de la Colabépierre un „ superbe chat sauvage" qui fut reconnu comme tel par des spécialistes! Malheureusement pour les connaisseurs un fermier des environs assura que c'était le matou de la ferme.

(3) La Rocheta. – Dessous et Dessus, commune de la Chaux-du-Milieu, dist. du Locle, sont 2 fermes à 3 km. de la station des Ponts de Martel

Numérisé par BPUN

mais sur le territoire de la commune de Rödersdorf (Basse Alsace), une chatte sauvage a été abattue. Une quinzaine de jours après, sur la commune de Buxweiler, près de Ferrette (Pfirt) aussi dans le Sundgau alsacien, un vieux mâle fut tiré, il mesurait du nez à l'extrémité de la queue, 126 cm.; le corps seul avait 85 cm. Ce matou fut délogé sur une hauteur boisée, entre Buxweiler et Oeltingen, au lieu dit „Hinter dem Berge". Les chats sauvages de la région se nourrissent principalement de lapins sauvages, aussi sont-ils bien vus des cultivateurs.

1936. Vers le 20 octobre des chasseurs ont tiré au-dessus de Saint-Martin (Val-de-Ruz) une chatte sauvage, dont le corps mesurait 80 cm. Sa bête pesait 4,5 kilos.

BOUQUETINS DANS LES ALPES VAUDOISES. (1) — A Plan de Châtillon, au dessus de Tsaveyannaz, au pied du Culant, dans le district franc fédéral des Diablerets (Vaud), six bouquetins ont été mis en liberté, le 25 juin 1936. Ces animaux, nés en captivité, dans les différents parcs d'élevage, provenaient: 1 ♂ et 2 ♀ de Bretaye — 1 ♂ et 1 ♀ de Saint-Gall et 1 ♀ d'Interlaken. Cette nouvelle colonie est la huitième en Suisse.

J^mm^

LES CYGNES DU LAC DE NEUCHATEL. (2)

Dans le „Rameau de Sapin" du 1er Mai 1921, nous laissions supposer que la fin de l'année 1917 avait sonné la disparition du cygne muet sur notre lac Roman, puisqu'en 1918, 1919 et 1920 aucun couple n'est signalé, partant plus de couvée; mais en décembre 1920 on signale un individu isolé devant le port d'Estavayer.

1924 — Dans les premiers jours d'Avril passent l'embouchure de la Reuse, deux cygnes au sol.

1926 — 3 juillet, le couple de cygnes genevois (R. de S., 1926, p. 36) du Port de Neuchâtel se tient à Auvernier. En effet si ces émigrés involontaires paraissent satisfaits de leur nouvelle situation, leur instinct les pousse souvent à mener une vie plus erratique. Ils apparaissent donc à Auvernier dès le mois de Juillet, puis regagnent sans autre leur logis flottant à Neuchâtel, pour reparaître en septembre dans les parages d'Auvernier, puis réintègrent le port de Neuchâtel. Le mois de décembre ramène le couple, à Serrières aux Ruaux, au port de Colombier, puis du 10 au 26 décembre il se tient à Auvernier.

1927 — Le 11 janvier, trois cygnes, leurs longs cous plongeant sous l'eau, barbotent à l'embouchure du ruisseau des Allées, ils étaient venus en balade depuis l'Ile de Saint-Pierre. Ils furent assez facilement ramenés à leur point de départ. — Durant l'hiver 1926-27 un groupe de 8 cygnes fut très souvent observé dans la région Marin-Préfargier.

24 mars, observé à côté du débarcadère d'Auvernier, un cygne adulte accompagné de 3 cygneaux de 1926.

7 avril un couple de cygnes s'apparie dans le port d'Auvernier.

En avril, 2 cygnes sont signalés à Yverdon.

Du 1. au 10 mai, un cygne isolé est observé le long du Quai Suchard, à Serrières

(1) Voir: „Rameau de Sapin" 1936, N° 1, p. 12 et 27. — (2) Voir: „Rameau de Sapin" 1921, p. 17 — 1926, p. 36.

Numérisé par BPUN

puis à Auvernier.

12 mai, deux cygnes devant Marin-Préfargier.
2 juin, deux cygnes dans le port de Saint-Blaise.
10 " , éclosion de 6 cygneaux à la Neuveville.
13 septembre, deux cygnes sont revenus dans le port de Neuchâtel.
3 octobre, quatre cygnes (port de Neuchâtel, l'un de ces individus est constamment pourchassé par ses congénères.
4 octobre, ils ne sont plus que 3.
13 " , deux cygnes à Auvernier.
Port de Neuchâtel: 24 octobre, 2 ind. — 30, 7 ind. — 31, 5 ind.

Ces cygnes non sédentaires arrivent au sol du lac de Bienne, puis après un séjour de plus ou moins longue durée regagnent leur gîte de l'Ile de Saint-Pierre.

1928. En avril, M. Albert Hess, de Berne, Président de la „Société suisse pour l'étude „et la protection des oiseaux", dit: „Le cygne muet habitait autrefois les trois lacs juras- „siens et nichait librement sur leurs bords, puis peu à peu cette espèce parut vouloir „disparaître. Depuis que la nouvelle loi sur la chasse et la protection des oiseaux „a accordé à cette espèce sa protection, espèce presque exclusivement végétarienne" (à ce propos Fatio écrit: sa nourriture comprend des plantes aquatiques diverses, des insectes, des mollusques, des crustacés. Les herbes sont arrachées sous l'eau, aussi profondément que le permet la longueur du cou de l'oiseau; parfois en plongeant dans l'eau la tête, le cou et la moitié antérieure du corps, la partie postérieure demeurant seule dressée au-dessus de la surface).

„Au bout de deux ans la colonie du lac de Bienne comptait 10 individus. „Le lac de Morat fut repeuplé spontanément, par un couple venu probablement du „lac de Bienne et que l'on retint sur ses bords. La colonie compte 8 sujets. En hiver „ces cygnes errent sur les trois lacs, mais à l'époque de la pariade (parfois déjà „en février) ils reviennent à leur place de nichaison."

Durant les années 1928, 1929, 1930 les cygnes ne sont que de temps à autre signalés sur le pourtour de notre lac, puis ils réapparaissent définitivement vers la fin de l'hiver 1931.

1931. — les 3, 5, 9, 11, 19, 23 et 25 mars, j'observe deux cygnes domestiques dans le port de Serrières. — le 16 à 17 h., vers Auvernier, vu 2 cygnes ne paraissant pas former un couple, le même jour quelques minutes plus tard, je constate la présence de 2 cygnes, à côté des Bains-Dames de Serrières et dans le petit port de Serrières, un individu isolé. — le 18, à 17 h., le couple est à côté des Bains-Dames de Serrières. — le 25, un cygne à Auvernier et deux individus dans le port de Neuchâtel. — Du 1 au 12 juillet, et le 17, un individu seul dans le port de Colombier. — les 21, 28 septembre, du 5 au 31 octobre, un individu seul stationne, aux Bains-Dames de Serrières; il vient encore s'y abriter en décembre lorsque la bise est trop violente.

1932. — Durant la première quinzaine de janvier ce cygne solitaire se tient, en compagnie d'une quarantaine de foulques, dans le coin abrité des Bains-Dames de Serrières. Observé encore les 20 et 23 janvier.

A suivre.

Numérisé par BPUN

LA BAIE D'AUVERNIER.[1]

1876 – 1930

(SUITE)

Précédant de peu son collègue migrateur, un autre annonciateur du printemps, le torcol fourmilier, nommé dans les campagnes le „ messager du coucou," est là depuis quelques jours se reposant de son long voyage, vivant solitaire, retiré, son plumage aux tons gris-brun, strié de noir et de brun, lui avait permis de passer inaperçu, rien ne l'invitait à se faire entendre. Tout à coup, un beau matin de mai il lance son résonnant appel, c'est le printemps qui chante! Ce dévoreur de fourmis et de leurs nymphes (vulg. „ oeufs de fourmis") aime à vivre caché, comme nous venons de le dire, n'est pas très connu, ni très commun, quoique sa femelle pond dans un trou d'arbre de 7 à 11 oeufs. — C'est l'oiseau-serpent des Anglais, ce contorsionnaire ailé est curieux, il „ tord le cou" dans tous les sens. Nous avons observé l'espèce aux époques suivantes:

fin avril 1907, aux Allées (Colombier) — 24 avril 09, aux Allées et aux Creux des Grenouilles (Auvernier) — 14 mai 1910, aux Allées — 28 avril et 2 mai 1911, id. — 28 avril, I audition; 12 sept. 12, à Colombier. — 1913, cris Pépinière Meyer 23, 24 et 26 avril; du 1 au 7 mai, puis le 21, à la mi-juin silence — 1914, cris aux Allées et Grèves du lac, 25 et 29 avril; les 22 et 23 mai, cris matin et soir — 1915, première audition, le 23 mai, dans la Pépinière. Observations journalières jusqu'au 22 mai; 24 sept. dernière audition — 1916, cris de l'espèce, aux Allées, les 12 et 26 avril, 1, 14 et 19 mai — 1918, aux Allées et dans la Pépinière, mai 3, 4, 6 et le 20 j'observe un individu dénichant, à l'Allée des Marronniers, un nichoir occupé par un couple d'étourneaux. Du 1 au 26 juin, cris matinaux et journaliers, au Bas des Allées — 1919, 6 avril, dans la matinée, j'observe un mâle sautillant sur le sol, il y a une fourmilière toute voisine, il s'envole à 2 pas de moi (région du Sécheu) — 1922, 21 juillet, cris Allée des marronniers — 1924, mai 1, 8 et 30, cris aux Allées — 1926, mai 11, prem. audition du chant, lisière de la Grève — 1930, avril 28, cris à l'embouchure de la Reuse et à Grandchamp.

Quand le calendrier a indiqué l'équinoxe vernal, paraît la huppe gracieuse, caractérisée par ses plumes très mobiles, de teinte roussâtre, paintées de noir; les grandes rémiges marquées transversalement de blanc et de noir. Cet oiseau hantait la Basse-Reuse et la région du Grand Verger — Bied bien avant que les conséqences de la „ Correction du Jura" se fit sentir. Voici quelques notes ayant trait à l'espèce:
23. 4. 08, observé 2 huppes à l'embouchure du ruisseau, vermillant dans le limon et 3 autres ind aux abords des Bains des Dames, à la Bâlaz, à Auvernier — 1909, 11 avril, un ind. au même endroit que ci-dessus; 23, une huppe près du Grand Verger et le 17, 7, un ind. au vol, Creux des Grenouilles, vers Auvernier, ainsi que le 28 mai 1910 — Les 11 avril et 3 septembre, je fais lever une belle huppe, au bord du lac, aux Ruaux (Auvernier) — 1916, 21 avril, une huppe „ vermillant „ dans la patinoire de Colombier; le même jour on m'annonce un passage de l'espèce, dans la région de l'embouchure

(1) Voir: „ Rameau de Sapin" 1936, N°4, p. 41.

Numérisé par BPUN

de la Reuse, de la Baie du Petit Cortaillod à la Pointe du Grain, vers Bevaix. Fin avril, mon ami H.A. Godet me dit avoir observé une huppe sur le bord du Tombet, à la Vigne Ronde – 1918, 12 avril, près du ruisseau des Allées, une huppe au vol – 1919, 6 avril, observé un ind: vers la Vigne Ronde; les 6 et 9 un ind. au bas de l'Allée du milieu; 9, une huppe sautillant dans la Patinaire – 1920, 6 avril (prem. observ.) et 20 juin, chaque fois su un ind. au Bas des Allées – 1932, communication (fin avril) identique à celle du 21.4.16, passage de l'espèce dans la région: Embouchure de la Reuse - baie au Petit - Cortaillod (P. de M).

La pie - grièche écorcheur, commune tôt après le retrait des eaux, du Creux des Grenouilles à l'embouchure de la Reuse, alors que la grève n'était que buissonnante est disparue de la région. Voici quelques notes ayant trait à cette „ matagosse". 1907, 3 mai, un mâle paraissant inquiet; 21, nid avec 6 oeufs; mi-juin, juv. hors du nid. – 1908, 10 mai, un ind. dans la haie épineuse près de la Vigne Ronde; 7 juin, 1 à la Vigne Ronde et 1 vers Grandchamp; 17 juillet, couple avec 4 jeunes, Vigne Ronde – 1909, 7 mai, couple à l'Allée d'Auvernier. – 1910, 15 mai, couple dans un buisson d'épine noire (Prunus spinosa L) – 1911, 23 mai, un couple dans la haie de Chenailletaz (Colombier). – 1912, 26 mai, l'espèce est de retour – 1913, 13 mai, entendu dans la Pépinière cris des „ matagosses"; observé un mâle à Chemaillotaz, un second au Grand Verger, un autre dans la Basse - Reuse et le 28 juillet observé, au même endroit, un mâle avec 4 juv. – 1914, cris Pépinière Verger le 13 mai; dans le voisinage du nid d'un couple, même lieu, je trouve 2 courtilières et un grillon piqués aux épines. – 1915, arrivée le 11 mai – 1918, dans la Pépinière, 18 mai, 24 et 29 juin. Aux abords du Bied, un ind. 29 juin. – 1920, 20 mai, une observation près de Grandchamp – 1921, 24 Août, Basse Reuse, noté adultes et juv. – 1923, juin 3, 16 et 30, cris du mâle, Bas des Allées – 1925, 23 juillet, ad et juv., Bas des Allées.

Le gobe - mouches gris est une espèce nicheuse régulière du Bas des Allées à la Pointe de la Reuse.

Le 14 octobre 1912, je fus surpris d'apercevoir, perché sur un piquet, un oiseau ressemblant à première vue à un rouge-gorge, c'était un gobe-mouches rougeâtre (Muscicapa parva Bechst), espèce accidentelle et de passage.

Au moment de la migration d'automne j'ai noté plusieurs fois le g-m. becfigue (M. luctuosa ou M. hypolenca Pall).

Fin mai 1915, un couple de g-m. à collier (M. albicollis Temm) séjourne quelques jours dans la futaie de la Vigne Ronde – 1918, 4 mai, j'observe au Bas des Allées un ind. chassant des diptères. – 1922, 29 avril, un ind est signalé dans ce meme lieu.

Dans la zone embuissonnée de la rive, dès le ruisseau des Allées, au Bied, au Grand Verger jusqu'à la Basse Reuse l'on entendait au premier printemps le chant du traîne-buissons, cet oiseau modulait au vol son chant „ didi dehideh", ce chanteur modeste, l'accenteur mouchet, depuis longtemps disparu de la région, probablement ensuite du fort développement de la végétation. C'est le 24 mars 1908 que ce chanteur tranquille faisait entendre son premier appel printanier dans les parages du Sécheu; et encore les 20, 24, 25 et 26 avril 1913, puis silence complet.

Un petit oiseau égrène sa gaie chanson, même en plein hiver, c'est le troglodyte

Numérisé par BPUN

mignon. Quelques couples abritent leur nid plus ou moins oblong contre les troncs recouverts de lierre.

Du commencement de novembre à fin avril, le merle d'eau, durant ses randonnées automnales et hivernales, fréquente les roselières, se faufilant entre les phragmites à la recherche d'insectes aquatiques et de leurs larves. Pendant cette période on peut le rencontrer depuis la Basse-Reuse, partout où se trouvent des roseaux phragmites, même dans la partie inférieure du ruisseau des Allées et jusqu'aux Ruaux, près d'Auvernier. Il me souvient qu'à la nuit tombante, le 1 octobre 1915, au guet, surveillant des marèches près de la Ligne ronde, il sort des racines d'un grand saule, sur lesquelles j'étais assis et cela tout tranquillement, un merle d'eau. elles notes concernant l'apparition de l'espèce dans ces parages sont nombreuses.

Puis ce sont nos six espèces de mésanges qui apparaissent en plus ou moins grand nombre suivant la période de l'année. La mésange nonnette, la grande charbonnière, la m. bleue et la més. à longue queue y nichent régulièrement. J'ai observé en septembre 1894 un groupe de nonnettes épluchant avidement les capitules d'un plant de bardane à petites têtes au glouteron (*Lappa minor*). Ses graines de l'Herbe aux teigneux entrent donc dans l'alimentation de cette petite mésange.

Le roitelet à triple bandeau dans ses migrations erre régulièrement parmi les conifères de la région.

Des représentants du groupe des pouillats sont des précurseurs du printemps, le premier qui fait entendre son chant, dilp-dalp, dilp-dalp° est le pouillat de mars ou p. véloce; lequel depuis quelques années semble avoir abandonné les buissons et les grandes fenasses des grèves, dans cet endroit trop de mouvement, trop de va et vient. Il en est de même pour les pouillats fitis (p. chantre) et siffleurs, quelques sujets font entendre leur doux sifflement, jusqu'au commencement de mai puis ils ont disparus.

Voici quelques dates d'audition du premier chant du p. véloce:

1908, 24 mars	1913, 14 mars	1918, 21 mars	1923, 26 mars
1909, 20 »	1914, 29 »	1919, 22 »	1924, 27 »
1910, 25 »	1915, 28 »	1920, 27 »	1930, 12, 13, 19,
1911, 12 »	1916, 20 »	1921, 22 »	avril.
1912, 10 »	1917, 25 »	1922, 6 »	

Parmi les fauvettes (f. des jardins, f. à tête noire, f. grisette, f. babillarde) qui hantent depuis plus de 40 ans les terrains ecandés devenus peu à peu buissonneux puis feuillus, c'est la fauv. à tête noire qui apparaît toujours la première. Sa date d'arrivée se place entre le commencement de mars et la mi-avril:

1908, 29 mars	1914, 31 mars	1920, 31 mars	1926, 10 avril
1909, 9 avril	1915, 5 avril	1921, 16 »	1927, 19 »
1910, 2 »	1916, 3 & 4 mars	1922, 19 »	1928, 30 mars
1911, 12 »	1917, 15 mars	1923, 1 avril	1929, 14 »
1912, 12 mars	1918, 6 avril	1924, 24 mars	1930, 14 »
1913, 24 avril	1919, 5 »	1925, 15 avril	

Ces aimables chanteurs des taillis, des haies et des buissons ont dû céder la place

Numérisé par BPUN

aux amateurs de bains de soleil qui accaparent celle occupée, il y a quelques années encore, par les sous-bois et les herbes folles.

Tôt après le développement des phragmitaies, la grande rousserolle turdoïde prit possession de la roselière s'étendant du ruisseau des Allées à l'entrée du village d'Auvernier, où on pouvait observer des individus grimpant prestement le long des roseaux tout en laissant entendre leur chant rauque et bruyant, mais aux notes sonores.

Dans nos relevés nous trouvons: 25 juillet 1918, vu une locustelle tachetée, sur le sable, près du Creux des Grenouilles, chassant les diptères. — 25 avril 1920, observé une rousserolle verderolle, près de l'embouchure de la Reuse, dans les touffes de sous-arbrisseaux bordant la rive gauche — 24 avril 1922, remarqué une rousserolle aquatique, dans un groupe de pouillots fouillant les feuilles d'aulnes et de frênes, le long du ruisseau des Allées.

Bien avant que se produise l'effet du retrait des eaux dans la Baie, le merle noir édifiait son nid sur l'un ou l'autre des têtards d'aulnes alignés le long du chemin des champs, du Creux des Grenouilles à la Tigne ronde, habituellement la couvée prenait son essor, lorsqu'elle échappait à la dent de l'hermine ou à la gueule de la couleuvre à collier, alors assez communes. — Lorsque le peuplement de la rive se fut accentué, on pouvait compter une dizaine de nids occupés par le merle noir, durant la période de la première couvée, sur le trajet Auvernier — Grand Verger, partout cet oiseau sifflait. Puis la futaie a tué les sous-arbrisseaux et déja avant 1930, en suivant le trajet — ci-dessus indiqué — l'observateur ne trouvait pas un seul nid. Cette espèce ne se remontre plus dans les abords immédiats de la rive, sauf pendant la période de vie erratique que mène cet oiseau de fin octobre aux approches du printemps.

Une parente de notre oiseau noir, la grive chanteuse fait entendre son chant printanier régulièrement dès le commencement de février — toujours dans la région du Bied — puis avec le printemps prend son envol pour les régions mieux boisées en conifères.

Un migrateur arrivant avec le printemps, plus ou moins tôt, plus ou moins tard selon les années, est le rouge-queue à front blanc, commensal des arbres et des jardins. Ce rossignol de muraille fréquente certains coins de la grève exondée, où il chasse chenilles, petits papillons et insectes coureurs, araignées, tout en laissant entendre sa mince chanson.

Ci-après quelques dates de première observation annuelle:

1908, 15 avril	1914, 2 avril	1920, 9 avril	1926, 21 mars
1909, 12 "	1915, 1 "	1921, 25 "	1927, 20 avril
1910, 24 "	1916, 19 "	1922, 12 "	1928, 10 "
1911, 7 "	1917, 15 "	1923, 10 "	1929, 15 "
1912, 19 "	1918, 18 "	1924, 5 "	1930, 12 "
1913, 30 et 31 mars	1919, 5 "	1925, 5 "	

A suivre

Numérisé par BPUN

ANOMALIES VEGETALES.(1)

(SUITE)

5. Epis du Grand plantain (*Plantago major L*) accolés sur la moitié de leur longueur. Sur le Mont des Yerrières.

6. Le 16 septembre 1921, je recevais de Mlle Eulpice (Y. de T.), le mot suivant: „Je vous envoie une grande marguerite dont la forme sort de l'ordinaire, je crois que cela intéressera vos lecteurs." (Alb. Meylan)

Dans cet exemplaire de Chrysanthemum leucanthemum L, deux pédoncules floraux se sont fasciés, pour n'en former qu'un seul aplati, surmonté d'une partie florale formée de deux capitules soudés par leur réceptacle, dos à dos, involucres presque normaux ainsi que les ligules. L'ensemble des fleurs fertiles (tubuliflores) paraissait normal.

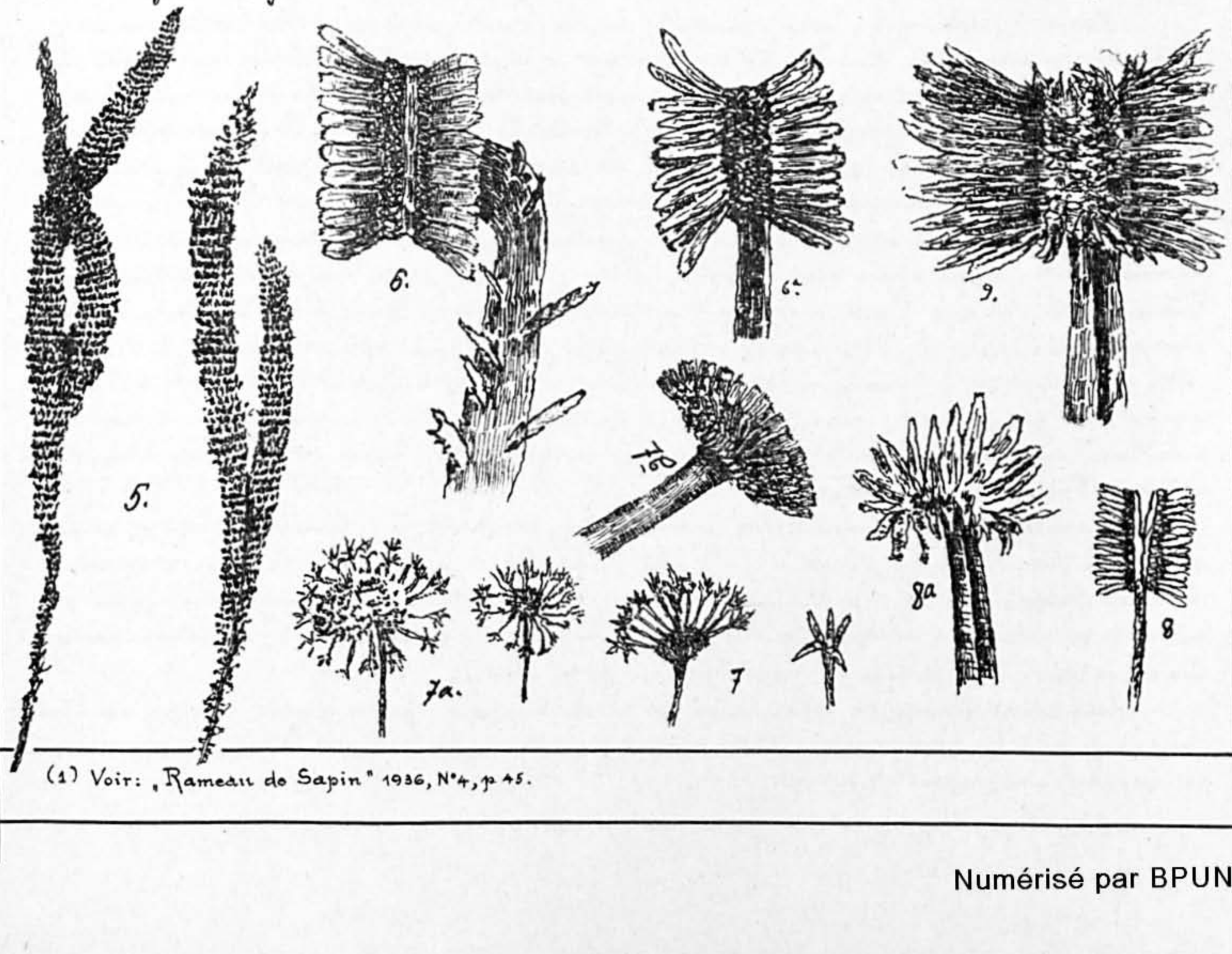
7. Capitules de Grande marguerite, dont les fleurs du pourtour se sont transformées en tubes, bord à 5 dents. Champs des Lapples, sur la montagne de la Tourne.

Ces exemplaires trouvés à mi-septembre, dans un champ ensemencé l'automne précédent en céréales, avaient eu, après la récolte, leur partie supérieure broutée par le bétail et des fleurs anormales s'étaient développées sur les pédoncules inférieurs (7a). Citons le cas d'une Grande marguerite, trouvée près des Yerrières, dont quelques fleurs fertiles (tubuliflores) s'étaient muées en ligules (7b).

8. Fleurs de pissenlit, dont les 2 pédoncules radicant se sont accolés, ainsi que les réceptacles, mais sur les côtés seulement, les Yerrières (8).

9, idem, deux pédoncules radicaux accolés et aplatis, réceptacles soudés par leur base, involucres fournis, fleurs normales (les Yerrières).

A suivre



(1) Voir: „Rameau de Sapin" 1936, N°4, p. 45.

Numérisé par BPUN

LA ROUTE DE LA TOURNE.

ALFRED MATTHEY-JEANTET. (1)

Parmi les contrées des Montagnes neuchâteloises, la plus intéressante, par la variété de ses sites, son splendide panorama, ses vastes pâturages, est certainement celle qui s'étend du col de la Tourne au Mont Racine. Aussi est-elle constamment parcourue, en toutes saisons, par une foule de promeneurs et skieurs pour lesquels d'autres sommités du Jura sont moins abordables.

Depuis plusieurs années grâce à la traction automobile, nombreux sont les visiteurs des diverses contrées de la Suisse et de la région frontière de la France, qui sont tous émerveillés de, la beauté de la route qui relie le Vignoble neuchâtelois aux Ponts-de-Martel.

Il y a deux siècles, environ, le chemin d'accès par la Tourne n'était guère praticable même pour les attelages de boeufs et de chevaux. Il est vrai qu'à cette époque la circulation était rare, la montagne étant à peu près inhabitée.

Il nous a paru intéressant de restituer autant que possible l'histoire, de ses chemins d'abord, puis de la route depuis le XIXème siecle.

A notre grand regret le Bureau des Archives de l'Etat n'a pu nous donner les divers renseignements qui nous manquaient. Les relations d'anciens voyageurs, les recherches et des observations sur place permettent seules une reconstitution assez probante.

Avant 1756 le seul chemin existant, semble-t-il, partant de Rochefort, passait, selon toute apparence, par les Grattes-de-Vent et le bas de la Combe Leonard, puis suivait la côte de la montagne à l'est et continuait par la „Poëte-Combe". Des vestiges de chemin se remarquent encore avant et dans la Combe, il desservait les rares chalets qui pouvaient exister dans la direction de la „Grande Sagneule". Un seul est indiqué, dans cette région, sur la carte de la Principauté de Neuchâtel dessinée par D.F. de Merveilleux. Il y avait sans-doute, à cette époque, un mauvais chemin se dirigeant vers le col de la Tourne mais aucune trace n'en est restée, on sait toutefois qu'en 1756, ainsi que l'indique l'inscription P.S. 1756 gravée sur une roche surplombant la route actuelle, une route fut construite dès le bas de „Poëte Combe". Il est facile encore aujourd'hui de suivre le tracé de cette route de 1756, du moins en partie, d'abord sur les grandes dalles de roc existant encore puis à travers les prairies du col, direction sud; elle traversait le pâturage de „la Cour", montait le „Crêt Pettavel" et de là atteignait la Vallée des Ponts, ainsi que l'indiquent les notes reproduites plus loin.

Depuis nombre d'années les propriétaires des terres sur lesquelles cette route était assise, en défrichant ou en labourant ont fréquemment trouvé des pièces de monnaie, batz et Kreutzer, et en 1934 l'un d'eux a encore mis à jour une piécette fribourgeaise de 7 Kreutzer, portant à l'avers: Freiburgens. Respublica 1787 et au revers: „Auxilium nostra Deus" et une croix formée de quatre F placés dos à dos.

Cette route permit la construction de plusieurs chalets; nous avons en effet, retrouvé

(1) Voir: „Article nécrologique" R. d.S. 1935, N°3, p.36.

Numérisé par BPUN

sur un bassin en pierre, détruit depuis, au „Petit Coeurie Ducommun" l'inscription gravée - PH 1758.

Le banneret Frédéric-S. Osterwald, dans „Description des Vallées et Montagnes qui font partie de la Principauté de Neuchâtel et Valangin" publiée en 1766, dit: „Un seul reste à visiter, c'est le Val de Rux. Pour y arriver depuis les „Ports on traverse le marais sur „une chaussée en tirant vers le sud-est, et l'on arrive au sommet de la montagne de „la Tourne, et de là on descend par un chemin autrefois très difficile mais qui a été „rendu également sûr et commode. C'est le chef d'oeuvre du sieur architecte Bavet". On parvient ensuite au hameau de Montmollin.

La carte du sieur D.-F. de Merveilleux, déjà citée, publiée en 1785, elle indique le tracé de la route partant de Montmollin, laissant Rochefort à gauche, atteignait „les Grattes", soit à peu près le tracé actuel; puis suivant en partie la Combe dans la direction de la „Petite Sagnoule" arrivait à la Tourne en faisant deux lacets depuis le bas de la Poète Combe", ce qui confirme la date de 1756 gravée sur le roc. C'était la route des bords du lac à Morteau, la seule indiquée sur cette carte.

En 1867, le Dr Guillaume a publié dans le „Musée Neuchâtelois" un état des routes dans le pays neuchâtelois au commencement du XIXe siècle (1800-1812), duquel nous extrayons ce qui suit: „Bien avant 1810 la route des Brenets à Neuchâtel était dans un très mau-„vais état surtout dans la Vallée des Ponts où elle traversait le marais. Depuis les Brenets „ce chemin après avoir traversé la montagne qui sépare le Locle de la Vallée du Doubs, „celle qui se trouve entre le Locle et les Ponts et enfin la Tourne, descendait de là par le „ravin sur le village de Rochefort. Le professeur Meiners (de Göttingue) qui visita le pays „en 1782 trouve la route de la Tourne, bonne presque partout - il faut dire qu'il y passa „par un temps exceptionnellement beau - ..... En dehors des routes des bords du lac, de „France par le Val de Travers, du Locle à la Chaux-de-fonds, il n'y avait dans le „pays que de petits chemins presque impraticables, et des sentiers sur lesquels le piéton „seul pouvait se hasarder. Tel était l'état des routes à l'époque où la Prusse cède la „principauté à Napoléon, qui la donne au prince Berthier. Lespérut, gouverneur, ayant „fait une inspection générale dans le pays, reconnut la nécessité d'améliorer les routes „existantes et d'en créer de nouvelles. Berthier subventionne largement la construction „des routes. Sa munificence se montra surtout pour les nouvelles routes de la Chaux-„de-fonds et du Locle. Le tracé de ces routes est surtout dû à l'ingénieur Bocquillon, „les plans furent sanctionnés par Chanderet et Regnard ingénieurs des Ponts et Chaussées „du département du Doubs. Ce sont les tracés des routes actuelles de la Rue des Alpes et de „la Tourne.

„Ses travaux sur la route de la Chaux-de-Fonds commencèrent en août 1807 et furent „terminés en 1809; ceux sur la route du Locle commencèrent un peu plus tard, parceque quel-„ques communes, surtout celle d'Auvernier, qui avait souscrit pour L. 1344 refusait de payer. „Auvernier disait que cette route ne l'intéressait plus dès que le plan ne la faisait plus pas-„ser par le village. Berthier força Auvernier à s'exécuter. La construction de ces routes „coûta environ Livres 190.849. Berthier souscrit en 1808 pour chacune de ces routes L. 30.000. „La souscription des particuliers de la Chaux-de-fonds s'éleva à L. 21.693, 19. Pour la route du „Locle la souscription des Communes et des particuliers donna L. 54000. Ces deux routes outre „l'immense avantage qu'elles procurèrent à la circulation influencèrent puissamment sur „l'amélioration des chemins dans le pays."

A suivre.

Numérisé par BPUN

FRITZ JORDAN †.

BOTANISTE

Les pharmaciens de par le fait de leurs études et de leurs occupations, portent souvent un intérêt spécial à la Botanique, rappelons seulement que le génial Robert Chadat, l'un des maîtres incontestés de la biologie végétale au 20me siècle a débuté dans une officine.

Fritz Jordan fut attiré de bonne heure par la floristique et traduisit son amour des plantes par la constitution d'un herbier suisse complet. Il ne s'agissait rien moins que de récolter un exemplaire au moins de chacune des 2600 espèces de la flore helvétique. C'est très simple en apparence surtout si l'on dispose du temps et des moyens nécessaires, en réalité c'est assez compliqué, à cause de la rareté de certains types ou de la difficulté de les atteindre. Notre regretté collègue y mit le temps, la patience était une de ses vertus maîtresses, de 1878 à 1934, il herborisa aussi régulièrement que le lui permettaient ses devoirs professionnels et familiaux, ainsi que sa santé. Il s'était beaucoup attaché au Valais, où comme tant d'autres il trouvait sa satisfaction de pure jouissances artistiques et scientifiques, la garide brûlée, la pineraie ou la chênaie rocailleuse, la brousse subalpine, la prairie, les pâtures, les hauts rochers, les moraines l'ont vu tour à tour y chercher les espèces caractéristiques. Et, avec quel soin tout ce précieux materiel n'a-t-il pas été traité ! Chaque plante est soigneusement collée, étiquetée avec la même minutie que Fritz Jordan apportait à l'exécution des ordonnances médicales. Il a ainsi collectionné plus de 4000 numéros et désirant que ce trésor servit le mieux possible, il l'a donne à l'Institut de Botanique de l'Université à Neuchâtel pour lequel c'est un précieux enrichissement.

Fritz Jordan faisait partie de la Société neuchâteloise des Sciences naturelles, de la Murithienne du Valais, de la Société helvétique des Sciences naturelles, de la Société de botanique suisse, du Club Jurassien. Il entra ainsi en contact avec un grand nombre de spécialistes qui le guidèrent mais qui bénéficièrent de ses multiples observations, car il reconnut des localités nouvelles à plusieurs espèces. Citons sa découverte du Corydalis intermedia (Ehr) Gaud. dans la réserve du Creux du Van (1).

Il écrivait peu, le „Rameau de Sapin" a recueilli le résultat d'un certain nombre de ses recherches, localités nouvelles, plantes adventives, végétaux remarquables. Son naturel souriant et distingué, sa documentation sûre et précise, son enthousiasme discret mais profond pour les choses de la nature faisaient de lui un incomparable compagnon d'excursion botanique, nous en conserverons le souvenir d'un bel artisan de l'édifice qui s'élève en notre pays, à la Science aimable.

Neuchâtel, 3 novembre 1936. H. Spinner.

Articles publiés par Fr. Jordan dans le Rameau de Sapin:

A l'embouchure de la Broye (Notes botaniques); 1929, N° 2.

Notice sur l'Allicum victoriale	1931, N° 1.	Notes floristiques	1934, N° 3.
Solanum rostratum	1932, N° 1.	Teratologie végétale	1936, N° 3.
Notes sur la flore adventice	1933, N° 3.	Les „Benoit des Ponts"	(à paraître).

Errata, N° 4, 1936. p. 39, lig 7 il faut: ..... au dessus de Tschugg (Seeland, dist. Cerlier) — au lieu de .. .... au-dessus de Chules (Tschugg, de le Seeland). — p. 40, lig. 7, il faut: „alt. 950 m", au lieu de „550 m".

(1) 28 mai 1908. Voir Note „Ram. de Sapin", 1908, N° 9, p. 32.

Lith. Givord. Neuchâtel. Janv-Mars. 1937. N°1.

Numérisé par BPUN

LE RAMEAU DE SAPIN

FONDÉ EN 1866

II. SÉRIE: 21e ANNÉE — N° 2

JOURNAL D'ÉTUDE
DES SCIENCES NATURELLES.

Neuchâtel, le 1er Mai 1937

Administration et Rédaction: A. Mathey-Dupraz, Colombier. — Abonnement annuel: Suisse Fr. 3.50
Etranger Fr. 4.20 — On peut s'abonner dans tous les bureaux de Poste. — Compte de chèques IV. 1654

M. Albert Lebrun, président de la République française, disait en 1933, aux membres du Congrès, pour la „Protection de la Nature" de se montrer „des tuteurs prévoyants."

Dans d'autres circonstances S.A.R. le duc de Brabant affirmait: „S'il est un sujet qui revêt un „caractère de grandeur dépassant les horizons humains, c'est certes, celui de la protection des „biens éternels dont nous sommes les détenteurs passagers et responsables."

Ne soyons donc pas „des tueurs imprévoyants", mais laissons à nos très arrière petit-fils: des chats sauvages, des lynx, des renards, des ours, des loutres, des sangliers, des bouquetins, des chamois, des aigles, des vautours, des faucons, des grands-ducs, des hiboux, des martins-pêcheurs, des grands corbeaux, des cigognes, des hérons et des petits oiseaux.

LE SANGLIER DANS LE JURA.(1)

(SUITE)

1930 (suite) — Des pêcheurs témoins de cette fuite, font force de rames pour rejoindre le nageur fugitif, mais celui-ci disparut. L'animal a-t-il pu s'échapper? ou s'était-il blessé dans sa rapide descente du talus, puis noyé?

Dans la „Diana", janvier 1931, nous lisons: „Un groupe de „chasseurs de Gland, „Crassier et Givrins a, après une chasse assez dure, réussi à abattre deux sangliers, „dont une laie du poids de 80 kilos". Ce fait cynégétique dait être situé, pensons-nous vers la fin de novembre ou dans la première huitaine de décembre.

La „Revue" du 16 décembre relatait: „L'autre jour, à la „Pierre au chien", près „de Commugny, dist. de Nyon, un chasseur faisant partie d'un groupe de traqueurs, a „tiré trois sangliers".

(1) Voir: „Rameau de Sapin" 1936, N° 4, p. 37.

NOTE SUPPLÉMENTAIRE. — „Journal de Genève" du 24 janvier 1871, dit: „Le sanglier tiré par des chasseurs de Cha-„vannes des Bois (petit hameau à 11 km. S.O. de Nyon, Vaud), pesait bel et bien, 398 livres. L'animal tout enguirlandé „a été promené par la contrée et conduit à Genève, quoiqu'on se fut flatté un moment de le conserver pour le Musée „de Nyon".

Numérisé par BPUN

En décembre, une bête noire, signalée depuis assez longtemps, a été abattue au-dessus du Plan Cerisier, sur Martigny (Valais). Dans la même région un individu avait déjà été aperçu. Ce gibier très rare pour le Valais, doit „venir de Savoie" disent les chasseurs.

1931. Dans la première semaine de janvier, les sangliers sont signalés dans la région de Montalchez (Béroche, Neuchâtel). Dérangés par une traque ces animaux se forlongèrent en franchissant la frontière vaudoise pour stationner dans les bois de Concise, où une bande de 11 individus fut aperçue par un forestier et ses aides. Les chasseurs environniers furent alertés.

Le 16 janvier, M. Armand Borel, nous écrivait de Saint-Aubin: „La semaine passée, les „sangliers ont de nouveau visité la Taupe à l'Ours,(1) saccageant complètement un vaste „champ ensemencé en blé cet automne après l'arrachage des pommes de terre. C'est dans „toute la région que l'on a constaté des dégâts semblables. La battue terminée, les disciples „de St. Hubert ont pu rentrer sains et saufs."

Depuis quelques semaines le passage de bandes de sangliers, est signalé au pied du Jura, aux environs du Mont Tendre et au Molendruz. Malgré le zèle des chasseurs les traques ne donnèrent aucun résultat, les bêtes sont introuvables. Dans le district de Nyon, des groupes de traqueurs sont aussi organisés et le samedi 10, ces chasseurs quittent Arzier à l'aube, longent le pied des bois dans la direction de Bassins, Marchissy et Saint-Georges; dès cette dernière localité ils reconpent les traces des „porcs sauvages" et les pourchassent longuement. Enfin, au-dessus de Saint-Georges-Gimel, dans les forêts, deux laies sont abattues. L'une pesait 100 kg. et l'autre 50 kg.

Une autre battue, faite par les chasseurs de Crassier, de la Rippe et de Bassins, fut tout aussi heureuse, l'un des traqueurs tira une laie du poids de 80 kgs environ, au-dessus du pâturage du Bugnenet. Enfin, durant une troisième poursuite deux laies passent encore de vie à trépas, dans les pâturages de Saint-Georges (village à 10 km, à l'O. d'Aubonne). La plus grosse laie pesait 90 kgs. et l'autre 40 kilogs.

Le vendredi, 12 janvier, sept chasseurs du Pont (vallée de Joux) et de Mont-la-Ville accompagnés des gendarmes de ces deux localités, partent à la recherche d'une bande de sangliers qui avait été vue au pied de la Montagne de Chardevaz, à quelques centaines de mètres du Molendruz. Un chasseur du Pont a narré comme suit, les péripéties de cette poursuite: „Nous sommes partis sept, et vers 14 heures nous nous trouvons sur place et „sitôt que nous eûmes relevé les traces du passage des bêtes noires, la battue est organisée, „Il s'agissait de cerner les animaux, après les avoir „débauchés". A 15 h. nous sommes placés „à des endroits qui nous paraissent propices, deux des nôtres partent en rabatteurs. Ils „rencontrent les sangliers qui avaient rebroussé chemin n'ayant pu gravir la pente trop „escarpée en cet endroit. Ces animaux défilent assez près de nous, essuient, sans grand dommage, „plusieurs décharges de chevrotines et partent dans une direction opposée à celle où le „gros des affûteurs les attendaient. Un chasseur vit passer la bande il compta 20 individus, „en tête un gros mâle noir aux fortes défenses; il tira, mais sans succès apparent. Les com„pagnons de chasse accourent et leur chien les conduit dans un fourré où s'était ré„fugié un animal blessé. Il fut abattu. C'était une laie „tiers-an", mesurant 1 m. 60 de hau„teur et pesant 73 kos." Quelques jours après, le 14 ou le 15, des chasseurs de Lausanne, Renens et Ballens, tirent dans la campagne vaudoise une bête noire pesant 80 kos.

(1) Aux „Prises de Gorgier", voir „R. de S.": 1926, N° 1, p. 1.

Numérisé par BPUN

Le 16, un groupe de chasseurs de la région de Chavannes, Bercx, Crassier, Givrins et Trélex ont abattu cinq sangliers, quatre de ces animaux pesaient chacun 45 kgs et le plus gros 70 kgs. Cet exploit eut lieu dans les „Dizaines", entre la „Main de Gingins" et le gros chêne, au-dessus de Trélex.

La neige tombée abondamment dans la nuit du 17 au 18, a fait fuir les bêtes noires dans la plaine. Le lundi 19, des chasseurs d'Orbe & de Montcherand débuchent un bel animal dans les environs de la Station de Six Fontaines sur la ligne Yverdon-Ste Croix, au pied du Suchet. Une poursuite bien menée permet aux traqueurs de cerner l'animal dans la région d'Orges-Yugelles-la Mothe. L'animal, un fort beau mâle, put être abattu près de Fiez, sur Grandson. Il pesait 80 kilos.

Le gendarme, stationné à la Béroche, avait signalé des sangliers dans les parages de la Fruitière de Bevaix, à 1256 m. alt., sur le Mont Boudry, aussitôt une traque fut organisée, d'après les ordres de la Préfecture, par des chasseurs béréchaux, secondés par des amis du district de Boudry, le lundi 19, ils partent en chasse. Un nemrod de Fresens tira un marcassin du poids de 28 kgs, en-dessous de la Roche Devant, dans la Côte de Saint-Aubin. – Le 20, nos traqueurs débuchent, près de la Fruitière de Bevaix, un groupe de cinq bêtes noires, blessent l'une d'elles qui s'enfuit en tachant la neige de son sang et réussit à atteindre la frontière, l'animal est sauf; il est en terre vaudoise!

La „Feuille d'Avis d'Orbe" du 21 janvier, dit: „Des chasseurs d'Orbe et de Montcherand, après une battue laborieuse ont réussi à abattre, dans les bois de Novalles (dist. de Grandson) un sanglier pesant 85 kos.". – Dans l'après-midi du 20, trois chasseurs de Bière, accompagnés du gendarme de la localité, partent en battue dans les environs, découvrent bientôt des traces de bêtes noires qu'ils suivent; près du chemin Panchaud, ils tirent un sanglier pesant plus de 40 kgs. C'était le dernier survivant d'une bande qui comptait une quinzaine d'individus.

L'annonce du passage de sangliers près de Montricher, engage une vingtaine de chasseurs de Bévery, Cottens, Cuarnens, L'Isle et Montricher, à s'organiser rapidement pour une nouvelle battue. Mercredi, 21 janvier, après plusieurs heures de marche et de contre-marches dans la neige de la mi-côte très escarpée, les traces les mènent derrière Berolle; là, au Creux du Nid, sur Molletas, ils tirent successivement deux laies, pesant chacune 50 kilos et un mâle du poids de 80 kgs.

Le lendemain jeudi, dans l'après-midi un petit groupe de chasseurs de Mont-la-Ville et du Pont ont tiré sur une bête noire pesant 85 kilos.

A suivre.

BOUQUETINS DANS LES ALPES VAUDOISES. (1)

Les six bouquetins lâchés vers la fin de juin 1936, au Plan de Châtillon, dans le cirque sauvage au-dessus de Tavoyannaz, se sont scindés en 2 groupes: un mâle et quatre femelles se tiennent dans les rochers du Culant; un mâle vit solitaire, un peu plus au sud, au-dessus de Tavoyannaz. Irx

(1) Voir: „Ram. de Sapin" 1936, N°1, p.5.

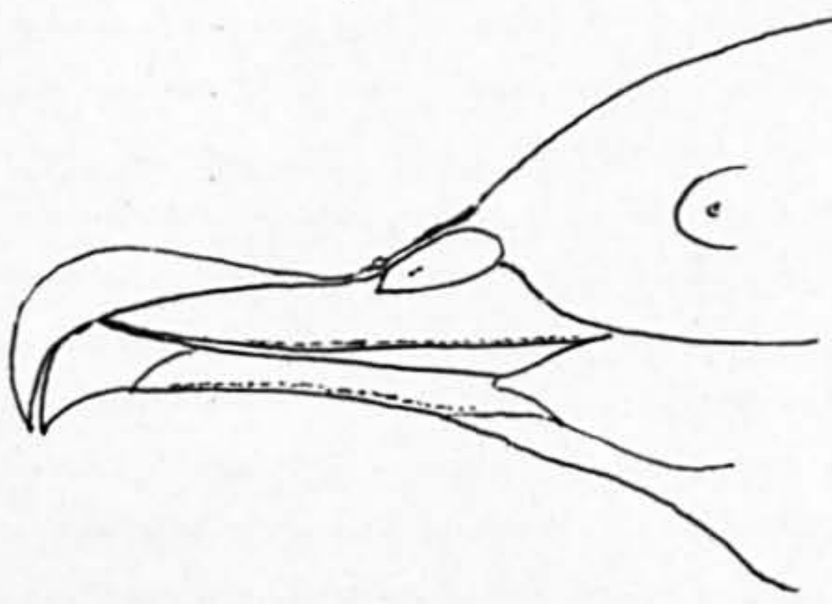
Numérisé par BPUN

PUFFIN CENDRÉ OU MÉDITERRANÉEN.

Un puffin de Hühl, a été ramassé mort au printemps de 1933, dans la réserve botanique de Felsock, près du pavillon, à Bienne.

Cette espèce n'a jamais été rencontrée sur nos lacs jurassiens et seulement 2 fois sur le Léman (en 1865 & 1875).

L'individu de Bienne était sans doute un individu égaré. Ce puffin se rencontre communément sur les côtes de la Méditerranée, de l'Adriatique, dans l'Océan Atlantique (aux Canaries, aux Açores et à Madère; cet oiseau est de la grosseur d'une mouette rieuse, très bon voilier il a été observé dans le voisinage des Iles Kerguelen (Océan Indien), ses habitudes sont crépusculaires. Son bec (voir dessin) a l'extrémité de la mandibule supérieure convexe, puis recourbée vers le bas, les narines partant de la base du bec sont formées de 2 tubes distincts, parallèles, terminés par 2 ouvertures obliques.



Bienne 12.II.36. M. Thiébaud.

A PROPOS DES CYGNES DU LÉMAN.

Voilà juste cent ans que le cygne muet a été introduit dans le Léman. En effet, en 1837 un généreux citoyen offrit à la ville de Genève un couple de cygnes rapporté de Paris. En 1858, une paire de cygnes fut donnée à Vevey. Le mâle resté seul, partit et au cours de ses randonnées trouva une compagne à Genève; puis ce couple vint se fixer à Morges, y fit souche et ce sont des descendants qui peuplent aujourd'hui le Léman.

Le prof. Forel qui s'était beaucoup occupé de ces palmipèdes, évaluait leur nombre à environ 200, ailleurs que dans la rade de Genève.

LES CYGNES DU LAC DE NEUCHATEL. (1)

1932. – A la mi-janvier un couple de cygnes apparaît à Yverdon puis vont se promener devant Grandson (28 janv.). On rappelle qu'il y a une trentaine d'années ces oiseaux nichaient régulièrement dans les parages Grandson – Yverdon – Estavayer. – Du 15 février à la fin du mois un cygne gravement blessé à l'aile, par un coup de rame probablement, stationne à la Béroche, il y avait sans doute été poussé par la bise, car auparavant il avait été signalé à Auvernier, et le 7 mars il se trouve de nouveau à Auvernier jusqu'au 24 mars. Capturé, il fut transporté au jardin Désor à Neuchâtel et placé dans un enclos spécial – 15 mars, observé un couple, stationnant à Saint-Blaise – 24, un individu seul près de Serrières – 25 avril, un couple aux Ruaux, entre Auvernier et Serrières – 5 Mai, vu du bateau, sur la rive droite du canal de la Broye, deux cygnes femelles couvant. Les nids étaient placés sur les gros cailloux près de la base des jetées, aussi peu de temps après, une hausse des eaux survenant, nids et oeufs furent emportés. Le même jour j'observe encore une femelle couvant près du port de Morat. – 10 juin, un jeune nouvellement éclos dans l'étang du Jardin anglais, au Crêt (Neuchâtel) – 19 novembre, deux cygnes dans le port de Neuchâtel. A suivre.

(1) Voir: „Ram. de Sapin" 1937. N°1, p. 5.

Numérisé par BPUN

LA BAIE D'AUVERNIER.[1]

1876 - 1930

(SUITE)

Il y a plus de 50 ans, que de temps à autre, l'on avait entendu, la nuit ! le chant du Rossignol ; c'était, soit au Crêt - Mouchet - Vaudijon (Colombier), soit à Chanélaz - Basse - Reuse, ou encore aux Fabriques (Petit - Cortaillod). Puis silence les observateurs - auditeurs étant sans - doute décédés ? - Mais dès 1910, nous notons, chant du Rossignol : au Crêt - Mouchet, dans la nuit du 5 au 6 mai, entre 3 & 4 heures - 26 mai, au Crêt Mouchet, aux Allées (Pépinière Berger). — 1915, à la mi - mai, un individu chanteur est signalé vers l'embouchure de la Reuse. — 1918, dans la soirée, du 2 mai, vers 18 h., j'écoute longuement les roulades d'un mâle, au Creux des Grenouilles (Auvernier), les 4, 14 & 18 mai, dans ces mêmes parages, semblable audition ; 30 mai, à midi, j'observe deux rossignols sautillant à terre, vers la Patinoire — 1919, les 12, 15 et 19 mai, chant nocturne à minuit, vers la Patinoire. — 1920, 8 mai, chant dans la soirée (Creux des Grenouilles). — 24 mai, chant au Bas des Allées ; 15 juin, en cet endroit dans l'après - midi, une ♀ sautillant sur le sol — 1921, 10, 11 & 23 mai, chant au Creux des Grenouilles et à la Patinoire ; le 28 mai au même endroit je vois un mâle se promenant à terre ; 6 juin, chant à 24 h. vers le Creux des Grenouilles & le 12 juillet, à 20 h. chant à la Patinoire. — 1922, le soir à 18 h., les 14 et 15 mai, un mâle laisse entendre son chant flûté , vers la Patinoire. — 1923, mai 14 et 15, chant au Creux des Grenouilles ; juin 7, chant entre 16 & 17 h. près de la Patinoire. — 1927, vu un couple le 17 mai, près de l'embouchure du Ruisseau des Allées ; 26 mai, dans les mêmes parages ; 2 juin, je découvre un nid, avec 3 juv. bien emplumés près de la Patinoire et le 4 juin, le nid est vide.

Tôt dans l'année nous entendons, dans le domaine que comprend notre étude, la gaie mélodie du rouge - gorge familier, qui y niche régulièrement.

Nous avons observé le traquet motteux ou cul - blanc le 7 mai 1907 sur la rive, près d'Auvernier. — le 25 sept. groupe de 18 individus, dans un coin transformé en jardin maraîcher, près de l'Allée du Bied, aux Prés de Reuse ; — 1919, 3 avril, observé trois motteux fouillant du bec dans les détritus amenés par les vagues et amoncelés sur la rive.

Une autre apparition exceptionnelle pour la région est celle du traquet tarier ou traq. des prés reconnaissable à sa gorge brune : 1913, mi - juin un ind. près du Bied ; 6 mai, un mâle au Bas des Allées.

Dès la démolition du brise-lames du Creux des Grenouilles, le couple de lavandières grises lequel y nichait depuis un longtemps avait dû se chercher un autre abri et avait adopté, suivant les circonstances, une saillie entre les poutres soutenant le plancher de l'une ou l'autre des „ cabines de bains" de la baie. Puis ces hochequeues abandonnèrent ces lieux, pour ne plus apparaître qu'aux époques des passages réguliers, au premier printemps et vers l'automne.

D'une de ses parentes la bergeronnette jaune au Cœrule reconnaissable au plastron noir qui recouvre sa gorge et le devant de son cou ; elle ne stationne pas

---

(1) Voir: „Rameau de Sapin" 1937, N° 1, p. 7.

Numérisé par BPUN

longtemps le long de la baie, mais remonte bien vite le long de la Reuse, où elle niche, de son embouchure à sa source.

Souvent, bien avant que les premiers symptômes du printemps se laissent deviner, l'on perçoit le „ fi, fi, fit " du spioncelle ou pipit aquatique le long des grèves. Durant l'hiver 1907-08 une petite bande de ces oiseaux se tient soit au bord du lac, soit dans les prés des Allées traversés par un ruisseau ; en 1914, plusieurs individus hivernent, de janvier au 20 mars, dans la région; en 1921, de janvier à la mi-avril ; en 1922, de janvier au 12 avril quelques observations. Ce pipit arrive régulièrement dès la mi-mars, en groupes plus ou moins nombreux pour repartir vers ses lieux de nichaison et reparaître, abondant ou non du 20 septembre à la mi-novembre. Quelques sujets passent l'hiver le long de la Baie.

Alors que la haie qui bordait le chemin des champs de la Ligne Ronde au bas des Allées existait, le bruant jaune habitait cette haie épineuse, mais ces oiseaux quittèrent ces lieux lors de la disparition de leur abri. On les rencontre encore entre le Bied et la Reuse. — Durant le cours de certains hivers nous avons observé le bruant des roseaux, à la recherche de graines dont il se nourrit, furetant parmi les phragmites et les plantes palustres. Nous n'avons jamais observé que cette espèce fut nicheuse dans la région.

Vers la fin de janvier le pinson des arbres frisotte son chant annonciateur d'une saison meilleure et lorsque les femelles sont de retour c'est une débauche de mélodies, à peu près toutes semblables ; après ce chanteur c'est le verdier d'Europe qui se fait entendre, il lance à plusieurs reprises son cri d'appel „ tuuuit " dans les coins plantés de conifères. — Lorsque la belle saison est bien assise, parfois un peu plus tôt, au sommet d'un arbre se démène, gesticulant de droite et de gauche, un oiseau, dont le jaune domine dans le plumage des mâles, égrène les notes de son chant joyeux, c'est le serin ceni. — Au commencement de l'hiver apparaît le tarin des aulnes, dont le mâle est reconnaissable à sa cape noire, aux teintes vert-jaunâtre de son plumage moucheté & au sol rapide, être toujours en mouvement, sifflotant sans arrêt, suspendu à l'ultime bout d'un rameau, épluchant les chatons fructifères du bouleau ou de l'aulne, ou „ débiotant " les bourgeons des peupliers. Il n'apparaît pas régulièrement chaque hiver, voici quelques observations :

1908, 18 octobre, fort vol sur les peupliers du Bas des Allées ;
1910, fin septembre à mi-octobre, nombreux ;
1914, 5 avril, observé quelques individus ;
1918, 27 " , une 60aine sur les aulnes, vers la Patinoire ;
1919, 11 " , vol d'une vingtaine d'individus ;
1920, mi-janvier, passage ;
1924, fin décembre, vol sur les aulnes de la Basse-Reuse ;
1926, mi-janvier, signalés le long des rives de la Baie, d'Auvernier à la Béroche ;
1927, 1928, 1929, observé quelques petits groupes d'individus en passage.

Les grands chardons qui avaient poussé, de la Ligne Ronde au Ruisseau des Allées, disparurent par suite d'un grand sarclage opéré sur cette partie de la grève, et

Numérisé par BPUN

depuis cinquante ans les joyeux sols de Chardonnerets n'animent plus cette région (v. 1934, N° 4, p. 39).

Parfois au cours de l'hiver, d'ici de là un craintif appel se laisse percevoir, c'est le bouvreuil boutefeu ou pivoine qui appelle ses congénères.

Vers la fin de février les vieux peupliers de l'Allée transversale à Colombier, les grands arbres de la futaie s'étendant du Bied, au Grand Verger, par delà la Reuse, aux Landions et jusqu'aux Fabriques donnent asile aux pigeons ramiers revenus de Berbérie, où ils avaient passé la mauvaise saison. Maintenant les effluves printanières les poussent à faire entendre leur roucoulement amoureux. Quelques couples nichent chaque année dans les endroits précités. Voici quelques dates d'arrivée:

9. 3. 08	1. 3. 11	26. 2. 13	9. 3. 13
24. 2. 10	5. 2. 12	14. 2. 14	1. 2. 19

Cet hôte nous quitte dès la fin d'octobre.

Durant la belle saison, maintes fois, j'ai ouï le roucoulement bien timbré de la tourterelle des bois. Le 3 mai 1926, je notais l'observation de deux individus – un couple probablement – au Grand Verger, dans le taillis. Cette espèce est de passage régulier.

La perdrix grise s'est rencontrée de tout temps dans les abords immédiats de la grève et même en juillet 1882, je faisais lever un couple dans la phragmitaie du Séchey, déjà asséchée; puis le 21 octobre 1920, je surprends au même endroit un individu isolé, une troisième observation, c'est la suivante, toujours dans la même région, en septembre 1921, mon basset fait lever une compagnie d'une dizaine de perdreaux.

La „Diana", société des chasseurs de Neuchâtel, fait lâcher, dans les parties buissonantes des grèves, depuis le Bied au Petit Cortaillod, le 23 mars 1910, quatre coqs faisans et onze poules faisanes. Depuis ce moment au printemps 1913, ces gallinacés ne font pas parler d'eux; en avril, le 18, je découvre un coq, perché à 2 m. dans la pineraie du Grand-Verger – le 29, dans les mêmes parages, je perçois le cri d'un ♂ mon basset le fait lever, il rentre dans le bouquet de pins – le 18 mai, j'observe un mâle dans un champ de trèfle – en juillet, des faisans sont signalés aux abords du jardin du Grand-Verger. Le 28 octobre, à la Vigne Ronde, dans un sentier, je vois une belle femelle picorant dans les chaumes; le 30, par une matinée très brumeuse, avec forte bruine, une poule faisane probablement la même, est effrayée par le passage du tram, elle prend son envol et veut se poser sur un isolateur de la ligne, l'oiseau glisse, son cou se prend dans la ferrure, et la faisane est étranglée. Ce spécimen figure actuellement dans les vitrines du Musée du Club Jurassien à Travers.

A la mi-janvier 1914, nouveau suicide, une poule est électrocutée près du Petit Cortaillod; le 20, j'observe une faisane aux Gouguillettes, près Boudry; à la mi-avril, un couple est observé aux Prés de Reuse – le 17, une femelle isolée est observée vers l'embouchure de la Reuse, puis le 13 mai, un coq, à peu près au même endroit. Dans l'après-midi du 17 décembre, je fais lever un couple près du Creux des Grenouilles.

En 1915, dès la mi-mars on signale dans les parages de la Vigne Ronde, deux poules faisanes et les 3, 6, 8 avril, même endroit un coq et 2 poules – ce matin, 12 juin, trouvé un nid avec 10 oeufs; il était situé près du Séchey; au commencement d'Août,

Numérisé par BPUN

des promeneurs me signalent avoir observé, dans ces parages, une couvée d'une dizaine de faisandeaux. A la mi-octobre, vu un couple à la Vigne Ronde, dans les grèves; 6 novembre, observé au Bas des Allées 2 coqs et 4 poules (probablement les faisandeaux d'Août); puis, de nouveau à la Vigne Ronde 2 coqs (un en plumage de transition) donc juv. de 1915), accompagnés d'une poule. En décembre, ces oiseaux sont signalés dans les vignes au Haut des Côtes (Cortaillod).

De la mi-janvier à fin février 1916, le groupe des faisans de la Vigne Ronde est toujours là. A la mi-mars, dans la Pépinière Nerger, 2 coqs et une poule déterrent et mangent les petits pois sucrés. — 19 avril, une personne inconnue enlève les 10 oeufs que contenait un nid, au bas des Allées; le 30, le couple est toujours là. — Du 1. au 5 mai, un couple fréquente la Pépinière; dans le courant du mois, ces oiseaux sont signalés dans les jardins des Fabriques à Cortaillod; puis au Rosg et dans les vignes du Soclat, entre Colombier et Auvernier.

Le 19 juin, dans un champ de trèfle au Rosy, un promeneur découvre un nid avec une douzaine d'oeufs, et 2 juv. éclos; le lendemain les corneilles avaient tout détruit.

L'année 1917 est pauvre en observations, on me signale la présence d'un couple à la Combe au Loup, près de Cortaillod — Octobre 10, dans les Grèves se tiennent 2 ou 3 individus; 15, un coq dans les champs de la Fin de Cortaillod.

Puis l'on n'entendit plus parler de ces beaux oiseaux, trop confiants et trop amateurs de belles fraises et de raisins bien mûrs, ils soulevaient les rancunes des propriétaires et de leurs subordonnés. Le dernier survivant, un coq solitaire, fut tué bien après 1918 dans la pineraie du Grand Verger, où il avait élu domicile. Une nuit d'automne lui fut funeste. Ces dernières années la „Diana" a renouvelé sa tentative, mais nous n'en connaissons point les résultats. —

Nous ne voulons pas citer les noms des citoyens qui ont contribué efficacément à l'anéantissement de cette dernière espèce, car parmi ces propriétaires — notables, ces jardiniers- chauffeurs ou ces pêcheurs — braconniers, la plupart sont trépassés; mais nos amis de la Diana auront la satisfaction d'apprendre que leurs efforts n'auraient point été vains, s'ils avaient rencontrés chez les prénommés, des aides intelligents et compréhensifs.

Le 14 octobre 1924, un oiseau peu commun dans la région est tiré aux Prés de Reuse, c'était un Oedicnème criard, juv. de l'année reconnaissable à la teinte roussâtre de son plumage (ce spécimen naturalisé figure dans les collections du Musée scolaire de Colombier). Cet échassier a dû nicher autrefois dans la région, car, parfois en rentrant tardivement par le chemin des champs, j'avais perçu le cri d'un oiseau, d'abord sonore et se terminant sur un ton criard, je l'avais alors attribué au grand courlis, et ce ne fut qu'une trentaine d'années, plus tard, les 11 et 12 avril 1925, à Karnak-Luxor, que j'identifiai les cris de l'oedicnème égyptien avec ceux de l'espèce nichant en Suisse.

Les Pluviers, au moment du passage d'automne principalement laissent entendre en volant leurs cris de ralliement, voici quelques notes: 10 mars 1921, j'observe à quelques mètres, courant sur le sable, à l'embouchure du ruisseau des Allées un beau pluvier à collier interrompu — 13 septembre 1921, cris de pluviers passant haut dans les airs, vers 20 h. — 22 août 1923, à 14 h. cris, mais les migrateurs passent hors de ma vue — les 28 & 29 août, à 22 h., cris de petits pluviers à collier.

A suivre.

Numérisé par BPUN

PHALLUS IMPUDICUS PH. CANINUS. (1)

PAR CHs EMERY.

Travaillant en juin 1913 à la lisière d'une forêt argovienne, au pied du Kestenberg, entre Wildegg et Brunegg, mon attention fut attirée par une odeur cadavérique très forte provenant du bois voisin. „Quelle bête peut bien avoir péri là ?" Un de mes aides réagit immédiatement à la question posée. „C'est un champignon, voulez-vous que je vous le cherche". Quelques minutes après, il revenait, tenant en main un champignon tout blanc, rappelant par sa forme la morille, mais dégageant une telle odeur que l'autre de mes aides se retira de côté en se bouchant le nez. Intrigué par cet inconnu, je notai surtout l'odeur spéciale qu'il dégageait, son port semblable à celui de la morille et sa couleur blanche, sa structure poreuse. Ce fut le seul endroit où je le rencontrai à cette époque.

Dans mes campagnes en terre Vaudoise, je l'ai cherché en vain; sa présence révélée par son odeur, ne m'aurait pas échappé. Dans les contrées parcourues, à ma demande: „Connaissez-vous un champignon ressemblant à la morille, mais tout blanc et dégageant une odeur très forte". Je reçus invariablement la réponse: „Non". Et pourtant il doit exister dans le Jura vaudois.

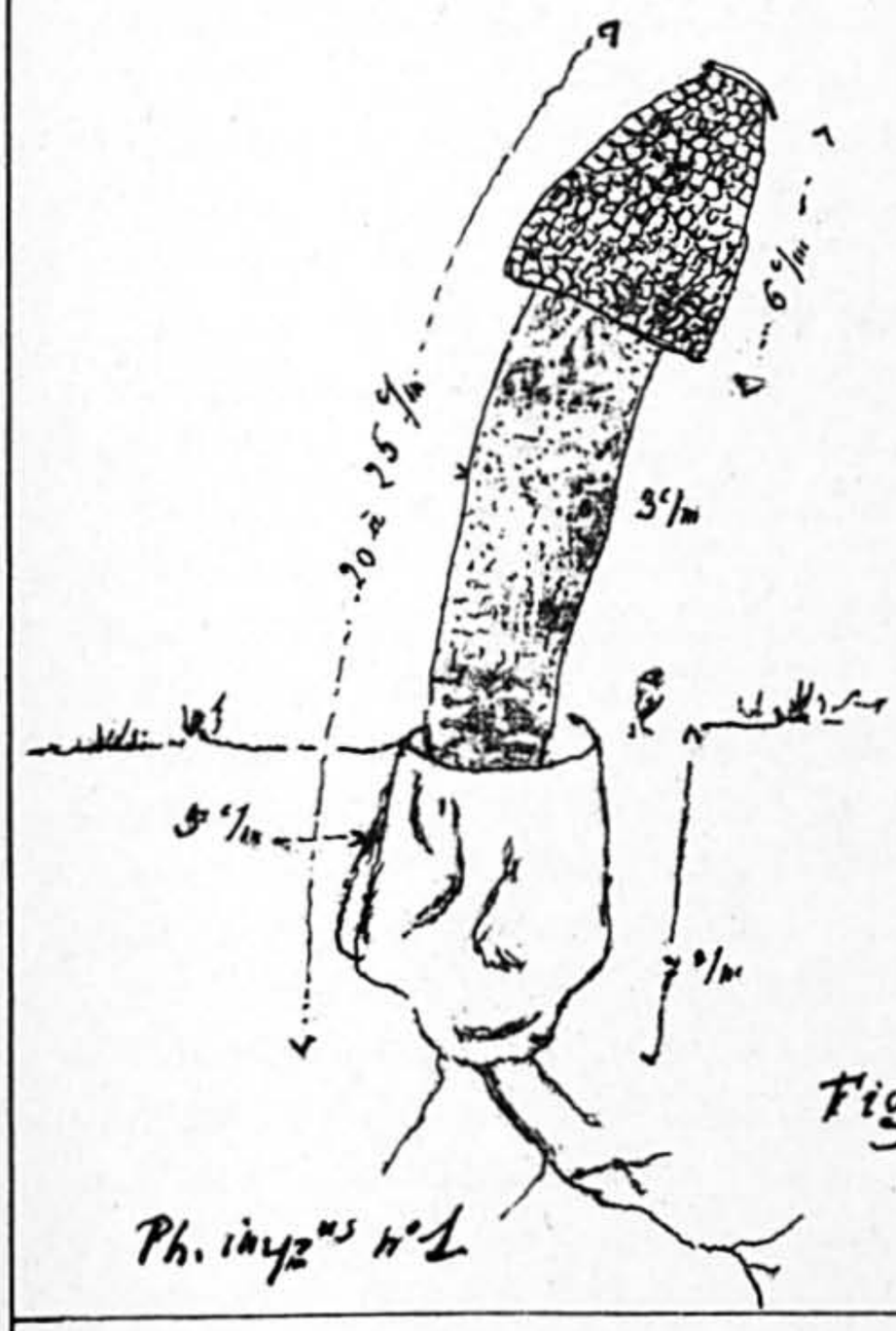


Fig. 1

En juin 1930, un certain jour dans la forêt de l'Eter (2), au nord de Cornaux et de Cressier (Neuchâtel) à l'ouest de la maison forestière, dite „la Baraque", je m'arrêtai net. L'odeur me révélait la présence du fameux champignon. Il me fallut un bon moment avant de l'avoir dénichó, c'était bien lui le „Satyre impudique" et je me plus à l'observer, mais pas attentivement pourtant pour en noter toutes les caractéristiques, le temps me manquant (fig. 1).

Dès lors je l'ai rencontré et observé plus d'une fois dans la zone s'étendant entre le Ruhaut (profonde combe coupant du N. au S. la forêt de l'Eter), la Baraque et Grange Vallier et entre l'Ecole d'Enges, les Prés d'Enges et la Combe d'Enges. Dans cette région je l'ai trouvé en forêt et dans les pâturages très fortement boisés dits: prés boisés". Plusieurs fois sa présence, me fut révélée par son odeur, sans que j'ai cherché le champignon. Je viens de le rencontrer le 2 juillet 1936, non loin du chemin de la Châtelainie, à l'est de

(1) Observations faites au cours des années 1930-1936; par Charles Emery, géomètre officiel.

(2) Cette forêt de 256,57 Ha est connue par la quantité de Cyclamens ou Pain-de-Pourceau (*Cyclamen europaeum*) que l'on y rencontre.

Numérisé par BPUN

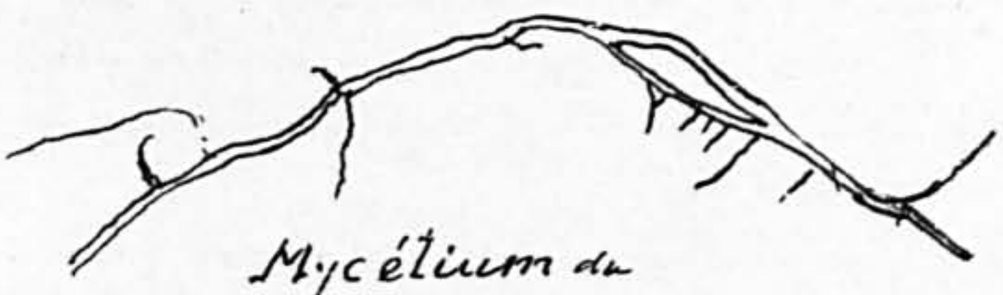
Champ Monsieur sur Chaumont; la bonne fortune aidant je le rencontrai sur Chaumont, en septembre et octobre 1936, dans la région des Trois Cheminées et de la Combe d'Enges, en quelques stations fort développées, l'une d'elles ne comptait pas moins de 32 sujets. Pendant 7 semaines j'eus l'occasion d'étudier les caractéristiques du Phallus, non loin du Chalet Perrin que nous habitions. Les observations faites me permettent de fixer la physionomie exacte de ce champignon.

Une seule fois j'ai rencontré son frère le *Phallus caninus* (d'ap. Zeuba) et l'ai cueilli, c'était dans la forêt de Monpy sur Enges, au sud de Chuffort. Il avait crû sur une branche, en train de pourrir, provenant d'un tas d'éclaircie, et je n'eus pas de peine à l'apparenter au Ph. impudicus.

Les descriptions de ce dernier qui me sont connues, Jacottet, Zeuba, Bernardin et d'autres, sont toutes à peu de chose près semblables et, oserai-je le dire? ne m'ont pas complètement satisfait. Pierre Bulliard dans son „Histoire des champignons de France", s'étend longuement sur la structure de la masse séminale, avant et après la sortie du champignon de la volve, description très détaillée et fort intéressante; sa description du champignon lui-même est plutôt sommaire. Seul Zeuba, des auteurs qui me sont connus, parle du Phallus caninus.

Quand donc, grâce à l'odeur le plus souvent, on découvre le Ph. impudicus, ce qui frappe c'est la blancheur du champignon, son odeur insupportable et sa ressemblance avec la morille. Très souvent les restes de la volve sont remplis d'un liquide jaunâtre et le champignon lui-même est courbé vers le sol, sinon couché.

C'est d'après l'exemplaire recueilli le 2 juillet 1936 et ceux observés en septembre/octobre que je vais tenter de décrire ce champignon curieux et grâce aux observations antérieures établir certains traits particuliers.



Mycélium du Phallus impudicus avec volve en formation, n° 1, 2.



Fig. 2.

Dans l'exemplaire de juillet, après avoir déterré la volve avec le champignon, je creusai jusqu'au mycélium. Celui-ci est composé d'un réseau de filaments cylindriques plus ou moins indépendants les uns des autres, dont les plus gros mesurent 1 mm. de diamètre. Ils se trouvaient entre 8 et 16 cm. sous le sol et dans le cas observé, dirigés de l'est à l'ouest. Les ramifications de ces filaments sont clairsemées et ressemblent à des radicelles de jeunes plantes, elles mesurent de 2 à 3 cm. (fig. 2). Un de ces filaments plongeait quelques radicelles dans une racine de jeune sapin blanc (25 ans environ). Elles sortaient du bois de la racine et y étaient fortement ancrées. Comme j'ai recueilli le Phallus sur une branche en pourriture, on en peut déduire que les phallus sont des champignons parasites du bois.

à suivre.

Numérisé par BPUN

LA ROUTE DE LA TOURNE.

ALFRED MATTHEY-JEANTET.(1)

(SUITE)

David-Guillaume Huguenin, maire de la Brévine, conseiller d'Etat (1765-1842) dans „Lettres de la Brévine" écrites en 1816, dit: „La route de la Tourne est superbe, bien „dessinée, bien entretenue, rétablie totalement à neuf depuis quelques années, en partie „sur un ancien tracé, s'élevant de 1100 pieds environ depuis Montmollin à la Tourne, „par une pente douce et régulière au travers du rocher et du précipice, elle est quel-„quefois taillée dans le côté de la montagne, ou soutenue sur son flanc escarpé par „un énorme massif en maçonnerie, dont le plan incliné de 45 degrés présente la plus „grande solidité en sorte qu'on parcourt la route en toute sûreté. La traversée de „la Tourne aux Ponts est très agréable, au delà des Ponts, à un endroit appelé „La Mo-„leta", les habitants des Ponts pour arriver à une seconde chaîne appelée „les Joux", sans „autre secours qu'une gratification que l'Etat leur alloua ont taillé dans le roc et „à force de mines un nouveau passage. Tous ces travaux qui honorent autant l'admi-„nistration que le patriotisme éclairé des habitants, ont coûté au-delà de 87000 francs „de „Suisse", sans compter les travaux faits par les communiers. Le prince en a sup-„porté près de 43.000, le reste a été fourni par une souscription volontaire des corpo-„rations et du particulier. Ils ont commencé en 1807 et ont été terminés en 1813.
„De la Joux, la route continuait sur le Quartier et le Locle".
(Notes). Le chemin qui existait alors dans la direction de la Chaux-du-Milieu, depuis la Joux, était encore très mauvais et serait refait plus tard.

Diverses impressions de voyageurs étrangers nous sont données par le volume de M. Charles Guyot „Voyageurs romantiques en pays neuchâtelois" paru en 1933, quoiqu'elles contiennent quelques erreurs de dates elles n'en sont pas moins intéressantes:
„.....Berthier améliore considérablement les routes, c'est lui qui fit construire entre 1808 „et 1810 la route de la Tourne conduisant aux Ponts-de-Martel et au Locle. – Depping, „allemand de Westphalie, habitant Paris, en 1832, et Anderson, le conteur danois, en „1833 la suivirent et furent émerveillés de sa beauté." – C'était donc en septembre 1812 que Depping fit un voyage dans la principauté de Neuchâtel, il donna dans la rela-tion de son voyage la description suivante de la route: „Après avoir longé quelques forêts „de pins nous vîmes en face de nous un rocher très escarpé, élevé d'environ 800 pieds. „Dans une heure, me dit le cocher, nous serons auprès de ces pins, sur la cime. Je „crus qu'il plaisantait; cependant en approchant on découvrait un chemin qui mon-„tait en zigzag du vallon au haut du rocher. C'est l'un des plus beaux ouvrages „qu'on ait fait dans ce genre pendant le dernier siècle,(2) et il est étonnant qu'une province, aussi petite que celle de Neuchâtel ait pu l'exécuter. Les travaux sont „de 1810. Le chemin est large et parfaitement uni. D'un côté il est bordé par le „roc que l'on a taillé comme un mur, et de l'autre par un précipice qui devient „plus effroyable à mesure que l'on monte. Des tiges de pins s'y élèvent de diverses hauteurs. „Pour en dominer le danger, on a posé sur le bord du chemin, à de petites distances,

(1) Voir: „Ram. de Sapin" 1937, N°1, p. 12. (2) XIX° siècle.

Numérisé par BPUN

„de grosses pierres, mais cette précaution ne me semble pas suffisante ; avec des chevaux „fringants on courrait encore de grands risques dans cette montée, puisque la pierre abondait „ il aurait fallu un mur à hauteur d'appui". A suivre.

TROUVAILLE PRÉHISTORIQUE. — Voici quelques renseignements concernant la défense de mammouth trouvée par les ouvriers travaillant à la gravière de la forêt de Calm, près de Liebistorf (Commune de Cormondes - Gurmels, district du Lac, Fribourg). — Cette défense gisait dans des alluvions post-glaciaires, exemplaire isolé provenant d'un individu de moyenne taille ; la portion recueillie représente à peu près la moitié de la défense totale et pèse 40 kgs. — Le diamètre maximum est de 18 cm. La courbure extérieure totale de la défense reconstituée est de 260 cm.

L'exemplaire recueilli, actuellement en traitement au Musée d'histoire naturelle de Fribourg, est vraiment magnifique. Les parties cassées ont été rassemblées et l'on a reconstitué une défense complète en gypse.

Fribourg, 23 août 1936. O. Büchi et J. Tercier.

LE TEMPS EN 1936 (1)

La température moyenne de l'année 1936 9°,3 est légèrement supérieure à la valeur normale 9°,0. Le minimum thermique −9°,8 se produisit le 11 février et le maximum 29°,8 le 21 juin. Voici les températures moyennes de chaque mois obtenues à l'Observatoire de Neuchâtel ainsi que les valeurs normales correspondantes:

	Janv.	Fev.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Octob.	Nov.	Déc.
1936	4°0	1°,7	6°,2	7°,9	14°,3	15°,9	17°,0	17°,8	14°,5	6°,6	4°,4	1°,8
Valeurs Normales	−0,5	1,0	4,3	8,7	13,1	16,5	18,7	17,8	14,5	8,9	4,1	0,6

Les mois les plus chauds furent janvier dont la température dépasse de 4°,5 la valeur normale, mars, mai et décembre. Quand aux mois les plus froids, ce sont: octobre et juillet. Le dernier gel du printemps se produisit le 24 avril et le premier gel de l'automne le 30 octobre.

L'année 1936 peut être rangée parmi les années assez pluvieuses avec 1062 mm. d'eau tombée, la valeur normale étant de 958 mm. Les mois les plus pluvieux furent juillet (174 mm), septembre (133) et janvier (128); mai, par contre, ne reçut que 33 mm. d'eau. Les fortes chutes de pluie du début de décembre firent déborder le Seyon et provoquèrent des inondations au Val-de-Ruz et à la Prise Hirschy au Tauseyon. Il fallut alerter le poste de police de Neuchâtel. Il neigea en janvier, février, mars, avril, octobre, novembre et décembre. La dernière neige du printemps tomba le 18 avril et la première de l'automne le 8 octobre. On entendit pour la première fois le chant du coucou le 25 avril.

La durée d'insolation 1480 heures est beaucoup trop faible car la valeur normale est de 1664 heures. Les mois les plus ensoleillés furent août (233,8 h), et mai (220,4 h.); novembre, par contre, n'eut que 24,5 heures de soleil. L'humidité relative de l'air vaut 80,0% pour l'année entière, la valeur normale étant 77,9%. Le brouillard fut assez fréquent en automne. Le baromètre oscilla entre le maximum de 733,7 mm qu'il atteignit le 19 décembre et le minimum de 698,5 mm atteint le 28 février. Il fut très bas en janvier, février et très élevé en décembre.

En résumé, l'année 1936 a été normale quant à la température, peu ensoleillée, assez pluvieuse et humide.

E. Guyot.

(1) Voir: „Rameau de Sapin" 1936, N° 2, p. 24.

Numérisé par BPUN

LE RAMEAU DE SAPIN

FONDÉ EN 1866

II. SÉRIE: 21e ANNÉE

JOURNAL D'ÉTUDE
DES SCIENCES NATURELLES.

N° 3

Neuchâtel, le 1er Août 1937

Administration et Rédaction: A. Mathey-Dupraz, Colombier. — Abonnement annuel: Suisse Fr. 3.50
Etranger Fr. 4.20 — On peut s'abonner dans tous les bureaux de Poste. — Compte de chèques IV. 1654

— Pour bien voir son pays — il faut le voir à pied. —

Un peuple qui se souvient est un peuple qui vit. Il ne doit ni oublier ses morts, ni mépriser son passé. Il doit au contraire lui demander des conseils. *Ph. Godet.*

LE SANGLIER DANS LE JURA. (1)

(SUITE)

1931 (suite). La journée du 22 janvier marqua un nouveau succès pour le groupe de chasseurs bérochaux, puisqu'au commencement de l'après-midi, ils réussirent à abattre un beau mâle, pesant 83 kilos, dans le Haut du Devens, à proximité du lieudit „Tocs chez Gatolliat". Dix-sept fusils et 8 rabatteurs avaient pris part à la traque. La victime fut promenée à Montalchez et à Saint-Aubin, où elle excita une vive curiosité, surtout parmi la gent écolière qui sortait de classe à ce moment. Ce fut aussi une juste récompense pour chasseurs et traqueurs qui n'avaient point ménagé leurs efforts pour aider à préserver les champs et les pâturages aux dévastations des déprédateurs. D'après la chronique, la hure du gros sanglier tué au-dessus de Saint-Aubin sera naturalisée et figurera dans la belle collection de la faune locale de M. Charles Roth, au buffet de la gare de Chambrelien.

En Argovie, à Densbüren, dans le Frickethal, un garde a tué, le 26, un sanglier pesant 75 kg., de mémoire d'homme ce gibier n'avait été vu dans cette vallée.

La „Gazette de Lausanne", du 28 janvier, dit que l'on a relevé les traces de deux sangliers sur les flancs des Pléiades, au dessus de Blonay. L'un des animaux aurait été aperçu, sortant du bois, sur les hauteurs dominant la gare de Blonay.

Dans le Jura bernois à Fornet (dist. de Moutier), les bêtes noires sont signalées et dans une battue un garde-chasse abat l'une d'elles, pesant 73 kg, les autres s'enfuient vers le Doubs.

(1) Voir: „Rameau de Sapin" 1937, N° 2, p. 15 à 17.

Numérisé par BPUN

Le 29 janvier, six chasseurs de Concise, partis à la recherche de sangliers divagnant dans la région, eurent la chance de rencontrer les animaux cherchés et de tirer cinq laies, la plus grosse pesait 110 kilos, les autres environ 60 kilos chaque animal. Cet exploit a eu pour théâtre la forêt située entre Concise et Vaumarcus, sur territoire vaudois.

La neige tombée facilite la poursuite des bêtes noires, les chasseurs se servant de skis. Le 31 janvier dans le village de Marchissy, à l'o. d'Aubonne (Vaud), des appels se faisaient entendre, „ils sont vers la Guilletaz! – En effet, un groupe de pachydermes avait été dérangé par un bûcheron. Une douzaine de chasseurs et de traqueurs partent immédiatement pour cerner le bois, mais les sangliers, au nombre de huit, déguerpissent vers le pré d'Aiguette, puis remontent en passant près des poursuivants. Un chasseur réussit à tuer une laie pesant une quarantaine de kilos. La bête fut ramenée en triomphe au village. Il fut constaté par la suite qu'elle était portante de sept petits.

Dans les bois de Mornand, des chasseurs de Vuiteboeuf et d'Orbe tirent un sanglier du poids de 52 kilos.

Février. Le 2, les chasseurs de Marchissy (voir ci-dessus) se mettent de nouveau en battue et tirent encore une laie, mais d'un poids quelque peu supérieur à celui de la bête tirée deux jours auparavant. Cette seconde victoire portait également 7 petits.

Dans la même journée, les chasseurs bécochaux font une traque, au cours de laquelle on abattit une laie, pesant 60 kilos, au dépeçage l'on constata la présence de six petits.

Au pont de Cerjaulaz, dans le bois de la commune de l'Isle, des chasseurs de Montricher et de ses environs tirent, le 2, un sanglier mâle du poids de 50 kilos. –

Toujours le même lundi, des chasseurs de Morges ramènent d'une battue un sanglier pesant 70 kilos. L'animal avait été tiré dans les bois de Fermens, près d'Apples. – Un autre groupe de 3 chasseurs, d'Apples et de Ballens, fait une battue fructueuse aux alentours de Bérolles (dist. d'Aubonne) et rentre avec une laie de 60 kilos et quatre marcassins pesant chacun 30 kilos.

Le 6, des chasseurs de Fontaines sur Grandson poursuivirent sans relâche, dès le matin, une bande de sangliers. A la fin de l'après-midi un chasseur de Grandevent tire, dans la forêt de la Râpaz, une laie portante, pesant 83 kilos. L'animal tué, exposé sur la terrasse du château à Grandson, suscita une vive curiosité parmi la population. Les chasseurs de cette contrée n'ont qu'à patienter, la neige abondante qui recouvre le Jura force les bêtes noires à descendre, puis à stationner à la lisière des forêts ce qui leur permet de gagner plus facilement la plaine pour y trouver leur nourriture. En effet, depuis quelques jours on a signalé des sangliers, rôdant par groupes, près des habitations et dans les vignes, ce que l'on avait point encore vu. La nuit venue, ces bêtes poussent une randonnée jusque près de la rive du lac. A Corcelettes, des champs ont été retournés. – Un groupe de ces pachydermes a été aperçu aux abords immédiats de Grandson. On raconte aussi qu'une enfant s'est trouvée fortuitement, dans la cour de la ferme familiale, devant un sanglier rôdeur. – Toujours dans cette même région vaudoise, dans la forêt de la Râpaz au bord de l'Arnon, les chasseurs ont tiré quatre laies, dont la plus grosse pesait 89 kilos. En les dépeçant, on constata qu'elles étaient portantes et l'on compta en tout 37 petits.

– L'on racontait encore qu'un habitant de Fiez sur Grandson, rentrant tardivement

Numérisé par BPUN

chez lui, avait fait la rencontre d'une douzaine de sangliers, au dessus de l'étang, ces animaux regagnaient la forêt. — Dans la matinée du 7, une bande de 7 ou 8 bêtes noires, débouche des vignes sous Serraux, suit à bonne allure la route cantonale „Sous Begnins", effrayant les personnes rencontrées, la bande traverse ensuite les vergers du château du Martheray passe sous le cimetière et, de là, dévale le vallon de la Seime pour remonter bientôt près des cibleries de Begnins et disparaître dans le „bois de chênes" Les chasseurs sont alertés à Begnins et à Gland et partent, deux heures plus tard, dirigés par le gendarme, à la recherche des pachydermes; bientôt un groupe d'une douzaine de bêtes noires est cerné au fond du ravin qui domine le hameau de la Cézille. Les animaux grimpent la pente raide, mais le mur de soutènement (haut de 7 à 8 m.), vers le Moulin Cornaz les arrête; ils reviennent alors vers les chasseurs, où ils sont accueillis par un feu meurtrier. Près du pont de la Cézille, rière de Begnins, là, six des fuyards sont tués, le reste de la bande regagne le „Bois de Chênes". Les victimes descendues à Begnins, sur un char à pont, soit deux mâles et quatre laies, représentaient un poids total d'environ 300 kilos.

Des chasseurs d'Orbe ont tiré dans le bois de Chassagne, au chemin de la Messagère, 8 février, un sanglier pesant 60 kilos.

Le 10, dans l'après-midi, les chasseurs de Gland et de Begnins, accompagnés du gendarme et d'un rabatteur, se mettent à la poursuite d'un groupe de sangliers. Malgré le manque de neige et la difficulté de la chasse, ils réussissent à abattre trois laies, pesant respectivement 35, 65 et 71 kilos. La chasse a continué.

Durant ce même après-midi des ouvriers occupés à la pépinière Ruidoux, près de Chavannes-Renens, sont surpris de voir un sanglier tout près d'eux. La porte est fermée et à l'aide de leurs outils les terrassiers tuent le sanglier. — A 20h.30 un sanglier est signalé traversant les voies du triage de Renens, puis les voies directes, il s'enfuit dans la direction du lac, sous les yeux de cheminots surpris

La „Revue", du 12, narre ce qui suit: „On en rit encore dans le village de Genolier (village à 6 km. N. de Nyon) Le facteur postal de la localité en tournée aperçoit soudain devant lui une demi-douzaine de sangliers. Il se met à leur poursuite saute sur l'un d'eux, l'attrappe par les oreilles et se débat vigoureusement avec l'animal. Une personne munie d'une bêche, arrive sur les lieux, elle en porte un coup fatal au pachyderme."

Dans l'après-midi du 13, une bande de neuf sangliers était signalée à la Gingine, dans la forêt de Piez. Un groupe de 9 chasseurs, 3 gendarmes et un rabatteur part à la poursuite des animaux aperçus. Ceux-ci sont bientôt rejoints et trois individus de la bande sont tués. Ils pèsent respectivement 30, 66 et 86 kilos. Le reste du groupe s'enfuit et put atteindre le bois voisin de la ferme de la Gingine; là, les animaux poursuivis veulent quitter le couvert, entre „l'arrêt du Signal du Bongy et Essertines", malencontreusement pour ces animaux, ils tombent sur une équipe occupée à déblayer la neige. Les hommes poussent des cris, les bêtes effrayées, rentrent en forêt. Bientôt la fusillade retentit. C'étaient des poursuivants en skis, chasseurs et gendarmes, arrivant de Burtigny. — Les bêtes noires complètement affolées reprennent leur course vers l'arrêt du Signal, entrent dans un jardin sans s'émouvoir des coups de pelle, que leur octroyent largement les hommes de corvée, du reste sans grand dommage pour les pachydermes, lesquels se dirigent sur Châtel. Deux bêtes noires sont encore abattues „au Paradis" entre Bugnaux et Mont, elles pesaient l'une 80 kos et l'autre 40 kos.

A suivre.

Numérisé par BPUN

LES CYGNES DU LAC DE NEUCHATEL.[1]

1933. Ses premiers jours de mars le juv. cygne de l'an dernier a encore quelques pennes des ailes teintées de bistre. — 10, 17, deux cygnes dans le port de Neuchâtel, aucun le 25, mais ce jour-là j'en observe un, près des Bains des Dames de Serrières et 2 le long du Quai Suchard - 5 Mai au 24 VII, l'individu isolé (du 25 III.) stationne encore dans les parages des Bains à Serrières; même observation en juin et juillet, il erre jusqu'aux Ruaux, puis à proximité de l'embouchure de la Serrière. — Septembre 7, il se tient dans la baie de l'Evole.

CIGOGNES EN SUISSE.

D'après les renseignements émanant de M. Blocsch, de Soleure, le stationnement de la cigogne en Suisse se présente comme suit:

1935. Sur 9 nids habités, 7 seulement ont vu leur couvée éclore, en tout 22 cigogneaux (3 sont morts au nid, et 2 victimes d'un accident lors de leur premier essor.

1936. Aires occupées 11 et 16 cigogneaux partent pour leur premier voyage vers le sud.

Ses nids se distribuent comme suit: Cantons de Bâle-Campagne, d'Argovie et de Zürich chacun 3 nids — Thurgovie et Schaffhouse chacun 1 nid. Les cantons de Berne et de Soleure n'hébergent plus de couples nicheurs.

E. Z.

OISEAUX MIGRATEURS.[2]

(SUITE)

1937 — Pinson des arbres. Mi-janv. 2 in pinson chante près de la gare des Verrières (Mc. Jt. Guilld.) — Mars 25, 27, 28, chant: Allées de Colombier, Cimetière d'Auvernier, Evole et Place Purry (Neuchâtel).

Mésange charbonnière. Janv. 27, une grande lardère tintinnabule dans un jardin à Colombier.

Merle noir. fév. 3, chant à Neuchâtel & à Bâle. — 25, chant gare C.F.F, Colombier (Mc. Jt. Guilld.).

Mouette rieuse. Mars 7, observé, sur le perré de la baie de l'Evole, une seule rieuse avec capuchon brun complet et quelques autres avec tête mouchetée. — 14, le nombre des „gueux" hivernant a bien diminué. - Avril 2, embouchure de la Serrière, au vol une seule rieuse; baie de l'Evole une rieuse de 1936 et une autre de 1935. — 3, à Serrières, deux rieuses non adultes dans le Port et 5 ind. au vol, le temps brumeux m'empêche de noter leur âge.

Cigogne blanche. Mars 25, à 11 h, un couple migrateur survole Auvernier, départ direction N.

Milan noir. Mars 27, un individu est signalé près de Neuchâtel (W.P.) et un autre aux abords d'Auvernier (Dr Ch. Hn Godet)

Hirondelle rustique. Mars 28, signalées à Neuchâtel.

Rouge-queue titis. Mars 29, cris d'un mâle. 2-9 Avril soir, près d'Auvernier — Avril 6, à 16 h. cris d'appel d'un mâle, près du Pontet (Colombier).

Roitelet huppé. Fin mars, j'ai observé au dessus de Corcelles, un petit volier d'une dizaine d'individus (W. Bmey)

Alouette des champs. Fin mars, près de Trois-Rods quelques alouettes.

Sittelle torche-pot. Avril 2, 4, 6, 7 cris d'appel d'un mâle (Allées de Colombier).

Serin cini. Avril 9, chant du serin méridional, à Bâle: au Zoo., à la Schützenmatt; 10 chant, près de Riehen, près Bâle; 12, au Bruderholz (Bâle Campe).

Fauvette babillarde. Avril 9, chant au Zoo. Bâle; 10, dans les vergers de Riehen, p. Bâle.

Rouge queue à front blanc, 11 Avril, première audition, Verger du Pontet, puis le 12; 13 (Colombier), même endroit.

Pigeon ramier. Avril 11, roucoulement du ramier, bois de la Mairesse (Colombier).

Coucou gris, dès la mi-avril on entend le cri de cet oiseau, dans les forêts de Bôle, les futaies de la vallée du Merdasson, le bas du Mont Boudry.

Torcol familier. Mai 6, matin, cris répétés d'un torcol. Observ trs

Martinet noir. Mai 7, cris d'un ind., matin 10 h. — jours suivants, même heure, petit volier 5 ou 6 ind.

1) Voir „Ram. de Sapin" 1937, N° 2, p. 18.

2) Voir: „Ram. de Sapin" 1936, N° 4, p. 40.

Numérisé par BPUN

LA BAIE D'AUVERNIER.[1]

1876 – 1930

(SUITE)

Au début du présent chapitre „Oiseaux" de notre étude, nous relations le 20 février 1875, près d'Auvernier, la présence d'un vanneau vraisemblablement blessé, dès lors jusqu'au 17 mars 1909, nous n'avions plus revu cet échassier, sur le pourtour de la baie A cette dernière date, nous observons à l'embouchure du Ruisseau des Allées cinq vanneaux huppés et un huîtrier – pie vermillant dans la vase. Cette espèce est d'un passage intermittent – en mars et en septembre – octobre, elle se montre en petits volliers de 1, 2, 5, 10, 12, 20 et même 50 individus (19 octobre 1917); ces migrateurs mènent une vie assez erratique pendant leur séjour chez nous, ils se déplacent des Près de Reuse vers les champs situés sur le plateau de Bevaix et vice versa. – Au même endroit, j'ai la surprise d'observer, le 4 novembre 1911, dans la soirée, un tourne – pierre à collier fouillant sous les pierres de la rive. C'était une vieille connaissance pour nous, que cet oiseau de passage rare dans notre région; en effet, aux Spitsbergen, un lieu de nichaison pour l'espèce, nous l'avions trouvée: en 1906, dans l'Advent Bay – en 1910, à l'embouchure de la Sassen (Golfe des Glaces) et le 28 juillet 1911 dans la baie de Smeerenbourg. – Un autre habitant des régions septentrionales est l'huîtrier – pie, que nous observons, toujours dans ce même coin, le 17 mars 1909
Le 26 décembre 1920, je perçois le cri caractéristique de cet échassier, entendu en 1906 et 1910, dans l'Archipel des Lofoten (Norvège). Le brouillard me cache ce voyageur.

La cigogne blanche survole parfois dans ses migrations notre contrée; je n'ai pu observer qu'une seule fois, un couple de ce grand échassier se promenant dans les champs, près du Bied, le 20 avril 1922.

Un oiseau de belle tenue, c'est le héron cendré dont l'espèce est presque disparue depuis une trentaine d'années des parages de la Baie d'Auvernier (voir: „R. de S." 1917, N°1, p. 1: le héron cendré, notes de 1872 à 1916).

Avant de continuer nos notes concernant les habitants ailés de la Baie, ouvrons une parenthèse: Nous avons déjà dit qu'à la suite du retrait des eaux du lac, les roseaux phragmites avaient rapidement envahi les grèves dans leurs parties basses, sablonneuses et quelque peu caillouteuses, et gagnant en surface à chaque printemps; dès la limite terrestre de la phragmitaie une végétation herbacée très dense, entremêlée de très nombreux arbrisseaux, occupe le terrain disponible. Le changement survenu dans les grèves, le développement rapide de ces prairies de roseaux aux panaches inclinés formant rideau, attire les oiseaux aquatiques – grèbes huppés et castagneux, canards marêches, foulques et poules d'eau. Dès le printemps 1907, nous observons régulièrement les allées et venues de cette population aquatique, de jour et de nuit, en été et en hiver, sans arrêt. Après être assuré que ces palmipèdes et ces échassiers s'étaient installés dans cette zone comme oiseaux nicheurs et non point en stationnement, nous adressions au „Département cantonal de l'Industrie et de l'Agriculture" une demande de mise à ban d'une portion de la Baie d'Auvernier pour la protection du gibier d'eau entre Auvernier et le Bied. – Une réunion des délégués des cantons concordataires Fribourg, Neuchâtel, Vaud reconnut le bien fondé de notre requête. – En date du 12 août 1913, le Conseil d'Etat rendit un arrêté „ concernant la

(1) Voir: „ Ram de Sapin" 1937 N°2 p. 19.

Numérisé par BPUN

„création dans le lac de Neuchâtel d'un refuge de gibier d'eau dans la partie du lac située entre „la rive, sur les territoires de Colombier et d'Auvernier, et une ligne droite allant de l'extrémité „du Môle d'Auvernier au port de la propriété du Bied, pour une durée de 10 ans". Puis la durée du refuge fut prolongée de 10 ans 1923 – puis jusqu'au 1 septembre 1933.

A partir de cette date ce fut le Club Jurassien, section de Treymont (Boudry) qui fut chargé de la surveillance du refuge.

Depuis sa création il n'a cessé d'abriter des couples nicheurs de grèbes, de canards sauvages, de foulques, etc, au commencement de l'automne les hirondelles et les sansonnets viennent en grandes bandes pour y nuiter.

Reprenons notre étude des oiseaux de la Baie:

A la fin du 7 août 1920, j'observe au bord de l'eau, au Creux des Grenouilles, près Auvernier, un jeune blongios, ce fut ma première constatation certaine de la présence de l'espèce dans la phragmitaie. 1921, cris du blongios dans les saules de la Patinoire, près de la Réserve; 24 et 25 août, 3 septembre, au même endroit, je fais lever un petit butor. – Durant l'été 1922, à chacune de mes visites dans la Réserve, je perçois le cri du blongios – Dès juin 1923, le petit butor est là, posé au haut de 2 ou 3 roseaux, se chauffant au soleil. De juillet à fin septembre, nombreuses observations, ad. et juv. de l'année. – Comme l'année précédente le petit héron hante la Réserve; en juillet cris, et le 5 août observé un juv. 1924. – De 1925 à 1932 cette espèce paraît avoir abandonné la phragmitaie de la Réserve. – En 1933, un couple a niché dans la corbeille formée par les premières branches d'un saule (Réserve); en juillet-août, cris du blongios, les 1 et 8 août, j'observe un individu mâle.

Le 26 octobre 1932, à l'aube, un chasseur déloge de l'un des grands saules, vers l'embouchure du ruisseau des Allées, un bihoreau solitaire. Cette espèce avait déjà été observée dans les parages du Grand Verger et de Basse-Reuse.

Au commencement de la seconde moitié de mai 1924, un pêcheur me demanda un jour: „ Quels sont les gros oiseaux qui émigrent actuellement? J'ai „vu un groupe d'oiseaux au sol – ce n'étaient ni des cigognes, ni des hérons; car j'ai déjà „pu observer ces espèces dans leurs déplacements; l'on pouvait distinguer leur cou étendu „en avant ainsi que leurs pattes allongées en arrière." – Je dus avouer mon ignorance. – Le numéro de juin de l'Ornithologiste (p. 133) me renseigna, c'étaient des flamants. Ces beaux volatiles ont encore été observés sur le Léman, par M. Rob. Poncy, ornithologue émérite et sur le lac de Thoune par plusieurs observateurs (voir: journal „La Diana" juin 1924).

Un ami m'assurait depuis bien des mois que la roselière de la Vigne Ronde donnait asile à des râles d'eau, mais aucune observation de ma part ne vint confirmer son assertion jusqu'au commencement de janvier 1914. Dès ce moment et jusqu'à la fin de mars, j'observe régulièrement un râle à pantalons dans la partie inférieure du cours du Ruisseau des Allées et à chacune de mes visites cet oiseau prenait son essor pour se diriger vers la roselière, à une centaine de mètres plus bas; les 21 février et 7 mars, je fais lever des herbes bordant la rive, un râle d'eau. A fin mars l'espèce est disparue, les roseaux phragmites ayant été faucardés. – En 1915, d'après mes notes, j'ai pu constater la présence de ce râle en janvier, février, novembre et décembre. Puis, ce n'est qu'en automne 1920, dès octobre que mes observations régulières recommencent; un individu est tué près

Numérisé par BPUN

du Creux des Grenouilles, par un chasseur – député ! ; le 31 décembre je lève encore un râle d'eau près d'Auvernier. L'année suivante, je retrouve (probablement cet individu) les 22 et 26 janvier, dans les mêmes parages. – A la mi-avril, j'observe encore dans cette roselière 2 ou 3 individus. – Le 7 juin 1923, un râle près de la Vigne Ronde (seule observ.) – Un chat errant capture un râle d'eau dans le petit bouquet de phragmites, vis à vis de la Station d'essais viticoles.

Le roi de cailles ou râle des genêts nicheur régulier dans nos vallées jurassiennes (Val de Travers, Vallée des Verrières, de la Brévine, des Ponts, des Montagnes) passe chaque année dans sa migration d'automne par le Vignoble neuchâtelois et atterrit sur la Fin de Cortaillod, aux Près de Reuse; seulement lorsqu'il est dans le voisinage des localités du Bas, les fils aériens lui sont fatals.

Comme oiseau hivernant irrégulièrement, nous avons la marouette ponctuée ou girardine, en 1909, nous en observons 2 ind. le 5 janvier, dans les parages du Creux des Grenouilles et un ind. isolé, les 6 et 11 décembre, vermillant dans la Patinoire de Colombier; en 1914, j'observe en janvier les 11, 15, 21, 22 et 25 un ind. à la lisière des roseaux ou à la partie inférieure du Ruisseau des Allées; puis, les 10 et 29 décembre 1917, exactement au même endroit qu'en 1914. – Le 3 février 1918, vis à vis de la Station d'essais viticoles, une marouette plonge brusquement au passage du tramway. – En mai et juin 1919, me promenant le long de la rive dans la partie buissonneuse en compagnie de mon basset qui furetait, tout à coup un cri perçant se fait entendre et je vis une girardine s'envoler, j'avais, de ce fait, déduit que l'espèce avait niché dans ces parages. Nous arrivons au 23 décembre, date à laquelle nous observons un individu. L'année 1920 ne confirme point ma supposition ; en janvier je lève à plusieurs reprises 2 marouettes dans le Ruisseau des Allées (Durant la période de nichaison aucune observation); puis, le 29 octobre et le 31 décembre observations faites dans les mêmes parages.

Puis dès cette époque, à peu près la même que pour le râle d'eau, disparition de la région de ces deux espèces.

La marouette poussin a été aussi signalée dans les parages du Ruisseau des Allées en même temps que la marouette girardine, je l'ai observée les 21, 23 et 25 janvier 1914. Ce sont mes seules observations concernant cette petite espèce.

Avec le développement des roseaux phragmites apparut en 1908 une nouvelle espèce, ce fut la poule d'eau, échassier élégant, aux contours nets, le dessus de son plumage est brun olivâtre-foncé, le dessous gris-ardoisé et les flancs marquetés de blanc; la base du bec rouge s'étale en une plaque frontale de même teinte; le bas de la jambe est rouge vermillon, puis un anneau jaune, vient trancher avec le vert cru des pieds. Voilà le plumage de printemps, celui d'automne est un peu plus modeste, ses teintes sont assombries En longeant la phragmitaie, du bloc erratique de la Vigne Ronde aux abords d'Auvernier, j'avais perçu à maintes reprises durant l'automne 1908, un cri spécial „ terr, terr" ou „ törr, törr", parfois une série de cris stridents signalait mon passage, mais je n'avais pu identifier l'oiseau émetteur de ces bruits. Puis, les roseaux ayant été fauchés, puis enlevés, ce coin de la baie devint visible et le 5 janvier 1909 je vis, pour la première fois, s'ébattre à l'eau libre deux poules d'eau. Vraisemblablement un couple, mais il disparut et le 13 avril seulement je revis un individu isolé, puis

Numérisé par BPUN

les observations cessent pour cette année-là. Pour les années suivantes, nous avons noté:
1910. - De janvier à fin avril, puis en novembre seulement.
1911. - du 20 mars au 10 avril, puis du 25 août à fin décembre.
1912. - de janvier à mi-avril, puis d'octobre à fin décembre.
1913. - observations régulières pendant le premier trimestre, puis disparition, silence complet, quand le 20 mai, j'ai la chance d'observer dans une mare, près du Creux des Grenouilles, une poule d'eau et quelques jeunes en duvet, mais mon approche effraie la famille, tout disparaît; ce ne fut que les 2 et 6 octobre que je retrouvai au même endroit, un adulte suivi de trois poussins ayant la taille d'un merle. - Les 29 et 30 novembre cris aux abords des maisonnettes des pêcheurs près d'Auvernier; puis le 11 décembre, dans la patinoire de Colombier., deux poules d'eau vermillent (16 h) à mon retour peu de temps après l'une d'elles est perchée sur un saule soisin; le 21, au même endroit et à la même heure, je trouve trois poules d'eau vermillant.
1914. - Observé un ind., parfois 2, le long du Ruisseau des Allées et le 15 janvier j'observe une buse dépeçant une poule d'eau au bord de ce ruisseau. - le 16, encore une observation ainsi que le 20 et 26. Le 20 février les roseaux sont coupés, ce ne sera que les 6, 7 et 28 mars que j'observerai à nouveau un sujet seul; puis, quelques observations d'un individu isolé en novembre et décembre.
1915. - Ce n'est que dans le dernier trimestre que je puis observer 2 ou 3 poules d'eau, toujours dans le même parcours.
1916. - Nombreuses auditions des cris de cet échassier dans la roselière durant l'année, nous en avions conclu que l'espèce y avait niché.
1917. - Cet été nous avons perçu maintes fois le sifflement des poussins, précédé ou non du cri d'alerte de la mère. Puis de la fin de l'été, habituellement aux environs de 18 h observation d'un seul individu (27 sept. 6 & 10 octobre); puis les 14 novembre, 6 & 10 décembre, aperçu 2 poules d'eau à l'embouchure du ruz Chatruz, passant à côté du Château d'Auvernier.
1918. - Observé à l'embouchure du ruisseau du Château, deux poules d'eau (probablement les mêmes qu'en 1917); les 10, 18, 22 janvier, 3, 11, 19, 28 février, 14, 15, 18, 23, 24 mars, 1, 3, 5, 11, 12 avril, dès le 16 disparition. Elles affectionnaient les parages des Bains des Dames, à Auvernier et plus particulièrement un brise lames protecteur, elles s'y rendaient, depuis l'embouchure du ruisseau, soit en volant soit en nageant. - Un couple a élevé sa couvée près de la Vigne Ronde. - Encore quelques observations en octobre et décembre.
1919. - Observé l'espèce durant toute l'année, cela chaque mois, soit un, deux, trois ou quatre individus; les 3, 6, 7, 9, 11, 12 avril, mon basset fait lever quatre poules d'eau becquetant l'herbe nouvelle dans une gouille, près des Bains à Auvernier. Le 20 mai, le lac a atteint la cote 430,700, les couples ne sont plus visibles jusqu'au 15 juillet, à cette dernière date, à 19 h. ½, nous voyons près des Bains à Auvernier, une poule d'eau suivie de quelques jeunes. Puis observations régulières jusqu'à la fin de l'année.
1920. - Au cours de l'année nous avons constaté l'absence de ces échassiers dans la Réserve, du 8 avril au 17 septembre.
1921. - Observ. du 6 janvier au 24 mars, couple ou individu isolé. - 7 mai, au matin, 2 poules d'eau, puis disparition. Le 8 octobre, je relève la présence de 4 individus; les 20 et 21 j'observe dans la phragmitaie 2 juv. de l'année.

A suivre.

Numérisé par BPUN

POLYPES D'EAU DOUCE.

par Th. DELACHAUX

Très bas dans l'échelle animale et tout de suite après les êtres unicellulaires (Protozoaires) nous trouvons les Coelentérés qui sont tous aquatiques Ils forment le 2ème embranchement du règne animal qui se divise à son tour en Spongiaires et en Cnidaires. Si la plupart des représentants de ces deux sous-embranchements sont marins il en existe tout de même quelques types qui hantent les eaux douces. Dans un article paru ici même, nous avons parlé des Eponges d'eau douce (Rameau de Sapin, juillet 1927); arrêtons-nous cette fois aux Cnidaires, non moins intéressants que nous rencontrons dans nos eaux. Ils sont modestes, il est vrai, nos petits polypes, à côté des formes si variées de la faune marine: des polypes, des méduses et des coraux: Ils sont incapables de former des terrains, comme ceux qui entourent les îlots d'une ceinture de roches calcaires dans les Océans. Leur petit corps mou est fragile, sans aucune armature et les individus loin de former des colonies de milliers de petits animaux fleurs réunis sur un même socle rigide, mènent une vie individuelle et isolée, généralement de courte durée.

LES HYDRES D'EAU DOUCE, car c'est d'elles qu'il s'agit se trouvent chez nous un peu partout dans les eaux claires, dans les marais ou dans les eaux légèrement courantes Il suffit de récolter des plantes aquatiques et de les mettre dans un petit aquarium. Après quelques heures de repos, on verra, même à l'oeil nu, ces ravissantes floraisons de petites étoiles à six branches montées sur un fin pédoncule, d'un aspect frêle et translucide et que l'on pourrait croire exposées à être détruites au moindre choc. Il en est de diverses couleurs, les unes grises ou brunes, parfois d'un ton orangé, d'autres sont vertes.

Leur fragilité n'est qu'apparente et ce sont bien au contraire les petits crustacés, qui malgré leur carapace de chitine qui deviennent leurs victimes. De même que ces congénères marins, l'Hydre est vorace et se saisit de ses victimes de la façon la plus traître et la plus cruelle, s'il est permis de parler de cruauté chez des êtres aussi primitifs qui ne possèdent ni cerveau, ni yeux et qui semblent réagir par un automatisme, il est vrai, fort ingénieux.

Mais voyons tout d'abord de quoi se compose ce curieux animal-fleur (on appelait anciennement les Cnidaires, des Anthozoaires).

Il faut se représenter l'hydre comme un petit sac plus ou moins cylindrique, fixé par son fond sur un objet, plante ou rocher. Sur le pourtour de l'ouverture qui représente la bouche, sont situés 4, 6 ou 8 bras régulièrement espacés et rayonnants. Ce corps et ces bras n'ont aucun squelette ou support quelconque. Le tissu qui les composent est fait de deux couches simples de cellules séparées par une pellicule, l'une est l'ectoderme ou couche externe et l'autre l'entoderme c.a.d. la couche interne. Mais ce qui caractérise ces tissus d'une apparence si fragile, c'est son élasticité fantastique qui permet à l'animal de s'allonger démesurément ou de se mettre en boule en retirant ses bras qui ne sont alors que de petits mamelons à peine - plus longs que larges. Les bras présentent une particularité: ils sont munis de nodosités dans lesquelles on aperçoit (même à un faible grossissement du microscope) des petits corps brillants, comme, de minuscules

Numérisé par BPUN

petites bouteilles. Ce sont les cellules urticantes ou cnidoblastes qui caractérisent tout ce sous-embranchement des Cnidaires. Il est vraiment étrange de trouver chez un être aussi simple que ce petit polype une arme aussi raffinée que ces cnidoblastes et dont il possède de véritables batteries. Chacun de ces appareils est une cellule en forme de poire, contenant intérieurement une seconde vésicule dans laquelle on aperçoit avec un fort grossissement un filament enroulé en spirale. La vésicule est remplie d'un liquide clair Sur le bord externe de la cellule se trouve une épine: Chacune de ces nodosités des bras est une grappe de ces petits engins explosifs. Il suffit en effet qu'un petit crustacé qui peut avoir une taille 4 ou 5 fois plus grande que l'Hydre, vienne à frôler un de ces bras et plus spécialement un de ces poils situé sur un cnidoblaste, pour que la vésicule interne, sous l'influence de cette excitation soit violemment comprimée. Le filament interne qui est en réalité un tube, est retourné comme un doigt de gant et projeté à l'extérieur. Il se plante comme une canule de seringue dans les téguments de la victime à laquelle est inoculé le liquide contenu dans la petite poire. L'effet est foudroyant! La proie est immobilisée, les bras de l'Hydre se rabattent sur elle et se contractent pour la ramener contre la bouche. Cette dernière se dilate et en un mouvement lent, mais sûr, se coule peu à peu autour de la victime paralysée. Ce petit drame qui tient du cauchemar, se répète à tout instant dans nos mares où vit ce petit monde tout juste encore visible à l'oeil nu. Une fois dans ce sac, le petit crustacé (Daphnie ou Cyclops) est digéré et les parties non utilisées sont, après quelque temps, rejetées au dehors par la même ouverture buccale qui a servi à les ingérer, et ce sera le tour d'une autre proie.

Ces batteries urticantes sont trop faibles pour que nous les sentions, mais il n'en est pas de même de certaines espèces marines dont les décharges sont, même pour l'homme extrêmement douloureuses et sont ressenties comme de violentes brûlures.

Lorsque les conditions de vie pour les hydres deviennent moins favorables, par le refraidissement ou par l'échauffement de l'eau ou lorsque la nourriture vient à manquer, on voit apparaître sur le corps de l'Hydre des sortes de tumeurs qui sont les glandes sexuelles et dans lesquelles il se forme un oeuf. Celui-ci est entouré d'une forte coque chitineuse dont l'aspect varie selon l'espèce. Cet oeuf est capable de résister au froid et à la dessication et se développera à nouveau lorsqu'il se trouvera dans des circonstances favorables.

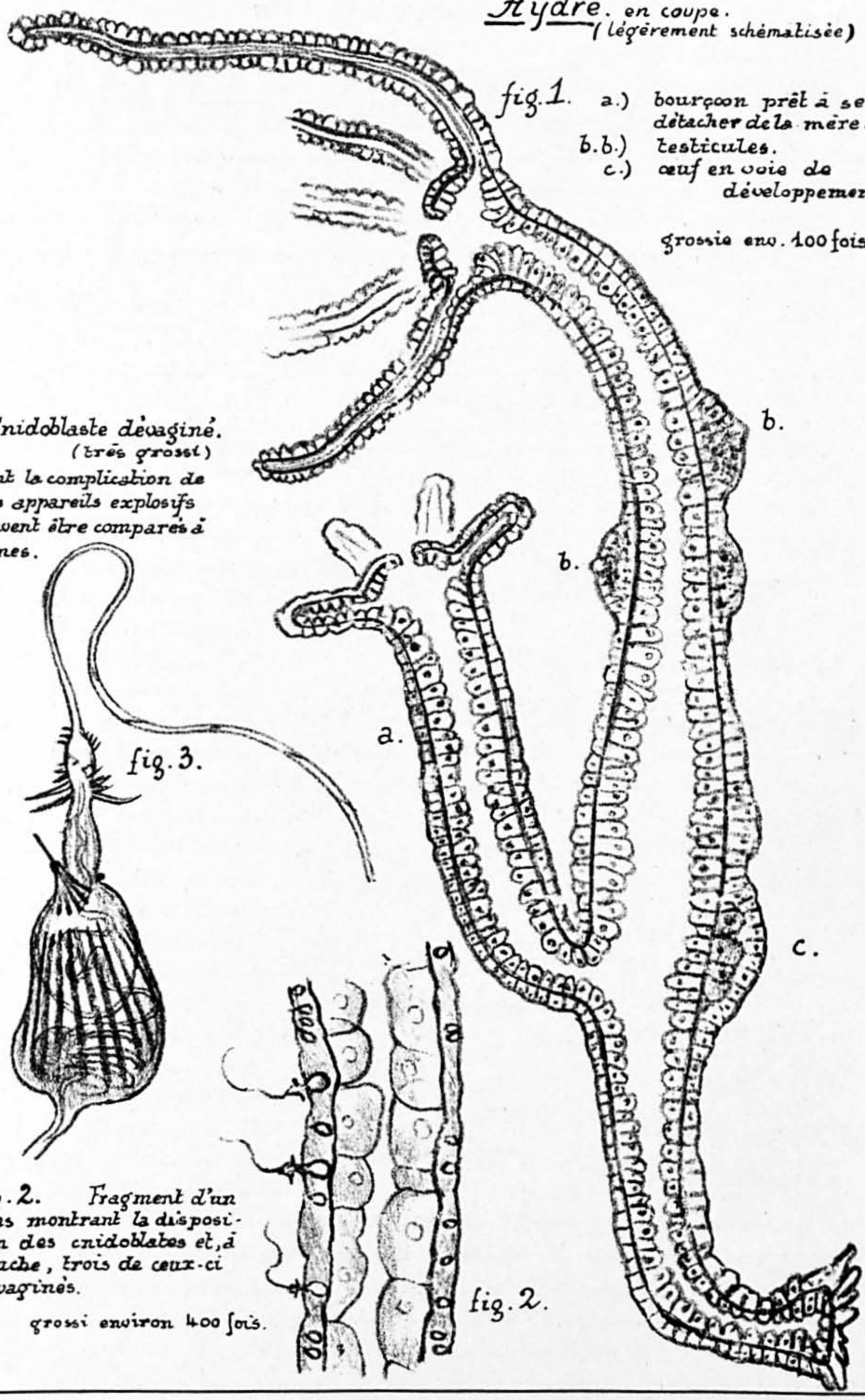
L'Hydre se multiplie d'une autre manière encore et cela plus particulièrement lorsque les conditions de nourriture sont favorables. On voit alors se former à la surface du corps des bourgeons qui se développent rapidement. Ils sont au début en relation avec la cavité intérieure de l'individu mère; puis des bras apparaissent au bout de l'extrémité libre, puis ces bourgeons se détachent pour vivre leur propre vie. Ce procédé est très rapide et explique l'envahissement de certaines eaux par les polypes, parfois aussi des aquariums dans lesquels il se produit une poussée subite à laquelle succède la disparition de l'espèce pendant une année, parfois même pendant deux ans, pour réapparaître à nouveau.

A suivre.

SILURE CAPTURÉ. Des pêcheurs de la Neuveville ont capturé dans le canal de la Thièle, près du pont de Saint-Jean, un silure mesurant 1 m. 65 du poids de 50 kgs. environ. L'animal vivant figurera dans l'aquarium de Berne.

Trux.

Numérisé par BPUN



Hydre. en coupe.
(légèrement schématisée)

fig. 1. a.) bourçoon prêt à se détacher de la mère.
b.b.) testicules.
c.) œuf en voie de développement.

grossie env. 100 fois.

fig. 3. Cnidoblaste dévaginé.
(très grossi)
montrant la complication de ces petits appareils explosifs qui peuvent être comparés à des mines.

fig. 3.

fig. 2. Fragment d'un bras montrant la disposition des cnidoblastes et, à gauche, trois de ceux-ci dévaginés.

grossi environ 400 fois.

fig. 2.

Numérisé par BPUN

PHALLUS IMPUDICUS ET PH. CANINUS.[1]

PAR CHs EMERY.

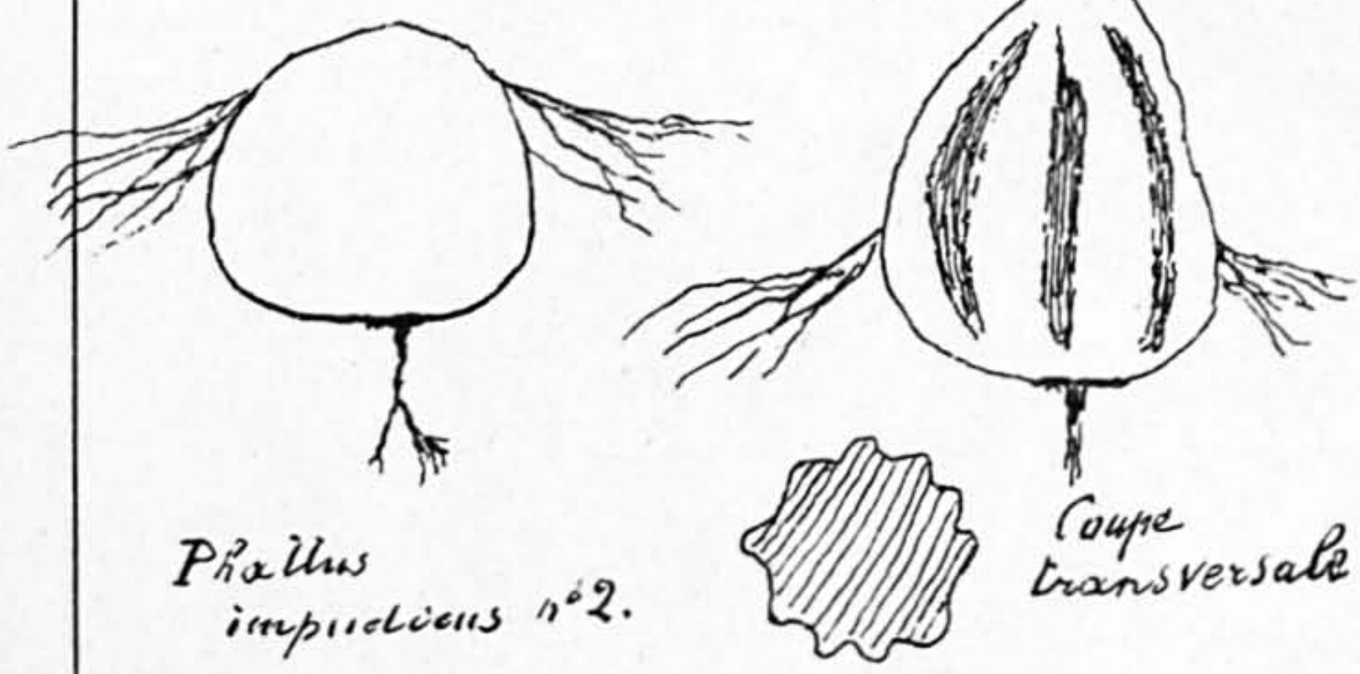
(SUITE)

La volve dans l'exemplaire cueilli le 2 juillet 1936, ainsi que dans cinquantes stations observées, était complètement en terre ; je dénommerai ce phallus: *Phallus impudicus* N°1 (fig 1, p. 23). Dans les autres stations par contre, elle était, à part sa base, complètement hors de terre, ce sera le Ph. impudicus N° 2 (fig. 3a). Ce caractère lié à d'autres dont nous parlerons, me fait penser qu'un de ces champignons est le prototype de l'espèce, l'autre une variété aux caractères bien définis.

Fig 3a

Volve à sa sortie de terre.

Volve avant la sortie du champignon.

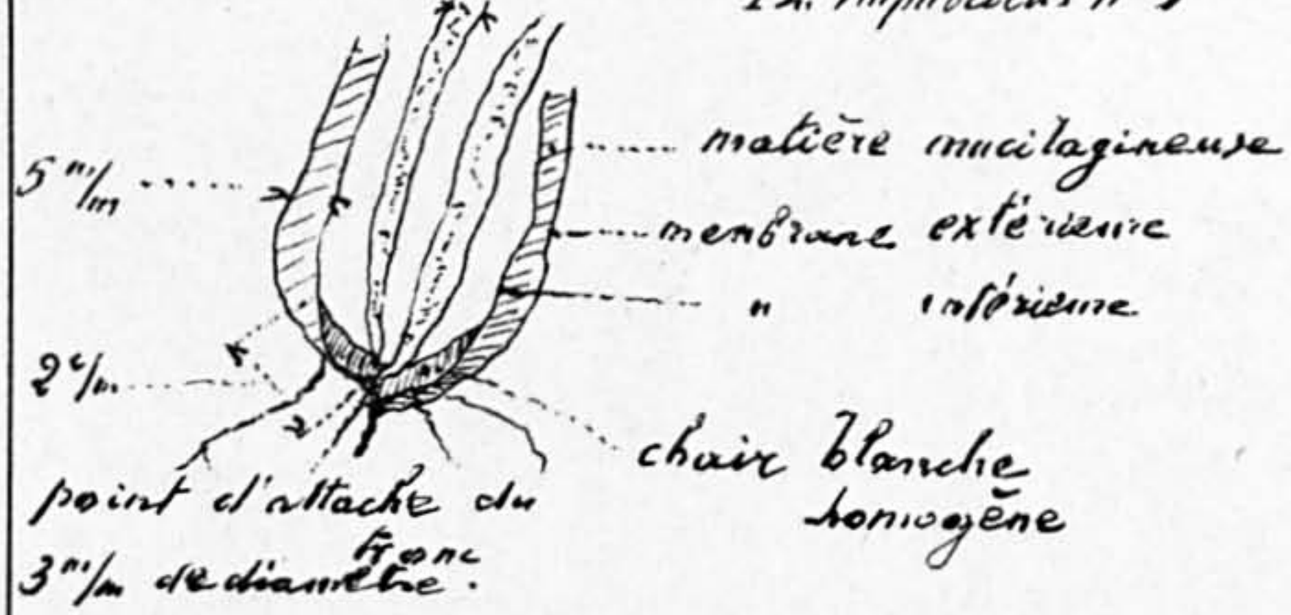


Phallus impudicus n°2.

Coupe transversale

Fig. 3c.

Détails de la volve complète. Ph. impudicus n° 1



Cette volve est reliée au mycelium principal par un filament qui parfois lors de la maturité s'oblitère par dessication ou par pourriture. La volve porte encore d'autres radicelles. Elle mesure quelque 7 cm. de hauteur et 5 cm. de diamètre, mais peut avoir des dimensions plus restreintes (fig. 3a & 3c). La surface extérieure de la volve du Phallus N°1 n'est pas égale, elle présente des enfoncements. Celle du Phallus N° 2 par contre est très régulière (fig. 3a), apparait sous la terre qu'elle crève probablement après une longue préparation souterraine et s'élevant au-dessus du sol, livre passage au champignon 3 à 6 semaines après être apparue, mais en général 4 semaines après. Elle prend une forme de plus en plus conique et 2 à 3 jours avant la sortie du champignon sa surface supérieure se plisse (voir: fig. 3c). A ce moment on sent très bien au toucher le sommet du champignon formant coin sous les membranes

La volve est composée de deux membranes, celle de l'extérieur est opaque et assez épaisse, celle de l'intérieure est plus ténue et quoique blanche est un peu transparente, mais elle est de très forte résistance. Entre ces membranes se trouve une matière mucilagineuse de couleur blonde chez les phallus N°2, ressemblant à la gélatine de viande; son odeur n'est point désagréable, elle rappellerait celle de la rave. L'épaisseur de cette couche est de 5 mm. La volve a un fond très résistant, composé d'un tissu blanc homogène et non poreux, voir fig. 3c & 3b.

A suivre.

Litog. Givord, Neuchâtel.

Juillet - Sept. 1937. N°3.

Numérisé par BPUN

LE RAMEAU DE SAPIN

FONDÉ EN 1866

II. SÉRIE: 21e ANNÉE

JOURNAL D'ÉTUDE
DES SCIENCES NATURELLES.

N° 4

Neuchâtel, le 1er Novembre 1937

Administration et Rédaction: A. Mathey-Dupraz, Colombier. — Abonnement annuel: Suisse Fr. 3.50
Etranger Fr. 4.20 — On peut s'abonner dans tous les bureaux de Poste. — Compte de chèques IV. 1654

La nature seule mérite nos enthousiasmes. Tout le reste est puérilité et Convention. de Korlog.
Aime la nature, mais ne lui fais pas de mal.

LE SANGLIER DANS LE JURA. (1)

(SUITE)

1931 (suite). Le lendemain, 14 fév., dans les bois de Bursins, un animal de 70 Kos et un autre de 30 kg sont tués.

A la laiterie de Saint Georges, le matin de ce samedi on racontait „qu'une troupe de sangliers avait passé aux abords du village vers le temple de la localité." Aussitôt un groupe de chasseurs se forme, puis, munis de l'autorisation préfectorale, ils partent en skis et découvrent les bêtes noires à la limite des forêts de Saint-Georges et de Longirod. Les participants à la traque y mettant sans doute un peu trop de zèle, il n'y eut qu'une seule victime une laie portante de cinq petits et pesant près de 50 kilos.

La chasse aux sangliers en prenant de l'importance, intéresse la population, et, chaque jour dans les villages du pied du Jura partent de nombreux chasseurs, sac au dos et fusil en bandoulière, à la recherche des bêtes noires. Samedi 14, de Ballens et d'Apples, des nemrods ont poursuivi un groupe de ces dévastateurs des cultures et en ont abattu trois au lieudit „Proz Bénoré", à la jonction du Toleure et de l'Aubonne.

Du 7 au 14, les chasseurs de la Sarraz-Moiry ont tué deux sangliers, ceux de Cossonay ont organisé plusieurs battues dans leur région et ceux de Chevilly accusent à leur tableau six sangliers tirés dans les environs de leur village. L'on compte que l'état de la neige permettra encore plus d'une capture.

Deux chasseurs des Tuileries, près de Grandson, accompagnés d'un collègue Yverdonnois (la loi vaudoise exige un minimum de trois fusils) ont poursuivi

(1) Voir: „Rameau de Sapin" 1937, N° 3, p. 27-29.

Numérisé par BPUN

toute une matinée un sanglier. La bête est tirée sur le territoire de Mormens, dans le bois de Lily. C'était une laie portante de 3 petits, du poids de 40 à 50 kilos. (Journaux du 17 fév.).

Trois sangliers sont signalés sur le haut du Chaumont (Neuchâtel).

Le 17, dans l'après-midi, des chasseurs d'Ependes, d'Essert-Pittet et d'Yverdon abattent une jeune laie de deux petits, du poids de 35 kilos. – Le même jour, un autre groupe de chasseurs d'Yverdon, de Cuarny et d'Yvonand tirent un sanglier, et le lendemain ils tirent un second animal. Ces deux bêtes pesaient chacune près de 50 kilos. – Et, encore ce jour-là des chasseurs d'Orbe tirent un sanglier de 70 kos et un autre du poids de 45 kilos, dans les forêts d'Ardennaz, d'où ces chasseurs avaient débuché six bêtes noires.

Le lendemain, 18 fév. vers 5 h 30, un sanglier, sans doute effrayé par ces poursuites réitérées, suivait la voie ferrée; peu après le village d'Essert-Pittet, probablement aveuglé par les phares de la locomotive du premier train arrivant de Lausanne, fut happé par la machine et tué. La victime, du poids de 50 kilos environ, fut transportée à Essert-Pittet en attendant les ordres de la Préfecture d'Yverdon.

Durant deux journées de poursuite presque continue des chasseurs d'Orbe et de Montcherand ont tiré dans la région de Corcelles sur Chavornay, dans les bois du Désert et de la Biontaz, sur Arnex, cinq sangliers dont le poids variait de 45 à 70 kilos. L'un des animaux poursuivis, mais non blessé, éventa puis chargea brusquement un chasseur qui eut à peine le temps de mettre son assaillant hors d'état de lui nuire.

Un chasseur de Montricher (dist. de Cossonay) avait blessé un sanglier, il le retrouva le lendemain et le tua. C'était une jeune bête pesant 35 kilos (Journaux du 24 fév.).

<u>Mars</u>. – Dans la „Diana" Avril: On mande de Gex (dépt de l'Ain, France), 9 mars, que les chasseurs de la région de Divonne-les bains avaient, à la suite des dernières chutes de neige, tués au cours de quelques battues 32 bêtes rousses (sangliers de 6 mois à un an) pesant de 25 à 30 kilos l'une.

Par T.S.F., Mr J.J. de Luze, inspecteur forestier, a parlé des Sangliers. „L'honorable conférencier a exprimé l'opinion que les gains de cette chasse sont un peu „disproportionnés quant aux risques. Pour chaque animal adulte tué, l'Etat de „Vaud alloue une prime de Frs 50.– et par marcassin 20 frs. – durant l'hiver 1931, „plus de 4000 frs ont été payés. En ajoutant la prime de vente de la viande, soit „4 à 6 frs le kilogramme, les chasseurs encaissent donc 100 à 250 frs, suivant la „grosseur de l'animal tué. En conséquence M. J.J. de Luze propose que cette prime „de l'Etat serve à indemniser les agriculteurs dont les champs ont été visités par „les sangliers". Il va de soi que cette proposition sensée n'a pas été du goût de chacun (la Réd.)

Numérisé par BPUN

LA BAIE D'AUVERNIER.(1)

1876 – 1930

(SUITE)

1922. En janvier observations régulières d'un individu; le 12 février, près des Bains à Auvernier, mon basset fait lever 6 poules d'eau lesquelles au vol gagnent les cavités du brise-vagues. Mars 30 et 31, un individu picorant les pousses d'herbe nouvelle émergeant de l'eau; le 1 avril; il y en a 6 et le 10, quatre poules d'eau sont au même endroit. Le 21, le lac a haussé (430m,720), la rive est submergée; le 22, encore 3 échassiers, puis du 27 avril au 25 octobre absence de l'espèce. En novembre et décembre observations clairsemées.

1923. En janvier – mars quelques observations dans la Réserve. Avril aucune observation. – 2 mai, un individu isolé dans les roseaux coupés – 14 juin, 4 poussins dans la phragmitaie, le 18, une poule d'eau adulte au même endroit. Puis observations clairsemées.

1924. Mes promenades au cours de l'année m'ont fait découvrir, chaque fois un seul individu; sauf le 19 novembre, j'observe simultanément deux poules d'eau. La phragmitaie a donc été désertée, conséquence de la construction de nouvelles maisonnettes.

1925. Ma première observation de l'année n'est notée que le 13 octobre: „Vers 17h30, vu vers le Creux des Grenouilles, deux poules d'eau nageant dans le fouillis des roseaux". – 29, un individu dans le bouquet de phragmites, vis à vis de la Station d'essais viticoles. – 20, une poule d'eau isolée dans le bas du Ruisseau-des Allées.– décembre 12, aperçu à 16 h. une poule d'eau nageant devant l'embouchure de la Serrière à une douzaine de mètres de la rive. – Ma remarque de fin 1924 paraît justifiée.

1926. Dans la Réserve, observé les 8 et 27 janvier, les 24 et 25 février, deux poules d'eau: Puis, observations nulles, jusqu'au 30 octobre, date à laquelle j'observe un individu seul. – 11 novembre, observé un puis deux individus, mêmes parages. Ma remarque de 1923 se confirme.

1927. Vers 17 h. les 11 et 14 janvier, cris de ces palmipèdes dans la roselière – Avril 14, aperçu une poule d'eau près d'Auvernier.

1928. Du 1er janvier à fin mars, deux couples hivernent dans la Réserve.

1929. Aucune note.

1930. Observé dans les herbes submergées (le lac est à la cote 430m,560, le 20 mai, des poussins de poule d'eau, divaguant à proximité des maisonnettes des pêcheurs.

La construction de nouvelles maisonnettes à l'O. d'Auvernier, entraîne un va et vient toujours plus intense, cela ne convient point à ces échassiers, les couples nicheurs abandonnent la roselière et les individus hivernant se font plus rares.

En observant les allées et venues de la poule d'eau nous avons noté ses réactions; ainsi, lorsqu'un de ces oiseaux quitte une touffe de phragmites pour gagner un autre abri en parcourant parfois un trajet assez long, il le fait en

(1) Voir: „Rameau de Sapin" 1937, N° 3, p. 31-34.

Numérisé par BPUN

nageant et en plongeant successivement, l'effort que produisent ses pattes en nageant se répercute par des mouvements alternatifs, d'avant en arrière et vice versa, de la tête et de la queue. Le nageur, a tôt disparu. Cette allure spéciale permet de le distinguer, d'une espèce voisine, aussi un échassier aux habitudes de palmipède, c'est de la foulque macroule que nous parlons, migrateur dont nous avons constaté la présence, pour la première fois, en février 1875, dans la baie. (voir: „Ram. de Sajoin" 1936, p. 31). Ni mon grand père, ni mon père, tous deux occasionnellement chasseur de grèbes ne connaissaient cette espèce, ils ne l'avaient jamais observée sur notre lac et pourtant cet échassier est facilement reconnaissable: front cacheté de blanc, plumage des parties supérieures d'un noir-gris ardoisé, pattes verdâtres battant à l'envol la surface de l'eau. Maintenant chaque hiver de grands groupes de foulques parcourent notre baie, mais lorsque le printemps est là ces hivernantes partent vers les places de nichaison, pour nous revenir avec les brumes de l'automne, les unes de Finlande, de la Prusse orientale (lacs Mazuriques); de Saxe, de Bavière, de Hollande ces migratrices se dirigent vers l'O. et le S.O, d'autres atteignent la région de la Forêt Noire[1] poursuivent leur voyage par le sud de l'Alsace, l'Ajoie, les Franches Montagnes, les hautes vallées neuchâteloises (de la Chaux-de-fonds, du Locle, de la Sagne, de la Brévine) avec leurs joux, leurs prés boisés et leurs pâturages; puis suivent par les Bémont, les Chincuts, les Cernets et atteignent le Larmont, sur Pontarlier, d'où elles prennent leur envol vers l'étang de Frasnes, la partie arrosée par le Drugeon et puis atteignent la région de la Dombes (dépt Ain) avec ses 9000 ha. d'étangs naturels et artificiels.

Voici quelques notes se rapportant au trajet sur terre neuchâteloise:

26. 10. 1897 fort passage aux Chincuts aux Cernets (les Verrières).
8. 11. 1898. " " lac des Taillères (vallée de la Brévine).
26. 10. 1899. ind. saigné par une hermine, vers Chez le Brandt (Verrières).
8. 11. 1902 fort passage aux Cernets, aux Rossels (les Verrières).
13. 10. 1903 passage marais de Môtiers (Val de Travers).
6. 11. 1903 passage vallée de la Brévine, les Cernets, les Rossels.

Une grande partie des migratrices venant du N-E de l'Europe, font escale sur le Bodan (où se font alors des tueries fructueuses pour les chasseurs); les rescapées repartent en suivant le plateau suisse rencontrent les lacs jurassiens, y séjournent ou continuent jusqu'au Léman et le port de Genève (le 23.11. 1910, hivernantes 1300 [Robt Poncy - Bull. Soc. zool. Genève, p. 333, Tome I, 1911).

Dans ma jeunesse, comme je le disais plus haut, la foulque noire était un hôte inconnu dans la Baie d'Auvernier, mais dès le début de 1908 cette migratrice fait son apparition, en nombre très restreint les premières années; puis, peu à peu ces hivernantes sont moins clairsemées, voici quelques notes datant de cette époque:

1908. I., 8 ind. - 15 & 23, 4, 1 ind. baie d'Auvernier.
1909. mi-1, 1 ind. - 4. 3, 6 ind. embouchure Ruisseau des Allées. - 17 & 24, 4, 3 & 1

(1) Des neuchâtelois se trouvant le 29, 11, 1908 au sommet du Feldberg, 1493 m., observèrent une trentaine de foulques macroules s'ébattant sur le petit lac voisin.

Numérisé par BPUN

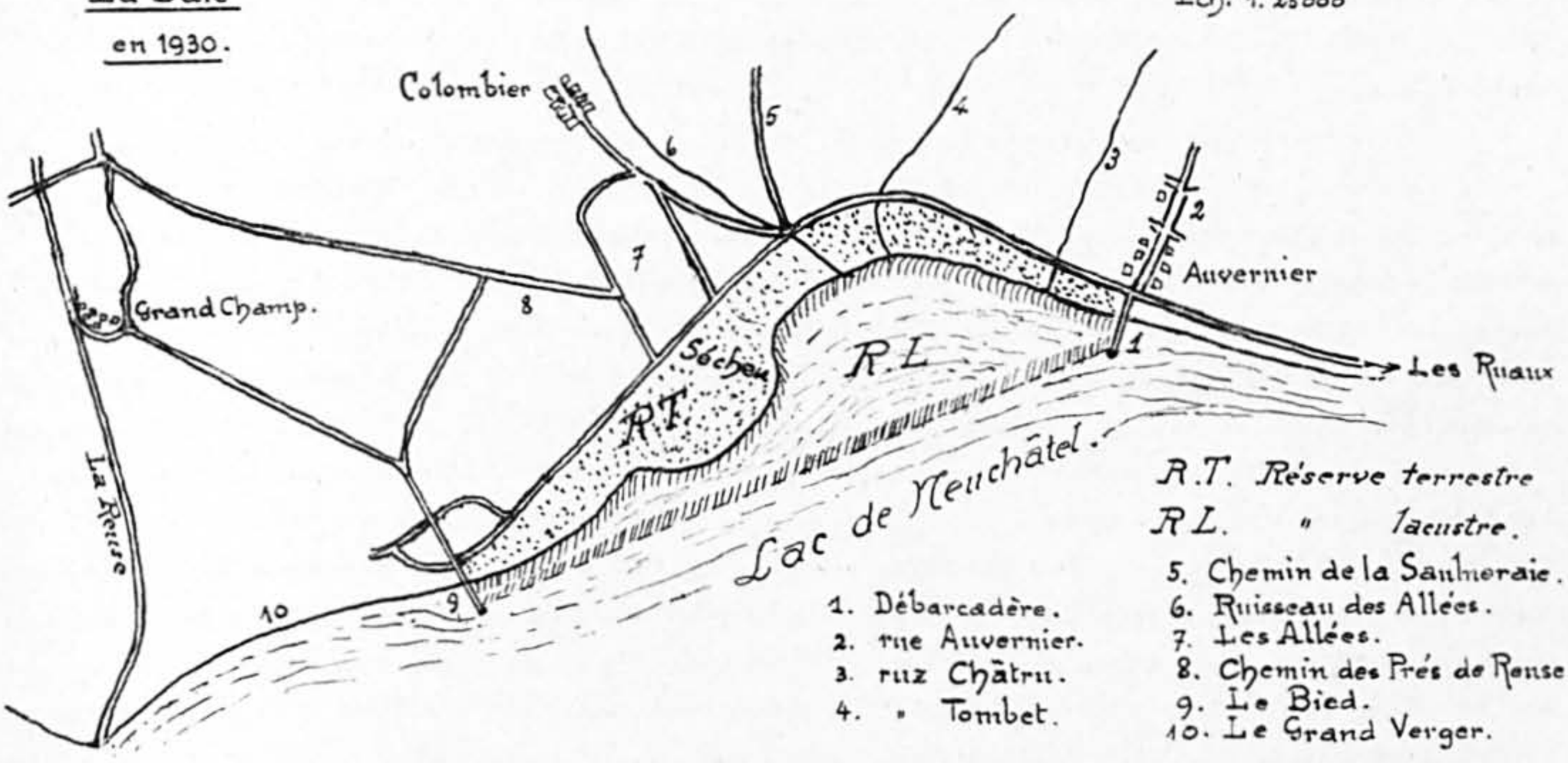
1 ind. baie d'Auvernier – 1910. 22 & 23, 1, 3 ind. – 3, 5, 6, 8, 12, 17, 1, un ou 2 ex. Baie d'Auvernier – 14, 3, cris dans la phragmitaie du Creux des Grenouilles – 1911. 2, 9, 16, 19, fév. 2 ind. – 5 & 31 mars, id. – 1912, 15, 1, 2 foulques dans roseaux coupés – 1913, 23 mars, 2 ind. dans les roseaux phragmites.

Ces observations concernant un nouvel hôte pour la Baie, nous incitèrent d'adresser au Conseil d'Etat une demande de mise à ban d'une partie de la Baie d'Auvernier (22 juillet 1912) et au 13 février 1913 nous recevions une réponse très optimiste de Mr le Cons. d'Etat, Chef du Département de l'Industrie et de l'Agriculture, qui devait en référer à MM. ses Collègues des Cantons concordataires. Notre conseil d'Etat rendit le 12 août 1913, un arrêté „ concernant la création dans le lac de Neuchâtel „d'un refuge de gibier d'eau dans la partie du lac située entre la rive, sur les terri- „toires d'Auvernier & de Colombier et une ligne droite allant de l'extrémité du Môle „ d'Auvernier au port de la propriété du Bied."

Cette mise à ban d'une „ Réserve lacustre et terrestre ", fut successivement prolongée en 1923, puis en 1933. Ce territoire restreint est donc fermé à la chasse, les notes qui suivent nous indiqueront l'efficacité de tels refuges.

La Baie
en 1930.

Ech: 1. 25000



R.T. Réserve terrestre
R.L. " lacustre.

1. Débarcadère.
2. rue Auvernier.
3. ruz Châtru.
4. " Tombet.
5. Chemin de la Sauneraie.
6. Ruisseau des Allées.
7. Les Allées.
8. Chemin des Prés de Ronse.
9. Le Bied.
10. Le Grand Verger.

1914, 8. 1, j'observe 2 foulques arrachant des tiges de potamots à l'entrée du Port de Colombier, et mangeant ces végétaux; du 11 au 31. 1, je note dans la baie, suivant les jours, la présence de 3, 5, 10, 14, 17, 20, 11 & 14 macroules. Le 18, les roseaux sont fauchés le nombre des hivernantes diminue, mon carnet porte 4, 5 et 3; en mars, seulement 2 mâles et en avril 14, 15, 16, 17, il y en a 3 dans la Baie. Elles reparaissent au commencement d'Octobre (obs'é 5, 3, 1); puis en novembre nous notions 3, 12, 40 et en décembre une centaine de judelles dans la Baie.
1915. En janvier, les hivernantes sont plus d'une centaine. – Au commencement de février les roseaux sont coupés les foulques et les morillons disparaissent, puis

Numérisé par BPUN

une cinquantaine de macroules et 10 morillons reparaissent dans les parages du Bied-
Le mois de mars apporte de nouvelles fluctuations dans ce nombre, suivant les jours nous comptons : 50, 62, 62, 20, 16, 20, 16, 32 (en compagnie de 5 grèbes castagneux), 60, 15 et deux castagneux. — Avril amène une nouvelle diminution de ces hivernantes, nos notes accusent: 15, 74 (probablement des migratrices), 24, 14, 13, 14, 10, 5, 14, 3 (l'une pourchasse activement le troisième individu) et le 25, j'en observe une seule.

En octobre, elles sont de retour, mais en petit nombre (6 à 30); en novembre nous comptons : 20, 30, 58, 29 individus; décembre nous offre 30 judelles.

1916. En janvier et février observé de 100 à 150 foulques noires, suivant les jours. — 29 mars, encore une quinzaine de sujets. Avril 4, 14 judelles; le 11, une seule; le 13, aucune. Les premiers jours de septembre, ramènent les migratrices du Petit Cortaillod, où l'espèce aurait niché durant l'été; octobre et novembre comptent une trentaine d'hivernantes dans la Baie et en décembre, je dénombre, à plus d'une reprise, la présence d'une centaine de macroules du Bied aux Ruaux.

1917.— Les deux premiers mois de l'année nous donnent un contingent de 250 judelles pour la Baie, ces oiseaux sont devenus querelleurs avec la fin de l'hiver, se pourchassent, se poursuivent au sol; mais avril arrive, le printemps est là, elles regagnent leurs places de nichaison; et en mai, nous avons la satisfaction de compter un plus grand nombre de foulques estivant; 6 à 8. Nicheront-elles, cette année ?

En juin et juillet, la phragmitaie de la Réserve, paraît déserte. Le 29 août, nous avons la satisfaction de voir, dans une éclaircie de la roselière, successivement deux couples, l'un suivi de 4 poussins et l'autre de 3 juv.; à fin août la phragmitaie abrite une trentaine de judelles. — Dès l'automne à la fin de l'an., près de 200 hivernantes se trouvent dans la Baie. — Les 26 et 28 décembre, j'observe pour la première fois une centaine de macroules sur les cailloux, (tout à côté du débarcadère d'Auvernier) les unes couchées, les autres épluchant leurs plumes ou lissant leur plumage; ces oiseaux sont devenus confiants — ils ont niché dans la Réserve, autre symptôme de l'utilité du Refuge.

1918.— Jusqu'à la mi-mars la Baie abrite au minimum 300 hivernantes (ce nombre subit des fluctuations suivant les conditions météorologiques, les prairies submergées de potamots retiennent ces échassiers, des groupes de dissidentes s'éloignent du côté des Ruaux, même jusqu'à Serrières. Au commencement d'Avril 40 à 50 macroules, paraissant appariées, se pourchassant continuellement, s'enrolent 2 par 2, crient, sifflent, à la mi-avril je compte 20 à 25 judelles toujours aussi agitées et les 22, 23 et 27, j'enregistre la présence dans la Réserve de 4 à 6 couples. — Le 4 mai, je découvre dans la roselière mise à ban un nid avec 6 oeufs (a), un autre contenant un oeuf (b) et 2 autres nids dont la construction paraît achevée; le 11, le nid (a) contient 8 oeufs, dont 6 avec taches brunes sur fond clair — nid (a), toujours 8 oeufs — nid (b) 5 oeufs — 30, nid (a) ne contient plus qu'un seul oeuf — nid (b) a seulement 4 oeufs, dont un spécimen à la coquille lisse, unie, d'une teinte gris-verdâtre très pâle, sans taches ni points foncés. Dès le commencement d'août je perçois le pépiement des juv. dans la Réserve.

A suivre.

Numérisé par BPUN

LOUPS.[1] Les primes accordées à ceux qui détruisent des loups et qui avoient souvent varié ont été définitivement fixées par un arrêté de S.E. le Ministre de l'Intérieur. Pour la destruction d'une louve pleine 18 fr. – d'une louve non pleine 15 fr. – d'un loup 12 fr. – d'un louveteau 3 fr. (On peut consulter l'arrêté du Dir. Exéc. du 16 pluv. et la loi du 10 messidor an V – 14 février & 28 juin 1797).

LOUVETERIE. – Elle a été placée par le Décret impérial du 8 fruct. an XII (27 août 1804) dans les attributions de S.A.S. le prince de Neuchâtel et de Wagram, Vice-Connétable, Grand Veneur et Grand Louvetier. Il y a pour chaque conservation forestière un capitaine et pour chaque département un certain nombre de Lieutenants, tous nommés par le Grand Louvetier (Annuaire du Dépt. du Léman pour l'année 1814) Rob.t Poncy.

OURS DANS LE JURA.[2] Paris le 25 brumaire an 11 (17 nov. 1802) de la République française une et indivisible.

Le Ministre de l'Intérieur
au Préfet du Département du Léman
à Genève.

„J'ai reçu, citoyen Préfet, votre lettre du 7 de ce mois, par laquelle vous m'informez „de la destruction d'une ourse femelle qui exerçait des ravages sur les bestiaux des „pâturages du Jura et que cette destruction est due au courage et à la persévérance „du Citn. Girod habitant la Commune de Divonne et vous m'invitez à accorder une „récompense à ce citoyen,".....

Le Ministre déclare n'avoir point d'argent pour cet objet.

(Notes communiquées par M. Rob. Poncy, notre collaborateur, et provenant des Archives de l'Etat de Genève grâce à l'obligeance de M. le Sous-Archiviste). Rob. Poncy.

CHRYSOMÈLE RAYÉE DU COLORADO.

LEPTINOTARSA DECEMLINEATA SAY.

Cette Chrysomèle à tarses grêles est le coléoptère ennemi de la pomme de terre et improprement appelé „doryphore", lequel a fait au cours de l'été 1937 son apparition en divers points de la terre romande.

Découvert en 1823, dans les Montagnes Rocheuses, par une expédition scientifique américaine, larves et insectes parfaits vivant sur une Solanée sauvage, le „Solanum rostratum" Dunal (R. de Sapin, 1932, p. 6 & 30), dont ils mangent les feuilles. A mesure que les défrichements permirent la culture de la „Solanée à tubercules", larves et insectes abandonnèrent la plante sauvage pour se nourrir des feuilles de la pomme de terre cultivée et dès 1859, grâce à ses trois générations annuelles et à l'hibernation des insectes parfaits, l'espèce se répandit rapidement, causant des dégâts énormes, car les „fanes" dépouillées de leur partie feuillue meurent sans développer de tubercules.

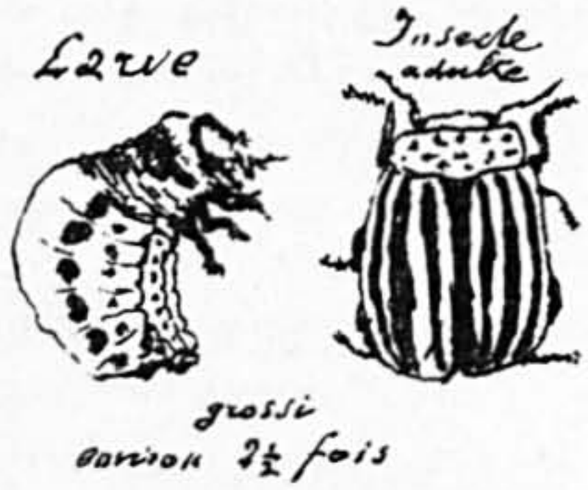
En juin 1877, cet insecte fit son apparition en Allemagne, à Mülheim, près de Cologne, transporté avec des tubercules, puis en 1887, en Saxe; des traitements énergiques. défonçage du sol, chaulage, pétrolage, incinération des parties végétales, eurent raison

(1) Voir „Ram. de Sapin" 1910, 11 & 12. – (2) 1935, N° 3, p. 27.

Numérisé par BPUN

du fléau ; en Amérique même les ravages sont bien diminués. Les mesures prises en France lors des 3 invasions de l'insecte en Allemagne, avaient évité l'apparition du doryphore ; mais en juin 1914 l'insecte reparut à Stade, près de Hambourg, on parvint à éteindre ce foyer. Puis un nouveau foyer dont l'origine, n'est pas certaine fut découvert en 1922, près de Bordeaux, on suppose que l'insecte a été introduit avec des arbustes venus d'Amérique ou avec des marchandises destinées aux troupes américaines (Bordeaux était leur port de débarquement durant la guerre). Malgré les mesures prises l'insecte ne cessa d'étendre ses ravages et en 1929 l'invasion avait pris une extension formidable, elle continue à progresser dans tout le pays et menace la Suisse.

Cet insecte destructeur n'est point un vrai doryphore, c'est un Leptinotarsa, genre voisin, auquel il manque la pointe chitineuse placée en avant du mésosternum, il se nourrit des feuilles de toutes les Solanées (Aubergine, Belladone, Coqueret, Datura, Jusquiame, Morelle noire, M. douce-amère, Tabac, Tomate), on l'a aussi rencontré sur les chardons, l'amaranthe, l'Alliaire officinale, l'eupatoire chanvrine et sur diverses Ansérines ou Chénopodes. La forme de son corps rappelle le Lina ou Chrysomèle du peuplier, longueur 10 à 12 mm, le fond de sa coloration est jaunâtre, la tête, le corselet et l'abdomen sont tachetés de noir, chaque élytre est marquée de 5 lignes longitudinales. — Vers l'automne les insectes de 2ième ou de 3ième génération descendent en terre, à environ 30 cm. de profondeur et au printemps ils sortent, s'accouplent, les femelles pondent des oeufs de forme ovoïde, disposés en paquets à la surface inférieure des feuilles — la ponte peut durer pendant toute la belle saison, chaque ♀ pond de 800 à 1500 oeufs. Il faut signaler qui a subi le contact du mâle, peut par parthénogénèse probablement, pondre après l'hiver des oeufs fertiles. — Au bout de 2 semaines éclosent des larves de 2 mm., de suite avides de nourriture, elles subissent 3 mues, atteignent au bout d'une quinzaine de jours 12 à 15 mm et sont alors aptes à se changer en nymphes ; cette transformation se passe en terre, dans la couche superficielle, et 10 jours plus tard apparaît l'insecte parfait. Durant la belle saison on trouve en même temps les 3 stades de développement. — Lorsque ces coléoptères sont en trop grand nombre ils ont aussi leurs destructeurs, citons un diptère du genre Tachine, le Lydella doryphorae, les larves de certaines coccinelles dévorent leurs larves, ainsi que les carabes coureurs, les grenouilles et les crapauds, les corneilles, les cailles, les perdrix, les canards. — Mais la matière huileuse rougeâtre que sécrète la larve serait plutôt néfaste pour les poules.



L'insecticide le plus efficace employé pour leur destruction est l'arséniate de plomb.

Con trouvera une documentation plus ample dans la brochure du Dr J. Feytaud, directeur de la station entomologique de Bordeaux: „Recherches sur le Doryphore" 1930.

Vers la mi-juillet 1937 ce parasite fait son apparition dans notre canton, au Val

Numérisé par BPUN

de Travers tout d'abord. Le 12, des larves sont découvertes dans un champ au N-E. de Fleurier et le lendemain à la Raisse, ces larves sont détruites et les champs soumis à un traitement à l'arséniate de plomb; puis à Môtiers dans les cultures du Pré Monsieur, 2 foyers avec larves et 2 insectes parfaits; à Couvet, des larves près de la nymphose; aux Verrières, 2 foyers d'infection à l'O. du village, on trouve 2 insectes parfaits; à Saint-Sulpice 2 foyers sont reconnus et une septantaine de larves sont recueillies ainsi qu'un insecte parfait; on signale d'autres foyers aux Bulles, près la Chaux-de-Fonds, à Travers, à Noiraigue.

Hors du Canton on signale l'insecte à Corcelles sur Concise (Vaud); à Buix et à Boncourt, dans l'Ajoie (Berne); puis en terre fribourgeoise, à Prez vers Sivirier (21), à Chavannes-les-Forts, p. Romont, à Villarier, le 23, dans la Glâne; et à Granges, dans la Veveyse.

Le 22, on signalait la présence de l'insecte à la frontière franco-badoise, à Inzlingen, p. Bâle.

Le mois d'août amène la découverte de nouveaux foyers d'infection; le 5, aux Bayards, dans un champ situé dans les pâturages, on trouve 27 larves et 2 insectes parfaits; le 6, aux Verrières, 2 foyers sur le Crêt, avec une vingtaine de larves & à la Croix blanche un insecte parfait; près de Fleurier, dans les cultures du Pré Monsieur, on recueille une trentaine de grosses larves; le 10, l'insecte est trouvé, aux Convers, p la Chaux-de-fonds. Les derniers foyers dans le J.B. sont ceux de Chenevez, de Fahy, Réclère et de Remiremont. A la mi-août l'on trouve des foyers au pied du Jura Vaudois (Vallorbe, Romainmôtier, Baulmes, Mathod), l'on procède à l'inspection minutieuse des cultures; l'on procède de même à Aesch (Bâle-Camp.) et a Wohlen, dist. de Laufon J.B. (25/8). A la fin du mois la présence de l'insecte est constatée à Obergösgen (Soleure)

[L'Etat de Neuchâtel rendait, le 15 juillet, un arrêté concernant la „lutte contre le doryphore" et la Confédération mettait frs 125000 à disposition pour que cette lutte soit menée vigoureusement].

C-H. G. & Journaux.

<u>TROUVAILLE PRÉHISTORIQUE</u> (1) A fin août, on a mis au jour dans une carrière à Eschlikon-Dinhard, une dent de mammouth pesant 7 livres.

Winterthur, 26. 8. 37 J. K.

PARC JURASSIEN DE LA COMBE-GRÈDE.

Le rapport 1936-37 présenté à l'Assemblée générale des sociétaires, le 26 juin, par M. Flatron, secrétaire, dit: „la Listera cordata a été retrouvée dans la chaîne du „Chasseral, dans un pierrier de la Combe Grède (Chs Hri Godet la cite déjà „à Chasseral"), son habitat est le même que celui de la Corallorhize de Haller (C. innata) aussi mentionnée par Godet. – Chevreuils et Grands Tetras se multiplient. – Trois pavillons-mangeoires et de nombreux nichoirs sont installés."

Ext. du Rapt annuel.

(1) Voir: „Ram. de Sapin" 1936, N° 2, p. 24.

Numérisé par BPUN

Table des Matières

pour l'année 1937.

		Page:
Cinquantenaire de la Soc. des Gorges de l'Areuse	le Neuchâtelois.	3
Chat sauvage dans le Jura (Le)	A. M-D.	4
Bouquetins dans les Alpes Vaudoises	Jrn[x].	5, 17
Cygnes du lac de Neuchâtel (les)	A.M.-D	5, 18, 30
Baie d'Auvernier (la)	A. Mathey-Dupraz	7, 19, 31, 41
Anomalies végétales	Collaborateurs	11
Route de la Tourne (la)	A. Mathey-Jeantet	12, 25
† Fritz Jordan (nécrologie)	H. Spinner	14
Sanglier dans le Jura (le)	A. M-D	15, 27, 39
Puffin cendré ou méditerranéen (le)	M. Thiébaud	18
Cygnes du Léman (A propos des)	Jrn[x]	18
Phallus impudicus et Ph. caninus	Ch[s] Emery	23, 38
Trouvaille préhistorique	O. Büchi & J. Tercier.	25 47
Temps en 1936 (Le)	E. Guyot.	26
Cigognes en Suisse	E. Z.	30
Oiseaux migrateurs	Observateurs.	3
Silure capturé	Jrn[x]	36
Polypes d'eau douce	Th. Delachaux.	35
Loups – Louveterie	Rob[t] Poncy.	45
Ours dans le Jura.	Rob[t] Poncy.	45
Chrysomèle rayée (Doryphore du Colorado)	C. H. Godet, Journaux.	45
Trouvaille préhistorique.	J. K.	47
Parc jurassien de la Combe Grède	Ext[t] du Rapport annuel.	47.

A NOS ABONNÉS.

Pour le paiement de votre abonnement annuel (1938), veuillez bien utiliser le formulaire postal IV. 1654 ci-joint jusqu'au 15 janvier 1938. Vous nous éviterez du travail et des frais inutiles.

La Rédaction.

Litg. Givord, Neuchâtel.

Nov. – Déc. 1937, N° 4.

Numérisé par BPUN



LE RAMEAU DE SAPIN

FONDÉ EN 1866

NEUCHATEL 1938

Numérisé par BPUN

IMP. O. VOGEL. NEUCHATEL

LE RAMEAU DE SAPIN



JOURNAL D'ETUDE DES SCIENCES NATURELLES

FONDÉ EN 1866

paraissant tous les deux ou trois mois.

IIe SÉRIE 22me ANNÉE. – N° 1.

Neuchâtel, le 15 Janvier 1938

Administration et Rédaction: A. Mathey-Dupraz, Colombier. — Abonnement annuel: Suisse Fr. 3.50
Etranger Fr. 4.20 — On peut s'abonner dans tous les bureaux de Poste. — Compte de chèques IV. 1654

Ah! que la vie est belle, même sur un éclat d'écorce pourrie pas plus grand que l'ongle! quel jardin! quel trésor!
J. H. Fabre.

ANIMAUX RARES.(1)

4. LA LOUTRE.

(SUITE)

1931. — Dans la matinée du 10 janvier, deux chasseurs de Palézieux (Vaud), dûment autorisés pour la chasse à la loutre, capturent un magnifique spécimen mâle pesant 12 kgs 100 gr, d'une longueur totale de 1m,15.

Au commencement de mars, une huitième loutre est prise, par le même trappeur, au Pont-Neuf, près de Payerne. C'était une loutre femelle qui pesait 6,5 kilos, elle mesurait 90 cm. de long. L'animal naturalisé figurera au Musée de Payerne, dans la vitrine de la faune broyarde.

Le pêcheur Rodolphe Zürcher, présentait, le 25 février, au poste de gendarmerie des Brenets, une loutre femelle du poids de 7,5 kilos. L'animal avait été capturé au lieu dit „La Roche" (rive suisse). Le pêcheur Zürcher avait reconnu, depuis quelques semaines, la présence de deux loutres à cet endroit.

Les journaux du 23 avril rapportent: „Un chasseur de Soncebaz, a tiré une

(1) Voir: „Rameau de Sapin" 1930 N°3, p. 18.

Numérisé par BPUN

loutre mesurant un mètre de longueur.

Non loin des sources du Talent (petite rivière du Gros de Vaud prenant sa source dans le Jorat central, à 910 m. alt., près du Chalet-à-Gobet), trois chasseurs lausannois en tournée de chasse aperçoivent, dans le lit desséché du petit cours d'eau, trois loutres, dont deux individus adultes de belle taille et le troisième encore jeune. Ces animaux furent abattus en quatre coups de fusil, l'une des victimes pesait 7 kilos.

Un chasseur payernois a pris au piège dans la Broye, au Pont-Neuf, une loutre mâle. L'animal mesurait 1 m. de long et pesait 8 kilos. (Journaux du 4.XII.31).

„ Sous le titre alarmant, la „ Feuille d'Avis de Lausanne" du 21 décembre, communi-
» que qu'une jeune loutre a été tuée dans la Biordaz, affluent de la Broye, par deux
» chasseurs de la région. La loutre est pourtant l'un des êtres naturels des plus
» intéressants et des plus rares de notre pays. Jadis, quand elle était plus commune
» et que sa tête n'était pas mise à prix, nos rivières fourmillaient de poissons et l'on
» exportait même du poisson séché, pêché dans nos lacs. L'existence de la loutre est
» menacée par la même incompréhension que celle qui vise à l'anéantissement de
» nos derniers aigles".

„ Tous les gouvernements devraient, une fois pour toutes, opposer un veto absolu
„ à cette brutale tentative de destruction. Dans cette question, l'on devrait écouter,
„ non pas l'exploiteur égoïste, qui loue une pêche gardée uniquement dans un but
„ de profit, ni celui qui tire à tort et à travers pour le simple plaisir de tuer, mais
„ le protecteur de la nature et le véritable chasseur, lequel est en même temps
„ l'ami de la nature vivante dont il stimule les forces protectrices[1] (Extrait du Rapport annuel de la Ligue suisse pour la protection de la Nature).

1932. En décembre on capture deux loutres dans l'Aubonne, il en existe encore une troisième.

1933. La présence de loutres serait signalée le long du Doubs, rive suisse, et dans les parages de la Vieille-Thiele.

Le journal la „Diana", mai, rapporte: „ On signalait de Morges, à la mi-mars, qu'un passant favorisé par le clair de lune, a pu voir entre 11 heures et minuit, une loutre de belle taille longer la rive du lac à quelques mètres du quai. Après avoir nagé en surface et plongé à maintes reprises, la bête a fait une pose de quelques instants sur la grande canalisation à côté du débarcadère, puis elle a disparu devant les jetées du port, en direction du Boiron".

„Le garde-pêche Bossy, de Chenaleyres, a pris au piège, dans la Sonnaz-cours d'eau qui se jette dans la Sarine, rive gauche, à 1 km. N.-E de Pensier (Fribourg) - un couple de loutres, le mâle mesurait 1 m. 17 de longueur et pesait 18 livres et demie. C'est un magnifique spécimen. Le père de ce-garde-chasse, qui chassait aussi la loutre, en avait capturé, à lui seul, quatre vingt-dix. Une seule atteignait le poids de 18 livres.

A suivre.

(1) L'extermination de la loutre en Suisse, par Paul Sarrasin, 1919

Numérisé par BPUN

LA BAIE D'AUVERNIER.(1)

1876 – 1930.

(SUITE)

1918, suite. Septembre 13, 15, groupe d'une trentaine, ad. et juv., à l'embouchure du Ruisseau des Allées – Octobre, 19 au soir, 25 dans la Réserve – 21, une centaine – 23, 60 judelles – Novembre 22, de la Réserve au Port de Serrières, compté au minimum 500 macroules, des individus de passage sûrement. – Décembre 14, 15, 16 en stationnement dans la Baie environ 200 individus.

1919. Ce nombre d'hivernantes se maintient, avec quelques variantes, jusqu'au commencement de mars, dès ce moment les fluctuations sont sensibles, 120, 40, 80, 60, 50, 30 judelles, Avec avril le nombre des macroules diminue chaque jour; le 16, 8 couples en vue – les 24 et 25, 6 couples – 28, 5 couples au commencement de mai, j'observe trois nids occupés, sur les hautes eaux – 430, 640 et 430, 667 – ils sont visibles depuis la ligne du tramway et placés au pied de saules. Le 6 juin, je repère 4 adultes dans la phragmitaie; puis, aucune observation jusqu'à 19 juillet, dans l'après-midi je perçois le cri d'appel d'une foulque; le 26, à 17 h. j'observe un couple accompagné de 4 juv., de la grosseur du poing, ayant le dessous de la gorge, du cou et de la poitrine gris-cendré clair, le reste du plumage est foncé. – 28 août, une douzaine de judelles stationnent dans le Port d'Auvernier. – 22 Sept. devant la Vitiulture 6 juv. de l'année, non entièrement emplumés. Du 4 au 20 octobre arrivages des hivernantes devant les Ruaux.

1920. De janvier au 3 mars, nous comptons de 250 à 300 macroules; le 16 mars, il en reste une cinquantaine; puis, le nombre des couples diminue dans la Réserve, au 8 mai, nous relevons la présence de 3 couples et de 3 individus non appariés – Cette soirée – là, nous sommes témoin d'un fait curieux: Une foulque a saisi un poisson de la grosseur d'une petite ablette, elle le tape longtemps à la surface de l'eau, plongeant plusieurs fois à mi-corps pour le rattraper et finit par l'avaler. – 15 juillet, près du Port de Colombier, j'observe longuement une macroule suivi de deux juv. à tête encore rouge; malheureusement un couple de pies pourchasse cette famille. – Septembre 17, près des Bains des Dames, de Colombier, groupe de 35, ce sont les premières hivernantes (sont encore là le 15 octobre) – 18, couple accompagné de 3 juv. (Port d'Auvernier) et quelques minutes après, j'observe un second couple suivi lui aussi de 3 juv. – Le 9 décembre j'enregistre le premier groupe d'hivernantes, environ 100 individus. – 26, à 10 h. je constate sur la rive, près des Bains des Dames, environ 300 foulques, paraissant se reposer; 29, judelles encore nombreuses.

1921. Ces hôtes d'hiver stationnent dans la Réserve, jusqu'au 11 mars, dès cette date les départs sont réguliers. – Le 18 avril, nous dénombrons 22 ind. dans la Baie; les 3, 6, 7, 10 & 11 mai, il ne reste que 8 foulques. – Juillet 10 au 14, je note la présence dans la Réserve de 5 ou 6 couples et le 24 août, j'observe 2 juv. à peu près à moitié de leur grosseur, picorant les inflorescences et les graines des Renouées (*Polygonum*). Août 25, Septembre 3 & 6, compté une trentaine de macroules, avec quelques juv. dans le

(1) Voir: „Ram. de Sapin" 1937, N°4, p. 41.

Numérisé par BPUN

groupe. L'un des individus attire à lui un roseau brisé et en picote la panicule, — La mi-novembre ramène environ 250 hivernantes, elles sont moins nombreuses que l'hiver dernier.

1922. Janvier et février n'amènent pas de changement. Le gros des hivernantes est parti le 15 mars, il en reste une soixantaine qui prendront peu à peu leur essor vers les rookeries. — Au 21 avril, le lac a atteint la cote 480.720, la rive bordant la Réserve est submergée, il reste au maximum une dizaine de foulques. Le 25 mai, le lac en hausse a atteint 480, m. 860, les macroules paraissent disparues, sauf 2 individus. La hauteur des eaux, les vagues ont nui à la couvaison ; en juin, aucune observation, ce n'est que le 21 juillet, les 9 & 10 août que je perçois les cris d'une foulque dans la phragmitaie, en même temps — à ces 2 dernières dates seulement le pépiement de jeunes. L'automne ramène des hivernantes mais en petit nombre, à la fin de l'année, il y a environ 150 judelles dans la Baie.

1923. Au commencement de janvier, le lac est calme, plus d'une centaine de judelles se tiennent sur la grève, de la Ligne Ronde au Creux des Grenouilles, lissant leur plumage, faisant toilette. Avec mars le nombre des hivernantes diminue graduellement et le 20 mars commence la coupe des roseaux phragmites. Avril et mai nous permettent d'enregistrer 3 couples sédentaires et le 18 juin nous percevons dans la phragmitaie le pépiement des poussins. — Mi-août, nous observons quelques couples, accompagnés de juv., picorant à la surface de la prairie immergée de potamots, devant Auvernier — commencement de Septembre, observé au même endroit une famille avec juv. encore en duvet. Dans la nuit du 15 octobre, arrivent des migratrices, au matin, je compte: au Creux des Grenouilles 12 judelles, devant Auvernier 30, Réserve 50 et aux Ruaux 40 individus.

1924. Le nombre de ces hôtes d'hiver se maintient tel, sans changement, vers l'équinoxe le nombre des judelles stationnant dans la Réserve s'augmente de migratrices venues de contrées plus méridionales; mais dès la mi-avril, je ne note la présence que de 4 couples. Les 22 & 26 mai, près des maisonnettes de pêcheurs à l'O. d'Auvernier, j'observe, abrité par un buisson de saule, un nid, la femelle couve. — Juillet 19, dans la phragmites de la Réserve des juv. pépient. Le premier arrivage des hivernantes a lieu le 23 octobre, 40 à 50 dans le port d'Auvernier ; le 31, 57 foulques — du 1 au 8 décembre, même endroit, 120 à 150 ind. suivant l'état du lac.

1925. — Ce nombre reste stationnaire, jusqu'à la migration printanière — mai, juin à mi-juillet, observé quelques macroules dans la Réserve. — Juillet 23, dans la phragmitaie, près du bas des Allées, 4 foulques et cris de jeunes. — Octobre 13, dans la Réserve, en compagnie d'une dizaine d'adulte, une juv. de l'année n'atteignant pas la grosseur du poing. — les 17 et 22 arrivent des migratrices à la fin du mois, il en reste une centaine. — le 22, j'observe encore la jeune foulque (voir 13.10) et 4 autres juv. à mi-grosseur. A mi-décembre 100 à 120 macroules dans la Réserve.

1926. Dès la seconde quinzaine de janvier le nombre des foulques hivernantes augmente, j'en compte 250; puis ce nombre diminue insensiblement pour atteindre à la fin de mars, celui de 24 individus stationnant dans le Port d'Auvernier. — Mai 21, 4 ou 5 foulques nagent dans la phragmitaie et en juillet le lac assez haut (1.7, 430m,360 — 10, 430m,400

Numérisé par BPUN

13 & 14, 430m, 440 – 22, 430m, 410 – 27, 430m, 380 – 31, 430m, 290) empêche l'accès du bord de la phragmitaie – Septembre 7 à 10, les juv. de l'année commencent à sortir de la roselière, je compte, une dizaine de juv. et 6 à 8 adultes, de compagnie. – Le 6 novembre, je compte devant Auvernier, 120 foulques, les hivernantes sont donc arrivées, ce nombre se maintient jusqu'à fin décembre.

1927. Ce nombre se maintient jusqu'au 11 janvier, l'on coupe les roseaux, les judelles émigrent du côté de Serrières et de l'Evole. Le 5 février, je compte 250 foulques dans la baie, mais ces migratrices ne s'y attardent point, à fin mars, il y a encore une vingtaine de foulques. Les individus restés dans la phragmitaie semblent désorientés, les phragmites n'ayant pas encore atteint la surface de l'eau, 4 couples tiennent bon (fin avril). Les premiers juv. apparaissent au bord de la phragmitaie, dès la fin de juillet. – Octobre 3 & 10, retour des hivernantes. Novembre et décembre les voient très nombreuses dans la Baie.

1928. Juillet 12, cris de poussins dans la phragmitaie. – Octobre 24, les hivernantes sont là – novembre 11, je perçois encore, dans la phragmitaie le pépiement caractéristique de jeunes.

1929. En novembre, je compte environ 120 à 150 macroules dans la Baie d'Auvernier.

1930. Le 18 novembre, je note la présence de nombreux petits groupes de migratrices (4 ou 5, 12, 20, 25), au minimum 150 hivernantes; 26, groupement de 150 judelles sur la prairie sous-lacustre de potamots du Bied: en décembre, ce nombre reste stationnaire.

Un échassier migrateur, autrefois plus commun dans la région des lacs, y nichant parfois et menant alors une vie erratique, explorant, en quête de nourriture, le Seeland, les bas fonds de la Vallée de la Broye, les marais d'Orbe, etc, c'est le grand courlis caractérisé par un bec allongé et fortement arqué (d'ailleurs son nom scientifique „Numénius" vient de „noémènie" nouvelle lune, évoque la forme du bec en croissant. Actuellement ce voyageur périodique devient de plus en plus rare, apparaissant le long du cours de la Morte (Vallée des Verrières), le long de la Reuse, au Val de Travers, dans les champs entre Bevaix, Perreux et Cortaillod, aux Prés de Reuse et y menant une vie erratique, durant ses séjours automnal et hivernal. Voici quelques notes: 1907, 21.11, observé un vol de 8 courlis cendrés, suivant la rive de la baie – 1908, 16.4, un individu isolé, même endroit. – 1912, 18.9, vers 21 h. me rendant à la Gare, je perçois les cris du „Grands Loui", le groupe évoluait au dessus de Planeyse, de la Mairesse, de Prélaz, de la Gare C.F.F. (Colombier), au passage du train, les migrateurs disparurent. – 1913, 26.2, à 7 h., un vol de près d'une trentaine passe sur la région, puis disparaît du côté de Chaumont. – 1914, 22.1, dès le matin, dans les près humides, au bas de la Pépinière Berger (Allées) un groupe de 8 ind. vermillant; à 17 h. il y en a encore deux; 23, à 17 h. j'observe 6 courlis fouillant la vase des bords du Ruisseau des Allées; 24 et 25, à midi, un individu isolé; 26, dans l'après midi, 8 grands courlis pataugent dans le dit ruisseau; 27, un ind. au vol sur Bombacour; 29, Bas des Allées, vol de 9; 30, à 18 h. à travers la brume, je perçois le cri strident des „Louis". – Mars 17, 8 h. passage d'un volier, sur les Allées. Août 30, à 7 h., cris de migrateurs – 1915, fin novembre, l'on me signale un groupe divaguant dans les Prés de Reuse. – 1916, 28.1, à 11 h., cris d'un volier se tenant près du Bas des Allées. – 1917, octobre 20 au 31, une vingtaine de grands courlis, explorent régulièrement les champs fraîchement labourés, aux Prés de Reuse, dans le voisinage du

Numérisé par BPUN

Grand Verger – 1918, en novembre, séjour d'une quinzaine de „Louis" (1) aux Prés de Reuse – 1919, Janvier, 8 courlis, aux Prés de Reuse, vers la mi-janvier, durant la période d'épais brouillards, ils crient en volant, mais l'on ne peut pas les distinguer ; mars 14, j'observe 2 courlis, dans le ruisseau de la Vigne Ronde (Réserve) ; Octobre à fin novembre, un groupe de ces oiseaux se tient aux Prés de Reuse – 1920, janvier 18 & 19, observé un vol de 15 aux P. de R. ; mars 12, cris d'un ind. environs de Chanélaz – 1923, fin octobre au 5 novembre, un courlis vermille dans le Ruisseau de Grandchamp.

Puis, les grands courlis inabordables paraissent avoir changé leur route de migration, leurs appels aux sons plaintifs, rappelant des lamentations humaines désespérées, ne troublent plus, dans la morte saison, le calme des soirées brumeuses de notre région. (2)

Bourrasques dans la journée, nuits venteuses précèdent la fin de l'hiver de l'almanach, tout cela, suivi de bouffées printanières, amorce la saison nouvelle. Allez au matin, vous balader en „ami de la nature", dans la futaie bordière de la rive du lac ; observez sous les aulnes, les coudriers, les saules, les feuilles sèches amoncelées depuis le dernier automne, vous verrez de petits endroits dénudés et un ou des trous dans l'humus – ce n'est point un merle qui a bouleversé la feuillée morte c'est l'indice certain du passage des „dames au long bec", annonciatrices du renouveau. Elles ne font que passer, regagnant rapidement leurs places de nidaison vers le N.-E et même le N.N.E. Pour notre région ce passage de retour s'effectue de la mi-mars jusqu'à fin avril. Il reste toujours en terre neuchâteloise des couples nicheurs (un article subséquent traitera de la nidification de cet échassier dans nos joux jurassiennes).

Le retour du nord de la Sibérie ou de Russie septentrionale est soudain, un matin de Septembre, elles sont signalées le long du pied du Jura. Voici quelques dates: 1916, passage dès le 29 septembre – 1910, mi-novembre, migratrices observées dans la futaie longeant la baie – 1920, 21 octobre, voyageuses signalées vers l'embouchure de la Reuse – 1921, Octobre 22, quelques ind. dans la futaie bordière ; 5 novembre, une bécasse dans la grève marécageuse, parmi les plantes palustres, au voisinage de la Tuilerie de Bevaix (baie du Petit Cortaillod). – 1922, 10 novembre observés le long de la Basse-Reuse – 1923, du 15 au 22 octobre ; 1930, 12 oct. et 22 Nov. ; 1931, 20. octobre ; à ces diverses dates, bécasses observées vermillant dans la futaie longeant la baie.

La bécasse cherche sa nourriture dans le sol humide à l'aide de son bec droit, deux fois aussi long que sa tête, se dilate dans sa partie terminale, laquelle reçoit de nombreux filets nerveux et constitue pour l'oiseau un organe du tact d'une sensibilité extrême. La bécasse enfonce son bec dans la vase, le terreau, les bouses de vaches, pour y chercher les vers et les insectes dont elle fait sa nourriture. Les narines sont deux fentes étroites à la base du bec restent toujours à découvert. Lorsque l'oiseau perçoit, un ver, une larve ou un coléoptère, la moitié antérieure de la mandibule supérieure s'écarte de l'inférieure, le bec peut alors saisir la proie.

A suivre

(1) Onomatopée imitant assez bien le cri de l'oiseau.

(2) Un ami observateur avisé de la faune avienne, me communiquait le 13 janvier avoir vu le jour précédent un petit vol de courlis entre la route cantonale et le Bois d'Austerlitz, près de Perreux, s/ Boudry et le lendemain 5 courlis près du Grand Verger – Le 15, M. P. de Montmollin observe ses migrateurs le long des Grèves, sous Cortaillod. (janvier 1937).

Numérisé par BPUN

TROUVAILLE PRÉHISTORIQUE(1) Au-dessus de Couvet, dans la région de la Roche, aux Sagnettes et aux Combudes, on trouve de nombreuses cavités (grottes ou baumes). – Vers la mi-juillet 1937, deux habitants du Plan du Pré exploraient l'une de ces grottes et trouvaient à env. 60 cm. de profondeur les restes d'un animal. Ces ossements étaient constitués par une portion de mâchoire, portant une dent molaire et une dent canine dont la couronne émergeait de 8 cm., un fémur et plusieurs côtes. – Après examen de ces restes un spécialiste les a attribués à l'ours brun (*Ursus arctos*).

Irnx.

POLYPES D'EAU DOUCE.(2)

par Th. DELACHAUX

(SUITE)

Ce procédé est très rapide et explique l'envahissement de certaines eaux par les polypes, parfois aussi des aquariums dans lesquels il se produit une poussée subite à laquelle succède la disparition de l'espèce pendant une année, parfois même pendant deux ans, pour réapparaître à nouveau.

Il est difficile d'indiquer le nombre d'espèces d'Hydres qui vivent dans nos eaux, car les savants qui se sont occupés de ces animaux sont arrivés ces dernières années à en multiplier le nombre. Linné et avant lui Pallas en distinguaient 3, tandis que P. Schulze (3) 1922 en donne 8 espèces. Mais il faut pour les distinguer, les grossissements à immersion qui ne sont pas à la portée de chacun, pour examiner les cellules urticantes. H. Robert dans la „Faune littorale du lac de Neuchâtel" (Bulletin de la Soc. des Sciences naturelles de Neuchâtel, T. 51, 1927) en signale 3 espèces et une variété. Il est probable qu'une étude approfondie en révèlerait d'autres encore.

La couleur des Hydres est très variable et tient le plus souvent à la nourriture qu'elles ont absorbé. Mais il y a un cas spécial pour l'hydre verte (*H. Viridissima*). Nous sommes ici en présence d'une association de deux êtres qui profitent l'un de l'autre (symbiose). Les granulations vertes qui se trouvent dans l'entoderme de ces hydres sont des algues du genre *Zoochlorella*; celles-ci tirent leur nourriture des proies absorbées par l'hôte, tandis que celui-ci bénéficie de l'oxygène produit par l'algue. Il semble qu'un être aussi formidablement armé que l'est un de nos polypes, ne devrait pas avoir de parasites. Il n'en est rien. L'un est classique et connu depuis fort longtemps, c'est la *Trichodina pediculus*, un gros infusoire, très curieux armé d'une couronne de cils qui lui permet de ramper avec rapidité sur son hôte, ou de s'y coller par son disque adhésif. Ce n'est pas le seul, et un naturaliste suédois, Folke Borg,(4) vient d'en découvrir un nouveau, très étonnant à divers points de vue. Il s'agit d'un de ces petits crustacés dont les proches parents sont les proies habituelles des hydres! Ce rongeur de la famille *Anchistropus emarginatus*, a été trouvé chez nous mais très rarement. Cette rareté s'explique.

(1) Voir: „Ram de Sapin" 1937, p. 26 et 47. — (2) Voir: „Ram. de Sapin" 1937, N°3 p. 85.
(3) Bestimmungstabelle der deutschen Süsswasserhydrozoen, von Paul Schulze, Berlin. Zool. Anz. Bd 54, 1922 p. 21–26.
(4) Zoologisha Bidrag från Uppsala. Vol. XV, 1935.

Numérisé par BPUN

peut être par son genre de vie parasitaire qui le lie à la présence des polypes, et, en le cherchant aux bons endroits, on le trouvera aussi plus fréquemment. Ce petit Cladocère ont les bords rentreux, au contraire de tous ses congénères, sont échancrés et munis d'une sorte de sac, ainsi que de deux épines denticulées qui terminent une des paires de pattes. Nous n'avons pas la place dans cette étude succincte d'entrer dans les détails, mais relevons un fait extraordinaire, c'est que ce crustacé peut déambuler sur l'hydre, jusqu'au bout de ses tentacules, en plantant ses crochets denticulés dans l'ectoderme de l'hôte sans déclancher les cellules urticantes tandis que tous ses proches parents, par le moindre attouchement, font partir ces batteries urticantes et agglutinantes ! Il y a certainement à ce phénomène une cause : mais les observations à une si petite échelle sont bien difficiles à faire.

Tout cela montre que depuis plus de cent ans que ces animaux font l'objet d'observations nombreuses, il y a toujours encore du nouveau à trouver.

NOTICE ORNITHOLOGIQUE DU 17ème SIÈCLE.

Notre collaborateur M. le Prof. Robt Poncy, de Genève, a bien voulu transcrire pour le „Rameau de Sapin" la relation suivante tirée du „Moniteur suisse ou Recueil de Nouvelles historiques, politiques, Litéraires et curieuses". Juillet 1737. Neufchâtel.

A Monsieur Rognon Pasteur de l'Eglise de la Côte aux Fées, dans le Comté de Neufchâtel.

Monsieur

„ L'oiseau de proie que j'ai vû chez vous, il y a quelques jours, est bien comme vous l'avez crû, un Aigle de la plus grande espèce. Il en a la taille, la couleur „ et les autres attributs. J'ai jugé, Monsieur que comme cet oiseau est assez rare „ dans ce Païs, les Lecteurs de nôtre Mercure en verraient avec plaisir une Description „ abrégée. Je vais donc vous la donner ici, d'après les mesures en aîles que j'en „ ai prises en votre présence. *

„ La hauteur de cet aigle posé à terre, était de deux pieds et 4 pouces (65cm + 10,8 = „ 0m,758) et étendant ses aîles, il présentait un front de 6 pieds 7 pouces (1m,95 + 18,9 = „ 2m,14). La cuisse, les jambes, les doigts avec les serres étaient longues d'un pied 7 pouces „ (32,5 + 18,9 = 51cm,4). Les cuisses avaient de circonférence 5 pouces 8 lignes (13,5 + 1,8 = 15,cm3), „ les jambes 3 pouces 5 lignes (0,81 + 1,125 = 9 cm), la grande serre c. à. d. celle de derrière, „ mesurée selon sa courbure 2 pouces 5 lignes (5,4 + 1,125 = 5cm,6), la plus courte des 3 serres „ de devant 1 pouce 3 lignes (27 + 6,75 = 3cm 375); et l'ouverture des serres 7 pouces = 18 cm.

„ La longueur des plus grandes pennes primaire aux aîles (celles de la queue étant „ plus courtes) étaient d'un pied sept pouces (32,5 + 18,9 = 0m,514); celle du tuïau 4 pouces „ et demi (10,8 + 1.35 = 12,5) et la circonférence 11 lignes = 25 mm."

A suivre.

* L'oiseau en question fut aperçu dans une forêt, à quelque distance de la Côte aux Fées, par deux Enfants, le plus grand s'en étant approché pour le frapper d'une houssine ou bâton qu'il tenait, loin de s'enfuir ou de voler, il fit ferme et voulut l'assaillir, alors le plus jeune de ces Enfants alla chercher son père, qui n'aïant que de la poudre mit des pois dans son fusil et le coup étant lachè sans effet, il en chargea un second avec des petites pierres; et l'oiseau étourdi du coup fut ensuite assommé.

Numérisé par BPUN

ANOMALIES VEGETALES.(1)

(SUITE)

L'on doit rapporter à une fasciation la formation des fruits doubles ou multiples (raisin, prune, groseilles, noix, noisettes, etc.) considérés jadis comme fruits soudés.

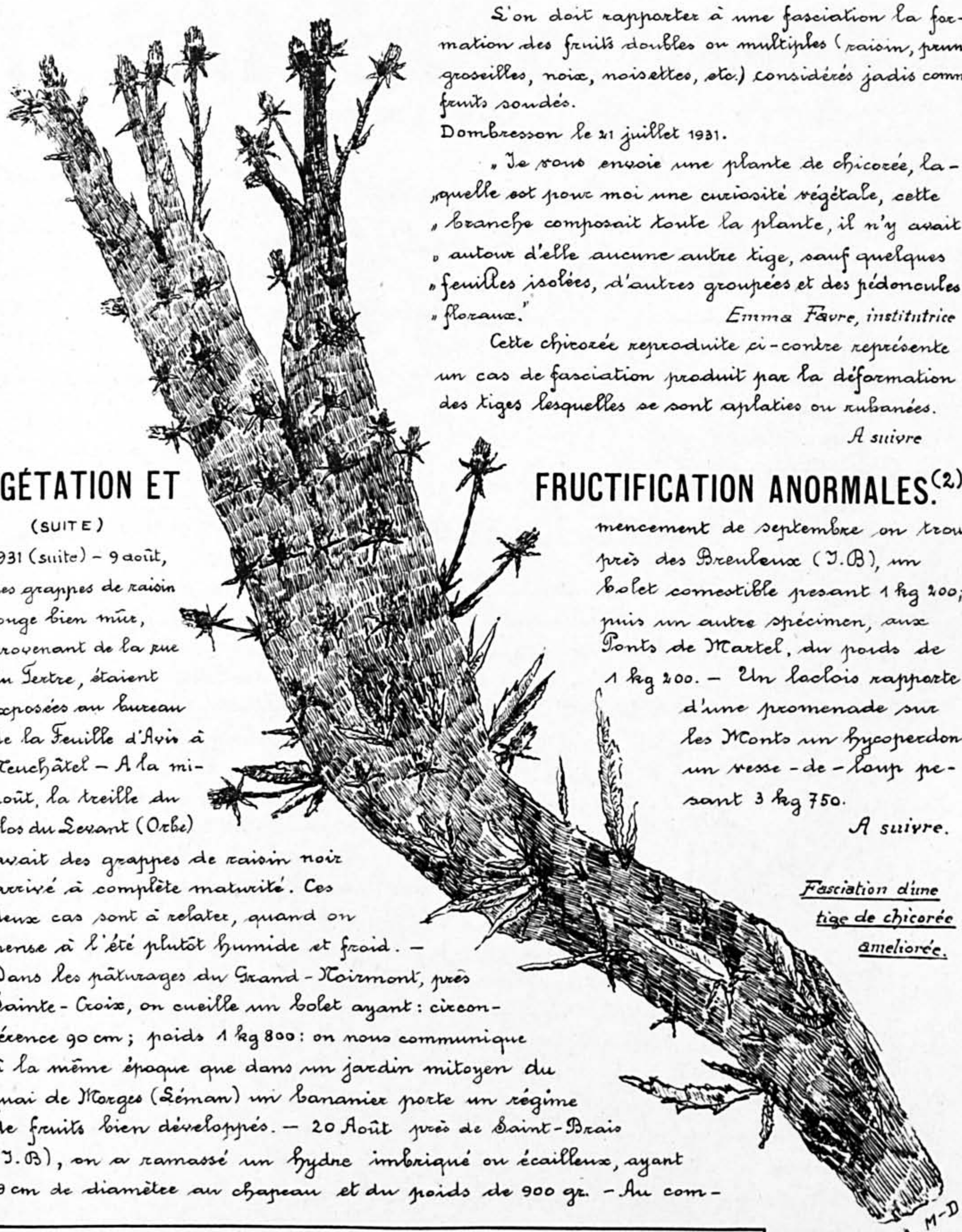
Dombresson le 21 juillet 1931.

„ Je vous envoie une plante de chicorée, la-
„quelle est pour moi une curiosité végétale, cette
„ branche composait toute la plante, il n'y avait
„ autour d'elle aucune autre tige, sauf quelques
„ feuilles isolées, d'autres groupées et des pédoncules
„ floraux."

Emma Favre, institutrice

Cette chicorée reproduite ci-contre représente un cas de fasciation produit par la déformation des tiges lesquelles se sont aplaties ou rubanées.

A suivre



Fasciation d'une tige de chicorée améliorée.

A. M-D

VÉGÉTATION ET FRUCTIFICATION ANORMALES.(2)

(SUITE)

1931 (suite) – 9 août, des grappes de raisin rouge bien mûr, provenant de la rue du Tertre, étaient exposées au bureau de la Feuille d'Avis à Neuchâtel – A la mi-août, la treille du Clos du Levant (Orbe) avait des grappes de raisin noir arrivé à complète maturité. Ces deux cas sont à relater, quand on pense à l'été plutôt humide et froid. – Dans les pâturages du Grand-Nairmont, près Sainte-Croix, on cueille un bolet ayant: circonférence 90 cm; poids 1 kg 800: on nous communique à la même époque que dans un jardin mitoyen du quai de Morges (Léman) un bananier porte un régime de fruits bien développés. – 20 Août près de Saint-Brais (J.B), on a ramassé un hydne imbriqué ou écailleux, ayant 39 cm de diamètre au chapeau et du poids de 900 gr. – Au commencement de septembre on trouve près des Breuleux (J.B), un bolet comestible pesant 1 kg 200; puis un autre spécimen, aux Ponts de Martel, du poids de 1 kg 200. – Un Laclois rapporte d'une promenade sur les Monts un hycoperdon un tresse-de-loup pesant 3 kg 750.

A suivre.

Voir: „Rameau de Sapin" (1) 1937, N°1 — (2) 1936, N° 3 & 4.

Numérisé par BPUN

PHALLUS IMPUDICUS ET PH. CANINUS.(1)

PAR CHs EMERY.

(SUITE)

C'est du fond de la volve que s'élance le tronc du champignon ; mais celui-ci n'est soudé à sa base que sur une surface de 3 mm. de diamètre, cela étonne, quoique ayant un diamètre de 0,5 cm aux extrémités à 3 et même 4,5 cm. au milieu du tronc et mesurant 14 à 25 cm. de hauteur. Cette soudure se trouve juste du point où le mycélium se greffe à la volve.

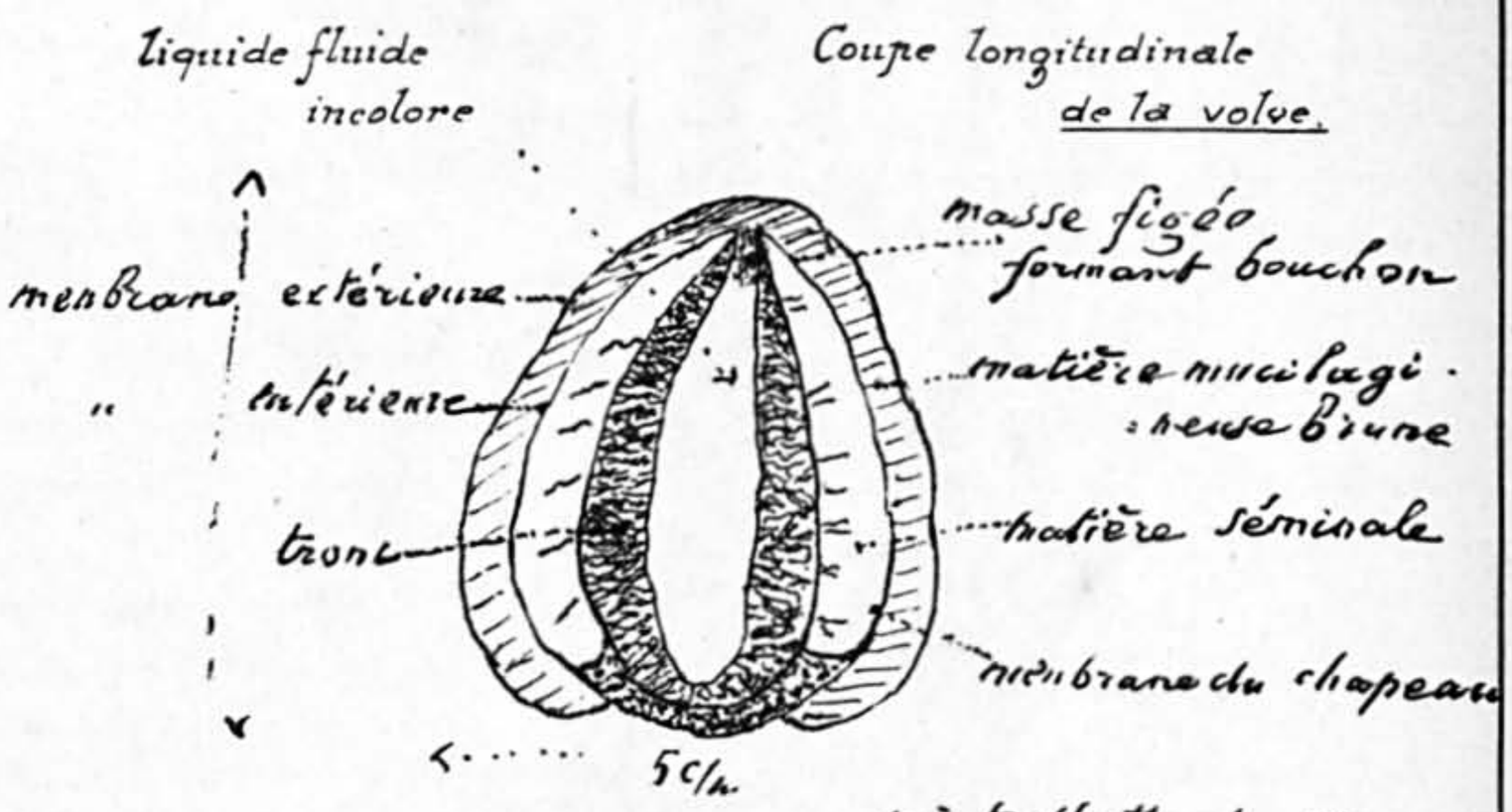
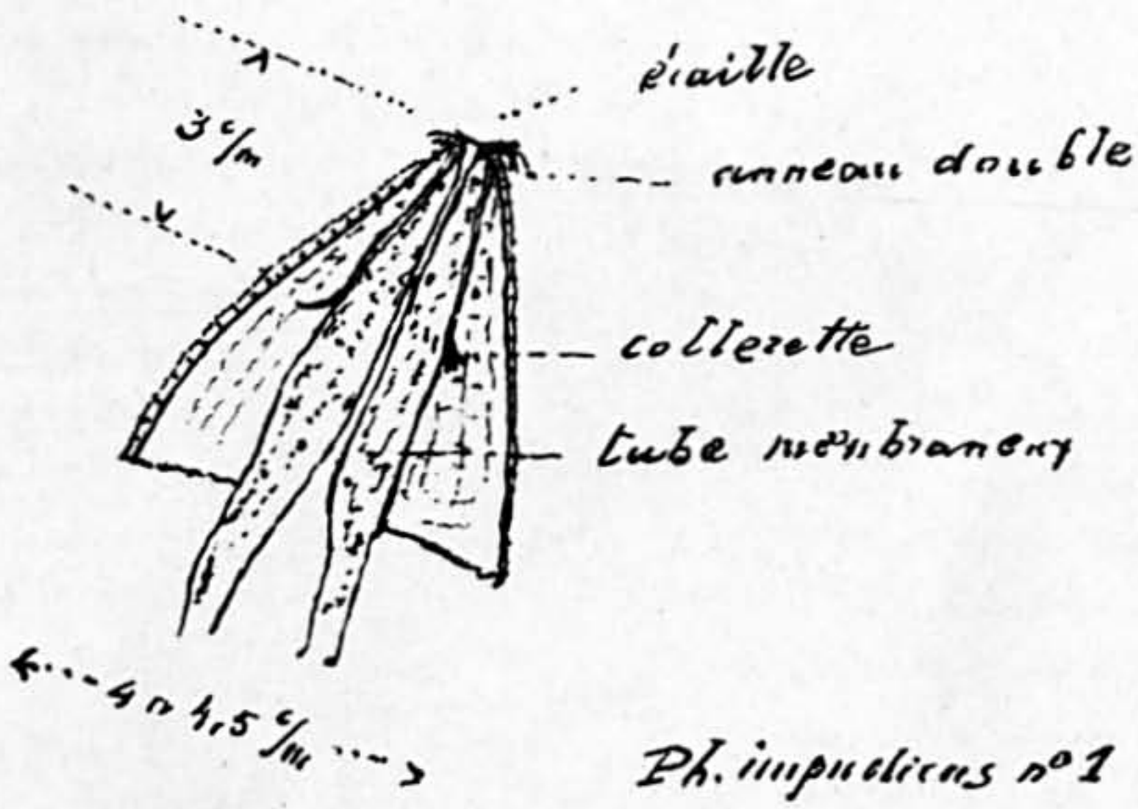


Fig 3 b. Ph. impudicus n° 2.

Le tronc a un port recourbé. A ses deux extrémités il s'amincit en cône, cône de forme parabolique à la base, de forme régulière au sommet mais tronqué à la pointe. Il mesure de 3 à 4,5 cm de diamètre en son milieu, parfois moins de 3 et 1,5 à 1 cm. aux extrémités. Sa structure est poreuse, la meilleure comparaison que je puisse faire : elle est semblable à celle d'une éponge de caoutchouc. Le tronc est creux, l'épaisseur de ses parois mesure de 6 à 7 mm. A 3 cm de son extrémité supérieure, il porte chez le phallus N° 1 une collerette très étroite de 1 mm. de largeur et légèrement incurvée vers l'extérieur (fig 4.).

Détails de la partie supérieure



Ph. impudicus n° 1

Fig 4

A son extrémité supérieure, donc terminale, se trouve une membrane circulaire, parfois double, de 1 cm de diamètre, bombée et perforée en son milieu : Celle du phallus N° 2 est fort réduite, souvent même à un simple rebord autour de l'orifice supérieur du tronc. C'est sous cette membrane circulaire qu'est fixé le chapeau qui a un seul point d'appui, car il est entièrement libre (fig 4). A suivre.

(1) Voir: Rameau de Sapin

Numérisé par BPUN

LE RAMEAU DE SAPIN

FONDÉ EN 1866

II. SÉRIE: 22e ANNÉE

JOURNAL D'ÉTUDE
DES SCIENCES NATURELLES.

N° 2

Neuchâtel, le 1er Mai 1938.

Administration et Rédaction: A. Mathey-Dupraz, Colombier. — Abonnement annuel: Suisse Fr. 3.50
Etranger Fr. 4.20 — On peut s'abonner dans tous les bureaux de Poste. — Compte de chèques IV. 1654

Que meprèze lo poü, djamè ne vous avaè le prau. (qui méprise les petites choses, jamais n'aura l'aisance).

LE SANGLIER DANS LE JURA.[1]

(SUITE)

1931 (suite). Dans le massif de forêts situé entre les communes de Pomy, Ursins et Donneloye, des chasseurs d'Yverdon de Cuarny et de Mollondin tirent, le vendredi 13, un sanglier. Le lendemain, ce même groupe abat, près de la ferme de la Maugnettaz, dans les côtes dominant la Menthue, une laie portante de sept petits, un sanglier vint s'ajouter au tableau. Ces animaux pesaient de 40 à 70 kilos, suivant l'individu.

A la mi-mars au grand ébahissement des habitants d'Ecoteaux, hameau à 4 km. N.-E. d'Oron-la-Ville (Vaud), sont relevées les traces du passage d'un sanglier dans la forêt de l'Eberoy (Eber est le nom allemand du sanglier mâle) et dans les ravins de la Miornaz (affluent de la Broye) au nord du hameau. Le 17, une traque est organisée et les chasseurs sous la direction du gendarme de Palézieux, parcourent les hautes futaies, fureètent les taillis pendant de longues heures, mais en vain. Les poursuivants fatigués rentrèrent désappointés. L'animal était disparu.

Dans la région de Bas-Aegeri (Cton de Zoug) et dans le canton de Schaffhouse on signale la présence de sangliers. Quelques-uns ont été abattus.

Des chasseurs de Montcherand et d'Orbe ont tué dans les bois de la Râpe leur treizième sanglier (Journaux du 25 mars).

Juin. On nous communique de Montfaucon (Falkenberg), dist. des Franches-Montagnes, à 1006 m. alt., le 17: „Dans les finages de Pré-Petitjean on a vu une laie suivie de „ses marcassins. Il est rare d'observer, en été, des sangliers dans la région."

Juillet. Les journaux fribourgeois du 4, rapportent: „Depuis quelques temps les champs

(1) Voir: „Ram. de Sapin" 1937, N°4, p. 39.

Numérisé par BPUN

„de pommes de terre d'une commune de la Veveyse étaient saccagés. Un agriculteur „occupé à faucher, découvrit dans un fourré le gîte d'un sanglier. Autorisé par la préfecture du district, il se mit à l'affût et réussit à abattre un jeune animal pesant 65 kilos. Il est à supposer que ce sanglier était resté dans la contrée depuis le dernier hiver.

Sur la rive droite de l'Aar, près d'Uniken, dist. de Brougg (Argovie) on a aperçu une bande de quinze sangliers.

Août. M. Emery, géomètre nous communique de Saint Blaise: „En août 1929 et de „même au cours de l'été 1931, je relève une piste de sangliers partant de la région „du sommet de Berroue, entre Enges et Signières, descendant en biais la pente nord, dite „de l'Envers, pour gagner en O. S-O. Grange-Vallier ou la Métairie Lordel. Dans les „prés je relève quelques boutis; du bois les bêtes noires se dirigeaient de préférence „sur les buissons semés, ici & là, dans la campagne".

Il se présente parfois qu'un vieux sanglier solitaire devienne dangereux pour les humains qu'il rencontre, témoin le fait suivant relaté par les journaux du 24: „A Gattikon, près de Thalwil (dist. de Horgen, Zurich) un marchand de bestiaux ayant été attaqué par un sanglier, un valet de ferme accouru, au secours „de l'assailli, est aussi mis à mal par la bête devenue furieuse."

Novembre. Un autre épisode drôlatique est publié par la „Feuille d'Avis de Lausanne" du 21: „Un marchand de bétail de Montricher, revenait le 17 au soir, de Mont-la-Ville. Dans les bois de l'Isle, à un endroit situé entre le pont de la Cerjaulaz et le lieudit „au 12%", son automobile se trouva tout à coup entourée d'une douzaine de sangliers, surgis du bois. Le conducteur ressentit nettement le mouvement ondulatoire imprimé à sa machine par les pachydermes se démenant sous elle, en essayant de traverser la route. C'est en grognant que ces animaux disparurent dans la forêt. Le conducteur descendit alors de sa machine et trouva dessous un marcassin du poids de 20 kilos environ, l'animal était mortellement blessé. Il est probable que d'autres de ces bêtes noires ont aussi reçu quelques dommages.

Décembre. La neige fine et poudreuse tombée depuis le 29, formant une couche de 20 cm, aura fait sortir les sangliers des forêts. Les premières battues en terre vaudoise ont eu lieu le 31. Nous extrayons des „Lettres vaudoises" ce qui suit: „Une centaine de „sangliers auraient été tués en 1931, dans le Canton de Vaud. Le Pied du Jura, le „Gros de Vaud sont les contrées que cet animal fréquente le plus, car il y trouve la „subsistance. Mais il se risque aussi dans la vallée de la Broye; pousse une pointe „du côté des Préalpes (témoin l'animal rencontré au-dessus de Vevey, dans le massif „du Pèlerin). Il a aussi franchi la Grande Eau, entre le Grand district et la ré-„gion valaisanne de Monthey".

M. Maur. Morcillon, ancien insp. forestier, nous communique: „De l'automne 1930 au printemps 1931, les chasseurs vaudois ont annoncé au „Service cantonal des forêts, chasse et pêche" à Lausanne, en vue d'obtenir les primes promises pour chaque sanglier tué: 11 marcassins mâles et 2 femelles, 91 mâles adultes et 53 femelles. Ces dernières étaient portantes de 111 petits. — Le montant des primes payées pour ces 159 animaux ascende à frs 7620. —

Numérisé par BPUN

Avant de clôturer ces notes pour 1931, nous nous permettons d'élever un mot en faveur de ces „ relictes de notre faune helvétique."

Voici ce que disait le journal „ Wild und Hund, 1931 „ : „ Les sangliers sont connus „ pour détruire de nombreux insectes nuisibles ainsi que leurs larves, ils se montrent en cela très „ utiles. — On sait moins qu'ils sont de grands destructeurs de mulots et de campa- „ gnols adultes et jeunes, qu'ils désorent les provisions accumulées par ces rongeurs. „ C'est pourquoi l'agriculteur devrait se montrer plus tolérant à leur égard.

Dans la „ Diana", janvier 1932, M. W. Borel de Genève écrit : „ Que vont „ devenir les sangliers si l'on en tue 160 comme cette année ? Des dégâts, certes ils „ en font ! mais bien moins qu'on ne le dit. A part les pommes de terre et le blé mangés, „ le reste est peu de chose. J'ai eu, chez moi (1), des prés complètement retournés en „ automne, après la fonte de la neige le dommage était à peine visible. En forêt, le „ sanglier est utile, il mange des quantités de taupes, de mulots, de larves d'insectes „ et enterre la graine des arbres."

1932. — A la mi-janvier, on signale un peu partout la présence de sangliers dans la région des Côtes du Doubs, sur territoire bernois. Les fermiers partent en battues parfois fructueuses, mais les champs dépourvus de neige montrent les dégats occasionnés aux céréales par les pachydermes.

M. Moreillon, inspr. forestier, nous communiquait, à fin janvier : „ Les sangliers si „ nombreux au cours de l'hiver 1930-31 dans le Jura vaudois principalement, semblent „ être moins abondants (1931-32), l'absence de neige n'ayant point permis de les re- „ pérer. — Est-ce l'effet des nombreuses traques ou ces animaux ont-ils émigrés ?"

„ Il est vrai qu'en 1931, 159 sangliers ont été tués dans le pays de Vaud, c'est „ un nombre respectable. Les contrées les plus fréquentées par cet animal sont le „ Pied du Jura et le Gros de Vaud, ce sont celles qui lui assurent le mieux sa sub- „ sistance."

<u>Août.</u> — M. Charles Emery, géomètre nous communique, de Saint-Blaise : „ En „ me rendant au signal trigonométrique „ Les Rosières", situé sur la Commune de „ Signières, au lieudit „ Son Mont, au N-O des pâturages de Vaux Rogneux, j'ai trouvé „ là, un pré bouleversé sur une une vingtaine de mètres carrés par les sangliers. Ces „ fouillures étaient de date récente.

<u>Septembre</u>. — „ Je relève au nord de la forêt de Serroue, non loin de la lisière, des boutis de sangliers."

<u>Novembre</u>. — L'" Illustré" du 3, annonçait que deux chasseurs avaient tiré un sanglier dans la région du Col des Mosses de Gessenay (Saanen Moeser), commune de Gessenay (Berne).

Les journaux bâlois du 28, apprenaient à leurs lecteurs qu'à proximité de la frontière badoise, dans une forêt, près de Bettigen, à 7 km. N-E de Bâle, cinq sangliers, deux adultes et 3 bêtes rousses (jeunes n'ayant pas encore atteint l'âge d'un an) avaient fait un crochet sur territoire suisse, puis s'étaient dirigés vers la frontière allemande.

A suivre

(1) Aux Erses, sur Mutrux à 1144 m. alt., Montagne du Montaubert (Vaud).

Numérisé par BPUN

AGE DES OISEAUX.

Au printemps dernier, M. G. Hafner, membre de la S.S.&P.O, a fait à Soleure, une observation intéressante, au point de vue ornithologique. Tôt après le retour des martinets noirs à leur place de nichée, trente de ces oiseaux furent capturés, leur abdomen teint en rouge, puis, par avion transportés à Lisbonne, donc à 1600 km; là, ils furent relâchés et chose frappante, 70 heures après ces martinets teints tournoyaient au-dessus de Soleure.

Parmi ces martinets capturés l'un portait un anneau datant du 3 août 1923, il était donc âgé de 15 ans. Un second „râcle" annellé le même jour, fut repris à Bienne le 1er juin 1937.

Trnx.

HELIANTHE AVENTUREUX.

L'on sait que des graines sont parfois transportées assez loin par la force du vent, certains oiseaux (mésanges, sittelles) établissent aussi des cachettes-réserves dans des anfractuosités.

On a pu observer sur la façade ouest du Collège Saint-Michel de Fribourg, à 12 m. environ au-dessus du sol, un plant de tournesol dont la graine avait germé dans l'interstice laissé entre 2 moellons, une tige assez longue, terminée par un capitule normal s'était développée



Fd. Ls. Ritter.

Fd. Ls. Ritter.

PRÉHISTOIRE. (1) Dans la forêt de l'Eter, dans les parages de la maison forestière „à la Baraque", sur la route de Frochaux à Lignières, la „Commission des fouilles préhistoriques" a fait des recherches dans un tumulus, absolument intact, repéré par M. Samuel Perret, architecte. – Dans une séance de la Soc. d'hist. et d'archéologie, de Neuchâtel, M. Paul Vouga a soumis à ses auditeurs, les conclusions provisoires concernant les travailles archéologiques. Le tumulus a livré 3 squelettes, dont les deux premiers, dit l'éminent professeur, peuvent appartenir au premier âge du fer (époque de Hallstatt) et étaient entourés de vases d'une forme exceptionnelle.

Le troisième squelette protégé par une quadruple calotte de pierre doit dater du début de l'âge du bronze donc d'environ 1000 ans antérieur aux 2 autres. Il s'agit d'un guerrier entouré de ses armes, un poignard triangulaire à 2 rivets et une hache spatulée, objets caractéristiques du début de l'époque du bronze. – Près du corps on découvrit encore une épingle longue de 27 cm., devant retenir la tunique et plus bas, à l'endroit de la main gauche, absente on ne sait trop pourquoi, gisait une bague d'or pur côtelée et ornée de ciselures, objet rare, car c'est le seul en Suisse de cette époque reculée.

A.B.

— On nous communique de Bienne, entre Locras (Lüscherz) et Hagneck (dist. de Cerlier), les fouilles sont terminées. Il a été mis à jour un second pont parallèle au premier, mais dans un moins bon état; une partie de terrain pavé, datant de l'âge de la pierre, point d'aboutissement des deux ponts; ceux-ci étaient protégés par une forte palissade, dont on a retrouvé quelques restes.

R.T.

(1) Voir: „Ram. de Sapin" 1937, N° 4, p. 47.

Numérisé par BPUN

LA BAIE D'AUVERNIER.[1]

1876 – 1930

(SUITE)

Ajoutons encore quelques caractéristiques concernant cet oiseau ; bec long, yeux gros et saillants, paraissant rejetés en arrière vers l'occiput arrondi ; son plumage sur le dessus présente un embrouillamini de teintes brun-foncé, brun-grisâtre, raisses et de marron, il existe une grande variété dans le plumage, coïncidant souvent avec des différences dans les dimensions. Il en est de même pour sa cousine, la „bécassine des marais", de taille plus faible, mais de formes sveltes et élégantes, circulant plus volontiers en plein jour, ayant les mêmes moeurs. Son plumage avec des taches foncées sur le sommet de la tête et sa partie postérieure, placées en bandes et raies longitudinales, ce qui permet à l'oiseau de se dissimuler facilement parmi les joncs et autres herbes palustres. Son vol rapide est accompagné de brusques zigzags ; lorsque cet oiseau atterrit, il arrive si brusquement, il tombe semble-t-il, et reste sur place – dans sa chute il produit un bruit particulier (d'où son nom vulgaire de „chevrelle", sorte de bêlement, produit par les vibrations des grandes plumes, atteignant le sol ailes étendues. Nous retrouvons dans notre „Carnet d'observations" les notes ci-après : 1911, octobre 20, près d'Auvernier, au Creux des Grenouilles, une bécassine isolée (depuis le 2, un fort passage de ces migratrices, était signalé au bout du lac. – 1916, octobre 24, levé une chevrelle dans un pré marécageux, aux abords de la gare ; 25, on m'apporte un ind. mort, mais encore chaud, tué au contact d'un fil aérien, dans le voisinage du lieu sus indiqué. – 1919, octobre 4, levé près du Bied, un ind., dans un champ humide – 1920, oct. 5, un sujet mort, trouvé près de la Viticulture, sur le sentier du Tram ; 29, 4 ind. de passage dans le marécage du Creux des Grenouilles (Auvernier) – 1922, décembre 7, trouvé encore un ind. mort près d'Auvernier – 1927, novembre 3, passage signalé dans les grèves herbeuses de la baie.

D'après certains observateurs la, „grosse bécassine" (bécassine double) et la „petite bécassine" (béc. sourde) y feraient aussi de brèves apparitions. – Un ami, épris d'ornithologie et observateur perspicace, me signalait que du 15 au 30 août 1918, cinq grosses bécassines, avaient stationnés de l'embouchure de la Reuse aux grèves herbeuses du Petit Cortaillod.

Un groupe de visiteurs, soit printaniers, soit automnaux est représenté par les chevaliers, amateurs des terrains vaseux, près humides où ils trouvent leur nourriture : insectes et leurs larves, petits crustacés et mollusques, vers.

Le 13 sept. 1915, de mon train à l'arrêt en gare de Saint-Blaise, j'observe au début de l'après-midi, trois chevaliers arlequins au plumage clair, fouillant la vase. La manoeuvre des wagons ne dérange point les échassiers. Le 24, ils sont signalés dans les parages de la baie d'Auvernier, grève du Bied, de la Baie du Petit Cortaillod, port de Saint-Blaise 1919, 15 avril, 3 individus au plumage sombre vermillon dans le marécage de la Patinoire de Colombier, je les observe longuement.

(1) Voir : „Rameau de Sapin" 1938, N° 1, p. 7.

Numérisé par BPUN

Un autre espèce à pieds rouges est le chev. gambette, observé : 1918, 13 sept. un „siffflasson" scrutant la vase du delta du Ruisseau des Allées. — 1919, du 4 au 7 avril, 2 ind. séjournent dans la Patinoire de Colombier. — 1920, 25 septembre, je repère sur la partie sablonneuse de la grève près des Bains des Dames (Colombier), un chevalier gris ou aboyeur isolé.

Dans les parages de la baie, le chevalier cul-blanc apparaît assez régulièrement, dans nos „Notes" nous relevons : 1910, mai 28, 4 chev. culs-blancs pataugent à l'embouchure du ruisseau des Allées — 1911, nov. 3, même endroit, un seul individu au vol. — 1913, mai 7, 1 cul-blanc ; juillet 15, 1 ind. ; 23 ; 1, 2, 2 ; août 11, groupe de 5 ; 15 à 21, 1 ind. ; observations faites entre le Bied et le Grand Verger — 1914, avril 28, un cul-blanc, au Creux des Grenouilles, sur grève submergée ; 12, 3 ind. aux Ruaux, sur rive caillouteuse. — 1915, avril 21, 1 ind. ruisseau des Allées ; en octobre noté 3 observations le long de la rive. — 1916, juin 7, du Bas au Bied, observé un volier de 8 à 10 ind. ; juillet 19, 2 culs-blancs, près d'Auvernier — 1917, sept. 8 & 14, octobre 14, observé 2 ou 1, dans les parages de la Patinoire — 1918, avril 16, 1 observ. rive baie ; fin août, quelques ind. se tiennent, sur les rives des Baies d'Auvernier et de Cortaillod ; sept. 13, 5 ind. vers le Béchen ; octobre 23 un ind. Port d'Auvernier. — 1919, août 2, 2 culs-blancs, bas du Ruisseau des Allées ; mi à fin août, un ind. se tient le long de la Basse-Reuse ; octobre 5, un ind. dans la Réserve. — 1920, avril 9 et sept 17, 2 obsers. Ruisseau des Allées. — 1921, mai 10, seule observation. — 1922, avril 26, 2 ind. ; juillet 21, 3 culs-blancs. — 1931, du 2 au 9 novembre quelques culs-blancs stationnent sur les rives de la Baie. — De ces observations successives j'en avais déduit que cette espèce pouvait être considérée comme nicheuse, dans les parages de la Baie et de la Basse-Reuse.

Un chevalier de petite taille fait des apparitions irrégulières le long des rives, c'est le chevalier guignette, observé : 1913, septembre 16, 17, 18, 19 et 21, un ind. stationné aux abords du Port de Colombier capturait des Nemura (Névroptères) à la surface de l'eau ; octobre 6 près d'Auvernier, observé un ind. courant sur la rive — 1914, mai 2, une guignette sur la grève, vis à vis de la Viticulture à Auvernier — 1915, octobre 16, sur le perré longeant le tram, à Champ-Bougin (p. Serrières), un ind. s'envole devant moi. 1912, mai 5 et 12, 2 guignettes sur la grève, p. Auvernier. — 1920, août 31, un ind. sur la rive aux Ruaux (Auvernier) 1921, mai 23, 2 ind. furètent dans une partie herbeuse de la rive, p. Auvernier. — 1937, mai 14, une guignette sur le perré du tram, à la station de Serrières.

Dans mes notes je lis : 20 octobre 1911, j'observe vers 17 h. à l'embouchure du ruisseau des Allées un groupe de 12 bécasseaux (Tringa) et 2 chevaliers de taille moyenne, la brume m'empêche de les reconnaître plus exactement.

Voici un estivant d'au-delà le cercle arctique qui vient parfois visiter notre baie à l'automne, c'est le phalarope hyperboré, le 17 novembre 1908, je fais lever, dans la Réserve, posé sur la rive, un oiseau que je reconnus à ses allures pour être un phalarope (Sp ?), — l'ayant observé souvent aux „Spitzbergen" en 1906, 1910 et 1911. — Le lendemain 18 nov., M. J. Chautems m'envoie un oiseau, qu'il avait tiré, il picorait des moucherons à la surface de l'eau, c'était un phalarope lobé en plumage d'hiver, fait qui m'avait empêché de le déterminer le jour précédent. C'était peut-être le même individu, il figure actuellement dans la collection locale du Musée d'hist. nat. de Neuchâtel

Numérisé par BPUN

1910, au commencement de novembre, le Dr Tonga, Paul, m'écrivait de Saint-Aubin, qu'il avait tiré en plein lac un phalarope (sans désignation d'espèce), après les tempêtes de N-O. – 1917, fin novembre, à peu près au même point que le 18.11.08, je fais partir soudainement du bord de l'eau un phalarope gris de plumage. – 1932, octobre 8. M. J. Chautems, d'Auvernier tire en plein lac un phalarope lobé, portant encore sur le dos des plumes rousses de sa livrée d'été et une coloration roux pâle, au côté gauche du bas du cou, restes de son collier estival roux-rif



Encore l'observation exceptionnelle d'une espèce très rare pour notre pays: 1911, 15 septembre, vers 17 h. au moment du passage du tram deux avocettes à nuque noire s'envolent du terrain marécageux de la patinoire de Colombier.

NOTE SUPPLÉMENTAIRE. Suite à la ligne 30, p. 22, N° 2, mai 1937.

La caille des blés était autrefois commune dans notre Vignoble, tout le long de la rive nord du lac; puis, l'emploi de la faucheuse mécanique, l'utilisation des produits chimiques, firent oeuvre néfaste, la caille devint chaque année plus rare. Cet oiseau migrateur ne niche plus dans les prés de Reuse, région voisine de la Baie. Nos dernières observations sont les suivantes: 1908, 7 juin, cris de rappel d'une caille entre Grandchamp et les Isles; puis un second migrateur annonce sa présence aux Prés de Reuse. – 1915 aucune, tandis qu'elles sont signalées à la Tourne, dans la Vallée de la Sagne, sur le Communal, à Entre Deux Monts, Vallée du Locle, Vallon des Verrières. – 1916, 6 juin, un ind. sur Planeyse, près gare C.F.F, Colombier. – 1919, mi-octobre passage signalé aux Prés de Reuse, ces oiseaux se tiennent dans les betteraves. – 1922, même observation fin octobre. – 1924, mi-juin, chant sur Planeyse et au milieu d'octobre passage Prés de Reuse.

Durant l'hiver rigoureux de 1830, un gros oiseau inconnu errait dans les Prés de Reuse, farouche, il ne se laissait point approcher, les habitants du hameau voisin avertirent le capitaine Tonga, fervent ornithologiste, qui reconnut une outarde barbue, gros échassier sans doute égaré dans la région. Une trappe amorcée d'un beau chou fut tendue, la grande outarde s'y fit prendre quoique très amaigrie elle pesait encore 24½ livres. Ce spécimen fut naturalisé et figure actuellement au Musée d'hist. nat. de Lausanne, dans la collection Tonga (R. de B. 1872, p. 36). – C'est le seul sujet de cette espèce qui ait été observé, dans les parages immédiats de la Baie. – En décembre 1902, un individu, juv. de l'année, d'un groupe de trois, s'électrocute entre Cressier et Cornaux (R. de Sapin, 1903, p. 2.)

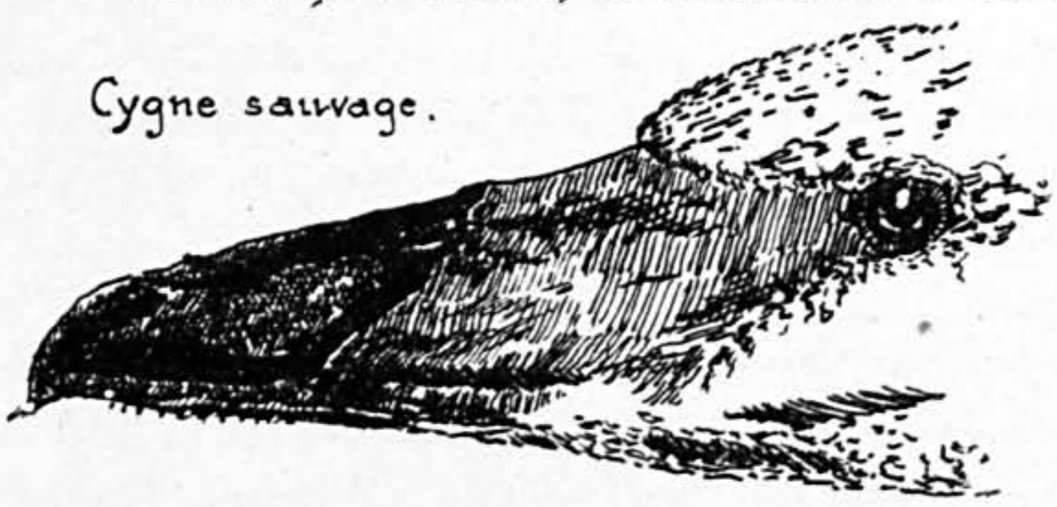
Nous arrivons aux palmipèdes, caractérisés par les trois doigts antérieurs palmés, entièrement ou non, le pouce postérieur restant libre.

Ces migrateurs nous viennent des contrées septentrionales, leur régime herbivore en font des oiseaux plus terrestres qu'aquatiques. Bons voiliers les oies voyagent en petit groupe suivant une ligne oblique, si les individus sont nombreux ils forment un angle aigu, sommet en avant, à branches inégales, les voyageuses poussent en volant des

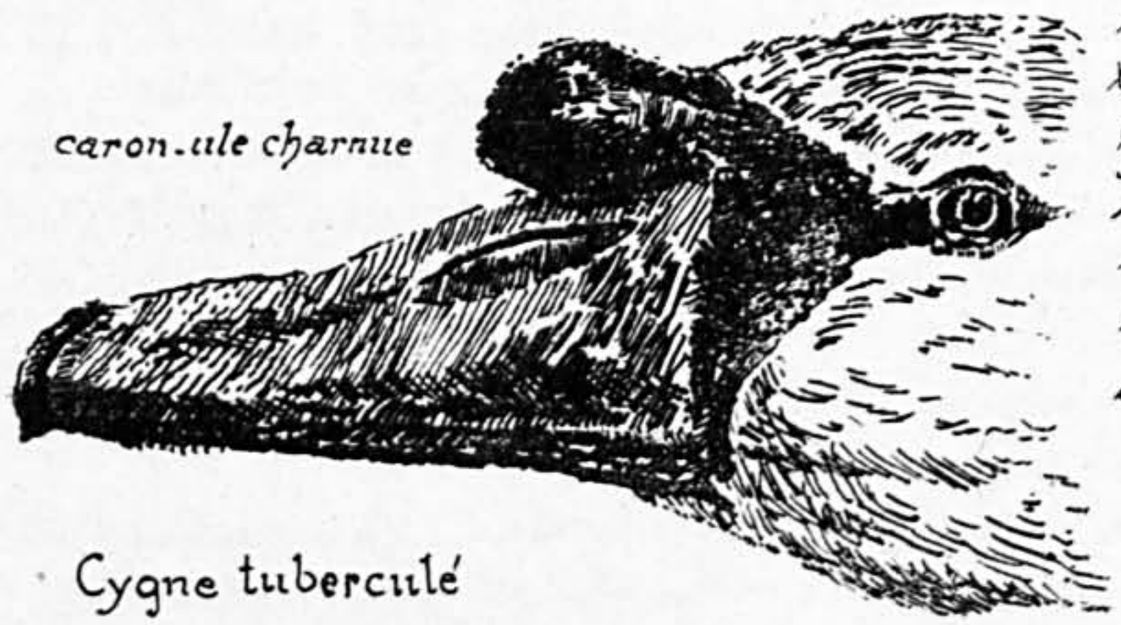
Numérisé par BPUN

cris sonores annonçant de loin leur passage. Comme espèces citons: l'oie cendrée, l'oie des moissons, l'oie rieuse, caractérisée par son front blanc, nous les groupons sous l'appellation commune „oie sauvage" n'ayant pu vérifier leur espèce: 1910, du 20 nov. au 3 déc. une douzaine d'ind. stationnent aux Prés de Reuse. – 1911, du 18 au 20 janv., observées au même endroit.
1914, au commencement de février un vol d'oies est signalé, séjournant dans la journée sur la glace, extrémité E. du lac. – Octobre 29, passage à une grande hauteur, à 13 h. 50 de migratrices, entendu distinctement leurs cris claironnants, mais ciel nuageux et brume, m'empêchent de les distinguer.
1915, septembre 25, des migratrices sont observées sur la rive du lac près de Cortaillod. Novembre 1, un groupe de 80 oies (sp?) survole la baie et continue son vol dir. sud. Avant les froids de novembre 8 de ces palmipèdes séjournent près de Grand Champ et broutent les jeunes pousses du blé, nouvellement ensemencé; un autre groupe de 6, se tient vers le Bied, mais ces 2 soliers ne se sont jamais mélangés – étaient-ce des oiseaux d'espèces différentes? – 1916, fin janvier un vol se pose dans la Baie, à sa limite; fév. 5, groupe d'une cinquantaine dans la réserve – 1917, les premiers jours de novembre, 200 migratrices au minimum survolent Auvernier – 1918, fév. 2, après-midi, près de la Ligne Ronde (Réserve), une oie isolée au vol – 1919, octobre 25, à la hauteur de l'embouchure de la Reuse, observé une singtaine d'oies volant – 1924, mi-mars, deux oies séjournent dans les champs près de Perreux, sur Boudry. – 1928, fin octobre, groupe d'une quinzaine d'ind. au repos en avant du Bied.

De temps à autre, la mauvaise saison nous amène le „cygne sauvage", au plumage blanc, dessus de la tête, la nuque dans sa partie supérieure, sont teintées de jaunâtre; le bec est dépourvu de caroncule charnue, noir antérieurement et jaune pour le reste, pieds (voir: dessin de la tête). Voici quelques notes: „1919, 26 novembre, observé sur un îlot de la Réserve du Fanel, un cygne sauvage endormi; même observation le 16 février 1920 (O.-B[1]) – 1926, janvier 8, dans la Réserve du Fanel, 8 cygnes chanteurs, dont 4 juv., sont signalés. (O.B[1] fasc. 5, février) – „N[s] O[r]."[2] mars 1926, relate une observation de M[r] A. R. faite dans les dits parages, il doit s'agir des mêmes migrateurs: Ce 23 janvier, 4 cygnes sauvages apparurent et le 20 février, ils sont au nombre de 8, soit 4 adultes et 4 juv. de 1925; les juv. ont le plumage brun-gris avec quelques plumes blanches.



Cygne sauvage.



Cygne tuberculé

A suivre.

(1) „O. B" = Organe de la Soc. suisse pour l'étude des oiseaux et leur protection. —
(2) „N[s] O[r]" = Bulletin de la Société romande pour l'étude et la protection des oiseaux.

Numérisé par BPUN

PHALLUS IMPUDICUS ET PH. CANINUS.(1)

PAR CHs EMERY.

(SUITE)

Cet anneau est d'une seule pièce ; la matière qui le compose est assez dure, ressemblant à du Celluloïd blanc, alors que toute celle du tronc est légère et friable. L'orifice de cet anneau se prolonge à l'intérieur du tronc en un tube membraneux cylindrique très léger. Ce tube se termine à sa partie inférieure en ouverture de trompette, dont les bords sont soudés au tronc.

L'orifice de ce tube sur l'anneau est operculé à sa sortie de la volve chez le phallus N° 1 par une écaille blanche de même texture que l'anneau, plane puis prenant la forme d'une écuelle à fond sphérique ; une matière gélatineuse la colle sur son pourtour aux parois de l'anneau. Chez le phallus N° 2 cette écaille n'existe pas, elle est remplacée par une matière figée et citreuse formant bouchon au sommet du tube membraneux. Bouchon qui subsiste après la sortie du Champignon de la volve. Plus tard cette matière se transforme en une mince pellicule perforée en son centre. C'est encore un caractère différenciant ces deux phallus.

Quand au chapeau il a 6 cm. de hauteur, est conique de forme paraboloïde dans le haut. A la base il mesure 4 à 4,5 cm. de diamètre. C'est une membrane blanche, et mince, sa surface intérieure est unie mais ressemble à du papier chiffonné, puis étendu les plis de cette surface correspondant aux parois des alvéoles. La surface supérieure du chapeau est composée de cuvettes à fond plat, mais rugueux (on parle toujours d'alvéoles dans les descriptions) aux parois latérales de 1 à 1,5 mm. de hauteur. La forme des cuvettes est souvent quadrangulaire, mais peut présenter d'autres formes. Toutes n'ont pas la même grandeur, celle-ci varie de 1 à 10 mm. Ce sont ces cuvettes qui contiennent la matière séminale, d'abord sous forme d'une couche épaisse de pâte collante, puis de sirop très épais de couleur vert-brun (fig 4a).

Ph. impudicus N° 1-2.



Fig 4a

Citons à cet effet la description qu'en donne Pierre Bulliard dans son „Histoire des champignons de France, tome I, page 60.

„Si avant que la volve de la Morille impudique ne soit crevé, vous observez au microscope cette substance charnue et verdâtre qui doit former la partie supérieure de son chapeau, je suppose que vous en ayez enlevé avec précaution une lame

(1) Voir: „Ram. de Sapin" 1938, N° 1, p. 12.

Numérisé par BPUN

mince à l'aide d'un instrument très tranchant, vous verrez qu'elle est composée d'une infinité de sinuosités disposées avec beaucoup d'ordre, vous distinguerez ses petites graines opaques, et pour l'ordinaire très nombreuses, insérées aux parois de ces sinus, et vous verrez les intervalles qu'ils laissent entre eux occupés par un fluide qui paraît être d'une consistance mucilagineux. Si au contraire, vous attendez pour observer cette substance que le volva se soit crevé, à peine si vous pour distinguer ces sinuosités qui auparavant étaient disposées avec tant d'ordre, ce ne sera aussi qu'avec beaucoup de difficultés que vous apercevrez les graines, parcequ'elles se trouvent pêle-mêle entre les plis confus de cette substance qui bientôt se convertit en une espèce de sirop mielleux et très fétide.

D'après cet exposé ne pourrait-on pas croire que ce fluide renfermé avec les graines entre les sinuosités de cette substance charnue encore dans son volva, est le fluide fécondant ; que l'instant où ce volva se crève est aussi celui où ce fluide pénètre dans les graines pour en vivifier les germes."

D'après mes observations j'ajouterai à ce qui précède, que cette transformation de la masse séminale a lieu probablement peu avant la sortie du champignon de la volve, grâce à la pression très forte que celui-ci opère sur les parois de la membrane l'enserrant. Ouvre-t-on les membranes avant le plissement de la volve, on constate que la matière séminale sur sa surface supérieure est blanchâtre, comme recouverte d'un fard. Au moment de la sortie, ou quelques instants avant, elle a la couleur brun-vert et est très humide. Si le temps est à la bise ou au vent, cette masse après la sortie de la volve se sèche et prend une couleur vert-pâle ; elle ne se transforme en sirop que sous l'actions de l'humidité.

Que se passe-t-il donc si le temps est au beau fixe lors de la sortie du champignon ? Car j'ai observé des champignons dont le chapeau était recouvert d'une pellicule formée par la masse séminale desséchée. Dans tous ces cas ou bien la volve était privée de masse mucilagineuse entre les deux membranes, ou l'orifice de l'anneau supérieur était recouvert d'un débris de la volve, la masse alors s'est desséchée.

La masse mucilagineuse de la volve tenant à celle-ci de coussinet pour la protéger à sa sortie de terre, joue certainement encore un autre rôle, celui de procurer éventuellement au champignon l'humidité nécessaire à la maturité de la masse séminale. Une volve transportée à la mi-octobre pendant 20 minutes, m'a glacé la main et les doigts, la température de cette masse étant inférieure à la température de l'air ambiant ; j'avais déjà remarqué la chose en juillet. Par temps sec l'écaille operculant l'orifice de l'anneau se recroqueville et tombe, la masse sitreuse du phallus N°2 se transforme en une pellicule percée en son milieu d'un petit trou circulaire. De cette façon, le tronc étant poreux, il se produit au travers de celui-ci un courant d'air et comme la température est maintenue grâce à la masse mucilagineuse, l'air doit abandonner une partie de son humidité destinée à liquéfier la masse séminale.

A suivre.

Numérisé par BPUN

NOTICE ORNITHOLOGIQUE DU 17me SIÈCLE.(1)

(SUITE)

Enfin l'oiseau mis à la balance a pesé huit livres. „Ces mesures correspondent assez bien avec celles prises sur les figures d'Aquila chrysaëtus (Linn) de Naumann (Note de M. Robert Ponoy)!! Voilà à mon jugement les dimensions d'un Aigle, proprement dit, de l'Aquila des Latins, de l'oiseau en un mot que les Anciens Grecs, Romains, Egyptions, Arabes et Juifs ont appelé communément le Roi des Oiseaux.

Sa taille, son plumage chatain ou brun avec des maillures peu sensibles; sa tête assez plate et large; son bec long, fort, crochu, noirâtre; les jambes assez courtes et jaunâtres et toutes les parties mesurées ci-dessus répondent parfaitement aux descriptions de l'aigle et à la représentation que l'on voit Gessner, à quelques différences près, que le climat, l'âge de l'oiseau, ou l'inexactitude du dessin peuvent avoir mises entre l'original de cette figure et celui dont je parle.

Je considère le plumage brun ou fauve comme la couleur naturelle de l'Aigle de la grande espèce: les noirs étant distingués de ceux-ci par le corsage, la grosseur et par d'autres endroits.

L'aigle noir de l'espèce que ceux que la Ville de Genève nourrit est plus petit et de plus long corsage; les Romains l'appelaient Valeria à cause de sa force et de sa vigueur, l'emportant à cet égard sur les autres Aigles et les Grecs le nommaient Melanaëtos à cause de sa couleur.

Quant aux autres Oiseaux de proie, ceux qui en aprochaient le plus par la taille, comme le Gerfaut, l'Autour, le Sacre, ils ont des différences trop marquées, pour qu'on prenne ici le change.

Permettès, Monsieur, que je vous fasse faire encore quelques observations pour confirmer nôtre jugement.

L'Aigle est faible quand il se rabat, et ne peut voler longtemps dans les Plaines: Et il paraît, par ce qui vous a été dit, que cet oiseau ne s'élevait que peu dans la Valée où il a été trouvé, et qu'il prenait d'abord terre. J'ai lu aussi quelque part que l'Aigle, après avoir dévoré sa proie, avait peine à voler, et que ce n'était qu'en s'élevant par degrès, qu'il pouvait regagner la région d'air, où il plane à l'aise. Or notre Oiseau avait le gésier bien garni, et tout fraîchement, comme nous avons pu en juger par l'état de la chair, qui en fut tirée, et qui était au rapport du Païsan, la substance d'un chat, dont il avait fait sa proie.

Les ailes de l'Aigle sont très grandes, et il étend beaucoup dans son vol. Cela répond encore à nos proportions.

L'Aigle fait son aire dans les lieux élevés, ou sur des Rochers inaccessibles, soit pour mettre les petits en sûreté, soit pour découvrir la proie sur des espaces plus étendus.

Les Montagnes et les Rochers qui dominent sur Longue-Aigue(2) sont de cette nature et Mrs Du Terraux(3) y ont tué de semblables Oiseaux, par ci-devant.

Les autres propriétés de l'Aigle, méritent d'être connues, on assure qu'il est celui de tous les Oiseaux, qui s'élève le plus haut.(1)..... etc., etc. (suivent trois pages repro-

(1) Voir: „Ram. de Sapin" 1938, N°1, p. 10. — (2) „Longeaigue" partie du Vallon qui arrose le ruisseau le Buttes, ou l'oiseau a été tué.—(3) Nom d'une famille noble établie au Val de Travers.

Numérisé par BPUN

duisant les passages de divers auteurs).

p. 86. Quant au jugement que j'ai fait de votre Oiseau, non seulement je le soumets à vos lumières, mais vous permettrés encore que je me réserve ici la liberté de faire des recherches plus amples sur le Vautour, avant que je prononce définitivement.

Je demeure avec respect. / Monsieur / Votre très humble etc. / (sans signature).

LE TEMPS EN 1937.(2)

L'année 1937 fut chaude à Neuchâtel; sa température moyenne 9°,5 dépasse depuis la valeur normale. Le minimum thermique – 8°,7 se produisit le 21 décembre et le maximum 31°,8 le 8 août. Voici les températures moyennes de chaque mois obtenues à l'Observatoire de Neuchâtel, ainsi que les valeurs normales correspondantes:

	Janv	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1937	1°,6	3°,7	3°,5	8°,5	14°,7	17°,2	19°,4	18°,6	13°,8	9°,4	3°,9	– 0°,1
Valeurs normales	– 0,4	1,1	4,3	8,7	13,1	16,5	18,6	17,8	14,5	8,9	4,1	0,7

Ce petit tableau nous montre que par rapport à la normale, les mois les plus chauds furent février, janvier et mai. 3 mois seulement ont une température notablement inférieure à la valeur normale; ce sont mars, décembre et septembre. Les mois d'hiver furent doux, excepté décembre. Quant aux mois d'été, ils accusent tous un excédent de température. On peut donc dire qu'au point de vue du temps, l'été 1937 a été beau et n'a ressemblé en rien à son prédécesseur, l'été 1936. Le dernier gel du printemps se produisit le premier avril et le premier gel de l'automne le 7 novembre.

L'année 1937 a été très pluvieuse. La hauteur totale des précipitations atteint 1313 mm. Depuis que l'on fait les observations météorologiques à l'Observatoire (1864), seules les années 1879 et 1910 ont battu ce record. Les mois les plus pluvieux furent février (212 mm), mars (187 mm.), septembre (155 mm.) et juin (146 mm.). Le mois d'octobre, par contre, fut très peu arrosé (24 mm. seulement). Il neigea au cours de 3 jours en janvier, 9 jours en février, 4 en mars, 2 en novembre et 11 en décembre. La dernière neige du printemps tomba le 24 mars et la première de l'automne le 11 novembre. Les fortes chutes de pluie du début de l'année provoquèrent de nombreux glissements de terrains en Suisse, principalement dans la région de Douanne et de Moutier (Jura Bernois).

La durée d'insolation 1650 heures est tout à fait normale. Les mois les plus ensoleillés furent juillet (270 heures), juin (240 heures), août (226 heures) et mai (225 heures). Décembre ne bénéficia que de 35,5 heures de soleil, ce qui est du reste une valeur supérieure à la normale. L'humidité relative de l'air 78,7% est supérieure à la valeur normale 77,9%. Le baromètre oscilla entre le maximum de 732,6 mm. qu'il atteignit le 9 janvier et le 17 octobre, et le minimum de 694,2, atteint le 28 janvier. Ce minimum très accentué de la fin de janvier fut remarqué par beaucoup de personnes qui s'attendaient à de graves perturbations météorologiques. Il n'en fut rien; le baromètre remonta sans être accompagné de forts coups de vent comme on pouvait s'y attendre. Notons encore que l'on entendit pour la première fois le chant du coucou le 19 avril.

En résumé, l'année 1937 fut chaude, normalement ensoleillée, excessivement pluvieuse et assez humide.

E. Guyot.

(1) Les Poètes Grecs l'apellaient URSIPETES-ALTIVOLANS (haut volant). — (2) Voir: „Ram. de Sapin" 1937, N°2, p. 26.

Numérisé par BPUN

LE RAMEAU DE SAPIN

FONDÉ EN 1866

II. SÉRIE: 22e ANNÉE

JOURNAL D'ÉTUDE
DES SCIENCES NATURELLES.

Nº 3.

Neuchâtel, le 1er Août 1938.

Administration et Rédaction: A. Mathey-Dupraz, Colombier. — Abonnement annuel: Suisse Fr. 3.50
Etranger Fr. 4.20 — On peut s'abonner dans tous les bureaux de Poste. — Compte de chèques IV. 1654

La sollicitude qu'un peuple témoigne à ses forêts, marque le degré de sa culture intellectuelle et de son éducation morale.

F'lahaut.

LE SANGLIER DANS LE JURA.[1]

(SUITE)

1932 (suite). — Décembre. La neige tombée dans le Jura Vaudois a permis d'organiser une battue, dans l'après-midi du 10 crt. un groupe de chasseurs de Montricher, de Sévery, accompagnés du gendarme de l'Isle, a réussi à cerner un sanglier dans un bosquetau au bord du Veycon, près de Monnaux. L'animal abattu devait être une bête de 5 ans, un „ grand sanglier". Il pesait 84 Kilos („Patrie Suisse" du 7 janvier 1933).

1933 — On écrit de Bulle (Fribourg) le 10 janvier: „ des sangliers ont été aperçus ces jours derniers près de Vaulruz. Une battue a été organisée.

Mars. Les premiers jours du mois des sangliers apparaissent dans la Vallée de Joux, les chasseurs de l'Abbaye, du Pont, de Mont-la-Ville et de Vaulion partent en battue. Après des recherches infructueuses, ils débûchent une laie, la blessent, et l'animal finit par échapper aux traqueurs. Le lendemain un chasseur de l'Abbaye reprère la bête blessée et l'abat. Poids 55 kos. Elle était portante de 4 marcassins.

Mai. — Vers la mi-mai, une bande de sangliers, comptant une douzaine d'individus, ravage les cultures des environs de Baden (Argovie).

„ Dans le courant du mois, à la limite de la forêt Pourtalès, sur Enges, (p. Neuchâtel) „ et les près boisés des Graserculeo, je trouve un grand foyard dont le tronc à été „ écorcé, sur une surface de 40 cm. sur 30, très probablement par un sanglier. De „ ce point part une piste fortement marquée vers le N.-E., a travers les près boisés „ des Graserculeo. Je n'ai pu relever de traces de pas sur la piste. Mais celle-ci

(1) Voir: „ Ram. de Sapin" 1938, Nº 2, p. 19.

Numérisé par BPUN

était si bien marquée, par place qu'on l'aurait facilement prise pour un sentier." (Note de M. Ch. Emery, géomètre).

Juin.-Les mêmes bêtes noires se tiennent dans les forêts de Birmenstorf-Dättwil; l'une d'elles est tirée à Dirrenaesch. Elle pesait 70 kilos. Le groupe, probablement effrayé, traversa le Rhin erre dans Klettgau (Schaffhouse) et le 18, trois de ces sangliers sont abattus.

Juillet. - Dans le Jura vaudois, les sangliers paraissent s'être quelque peu multipliés, on nous communique d'Apples, le 28: „Une bande de sangliers, 12 ou 14 animaux, a saccagé des champs de blé, à Fermens, sur Apples. Tentés par les épis „dont le grain est encore tendre, ils ont abîmés un champ de 500 perches, les dé„gâts s'élevant à plusieurs centaines de francs, M. le préfet de Cossonay s'est rendu „sur les lieux pour estimer les déprédations."

Septembre. - La „Diana" Octobre, relate: „Dans une chasse gardée à Baldingen, „près de Reckingen (Argovie) on abat un sanglier mâle pesant 100 kilos."

M. le docteur Edm. Lardy nous écrivait de Bevaix (Neuchâtel) en date du 29: „Ma fille, Mme George de Perrot, à qui j'ai appris à reconnaître le type de la „fouille du sanglier, on constate des „fouillures"(1) certaines et fraîches au Signal de la „Chaille, à 1415 m. alt., sur la Montagne du Creux du Van. - Le lendemain 30, je „relève au-dessous de la Grotte de Cerf, à 100 m. au-dessus du Pré Rond de Cerf, à „710 m. d'alt environ, deux pieds très nets d'un gros sanglier et à 2 mètres une „souille(2) certaine."

On signalait à la fin de septembre, la présence de bêtes noires près de Burtigny (localité située sur la route de Nyon au Brassus), au-dessus du Bois d'Amont, dans les montagnes et les pâturages qui sont de la Cure à la Vallée de Joux, ces animaux étaient au nombre de 7, ils se sont avancés jusqu'à la région de Gland, où un chasseur lausannois en auto en tira un au passage, puis un second en plein village de Bottens. Ces sangliers avaient bouleversés les champs de pommes de terre, ils mangeaient aussi les taupes et les campagnols pris aux trappes. - Un bûcheron de la région a assuré, avoir vu, à la fin du mois, trois sangliers passer à quelques mètres de lui.

Octobre. - Le 2, un groupe de chasseurs de Montricher, parcourant la région du Mont-Tendre, s'est trouvé à Roche-Blanche, nez à groins, avec une bande d'une douzaine de sangliers, quelques-uns étaient d'assez forte taille. Ces bêtes noires prirent la fuite laissant sur le carreau deux d'entre elles, bêtes rousses femelles (animaux de 6 mois à un an) de 35 kilos. -

Le Dr Edm. Lardy, nous communique encore: „Du 2 au 6 octobre, il y a en „terre neuchâteloise, la semaine du chevreuil, toute la région est chassée par de „nombreux chiens et chasseurs avec fureur et personne ne signale de sangliers! „Un chasseur, Jules Henry, me dit avoir remarqué de nombreuses fouilles dans la „Côte de Cortaillod (sur flanc sud du Mont Boudey. Depuis lors j'ai chassé, au

(1) Fouillures, endroits où les sangliers ont cherché les racines, les graines dans la terre pour leur nourriture - Empreintes laissées par leurs boutoirs - On dit aussi: boutis, travail, affouchies.
(2) Seuil, souille, souillard, souillure, endroit où les sangliers se vautrent.

Numérisé par BPUN

courant et à l'arrêt nombre de fois dans la Montagne de Boudry, seul ou avec des amis qui ont de bons chiens et nous n'avons rien observé concernant les sangliers."

A suivre.

LE PINSON DES ARDENNES. (1)

1930 (suite) Un autre individu annelé „Helgoland 892376", le 25 octobre 1930, est repris à Turnhout, province d'Anvers (Belgique), le 6 novembre suivant ; en 12 jours ce migrateur avait donc survolé la distance de 385 kilom.

Le 15 octobre 1930, un oiseleur de Malines (Belgique) capture un pinson du Nord bagué „Helgoland 330636" il avait été annelé au cours de sa migration à l'île de Wanderoog (Mer du Nord, Allemagne), le 3 octobre 1930, durant ces douze jours, ce migrateur avait donc survolé 385 km., soit 55 km. par jour.

A fin octobre 1930, à Schooten, province d'Anvers, un pinson d'Ardenne portant l'anneau „Helgoland 639426" est capturé, il avait été bagué, le 24 octobre 1927, lors de son passage à Helgoland.

1931. Dans la région du Balmberg (N. E. du Weissenstein), des hivernants sont observés au début de janvier, ainsi qu'aux environs de Galmis - Niederbipp (C. Berne), en compagnie de grives (draines, litornes et Mauvis, de nombreux becs-croisés des sapins viennent se joindre à ses migrateurs. — A la mi-janvier, des pinsons du Nord picorent à terre sous les arbres du quai, à Neuchâtel, du Port à la baie de l'Evole. A la même époque des groupes isolés de ces nordiques, divaguent dans la campagne genevoise

Les journaux ont rapporté que dès le 28 février - 1 mars, des vols de pinsons d'Ardenne suivaient le pied du Jura, volant dans la direction S.O.

Le 7 mars quelques pinsons de montagne en compagnie de pinsons des arbres sont vus dans les jardins de Nyon (Vaud) et à Rolle les 8, 9 et 10. — Un groupe d'une trentaine d'individus est observée, le 11 mars, entre Steg et Saint - Moritz (Grisons) — Le 23 mars, quelques migrateurs sont signalés dans le parc de Goldau (C. Schwytz) [O.B].

La neige tombe à Saint - Moritz (Grisons), le 7 mai, un groupe de ces oiseaux erratiques y font une nouvelle apparition.

„ A Weelde (Belgique) on reprend au filet, le 14 octobre 1931, le pinson d'Ardenne „migrateur muni de l'anneau „Helgoland 892516", l'oiseau avait été bagué le 28 octobre „1930, lors de son passage dans l'île d'Helgoland" (Le Gerfaut). Il suivait donc en 1931 la même voie de migration qu'en 1930.

1932. — Un pinson d'Ardenne annelé „Helgoland 859525" est pris au filet, à Milmort, province de Liège (Belgique), le 13 octobre 1932, donc dans son voyage vers le sud. Cet oiseau avait été muni de la bague, le 30 mars 1930, à son passage à Helgoland lors de son retour aux régions de nichaison. — Ceci montre que ces migrateurs dans leurs pérégrinations bisannuelles suivent les mêmes routes.

Le 28 mars on observe, posés sur un vieux mélèze, trois mâles pinsons de montagne, au bord du lac Noir de Laret (dist. de Landquard, Grisons).

Au commencement de novembre, dans les champs en friche aux Cernets, sur les Verrières, je distingue dans un grand vol des pinsons francs, des pinsons de montagne, ainsi que d'autres fringillidés. — Même observation, le 3 décembre dans les champs sur la fin de Cortaillod.

A suivre.

(1) Voir : „Rameau de Sapin" 1936, p. 16 à 39.

Numérisé par BPUN

OISEAUX MIGRATEURS.[1]

DATE DU RETOUR PREMIERS CHANTS.

(SUITE)

Etourneau. Janv. 7, vers 18 h., Bas des Allées, volier de 8 - 10 sansonnets.
Grande outarde. Janv 28/6 fév. un ind, juv. ♂, divague entre Niederuster et Riedikon (village à l'extrémité S-E du Greifensee, dans la vallée de la Glatt (Zürich). -
Canard milouin. Un groupe de milouins sauvages dans le Port d'Auvernier, vers la mi-fév.
Mésange charbonnière. Février: matinée du 14, une grande lardère tintinnabule dans les jardins.
Sittelle torche-pot. Mi-fév., un ind. siffle, à 950 m., aux Verrières (Mt Jt Gd), — mars 23, une audition au Vignoble neuchâtelois.
Merle noir. fév. 16 par temps brumeux, un ind. essaie son chant; puis amplifie ses notes de jour en jour (M. Jt Gd). — Au Vignoble, 1 audition le 9 mars, chant général vers le 25 mars.
Pinson des arbres. Fév. 18, aux Allées et dans la futaie de la Réserve.
Pinson du Nord. Fin fév., 3 ou 4 ind. sont observés à Grand Champ. (prof. MW.)
Grand Harle. Mars 19, un couple de harles bièvres, a réoccupé la cavité d'un peuplier, en dessous de la Bouilleraisse, près du Crêt d'Areuse. Il paraîtrait que ce sont des habitués depuis plusieurs années (Dr Beau).
Canard Morillon. fin février, un fort groupe de cette fuligule est égrené d'Auvernier aux Ruaux. — Mi-mars, ils sont partis.
Cigogne blanche. Mars 21, matinée, 2 cigognes passent sur Cressier (Neuchâtel, vol dir. N. — Avril 12, à 9 h., 2 cigognes, venant de l'ouest, survolent Saint-Blaise, puis disparaîssent.
Hirundo urbica. Avant les froids de la mi-mars, 2 couples de chélidons sont signalés à Areuse (Boudry), après une sortie dans la matinée, ces oiseaux regagnent leur étable respective, où ils se tiennent jour & nuit (Dr Beau).
Mouette rieuse. „Gueux" hivernants nous quittent à fin mars. — restent des ind. non adultes, à queue barrée de foncé à l'extrémité.
Roitelet à triple bandeau. Même époque ce migrateur réapparaît à ses places de nichée (à Colombier, à Areuse) sur conifères. (Dr Beau).
Fauvette à tête noire. Observé à Areuse, fin mars (Dr Beau).
Mésange bleue. Avril 1, chant parfait d'un mâle. — 4,5 un couple a pris un nichoir, déjà occupé en 1937 par un couple de lardère bleue, Colombier.
Grèbe castagneux. Premiers jours d'avril, passage de ce „petit plongeon" dans la baie d'Auvernier.
Milan noir. Avril 3, vers 16 h. un ind. vole, depuis le matin, devant Auvernier, exécutant des virevoltes, poussant des cris aigus, mais je ne découvre point la conjointe. — 4, un ind. devant Auvernier — 6, à 15 h. cinq milans évoluent devant la Serrière — 9, 12, 13, 16.
Rouge-queue à front blanc, avril 13, un couple se poursuit dans les vignes (Auvernier). — 28. 29 chant Bas des Allées.

A suivre

(1) Voir: „Ram. de Sapin" 1937, N° 3, p. 30.

Numérisé par BPUN

LA BAIE D'AUVERNIER.(1)

1876 –1930.

(SUITE)

Le „ cygne tuberculé " ou „ cygne muet" (voir: R. de S. 1938, N° 2, p. 20 – dessin de la tête avec la caroncule) vit, à l'état libre, sur nos lacs jurassiens. Pour ce qui concerne cette espèce, quelque peu domestiquée, nos „ Lecteurs" voudront se rapporter au „ Ram. de Sapin": 1921, p. 17 – 1926, p. 36 – 1937, p. 5, 18 et 30.

Le canard sauvage ou Marèche (vulg. col-vert) a la tête et le haut du cou d'un brillant vert-foncé, la poitrine roux-marron est limitée en haut par un mince collier blanc; bec jaunâtre avec l'onglet noir, pieds rouge orangé. Le mâle se distingue de la femelle, non seulement par son plumage, mais par les 4 rectrices caudales recourbées et redressées en arc de cercle, caractère que ne possède point la cane.

Dès 1875, nous avons vu chaque automne ramener ces palmipèdes retour des places de nichée (marais de Pinsk et du Pripet, en Pologne, ou de la toundra sibérienne), d'hivernant, ce canard, au fur et à mesure du développement des phragmitaies le long de la rive neuchâteloise du lac, devint estivant, nicheur, puis sédentaire. Dès 1902, il était signalé à Port Conti (Béroche); à Treytel, p. Bevaix; à la Pointe du grain et dans la baie du Petit Cortaillod, dans la Basse-Reuse, région du Grand Verger et la baie d'Auvernier. La nuit venue ces marèches fréquentaient le cours du Ruisseau des Allées (Colombier), le ruz des Sagnes (Boudry), avant sa canalisation. Nous trouvons dans nos „ Notes";

1907, mars 6, quelques couples à la lisière des roseaux (Baie) — 1907, 23. IV — 1908, 22. IV — 1909, 22. IV, exactement au même endroit un couple vermillant tout au bord (la rive en surplomb, permettait une approche discrète. Ce fut, à mon avis, le premier couple nicheur de la future Réserve.

— De 1909 à 1916, dans la belle saison, j'observe couples et canetons, puis des „ halbraus" (fin juillet) dans les roseaux de la Baie – j'observe les 2, 3 & 7 mai, vers les 20 h., un couple de marèches se reposant sur la rive, à la Vigne Ronde. Le 15 mai, on me

(SUITE p. 30.)

Les lignes suivantes se rapportent à la communication „ Un passage de flammants roses" parue dans le „ Ram. de Sapin " 1924, N° 4, p. 34 x 40. — Ces oiseaux étranges tant par la couleur éclatante de leur plumage que par leur aspect général avaient été observés sur notre lac, devant Auvernier, en mai 1924. Un interlocuteur me disait avoir vu un vol de grands oiseaux volant bien alignés, cou et pattes tendus.



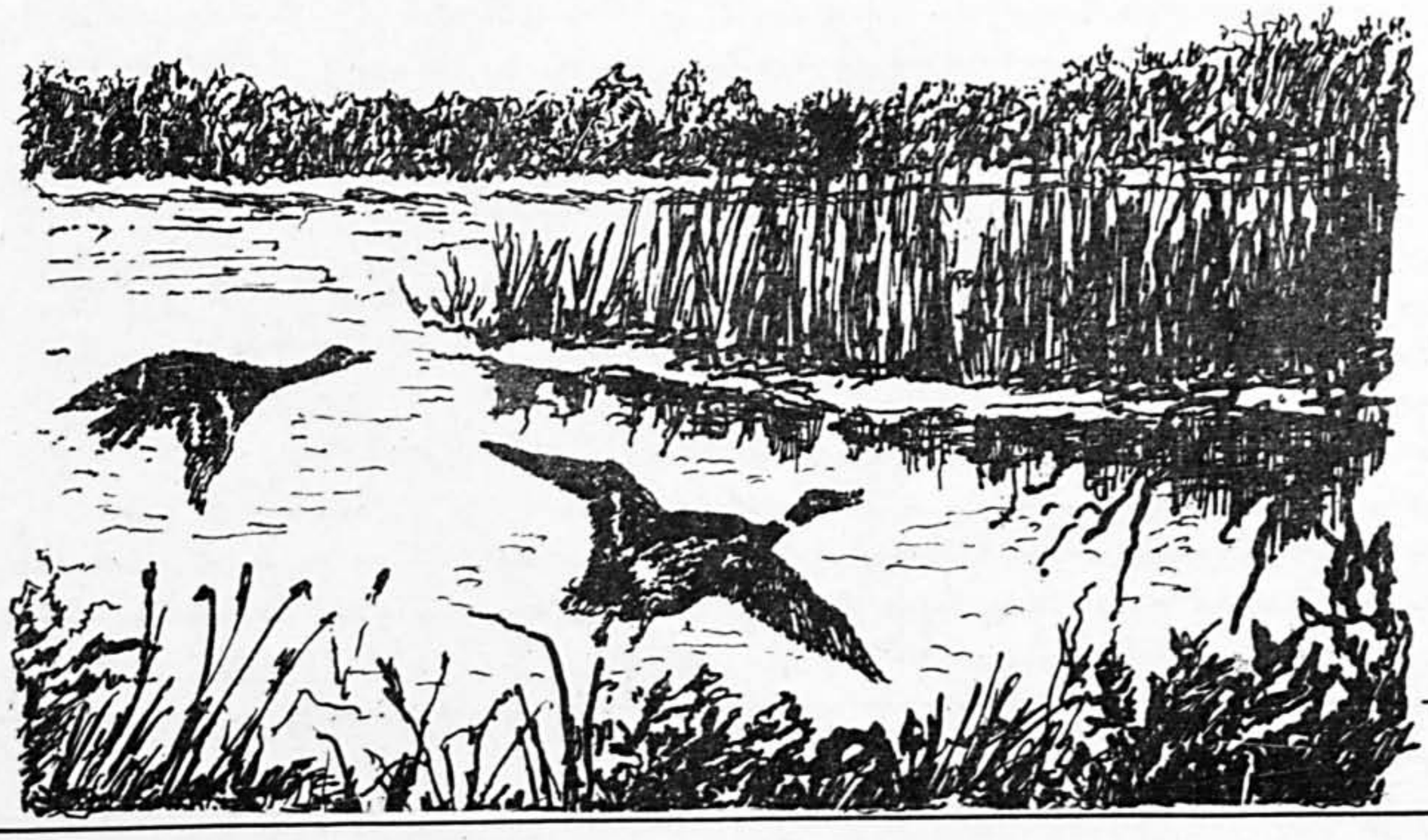
flammants au vol.

Pour ce qui concerne notre région, Fatio cite: en 1793, un flammant est tué, au bord du lac à Grandson — en 1805; un ind. observé sur les bords du lac de Neuchâtel — un second (sans date), près du lac de Morat — un troisième fut tué en 1858, sur rives du lac de Neuchâtel — le 19 octobre 1879.

(1) Voir: „ Ram. de Sapin " 1938, N° 2, p. 17.

Numérisé par BPUN

signale un nid avec 12 oeufs près des Bains de Colombier, la cane couve, le lendemain il manque 3 oeufs, puis le tout est abandonné; le 26, un nid près de la ligne du tram, au Creux des Grenouilles (Auvernier), la couvée arrive à bien; le 11 juillet vers 18 h., près de la Vigne Ronde, six gros canetons ailes non encore jointes, traversent le sentier en se bousculant pour se rendre dans la roselière, ils venaient de la gouille sise près du bloc erratique. En septembre et octobre, chaque soir leurs cris retentissent dans les phragmites, un soir j'en fais lever 27, qui s'envolent vers le large. Ces hôtes restent jusqu'à la période des froids. — 1918, mai 2, 9, 11 et 14, les allées et venues d'un couple, près de la Patinoire, me laissent supposer que leur nid est placé près de là. 3 juin, en avant une cane conduisant 9 canetons en duvet — 1919, Janvier-février, chaque jour je constate la présence de quelques marèches dans la grande roselière de la baie, et dès la mi-mars on observe des couples disséminés du Creux des Grenouilles au Grand Verger. Du 1 au 16 mai, vu les hautes eaux (430m,64 à 430m,66) les cols verts ont quitté leurs stations habituelles. Juin-juillet un couple dans la phragmitaie avec une dizaine de canetons et jusqu'à la fin de l'année l'on perçoit régulièrement les cris des marèches. — 1920, pas de changement jusqu'à la mi-mars, alors ils sont appariés, je découvre un nid au bord d'une gouille, près du bloc erratique de la Vigne Ronde; un second sous un buisson près du Sécheu, en avril j'observe chaque soir les 2 adultes. Dès juillet, cris, dans la phragmitaie, on entend des „quaac, quaac" et des „quacc, quacc". En octobre; je vois dès 18 h. Ces cols-verts sortir de la phragmitaie de la baie pour se rendre au gagnage; le 9, une dizaine d'ind. quittent la roselière — le 14, 25 ind. — le 15, 13 s'envolent brusquement, l'on entend les cris d'autres canards restés dans les roseaux, 16, j'assiste au départ de 25 marèches, un couple reste seul; les 21 et 30, toujours vers 18 h. une trentaine quittent l'abri des phragmites, 10 à 15 prennent leur ensol — 1921, même comportement que les années précédentes, constaté 3 nichées dans la Réserve. — 1922, janvier 3, compté devant la Patinoire 2 couples, un couple près de la Vigne Ronde, cris dans la roselière; un peu en avant 8 ♂♂ et 3 ♀♀, à l'embouchure du Ruisseau des Allées groupe de 18 marèches. Les 11, 13, 14, 16 janv. observé dans la baie 20 canards sauvages; 21, à 11 h,



Un coin de la Baie.

Numérisé par BPUN

devant le Ruisseau des Allées, groupe de 18 ind et le lendemain, même heure, sortant de la roselière 52 canards. En février, il y a une centaine de colo verts dans la Réserve, surtout des mâles. Mars 10, une trentaine de marèches s'envolent de la phragmitaie, leur nombre est diminué. Aucune constatation de nichée. — 1923, les hivernants sont peu nombreux dans la Réserve. En avril, un couple se tient dans les roseaux, observé les 1, 2, 22, 23, 29, sans doute 2 ind. nicheurs. — 1924, janvier 10 au 16, observé chaque jour un groupe barbottant dans le Ruisseau des Allées. Mars 18, constaté la présence de 18 canards dans la Réserve. Aucun indice de nichée. — 1925, la baie est très peu fréquentée, vers la mi-Septembre soliers de 25 à 30 cols verts. — 1926, peu d'observations, en janvier et février dans la phragmitaie 2 ou 3 couples seulement; novembre 6, 11, 12 observé dans la réserve deux couples. — 1927, jusqu'à fin février ils sont assez nombreux dans la baie. Mars 20, on trouve dans la forêt de la Euche (650m à 670m), au dessus de Bôle, dans le voisinage de la gouille permanente de la „Pierre du Mont Boudry" (1) un nid avec 11 oeufs — qui disparaissent — malgré cela la cane pond encore deux oeufs. — 1928, cris de canetons dans la roselière, le 12 juillet. Durant la période la chasse, 25 octobre, un jeune canard mâle est tué sur l'étang de la Tatinoire, l'oiseau est en plumage de transition: tête brun-noirâtre, mouchetée de noir, de chaque côté une bande vert-foncé brillant; poitrine grivelée de petites taches roux-marron; dessous du corps: blanc-gris (teinte provenant du mélange des fines stries noires sur le fond blanc); pattes passant au jaune-orangé. — 1929, en février, durant la période de grand froid, on observe dans la baie des Marèches posés sur les glaçons flottants, au cours de l'année les cols-verts sont rares — 1930, le 29 juin, dans la matinée, observé deux groupes de canetons, barbottant dans les herbes de la rive du Creux des Grenouilles, — Le 27 septembre M. Armand Borel, de Saint Aubin, occupé aux fouilles lacustres, à la Vigne Ronde, me montre au pied d'un grand arbre, un nid de cane abandonné, contenant encore 2 oeufs entiers et un oeuf cassé; peut-être que la hausse des eaux, vers la mi-mai (722m2 - 724,m2), aura forcé la cane à quitter ses oeufs! — 1931, janvier à fin mars, peu de marèches dans la baie. Avril-Mai, observé régulièrement sur le bord de la phragmitaie 4 cols-verts mâles; juillet 20 au 23, 5 halbrans essaient leurs ailes. — 1932, mi-avril une cane a établi son nid dans les buissons du Petit-Ruau, p. Auvernier bordant la route cantonale au nord. Fin juillet observé de gros canetons ne pouvant pas voler. — 1933, juillet, deux ou trois couples, niche dans les parages de la baie; Août 4, un adulte avec 8 juv. commençant à voler; puis, un autre groupe de 4 juv.

La belle saison amène de moins en moins de cols-verts dans la baie, les rives sont trop parcourues par des humains en mal de „bains de soleil"; moins de nichées dans la région; grande diminution des sédentaires, et lors des nuits claires d'automne et d'hiver, nous n'entendrons plus le bruit sibilant produit par ces palmipèdes au vol, venant tomber dans le ruisseau des Allées.

Une espèce migratrice observée chaque hiver sur notre lac, est le canard souchet reconnaissable à son bec élargi en cuiller, ou quelquefois dans la baie: 1902, 20 mars, 1904, 14 février; 1910, mi-mai, chaque fois un couple, près d'Auvernier — 1924, 15 février, près de l'embouchure de la Reuse ou un groupe de 5 ♂♂ & 2 ♀♀;

(1) Voir: „Ram. de Sapin" 1872, p. 39. „Bloc erratique du Mont Boudry".

Numérisé par BPUN

mars 12, près des Ruaux, un volier 2 ♂♂ & 6 ♀♀.

Un hôte d'hiver est le canard pilet, caractérisé par les rectrices médianes prolongées, d'où son nom de „ pilet à queue effilée". Observé : 1907, mi-avril, un couple au vol — 1916, février 20, un mâle au vol — 1917, avril 5, 2 mâles au vol ; ces 3 observations ont été faites dans la région des Ruaux — 1918, février 21, observé une ♀, avec 1 mâle & 2 fem. fuligules morillons — 1920, janv. 6, au vol 1 ♂, dans la baie.

Une seule note touchant le chipeau brugant : 1916, fin février, dans un groupe on tire une vingtaine au large de la baie.

Chaque année à la fin de l'automne arrivent en vols les deux sarcelles, charmants petits canards, se tenant plutôt en avant, s'approchant parfois des rives ; l'un est la „ sarcelle d'été (avec la tête rousse), observée : 1916, fin mars, dans la baie — observé un petit volier ; 4 avril, 2 ind. devant l'embouchure du ruisseau des Allées, en compagnie de foulques et de deux castagneux — Octobre 16, un individu s'envole brusquement du bord de la roselière (Réserve) ; 18, observé un individu près d'Auvernier. — La seconde espèce est la „ sarcelle d'hiver" (tête verte) ; novembre 15, fort groupe, en avant ; 23, près du bord, Réserve. — 1917, décembre 4, vers le Port de Colombier, une sarcelle d'hiver ; le 5, 2 ind. s'envolent de la patinoire, puis se posent un peu plus loin sur le lac, ce qui me permet de les identifier. — 1918, avril 3, 4, 5 et 6 quelques couples devant l'embouchure du ruisseau des Allées, en compagnie de foulques.

1910, mi-mai, un pêcheur me dit avoir observé sur le lac, à la hauteur de la Reuse, un groupe de „ canards siffleurs", dits „ rougets" à cause de leur tête rousse avec points noir — 1922, quelques inds signalés en avant des Ruaux, p. Auvernier, vers la mi-avril — 1923, à la même époque, j'observe un couple dans la baie.

Nos notes relatent quelques observations ayant trait à une espèce plutôt rare, (tête ronde, huppe jaune, bec rouge corail carminé) nous parlons de la „ nette rousse" ou „ canard siffleur huppé", signalé : 1919, premiers jours de novembre, il a été observé un vol d'une dizaine de canards nufins, dans la baie. — 1922, avril 10, quelques-uns dans la réserve — 1926, novembre 15, groupe de 7 ou 8 can. nufins, (observé à la jumelle) dans la baie.

Une espèce de passage irréguliers est le „ canard à iris blanc", nommé aussi „ Sarcelle d'Egypte" : 1909, 20 novembre, un ind. signalé près d'Auvernier — 1905, 10 novembre, ind. mâle observé entre les Ruaux et Auvernier. — 1926, nov. 10, un ind. stationne dans la baie.

Parmi les canards plongeurs ou „ fuligules", citons le „ milouin sauvage" ou „ Tête rouge", ayant la tête et la partie supérieure du cou rouge-roussâtre : 1914, à plusieurs reprises j'observe la présence de milouins devant Auvernier, fait curieux l'apparition de cette espèce à peu de distance de la rive, coïncide avec l'établissement de la réserve lacustre — 1915, décembre 4, Port Colombier un couple ; 6, 13, 18, 20, 21, 24 observé devant les Ruaux 3 ♂♂, 3 ♀♀ — 1916, janv & fév 3 ♂♂ aux Ruaux ; avril 4, un ♂ seul vers Auvernier — 1917, quelques ind. devant Auvernier. — 1918, janv. 18 et mars 7, devant les Ruaux, 1 ♂, 2 ♀♀ — 1919, oct 28, groupe de 6 ♂♂ & 3 ♀♀ et le 4 novembre 5 ind. ensemble (Réserve) — 1920, nov. 23, soirée 4 Têtes rouges ; déc. 26, ap. m. 2 seuls aux Ruaux. A suivre.



Milouin.

Numérisé par BPUN

PIN DE JOLIMONT.(1)

PAR F. LOUIS RITTER.



L'automne dernier me promenant dans la forêt qui coiffe Jolimont (1), je dessinai en passant le curieux pin ci-contre. Cet arbre poussé à l'extrémité orientale du domaine de Pury, en bordure d'une clairière, montre son large tronc divisé à 4 m. de hauteur en deux bras écartés de 2 m., puis se soudant en un seul tronc, 4 m. 50 plus haut. — Puis, 5 m. au dessus nouvelle division en deux parties, quelque peu tirebouchonnées; enfin le sommet formé de multiples branches.

(1). Colline ovalaire, longue de 5 km., point culminant à 604 m., s'étendant de l'extrémité O. du lac de Bienne, soit de Cerlier (Erlach, Berne) à Champion (Gampelen, Berne), le long de la rive droite de la Thielle.

PHALLUS IMPUDICUS ET PH. CANINUS.(2)

PAR CHs EMERY.

(SUITE)

C'est aux mouches, plus particulièrement à la mouche bleue, qu'incombe la tâche de transporter ailleurs les spores du champignon, attirées par l'odeur caractéristique de celui-ci, elles l'assaillent et dépouillent en 6 à 8 heures le chapeau de toute la matière séminale. Et l'appât est si fort, que j'ai observé par un jour froid d'octobre des

(2) Voir: „Ram de Sapin" 1938, N°2, p. 21.

Numérisé par BPUN

mouches à bout de force s'atteler encore à cette besogne. Une mouche tombée du chapeau fit des efforts désespérés pour s'y hisser à nouveau après 10 minutes elle y parvint enfin. Quand les mouches font défaut, le sirop tombe alors à terre goutte à goutte. Après 4 jours un champignon réduit à cette dernière extrémité n'avait perdu que le 1/20 environ de la masse séminale. Survint alors un retour de chaud, en 6 h le chapeau était dépouillé de son fardeau par les mouches.

Nous avons cueilli un spécimen de ce Phallus, le 10 août 1907, dans le bois de l'„Ancienne fruitière d'Auvernier", sis sur la rive droite de la Reuse, près du Champ-du-Moulin-Dessous, sis à vis du Bois de Ban (rive gauche). Il y en avait plusieurs à différents stades de croissance. A. M-D.

Des amis, amateurs de champignons, l'ont aussi trouvé dans les forêts d'Ormalingen (Bâle-Campagne) (Réd.)

„Un collaborateur nous écrit qu'il a rencontré cette espèce, en automne 1935, au „pied du Jura Vaudois, au dessus de Yugelles-la-Mothe".

„ Sainte-Croix, 27 avril 1937. Ch. Meylan.

La vitalité du Phallus impudicus est extraordinaire. Comment le champignon sort-il de sa volve? Je me représentais que le processus devait se passer identiquement à la manoeuvre de ces diables munis d'un ressort et enfermés dans une boîte; quand on décroche le couvercle ils surgissent brusquement. Il n'en est rien je crois. Et si je n'ai eu l'heur d'assister à la sortie naturelle d'un champignon, du moins ai-je pu observer comment la chose se passait, après avoir incisé en croix la membrane d'un phallus prêt à sortir. En 20 secondes les lèvres de la membrane incisée en travers se sont éloignées l'une de l'autre de 6 mm.; quelques 5 secondes après avoir pratiqué l'incision perpendiculaire à la première, le champignon est sorti mais progressivement. Il croît à raison de 3 mm. en hauteur à la minute. Après 10 min. il s'est élevé hors de la volve de 3 cm. et va progresser ainsi jusqu'à ce que le chapeau soit tout à fait hors de la volve. La croissance alors diminue d'intensité, elle n'est plus que d'environ 5 à 6 mm. par heure pendant les 6 à 8 heures suivantes, pour tomber à 2,5 mm., jusqu'à la croissance du champignon. Celui-ci atteint donc sa taille maximum dans l'espace d'une journée.

Une vitalité extraordinaire, parcequ'un exemplaire coupé transversalement en deux moitiés, après 3 jours et demi, a développé chaque moitié séparée de son tronc jusqu'à 12 cm. de hauteur. Que des volves gelées une première fois, puis une seconde pendant trois jours, dur comme pierre, la matière mucilagineuse formant sous la membrane extérieure une carapace de glace dure à entamer, ont livré passage 15 jours après à des champignons paraissant n'avoir souffert aucunement du gel.

Cette croissance rapide s'explique par la distension du tronc compressé jusque là sous le chapeau dans la volve. Avant la sortie de la volve le tronc est très cassant pour se transformer en masse spongieuse une fois que le champignon est hors de la volve. Le liquide contenu dans la cavité du tronc, avant sa sortie fournit peut-être grâce à une réaction, la force vive nécessaire au champignon pour rompre les membranes, ou a simplement pour but de nourrir les tissus du tronc se distendant. Une fois le champignon sorti, ce liquide a disparu.

Numérisé par BPUN

L'aire du Phallus impudicus se confondra très probablement dans notre Canton, du moins dans sa partie est, avec celle du sapin blanc. Ceci me semble confirmer avec les observations que j'ai faites. Ce champignon vit de préférence en parasite de ce conifère et je ne l'ai pas rencontré dans les bois feuillus dépourvus de sapins des régions mentionnées ci-dessus.

En résumé voici les traits caractéristiques des phallus observés:

PHALLUS IMPUDICUS

N° 1	N° 2
Volve souterraine,	Volve hors de terre
forme ovoïde,	forme d'un demi-oeuf
couleur blanche,	couleur acracée
matière mucilagineuse de couleur blond-clair,	matière mucilagineuse de couleur brun-blond,
anneau au sommet du chapeau, très développé,	anneau au sommet du chapeau de dimensions très réduites, parfois à un simple bourrelet,
Orifice de l'anneau operculé par une écaille,	écaille manque, par contre l'orifice est operculé par une matière vitreuse.
sommet du tronc de forme conique très prononcée et muni d'une collerette.	forme conique du sommet du tronc sans être accentuée, comme dans le Ph. N°1 — collerette manque.

Il resterait encore à analyser la masse séminale de ces deux phallus au microscope. N'ayant pas un instrument suffisant à ma disposition, je n'ai pu faire cette analyse.

LA ROUTE DE LA TOURNE.[1]

ALFRED MATTHEY-JEANTET.

(SUITE)

(Note)- Les bonte-roues mentionnés par Depping existent encore et le long mur dénommé „parapet" - que l'on voit actuellement aura été construit plus tard. A propos des „forêts de pins" l'auteur confond certainement - pins et sapins - car il y a encore quelques restes de forêts de pins d'autrefois dans le bois de Bôle & au commencement des Gorges de l'Areuse, ce conifère devient de plus en plus rare jusqu'à la cote d'environ 1100 mètres.

Le bon entretien de la route est donc reconnu par des voyageurs d'autrefois, c'est un témoignage en faveur des autorités, des communes sans doute, car ce n'est qu'en 1854 que la route fut enregistrée „route cantonale" ainsi que l'indiquent les bornes qui se voient au col de la Tourne vis-à-vis de la „Petite Martaine".

Ce que le Dr Guillaume écrivait au sujet de l'amélioration des routes du pays déjà sous le gouvernement du prince Berthier est confirmé par la transformation apportée en 1816 à une des routes importantes, la Clusette, voisine de celle de la Tourne.

(1) Voir: „Ram. de Sapin" 1937, N° 2, p. 25.

Numérisé par BPUN

En effet, dans une lettre „inédite" datée du 19 octobre 1816, le Maire Huguenin relatant son voyage de la Brévine à Neuchâtel par le Val de Travers, dit [„Ram. de Sapin" 1936, N°4, p. 46 & 47: La route de la Clusette].

Dans les années 1810 à 1816, et sans doute plus tard encore, l'entretien des routes en hiver, était plus difficile que maintenant. Les hivers d'autrefois, au dire des personnes âgées, étaient très rigoureux et les neiges abondantes. Une lettre du maire Huguenin déjà citée dans notre périodique — 1936, N°1, p. 9 nous en donne une idée.

Depuis de nombreuses années, dès que la couche de neige gêne à la circulation la route de la Tourne est constamment tenue ouverte au moyen du triangle attelé de 6, 8, 10 et même quelquefois de 12 chevaux. On utilise aussi depuis 1934 une machine à traction automobile qui „rabote" la couche de neige laissée par le passage du triangle. Dans les contours, et lorsque par un vent violent, la bise surtout, la neige est projetée sur la route où elle forme des vagues durcies, amoncellements nommés dans nos montagnes „menées", que le triangle ne peut entamer, de fortes escouades d'hommes rétablissent la circulation au moyen de pelles.

En février 1935, après une chute de neige de 40 cm en une nuit et une violente bise, ces „menées" étaient si nombreuses et si hautes que l'on utilisa une machine spéciale, un „chasse-neige", soit un tracteur à chenille avec une large pelle coupant la neige et 3 hélices qui projettent la masse de neige prise par la pelle, à droite et à gauche, jusqu'à 30 mètres hors de la route.

Ces deux machines employées aussi pour l'ouverture d'autres routes du canton, font évidemment un travail plus rapide que la pelle. Mais elles suppriment un supplément de recettes appréciable à un certain nombre de travailleurs de la montagne qui, n'ayant que peu ou point de travail et de ressources dans la mauvaise saison, étaient très heureux d'être occupés à l'ouverture des routes et cela sans qu'il résulte une notable économie pour l'Etat.

Actuellement l'intense circulation de camions et d'automobiles en toutes saisons, nécessite de fréquents travaux d'entretien, les fortes pentes et la traction animale journalière, surtout à l'époque des fenaisons ne permettent pas le gandronnage de la route sur tout son parcours.

Hors l'hôtel, le hameau de la Tourne comprend trois fermes et plusieurs chalets, ces derniers habités seulement de mai en octobre. Il n'y a depuis les Grattes aux Petits-Ponts aucune habitation bordière, malgré cette solitude et la traversée d'épaisses forêts, la route est pour le piéton d'une sûreté absolue. Nous l'avons parcourue, toute l'année, de jour et de nuit, sans crainte de mauvaises rencontre. Et pourtant assez souvent passent ouvriers et faucheurs en quête de travail, ou simplement des „besagneux" parfois peu recommandables auxquels les propriétaires de l'hôtel, depuis bien des années n'ont jamais refusé de les héberger gratuitement, pour une nuitée.

A suivre.

À céder avantageusement: une Collection complète du „Rameau de Sapin" de 1866 à 1928, soit 63 années en 8 volumes reliés et 9 années en livraisons. — Prix 60 francs. — Un vol. „Bibliographie du Jura bernois de Gustave Amweg, préface de V. Rossel. S'adresser à la Rédaction.

Lith. Givord, Neuchâtel. *Juill.-Sept. 1938 N°3.*

Numérisé par BPUN

LE RAMEAU DE SAPIN

FONDÉ EN 1866

II. SÉRIE: 22e ANNÉE

JOURNAL D'ÉTUDE
DES SCIENCES NATURELLES.

N° 4

Neuchâtel, le 1er Novembre 1938

La vieillesse aime à ruminer le passé
Voir le passé tel qu'il fut est la plus noble des curiosités. Renan.

Administration et Rédaction: A. Mathey-Dupraz, Colombier. — Abonnement annuel: Suisse Fr. 3.50
Etranger Fr. 4.20 — On peut s'abonner dans tous les bureaux de Poste. — Compte de chèques IV. 1654

LE SANGLIER DANS LE JURA[1]

SUITE

1933. — (suite et fin). Depuis quelques années les chasseurs du district de Cossonay avaient obtenu la constitution d'une réserve de chasse dans la région de Pampigny, dès le domaine de Fermens aux villages de Maur et de Villars-Bozon. Cette réserve comprenait un mas de forêts assez important, des champs, des prés et une partie du Marais du Mormaux C'était un vrai paradis pour le gibier (lièvres, chevreuils, sangliers) qui gîtait dans cette région.

Mais les bêtes noires ayant commis des dégâts aux cultures, le Conseil d'Etat vaudois, par avis paru dans la Feuille officielle du vendredi 20 octobre, autorisa la chasse générale dans la réserve à partir du lundi 23 octobre.

Nous extrayons de la Feuille d'Avis de Lausanne du 26 octobre, les lignes qui suivent, dues à la plume de M. J. J. de Luze, vice président de la Fédération de la Diana: „ Cette ouverture a présenté un spectacle que n'oublieront jamais „ceux qui ont eu l'occasion d'y assister. — Dès 6 heures, encore en pleine nuit, la „réserve a été entourée et tous les postes gardés par environ 200 chasseurs qui étaient „ accourus de toutes les parties du Canton et même du canton de Genève. On a compté „ environ 60 automobiles sur ses confins. — Le résultat ne s'est pas fait attendre. „ Partout les chasses commençaient et le tir présentait parfois le caractère de vrais „ feux de magasin. D'après les renseignements obtenus on peut évaluer à six, les „ sangliers tués (dont une laie de 70 kilos, un ragot de 100 kilos, etc.) une centaine „ de lièvres et quelques chevreuils pourtant le tir de ces animaux est interdit à

(1) Voir: „Rameau de Sapin" 1938, N° 3, p. 25.

Numérisé par BPUN

cette saison.

Le petit nombre de sangliers tirés dans la dite réserve s'explique par le fait que ces animaux apeurés, par le tintamarre fait par les nemrods(!) s'étaient enfuis. La „Feuille d'Avis" du 28 octobre narrait: Un chasseur sérieux a interrogé plusieurs paysans de la région qui lui répondirent: „Les dégâts causés par les sangliers sont exagérés. Parlons des dégâts commis dès le matin par les nombreux chasseurs et leurs chiens qui traversèrent en tous sens nos champs fraîchement ensemencés." — Voilà l'opinion des cultivateurs.

Et pour conclure nous adressons nos félicitations bien sincères à M. J. J. de Luze qui s'est fait l'écho de la réprobation unanime des vrais chasseurs et des amis de la nature à l'égard d'un navrant massacre (1) découlant d'une décision officielle.

Novembre. Le vendredi 24, une escouade de chasseurs de Commugny et de Bogis-Bossey (dist. de Nyon) se mêt à la poursuite d'une horde 19 sangliers signalée par ses incursions vers la Petite-Côte et sa traversée des vignes au-dessus de Crans (village à 426 m. d'alt. et à 3 km, 5 au S.O. de Nyon) mais sans y avoir commis de dégâts. — Dans les forêts qui vont de Crans à Arnex, les chasseurs tirent une laie pesant 80 kg.

Le 25, à 8 h. 30, des chasseurs de Penthéréaz (dist. d'Echallens) rejoignent dans la forêt de Goumoens, trois sangliers, un ragot du poids de 140 kilos est abattu, ses deux compagnons s'enfuient.

Vers la fin de novembre un sanglier solitaire, repéré depuis quelque temps dans les bois de Cuarnens (dist. de Cossonay) sortit de sa bauge, mais guetté par trois chasseurs, il reçut un coup de chevrotines qui le laissa sur place. La bête pesait 111 kilos.

La neige tombe sur le Haut-Jura depuis le 24 novembre, les bêtes noires abandonnent leurs abris dans les fourrés, pour venir dans les campagnes et près des habitations à la recherche de nourriture. Ce sont les champs fraîchement ensemencés qui reçoivent leurs visites, les dégâts qu'ils causent en remuant la terre provoquent récriminations et plaintes de la part des paysans.

A fin novembre 1933, on signale en Savoie une invasion de sangliers. Plusieurs ont été abattus.

Dans le Dauphiné (dépt de l'Isère, France), la forte chute de neige qui s'est abattue sur toute la région, dans la nuit du 12 au 13 décembre avait interrompu les communications, ce qui n'a point empêché l'apparition des sangliers, notamment dans certaines communes (Beaufin, Ambel, Monestier-d'Ambel, Cordéac, Fréminis (1)) où ces bêtes furent signalées par groupes de 10 à 15 individus, bouleversant les champs ensemencés en céréales, la nuit venant rôder autour des habitations.

(1) Villages de la région de la Mure (Isère, France). *A suivre.*

---

(1) Rappelons d'autres ouvertures qui eurent des résultats identiques: a. celle de la Montagne de Boudry, lire la Feuille d'Avis de Neuchâtel du 29 septembre 1906, la protestation indignée du Dr Paul Vouga de Saint-Aubin — b, celle du district de la Spadlatscha, vallée de l'Albula (Grisons) en octobre 1906 — c. celle du district du Kaiseregg (Fribourg) en 1934. Dans ces deux dernières réserves „massacre de chamois"!

Numérisé par BPUN

OISEAUX MIGRATEURS.[1]

(SUITE)

Bergeronnette grise. Avril 13, un couple se promène dan le lit du rue Chatrux (ruisseau du Château), à Auvernier – les 18, 20, 24 25 et 26, le long des rives de la Baie, observé quelques ind.

Fauvette babillarde. Commencement d'avril est signalée à Areuse (Dr Beau) – 18, par bise froide et soleil, chant dans un verger de la rue Basse, Colombier – 27, chant dans le Parc Dubois, près de la Collégiale, Neuchâtel. – Mai 1 au 12, chant dans la Réserve de la Baie; 13, embouchure de la Reuse, chant.

Pouillot siffleur. Avril 13, cris d'appel, au haut des Allées (Colombier); 19, 21, 24, 28, 29 et les premiers jours de mai, chant au Sécheu, dans la Réserve.

Bruant des roseaux. Observé au Creux des Grenouilles (Auvernier) dans une touffe de roseaux secs, 4 ou 5 ♂♂, les 22, 23, 24 et 26 avril.

Hirondelle de cheminée. Avril 28, une „ aroude" isolée, dans la Baie d'Auvernier. – Mai 2, 23 et 27 observé quelques individus au bas des Allées.

Rouge queue noir. Dès la fin du printemps un rouge queue litis se tient dans la serre du Dr Beau, à Areuse, Boudry. (communication du 16. 4). – Avril 28, 29 et 30 chant au Vignoble.

Pouillot véloce. Mai 4, chant d'un ♂ „ rousset" aux Allées et dans la pépinière (Colombier).

Martinet noir. Dès le 13 mai – passages, jusqu'au 28; en juin et juillet, observations journalières de 4 ou 6 „ râsles" jusqu'au 23.7 au soir, puis disparition. – Dans la soirée du 2 août, 4 ou 5 ind. évoluent en criant sur le village.

Fauvette à tête noire. Mai 9, audition du chant d'un ♂, près de l'Arsenal et au Crêt Mouchet (Colombier); 13, chant, le long de la Reuse, p. Grandchamp.

Martinet à ventre blanc. Ce printemps une petite colonie de martinets à élu domicile dans les rochers de Treymont, entre les 2 Ecoeurnes (Mt. Boudry). (Obsvr de M. Rég. Perrin, 28.7)

Larus ridibundus. Dès le 20 juin errent le long des rives du lac, des „ rieuses" retour des places de nichée – Juillet 27, environ 50, p. Serrières; 29, une centaine p. de Chez-le-Bart (Béroche), de nombreux individus ont encore le capuchon bien marqué.

Hirondelle de fenêtre. Août 19 observé, rassemblées sur fil aérien, p. de Serrières, une cinquantaine de „ culs-blancs".

Cigogne blanche. La mi-août déclanche le départ de ces migratrices vers le sud.

MÉSANGE BAGUÉE.[2] La „ grande charbonnière" trouvée morte le 18 août 1938, à la Bâlaz, entrée S-O d'Auvernier. Portesse de la bague N° 135489, depuis le 27 octobre 1934, elle avait atteint l'âge de 3 ans 9 mois 22 jours (en plaçant sa naissance au printemps 1934.

Mlle David.

(1) Voir: Ram. de Sapin" 1938, N°3 – (2) Voir: Ram. de Sapin 1935, N°3.

Numérisé par BPUN

LE PINSON DES ARDENNES.(1)

(SUITE)

1933.— Janvier 1, des vols de milliers de pinsons du Nord stationnent dans la région de Sasolaire, sur Morgins (1600 m. alt), en Valais.

Durant la seconde quinzaine du mois, des pinsons de montagne cherchent de la nourriture dans les jardins sis près de l'Arsenal, à Colombier, N.

Le 21 février 1931, un pinson du Nord était muni à Winterthur (Suisse), de la bague „110734"; il fut repris à Moscou le 1 mai 1933 – à 2200 km. du lieu du baguage.

Du 15 au 22 octobre, lors du passage de la bécasse, on signale aux environs de Genève de grands vols de ces migrateurs, accompagné de linottes et de bruants jaunes („Diana" novembre).

Au Ranflühberg, district de Signau „Trachselwald" (Cton de Berne), les premiers pinsons de montagne sont observés le 23 octobre 1933.– En novembre, le Dr Edm. Sardy, de Bevaix nous signale la présence de ces migrateurs dans les forêts communales.

Des pinsons du Nord sont capturés le 8 novembre 1931, dans la région des Miles, à 20 km. au nord de Marseille, dépt des Bouches-du-Rhône, France (Le „Chasseur français."

1934. Ces migrateurs sont signalés dans la Réserve de Witzwill, 13 octobre („Nos Oiseaux").
– Le Dr Edm. Sardy, m'écrit de Bevaix: Le 30 chassant la bécasse aux Prés Devant, dans les parages de la Chenille (1075 m), je vis mon chien tenant un oiseau dans sa gueule, c'était une pinsonne de montagne. La tête avait une aile cassée. – Novembre 17, de forts vols de ces migrateurs stationnent dans la Côte de Chaumont (Chx-Cornaz) 18 et 19, fort passage dans la région de Bevaix, jusqu'a environ 600 m. dans la côte du Mont Boudry, on compte des milliers d'individus. Les migrateurs se dirigent vers l'O. tout le long du pied du Jura – Décembre 12, „quelques milliers de ces pinsons „du nord passent dans la région de la Chaille, vers 1400 m.; 24, dans le bois de „Bevaix, des milliers de ces pinsons de montagne sont observés." (Nos Oiseaux).
1935. Du 7 au 12 janvier, les chutes de neige provoquent l'arrivée, dans les environs de Berne, d'un vol de 2000 ind., volant dir. S.O (Nos Oisx) – „Du 10 au 13, et jusque près du 20, de nouveau „un énorme passage de pinsons des Ardennes, vers l'alt. de 600m. „même un peu au-dessus, jusqu'à 560 et 700 m. le bois en est tout „crapi" – Direction? est-ce retour vers le nord? je le pense du passage de novembre" (Dr Sardy). – A la mi-janvier un vol important de ces pinsons stationne dans la forêt des Cadolles, sur Neuchâtel (Dr Beau) – Des promeneurs observent le 20, à la lisière d'un bois de hêtres, près de Montmollin, un volier d'une centaine de pinsons du nord, fouillant parmi les feuilles et les herbes sèches, dans un coin dégarni de neige, les faînes tombées en automne (Joseph Jacot-Guillarmod & Dr Courvoisier)

A suivre.

---

(1) Voir: „Ram. de Sapin" 1938, p. 27.

Numérisé par BPUN

LA BAIE D'AUVERNIER.(1)

1876 - 1930

(SUITE)

1921, janv. 3 au 22, 2 milouins vers les Ruaux; Octobre 3 & 20, 5 sujets dans les pavages de la Viticulture; déc. 7, groupe de 4, aux Ruaux. — 1922, janv. 13 & 14, quelques-uns aux Ruaux & dans la baie; 22, un ♂ seul; novembre 13 14, dans la Réserve 2 ♂♂, avec foulques — 1923, janv. 3, 9, 20, dans la Réserve groupes de 20 à 30, de 15, de 10, de 4; 27, compté un seul ind. dans la Réserve; avril 25, 2 ♂ passent au vol dans la baie; dès octobre 28 à décembre 17, 29, 30, dans la Réserve 32 milouins. — 1924, janv. 4, 8, 16, près du Port d'Auvernier 20 à 25 Têtes-rouges; 27, vers Bains du Séchoir groupes de 26 et de 10; Mars 19, 6 ♂♂ & 4 ♀♀, vers le Séchoir; 28, 10 ♄., 2 couples, Réserve; Octobre 17, devant ruisseau des Allées 2 milouins avec foulques dans la Réserve; 26 & 28, 10 ♄., dans Port Auvernier, groupe de 35 à 40 au repos; décembre 29, Réserve, rolier d'une quarantaine. — 1925, janvier 5 & 14, devant Auvernier 40 milouins; fév. 4 au 24, dans la Réserve, 35 en vue; dès le 27, aucun. Nov. 20, devant l'embouchure du Ruz Chatrux, 5 ♂♂ & 2 ♀♀; déc 1, 20 à 25 ind. dans la réserve. — 1926, en janvier et février, groupes de 18, 15 et 11, dans la baie; Octobre 10, 1 observ., 15 migrateurs; Octobre et novembre, 20 à 25 milouins stationnent dans la baie. 1927, janv. 1 au 8 mars, une trentaine Têtes-rouges stationnent dans la Réserve. — 1928, oct. 10, 1 observ. 4 ou 5 migrateurs; Novembre, 11, une quarantaine d'hivernants — 1929, mi-mars, sont partis pour les places de nichée. — 1930, nov. 7, 1 observ., une trentaine de milouins échelonnés des Ruaux à la Baie.

Une espèce voisine de passage régulier dans la région des lacs jurassiens est la „ fuligule milouinan", comme hôte d'hiver il nous arrive en familles ou en groupes plus nombreux, adultes et juv. de l'année. Les quelques mâles que nous avons observés, dans la seconde moitié de l'hiver, avaient, la tête et le haut du cou de couleur noire à reflets verdâtres, la partie supérieure du dos et la poitrine noir brillant; les femelles adultes se reconnaissaient d'abord à leur taille inférieure, à la tête et le haut du cou brun foncé, au bec brun bleuté, tandis que le ♂ ad. a le bec plutôt bleu clair. Certaines femelles avaient à la base du bec une tache circulaire blanche, variable en largeur suivant les individus. Les juv. ♂ de l'année ont à l'automne, le dos noirâtre avec quelques espaces blancs ou blanchâtres machurés de foncé.

[Mes premières observations concernant cette espèce datent des hivers 1886 et 1887, dans le Port de Genève]. Nos „Notes" relèvent: 1919, novembre 18, observé près des Ruaux (Auvernier) un groupe de 3, puis un second de 15 ind., nageant assez près de la rive. — décembre 2, observé au même endroit 3 individus et un autre de 5; le 7, encore 2 individus — 1920, janvier 1, bande de 10 de ces „fuligules plongeuses", toujours près des Ruaux; puis un ♂ isolé. — 1921, décembre 7, p. Auvernier 3 milouinans en compagnie de foulques. — 1922, janvier 13 & 14, observé près des Ruaux, 4 ou 5 de ces voyageuses paraissant avoir été effrayées; février 23 et mars 3, passant à une quingaine de mètres du perré, je distingue nettement trois couples; les 6 & 10, j'observe longuement

(1) Voir: „Rameau de Sapin" 1938, N°3 p.

Numérisé par BPUN

six milouinans, la tête sous l'aile, dormant à l'entrée du port d'Auvernier il est 10 h.; Nov. 5, dans la Réserve observé 4 milouinans — 1923, fév. 8, observé un couple aux Ruaux; Nov. 8, à 10 h. observé longuement une vingtaine de ces fuligules, se tenant devant l'embouchure du ruisseau des Allées — 1924, janv. 4 & 8, aux Ruaux observé un couple; mars 16, id. vers l'embouchure de la Reuse; déc. 16, groupes vers les Ruaux de 8, 18, 20 & 30 — 1925, mars 3 & 5, vers les Ruaux, 1 ♂ et 2 ♀♀ — 1926, en décembre, un groupe de 6 milouinans se tient près des Ruaux.



♀ Can. milouinan

Parmi ces palmipèdes migrateurs et hivernant chaque hiver sur nos grands lacs, se rencontre la „fuligule morillon", reconnaissable à ce que des plumes de sa tête s'allongent en forme de huppe sur l'occiput. Après le marèche c'est l'espèce hivernante la plus commune; grand plongeur, il se nourrit de crustacés et de petits mollusques. Durant son hivernage sur notre lac, il se tient où poussent, durant la belle saison, les plantes sous-lacustres, abritant durant les mois d'hiver dans leurs drageons, mollusques et crustacés, dont cette fuligule est friande.



Canard morillon.

Ci-dessous indication, pour chaque année, de la première et de la dernière observation que nous avons pu faire:

	A	D		A	D		A	D		A	D
1904	25.XI	23.III	1912	18.XI	25 III	1918	19 XI	15. III	1924	10.XI	7. III
1907	27. "	20 "	1913	10 "	15 "	1919	15 "	22 "	1925	15 "	11 "
1908	20 "	13. IV	1914	30.X	20 "	1920	20 "	17. IV	1926	30 "	11 "
1909	25 "	23. III	1915	30 "	25 "	1921	20 "	5 III	1927	25 "	15 "
1910	27 "	24 "	1916	26.XI	28 "	1922	25.X	5 "	1928	5 "	20 "
1911	27 "	15 "	1917	10 "	22 "	1923	5. XI	12 "	1929	6 "	21 "
									1930	4 "	15 "

A = date d'arrivée à la station d'hivernage.
B = " de départ pour les places de nichée.

Dans le groupe des canards „hivernants, le „garrot sonneur" est l'un des plus jolis, de passage régulier mais peu commun. Le mâle de cette espèce est facilement reconnaissable à la tache blanche placée de chaque côté de la tête près de la base du bec; tête et partie supérieure du cou sont noires à reflets brillants; dos noir mat; poitrine et abdomen blancs. L'iris jaune d'or, lui a valu le nom de „garrot à oeil d'or" ou g. aux yeux d'or" (Goldäugeli). Suivant ce canard à l'air huppé, selon son excitabilité, ses plumes de la tête étant un peu retroussées et relevées — La femelle a la tête rousse, sans taches blanches, les juv. lui ressemblent.



♂ Can. garrot.

Nos „Notes" relatent: 1907, un couple en mars (Baie) — 1908, fév. 13, 1 ♂ 2 ♀♀ (Baie) — 1919, mars 18, ♂ isolé; 21 et 23, 1 ♂ 2 ♀♀ (Rés); novembre 30, matinée, à une quinzaine de mètres je puis observer un ♂ en compagnie de foulques; décembre 14, 2 ♂ & 4 ♀♀ (Baie) — 1920, février 7, 4 ♂♂ avec des macroules; mars 19, entre Bevaix

Numérisé par BPUN

et Chez-le-Bart, j'observe un groupe de garrots: 1 ♂ 3 ♀♀, à quelques mètres de ces migrateurs, un couple — 1921, janvier 9, matinée, dans la Réserve 1 ♂ 3 ♀♀, stationnent dans un solier de 160 à 180 foulques; 30, un ♂ isolé, puis un groupe composé de 1 ♂ & 5 ♀♀, et arrivent au rol encore 2 ♂, tout ce monde ailé se rassemble vers le ♂ solitaire; février 2, groupe de „ snaillons " (1), près de Serrières (même composition que celui observé le 30, I; décembre 19, observé au même endroit que le 9 janvier, 1 ♂ 2 ♀♀, avec 21 macroules — 1923, janvier 14, observé 1 ♂ 3 ♀♀ (Réserve; février 21, à 16 h., près de Chez-le-Bart (Béroche), j'observe longuement à la jumelle un groupe de 6 garrots sonneurs, un mâle adulte en livrée de noces et 5 juv. 1922, taches préoculaires peu marquées, bandes blanches de l'aile et des scapulaires visibles, mais étroites, dos noir; avril 10, près de Cortaillod, un ♂ 2 ♀♀, — 1924, février 13, vis à vis des Ruaux un petit solier 1 ♂ & 8 ♀♀; mars 16 & 18, dans la Baie, au rol 2 ♂♂, 5 ♀♀ — 3 ♂♂ & 6 ♀♀ - et un couple; probablement des migrateurs regagnant leurs places de nichée; décembre 10 & 11, 1 ♂ avec foulques. Puis, nos „ Notes ", concernant cette espèce, cessent.

Le Bulletin de la S. N. S. N. T. III, 7. V 1861), mentionne la présence, durant l'hiver rigoureux 1860-61 de l'Harelde glaciale sur notre lac: Ce canard qui se reproduit sur les îles de la Mer glaciale arctique (Archipel des Spitzbergen, Terre de François-Joseph, etc), dans la toundra sibérienne, fait de rares apparitions sur les lacs jurassiens et sur le lac Léman, même dans le Port de Genève.

„ Nos Oiseaux " février 1916, relate: „ 3 novembre 1915, on note la présence, dans la baie de l'Évole (Neuchˡ), d'un canard de Miquelon — 1921, la Feuille d'Avis du 6 décembre, signalait la présence de canards de Miquelon aux abords de la Baie de l'Evole, et le jour précédent, vers 11 h., un chasseur tirait sur un groupe de ces palmipèdes. — 1925, au commencement de l'après-midi, du 15 Septembre, entre la Station d'essais viticoles et les Ruaux, j'aperçois à mon grand étonnement, un canard à une dizaine de mètres du bord, son plumage spécial retient mon attention et je reconnais une harelde femelle: tête blanche avec mouchetures foncées, dessus du corps brun-foncé.

Mentionnons maintenant un gros canard noir à reflets bruns, c'est la „ double macreuse " faisant parfois de courts stages sur notre lac — 1910, décembre 1, groupe de 5 grandes macreuses devant le Pied — 1911, déc 5, un ind. isolé vers le Grand Verger — 1913, janvier 27, dans la Baie, 4 macreuses brunes; février 3, 7 & 10 un seul ind. en vue — 1914, décembre 27, groupe de 5 spécimens, Réserve; vers la mi-décembre un individu se perd dans des filets tendus — 1915, janvier 30, une macreuse seule, devant Auvernier. — 1919, décombre 15, un beau spécimen dans la devanture du magasin Seinet (Neuchâtel).

Nous ne possédons aucune observation précise indiquant le passage de la „ macreuse

(1) Le Dr. Quinet a disséqué des garrots mâles adultes et a constaté „ la présence d'un appareil „ vocal spécial. Vers les ⅔ de sa longueur, la trachée très resserée, se dilate subitement en anneaux „ couchés les uns sur les autres et capables de s'étendre en forme de sac, dont le mecanisme „ répond a celui du soufflet à cylindre; de plus, le larynx porte une dilatation osseuse spéciale. „ La nature a dévolu au mâle garrot-adulte le rôle d'avertisseur et de garde."

A l'époque de la migration de retour, à la fin de l'hiver, par lac calme, nous avons perçu, distinctement, le curieux „ bruit de sonnailles " émis par un mâle.

Numérisé par BPUN

noire ou commune", dans la région; par contre nous connaissons une ou deux captures de l', eider à duvet", toujours des jeunes de l'année.

Dans le groupe des Palmipèdes, voisin des Canards, nous distinguons les Harles au bec beaucoup plus étroit, crochu à l'extrémité, les bords de la mandibule supérieure sont munis de dents, nettement marquées, d'où leur nom vulgaire de „Becs en scie". Ailes plutôt courtes, pointues; pattes déjetées vers l'arrière et terminées par des doigts largement palmés, indiquant une vie essentiellement aquatique; des moments de repos ou la période de nichaison les ramenant quelque peu à une vie terrestre. Ils nagent et plongent avec plus d'aisance que les Canards (leur nom générique „Mergus" vient de „mergère" plonger); se nourrissant exclusivement de poissons, les pêcheurs au filet les considèrent comme „nuisibles" à la pêche (le gésier d'un individu contenait: 116 poissonnets de 1 cm.5 à 5 cm. et une perchette de 7,5 cm. Notre lac est assez poissonneux! pour héberger un certain nombre de couples nicheurs du „Grand harle" ou „Harle bièvre". Le mâle de l'espèce se reconnaît à sa tête et au haut du cou noir-verdâtre à reflets métalliques, au moment des amours le blanc du bas du cou et de la poitrine paraît comme saupoudré d'une poussière rosée, laquelle disparaît tôt après la mort du sujet. La cane plus petite, à la tête et le haut du cou brun-roux; même livrée pour les jeunes de l'année.

Nos „Notes" mentionnent que vers la moitié du 19e siècle ce palmipède, nichant dans notre région, préférait les „chênaies" bordant à cette époque le pied du versant méridional du Jura (voir „Rameau" 1866 & 1936); plus tard les chênes plus que centenaires, à cavités, sont disparus; il choisit alors un vieux peuplier au tronc caverneux (p. pyramidal, ou un p. liard). — Ma première observation concernant le grand harle date de la mi-mars 1875. par un temps de forte bise, je vois un couple de ces oiseaux, luttant contre les vagues, près du Séchey (assez près de l'arbre dont m'avait parlé mon grand'père (Ram. 1936, N°4, p. 41). — 1887, fin avril, exactement au même endroit que lors de mon observation de 1875, relevant la tête je vois émerger du lierre touffu une femelle harle, laquelle volant se dirige au lac — 1899, 30 avril, un couple devant Chez-le-Bart (Béroche); relativement proche de la „forêt de la Lance" et du „bois du Devens", lieux présumés de nichaison de l'espèce; un paysan des Prises sur Gorgier racontait avoir vu une bec en scie conduisant ses petits au lac". 1900, a la fin du printemps le garde-pêche T. me dit qu'un couple de harles a niché entre Chanélaz et Grand Champ, ayant observé, sur la Reuse, une cane accompagnant ses jeunes. — 1901, 14 mai, un ind. ♂ se prend à un hameçon d'une ligne amorcée, près des Ruaux (Auvernier). — 1902 à 1907, obs. régulières de cette espèce. — 1908, 7 juin, 7 h. matin, nous suivons longuement les évolutions d'un couple survolant successivement les Isles, Chanélaz, Vaudijon et Planeyse; — 11, excursionnant l'après-midi „aux Genévriers près de Marin, je croise, dans une sente broussailleuse, une femelle harle suivie de 10 harletons, cette petite troupe s'en va tout droit au lac; 30, une communication du Dr. med. Paul Vouga, de Saint-Aubin, nous dit que l'espèce a niché à la Béroche — 1909, janvier 24, observé un couple devant Auvernier; 20 octobre, à l'embouchure du Ruz Châtrux Auvernier), 6 jeunes de l'année avec des mouettes. Vers la fin du mois, on signale le passage, dans la Baie, d'une quarantaine de harles, la plupart juv. de l'année. — A suivre.

Numérisé par BPUN

VÉGÉTATION, FLORAISON ET FRUCTIFICATION ANORMALES.[1]

(SUITE)

1931 (suite). Les journaux relatent à la mi-Août: „A la treille du Clos-du Levant, près d'Orbe on peut voir un groupe de grappes de raisin noir ayant atteint sa complète maturité". - Ce matin, 9 août, on a apporté au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel, depuis la rue du Tertre quelques belles grappes de raisin rouge bien mûr, malgré l'été plutôt humide et froid. Dans les pâturages du Gros-Noirmont, parages de Sainte-Croix (Vaud), un chercheur de champignons trouve un bolet de belles dimensions: circonférence 90 cm., poids 1 kg, 650. — A la même époque, on nous communique des bords du Léman, que l'on peut voir dans un jardin, riverain au quai de Morges, un bananier portant un régime de fruits bien développés. — Dans le Jura bernois, près de Saint-Brais, un promeneur cueille un hydne imbriqué ou écailleux (Hydnum imbricatum L) mesurant 39 cm. de diamètre au chapeau et pesant 900 gr. (20 août).

Les premiers jours de Septembre on cueille près des Breuleux (J. B.), un bolet comestible pesant 1 kg 200; aux Ponts-de-Martel un autre spécimen du poids de 1 kg 300. Un loclois, divaguant sur les Monts, rapporte dans la vallée un lycoperdon ou „Tesse-de loup" atteignant le poids de 3 kg. 750.

M. Jean Belperrin, de Colombier, remet à notre Rédaction, à mi-Septembre, une plante de primevère acaule fleurie depuis le 26 août.

L'été pluvieux a retardé les fenaisons, aux Bayards, les derniers chars de foin ne sont rentrés au fenil que le 9 septembre. Malgré l'humidité de ces dernières semaines on cueille à Dombresson (Val-de-Ruz) de superbes abricots, l'un de ces fruits pesait 165 gr.

Fin octobre nous observons à Neuchâtel, à Colombier et au Petit-Cortaillod du jasmin nudiflore en pleine floraison. Au Vignoble on trouve de plusieurs côtés des pervenches, des primevères acaules et des violettes fleuries.

On cueille, le 7 novembre, des scabieuses à la Tourne — le 8, la gentiane printanière aux Grandes Coeuries. Non loin de Fenin, un amateur de promenades solitaires cueille dans la forêt de Valangin un joli bouquet d'hépatiques bien épanouies, fait que depuis 30 ans qu'il habite le Val-de-Ruz il n'a jamais ramassé les premières fleurs de l'Herbe de la Trinité qu'en décembre (une seule fois), en janvier et en février.

Des morilles en novembre, c'est rare! Pourtant le 29 novembre, un morilleur de Bevaix revient de la forêt avec une vingtaine de ces champignons. Quelques jours après cette récolte était exposée dans la vitrine de la Feuille d'Avis, on pouvait y admirer coquettement disposés dans une corbeille des hépatiques, des primevères et des violettes fleuries le tout accompagné de petites morilles. Ces végétaux hors de saison provenaient des environs de Valangin. Sur le Mont des Verrières un promeneur ramasse une douzaine d'hydnes sinués ou pieds de mouton et des chanterelles, quelques violettes et des gentianes printanières (5 décembre). — Au Point-du-Jour, au dessus de la Chaux-de-Fonds, on cueille une violette odorante bien épanouie.

Dans un jardin de Renan (Jura Bernois) l'on peut admirer des violettes et des primevères en pleine floraison. L'une de ces plantes de primevère acaule porte une dizaine de fleurs épanouies et des boutons. Au haut du même village, des rosiers sont garnis de pousses nouvelles bien avancées.

(1) Voir: „Ram. de Sapin" 1936, Nos 3 et 4.

Numérisé par BPUN

De Bevaix, Mr. le Dr. Edm. Sardy, nous communique : « Les morilles trouvées le dimanche 29 novembre, par Eug. Fornachon, morilleur émérite, dans les forêts de Bevaix, n'étaient pas toutes minuscules, plusieurs avaient 3 cm. et plus!

(à suivre.)

LA ROUTE DE LA TOURNE.(1)

ALFRED MATTHEY-JEANTET.

SUITE & FIN.

En parcourant les collections de journaux Neuchâtelois depuis la fin du 18me siècle j'ai trouvé le communiqué ci-après: „ Un assassinat a été commis, jeudi 26 août 1856, „ dans l'auberge du haut à la Tourne (non l'hôtel, mais l'ancienne auberge de la Tourne-„-Dessus) - sur la femme de l'aubergiste Bachler. Les auteurs du crime sont des Italiens „ qui y avaient passé la nuit, et qui ont profité, le matin, de l'absence du mari parti „ pour le marché de Neuchâtel. Ils avaient payé leur compte, le soir précédent, mais „ au moment du départ, l'un deux rentra dans la salle d'auberge et demanda une „ chopine de vin, pour le prix de laquelle il avança une pièce de cinq francs. Pour „ rendre la monnaie l'aubergiste entra dans le cabinet voisin, l'Italien la suivit et „ au moment ou elle ouvrait le bureau il lui posa une main sur la bouche et de l'autre „ lui porta plusieurs coups de couteau. Une somme de francs 60.- aurait été volée. „ La victime n'a pas succombé à ses blessures, son état grave laisse cependant „ quelque espoir de guérison".

Une particularité de la route de la Tourne est la diversité des bornes que l'on voit au bord de la route, en forêt et sur les pâturages. Certaines proviennent des changements de délimitation des mairies avant 1848, d'autres indiquent les limites des propriétés forestières des Communes avoisinantes: Corcelles, Peseux, Rochefort. Ici encore nous n'avons pu obtenir aucun renseignement précis quant à l'époque de leur placement.

La borne qui nous paraît la plus ancienne, tant par sa forme basse et conique que par la sculpture très fruste de son inscription, se trouve près de la „Grande Martaine" à 300 m. au-dessus de la route cantonale: elle porte sur la face est un B et sur la faste ouest P, elle indiquait l'ancienne limite des mairies „Boudry" et „Ponts", déplacée actuellement, comme limite de district, d'une centaine de mètres plus à l'ouest.

Une série de bornes moins anciennes existent encore, partant de la côte est des Tablettes, dans la direction du Crêt de Coeurie en suivant toujours l'extrême bord de la côte surplombant le flanc de la Montagne. Ces bornes hautes de 75 cm. au-dessus du sol, portent l'écusson aux chevrons et les lettres P. B. La sculpture artistique des lettres et de l'écusson dénote une époque postérieure à celle de la borne de la Grande Martaine. En les comparant avec les inscriptions 1756, 1810 visibles sur la route actuelle, il est permis de supposer que ces bornes datent du premier tiers du 19me siecle. Nous en avons trouvé 13 numérotées, sur une distance de 4 à 5 kilomètres.

(1) Voir: „Ram. du Sapin" 1938, N°3, p. 35.

Numérisé par BPUN

De semblables bornes se trouvent aussi dans d'autres régions du canton, notamment „aux Entre-deux-Monts" et sur la crête près de „Sommartel", elles indiquent les limites des Mairies.

Une autre borne, malheureusement détruite en décembre 1934, se trouvait sur le petit talus vis à vis de la roche portant la date 1810, elle devait probablement indiquer une délimitation de forêt de deux communes et aura été déplacée lors de la construction de la route en 1810, et replacée d'une façon insolite, car les inscriptions sur ses faces: B.C., en supposant qu'elles signifient „Boudry" & „Corcelles", indiquaient une fausse direction. Les bornes les plus récentes datent de 1854, elles portent l'inscription: Route cantonale année 1854 – et sur deux faces l'indication des localités les plus proches, en sus de celle déjà signalée près de la „Petite Martaine", d'autres se voient près de Fretereules, etc.

Jusqu'en 1914, où la mobilisation des chevaux pour l'armée entraîna la suppression du service postal et des voyageurs, ce service était fait par une diligence, voiture à deux chevaux. Ce ne fut que le premier juin 1926 que recommença le service Locle – Les Ponts par autobus postal, comportant deux courses journalières, du 15 mai au 31 octobre: hors de cette période il n'y a pas de service pour voyageurs et dépositaire postal, comme déjà de 1914 à 1926, doit descendre chaque matin à Rochefort prendre la correspondance et les messageries.

Par sa situation centrale entre le Vignoble et diverses localités des Montagnes, ainsi que grâce à la facilité d'y parvenir, „La Tourne" est fréquemment choisie pour des réunions cantonales importantes. Relevons entre autres, le 28 août 1858 une assemblée de délégués de 48 communes du canton pour discuter sur le principe répartition des „Neuchâtelois sans commune" et des heimatloses", et contre la création de la Commune des Eplatures (ceci était une suite de deux rejets par le peuple de la constitution de 1858 élaborée par une Constituante.) En juin 1860 une réunion d'agriculteurs décide où la Tourne la création de la Société cantonale d'Agriculture.

Assemblées générales du Club Jurassien: 7 juin 1874, 27 mai 1881, 3 juin 1886, ascension 1893, 11 juin 1899, 7 juin 1903.

Assemblée cantonale neuchâteloise de gymnastique le 1er août 1915. Diverses Sociétés, ainsi que des familles (par ex: les Emery des Ponts,) choisissent ce beau site pour leurs réunions annuelles.

La Tourne - Le Locle janvier février 1935 — A. Matthey Jeantet

---

PARC JURASSIEN DE LA COMBE GRÈDE.[1] – Le Comité de direction du „Parc" a édité une intéressante brochure illustrée, destinée à montrer aux amis de la nature toute la valeur scientifique de cette réserve. Nous invitons nos lecteurs à visiter le „Parc jurassien de la Combe Grède", créé en 1932 sur le versant nord du Chasseral.

A. M-D.

(1) Voir: „Ram. du Sapin" 1937, N° 4. p. 47. —

Numérisé par BPUN

Table des Matières

pour l'année **1938.**

Loutre (la) Mammifères rares, suite	A-M-D	3			
Baie d'Auvernier (la), suite	A. Mathey-Dupraz	5	17	29	41
Trouvaille préhistorique	Jrn[s]	9			
Polypes d'eau douce, suite et fin	Th. Delachaux	9			
Notice ornithologique du 17[e] siècle	Rob[t] Poncy	10	23		
Anomalies végétales	M[lle] Emma Faure, institutrice	11			
Végétation, floraison et fructification anormales	un ancien clubiste	11			
Phallus impudicus et Ph. caninus, suite	Ch[s] Emery	12	21	33	
Sanglier dans le Jura, (le) suite	A-M-D		13	25	37
Age des oiseaux, suite	Collaborateurs	16			
Temps en 1937	E. Guyot		24		
Pinson des Ardennes (le)	A-M-D			27	40
Oiseaux migrateurs	Observateurs			28	39
Mésange baguée	M[lle] L. David				39
Pin de Jolimont	F[d] L[s] Ritter			33	
Végétation, floraison et fructification anormales	un vieil abonné				45
Route de la Tourne, (la)	Aff. Matthey-Jeantet			35	46
Parc jurassien de la Combe Grède					47

A NOS ABONNÉS.

Veuillez bien utiliser le formulaire postal ci-joint IV. 1654, pour le paiement de votre abonnement annuel, date ultime 20 janvier 1939. Vous nous éviterez des frais inutiles.

Colombier. N. 1938

La Rédaction.

Lithe. Girard Neuchâtel

Oct - Déc. - N° 4. 1938

Numérisé par BPUN

1281



LE RAMEAU DE SAPIN

FONDÉ EN 1866

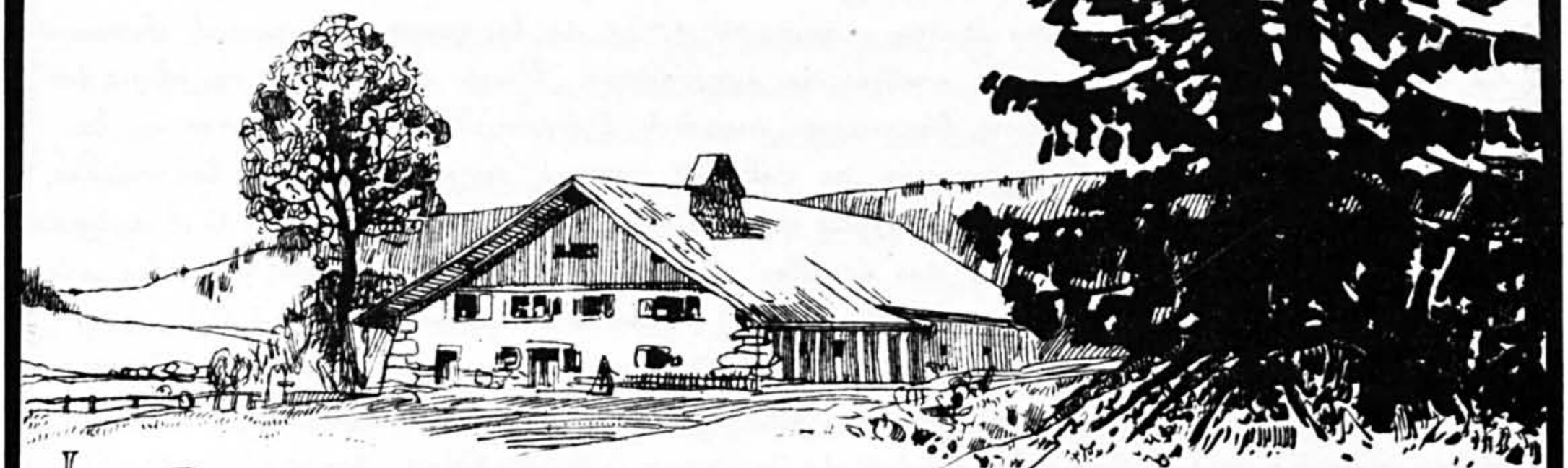
ANCIEN ORGANE DU CLUB JURASSIEN

NEUCHATEL 1939

Numérisé par BPUN

LITH. GIVORD, NEUCHÂTEL

LE RAMEAU DE SAPIN



JOURNAL D'ETUDE DES SCIENCES NATURELLES
FONDÉ EN 1866

paraissant tous les deux ou trois mois.
IIe SÉRIE 23me ANNÉE. – No 1.
Neuchâtel, le 30 Janvier 1939

Administration et Rédaction: A. Mathey-Dupraz, Colombier. — Abonnement annuel: Suisse Fr. 3.50
Etranger Fr. 4.20 — On peut s'abonner dans tous les bureaux de Poste. — Compte de chèques IV. 1654

Un vieil adage dit: "Le bruit ne fait pas du tout de bien et le bien ne fait pas de bruit."

ANIMAUX RARES.(1)

4. LA LOUTRE.

1933 (suite) – Vers 6 h. 30, le 31 août, le pêcheur Bern. Rousselet, de Bellerive (Saint-Aubin, Béroche), aperçut à environ 25 m. de son bateau-moteur, une masse sombre, allongée, se déplaçant dans la direction de Vaumarcus. Intrigué, il se mit à la poursuite de la bête. Celle-ci plongeait, reparaissait pour respirer, ne sortant parfois que la partie antérieure de sa tête, replongeait pour reparaître de l'autre côté du bateau. Cette poursuite dura plus d'une heure, puis l'animal finit par disparaître aux yeux du pêcheur. – C'était certainement une loutre, laquelle, au dire du poursuivant, mesurait environ 1,m 20 de longueur.

1934 – Depuis quelques semaines des pêcheurs de la Broye constataient une diminution du nombre des gros poissons de la rivière, on attribua ce fait à la présence de loutres cachées le long du cours d'eau. – Un trappeur réussit à prendre

(1) Voir: „Rameau de Sapin" 1938, No 1.

Numérisé par BPUN

deux de ces quadrupèdes.

1935 – Le chef du poste de gendarmerie de Chavornay (Vaud) a capturé à la mi-janvier une belle loutre femelle. Quelques jours après ayant tendu un piège sur les rives du Talent, il prit une loutre mâle, du poids de 17 livres.

Fin février, un pêcheur de Plongeon sous Perroy (dist. de Rolle, Vaud) ramenait dans l'une de ses nasses une loutre mesurant 1.m 25 de longueur. L'animal chassant la nuit avait franchi, à cinq mètres de profondeur, l'un des goulets en fil de fer qui permettent l'entrée dans la nasse, quand l'animal voulut respirer à la surface de l'eau, il était prisonnier, se débattit, usant ses griffes contre les mailles, laissant des traces visibles de ses efforts et finalement périt asphyxié. – A l'autopsie, l'on trouva dans son estomac des écailles de truites et de vengerons, avec les restes d'un canard sauvage (plumes, pattes et bec) [Tribune de Genève du 25.2.35]

Le "Chasseur allemand" du 15 juillet 35, Münich, dit: „Im Bialka und Javorina-"fluss wimmelten einst Millionen Forellen, solange der Fischotter nicht ausgerottet war," ce qui signifie que „dans la rivière de Javorina (Haut-Tatra, Hongrie) les truites "fourmillaient par millions aussi longtemps que la loutre n'eut pas été anéantie."

Rapprochons de cette judicieuse remarque ce que relate la „Protection de la Nature" mars 1936, sous le titre „Massacre de loutres: „En 1935, quatre loutres ont été cap-„turées, dans le Talent (Vaud) et les journaux se répandent en éloges sur les hauts „faits du chasseur qui a débarassé la rivière du plus grand destructeur de poissons „On s'acharne après la loutre qui certainement commet moins de dégats qu'on veut „bien le dire. D'entente avec le Département de l'Agriculture auprès duquel la Commis-„sion vaudoise a protesté contre ces massacres répétés, une enquête sera faite sur la soi disant activité néfaste de la loutre. Il serait regrettable que cet animal qui se „fait de plus en plus rare et qui certainement joue un rôle utile dans la police „sanitaire des rivières, vienne à disparaître."

1936 – Les journeaux du 12 janvier disent qu'un habitant d'Echallens a capturé dans le Talent, rivière très poissonneuse, une seconde loutre, d'après ce que nous disions ci-dessus, ce serait à mi-janvier, donc la sixième prise.

Un employé de Vilars-Bozon, p. Cossonay (Vaud), retirait des bûches d'un tas de bois, quand une grosse loutre passa rapidement entre ses jambes pour se réfugier sous une pile de bois voisine. L'on découvrit sa retraite et l'endroit où elle déposait ses excréments, deux coins très distincts mais éloignés l'un de l'autre. De cette aventure on en déduisit que les truites se faisaient rares dans le Moran d.

Deux trappeurs de Palézieux prirent au piège dans la Broye, à fin janvier, une loutre mâle de forte taille, mesurant 1.m 20 de longueur et pesant 11 kg. 150. Ce spécimen a été acquis par le musée du Palais de Rumine, à Lausanne.

Le 8 novembre, à la frontière franco-suisse, en Haute-Savoie, près de La Roche, un paysan a pris au piège une forte loutre dans la Borne, affluent de l'Arve.

A Boncourt (Jura bernois) un garde-forestier a capturé fin novembre une loutre, dans l'Allaine.

Voir suite, page 9

Numérisé par BPUN

LA BAIE D'AUVERNIER.

1876 — 1930.

(SUITE)

1910, aperçu à plusieurs reprises un couple dans la Baie, il erre de l'embouchure de la Reuse, au Grand Verger, à Auvernier et même jusqu'à la Serrière : 28 fév. ; 2 et 12 mars, 21, 22 et 27 avril. – 12 mars, un couple est tué à l'embouchure de la Reuse, avril 5, sur un peuplier étêté, à 8 m. du sol, un nid avec 13 oeufs (poids moyen d'un oeuf 76,5 gr.) près des Landions, emb. de la Reuse. – 1911, du 1 janvier à la mi-mars, toujours quelques ind. dans les parages de la Reuse inférieure ; avril 3, couple survole Chanélaz ; mai 25, une harle, il est 6h., passe sur Colombier, la Mairesse, la Gare C.F.F., Planeyse et se perd dans la futaie de Chanélaz. – Septembre, dans un groupe de juv. de l'année, 2 ind. sont tués. – 1912, janvier 12, à 17h. un ♀ stationne près de la rive, au Sécheu ; fév. 24, observé devant Serrières une ♀ seule ; mars 17, un couple et 10 avril, un ♂ volant près de la rive ; embouchure de la Reuse. 18 mai, au matin 1 ♂ 3 ♀♀ et le 27 octobre, 2 ♀♀ même endroit ; 21 novembre, un ♀ devant les Ruaux, p. Auvernier. – 1913, fév. 21, soirée un ♀ au vol, baie de l'Evole ; avril 18, 16h. un couple étendu sur le gravier de la rive du Grand Verger ; mai 7, 18h. volant en enfilade 3 ♀♀, passent en poussant leurs Körr, Körr, Körr (Baie) ; fin juin, 5 ♀ ♀ vers l'embouchure de la Reuse ; juillet 5, vis à vis du Grand Verger observé un groupe de 23 à 27 ind. ; novembre 30 et 21 décembre, volier de 1 ♂ et 3 ♀ ad. et juv. (Baie, Grand Verger). – 1914, seules observ. de l'année, novembre - décembre : près de l'embouchure de la Reuse, un ♀ avec 7 juv. - un ♀ avec 5 juv. - 1915, avril 3 et 6, devant Auvernier un couple ; le 10, je suis témoin de leur accouplement ; 20, à 8h. matin un couple (probablement le même), dans la Baie ; juillet 8, 20h. volier de 7 ind. passe sur la gare du tram, au bas de Sachet ; 30, sur la rive fribourgeoise, vis-à-vis de Font, observé à la lisière de la phragmitaie 4 juv. du printemps, 3 partent au vol, le dernier ne pouvant s'élever, court sur l'eau en battant des ailes. Novembre 22, un ♂ seul, devant la Serrière ; – 1916, janvier 15, 17 et fév. 21, un couple devant la Serrière ; avril 3, devant la Reuse, 5 couples et le 10, je compte 18 individus ; fin avril à fin août, obsev. fréquentes dans les parages de la Reuse, des Sandions, des Fabriques et du Petit-Cortaillod. – 1917, en décembre on repère le stationnement de quelques couples de l'embouchure de la Reuse aux Ruaux. – 1918, fév. 8, 18h. une ♀ au vol, direction Ruisseau des Allées[1], la Mairesse, s. Colombier ; mars 16, groupe de 4 ♂♂ vers les Ruaux ; mai 18, 2 ♀♀ au vol, 11h. Baie ; 25, le garde-pêche J. tire à l'embouchure de la Reuse une femelle accompagnée de 7 harletons, il en capture 5 vivants. – août et septembre, dans la baie de Cortaillod et devant la Reuse, ad. et juv ; novembre 21, vers la Serrière, ♂ au vol ; 22, même

(1) Voir „ Rameau de Sapin 1938 nº 4, p. 41

Numérisé par BPUN

endroit un couple suivi de 4 juv. de l'année, encore en plumage gris avec tête rousse, vol dir. la Baie; 24, vis-à-vis du Grand Verger, ♂ au vol.- 1919, mars 6, devant la Serrière 4 ♂♂ pêchant. L'ornithologiste relate que le 23 avril on a repéré, se reposant sur le môle de la Thièle, un volier de 30 harles au minimum, surtout des ♀♀♀. Août, le Dr Beau me communique qu'une ♀ a couvé sa ponte dans un trou d'un peuplier de l'allée conduisant à Vaudijon, elle a conduit ses harletons au lac; novembre 19, à 16h aperçu près de Serrières, vol de 13 individus.- 1920, mars 16, baie de l'Evole, observé 2 ♂ et 5 ♀♀; avril 9, vu à 20 m. de la rive, un couple et à 40 m., 1 ♂ et 2 ♀♀, p. Viticulture (Auvernier); 12, un couple vers les Ruaux; 29, M. P Beau, docteur-méd. m'annonce que le couple de harles a repris possession du même peuplier que l'an dernier, trou 4 m. au-dessus du sol. Dans la campagne du Grand Verger, nid à une hauteur d'environ 7.m.; juin 9, un couple sur la Reuse, p de Chanélaz; septembre 20 au 25, observé 4 canes ou juv. - 1920, dans la Baie; novembre 13, suivi à la jumelle groupe de 8 harles, disposées en lignée de chasse, p. Chez-le-Bart (Béroche), et le 25, une ♀ seule; 14, ♂ isolé, Baie.— 1921, avril 14, devant le Grand Verger, 3 canes au soleil, couchées sur le gravier de la rive et un peu plus loin 3 ♂♂ ♀♀, même posture; 18, un couple vers la Serrière. Le 30 avril le couple de l'allée de Vaudijon (Colombier) a 9 œufs (voir 1919 et 1920); dans la matinée du 6 mai, les 9 harletons quittent leur trou et vers 11h. ils sont à Areuse; après diverses péripéties, ils suivent une sente dans les prés, direction la Reuse ou le lac. La mère les dirige en les survolant, tout en ne cessant de pousser ses „Körr, Körr, Körr (Dr Beau).- décembre 7, groupe d'une vingtaine fem. et juv. baie de l'Evole — 1922, février 2, un peu en avant de la Serrière, 3 ♂♂ et 1 ♀; mars 17 et 31, couple au vol, bains de Serrières à baie de l'Evole.- Avril 10, nid de Vaudijon a 10 oeufs; 11, le nid contient 11 oeufs, reposant sur des plumes de la femelle. Un visiteur est aspergé des déjections semi-liquides de cette cane. (P. Beau, Dr méd.) Décembre 12, deux ♂♂ au vol (Chez-le-Bart); 13, groupe de 4 mâles, Baie.— Au 22 novembre, l'on m'avait signalé le passage sur le canal de la Broye, d'un volier de 20 individus, dont 5 ♂♂ en plumage de noces parfait et 15 à tête rousse et plumage gris, fem. et juv - 1923, mars 7, après midi un mâle au vol, devant la Serrière. En février, un couple est observé au vol, dans les parages de Vaudijon; mars, l'ancien nid (voir notes 1919 à 1922); les premiers jours de mai les harletons, après quelques péripéties, ont atteint le lac. Avril 26, sur la rive, au Grand Verger, j'observe deux fem. de harles bièvres, étendues sur le sable.- 1924, janvier 3, j'observe un couple vers Chez-le-Bart.- Dès fin février, l'on me signale la présence d'un ♀ harles aux abords de l'allée de Vaudijon (voir ci-dessus) 1925, une absence de quelques semaines a empêché mes observations habituelles -Novembre 25, 2 mâles vers Chez-le-Bart.— 1926, janvier 9, un couple en compagnie d'une centaine de macroules, vers le Grand Verger.- Mars 29, vu du train un couple sur un étang, vestige d'une ancienne exploitation de tourbe, près de Chavornay.- décembre 12, groupe de 6 ♂♂, à l'embouchure de la Broye, dans le lac de Neuchâtel (D.B. janvier 1927) 1927, janvier 11, vis-à-vis de la Station d'essais viticoles, à Auvernier, un mâle et 4 femelles.- février 17, à 11h., à l'embouchure de la Reuse, un couple couché sur la grève

Numérisé par BPUN

caillouteuse. Il prend son vol, direction Petit-Cortaillod; 24, à la fin de la matinée une ♀ passe sur le Person et Chanélaz - Mai 18, vis-à-vis Grand Verger, un couple couché sur la grève; fin juin, devant Auvernier, observé 2 couples, l'un suivi de 3 harletons et l'autre de 4 juv. Dernière observation le 15 juillet. - 1929, novembre 1 au 27, observé à maintes reprises, dans la Baie de l'Evole, une ♀ de h. bièvre solitaire. - 1930, mi-fév. trois femelles du grand harles stationnent plusieurs jours dans les parages de la Baie de l'Evole; octobre 23, un couple vis-à-vis d'Auvernier. - 1932, dans la seconde quinzaine d'avril, les „becs en scie" sont nombreux dans la Baie (de la Serrière à la Reuse); mai 20, on m'apporte une cane couveuse, elle avait l'empreinte de la couvaison, tuée près du Grand Verger. - 1933, avril 23, un couple p. du Bied; mai 30, au matin, 9 harletons sortent d'une cavité située dans un vieil arbre de la terrasse de la Collégiale (Neuchâtel); par les soins d'une personne bienveillante, amie des oiseaux, ces juv. palmipèdes furent transportés au lac, à l'Evole. Sa cane avait dû suivre la manœuvre, car tout à coup elle enleva l'un des harletons et les 8 restants prirent le large. - 1934, dès le commencement d'avril, nombreux harles ♂♂ et ♀♀ dans la Baie. - Le nid de la terrasse de la Collégiale est de nouveau occupé, renseignement de M. Ch. Cornaz, du 16 avril, - mai 16, sortis de leur abri, dix harletons sont blottis au pied de l'arbre, soudain la mère arrive au vol et emporte l'un d'eux sur son dos. Un peu plus tard les 9 juv. restants sont portés, jusqu'au lac, par une personne obligeante; là, ils retrouvent leur mère. - 1935, plusieurs harles adultes stationnent dans la Baie, (20 août) aux environs du Bied. - 1936, le 17 juin, le Dr. Beau, d'Areuse, me communique qu'un couple de harles a de nouveau occupé, dans le chemin de Vaudijon la cavité du peuplier, dont l'entrée avait été obstruée en 1924. - la femelle couve. - 1937, d'ap. M. Ch. Cornaz, le couple de la terrasse de la Collégiale (la branche qu'il occupait encore en 1934, ayant été enlevée) aurait émigré dans un peuplier de la promenade du "Jardin anglais„ - 1938, le 19 mars, le Dr P. Beau me communique qu'un couple de harles a nidifié, dans une cavité d'un groupe de peupliers, près du bas du Crêt de Reuse; le propriétaire dit que cette cavité est occupée depuis quelques années déjà. - 27 avril, M. Ch. Cornaz, sec. au Dépt. de l'Instr. publique, me dit que le peuplier du Jardin anglais abrite à nouveau une couvée; fin avril, les harletons quittent leur nid„ la police prend soin d'eux et s'occupe de leur transfert au lac, cela sous les yeux de nombreux spectateurs."

Vers le printemps 1906, M. Sam. de Perrot, nous narrait .. avoir observé des harletons sortir d'une cavité d'un arbre surplombant la Reuse, dégringoler le long du trou, tout en se maintenant aux aspérités de l'écorce à l'aide de leurs griffes aigües. Dans l'eau, au bas de l'arbre la mère inquiète ne cessait d'appeler ses jeunes.

F. A. Forel, dans son „Léman" (III. p. 42) dit en parlant des harles „..... qu'ils sont polygames." Je n'ai, malgré mes nombreuses observations, point vérifié cette particularité; cela est possible, car au printemps le nombre des femelles dépasse toujours celui des mâles; pendant la période d'incubation la femelle n'est point nourrie par le mâle, mais quitte ses œufs pour aller pêcher pour elle-même. En 1910, au commencement d'avril, en observation près d'un

Numérisé par BPUN

peuplier (3.IV), j'avais cru voir pénétrer dans le même trou, successivement 2 canes harles

Pour terminer cet aperçu concernant le „ grand harle " disons que ses représentants, sur nos lacs et à l'embouchure des rivières qui s'y déversent ne sont pas assez nombreux pour causer de bien graves dommages à l'économie piscicole.

Occupons-nous de l'espèce voisine du harle huppé, dont le mâle a la tête noir brillant, les plumes de la nuque sont allongées, étroites, formant une huppe. Le haut de la poitrine et ses côtés sont roux, chaque plume marquée en son milieu d'une tache noire étroite. Seulement oiseau de passage chez nous, malgré des indications incertaines de nichée sur les bords de notre lac. Nos observations et nos notes peu nombreuses indiquent : 1869 un ind. est tué vers le lac de Seedorf (Fribourg). - 1904, novembre, une ♀ emb. de la Reuse ; - 1912, fév. 13, à l'extrémité du lac, vers la Réserve, environ 50 migrateurs (O.B.) - 1919, déc. 2, une ♀ prise au filet, en vente magasin Seinet - déc. 7, vers les Ruaux, vu 3 ind., ♀♀ ou juv. de l'année. -

La troisième espèce, se rencontrant de temps à autre, comme hivernant dans notre région, est le „ petit harle „ ou " harle piette ", nichant dans les contrées septentrionales. Nos „ notes " rapportent : 1895, mars 9, ♂ tué à l'embouchure de l'Areuse. - 1908, novembre 17, embouchure du canal de la Broye, observé 2 ind. ♀♀ - 1913, déc. 29, 12 à 15 ind. au large de la baie de l'Evole. - 1915, mars 8 et 13, observé un mâle seul, avec des can. morillons, devant Champ-Bougin (Neuchâtel) - 1917, fév. 12, près de Travers, un ♂ est tiré sur la Reuse. - 1918, fév. 19, 3 ♀♀ en compagnie de foulques dans la Baie. - 1921 déc. 7, vers les Ruaux, 3 ♀♀ ou ind. de l'année. - 1922, janv. 13 et 14, entre la Viticulture et les Ruaux, groupe de 6 ind., juv. de 1921 ou ♀♀ ; 21, vers Serrières, près de la rive, observé un couple.

Notre étude nous conduit au groupe des „ Grèbes " (Podiceps), caractérisés par les doigts antérieurs lobés, en grande partie. Bec varie en longueur de 20 à 60 mm., les tarses de 40 à 60 mm., les ailes de 120 à 150 mm. suivant l'espèce. Oiseaux aquatiques, piscivores, à l'égal des harles, abhorrés des pêcheurs en eau douce. Migrateurs ils nous arrivent à l'automne du 60° de l.n., hivernent sur nos lacs, puis ces hôtes d'hiver regagnent à fin mars leurs places de nichée.

Durant l'hivernage, alors que l'on chassait librement sur notre lac romand, les pêcheurs, par temps calme, poursuivaient le grèbe huppé (une peau en bon état valait, vers 1860, de 15 à 18 frs.) Cette chasse présentait des attraits, les chasseurs-pêcheurs ne partaient qu'à la fin de l'après midi, alors que les grèbes avaient l'estomac garni de poissons (vengerons, ablettes, etc.) L'oiseau vite fatigué, ne pouvait plus s'envoler, alourdi par les proies avalées. Il cherchait son salut en passant et repassant sous le bateau, mais ne pouvait, à un moment donné, éviter le coup de rame ou de perche, qui mettait fin à ses jours. On évitait autant que possible le coup de feu, car le sang tachait le plumage et la peau perdait de sa valeur. Dans notre enfance une parure de „ grèbe " était très estimée par la gent féminine, aujourd'hui la mode a changé et la chasse de ces palmipèdes ne rapporte plus. Ainsi va le monde.

A suivre.

Numérisé par BPUN

Suite de la page 4 (n:1 1939.)

Ses Autorités vaudoises ont entrepris une enquête sur la loutre, de laquelle il est résulté que cet animal n'a point tendance à disparaître (!!?? Réd.) par suite de la difficulté de sa chasse, de sa méfiance et de sa ruse. Plusieurs pêcheurs estiment que la loutre rend des services comme „ policier - sanitaire " des cours d'eau, en détruisant les poissons malades, et que ses prétendus méfaits ne sont pas à comparer avec ceux que commet l'homme.

1937. - Un chasseur de Promasens (dist. de la Glâne), sur la rive droite de la Broye, a capturé une loutre de 15 livres, dans le ruisseau le Chandon (prenant sa source à 570 m. d'altitude, au S.-O. de Séchelles, il va se jeter dans le lac de Morat.

1938 - A Maules (Gruyère) le garde-pêche a capturé dans la Neirigue, ruisseau sortant des marais des Mosses, à 903 d'alt., le 8 janvier, une loutre pesant près de 12 livres.

Dans la Glâne fribourgeoise, un chasseur de Promasens, a capturé, en février, sur la rive droite de la Broye une loutre pesant 15 livres.

Vers la mi-juin, le garde-chasse Michel, à Maules (voir ci-dessus) a de nouveau capturé deux loutres dans la Neirigue.

(A suivre)

OISEAUX MIGRATEURS. 1938.

(SUITE)

Cigogne blanche. Août, dès le début de la seconde quinzaine du mois une cigogne stationne à Font (Fribourg) passant la nuit sur le toit d'une maison, durant la journée les enfants peuvent approcher la migratrice, même la prendre dans leurs bras; mais montre de la méfiance dès qu'une personne adulte fait mine de l'approcher, et prend son vol. - Octobre 10, une cigogne au vol passe à 200 m. au-dessus des Verrières, direction de la vallée de la Brévine (Mc Jc Guillarmod)

Etourneau sansonnet.- mi-août, observé des groupes de ces oiseaux vermillant dans les champs d'Yverdon à Chavornay, - après le 15 octobre, vu par-ci par-là quelques voliers au Vignoble, ils ne séjournent pas.

Corbeau freux.- Dès les derniers jours d'Octobre, passage de forts vols de freux des moissons accompagnés de choucas des tours dont on perçoit nettement le cri particulier.- novembre 4, un vol de freux, de 3 à 400 migrateurs, volant S-O, passe sur Neuchâtel entre 7h.30 et 7h.40 (G. Benoit).

Grand cormoran.- mi-octobre observé un ind. p. de St. Blaise (Jos. Jacot Guillarmod)

Bergeronnette grise.- 7 octobre, passage baie d'Auvernier.

Fuligule morillon.- fin octobre, observé une dizaine de morillons Auvernier.- Novembre 2, vu 10 de ces canards à 20 m. du quai à Auvernier, effectuant de rapides plongées.

Mouette rieuse. novembre 6, sur la grève, à Auvernier, une douzaine de rieuses de l'année, cherchant leur nourriture parmi les détritus amenés par la vague, leurs allures sont rapides, mais craintives, je m'aperçois alors qu'elles sont pourchassées et becquetées

Numérisé par BPUN

fortement par des rieuses adultes, établies dans cette station depuis leur arrivée en septembre - Au bas du Ruisseau des Allées une vingtaine de ces jus. fouillent la grève, elles ne paraissent point apeurées - aucune mouette adulte ne se trouvant là. Parmi ces rieuses quelques pipits aquatiques (ou P. spioncelles) vermillent aussi.
Milouin sauvage - Novembre a ramené la fuligule „tête-rouge"

Observateurs.

LE PINSON DES ARDENNES.

(SUITE)

1935 *(Suite)* – S'un des premiers jours de janvier, à la fin de la matinée, un vol innombrable de pinsons du nord, s'est arrêté au fond du Vallon de l'Ermitage, au-dessus de Neuchâtel ; puis l'après midi deux nouveaux groupes vinrent se poser et se mirent aussi à fouiller dans les feuilles tombées (Fle d'Avis) – Du 7 au 12, à la suite des chutes de neige, des groupes nombreux de passereaux et un vol d'au moins 2000 pinsons d'Ardenne sont observés dans la campagne de Berne. Direction du vol S-O. – Vers la mi-janvier on observe à Entreroche (dist. de Cossonay, Vaud), un vol de ces pinsons migrateurs dispersés dans la carrière et les forêts de hêtres voisines, cherchant les faines. Ils y passent quelques jours, puis disparaissent. – Dès les 24 et 25, les habitants des hameaux voisins de Payerne, ont observé un vol de plusieurs milliers de pinsons des Ardennes, lequel stationna pendant quelques jours dans les hêtraies de la Cerjaulaz, entre Moudon et Thierrens ; ces migrateurs cherchaient sous la neige, du bec et des pattes, les faines tombées à l'automne. Ils ouvraient fort bien l'enveloppe ligneuse du fruit pour en sortir l'amande, dont ils se nourissaient. - A la même époque, les forêts du Boulex et du Bochet, près de Châtel (dist. d'Avenches) étaient fréquentées également par des milliers de ces pinsons du nord, cherchant à même le sol, leur nourriture (Journaux) - 30, dans le haut du ravin de la Paudèze (Lausanne), un observateur voit 80 pinsons des Ardennes fouillent dans les feuilles des hêtres (Nos oiseaux).

(A suivre)

PHALLUS IMPUDICUS ET PH. CANINUS.

par Chs Emery

(SUITE et FIN)

Le Phallus caninus est beaucoup plus rare que le Ph. impudicus. Il est même très rare, car je ne l'ai rencontré qu'une seule fois dans la forêt de Monpy sur Orges, au sud de Chuffort. Il avait crû sur une branche pourissante d'un tas d'éclaircie. Deux choses surtout m'ont frappé, le port du champignon avec son chapeau de couleur rouge-bistre et la volve ; celle-ci ressemblant à un oeuf fondu vers la pointe, laisse passer le trou du champignon *(fig. 5)*. Ce Ph. caninus est de dimensions plus restreintes que le Ph. impudique, il mesure 10 cm. de hauteur, son odeur

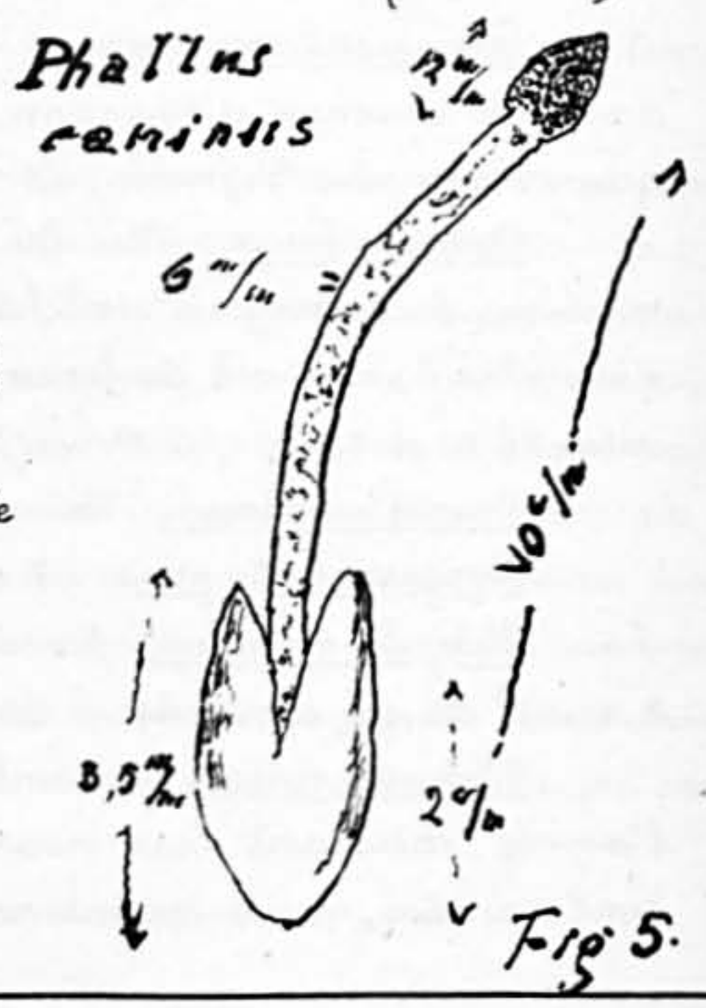


Fig. 5.

Numérisé par BPUN

Détails de la Volve

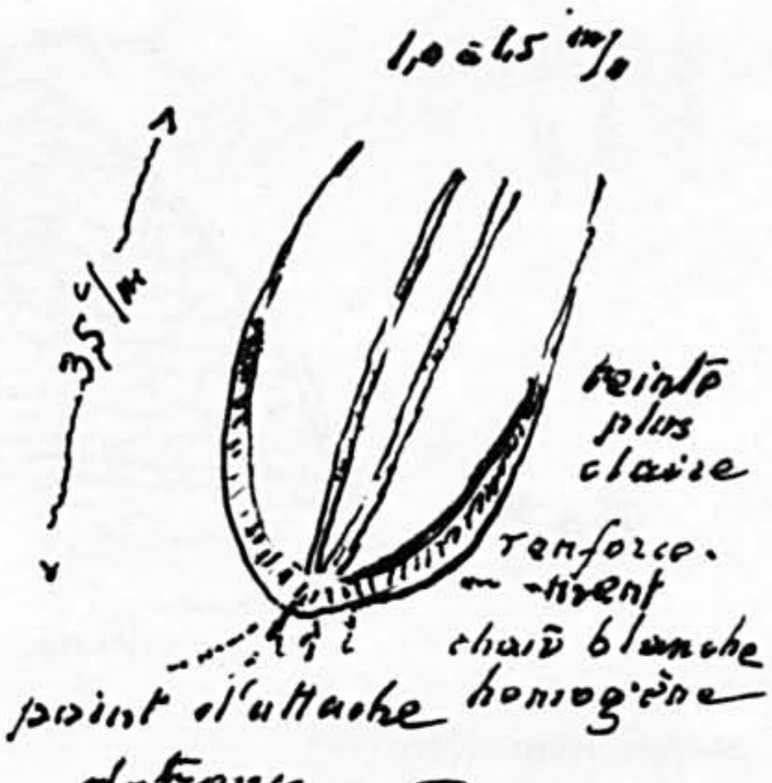


Fig. 6.

félide est moins forte que celle de son congénère. Se volve complètement hors de terre, a la forme d'un oeuf. Sa surface est très régulière; elle mesurait dans l'exemplaire recueilli 3cm.5 de hauteur et 2cm. en largeur (fig.6) Dans sa moitié supérieure elle se fend dans l'axe et s'entrouvrant donne passage au champignon. Dans sa partie inférieure elle est renforcée par une masse de chair blanche homogène, je n'ai par contre pas observé qu'entre deux membranes il y eût une matière mucilagineuse. Seule à l'intérieur la couleur de la partie inférieure est de teinte plus claire que le reste de la membrane. Cette volve est légère comme tout le champignon, beaucoup plus fragile de structure, sauf le chapeau, que le Ph. impudique.

Le tronc hors de la volve s'élève selon une spirale irrégulière, ce qui provoque à première vue l'impression d'avoir à faire à un serpent (fig.6). Ce tronc a un diamètre d'environ 6mm. et s'amincit vers la base. Comme chez le Ph. impudique il est soudé au fond de la volve à l'endroit où extérieurement aboutit l'attache au mycélium, il est creux, ses parois composées de matière blanche très poreuse mesurent de 1 à 1,5 mm. d'épaisseur. Dans sa partie supérieure il se termine par un chapeau, lequel est soudé sur tout son pourtour avec le haut du tronc, formant ainsi comme une pièce juxtaposée à ce dernier (fig. 7) La partie supérieure et le chapeau sont de matière distincte. Ce chapeau est de forme conique fortement élargie dans sa moitié supérieure. Il est percé au sommet d'un orifice de 0,3 mm. de diamètre. Sa couleur rouge-bistre très marquée retient l'attention et forme un vif contraste avec la blancheur des autres parties du champignon. La surface supérieure du chapeau, comme aspect, rappellerait la disposition des tuiles sur un toit (fig. 8), mais elle n'est pas composée d'écailles se recouvrant, ce sont tout simplement des plissements qui lui donnent cet aspect. Sur la surface intérieure de même couleur, bourrelets de chair et alvéoles alternent de façon semblable aux circonvolutions du cerveau de l'animal. Aux plis de la surface supérieure correspondent les bourrelets de la surface inférieure, et réciproquement, aux alvéoles de celle-ci correspondent les petits mamelons de la surface

Coupe d'un chapeau.

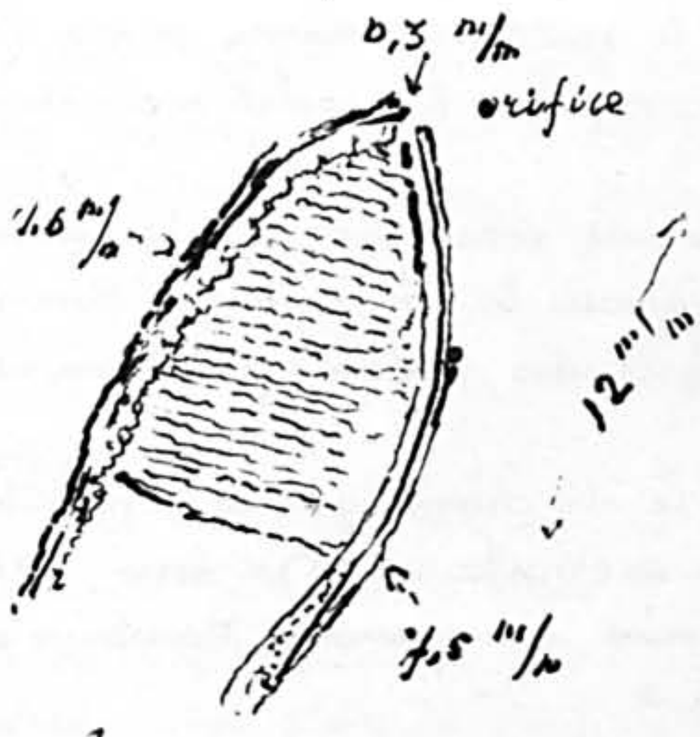


fig. 7.

Numérisé par BPUN

Détails du chapeau. Ph. caninus



Fig. 8.

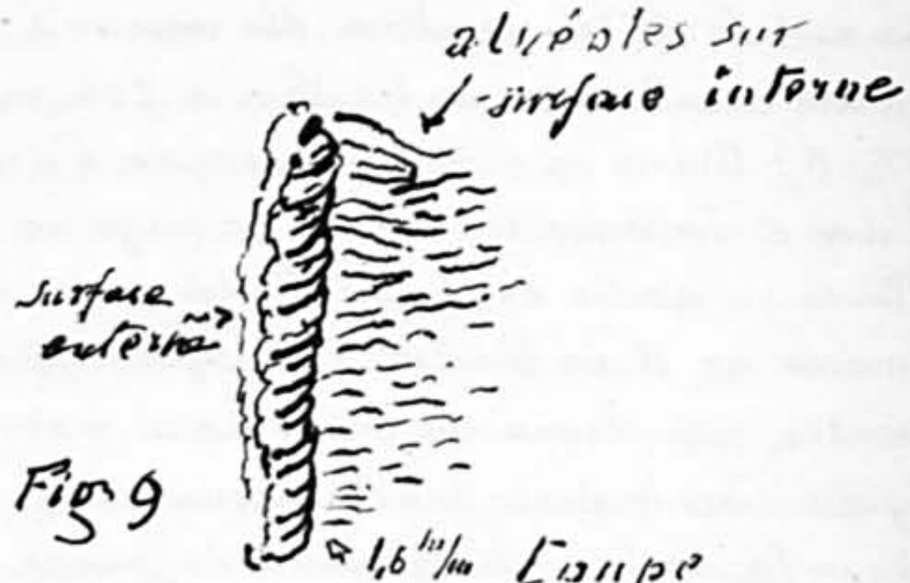


Fig. 9 Coupe avec l'épaisseur du chapeau

supérieure (fig. 9)

Sur l'une des faces du chapeau se trouvait un dépôt de couleur vert-gris; c'est la matière séminale semblable à celle du Ph. impudicus. Elle n'était pas liquide quand j'ai cueilli le champignon, mais s'étalait sous forme de pellicule. J'ai pu constater que cette matière était soluble dans l'eau, même après trois ans.

Quant au dispositif relevé à l'intérieur du trou du Ph. impudicus, je n'en ai trouvé aucune trace. Il se pourrait que l'orifice supérieur du chapeau fût aussi chez le Ph. caninus operculé. Sur le moment même je ne l'ai pas observé, mais après dessication du champignon, un bourrelet noirâtre s'est durci près de l'orifice de ce chapeau.

Recherché avec assiduité depuis cette première rencontre, je n'ai jamais eu l'heur jusqu'à maintenant de cueillir à nouveau le Ph. caninus. Comme son congénère, il vit en parasite sur le bois; a-t-il des préférences? Je ne saurais y répondre.

Un de mes aides de la Coudre, amateur de champignons comestibles et bon observateur à qui je décrivais ces curieux exemplaires, s'est écrié: «Ah! vous voulez parler de „l'oeuf de la Sorcière". On en trouve au-dessus d'Hauterive et de la Coudre non loin des buis, mais il est rare.»

Cette région correspondrait donc à celle où j'ai cueilli en juillet le Ph. impudicus. Mon aide n'a jamais par contre trouvé le Ph. caninus. Cette appellation »oeuf de la Sorcière", n'est peut-être qu'un nom local, car questionné, mon aide m'a répondu: „C'est ainsi que nous l'appelons." Il a lui-même parfois déterminé une volve du Ph. impudicus et n'a pas encore rencontré la variété avec volve hors de terre.

Saint-Blaise (Neuchâtel), 25 août et décembre 1936.

Numérisé par BPUN

LE RAMEAU DE SAPIN

FONDÉ EN 1866

II. SÉRIE: 23e ANNÉE

JOURNAL D'ÉTUDE
DES SCIENCES NATURELLES.

N° 2

Neuchâtel, le 1er Mai 1939.

Administration et Rédaction: A. Mathey-Dupraz, Colombier. — Abonnement annuel: Suisse Fr. 3.50
Etranger Fr. 4.20 — On peut s'abonner dans tous les bureaux de Poste. — Compte de chèques IV. 1654

La vie ne vaut que par le bien que l'on peut faire en la traversant.
On n'est riche que de ce que l'on donne.

LE SANGLIER DANS LE JURA. (1)

(SUITE)

1933 *(Suite)* - Décembre. La "Feuille d'Avis de Lausanne" du 2 crt. relate : „Trois chasseurs de Gimel ont tué au mont Chanberk (avant mont boisé, 1080 m. alt. dominant au N-O le village de Gimel) un sanglier pesant près de soixante Kilos. Un second animal blessé s'enfuit. Il ne put être rejoint.

Le 5, en plein jour, une horde de bêtes noires, une douzaine environ, traverse le quartier de la Gare, à Meyrin (Genève). Ces animaux dépistèrent les nombreux chasseurs accourus à leur poursuite.

Par suite de la forte tempête de neige qui a sévi dans la région du Pied du Jura, dans la nuit du 14 au 15, toute la contrée d'Orbe et ses environs était, au matin, recouverte de 30 cm. de neige poudreuse, ce qui obligea les sangliers à quitter leurs fourrés et à descendre vers la plaine. L'un d'eux, animal de belle taille, est aperçu traversant la voie Orbe - Chavornay, juste au moment du passage du train. Cet incident provoqua l'émoi des voyageurs.

Un agriculteur de Moiry, village au N.-O. de Cossonay, faisant, au matin du 20, la tournée de ses champs, découvrit, cachées sous un tas de paille, quatre bêtes rousses, réfugiées sous cet abri. Ces animaux s'enfuirent. Les chasseurs du voisinage alertés, commencent la poursuite; deux des fugitifs sont tirés dans les taillis entre Moiry et Romainmôtier; le lendemain, un troisième passe de vie à trépas. Le quatrième s'échappa.

En tournée le matin de Noël, le gendarme des Genevreys-sur-Coffrane relève la piste d'un sanglier, sous les Roches. Ses traces se dirigeaient vers les Plainchis. - Le lendemain un garde -

(1) Voir: „Ram. de Sapin" 1938 N°4, p.37.

Numérisé par BPUN

auxiliaire de Signières observe sur la neige la passée récente d'une bête noire, l'animal après avoir coupé la forêt du Chanet, sur le Sanderon, avait franchi la Gorge du Pilouri au-dessus de la chute et continué sa randonnée dans les forêts bernoises. – Ces deux observations ont trait sans doute au même animal.

Note. A fin novembre 1933, on signale en Savoie une invasion de sangliers. Plusieurs ont été tirés. Dans le Dauphiné (dépt. de l'Isère, France), la forte chute de neige qui s'est abattue sur toute la région, dans la nuit du 12 au 13 décembre avait interrompu les communications, ce qui n'a point empêché l'apparition des sangliers, notamment dans certaines communes (Beaufin, Ambel, Monestier-d'Ambel, Cordéac, Tréminis)[1] où ces bêtes furent signalées par groupes de 10 à 15 individus bouleversant les champs ensemencés en céréales, la nuit venant rôder autour des habitations

1934. – Les journaux vaudois du commencement de janvier disent que les sangliers sont nombreux dans les environs de Ballens (Vaud, dist. d'Aubonne). Ces animaux sont attirés par les silos de pommes de terre des cultures limitrophes des bois, ces réserves ne sont recouvertes que d'une mince couche de terre noire, très meuble, aussi guidés par leur instinct ont-ils tôt fait de découvrir les tubercules et d'en manger une bonne partie. Des chasseurs ont réussi à abattre un de ces maraudeurs, près de la ciblerie de Ballens.

Des chasseurs tirent, le 5 janvier, au-dessus de l'Isle (Vaud, dist. de Cossonay, au pied est du Mont-Tendre), un sanglier pesant 107 kg. non vidé.

Samedi après midi, 6 janvier, un groupe de chasseurs de Cottens et de Sévery abattent un solitaire de 90 kg. dans les bois de Fermens. – Le même jour des chasseurs de Penthéréaz, en battue, découvrent la piste d'une jeune bête noire, dans les bois d'Oulens (dist. de Moudon). L'animal poursuivi fut abattu.

Vu la rigueur de l'hiver les pachydermes ont délaissé leurs retraites dans les jour jurassiennes pour venir rôder dans la plaine, où leur présence est vite décelée. Un groupe de chasseurs de Grandson, de Montcherand et d'Orbe se mettent à la poursuite de ces vagabonds qui furent rejoints dans la région de Champagne-Bonvillars (dist. de Grandson). Deux mâles, pesant respectivement 60 et 80 kg. environ, passèrent de vie à trépas.

Durant le mois de janvier une horde d'une trentaine de sangliers divaguait dans la vallée de la Surb (Argovie orientale). A la fin du mois de septembre avaient été abattus, dont une vieille laie du poids de 164 kg. A la fin de mars, trois sangliers, un gros et deux de taille moyenne ont été signalés dans la region de Monthorenges-Corrençon (dist. de Moudon). Un cultivateur a pu les approcher d'assez près et a dû constater que les champs avaient été mis à mal. Se lundi, 2 avril, au matin, un groupe de chasseurs de Lucens et de Moudon ont fait une battue dans les forêts avoisinantes, mais sans résultat.

Une propriété sise aux Plainchis, sur Boudevilliers (Val-de-Ruz) a reçu ces dernières nuits la visite de deux sangliers, ces animaux ont bouleversé un champ planté de pommes de terre et un champ de blé, fraîchement ensemencé (Feuille d'Avis du 8 mai).

Note. A fin janvier des sangliers ayant été signalés au-dessus du village de Frontenex, près de Faverges (Savoie, France), une battue est organisée par quelques chasseurs, qui réussirent à tirer trois de ces pachydermes, d'un poids total de 100 kg.

(1) Villages de la région de la Mure (Isère, France).

Numérisé par BPUN

Au commencement de juin, un petit groupe de sangliers a bouleversé un champ dans les environs d'Enges. Il est possible que ce soit la horde signalée sur Boudevilliers.

Ses journaux du 20 juin communiquent que les bêtes noires ont, dans les environs d'Effingen, au pied du Bötzberg (Argovie), causé des dommages importants aux cultures.

Depuis quelques jours ont constatait la présence de sangliers dans la région de la Montagne de Diesse (alt. moy. 800 m.), par les dégâts qu'ils causaient aux prés et aux cultures; le 20 juillet, des faneurs occupés aux Prés Vaillons ont vu de ces bêtes noires.

Dans la matinée du 30 août, un agriculteur de Villaret, sur St Blaise, a constaté qu'un gros sanglier avait bouleversé son champ de blé récemment fauché.

Tôt le matin du 9 septembre des excursionnistes de Bassins (Vaud), montant au Jura, aperçurent à peu de distance de ce village une horde de 18 bêtes noires. Ils purent distinguer 14 bêtes rousses et 4 adultes. Ces animaux disparurent dans la forêt.

Durant les nuits du 15 au 18, un sanglier a bouleversé une partie du terrain de golf, au-dessus de la ville de Neuchâtel, en y causant d'importants dégâts.

Dès la mi-septembre, des traces du passage de sangliers étaient signalées dans les environs de Denezy (localité du district de Moudon, sur la route de Thierrens à Combremont). Ces animaux avait fouillé le terrain dans les champs de pommes de terre principalement. A la fin du mois, un jeune homme fauchait près de la forêt, il entendit des grognements et vit surgissant d'un taillis une troupe d'une dizaine de sangliers, adultes et bêtes rousses. Le jeune homme épouvanté s'enfuit. Au cours de la journée du 20 octobre, une battue fut organisée, laquelle ne donna pas de résultat. A mi-octobre les sangliers commettent de nouvelles dépréda-tions dans le terrain du "Golf." à Neuchâtel.

Nous lisons dans la "Tribune de Lausanne" du 18 octobre: (Lettre vaudoise): „Ses premiers „froids ont amené les sangliers, le seul gros gibier qui nous reste. Descendus du Jura, ces pachy-„dermes poussent leurs randonnées jusque sur les hauteurs qui dominent la Broie. On en signale „surtout dans les forêts formant la partie supérieure de la Côte et le rebord occidental du Plateau. „Il y a là une immense ceinture de bois qui va, parallèle à la montagne, depuis le pays de „Gex (France) jusqu'au lac de Neuchâtel. Ces solitudes coupées de taillis, parsemées de cours d'eau et „de cuvettes de marais, offrent de sûres retraites après les incursions dans les champs cultivés, que ces ani-„maux ouvrent, tel un fer de charrue, pour y déterrer les tubercules et les vers blancs."

Le 24 octobre, la "Tribune de Genève" mentionne: „Des sangliers ont fait leur apparition „sur les contreforts du Crêt d'Eau. Un groupe d'environ dix bêtes, dont quelques-unes de forte taille, „est signalé près de Grésin, commune de Séaz (canton de Collonges-Fort l'Ecluse, France)

Des chasseurs de la Chaux-de-Fonds et du Locle (10 novembre) organisent une traque pour retrouver un sanglier signalé. La piste de l'animal est reconnue dès La Racine, près de la Chaux-de-Fonds, à l'ouest du sommet de Pouillerel et fut suivis jusqu'aux environs de la Ferme Modèle, où la bête, réfugiée dans le petit étang des Seignolis, fut abattue. Elle pesait 80 kg. Il y a 30 ans qu'un pachyderme n'avait pas été abattu dans la région.

Dans sa tournée du 14 novembre, le garde-forestier de la forêt de Charmontel (Vully) avait repéré un groupe de cinq sangliers. Ses chasseurs d'Avenches avertis, partent en battue et abattent dans le bois de Rive, un individu pesant 68 kg; un autre sanglier blessé s'enfuit en terre fribour-geoise, dans la direction de Portalban. (A suivre.)

Numérisé par BPUN

OISEAUX MIGRATEURS.[1]

(SUITE)

1938.- Observé dès le 23 décembre, les pinsons du Nord, dans la région. Ils y stationnent jusqu'à la mi-janvier. - 28, par - 10° C., un groupe de merles noirs, tous ♂♂, se disputent sur la rue, dans la rue, autour d'un morceau de pain.

1939.- Janvier 1, dans la matinée j'aperçois un corbeau freux, perché sur une cheminée, à Prélaz (Colombier), il pousse des sons rauques auxquels répondent des congénères divaguant dans les jardins voisins. - 5, du tram stationnant en gare d'Auvernier, j'aperçois 6 choucas perchés dans les arbres tout proches; plus loin, à l'embouchure du ruisseau des Grands Ruaux, j'en observe encore 3, pataugeant dans le courant. - Avec la neige sont arrivés de nombreux moineaux friquets, des pinsons chanteurs ♂♂♂ bien en couleurs, quelques verdiers, des bruants jaunes. - 14, les pinsons d'Ardennes sont encore là. 15, une ♀ de pinson chanteur. Les moineaux francs se chamaillent.

(1) Voir: „Rameau de Sapin" 1939, N°1. p. 9.

Observateurs.

A PROPOS DES CYGNES DE LUCERNE.[2]

Le „Constitutionnel neuchâtelois du 5 Sept. 1843 dit: „ A propos du transfert de deux cygnes, sur „le quai du Théâtre, à Lucerne, on rappelle qu'il y avait à la date du 13 septembre 1843, 153 ans que „le premier essai d'acclimatation avait été fait dans cette ville. — C'est en 1690 que le lucernois Louis „Christophe Pfyffer de Wiher, commandant d'une compagnie de régiment de la Garde Suisse, reçut „du roi de France, Louis XIV, en don, quatre magnifiques cygnes. De retour dans sa patrie, il en fit „don à sa ville natale. Ses archives lucernoises contenant des ordonnances spéciales au sujet des soins „particuliers à leur conservation datent de 1699, 1703 et 1707".

L'acclimatement a donc été complet puisque aujourd'hui encore ce sont les descendants de ces deux couples qui peuplent les eaux lucernoises.

Il a paru dans „l'Ornithologiste" (organe de la Société suisse pour l'étude des oiseaux et leur protection), décembre 1938, n°: 3, une communication due à la plume de M. Rodolphe Schaller, sur „l'acclimatation du cygne tuberculé en Suisse". De plus M. Dr Knopfli dans la 18me livraison des „Oiseaux „de la Suisse" s'étend longuement sur l'aire d'habitat du cygne muet - dit „ domestique".

Jrnx.

PROTECTION DES OISEAUX.

Les cigognes qui disparaissent en Suisse, sont devenues très nombreuses dans la Prusse orientale. Durant la belle saison les cigognes non adultes, errent en groupes nombreux du matin au soir divaguant dans la campagne. Ces oiseaux erratiques sont accusés par les chasseurs de causer un grand tort au petit gibier, et ils obtinrent gain de cause, en ce sens qu'ils furent autorisés d'abattre un certain nombre de cygognes. Ce qui fut fait. - L'examen du contenu de 109 estomacs de ces victimes révéla qu'il fut impossible de trouver la moindre trace de gibier plume ou poil, seulement les restes de quantités d'insectes (Scarabées, Hydrophiles, Dytisques, Coccinelles, beaucoup de sauterelles), de nombreux ossements de campagnols, de grenouilles et de lézards. - La destruction ne se justifiait donc pas.

(Nachrichtenblatt für Naturdenkmalpflege

Dr L. P.

(2) Voir: „ Rameau de Sapin" 1937, N°2, p. 18.

Numérisé par BPUN

LA BAIE D'AUVERNIER.
1876—1930.

(SUITE)

Ses grands travaux, nécessités par la „Correction dite des eaux du Jura", modifient les rives du lac et dès 1880 apparaissent plantes palustres et lacustres (roseaux phragmites et potamots) et quelques végétaux ligneux, alors buissonnant (Voir „Ram. de Sapin" 1935, N° 3 et 4; 1936, N° 1 et 2).

La première espèce que nous signalons est le „Grand grèbe huppé",[1] dont le mâle en plumage de noces est caractérisé par la teinte brun-noir de la tête et de la partie supérieure du cou, de ces parties partent deux touffes plumeuses de même teinte, atteignant 35 mm.; les côtés de la tête sont de couleur claire; en arrière s'étalent en collerette des plumes d'un brun-rouge, cet ornement atteint de 50 à 60 mm. en largeur suivant les individus; la femelle a des touffes et collerettes moins développées. C'est sans doute à cet ornement qu'il doit son nom local genevois de „Cocarde".



C'est depuis 1880 que l'on constate que ces hôtes d'hiver sont de plus en plus nombreux, nos pêcheurs en retirent souvent pris à leurs hameçons, de 6 ou 7 mètres de profondeur. Cette époque coïncide avec le développement des phragmitaies, dans le lac de Bienne, entre l'Ile de Ste Pierre et l'île des Sapins, ces roselières donnent asile, durant la période de couvaison, à quelques couples de grands grèbes; puis l'espèce devient nicheuse entre Thielle et Broye, et le long de la rive fribourgeoise-vaudoise du lac romand. Moins d'une décade après 1880, l'on peut constater que l'espèce s'observe toute l'année sur le lac de Neuchâtel.

Dès 1907, mes observations personnelles deviennent presque journalières. - Fin mars, capturé sur la grève des Ruaux, près d'Auvernier, une ♀ adulte un hameçon accroché au fond du bec. S'oiseau meurt. - Avril 17, depuis l'extrémité du débarcadère à Auvernier, je compte au large 20 à 25 grands grèbes; mai 6, en bateau, à mi-lac, je compte une dizaine d'individus chassant; Septembre 23, devant Auvernier, 3 grèbes huppés. - 1908, au printemps les grands grèbes sont nombreux entre Thielle et Broye, aussi un hôtelier du voisinage sert-il à des clients des omelettes aux oeufs de grèbe huppée, lesquelles sont jugées excellentes (ayant eu l'occasion d'en goûter, nous sommes d'accord), ces délicieuses omelettes étaient reconnaissables, parce qu'après la cuisson, l'albumine des oeufs (donc le blanc) avait une coloration blanc-verdâtre. - Le 10 mai, je me rends à la rookerie des Genévriers, près de Nbarin; je découvre une trentaine de nids avec chacun 1, ou 2, ou 3, ou 4 oeufs, suivant que le nid avait été visité auparavant par l'hôtelier intrus ou non.

1) Voir „Rameau de Sapin" 1939, N° 1, p. 5.

Numérisé par BPUN

Juin 20, un couple a niché près de Chez-le-Bart, à la Béroche (Dr Pl. Vouga, in litt.) .- 1909-1910, nombreuses observations .- 1911, Mars 18, quelques grands grèbes dans la Baie .- Avril 6, 10, 17, un couple devant Auvernier .- Mai 14, groupe d'une vingtaine devant Cudrefin, rive vaudoise .- Juin 20, un couple dans la Baie .- Septembre 30, vers les Ruaux, groupe d'une vingtaine .- Octobre, novembre, toujours quelques-uns en vue .- Décembre 23, vers 16h. nombreux dans la Baie de l'Evole. (Neuch.) - 28, observé un ind. juv. 1911, dans le port de Serrières. 1912, Mai 6, 11 et 28, couple au bord de la phragmitaie (Baie); puis observ nombreuses et régulières .- 1913, un couple observé le 18 avril, vis-à-vis du Grand Verger; id. le 20 .- Juin 25, 2 ad. et 3 juv. près de l'embouchure de la Reuse .- Juillet 15 et 23, vers 17h. un couple nourrit ses 3 juv. à mi-grosseur avec des poissons; même observ. le 5 septembre. Quelques individus stationnent aux abords du port de Colombier : 8, 3 ou 5 ad. et juv.; décembre 21, dans la baie groupe de 15 à 20; devant le Bied, 5 grèbes.- 1914, juillet 24, un couple vers la phragmitaie des bains-hommes à Auvernier; octobre 20, 1 juv. 1914 devant Auvernier; fin novembre, ind. de passage dans la Baie. - 1915, avril 2, 6 et 11, observé un couple plongeant souventes fois, la durée moyenne des plongées était de 38 secondes.- Juillet 20, 28, couple accompagné d'un juv. devant le Bied et les Ruaux .- 1916, avril 4, fin de l'après midi j'observe, devant Auvernier 7 grands grèbes paraissant pêcher de concert; le 29, revu le groupe dans la même région .- Mai 19, un couple dans la Baie; de juillet 20 et durant août, 3 couples errent dans la Baie, suivis de juv. - 1917, juillet 16, 21 et 24, vu un couple avec 2 juv. et un second suivi d'un seul poussin, stationnant aux abords des Bains des Dames (Auvernier); mêmes parages errent 3 couples suivis de jeunes.[1] Un ami me communique que ces grèbes ont aussi niché dans les roseaux de la Baie du Pt Cortaillod, et que l'espèce est considérée comme sédentaire entre Estavayer et Yvonand, rives fribourgeoise et vaudoise (Dr Paul Vouga, St-Aubin). 1918, depuis la mi-mars observé chaque jour 2 couples dans la Baie, près des Bains des hommes, Auvernier; les allures de ces oiseaux me laissent supposer qu'ils nicheront dans ces parages; même observ. les 4 et 5 avril; le 23, ils sont 3 couples au même endroit .- Mai 4 et 5, après midi à 16 h., de l'eau jusqu'aux hanches, je fouille la roselière, je découvre un nid contenant un œuf; un autre nid vide, paraissant prêt à recevoir la ponte, il est recouvert de roseaux verts en plus, 3 nids commencés. Ces nids sont tous flottants, plus ou moins fixés aux chaumes des phragmites voisins .- 9, c'est entre 6h. et 6h. 30 du matin que j'assiste aux débats amoureux de 2 couples de grands grèbes, l'un des conjoints s'approche de l'autre en faisant des mouvements du cou, abaissant celui-ci de sorte que la tête pouvait toucher le croupion, parfois ils se becquetaient mutuellement. Puis la femelle tournait autour du mâle, le corps enfoncé dans l'eau, le dos seul émergeait. C'est à ce moment que l'acte de la copulation avait lieu, sinon les cérémonies recommençaient .- Le 12 je visite à nouveau la roselière, vêtu de façon à pouvoir pénétrer plus avant que le 4 mai; le nid contenant un seul œuf et trouvé à cette dernière 30 œufs dans sa cuvette - un second contient aussi 3 œufs. - deux autres ont chacun 2 œufs - puis, encore un nid avec 1 œuf .- Le 30, trouvé un nid avec 5 œufs - 2 nids avec 4 œufs .- 2 nids avec 3 œufs .- un nid avec 2 œufs et 3 avec chacun un seul œuf. Cela nous indique qu'il y avait au minimum 9 couples nicheurs. Ses nids différaient les uns des autres, quelques-uns formés de plantes palustres arrachées du fond, recouvertes de pousses nouvelles du roseau phragmite, représentait un tas saillant de 20 cm. à peine hors de l'eau, au sommet une cuvette peu marquée contenait les œufs; d'autres étaient constitués par un amas de végétaux, plus ou moins décomposés, recouverts de roseaux verts, le tout de forme tronc-

(1) (3 août.)

Numérisé par BPUN

conique, reposait sur une base de 2 mètres à 35 cm. au-dessus de l'eau, ce type avait toujours sur le côté un saillant incliné, fait de tiges de phragmites couchées dans l'eau, ce chemin permettait à l'oiseau des sorties et des rentrées plus faciles au nid.

Le 30 mai, dans l'après midi, je visitai une place de nichée, dans une roselière, située vis à vis de l'Abbaye de Bevaix; je comptai 26 grèbes et relevai l'emplacement de 20 nids. Juin 3, en compagnie de M. M. Weber, professeur à Grand Champ, je retournai visiter cette rookerie, nous y comptons environ 20 oiseaux, et un plus grand nombre en avant dans le lac; mais la place de nichée avait été complètement dévastée. Renseignement pris, les auteurs de ce crime lèse-nature étaient un homme instruit, protecteur de la gent ailée, pêcheur et chasseur de sauvagine; le second, un pêcheur, tuait ses concurrents; son compagnon-destructeur accusait grèbes et Foulques, de casser les oeufs de canes marèches[1] et de poursuivre les canetons, en les frappant de leur bec sur la tête jusqu'à ce que mort s'en suive.

Une rapide visite de la rookerie[2] nous permet de constater la destruction d'au moins 20 nids, nous trouvons encore un nid avec 7 oeufs, dont 2 fraîchement pondus, facilement reconnaissables à leur teinte blanche; un second nid paraît fraîchement reconstruit, il a un pont d'accès de phragmites vertes.

Je retourne le 8 à la colonie de la Baie, nous comptons un nid avec 5 oeufs chacun - un nid avec 4 - 4 nids avec 3 oeufs - 2 avec 4 oeufs et un dernier avec un oeuf unique, en tout 26 oeufs. - mi-juin, il y a quelques éclosions, l'on entend le pépiement des poussins. - juillet 25, cris des grèbes dans la colonie. - Septembre 3, je compte devant Auvernier 25 grèbes, embouchure de la Serrière 18, vers l'Evole et devant le quai Osterwald (Neuchâtel) au minimum 250 ind. - 13, 15, un couple apporte à ses 2 juv. du poisson (Baie), je suis étonné de la rapidité de leur pêche, en une demi-heure ces deux juv. avalent une vingtaine de poissons de la grosseur d'une forte ablette. - novembre 24, devant le Bied, 7 ind. et juv., décembre 3, id. 5 grèbes.
1919. Février 21, I observ. 5 ind. (Baie) - mars 6, c'est par groupes de 2 qu'ils s'approchent de la rive. - 15, 18 et 21 un seul couple dans la roselière et 6 ind. en avant dans la Baie. - 22, dans la roselière, 3 couples, les roseaux sont coupés. - Avril 9, vers le soir, six grèbes en avant (Baie); le 11, cinq couples en vue; le 12, seulement trois et le 16, un seul couple.

Sur les hautes eaux, du 1 au 18 mai (429,330 à 429,380) les roseaux faucardés sont cachés, et les grèbes ont disparu de la roselière décapitée. - Juin 1 à 7, aucune observation dans la journée, vers le soir l'on entend leurs cris d'appel; puis de nouveau jusqu'à la mi-juillet, rien en vue. - Août 28, me rendant d'Auvernier à Serrières, j'observe du perré une vingtaine de grèbes ad. et juv. 1919. - Octobre 2, à l'embouchure du Ruisseau des Allées, à 18 h. un ad. apportant dans son bec un poisson de 18 à 20 cm, le juv. à demi-grosseur, pépiant encore, avale aussitôt cette proie. De la roselière voisine sortent 3 juv. 1919, ayant presque la taille normale, suivis de 5 au 6 grèbes adultes. - Novembre 8 et 9, une vingtaine en compagnie de 2 Foulques (Rés.); 25 une douzaine de grèbes, dans un groupe de 250 macroules et le 30, il n'y a que 4 Foulques - décembre 8, seulement 8 grands grèbes dans la Baie; 31, aucun en vue. - Novembre, du 3 au 12, aucune observation. - 14, à 9 h. depuis le Séchon nous comptons

1) cane marèche = cane colvert ou cane sauvage.
2) rookerie (terme anglais) francisé = plaie de nichée.

Numérisé par BPUN

une centaine de grèbes dans les limites de la Réserve et de nombreux ind. hors de ces limites, oiseaux très farouches, vraisemblablement arrivés dans la nuit ; 22, groupe d'une quarantaine, s'effrayent au passage du tramway ; - du 22 à la fin du mois, ind. égrenés chassant dans la Baie de l'Evole (Neuchâtel), 40 à 60 grèbes sont affairés à pêcher ; 22, 24, aucun en vue dans la Baie d'Auvernier.

1920 - Janvier et février, observé quelques grands grèbes isolés. Mars à mai, observations régulières de 2, 4 ou 5 couples dans la Baie, ma lunette me permet d'apercevoir en avant d'autres couples. Juillet 8 - Réserve : un couple avec 4 juv., au 1/3 de leur grosseur, puis 2 autres couples suivi chacun d'un juv. sifflant encore. - En août, observ. journalières, ad. et juv., de même en septembre. - Octobre 9, 14, 15, 16, vers 18 h. sortent régulièrement de la roselière de la Réserve une trentaine de grèbes, quelques-uns, volent sur l'eau, mais sans en quitter la surface; les derniers jours du mois aucun de ces oiseaux en vue. - Novembre 14, dans la Baie, dès 9 h., nous comptons dans les limites de la Réserve, une centaine de ces migrateurs, sans doute arrivés dans la nuit, vu leurs allures sauvages ; jusqu'à la fin du mois, le nombre de ces arrivants est bien diminué. - décembre, 9, 11, 13, 15 compté une cinquantaine pêchant dans la Baie ; seconde moitié du mois, aucun en vue.

1921. - Janvier 9 au 20, matinées, observé au moins 50 grèbes, Réserve. - Février, quelques-uns. - Mars 19, 20 et 24, dans la Baie une douzaine de ces piscivores. - Mai 11, le lac est monté de 428,680 à 429,330, les phragmites poussent et les grèbes ont réapparu. (mai 23). - 28, je compte 10 ou 12 ind. dans la Réserve. - Juin 6, vu 2 grands grèbes (R) - 25, un couple suivi d'un très juv. poussin ; puis un ad. seul. - Juillet 5, dans les roseaux phragmites, cris des ad. et pépiement des juv. 12, 13, observé 2 ou 3 couples, Réserve - Août 24, 25, ad. et juv. à différentes grosseurs nombreux dans la Baie ; ad. nourissant encore des juv., bec à bec ; 28, paraissent plus nombreux. - Octobre 8, 13, compté une vingtaine, ad. et juv. pépiant encore ; 18 et 20, il y a eu des départs, nous en observons 5 ou 6 (Réserve). - Novembre 10, 13, 14, 17 jusqu'au 12 décembre, aucun en vue. - Décembre 2 au 12, en avant dans la Baie, 20 migrateurs.

1922. - Janvier à fin mars, toujours ind. égrenés dans la Baie. - Avril 21 et 22, le lac atteint 430.720, les roseaux ne sortent pas de l'eau, deux ind. isolés - Mai et juin, aucune observation. - Vers la fin de juillet les grands grèbes commencent à animer la Baie. - Août 10, dans la roselière de la Réserve, dizaine adultes et juv. ; 18 et 25, observé 10 à 15 ad. et juv. - En septembre, observé chaque jour qques ind. dans la Réserve, ainsi qu'en octobre, le 31, un ad. accompagné de 4 juv. 1922. - Novembre et décembre, observé ind. clairsemés.

1923. - De janvier au commencement d'Avril, quelques grèbes dans la Baie. - Avril, 19, 23 et 30, dans la Réserve, dont les roseaux sont coupés, nous observons 3 couples. - mai, juin, noté la présence d'ind. isolés. - Juillet, dès le 16, 18, les ad. sortent de la phragmitaie accompagnés de quelques juv. - Août 3 et 4, les juv. pépient dans la roselière ; 19, Réserve, 5 couples, chacun avec 2 juv. - Septembre 17, 12 grèbes, le 21, compté 13 ind. dans la Baie, le lendemain seulement 2. - Octobre, 3, 9, 16, des migrateurs doivent stationner dans la Baie, malgré le lac agité, je compte 23 grands grèbes ; le 28, un seul dans la Réserve. - Novembre, décembre aucun en vue.

1924. - Janvier - Février, quelques observ. égrenées. - Mars 7, 12 ind. en vue ; le 12, seulement 6 grèbes ; le 19, vu 2 couples ; le 23, un seul grèbe. *(A suivre)*

Numérisé par BPUN

LA PÊCHE ET LA PROTECTION DE LA NATURE.

par Dr Léon Pittet.

(SUITE)

Le périodique „Würtemberg" de mai 1929, exprimait les considérations ci-dessus:

„L'expert officiel en matière de pêche pour le Würtemberg a publié un mémoire intitulé „les ennemis de la pêche" dans lequel il émet l'opinion qu'une entente entre les protecteurs de la nature et les pêcheurs est nécessaire.

Le plus grand ennemi du poisson est presque toujours l'homme lui-même, qu'il enfreigne intentionnellement les lois ou qu'il obtienne juste le contraire de ce qu'il voudrait, le relèvement de l'état du poisson en appliquant des méthodes biologiques ou économiques fausses. Son activité comme empoisonneur des cours d'eau et comme destructeur de l'équilibre naturel est infiniment plus dangereuse que les déprédations, de tous les animaux supérieurs se nourrissant de poissons.

Parmi les échassiers, le héron gris occupe une situation très discutée. Lorsqu'il ne fréquente que les bords des lacs ou des grandes rivières, il ne cause pas de dommages appréciables. S'il pêche en nombre et pendant une série de jours dans un ruisseau bien garni de truites, il peut causer bien du mal. En général il s'attaque de préférence aux poissons peu agiles ou malades lorsqu'il pêche sur le bord des lacs, mais il faut le juger tout autrement quand il fréquente les bassins d'élevage d'un pisciculteur. Un héron dévore journellement 3/4 de livre de poisson, par conséquent il peut en consommer 65 livres en 3 mois. Il fréquente habituellement les pisciculteurs en petits groupes, de 5-6 individus qui peuvent, si on les laisse faire, voler en une année 3 quintaux de poissons, ce qui est dur à supporter pour le pisciculteur. Ce dernier doit avoir le droit de se défendre, sans devoir supporter leurs déprédations durant 365 jours. Ces oiseaux étant de nature sauvage sont faciles à éloigner.

Les hérons pourprés, les hérons butors et les cigognes sont rares chez nous et ne peuvent causer un dommage réel. Inutile de s'opposer à leur protection. La foulque, accusée des plus noirs méfaits, n'est point un destructeur de poissons, elle peut tout au plus être soupçonnée de s'attaquer à la flore des eaux. Parmi les oiseaux de proie, citons comme destructeur occasionnel, trop rare pour causer un dommage appréciable: le busard harpage, les deux milans, le balbuzard fluviatile, l'aigle pygargue. Les pêcheurs n'ont aucune raison de protester contre leur protection.

Les corbeaux et les corneilles peuvent devenir aussi désagréables dans les pisciculteurs que les hérons, mais ils ne causent guère de dommages à l'état du poisson dans les eaux libres. Je briserais volontiers une lance en faveur du merle d'eau et du martin pêcheur parce que ces joyaux de la nature deviennent toujours plus rares et qu'ils ne causent que rarement des torts à la pisciculture. Il est aisé de les éloigner des ruisselets où l'on vient de placer des alevins et même des bassins d'élevage des pisciculteurs.

INFLUENCE DES OISEAUX PISCIVORES SUR L'ÉCONOMIE PISCICOLE DU LAC DE NEUCHATEL.

La plupart des pêcheurs accusent les oiseaux aquatiques de faire un tort considérable à la pisciculture. Le plus détesté est le grèbe huppé dont le nombre a sensiblement augmenté depuis que sa

1) Voir „Rameau de Sapin" 1935, N°1, p. 9.

Numérisé par BPUN

peau ne sert plus à confectionner des manchons, des manchettes, des tours de cou, des toques. Ses autres destructeurs emplumés du poisson ne sont plus assez nombreux pour commettre un dommage appréciable dans les eaux libres; de plus, ils deviennent toujours plus clairsemés.

Il n'est pas aisé de fixer d'une manière certaine le nombre de grèbes qui habitent le lac de Neuchâtel. Ces oiseaux sont très vagabonds, souvent chassent isolés ou par paires, parfois en groupes plus ou moins nombreux, recherchant les bancs de petits poissons lesquels constituent la plus grande partie de leur nourriture. Ils sont plus nombreux à proximité des bords qu'au milieu du lac; et en admettant que seulement la moitié du littoral du lac de Neuchâtel - environ 50 km. se prête à la nidification de ce grèbe et que l'on trouve en moyenne un nid tous les deux cents mètres, on aurait 250 nids, soit 500 individus, se doublant à la fin de l'été, et donnerait une population moyenne de l'année de 750 individus.

Après bien des tâtonnements et beaucoup d'erreurs, on a appris à connaitre exactement la qualité de la nourriture du grèbe, par la vérification du contenu de très nombreux estomacs de cet oiseau. Ils se nourrissent d'insectes surtout, de hannetons (au printemps), de larves aquatiques, de semences tombées à l'eau, mais surtout de petits poissons blancs de 5 à 15 cm. Au moins les 3/4 de ces poissonnets sont des ablettes, lesquelles à certaines époques constituent la nourriture exclusive du grèbe huppé; le dernier quart est formé de jeunes vengerons, rotengles, vandoises, brèmes bordelières, etc, de 5 à 15 cm. Il leur arrive rarement de s'attaquer à des proies plus volumineuses et presque jamais de capturer un poisson noble.

Il est plus difficile de déterminer la quantité de nourriture absorbée par les grèbes, parce qu'ils (comme tous les oiseaux remplissent le rôle de régulateur) peuvent avaler, en un temps très court, des quantités relativement énormes de substances pour jeûner ensuite pendant des heures ou même des journées entières. A l'examen de l'estomac de grèbes abattus, officiellement, sur le lac de Zürich, on a trouvé que sur 66 estomacs présentés, 23 ne contenaient que des plumes de l'espèce, réunies en pelote. Dans 36 estomacs seulement, l'on a rencontré des restes de poissons, dont dans 35 cas l'espèce a pu être déterminée: 24 fois des ablettes et 11 fois des vengerons. L'Institut de Zoologie de l'université de Zürich, en 1916, a examiné les estomacs de 114 grèbes tirés sur le même lac; résultats: 28 estomacs ne contenaient aucun reste de poissons, 31 seulement quelques écailles et dolithes, dans 55 estomacs des poissonnets: beaucoup d'ablettes, très peu de vandoises, quelques petits vengerons; le plus gros poisson avait 17 cent. (Tierwelt 1918, nº. 32-39)[1]

Dans 78 estomacs on a pu parvenir à déterminer le nombre des poissons avalés:

38	estomacs	contenaient	1	poissonnet.
2	»	»	1 à 2	poissonnets.
19	»	»	2	»
1	»	»	2 à 3	»
10	»	»	4	»
7	»	»	4	»
1	»	»	7	»
78	estomacs	contenaient	155-158	poissonnets.

Moyenne par estomac 2 poissonnets.

On pourrait supposer que les grèbes du lac de Zürich ont un appétit très modéré; par contre d'autres observations indiquent que si la table de cet oiseau est bien garnie, il peut avoir un bien meilleur appétit. (A suivre)

(1) Voir „Ram. de Sapin" 1938, nº 3, (Baie d'Auvernier); „le Grèbe huppé comme ennemi du poisson" – (Gazette de Zurich, 13.12.33).

Numérisé par BPUN

ANOMALIES VEGETALES.

(SUITE)



En août dernier, un élève de nos écoles m'apportait une feuille de tilleul „pour le Rameau de Sapin", en ajoutant: „j'ai remarqué qu'elle n'était pas comme les autres." Pour récompenser ce jeune observateur et l'encourager, je lui promis de mentionner sa trouvaille dans notre périodique. - En effet, cette fleur de tilleul d'Europe présente une particularité que le dessin ci-contre met en relief: le pédoncule floral, portant la cyme, habituellement soudé sur une partie de sa longueur avec la nervure centrale de la bractée, devient bifide dès le point de séparation et le pédoncule secondaire porte avant sa cyme florale, à peu près à mi-longueur, 2 bractées opposées, sessiles et de dimension restreinte.

A la séance du 4 novembre de la S.N.S.N., Mr. le professeur H. Spinner a exposé un cas de tératologie végétale présenté par une rose, cueillie dans le jardin de Mr. Thiébaud, à Corcelles, faisant remarquer qu'après la fructification, l'axe floral s'était prolongé en formant une nouvelle tige sur laquelle des fleurs se développèrent. Ce phénomène est assez fréquent chez les rosacées (rosier[1]), fraisier et benoîte des ruisseaux[2])

Un premier cas se présente sur la Julienne des dames (Hesperis matronalis). Dans un jardin de Prélaz (Colombier), j'observe en juin, une tige de cette crucifère de 1.50 m. de hauteur, aplatie dans sa partie inférieure sur une longueur de 3 cm. et en haut la partie atteint 5 cm. de large. La tige est couverte de feuilles sessilées, lancéolées quelques peu dentées et placées dès la partie basse sur une direction hélicoïdale ascendante. Toutes ces feuilles sont plus petites que des feuilles normales. La plante émettait encore d'autres plus ou moins anormales; l'une d'elles, plus petite que la tige principale, mais aussi aplatie, se séparait à mi-hauteur en deux tiges, lesquelles se continuaient sans devenir normales.

Collaborateurs.

Voir „Rameau de Sapin", 1878, N° 10, p. 39 „une rose singulière" (1)
Terat. vég. 1932, N: 1, p. 4. (2) - 1937, N: 1, p. 11 - 1938, N: 1, p. 11.

LE TEMPS EN 1938.

L'année 1938 fut assez chaude à Neuchâtel; sa température moyenne 9°,2 dépasse de 0°,2 la valeur normale. Le minimum thermique -14°,3 se produisit le 23 décembre et le maximum 30°,2 le 5 août. Voici les valeurs moyennes de chaque mois obtenues à l'Observatoire de Neuchâtel ainsi que les valeurs normales correspondantes:

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Oct.	Nov.	Déc.
1938	1°,6	0°,2	7°,8	6°,9	11°,8	17°,6	17°,5	17°,6	14°,9	9°,6	6°,5	-1°,1
Valeurs norm.	-0,4	1,1	4,3	8,7	13,1	16,5	18,6	17,8	14,5	8,9	4,1	0,7

Numérisé par BPUN

Ses mois les plus chauds par rapport à la normale furent Mars, Novembre, Janvier et Juin et les plus froids Avril, Décembre, Mai et Juillet. S'hiver fut doux, le printemps froid, l'été normal et l'automne doux sauf décembre. Se mois le plus extraordinaire fut certainement Mars avec une température moyenne dépassant de 3°,2 la valeur normale. Cette hausse thermique est due à l'état du ciel qui resta très souvent clair, donnant une forte durée d'insolation. Se dernier gel du printemps se produisit le 3 mai et le premier gel de l'automne le 31 octobre.

Au point de vue des précipitations, l'année 1938 fut bien partagée à part le printemps pendant lequel le manque d'eau se fit sentir. Se foin sécha sur pied par suite du manque de pluie. Pour l'année entière, la hauteur totale des précipitations atteint 1084 mm. (valeur norm. 966 mm) Ses mois les plus arrosés furent Juillet (257 mm) et Janvier (159 mm). Par contre, Avril ne reçut que 9 mm. d'eau et Mars 18 mm. Il neigea 9 jours en janvier, 6 jours en février, 0 jour en mars, 2 jours en avril et 9 jours en décembre. Sa dernière neige du printemps tomba le 21 avril et la première de l'automne le 18 décembre seulement.

Sa durée d'insolation totale 1853,6 heures dépasse notablement la valeur normale 1657,9 h Cet excédent est surtout dû au mois de mars qui eut 251,9 heures de soleil alors que la valeur normale n'est que de 128,9 heures. Avril fut aussi bien ensoleillé avec 249,0 heures au lieu de 152,2. S'humidité relative de l'air 76,7% est un peu inférieur à la valeur normale 77,9%. Ses mois de mars et d'avril furent particulièrement secs avec respectivement 65% et 59% d'humidité seulement.

Deux orages particulièrement violents se produisirent en 1938 le 15 juillet et le 6 août. Se 15 juillet, il tomba 42,0 mm. d'eau en 1 heure et le 6 août 47,8 mm. en 55 minutes. De telles chutes en si peu de temps sont évidemment très dangereuses car l'eau ne peut être évacuée à mesure et inonde les caves. Ce phénomène ne s'était pas produit depuis le premier juillet 1935; chacun se rappelle que ce jour-là, un véritable torrent descendit la Baine et se creusa un lit de plus de 50 cm. de profondeur. Il fallut mobiliser le bataillon de sapeurs-pompiers pour sortir l'eau des caves inondées. S'orage du 15 juillet 1938 fut particulièrement mal venu car c'était le jour de la fête de la jeunesse à Neuchâtel. Ses grilles d'évacuation de l'eau ayant été bouchées, la place de fête au Mail fut bientôt transformée en un étang d'un mètre de profondeur environ. Il fallut arrêter les festivités. Notons encore que les deux orages dont nous venons de parler furent prévus par l'Observatoire qui fit hisser les drapeaux blancs le long de la rive neuchâteloise.

En résumé, l'année 1938 fut assez chaude, bien ensoleillée, assez pluvieuse et relativement sèche.

Signalons encore, en terminant, les nombreux bolides qui furent aperçus surtout en novembre (les 18, 20 et 23). Celui du 23 ressemblait à une gigantesque comète à queue assez large et illumina tout le ciel. Certains observateurs crurent qu'il s'agissait d'un éclair.

E. Guyot.

Signes conventionnels, abréviations, etc.

ind. = individu ou individus

♂ = ind. mâle, ♀ = ind. femelle, ⚥ = couple

pull. = poussin, juv. = jeune, ad. = oiseau adulte.

Numérisé par BPUN

LE RAMEAU DE SAPIN

FONDÉ EN 1866

II. SÉRIE: 23e ANNÉE

JOURNAL D'ÉTUDE
DES SCIENCES NATURELLES.

N° 3

Neuchâtel, le 1er Août 1939

Administration et Rédaction: A. Mathey-Dupraz, Colombier. — Abonnement annuel: Suisse Fr. 3.50
Etranger Fr. 4.20 — On peut s'abonner dans tous les bureaux de Poste. — Compte de chèques IV. 1654

Multipliez, accumulez vos connaissances et vos moyens.

Emerson.

LE SANGLIER DANS LE JURA.[1]

(SUITE)

1934 (Suite).– La „Liberté" de Fribourg, du 20 novembre signale la présence de 5 ou 6 bêtes noires dans la région de la Roche (Zurflüh), en Gruyère. – Vers le 10 décembre un sanglier est signalé près de l'Usine électrique, aux Métairies, sur Boudry.

La „Feuille d'Avis" de Lausanne du 28 déc. rapportait: „Malgré un hiver, qui jusqu'ici a été d'une douceur exceptionnelle, mercredi 26 crt., aux environs de 16 h., donc en plein jour, un gros sanglier s'est approché du village de Grandcour, à 5,5 km. de Payerne. Plusieurs personnes l'ont vu. Puis ce solitaire, un vieux ♂, a traversé les vergers, longeant presque les maisons, à l'occident du village. Il se dirigea ensuite à petite allure du côté de la forêt de Prahens, en passant à 100 m. d'un laboureur et de ses deux chevaux, puis disparut dans le bois voisin. – Cette bête noire avait déjà été aperçue en terre fribourgeoise, près du hameau de Planches-Forel, par un jeune homme circulant à bicyclette, l'animal avait traversé la route à quelques mètres de sa machine.

Le „Chasseur Allemand" du 25.3.35 publiait sous le titre „Kreuzung zwischen Wild- u. Hausschwein" (Croisement entre sanglier ♂ et truie domestique) la communication ci-après: „Dans l'Etablissement pénitentiaire bernois de Witzwil[2] (Région des lacs - Seeland), où les détenus sont astreints aux travaux agricoles, mettent ainsi en valeur, une étendue de terrain d'environ 1000 ha., l'on pratique en grand l'élevage des porcs et leur engraissement. Cet établissement modèle est situé à l'extrémité orientale du lac de Neuchâtel; dans une partie longeant ce lac et plantée de bois blancs (saules, peupliers, aulnes, végétaux ligneux buissonnants) - servant d'écran protecteur contre

1) Voir „Rameau de Sapin" 1939, N° 2, p. 13.
*2) „ „ „ 1925, N° 2, p. 25 et 26

Numérisé par BPUN

le soleil et le vent - est installé depuis nombre d'années un vaste enclos en plein air, entouré - d'une haute et forte barrière de treillis métallique se prolongeant jusque dans le lac, le tout semblait devoir retenir les indésirables; mais un astucieux sanglier mâle força la consigne et pénétra dans l'enclos. L'intrus en profita pour mettre à mal une douzaine de jeunes truies, ce premier attentat se passait en 1921 (commencement de février. Réd.) - Sa mise - bas eut lieu normalement, les cochonnées comptaient aussi un nombre normal de rejetons, mi - cochons de lait et mi - marcassins, soit 8 à 12 têtes par truie. Mais ces cochonnets étaient faibles, la plupart périrent tôt après leur naissance. L'élevage des survivants se fit avec beaucoup de soins, soit en stabulation dans une étable, soit en pleinair en enclos; malgré les soins l'accroissement était lent, ces métis mettaient le double de temps pour atteindre une grosseur marchande et s'engraisser, que les porcs. Néanmoins l'élevage se poursuivit jusqu'à la 3ème génération, l'on pensait que la viande des produits métissés aurait une saveur particulière et par conséquent se vendrait plus cher. Ce ne fut point le cas, cette tentative d'élevage dut être abandonnée, les sujets devenant toujours plus faibles, l'Etablissement fit une perte ronde de Frs. 10000.- Entre temps deux sangliers mâles tentèrent de s'introduire dans l'enclos, mais ils furent abattus."

(Aarberg.) M.

Sa „Feuille d'Avis de Neuchâtel" du 7 mars 1928, annonçait en caractères gras : Boucheries Bell. Abattu, lundi 5 mars, 9 porcs croisés sangliers, provenant de Witzwil. En vente dans nos succursales au prix du porc.

OBSERVATIONS 1934 RÉGION CHAUMONT-LA DAME-LIGNIÈRES.

par Chs. Emery.

Fin février, je relève des traces dans la Côte de Chaumont sur Hauterive - Sa Coudre.

Se 27 mars, le long de la limite Sa Coudre - Neuchâtel sur Chaumont je relève de belles traces d'une bande de 5 sangliers. Ses traces les plus anciennes datent de 8 jours, d'autres sont de la nuit même.

Se 29 mars, nous trouvons, à l'est du funiculaire, les traces de deux sangliers, des bêtes de deux à quatre ans

Se 8 mai, piste de sanglier dans la gorge du Pilouvi au sud-est de Signières; dans la même région se trouve une autre piste, celle d'un blaireau.

Se 1 juillet, à Ste Blaise, sur le chemin des Fourches, dès la place de foot-ball jusqu'aux cibles, je relève dans la boue du chemin les traces de 2 sangliers, empreintes de 6 et 4½ cm. Ce sont probablement les mêmes bêtes dont nous avons trouvé les traces les 27 et 29 mars.

Se 4 juillet, à l'est de Serroue, au nord-ouest de Signières, en contrebas du crêt de Sonmont, au nord, les sangliers ont bouleversé une trentaine de m² de gazon. Se 5 juillet je relève le long de la limite de la forêt de l'Envers (Serroue) quelques boutis; les bêtes venaient de l'ouest. Ces traces, d'après l'état des herbes, doivent dater du mois de juin.

Se 16 juillet, parmi les buissons sous le Grand Chaumont, je trouve de nombreux boutis; les bêtes voyageaient du sud-ouest au nord-est. Ces mêmes bêtes ont retourné les gazons dans le pâturage situé à l'est du Grand Chaumont (Chaumont de Pury).

En juillet les sangliers descendaient régulièrement la région dite l'Amérique (près raides sis à l'est de la Métairie Sordel).

Numérisé par BPUN

Le 31 juillet, au sud de Chaumont de Coulon (Gd. Chaumont) dans la jeune forêt de sapins, nous découvrons de belles pistes dans les hautes herbes, il y avait probablement des gites dans ces lieux, mais je n'ai pas eu le temps de les rechercher.

Dans la nuit du 9 au 10 août les sangliers ont retourné les gazons au pied du bois de l'Envers en Serroue sur Enges. Labours profonds et étendus.

Le 13 août, dans le bois situé entre Chaumont de Coulon et la Combe d'Enges, nous avons trouvé une bauge de sanglier.

En septembre „le Bulletin de St. Blaise" mentionne le passage de sangliers au Villaret s/ St. Blaise où ils ont commis des dégâts.

(A suivre.)

CAS D'ISABELLINISME.

M. Louis Fallon, préposé à la prise des taupes, sur le territoire de la Commune des Verrières (Suisse), a pris au piège une taupe atteinte d'isabellinisme. L'animal a toute la partie dorsale et le dessous des pattes antérieures de couleur blanche, la face abdominale et le dessous des pattes antérieures d'un roux-nankin. Depuis près de 50 années que cet employé communal exerce cette profession de trappeur, c'est la première taupe isabelline qu'il capture. Nous en concluons que cette variété est rare. Ce spécimen avait les yeux noirs.

M. J. Guillermod.

A Travers, le Musée régional de la section „Soliat" du C. J. possède deux spécimens de teinte rousse. Ces taupes ont été capturées à la Bellata, p. Travers, rive droite de la Reuse, en octobre 1911.

H. Payot, prés.t

LES CYGNES DE LA VILLE DE FRIBOURG.

Vers la fin de l'hiver 1937, le gouvernement vaudois fit don, à la ville de Fribourg, d'un couple de cygnes muets, pour animer le lac de Pérolles,[1] très pittoresque, encaissé dans les roches molassiques de la Sarine. Au premier abord cet endroit paraît peu propice au séjour de ces palmipèdes, c'est ce que la suite démontra. - En avril le couple fut transporté „au lac des Joncs" près de Châtel - St. Denis, mais au bout d'une quinzaine de jours, les deux cygnes s'envolèrent et regagnèrent le Léman, à Vevey; et 3 jours après ils se trouvaient à Ouchy, leur lieu d'origine. Avant de les acheminer à nouveau à Fribourg, on eut soin de couper quelques grandes pennes de l'une des ailes du mâle.

Il y eut une tentative de nidification, sur une île de la Sarine, mais le niveau de l'eau du lac ayant haussé, le nid fut détruit. - Le mâle quitta sa compagne, parcourant 2 km. du cours sinueux de la rivière et atteignit un endroit nommé „Bain des Neigles", situé à un km. à vol d'oiseau, au nord de la ville; il y séjourne jusqu'en décembre, puis revint au lac de Pérolles, où il retrouva sa compagne. Le couple réuni se tint durant la journée dans le voisinage du „Pont de bois" ou „Pont de Berne" près du Gottéron, affluent de la Sarine, où la population, intéressée par leur présence, les nourrit

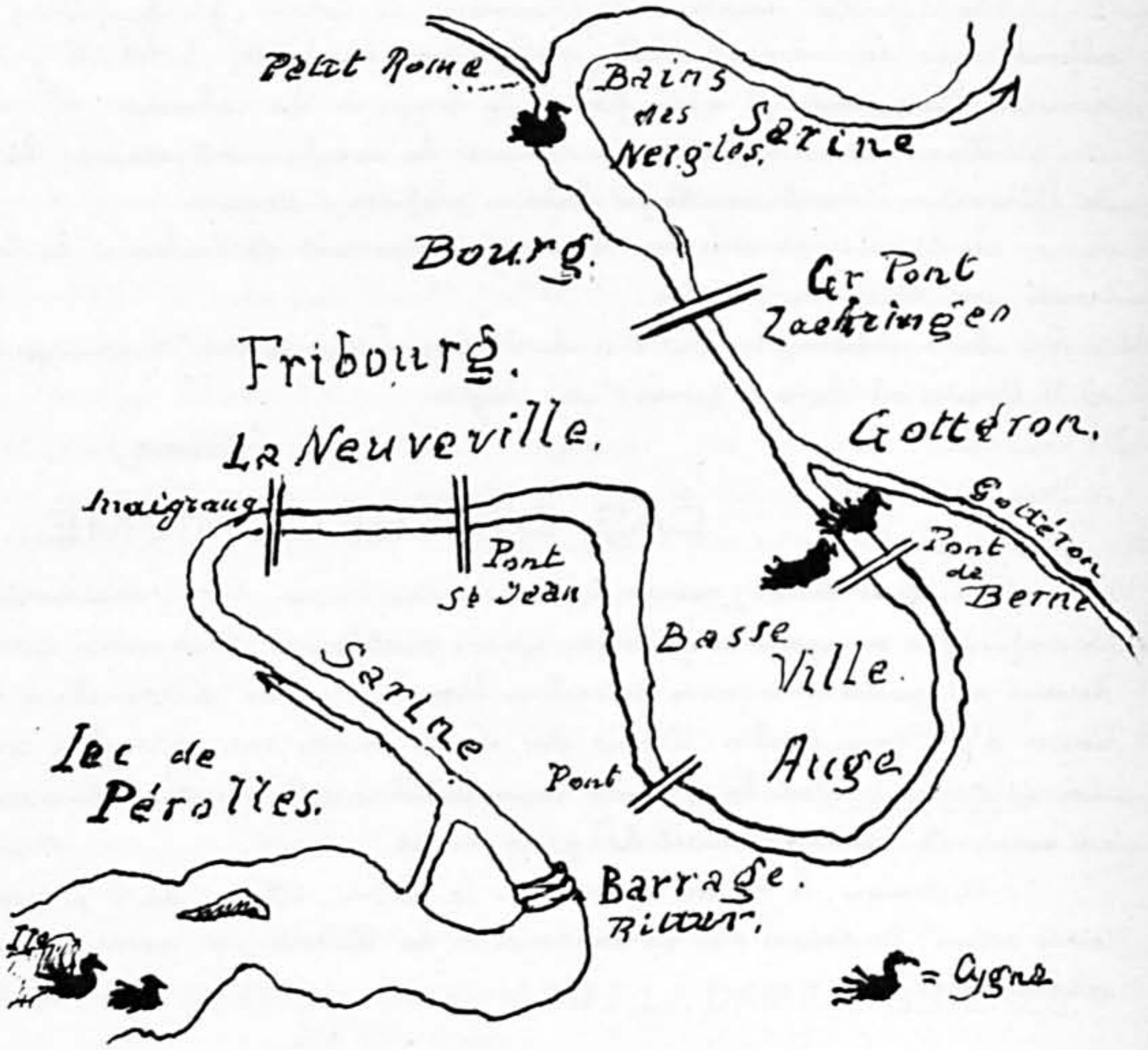
1) Ce lac artificiel créé par l'ingénieur neuchâtelois Guillaume Ritter (1870-75) est formé par un barrage retenant les eaux glaciaires amenées par la Sarine.

Numérisé par BPUN

abondamment; chaque soir ils regagnent, la Pisciculture ; à 2 km. en amont et passent la nuit sur l'îlot du lac de Pérolles et au matin ils se retrouvent dans la Basse-Ville, au quartier de l'Auge.

Le couple, au premier printemps 1938, édifia un nid formé de roseaux accumulés, sur la même île qu'en 1937, et pour la même cause le nid dut être abandonné. Enfin, vers la fin de mai, la couvée d'une nouvelle ponte put être menée à bien.

F-Ld Ritter
Prof. peintre.



OISEAUX MIGRATEURS.

(SUITE)

1938.- Bergeronnette grise, du 14 au 27 décembre, 2 lavandières errent le long de la rive de la Baie, becquetant à la base des cailloux à demi-immergés et couverts de mousse.

Moineau friquet. du 20 déc. à la mi-janvier 1939 des moineaux friquets migrateurs visitent la mangeoire. - Décembre 25, 26, 27, par forte bise, ciel brumeux, température voisine de - 10°C., de la baie d'Auvernier à l'Evole, j'observe le long de la rive le maintien des canards morillons et milouins (aucun colvert), des foulques et des mouettes rieuses. Canards et foulques sont à proximité du bord, mais en pleines vagues, tandis que les rieuses sont en groupes serrés sur la grève caillouteuse.

1939. - Pinson du nord.- Quelques groupes de ces migrateurs se tiennent dans les parages de Peseux, Corcelles et Auvernier (1 janv. - 25 mars)

Choucas des tours.- Janvier 5, observé perchés, sur l'un des arbres de la station du tramway à Auvernier 6 choucas ; plus loin, dans le ruisseau des Ruaux, pataugent 3 autres individus.

Milan noir.- Mars 3, entre la Coudre et Hauterive, un obs. (M.W. Pomey) - avril 12, 21, obs. personn. Baie.

Bergeronnette grise, rives de la Bare , quelques lavandières de passage, 3 au 6 mars et du 10-11 avril.

Canard morillon, mi-mars, environ une trentaine, baie de l'Evole (M. B. Jordan).

(A suivre)

Numérisé par BPUN

LA BAIE D'AUVERNIER[1]

1876—1930.

(SUITE)

1924. (Suite) Mars 28, un couple se becquète tout en faisant ses curieuses simagrées (Réserve) - Avril 17 et 28, un ♂ dans la phragmitaie.- Mai 2, même endroit 5 couples, puis disparition jusqu'au commencement de juillet. Au cours de ce mois observé quelques couples accompagné chacun d'un ou de 2 juv. Août et septembre, id. - Octobre 23, vers les Ruaux, 18 à 20 grands grèbes groupés.- Novembre 5 et 12, décembre 10, 15 et 16, compté chaque fois, dans la Baie, une vingtaine d'ind.

1925.- Janvier à fin avril, toujours quelques observations. De mai à la mi-Octobre, les grèbes se tiennent cachés dans les roseaux phragmites, ils sont effrayés par les éclats de voix des baigneurs et leurs ébats nautiques.- Octobre 13, dans la Baie une dizaine d'adultes (17 h.), puis à 18 h. sortent des roseaux de la Réserve 19 grèbes (4 ad. et 15 juv. de l'été, 3 sont des poussins encore en duvet, une couvée tardive probablement ; 25, en avant une vingtaine d'ind. avec des foulques.- Novembre et décembre, quelques rares observations.

1926.- Janvier, dans la Baie, 3 ou 4 ind. - février 4, un grand grèbe au vol ; 24, cris dans la phragmitaie, mais je ne découvre qu'un seul ind. - Mars et avril, quelques-uns en vue.- Mai 21, cris de plusieurs couples dans la roselière.- Juin 4, un seul ind.- juillet 29, un ad. accompagné d'un juv. de la grosseur du poing, duvet encore rayé ; puis en eau libre, 4 juv. à mi-grosseur, plumage gris-uniforme. - Août, même observation.- mi-octobre à fin novembre, dans la Baie, petits groupes et individus isolés ; 30, entre Auvernier et les Ruaux, un groupe d'une dizaine, puis, un second comptant 8 ou 9 ind. - Décembre, encore quelques ind.

1927.- Janvier février, aucune observ. - devant Auvernier compté au moins 80 ind. en migration ; 8, à la limite de la Réserve, une quarantaine de grèbes - Mars 21, devant Auvernier, 2 couples ; 23, id. 1 couple et 5 ind. avec 2 grèbes castagneux. Avril 7 : Réserve, 1 couple; aux Ruaux, un autre couple ; 14, un ind. seul, dans les roseaux coupés ; 15, idem, 2 couples ; 27, un seul couple. Mai, les grèbes se dissimulent dans les roseaux, pendant la journée.- Fin juin, vers la Station d'essais viticoles 2 couples, l'un avec 3 juv. et l'autre avec 4 juv. ; depuis la voiture du tram il est facile d'observer leurs allées et venues.- juillet 17, au commencement de la matinée 4 juv. devant l'embouchure du Ruz Châtruz (Auvernier) ; 8, 7 juv. devant la Station d'essais viticoles.

1928.- Dans la nuit du 23 au 24 octobre, arrivée de nombreux grèbes migrateurs dans la Baie.

1929.- Avril 9, 13, cris des grands grèbes dans la roselière de la Réserve.- juin 15, un couple suivi de 3 poussins (R).- 29, cris ad. et juv. - mi-août ; observé dans la Baie, groupes de 8 à 10 grèbes huppés, même observation les 13 et 20 septembre. Octobre 3, devant Auvernier, un couple avec 3 juv., à mi-grosseur. - 1930.- Aucune note.

1931.- Janvier 5 au 11, nombreux dans la Baie, sans doute des ind. remontant vers les places de nichée.- Mai 11, cris de quelques ind. dans la Réserve.- Dès mi-juillet observé 3 couples avec 2, 3 et 4 juv., de la grosseur du poing. Fin de l'année, quelques rares observations.

1933.- Fin janvier, par forte bise, quelques ind. dans la Baie.- Dès la fin de juillet et en août, noté nombreux grèbes ad. et juv.

1934.- Observations habituelles.

(1.) voir „Rameau de Sapin" 1939. N:2. p.17.

Numérisé par BPUN

1935.- La phragmitaie de la Réserve a abrité 2 ou 3 couples.
1936.- Mai 14, cris des couples nicheurs dans la Réserve.
1937.- Plusieurs couples suivis de 2, 3 ou 4 juv., en août.. Le 13, un juv. à mi-grosseur étendu sur la grève, près de la Station d'essais viticoles, à Auvernier ; 18, à l'embouchure du ruisseau des Allées, un ind. adulte accompagné de 3 juv. à mi-grosseur.
1938.- Dès les premiers jours de juin, cris de grèbes nicheurs dans la phragmitaie de la Réserve ; fin juillet, entre Auvernier et les Ruaux, une femelle grèbe accompagnée d'un poussin.- Août 16, observé une femelle transportant sur son dos 4 juv. encore en duvet.

Ces notes ci-dessus sont la condensation de nos multiples observations recueillies au cours d'une trentaine d'années ; elles montrent que l'espèce du grèbe huppé s'est d'abord installée dans les grandes phragmitaies, vastes prairies palustres s'étendant le long des rives vaudoise et fribourgeoise, pour se fixer en dernier lieu sur la rive neuchâteloise, d'abord près de Bevaix, à la Pointe du Grain ; puis du côté de la Béroche et enfin dans la roselière de la Baie d'Auvernier ; là, les couples nicheurs sont à leur aise, vivant en parfaite harmonie avec les macroules qui hantent les fourrés de roseaux. - Puis l'homme intervient comme bâtisseur de maisonnettes (habitations pour pêcheurs, garages nautiques, abris pour baigneurs, installation de tir sur pigeons d'argile) ; résultat, beaucoup de va et vient, en trois mots „trop de bruit" ; les couples nicheurs sont inquiets, leur nombre diminue, la phragmitaie est redevenue déserte !

Sa „Gazette de Zürich" du 13.XII.33, publiait un article „Der Haubentaucher als Fischfeind" (le Grèbe huppé comme ennemi du poisson), dont nous donnons ci-après une traduction : „Cet »ichtgophage est détesté des pêcheurs, qui prétendent que vu leur nombre ces oiseaux causent de grands »dommages. Cette assertion est combattue par les protecteurs de la Nature qui la traitent de complète»ment erronée ou du moins de fortement exagérée, s'appuyant sur les milieux scientifiques. Dans »fins de tirer la question au clair, la Direction des finances cantonales du gouvernement zürichois »chargea l'Institut zoologique de l'Université de procéder à une enquête serrée.
» Deux chasseurs furent autorisés à tirer un nombre déterminé de grands grèbes ; pour le lac de »Zürich, il y eut 20 oiseaux et pour le lac de Pfaffikon seulement 3, 23 grèbes furent livrés à l'Insti»tut de l'Université de Zürich, l'examen des corps dirigé par le prof. Dr Hescheler, des recherches »minutieuses faites en toute objectivité permirent d'arriver à la conclusion suivante : la nourriture »habituelle du grèbe huppé est le poisson, vengerons, ablettes, perches, petites et moyennes et sa nourri»ture principale, d'après le contenu de l'estomac des individus tués, est le vengeron. En résumé les »poissons capturés par les grèbes constituent la „Blanchaille".- L'expert terminait son rapport en »faisant remarquer que les dommages causés par les grèbes aux Corégones (Felchen) étaient insignifi»ants, les proies avalées par ces soi-disant destructeurs, étaient des poissons de surface et non »des espèces vivant en eau profonde (bondelle, palée)".

Le grèbe jougris est de taille moindre que son congénère „huppé", il est aussi moins commun, mais de passage assez régulier sur notre lac ; il arrive au début de l'automne, ce sont des jeunes de l'année qui se présentent les premiers ; puis les adultes. Il repasse vers fin mars ou début d'avril. En plumage de noces le ♂ est reconnaissable à ce que la partie supérieure de la tête est d'un beau noir, ainsi que la partie arrière du haut du cou, une teinte d'un gris-cendré limite la gorge et les joues, encadrées d'un trait blanc ; le cou, sur le devant et sur les côtés est roux-marron. Le signe distinctif de l'espèce est une touffe de plumes noires s'étendant comme une calotte

Numérisé par BPUN

en arrière et derrière le cou Richeur très exceptionnel sur notre lac. Le 1 sept. 1911, le Dr Paul Vouga alors à St-Aubin me narrait avoir au commencement de l'été, prélevé un oeuf, sur les quatre d'une ponte (cet oeuf aurait été déposé au musée de Neuchâtel).

Le 11 janvier 1914, j'observe un ind. poursuivant une ♀ de grèbe huppé, par plongées successives, il l'oblige à reprendre son vol, la ♀ se pose quelques mètres plus loin et cela recommence, à la fin les deux oiseaux disparaissent.

Vers 14 h. j'observe, le 19 novembre 1924, un bel individu dans le port de l'Evole (Neuch.) Puis, les 24, 27, XI - 10, 11, 19 et 20 XII, deux ind. dans la Baie d'Auvernier.

En compagnie d'une centaine de foulques et d'un castagneux, se tiennent 3 jougris le 9 janvier 1926, vis-à vis du Séchen. - 23 octobre, dans le port de l'Evole (Neuch.) 4 jougris réunis.

L'espèce suivante est de la taille du jougris, c'est le grèbe oreillard avec la tête et le cou noirs, les plumes de ces deux parties formant par le haut une sorte de huppe et dans la partie inférieure une espèce de collerette. A la hauteur de l'oreille une touffe de plumes allongées d'un beau jaune-roux caractérise le grèbe à cou noir. Plus nombreux au moment des passages que le jougris. "La première observation parfaite de l'espèce date du 4 avril 1909. „ Dans l'après „ midi j'étais au bord de l'Aar, à Berne, sous le pont du Kirchenfeld, d'où j'observai longuement „ 7 g. à cou noir, plongeant et replongeant dans le courant, sans s'inquiéter des passants observat. „ Ils étaient les 7 en parfait plumage de noces".

En 1910, le 18 mars, 2 ind. dans la Baie. - 1915, 7 mars, à 11 h. un ind. devant Auvernier. - En automne, le Dr Paul Vouga de St-Aubin me disait qu'un couple d'oreillards avait nidifié dans les parages de St-Aubin (Béroche) - 1917, octobre 27 et 29, un ind. seul devant Serrières; novembre 27, 29 et 30, j'observe 3 ind. devant la Viticulture, à Auvernier (je remarque la bande transversale blanche sur l'aile) - fin novembre, un ind. dans la Baie. - 1918, à la mi-octobre, un oreillard près de St-Blaise. - 1920, 15 avril, près de la Vigne Ronde, un couple de g. à cou noir, voisinant avec 4 g. huppés; 3 décembre, 3 ind. p. de Serrières. - 1921, février 8, un ind. vers Serrières. - déc. 7, deux oreillards devant l'embouchure de la Serrière; 21, un individu isolé dans les mêmes parages.

„ Dès que j'eus, dans ma tendre enfance, une vision nette des objets que je pus les distinguer „ nettement les uns des autres, mes yeux étaient attirés par un oiseau empaillé (comme l'on di- „ sait à cette époque, il y a 77 ans); cette boule brune, emplumée, munie d'un cou, d'une tête „ plutôt petite et terminée par un bec pointu, portait encore deux yeux à iris rouges, les jambes „ aplaties se terminaient par un doigt rabougri placé en arrière et 3 doigts bordés d'une membrane, „ le doigt du milieu terminé par un ongle aplati à extrémité dentelé." Voilà comme je décrivais cet oiseau dans l'une de mes premières compositions d'écolier. - L'oiseau en question que je conserve encore comme une relique est resté pour moi „ un ami d'enfance", c'est le plus petit représentant de l'une des 5 espèces de grèbes[1], formant la famille des Podicipidés.[2]

Aussi est-ce sans peine que dans ma jeunesse je sus distinguer le grèbe castagneux le long du cours de la Reuse, en aval et en amont du Pont de Boudry. Lorsque l'hiver était là, que la Reuse était congelée par endroits, l'on voyait les castagneux isolés divaguer en eau peu profonde

(1) La 5ième espèce est le G. cornu, que nous n'avons jamais observé dans la Baie.
(2) Podicipes = pieds au derrière.

Numérisé par BPUN

pour y chercher leur nourriture, ou se traîner sur les pierres submergées pour fouiller sous leurs bords, cherchant des larves de névraphères, par ex: larves de Ranatres, à l'abdomen terminé par deux longs appendices formant un tube respiratoire - de Gerris ou Hydromètres que nous nommions „cordonniers" à cause des mouvements brusques qu'ils exécutaient à la surface de l'eau - de Phryganes ou „maisonnettes", surnom provenant de ce qu'à l'état larvaire, la bête se loge dans un fourreau fait de fins cailloux agglomérés, ou de débris de feuilles, pétioles, fragments ligneux agglutinés en cylindre, les matériaux employés varient selon l'espèce - de Perles à double queue ou Dames-Jeanne, sobriquet donné par les pêcheurs à la truite, à la nymphe, je ne sais pour quelles raisons - citons encore les larves d'éphémères et les gammares-puce ou crevettes d'eau douce, rentrant dans le menu saisonnier du „petit plongeon."

Dès le commencement de l'année 1875, je pus observer cet oiseau, tout à mon aise, dans la Baie, alors dans toute sa splendeur, limitée par le chemin des champs, conduisant aux prés de Reuse et le Bas des Allées, pas trace de phragmitaies, seulement à quelque distance de la rive ou 5 touffes de joncs agglomérés (jonc commun), lesquelles étaient visitées régulièrement par les castagneux hivernant dès leur apparition au début de l'automne à la fin de l'hiver. Leurs randonnées étaient immuables, ces oiseaux avaient un itinéraire déterminé; l'apparition d'un bateau de pêche, seule, pouvait modifier ces allées et venues. - Cette espèce m'a fourni un très grand nombre d'observations, dont j'énumérerai principalement celles qui ont trait à la fréquence de l'espèce, au nombre de ses représentants dans la Baie.

Absent du pays pendant quelques années, mes observations présenteront une solution de continuité, mais dès sept. 1894 j'observe, régulièrement des castagneux hivernant au contour de Rosières, p. Noiraigue; en amont, du pont à Couvet et dans les parages des Abattoirs de Fleurier. - Dès l'automne 1907, mes observations depuis les rives de la Baie sont plus suivies: ma première note est du 2 sept. 1907, j'observe 2 ind. à Pontareuse sur l'Areuse. - 1908, en automne, plusieurs „grébions" stationnent dans la Baie. - 1909, même remarque, seulement ils sont errant jusqu'ause Ruaux, Serrières et Port-Roulant. - 1910, 4 mars, quelques ind. devant Auvernier; 3 avril, un couple en plumage nuptial, Baie; des hivernants les 6, 14, 19 et 26 novembre. - 1911, janvier, Auvernier 18 (1 Ex), 25 (4 ex.); 11 février, 4 ind. les 11 et 26 mars observé 1 ou 2 grébions; 26 mars, un ind. dans la Baie. 2 avril, au contour de la Reuse, à Rosières, 2 ind. - 6 octobre, 2 ex. dans la Baie, en novembre, au même endroit; le 2 (2 ex), 7 (4 ex) 11 et 16 (3 ex); 20 et 30 un seul ind; les 12 et 17 décembre, 1 ind. - 1912, en janvier, plusieurs grébions stationnent dans la Baie; du 10 février au 1 avril, observé successivement 3, 5, 1, 1 et 2 (Baie). - Octobre 1, vu les 3 premiers migrateurs et le 21, ils sont 4; en novembre et décembre, 10 observations, chaque fois un seul ind., sauf le dernier jour de l'an, ils se trouvent être deux. - 1913, janvier à mi-février, observé régulièrement soit un seul, soit deux grébions; le 27, nous en comptons un groupe de 5, dans les roseaux phragmites qui ont été coupés, le 6 mars, ils sont six; 24, 2 ind. sont en vie. Ses hivernants paraissent le 10 oct.; et j'en compte 11 au contour de Rosières, sur la Reuse, p. Noiraigue. Pris dans mes nombreuses obsers. dans la Baie, je note chaque fois des grébions.

(A suivre)

Numérisé par BPUN

LA PÊCHE ET LA PROTECTION DE LA NATURE.

par Dr Léon Pittet.

SUITE & FIN

La majorité des pêcheurs l'accusent de manger quotidiennement le tiers ou la moitié de son poids de poissons, mais sans en donner la preuve. Un inspecteur de la pêche a trouvé dans l'estomac et l'œsophage d'un grèbe tué par lui-même, quinze ablettes toutes fraîches.

Heinrot, qui mérite une confiance illimitée, dit qu'un grèbe soumis à un jeûne prolongé, est parvenu en un jour, à absorber la quantité formidable de 260 gr. d'ablettes, méprisant les vengerons et les rotengles; après le premier jour d'abondance, son appétit diminue considérablement. Heinrot évalue néanmoins la ration journalière d'un grèbe en liberté à 200 gr.

Comment faire accorder ces appréciations si diverses? Eh bien, en cette occurrence, ce n'est pas difficile. Ses grèbes du lac de Zürich ont été tués de bonne heure au printemps, époque où les poissons, les ablettes en particulier, restent cachés dans les profondeurs des eaux, donc difficiles à découvrir et à capturer. Au contraire, l'oiseau de M. Vouga a été tué en été, l'expérience d'Heinrot ayant été faite à la même saison. Si nous acceptons donc la moyenne journalière d'Heinrot de 200 gr. pour la saison chaude, nous sommes en droit de la réduire au moins de la moitié pour l'hiver. L'état d'amaigrissement des grèbes au printemps démontre la justesse de notre jugement. Par conséquent nous baserons nos calculs sur une ration quotidienne de 150 gr. Une autre manière de calculs nous amène à un résultat identique.

Tous les représentants et en particulier ceux de l'Ornis sont soumis à une règle générale au sujet de la quantité de nourriture nécessaire à leur subsistance; cette quantité relative diminue avec le poids de l'individu parce que la perte de calories est proportionnelle à la surface du corps et que celle-ci n'augmente pas dans les mêmes proportions que le poids. Ainsi, un dé de 1 cm. a une surface de 6 × 1 cmq = 6 cmq et un autre de 2 cm. de côté soit de 4 cmc. aura une surface de 2 × 2 × 6 = 24 cmq. Dans le premier cas la surface se comporte vis à vis du cube comme 1 à 6, dans le second comme 1 à 3. C'est pour cette raison que les gros oiseaux mangent relativement moins que les petits. Chez nous un seul oiseau, le plus petit, qui pèse 6 gr., arrive à absorber une quantité de nourriture égale à son propre poids. Une mésange charbonnière de 16 gr. ne consomme pas plus que le 60% et un étourneau de 87 gr., pas plus que le 30% de leur poids respectif. Par conséquent nous estimons avoir le droit de supposer qu'un oiseau aussi parfaitement protégé par un habit imperméable contre les pertes de chaleurs, consommant en outre une nourriture d'une valeur nutritive exceptionnellement riche (chair de poisson) ne peut pas avoir besoin d'une ration journalière moyenne qui dépasse la 1/8 partie de son propre poids (1250 gr.)

C'est donc en laissant de côté les insectes, larves (Aeschna, Libellula, Agrion, Gyrinus, Hydrophilus, Dytiscus, Melolontha, Phryganides, Chironomus, Donacies), semences de Scirpus avalés par les grèbes, mais en considérant l'irrégularité de leur affouragement, la différence de nourriture absorbée en été et en hiver, les résultats des chercheurs (Hofer, Knöpfli) et le principe biologique mentionné que nous attribuons à notre mangeur de petits poissons une ration quotidienne moyenne de 150 gr. De cette façon nos 750 grèbes consommeraient chaque jour 112,5 kg.

Numérisé par BPUN

ou chaque année 41062 kg. de menu fretin.

A première vue, ce chiffre de 40 tonnes paraît imposant, surtout à celui qui n'a pas étudié les secrets de la biologie d'un grand lac. Aussi, y a-t-il lieu de démontrer sa valeur réelle en déterminant, pour la comparer, la quantité de nourriture requise par l'intéressante et formidable cohorte des poissons carnassiers (brochets, truites, grosses perches, celles-ci censées représenter le quart des perches capturées.) - Selon les statistiques de M. Vouga, on en capture chaque année dans le lac de Neuchâtel 25000 kg. de ces poissons et, selon l'opinion du même expert (lettre du 26.2.30) la réserve de ces poissons contenue dans le lac, peut être évaluée à 5 fois ce chiffre, soit à 125000 kg. Or, cette honorable corporation de gros mangeurs se fait un devoir, pour payer son logement, d'augmenter son poids global de 62500 kg. Comme il faut 12 kg. de poissonnets pour faire un kg. de truite ou de brochet, les tyrans du lac requièrent chaque année 750.000 kg. de chair de poisson pour faire leur embonpoint. En additionnant la pitance des grèbes, c'est donc 790000 kg. disons 800 tonnes de chair de poisson qu'il nous faut tous les mois pour satisfaire les appétits des ces gros mangeurs. - Où irons-nous les chercher ?

Cette fois encore ce sont les statistiques de la pêche qui nous permettrons d'essayer de résoudre le problème.

La quantité de poissons blancs (vengerons, vandoises, rotengles, carpes, brêmes, bardelières, à laquelle nous ajoutons les petites perches, supposées constituer les 3/4 du contingent capturé) s'élevait en 1928 à 53000 kg. Comme les Cyprinidés grandissent beaucoup plus lentement que les carnassiers, la réserve du lac doit représenter une valeur 10 à 20 fois plus considérable que la quantité capturée tous les ans (Vouga), soit 15 × 53000 kg. = 795000 kg., disons 800 tonnes. Nous estimons que cette masse est constituée par 320000 individus qui en moyenne pèsent chacun 250 grammes parce que les poids légers et moyens sont beaucoup plus nombreux que les poids lourds. Comme le chiffre sexuel est très rapproché de 100 (Vouga), les 1600000 femelles pondent seulement, vu le grand nombre des individus de petite taille, 5000 œufs chacun, soit un chiffre global de 8 milliards d'œufs chaque année.

Nous supposons que :

les 99,495 %	de ces 8 milliards d'œufs, soit	7.959.600.000 œufs sont détruits à l'état d'œufs ou de larves avant d'atteindre l'âge de 6 mois.
le 0,5 %	» » » »	40.000.000 sont détruits à l'état de poissonnets à l'âge de 4 à 24 mois.
le 0,005 %	» » » »	400.000 produisent des poissons qui dépassent bien la deuxième année.
100,000 %	»	8.000.000.000 d'œufs.

Le contingent qui nous intéresse le plus est celui des poissonnets parce qu'ils doivent servir de nourriture aussi bien aux grèbes qu'aux poissons carnassiers de petite et moyenne grandeur. Pour les satisfaire, nous disposons donc de 40 millions de ces „poissonnets", chacun pouvant peser 12,5 gr. et le contingent exotier 500.000 kg. Par conséquent il ne nous manque plus que la bagatelle de 300.000 kg. pour garnir suffisamment la table des carnassiers, ces 300 tonnes ce sont les ablettes qui nous les fourniront. C'est le poisson le mieux connu par tous les „fervents de la gaule"; qui n'a pas vu les bancs serrés de „sardines" grouiller dans tous les ports et sur tout le littoral. On en trouve aussi en plein lac, quoique moins nombreux. S'il y avait seulement une

Numérisé par BPUN

„unique sardine" sur chaque mètre du lac de Neuchâtel (215 kg.), leur nombre s'élèverait à plus de 200 millions, pesant un million de kg. Aussi prélevons-nous sur cette rubrique les 300.000 kg. qui nous manquent encore pour nourrir les hôtes du lac en réservant le solde de 700.000 kg. pour la propagation de l'espèce.

Notre bilan est maintenant établi ! Il ne faut pourtant pas comparer ce soi-disant bilan avec celui d'une banque parce que beaucoup de chiffres qui constituent la base de l'argumentation, ont été eux-mêmes déterminés par la déduction. Par conséquent leur existence ne peut être que relative. L'auteur a fourni à qui s'y intéresse, le moyen de se faire une idée très générale sur l'économie piscicole et esquisser une image qui ne peut être que rudimentaire et incomplète, de la biologie d'une grande nappe d'eau. Peut-être que les idées dans cette étude, provoqueront la critique de personnes mieux informées et que cette critique servira à des fins utiles.

Certains points intéressants ont été relevés : la quantité de poissons gobés par les grèbes paraît à première vue formidable ; en réalité elle n'atteint à peine la 20ème partie de celle qui est dévorée annuellement par les poissons carnassiers.

Ensuite, - ceci est de toute importance -, le grèbe capture une catégorie toute différente que le pêcheur. Le premier rencontre en plongeant non pas un poisson isolé, mais presque toujours un groupe d'ablettes ou de vengerons sur lesquels il se précipite. Lequel est attrapé? Celui qui fait le moins vite, donc le plus faible, le déformé, celui qui est impotent, affecté d'helminthes, de ligules, etc. C'est pour cette raison que les grèbes sont si souvent porteurs de parasites. Que fait le pêcheur ? quand il tend ses filets, il prend le poisson qui est le plus mobile, lequel se porte bien. A l'hameçon il attrape les individus qui ont le meilleur appétit, donc les forts en bonne santé, qui, par conséquent devraient être conservés pour la propagation de l'espèce ! Les grèbes font donc l'office d'agents sanitaires, en éliminant les estropiés et les malades lesquels sont souvent contagieux. Il nous semble que leurs services n'ont pas été appréciés comme ils le méritent. Un jour viendra où l'on reconnaîtra qu'eux aussi forment un anneau de la grande chaîne biologique forgée par la nature au cours de millions d'années, chaîne dont les enlacements maintiennent l'équilibre naturel lui-même, si intimément lié à l'économie piscicole de tous nos cours et de toutes nos nappes d'eau.

Dr. L. P.

RESPECTE L'ARBRE.

C'est aux membres de l'enseignement, aux éducateurs d'intéresser les enfants, les générations qui montent aux services que rend la forêt, protectrice du sol, régulatrice des cours d'eaux, génératrice de richesses, âme de nos paysages.

C'est à eux de dénoncer le danger de la disparition de nos forêts qui détruit l'équilibre du climat, modifie le régime des cours d'eau, entrave la sécurité des populations des montagnes et des vallées.

Ce sont les enfants qui doivent glorifier l'arbre en plantant des arbres à l'occasion de chaque fête nationale, patriotique ou religieuse.

Voici quelques pensées propres à se fixer dans la mémoire de l'enfant :

Numérisé par BPUN

Abats, mais replante.
Coupe peu replante beaucoup.
Plante des arbres les arbres t'aideront.
Forêt qui périt, source qui tarit.
Cent arbres de plus une inondation de moins.
Tu coupes un arbre, c'est ton droit. Plantes-en deux, c'est ton intérêt.
Planter un arbre, c'est faire peu pour avoir beaucoup.
Quand tu serais tenté de blesser un arbre, songe : que l'arbre est la poutre qui soutient ton toit, qu'il est la porte de ta maison, la table où tu travailles.
qu'il est le manche de la bêche avec laquelle tu remues la terre et les planches qui composent ton bateau.
Il est le lit sur lequel tu te reposes et le bois du berceau du petit enfant.
Il est la chaleur de ton foyer par les fraîches soirées de l'hiver.
Il est l'ombre amicale qui te protège contre le soleil brûlant.
Ses fruits sont le rafraîchissement qui apaise ta soif et ses fleurs sont la beauté de la nature et la joie des yeux.
Un pays sans arbres est menacé par l'ennui, la désolation le guette.
Un pays sans arbres, c'est un visage sans yeux.
Un pays sans arbres, c'est une terre dépouillée de sa parure.
Ses beaux arbres font le charme et la poésie de nos paysages.

Amis de la nature, protégez l'arbre.

R.B.

VÉGÉTATION, FLORAISON ET FRUCTIFICATION ANORMALES.

(SUITE)

1932.- Commencement de la Floraison de l'Eranthis hyemale (14 janvier) malgré la bise qui souffle souvent ces fleurs se maintiennent jusqu'au 29 février. A cette dernière date, des perce-neige épanouies ont conservé le même aspect depuis la mi-janvier. Plantes sans feuilles, pédoncules des fleurs très courts.- Aux Bassets et au Creux-des-Biches (17 janv.) des promeneurs trouvent quelques petites morilles. Deux ou trois jours plus tard un morilleur cueille deux minuscules morilles dans une forêt au-dessus de la Ville. Le gel nocturne des dernières nuits n'avait donc pas nui au développement de ces champignons.- Aux Graviers (bord du Doubs) on cueille des perce-neige (20 janv.).- Près du chalet des Sapples (env. 1200 m.) on trouve, le 17, une gentiane printanière fleurie et le 25, des perce-neige en boutons avancés et quelques fleurs épanouies. Au-dessus des Grattes, même jour, observé une touffe de primevère acaule fleurie. A la fin de janvier, l'ellébore fétide est en complète floraison, à la Combe Léonard, sur Roche-Fort.

En date du 28 février, Mr. le Dr. Edm. Landy, de Bevaix, écrivait au „Rameau de „Sapin": Evidemment et depuis mon âge d'adulte je suis un habitant des villes, revenu „seulement aux champs depuis 12 ans que j'ai pris une demi-retraite à Bevaix.

(A suivre)

1) Voir „Rameau de Sapin" 1938, N°.4, p. 45

Numérisé par BPUN

LE RAMEAU DE SAPIN

FONDÉ EN 1866

II. SÉRIE: 23e ANNÉE

JOURNAL D'ÉTUDE
DES SCIENCES NATURELLES.

N° 4

Neuchâtel, le 1er Novembre 1939

Administration et Rédaction: A. Mathey-Dupraz, Colombier. — Abonnement annuel: Suisse Fr. 3.50
Etranger Fr. 4.20 — On peut s'abonner dans tous les bureaux de Poste. — Compte de chèques IV. 1654

La patrie est une association sur le même sol des vivants avec les morts et ceux qui naîtront. J. de Maistre.

LE SANGLIER DANS LE JURA.

(SUITE)

1935. - On écrit de Bière (Vaud) le 6 janvier : La neige a fait son apparition au pied du Jura, dans les nuits du 4 au 6, recouvrant campagnes et forêts, aussi les sangliers sont-ils descendus et feront sans tarder leur apparition dans les cultures. - Des chasseurs de Montignez et de Couve (Ajoie, Berne) ont abattu, dans les environs de cette dernière localité, le 9, un sanglier du poids de 90 Kg. - Se 14, il a été tué dans la chasse gardée de Gansingen, dist. de Saufenbourg (Argovie), sur le versant ouest du Lausberg, une bête noire pesant 100 Kg. Durant le dernier été, cet animal aurait causé d'importants dommages aux cultures. - Des chasseurs de la région de la Sarraz (Vaud) ont tué, le 15, un pachyderme en Bel. Air, près d'Envy, district d'Orbe, l'animal pesait 121 kg - Une bande de 10 sangliers signalée près d'Apples, poursuivie le 2 février par des chasseurs de la contrée réussit à se réfugier dans la forêt de Fermens (dist. d'Aubonne). Durant la traque une laie portante de six petits fut abattue. Poids 90 kg. - Se 9, des chasseurs de Chavannes-des-Bois, de Commugny, de Bogis-Bossey (dist. de Nyon), poursuivent une horde de 5 bêtes noires, dans la forêt de Bonmont, près de Nyon ; l'un des traqueurs tira une laie portante de 7 jeunes pesant 90 kg. et un mâle du poids de 46 kg. Deux autres de ces pachydermes poursuivis, quoique blessés, échappèrent aux recherches. La nuit étant venue.

Le 9 mars, Mr. Simmen, de St. Blaise (Neuch.) me dit que vers la mi-février, il a relevé dans les parages de Souaillon, au lieu dit les Rièdes, des traces de 5 sangliers, 2 adultes et 3 juv. (note de Mr. C. Emery). La „Feuille d'avis de Lausanne" du 12, relatait : „S'on a constaté

1) Voir „Rameau de Sapin" N° 3, p. 25.

Numérisé par BPUN

dans les environs de Villarvolard (commune à 9 km. de la station de Bulle, dans la Gruyère) des traces du passage de sangliers ; chassés par la neige ces animaux rôdaient la nuit autour des fermes, mais n'y ont point commis de dégâts.

Fin mai, des bêtes noires causent de forts dommages dans le Frickthal argovien, saccageant les champs. On signale un groupe de 3 sangliers adultes et de 18 marcassins. La société des chasseurs a organisé en juin (avec autorisation du Département des finances du canton d'Argovie) pour disperser les sangliers dans le haut-Frickthal et les entrées environnantes, des battues.

„Le 31 juillet, mon aide rentrant de Vaens sur Cressier a levé des bêtes dans le „Bois neuf, à 100 m. au nord de la propriété du Roc, sur Cornaux. Il était 19½ h., il a vu „un marcassin gagner le fond du ravin en quelques bonds et grimper à vive allure les pentes „opposées. Y avait-il une laie dans ces parages? C'est fort possible, car avant de voir le „marcassin filer, il y eut un grand bruit dans les feuilles et les buissons." (note de M. C. Emery).

Des bêtes noires étant signalées dans les environs de Montricher, une battue organisée le 12 août, fut la cause du trépas de deux gros sangliers. Une seconde battue faite le 15 août, sur le territoire de la commune de Pampigny, fit deux victimes, une grosse laie et un marcassin.

Le 20 août, M. C. Emery, géomètre, relève au bord du chemin du Trembley une très nette empreinte de sanglier, mesurant 9cm. La bête a traversé le chemin en biais et a marqué son passage dans la boue du chemin. Nous sommes juste au-dessus de la clairière de la pépinière située à environ 500 m. au N.-E. de la Prise Godet. Grâce à la très forte rosée, on suit très bien le passage de la bête dans la clairière qu'elle a traversée du N-E. au S.O. Un peu au-dessous de Longeaigue, à 3 km. de Buttes, sur la route de Sainte-Croix, un automobiliste passant au matin, aperçut au pied de la paroi de rochers le corps d'un sanglier. Sa bête rousse du poids de 28 kg. avait dû choir du haut de la paroi escarpée. C'était le 16 octobre. L'inspectorat de la chasse averti, donna l'ordre de transporter le cadavre à Neuchâtel. Ce sanglier fut vendu en faveur du fonds de repeuplement de gibier.

Malgré la neige tombée les sangliers semblent disparus du Jura. Aucune bande n'est signalée, il semble que ces animaux se sont déplacés un peu plus au sud. En effet au commencement de décembre on signale leur présence dans le sud du département de l'Ain (France), une battue organisée par les chasseurs de Premeyzel, dans la forêt limitrophe de Poyrieu, débusque une forte troupe de pachydermes, six furent abattus, pesant chacun de 60 à 70 kg.

Dans la première semaine du mois, un éboulement obstrua la voie ferrée, sur la ligne de Saint-Pierre d'Albigny à Grésy sur Aix, près du lac du Bourget (Haute-Savoie). L'équipe d'ouvriers occupée aux travaux de déblaiement mit à jour le corps d'un sanglier pesant plus de 100 kg., lequel avait été entraîné par l'éboulement.

La „Suisse" du 11 décembre relate : „A la suite de l'abondante chute de neige de ces jours derniers, une bande de 8 sangliers signalée au pied du Jura et sur les pentes du Mont Mussy, fut traquée par des chasseurs de Divonne (dépt. de l'Ain, France), un pachyderme fut tué et un autre blessé, put s'enfuir. La „Nouvelle Gazette de Zürich", du 16 décembre, rapporte que de fructueuses battues aux sangliers se sont faites dans le Haut-Frickthal (Argovie), au cours desquelles 8 bêtes noires furent abattues, parmi lesquelles 2 vieux mâles

Numérisé par BPUN

pesant chacun 115 kg. Les laies portantes tuées avaient ensemble une quarantaine de jeunes. Au cours de l'été 6 pachydermes avaient passé à trépas. La neige venue facilite la poursuite des survivants sur les territoires des communes de Wittnau, de Wölflinswil et d'Oberhof. L'on évalue de 20 à 25, les sangliers restant encore dans la région du Tiersteinberg. Ses locataires des 12 réserves de la région ont dû payer frs. 15000.- pour les dégâts causés aux cultures par les bêtes noires.

1936.- Des sangliers ont fait leur apparition dans les parages du lac Noir (Fribourg), au nombre d'une dizaine.

Le 5 janvier des promeneurs ont aperçu, près de la place de tir de Courlevon (district du Sac) un sanglier de belle taille, c'est sans doute la même bête noire qui a causé des dégâts dans la contrée de Villarepos et de Salvagny. Ce pachyderme est revu aux environ d'Oleyres (dist. d'Avenches), vers la mi-janvier, chassé il disparaît dans la direction du bois de Bung (dist. du Sac). - Des chasseurs de la région de Montricher ont tiré au Grand Chardevaz (1055 alt.) à la suite d'une longue battue, deux sangliers pesant respectivement 40 et 60 kg. (Feuille d'Avis de Lausanne du 31.I.).

Février.- Vers la fin de la première quinzaine du mois des sangliers commettent des dégâts dans la région de Saint-Sylvestre, district de la Singine (Fribourg), mais ces bêtes étaient très farouches. Néanmoins, un excellent tireur réussit à s'approcher de ces animaux et à 200 m., abattit d'une balle, un sanglier pesant 100 kg. Des battues furent organisées, pour pourchasser les deux bêtes restantes. - Le 20 au matin, deux chasseurs de la région ont réussi à tirer l'un de ces deux sangliers, l'animal pesait aussi une centaine de kg.

Mars.- 20, on communique de Linn, village argovien du district de Brougg, que des promeneurs passant dans la forêt du Linnberg furent attaqués par un sanglier solitaire qui devint menaçant. L'un des promeneurs réussit à l'étourdir en lui assénant un coup sur la tête. L'animal mort l'on constata qu'il était blessé, il avait reçu un coup de feu dans l'arrière-train, ce qui explique l'agression de l'animal, sinon il se fut enfui. - Le 27, un chasseur de Fribourg a abattu un sanglier pesant près de 100 kg. près de Zénauva, hameau à 9 km. de Fribourg, au pied du Cousimbert. L'animal abattu avait commis des dégats dans la région.

Avril.- Dans les premiers jours du mois un mouiller de Juriens (dist. d'Orbe, Vaud) s'était rendu sur les pentes du Mont de Juriens, pour y cueillir de ces délicieux champignons. Arrivé à la limite des domaines forestiers de La Praz et de Juriens, il entendit un grognement dans un buisson, il vit un gros sanglier qui s'enfuyait.

Mai.- Vers la fin de la première quinzaine du mois, un habitant du Bouveret se trouvait près de l'Alpage de Charlavonayres, en dessous du lac Tanay, se trouva tout à coup en face d'un gros sanglier „broutant" paisiblement. L'homme apeuré, battit prestement en retraite. La présence du sanglier dans cette région, mérite d'être signalée, vu sa rareté.

La „Diana" - nov. 35. - relate: „D'après un journal forestier bien peu de jeunes chênes sont nés de glands tombés sur le sol, où ils ne peuvent pas s'enfoncer pour germer et sont détruits par des oiseaux et des insectes. En recherchant les glands, les sangliers fouillent le terrain, l'ameublissent, recouvrent involontairement ces fruits et leur permettent de germer. Dans certaines forêts, les chênes ont notablement cessé de se développer depuis qu'ont disparu les sangliers

Numérisé par BPUN

Juin.- Au commencement de la seconde quinzaine des sangliers ont complètement labouré deux champs de pommes de terre à Bel-Air, sur Cressier.

Juillet.- 4, nos journaux relatent que les bêtes noires commirent de gros dégats aux cultures, surtout aux pommes de terre, dans la région du Rotzberg, district du Bas-Toggenbourg, canton de St. Gall. - Le 15, un passant venant de Délémont, et se rendant à Develier (J.B.), observa un gros sanglier qui maraudait dans un champ de pommes de terre. Ce sanglier solitaire ne se dérangea nullement à l'approche du promeneur.

Août.- Le 1, un promeneur a délogé proche du village de Signières un gros sanglier. L'animal s'enfuit.

Octobre.- Ses journaux du 12, annoncent la présence d'un gros sanglier, dans les bois sis sous le Pont de Pérolles (Fribourg). Vu les dégâts commis par cette bête dans les champs de pommes de terre du voisinage, une battue sera organisée.

Dans l'après midi du 17, deux promeneurs firent la rencontre dans les parages du Mont d'Amin, d'un gros sanglier, la bête noire prit la fuite. Une poursuite immédiatement organisée fit découvrir les traces d'autres sangliers. A la fin d'octobre un gendarme, en tournée d'inspection, a reconnu les indices du passage de deux bêtes noires „ sur les Roches." Ces animaux se dirigeaient vers les Hauts-Geneveys (Val de Ruz).

M. Rob. Poncy professeur nous écrit de Genève : „ Jeudi, 26 novembre, au sommet du Mont „Salève, au bord du petit lac de Taverges, mon neveu a vu un sanglier dont le compagnon „venait d'être tué par un chasseur. On pouvait suivre les traces dans 10 cm. de neige et de „givre et voir les endroits où ces animaux s'étaient roulés."

Décembre.- Dans l'après midi du 4, un sanglier de belle taille a traversé la route cantonale près de la Frohmatt, venant de la direction de Villarsel-sur-Marly et allant vers St. Ours (commune à 7,5 km. de Fribourg) - Les chasseurs singinois organisent une battue dans la région (la „ Suisse „ du 6 déc.) - Vers la mi-décembre, un groupe de 7 bêtes noires a été repéré dans les forêts au-dessus de Provence (Vaud). Dans l'après midi du 29, des promeneurs ont rencontré sur les hauteurs, dans les parages de Tête de Ran, une bande d'une vingtaine de sangliers, dont 4 gros et les autres de taille différente.

Un vieux solitaire a rôdé tout l'automne dans les parages de Signières, effrayant plus d'un passant. En date du 31, on nous communique de cette localité : „ Hier „ un garde-„chasse des Prés sur Signières a relevé dans la neige les empreintes du passage de 24 bêtes „noires de tout âge. Cette troupe a longé la Jeuve ou forêt du Chasseral, et paraît avoir „continué sa course en direction du Jolimont ou du Jura vaudois."

„ Aujourd'hui un jeune garçon se rendant à la vigne, rencontra, dans la forêt du „Chânet, trois sangliers, dont un grand et deux plus petits. Cette rencontre l'impressionna „fortement."

A suivre.

LE PINSON DES ARDENNES.

(SUITE)

1935.- (Suite).- Des ornithologues russes ont découvert aux environs de Nikolajewsk (Sibérie orientale), sur le fleuve Amour, par 53° l. n, une place de nichée de pinsons du Nord, dans les forêts de mélèzes croissant en terrain marécageux et dans la forêt morte s'étendant le long

(suite de cet article à la page 45.)

Numérisé par BPUN

LA BAIE D'AUVERNIER.

1876—1930.

SUITE

1914.- Janvier 1, par bise très forte, 2 grébions dans le port d'Auvernier et 5 devant la Viticulture ; les 11, 12, 15, 22 et 31, aperçu soit 1 ind. soit 2 ind. ; mars 1 et 23, observé un ind.; le 31, 5 grébions sont groupés dans les roseaux ; les 30 nov. et 3 déc. observé 2 et 3 ind.

1915.- Dans la Baie, partie proche du village et du port d'Auvernier, du 1 janvier au 20 mars, j'observe successivement : 4, 6, 2, 6, 7, 4 castagneux divaguant, relativement près de la rive. - Le 24, près du Port de Colombier, région du Séchon je note la présence de 2 ind., un peu plus loin 2 et encore un isolé ; vers 19 h. ces 5 palmipèdes viennent se réfugier dans une touffe de roseaux phragmites, mi-nageant mi-volant ; auparavant une douzaine d'étourneaux et 2 bergeronnettes grises étaient venues pour y nuiter. Peu après apparaissent deux macroules, aussitôt saluées par les cris des grèbes castagneux. Les 25 et 30, je retrouve au même endroit 5 castagneux avec 5 foulques. - Avril 2, entre le Séch. et le Bied, compté 7 petits plongeons ; 3 et 5, vu devant Auvernier 3 ind. et 3 autres dans les roseaux coupés ; du 7 au 18, aucune observation, mais le 19, au matin j'en retrouve 5 dans la partie où les phragmites ont été coupés ; les 25 et 26, il n'y a plus qu'un seul castagneux. A la mi-septembre, ils apparaissent au nombre de 7 sur la Reuse, au contour de Rosières[2]; des observateurs prétendent qu'ils ont niché dans cette région. Au cours de l'automne quelques rares observations dans la Baie. (Le 11 octobre, 5 ind. et de temps à autre un ind. isolé)

1916.- Durant le mois de janvier, une douzaine de grébions sont stationnaires dans la Baie ; en février, il n'en reste plus que 4 ; dans les roseaux coupés, le 13, j'en dénombre une dizaine. - Du 20 au 25, j'en aperçois 2, 4, 8 et 10. En avril, stationnent dans la Réserve[3] le 4, nous observons 4 et 5 grébions ; le 7, 11 ind. - le 11, 4 ind. - le 13, 1 ind. - le 18, 4 ind. - les 22 et 25, encore 2 grébions, nombre que je ne retrouve que le 17 mai, alors que les roseaux commencent à pousser. Ils paraissent être de retour vers la fin de septembre, le 30, j'aperçois 1+1 castagneux ; les 10, 17 et 21 octobre, je note chaque fois un groupe de 3 grébions et quelques sujets isolés ; en novembre, idem. - Décembre, me permet de dénombrer groupe de 6, le 7, de 7 ; le 27 et de 4, puis de 5, le 29. -

1917.- En janvier et février j'observe à plusieurs reprises dans la Baie 3, 1, 3, 4 et 6 grébions le 10 mars, groupe de 7 au soleil, vers Auvernier et près des Ruaux encore 5, avec des foulques ; le 22, 14 castagneux plus ou moins groupés ; le 29, aussi devant Auvernier 6+2+2+5. En avril, le 5, devant Auvernier, 2+2 et le 7, je compte 2+5+2 petits plongeons et le 11, il n'y en a que deux. Le 15, parages de la Réserve 2+9+2 ; le 29, 2+4 ; le 2 mai, 2 seuls et le 7, un grébion et un couple.

1) Voir „Rameau de Sapin" 1939, N°3, p. 29-32.

2) Val-de-Travers, entre Noiraigue et Travers.

3) Rappelons que par arrêté du Conseil d'Etat du 12 août 1913, la portion de la Baie d'Auvernier, comprise entre la rive et une ligne tirée de l'extrémité du débarcadère au môle du Bied, a été conservée comme „Réserve ornithologique".

Numérisé par BPUN

Retour le 9 octobre, vu un castagneux ; les 14 et 15, 2 ind. seulement ; il y a, le 18, 5 rassemblés vis à vis de la Viticulture. Matinée du 3 novembre, à 11 h., vers les Ruaux 5 ind. - le 5, devant Auvernier 13 castagneux ; le 25, 6 et le 8 décembre 4 grèbions.

1918.- janvier 10, à la fin de l'après-midi j'observe à l'embouchure du ruz Chatruz (ruisseau du Château) à Auvernier 3 grèbions en compagnie de 2 foulques ; le 14, me rendant à pied à Neuchâtel, je compte : Baie d'Auvernier 5 - port Auvernier 7, aux Ruaux 8, à Serrières 5 - baie de l'Evole 5 petits plongeons ; - 18, dans la Baie une douzaine d'ind. ; les 19 et 26, j'en dénombre chaque fois 3, 4 et 5. - Le 8 février, dans un groupe de 22 foulques, évolue un seul grèbion ; le 9, près de la Viticulture, dans une touffe de roseaux 4 castagneux et plus loin encore 5 ind ; du 18 au 28, j'en compte dans mes promenades 6 + 1 + 2 + 1 + 6 + 1 et 2. - Avec mars, cela varie ; le 7, vers les Bains d'Auvernier 4 ind ; près de la Viticulture 3 et 1, avec un groupe de foulques ; le 15, dans la région de la Baie 2 + 7 + 1, le 16, entre les Ruaux et la Viticulture, je repère 19 castagneux assez bien groupés ; le 23, je ne compte plus que 11 ind. et le 24 9 grèbions. - En avril, nous avons noté : le 3, 2 + 2 + 9 ind. ; le 5, 8 + 2 + 3 ; le 11, 4 + 2 ; les 16 et 17, aucun en vue ; les 18 et 22, 1 et 1 petits plongeons. - Mai 2, sifflement dans les roseaux ; le 11, je découvre dans la Réserve un nid contenant un œuf et le 8 juin ce même nid contenait 3 œufs froids, l'un était clair, le second avait subi un commencement d'incubation et l'œuf restant contenait un poussin parfaitement développé, ce qui permit d'identifier l'espèce. La mise à ban de ce coin de la baie avait donc permis de noter le castagneux comme espèce nicheuse dans la Baie. Pour la fin de l'année, au cours d'une dizaine de promenades, nous enregistrons chaque fois la présence de 2 à 4 grèbions.

1919.- Durant janvier, grèbions isolés dans la Baie. Février 20, vu un groupe devant la Viticulture ; le 21, au Séchen, je vois un foulque poursuivant rageusement 3 grèbions - Mars 9, un groupe de 4 et un autre de 5 castagneux devant la Viticulture. Dès le 15, les roseaux coupés permettent d'observer facilement la Réserve et de noter la présence d'un, 2 ou 3 petits plongeons, deux en avril. Les hautes eaux, du 1 au 18 mai, ont obligé ces hivernants à se déplacer ; aucune observation jusqu'au 28 août, date à laquelle je note devant Auvernier la présence de 8 grèbions, l'espèce avait-elle niché dans la Réserve ? Je n'ai pu le savoir, la seconde moitié de mai avait favorisé la croissance des phragmites, lesquels dissimulaient ce qui se passait dans ce coin de la Baie.

1920.- Au cours de promenades, je note :

En janvier,	8 observations	:	1, 5, 1, 7, 1, 1, 1, 5	22 ind.
» février,	7 »	:	3, 3, 3, 1, 1, 1, 3	18 »
» mars,	6 »	:	(1.4) 4.5 (2.1.2.2.1) (4.4) (3 4.2)	39 »
» avril,	3 »	:	(1.2.8) (0) (3)	14 »

Aucune note jusqu'en septembre : 7, un grèbion seul dans la Baie ; 18, 2 juv. de l'été, ayant atteint la moitié de leur grosseur ; le 22, près d'Auvernier 2 juv. de l'année. Observations régulières durant les derniers mois de l'année.

1921.- Durant quelques promenades, noté : le 3, 7 et 8 ind. ; le 6, 5 et 4 castagneux, et au milieu de 160 foulques, 5 grèbions ; les 13 et 19, en 2 groupes 2 et 6 ind. ; le 23, au milieu d'un groupe de foulques se trouvent 12 castagneux. - Février, vers les Ruaux ; le 2, 11 ind. ; les 4, 8 et 9 chaque fois 9 castagneux ; le 10, un groupe de 14 grèbions et un isolé.

Numérisé par BPUN

Mbars, les 2 et 5, observé 10, 15 et 2 ind. ; le 11, dans la Baie 11 et 9, près des Ruaux 8 et 2 le 16, près des Ruaux j'observe 5 castagneux furetant le long de la rive, le 18, avec foulques, six grébions, vers le Sécheu ; les 19, 25 et 29, chaque fois deux observations ; le 30, d'Auvernier au Ruaux observé 5, 5, 6 puis 2 ind. - En avril, le 4, repéré vers les Ruaux 2, 5 et 1 ind. ; le 8, compté 1, 3 et 1 ; le 11, 6 + 2 ind. ; les 18, 22 et 23, chaque fois 2 ind. seuls. La hauteur des roseaux a empêché toute observation, ils reparaissent après la mi-août, dans la Baie, et j'observe 1 ou 2 castagneux, les 17, 20 et 25. - Le 10 octobre en observant 3 petits plongeons, disparaissant et reparaissant, j'aperçois l'un d'eux ressortir avec un petit poisson en travers du bec et s'envoler. - Jusqu'à la fin de décembre, le résultat de mes observations montre un nombre normal de castagneux fréquentant la Baie.

1922. - Le 3 janvier j'observe 3 ind. ; le 4, 11 ind. ; le 13, 1, 1, 8, 1 et 1, donc non-groupés. le 14, 1 + 1 + 6 + 1 + 1 ind. - le 21, 1 + 5 ind., puis un groupe de 8 ; le 31, dans la Baie, une seule observation. - Février, le 12, observé un seul grébion ; le 17, une dizaine ; le 19, 15 castagneux ; le 22, 6 ind. et le 23 un seul en vue. - Mbars, au cours de 5 observations chaque fois 1 ou 2 seulement ; le 31, devant la Viticulture un ♂ en plumage de noces. - Avril 1, mêmes observations ; pendant 8 promenades noté seulement 1 à 3 grébions. - Mai et juin, aucune observation, les roseaux sont trop hauts. - Juillet, à plusieurs reprises, perçu les cris des castagneux dans la Réserve ; en septembre, 2 castagneux dans la Baie. Du 1 octobre au 31 décembre, durant 7 sorties spéciales, noté la présence dans la Baie de 3, 1, 2, 5, 2, 2 et 1 petits plongeons.

1923. - Janvier 3, observé dans la Baie 2 ind. - Février 7, 5 ind. - Mbars 3, 3 + 1 ind. ; le 26, 5 grébions vis-à-vis de la Viticulture. - Cessation momentanée de mes observations. - Octobre 8 et 9, vers Auvernier 2 ind. ; décembre 31, un seul castagneux en vue.

1924. - Janvier 29, dans la Baie 2 ind. isolés ; février, 4, 5, 13, 15, 20, 22 et 25, chaque fois un castagneux ou 2 ind. - Mbars 3, 2 grébions seulement. - La mi-octobre ramène quelques-uns de ces palmipèdes, mais en petit nombre, en une dizaine de sorties-explorations nous ne décelons la présence que 2, 1, 1, 2, 1, 2, 3, 1, 1 et 1 castagneux.

1925. - Janvier 20, devant Auvernier 2 ind. puis aucune observation jusqu'au 24 février, date à laquelle j'observe un ind. - Octobre 13, un castagneux dans la Baie. - Décembre, observé 3 fois, entre la Viticulture et les Ruaux.

1926. - Janvier 9 et 12, observé d'Auvernier au Grand Verger 1, 1, 2, 1 castagneux. - Novembre 8 et 15, observé 9 grébions dans la Baie ; le 15, observé un ind. pataugeant dans une gouille, près du Sécheu et un second, quelque peu en avant, stationnant avec des foulques ; le 20, près de la Viticulture un castagneux et un groupe de 5 ind.

1927. - Le 23 mars, 2 grébions en compagnie de 5 grèbes huppés, dans la Baie ; avril 4, vers les Ruaux 6 castagneux groupés, un septième à l'écart ; octobre 3, un grébion, au milieu de foulques.

1928. - Vient marquer nettement la régression de l'espèce dans le domaine lacustre dont dépendent nos observations. Ce petit palmipède paraissant pourtant se trouver à l'aise dans la Baie, et ce ne sont point les quelques hivernants qui pourraient faire tort à la gent poisson. D'ailleurs l'enquête faite dans les eaux du lac de Zürich, a eu pour résultat de réhabiliter aussi ce Podicipidé, l'examen de l'estomac d'un ind. a donné des

Numérisé par BPUN

résultats conformes à ceux fournis antérieurement par la littérature, soit : Insectes et petits poissons, ce qui ne le désigne pas encore „ nuisible ".

Les Colymbidés ou Grands plongeons, famille voisine des Grèbes, s'en distingue par la palmure membraneuse complète reliant leurs doigts. Plumage lisse, résistant. Très habiles nageurs et excellents plongeurs.

Fin automne apparaissent les premiers représentants de l'une ou l'autre des 3 espèces hivernant dans la région des trois lacs. Sujets de l'année, le plus souvent. Sa plus petite espèce est le plongeon cat. marin dit septentrional "reconnaissable à la tête et aux côtés cou gris-cendré, la gorge est marquée d'une tache trapézoïdale roux-marron, signe distinctif de l'espèce : M. Louis Coulon, communique à la séance du 9 mai 1862, de la S.S.N. de Neuchâtel, qu'un pêcheur a capturé un plongeon cat-marin ♀ pris à un hameçon de sa tendue, l'oiseau n'avait pas encore mis son plumage de noces complet (B.S.S.n.t. VI.[1], p.60)

De 1816 à 1870, plusieurs captures de juv. de l'année et de non-adultes tués en hiver, par le cap. A. Vouga (B.S.S.n.t. IX.[2] p.3) Séance 10 novembre 1870.

1914, 25 janvier, observé un plongeon cat-marin devant le port de Colombier.

1920, 28 novembre, un ind. divaguant dans la Baie.

1921, 8 février, un cat-marin, devant les Ruaux, je distingue la tache rousse.

1927, 9 novembre, 2 pl. cat.-marin, baie de l'Evole. (Neuchâtel)

Une espèce de taille plus forte que la précédente est le Pl. arctique ou lumme, hivernant habituellement au plumage brun-gris, sans macules, ventre blanc. B.S.S.n.t. I. p.421, 1843, M. Louis Coulon, signale la capture d'un plongeon lumme sur le lac.

Le 10 novembre 1870, à la séance de la S.S.n., le cap. A. Vouga signale plusieurs captures de juv. de l'année et d'ind. non-adultes (B.S.S.N.t. IX.[2] p.3).

1910, Fin janvier, un ind. seul au large de la Baie.

1913, 21 décembre, observé à la jumelle un gros Colymbe ; parties du corps émergeant sont de couleur foncée.

1914, 25 janvier, un ind. vis à vis du Sécheir (Baie).

1917, 8 et 10 décembre, un lumme dans la Baie.

1919, en janvier un ♂ est tué à Saint-Blaise et une ♀ dans la baie du Petit-Cortaillod. - fin novembre, trois lummes sont observés à plusieurs reprises dans la Baie. - décembre 11 quatre colymbes, près des Bains (Colombier). Le plus gros du groupe est le Pl. glacial ou imbrim (des ind. tués pesaient 7 kg.); en hiver, le dessous du corps est noir-grisâtre, sur les ailes de petites taches blanches permettent de le distinguer du pl. lumme.

1911, 30 novembre, un ind. se prend dans un filet, p. Neuchâtel.

1915, 3 janvier, observé un beau spécimen. - Avril 18, un grand Colymbe se prend dans un filet.

A suivre.

---

1) Bulletin de la Société des Sciences naturelles de Neuchâtel.
2) Oiseaux rares tués dans le canton et le bassin du lac de Neuchâtel de 1816 à 1870.

Numérisé par BPUN

(suite de la page 40)

du fleuve. - Sa contrée volcanique et montagneuse, située au nord de Nikolajewsk donne aussi asile, pendant la période de reproduction à une colonnie de ces oiseaux, dans la vallée arrosée par la rivière Iska. Au cours de leurs divagations, ces pinsons visitent les îles de l'embouchure de l'Amour, principalement l'île Ljangz, dans ses parties couvertes de cèdres nains „Pinus pinnula" (Alauda, 1935, n° 4).

1936.- Aucune observation relatant la présence de ce migrateur le long du Jura. - L'Ornithologiste, 1936, n°. 12, dit : Mlle Julie Schinz, 4 octobre 36, a observé un pinson du nord au milieu de nombreux pinsons chanteurs, à Wurmsbach (St-Gall.)

1937.- Janvier 3, en descendant du Châtel [2] (633 m.) nous observons un volier d'une cinquantaine de ces pinsons du nord, cherchant leur pitance sous des aulnes ("Nos Ois." avril 1937) .- Mi-décembre ces migrateurs sont observés dans la campagne genevoise.

1938.- Fin février, un petit vol de ces migrateurs est vu près de Grand Champ (Boudry, Neuchâtel), prof. M. Weber.- Octobre 9, aux Verrières (Suisse) M. Jacot-Guillarmod écrit avoir assisté à un fort passage de pinsons d'Ardennes.- du 23 au 26 décembre, un groupe de 28 de ces migrateurs stationne au Dusset, près de la Sauge, sous Rochefort, affectionnant les rebords des fenêtres sur lesquels on a éparpillé du chènevis pour les mésanges hivernantes (prof. Ed. Wasserfallen).- 26, ces fringillidés sont nombreux au Maujobier, sur Neuchâtel, ainsi que dans les jardins et parcs de cette ville. Au cours de la journée, un vol de plus de 200 pinsons du nord, stationne sur un gros arbre , placé vers l'angle N-O. du bâtiment de la Banque nationale, ils disparaissent à la fin de l'après midi (M. G. Benoît).

Ces oiseaux erratiques sont aussi observés le long des rives du lac Léman, de Lausanne à Genève et dans la campagne genevoise ; 29, au cours de l'après midi, nous observons quelques pinsons du nord fouillant avidement au bord du lac, dans les „laissées" amoncelées par les vagues de bise ; 30 et 31, un grand nombre de ces oiseaux se sont égaillés dans les jardins de Colombier, à 13 h. j'observe 2 beaux mâles se gobergeant à la mangeoire, devant ma fenêtre, tout y passe : pain trempé, farine de maïs mouillée et chènevis, malgré cette occupation, ils ne cessent de molester : moineaux, friquets, pinsons mâles et verdiers, seuls les merles noirs les tiennent en respect.

1939.- Janvier du 1 au 5, un groupe de 25 de ces migrateurs affamés se tient, quasi en permanence, sur le rebord de ma fenêtre, mangeant goulûment chènevis et arachides coupées finement. Caché par les rideaux, je les observe longuement, à moins de 40 m, la diversité dans la coloration et dans la répartition des plumes, soit foncées, soit claires de la tête, du dessus du cou et du dos, est frappante, la teinte roux-jaunâtre du haut du cou, de la poitrine et des scapulaires (plumes de l'épaule) varie en étendue et en intensité. Simple question d'âge et de sexe, sans doute.- Les 8, 9 et 10, un seul commensal nordique, en compagnie de 6 pinsons des arbres ; puis les 12, 13 et 14 un petit groupe se tient à nouveau à la mangeoire.- En février et jusqu'au 25 mars, ils sont observés quotidiennement à la Côte neuchâteloise (M. W. Pomey) ; 23, quelques pinsons d'Ardennes dans le village d'Auvernier. (Dr P. Beau)

A. M.-D.

---

1) Voir „Rameau de Sapin" 1938, N°12, p. 40 - 1939, N°1, p. 10.

2) Forêt du Châtel, à moins de 2 km. de la ville d'Avenches (Vaud), elle s'étend sur une colline escarpée.

Numérisé par BPUN

OISEAUX MIGRATEURS.

(SUITE)

Corneille freux. - Sous des bourrasques de la mi-mars, un nombre considérable de ces Corvidés s'est abattu dans les Champs des Gouguillettes, entre Areuse, Grand Champ et les Isles, près Boudry. Un observateur a évalue le nombre de ces migrateurs à plusieurs milliers d'individus, le sol paraissait entièrement noir. - A la même époque l'on observe la présence de nombreuses grives draines et mauvis, de pipits spioncelles; dont bien des cadavres ont été retrouvés, surtout aux abords de la ferme Schwaar, à Grand Champ - Toujours vers la mi-mars, aux Prés de Reuse stationnaient de forts vols d'étourneaux, des centaines de vanneaux au repos paraissant exténués, ayant abandonné leur méfiance et leurs allures inquiètes, se laissaient approcher d'assez près. (Dr P. Beau).

Etourneau sansonnet. - In litt. „Observé le 14 mars, une vingtaine d'étourneaux, volant dir. E-O. „à Corcelles, Neuchâtel; 18, de la Place Purry, noté 2 voliers successifs, allant contre la bise; „à 18 h, du même endroit un autre vol de 8 ou 10 migrateurs, dir. vol id. - 20, nouveau „volier, à 18 h, vol. E.O. (W. Pomey).

Mouette rieuse. - Avril 3, aucun „gueux", de la Baie à Neuchâtel. Un individu isolé, de 1938, survole le Port. Dans la soirée; une trentaine de migratrices au repos, sur môle d'Auvernier; 16, un gueux avec capuchon complet et plumage de noces. - Juin 28, aperçu une rieuse ad.; juillet 10, rieuse ad. près Auvernier, et le 11, une dizaine de gueux ad. sans doute de retour des places de nichée. - Septembre 20, sur le môle d'Auvernier une cinquantaine de migratrices en plumage d'ad. - 24, avec ces ad. une douzaine de juv. rieuses 1939.

Martinet noir. - Du 11 au 18, ces oiseaux sont signalés dans le vignoble neuchâtelois. Du 20 mai au 11 juillet, cris d'ind. survolant Colombier.

Hirondelles (sp.?) Les premières arrivantes sont signalées dans notre région dès le 7 avril. -

Hirondelle rustique. - le 16, vu un ind. seul; le 29, observé un petit vol entre Auvernier et les Ruaux. - Mai 14, juin 10, 14, 15 au 25, nombreuses arondes, chassant les diptères dans l'Allée du Port et les champs avoisinant. - Août 10, rassemblement sur fil aérien après midi, de 80 ind. à Chez-le-Bart (Béroche); de fin août au 18 septembre, observations régulières d'hirondelles rustique au haut des Allées.

Pouillot siffleur. - Avril 12, 13, 14, fort passage le long des rives de la Baie; 22, 24 et 29, et du 1 au 16 mai, cris et chants: rive feuillue de la Baie, Pépinière Meyer et Allées.

Pouillot chantre ou Pouillot fitis. - Dès le 14 avril observé quelques ind. entendu cris d'appel et chants au bas des Allées.

Rouge-queue noir. - Chant isolé, dès avril 11 au 17, puis observations régulières jusqu'au 25 juin.

Rouge-queue à front blanc. - Avril 22, première observation, cris d'un ♂, rive de la Baie. - Du 13 mai au 19 juin, entendu leurs cris journaliers.

Fauvette babillarde. - Premiers chants du 21 au 29 avril. - En mai et juin, auditions régulières; dernier chant, 10 juillet.

Cigogne blanche. - Dans la matinée du 22 avril, un vol de 7 cigognes suit à 100 m. la rive nord du lac, dir. vol N.O. - Le 11 août, La Chaux-de-Fonds est survolée par 300 cigognes, dir. Sud.

Numérisé par BPUN

le 12, vers 18 h. un groupe de 6 cigognes se repose sur le dépôt des C.F.F., à Madretsch (Berne), le lendemain au matin départ vers l'ouest.

Le 14, près d'Aire-la-Ville (Genève), un groupe de 6 cigognes perchées sur le toit de l'église.

Mouette rieuse.- Sept. 24, 2me observation de juv. gueux 1939 (Auvernier).

Milouin sauvage.- Novembre 4,5,7.8 observé les premières „têtes-rouges" vers l'entrée du port, à Auvernier, près de l'embouchure du Ruz Châtruz. Comme les années précédentes ces palmipèdes suivent le parcours de la laissée de terre et de cailloux amenée par le ruz, lors de ses crues ; c'est sur ces alluvions que se développent les potremats entre les tiges desquels se trouvent les insectes et leurs larves, les petits mollusques dont ils font leur nourriture habituelle. Il y avait une douzaine de migrateurs.

Pinson des bois.- A fin novembre une femelle est assidue à la mangeoire.

Moineau domestique.- Dès la fin de septembre on a observé aux abords de l'étang des cygnes, au Jardin Desor, un moineau ayant le plumage blanc (M.L. Müller, Hartmann ing. J. Jacot Guillarmod).

Hôtes inaccoutumés.- Nos journaux signalent la présence de hérons cendrés, de sarcelles huppés dans le voisinage de Boveresse (Val de Travers) sur les terrains inondés par la Reuse. Les Grands Marais (Seeland) saturés d'eau ont retrouvé leur population ailée d'antan : mouettes, canards et petits échassiers.

Observateurs.

ATLAS UNIVERSEL CLIMATIQUE

par Reginald Perrin.

Chaque contrée a son climat propre. La climatologie devient intéressante à étudier pour autant que des données précises soient établies par région et l'étude devient captivante si les données au lieu d'être uniquement numériques, sont représentées graphiquement. L'image est à la portée de toutes les intelligences.

C'est sous le nom de „climatic" que M. Réginald Perrin, ing. à Colombier, lance son ATLAS UNIVERSEL CLIMATIQUE, ouvrage sans fin, qui chaque mois s'enrichit d'une nouvelle feuille par région et chaque année d'une feuille générale annuelle complétée par un memento aux rubriques les plus diverses.

L'auteur a établi un programme de mise au point des feuilles à construire. Pour la Suisse on compte 17 régions correspondant aux grandes villes, 14 régions secondaires correspondant aux villes moins importantes. Ces deux classifications portent la détermination de „ premier et second ordre".

En plus il est prévu sous la détermination de „troisième Ordre" toutes les feuilles construites pour des centres d'hôtels de montagne climatériques d'étrangers etc. et sous „quatrième Ordre" toutes les feuilles construites pour un but : propagande touristique, administratif, commercial, industriel, scientifique etc.

Le but général de cet atlas est de vulgariser la science météorologique d'appliquer la météorologie au commerce, à l'industrie, au tourisme, etc. et de permettre plus aisément les recherches dans le domaine de la prévision à longue échéance.

Numérisé par BPUN

Table des Matières

pour l'année **1939.**

		Nº	Pages 1.	2.	3.	4.
Animaux rares (La Loutre)	A.M-D.		3,9			
Baie d'Auvernier, la	A. Mathey - Dupraz		5	17	29	40
Oiseaux migrateurs	Observateurs		9	16	28	46
Pinson des Ardennes, le	A.M.-D.		10			40 45
Phallus impudicus et caninus	Ch.s Emery		10			
Sanglier dans le Jura	A. M-D.			13	25	37
Cygnes de Lucerne (A propos des ...)	Jrnx			16		
Protection des Oiseaux	Dr L.P.			16		
Pêche et protection de la nature	Dr Léon Pittet			21	33	
Anomalies végétales	Collaborateurs			23		
Temps en 1938	E. Guyot			23		
Observations 1934 (sangliers), région Chaumont - La Dame - - Lignières	Ch.s Emery				26	
Cas d'isabellinisme	M. Jt - Guillaumod				27	
Cygnes de la ville de Fribourg	Fd. Ls Ritter				27	
Respecte l'arbre	R.B.				35	
Végétation, floraison et fructifications anormales	Observateurs				36	
Atlas universel climatique	Réginald Perrin					47

A NOS ABONNÉS.

Employez ce bulletin de compte de chèques de suite s.v.p. En versant le montant de votre abonnement immédiatement vous diminuez les frais et un travail inutile.

- N'oubliez pas de communiquer les changements d'adresse.

Le retard dans la parution de ce Nº est une conséquence de la mobilisation.

LITH. GIVORD NEUCHATEL

Numérisé par BPUN



LE RAMEAU DE SAPIN

FONDÉ EN 1866

NEUCHATEL 1940

Numérisé par BPUN

LE RAMEAU DE SAPIN



JOURNAL D'ETUDE DES SCIENCES NATURELLES

FONDÉ EN 1866

paraissant tous les deux ou trois mois.

IIe SÉRIE 24me ANNÉE. – No 1.

Neuchâtel, le 30 Janvier 1940.

Administration et Rédaction : A. Mathey-Dupraz, Colombier. — Abonnement annuel : Suisse Fr. 3.50
Etranger Fr. 4.20 — On peut s'abonner dans tous les bureaux de Poste. — Compte de chèques IV. 1654

Aimez la Nature source d'énergie et de bonheur.

CERF DANS LE JURA.

(SUITE)

Récit tiré des „Mémoires d'Abraham Chaillet (d'Auvernier), Musée neuchâtelois", 1893, p. 122.

„Le 7 janvier 1656, des hommes trouvèrent au hault des vignes dessus de Bouldry proche des „bays deux gros cerfs dont l'un estoict encore en vie, et leurs cornes grandes en se battant „s'entrefischèrent d'une telle façonnt l'une dans l'autre qu'on ne pouvoict les dessembarras- „ser et le boult d'un des cornus de devant estoict entré de l'un des dicts cerfs droict dans „la teste au milieu du fron, bien avant dans la teste de l'autre et en mourut, l'autre ne „put se dessembarrasser et ainsi on les print et amena sur un char le vivant avec la „teste de l'autre au château de Neufchastel.

(Voir variante de cet épisode „Histoire de deux cerfs", narrée par François Marval, châtelain de Boudry, Rameau de Sapin 1883, p. 4).

Extrait des manuels du Conseil d'Etat de 1665.-

„Les nommés Renaud et Pingeon, de Rochefort, sont poursuivis „pour avoir tiré des cerfs et des

1) Voir „Ram de Sapin" 1879, p. 29 et 33 - 1883, p. 4 - 1899, p. 9 et 15 - 1900, p. 31 - 1903, p. 30.

Numérisé par BPUN

„ biches secrètement et salé et mangé chez eux. Ils sont mis 24 heures en prison, une heure „ au collier ayant des cornes de cerf attachées sur la tête afin de donner exemple à d'autres, „ ne pouvant leur imposer d'amende pécuniaire n'ayant pas de moyens et leurs enfants „ allant à l'aumône." (musée neuchâtelois 1864, p. 92.

Extrait du Constitutionnel neuchâtelois du 26 novembre 1834.

„Il y a quelques jours, on a tiré, à une petite distance de la Chaux-de-Fonds un jeune cerf „ d'environ 30 mois. C'était une apparition tout à fait nouvelle dans ces contrées, ou depuis un „ demi-siècle on n'avait aperçu aucun animal de cette espèce. L'heureux chasseur à qui cette „ bonne aubaine est arrivée est M. DuBois[a] dit Bonclaude, du Volanvron, dont le père avait, „ il y a 40 ans abattu un loup à peu près au même endroit où le cerf a trouvé la mort."

1905.- le 9 septembre, aux Biolles sur Concise, M. Rosselet, sous-chef de gare aux Verrières, se trouve en face d'une belle biche.

1911.- Aux Bains de Schauenbourg (Bâle-Campagne) se trouve la tête naturalisée d'un cerf tué dans la région.

1914.- Le 22 mai, un vigoureux cerf, aux bois bien développés, traversait les tourbières du Noirx Lidor, vallée de la Brévine. Peu sauvage, l'animal trottinait sans hâte, ne s'effrayant nullement à la vue des gens qu'il rencontrait. Il disparut du côté de la frontière française.

1922.- A la mi-Août un cultivateur de Saubraz, district d'Aubonne (Vaud), aperçut au Rosclet, un cerf broutant tranquillement au milieu de ses vaches. Le 19 octobre, les chasseurs du Noirmont (J.B.) étaient prévenus qu'un cerf se trouvait dans les parages des Esserts. Trois d'entre eux partent à la recherche de l'animal signalé qui est tôt rejoint, et blessé grièvement aux environs de la Tanne ; la bête s'enfuit et est tirée au bois de Ban.- Ce beau dix-cors pesait 136 kg.

Il est possible que ce cervidé provenait de France, l'on sait que lorsque les cerfs ont refait leur tête, ils se mettent à la recherche des biches dès la fin d'août et mènent alors une vie erratique.- Les observations faites dans le Jura, durant ces cinquante dernières années, montrent que ces animaux suivent la direction des croupes du Jura, cette constatation laisse supposer que le cerf d'Aubonne et celui du Noirmont ne sont qu'un seul et même individu.

1937.- La „ Diana" de septembre dit :„ ..... comme les cerfs communs aperçus cet automne dans la région de Bex (Vaud)." *(à suivre)*

LOUP. Il existe encore des loups en France. Au commencement d'août 1939, un loup de grande taille est signalé dans l'immense forêt de Saint-Augel, commune de Sault (Dordogne). Cet animal n'était point solitaire, car une bergerie de la région vit disparaître en quelques jours une vingtaine de moutons. Ch.s Frçs

OURS. A la mi-juillet 1937 on a découvert au cours des fouilles faites dans une grotte, au-dessus de Couvet (Val-de-Travers), des ossements d'ours. Ces restes envoyés à Bâle, pour leur détermination, ont été reconnus comme provenant d'un ours brun. Journ.s

a) - le B majuscule existe dans l'original - Ce jour-là le chasseur était accompagné de Frédéric-Ulysse Matthey Dupra, mon grand-père, nous possédons encore le fusil qui a servi à abattre la bête ; cadeau fait à mon grand-père par DuBois (la Rédaction).

Numérisé par BPUN

LA BAIE D'AUVERNIER.
1876—1930.

Dans le groupe des nageurs et plongeurs se classe un gros palmipède, le grand Cormoran, au plumage foncé, à reflets métalliques, reconnaissable à la rigidité des pennes de la queue à tige élastique, fournissant à l'individu un point d'appui sur l'extrémité de ses rectrices, lorsqu'il se tient debout ou qu'il marche le corps légérement incliné en avant.

Notre lac durant presque toute l'année héberge quelques cormorans, mais en petit nombre, individus erratiques, non adultes, stationnant à l'entrée ou à la sortie du canal de la Broye, ou dans les parages du Jolimont. - Le 16. 9. 1908, un individu est observé sur le Jolimont, près d'Erlach (Berne). Bulletin de la Société Zoologique, Genève. Dans la Baie d'Auvernier, j'aperçus mon premier cormoran en février 1875, puis de 1908 à 1925, nous avons noté 19 observations de l'espèce réparties comme suit:

Janv.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
2	-	-	2	2	1	1	-	5	4	2	-

Le grand cormoran est donc un hôte rare pour la Baie d'Auvernier.

Sa famille de l'ordre des Palmipèdes, désignée par les ornithologistes sous le nom de „Laridés" comprend les Labbes, les Goëlands, les Mouettes et les Sternes, oiseaux ayant le bec variable comme longueur, droit ou plus ou moins épais, ou effilé et légèrement arqué, toujours comprimé latéralement, mandibules à bords lisses et tranchants, les narines sont à une certaine distance du front, corps allongé porté par 2 pattes courtes se terminant par 4 doigts rattachés par des membranes entières. Ils sont tous d'excellents voiliers.

Les Labbes ou Stercoraires se reproduisent au-delà du cercle polaire arctique, et dans la zone arctique septentrionale. Chaque année, des lables non-adultes, apparaissent dès l'automne dans la région des lacs jurassiens, ils portent le plumage de juv., brun plus ou moins foncé, maculé, qui les fait désigner par nos pêcheurs sous le nom de „ mouettes noires."

Trois espèces, de taille différente, excursivement irrégulièrement chez nous, elles ont chacune 12 rectrices à la queue, dont les plumes médianes sont plus ou moins larges ou longues, plus ou moins effilées. Ce caractère constitue le signe distinctif entre les espèces.

a) Stercoraire pomarin, pl. médianes de la queue d'égale largeur sur toute la longueur, arrondies à l'extrémité;
b) St. parasite, pl. médianes longues, s'atténuant en pointe;
c) St. à longue queue, pl. médianes longues, très effilées.

Les observations suivantes, selon mon avis se rapportent au St. pomarin: 1908, 8. IX.

1) Voir „Rameau de Sapin" 1939, n°4, p. 41-44.

Numérisé par BPUN

1910 et 1912, novembre. - 1915, commencement de novembre, plusieurs observations successives, entre Cudrefin et Chevroux, concernant 4 ou 5 ind. (Dr Arm. Borel, Cortaillod) - 1919, 14, 15 octobre et 1922, septembre, dans la Baie.

„Aux Spitzbergen" en 1916, 1910 et 1911, nous avons à maintes occasions pu observer le St. parasite, poursuivant les mouettes tridactyles et finissant par obliger celles-ci à dégorger le contenu de leur estomac dont le labbe s'emparait au vol, avec une grande habileté„ (A.M.-D.)

Les Goëlands ou mouettes forment la seconde sous-famille des Laridés. Les espèces de grande taille sont les „Goëlands" et celles de taille moindre sont les „mouettes." Ses représentants de ce groupe sont nombreux dans les deux hémisphères, suivant la saison, ils fréquentent les côtes océaniques ou dans l'intérieur des terres, les parties marécageuses, où ils forment des colonies durant la période de reproduction. Durant la mauvaise saison, les Goëlands mènent une vie plutôt erratique, tandis que les mouettes plus sédentaires, forment des sociétés bruyantes, dans des lieux bien déterminés

Un hôte d'hiver rare, dont l'envergure peut dépasser 1m.70 est le Goëland marin ou Goëland à manteau noir, a la tête, le cou, la queue, le dessous du corps d'un beau blanc, tandis que les plumes recouvrant celles du dos et du croupion sont noires chez l'adulte. Chez les ind. non-adultes, le blanc de la tête et du cou sont grivelés de brunâtre. Des ind. non adultes ont été observés sur le Léman (1905, 19 novembre, un ind. juv. tué sur le lac, devant l'hôtel national, Genève, R. Poncy[1] - 1911, 14 décembre, juv. observés à Versoix, p Genève) et dans la région des lacs jurassiens (1918, 11 mai, ind. adulte „Nos oiseaux", 1918 Juillet, A.R.)

Dans „Oiseaux rares tués dans le canton et le bassin du lac de Neuchâtel" de 1816 à 1870, du cap. Aug. Vouga, Tome IX, Bull. S.S.N., l'espèce ne se trouve point mentionnée, elle est donc très rare pour notre région.

Une seconde espèce de grande mouette, observée plus fréquemment que la précédente sur nos lacs suisses, est le Goëland à manteau bleu ou Goëland argenté de la Mer du Nord, ayant: tête, cou, queue et parties inférieures, d'un beau blanc; tandis que le dos, les couvertures des ailes sont bleu-mouette. Ses adultes ont le bec jaune, les tarses rose-chair ou livide et le tour des paupières jaune de chrome; les ind. non ad. ont les tarses brunâtres. Cette espèce est de dimensions variables selon les ind. Sa nichaison a lieu sur les côtes océaniques (hémisph. nord)..

1896.- au début de janvier, dans le trajet d'Auvernier à Serrières, j'observe 2 gros goëlands argentés, race ? - Une autre variété est le Goëland argenté méridional ou G. Leucophée, oiseau marin mais se montrant souvent sur les lacs jurassiens et le Léman[2], cette forme se distingue de la précédente par ses pieds couleur jaune de Naples et le tour des paupières rouge-orangé. Espèce de passage régulier et les individus hivernant mènent sur nos lacs une vie erratique soit en groupe de quelques-uns, soit comme ind. isolé.

1) „Bulletin Soc. de Zoologie" Genève, 1907, Tome I, p. 79.
2) „ „ „ „ „ contient de nombreuses observations sur le „Larus au cachinnans" ou „G. rieur", de MM. Angelo Ghirdinia et prof. Rob. Poncy.

Numérisé par BPUN

Ci-après, le résumé des observations ayant trait aux divagations de ce goëland rieur, de 1908 à 1934, principalement sur notre lac:

1908.- Mars 1, en compagnie de mouettes rieuses, un goëland leucophée, devant l'embouchure du ruisseau des Allées (Baie). - Juillet 31, des pêcheurs d'Auvernier me signalent avoir observé en plein lac, 2 grosses mouettes bleues.

1909.- Mars 17, observation identique à celle du 1.3.1908.

1911.- » 9, un ind. juv. 1910 avec rieuses devant la Serrière

» 16, 2 » » » » » » » »

Avril 4 au 8, deux ind. 1910 survolent et stationnent, baie Evole.

1914.- Juillet 11, un ind. sur la balise, entrée canal de la Broye (A.R)

1915.- Dès premiers jours à fin août, de grands goëlands errant de Neuchâtel au bout du lac. - Fin août, 7 ind. sont observés le long de la rive S.O. du lac (A.R.)
Septembre 20, posés sur pilotis, devant Chevroux, 5 ou 6 ind. L'un d'eux est tué (Dr Gr. Borel)
Octobre 8, un ind. observé pointe N-E du lac. - Novembre 12, un ind. nageant.

1916.- Juillet 7, un ind. sur balise, entrée canal de la Broye, - fin août, devant Font-Estavayer vu un leucophée.- Sept. 1, observé 3 grands goëlands devant Chevroux (Dr Arm. Borel)
Octobre 14, en plein lac un ind. au vol.

1917.- Novembre 28, sur balise, entrée du canal de la Broye un sujet.

1918.- Juin 18, un ad. Réserve du Seeland (A.R)

1920.- Sept. 10, 13, de Chez-le-Bart, par la Pologne à Tregtel, observé un adulte et 2 juv. 1919.- Fin du mois, observé encore quelques sujets isolés. - Novembre 25, près de Chez-le-Bart, 3 ind. au vol passent en criant. - Décembre 9, devant Auvernier, 2 grosses mouettes au vol. Le 26, sur la grève, vers l'embouchure du ruisseau des Allées, se reposent, 4 juv. plumage 1919, un juv. plumage 1920, ces oiseaux piétinent dans l'eau peu profonde, tout en ne cessant de pousser leurs cris rauques durant toute la journée. Le 31, scène identique, en plus un huitrier pie.

1921.- Avril 12, observé de Serrières à l'Evole, 3 juv. 1920.- Sept. 3, baie d'Auvernier, 5 ou 6 ind. crient en volant. - Sept. 12, près de Cudrefin, un ind. adulte et un autre en plumage de transition.- devant Chevroux 3 sujets; puis ind. isolés, devant Font et Estavayer, puis en plein lac.

1922.- Janvier 15, tôt le matin, sur le môle de St. Blaise, observé un groupe de grands goëlands au repos. - Février 1, baie d'Auvernier, 2 goëlands leucophées.- Mars 17; devant le quai à Serrières, un ind. au vol. - Novembre 7, devant Chevroux, 2 ind. au vol.- Le 12, id. 4 ind. au vol, l'un d'eux s'empare d'une bondelle rejetée par un pêcheur, et l'avale. - Le 16, un ind. adulte posé sur une balise, canal de la Broye.- Le 28, canal de la Broye, un ind. passe au vol. (A.R.)

1923.- Mars 14, observé au vol, vers la Pointe du Grain, baie du Petit-Cortaillod, une grosse mouette.- juillet 14, 19, observé un ind. Réserve du Seeland. - Août 3, observé au vol, devant Bellerive (Béroche) un ind. auquel il manque quelques rémiges et 2 pennes à la queue.

1924.- Octobre 30, novembre 2 et 15, observé 2 ind. devant l'entrée du canal de la Broye. Novembre 4, vu 2 ind. au vol, baie d'Auvernier.

Numérisé par BPUN

1925.- Août 31, entre Chez-le-Bart et Bevaix, 4 ou 5 ind. au vol, d'après leur plumage ce sont des juv. 1924, bec foncé, queue barrée. - Octobre 27, un ind. séjournant sur le Léman, depuis fin septembre, est tué au large de Prévérenges, p. Morges (Vaud)

1926.- Sept. 12, devant Estavayer, observé 4 ind. ad. (M.R.)

1928.- Août 7, groupe de 7 goëlands leucophées, 6 sont en plumage d'adulte et un juv. en plumage foncé (réserve Seeland)

1930.- Juin 28, un ind. sur une balise, entrée canal de la Broye.

1931.- Janvier 1 au 17, quelques-uns sont observés aux abords de la baie de l'Evole et le long des quais, à Neuchâtel. Présence inusitée à cette saison.- Juin 15 et 27, un leucophée, sur balise, canal de la Broye (Nos Oiseaux) - Sept. 1, observé un adulte au vol, passant devant les Ruaux.- Sept. 24, Réserve de Witzwil, 5 ind. (Nos Oiseaux).

1932.- De la mi-janvier au 25 septembre, observé régulièrement quelques ind. à l'embouchure de la Baie (Nos Oiseaux)

1934.- Juillet 9, après midi, un leucophée au vol, devant la Serrière; puis, un second ind. devant l'embouchure du Seyon.- les 12, 20 et 27, après midi, 2 ind. survolent la baie d'Auvernier, sans se soucier des nombreux baigneurs.

Une autre espèce de Goëland à manteau, de taille moindre que les précédentes est <u>le Goëland brun</u> ou <u>Goëland à pieds jaunes</u>, ayant le même comportement que ses congénères, de taille plus forte, durant son séjour hivernal chez nous.

M. Aug. Vouga, capitaine, dans sa „Liste des oiseaux tués, sur le lac de Neuchâtel, de 1816 à 1870" le porte en note comme suit: <u>Larus flavipes</u>, W. et M., oiseaux rares, nos notes personnelles indiquent:

1908, 31 octobre, un ind. devant Yvonand (Vaud).

1909, 1 juin et 25 décembre, observé un ind. au vol, devant les quais de Neuchâtel.

1919, octobre 11, un Goëland brun trouvé mort devant Grandson. - 18, 19, observé un juv. 1919 devant le quai, à Serrières.

1922.- Janvier 1, perchés sur les pilotis du débarcadère, à Serrières, 2 ind. adultes et un juv. 1921.- Les 4 et 21, 2 ind. ad. posés sur le môle des bains de Serrières.

1923.- Mars 9, un ind. non-ad. de 1922, passe au vol, à une dizaine de mètres de moi, devant la Serrière.

1927.- Janvier 23, un ind. juv. s'est montré à cette date devant les quais de Neuchâtel (M. Reichel „Nos Oiseaux").

Dans la séance du 17 janvier 1878, le cap. Aug. Vouga, de Cortaillod communique la liste des oiseaux rares observés en Suisse, depuis 1837, dans laquelle est signalée la capture d'une mouette polaire[1] (Larus leucoptère), en 1849. (Voir Tome XI. p. 274, Bull. S.N.N.)

Voici encore une espèce de goëland à manteau, hivernant chez nous régulièrement, c'est le <u>Goëland cendré</u> dit aussi <u>Goëland à pieds bleus</u>, l'adulte est caractérisé par son manteau bleu-mouette, plus ou moins gris cendré suivant les saisons; les juv. ont la tête et le cou marqués de petites languettes brun-chair, la queue blanche est terminée par une large bande brune.

A suivre.

1) Nous avons vu cet ex. dans la coll. du cap. Aug. Vouga, à Cortaillod, souventes fois, dès janvier 1872.

Numérisé par BPUN

OURS DANS LE JURA.

„Sur la montagne de St. Cergue[1]) la berline tirée par six chevaux enfonçait dans la „neige ; nous descendîmes pour faire la route à pied. Cette montagne est très abondante „en gibier et nous voyons à chaque instant des traces de lièvres et de chevreuils „imprimées dans la neige, nous dûmes reconnaître les pieds d'un ours. Arrivés à „St. Cergues nous envoyâmes aussitôt trois traîneaux et huit chevaux pour ramener la „diligence." (Extrait d'un voyage en diligence de Genève à Paris en décembre 1791).

R. Poncy, Genève.

VÉGÉTATION, FLORAISON ET FRUCTIFICATION ANORMALES.

(SUITE)

1932 (Suite).- „Nous venons d'avoir 4 semaines de gel continu, Temp. de −1° à −12°; avec, „il est vrai, pas mal de journées ensoleillées avec +10° à +15° au soleil. Pourtant sans que le „soleil arrive à dégeler le terrain de façon marquée, pour 4 ou 5 heures seulement.

„Avec janvier, humide par le brouillard, mais très doux, les perce-neige ont montré „quelques fleurs bien épanouies, mais qui ont été mises à mal par la gelée de février que „l'on peut regarder comme forte, malgré cela, les courts moments de dégel par le soleil, „les touffes de primevères ont bien prospéré aux endroits bien exposés. Mais dans ces mêmes „endroits, il n'y avait rien à la fin de janvier, pas une pointe verte et tout à coup „depuis 3 à 4 jours c'est une blanche éclosion de fleurs épanouies. Même remarque sous les „marronniers du parc de Chambrier. Certes on ne nomme pas pour rien ces fleurs précoces „perce-neige; lesquelles par temps sec et glacial montrent une pareille activité."

Edm. Lardy

Dans la forêt de la Caroline, près de Fleurier, un promeneur découvre, le 15 mars, quelques petites morilles. - Le 12 mai, dans une vitrine de la Feuille d'Avis de Neuchatel, sont déposées 4 morilles pesant ensemble 670 grammes, elles provenaient d'une forêt située sur le versant sud de Chaumont.

Un propriétaire de Colombier trouve dans son bûcher un lycoperdon géant mesurant 28 cm. de diamètre. - En cueillant des framboises, des amateurs trouvent, dans les bois de la Joux (12 septembre), un sparassis crépu (Sp. crispa Fries) mesurant 1,30m de circonférence ; ce champignon est comestible, il est voisin des clavaires ou chevrettes, il a une chair blanc-jaunâtre ; son pied court porte de très nombreux rameaux fragiles, larges, aplatis, entrelacés, dentés et recourbés au sommet.

Le 16 septembre, de nombreux passants stationnaient devant la vitrine de la „Feuille d'Avis", à Neuchâtel, ils admiraient un grand polypore. Ce champignon pesait 2 kg. et

1) Passage reliant par Nyon, les rives du Léman nord-ouest, à la vallée des Rousses (France) et la vallée de Joux (Suisse).

Numérisé par BPUN

mesurait 37 cm. de diamètre, il provenait de la forêt de Serroue, sur Lignières. Un bérochaud a fait, le 13 octobre, la cueillette d'un bolet parfaitement sain et pesant 1 kg. 500.

Aux Ponts-de-Martel, un pommier en espalier portait, le 26 octobre, des boutons à fleurs épanouies. A la mi-novembre, une forte poussée d'agarics modestes (Agaricus pudorinus Fz) est signalée dans la forêt de Dame Othenette, au-dessous de Montmollin et dans les lignes de tir, sur Bôle.

Derrière la Tourne, vers 1150 m, on cueille la petite gentiane bleue, des renoncules grêles et des pâquerettes (20 novembre). A Praz (Vully), un promeneur trouve des violettes bien épanouies, et à fin novembre on trouve des primevères acaules et des violettes dans les jardins de la Cotière (Val-de-Ruz).

En traversant la forêt de Gourmoëns-la-ville, des miseurs ramassent un „Polypore giganteus Pers," pesant près de 15 kg. Le pied de ce volumineux champignon émettait de nombreux chapeaux irréguliers imbriqués, recouverts d'écailles brunes disposées en zônes, d'où son second nom : polypore écailleux (P. squamosus Huds). Sa chair est blanche répandant une odeur piquante très particulière, ce champignon est comestible dans son jeune âge. Ce fut le cas pour le dit, lequel fit les délices de nombreux amateurs (23 novembre). Ce polypore a un pied excentrique assez gros qui se développe de préférence sur les vieux troncs ou sur les souches des aulnes et des chênes.

Dans un pâturage de la Côte-aux-Fayes on récolte 4 chanterelles et 2 pieds de mouton ; le 16 décembre ; quelques jours plus tard, le 22 dans l'après midi, on cueille des pâquerettes et des fleurs de pissenlit, dans les prés ensoleillés de la Prise-Maurice (Côte aux Fayes); il est vrai que le début de l'hiver est bien clément, dit le Courrier du Val-de-Travers, puisque des agriculteurs labouraient leurs champs à Jolimont (1072 m.) et à Vuissens (1192 m). Ajoutons que le matin du 29 déc. le Val-de-Travers est sous la neige.

1933.- Un écolier de Fleurier a cueilli, le 10 janvier, une petite gentiane dans le pâturage du Signal, cette cueillette montre la clémence de ce commencement de l'hiver. (Courrier du V. de-T.).

Le 9 janvier, un amateur récolte une vingtaine de morilles dans les forêts de Bevaix (Feuille d'Avis de Neuchâtel). Le 24 janvier, le thermomètre étant descendu à -11°, la corydale jaune subit les atteintes de cette basse température - Le 5 février, floraison de l'ellébore noir (Helleborus niger) ou Rose de Noël, plante transplantée du San Salvadore (Tessin) au Vignoble. - Le 10 février, apparition des premières fleurs de l'eranthis d'hiver (Eranthis hyemalis Salsb.)

Le 19 février, les journaux relatent que dans une propriété à Cormoret (J.-B.) un pommier et un cerisier ont chacun des branches portant des fleurs épanouies. - Le 6 mars, floraison des anémones sylvies dans les forêts de la Vallée de la Broye. - Le 10 mars, au Vignoble, les perce-neige et les anémones hépatiques sont fleuries. - Le 20 mars, jusqu'à 600 m. les primevères sont en pleine floraison. Mi-avril, la „Feuille d'Avis" annonce que le grand magnolia de l'Hôtel Dupeyron est en fleurs.

Trouvé aux environs de la Tourne, une carline à tige développée (Carlina acaulis s.var. caulescens G.B.) avec quatre capitules parfaitement développés, partant du même point de la tige. - On a aussi cueilli, dans la même région, des fleurs du colchique d'automne

Numérisé par BPUN

blanches sans aucune trace de la couleur rose-lilas. (A. Matthey. Jeantet, 7 septembre).

Fin septembre, les journaux relatent qu'au Val-de-Travers, la cueillette des bolets à été énorme. Des ramasseurs de ces cryptogames revenaient avec des cueillettes de 10 à 20 kg; même dans une bourlsé un vendeur a passé avec un char à ridelles rempli de ces délicieux champignons et dans les environs de la Chaux-du-Milieu on a ramassé une clavaire (chevrette) dont le poids dépassait onze kg., ce champignon géant fut exposé dans la devanture de la pharmacie Bourquin.

Un autre cryptogame-phénomène a été cueilli près de Moudon, dans le Gros de Vaud, le 18 octobre, c'est un vesse-loup géant (Lycoperdon giganteum Batsch), mesurant: 38 cm. de diamètre, 29 cm. de hauteur, pourtour 1 m 18, et pesant 6,300 kg. La température chaude et humide de la mi-octobre a favorisé des champignons, cette espèce de lycoperdon (la plus grande du genre) offre souvent des exemplaires de 35 à 40 cm. de diamètre.

Fin octobre, à Boudry, un lilas à fleurs blanches portait quelques cymes en pleine floraison.

1934. - Février. - Dans le jardin de M. Sandoz, vétérinaire, à l'Evole (Neuchâtel) les eranthis hiémales (d'hiver) sont en pleine floraison. - Le 23, sur la Forêt (Boudry) l'ellébore fétide ou pied de griffon est fleuri. - Le 25, en lisière de la forêt, au-dessus des Grattes, où le terrain est bien exposé au soleil, les feuilles des primevères acaules commencent à sortir de terre. - Le 26, un morilleur cueille, près de Dombresson, une première morille. Il est vrai que ce champignon est minuscule. A fin février, floraison (exposition nord) de l'eranthis d'hiver, de l'ellébore rose de Noël (Helleborus niger L) et de la perce-neige.

(A suivre)

HAUTES EAUX.

De temps à autre, irrégulièrement, des pluies abondantes provoquent dans certaines régions de notre canton: au Val-de-Travers, à la Béroche et au Val-de-Ruz, soit des inondations, soit des phénomènes de résurgence. Dans la première quinzaine de janvier 1899, après des pluies persistantes, la Reuse déborde, inonde la cuvette située à la jonction des territoires des communes de Fleurier, de Boveresse, de Môtiers et de Couvet. Le 14 janvier la circulation du „Régional" du Val-de-Travers est interrompue; le même jour cette rivière atteint son niveau le plus élevé. Actuellement sur le pont de Couvet une inscription lapidaire commémore ce fait.

Onze ans plus tard, dans la nuit du 18 au 19 janvier 1910, après les pluies torrentielles qui sévirent sur presque toute l'Europe, nos rivières et nos lacs subirent une hausse subite. Le lac de Neuchâtel était le 18 janvier 1910 à la cote 430 m. et le 25 du même mois, il avait atteint 431 m.[1] Du 1 juillet 1910, le lac est encore à 431 m. par suite de la période pluvieuse que nous subissons à nouveau, et cela continue; le 4, il est à 431, 06 et le

1) Voir „Ram. de Sapin" 1910, mai: „Ses inondations de janvier 1910".- dans Feuille d'Avis de Neuchâtel " la tempête dans les inondations" 21 janv. 1910.

Numérisé par BPUN

11 juillet, le limnimètre indique une hauteur de 431m, 34. Le môle du débarcadaire, à Auvernier, disparait sous 10 cm. d'eau. Pour revivre un phénomène semblable, il faut arriver à l'année 1937, Après un très bel été, accompagné d'une période de sécheresse ; mais le mauvais temps survint, persistant, il gâte la fin de cette belle saison. Le 15 sept. surtout le lendemain se marquent d'une pierre noire par de violentes chutes de pluie, scandées de coups de tonnerre. La Reuse, ses ruisseaux tributaires subitement grossis débordent et les flots de la rivière charrient limon et cailloux, transforment la cuvette Fleurier, Boveresse - Couvet, en un vaste étang, dont les eaux (comme en 1910) recouvrent la voie ferrée, entre Fleurier et Couvet, sur plusieurs centaines de mètres. Les sources rendent à plein débit et les réservoirs communaux sont remplis.

En 1930, les 6 et 7 mars, se caractérisent par de fortes chutes de pluie, venant aider à la fonte de la neige dans le Haut-Vallon. La Reuse fortement enflée, quitte son lit le 7 mars, au matin, inondant, comme d'habitude toute la cuvette du haut du Vallon, recouvrant de 18 cm. d'eau, la voie ferrée du „ Régional du Val-de-Travers, sur quelques cents mètres. La Reuse cette fois-ci n'atteignit point le niveau maximum de 1910 mais resta 60 cm en dessous.

Des observateurs ont cru reconnaître qu'il existait une corrélation entre les fortes crues de la Reuse et le débit des sources vauclusiennes de la Raisse, p Concise (Vaud), à débit intermittent et celle de la Diaz, sur la Sance (Vaud), source temporaire également. Intéressé par ces cas de résurgence, je m'étais confié à mon vieil ami M. Armand Borel, qui me répondit de Saint-Aubin, le 15 mars 1939, ce qui suit ..... „Mais certainement, il arrive parfois que la Reuse déborde et inonde la „cuvette centrale du haut du Val de Travers, au point que la ligne du Régional est recou- „verte en partie de 20 cm. d'eau. Ces inondations coïncident avec le maximum du rendement „des sources de la Raisse et de la Diaz, de la Sance, p. Concise. Elles seraient plus accentuées „encore, si la source de la Sourde. A Môtiers, dormait la totalité du cours d'eau souterrain „dont elle n'est qu'un trop plein. Il est facile de s'en assurer en période de basses eaux, alors „qu'il est possible d'explorer, sur un fort parcours, la grotte voisine de la cascade de Môtiers. „A un moment donné une forte nappe d'eau courante interrompt l'exploration. D'où vient „cette eau? C'est la même qui alimente la Sourdre. - Où va-t-elle? Il est facile de s'en rendre „compte. Il suffit de poser à la surface de l'eau un petit flotteur portant un bout de „bougie allumée ; l'on voit la petite lumière s'en aller en direction sud et sa lueur se perdre „sous les voûtes sombres."

Armand Borel.

Transportons-nous au fond du Val-de-Ruz, à Dombresson, où un nouveau bac de résurgence nous est offert. Après une forte période de pluie ou à la fonte des neiges, une poche d'eau se vide par intermittence, donnant naissance à ce que l'on appelle dans la région „ le Torrent."

En 1936, ce cours d'eau souterrain est sorti six fois, à la suite de fortes pluies. - Avec la fonte des neiges, au printemps 1937, le Torrent s'est montré les 10 et 11 avril. -

En 1939, les fortes pluies du commencement de février forcèrent le Torrent à se montrer plus tôt que d'habitude, il apparait le 9 février, dans un décor et au sortir de la forêt ses flots vont rejoindre le Seyon très grossi. - Puis vers le 21 novembre, le Torrent est sorti pour la cinquième fois en cette année pluvieuse, l'eau jaillissait abondamment de la source entre Saint-Martin et Dombresson.

Lith: Givord. Neuchâtel.

Numérisé par BPUN

LE RAMEAU DE SAPIN

FONDÉ EN 1866

II. SÉRIE: 24e ANNÉE

JOURNAL D'ÉTUDE
DES SCIENCES NATURELLES.

N° 2

Neuchatel, le 1er Mai 1940.

Administration et Rédaction: A. Mathey-Dupraz, Colombier. — Abonnement annuel: Suisse Fr. 3.50
Etranger Fr. 4.20 — On peut s'abonner dans tous les bureaux de Poste. — Compte de chèques IV. 1654

Lorsque nous manque la société de l'homme nous nous réfugions dans celle de la bête, sans perdre toujours au change.

UNE INTERESSANTE INITIATIVE.

A la fin de l'hiver 1938, la „Diana" Vaudoise décida d'introduire dans les forêts du pays de Vaud[1], des cerfs „Sika", espèce de cervidé japonais, acclimaté en Suisse, depuis tantôt 50 ans. Cette faune compte dans le nord de la Chine et du Japon, à Formose des variétés différant entre elles par la taille. La forme typique du Sika commun est plutôt de petite taille. Un neuchâtelois, M. Favre-Brandt, nous racontait avoir observé des Sika" dans la forêt entourant le temple bouddhiste, à Nara, près d'Osaka, dans l'île Nippon. Ces animaux y vivent là, dans une semi-domesticité, quoiqu'en liberté.

Ses dianatistes vaudois purent se procurer, au parc de Prangenthoux, sous Prangins, 8 animaux (2 ♂ 6 ♀) parfaitement acclimatés, lesquels furent lâchés à la mi-avril 1938, en 2 hardes, formée chacune d'un mâle et de 3 biches, la première, en-dessous de Givrins (Jura) à la Bellangère et la seconde dans les forêts du Jorat, sur Lausanne: leur chasse fut interdite.

Fin octobre 1938, un Sika ♂ est tiré dans les environs de Signières, prévenu par notre „Grand Veneur" je me rendis le 1 novembre, au magasin de comestibles Lehnherr, où la victime était exposée, je pus constater qu'il s'agissait bien d'un cerf japonais en robe d'hiver d'un brun uniforme (la robe d'été est tachetée de blanc), entr'autres signes

1) Relatons qu'en 1863, un chevillard fut tué à la frontière française, dans les bois de Bonmont; enfin en 1869, une chevrette chassée par des chiens venant de France, fut prise dans une carrière, près de St-Cergues, on signalait aussi en Argovie, des chevreuils venant

Numérisé par BPUN

distinctifs de l'espèce je notai que les côtés de la lèvre supérieure, la lèvre inférieure, presque toute la queue et un disque fessier étaient blancs. L'animal portait une dague de 32 à 35 m., avec un très petit andouillet d'œil à la base. D'où provenait cet ind.? Renseignement pris ce n'était point un mâle du lâcher printanier en terre vaudoise.

Plus tard, un second mâle Sika fut tué à Echichens, sur Morges (Vaud). On ne put de suite établir sa provenance, car les rapports des gardes-chasse, les observations des forestiers, des bûcherons et des chasseurs concordaient, assurant que les hardes mises en liberté étaient au complet, tant dans le Jura que dans le Jorat. En août 1939, la „Diana" annonçait (v. p. 91.): „Le n°. de juin de la Revue „Plaisir de France" dit; des cerfs Sika, provenant du Parc de Rambouillet, ont été lâchés dans le département de l'Ain." L'énigme peut être considérée pour Echichens et Lignières, comme résolue.

Le 4 novembre 1939, au matin un agriculteur de Saint-Amour, rière Savigny, dans le Lavaux, à 5,5 km. de Lutry (Vaud) aperçut à une quinzaine de mètres de son habitation, un cerf Sika mâle, paissant, l'animal portait 2 andouillers à chaque perche (merrain). Se sentant observé ce cerf s'enfuit (Diana, décembre 1939).

RARETES ZOOLOGIQUES.

Nos journaux signalent de temps à autre la présence, suivie bientôt de la capture, d'un animal à pelage ou à plumage aberrant, selon qu'il s'agisse d'un quadrupède ou d'un oiseau.

Dans la plupart des cas l'observation se rapporte à un individu blanc, dont les congénères ont d'ordinaire un pelage ou un plumage coloré, de teinte uniforme ou de teintes variées.

Ainsi le cerf d'Europe, au pelage habituel brun-rougeâtre, présente une variété isabelle très-clair. Le daim a la robe jaune-rougeâtre tachetée de blanc, comme celle du faon, ou bien elle prend une teinte uniforme rougeâtre ou grisâtre; on trouve des individus atteints de mélanisme et d'autres complètement blancs. Le chevreuil est roux en été et gris-brun en hiver,

(Suite de la page 13)

„du grand-duché de Bade. Puis survint la guerre de 1870, les combats en Alsace, en Bourgogne, „les journées sur la Lizaine, le Lamont et enfin la retraite sur Pontarlier. Le bruit continu „poussa le chevreuil à immigrer chez nous, un peuplement réel s'établit, ces animaux atteignirent le Jorat." (Henry Vernet)

„Puis en automne 1892 ou au printemps 1893, apparut un cerf venu spontanément au „pied du Jura, des bois mis bas en 1893, 1894 et 1895, figuraient à l'Exposition nationale „suisse de 1896, à Genève. Un second cerf est aperçu au sommet du Jura près de la frontière „française, à la fin de l'automne 1894. Sa présence du premier mâle, resté fidèle à ses forêts „depuis 4 ans, engagea la section de la Côte de la Diana, d'ouvrir une souscription, dont „le résultat permit de lui offrir un rival plus jeune, accompagné de 6 biches (Henry Vernet, P.C. de la Diana [1])

(1) Voir „Rameau de Sapin": 1899, 1900 et 1903.

Numérisé par BPUN

outre ces deux teintes saisonnières, certains individus offrent des variations héréditaires, ils peuvent être blanc ou d'un noir profond. – L'écureuil et la taupe présentent parfois des individus au pelage jaune-pâle, isabelle-clair ou entièrement blanc. Il y a une trentaine d'années on pouvait voir dans la vitrine d'un fourreur, à Neuchâtel, une paire de martres isabelles, s'approchant du blanc. Ces animaux naturalisés sont conservés actuellement dans la collection de la faune locale du Musée de cette ville. Ces animaux au pelage ou au plumage se rapprochant du blanc ne sont pas des individus „Albinos (l'albinisme est cet état dans lequel vient à manquer, plus ou moins complètement, le pigment qui donne aux individus leur coloration caractéristique, produisant des individus plus ou moins décolorés, plus ou moins blancs (poils ou plumes), lesquels sont dits „Albinos").

Citons quelques cas observés en Suisse.

Au commencement de ce siècle, on observa à plusieurs reprises, dans la partie bernoise des Alpes de Gsteig (le Châtelet) en Gruyère, un chamois à pelage blanc. L'animal disparut un beau jour. Or, à cette époque on apprenait qu'un chasseur de Gsteig, nommé Reichenbach, possédait la peau d'un chamois blanc. Etait-ce la dépouille de l'individu, donc le produit d'un braconnage? La question ne fut jamais éclaircie.

Quelques années après, dans les Grisons, on tue également un chamois blanc. („Diana", octobre 1916).

En 1907, dans la région de la Dent de Branleire, on signale la présence d'une femelle de chamois complètement blanche. Un garde-chasse muni d'une autorisation officielle se mit à sa poursuite, mais rentra bredouille. Le chamois s'était évanoui.

Le 15 février 1908, le garde-chasse Moser tira, dans ce même massif de Branlaire, un jeune chamois femelle de l'année précédente, au pelage entièrement blanc, mais aux yeux normaux, donc pas un individu albinos. Ce sujet figure actuellement dans le Musée d'histoire naturelle de la Ville de Fribourg („Diana", mars 1909)

Dans le canton de St-Gall, massif des „Graue Hörner", fut tué au commencement de l'été 1909, un chamois blanc. L'on constata que c'était un individu albinos, lequel naturalisé se trouve dans les collections du Musée de St-Gall. („Diana" août 1909 et 1910). – A peu près à cette même époque un sujet atteint d'albinisme partiel - seuls l'arrière-train et la moitié de l'abdomen étaient blancs, tandis que toute la partie antérieure du corps portait la couleur normale. Cet individu fut tué sur l'Alpe Seblavia, près de Grabs (district de Werdenberg).

La „Diana", mars 1911, signale à nouveau dans le district franc fribourgeois, la présence d'un chamois blanc.

Deux chasseurs bernois abattent dans la région du Stockhorn (ct. Berne) un chamois blanc, figurant actuellement dans les collections du Musée alpin suisse. A ce propos, voici ce que nous communique le conservateur du dit musée alpin: „ce chamois a vécu pendant plusieurs années dans les parages du Stockhorn. Il n'était pas du tout malade, mais atteint d'albinisme total."

Fin octobre 1926, M. Maurice Natile, boucher aux Ponts, a tiré dans la vallée un renard au pelage fortement décoloré, passant du gris-argenté au gris-sale.

Durant l'automne 1934, des promeneurs avaient observé des renards à la lisière

Numérisé par BPUN

d'une forêt près de Mont-la-Ville et de Mairy (Vaud), ils avaient remarqué que l'un de ces animaux avait le pelage blanc. Il fut tiré à la mi-décembre par un chasseur muni d'une autorisation officielle. Ce spécimen naturalisé figurera dans une vitrine du Musée cantonal vaudois.

Dans sa „Faune des Vertébrés de la Suisse", Vol I., p. 293, Victor Fatio dit: „L'on a rencontré également quelquefois dans notre pays, et particulièrement dans les Grisons, des variétés de renards parfaitement blancs."

L'on nous communique, à la mi-mars, que le taupier d'Echallens a capturé à l'aide de l'une de ses petites trappes en fer placée à l'entrée d'une galerie, une taupe au pelage blanc, paraissant rosé, le cou et le ventre orangés. L'extrémité du museau, dépourvue de poils est rose. Les yeux paraissent deux points brun-rosé. Les pattes antérieures ont la peau rose et les poils blancs. La queue est blanche. De ces caractères on peut en déduire que l'animal en question est atteint d'albinisme.

1932. En automne dès l'ouverture de la chasse dans une réserve du Tyrol, la présence d'un chamois blanc fut signalée. Il en fut de même en 1933.- Le 17 décembre 1934, un chasseur eut la chance d'observer ce spécimen, à une vingtaine de mètres au milieu d'un groupe de ses congénères, il s'enfuit le dernier. La direction de la Réserve fera son possible pour que cet animal soit épargné. Mesure intelligente

1933.- Le n° de mars du Ch.r Al. signale la présence dès la fin du 19e siècle, de chevreuils à pelage noir, dans le Mecklenburg et les Bruyères de Luneburg (Allemagne). On signale un couple ayant procréé plus de 10 rejetons.

1934.- On a observé dans la forêt de Teutoburg, une chevrette blanche, encornée; durant octobre - novembre.

1935.- Dans une forêt près de Stuttgart, on a tiré un chevreuil mâle, 6-cors, au pelage blanc.- On a encore observé un chevreuil et une chevrette blancs, ces animaux accompagnaient un chevrillard et une chevrette de couleur normale.

1936.- Au Tyrol, une chevrette blanche, hante la même forêt, depuis plusieurs années.

1937.- Un journal cynégétique rapporte que dans les forêts de la ville de Géra, en Thuringe, vit en liberté depuis 4 ans, une chevrette blanche, qui conduisait en 1936, son troisième chevrillard; ces 3 rejetons sont de couleur normale.

A suivre

PREHISTOIRE.

Au commencement de janvier 1940, on a procédé à des travaux de terrassement dans la forêt de Galm, près Morat. Ses ouvriers ont mis à jour des clous, des bracelets et des poteries; les experts consultés ont déclaré se trouver en présence d'objets datant de l'époque romaine. Ces trouvailles ont été remises par la préfecture de Morat, au Musée Cantonal.

Journaux.

Numérisé par BPUN

LA BAIE D'AUVERNIER.[1]

1876—1930.

(SUITE)

1908.- 13 novembre, en plein lac observé un juv. de l'année.- 13 décembre, un goël. cendré dans un groupe de mouettes rieuses, sur la grève de Cudrefin.

1909.- 10 mars, observé un juv. 1908, dans la baie. Le même jour, le garde-pêche Jaques m'envoie un ind. en plumage d'adulte, tiré vers l'embouchure de la Reuse.

1911.- 16 au 23 mars, parmi les rieuses, à l'embouchure de la Serrière, un ind. en plumage d'adulte. 14 juillet, même endroit, 3 juv. 1910, au plumage moucheté et extrémité des plumes caudales barrées de foncé.

13, 18, 19 novembre, un ind. disparu le 22 (A.R. dans O.B., IV. 1912).

1912.- 15 avril, vers Serrières, un ind. livrée 1911. - 24 novembre, 2 ind. juv. sur mâle de Serrières. - 25 décembre, avec des rieuses, un sujet 1911, dans la baie.

1913.- 9 et 14 juillet, dans un groupe de rieuses, un juv. 1912, dans la baie. 23 juillet, un ind. adulte, avec 2 rieuses (Baie). 12 et 22 août, juv. 1912, devant Auvernier. 16 octobre, dans port d'Auvernier, 1 juv. 1913 et goël. cendrés en plumage d'adulte.

1914.- 3 décembre, avec rieuses dans la Baie, un ind. adulte.

1915.- 12 avril, au remplissage de Serrières, j'observe, posés sur un échafaudage, 8 goël. cendrés (3 ind. en plumage d'adulte et 5 juv. 1914). 3 mai, observé au vol, un juv. 1914, devant Serrières.

1916.- 7 avril, ind. juv. au plumage moucheté, devant Serrières.

1917.- 13 janvier, avec rieuses, vers Serrières, ind. juv. 1916, mi-novembre, même observation. - 28 novembre, on tire à l'embouchure de la Reuse, un ind. juv. 1917.

1919.- 7 février, j'observe dans la partie inférieure du ruisseau des Allées, formant étang à ce moment-là, un ind. juv. de 1917, tête mouchetée, bec moitié antérieure noire, couvertures des ailes bleue, extrémité des pennes caudales barrées de brun-noir.. 2 octobre, j'observe dans la Baie, les allées et venues de 8 goélands cendrés, dont 3 juv. 1919.- 7, 8, 9 nov. un ind. adulte devant le ruisseau des Allées. 25 novembre, un juv. 1919 est capturé dans la Baie, il y en avait 3. - 13 décembre, ind. adulte à tête grivelée, avec rieuses. Un adulte tué à Sugiez, Bas-Vully, avait dans son estomac les cadavres d'un pinson et d'un bruant jaune; sans doute des passereaux égarés dans le brouillard et épuisés s'étaient noyés.

1920.- 10 janvier, près de Serrières, groupe de 3 ind. juv. de 1919, reconnaissables à leur tête mouchetée, ailes avec taches brunâtres avec grandes pennes noires, queue blanche, avec barre foncée à l'extrémité. mi-janvier, un juv. 1919, signalé à St-Blaise (H. Zintgraff) 29 janvier, Auvernier, 3 ind. adultes, parcourent la grève et un juv. 1919. - 1 avril, 2 goël. adultes et un juv. 1919, devant la Serrière. - 3 avril, matinée, observé 4 ou 5 adultes, Baie. 7 avril, 2 adultes et un juv. 1919. - Mai 8, 2 juv. 1919 dans un groupe de rieuses à la Baie. - Août 25, 27, groupe d'une vingtaine de juv. 1920, Auvernier. - Septembre 7, groupe de 3 ind. juv. 1919, à Auvernier. Sept. 10, 12, devant Bellerive (Béroche), 1 juv. 1920 et 2 juv. 1920. Décembre, observé régulièrement quelques sujets, Baie.

(1) Voir „Rameau de Sapin" 1940, nº 1, p. 8.

Numérisé par BPUN

1921.- Janvier 8, observé un individu 1919, au vol, Baie. - Le 22, observé un ind. 1919, sur grèves inondées. Mars 26, 29, 4 goël adultes et 4 juv. 1920, vers l'embouchure de la Serrière et quai Suchard (Neuch.) - Avril 8, 11, 5 et 3 ind. juv. 1920, devant Suchard (Neuch.) Avril 18, observé 10 à 12 juv. 1919 et 1920, de l'embouchure de la Serrière à la Baie de l'Evole.

1922.- 1 janvier, devant l'embouchure de la Serrière, avec quelques mouettes une dizaine de goël. cendrés poussent leurs cris rauques. - Le 21, même observation. - Le 22, devant le delta du Ruisseau des Allées, 2 goël. adultes, tête grivelée. 1 et 3 février, un ind. adulte posé sur même caillou, Auvernier. - Le 23, un ind. ad. au vol, devant Auvernier. Le 31 mars, observé Baie de l'Evole, un juv. 1921. - Le 7 octobre, sur des pilotis dans la Baie, sont posés 5 ind. ad. et 2 juv. 1922. - Le 12 décembre, observé Chez-le-Bart et la Pologne, 2 ou 3 ind. adultes.

1923.- Le 3 janvier, à Auvernier, un juv. 1922 et un ind. adulte avec rieuses, à Champ-Bougin. - Le 5 février, 2 juv. 1922 avec rieuses, à Auvernier. - Le 8, 2 goël. ad. avec rieuses, près de Serrières.

1924.- Le 27 janvier, groupe 15 goël. cendrés (4 ind. ad. 4 juv. 1922 et 7 juv 1923) sur la Pierre à Milon, à Genève, (Rob. Poncy : Bull. Soc. Zoo. de Genève). Le 24 juillet, un ind. juv. 1924, Baie. - Le 17 octobre, 8 juv. de l'année, devant le ruisseau des Allées.

1930.- du 7 au 17 février, observé maintes fois, 8 goël. cendrés de Serrières à la baie de l'Evole (Neuch.)

Dans la séance du 3 février 1860, de la „Société des Sciences naturelles, M. le président L. Coulon communique qu'il a reçu cette semaine des <u>mouettes tridactyles</u>, „tuées pendant un grand vent. Ce sont, à sa connaissance, les premiers oiseaux de „cette espèce qui aient paru sur notre lac. D'autres exemplaires, tués il y a quelques an- „nées sur la Thiele, ont été envoyés à la Chaux-de-Fonds. - Ces oiseaux n'ont qu'un ru- „diment de pouce, ils sont plus petits et plus bas sur jambes que les mouettes. Ses vieilles „ont le bec jaune avec un peu de rouge à la base; les jeunes l'ont noir. L'une „d'elles avait dans le jabot, trois jeunes perches; ces dernières sont souvent, en cette saison, „jetées en grande quantité par les vagues sur les pierres du rivage et là deviennent la „proie des oiseaux." (Tome X, p. 205-206, „Bull. de la Soc. des S.N.)

Cette mouette habite durant la période de nichaison les falaises des côtes de Norvège, des Lofoten (Vogelberg) et des îles de la mer Arctique, où elle vit en colonnies nombreuses. Des ind. émigrent dans nos régions, si ce sont des adultes, ils n'ont pas comme les rieuses la tête et le cou blancs, ces parties chez la tridactyle sont plutôt cendré-bleuté, avec sur l'oreille, une partie plus foncée.

Notre carnet de „notes" contient les observ. suivantes:

1912 - 13 avril, un ind. en plumage d'été, trouvé mort, au bord de la Reuse, devant les abattoirs de Fleurier (Val-de-Travers, Neuch.). L'oiseau n'avait aucune blessure (Bull. Soc. Zoo. Genève, p. 374).

1915.- 15 novembre, un ind. ad. est tiré sur les rives du Doubs.

Numérisé par BPUN

La plus petite espèce est la mouette pygmée (Larus minuteos) dont les individus adultes portent un capuchon foncé, unicolore, pendant la période des amours seulement. Ses individus migrateurs apparaissent dans notre région dès l'automne, seuls ou en compagnie de mouettes rieuses. - 1911, novembre 23, baie de l'Evole, un individu. - 1912, nov. 24, un ind. sur le môle de Serrières, avec rieuses. décembre 21, 31, entre Serrières et Champ-Bougin, 2 ind. posés au bas du perré. - 1915, 27 mars, 4 juv. 1914, à l'embouchure de la Serrière. 1919, novembre 11, 5 ind. à l'embouchure de la Serrière. - 1920, nov. 1 et 22, 3 ind. emb. de la Serrière. 1922, 4 au 21 janvier, 6 à 8 ind. à l'embouchure de la Serrière. - 2 mars, 2 ind. baie de l'Evole. 1923, 17 janvier, un ind. devant la Serrière. - 31 décembre, ind. devant la Serrière, avec rieuses. - 1924, 18 février, 4 ind. devant Bains de Serrières. - mi-mars, 1 ind. au vol, baie de l'Evole. - 1926, 18 janvier, avec des rieuses, 2 ind. devant la Serrière. - 1930, fin octobre, une mouette pygmée stationne quelques jours, sur les blocs, de la base du perré au quai Suchard (Inspr. M. Vouga). - 1938, 6 novembre à côté du débarcadère d'Auvernier, sur les blocs émergeant à la base du quai prolongé, un groupe de petites mouettes attire mon attention, ces oiseaux fouillent activement parmi les détritus amenés par les vagues. Ces oiseaux ont des allures vives, mais plutôt craintives, elles poussent un long sifflement ininterrompu. Je remarque qu'elles sont pourchassées et becquetées méchamment par les mouettes rieuses adultes, habituées de ce coin depuis le milieu de septembre. - Un peu plus tard dans la soirée je retrouve une vingtaine de ces mouettes pygmées, juv. de l'année, fouillant la vase et les détritus amoncelés, vers l'embouchure du Ruisseau des Allées, leurs allures sont toujours vives, mais elles ne sont plus apeurées, aucune n'est en vue. Ces mouettes pygmées avaient encore le dessus du corps moucheté de brunâtre, l'extrémité des pennes de la queue barrée de noir foncé.

Novembre 23, au même endroit, une vingtaine de ces petites mouettes, des ad. et des juv de 1938. - 1939, aucune observation.

Dès le début de mes observations concernant la mouette rieuse, je fus intrigué par les différences de dates existant, entre les moments de la parution du capuchon foncé, qui caractérise en premier lieu les mâles. Ce fait se renouvellant chaque année j'avais cru à la présence de mouettes mélanocéphales, dans la région des lacs jurassiens. En 1907, je m'adressai à un connaisseur des „mouettes du Léman", M. D. F. A. Forel, qui me répondit par la lettre suivante:

Morges 28 janvier 1908.

Monsieur et très honoré confrère,

En réponse à votre lettre d'hier.

Votre observation est parfaitement correcte, mais elle n'est pas aussi extraordinaire que vous le croyez. La mouette rieuse lorsqu'elle a dépassé l'âge d'un an, prend en été le capuchon brun ou noir que vous décrivez, il n'est pas toujours bien marqué la première année (la deuxième de l'âge de l'oiseau), mais dès l'année suivante il est bien indiqué. On l'appelle en général „parure de noces". Mais j'ai constaté qu'il est souvent très bien développé dans la deuxième année de l'âge, alors que la maturité sexuelle n'est pas encore atteinte, je préfère l'appeler „parure d'été." Il est vrai que cette parure d'été apparaît déjà en hiver.

Numérisé par BPUN

C'est en général de février à mars que les mouettes prennent leur capuchon, mais on en voit déjà des exemplaires en janvier, parfois en décembre, parfois même en novembre. J'ai noté un individu le 16 novembre 1881 et deux le 22 novembre 1907.- Etait-ce un reste de la parure d'été de l'année précédente ou une apparition trop hâtive de la parure d'été de l'année suivante? Je ne le sais.

Tout cela se rapporte au Larus ridibundus. Quant à l'attribuer au Larus melanocephalus, ce serait bien osé sans avoir l'oiseau en peau soumis à une analyse détaillée et minutieuse.

Quant au passage de la mouette mélanocephale dans notre pays, il est admis par nos ornithologistes.....

(signé) Dr F.A. Forel.

1930.- juillet 16, sur le disque indicateur placé à l'extrémité du quai de débarquement, de Bellerive, à Saint-Aubin (Béroche), j'observais une mouette posée et une seconde au vol : tête noire, ailes mouchetées de brun-jaune, extrémité des pennes de la queue marquées de noir. Notre incertitude était grande, mais après avoir consulté Naumann, nous reconnaissions que les deux mouettes observées étaient des rieuses juv. en premier plumage d'été, oiseaux éclos au printemps 1929.

Malgré la présence certaine de temps à autre de la belle mouette mélanocéphale, il faut être très circonspect dans la détermination de spécimens douteux.

---

a



a). Mouette rieuse ♂:

Dessus de la tête jusqu'à l'occiput, partie supérieure du cou, haut de la poitrine, brun foncé.

b



b) Mouette mélanocéphale

Tête et haut du cou tirant sur le noir, cette teinte atteint ensuite presqu'à la même hauteur en avant et en arrière. Caractère distinctif : petit trait blanc, en-dessus et en-dessous de l'œil, mais ne formant point un cercle complet.

Dès sept. 1911, juillet et sept. 1912, mars 1913, ce périodique publiait nos observations sur les „Sternes et la mouette rieuse": Contribution à l'étude de la faune ornithologique du canton de Neuchâtel.- Cette étude avait cessé, elle fut reprise dans le nº d'avril 1933, sous son titre actuel „Baie d'Auvernier".

A.M.-D. (A suivre)

Numérisé par BPUN

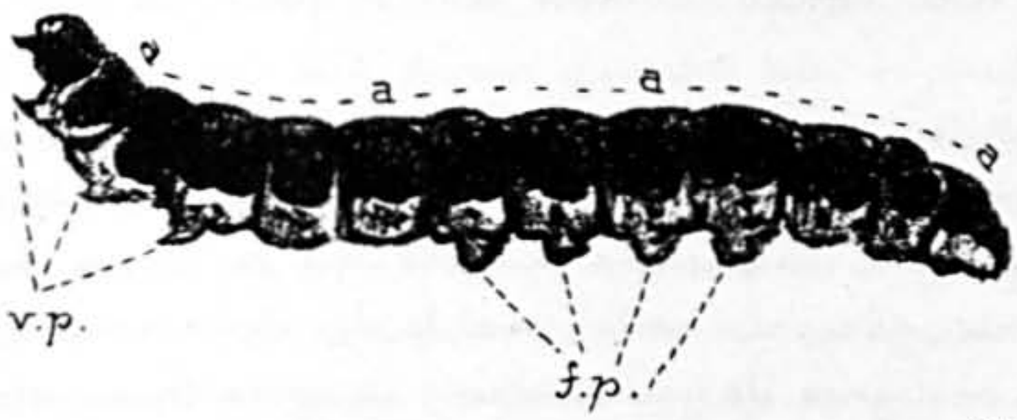
UTILITÉ DU HIBOU.

Le hibou moyen-duc (Asio o. otus L) est un rapace nocturne facilement reconnaissable aux deux aigrettes frontales formées de six plumes chacune, variables dans leur longueur suivant les individus ; ces plumes sont brun-noirâtre. Cet oiseau se nourrit principalement de petits mammifères, de passereaux et d'insectes à l'occasion.

Voici le résumé de l'examen fait de 545 pelotes de régurgition, trouvées en quelques jours sous un arbre fréquenté par un couple d'Asio, les pelotes contenaient : les restes surtout des os de 375 campagnols des champs (arvicola arvenses Pall.), de 142 campagnols roussâtres (Hypudaeus glareolus Schr.), de 40 mulots (mus. sylvaticus L), Ces trois espèces sont nuisibles. On a constaté en outre la présence d'os de 31 musaraignes, espèces indifférentes. - de 7 taupes, de 4 passereaux, d'une chauve-souris, animaux utiles. En outre, les restes chitineux de 18 insectes nuisibles.

A PROPOS DE CHENILLES.

En Entomologie, les chenilles sont les larves des Papillons (Lépidoptères). Ses fausses chenilles sont les larves des Tenthrèdes, mouches à scie, dont la ♀ porte une tarière.
La chenille à la tête bien développée, des organes masticateurs comme les insectes broyeurs.- Corps a 13 segments (thorax 3, abdomen 10) ; les 3 premiers portent une paire de pattes écailleuses thoraciques, comprenant 4 articles et une griffe, ce sont les 6 pattes de l'Imago.- Pattes ventrales sont placées sur les 6, 7, 8 et 9 segments, une paire mamelonnée, terminée par une couronne de crochets. Dernier segment des pattes anales servent de crampons.-



a = anneau
12 anneaux
v.p = vraies pattes
3 paires de vraies pattes
f.p. = fausses pattes
4 paires de fausses pattes

Chez les Phalènes-arpenteuses, les pattes peuvent manquer aux segments 10 et 12 ; chez la Harpie du hêtre et la Grande queue fourchue, les pattes anales sont en pointe ou en cornes.- Sur chaque côté du corps se trouvent 9 stigmates respiratoires, très visibles, manquent sur les segments 2, 3 et 12.- La chenille absorbe beaucoup de nourriture, les organes internes grossissent, le tissu adipeux augmente ; la peau devient trop étroite ; elle se déchire sur la région dorsale, une autre peau s'est reformée en-dessous.

Bien des chenilles vivent sur diverses plantes, d'autres se nourrissent aux dépens de quelques-unes seulement, d'autres se nourrissent d'une seule espèce végétale. A la 5ème mue apparait la chrysalide et la 6ème donne le papillon.

P. F.

Numérisé par BPUN

LARVES DE SPHINGIDES & INSECTES PARFAITS.

Il est un fait connu depuis longtemps, c'est que certaines larves de papillons, les chenilles, surtout chez les Nocturelles, varient de teinte. Ainsi la larve de l'Hadène de l'arroche, qui se rencontre sur les plantes de l'arroche étalée (Atriplex patala L) et celles de la renouée persicaire (Polygonum persicaria L), passe du brun au jaune, puis au vert ; les chenilles polyphages de certaines phalènes, du genre Lupithecia principalement, évoluent comme teinte générale du gris-brun au brun, au jaune, voir même au vert. Si la couleur du fond varie, les taches, les traits, les bandes, les mouchetures varient aussi, mais ces variations sont individuelles.

Arrêtons-nous quelque peu aux Sphingides dont les grosses larves lisses ont des teintes si brillantes et variables, sans que pour cela les papillons qui en proviennent présentent des différences sensibles.

Acherontia atropos L. - Le sphinx tête de mort dont les larves peuvent dépasser 12 cm. sont faciles à observer : tête verte, anneaux jaunes, chevrons bleus sur les flancs. Les chenilles que l'on trouve sur le Lyciet (Lycium barbarum L) ont la coloration normale ou bien les individus sont brun-foncé ou de teinte fuligineuse. En septembre 1885, nous avons pris sur un lyciet, à la Pacota, à Auvernier, 50 larves. Il y en avait 38 de couleur fuligineuse foncée, 8 d'un ton fuligineux plus clair ; il était facile de remarquer que chez chacun de ces 46 individus, les parties du corps correspondant aux parties jaunes du type normal, étaient blanc-grisâtre ou blanc sale.

Enfin 4 individus n'avaient que 6 chevrons bleutés, le premier manquait. La partie ventrale de ces 4 larves était vert cru, ainsi que les fausses pattes ; le dos et le haut des flancs étaient jaunes de la teinte type.

Sphinx pinastri L. - Nous avons élevé une larve du Sphinx du pin aux teintes plus vives que celles de la chenille habituelle. Cet individu présentait à droite et à gauche d'une bande dorsale rosée, une ligne jaune, puis une bande latérale verte et plus bas une ligne vert-jaune. Tête et fausses pattes roses.

Sph. convolvuli L. - Autrefois l'on trouvait très communément dans les vignes, les chenilles du Sphinx du liseron (liseron des champs = Convolvulus arvensis L), actuellement les différents traitements que doit subir la vigne ont une action funeste sur ces larves. Ses chenilles les plus communes ont une teinte générale verte, sur le dos deux raies noires parallèles d'où partent 7 chevrons noirs soulignés de jaune clair, la corne terminale est jaune de chrome sur la moitié inférieure, l'autre partie effilée étant brune. Outre ce type de coloration, on rencontre des larves d'un jaune brun fuligineux, partie ventrale blanche, fausses pattes de la teinte générale, chevrons noirs sans la ligne jaune clair, corne entièrement brune.

Deilephila vespertilio Esp. - Ses larves du Sphinx de l'épilobe vivent exclusivement sur l'épilobe à feuilles de romarin (Epilobium rosmarinifolium Haenk = dodonaei Vill.), elles sont réputées pour la difficulté avec laquelle elles se transforment en nymphe en captivité. En cherchant à imiter la nature nous avons toujours obtenu de belles chrysalides. La chenille de Sphingide est celle qui nous a donné le plus grand nombre de types différant

Numérisé par BPUN

tant par la coloration générale que par les dessins (taches ou points).
D. elpenor L. - (Sph. de la vigne). - Deux chenilles trouvées sur le Galium cruciata ou Gaillet croisette sont vertes, l'une n'a que 2 fausses ocelles orangées, avec un peu de brun; l'autre a, par ci, par là, des traits noirs et des taches ocelliformes brunes et jaunes. Une troisième larve, se rapprochant beaucoup du type normal brun-foncé est beaucoup plus claire, cependant avec à la partie supérieure des taches ocelliformes bleues.
Smerinthus tiliae L. (Sph. du tilleul). - Larve le plus souvent de couleur verte, présente aussi des variations. Le 6 août 1908, je suis en possession d'une larve différant complètement du type normal, elle est d'un jaune-vert vif, les 7 traits latéraux obliques sont bleu-ciel. Cette larve s'est immédiatement enfouie. Dans cette espèce les imagos diffèrent notablement entre eux, dans la teinte générale, les uns sont brun-rouge au vert-olive, d'autres ont de beaux reflets rosés.

(A suivre.)

LE TEMPS EN 1939.

La température moyenne de l'année 1939, 8°,7, est un peu inférieure à la valeur normale 9°,0. Le minimum thermique -16°,1 se produisit le 30 décembre et le maximum 28°,0 le 29 juin. Voici les valeurs moyennes de chaque mois ainsi que les valeurs normales correspond.:

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1939:	2°,0	1°,4	2°,3	9°,7	10°,1	16°,5	16°,8	17°,9	13°,7	8°,1	6°,2	-0°,2
Valeurs normales:	-0°,3	1,1	4,4	8,7	13,1	16°,6	18,6	17,8	14,5	8,9	4,1	0,6

Ses mois les plus chauds par rapport à la valeur normale furent janvier, novembre et avril et les plus froids mai, mars et juillet. En moyenne, l'hiver fut normal, le printemps et l'été froids et l'automne normal. Le dernier gel du printemps se produisit le 31 mars et le premier gel de l'automne le 26 octobre.

Au point de vue des précipitations, l'année 1939 restera tristement célèbre. En effet, il tomba 1483 mm. d'eau, quantité qui n'avait jamais été recueillie en une année jusqu'à présent. L'année qui battait le record était 1910 avec 1393 mm. Le mois le plus pluvieux fut octobre avec 278 mm., chiffre qui n'avait jamais été atteint en un mois. Ensuite viennent les mois de mai (187 mm.), novembre (160), janvier (146), avril (122) et mars (120). En février, par contre, il ne tomba que 19 mm. d'eau. Il y eut 200 jours de pluie. Il neigea 7 jours en janvier, 2 jours en février, 13 jours en mars, 4 jours en octobre et 4 jours en décembre. La dernière neige du printemps tomba le 23 mars et la première neige de l'automne le 26 octobre.

La durée d'insolation 1346,1 heures est excessivement faible; seule l'année 1902 fut moins ensoleillée avec 1343,1 heures. Pour tous les mois sauf décembre il y eut moins de soleil que la valeur normale. Le déficit fut très fort en mai (122,5 heures au lieu de 207,5). L'humidité relative de l'air, 80,2%, est notablement supérieure à la valeur normale 77,9%.

Parmi les orages, citons celui du 23 juin qui fut très fort aux environs de 23 heures. La foudre tomba sur l'Observatoire de Neuchâtel et pénétra, malgré les fusibles, à l'intérieur

Numérisé par BPUN

de la cloche d'une des pendules fondamentales. Un autre orage particulièrement violent se produisit le 14 juillet. La foudre tomba sur les installations électriques du Mail, causant des perturbations dans le service téléphonique et l'éclairage.

Les fortes chutes de pluie d'octobre et du début de novembre provoquèrent, dans notre canton comme dans toute la Suisse, des inondations.

Un magnifique météore fut aperçu au Landeron le 1er mai, à 1 h. 35 du matin. Sa luminosité était à peu près égale à la moitié de celle de la lune. Il allait de l'ouest à l'est et laissait derrière lui une traînée lumineuse. Sa tête était rouge, la queue verte. A un moment donné, il se partagea en deux, puis les deux parties s'éteignirent. Les observateurs entendirent un bruit analogue à un coup de canon. Le mardi 28 novembre, un superbe arc-en-ciel produit par la lune fut aperçu dans la région d'Auvernier à Cortaillod, de 5 h. ¼ à 6 h. ½.

Les premières hirondelles apparurent le 8 avril et l'on entendit pour la première fois le chant du coucou le 17 avril.

En résumé, l'année 1939 fut assez froide, excessivement peu ensoleillée, excessivement pluvieuse et très humide.

E. Guyot.

MON CHIEN.

par Dr C.

Depuis que j'ai mon Chien, je comprends combien est utile la société protectrice des animaux. J'avais entendu dire: „ Il y a bien assez de gens à protéger sans s'occuper des bêtes " et j'étais un peu de cet avis. Mon opinion a changé. Mon chien sent, remarque, observe tout comme un homme, et je dois ajouter mieux qu'un homme et qu'il est meilleur que l'homme.

Quel est l'ami sincère qui ne vous quitte jamais, prévoit vos désirs et se ferait tuer pour vous défendre? Quel est le stimulant de cet élan désintéressé du chien? Son affection pour son maître? Quelle est sa récompense? Une caresse. On a eu raison de dire que ce qu'il y a de meilleur chez l'homme, c'est le chien. J'ajouterai que c'est pour lui un modèle. - Toussenel a remarqué que les peuplades possédant des chiens, sont bonnes, douces et franches. Les Esquimeaux ont toutes ces qualités, les Peaux-rouges qui n'ont pas de chien, ne les détiennent pas. Je comprends qu'il y ait des infirmeries pour cet animal ami de l'homme, quoique par reconnaissance je soignerais moi-même mon compagnon fidèle; je comprends qu'il y ait des cimetières pour conserver son souvenir. Vous voyez que j'ai de bons sentiments, je n'étais pas si bon, quand je n'avais pas de chien.

Il y a cependant cette analogie entre l'homme et les chiens, qu'il y a des degrés dans leurs qualités, selon la race, la filiation. Il est des familles entières parfaitement honnêtes, intègres, pleines de cœur, dans l'espèce humaine, les ancêtres étaient ainsi, par atavisme les enfants ont les mêmes qualités. Le chien hérite lui aussi de ses ascendants et certaines races ont des caractères qui leur sont propres.

(A suivre)

Numérisé par BPUN

LE RAMEAU DE SAPIN

FONDÉ EN 1866

II. SÉRIE: 24e ANNÉE

JOURNAL D'ÉTUDE
DES SCIENCES NATURELLES.

N° 3

Neuchâtel, le 1er Août 1940.

Administration et Rédaction: A. Mathey-Dupraz, Colombier. — Abonnement annuel: Suisse Fr. 3.50
Etranger Fr. 4.20 — On peut s'abonner dans tous les bureaux de Poste. — Compte de chèques IV. 1654

La force doit être au service du droit, et non le droit à la merci de la force.
V. Cousin

LE SANGLIER DANS LE JURA.

(SUITE)

Passages de sangliers relevés dans la région: Gorges du Seyon, Chaumont, Combe d'Enges, Frochaux, St.-Blaise, Hauterive, Neuchâtel, en 1936.

par Chs. Emery

1936. (suite). - 29 avril. - Au sud de Voens, à 150 m. à l'est du contour du Moyer de la route St. Blaise - Enges - Signières, j'ai relevé dans le pré, entre la route et la forêt de Châtollion des fouilures. L'herbe étant déjà assez haute, je me demandai si vraiment c'étaient là traces de sangliers? Dans l'après-midi je relevai sur une piste traversant le ruisseau, bordant la forêt en cet endroit-là, une superbe trace de sanglier, empreinte 7 cm. sur 6 cm. de largeur. Elle date de quelques jours, mais elle est parfaitement nette et fortement marquée dans le terrain argileux. Des fouilures dans le pré à cette piste, j'ai relevé facilement le passage du sanglier. Traversant le ruisseau aussi, il existe plus bas un passage de chevreuils, mais ces deux passages sont parfaitement distincts l'un de l'autre.

10 juin. - Nous sommes montés dans la côte de Chaumont, le matin à 7 h. par la pluie, pour chercher latte et parasol sous le sapin où nous les avions laissés 4 jours plus tôt. Du chemin de la Châtelainie sur Hauterive nous sommes montés par une charrière traversant la pente de Chaumont en biais. Quelle ne fut pas ma surprise au

1) Voir: „ Rameau de Sapin " 1939, N° 4, p. 37.

Numérisé par BPUN

retour de relever dans la terre détrempée de cette charrière, peu avant sa jonction avec le chemin de la Châtelainie une superbe trace de sangliers. L'empreinte mesurait 7 cm. de longueur sur 5,5 cm. de largeur. Le sabot a enfoncé de 6 cm dans la terre, la trace est des plus belles. Il est très facile, grâce à la feuille mouillée soulevée par les sabots du sanglier, de suivre la piste sur environ 150 m. et de voir d'où venait la bête et où elle se dirigeait. Direction de la marche sud-nord, et ces traces sont toutes récentes. J'ai nettement l'impression que la bête noire a passé là, derrière notre dos, dérangée peut-être par notre venue, le sous-bois est ici formé de jeunes sapins, car je crois qu'en montant ces traces ne m'auraient pas échappé.

19 juin.- Dans la côte de Chaumont à l'altitude de 870 m. à environ 250 m. à l'ouest de la limite Hauterive - Stᴱ. Blaise, je trouve une superbe bauge de sanglier. La montagne ici a une pente de 60 %. La bête a choisi cet emplacement grâce à la présence d'une vieille souche allongée, protégée par de jeunes fayards et sapins, pour excaver sa bauge et s'installer confortablement dans la pente raide.



août.- On annonce que le garde-chasse Béguin de Signières a levé un sanglier non loin du village de Signières. C'était une grosse bête (Fᵉ d'Avis de Neuchâtel). C'est probablement le même animal dont j'ai relevé les traces en avril et juin sur Stᴱ. Blaise et Hauterive.

21 octobre.- A l'E.N.E. du chalet Perin sur Chaumont, à environ 150 m. du dit, dans un bosquet de noisetiers d'une centaine de m. de longueur, je relève dans la neige tombée le jour précédent une superbe trace de sanglier très régulière. Cette trace est de la nuit, car elle est saupoudrée des quelques flocons tombés le matin. Le sanglier venait de l'O.S.O., a traversé le bosquet dans toute sa longueur pour le quitter en passant sous un fil barbelé et gagner les prés voisins en direction de la Combe d'Enges. Longueur de l'empreinte 6,5 cm. largeur 5,5 cm. longueur du pas 84 cm.

20 octobre.- La présence d'un gros sanglier est signalée dans la région du Mont d'Amin.

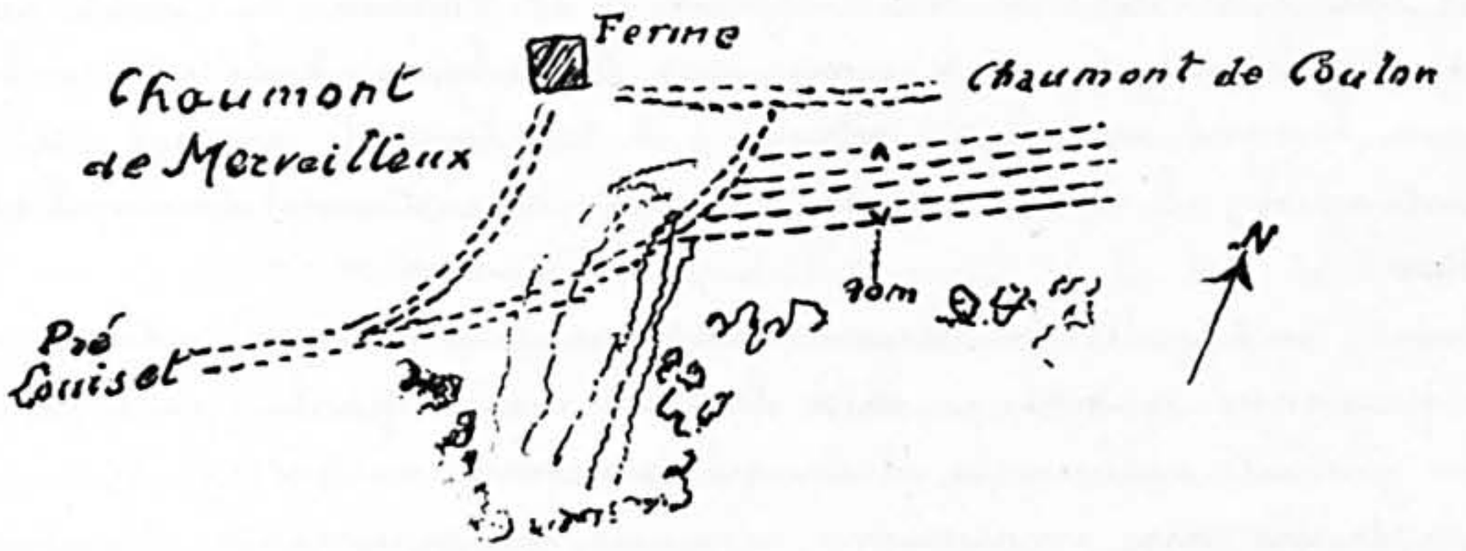
9 novembre.- Au S.E. de la ferme de Chaumont de Merveilleux, sise au N.E. du Pré Souiset (carte Siegfried altitude 1129 m.), je relève, grâce aux nombreux boutis[1], le passage de sangliers. Après le pique-nique expédié rapidement, je me rends sur les lieux. Au S.E. du chemin, un muret limite une petite clairière; les bêtes sortant du bois en 2 groupes à l'angle sud de cette clairière, ont passé le muret en 2 endroits différents et ont laissé des traces de boutis en éventail. Quelque 30 m. plus haut, après avoir traversé le chemin, les deux groupes se sont rejoints et dans le pâturage boisé, 5 traces parallèles de boutis sur une soixantaine de m. marquent leur passage; il y a 10 m. entre les deux traces exté-

1) Boutis, endroits où les sangliers ont cherché, dans la terre, pour leur nourriture: Racines, graines, larves.

Numérisé par BPUN

rieures et d'un bouti à l'autre 1 à 2 m. Les bêtes venaient du S.O. et sont parties en direction du N.E. donc de Chaumont à Coulon.

Un bûcheron habitant la ferme à qui j'ai fait part de ce passage m'a dit : " Il y a deux ou trois nuits le chien au milieu de la nuit a aboyé avec insistance, mais personne n'était aux abords de la ferme. " Les boutis sont tout récents, ne datent pourtant pas de la dernière nuit. Le chien aura donc entendu ou plutôt senti les sangliers passer.



Le 10 novembre.- Ce matin-là, je venais de mettre en station mon théodolite à l'Ouest de Tête Plumée, à quelque 90 m. à l'ouest de la croisée du Chemin de la Châtelainie et du Sentier à Marion. Occupé à l'ajuster, quand Perrudet, un de mes aides lance un appel, puis un second plus incisif, mais il faudrait beaucoup pour détourner mon attention à ce moment-là, un troisième appel est lancé si pressant que je m'élance jusque vers lui : " Qu'il y a-t-il donc ? " - " Il vient de passer un gros sanglier, là ! " et Perrudet me montre le bas de la pente montant à Tête Plumée. - " Il venait de là -, " la combe dans laquelle descend le sentier à Marion, -" il allait sans se presser. Quand je vous ai appelé la première fois, il a regardé de mon côté et a continué sa route. Quel curieux dos arrondi ! Dans son horreur c'est pourtant magnifique qu'un sanglier. "

Nous nous rendons à l'endroit indiqué ; dans la feuille humide je suis le passage de la bête et dans le sentier à Marion, plus bas, je relève 4 superbes empreintes de 7,5 cm. de longueur, 6 cm. de largeur, le pas mesure 1.05 m. Pendant le pique-nique, je relèverai plus bas, dans le fond du vallonnement où passe le sentier à Marion, d'autres traces fortement marquées dans le terreau de la forêt ; la bête a enfoncé ici jusqu'à 6 cm. dans le terreau et l'argile. Plus tard encore je trouverai de nombreuses fouillures dans le bord herbeux d'un chemin et le vallonnement au-dessus de celui-ci. Mais ces fouillures, à part quelques petites, ne sont pas du jour, la plupart datent d'avant la chute des feuilles. Le sol a été si remué qu'on en peut déduire plusieurs passages successifs de la bête par là. Des chasseurs ce jour-là parcouraient la région immédiate et auront dérangé le sanglier.

15 décembre.- 400 m. au sud du Pré Louiset, sur la limite de Neuchâtel-Valangin, je relève deux traces de sangliers, empreintes de 7,5 cm. longueur, 6 cm. largeur, pas 85 cm. et : long. 6 cm. larg. 5 cm. pas 76 cm. L'empreinte des deux doigts latéraux est très bien marquée. Je ne puis malheureusement mesurer la flèche, le tracé étant sinueux. Une fois de plus je note avec intérêt la différence entre les empreintes du sanglier et celles du chevreuil nombreuses dans cette région de Chaumont.

(A suivre.)

Numérisé par BPUN

MON CHIEN.

(SUITE)

On dit: „ le chien chasse de race," mais aussi sa gaieté, son entrain, son endurance tiennent de son origine. Se bouledogue a ses qualités, mais vous ne ferez jamais de lui un chien doux, caressant, distingué ; car il y a même de la distinction dans certaines races. Se mien ajoute à sa douceur, sa fidelité, cette dernière qualité. Il n'est pas vulgaire et n'aime pas le vulgaire. S'il vient à la maison un rôdeur, un homme mal élevé, grossier, il lui barre le passage ; si c'est une personne distinguée, il lui ouvre la marche ; si c'est une dame, il est particulièrement courtois.

Toujours séduisant, soit qu'il ne caresse, soit qu'il paraisse attristé de ne pas sortir, il devient passionné quand je mets le fusil sur l'épaule, pour prendre son exercice favori. Sa joie est exubérante et sa physionomie miroir, j'allais dire son âme, en tout cas de ces vives impressions, répercute ses sentiments, d'autres diraient ses sensations, mais j'ai dit sentiments, et je ne l'efface pas. Cette expression est surtout remarquable à la chasse, s'il arrête un lapin, il le fait sans enthousiasme, il a l'œil fixe, mais sa physionomie ne traduit pas une vive émotion ; si c'est un perdreau, son regard est en feu, il rampe élégamment fasciné par un animal plus distingué. - Si c'est un lièvre, il s'arrête net, immobile, une jambe de devant relevée, comme pétrifié par un animal de haute valeur. A sa physionomie, à son attitude, je reconnais le gibier : tel un homme du monde qui salue son égal ou son domestique.

Un ami me fit cadeau de ce précieux compagnon, cet ami est aussi un connaisseur, il me dit :„ Voilà un chien qui vous donnera toute satisfaction." Il m'a fallu cependant quelque temps pour me rendre de ses qualités cynégétiques. Je savais qu'il était bon, dévoué, fidèle. Au point de vue d'amitié, ce fut l'affaire de deux jours, il m'aimait et je l'aimais ; je savais l'apprécier. Il était intelligent: dans son langage mimique, puis avec sa voix presque articulée il m'invitait à sortir. Il suivait dans mes yeux toutes mes expressions, tantôt suppliant, tantôt plaintif, mais je me demandais comment il se comportait à la chasse ; elle n'était pas encore ouverte. Dans mes promenades en voiture ou à bicyclette, il faisait vingt fois le chemin, gravissant les coteaux avec un jarret que j'enviais, tantôt se précipitant follement sur les pies et les geais qu'il apercevait. On me dit :„ Vous ne ferez rien de ce chien-là„ - il est suracé, trop ardent ; quand vous irez à la chasse, il fera partir le gibier à deux cents mètres, et vous ne pourrez pas tirer." Comme si l'agilité était un défaut, comme si un pur-sang ne valait pas un vulgaire bidet. L'ouverture de la chasse arrive. Ayant conduit mon chien dans des régions peu giboyeuses, il continue ses pérégrinations échevelées, n'ayant jamais vu de gibier et ne m'ayant arrêté jusqu'à ce jour que des lapins privés dans une basse-cour, il s'adonnait à poursuivre les moineaux et ne s'arrêtait que quand il sentait un petit oiseau dans une haie ou dans un fourré quelconque. (A suivre)

Dr. C.

Numérisé par BPUN

LA BAIE D'AUVERNIER.[1]

1876—1930

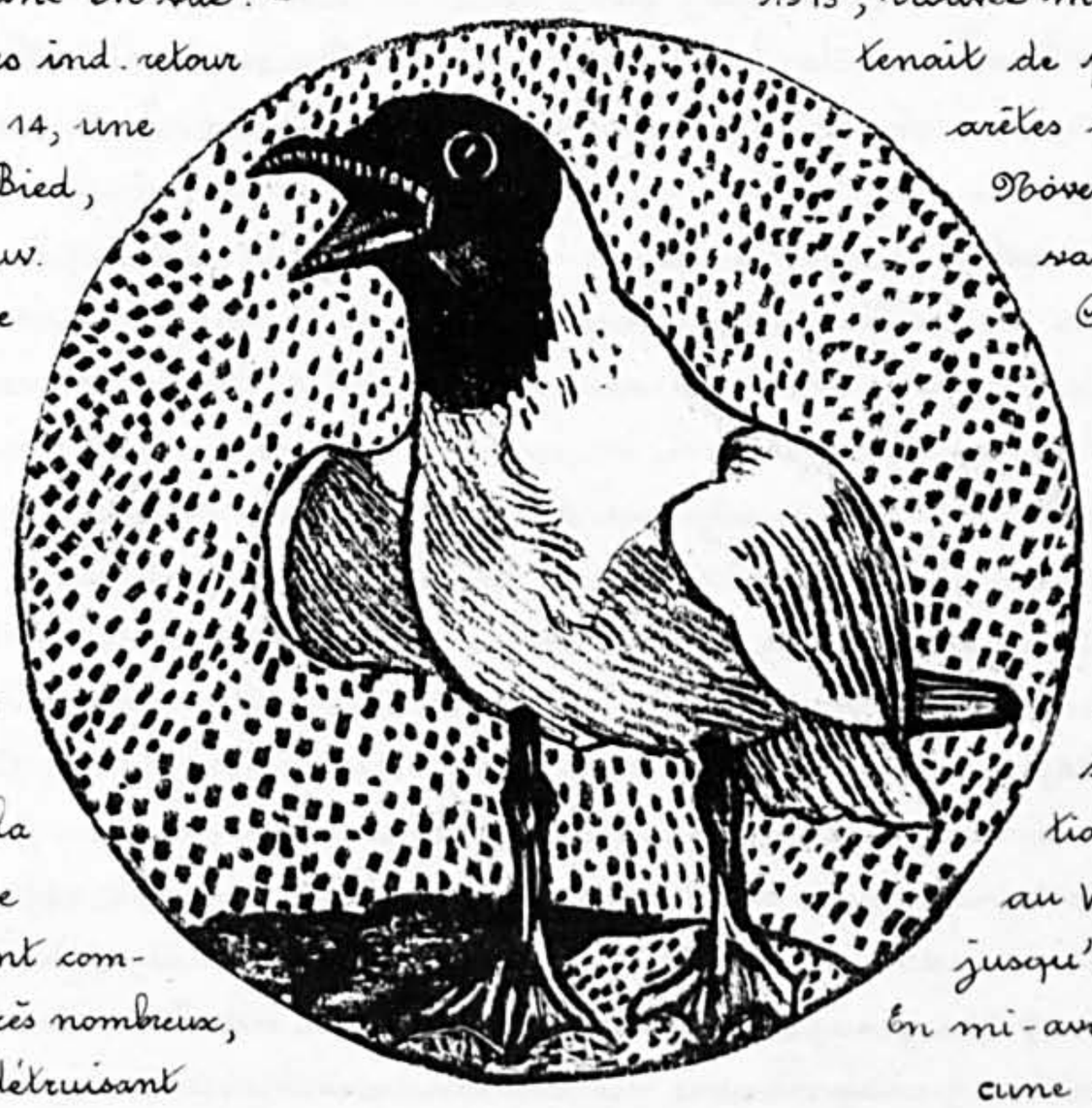
(SUITE)

Le „Rameau de Sapin" a publié dans ses numéros de septembre 1911, juillet et septembre 1912, mars 1913, le début d'une étude intitulée: „Contribution à la faune ornithologique du canton de Neuchâtel", ce commencement traitait des Hirondelles de mer ou Sternes et de la mouette rieuse, par suite de circonstances particulières cette étude fut interrompue, puis reprise par le même auteur sous le titre „Baie d'Auvernier" (La) en avril 1931.

Observations ayant trait à la mouette rieuse dès: A. M-D.

1912.- Novembre 25 - Recensé d'Auvernier à la baie de l'Evole 200 rieuses, quelques juv. 1912 et un ind. adulte encapachonnés.- décembre 31, observé quelques ind. avec leur capuchon complet: port d'Auvernier, Serrières et baie de l'Evole.

1913- Mars 8, le nombre des hivernantes a bien diminué.- Avril 11, seulement quelques juv. 1912 - Juin, aucune en vue. - Juillet 5 et 9, quelques ind. retour des places de nichée.- 14, une quinzaine devant le Bied, en compagnie d'un juv. goeland pieds bleus de 1913 - 23, rieuses sur la Reuse, à Travers, près du pont de Pierre, elles y séjournent quelques jours, disparaissant pour la nuitée.- Septembre 5, ad. et juv. 1913 dans la baie.- 23, aux Prés de Reuse les labours sont commencés, les gueux très nombreux, suivent les sillons, détruisant vers, larves et insectes. - Oct. 8, on me soumet une rieuse, juv. 1913, trouvée morte, son estomac contenait de petites pierres et des arêtes de blanchaille.- Novembre 22, observé devant les Abattoirs de Couvet, une rieuse sur la Reuse (Val de Trav.) - décembre 20, devant Auvernier vu un gueux encapuchonné. 1914.- mi-janvier, à maintes reprises on signale des rieuses stationnant sur la Reuse, au Val-de-Travers, cela jusqu'à fin mars.



En mi-avril, mai et juin, aucune observation dans la Baie.- Juillet 1, mouettes nombreuses.

1915.- Quelques ind. commencent leur capuchon.- Mars 20, devant la Serrière, 40 rieuses, quelques juv. 1914 et des individus avec tête mouchetée. En mai, quelques ind. errants.- mi-juin, elles réapparaissent. Dès le commencement de juillet elles deviennent chaque jour plus nombreuses.- 25 septembre, les stations d'hivernage sont occupées.

1916.- Fin janvier, les capuchons commencent à se dessiner.- 14 Février, quelques ind. à capuchon complet.- 20 mars, les gueux ont regagné leurs places de nichée.- Avril 7, 11, 13, 18 quelques rieuses disséminées; 22, observé à Serrières une trentaine de juv. 1915, capuchon incomplet, queue barrée.- 29, Auvernier 0, remplissage de Serrières 40, devant la Serrière au min. 50,

1) Voir „Rameau de Sapin" 1940, N°2, p. 17.

Numérisé par BPUN

Evole 3, le long du quai. - Mai, au cours du mois, rares observations ; du 25 mai au 5 juin, aucune observation, fin juillet, réapparaissent dans la baie ; 4 août, nombreuses à Auvernier, 28, juv. 1916.

1917. - Janvier et février, observé peu de gueux dans la baie. - mars, nombre des hivernants diminue chaque jour. - avril 27, soir 18 h. devant la Serrière observé 4 rieuses : une avec tête encapuchonnée et queue barrée, une avec tête mouchetée, 2 avec tête encapuchonnée et queue blanche. - mai 4, une dizaine d'ind. fouillant au remplissage de Serrières ; 14 et 16, sur môle Auvernier, une trentaine ; août 16, nombreuses dans la baie. Recensé le 12 septembre dans la baie, plus de 400 gueux. - Octobre 14, très nombreuses dans les Prés de Reuse. - Novembre 10, observé à Auvernier une rieuse avec capuchon.

1918. - Janvier 26, quelques ind. avec la tête grisaillée. - mars 7, des rieuses ont le capuchon complet. - avril 3, d'Auvernier à Serrières compté une quarantaine de rieuses posées sur l'eau ou au vol. - 4, 5 et 6, nombre restreint, les gueux sont partis. Les 10, 11, 12, 13 et 16, observé à chaque promenade, une seule rieuse. - 17, aucune en vue. 22, passage d'un vol de 20 rieuses, dir. nord. - mai, aucune observation. - Juin 20, cris de rieuses à l'embouchure de la Reuse, vers le Ruisseau des Fabriques quelques-unes au vol. - Juillet 1, observé une vingtaine de gueux ; id. le 2, quelques-uns avec le capuchon.

1919. - Février 6, au vol quelques rieuses avec capuchon bien formé, d'autres ont le capuchon encore moucheté de plumes claires. - mars, observé rieuses non ad. de 1917 et de 1918, avec capuchon plus ou moins complet ; 12, à Auvernier, observé 5 rieuses, dont 3 à capuchon complet et 2 à capuchon moucheté ; 22, au débarcadère d'Auvernier, une cinquantaine de voyageuses pour les places de nichée, encapuchonnées, queue blanche ; quelques-unes à tête blanche et queue barrée. - Avril 7, Bas des Allées, groupe de 9 ind. dont 7 sans capuchon, queue barrée, dessus des ailes moucheté de brunâtre ; un gueux avec capuchon moucheté ; 14, 24 et 25, d'Auvernier à Serrières, observé chaque fois 2 mouettes ; 28, aucune en vue. - Mai 12, 3 ind. juv. 1918, tête bien mouchetée, ailes bariolées et queue barrée ; depuis cette date aucune observation. - Juin, aucune note. - Juillet, du 1 au 14, quelques ind. retour des rocheries ; 17, 21 et 26, observé dans les parages d'Auvernier, quelques oiseaux égrenés. - Août, retour nombreux, tête et queue blanches, donc des oiseaux adultes ; 28, groupe d'une soixantaine d'adultes. Du 4 septembre au 31 déc. nombreuses observations, mais aucune ne concerne des oiseaux nés en 1918 ou 1919.

1920. - Janvier 1, une rieuse juv. 1919. - mars 13, 16, 22, 23, 25 observé mouettes à capuchon. - Avril 3, vol d'une cinquantaine de gueux, 12, quelques-uns au vol, 1 juv. 1919. mai 3, 6, 7, 8, groupes de 30 rieuses, la plupart à tête foncée, ailes mouchetées, ces oiseaux crient, se rassemblent en tas, avec elles deux juv. goë-lands bleus. - Juin 28, une seule observation. Juillet 8, Auvernier, 5 rieuses ad. avec encore un capuchon ; 27, une vingtaine, ad. et juv. 1919 et 20. Août 12, 25, 27, nombreuses, tête et queue blanches.



Juv. mouette (née en fin Mai) dessinée fin Octobre.

Numérisé par BPUN

Septembre, passage de 300 migratrices dir. S.S.O. - 7, observé dans la Réserve 5 juv. 1920 ; 17, au milieu d'un groupe d'ad. 1 juv. 1920.- Décembre, vers la fin du mois, le capuchon commence à apparaître.

1921.- février 2, observé depuis le quai à Auvernier, quelques rieuses plus ou moins encapuchonnées.- mars 1 à 8, nombreuses avec le capuchon formé ; 19, une cinquantaine de rieuses avec capuchon complet, oiseaux en voyage vers le nord.- Avril 1- 10, juv. 1920 et quelques ind. au capuchon en formation ; 11- 18, aucune rieuse en vue ; 21, 22, quelques individus. mai 5, 7, 9, 19, 20, aucune observation.- Juin 15, quelques- unes au vol.- Juillet 12 et 13, observé quelques ind.

1922.- Janvier 4, observé un ind. isolé, juv. 1921 ; 22, quelques gueux commencent à mettre le capuchon nuptial.- Février 15, 20, 21, 22, capuchon se développe lentement ; 2 ou 3 juv. 1921 seulement.- Mars 6, dans la matinée 200 rieuses posées sur le débarcadère à Auvernier, ces oiseaux crient beaucoup ; 13, très nombreuses avec capuchon bien développé ; 18, durant la nuit dernière le gros des hivernants a dû émigrer ; 20, 28 et 31, 30 à 40 oiseaux éparpillés dans la baie.- Avril, observé presque chaque jour quelques ind. dans la baie.- mai 1 au 30 juin, aucun oiseau en vue.- Juillet, une vingtaine de gueux retour des places de nichée.- Août 9, 300 rieuses formant 4 groupes bien distincts.- Septembre 5, 9, 12, le nombre de ces oiseaux augmente chaque jour. J'observe quelques juv. 1922.- Octobre 3, d'Auvernier à l'Evole 200 ind. ainsi que les 19, 20.- décembre 9, le nombre des hivernants a diminué ; 11, 14 et 15, observé un seul juv. 1922 ; 31, oiseaux peu nombreux.

1923.- Janvier 15, capuchons commencent à se dessiner ; 30, un ind. à capuchon bien formé, même remarque les 9, 10, 11, 12.- Février 26, passage d'un vol de 50 rieuses au minimum, encapuchonnées, formation du vol en V.- mars, 8, 10, 11, 12 la plupart avec capuchon formé ; 21 x 22, une vingtaine groupées, juv. 1921 et 1922. Les rieuses sont parties les 23 et 24.- Avril, quelques rares observations ; les 1, 2, 6, 19 et 30, une vingtaine de non- adultes 1921 et 1922.- Mai, dans la baie, aucune observation.- Juin 9, une rieuse seule ; 22, Baie 5 rieuses.- Juillet, ces oiseaux redeviennent chaque jour plus nombreux. Août, vol de 50 environ, parmi ces gueux reconnu des adultes, des juv. 1922 et 4 juv. 1923, id. le 19 ; sur 44 rieuses, j'ai observé le 2 juv. 1922 et 3 juv. 1923.- Octobre 15, observé à Auvernier un groupe (20 ad. et 30 juv. 1922).- nombre des hivernants a augmenté en novembre.

1924.- Mi-février, nombreuses avec capuchon formé.- mars 12, mouettes encapuchonnées : Auvernier 50, Serrières 80 et baie de l'Evole 60 ; à l'embouchure du Ruisseau des Allées et sur la grève, une cinquantaine se reposent, toutes ont le capuchon. Du 20 au 22, la plupart des hivernantes ont émigré, les 23 et 24, j'en recense une trentaine ; les 26 et 28, aucune en vue.- Avril 2, vol de 20, toutes juv. 1923, et d'autres avec capuchon mal formé et queue blanche ; les 7 et 20, observations identiques.- Juin, aucune rieuse en vue.- Juillet 8, 9, 12, 16, 19, observé dans la baie une vingtaine de rieuses.- Août 10, dans la baie, passage d'un vol de 120 à 150 migratrices ; 26, quelques juv. 1924. Septembre 20, observé vol d'une centaine, direction ouest.- Octobre 17, envol noté surtout des juv. 1924.

1925.- Dès la mi- janvier observé des ind. avec commencement du capuchon.- Mi- février, nombreux capuchons complets, mais encore bien des ind. ont conservé leur tête complètement blanche.

Numérisé par BPUN

Du 10 mai au 8 juin, aucune observation ; 9, une observation ; 29, 2 ou 3 gueux au vol. Mai 18, nid flottant contenant 3 œufs (Station ornithologique entre Thiele et Broye, le premier depuis 12 ans que cette dernière existe (A.R.) „Nos Oiseaux" nos. 67-68, juin 1925; nos. 69, 70, novembre, premier nid de mouettes, sur le lac de Neuchâtel, avec photographie. Août 31, mouettes nombreuses. A.R.

Septembre 20, une trentaine devant le Ruisseau des Allées, parmi lesquelles je distingue 1 juv. 1924 et 1 juv. 1925, les autres adultes à tête blanche. - Octobre 4, observé cet après midi un vol considérable de mouettes visitant les champs, où l'on a arraché les pommes de terre ; 21, vol de 50 env., parmi une douzaine de juv. 1924. - Décembre, 30, observé un ind. avec capuchon complet.

Le 18 mai 1925, Mlle. Alf. R. écrivait dans „nos oiseaux" no. 69-70, novembre : „Le nid „même, à 15 cm de l'eau, était formé entièrement de joncs secs, posé sur des roseaux verts, „empêchant la dérive. Ce nid placé à 50 m. du rivage, contenait 3 œufs tachetés de „brun sur fond vert-bleu clair."

1926.- mi-janvier, dans le port d'Auvernier, stationnent environ 50 rieuses, dont 2 seulement montrent le commencement du capuchon ; 4 sont des juv. 1925 - Février 25, les hivernantes ont mis le capuchon complet. - mars 5 et 16, même observation - Juin 1 au 13, aucune mouette en vue ; 14, une seule rieuse au vol ; 28, six rieuses dans la Baie. - Juillet 11, 12, observé 15 rieuses, toutes avec le capuchon. - Septembre 30, le nombre des futures hivernantes paraît normal. - Octobre 4, une centaine de rieuses devant l'ouverture des égouts ; dans le nombre compté 20 juv. 1926.

1927.- Dès mars, le nombre des hivernantes diminue peu à peu. Départ pour les plages de nichée du 18 au 20 mars.

1928.- Fin avril, les rieuses observées sont toutes des oiseaux de 1925. - mai 17, dans la Réserve du Seeland, nid de rieuses avec 3 œufs. - Juin 20, les rieuses réapparaissent retour des places de nichée. - Dès octobre, les gueux sont nombreux.

1929.- Février 22, mouettes encapuchonnées pour la plupart, nombreux juv. 1928. - Mars 10, départ des couples nicheurs. - Juin, les ad. nicheurs apparaissent peu à peu retour des rockeries. - Septembre voit les premiers juv. 1929.

1930.- Mars 24, encore une quarantaine en vue, mais le gros des hivernantes est parti ; 31, vol de 25 juv. de 1929. - Avril 3, 7, 8, 9, 11, 12, aucune rieuse dans la baie. - Juin 18, réapparution des premières migratrices revenant des rockeries. - Août 15, passage d'un vol de 100 rieu au min. ; 18, observé 80 ind. ; 20, une trentaine dans la Baie. - Octobre 9 et 10, oiseaux nombreux. - Novembre, observé les premières rieuses, juv. de 1930. -

---

La Commission du Conseil National pour la révision de la L.F. sur la chasse, la pêche et la protection des oiseaux, a décidé que les mouettes figureraient parmi les oiseaux protégés (21 mars 1923).

Numérisé par BPUN

UN CAS D'ADESMIE CHEZ CAMPANULA MEDIUM C.

par prof. Dr Henri Spinner.

La superbe campanule méridionale cultivée sous le nom de „carillon" est bien par ses clochettes blanches, bleues, violettes ou roses, atteignant 5 cm. de longueur. C'est une plante bisannuelle, de 50 à 75 cm de hauteur, avec des feuilles lancéolées, velues-ciliées.

En culture, C. médium, est capable de nombreuses monstruosités, fasciations diverses, fleurs doubles, fleurs soudées, fleurs décomposées, fleurs phylloïdes vertes, calices pétaloïdes, adesmie. C'est de ce dernier cas dont je voudrais parler plus spécialement. L'Adesmie consiste dans le fait que les pétales, au lieu d'être soudés en une cloche, sont divisés jusqu'à la base. Cette anomalie, très rare chez les Campanulacées sauvages, a déjà été signalée pour quelques espèces. Les fleurs ainsi transformées donnent un aspect tout spécial à la plante, et dès lors, il n'est pas étonnant qu'on lui ait parfois donné un nom nouveau, l'auteur croyant avoir découvert une espèce nouvelle. C'est ainsi qu'un pied adesmique de Campanula rotundifolia, la plus connue de nos campanules autochtones, avait été baptisée Depierrea campanuloïdes, par le médecin loclois Depierre en l'honneur de son fils qui l'avait cueillie près des Brenets en 1841. Le Dr Depierre a lu la description de cette plante à la Section de la Chaux-de-Fonds, de la Soc. des Sciences Naturelles de Neuchâtel, en date du 8 mai 1845. En outre, il a passé une planche lithographiée et coloriée à la main qui faisait partie d'une série de planches du même auteur.

L'adesmie est moins rare chez les Campanules cultivées. Déjà en 1829, A.P. de Candolle en figurait un exemple chez C. medium, dans son „Organographie végétale". On en a signalé quelques autres depuis. Celui que je présente aujourd'hui provient d'une rocaille du Jardin de Mademoiselle Descombes au-dessus de Neuchâtel à l'altitude de 570 m. environ.

La plante figurée page 34 avait une hauteur totale de 55 cm., elle avait fleuri à fin juillet 1938. Comme on le voit, non seulement les pétales sont de vraies lanières, mais les feuilles elles aussi se sont rétrécies de façon à être beaucoup plus longues que larges.

Il est intéressant de constater que l'adesmie des Campanulés les fait ressembler aux Michauxia de la même famille, dont d'autres genres tels que „Jasione, Phyteuma (Raiponce)" ont aussi les pétales séparés à la base. Dans les familles voisines des Ericacées et des Oléacées on constate aussi un mélange de formes à pétales libres ou soudés. Il s'agit donc ici d'un retour atavique à des formes plus anciennes, car on tient pour certain que les espèces sympétales = gamopétales dérivent des espèces dialypétales.

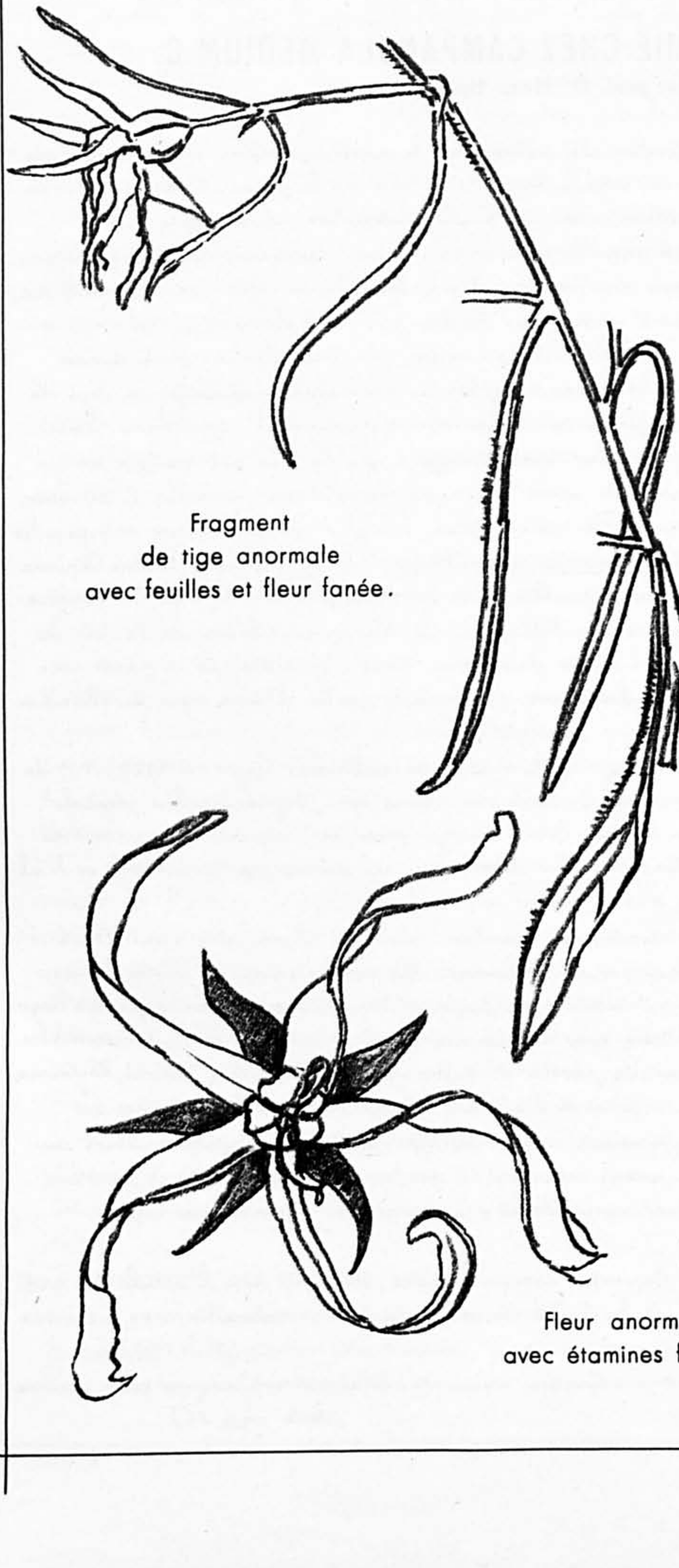
Ceux qui s'intéressent à Depierra campanuloïdes, devront lire l'article du prof. Wilzek, paru dans le Bulletin de la Société vaudoise des Sciences naturelles, n° 57, p. 255-263.

Dr H. Spinner.

(Je retrouve dans mes „Notes" la communication suivante, relatant un cas de cette curieuse anomalie. A. M-D) :

(Suite page 35)

Numérisé par BPUN



Fragment
de tige anormale
avec feuilles et fleur fanée.



Coupe
d'une fleur normale.

Fleur anormale
avec étamines fanées.

Numérisé par BPUN

„ Dans une séance de la S.V.S.N., M. Wilczek parle d'une anomalie florale pré-
„sentée par une campanule dont la caractéristique est que la fleur se divise en cinq
„pétales, entièrement séparés. Ce fait avait été constaté en 1841 par le botaniste Seresche,
„qui avait reçu l'exemplaire d'un médecin loclois Depierre. Seresche avait dessiné la
„fleur en donnant toutes les caractéristiques morphologiques, mais avait négligé de signer
„son dessin. Les auteurs qui parlèrent de cette plante, de Candolle, Schlechtendahl et
„d'autres reproduisent le dessin, toujours sans signaler le nom de Seresche.

„Aucune autre anomalie de ce genre n'avait plus été mentionnée jusqu'à
„tout dernièrement. M. Coquoz en a découvert (1930) un exemplaire au-dessus de
„Salvan (Valais) qu'il a envoyé au professeur lausannois."

La Tribune de Lausanne, 3.XII.30.

Durant l'été 1934, dans un jardin à Colombier, j'ai observé une C. medium dont les corolles étaient divisées en 5 ou 6 lobes inégaux.

A. M-D.

A PROPOS DE VIPÈRES.

Chaque année au printemps et vers la fin de l'été nos quotidiens relatent des captures de vipères, personne n'ignore que la morsure de cet ophidien est dangereuse, parfois mortelle; mais ce que l'on oublie trop c'est que ce serpent est, à l'état adulte, un précieux auxiliaire du cultivateur, par la destruction qu'il fait de petits rongeurs (mulots et campagnols).

Il y a des années à vipères comme il y a des années à hannetons. Ainsi, en 1898, le fameux chasseur de ces reptiles, habitant St-Blaise, tua et captura, durant les mois de juillet et d'août : 4 vipères à la Goulette et 3 au Villaret, sur St Blaise; 1 vipère à Voëns; 4 vipères aux environs d'Hauterive et une aux abords du Stand des cibles, sur Neuchâtel.

Au commencement de septembre, de cette même année, les ouvriers occupés aux travaux des eaux pour la commune d'Hauterive en avait tué une dizaine.- Le 6 septembre, un promeneur solitaire, capture vivant un beau spécimen de cet ophidéen, près de Fontaine-André. Le reptile mesurait 65 cm. de longueur.

L'été 1902 fut propice à la capture des vipères. Le 23 août on apporte au poste de police une vipère mesurant 65 cm. et dix vipéreaux, c'était le 110ème individu reçu par le poste durant l'année, à 3 fr.- par spécimen cela fait donc fr. 330.- distribués en primes.

L'an 1928 fut encore une année à vipères; puis nous arrivons à 1935, où les captures furent nombreuses. Citons:, Dans une vigne à la Lance, près Concise (Vaud) un vigneron tue, le 11 mai, une forte vipère au moment où l'animal sortait d'un trou; deux vipéreaux subirent le même sort et un troisième put s'échapper.

Le 12 mai 1935, un agriculteur de Montmaillon, près d'Oron, vit devant lui une vipère qui paraissait le menacer. Un coup de baguette, la bête est tuée. Elle mes. 75 cm.

Numérisé par BPUN

M. Gerber, d'Orbe (Vaud) s'est fait une spécialité de la chasse aux vipères, durant la belle saison, il y passe ses heures de loisir ; ce printemps il a capturé 70 de ces reptiles (Feuille d'Avis de Lausanne, du 14 juin). Deux jeunes gens de Couvet étaient, le 13 mai, à la recherche d'escargots, dans les murgiers, près du Bois de Croix, ils aperçurent un serpent se faufilant entre les pierres et réussirent à s'en emparer.

On signale de la vallée des Ponts, à la mi-juillet, que les vipères sont nombreuses au Bois des Lattes. Probablement des spécimens de la péliade, caractérisés par une ligne dorsale noire, zigzaguante, très visiblement marquée. Le 25 juillet, dans la matinée, le vipéricide d'Orbe (voir plus haut), a capturé à l'aide de sa bouteille, sur les pentes ensoleillées dominant le Vallon des Vaux, à l'entrée des Gorges de l'Orbe, trois belles vipères, dont l'une mesurait 75 cm.

Le 22 août, un habitant de Cornaux, présentait au bureau communal pour obtenir la prime, 14 vipères d'âge différent, capturées dans la région. Un renommé chasseur de vipères de Montbovon (Fribourg) a capturé 19 de ces reptiles, le 19 septembre. Du cours de la belle saison il s'est capturé plus de 54 vipères dans la vallée de l'Hongrin (ce cours d'eau sort à 1854 m. d'alt. d'un petit lac de la montagne du Sioson, sur les Ormonts-dessous). Ajoutons que le dit chasseur conserve encore, dans des terrariums, 43 de ces ophidiens en parfaite santé.

Ces jours ensoleillés de fin d'hiver réveillent les vipères le 16 mars 1936, le garde-forestier du Sanderon a vu trois de ces reptiles se chauffant au soleil, l'un d'eux fut tué et les deux autres s'enfuirent. Dans la matinée du 22 mars, M. F. Monachon, de la Sarraz, a capturé sa 81ème vipère. - Passant sur la Colline du Montet, commune de Rances, p. Orbe, (Vaud) le facteur postal aperçoit une grosse vipère se chauffant au soleil ; tué, l'animal mesurait 65 cm. ; quelques jours auparavant et au même endroit, ce facteur Bocherens avait tué un autre de ces reptiles de 50 cm. de longueur.

M. William Gerber, d'Orbe, a capturé en 1935, 615 vipères ; ce printemps 1936, il est déjà reparti en campagne ; le 23, il est venu nous présenter cinq vipères cuivrées, renfermées dans une bouteille ; ces bêtes avaient été capturées dans les rochers un peu au-dessus d'Epesses (dist. Lavaux, Vaud). Voici comment opère cet amateur : « je fatigue le reptile avec un bâton, puis je lui présente le goulot de la bouteille, la vipère s'y glisse, incitée par une légère pression du bout de mon bâton, sur l'extrémité de sa queue, puis je bouche. La bête est dans la bouteille.

Au commencement d'avril, deux soldats du Fort de Dailly, ont capturé une vipère de 60 cm. de longueur, dans les rocailles de la Gotèze.

Le dimanche, 26 mai, un promeneur vit près du stand de Daucher - Alfermée (Fischerz) deux vipères, il réussit à en tuer une qui mesurait 64 cm. de long., mais une cresserelle vint subrepticement enlever le reptile. - A la fin de juin, les vipères sont nombreuses, un chasseur de vipères de la Sarraz capture cinq spécimens en moins de 2 heures, dans la „Carrière jaune", à 2 km. au-dessus du village. L'un de ces reptiles mesurait 85 cm. et c'était la 85ème capture du chasseur.

Tout au commencement de mars 1938, un habitant de Cormondrèche s'empare, dans les Bods, d'une grosse vipère se réchauffant au soleil. (A suivre)

Numérisé par BPUN

AU BON VIEUX TEMPS.

(LOUPS, OURS)

En novembre 1796, on a vu peu de Bécasses, au pied du Jura, à l'époque ordinaire mais par contre le passage des Pinsons d'Ardennes ou Mirollons a été prodigieux. (Voir Rameau de Sapin : 1939, p. 40, 45).

Vers la fin de l'année 1809, quelques maires du Département du Léman, entr'autres de Cruseilles, Bonneville, Sallanches, St. Roch, St. Martin, Passy, Groisy, Eteaux, Villy etc, écrivent au Préfet pour l'informer qu'une bande de neuf Loups qui ont pris naissance au Salève parcourent la contrée et ont déjà dévoré plus de soixante brebis „et un grand nombre de moutons."

Le 20 août 1812, le maire de Crozet, au pied du Jura, informe le Sous-préfet qu'une Ourse et ses petits font de grands ravages dans la contrée du Jura et M. Pictet de Sergy député du Léman au Législatif demande qu'on organise des moyens suffisants pour les détruire.

En date du 12 fructidor, le Prince de Wagram et de Neuchâtel, Grand veneur de la Couronne, permet à M. le Préfet du Léman ainsi qu'à ses lieutenants de louveterie MM. Cramer et Boissier et aux personnes les accompagnant, de chasser du 15 sept. 1811 au 1er mars 1812, dans les forêts impériales du Departement du Léman, le lièvre, le lapin, la perdrix et les oiseaux de passage.

(Archives de Genève)

OURS.- Jean Basler a gardé le troupeau de moutons, depuis 1822 jusqu'à 1830, „quand l'ours a été tué. Renseignements pris auprès des vieux du pays, cet ours a „été tué dans la Côte au-dessus de Concise, par un homme qui n'a pas craint „d'aller attaquer l'animal, bien qu'il fut manchot. La patte de l'ours est restée, „pendant des années, clouée à la porte d'une grange de Bonvillars. W. B.
„1858.- 7 août, on écrit de Concise au „Neuchâtelois": Depuis nombre d'années un ours est „aperçu entre le Mont Aubert et le Creux-du-Vent. Jusqu'au printemps cet animal „a été inoffensif, il se nourrissait de fruits, d'avoine, d'orge. Repris par ses habitudes „carnassières, il s'est attaqué à deux génisses qui ont été dangereusement blessées."

CHAT SAUVAGE.

A notre époque il faut être veinard pour avoir une chance spéciale pour rencontrer un véritable chat sauvage. Car ce carnivore, animal aussi incompris que la loutre, s'est difficilement moulé aux circonstances et d'années en années est devenu toujours plus rare, même complètement disparu de certaines régions. - Ce n'est point un nocturne, car dans la belle saison il chasse dès tôt le matin jusqu'au crépuscule, parcourant sa région de chasse ou sommolant au soleil dans un coin tranquille, alors on ne l'aperçoit plus et sa très fine ouïe l'avertit de tout ce qui remue.

Une chatte sauvage, dans sa seconde année, avait l'estomac rempli de campagnols et de mulots.

Numérisé par BPUN

Sur 11 chats sauvages tirés par le même chasseur ; ils avaient tous l'estomac rempli de petits rongeurs.

ANIMAUX RARES.(1)

LA LOUTRE.

1939.- Dans la premiere semaine de janvier, à Villeneuve, dans la Broye (Fribourg), le garde-pêche a capturé une loutre pesant plus de 7 kg. - Mi-février, un trappeur des environs de Payerne (Vaud), vient de prendre sa 34ème loutre.
1940.- Au matin du 20 novembre, un chasseur du bout du lac, guettant les canards sauvages, vit une loutre se glissant entre les blocs formant le môle de Préfargier.
11 Décembre, un habitant de la Sauvres près Vallorbe, avait observé qu'une loutre commettait des dégâts dans l'Orbe et les ruisseaux voisins. Il tendit un piège, une loutre fut prise, l'animal pesait 7 kg.

MESANGE ANNELLEE.

La station ornithologique suisse de Sempach nous communique :„ La mésange grande charbonnière, porteuse de l'anneau 173577, depuis le 15 février 1937 (Colombier), a été reprise le 5 mars 1940, dans une trappe à souris, au château de Gorgier (Béroche) Neuchâtel. Port de l'anneau : 25 mois 21 jours (Schifferli).

LE SANG DES BOURGUIGNONS.

Un phénomène caractéristique se produit à des intervalles plus ou moins éloignés, lequel colore en rouge les eaux du lac de Morat. Cette coloration est due au développement intensif d'une algue (Oscillatoria rubescens) recouvrant parfois de grandes étendues du lac ; ces nappes végétales d'un centimètre d'épaisseur, ont une couleur variant du brun marron au rouge. Ce phénomène a sa légende, les vieux pêcheurs disaient, lorsqu'ils voyaient rougoyer l'eau du lac : „C'est le sang des Bourguignons."!

En effet, le 20 juin 1476, les soldats de Charles-le-Téméraire furent écrasés par les troupes suisses et les corps des victimes jetés au lac. Mais au XXe siècle, on ne peut plus attribuer aux suites de cette bataille la coloration de l'eau du lac.

Haller en 1768 et de Candolle en 1825 ont déjà leurs observations concernant cette particularité. Durant son développement cette algue forme des agglomérations de formes diverses lesquelles ont été étudiées de 1893 à 1896, par le professeur Süsstrunk, de Morat. Durant cette période, mais surtout en l'année 1895, l'extention du phénomène fut particulièrement remarquable.

Se lac de Morat n'est pas le seul de nos lacs suisses qui soit caractérisé, il en est d'autres sur lesquels le même phénomène a été observé, mais à un degré moindre. Se phénomène réapparut en 1914, pour réapparaître le 9 juin 1923, et le 31 mars 1933 fut de nouveau signalée, pour réapparaître le 12 mai 1938.

En 1898, l'on avait constaté la présence de cette algue dans le lac de

(1) Voir: „Rameau de Sapin" 1939, N° 1 p 3.

Numérisé par BPUN

Zürich, vivant à 10 ou 15 m. de profondeur, et à l'approche de l'automne elle se multiplie avec une grande rapidité, à ce moment-là l'on compte la présence de mille ind. dans un centimètre cube - du commencement d'octobre 1933 (5.x), l'eau de la Limmat perd peu à peu sa belle couleur et prend une teinte rouge-sale - les curieux sont attirés sur les rives de la rivière ; puis le microscope vient confirmer la présence de l'oscillatoria rubescens.

VÉGÉTATION, FLORAISON ET FRUCTIFICATION ANORMALES.[1]

(SUITE)

1934.- Le 11 mars, au „ Brüderholz, près d'Arlesheim (Bâle-Campagne), on découvre sous un sapin rouge une touffe d'oxalide (pain de coucou), bien épanouie. Le 20, à Bischoffzel (Thurgovie) les roses sont ouvertes ; 25, M. Rois, instituteur à Nods (Berne) a cueilli 3 petites morilles au-dessus de Diesse, les premières de l'année pour la région .- Grande floraison des hépatiques .- A Dornach (Soleure) on signale le 27, le commencement de la floraison des cerisiers .- Fin mars, floraison du cornouiller ou Cornier (Cornus mas). Le 8 avril, les narcisses, faux-narcisses en fleurs, s'étalent en grandes taches jaunes dans les prés et les pâturages de la Montagne de Diesse (ct. Berne).- Le 12, à Neuchâtel, le magnolier de l'Hôtel Dupeyrou est en fleurs. Les dernières averses ont fait sortir les morilles, il en a été cueilli quelques beaux exemplaires au Val-de-Travers .- Mi-avril, les amandiers ont noué, les abricotiers, les cerisiers et les pommiers sont fleuris .- 18 avril, l'épine noire est fleurie, la température est descendue .- Fin avril, la corydale jaune commence sa floraison (Vignoble).- 10 mai, jour de l'Ascension, encore grande cueillette „ d'aiaults" (Narcissus Pseudo-Narcissus L) dans les pâturages de Tête de Ran et de la Montagne de Diesse .- Le 20, dans la propriété de Vaux, à Orbe, une treille de plant rouge porte des grappes en pleine floraison. - Fin mai, un amateur cueille à la Roche, près des Ponts, deux cortinaires violets (Inoloma violacea Pers) de sorte ; cette trouvaille vers la fin du printemps est un cas rare, car cette espèce n'apparaît normalement que dès l'arrière été à la fin de novembre .- Le 20 mai, à Cortaillod, des grappes de raisins rouges (pinot noir) sont en pleine floraison .- Le 28, à Auvernier, quartier de la Pierre, grappes de chasselas fleuris. M. A. Mathey Jeantet m'écrit de la Tourne : „ Le 3 juillet, j'ai retrouvé au même endroit qu'en 1925, une plante de lis martagon à fleurs blanches, les six boutons sont bien développés". - (A suivre)

HAUTES EAUX.[2]

Ses pluies abondantes de ces derniers jours ont provoqué le débordement de la Reuse, entre Fleurier et Môtiers. La voie du R.V.T. était recouverte d'eau sur une grande distance, environ 200 mètres .- C'est rare qu'à cette époque de l'année il tombe autant d'eau. L'après-midi du 15 septembre, les champs entre Môtiers, Boveresse et Couvet étaient submergés. (C.V. et T)

(1) Voir „ Rameau de Sapin" 1940 n° 1, p. 9. (2) n° 1, p. 11.

Numérisé par BPUN

Table des Matières

pour l'année **1940.**

	Nº	Pages 1.	2.	3.	4.
Cerf dans le Jura, Le		3			
Ours - Loups - Ours dans le Jura		9			37
Baie d'Auvernier, La		5	17	29	
Hautes eaux		11			39
Végétation, floraison, fructifications anormales		9			39
Tentative intéressante (Cerfs sikas)		3	13		
Raretés zoologiques			14		
Préhistoire			16		
Utilité des hibous			21		
A propos de chenilles			21		
Larves de Sphingides et insectes parfaits			22		
Temps en 1939, Le			23		
Mon chien			24	28	
Sanglier dans le Jura, Le				26	
Cas d'adesmie chez Campanula medium				33	
A propos de vipères				35	
Chat sauvage					37
Loutre (Animeaux rares)					38
Sang des Bourguignons, Le					38 39
Mésange annellée					38

AVIS.

Prière d'utiliser le „formulaire vert„ pour acquitter l'abonnement 1941.

L'Administration.

Numérisé par BPUN



LE RAMEAU DE SAPIN

FONDÉ EN 1866

NEUCHATEL 1941

Numérisé par BPUN

IMP. ATTINGER FRÈRES, NEUCHATEL

LE RAMEAU DE SAPIN



JOURNAL D'ETUDE DES SCIENCES NATURELLES

FONDÉ EN 1866

paraissant tous les deux ou trois mois.

IIe SÉRIE : 25e ANNÉE. – No 1

Neuchâtel, le 30 Janvier 1941

Administration et Rédaction : A. Mathey-Dupraz, Colombier. — Abonnement annuel : Suisse Fr. 3.50
Etranger Fr. 4.20 — On peut s'abonner dans tous les bureaux de Poste. — Compte de chèques IV. 1654

1866 - 1941

Le „Rameau de Sapin" vient de franchir le seuil de sa 75ème année d'existence, grâce à l'appui de ses abonnés auxquels il présente ses vœux pour la nouvelle année : Vœux de santé et de satisfaction, tout en accordant un chaleureux souvenir à ses fondateurs.

Le „Rameau de Sapin" continuera à travailler comme par le passé sûr de l'appui bienveillant des ses abonnés, de ses lecteurs, des amis de la nature.

Merci à tous et bonne année !

La Rédaction.

La force doit être au service du droit, et non le droit à la merci de la force
V. Cousin.

On n'est pas nécessairement une grande nation parcequ'on est l'effroi du monde.
J. Claretio.

Le peuple le plus libre est celui qui compte le plus de citoyens en état de vivre indépendants par le travail.

Numérisé par BPUN

CHAMOIS ERRATIQUES.

Il arrive parfois que notre antilope d'Europe soit observée loin de son habitat alpin, divaguant sur le plateau suisse ou dans le Jura. Ci-après nous donnons le résumé d'observations concernant ces chamois vagabonds. Quelle est la cause qui provoque ces randonnées, probablement la poursuite par des chiens courants de ces chamois, presque toujours de jeunes animaux, lesquels affolés, s'égarent sans parvenir à retrouver leurs montagnes.

1860.- En août des habitants de Sutkingen, rive sud du lac de Bienne, à peu près à mi-distance du canal de Hagneck et du canal de l'Aar, virent sortir subitement d'un fourré, un jeune chamois; l'animal poursuivi s'enfuit et se précipita dans le lac. Capturé, il fut, à la demande des chasseurs de Bienne, relâché dans la forêt de l'Oberholz.

1897.- A la mi-juin un jeune chamois est capturé dans une vigne, à Sentines, près de Sion (Valais).

1898.- Le soir du 28 octobre, on a promené au son du cor de chasse, dans la ville de Jougne (région du Mont d'Or, France) le corps d'un chamois tué dans la région. L'animal pesait 30 kg.

1904.- Le 16 septembre, un chamois trottinant dans les „Flachères," près de Noville (plaine du Rhône) est tiré par un chasseur. Vers la mi-novembre, dans la région du Mont d'Or et dans la commune de Jougne (voir plus haut), un chasseur tue un chamois dans la forêt de Pic-Mielle (le nom local est „forêt de Piquemiette, sise sous le Mont d'Or, tout près de la frontière franco-suisse.

Ce gibier très rare dans la contrée doit provenir de la Haute-Savoie, où, pourchassé au commencement de l'automne, apeuré, il abandonne ses pâturages familiers, traverse le Rhône, suit les crêtes des Monts du Jura (Grand Crêt d'eau, Reculet, Crêt de la Neige, Col de la Faucille, la Dôle, le Risoux, le Noirmont, le Mont d'Or), traversant aussi successivement trois départements français (Ain, Jura, Doubs), finissant quelquefois par atteindre la Suisse.

Vers 1905, on pouvait voir au restaurant de la Nouvelle-Censière, entre le Mont-Nouron et les Rullières (commune Provence, canton de Vaud), une tête de chamois naturalisée. L'animal, au dire du restaurateur, avait été tué sur le territoire du hameau; nous n'avons pu vérifier l'exactitude de cette assertion. A cette époque, le Parc du Creux-du-Van hébergeait des chamois dans ses enclos, mais aucun animal ne s'en était échappé.

1909.- Au mois de juillet, un jeune chamois dévalant en bas les côtes de Bangy, saute dans le jardin d'un hôtel à Clarens, gagne les quais, puis fit un plongeon dans le lac. L'animal repêché fut enfermé provisoirement dans une écurie, puis ramené à la montagne.

Le 28 septembre, entre 11 h. et midi, un chamois après avoir, par des bonds prodigieux, fait la joie des élèves du collège de Beaulieu, à Lausanne, monte aux

Numérisé par BPUN

combles d'une maison du Maupas, surpris, l'animal redescendit pour se réfugier dans la cave de l'immeuble, où il fut capturé. La police avisée l'installa dans une cage à claire-voie, et l'animal, ramené à la montagne, put reprendre sa liberté.

1913, tôt le matin du 19 juillet, à 6 h.-30, un chamois ambulait sur la Place du Crêt, à Thonon (Savoie), mais la bête en balade, effrayée, franchit d'un bond le mur de la propriété voisine, où elle fut capturée, puis reconduite sur les hauteurs des Hermones, montagnes voisines où elle fut relâchée.

Le 13 août, au matin, un chamois se baladait dans la Grand'Rue, à Vevey, l'animal effrayé par les passants qui se mirent à sa poursuite, s'enfuit du côté de Montreux, en suivant la route cantonale. Il fut retrouvé le lendemain, dans la propriété de "la Corbassière", les cornes prises dans une barrière, ce qui facilita sa capture. Il fut transporté dans un parc voisin, en attendant d'être reconduit sur les hauts sommets.

1918.- le 6 juillet, un chamois débauche inopinément sur le pont de Gleyres, à Yverdon, mais effrayée, la bête se précipita dans la Thièle. Malgré ce saut de dix mètres, elle nagea vigoureusement contre le courant; puis, se ravisant fit demi-tour et suivit le flot; pour finir elle escalada le perré. Mais un chien survint et notre bête sauta de nouveau dans l'eau, nageant vigoureusement vers le large; comme la bête s'épuisait visiblement, un pêcheur réussit à la prendre, la mit dans sa barque et la ramena au bord. Plus tard, l'animal fut rendu à la liberté.

(A suivre)

CONTRIBUTION A LA MALACOLOGIE DU JURA.[1]

par Ch. Meylan.

En 1907, le prof. P. Godet a publié dans le Bulletin de la Société neuchâtelaise des Sciences naturelles un catalogue des mollusques du canton de Neuchâtel et des régions limitrophes.[1]. En 1912, après la mort de P. Godet, Dr. Jean Piaget fit paraître dans le même périodique[2] un supplément à ce catalogue. - Dès lors, la faune malacologique neuchâtelaise et central-jurassienne n'a guère été l'objet d'études spéciales. Pour mon compte personnel, mes recherches et travaux cryptogamiques ayant pris tout mon temps, ce n'est qu'occasionnellement qu'au cours de ces recherches, j'ai continué parfois l'étude des mollusques du Jura. Il y aurait pourtant encore à faire pour connaître de façon quelque peu complète la faune malacologique et il est regrettable, comme je le faisais déjà remarquer en 1904 (Rameau de Sapin 1904) que l'étude de cette faune soit si délaissée par les amis de la nature. C'est pourtant une étude fort intéressante, relativement facile à tous égards. La conservation des coquilles ne demande aucun soin spécial, le nombre des espèces est plutôt restreint et les ouvrages nécessaires pour la détermination de ces espèces sont peu coûteux. A moins que l'on veuille étudier l'anatomie des animaux, par exemple la sadula, un microscope n'est

(1) Tome 34, p. 37 - (2) Tome 39, p. 74.

Numérisé par BPUN

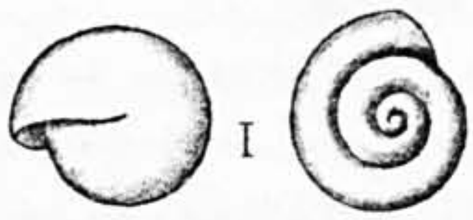
nullement nécessaire ; de bons yeux et de bonnes loupes sont tout à fait satisfaisants.

Ci-après les résultats des observations que j'ai faites touchant quelques espèces paraissant peu fréquentes, mais dont la plupart sont très probablement répandues tout le long du Jura à certaines altitudes.

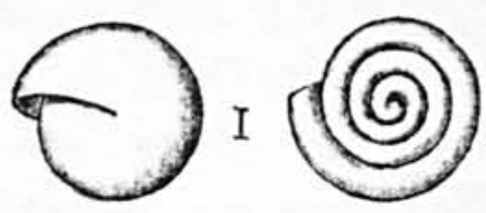
Arion Subfuscus. (Drap)- pas très rare dans la région de Sainte-Croix.

Crystallus Andreaei.- (Boltger) et C. subrimatus (Reinth) environs de Ste.-Croix.- Ces espèces sont certainement fréquentes mais leur petitesse et le fait qu'elles vivent sous les pierres les font facilement passer inaperçues (Fig. 1 et 2)

(Voir bas page 5).



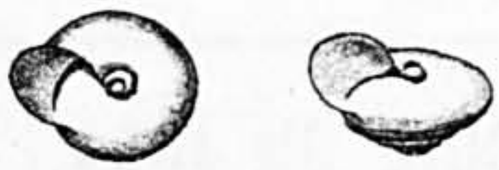
1. Vitrea Andreaci



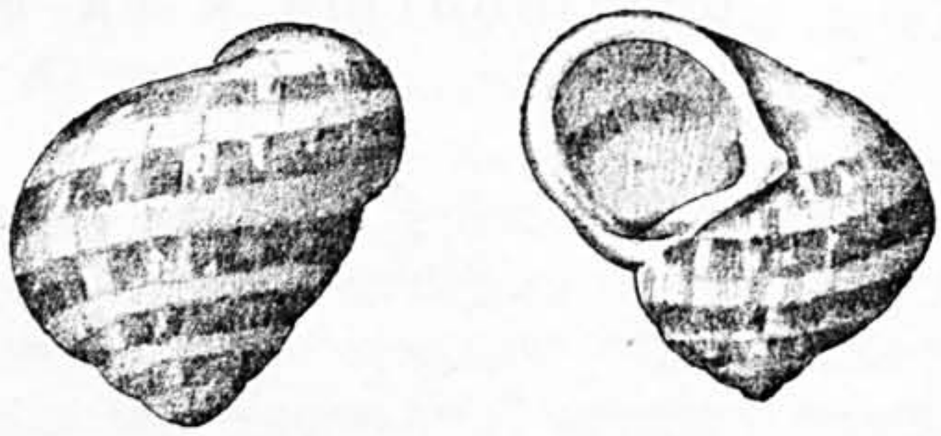
2. Vitrea subrimata



3. Tachea nemoralis



4. Fruticicola strigella



5. Helicogena aepersa



6. Clausilia bidentata



7. Cyclostoma elegans

Numérisé par BPUN

Eulota fruticum. - (Müller) .- Je n'ai jamais rencontré cette espèce au-dessus du Jura. Elle est par contre répondue tout le long du pied du Jura vaudois. J'ai indiqué autrefois à P. Godet la présence du Tachea nemoralis (L) à 1100 m., à l'Auberson près Ste Croix. J'ai pu m'assurer dès lors que cette espèce est très abondante dans les jardins et haies de Ste Croix et environs, jusqu'à l'altitude de 1130 m. Les coquilles de couleur rose m'ont paru plutôt rare (Fig. 3).

Fruticicola strigella (Drap. Fig. 4) J'ai rencontré cette espèce à Vuittebœuf en compagnie de Xerophila obvia[1], Chondrula quadridens, Eulota fruticum, à l'altitude de 600 m. env.

Helicogena aspera [1].- (Mull.) - Cette espèce du midi monte à Ste Croix, à l'altitude de 1060 m. où j'ai été fort étonné de la rencontrer. Il est difficile de dire si elle y est arrivée spontanément ou avec des plantes potagères ou d'ornement. La seconde hypothèse est la plus plausible. C'est probablement l'altitude la plus élevée où cette espèce ait été observée jusqu'à maintenant (Fig. 5).

Clausilia linéolata.- (Held) Environs de Ste Croix mais certainement peu fréquente et peu abondante.

C. bidentata (Ström).- Dans son catalogue P. Godet n'indiquait cette espèce que dans un bois près de Cornaux. Dans son „ Supplément " J. Piaget signale une station à Nbarin. (Fig. 6). J'ai eu l'occasion de rencontrer ce joli petit Clausilia dans trois autres localités assez éloignées les unes des autres et très éloignées également des stations de Godet et de Piaget, soit à Bonvillars, au pied du Jura vaudois, dans la Gorge de Longeaigues, entre le Val de Travers et Ste Croix, où l'espèce remonte à 850 m. et près de Bonfol, dans le Jura bernois. Il existe probablement dans de nombreuses localités jurassiennes. Il m'a paru habiter les vieux troncs pourris.

Cyclostoma elegans (Mull.) Près de Montcherand sur une pente chaude à 550 m. (Fig. 7).

MON CHIEN. [2.]

par Dr C.

(SUITE & FIN)

Là, il faisait le siège et ne repartait que quand l'oiseau était parti en le poursuivant autant qu'il pouvait l'apercevoir. Un jour même il attrapa un moineau à la volée. Je me disais : décidément on a raison, mon chien ne sera pas bon chasseur." Cependant je réfléchis que puisqu'il arrêtait parfaitement les lapins privés, au point de rester fixe, immobile plusieurs minutes, puisqu'il sentait un petit oiseau dans la haie, il arrêterait et sentirait bien plus facilement le gibier quand il s'en présenterait.

L'occasion ne se fit pas attendre. Un ami m'engagea à une réservée très gibogeuse. Cet ami avait un chien d'arrêt très bien dressé et cherchant parfaitement le gibier. Au début de la chasse, mon chien le regardait agir

(1) Rameau de Sapin 1. 1909 p. 13 et 1910 p. 2. 1900, p. 26, 1910 p. 40, 45; 1911 p. 8, 19 - 1914, p. 29.

(2.) Rameau de Sapin 1940, N° 2 p. 24, N° 3 p. 28.

Numérisé par BPUN

sans comprendre : il courait çà et là sur pies, geais ou maineaux. J'étais honteux de sa mauvaise éducation. Mais, subitement je le vois changer d'allure : il est à l'arrêt, à un arrêt distingué, je l'admirais prêt à tirer, il se fait tout petit, s'avance lentement, prudemment, et je vais à dix mètres de lui partir un perdreau que je tue. Mon chien le saisit et me le rapporte triomphalement, non sans jouer, venant vers moi et s'éloignant alternativement, et se décidant enfin à me donner sa proie. C'était son premier perdreau, mais ce ne fut sa dernière capture de la journée. Il part un énorme lapin qu'il suit une cinquantaine de mètres, plus loin, un lièvre. Mon ami tue un lapin, mon chien le rapporte. Il connaissait le gibier, il était dressé. En effet, à partir de ce moment, il flaire les haies, les buissons et dès qu'il aperçoit un lapin, après l'avoir arrêté, si le lapin se déplace, il pénètre dans le fourré et ne le quitte que Jeannot est parti.

Auparavant, j'avais voulu, mais en vain, le faire entrer dans les broussailles : à l'avenir il flairera chaque fourré et s'il y sent du gibier, inutile de l'engager à entrer, il y pénètrera attaché à la piste qu'il ne quittera pas.

Deux nouveaux jours de chasse dans cette propriété privilégiée ont fait de mon chien un chasseur parfait : sonnez est excellent, il sent et arrête le gibier que d'autres chiens n'ont pas su trouver, il a une endurance exceptionnelle, n'est jamais fatigué, toujours ardent et passionné, mais souple et obéissant. Quand les autres chiens sont exténués, essoufflés, tirent la langue, le mien chasse toujours. Je ne rougis plus de lui et je conte ses exploits. C'est un ami fidèle, un chasseur émérite.

J'espère avoir encore quelques amis, quand il me faudra aller dans un monde meilleur. J'aurai toujours celui-là et ce ne sera pas le moins triste de me voir partir. Mais si Dieu me prête vie, je tâcherai de lui procurer des jours agréables ; il fera mon bonheur et je ferai le sien. La meilleure diversion à l'existence que nous avons menée à la ville, n'est-ce pas la vie à la campagne, avec l'air vivifiant et le concours, l'amitié d'un bon chien !

Mais me direz-vous, il n'est peut-être pas facile d'en trouver un comme le vôtre. Quelle est donc sa race, d'où vient cette perle fine ? C'est un setter Gordon, on dit qu'il est d'origine anglaise ; je n'en crois rien, tout chez lui est français, son attachement, son ardeur, sa fidélité. Vous me direz encore que j'exagère. C'est possible. Mais si je le vois ainsi, j'en ai le même avantage.

Le bon Nadaud disait : „ Ma maison est la plus agréable, la plus belle, c'est ma maison." Mon chien est le plus aimable, le plus beau, c'est mon chien.

Hautes eaux.[1] Les fortes pluies du début de février ont provoqué hâtivement la sortie des eaux du torrent, 20 octobre, en cette année pluvieuse, pour la 5ème fois, le torrent Saint-Martin-Dombresson coule abondamment, le Seyon a débordé en certains endroits.

(1) Rameau de Sapin 1940, N° 3 p. 39.

Numérisé par BPUN

VÉGÉTATION, FLORAISON ET FRUCTIFICATION ANORMALES.[1]

(SUITE)

1934.- Mi-juillet, Floraison complète, les fleurs plus grandes que celles de la plante type étaient du blanc le plus pur (voir „ Rameau de Sapin "1930, n°1, p.6). Le 13 juillet, en parcourant les vignes des Brenaz (Auvernier) nous avons été étonnés du nombre des belles grappes par et de la grosseur de leurs grains.- A la Cotière (Val-de-Ruz) on peut voir à Saules et à Fenin deux ceps de vigne, chargés de magnifiques grappes.- Le 27, un agriculteur de Boudevilliers a trouvé deux grands mousserons, l'un pesait 300 gr. et l'autre 500 gr.- le 30, on aperçoit des grappes dont quelques grains commencent à murir, d'une manière générale on peut dire que le raisin a trois semaines d'avance.- Le 31, des jeunes gens ont cueilli dans les forêts du Cachot, près de la Chaux-du-Milieu, une douzaine de morilles, fait plutôt rare à la mi-été. Ces champignons, de belle apparence, s'étaient développés entre deux tas de bois, la plupart avaient 10 à 12 cm. de hauteur et l'un d'eux avait un chapeau mesurant à la base environ 5 cm. de diamètre.

Août 6, la saison a commencé au Val-de-Travers où on a cueilli de beaux exemplaires pesant de 1 à 1,6 kg. - La récolte des chanterelles et des bolets est particulièrement abondante dans les parages de Signières. Dans cette localité on peut voir un pommier et un cerisier portant tous deux leurs fruits mûrs et une seconde floraison.- Aux prises de Gorgier on cueille un pied de mouton ou hydne sinué pesant 500 grammes.- Le 12, à Malleray (J.-B.) un amateur récolte un bolet bronzé dit „ Tête de nègre " (Boletus aereus Bull) du poids de 1,700 kg. Les journaux ont encore signalé la récolte d'un bolet comestible pesant 2 kg.- Dans la seconde moitié du mois la poussée des cèpes ou bolets comestibles a été particulièrement abondante, tellement que certains, chasseurs de champignons „ rapportaient à leur domicile des cueillettes énormes, certains d'entre eux ont récolté plus de 100 kg. de ces cryptogames. La poussée de ces bolets a été aussi forte dans le Jura vaudois que dans le Jura neuchâtelois.- Le 19, on a cueilli à Saint-Blaise une pomme ayant 47 cm. de circonférence et pesant 750 gr.- Le 26, dans les environs de Baudon (Vaud) un polypore géant (Polyporus giganteus Pers.), espèce comestible du poids de 6 kg., malheureusement cet exemplaire n'était plus assez frais pour être consommé. Les vignes des communes du Vully sont mises à ban : mur dès le 30 août.- Vallamand, 31 août - Constantine, 1 sept. C'est un signe que la vendange s'annonce prochaine. Le 7 sept. on a récolté dans les environs de Boudevilliers (Val-de-Ruz) un mousseron des champs (Agaricus pratensis Schaeff) mesurant 70 cm. de circonférence et du poids de 700 gr. M. A. Matthey-Jeantet du Locle, en séjour à la Tourne, cueille le 8 sept. des sweties en fleurs ; c'est une seconde floraison des pousses du printemps épargnées lors de la fenaison du pré au bord du ruisseau ; aux Rouvières, près du Locle, il récolte quelques gentianes araules bien épanouies (15 sept.). Au Sanderon, un maraîcher a obtenu une courge pesant 55 kg. et 64 cm. de diamètre.- A Villiers (Val-de-Ruz), à 750 m. d'alt. la treille de Mme. Ulysse Vauthier a produit de belles grappes

Numérisé par BPUN

parvenues à maturité. Aux Verrières (950 m.) la treille de M. Jacot-Guillarmod porte quelques grappes dont les grains sont près de la maturité (20 grappes de 50 grains en moyenne). Le 26 septembre, à Cortaillod, la vendange blanche s'est vendue fr. 55.- la gerle.- A Cressier, la récolte en rouge des Chânées tire 12°,5 fort. Aux Ecouduits, sur la montagne de Saint-Sulpice (V. de T.) à environ 1100 m. d'alt. on a cueilli à un espalier une pomme pesant 390 gr. et mesurant 34 cm. de tour. Cet espalier porte encore une trentaine de pommes de différentes grosseurs.- Au Verger Proud (Neuchâtel) se trouve un poirier portant des fruits et des fleurs.- A Colombier, des touffes de primevère sans tige (Primola acaulis) ont une seconde floraison.- Même observation dans les jardins et les forêts de Bevaix.- Cette année les courges ont mis à profit la chaleur de juillet et les beaux jours de septembre (voir plus haut „Courge du Sanderon"). Un Genevois annonçait qu'il possédait une cucurbitacée du poids de 40 kg, quelques jours après un Vaudois en montrait une de 43 kg. puis un autre genevois, M. Chevillard, de Bégrin exhibait un spécimen de 57 kg.; mais ce ne fut pas tout, car M. A. Cassy, de la Corbessière, près Puidoux, voulut avoir le record de cet élevage avec une courge de 64 kg. accompagnée d'autres courges plus petites dont les poids vont de 40 à 25 kg.

Le 1 octobre on pouvait admirer dans les vitrines de la „Feuille d'Avis" à Neuchâtel, un groupe de 3 grappes de raisins encore adhérentes au sarment, dont la plus grosse pèse 1,250 kg et la plus petite 750 gr. Ces observations proviennent de Bevaix.- Voici un record, supposons-nous: on a cueilli sur une treille à la Conversion (station de la ligne Lausanne-Berne) une grappe d'un poids extraordinaire de 2,100 kg.

Dans les bois de Montmagny (dist. d'Avenches, Vaud) on a cueilli le 7 octobre des fraises des bois parfaitement mûres, ainsi que dans la forêt de Bellevue, sur Bevaix. Ces beaux jours de septembre sont la cause de cette surprise de Dame Nature.

Dans le vignoble de Cortaillod, on a récolté cette année un grand nombre de grappes pesant de 690 à 510 grammes, fait rare.

Aux Ponts-de-Martel, le 10 octobre, un vieux poirier taillé en espalier et recouvrant la façade sud de la maison Aellen, a produit 140 kg. de poires.- Dans une propriété de la Montagne de Diesse, à 830 m. d'alt., on signale un pommier de jeunes fruits et des fleurs bien développées (10 oct.).

Chez un agriculteur de Boudevilliers, au Val-de-Ruz, on peut voir une betterave fourragère pesant 8,100 kg., mesurant 63 centimètres de circonférence et 51 cm. de longueur; dans le même champ on a encore récolté une dizaine d'autres betteraves pesant toutes près de 8 kg. (mi-octobre). On a arraché le 10 octobre une betterave de 12,5 kg. à la ferme de Vers-chez-les Cassy, à Puidoux, près de Cheabres (Vaud). A la même date, à la Tourne (1131 m.) sur Rochefort, l'on me présente un choux-rave et une betterave pesant 5 kg. chacun. C'est un poids énorme étant donné l'altitude.- Dans le Jura bernois, à Delémont on récolte aussi des betteraves phénomènes, l'une pesait 13 kg. et deux autres pesées ensemble atteignirent 22 kg.

Le 14 oct. on cueille à la Tourne: Gentiana verna et acaulis bien fleuries, M. Ch. Perrin me dit que c'est la première fois qu'il cueille la gentiane sans tige fleurie à cette saison.

(A suivre)

(1) Rameau de Sapin 1940, N° 3 p. 33.

Numérisé par BPUN

LE RAMEAU DE SAPIN

FONDÉ EN 1866

II. SÉRIE: 25e ANNÉE

JOURNAL D'ÉTUDE
DES SCIENCES NATURELLES.

N° 2

Neuchâtel, le 15 Mai 1941.

Administration et Rédaction: A. Mathey-Dupraz, Colombier. — Abonnement annuel: Suisse Fr. 3.50
Etranger Fr. 4.20 — On peut s'abonner dans tous les bureaux de Poste. — Compte de chèques IV. 1654

MARMOTTES DANS LE JURA. (1)

(SUITE)

Sous le titre: „Une marmotte au Mont-Racine" nos journaux locaux ont publié le communiqué suivant: „Mr. Louis Boss, garde-chasse auxiliaire et chasseur „à la Sagne, a trouvé, mardi 13 novembre 1934, près du Mont-Racine (alt. 1442 m.) „le cadavre d'une marmotte, lequel fut envoyé à l'Inspectorat de la Chasse."

D'autre part, un ami, connaissant très bien la contrée, m'a raconté que des Sagnards ont relevé une marmotte morte dans la Côte des Crêtes, près du sommet de cette côte qui de Marmoud (Vallée de la Sagne) s'en va aux Cucherous. Le sentier passe entre les points 1389 et 1401 de la carte au $\frac{1}{25000}$e. (feuille „Coffrane"). Il s'agit très probablement d'un seul et même animal. Mais d'où provenait cet animal?

En automne 1934, Mr. A. Matthey-Jeantet, habitué de la région de la Tourne, me dit que le vacher Martinet des Grandes-Coeuries, a vu, dans le courant de l'été 1934, des marmottes dans le pâturage; comme il n'y est pas actuellement, vu la saison, il faut attendre son retour en mai prochain, pour obtenir des renseignements plus détaillés.

Nos lecteurs se souviendront que le "Rameau de Sapin", à maintes reprises, a parlé de la présence de ce rongeur alpin dans les Jura neuchâtelois et vaudois: 1914, p. 47; 1915, p. 9; 1916, p. 7; 1931, p. 2 et 3.

Rappelons que feu le Dr. Desor, habitant en été à Combe-Varin (grand domaine à l'extrémité ouest de la vallée des Ponts et à 1 km. au-dessus du village de Noiraigue), avait tenté l'acclimatation de la marmotte dans les Rochers des miroirs, sur Noiraigue.

Louis Favre en parle dans le Musée neuchâtelois, de 1902, p. 8 et suiv., signalant dans ses „Souvenirs de Combe-Varin, l'introduction de marmottes dans la région et le

1) Voir „Rameau de Sapin" 1914, p. 23, 30, 47 – 1915, p. 5 et 9.

Numérisé par BPUN

Dr. Guillaume nous écrivait en 1915 : „ Tout ce que je puis vous dire, c'est que Mr. Desor „ chercha à acclimater la marmotte dans la période 1861-69. Pendant quelques années on „ en vit dans la région de la Côte qui borde la propriété de Combe-Varin, puis elles dis- „ parurent, on leur faisait la chasse." La marmotte du Mont-Racine ne saurait provenir de cette souche, bien trop ancienne.

Sa colonie de marmottes installée dans les éboulis du fond du Creux-du-Van, voyait au printemps, dans sa période de prospérité, de ces rongeurs isolés, des mâles émigrer à la base des Rochers de Treymont, au lieu dit la Brûlée, ou le plateau du Sessy, sous le mont Boudry, d'autres atteignirent l'angle N-O du pâturage de la Grand' Vy. Des individus plus entreprenants vinrent se faire tuer dans la région du Soliat, près de la ferme du Sétif sur Travers et même jusqu'au Creux de la Pey (4 juin 1908), rière le Mont-Aubert, au bout du vallon des Rochats ; les plus hardis ont peut-être atteint les Rochers du Plan de Savaux et ont pu contribuer à la formation de cette colonie, laquelle existait encore en 1930.

Mais revenons à notre marmotte du Mont-Racine. En 1920, dans une confabulation, le garde-chasse officiel Magnin, sur les instances d'un habitant des Ponts-de-Martel, avait adressé une demande au Chef du département de l'agriculture, dont dépendait alors la „ Chasse ", de capturer au Creux-du-Van quelques marmottes, pour tenter un essai de peuplement au Bois des Sattes.

L'autorisation de capturer a-t-elle été accordée ? Nous ne l'avons jamais su. Depuis lors, à maintes reprises, le bruit se répandit qu'il y avait des marmottes dans ces parages ; même un garde-chasse auxiliaire de la contrée, et habitant un hameau voisin des Ponts de-Martel, soutenait fermement qu'il avait vu une famille de marmottes dans la dépression d'un entonnoir !!?

D'autre part des promeneuses et des promeneurs de Neuchâtel affirment avoir entendu et reconnu le coup de sifflet strident de la marmotte pour l'avoir perçu maintes fois dans les environs de Wengen (Oberland bernois) et dans d'autres endroits de nos Alpes. Ces dires et ces observations paraissaient confirmer la présence de marmottes à l'extrémité ouest de la vallée des Ponts ; puis ces rongeurs se seraient multipliés et dans leurs divagations auraient atteint les parages du Mont-Racine.

En juillet 1935, Mr. A Mathey-Jeantet, du Locle, qui n'avait cessé de s'intéresser à la présence de marmottes dans les parages de la Tourne, nous écrivait : „ D'après les „ renseignements donnés par Mr. Martinet, vacher des Grandes Cœuries, la colonie de „ marmottes était d'abord stationnée sous les Grandes Roches des Cucherous, propriété de „ M. A. Bregnet de Boudry, mais ces animaux, dérangés par de trop nombreuses visites, „ pourchassés par des enfants, émigrèrent près des Grandes Cœuries, dans la côte rocheuse „ dominant au nord la petite Sagneule et cela dans le courant de l'été 1934. C'est „ alors que Mr. Martinet les aperçut pour la première fois, il les revit en automne 1934 et „ au printemps 1935 ; il ne put indiquer le nombre des animaux observés, mais disait- „ il, il y en avait plusieurs. - Mais chose curieus ces marmottes faisaient bon voisinage „ avec une famille de blaireaux qui avaient leur tanière dans la même côte.

„ Encore un petit fait : les habitants des Grandes Cœuries avaient l'habitude de mettre

Numérisé par BPUN

„leurs déchets de cuisine (feuilles, pelures, trognons, etc.) sur le pâturage aux abords des „roches où les marmottes venaient les manger."

En septembre 1935, le „Rameau" reçut une communication: „Les marmottes du Mont-Racine"; nous en donnons ci-après des extraits: „Le berger d'un des chalets d'alentour, „ancien chasseur, ainsi que les membres de sa famille ont eu l'occasion au printemps 1934, „d'entendre siffler les marmottes et de les voir s'ébattre le matin dans le pâturage. Son „témoignage corrobore par celui d'un voisin m'ayant paru véridique, tous deux étant „d'anciens élèves de l'Ecole d'Agriculture de Cernier. Désirant m'assurer de l'exactitude „du fait, je commençai par repérer les terriers de ces animaux, puis, me dissimulai à „distance, pour les surprendre dans leurs ébats. Mais rien, les lieux paraissaient vidés, „les terriers fraîchement creusés avaient 5 ou 6 ouvertures bien nettes, attestaient la présence „d'animaux; de plus les déchets provenant du creusage, rejetés sur la pente, formaient „en-dessous un remblai d'au moins un mètre cube.

„Ces bêtes intelligentes avaient su choisir leur station; soit: une bordure de rochers „formant ciel, de l'étage séquonien à stratification horizontale, coupé à l'intersection du „sol par un lit marneux, épais de 30 à 40 cm, matière facilement délitable, qu'elles affouil-„lèrent selon leur instinct.

Aux alentours, sous bois, couraient de nombreuses sentes étroites, bien foulées et sans végétations"..... Ed. Jean Richard. (A suivre)

LES MARMOTTES DU CHASSERON.

(SUITE)

Encore des renseignements concernant l'acclimatation des marmottes au Chasseron, dans les parages de la Ferme de La Deneyriaz. Pendant plusieurs années, ces animaux paraissaient disparus.- Au printemps 1924, des promeneurs trouvèrent dans une citerne de la Grandsonnaz, montagne à l'ouest du Chasseron, une marmotte noyée; preuve que l'espèce existait encore dans la contrée. A la mi-juillet, un ami alpiniste m'écrivait qu'il avait perçu, au Chasseron, le sifflement caractéristique de la marmotte; de plus ces animaux ont émigré du Chasseron, par la Grandsonnaz et les Cernets, dans les rochers de la Vaux, distants de 6 km. de La Deneyriaz.

D'après une communication orale que m'a faite l'inspecteur de Suze, de Chigny, à Planeyse, le 22 novembre 1930, l'origine des marmottes du Chasseron serait: „Une personne de Ste Croix possédait un couple de marmottes. Le mâle s'étant échappé, errait dans la cave, une locataire survient voit la bête, pousse des cris d'épouvante. Un homme accourt et transperce la pauvre bête d'un coup de fourche.- Sa survivante, qui était portante fut transportée vers les Deneyriaz. Ses descendants firent souche, ce fut là la vraie origine de la colonie des marmottes du Chasseron. Il est probable que des émi-grantes ont formé le groupe de La Vaux, à la sortie des Gorges de la Poëta-Raissa. 1936. A la mi-juin, au Chasseron, côté de Ste-Croix, j'observe assez longuement une belle marmotte.

Dr. P. Beau. (A suivre)

1) Voir „Rameau de Sapin" 1916, janvier, p. 7. - 1931, p. 1; 1933, N° 2, p. 11.

Numérisé par BPUN

CHANTS D'OISEAUX.

(SUITE)

1938 - Rouge-gorge familier: Du 10 au 19 novembre, chaque après midi, un ind. laisse entendre son chant dans mon jardin.
1939 - Pinson des arbres.- Dès le début de février, timides essais de chant, puis notes plus amples, vers le 12-14 chant complet.
Mésange grande charbonnière.- Chant général dans le Vignoble neuchâtelois, depuis la mi-février.
Merle noir.- perçu les sons indistincts émis par un ♂, le 5 janvier, le 10 ces sons ont gagné en netteté ; le 26, plein chant.
Sittelle torchepot, aux Allées, 27 mars, un ♂ siffle avec vigueur.
1940 - Més. gde. charbonnière - tintinnabule dès le 5 février.
Merle noir.- le 25 février, vers 18 h. au coin du toit de la maison Perrin, au haut de l'avenue de la Gare, Colombier, un mâle siffle.
Pinson des arbres.- le 29 après midi, entendu aux Allées le chant de trois mâles.
Mésange bleue.- mars 14, un ♂ lance aux Allées de Colombier, ses gais appels printanniers.
Rouge-queue noir (titys) - mars 23, 24, fin de l'après midi, cris d'un ♂ dans les vignes d'Auvernier, entre le Creux des Grenouilles et la Vigne Ronde.
Fauvette à tête noire.- fin mars et premiers jours d'avril, cris d'un ind. dans le verger de la Cure à Colombier et au bas de l'allée du Port- chant du mâle, taillis de la Réserve.

Observ.

OISEAUX MIGRATEURS.

(SUITE)

1940.- Janvier.- Dès le 6 et aussitôt que la vague de froid se fit sentir, on observait pêle-mêle bien des espèces dans la baie d'Auvernier, le long des Ruaux, devant la Sarrière et jusqu'à la baie de l'Evole : nombreuses nieuses et foulques macroules, de beaux groupes de canards morillons, reconnaissables à leur huppe noire et à leurs flancs d'un blanc pur : une autre fuligule visible à sa tête et le liant du cou, d'un roux marron ; des pilets mâles avec les plumes du milieu de la queue prolongées et effilées ; quelques colvs verts. Un bon observateur m'a signalé la présence de canards siffleurs ou sarcelles doubles à la tête d'un roux-pâle ; des grands sonneurs ont aussi été observés.

A la mangeoire, beaucoup de moineaux, ayant bon appétit, deux friquets, trois merles noirs, dont un mâle âgé au bec jaune-orangé, une femelle et un juv. ♂ de 1939 dont le bec est encore brun-foncé, jaunissant quelque peu sur les bords des mandibules (31 janvier). J'observe encore quotidiennement 30 à 40 ♂♂ pinsons des arbres et depuis l'automne 1939 une femelle isolée.

Février 9, durant 2 ou 3 jours, observé à Peseux un petit vol de pinsons du Nord ; quelques ind. de cette espèce sont observés aux mangeoires, dans la région du Vignoble (W. Pomey) - 9, vers midi, passage d'un volier de 5 herons cendrés, se dirigeant O.-E.
Mars 1, près de Grand Champ-Areuse, observé quelques étourneaux (Mlle W). (A suivre)

Numérisé par BPUN

LA BAIE D'AUVERNIER.

1876—1930.

(Suite et fin.)

1931.- février 28, sur la balustrade du débarcadère, à Auvernier, une centaine de mouettes adultes, la plupart avec capuchon complet, quelques-unes à tête mouchetée, et 2 ou 3 juv. 1930.- Mars 11, 16, 18, observé une cinquantaine de gueux avec un capuchon à différents stades de développement ; 23, diminution des hivernantes.- Avril 2 3 et 6, observé quelques ind. isolés dans la baie.

La „Tribune de Genève" du 30 avril, communique que l'on a trouvé aux Eaux-Vives une mouette annelée porteuse d'une bague de la station ornithologique de Sempach. Juin 22, retour des places de nichée, groupe d'une douzaine.- Juillet 2, 6, 9 et 26, observé groupe d'une centaine.- Septembre 1, à Auvernier, 2 rieuses.- le 7, une vingtaine.- le 18, soixante gueux.- Octobre, leur nombre a augmenté.- décembre 7, temps doux, soleil, aucune mouette en vue.

1932.- Fin janvier, 120 à 125 rieuses, toutes à queue barrée, aucune ne montre trace du capuchon.- Mars 24, compté 180 rieuses ; le 25, elles sont parties.- Avril, observé seulement des rieuses non-adultes.- Mai, „Nos Oiseaux" [1] communique que dans un nid flottant, on a trouvé 2 oeufs - le 8 juin, un second nid contenait un seul oeuf ; ces nids étaient placés au bord d'un petit lac.- Juin 26, 27, quelques ind. retour des places de nichée. Sept. 24, vu les premières juv. de l'année : au-dessus tête brun-grisâtre, dos parsemé de taches brun-fauve, queue barrée brun-noir, bec jaunâtre à extrémité foncée ; octobre 20, même observation ; 29, vol de rieuses suit un paysan hersant un champ aux Prés de Reuse.

1933.- Mai 5, pas de mouettes en vue ; le 9, observé une dizaine de gueux.- Août 22, quelques centaines de mouettes en migration.- Octobre 28, env. 500 rieuses suivent les sillons que forme un tracteur (Prés de Reuse).

1934.- En avril, peu de mouettes dans la baie ; le 26, une centaine au port d'Auvernier.- Observé les premiers juv. 1934, en décembre.

1935.- Mars 12, les rieuses se tiennent en groupes bien distincts, capuchon complet ; 18, leur nombre a diminué, celles qui restent ont les ailes mouchetées et la queue barrée ; 24, même observation.- Avril 1 et 4, aucune rieuse en vue ; le 11, une quinzaine dans le port.- Mai 27, une seule dans la baie. Juin a ramené les nicheuses ; le 30, 200 rieuses sur la balustrade du débarcadère, à Auvernier ; juillet 16, une soixantaine d'ind. au même endroit.- Août 31, au commencement de l'après midi, plusieurs centaines de mouettes s'abattent sur le lac, dans la baie d'Auvernier ; en nageant, elles se dirigent dans la direction de l'embouchure de la Reuse ; puis s'envolent, reviennent en arrière, pour reprendre le même chemin. Ces oiseaux devaient picorer à la surface de l'eau des insectes divers. Après une heure de ce manège, ces oiseaux s'élèvent en masse dans les airs, puis disparaissent vers l'ouest.

1) Voir „Rameau de Sapin" 1940, N° ; p.

Numérisé par BPUN

1936.- Mars 12, une centaine à Auvernier ; le 20, seulement 50 ind. ; 6 avril, observé 5 ou 6 au vol ; le 15, aucune en vue. Mai 8, 16, au vol 10 - 12 ind. devant Auvernier - Juillet 25, 26, à Auvernier, observé une vingtaine de rieuses ; Août 5, leur nombre a notablement augmenté.
1937.- 7 mars, une seule mouette isolée avec capuchon ; le 20, elles ont quitté leur station d'hivernage.- Avril - mai, observations régulières de quelques ind. erratiques. Juillet 1, une seule rieuse dans la baie ; puis les 8, 10, 12, observé 15 gueux au vol ; 20 à 17 h. passage d'un vol de 50, des migratrices peut-être ? - Août 8, nombre de rieuses en augmentation ; groupe de 250 ind. à Auvernier ; observé 2 juv. 1937 - A la fin de novembre les mouettes suivent les laboureurs aux Prés de Reuse.
1938.- février 9, très nombreuses le long des rives de la Baie.- Mars 18, les rieuses se rassemblent en vue du prochain départ, compté environ 250, d'Auvernier à Serrières - Avril 6, une vingtaine au large ; 9, observé 5 ou 6 juv. 1937 ; 12 et 27, observé quelques groupes de passage ; mai 10 et 17, aucune mouette en vue - Dès le 20 juin, des oiseaux égrenés reparaissent le long de la rive. Juillet 12, observé 30 gueux ; le 27, 50 ind. et le 29, environ 90 mouettes, la plupart avec le capuchon encore bien marqué Novembre 12, observé à Auvernier, 10 à 12 rieuses de l'année.
1939.- Février 25, observé posées sur la barrière du débarcadère, à Auvernier, 182 rieuses ; un peu plus loin, à l'embouchure du ruisseau des Allées, une douzaine de gueux avec des foulques, l'un d'eux a un capuchon bien formé ; 28, à quelque distance de la rive se tiennent deux groupes de rieuses, ces ind. sont serrés les uns contre les autres ; dans l'un des groupes, une seule rieuse avec le capuchon foncé.- Mars 30, dans un volier de 50 ind. observé 12 juv. 1938.- Avril 2, observé une rieuse isolée ; le 16, un ind. en complète livrée de noces, capuchon bien formé - Juin 28, aperçu la première mouette retour des places de nichée dans le port d'Auvernier ; puis une seconde au vol. Juillet 10 et 11, quelques-unes au vol dans la baie.- Septembre, dès le commencement du mois, une vingtaine stationnent régulièrement sur le môle à Auvernier ; le 20, compté 51 mouettes en plumage d'adulte, mais aucun juv. 1939 ; le 24, à Auvernier, dans le port une dizaine juv. 1939.

L'étude que nous poursuivons nous amène à la sous-famille des Sternes caractérisées par leurs longues ailes, leur queue fourchue et leur façon de voler, ce qui permet de les désigner sous le nom d'Hirondelles de mer.

La plus grande espèce de ce groupe, la Sterne caspienne ou Hirondelle de mer. Eschegraya a fait autrefois sur notre lac et sur celui de Morat quelques rares apparitions. Nous avons pu observer ce bel oiseau le 26 septembre 1890, une quinzaine de ces grandes sternes, poussant leurs cris discordants, s'ébattaient entre la pointe du Sérail et Bophané, rive européenne de l'extrémité sud du Bosphore, à Constantinople.

„Nos Oiseaux" N° 1-2, 1938, signale cette sterne survolant la rade de Genève.

La Sterne fluviatile (St. hirundo) ou St. de mer Pierre-Garin, apparaît régulièrement sur les rives de notre lac. Cette espèce y niche parfois. Dans nos notes nous relevons :
1908, 15 avril ; 5 mai, Baie d'Auvernier, quelques ind. au vol.
1909, 12 et 22 avril, » » » » » »
1911, 8-10 mai, quelques ind. posés sur les balises à l'entrée du canal de la Broye.

Numérisé par BPUN

1915, en juillet, signalées devant St. Aubin (Dr. Vouga) ; 30, un ind. entre Estavayer et St. Aubin (Béroche). 11 novembre, embouchure du Canal de la Broye (Nos Oiseaux)
1921, 31 mai, on observe pendant quelques jours, des hirondelles de mer Pierre Garin survolant la baie de l'Evole. - 25 juin, 2 sternes au vol et le 26, une seule (Auvernier)
1924. - „l'Ornithologiste" dit : l'on a compté 7 nids de sternes, sur le grand môle de la Broye, 25 juin 1924, contenant chacun un œuf. Mais ces nids furent enlevés par les vagues.
1934. - le 26 juin, Mr. Joseph Jacot Guillarmod, me racontait que dans le courant du mois, il avait vu sur „l'Ile aux mouettes" des poussins venant d'éclore, et qu'il croyait qu'il avait vu de jeunes mouettes. Je n'étais point de son avis et opinais pour des poussins de sternes. En effet, le N° d'août de „Nos Oiseaux" mentionnait qu'il s'agissait de poussins de sternes fluviatiles (St. Pierre Garin). Autrefois, l'île mentionnée ci-dessus, lorsque les eaux étaient basses, donnait asile à une colonie de St. Pierre Garin, dont les œufs étaient confondus avec ceux de la rieuse et de là le nom „d'île aux mouettes", désignant cet îlot. Actuellement je suis encore en possession de 2 œufs, ramassés dans cet endroit. -
Il en est de même pour les œufs déposés sur la grève, près de Portalban. Ce sont aussi des œufs de sternes.

Une espèce rare chez nous est l'Hirondelle de mer Stansel (St. anglica,) observée par A. M D. le 27 sept. 1920, dans un vol rapide, 2 ind. juv. 1920, passent Chez-le-Bart (Béroche). - Une seconde observation, le 17 juillet 1938, dans le Buggerbucht près de Schmerikon, lac de Zürich (O.B.)

Une dernière espèce est la Guifette noire ou Hirondelle de mer épouvantail, en plumage de noces à la tête, le cou, la poitrine, ainsi qu'une partie de l'abdomen d'un beau noir, tandis que le dos et la partie postérieure vers l'épaule est d'un noir cendré ; la queue blanche ; le bec et les pieds rouges ; l'iris noir. Cet oiseau chasse comme l'hirondelle, rasant l'eau et faisant des crochets. L'espèce est de passage régulier sur notre lac, voici quelques notes :
1907, 6 mai, devant l'embouchure de l'Areuse et au milieu du lac nombreuses sternes épouvantails chassant.
1908, 4 mai, nombreuses vers le milieu du lac ; le 2 juin compté une centaine de ces
1909, 5 » , même observation. oiseaux.
1910. - 24 Sept. très nombreux à l'embouchure de la Thièle, à Yverdon.
1911. - 25 et 26 Sept, 3 et 5 ind. ; 28, une douzaine ; 29, observé des groupes de 6 ind. ; 30, 2 ind. baie d'Auvernier ; 6 octobre, un ind. près Serrières. Les 6, 9 et 12 octobre, des retardataires sont encore signalés.
1913. . 13 sept, un ami me communique que les sternes épouvantails sont signalées devant Bonvuz et le plein lac.
1915. . Juillet, observées entre Chez-le-Bart et Estavayer.
1919. - Avril 1, 2, passages de quelques guifettes noires. - Mai 28, après midi, observé 14 ind. au vol dans la baie du Petit-Cortaillod ; tout en pêchant, nous observons leurs allées et venues. Vers 18 h. 30, passe un vol d'une cinquantaine de ces sternes épouvantails, vol dir. S.
1920. - 25 sept., observé devant Estavayer quelques guifettes posées sur les „rions" (morceaux de

Numérisé par BPUN

liège soutenant les filets).
1923.- 17 juin, quelques guifettes dans la Baie.- 28 sept. observé devant Thorin, 1 juv. 1923.
A.-M.-D.

En terminant cette étude, reportons-nous à nos indications antérieures, certaines espèces que nous considérions comme „ hôtes habituels ", doivent actuellement être classés parmi les hôtes fugaces, ainsi la pie-grièche écorcheur est disparue depuis l'enlèvement de la haie de prunelier épineux (épine noire) et d'aubépine (épine blanche) qui bordait à l'ouest le chemin des champs, devenu „ route de grand trafic - d'Auvernier au Bas des Allées -; puis la bergeronnette grise et le pipit-spionelle quittent la rive, reculant devant les roseaux envahisseurs ; la multiplication de la foulque inquiète le rôle d'eau, la poule d'eau aux pieds verts l'imite et pour la même cause sûrement, le canard colvert abandonne la Réserve.

Le héron blongios, les rousserolles turdoïde et effarvatte, après bien des années d'habitat régulier ont à leur tour disparu, trop d'allées et venues provenant de l'activité des occupants des maisonnettes sises en pleine roselière.

Nous laisserons cette bande de terre en bordure de la Baie aujourd'hui défigurée par des constructions diverses, des plages ! Adieu, la sauvagerie de ces recoins, où l'on se promenait ; il y a quelques lustres encore, sans rencontrer un être humain, c'était la paix célébrée par des chants d'oiseaux : sifflet du merle de la mésange charbonnière, appel joyeux du pinson des arbres, chant pointu du troglodyte, roucoulement du ramier ; de temps à autre, passait à la lisière de la futaie un pivert déroulant les courbes de son vol, glissant les ailes fermées, puis remontant et glissant encore tout en faisant entendre son cri précipité, aigre musiquette à 3 notes ; encore des judelles rentrant du large, ramaient vigoureusement, tendant le cou, rentrant le cou, comme au commandement : „ une, deux, une, deux ; parfois un héron cendré apparaissait dans le lointain porté par ses lourdes ailes, les pattes pendantes comme des branches cassées.

Au printemps l'on entendait le tambourinement du pic épeiche et le doux cri d'appel du loriot. Ce que l'on n'entendra plus près d'Auvernier, ce sont : le coassement de la grenouille verte dans les phragmites bordières ; les concerts donnés par les crapauds sonneurs à l'abdomen orangé · la douce clochette du crapaud commun et le soir, partant du pied des murs de vignes l'appel flûté du crapaud accoucheur.

Ce que l'on n'observera plus, les gouilles étant disparues, ce sont : les arabesques du gyrin tournoyeur, le patinage de l'hydromètre, les plongeons des dytiques grands et petits, les bordées du notonede glauque, cette punaise à avirons nageant sur le dos à l'aide de ses pattes postérieures très allongées, les autres très courtes restant repliées contre le corps, mais prêtes à happer la proie rencontrée.

A.- Mathey Dupraz.

Numérisé par BPUN

A PROPOS DE VIPÈRES. (1)

(SUITE)

1938.- Les journaux du 20 septembre relatent que depuis le commencement du mois, un habitant de la Coudre, p. St Blaise, pourchasseur de vipères dans ses moments de loisir à capturé 29 de ces reptiles, tous remis au poste de police.

Malgré le froid et la pluie, deux habitants de Martel-Dernier ont capturé l'un 11, l'autre 10 vipères à la fois. Ces reptiles s'étaient sans doute rassemblés en peloton pour passer la mauvaise saison (Feuille d'avis des Montagnes 9.8.39)

1940.- Sur Vigneules, près de Bienne, un promeneur se trouve subitement en présence d'une vipère, laquelle fut capturée, la bête mesurait 71 cm. de longueur (Feuille d'Avis du 27 mars). Dans l'après-midi ensoleillée du 1er avril, un garde-forestier a capturé au-dessus de Fontaine-André, p. Neuchâtel, en suivant la ligne électrique à haute tension, cinq vipères. Ses deux plus grandes mesuraient 65 cm. - 2, aux environ d'Hauterive un promeneur tue 3 vipères mesurant respectivement 57, 68 et 70 cm. de longueur.- 10, dans les parages des Bugnes (Gorges de l'Areuse, rive gauche) au-dessus du Gor de Braye, un passant observe une belle vipère. Le 7 mai, un citoyen capture près de la ligne du chemin de fer à la Raseraule une vipère de 50 cm. de longueur. Novembre 15, un promeneur observe, au-dessus de Neuchâtel, une grosse vipère se chauffant au soleil.

Obs.

DE LA PRÉPARATION DES VIPÈRES.

„ Cette préparation consiste à faire sécher les vipères pour pouvoir les garder et „les mettre en poudre quand on voudra. On choisira des vipères les plus grosses „et les plus vives au printemps et en automne, on en coupera la tête, on les „écorchera, et l'on séparera les entrailles, on lavera les troncs dans l'eau, on les „attachera à une ficelle, et on les mettra sécher, pendues en un lieu sec, on amassera „aussi les cœurs et les foyes, et on les fera sécher de la même manière.

„On séparera la graisse des intestins et on la fera fondre dans une écuelle sur „un peu de feu, on la coulera avec expression au travers d'un linge fin pour „la purger de ses membranes, et étant refroidie, on la versera dans une bouteille de „verre pour l'y garder ; elle est liquide comme de l'huile à cause de la quantité „du sel volatil, qui excède de beaucoup les graisses des autres animaux.

„Quand on veut conserver longtemps entiers les troncs, les cœurs et les foyes des „vipères secs, il est bon de les oindre légèrement avec du baume du Pérou, car il „empêche que les vers ne s'y mettent.

„La poudre de vipères se fait tantôt en pulvérisant les troncs de vipères seuls, „et tantôt en y ajoutant leurs foyes et leurs cœurs ; elle est meilleure de cette dernière „manière, mais elle ne peut pas être gardée si longtemps que lorsqu'on la fait

1) Voir „ Rameau de Sapin" 1940, N°3, p. 35.

Numérisé par BPUN

„avec les troncs seuls, à cause que les foyes et les coeurs étant graisseux ou huileux, la font „rance et les vers s'y engendrent. La poudre de vipères est propre pour purifier le „sang, pour chasser les mauvaises humeurs par transpiration, pour résister au „venin, pour les fièvres intermittentes, pour la petite vérole, pour la peste; la dose „en est depuis huit grains jusqu'à deux scrupules. Le foye et le coeur mis ensemble „en poudre font ce qu'on appelle „bezoard animal"; la dose en est depuis 6 grains „jusqu'à un scrupule. [Le scrupule a 24 grains].

„La graisse de vipères est propre pour raréfier les humeurs, pour exciter la „transpiration; on en donne dans les fièvres malignes, dans la petite vérole. Les „serpents peuvent être préparés de la même manière, mais ils n'ont pas tant „de vertu que les vipères."

(Pharmacopée universelle, par Nicolas Lemery, de l'Académie rogale des Sciences, Docteur en médecine. Paris 1738).

VÉGÉTATION, FLORAISON ET FRUCTIFICATION ANORMALES. (1)

(SUITE)

1934.- Suite. Dans un verger, aux prises de Gargier, on peut admirer ces jours-ci un pommier chargé de fruits et dont toutes les branches portent des fleurs d'une très belle venue (Feuille d'avis de Neuchâtel du 23 octobre).

A Villars-le-Grand, district d'Avenches, on a récolté des pommes de terre, variété „Mille fleurs", parmi lesquelles se trouvait un tubercule pesant un kg. et un second du poids de 1,500 kg. M. A. Matthey-Jeantet nous écrit de la Tourne „23 octobre, cueilli à la petite Sagneule trois fleurs de swerties bien ouvertes, épanouies „au ras du sol, pas de tige florale. Cueillette faite après la disparition de 20 cm. „de neige".- 24, rapporté à l'hôtel un bouquet composé de fleurs de gentiane print„tanière, de la g. ciliée, de la g. acaule et de la gentiane d'Allemagne. - 25, encore cueilli quelques belles fleurs de la gentiane acaule." A Apples (Vaud), on peut voir chez M. H. Fazan, 3 betteraves pesant chacune 15 kg. (25 oct.) - A 1300 m. au-dessus de Sainte-Croix, on a cueilli quelques petites gentianes fleuries et des fraises des bois bien mûres. L'endroit où ces petits fruits ont été ramassés, était il y a quelques jours recouvert de près de 20 cm. de neige.

On nous communique de Dombresson (Val-de-Ruz) à la Feuille d'Avis de Neuchâtel (27 octobre) sous le titre: „Récoltes tardives": Le bel automne que nous vi„vons réserve de multiples surprises et des cueillettes inattendues! Cette semaine encore, „nous avons pu dans nos forêts faire un bouquet de belles framboises et le jour „suivant ramasser des fraises bien rouges et délicieuses au goût. Sur les flancs des „talus les violettes ont refleuri comme au printemps. Ses paysans rentrent quelques „chars de regain."

1) Voir „Rameau de Sapin" 1941, p. 7.

Numérisé par BPUN

Le 28 octobre, M. Charles Perrin, de l'hôtel de la Tourne, cueille une trentaine de fleurs de la gentiane acaule sur les hauteurs voisines. - Les derniers jours d'octobre, on ramasse beaucoup de noisettes dans la région de la Tourne, principalement sous les buissons de coudriers, on rencontrait des amateurs avec des sacs remplis, c'est dire que la récolte était abondante.

Le 31, un Pontlier a trouvé dans la région du Cachot une morille de 15 cm. de hauteur et quelques jours auparavant un Brenassier en avait cueilli une autre de même taille.

A Oulens (district de Moudon, Vaud) un cultivateur, en arrachant ses pommes de terre, a déterré un tubercule pesant 1310 grammes, dequoi faire une bonne future. - Au Mont-Pèlerin (1077 m.) sur Vevey, à la Ferme Genton, on a fait une récolte de pommes de terre énormes, l'un de ces tubercules de forme normale pesait 1050 grammes.

A la mi-novembre, on a cueilli des violettes et des primevères bien épanouies à Crête (700 à 800 m. alt.), près de Panex-sur-Ollon (Vaud). - A 1000 m. environ, sur la montagne de Chaderaz, en-dessus de l'Isle (Vaud) des promeneurs ont fait une récolte magnifique de chanterelles (27 novembre); fait à signaler vu la saison et les nombreuses gelées de cette fin du mois.

Le 28, le jeune Perrin, de la Tourne, cueille dans les pâturages une quantité de gentianes acaules bien ouvertes. - A la Croix sur Sutry (Vaud) un promeneur arrache une touffe de primevères portant des fleurs bien épanouies (1 décembre). Le 2, M. A. Matthey-Jeantet, ramasse encore à la Tourne, quelques gentianes fleuries, dont les bords des corolles sont légèrement jaunis par la gelée.

M. Alcide Gentil, des Ponts-de-Martel, a récolté le 7 décembre de belles chanterelles et une vingtaine de gentianes fleuries.

A Valeyres-sous-Rances (Vaud), on peut admirer dans un jardin un cognassier du Japon (Chaenomeles japonica). Cet arbisseau dont les fleurs naissent avant les fleurs est appelé communément „poirier du Japon". A la même date, à Crémières sur Chexbres, à 750 m. d'alt. un pommier est chargé de boutons, de fleurs, de nouvelles feuilles et de fruits! On écrit de Belmont (Vaud) le 13 déc. „ on peut voir en plein champ, à Belmont, une plante de blé portant plusieurs épis, parfaitement formés. La plante a poussé après la moisson."

Des promeneuses ont cueilli dans les pâturages de la Chenille (au-dessous de 1300 m.) sur Montmollin, le 16 déc. un beau bouquet de gentianes acaules et printanières bien épanouies; d'autres promeneurs dans la région de la Tourne, ont aussi fait une ample cueillette de fleurs de la gentiane principalement.

Le 20, à 1050 m. alt., sur les Monts du Socle, on laboure un champ; dans un jardin de Beau-Site, au Socle, on peut voir des perce-neiges en bouton, prêtes à éclore; dans un autre jardin se voient des primevères bien ouvertes et des enfants reviennent de la forêt montrant leur cueillette de primevères.

A Buchillon, près de Lausanne, un propriétaire cueille des fraises mûres dans son verger (20 déc.)

(A suivre)

Numérisé par BPUN

LE TEMPS EN 1940.(1)

L'année 1940 fut très froide à Neuchâtel. Sa température moyenne : 8°,3, est inférieure de 0°,7 à la valeur normale (9°,0). Le minimum thermique - 16°,4 se produisit le 19 janvier et le maximum 29°,8 le 10 juin. Voici les températures moyennes de chaque mois ainsi que les valeurs normales correspondantes :

	Janv.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1940 :	-4°,5	0°,6	4°,6	8°,6	13°,5	16°,7	17°,0	17°,0	14°,8	8°,9	5°,7	-3°,2
Valeurs norm.	-0,4	1,1	4,3	8,7	13,1	16,6	18,6	17,8	14,5	8,9	4,2	0,6

Le mois le plus chaud par rapport à la valeur normale est novembre. Tous les autres mois sont à peu près normaux ou froids. La température fut particulièrement rigoureuse pendant les mois de janvier (4°,1 au-dessous de la normale) et de décembre (3°,8 au-dessous de la normale). Juillet a aussi eu une température assez basse. En moyenne, l'hiver fut très rigoureux, le printemps et l'automne normaux et l'été assez froid.

Comme 1939, l'année 1940 fut très arosée. Il tomba 1178 mm. d'eau au cours de 179 jours, la valeur normale étant de 976 mm. Les mois les plus pluvieux sont septembre (189 mm.), novembre (185), décembre (125) et les mois les moins pluvieux mai (43 mm.), janvier (51 mm.) et août (57). Il neigea 5 jours en janvier, 8 jours en février, 6 jours en mars, 2 jours en octobre, 2 jours en novembre et 12 jours en décembre. La dernière neige du printemps tomba le 30 mars et la première de l'automne le 29 octobre.

La durée d'insolation : 1632,2 heures est normale. Le mois de février fut peu ensoleillé avec 26,2 heures seulement (valeur normale : 85,0 heures). Pour les autres mois, la quantité de soleil ne s'écarte pas beaucoup de la valeur normale.

Le mois de mars fut particulièrement orageux en 1940. Le 14, un ouragan passa sur notre région, déracinant des arbres et arrachant même le toit de plusieurs maisons. Le mois de février est remarquable pour son humidité relative de l'air qui dépasse de 6% la valeur normale. Cette humidité excessive est due au brouillard qui apparut au cours de 14 jours, ce qui est rare pour février.

En résumé, l'année 1940 fut surtout extraordinaire au point de vue thermique. Le mois de janvier a été néfaste à l'agriculture car le gel a causé de gros dégâts aux cultures semées en automne qui n'étaient pas protégées par une couche de neige suffisante. Il faut remonter à l'année 1895 pour retrouver un mois de janvier aussi froid. Concernant décembre, depuis que l'on fait les observations météorologiques à l'Observatoire de Neuchâtel (1864), il n'y eu que quatre années plus froides, c'est-à-dire 1879 (température -8°,2), 1871 (-5°,1), 1890 (-4°,5) et 1917 (-3°,3). Notons encore que les premières hirondelles apparurent à Neuchâtel le 18 avril et que ce même jour, on entendit pour la première fois le chant du coucou.

E. Guyot.

1) Voir : „Rameau de Sapin" 1940, n° 2, p 23.

Numérisé par BPUN

LE RAMEAU DE SAPIN

FONDÉ EN 1866

II. SÉRIE: 25e ANNÉE

JOURNAL D'ÉTUDE
DES SCIENCES NATURELLES.

N° 3

Neuchâtel, le 15 septembre 1941.

Administration et Rédaction: A. Mathey-Dupraz, Colombier. — Abonnement annuel: Suisse Fr. 3.50
Etranger Fr. 4.20 — On peut s'abonner dans tous les bureaux de Poste. — Compte de chèques IV. 1654

Charme du pays natal ! Charme de la patrie!
Puissance des lieux où s'est écoulé notre enfance ! Mirage du coin de terre où nos yeux se sont ouverts à la lumière du jour. *Jules Sandeau.*

LE SANGLIER DANS LE JURA. (1)

(SUITE)

1936 - (Suite) Ces sangliers venaient du Pré Louiset, descendus par une charrière, l'un derrière l'autre en y laissant quelques fouilles, car ici il n'y a pas de neige; en arrivant à la limite ouverte ils ont pris chacun leur chemin, tout proches l'un de l'autre, il est vrai, pour reprendre plus bas la marché à la file indienne. Ch.E Emery

1937.- Janvier - En date du 8, l'on nous avisait de nouveau de Lignières: „les sangliers n'ont point quitté la région, l'on a relevé dans un pâturage des "Combes „de Nods" les traces d'une quinzaine de ces pachydermes. Quelques personnes ont „suivi ces traces et ont constaté que 7 de ces bêtes noires avaient pris la direction „de Chuffort et les 8 autres avaient continué vers la crête de Chasseral, puis s'étaient „séparées en deux groupes de quatre bêtes chacun. A la fin de leur course, les pour„suivants aperçurent deux sangliers, lesquels disparurent dans un fourré."

Puis ces pachydermes furent observés durant bien des jours dans les environs des Prés de Macolin, une traque organisée permit d'abattre, aux environs de la Tuilerie, un individu du poids de 40 kg.

10.- Entre le Villaret et la Goulette, s/St Blaise, dans le pré au-dessus des crêts qui dominent la route de Lignières, je relève sur 250 m. environ les fouilles de deux sangliers reliées entre elles par des boutis distants de 1 à 2 m.

1) Voir „Rameau de Sapin" 1940, N° 4, p 37.

Numérisé par BPUN

Les trajets éloignés l'un de l'autre au début de 40 m, vont en se rapprochant de plus en plus, pour ne former plus qu'une piste. Ces bêtes venaient de Vaëns, probablement du vallon situé au nord de ce hameau et auront gagné la forêt de Châtillon par le vallon du Sud de la Goulette. Depuis le dernier des crêts la piste se perd. Ces fouilles doivent dater de la deuxième quinzaine de décembre, alors que le terrain n'était plus gelé la nuit. (Ch.s Emery)

23, nos journaux annoncent :„ un groupe de sangliers divaguaient journellement dans les parages des Prés de Macolin sur Bienne. Une traque fut organisée et près des Tuileries, l'un des poursuivants abattit une bête de 40 kg.

Fin du mois, on relève, aux abords de Wilzwil (Berne) les traces d'une bête noire. L'animal fut abattu alors qu'il cherchait à s'introduire dans l'enclos des truies domestiques.

Février.- Depuis la fin de l'automne 1936, l'on avait acquis la certitude que des sangliers, dont on avait relevé les traces dans certains coins humides, séjournaient sur le territoire de la Commune de Bevaix. Ces derniers dimanches des promeneurs ayant parcouru la forêt de Bevaix affirmaient avoir rencontré sept jeunes sangliers. Dans l'après-midi du 7, un bûcheron relève, dans le bas de la dite forêt des traces fraiches. Quelques jours après on signale le passage de bêtes noires dans les bois de Rochefort, mais ces animaux ayant été inquiétés s'en vont au pied du Mont Boudry, pour revenir le 12, dans les parages de Rochefort, où des chasseurs abattent trois bêtes rousses. Il resterait au dire des traqueurs encore deux de ces bêtes baugées dans la forêt de Chassagne, rière Rochefort.

A la mi-février, dès le 10, on observe dans le district de Moudon (Vaud), des groupes de 4 à 10 sangliers ayant atteint leur croissance. - Puis le 17 au soir, un sanglier isolé est signalé aux abords du Pré Rond, à proximité de la métairie de Cerf (610 m. alt.); le lendemain 18, au matin, il est tiré, au sortir d'une fouille, au-dessus du Pré Rond. L'animal, un gros mâle, pesait 63 kg. et portait de belles défenses. Le même jour des chasseurs de la région s'étaient donné rendez-vous aux Prises de Gorgier, durant la traque ils abattirent un sanglier du poids de 70 kg. environ.

Mars.- Vers le 10, on a découvert, au-dessus de Villarvolard, village sur le versant N. du Gibloux (Gruyères), le cadavre d'un gros sanglier, qui a dû périr à la suite des fortes chutes de neige, d'il y a quelques jours. Cet animal, une fois naturalisé, figurera dans les vitrines du musée de Morat.

Juin.- 25„ nous découvrons sur Chaumont, à l'est de La Combe Conrard, au nord du „Bœdelet, les traces de sangliers.- Je relève des boutis entre les sapins et des fouillures „non loin du muret du pâturage. Ces traces sont fraîches et datent tout au plus „de 8 jours". (Ch.s Emery).

Octobre.- Le sanglier semble absent de notre région jurassienne, mais hante la partie frontalière. La „Tribune de Genève" du 27 crt. signale : „ un jeune chasseur bécassier entendit des grognements dans le fourré voisin, le temps de changer sa munition et le nemrod se trouve en présence d'un gros sanglier qui reçut deux coups de fusil. Le solitaire fit demi-tour, hurlant, puis revint brusquement contre son agresseur

Numérisé par BPUN

qui eut juste le temps de grimper sur un arbre voisin. L'animal grièvement blessé monta la garde pendant une heure, puis repartit. Le chasseur suivit les traces de la bête noire et la retrouva, un km. plus loin, étendue dans un chemin forestier. Son poids était de 75 kg. (Dépt de l'Ain).

Novembre.- Un agriculteur de la Grange-Décoppet, au pied occidental du Mont de Chamblon, aperçut, vers le 10 crt. un groupe de sangliers, 2 adultes et 3 marcassins; ces animaux se dirigeaient vers les lisières des bois de la Commune de Chamblon.-

Décembre.- "Je n'ai pas observé d'autres traces que celles du début de l'été, dans la „partie de Côte de Chaumont que nous avons parcourue. Y a-t-il encore des sangliers „dans cette région? Dans le sentier à Marion et sa combe, aucune trace cette année. „Les fouillures découvertes l'an passé, ainsi que les traces laissées par les sangliers sont „presque complètement effacées. (Chs Emery).

1938.- Janvier. Dans la première semaine du mois, au cours d'une battue dans la région haute-savoisienne du Salève, à la Muraz. Deux bêtes noires furent débuchées, un vieux solitaire se fit poursuivre pendant 4 heures et ne mourut qu'après avoir éventré un chien. Il pesait 120 kg. Son compagnon fut aussi abattu, il pesait 40 kg. (Tribune de Genève du 9.I.).

Février.- 12, dans l'après-midi, un groupe de 3 bêtes noires était signalé sur le Montcherand (Vaud), l'abondance de la neige a sans doute forcé ces animaux à gagner la plaine. Poursuivi, l'un d'eux fut tué et ses compagnons blessés disparurent du côté de Signerolle.

Juillet.- Vers le milieu du mois, on signale de nouveau le passage de sangliers dans la région de Witzwil et dans la Région des lacs (Seeland). Chs Emery.

En 1938, nous écrit encore Mr Chs. Emery, je n'ai relevé aucune trace de sangliers dans notre région. Une bauge, découverte en juin dans la région de la Prison aux Vaches au N-O. de Pierre à Bot, peut dater de l'année précédente, ou a pu être utilisée ultérieurement par de l'autre gibier.

1939.- Ses premiers jours de juin, on signale la présence de sangliers sur le Chaumont (M.M. R. Haller). - Observation identique à fin août et commencement de septembre (Inspr. M. Vouga).

Durant les premiers jours d'octobre des chasseurs poursuivent ces bêtes noires, ils observent dans la bande des juv. de l'année. - La neige des derniers jours d'octobre fait sortir les sangliers de leur retraite; ils sont observés dans les parages de St-Blaise et Hauterive. Au-dessus de ce dernier village, à la Prise-Godet, ils fouillent les champs environnants. Durant l'après-midi du 10 décembre, des promeneurs se trouvent tout à coup à 40 m. d'un groupe de cochons sauvages formé d'un gros mâle, devant dépasser le poids de 100 kg., d'une laie suivie de bêtes rousses. La rencontre eut lieu près du chalet „La Forêt", à proximité du Collège.- Le 16, toujours dans l'après-midi, un couple de ces animaux suivi de 4 marcassins, passent près du café de la Charrière, sur le Chaumont.

E. Petitpierre.

(A suivre)

Numérisé par BPUN

RARETES ZOOLOGIQUES.[1]

(SUITE)

1940.- Février 8, Mt. l'Inspecteur forestier de l'arrondissement d'Aigle (Vaud), aperçut, en „rentrant de la Gryonne, un chevreuil au pelage blanc marqué entre les épaules d'une „tache brune. Dans son rapport l'Inspecteur signale ce cas rarissime et demande que „cet animal soit protégé. Espérons que les braconniers, les gardes auxiliaires et messieurs „les chasseurs protégeront ce chevreuil blanc. - Un garde a affirmé avoir observé le dit „chevreuil déjà en 1939" „La Diana" 1 mars.

„Dans le courant de l'automne, j'ai aperçu aux abords de la caserne et au „haut des Allées, au milieu d'un groupe de moineaux domestiques, un individu „portant un plumage très clair, plutôt blanc sale." (Fernd Thiébaud, inst. Colombier)

ALBINISME.[1]

Singulière anomalie qui se manifeste accidentellement chez diverses espèces animales, y compris l'homme, sans qu'on n'en ai pu expliquer la cause première, probablement très subtile et très compliquée.

Une action chimique se produisant dans les couches profondes de l'épiderme aux dépens d'une matière colorante qui s'y trouve et que l'on nomme pigment, consistant en granules d'une extrême petitesse et dispersés en masses différant de grosseur qui donnent à la peau sa teinte. - S'ils sont absents l'individu est un „albinos." (Annexé aux articles: „Raretés zoologiques" 1940, n°2, p. 14 - 1941, n° 3, p.

CERF SIKA.[2]

(SUITE)

1940.- Un bûcheron de Poliez-le-Grand, district d'Echallens (Vaud), se rendait régulièrement, tôt le matin, près de Sugnens, pour faire des fascines, il aperçut broutant dans un pré en bordure de forêt, un couple de Sikas accompagné de deux faons. Ces animaux s'habituèrent à la présence du travailleur, mais aussitôt qu'un véhicule se faisait entendre, ou qu'un piéton apparaissait, sur un cri poussé par le mâle, ces craintifs animaux disparaissaient dans le taillis voisin. Durant son travail le bûcheron revit souvent ces jolies bêtes.

Au commencement de l'automne, un mâle Sika fut signalé aux environs d'Albeuve. Il était porteur de forts beaux bois. Dans la nuit du 20 au 21 octobre, il fut grièvement blessé par un braconnier. Un agriculteur recueillit la bête, mais il dut se résoudre à mettre fin aux souffrances du pauvre cerf. A la mi-octobre, dans la forêt s'étendant du Stand de Gênolier à la „Chèvrerie," un cerf sika fut abattu,

1) Voir „Rameau de Sapin" 1940, n° 2, p. 14
2) Voir „Rameau de Sapin" 1940, n° 2 (Une intéressante initiative)

Numérisé par BPUN

rangé en famille. Mais la gendarmerie s'occupe de l'affaire, car le cerf sika est protégé par la loi.
Décembre 3 et 7.- Deux chasseurs observent, dans les taillis bordant la Venoge, entre Denges et Echardens, 2 jeunes cerfs sika, sans bois, ressemblant beaucoup à des chevreuils, mais de taille légèrement inférieure à celle d'un chevreuil adulte. Ces animaux portaient à l'arrière train un écusson blanc bien visible. Observ.

OISEAUX MIGRATEURS.

(SUITE)

1940.- Du 16 au 18 mars, fin du stage hivernal, dans la Baie, des canards milouins, un ♂ et 2 canes morillons.- Six grèbes castagneux stationnent dans les parages des Ruaux (Auvernier).
1941.- mi-janvier, sur le grand orme, à l'angle N-O, de la Banque nationale, à Neuchâtel, se tiennent une vingtaine de pinsons du Nord, au plumage tout ébouriffé, la température se maintient entre -3,8 et -7,9.
Pinson des arbres.- Du commencement de Mars, le pinson chante dans la futaie des bords du lac et aux Allées. Ce chant se laisse entendre jusqu'au 17 juillet à 18h.
Merle noir.- chant dès fin mars au 4 juillet.
Hirondelle rustique.- avril 13, sont signalées à Genève et la campagne genevoise; 28 avril et 5 mai, rives de la Baie.
Milan noir.- Dès fin mars, des individus retour d'hivernage sont signalés.- juin 6, à 15 h. un ind. sur port Auvernier; 17, 4 individus survolent la Baie:
Grimpereau familier.- chant aux Allées, 26 avril, 1 et 3 juin.
Pouillot véloce, mai 4, cris d'appel d'un ind. aux Allées
Pouillot siffleur, avril 21 et 24; cris d'un ind. aux bas des Allées, id. les 4 et 6 mai; les 16 mai, 3 juin et 2 juillet, rive du lac dans la futaie et Allée des marronniers.
Fauvette babillarde, du 2 mai au 26 juillet, chant aux Allées et dans la futaie bordière de la Baie.
Martinet noir.- matinée du 5 mai, cris d'un petit volier. Départ 27-28 juillet.
Rouge-queue titis, première audition, 5 mai.
Troglodyte mignon.- mai 8 et 9, chant très vif d'un ind., Allée du Port.
Etourneau sansonnet, 26 mai à Areuse, juv. hors du nid.
Rouge-queue à front blanc.- En juin, chant d'un ind. au cimetière d'Auvernier, et Allée du Port (Colombier). Observ.

CYGNES MUETS FAUX-ALBINOS.

En 1868, F.A. Forel observait près de Morges, un couple de cygnes muets conduisant 4 cygnetons de l'année, trois avaient le corps recouvert d'un duvet blanc et le dernier, avait le duvet gris de couleur normale. Cette différence de coloration provient de ce que l'on désigne en zoologie sous le nom de „Mutation", déjà

Numérisé par BPUN

décrite et avait contribué à la création de l'espèce dite „Cygnus immutabilis et que Forel dénomme cygne faux-albinos.

Ci-après quelques notes ayant trait à des individus atteints de faux-albinisme.- 1936, 29 septembre et 25 octobre, observé dans le port de Neuchâtel, un ♀ suivi de 5 cygnetons de l'année, dont 3 en duvet gris et 2 faux-albinos.
1937.- Août 18 et 21, observé une ♀ accompagnée (Baie d'Auvernier) de 5 juv. de l'année (3 en duvet gris et 2 faux-albinos.
1939.- Vers le 10 avril le niveau du lac s'élève et détruit un nid où la ♀ couvait. A mi-août, dans la baie, j'observe le long de la roselière, une couvée tardive de cygnetons encore en duvet, 4 ont le duvet blanc, le 5ème est gris normal. Novembre 2, à Auvernier, observé 2 cygnetons 1939, l'un au plumage gris maillé, superbe exemplaire, son compagnon de taille moindre entièrement blanc. Ces oiseaux affectionnaient les abords de la halte des trams, la troupe stationnée à Auvernier, se montrait très large en leur distribuant les restes de la popote.
1940.- Dès les premiers jours d'avril, j'observe les allures d'un couple de cygnes, divaguant dans la roselière, aux abords de la cabane Perrenoud; tout laisse supposer qu'ils nicheront dans ces parages. Le 13 avril, j'observe l'activité des deux conjoints, le mâle ramasse des roseaux qu'il apporte dans son bec, et les remet à la femelle juchée sur un amas de phragmites; celle-ci les prend un à un et les dispose sur la sole du futur nid, ce travail se continua encore pendant un jour ou deux, mais je ne pus fixer le moment de la ponte du premier œuf, la femelle n'abandonnant point sa couvée et le mâle la gardant jalousement, tout en continuant de lui apporter sans répit des tiges de roseaux pour réparer le bord du nid.

Le 26 mai, à la fin de l'après-midi, nous passions aux abords du dit nid, la femelle avait quitté sa couvée. Du même moment nous sommes appelés par une connaissance, qui nous montre six cygnetons, passant sous la garde de leurs parents. Une légère averse les fit rentrer dans leur nid; le 27, temps pluvieux, les juv. gardent le nid; dans l'après-midi, toute la famille est réunie dans le petit port Chautems pêcheur. Le mâle et la femelle à l'aide de leurs pattes palmées provoquent des remous dans le limon, les juv. picorent les détritus amenés du fond par le mouvement de l'eau. C'est alors seulement que les différences de plumage des cygnetons nous sont visibles soit: 3 gris normaux et 3 faux-albinos; ces derniers me paraissent de grosseur moindre que ceux de teinte foncée.

Au cours de juin, cette jolie famille partage ses loisirs entre le port d'Auvernier, Paradis-Plage et Robinson. Ils n'ont aucune crainte des baigneurs et cette situation se maintiendra durant le mois de juillet Août, du 1 au 15, le couple ne quitte pas le port d'Auvernier; alors apparaît un couple avec 6 juv. du même âge, tous avec le plumage normal. Un jour les cygnes du Port sortent de leur retraite et sont aussitôt assaillis par le ♂ du couple se tenant à l'est du débarcadère, celui-ci eut le dessus et obligea les perdants à quitter les lieux pour se réfugier

Numérisé par BPUN

dans l'anse de Robinson.

Au commencement de septembre, les adversaires avaient conservé leurs positions respectives.

CONTRIBUTION A LA MALACOLOGIE DU JURA. - RECTIFICATIONS

(1941, Janvier 96e. 1)

- page 3, la seconde moitié de la 8ème. ligne doit être complétée, ainsi qu'il suit: „Il y aurait pourtant encore à faire pour connaître de façon quelque peu complète la faune malacologique du Jura central."

- bas de page 3, dernière ligne, il faut „radula" et non „sadula".

page 5, ligne 1, il faut lire: „Je n'ai jamais rencontré cette espèce au-dessus de 700 m. et, non „au-dessus du Jura".

- ligne 6, il faut: „rares" et non „rare"; plus loin, xérophila obvia, Chondrula quadridens et non „quadrident."

La Rédaction.

VÉGÉTATION, FLORAISON ET FRUCTIFICATION ANORMALES.

(SUITE)

1934 (suite).- A Ecoteaux, près d'Oron-la-Ville, on cueille des pervenches fleuries; un lilas, parmi plusieurs a poussé des bourgeons bien développés, comme au printemps (20 déc.) 22 déc. - Dans un jardin de Neuchâtel, on a cueilli des framboises; dans la forêt de Serraue, sur Corcelles, un amateur de champignons a fait une bonne cueillette de chanterelles, de mousserons, de pieds bleus ou tricholomes travestis (Tricholoma personatum Fries). Dans un jardin de la même localité, un prunier a l'une de ses branches bien fleurie.

Le samedi, 22 déc. on cueille au pied de Chasseral de belles chanterelles et dans les Prés de Signières, des primevères acaules épanouies. En d'autres coins de la montagne de Diesse (Tessenberg), en territoire bernois, on a aussi ramassé des chanterelles et cueilli des primevères.

22 déc., on cueille à Prilly, près de Lausanne, une branche de framboisier portant des fruits bien mûrs et d'autres près de maturité; même observation faite dans le jardin de l'asile Dufour, à l'avenue de France (Lausanne) et à l'avenue de Chablière. Dans ces deux derniers endroits on put encore cueillir de ces fruits pour en faire un magnifique dessert le jour de Noël.

28 déc., un promeneur de Dombresson (Val-de-Ruz) a fait une belle cueillette de chanterelles dans les forêts du Sapet et a rapporté un beau bouquet d'anémones sylvies et de violettes.

Les journaux rapportent, que le 29, l'on a cueilli des morilles dans les forêts de Valangin. - Aux Côtes, à l'endroit de la vallée, aux Verrières, les pâturages sont émaillés de très nombreuses pâquerettes, de petites gentianes bleues et quelques gentianes acaules (30 déc.)

Numérisé par BPUN

La „ Feuille d'Avis de Lausanne" dit : Décembre 34 va certainement marquer dans les annales météorologiques par sa douceur exceptionnelle. Est-il croyable de cueillir des fraises et des framboises mûres les derniers jours de l'année? De voir les gazons reverdir et s'émailler de fleurs comme au printemps.

Au vignoble neuchâtelois, on peut admirer dans certains jardins des roses épanouies, des primevères acaules, des violettes, des gueules de loup, des corydales jaunes bien fleuries, des perce-neige étalant leurs clochettes, on cueille de la mâche (doucette) comme en avril. En forêt le bois-gentil montre ses odorantes petites fleurs purpurines.

1935. - La „ Feuille d'Avis de Lausanne" du 21 janvier, dit :, nous avons reçu de Sierre, un carton rempli d'anémones parfaitement épanouies, ayant été cueillies sur les versants de la colline de Planzette, après la disparition de la neige. Ce sont les dernières et étonnantes réactions d'une saison belle entre toutes.

Floraison des perce-neige et de l'Erauthis d'hiver (22 fév.) - A la fin du mois un jeune morilleur a trouvé - sans doute sous la neige - dans les forêts de Dombresson (Val-de-Ruz) une dizaine de morilles, dont la plus grosse avait 3 à 4 centimètres de hauteur.

Mars 20, Floraison des primevères acaules, dans la région du Vignoble. - les cornouillers mâles (Cornus mas L) sont fleuris même date. Avril 15, le grand magnolia du Jardin Dupeyrou est fleuri. - 19, sur le plateau du versant méridional du Chasseral, grande cueillette de fleurs de coucou au aïaults (narcissus pseudo-narcissus L), ces jolies fleurs jaunes sont toujours dénommées „jonquilles" en terre neuchâteloise. - 24, la Floraison de l'épine noire (Prunus spinosa) est suivie de la „ rebuse " printanière habituelle.

Mai 5, cueilli 3 fleurs de gentiane acaule avec le bord de la corolle un peu décoloré et le 6, quelques exemplaires dans le Communal du Locle (A.M-J.) - Le 8, dans le cimetière de Prêles (828 m.), deux magnolias sont en fleurs - Le 8, un amateur a cueilli dans le bois de Sauvabelin (Lausanne) des bolets beurrés (nom local), ce champignoniste dit en avoir trouvé déjà plusieurs fois au même lieu. Apparition précoce puisque les bolets sont plutôt des champignons d'été et d'automne. - Le 12, deux amateurs ont dans l'après-midi fait une belle récolte de morilles et d'hygrophores de mars (Voir „ Rameau de Sapin " 1916, p. 19) dans les parages de la Pourie, de la Combe aux filles, des Cauries (montagne de la Tourne).

A l'orée de la forêt du Chanet, au Landeron, on a cueilli, le 2 juin, un bouquet de fraises mûres. Le dicton :„ Pentecôte, Fraises à la Côte," se montre rarement vérifié.

Au commencement de juillet, deux citoyens de Vevey parcouraient le bord de la Veveyse à la recherche de champignons. Ils découvrirent une truffe mise à nu par les récents orages. Creusant le terrain à l'aide de leurs cannes, ils sortirent une quinzaine de très belles truffes. Ce fait peu commun, d'une trouvaille de truffes en Suisse, méritait d'être signalé.

(A suivre)

Numérisé par BPUN

LE RAMEAU DE SAPIN

FONDÉ EN 1866

II. SÉRIE: 25e ANNÉE

JOURNAL D'ÉTUDE
DES SCIENCES NATURELLES.

N° 4

Neuchâtel, 1er Décembre 1941.

Administration et Rédaction: A. Mathey-Dupraz, Colombier. — Abonnement annuel: Suisse Fr. 3.50
Etranger Fr. 4.20 — On peut s'abonner dans tous les bureaux de Poste. — Compte de chèques IV. 1654

Contentement d'esprit vaut mieux que richesse.

LE SANGLIER DANS LE JURA. (1)

PASSAGE DE SANGLIERS DANS LA RÉGION CHAUMONT-CHASSERAL.

(SUITE)

1939.- Ce n'est que le 24 septembre qu'il m'est donné de relever le passage de sangliers à la Barrière de Hauterive. Deux bêtes ont laissé là leurs empreintes dans l'argile au bord d'une flaque d'eau. Dimensions de l'empreinte des sabots 7,5 cm. et 6 cm. Ce sont donc des bêtes de taille. Et je salue avec un plaisir non déguisé cette réapparition des sangliers. Hélas ils sont être probablement pourchassés!

28 septembre.- En montant à Chaumont je fais part à mon aide, Louis Perrudet de la Coudre, de cette découverte. Il me dit: " Alors que nous arrachions des pommes de terre à la mi-septembre dans les champs situés à l'est de Hauterive, nous avons constaté que les sangliers avaient fouillé certaines parties du champ."

Ce même jour, exécutant des relevés en forêt au nord de Chaumont de Coulon (du Petit Chaumont sur le chemin du Pré Souiset) nous découvrons que les sangliers ont affouillé, après avoir traversé les prés, peu après leur entrée en forêt une surface de 5 m. sur 6 m. Ils y trouvèrent des bulbes dont quelques-uns sont restés sur les mottes retournées.

3 novembre.- Ste Blaise. " La neige a fait sortir de leurs bauges une troupe de sangliers qui est venue jusque dans nos parages. En effet, à la Prise Godet, au-dessus du village de Hauterive, on peut voir des champs complètement défoncés par ces pachydermes. (Feuille d'Avis de Neuchâtel).

4 novembre.- A la Prise Godet, dans l'après-midi, je constate que les sangliers ont

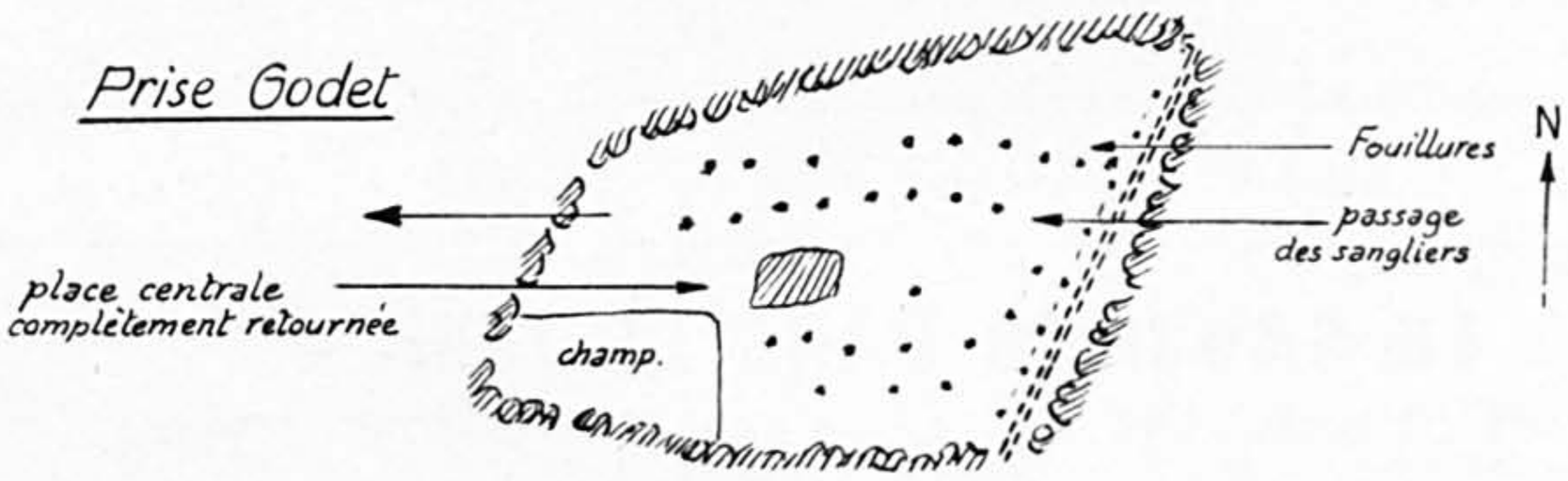
1) Voir „Rameau de Sapin" 1941, N°. 3, p. 21.

Numérisé par BPUN

fait là du "beau travail"; ils ont dûment marqué leurs passages. Je dis bien leurs passages. La bande signalée se réduit à 3 bêtes d'après les empreintes laissées dans les fouillures et dans un champ où les pommes de terre ont été arrachées.
Empreintes de 7,5 cm. 6 cm. et 5 cm.
Les deux premières empreintes sont certainement celles des mêmes bêtes dont j'ai constaté le passage à la Barrière de Hauterive, le 24 septembre 1939.

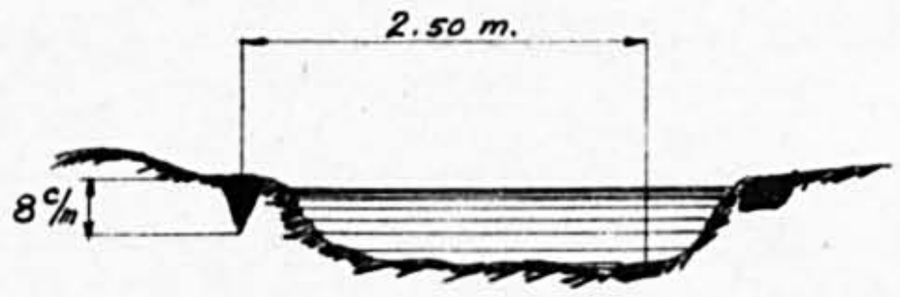
D'après l'état et le délavement des fouillures, celles-ci attestent 2 passages datant d'avant la neige, donc de la semaine précédent le 27 octobre; les autres, toutes récentes, datent de la nuit du 3 au 4 novembre. En une place centrale les sangliers ont affouillé et complètement bouleversé une surface de pré de 6 sur 9 m. et marqué leurs passages par 140 fouillures de 60 sur 60 cm. alignées au travers de la Prise.
J'ai suivi encore leur passage en forêt vers l'ouest sur une centaine de m. le long d'une charrière.

Prise Godet



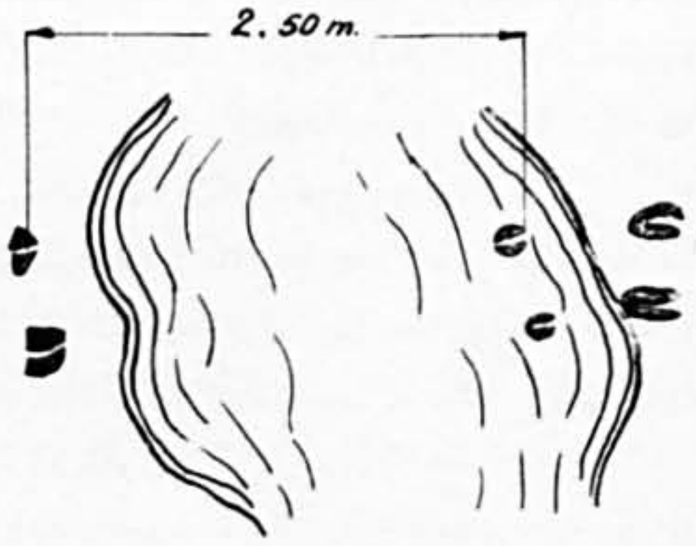
En redescendant je constate leur passage à la Barrière de Hauterive par des fouillures au N-O. de celles-ci. Ces sangliers ont donc gîté occasionnellement dans les taillis des Râpes à l'est de la Prise Godet.

5 novembre.- Notre promenade dominicale en compagnie de ma femme et de mes filles nous ramène à la Prise Godet et je mets à l'épreuve la réflexion et le sens d'observation de mes filles en posant des questions: " D'où venaient les bêtes? où allaient-elles? combien étaient-elles? Ce fut l'occasion d'une excellente leçon de chose. Passant par la Prise Imer, située à l'est de la Prise Godet, 2 places affouillées attestent le passage des bêtes par ici. Elles ont donc suivi un chemin classique. Dans la Barrière de Hauterive, je relève les traces d'un beau saut de sanglier.



Profil

Saut



Numérisé par BPUN

30 Novembre .- Nous montons pour travailler dans la côte de Chaumont sur Fenin en passant par le chemin de la Côtière, Sa Vy Marchand, chemin longeant la lisière des forêts de Chaumont. A 200 m. à l'ouest du temple de Fenin, je relève dans le bord du chemin de belles empreintes de sangliers demeurées intactes malgré le passage de troupe montée dans cette région. Ses bêtes venaient du N.E. (Savagnier) et s'en allaient au S.O. Ses empreintes mesuraient 6 cm. Serait-ce une des 3 bêtes de la Prise Godet ?

St. Blaise, 28.9.40.

Charles Emery
géomètre officiel.

1940.- Ses journaux du 24 janvier disent : „ le froid intense qui règne depuis une „douzaine de jours, pousse les sangliers à quitter leurs bauges, pour chercher à „manger, ils rôdent aux abords des fermes. A proximité du village d'Enges (Neuchâtel) „huit de ces animaux ont été observés.

Fin janvier.- Le „Progrès de Lyon" dit que la présence de plusieurs hordes de sangliers est signalée dans le dépt. du Rhône (France). Au lieu dit Champ Rion, des cultivateurs ont vu plusieurs bêtes noires („ la Diana du 1er février).

Février 10.- depuis une quinzaine, un groupe de ces animaux, 4 à 10 adultes, errent dans le district de Moudon (Vaud). La région d'Enges retient toujours sa horde de bêtes noires, au minimum une dizaine d'animaux divaguant dans la région Enges-Lignières. Jeudi, 22 ct, deux garde-chasses auxiliaires dépistèrent, aux environs de Lignières, un petit groupe de sangliers ; deux sangliers furent abattus, pesant respectivement 87 et 66 kg. ; le plus lourd, un mâle, avait de fort belles défenses. Une troisième bête, ayant reçu une série de coups de fusil, réussit à s'échapper, malgré les recherches faites, il fut impossible de la retrouver. Mais on dit dans les alentours d'Enges „ cette bête n'a pas été perdue pour tout le monde!"

Avril. - On signalait près de Môtier et de Montmagny (Vully fribourgeois et vaudois) la présence d'une bête noire. L'animal ayant commis des dégats aux cultures fut pourchassé, puis abattu le 12 avril. Ce sanglier pesait 70 kg.

Dans les parages de Font, district de la Broye (Fribourg), un autre sanglier a été observé par des vignerons, l'animal ayant passé près d'eux ; puis la bête noire se défila dans les croupes boisées au-dessus de la localité. Ce sanglier de belle taille, devait peser près de 100 kg. (Journaux du 15 avril)

Décembre 8.- dans les environs des Vieux-Prés (Val de Ruz), un skieur chasse un groupe de 3 sangliers. (1) Voir „Rameau de Sapin" 1941, n° 3, p. 21.)

1941.- Vers la mi-janvier, un petit groupe de sangliers est signalé aux abords de la montagne de Diesse, derrière la „Hohmatt."

Au début d'octobre, une bête noire solitaire erre dans les finages d'Alle (J.B.)

A la fin de septembre des ouvriers occupés à défricher un coin des Grands Marais, non loin de Chiètres, ont fait une trouvaille paléontologique intéressante. Au pied d'un chêne, à 1,50 m. de profondeur, ils ont découvert le squelette pétrifié d'un sanglier. D'après l'examen de ces restes, le directeur du musée d'histoire naturelle de Berne, a déclaré qu'ils remonteraient à environ 2000 ans.. (Préhistoire).

Numérisé par BPUN

CHAMOIS ERRATIQUES.[1]

(SUITE ET FIN)

1920.- Un chasseur d'Ependes (Vaud) a tué le 23 décembre dans la plaine d'Orbe, un chamois femelle pesant 20 kg. Ce cas est sans précédent d'un chamois observé dans cette région - altitude 450 mètres. Il s'agit sûrement d'un individu qui avait été pourchassé par des chiens.

1925.- Le 31 août, les voyageurs du train de la Broye eurent la surprise d'apercevoir, à quelques cents mètres de la gare de Palézieux (Vaud), un chamois gambadant dans les champs. Mais l'animal effrayé gagna aussitôt un massif de feuillus.

1928.- Dans la plaine de Cottens, près de Fribourg, un jeune chamois, à bout de forces, vint se coucher près d'une ferme et se laisser capturer sans crainte. En attendant la décision officielle, on le mit dans une écurie, où il fut attaché. Au matin on retrouva la pauvre bête qui s'était étranglée.

1929.- Des pêcheurs de Marin (Neuchâtel) les frères Robert, aperçurent, le 5 juillet, un animal qui se débattait dans le lac - c'était un chamois - capturé, hissé à bord, l'animal fut ramené à terre et présenté à la police de St. Blaise, qui en appela à la décision de l'Inspecteur de la chasse. Pendant son séjour à St. Blaise, la bête fut l'objet de la curiosité bienveillante de très nombreux curieux. L'autorité décida de conduire le chamois, un jeune mâle, au Parc du Mail, pour y tenir compagnie à un vieux congénère. Tout laisse supposer que cette antilope poursuivie par des chiens, peut-être dès les parages du Moléson, aura pris la fuite dans la direction du Jura.

1930.- Durant la seconde moitié de juillet, un jeune chamois pourchassé par un chien, se réfugia à Bulle, dans le jardin d'un horticulteur. Capturé, il fut transporté chez le garde-chasse du Motélon (Gruyère). C'était un mâle d'une année, plus tard il sera placé dans le parc à chamois de Charmey (canton de Frbg.)

1932.- En juillet on a recueilli, à Rolle, un jeune chamois complètement épuisé. Par les soins d'un chasseur de Montreux cet animal fut conduit dans la région des bains de l'Alliaz, au-dessus de 1000 m. entre les Pléiades et le mont Fully, d'où il regagna les hauteurs.

Un autre chamois, pourchassé par des chiens, sauta dans le lac près de Montreux. Retiré de l'eau, la gendarmerie en prit soin et le remit en liberté dans des lieux plus propices à ses ébats.

1934.- Le 5 décembre, entre 8h et 8h.30, un chamois est observé paissant tranquillement à proximité immédiate des maisons de la rive droite du lac de Joux, au lieu dit „en Groeurroux", puis se dirigea dans la direction des Bioux, pour gagner ensuite les Bioux-Dessus. Ce n'est pas la première fois que ce fait insolite se présente à la Vallée de Joux, dit la „Diana" de février 1935.

1) „Voir Rameau de Sapin" 1940, n°1, p. 2.

Numérisé par BPUN

1937.- Dans la soirée du 14 juillet, vers 17 h. les habitants de Salavaux (Vaud) furent étonnés par la présence d'un chamois dans les bois et les vergers du Dérotschau ; vers la fin de la soirée, la bête effrayée, traversa les vignes et entra dans le lac à Vallamand-dessous. Repêché, il fut sur l'ordre de l'autorité ramené dans ses montagnes.

Un jeune chamois s'égare au Mont Pèlerin. Recueilli, restauré, il fut remis en liberté le lendemain (Illustré du 5 août).

1940.- En novembre, dans la forêt de Gourmöens, un chasseur de Penthéréaz vit passer, suivi par son chien, un chamois. Prudent, il s'abstint de tirer. (Diana)

1941.- A Lausanne, dans une propriété du quai d'Ouchy, un chamois en balade fut capturé, puis transporté par bateau à Villeneuve, pour être relâché. (Patrie Suisse du 16 août). D'autres divagateurs ont été signalés dans la plaine vaudoise. Un autre chamois a été observé suivant la voie ferrée Berne- Langnau

En septembre, un cabri blessé est soigné à Vessy. (Genève)

Journausc.

LA LOUTRE. (1)
(SUITE)

1940.- Au cours de l'automne, un pêcheur de Marin (Neuchâtel) a tué une loutre, mais il n'a pu toucher la prime.- Un pêcheur de Bevaix avait déposé une plainte pour vol d'une nasse. Celle-ci fut retrouvée dans les roseaux de la Tuilière, elle contenait le cadavre d'une loutre en pleine décomposition. (Inspectorat de la pêche)

Mai-décembre.- Dans la Glâne (Fribourg), trois chasseurs poursuivent le renard, à environ 300 m, ils distinguent deux loutres qui s'ébattent sur la neige. Elles furent abattues, l'une d'elles pesait 9 kg.

1941. Avril.- Un garde-chasse à réussi à capturer dans le ruisseau de la Sonnaz (affluent de la Sarine, sortant du lac de Seedorf) trois loutres pesant chacune 7 kg.

Observ

LE CAMPAGNOL ROUX.

Accompagnant, le 3 août 1900, M. Meyer, inspecteur forestier de la Ville de Zofingue (Argovie), celui-ci me communiqua, au cours de notre randonnée, qu'il avait remarqué que les pins Weymouth [2] (Pinus strobus) de la région avaient, par place, l'écorce rongée dans leur partie inférieure et il attribuait ces dommages soit au mulot (Waldmaus). = Apodemus sylvaticus, soit au campagnol roux (Rötelmaus) = Evotomys glareolus, son diagnostic n'était point encore certain. Plus tard, l'Inspecteur Meyer me confirma son observation en mettant les méfaits à la charge du campagnol roussâtre seul.

1) Voir „ Rameau de Sapin " 1940, p. 38

2) Le pin de lord Weymouth (Pinus Strobus L.) porte des Cônes fusiformes, pédonculés et pendants; originaire du Canada et des Etats-Unis et introduit en Europe il y a plus de deux siècles, fréquemment planté dans les parcs.

Numérisé par BPUN

roussâtre seul.

Le 19 février 1921, M. Badoux, professeur à l'Ecole polytechnique fédérale, dans une intéressante communication faite à la Société vaudoise des forestiers, parla de la déformation du bourgeon terminal du sapin blanc (Abies pectinata) et dit que l'auteur de cette déprédation était le campagnol roux, il ajouta qu'en 1904, ce même rongeur avait causé de graves dommages à l'écorce des pins Weymouth, plantés sur des berges à Salavaux (Vully).

M. de Luze croit aussi que l'auteur des dégâts sérieux constatés sur l'écorce des Pinus strobus, dans la partie inférieure de l'arbre, doit être ce campagnol. - Un entomologiste allemand a fait semblable constatation, et incrimine en outre le muscardin (Myoxus avellanarius) ou souris rouge, ou souris des noisetiers comme coupable du même méfait Cette assertion demande à être confirmée.

G.V. Burg fit paraître dans le périodique „Tierwelt" du 2 juin 1922, un article biologique sur le campagnol roux, surnommé aussi campagnol des grèves, car ce rongeur commettait, à cette époque, des dégâts dans les forêts de la colline de Born, près d'Olten.- Les lignes qui suivent sont tirées de cette étude :

„ Le campagnol roux grimpe avec facilité. Il est facile de s'en procurer avec des „pièges ouverts amorcés avec du lard, du fromage, ou de la viande et placés à un „ou deux mètres au-dessus du sol. Les individus capturés dans le Jura présentaient „les caractères suivants : Dessus du corps roux, la couleur jaune-rougeâtre des flancs pas-„sait insensiblement à la couleur isabelle. Queue mesure 0,048 m., couverte en dessus „de poils brun-noirâtre, cette teinte passe ensuite à l'isabelle, pour devenir blanche „en dessous. Partie ventrale blanche avec une teinte roussâtre. Pattes roussâtres avec 6 „petits ongles crochus. Oreilles mesurant la moitié de la tête et bordée de poils brun-„rougeâtre. Selon les individus, l'époque de l année et la région, les teintes peuvent pré-„senter des variations. D'après G. V. Burg les dimensions sont les suivantes : Corps 80 à „95 mm. - queue 45 à 60-torses 18 à 19,3 - oreilles 12 à 14 - tête 25 à 28 – crâne 23,5 à 25,8- „largeur 14 à 15 mm."

C'est principalement en hiver que ce rongeur commet ses dépredations, en s'attaquant à l'écorce du mélèze, du houx, du hêtre, du tilleul. du sapin blanc, du pin Weymouth; dans la belle saison il est volontiers carnivore, les insectes ou les vésillons ne le laisse point indifférent.

Ce rongeur ne s'endort pas en hiver et se rencontre partout en Suisse jusqu'à 2700 m. Nous l'avons observé aux abords du Lessy, près des chalets Baillod et de la Fruitière de Bevaix, sur le Mont Boudry, aux Planées sur les Verrières, aux Rochats sur Provence. Intrigué par son nom „ Campagnol des grèves" (Evotomys glareolus, Schrebe) nous avons placé à plusieurs époques des pièges le long des grèves de la baie d'Auvernier, dans la partie buissonneuse, et jusqu'à l'embouchure de la Reuse, mais nous n'avons capturé que des mulots et des campagnols.

A. M. D.

Numérisé par BPUN

NICHAISON DE LA BÉCASSE DANS LE JURA NEUCHATELOIS.(1)

(SUPPLÉMENT ET SUITE)

1909 (Suite à la 14ème ligne, 1931, n° 2, p. 14) Durant un séjour au Lessy, nous levons, les 9 et 10 juillet, chaque fois une bécasse seule, près des Chalets Baillod; puis, aux abords du Lessy moco, dans les hêtres buissonnants, au haut du Pré Perroud (1262 m), près du Crêt de la Chaille, montagne du Creux du Van, à environ 1390 m. et à la lisière de la forêt dominant la Combe du Lagua.

1913.- (à placer au commencement de la 25ème ligne, 1931, n°2, p.14). M. l'Inspecteur forestier Max Dupasquier nous communiquait: 5 mai „ occupé dans un repeuplement de sapins „et d'épiceas, sur la montagne Jacot (1100 m.), commune de Rochefort, j'ai trouvé un nid „de bécasse contenant 4 œufs, les sapineaux sont recouverts de neige. Le lendemain, 6 mai, „il y avait 15 cm. de neige fraîche! Qu'est devenue cette couvée?

Le 18, en arrivant „ au Pré aux Favres, à 1263 m. environ, entre le Mont Boudry et la montagne du Creux du Van, je lève une bécasse.- Juin 8, aux Sapples, montagne de la Tourne, à 1250 m. alt. avant d'arriver au plat des Tablettes, j'aperçois une bécasse; le 18, dans la région des Montus (même montagne), 1241 m. alt. à la lisière des rochers dominant le Prépunel , je dégite une „ dame au long bec."

1920.- (à placer au commencement de la 31ème ligne, 1931, p.14), fin octobre, passage dans la forêt de dame Othenette, aux lignes de tir., sur Bôle, le long de la Basse-Reuse.

1921.- Mi-mars, individus isolés aperçus à la lisière des forêts de Bôle.- 17, „ à 15 h. „j'ai vu voler au-dessus de la route du Col des Roches, à proximité de la gare, à une „ hauteur de 10 m. environ, une bécasse venant des marais et se dirigeant vers les ter- „rains de la fonderie de la Zénith. Voulant identifier sûrement l'oiseau, je me rendis „vers son lieu d'atterrissage, où j'eus la chance, quelques instants après, de le retrou- „ver et de le voir s'envoler du côté de la carrière Picard." (Feuille d'Avis des Montagnes).

Octobre 2, je lève bécasse aux Prés Devant (Pl. Bovet); 30, 31, fort passage du côté de Lignières.- Nov 5, passage rives de la baie de Cortaillod.

1923.- Mars 9, les premières arrivantes sont signalées le long du Jura; - Octobre 15 au 22, passe des dames au long bec.

1924.- Mars 3 et 4, sont signalées dans le Vignoble.

1927.- Commencement de novembre, fort passage, rive du lac.

1928.- Dès le 2 octobre, le passage commence par le Mont d'Amin, Tête de Ran, Mont Racine, la Sagneule, la Tourne et Combe-Varin.

1931.- Octobre 2, forêt de Charcottet, sur Bevaix, passage (Dr Lardy).

1932.- Comme chaque été, à la nuit tombante, une bécasse venant au Bois des Sapples, parfois 2, passent au vol au-dessus du toit de l'hôtel de la Tourne, et s'en vont vermiller dans les pâturages (A-M-J).

1933.- mêmes observations que l'an dernier. (A-M-J) *Observateurs.*

1) Voir „ Rameau de Sapin" 1931, N°1, p. 14.

Numérisé par BPUN

FLORAISON D'UN COLCHIQUE ASIATIQUE.

En automne 1918, un ami me remit un bulbe de Colchique provenant de la région himalayenne : Je le mis en terre. Au printemps 1919, il poussa 3 feuilles lancéolées, d'un vert foncé luisant. Le développement de la partie foliacée se produisit pour la dernière fois en 1940. Au printemps 1941 aucune feuille ne se développa, je pensai que la plante avait épuisé ses réserves. A ma grande surprise, à la mi-septembre 1941, sortit de terre un tube anguleux qui atteignit 28 cm., puis une magnifique fleur, d'un rose-vif couronna le haut du tube.

A. M-D.

VÉGÉTATION, FLORAISON ET FRUCTIFICATION ANORMALES.[1]

(SUITE)

1935.- (Suite).- Un beau spécimen de la Lépiste élevée ou Agaric couleuvré, récolté aux environs de Colombier, m'est présenté le 12 juillet, ce sujet intéressant présentait les caractères suivants : pied 30 cm. de hauteur, diamètre 17 cm. de pourtour ; chapeau en parasol 95 cm. de circonférence ce qui correspond à un diamètre de 30 cm.

Un promeneur a trouvé, le 21 juillet, dans le pâturage des Rochats (Ferme située à 1167 m. alt. commune de Provence, Vaud) un bolet mesurant 88 cm. de circonférence au chapeau, d'une hauteur de 30 cm. poids 1 kg. 800.

A la mi-Août on a cueilli dans le bois de Choulex (Genève) un polypore en ombelle (Polyporus umbellatus Fz.) pesant 1 kg. 800 ; et à Pougny-Chancy (Genève) un amateur récolte un groupe de 4 bolets tête de nègre ou bolets bronzés (Boletus aereus Bull.) du poids de 1 kg. 600.

A la rue du Tertre, à Neuchâtel, on a récolté le 16 août, de belles grappes de raisins rouges.- Fin août, dans un jardin à Jouxtens-Mézery, sur Lausanne, un lilas porte plus de 50 branches fleuries. On peut voir dans la vitrine de la Feuille d'Avis (3 sept.) un champignon plutôt rare dans la région du Vignoble neuchâtelois, c'est un spécimen du Polypore gigantesque (Polyporus giganteus - P. squamosus) du poids de 5 kg. cueilli dans une carrière à Tête plumée, sur Neuchâtel (Voir Ram. de Sapin 1923, n° 3, p. 35 : Champignons). - A la même époque, dans les pâturages du Val de Travers, principalement dans la région de Buttes, des Fauconnières s./ Travers, des Chineuls s/ les Verrières, il a été fait de fortes récoltes de bolets, les nombreux amateurs en rapportaient 20 à 30 kg. de cueillette journalière. Le jour du Jeûne Fédéral, 15 septembre, la récolte fut aussi très belle dans les parages de Jolimont (Berne), le soir de ce jour on pouvait voir à la gare de Champion (Gampelen), de très habiles champignonistes en rapporter paniers et filets remplis de cet excellent cryptogame.- Pendant toute la semaine qui suivit, la récolte des bolets (Boletus edulis), de la Lépiote élevée au parasol (Lepiota procera), de l'Hydne sinué au pied de mouton blanc (Hydnum repandum), des craterelles

1) Voir, „Ram. de Sapin" 1915, n° 3, p. 19 : „Un nouveau champignon comestible (Hygrophore de Nivars) par Ed. Matthey.

Numérisé par BPUN

corne d'abondance (Craterellus cornucopioides), fut abondante dans la côte du Chaumont (forêts d'Hauterive et de St-Blaise). Ajoutons que les espèces vénéneuses, surtout les amanites (Ag. phalloïde, Ag. panthère et Ag. couleur de citron) s'étaient développées en masse.- Même profusion de craterelles cornes d'abondance et d'Agaries pudiques (Ag. pudorinus), dans les lignes de tir et les forêts du Plan du Bois, au-dessus de Bôle et la forêt de la Dame Othenette en-dessous de Montézillon - Montmollin - mi-sept, floraison à Port-Roulant de deux agaves (Agave americana) en pot depuis environ 50 ans (Voir "Rameau de Sapin" 1936, n° 3, p. 33)

26 septembre, nos journaux communiquent qu'à Grandcour, district de Payerne, un poirier extraordinaire sur lequel ont prospéré des fruits de 3 générations successives. La première récolte de ces „Triomphe de Vienne" a donné des fruits énormes de belle couleur jaune, dont les plus gros pesaient 990 gr.; la deuxième récolte, floraison de juin, fut aussi abondante que la précédente et présente sur les rameaux des poires plus petites, vertes et tachetées de brun; tandis qu'après la troisième floraison apparaissent des fruits allongés, encore petits, qui auront sans doute peine à atteindre la maturité. 27, on signale aux Parcs la floraison d'un lilas blanc.- 28, dans les forêts du Sanderon on a récolté un bolet du poids de 700 gr. - Octobre 8, un amateur-jardinier a récolté dans son jardin à Grandcour (district de Payerne) une courge pesant 55 kg.; à Bougy (dist. d'Aubonne on a cueilli une grappe de raisin blanc pesant 989 gr. 1936.- A la fin de la première semaine de janvier on cueille au vignoble neuchâtelois des primevères acaules, les noisetiers sortent leurs longs châtons jaunes, tandis que les saules lassent percer leurs châtons argentés. Il en est de même tout le long du pied du Jura, primevères, pâquerettes et perce-neiges s'épanouissent. Un morilleur a cueilli la première morille, sur le Jura, au pâturage de la Saint-Olivier, écrit-on d'Orbe (Vaud) le 17 janvier; on présente au Bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel une première morille (28 janv.). A la même date aux Cullayes, sur Oron (Vaud), à 850 m. on a cueilli des branches de bois-gentil (Daphne mezereum) bien fleuries, et à Jouxtens sur Prilly on peut voir un cerisier avec une branche en pleine floraison. Enfin de toutes parts on annonce des signes avant-coureurs du printemps; au pied du Jura, des perce-neiges dans les prés, à l'Isle des pousses de rosier couvertes de feuilles nouvelles; à Areuse, p. Boudry, un vieil abricotier de plein vent, laisse apercevoir l'extrémité blanche de ses pétales. C'est un peu tôt!

Le 22 février, à environ 1000 m. d'alt. près du village de Saint-Cergues (Vaud) un promeneur cueille quelques morilles; même date, l'Eranthis d'hiver étale ses fleurs jaunes et le cornouiller mâle montre ses ombelles de petites fleurs jaunes.

Mars.- 7, dans les bois de Cressier un morilleur habile a récolté 32 petites morilles et annonce que les hygrophores de mars commencent à se montrer. 12, au Vignoble, les abricotiers fleurissent.- 24, on annonce du Val de Ruz que les narcisses, faux narcisses ou aïaults (fleur de coucou) sont fleuris.

Avril.- 5, le magnolia du Jardin Dupeyron, à Neuchâtel, présente sa magnifique floraison.- 26, un morilleur des Planchettes, a cueilli dimanche, une morille pesant 160 gr. Le 30, le long de la Reuse, près de Boudry, un promeneur ramasse une morille du poids de 260 gr.

Numérisé par BPUN

Mai.- 3, le long de la Thielle, un passant trouve encore une morille phénomène ; dans la vallée de la Broye fribourgeoise, près de Gletterens, un amateur cueille une morille de 350 gr. La Feuille d'Avis de Neuchâtel relate qu'un cultivateur de Cressier (Neuch.) a récolté dans son jardin une asperge mesurant 34 cm. de hauteur, 14 cm. de pourtour et pesant 300 gr.
Juin.- Un promeneur a cueilli dans les pâturages, au Val de Travers (mi-juin) un narcisse (sp.?) dont la hampe portait 3 fleurs bien développées.- 20, la floraison du raisin est commencée dans les vignes du Landeron. Durant le mois de floraison de bambous à St-Blaise.[1])
Juillet.- On a récolté le 9, sur les pentes du Vuiremont, au N-E. de Châtel-St-Denis, un bolet pesant 1 kg. 800, ce phénomène était exposé dans un magasin de Fribourg (F.L°.R) On a cueilli dans un verger, à Alle (J.B.) des Vesses de loup (Lycoperdons), ces champignons pesaient de 1 kg à 3 kg. 500.
Septembre.- La période ensoleillée, fin août - 5 septembre, a provoqué, à la montagne de Diesse, l'apparition de fleurs sur un poirier porteur de fruits, dans le jardin de la poste de Nods (900 m. alt.) - Une remarque analogue nous est communiquée des Bugards, dans un jardin, à l'altitude de 981 m. un pommier russe portait, en 1935, 25 belles pommes, cette année en date du 12 crt. il n'a que deux petits fruits malingres accompagnés de nouvelles fleurs.
Septembre 15, nos journaux signalaient que l'on avait trouvé à Vieux-Châtel, dans un jardin des truffes (sp.?) et quelques jours après ils citaient une trouvaille identique sur le Mont-de-Couvet et le promeneur truffier, montrait le 19 crt. à ses amis une quinzaine de ces champignons dont les plus beaux atteignaient la grosseur d'une noix. L'espèce n'en était pas indiquée, nous devons admettre qu'il s'agit de la truffe cervine ou Elaphomyce granulé, ou bien de l'E. nuvriqué au parfum agréable. Ces deux espèces sont recherchées par les cerfs, les chevreuils et surtout par les sangliers.
Octobre.- Les journaux du 3 crt. annoncent qu'à Marin, près de St-Blaise, un pommier est en pleine floraison.- Quelques jours après les quotidiens communiquent que les mousserons d'automne ou Agarisus prateusis, Schaeff. sont abondants dans les champs de la Montagne de Diesse.- Au moment de la Vendange on a cueilli à la Cassor de (Neuchâtel) sur la treille de M. Meylan, jardinier, une grappe de raisin muscat du poids de 1 kg., il y avait encore d'autres grappes pesant de 800 à 900 gr. -27, un jardinier des Parcs, à Neuchâtel, a cueilli de magnifiques fraises „tardives Leopold". Etabli depuis près de 30 ans, c'est la première fois qu'il cueille de ces fruits, dans son jardin à fin octobre.
Novembre 13, dans un jardin de Chambrelien on a cueilli des framboises succulentes.
1937.- Janvier.- Tout le long du mois la floraison des primevères acaules est observée dans les jardins du Vignoble neuchâtelois. S'ellébore noir (Helleborus niger L) est fleuri. Le 18, dans un jardin de Colombier ; à la même date on signale l'épanouissement de belles roses à Lausanne.- 31, l'éranthis d'hiver a ses fleurs épanouies à Colombier, à Neuchâtel. - Un promeneur cueille quelques morilles au Pré Souiset, sur Chaumont (Neuchâtel).

1) Voir „Rameau de Sapin" 1906, p. 2.

Numérisé par BPUN

Février.- 2, on a trouvé aux environs de Boudry une dizaine de morilles minuscules dont la taille allait de 3 à 15 mm. Au-dessus de Neuchâtel, on a observé des pâquerettes épanouies, c'est tôt à la Chandeleur et cela un peu partout dans notre Vignoble, partout primevères, hépatiques, perce-neiges, crocus, et dans les jardins des pensées et des roses sont épanouies. - Le 7, le forestier habitant „ La Baraque ", sur Cressier, a ramassé une dizaine de morilles atteignant la hauteur de trois centimètres. On me communique de Genève :„ Ce matin 27, il a été constaté que le marronnier de la Treille „avait poussé sa première feuille. Il est en avance de 10 jours sur 1936 et depuis „1818 c'est la première fois qu'apparaissent les feuilles avant le 1er mars."
Mars.- Cet hiver les effets du gel se sont faits sentir tardivement, c'est dans la nuit du 2 au 3 que le thermomètre est descendu à -5° C.; au matin les plants de la corydale jaune que je cultive depuis 30 ans dans mon jardin, à Colombier, étaient quelque peu noircis à l'extrémité des feuilles .- Le 11, dans les parages d'Anet (Seeland) un promeneur a récolté 7 morilles, pesant ensemble 45 grammes, elles mesuraient de 1 à 8 cm.
Mai.- Un promeneur a trouvé aux environs de Courgevaux (Fribourg), dans un pré une morille jaune mesurant 12 cm. de diamètre et pesant 430 gr. (Journaux).-
A la mi-mai, les journaux rapportent que l'on a trouvé à St-Aubin (Béroche), au bas d'un arne, un champignon de grande taille, le Polypore au pied squameux (Polyporus (melanopus) squamosus). Voir „ Rameau de Sapin" 1925, p. 35, la relation d'une trouvaille identique, dans cette même localité, le 11 septembre 1923.-
Le 23, au Vully, un amateur de champignons a ramassé 1,5 kg. de morilles; la plus grosse pesait 400 gr., mesurait 26 cm de long et 33 cm. de tour au pied.
Juillet.- A Provence (Vaud) dans un jardin, un poirier chargé de fruits a deux branches couvertes de fleurs épanouies (mi-juillet).
Août.- Le 20, on a cueilli, à la Coudre (Neuchâtel), une grappe de raisin arrivée à maturité.
Septembre.- A la fin du mois on observe, chez un horticulteur de Trochaut, des cyclamens, dont la tige de l'un porte trois fleurs et une autre tige a des fleurs à pétales doubles.
Octobre.- Les journaux annoncent la floraison - une seconde floraison - à Glaris, d'un cerisier, 25 octobre.
Novembre.- Alors que la neige recouvrait le sol, le 11, on cueille au-dessus de Freterles, à environ 950 m. alt. p. Brot-Dessous, des framboises en pleine maturité.- Puis, c'est une carotte géante que l'on découvre à la récolte d'automne et à la Fenettaz, près Payerne, une pomme de terre de 1150 gr.- 27, un promeneur cueille près de Fontaines (Val de Ruz) quelques morilles.
1938.- Dès le 22 janvier, la présence de l'hygrophore de mars est signalée dans les forêts des environs de Neuchâtel. (Voir Rameau de Sapin 1916, p. 19.) Ce champignon comestible est excellent.- à la fin du mois les primevères acaules sont fleuries dans les jardins du Vignoble.- 31, Floraison de la plante d'ellébore noir ou Rose de Noël.
Février.- 2, épanouissement des fleurs de l'Eranthis d'hiver ; 4, les feuilles de perce-neiges

Numérisé par BPUN

pointent hors de terre, les boutons se montrent.-
Mars.- 13, on a cueilli dans le Seeland, près d'Anet (Ins) des morilles de belle venue ; 18, poiriers et pêchers sont en pleine Floraison, dans le Vignoble neuchâtelois, ainsi que le cornouiller mâle.- Vers le 25, aux environs de Bâle, les cerisiers sont fleuris.- 31, le magnolia du Jardin de l'Hôtel Dupeyron (Neuchâtel) fleurit.- Dans la journée un noyer de l'avenue de la Gare (Colombier) déhouvré.
Avril.- 3, la Floraison de l'épine noire ou prunelier coïncide, comme dit le dicton, avec une forte rebuse.
Mai.- 2, La baisse de température des nuits de fin d'avril et de ce commencement de mai n'a point empêché, dans un jardin d'Hauterive, des fraises d'atteindre leur maturité, elles attendent leur cueillette.
Juillet.- 31, les derniers jours on pouvait voir du raisin mûr, sur des treilles à Font (Fribourg).
Août.- 5, on cueille dans le Vignoble de Châtagneréaz, district Rolle (Vaud), deux grappes, dont les grains avaient atteint leur pleine maturité.- Dans une forêt voisine de Belfaux (Fribourg) on a cueilli un champignon (sp.?) pesant 17 kg.500 (mi-Août).
31, dans le jardin de la cure de Rods (Jura bernois) un lilas a quelques branches en pleine Floraison.
Octobre.- 9, dans un jardin on cueille, au Mail (Neuchâtel) un splendide bouquet de lilas, seconde Floraison.- mi-octobre, un pommier présente une belle Floraison tardive.
29, à Saint Martin (Val de Ruz) un lilas offre aux passants de jolies thyrses bien fleuris.
Novembre.- 9, une ménagère de Colombier est montée à la Tourne, emmenant avec elle sa lessive ; là-haut elle tendit un cordeau, sur lequel le linge fut placé et attendit que tout soit sec, puis redescendit dans l'épais brouillard.- A la montagne de Diesse, malgré les 10 cm. de neige tombés à la fin octobre, on a pu cueillir des fraises mures. Le bétail pâture encore dans les prés.- 27, un promeneur nous avise que tout près des Grottes, à 860 m., il a cueilli de bien belles fraises mûres. Dans plusieurs jardins du Vignoble les ronces américaines portent des fleurs et des fruits arrivés à maturité.
Décembre.- 6, on a cueilli dans un jardin, à Diesse, à 900 m. d'altitude (J.-B.) de belles et grosses framboises succulentes au goût.- 10, à Neuchâtel et à Cornet, des plants de fraisier portant des fleurs épanouies, des fruits verts et d'autres près de leur maturité.

(A suivre)

FRUCTIFICATION INTERESSANTE ET FLORAISONS TARDIVES.

par Ch. Emery.

1936.- A Chaumont, contre la façade sud-est de la maison des Trois Cheminées, située à 1112 m. d'alt. et propriété de Mme Eugène Humbert, on pouvait admirer en septembre 4 espaliers chargés d'une abondance remarquable de fruits, vu l'altitude, et promettant d'arriver à maturité. Ces 4 arbres, 2 poiriers, 1 pommier et 1 pruneautier sont déjà remarquables par leur port ; ils sont d'une taille parfaite et partant du rez-de-chaussée atteignent le premier étage. Chargés de fruits comme ils le furent, ils ont émerveillé ceux qui les ont vus.

Numérisé par BPUN

Ses poires pendaient en grandes grappes aux branches, les pruneaux garnissaient la muraille d'un tapis vert et violet.

Un des poiriers a fourni à lui seul 350 fruits tous bien conditionnés et de bonne taille moyenne Le pruneaulier portait 14 kg. de fruits, quant au pommier, la pomme Grand Alexandre a atteint le poids de 200 gr. avec un diamètre de 9 cm.

Fait intéressant, le poirier le plus chargé a vu au cours d'octobre les bourgeons terminus des rameaux s'épanouir et donner naissance à des feuilles bien conditionnées. Ce 24 octobre, on pouvait constater que ces feuilles d'un vert tendre avaient quelque peu souffert du froid, la neige ayant blanchi trois fois la crête de Chaumont et plusieurs jours de suite le thermomètre étant descendu au-dessous de zéro. Une fleur unique par contre, fort belle et bien venue, ornait un rameau en y mettant son sourire.

Seul cet arbre surchargé de fruits a fourni l'effort supplémentaire de feuiller et fleurir à nouveau en octobre. Le gros effort nécessité pour mener à maturité la charge de fruits si abondante est probablement la cause de ce phénomène.

On pouvait à fin août et au début de septembre observer un cas semblable dans le jardin de Dr. Albert Schori à St. Blaise. Un sorbier des oiseleurs tout chargé d'abondants corymbes de fruits éclatants, voyait les bourgeons terminus des rameaux s'épanouir, donner naissance à 2 ou 3 feuilles et à un nouveau corymbe de fleurs. L'arbre au cours de trois semaines a porté fruits et fleurs en même temps. A part quelques exceptions, ces nouvelles fleurs n'ont pas noué normalement. On peut voir pourtant en cette fin d'octobre quelques baies de la seconde floraison, restées encore vertes, atteindre la grosseur d'un très gros pois.

C'est probablement, comme dans le cas de Chaumont, à l'effort fourni par l'arbre pour mûrir sa très grande charge de fruits, qu'il faut attribuer cette floraison tardive.

Le sorbier des oiseleurs du jardin Schori s'est vu dépouiller par les merles du voisinage de tous ses fruits entre la fin d'octobre et le 15 novembre. Ces oiseaux, à ce moment-là, n'ont pourtant pas touché aux fruits de la seconde floraison, une vingtaine de baies en tout, quoique rougissantes déjà. Normalement conditionnées, ces baies, n'ayant atteint que les deux tiers de la taille du fruit normal, mûrirent encore et le 22 novembre les merles vinrent les y prendre.

L'activité de l'arbre s'est poursuivie jusqu'aux jours de gel de la première quinzaine de décembre; tout une série de bourgeons éclatèrent encore en novembre et donnèrent naissance à de petites feuilles. Alors que les feuilles du printemps avaient jauni et tombaient lentement, celles de la seconde feuillée étaient encore vertes et ne jaunirent qu'aux premiers froids de l'arrière automne.

Numérisé par BPUN

Table des Matières

pour l'année **1941.**

		Pages			
	Nº	1.	2.	3.	4
Avant propos - A nos Abonnés ..... Rédaction		1			42
Collaboration à la malacologie du Jura ..... Chs. Meylan		3		27	
Chamois erratiques ..... Journaux		2			32
Mon chien ..... Dr. C.		5			
Végétation, Floraison, Fructification anormales ..... Observateurs		7	18	27	36
Marmottes dans le Jura ..... Ed. JeanRichard		9			
» du Chasseron ..... J-C.		11			
Chants d'oiseaux ..... Observateurs			12		
Oiseaux migrateurs ..... »			12	25	
Baie d'Auvernier, la ..... A. Mathey-Dupraz			13		
A propos de vipères, leur préparation ..... Collaborateurs			17		
Temps en 1940 ..... E. Guyot			20		
Sanglier dans le Jura, le ..... A-M-D.				22	29
Raretés zoologiques ..... Journaux				24	
Albinisme ..... Collaborateurs				24	
Cerf Sika ..... Journaux				24	
Cygnes muets faux-albinos ..... A-M. D.				25	
Préhistoire ..... Journaux					31
Loutre, la (Animaux rares) ..... Observateurs					33
Campagnol roux ..... »					33
Migration de la bécasse dans le Jura ..... »					35
Floraison d'un colchique asiatique ..... A-M. D.					36
Fructification intéressante et Floraisons tardives ..... Ch. Emery					40
Tables des matières ..... Rédaction					42

A NOS ABONNÉS.

Vu la situation difficile résultant d'un renchérissement général, le „Rameau de Sapin" regrette de devoir porter à la connaissance de ses fidèles abonnés qu'il cessera momentanément de paraître.- Il reprendra son activité sitôt qu'il retrouvera des conditions normales ; à ce moment-là nous osons espérer que les amis de notre modeste publication se retrouveront et lui réserveront un favorable accueil.

Colombier, décembre 1941. La Rédaction.

Numérisé par BPUN



M.

A la fin de l'année 1941 "Le Rameau de Sapin,, avertissait ses lecteurs qu'il cesserait momantanément de paraître. Quelques mois après, son rédacteur, M. A. MATHEY-DUPRAZ, mourait à Colombier en léguant "Le Rameau,, et les archives de ce journal à la Société neuchâteloise des Sciences Naturelles.

Le comité de cette dernière, persuadé de faire non seulement œuvre utile et éducative, mais aussi œuvre patriotique, reprend la publication de ce journal de vulgarisation des sciences naturelles, né chez nous et qui est resté du terroir sa longue vie durant! Il a été fondé par une escouade de jeunes amis de la Nature en 1866 et tout en s'adressant à tous, il est plus spécialement destiné aux jeunes pour les inciter à prendre intérêt aux études des sciences naturelles, à développer leur esprit d'observation et à se familiariser avec les études biologiques.

Née dans l'enthousiasme juvénile, cette publication s'imposa et vécut des jours heureux. Il suffit de feuilleter la respectable série de volumes que représente à ce jour le Rameau de Sapin pour s'en faire une opinion; on est émerveillé de la variété des sujets traités et charmé par la fraîcheur de l'illustration pleine de vie qui passe en revue l'Histoire naturelle de notre pays de façon si instructive et à la fois si originale. Au début les articles étaient écrits de la main même des auteurs, illustrés par eux ou par quelque personne plus expertes en l'art du dessin. (On y trouve les signatures de Paul Robert, de Bachelin, de Mme L. Favre, et d'autres artistes éminents!). Plus tard il fallut avoir recours à un calligraphe dont l'écriture plus lisible donna du même coup plus d'unité à l'œuvre. Ce n'est donc pas un journal comme un autre, puisqu'il est autographié et que de ce fait il présente l'aspect d'un manuscrit avec son ambiance plus chaude et plus directe, moins froide et moins guindée que celle d'un journal typographié.

Le programme qui s'impose est celui de la vieille tradition du Rameau: articles courts et variés et si possible illustrés. consacrés à la faune et à la flore du pays, à sa géologie, à sa paléontologie, aux phénomènes biologiques de toute nature. Les questions d'ordres pratique ne seront pas exclus. La préhistoire et les traditions populaires continueront d'y être touchés. En outre les jeunes collectionneurs y trouveront conseils et indications utiles, ils pourront au besoin en solliciter. Les richesses de nos musées locaux seront mises à contribution afin d'en faire connaître les objets les plus intéressants. Les ordonnances officielles touchant la protection de la faune, de la flore et des monuments naturels et archéologiques de notre pays seront signalés.

Un groupe de jeunes collaborateurs s'est mis au travail, d'autres s'y joindront encore et le Rameau de Sapin repart avec un courage nouveau. Mais il compte aussi sur les abonnés sans lesquels il n'aurait pas de sens et sans lesquels il ne saurait vivre!

Donc abonnez-vous au Rameau de Sapin ou abonnez-y quelqu'un de vos amis, vous lui ferez un cadeau utile, agréable et de valeur durable.

Pour le Comité de la Soc. neuch. des Sc. Nat.:
Th. DELACHAUX.

Abonnement un an fr. 5.50.
Chèques postaux Neuchâtel IV. 3276

Neuchâtel, Janvier 1943.
Institut de Zoologie, Université.

Numérisé pa



LE RAMEAU DE SAPIN

FONDÉ EN 1866

NEUCHATEL 1943

Numérisé par BPUN

LITH. GIVORD, NEUCHATEL

IIIe Série 1ère Année N° 1. Janvier 1943

LE RAMEAU DE SAPIN

FONDÉ EN 1866.

Journal de vulgarisation des sciences naturelles, paraissant 6 fois par an.

Administration et Rédaction pour la Société neuchâteloise des sciences naturelles
Institut de Zoologie, Université, Neuchâtel.

Abonnement annuel fr. 5.50 Chèques postaux IV. 3276

† ALPHONSE MATHEY - DUPRAZ.

Le 5 mai dernier s'éteignait à Colombier, à l'âge de 80 ans, Alphonse Mathey-Dupraz. Après de bonnes études à Neuchâtel, où il fréquenta l'Académie de 1880 à 1882, il devint professeur de sciences naturelles à l'école secondaire des Verrières d'abord, puis à celle de Colombier. Il y prit part à la vie publique, fit partie du conseil général de cette dernière localité où il dirigea aussi la Société du gaz et de l'électricité. Mais il était avant tout un fervent admirateur de la nature et tout l'y intéressait. Il fit plusieurs voyages scientifiques. De celui au Spitzberg, il rapporta de belles collections dont il fit cadeau au Musée d'Histoire naturelle de Neuchâtel. Les observations rapportées de ce voyage firent l'objet de plusieurs publications qui furent remarquées.

Cependant, c'est dans sa petite patrie qu'il déploya la plus grande part de son activité, notant ses observations dans tous les domaines de la biologie-botanique, ornithologie, etc., - y puisant largement pour le "Rameau de Sapin" dont il était devenu le propriétaire. Il en a été le Rédacteur depuis le 1er janvier 1908, en compagnie de son ami le professeur Auguste Dubois jusqu'à la mort de ce dernier en 1923, puis seul jusqu'à sa mort. Il rédigeait son petit journal avec un soin jalouse, en y mettant tout son coeur. Et, lorsqu'il publiait à la fin de 41 son dernier numéro, sachant qu'il posait la plume pour toujours, ce dût être avec un terrible serrement de coeur.....

Il légua "Le Rameau de Sapin" avec ses archives à la Société neuchâteloise des Sciences Naturelles, à la vie de laquelle il n'avait cessé de prendre une part très active et dont il était un des anciens présidents.

Le Comité de la S. N. S. N. est persuadé qu'en maintenant la tradition du "Rameau de Sapin", il accomplit une oeuvre patriotique en même temps qu'il honore tous les efforts désintéressés de ceux qui ont fondé ce journal de vulgarisation scientifique d'un caractère si original, ainsi que de ceux qui ont su par leur enthousiasme l'amener jusqu'à nous. Comme par le passé, il s'adressera aux jeunes et c'est sur la collaboration des jeunes qu'il compte!

Pour le Comité de la Société Neuchâteloise
des Sciences Naturelles : Théo Delachaux

Numérisé par BPUN

LES CORDYCEPS, CHAMPIGNONS PARASITES DES TRUFFES ET DES INSECTES.

par Jules Favre

A l'inverse des plantes vertes, les champignons qui n'ont point de chlorophylle, sont incapables d'extraire de l'acide carbonique de l'air le carbone dont ils ont besoin pour l'édification de leurs tissus. Aussi, sont-ils obligés de tirer des matières organiques cet élément qui manque aussi sols minéraux, du moins sous une forme assimilable. Nombre d'entre eux, pour cette raison, croissent sur les débris végétaux en décomposition. On les trouve donc sur l'humus et le terreau dans lesquels abondent ces débris à l'état très divisé, sur les feuilles pourrissantes, les ramilles, les branches mortes, les souches. Ils sont appelés saprophytes et la plupart des champignons à lamelles, beaucoup de bolets, les clavaires, les morilles et les pézizes appartiennent à ce groupe.

D'autres vivent en association avec diverses plantes. Ainsi maints bolets ont des rapports étroits avec les racines des arbres vivants auxquels ils ne semblent pas nuire et forment avec eux ce que l'on appelle une mycorrhize.

Enfin il en est qui ne peuvent se procurer les matières hydrocarbonées qui leur sont indispensables qu'au dépens d'êtres vivants tant végétaux qu'animaux. Ce sont les champignons parasites. Ils sont légion, mais le plus souvent très petits et néanmoins redoutables en raison des maladies qu'ils causent et par l'étendue des ravages qu'ils exercent dans nos cultures.

Ceux de grande taille sont surtout des polypores, champignons pourvus de tubes, comme les bolets, mais de consistance coriace ou ligneuse et ordinairement sans pied. Si les uns se contentent de végéter sur les souches, le bois mort, et sont donc saprophytes, les autres s'attaquent aux essences et causent parfois de gros dégats dans nos forêts.

Les Cordyceps, qui appartiennent au grand groupe des ascomycètes, sont aussi d'assez grande taille, mais ils sont toujours strictement parasites. Il n'est guère de plus curieux champignons et si tous sont constitués sur un plan très uniforme, ils s'attaquent, fait inattendu, à deux groupes d'hôtes aussi différents que possible: d'une part à un genre de champignons hypogés très voisin des truffes, Elaphomyces ou truffes des cerfs, d'autre part à divers insectes plus ou moins profondément enfouis dans le sol.

De consistance charnue, ils sont pourvus d'un pied qui sort directement de l'hôte (fig. 1) ou qui est relié à celui-ci par de gros cordons à aspect de racines, les rhizoïdes (fig. 2). La partie fertile, supportée par le pied, est en forme de massue ou de tête, verruqueuse ou lisse, mais dans ce dernier cas elle montre des ponctuations. Celles-ci et le sommet des verrues correspondent à l'ouverture ou ostiole de petits récptacles en forme de bouteilles, les périthèces, qui renferment une multitude de corpuscules hyalins filiformes non discernables à la simple loupe mais qui, sous un très fort grossissement, apparaissent comme de très longs tubes fermés, transparents, les

Numérisé par BPUN

asques, mesurant environ 600 à 700 microns au millième de millimètre et qui contiennent un faisceau de 8 spores linéaires qui se segmentent en de très nombreux articles, les spores secondaires dont les dimensions sont extrêmement petites, environ 1,5 à 2,5 microns de large et 3 à 9 de long.

A la maturité du champignon on aperçoit à la surface de la massue ou de la tête une très fine efflorescence blanchâtre ; ce sont les spores qui sont expulsées des périthèces, la paroi des asques étant alors détruite. Les spores ainsi mises en liberté se segmentent en leurs spores secondaires et ce sont ces minuscules petits corps, dont le nombre est immense pour chaque champignon, qui ont le rôle de disséminer l'espèce si, au gré du hasard, elles parviennent au contact d'autres truffes, d'autres insectes, où elles peuvent alors germer et donner naissance à de nouveaux champignons.

Il existe deux espèces de Cordyceps parasitant les truffes des cerfs : le Cordyceps ophioglossoïdes, ou Cordyceps langue de serpent (fig.2), le Cordyceps capitata ou Cordyceps capité (fig.1). On les trouve tous deux par ici par là dans nos forêts, mais pas communément. Il est intéressant de les observer, non seulement pour eux-mêmes, mais encore parce qu'ils trahissent à coup sûr la présence des Elaphomyces qui, par leur existence souterraine, sont bien difficiles à trouver sans leur parasite indicateur ; il suffit de déterrer avec soin ces derniers pour se procurer ces truffes qui d'ailleurs ne sont pas comestibles.

Le Cordyceps ophioglossoïdes (fig.2) est en forme de massue pédonculée. Sa partie fertile est noire, verruqueuse et passe graduellement au pied qui est stérile et plus ou moins ridé longitudinalement. Ce dernier est d'abord de teinte jaune rhubarbe terne puis noirâtre à la fin ; il est terminé par un chevelu assez serré de rhizoïdes dont les plus gros naissent de la truffe. Cette dernière est subarrondie, brun foncé, à verrues saillantes. En coupe, son enveloppe est de couleur pâle mais son centre, qui constitue la partie fertile, est noirâtre, couleur due aux spores qui sont noires, rondes, échinulées et qui mesurent environ 18 à 30 microns de diamètre.

Le Cordyceps capitata est d'un autre type (fig.1). Son pied, d'un beau jaune, sort directement de la truffe. Il est terminé par la partie fertile qui est nettement délimitée, en forme de tête un peu irrégulière dont le fond citron orangé est pointillé de granulations serrées brun foncé.

Les Cordyceps attaquant les insectes sont beaucoup plus nombreux. On en connaît une centaine d'espèces environ, mais un très petit nombre d'entre eux seulement ont été signalés en Europe. Ils ont souvent des couleurs vives et parasitent les insectes les plus divers, parfois à l'état parfait, mais surtout leurs larves, leurs chenilles, leurs pupes, leurs nymphes et particulièrement celles qui ont une vie souterraine ou qui s'enterrent pour se métamorphoser.

En Suisse, on en a observé seulement 4 espèces. La moins rare, le Cordyceps militaris, est en forme de massue verruqueuse d'un superbe rouge orangé. Il atteint

Numérisé par BPUN

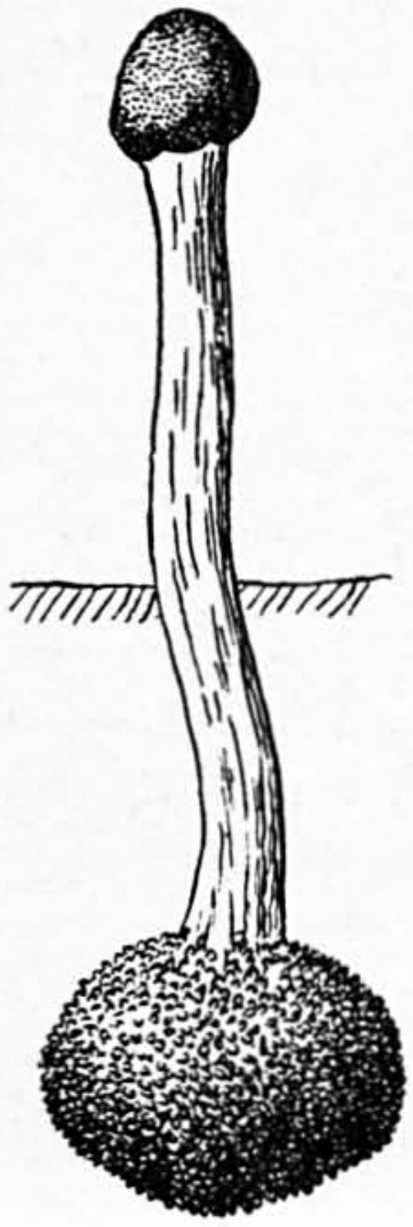


Fig.1. Cordyceps capitata (Holmsk), parasitant un Elaphomyces.

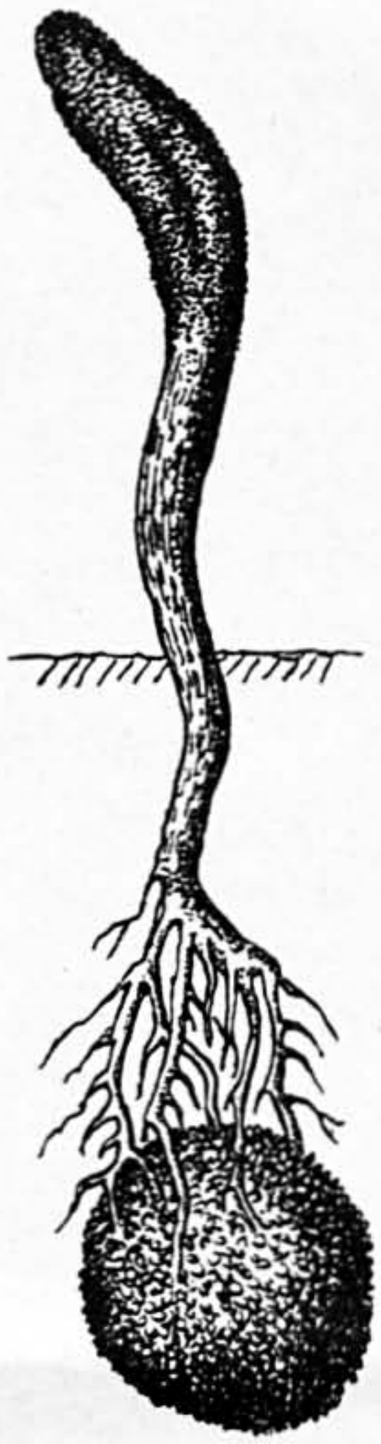


Fig.2. Cordyceps ophio-glossoides (Ehr.) parasitant un Elaphomyces.



Fig.4. Cordyceps entomorrhiza (Dicks). sur larve de coléoptère.

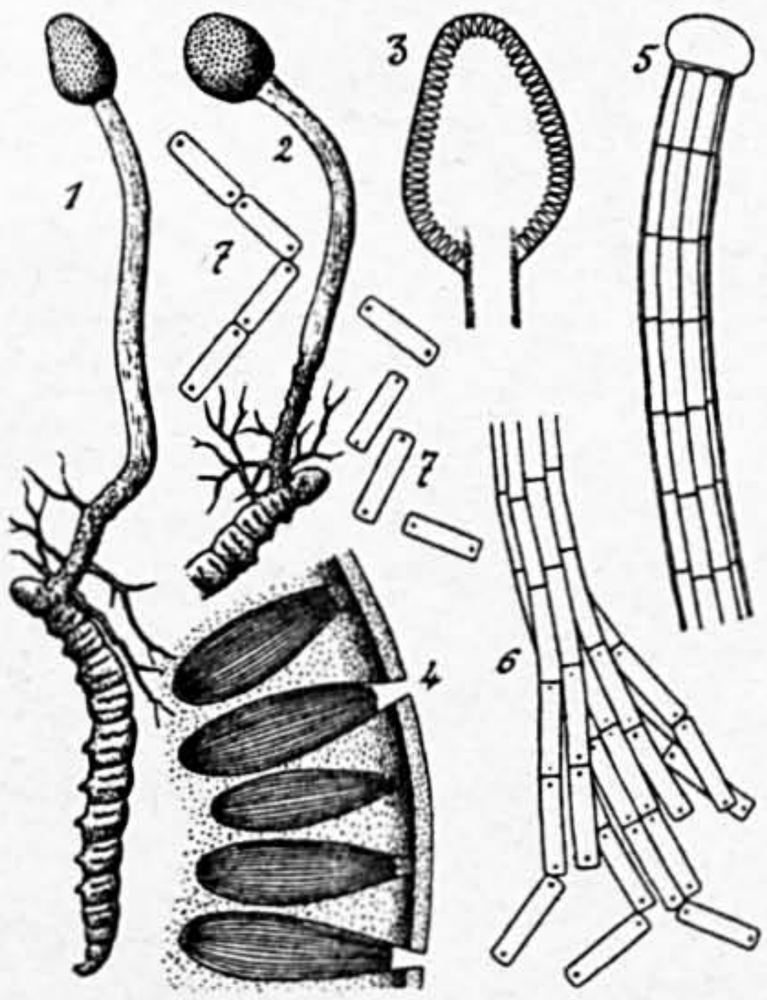


Fig.3. Cordyceps gracilis (Greo.) parasitant la chenille d'Hepialus. - a.b - Deux individus sur leur hôte. - c. Coupe grossie 3 fois de la partie fertile. - d. Fragment de la partie fertile grossi 25 fois et montrant les périthèces remplis d'asques. - e. Partie antérieure d'une asque contenant le faisceau de spores ; gross: 1000. - f. Partie postérieure d'un faisceau de spores ; la paroi de l'asque est détruite et les spores secondaires se détachent ; gross: 1000. - g. Spores secondaires ; gross: 1000. -

Numérisé par BPUN

jusqu'à 6 ou 7 cm. de long en y comprenant son pied qui est de même couleur. Il croît sur les chenilles et les chrysalides de diverses espèces de papillons.

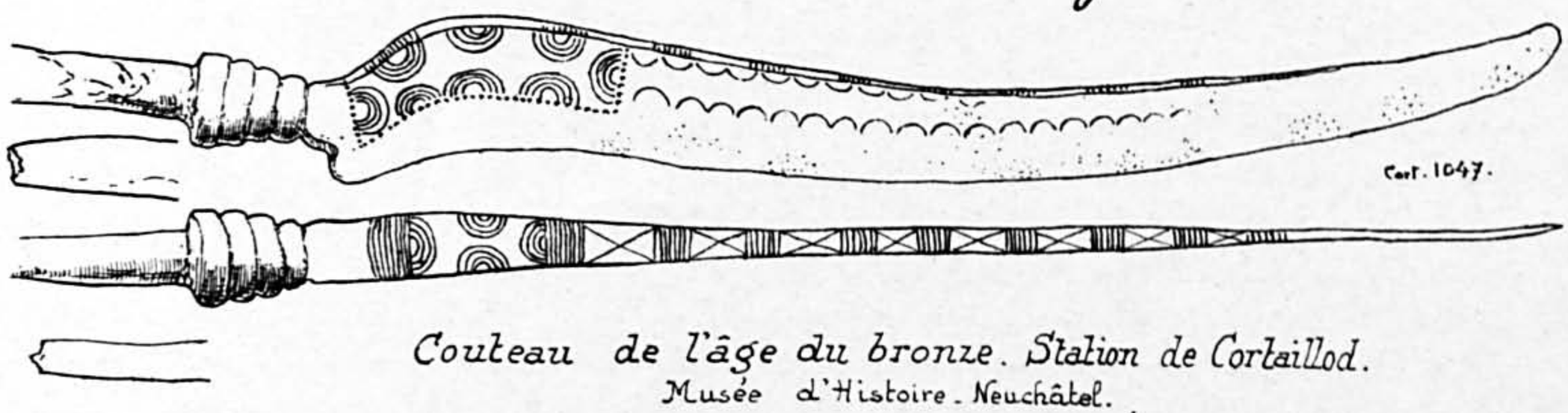
Les autres sont extrêmement rares. On en trouvera deux espèces figurées ici: Le Cordyceps gracilis (fig.3), pour la forme, est une miniature du C. capitata, mais sa tête est roux-orangé, à ponctuations de même ton mais plus sombre. Son pied est roussâtre. Ce champignon vit sur la chenille des papillons du genre Hepialus, chenille qui a une vie souterraine et qui se nourrit des racines des graminées. Son pied sort presque toujours entre la tête et le premier segment du corps. Cela est d'ailleurs le cas pour tous les Cordyceps entomophiles.

Le Cordyceps entomorrhiza (fig.4) est beaucoup plus grêle et sa tête n'est pas lisse mais fortement verruqueuse. Sa couleur est gris-brun. Il parasite des larves de coléoptères, de carabes notamment.

On connaît mal la biologie des Cordyceps entomophiles. Les insectes sont attaqués de leur vivant par le champignon et tués. Doivent-ils manger des spores pour être infectés ou germent-elles à la surface de leurs téguments et les filaments mycéliens percent-ils ces derniers pour pénétrer à l'intérieur du corps de l'hôte? Quoi qu'il en soit, l'animal finit par être envahi par un tissu de longues cellules enchevêtrées qui ne respecte que les téguments et qui ne laisse subsister aucune trace de l'organisation primitive de l'insecte qui est transformé en une réserve nutritive appelée sclérote. De ce sclérote naît le champignon. C'est là que réside la grande différence avec les deux Cordiceps qui vivent aux dépens des truffes des cerfs C. ophioglossoïdes et C. capitata ne tuent pas la truffe et ne la transforment pas en un sclérote. Elle est affaiblie par le parasite, c'est vrai, mais elle forme ses spores qui mûrissent fort bien.

Les Cordyceps entomophiles ont dès longtemps frappé l'imagination et autrefois on a considéré cette étrange association avant d'en connaître la vraie nature, comme une espèce de transmutation d'une plante en insecte. Un Cordyceps de Nouvelle-Zélande est mangé par les indigènes et un autre le C. sinensis, croissant sur des chenilles, était hautement prisé en Chine en raison de ses vertus médicinales supposées. Mais, à cause de sa rareté, il était réservé aux pharmaciens de l'empereur.

Jules Favre



Couteau de l'âge du bronze. Station de Cortaillod.
Musée d'Histoire. Neuchâtel.

Numérisé par BPUN

UN ROTIFÈRE PEU COMMUN: STEPHANOCEROS FIMBRIATUS GOLDF.

par A. Burger

La microfaune de nos eaux douces, si riche, si variée, a connu depuis l'apparition du microscope un succès sans cesse grandissant dans le monde des naturalistes. A l'enthousiasme des premiers chercheurs qui glorifiaient le Créateur dans ses œuvres les plus obscures, a succédé peu à peu la recherche objective, raisonnée et froide de nos savants modernes. Mais jamais l'ardeur ne s'est un instant refroidie.

Qu'il nous soit donc permis, avant de commencer ces notes, de faire un bond en arrière, pour nous retrouver à Danzig en 1761, dans la chambre de travail du pasteur Eichhorn. Ecoutons cet homme austère nous faire le récit de "sa découverte":

"... je vis quelque chose ... qui m'était absolument inconnu. J'agitai le récipient pour voir s'il s'agissait d'un être vivant. A ma grande joie, la chose se contracta; alors, je l'examinai à la loupe: ce que je vis ressemblait à une fleur d'oranger à peine éclose, tantôt fermée, tantôt épanouie.

"Je désirais fort l'observer sous le microscope, mais elle était tout au fond du verre à boire dans lequel je l'avais trouvée. J'essayais tout d'abord de l'amener à la surface, à l'aide d'une barbe de plume, mais elle se contractait sans cesse et je la perdais de vue. A la fin, je tirai la plante hors de l'eau et je détachai à l'aide de ciseaux un fragment de la tige sur laquelle elle se trouvait. C'est ainsi que je parvins à l'isoler sans dommage ..."

Et voilà comment Stephanoceros fimbriatus acquit droit de cité dans la littérature scientifique. Depuis lors, bon nombre d'auteurs l'on décrit, mais toujours comme animal occasionnel, rencontré isolément. Pour ce qui concerne notre canton, M. Ch. E. Perret, dans sa monographie du Lac des Taillères datant de 1924, assure qu'il n'a été trouvé que dans ce lac et dans les marais des Ponts par lui-même.

L'année dernière, nous en avons trouvé par hasard un unique exemplaire dans la Vieille Thielle; puis, quelques mois plus tard, nous en récoltions des dizaines dans le bassin du jet d'eau de l'Université.

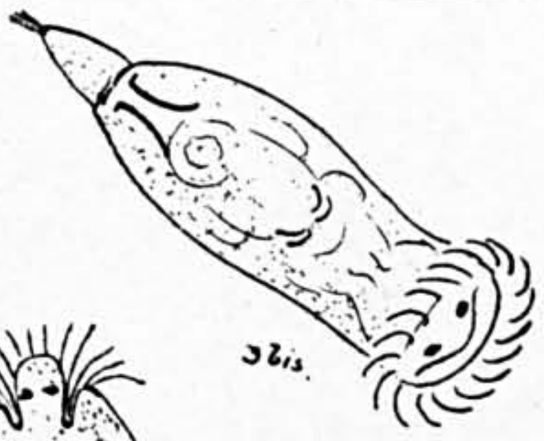
Dans les premières classifications qui ont fait autorité jusqu'au début de ce siècle, le genre Stephanoceros appartenait à l'ordre des Rhizotes, c'est à dire des Rotifères fixés. Actuellement, le terme de Rhizote a disparu et les représentants de ce groupe ont été partagés en deux sous-ordres: Les Flosculariacae et les Collothecacea. Par la configuration de son appareil ciliaire, Stephanoceros fimbriatus, seul représentant du genre, appartient à ce dernier.

L'animal femelle adulte (Fig. 1) habite une gaine gélatineuse transparente, élastique, qui le moule parfaitement. A l'état d'extension totale, il est légèrement arqué, la convexité affectant la face dorsale. Sa taille varie comme nous le verrons plus loin, de 1,1 à 1,5 mm. Le pied, très délié, est rempli par de grosses cellules plus ou moins bien délimitées, et par quatre muscles longitudinaux qui vont

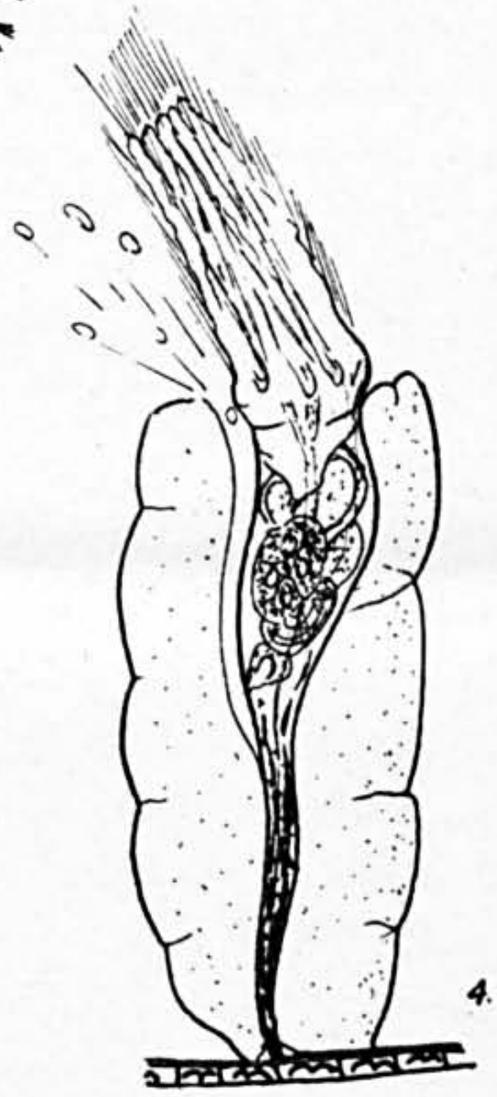
Numérisé par BPUN

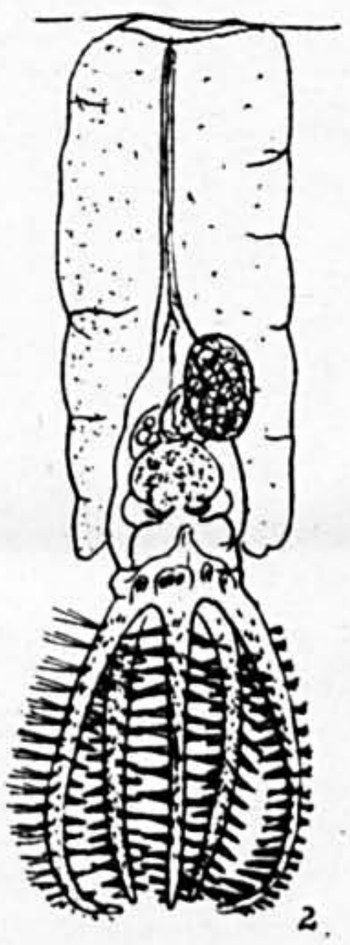

5.

1.


3bis.


3.


4.


2.

Stephanoceros fimbriatus.- 1, femelle déployée : a - anus, c - cerveau, e - estomac, g - glande sexuelle ; gg - glande gastrique, i - intestin, m - muscle rétracteur, pe - préestomac, ph - pharynx, r - organe rétrocérébral, s - gaine gélatineuse. (20 X).
2, animal suspendu sous la surface de l'eau avec un œuf dans la gaine. 3 et 3bis, larve nageant (S'extrémité antérieure est très polymorphe). 4, animal en train d'expulser les déchets qu'il a évacués dans la gaine. 5, animal très jeune ; les bras et la gaine commencent à s'accroître.

Numérisé par BPUN

s'insérer à son extrémité. Celle-ci est légèrement renflée et porte une espèce de doigt qui est probablement formé par le ciment qui sert à fixer l'animal.

Le tronc est nettement séparé du pied. A sa partie supérieure, un entonnoir buccal pourvu de cils vibratiles et sensoriels conduit dans une vaste chambre: le prestomac. Le tube digestif ainsi amorcé se continue par le mastax, sorte de machaire chitineuse, l'estomac, cilié, délimité par de grosses cellules de couleur foncée. Puis vient un intestin peu important, aboutissant à un cloaque très extensible. L'anus est situé dorsalement à la base du tronc.

Dans le cloaque débouchent les deux canaux excréteurs, issus de quatre paires de flammes vibratiles situées dans la région antérieure et d'une cinquième paire visible au niveau de l'estomac. La glande sexuelle unique comprend une partie fertile, une partie nourricière et un utérus. Enfin, dans la région antérieure se trouve le sac rétro-cérébral fermé, dont le rôle est inconnu et, immédiatement au-dessous, le ganglion cérébral qui envoie des nerfs aux différents organes de sens, en particulier à deux yeux plus ou moins bien visibles. (à suivre)

LA FLORULE RUDÉRALE DE SERRIÈRES.

par Ad. Ischer

Au sud-est du port de Serrières, entre le lac et les grands moulins aujourd'hui transformés en fabrique de tabacs, s'étend une étroite bande de terrains vagues, dominant l'enrochement. La flore rudérale de cette localité, en juin 1942, m'a paru si curieuse et si spéciale que j'en ai entrepris l'étude.

Le relevé végétal accuse la présence de 70 espèces de phanérogames; leur énumération serait fastidieuse. Notons simplement que les Crucifères (avec 15 espèces), les Graminées (avec 9 espèces) et les Composées (avec 6 espèces) totalisent à elles seules près de la moitié de cette florule.

La plupart des espèces notées sont des rudérales ou des adventices; les éléments indigènes ne jouent qu'un rôle secondaire dans la couverture encore discontinue du terrain. L'aspect de cette végétation est bien étrange; et feu le botaniste Ch.-H Godet qui, en 1869, mettait le point final à sa remarquable "Flore du Jura" serait fort étonné de trouver rassemblées sur quelques ares les espèces suivantes:

L'amarante réfléchie (Amaranthus retroflexus L.) citée en 1869 seulement à Boudry. Cette espèce américaine s'est répandue depuis dans tout le Vignoble.

Le passerage fausse-drave (Lepidium Draba L.) dont l'histoire est bien connue. Crucifère méditerranéenne et pontique apparue dans le canton vers 1880. Très abondante en certains endroits du Vignoble et spécialement à Serrières. Elle croît en touffes vigoureuses en bordure du territoire étudié.

Le passerage perfolié (Lepidium perfoliatum) d'aspect typique et bien différent des autres passerages (voir la fig.) est la plus intéressante des trouvailles faites dans le territoire étudié. Plante apparue en Suisse à Nyon en 1940, à Martigny en 1941 et à Genève en 1942. Ce passerage de l'Europe orientale et de l'Asie occidentale est nouveau pour la flore neuchâteloise. (à suivre)

TOUS DROITS RÉSERVÉS.

LITH. GIVORD, NEUCHATEL

Numérisé par BPUN

IIIe Série 1ère Année N° 2. Mars 1943

LE RAMEAU DE SAPIN

FONDÉ EN 1866.

Journal de vulgarisation des sciences naturelles, paraissant 6 fois par an.

Administration et Rédaction pour la Société neuchâteloise des sciences naturelles
Institut de Zoologie, Université, Neuchâtel.

Abonnement annuel fr. 5.50 Chèques postaux IV. 3276

1. Position de la comète le 15 janvier 1943
2. " " " " 1 février "
3. " " " " 15 " "
4. " " " " 1 mars "
5. " " " " 15 " "
6. " " " " 29 " "

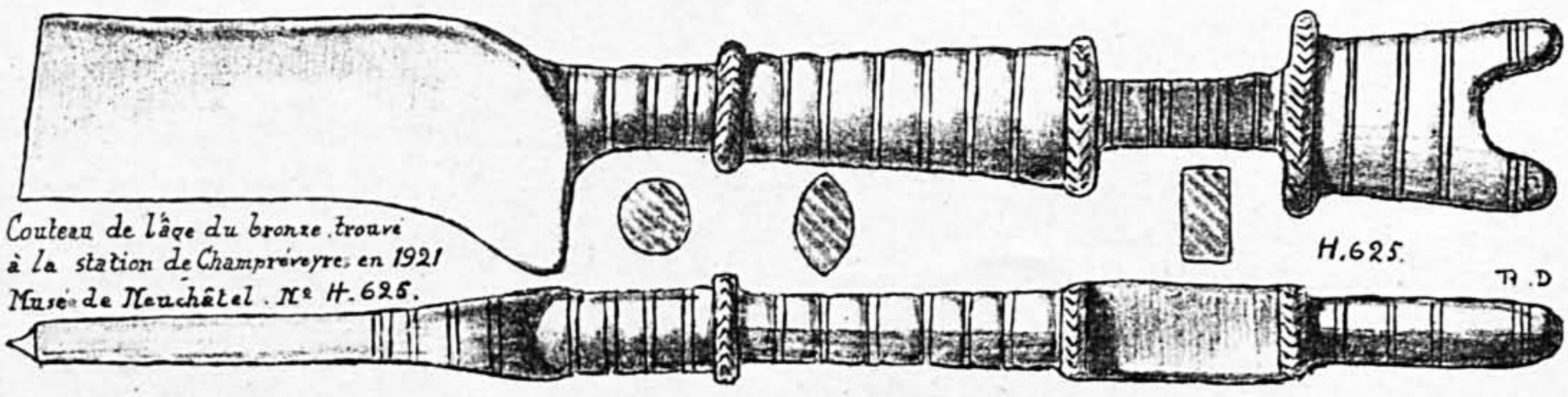
Numérisé par BPUN

LA COMÈTE WHIPPLE-FEDTKE (1942 G).

par E. Guyot.

Les astronomes désignent les comètes par les noms de ceux qui les ont découvertes, accompagnés du millésime de l'année et d'une lettre indiquant le rang de la comète par rapport à celles qui l'ont précédée au cours de l'année. La première de l'année a donc la lettre "a"; la seconde "b"; etc. La comète Whipple-Fedtke est la septième de l'année 1942; elle nous intéresse beaucoup plus que les 6 autres car ses dernières étaient trop faibles pour qu'on puisse les voir à l'œil nu, tandis que la comète Whipple-Fedtke a dépassé la sixième grandeur et est devenue visible sans instrument. Elle a été découverte séparément par deux astronomes: M. Whipple de Harvard, le 8 décembre 1942 à 5 h. 38 m. (heure de Greenwich) et M. E. Fedtke de Königsberg, le 11 décembre à 22 h. 15 m. Le 8 décembre, elle était de la 10ème grandeur et le 10, de la 9ème grandeur. Elle se présentait sous la forme d'une masse nébuleuse avec un noyau; la queue n'était pas visible.

En utilisant trois observations faites à Königsberg (12 décembre), Uccle (16 décembre) et Posen (20 décembre), le Bureau de calcul de Berlin-Dahlem a calculé la marche de la comète dans le ciel. Il a trouvé un orbite hyperbolique. Le passage par le Périhélie (lieu de l'orbite le plus rapproché du soleil) s'est produit le 6 février. A ce moment-là, la distance de la comète au soleil valait 1,38; la distance moyenne de la terre au soleil étant prise comme unité; en kilomètres, cette distance vaut 206.284.000 kilomètres. La figure montre la marche de la comète dans les constellations jusqu'à fin mars. La distance de la comète à la terre a passé par un minimum le 26 janvier; elle était alors de 64.725.000 kilomètres et la comète se présentait comme une étoile de la 4,5 grandeur, c'est-à-dire très facile à voir à l'œil nu. Il faut cependant faire remarquer qu'elle n'a pas de queue, ou tout au plus une queue très peu visible puisqu'elle n'a été signalée qu'incidemment par quelques astronomes. Dans une lunette, elle se présente sous la forme d'une nébulosité circulaire. A l'œil nu, on la prend facilement pour une étoile mais on la distingue de ces dernières par le fait que son image est moins nette. On pourra l'observer durant quelques semaines encore dans une lunette assez puissante, puis elle disparaîtra dans les espaces interstellaires sans jamais revenir dans le système solaire puisque son orbite n'est pas elliptique.
Mentionnons encore qu'en utilisant les dernières mesures obtenues, la marche de la comète peut aussi très bien être représentée par une parabole. E. Guyot.



Couteau de l'âge du bronze trouvé à la station de Champréveyres en 1921
Musée de Neuchâtel. No H. 625.

Numérisé par BPUN

LA FLORULE RUDÉRALE DE SERRIÈRES.

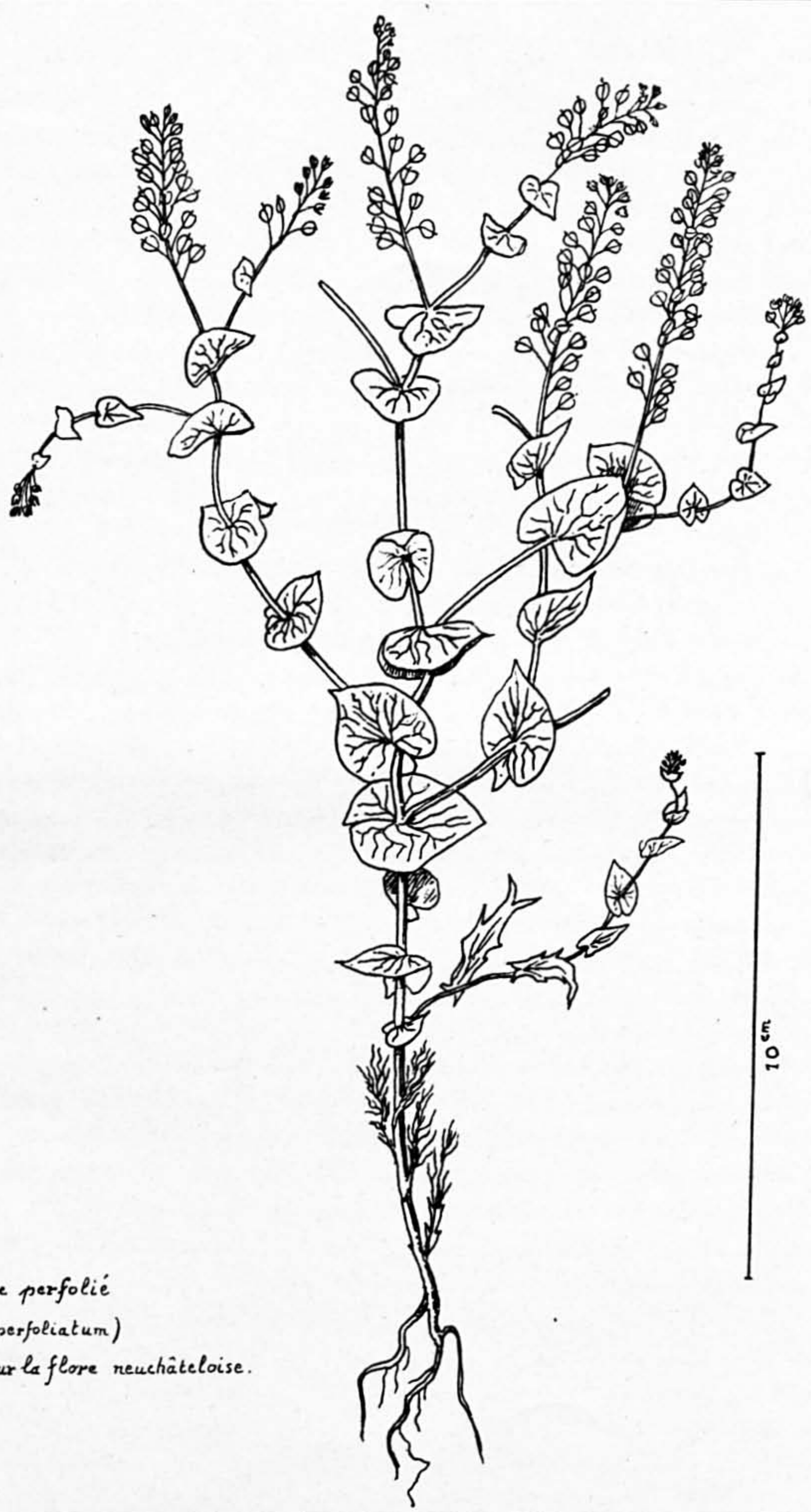
par Ad. Ischer. (fin)

Le passerage de Virginie (Lepidium virginicum L.) ne semble pas avoir été distingué par les botanistes du passerage rudéral d'aspect bien semblable. Seul le botaniste zurichois Gams le signale à la gare de Chambrelien. Et pourtant c'est une espèce très répandue dans le territoire étudié ; plus au sud-est, dans les terrains de décharge de la ville de Neuchâtel, elle forme depuis quelques années l'essentiel de la couverture végétale du sol. Le passerage de Virginie d'origine nord-américaine doit être considéré non comme une accidentelle de la flore neuchâteloise, mais comme une adventice en voie de naturalisation
Le passerage rudéral (Lepidium ruderale L.) espèce eurasiatique non signalée en 1869. Apparue depuis dans le Vignoble.
Le sisymbre sagesse (Sisymbrium Sophia L.) fréquent dans les vallées chaudes des Alpes est, en terre neuchâteloise, une erratique rare et très fugace. En pieds superbes et nombreux à Serrières.
Le sisymbre élevé (Sisymbrium altissimum L.) non indiqué chez nous par Godet en 1869, est une espèce méridionale qui, depuis est apparue en quelques localités du canton. Cette plante rare est abondante dans le territoire étudié.
Le diplotaxis à feuilles ténues (Diplotaxis tenuifolia [L.] DC) rayé de la flore neuchâteloise en 1852 et de nouveau cité en 1870. Considéré encore comme rare par Spinner en 1918 (il en prévoyait d'ailleurs l'extension) et par Graber en 1923, le Diplotaxis actuellement est devenu commun.
La matricaire odorante (Matricaria suaveolens [Pursh] Buchenau originaire de l'est asiatique et de l'Amérique pacifique a été découverte par Jordan, en 1908, à la Maladière, sur un terrain occupé l'an précédent par un cirque étranger. Elle envahit patiemment tout le canton.
La caméline à petits fruits, le scandix peigne de Vénus, le caucalis fausse carotte, espèces disséminées et peu communes complètent la physionomie de cette Babel floristique dont il valait la peine de parler.

Jules Favre (1) a expliqué de lumineuse façon la localisation des plantes étrangères et adventices dans les terrains vagues. Il a montré que l'introduction des espèces végétales les plus intéressantes du Jura s'est faite pendant l'époque boréale chaude et sèche.
A l'époque suivante douce et humide (époque atlantique) la couverture forestière se constituait, solide rempart contre des immigrations nouvelles. De plus, le tapis végétal, jusqu'alors discontinu, devenait contenu et formé essentiellement de graminées serrées qui empêchaient également de nouvelles infiltrations. Mais il reste chez nous des microcosmes steppiques, où la couverture végétale n'est pas continue et où les espèces étrangères peuvent s'établir et subsistent jusqu'au moment où elles entrent en conflit avec les espèces indigènes qui les étouffent. Ces lieux steppiques, ce sont les terrains vagues, les voies de triage, les talus de chemins de fer, les grèves.

Si la florule adventice étudiée dans cet article est si riche, c'est que Serrières est la localité la plus sèche du canton (préc. ann. 90 cm.). Plus qu'ailleurs les plantes

Numérisé par BPUN



Le passerage perfolié
(Lepidium perfoliatum)
nouveau pour la flore neuchâteloise.

Numérisé par BPUN

indigènes ont peine à prendre pied dans ces terrains artificiels, perméables et trop secs. Plus qu'ailleurs elles laissent le champ libre aux étrangères steppiques qui vaguent actuellement d'un bout de l'Europe à l'autre, en suivant les voies ferrées et les routes. Notons que la plupart des plantes spécialement citées sont des crucifères au nombre très élevé de graines mûrissant tôt dans la saison et se ressemant facilement. Notons enfin que si cette étroite bande de terrain est si riche en adventices et en étrangères une des raisons en pourrait être aussi la proximité des moulins, en explaitation jusqu'à ces dernières années. Les impuretés des grains étrangers ont dû être déchargées en bordure du lac. Quoi qu'il en soit, l'étude de cette florule rudérale s'est révélée fructueuse.

A. Fischer

SPHYNX DU TILLEUL.

par Jacques Aubert.

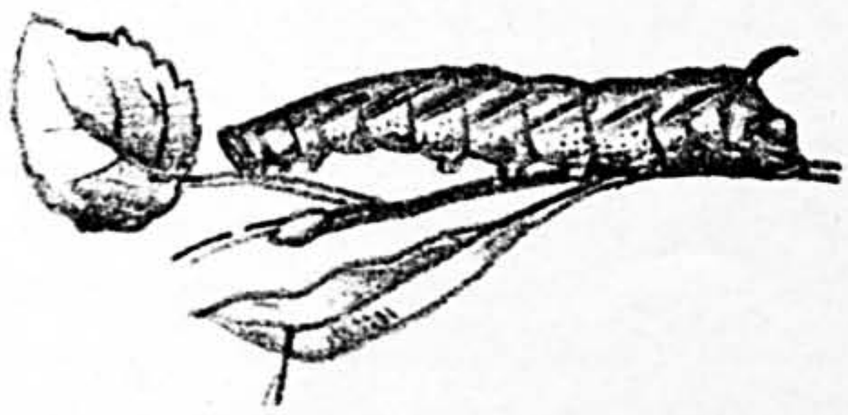
Une magnifique femelle de Sphynx du tilleul (Dilina tiliae L.) que j'avais capturée sur les toiles de tente du comptoir, pondit une quinzaine d'œufs gros et verts. Le papillon les lâcha au vol dans une cuvette d'émail où je l'avais placée, le champ d'envol étant trop petit et les parois trop lisses pour qu'il pût s'enfuir.

Ces œufs me donnèrent plusieurs chenilles. Elles me jouèrent un fort mauvais tour lorsqu'elles eurent atteint la longueur de quatre centimètres :

Une fois que j'avais sans doute oublié de mettre des feuilles fraîches dans leurs boîte, je surpris la plus grosse de mes chenilles en train de dévorer l'aiguillon d'une plus petite. Celle qui était ainsi mangée vivante n'avait pas l'air du tout d'être incommodée : elle restait passive. Quelle ne fut pas alors ma surprise de voir que toutes les autres chenilles avaient aussi perdu leur aiguillon. La grosse les avait tous dévorés pour se nourrir. Je décidai de soigner comme il faut, dès lors mes protégées, et je les comblai de feuilles de tilleul.

Toutes mes chenilles, mutilées ainsi, survécurent et se portèrent à merveille sans leur éperon.

Mais, dix jours plus tard, j'oubliai de nouveau de nourrir mes chenilles ; nouveau drame : je remarquai que la plus grosse de mes bêtes, la seule qui portât encore son dard, n'ayant plus de feuilles à dévorer, s'était attaquée à une de ses compagnes, et l'avait sucée et vidée. Dès lors, je déposai chacune d'elles dans un





Numérisé par BPUN

compartiment spécial, et toutes se mirent en cocon.

Conclusion de ce malheur : C'est toujours la plus grosse et la plus forte qui attaque et dévore la plus petite. D'autre part, celle qui avait mangé sa congénaire, n'avait détruit que les éperons la première fois que je l'avais laissé mourir de faim. On voit aussi l'inutilité complète de ces éperons-décorations que portent toutes les chenilles de Sphynx.

J. Aubert.

Note de la rédaction.- La grande majorité des chenilles ont un régime végétarien ; cependant il y en a quelques-unes qui sont carnivores et se nourissent spécialement de pucerons. D'autres aiment à varier leur régime en associant à leur nourriture habituellement végétale des suppléments carnés ; elles choisissent pour cela des chenilles d'autres espèces de papillons. Parmi celles-ci il y en a qui attaquent leurs victimes même lorsque la nourriture végétale est abondante, tandis que d'autres ne le font que lorsque les plantes manquent. La plupart de ces chenilles ne reculent pas devant le canibalisme ; c'est le cas pour l'observation relatée plus haut par M. J. Aubert et qui touche une espèce chez laquelle ce penchant carnivore n'a pas été signalé à notre connaissance. (Ces renseignements sont tirés de : Lampert ; Grossschmeterlinge und Raupen Mitteleuropas).

UN ROTIFÈRE PEU COMMUN: STEPHANOCEROS FIMBRIATUS GOLDF.

par A. Burger. (fin)

L'appareil ciliaire est représenté par des rangées de longs cils régulièrement distribués sur cinq bras immobiles, incurvés selon une courbe très caractéristique. Ces bras ne sont que des expansions de grosses cellules placées à leur base. Ils ne renferment aucun noyau, mais par contre, des colorations appropriées font apparaître vers leur surface de fines fibres musculaires longitudinales. Cette structure nous aidera à comprendre plusieurs phénomènes intéressants :

1.- Ces bras sont contractiles. Ils peuvent diminuer d'au moins la moitié de leur longueur au dépend de leur largeur, en même temps qu'ils deviennent rectilignes.

2.- Ils sont fragiles et se cassent facilement. Ils peuvent subitement aussi se résoudre en un chapelet de boules sarcodiques que l'animal abandonne. Mais ce qui est important, c'est que dans un cas comme dans l'autre ils peuvent repousser. Chez les Rotifères, ce phénomène de régénération est unique. Il tend à prouver que ces bras ne sont, comme nous l'avons dit, que de simples expansions cellulaires. En effet, chez les Rotifères, le nombre et la disposition des cellules est parfaitement déterminé ; un organe amputé ne se reforme pas.

Il n'en fallait pas d'avantage, pour que nos savants, armés des instruments les plus invraisemblables s'acharnassent sur ce malheureux Stephanoceros, le mutilant à qui mieux mieux, pour lui arracher la confirmation de cette superbe théorie. L'un s'avise de lui supprimer le pied, en ouvrant ainsi la voie aux infections microbiennes ; ce pied ne repousse pas. Un autre lui fauche les cinq bras du même

Numérisé par BPUN

coup ; ces bras repoussent. Un troisième, plus raffiné, soumet sa victime à la férocité d'un autre Rotifère qui lui mutile les bras ; il se produit alors des phénomènes de régénérescence singuliers : ces bras repoussent en se bifurquant, en formant des massues etc.

Mais du moins, au milieu de ces tribulations, il garde un appétit solide. Le malheureux Protozoaire qui pénètre étourdiment dans la nasse formée par les cinq bras et leurs cils redoutables est perdu sans espoir, s'il ne jouit d'un appareil locomoteur assez puissant. Les cils qui se sont écartés à son passage, le retiennent prisonnier dans le piège. Ils sont animés de brefs mais savants mouvements qui l'entraînent peu à peu vers l'entonnoir. Arrivé là, il est pris comme dans un engrenage entre deux bandes de cils en mouvement continuel. La brusque contraction d'un sphincter l'envoie dans le préstomac, où il se débat mais en vain. On observe encore le mouvement des pinces du mastax et c'est tout. La victime a passé dans l'estomac ; une autre est déjà là qui attend le même sort.

Ce qui frappe surtout, c'est la taille des animaux ingérés. L'entonnoir mesure à son ouverture environ 60 μ ; la lumière du canal qui conduit dans le préstomac a 5 à 10 μ de diamètre. Or l'animal avale avec la plus grande aisance des proies de 30 μ. On les retrouve bien vivantes dans le préstomac.

Après de nombreux tâtonnements, nous sommes parvenus à obtenir des élevages de Stephanoceros. Les renseignements qui suivent concernent donc des animaux élevés en captivité, dans des conditions un peu différentes de celles qu'ils trouvent dans la nature. La femelle adulte, bien nourrie, peut avoir jusqu'à cinq œufs dans l'utérus. Ces œufs énormes, contiennent déjà la larve lorsqu'ils sont pondus, c'est-à-dire évacués hors du corps, à l'intérieur de la gaine. La larve éclôt rapidement, se fraie un chemin à l'extérieur et nage librement pendant un certain temps. Dans un élevage en pleine prospérité, il s'en trouve fréquemment. Elle ne ressemble pas du tout à l'adulte, si bien que pendant longtemps on en a fait une espèce spéciale. Elle a l'aspect d'un petit ver trapu avec une couronne de cils antérieure, par le jeu desquels elle nage rapidement.

Suivant la mère dont elle provient, elle conserve sa forme et devient un mâle. Ce mâle ne semble avoir été aperçu jusqu'ici que par un seul auteur, bien que les femelles qui sont aptes à lui donner naissance ne soient pas spécialement rares.

Dans la majorité des cas, la larve se fixe soit aux pierres, soit aux parois du cristallisoir, soit encore sous et contre la surface de l'eau. Ce dernier cas est assez fréquent. De grosses cellules à l'extrémité postérieure sécrètent la gaine, tandis qu'en avant apparaissent les bras. Ils existaient déjà chez la larve, mais ils étaient internes. Peu à peu, l'animal prend sa forme définitive.

Des expériences ont montré que la taille maximum est atteinte vers le sixième jour. En hiver elle ne dépasse guère 1,2 mm., tandis qu'en été, elle monte à 1,58 mm. La durée moyenne de la vie est d'environ 15 jours.

Dans nos élevages, ce n'est toujours que trois semaines après le repiquage, que la multiplication intensive apparaît. Les femelles sont alors bourrées d'œufs.

Numérisé par BPUN

Cette période dure environ trois autres semaines. Puis le nombre des individus diminue, les utérus se vident, mais la taille augmente nettement. Enfin, 15 jours plus tard, l'espèce a disparu, probablement à cause des toxines accumulées dans l'eau.

Il est intéressant de retenir cette augmentation de taille correspondant au déclin de l'espèce. Ce cristallisoir avec sa culture, c'est un monde à part, absolument indépendant, et notre esprit est tenté de l'identifier à la forêt vierge des temps préhistoriques, avec ses reptiles géants, ses mammouths, dont la taille démesurée annonçait déjà la disparition. Nous aurions alors sous les yeux une histoire en raccourci de la destinée commune de toutes les espèces éteintes ou actuellement prospères, qui parvenues à l'heure où le milieu ambiant leur devient hostile sont condamnés à disparaître.

A. Buser.

REMARQUES SUR L'ANNÉE 1942.

par Henri Rosat, Le Locle.

L'année 1942 a présenté de nombreuses particularités après ce 3ème hiver très rigoureux, série que les météorologistes disent être exceptionnelle.

La couche de neige atteignant 1,5 m. sur nos hauts pâturages, disparut vite au printemps sous un chaud soleil et on assista à une rapide éclosion végétale, longuement préparée sous la blanche couverture. Notons quelques remarques vécues : profusion de fleurs de crocus formant d'admirables tapis se voyant de très loin, profusion de plantes de gentiane jaune ; les buissons d'épine noire (Prunus spinosa), les pruniers sauvages (Prunus insititia), avoisinant nos fermes, les aubépines, troënes, etc., n'étaient que bouquets blancs, et les forêts d'épicea, extraordinairement riches en bougies rouges d'un admirable décor, répandaient leur pollen en nuages obscurcissant même les glaces des magasins de la ville. Quand les hêtres fleurirent, ce fut un autre spectacle vu dans les Alpes comme dans le Jura, de longues branches ployant jusqu'au sol sous le poids des cupules innombrables qui fournissent en automne une abondante récolte de faînes.

En juin, les riches forêts de Pouillerel offrirent le tableau ravissant de la floraison de la cardamine à 3 feuilles (Cardamine trifolia), vrai tapis vert et blanc étalé sous les sapins ; le développement de cette belle espèce est d'une intensité remarquable. Plus à l'Est, dans la forêt du Basset, un peu plus jardinée, la pyrole uniflore nous offre par centaines ses fleurs blanches symboliques qu'on ne se lasse d'admirer.

Au cours de l'été nous remarquons autre chose que nous n'avions pas encore constaté, l'altération du cône des aulnes, verne des deux espèces, par le développement des écailles des fleurs en un long appendice brun, recourbé, dont le "Rameau" saura peut-être nous dire s'il s'agit d'une galle, nos questions à ce sujet n'ayant jusqu'ici reçu que réponses négatives. Nous avons remarqué cette anomalie aussi bien à Pouillerel, à la Joux Pelichet dans les forêts replantées où figurent des vernes, qu'aux Ormonts.

A ces quelques remarques on pourrait ajouter la poussée tardive des champignons, après la sécheresse de l'été et qui fit apparaître des spécimens rares dans nos régions, et d'une grosseur peu ordinaire.

H. Rosat.

TOUS DROITS RÉSERVÉS.

LITH. GIVORD, NEUCHATEL.

Numérisé par BPUN

numérotation
pages 17-18 oubliées

19

IIIe Série 1ère Année N° 3. Décembre 1943

LE RAMEAU DE SAPIN

FONDÉ EN 1866.

Journal de vulgarisation des sciences naturelles, paraissant 6 fois par an.

Administration et Rédaction pour la Société neuchâteloise des sciences naturelles
Institut de Zoologie, Université, Neuchâtel.

Abonnement annuel fr. 5.50 Chèques postaux IV. 3276

Le comité de la Société neuchâteloise des sciences naturelles informe les lecteurs du "Rameau de Sapin" que, dès 1944, une commission de rédaction assurera la publication régulière du journal. Il s'est acquis la collaboration de M. Maurice Weber, professeur à Grandchamp, qui a accepté la charge de rédacteur. Le comité lui en exprime sa grande reconnaissance. M. Weber se chargera en outre de la rédaction du journal, de rédiger régulièrement des notes ornithologiques originales.

LE GRAND HARLE.

SORTIE D'UNE NICHÉE. - OBSERVATIONS NOUVELLES.

par M. Weber.

Les harles sont des palmipèdes du nord, voisins des canards, mais qui s'en distinguent facilement par leur corps plus allongé, leurs pattes situées très en arrière, leur bec plus fin et dentelé sur les bords. Nageurs et plongeurs excellents, ils volent cependant avec rapidité mais marchent par contre péniblement. Trois espèces se rencontrent sur nos lacs pendant l'hiver: Le harle bièvre ou grand harle, le harle huppé et le harle piette. Le premier, plus fréquent que les autres, ne se borne pas à venir hiverner chez nous; quelques couples y vivent à l'état sédentaire et nichent depuis fort longtemps sur les rives de nos lacs jurassiens.

Le grand harle est un superbe oiseau d'environ 80 cm. de long et 1.10 m. d'envergure. Le mâle en plumage de noces a la tête et le haut du cou vert-noir, le haut du dos, les épaules et le bord des ailes noirs, le dessous du corps jaune-orange, le bec rouge et les pattes roses. La femelle a le haut de la tête et la nuque bruns, le dos gris-bleu, le dessous du corps blanc. D'une prudence et d'une méfiance extrêmes, les harles, quoique vivant et nichant souvent à proximité des endroits habités ont réussi à garder secrètes certaines de leurs mœurs, particulièrement l'éclosion et la sortie des jeunes. Malgré la patience et la persévérance de bien des observateurs, la femelle arrive à faire éclore en cachette sa nombreuse couvée, à conduire à l'eau à travers champs et chemins ses ravissants poussins, et à disparaître dans les roseaux des bords de nos lacs sans avoir révélé comment les jeunes quittent le nid.

Numérisé par BPUN

Le grand et bel oiseau que les riverains du lac de Neuchâtel connaissent bien, niche en avril-mai dans les arbres creux, surtout les peupliers, souvent à 8 ou 10 mètres de hauteur. C'est dans une cavité parfois profonde de plus de 50 cm., que la femelle dépose ses 10 à 15 gros œufs (70-80 gr.). Pas de nid proprement dit; du bois pourri et une épaisse couche de duvet suffisant à recevoir le précieux dépôt. Les nids sont connus depuis fort longtemps, la durée de l'incubation, établie avec précision par A. Richard, est de 22 à 24 jours. A maintes reprises nous avons, comme bien d'autres observateurs, récolté des jeunes fraîchement sortis du nid; mais, pas plus que d'autres, nous n'avions réussi jusqu'ici à savoir comment ces charmants petits harles arrivent à descendre sans ailes, et sans dommage, d'une hauteur de 8-10 m. La mère les prenait-elle un à un dans son bec ou sur son dos? Se laissaient-ils dégringoler de branche en branche, lorsque branches il y a? Se cramponnaient-ils par leurs petits ongles très pointus à l'écorce rugueuse du tronc? Autant de questions restées jusqu'ici sans réponses, autant de patientes observations se terminant par un échec ou par une déception. Les harles gardaient jalousement leur secret..... lorsqu'enfin, le 27 mai de cette année, la chance nous sourit et les observations nouvelles qu'il nous a été donné de faire, nous récompensèrent largement de toutes les vaines tentatives des années précédentes. (A suivre)

M. Weber

ABONDANTE FRUCTIFICATION DES GINKGO EN 1943.

par Eug. Mayor.

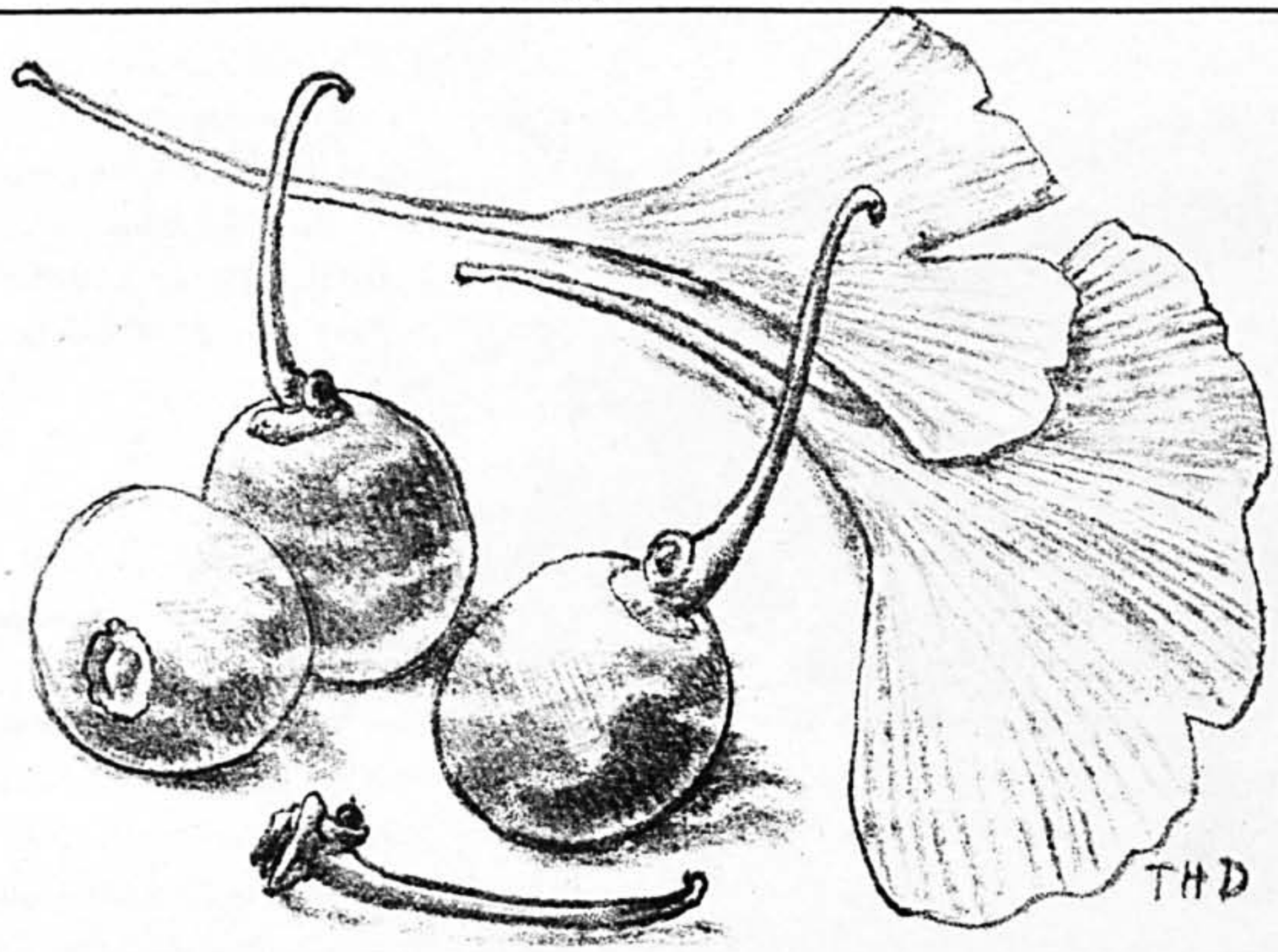
Il nous semble intéressant de signaler la floraison et surtout la fructification très abondante cette année des Ginkgo de Neuchatel.

Le Ginkgo ou Gingko est un des beaux arbres ornementaux de nos parcs et jardins. On peut en admirer deux au Jardin anglais et un au jardin Desor, sans compter quelques-uns de grandes tailles et âgés de plus de 70 ans dans des jardins privés au Faubourg de l'Hôpital, au Faubourg du Crêt, à la Maladière, à Monruz et peut-être encore ailleurs.

Autrefois, on rapprochait cet arbre des Ifs, mais une étude plus approndie a montré que le Ginkgo était si particulier par de nombreux caractères, qu'il a été créé pour lui une classe spéciale des Gymnospermes, celle des Ginkgoales. Cette classe ne renferme qu'une famille, celle des Ginkgoacees formée d'un seul genre et d'une unique espèce, le Ginkgo biloba. Cet arbre est originaire de Chine. Si actuellement il n'existe qu'une seule espèce vivante de cette classe, il n'en était pas de même dans le passé, car diverses espèces se retrouvent à l'état fossile dans tout l'hémisphère nord, à partir du carbonifère.

Le Ginkgo biloba a été introduit en Europe en 1784, en Angleterre, en 1788 en France et par la suite il a été répandu un peu partout étant donné sa valeur ornementale. On le multiplie par graines; on peut aussi faire des marcottes. On a même fait des greffes provoquant artificiellement des pieds dont une partie est mâle et l'autre femelle. C'est de cette manière qu'en 1835 les premiers fruits ont été observés en France et probablement en Europe. On avait greffé sur un pied mâle du Jardin des plantes de

Numérisé par BPUN



Montpellier, des greffes d'un pied femelle provenant des environs de Genève.

Cet arbre qui peut atteindre une grande taille est caractéristique avec ses feuilles pétiolées, planes et larges, échancrées à leur extrémité et formant deux lobes. Ces feuilles à la fin de la saison deviennent d'un beau jaune et tombent à terre. Le Ginkgo est monoïque, c'est-à-dire que sur un arbre toutes les fleurs sont soit mâles, soit femelle.

Le fruit du Ginkgo n'a été que peu souvent observé chez nous et, semble-t-il, en petite quantité seulement, alors que cet automne on pouvait les voir pendre en foule aux arbres ou les ramasser dans l'herbe des pelouses. Ces fruits ont l'aspect d'une drupe et lorsqu'on les voit aux arbres, ils semblent être de grosses prunes, d'un beau jaune un peu orangé, suspendues à un long pédoncule. La partie externe et charnue devient molle à maturité, s'écrase très facilement en répandant une odeur très désagréable de beurre rance. Et l'intérieur se trouve l'amande très dure et ligneuse. Quant à la cuticule externe, elle renferme une résine.

Il est probable que les conditions météorologiques si spéciales de cette année auront favorisé la fructification des Ginkgo. Nous n'avons observé que deux arbres femelles chargés de fruits en automne. Un au Jardin anglais et l'autre au Jardin Desor. La fécondation a dû se faire par l'arbre de haute taille, se trouvant au Faubourg du Crêt et qui doit certainement être un pied mâle.

Eug. Mayor

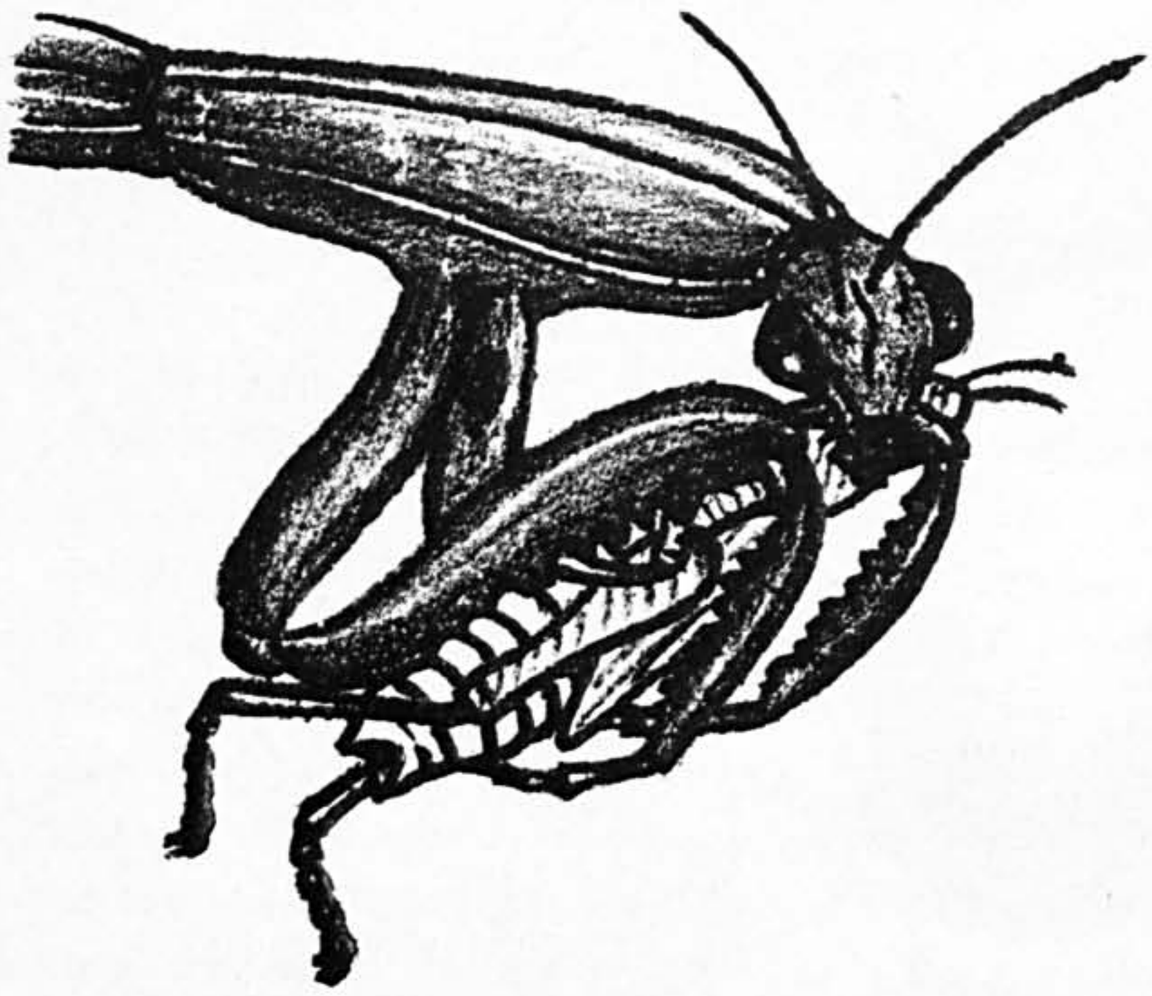
UN ASSASSIN: LA MANTE RELIGIEUSE.

(MANTIS RELIGIOSA. L)

par J.-P. Bessard.

Insecte innocent à première vue long de quelques 8 cm. à l'état adulte, d'un beau vert tendre, la mante religieuse attire tout de suite la sympathie par son élégance et sa finesse. Encore faut-il la voir, car elle se tient sur des touffes d'herbe de même couleur qu'elle, gardant une immobilité des plus suspectes.

Numérisé par BPUN



J'en ai trouvé une jeune, aux ailes encore embryonnaires, en herborisant à Sion, sur la colline de Valère. Je l'ai transportée dans une petite boîte à pastilles, au fond de mon sac de touriste, pendant 4 jours et à toutes les altitudes, sans lui donner la moindre nourriture. Elle a fait deux cols de 3000 m. et passé un glacier. Et bien, lorsqu'arrivé chez moi, je l'ai sortie de la boîte et mise dans une cage en verre ; elle a trouvé cela tout naturel et cinq minutes après déjà, elle chassait une mouche.

La répartition géographique de la mante en Suisse est peu étendue. Introduite par Genève, elle remonte les bords du Léman par Versaix, Nyon, Gland. Elle devient rare dans les vignobles de la Côte et de Lavaux puis on la retrouve dans la vallée du Rhône plus ou moins abondamment.

Les jeunes sortent des oeufs en mai. Ils sont adultes en août. A cette époque, la mante possède les grandes ailes transparentes, semblables à un voile de gaze qui lui donnent avec les pattes antérieures repliées cet air de religieuse en prière.

Etonné par les observations que fit J.-H. Fabre sur la voracité des mantes religieuses, et qu'il relate dans ses souvenirs entomologiques, je me mis à la recherche d'une nourriture substantielle, consistant en sauterelles de moyenne grosseur et en Tabanus bovinus, le gros taon commun, aux yeux bleus. Et ma foi, je dois avouer que je fus horrifié par la manière dont la mante capture ses proies et par la façon dont elle les dévore. C'est un véritable assassin que nous avons à faire. Immobile sur une herbe, le plus souvent la tête en bas, la mante religieuse aperçoit une victime, en l'occurence une sauterelle bien dodue, passant non loin d'elle. Aussitôt elle la suit des yeux, les pattes ravisseuses repliées sous son thorax, le corps complètement immobile. Chaque mouvement du condamné se traduit par un mouvement de tête chez la mante. (C'est un des très rares insectes capables de tourner la tête dans toutes les directions). Les grands yeux en boule transpercent la victime, l'hypnotisent. Celle-ci s'approche, innocente, hélas! par petits bonds, lisse une antenne, se mordille une patte, frétille, toute heureuse, à quelques centimètres de l'horrible piège. Elle chante même, et mange une pousse ... crac ... tout est fini, elle n'a rien vu et moi non plus, tellement la détente est rapide. Prise entre deux scies, elle gigotte, cherche un appui, ne rencontre que le vide. Les pattes ravisseuses (une hanche terriblement développée - un fémur à 2 rangées parallèles de pointes acérées, un tibia en scie, glissant dans la gorge du fémur - un torse formé d'une série

Numérisé par BPUN

d'articles très mobiles) la transpercent et la crucifient. La mante, ignorant toute convulsion de sa proie, la plie en deux à la naissance du cou, le défaut de la cuirasse, qui s'entr'ouvre ; elle y plonge ses mandibules, hache les chairs, ronge les muscles jusqu'aux ganglions cérébraux qu'elle fouille et savoure délicieusement. Les soubresauts deviennent de plus en plus rares au fur et à mesure que la cervelle est consommée ; puis ils cessent. Le festin commence. Il ne se terminera qu'une heure 3/4 plus tard. A remarquer que la mante ne change pas de position et que tout se fait ici la tête en bas.

Jean-Pierre Bessard.

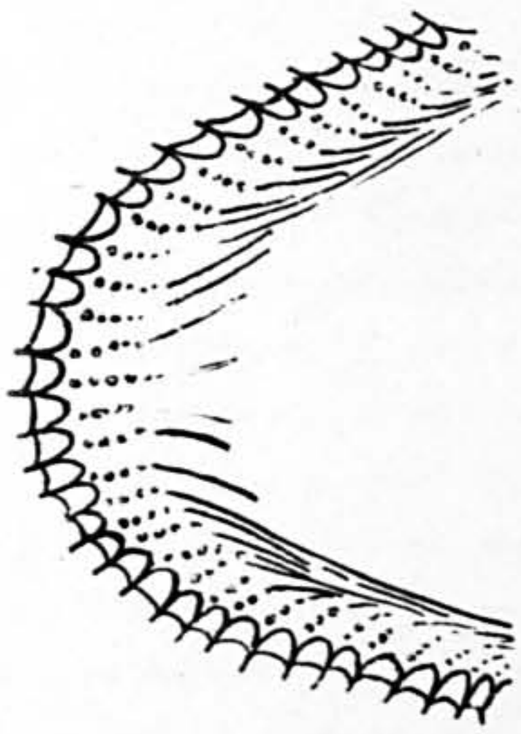
L'APRON.

par A. Monard.

Sur la foi d'anciens naturalistes suisses, j'ai demandé maintes fois à nos pêcheurs s'ils connaissaient un poisson tenant à la fois de la Perche et du Chabot ; mais en vain. Il suffisait d attendre .... et voici qu'en septembre de cette année, on vient m'aviser qu'un étrange poisson a été pris au Doubs et qu'il est à ma disposition. Il provient d'Ocourt (en aval de Ste Ursanne et a été capturé par un de nos pêcheurs-naturalistes, M. E. Ruhfuss, de La Chaux-de-Fonds ; ni à la ligne, ni au filet, mais simplement à la main, alors que le pêcheur cherchait des larves de phryganes pour appâter ses hameçons.

Curieux poisson, en vérité : est-ce une Perche ou un Chabot. Il tient de la première ses caractères zoologiques, les écailles cténoïdes, les deux nageoires dorsales à rayons épineux, la position avancée des nageoires abdominales ; - du second, la tête large et plate, les yeux de position supérieure, l'habitude de se tenir au fond des eaux. Cependant il ne se tient pas posé sur le ventre, comme le Chabot, mais dressé sur ses nageoires, comme le font certains poissons marins, les Trigles par exc.

Curieux aussi par ses moeurs ; M. Ruhfuss l'a eu en aquarium pendant 3 semaines et a pu l'examiner à loisir. Il a la singulière faculté de pouvoir tourner la tête à droite et à gauche, comme un chat, et de pouvoir diriger ses yeux indépendamment l'un de l'autre, comme les caméléons. Vers, larves et alevins sont ses proies préférées, mais un vairon est déjà pour lui trop grosse proie, du reste trop agile pour lui.



Les pêcheurs du Doubs, qui ne le rencontrent que rarement, lui ont donné le nom de "Roi du Doubs". Ce nom viendrait, d'après un article du professeur Fuhrmann (Le pêcheur suisse, 1939, p. 148) du mot patois „Roué" qui signifie à la fois Roi et Raide, la deuxième signification étant la plus probable et s'expliquant par l'aspect du poisson. Quant au nom „Apron" il dérive certainement de l'adjectif „âpre" allusion au toucher singulièrement rude de l'animal, dû à ses écailles cténoïdes. Les pêcheurs le considèrent comme un porte-bonheur dans un vivier, car il se charge de le débarrasser

Numérisé par BPUN

de toute vermine. Ils ont aussi été frappés par l'extrême familiarité du poisson qui vient manger les vers dans la main du pêcheur, apprend à accourir à un signal, tel que le grattement du doigt sur les glaces de l'aquarium. Du reste, sa mimique et sa singulière position, debout sur ses nageoires, en font un amusant compagnon.

A. Monard (A suivre)

LA COMBE-BIOSSE.

Dans le Rameau de Sapin du 8 août 1870 parut une description enthousiaste de la Combe-Biosse, vallon sauvage et quelque peu perdu qui relie le Val de Ruz aux pentes nord du Chasseral. Cette région est devenue depuis le premier juin dernier, une réserve naturelle dans laquelle la chasse ainsi que la cueillette des fleurs sont interdites.

Si la fontaine des oiseaux si joliment décrite par O. Clerc a disparu, le promeneur y trouvera néanmoins une fraîcheur délicieuse même au plus gros de l'été. Placées sous la sauvegarde du public, grâce à l'intervention de la commission neuchâteloise pour la protection de la nature, la Combe-Biosse et la Métairie de Dombresson forment un magnifique refuge pour la flore et la faune. Le promeneur retrouvera dans ce site si typiquement jurassien ses fleurs préférées et pourra écouter le chant des nombreux oiseaux qui viennent y nicher et élever leurs petits. Soudée par delà la frontière bernoise au parc de la Combe-Grède, notre nouvelle réserve neuchâteloise vient ainsi agrandir d'environ 190 hectares le Parc national jurassien.

Réd.

TABLE DES MATIÈRES

pour l'année **1943.**

		Page
† Alphonse Mathey-Dupraz	Th. Delachaux	1
Cordyceps, champignons parasites des truffes et des insectes (Les)	J. Favre	2
Couteau de l'Age du Bronze (illustration)	Th. Delachaux	5
Rotifer peu commun, Stephanoceros fimbriatus (Un)	A. Burger	6, 14
Florule rudérale de Serrières (La)	Ad. Ischer	8, 11
Comète Whipple-Fedtke (1924 G) (La)	Ed. Guyot	10
Sphynx du Tilleul	J. Aubert	13
L'année 1942 (Remarques sur)	H. Rosat	16
Grand Harle, observations nouvelles (Le)	M. Weber	19
Fructification des Ginkgo en 1943 (Abondante)	E. Mayor	20
Un assassin : la Mante religieuse	J.-P. Bessard	21
L'Apron	A. Monard	23
Combe Biosse, La	Réd.	24

LITHO. GIVORD, NEUCHATEL.

TOUS DROITS RÉSERVÉS.

Numérisé par BPUN

IVe Série 2me Année N° 1. Avril 1944

LE RAMEAU DE SAPIN

FONDÉ EN 1866.

Journal de vulgarisation des sciences naturelles, paraissant 6 fois par an.

Administration et Rédaction pour la Société neuchâteloise des sciences naturelles
Institut de Zoologie, Université, Neuchâtel.

Abonnement annuel fr. 5.50 Chèques postaux IV. 3276

NOTE DE LA RÉDACTION.

Ce n'est pas sans avoir longuement hésité que j'ai accédé à la demande du Comité de la Société Neuchâteloise des Sciences naturelles, de rédiger désormais le Rameau de Sapin. Si j'ai finalement dit oui, c'est que, comme vous sans doute, amis lecteurs, j'aurais eu du regret à voir disparaître peut-être ce journal si original et si "de chez nous", qui depuis 1866 contribue à vulgariser les sciences naturelles et à éveiller parmi bon nombre de lecteurs l'intérêt pour les choses de la nature et le goût des observations.

Mais je sais fort bien que le rédacteur ne peut pas grand chose s'il ne doit compter que sur lui-même. C'est pourquoi j'espère que vous tous abonnés, lecteurs du Rameau de Sapin, amis de la nature qui avez à coeur la vie de ce petit journal, vous m'aiderez à le maintenir vivant et varié, donc intéressant.

Chacun n'a pas la chance, ni le temps, de faire des observations nouvelles, mais il en est bon nombre parmi vous qui ont vu quelque chose d'intéressant que d'autres ne connaissent pas. Transmettez-nous vos observations. Regardez autour de vous, notez ce qui vous paraît au nouveau ou curieux et veuillez bien nous en informer. Les observations faites contribueront par leur nombre et leur variété à éveiller la curiosité d'autres observateurs et à faire mieux connaître, aux jeunes surtout, cette nature si belle et si riche pour qui sait ouvrir les yeux.

Sans parler de la joie profonde et durable résultant d'une découverte ou d'une simple observation nouvelle, joie qui récompense, combien largement, de toute la patience exigée, de toutes les peines, et efface bien vite les inévitables déceptions.

Observez, notez, envoyez-nous les résultats de vos recherches et soyez assurés d'avance de toute notre reconnaissance.

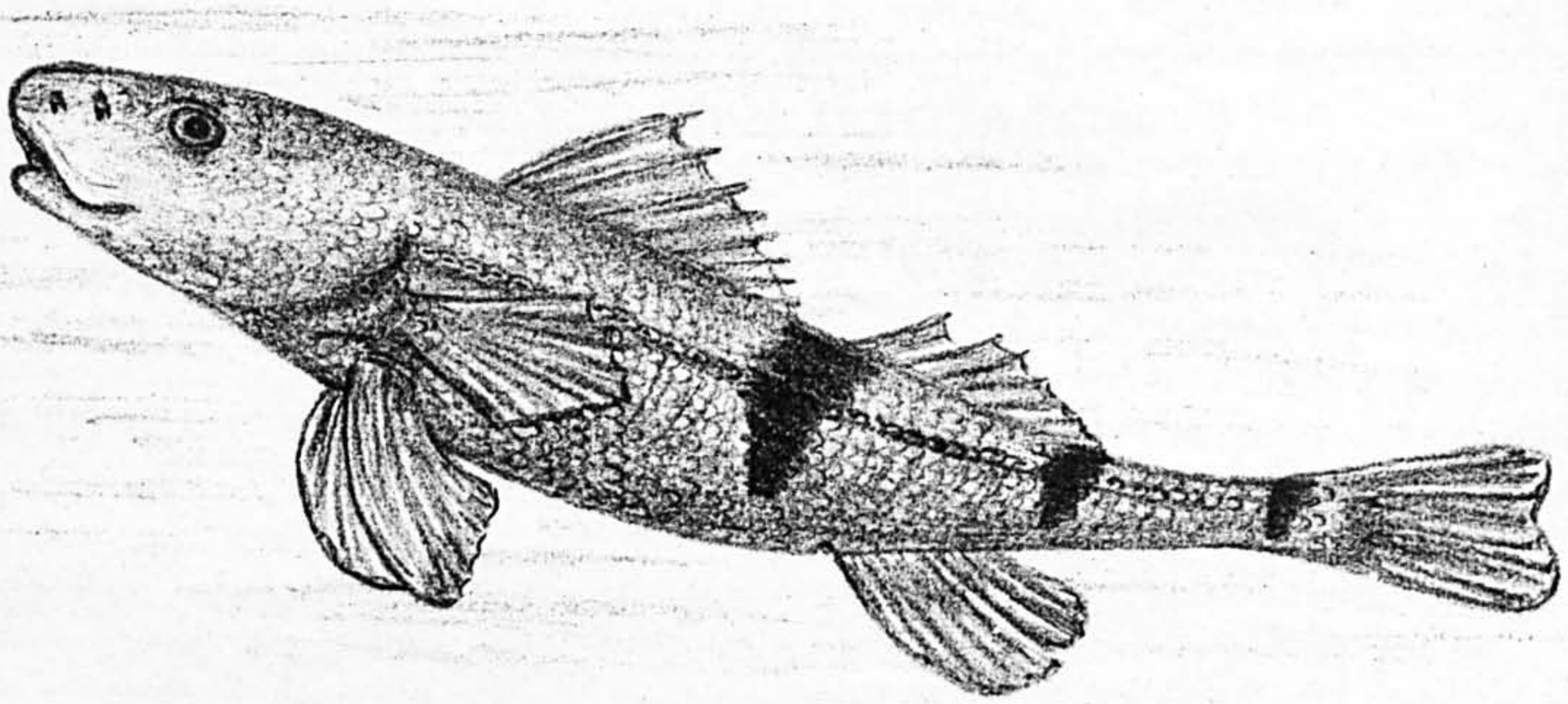
Un dernier mot: N'oubliez pas que notre journal, "le vôtre", ne pourra vivre, que si vous tous, collaborateurs et abonnés, lui restez fidèles. Aidez-nous à augmenter votre nombre en pensant à ceux, connaissances et amis, qui pourraient encore s'ajouter à vous.

Grandchamp-Areuse, février 1944. Maurice Weber.

Numérisé par BPUN

L'APRON. (SUITE)

Sur la foi d'anciens naturalistes suisses, j'ai demandé maintes fois à nos pêcheurs s'ils connaissaient un poisson tenant à la fois de la Perche et du Chabot ; mais en vain. Il suffisait d'attendre .... et voici qu'en septembre de cette année, on vient m'aviser qu'un étrange poisson a été pris au Doubs et qu'il est à ma disposition. Il provient d'Ocourt (en aval de St-Ursanne) et a été capturé par un de nos pêcheurs - naturalistes, M. E. Kuhfuss, de La Chaux-de-Fonds ; ni à la ligne, ni au filet, mais simplement à la main, alors que le pêcheur cherchait des larves de phryganes pour appater ses hameçons.



Curieux poisson, en vérité : est-ce une Perche ou un Chabot? Il tient de la première ses caractères zoologiques, les écailles cténoïdes, les deux nageoires dorsales à rayons épineux, la position avancée des nageoires abdominales ; - du second, la tête large et plate, les yeux de position supérieure, l'habitude de se tenir au fond des eaux. Cependant il ne se tient pas posé sur le ventre, comme le Chabot, mais dressé sur ses nageoires, comme le font certains poissons marins, les Trigles par exemple.

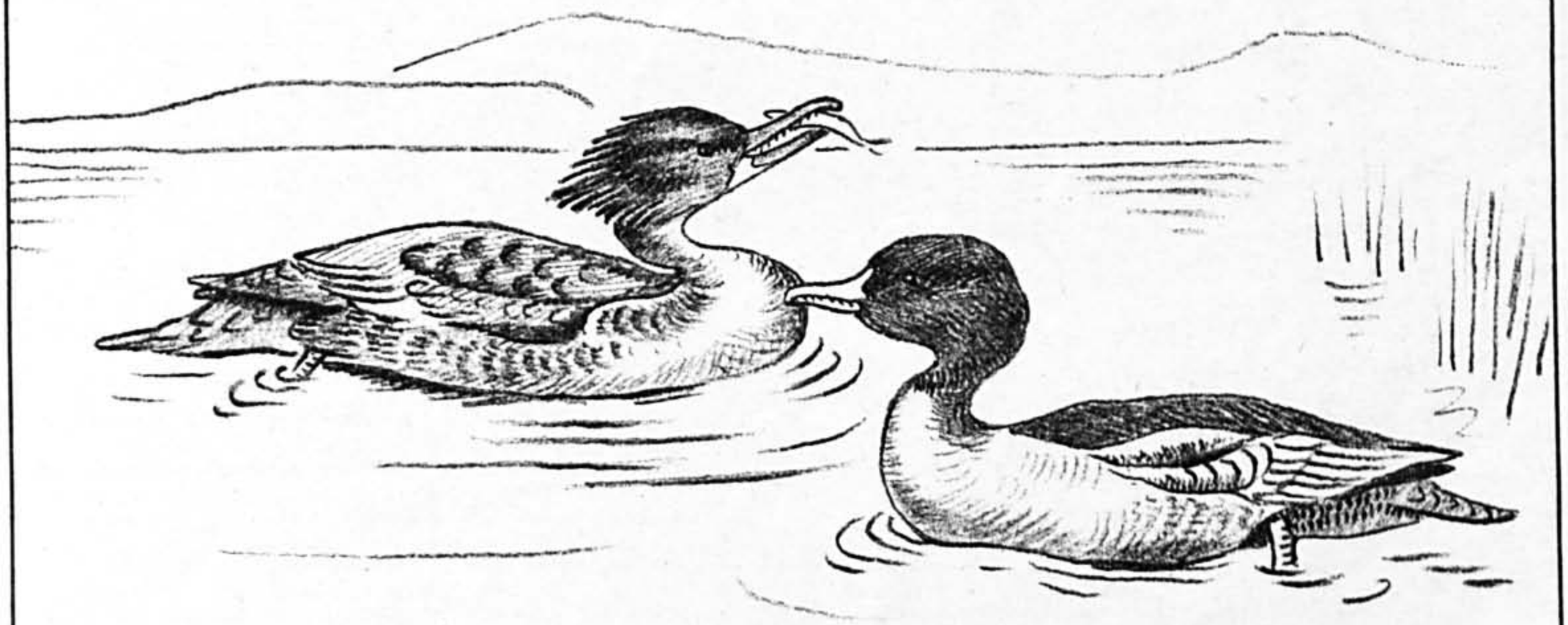
Curieux aussi par ses mœurs ; M. Kuhfuss l'a eu en aquarium pendant trois semaines et a pu l'examiner à loisir. Il a la singulière faculté de pouvoir tourner la tête à droite et à gauche, comme un chat, et de pouvoir diriger ses yeux indépendamment l'un de l'autre, comme les caméléons. Vers, larves et alevins sont ses proies préférées, mais un vairon est déjà pour lui trop grosse proie, du reste trop agile pour lui.

Les pêcheurs du Doubs, qui ne le rencontrent que rarement, lui ont donné le nom de "Roi du Doubs". Ce nom viendrait, d'après un article du professeur Fuhrmann (Le pêcheur suisse, 1939, p. 148) du mot patois „Roué" qui signifie à la fois Roi et Raide, la deuxième signification étant la plus probable et s'expliquant par l'aspect du poisson. *(A suivre)*

Numérisé par BPUN

LE GRAND HARLE. (SUITE)

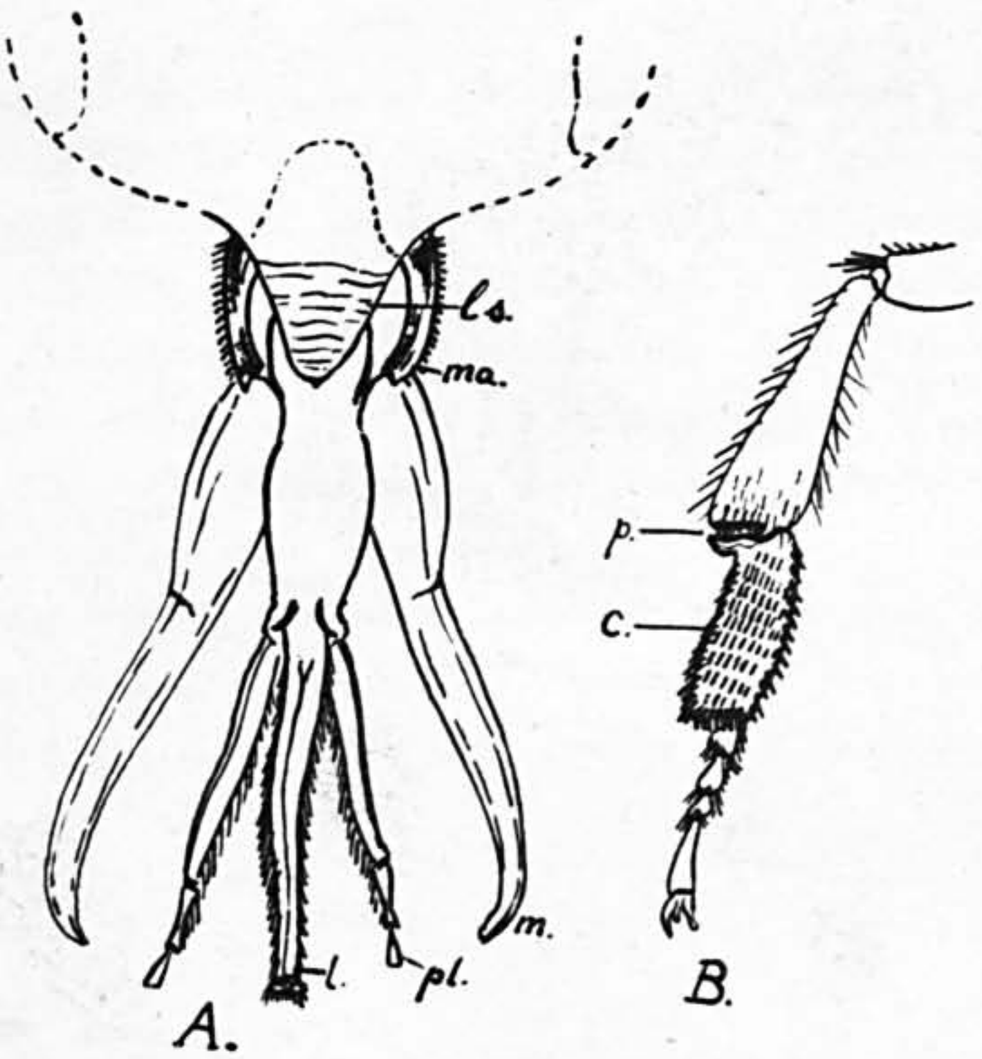
Depuis plusieurs années déjà, un couple de Grand harle a établi son nid dans un grand peuplier à proximité de chez moi, à une vingtaine de mètres du bord de la rivière, en bordure immédiate d'un petit chemin assez fréquenté à certaines heures de la journée. La femelle harle a parfaitement choisi l'endroit où elle déposera en avril - mai les 10 à 15 œufs formant sa couvée. L'arbre du nid est près de l'eau, il n'est pas isolé, elle peut y arriver sans être trop visible et, comme c'est ordinairement de très bonne heure chaque matin qu'elle quitte ses œufs et y revient, les chances d'être découverte ou dérangée sont faibles. Le nid se trouve en outre dans une cavité profonde située à 9 mètres de haut, dans un tronc d'un seul jet, sans ramification. On comprend que le grand et beau palmipède peut arriver à passer sans encombre les 5 semaines au moins nécessaires à la pointe et à l'incubation.



Si le passant non prévenu ne prête aucune attention au vol rapide du grand harle longeant la rivière, ou décrivant sur la plaine les grandes circonférences qui lui permettent d'attendre le moment le plus favorable pour disparaître brusquement dans l'arbre abritant son nid, l'observateur averti ne peut manquer de remarquer l'arrivée d'un oiseau de cette taille. Dès ce moment, et particulièrement durant toute l'incubation, c'est à une heure presque fixe que, chaque matin, la femelle rentre à son nid qu'elle a quitté au petit jour. Le mâle, lui, reste invisible, attendant au lac les rares visites de sa compagne qui lui annoncera, le moment venu, que l'éclosion est faite et lui amènera fièrement ses ravissants poussins. - Aucune observation absolument précise et certaine n'ayant été publiée jusqu'ici concernant la sortie des jeunes, bien des observateurs auraient donné beaucoup pour pouvoir assister enfin à ce spectacle rare. (A suivre) M. Weber.

Numérisé par BPUN

LES ABEILLES.



A.- Organes accompagnant la bouche de l'abeille;
l, langue ; pl, palpe labial ;
m, palpe maxillaire ; ma, mandibule ;
ls, lèvre supérieure.
B.- Patte postérieure ; c, corbeille où se rassemble le pollen ;
p, pince servant à couper la cire

Les abeilles participent les premières au grand réveil printanier de la nature. Les premières, elles répondent à l'invitation d'un soleil qui a retrouvé un peu de chaleur...

A vrai dire, elles se préoccupent bien peu de la poésie du printemps. Pendant la longue claustration de l'hiver leurs intestins se sont bourrés de déchets, et il s'agit d'aller au plus vite s'en débarrasser. Car une abeille ne se permet jamais de salir l'intérieur de la ruche. Mais alors, gare aux lessives qui sèchent en plein air, aux draps blanchis avec soins !

Pendant ces premières sorties, les dangers sont grands. Survienne un coup de vent glacé, aussitôt nos téméraires sont paralysées par le froid ; elles tombent dans la neige et la nuit les surprendra déjà inanimées.

Que s'est-il passé dans l'obscurité profonde de la ruche, depuis les dernières sorties de l'arrière-automne ? Peu de chose au fond. Les quelque 40.000 abeilles se sont groupées en une masse compacte, entre les rayons, plutôt vers le haut où s'accumule la chaleur. Car, en effet, tout le problème de l'hivernage consiste à maintenir une certaine température intérieure. On ignore encore par quel procédé les abeilles dégagent de la chaleur. Il est probable que c'est en consommant le miel que l'apiculteur a eu soin de leur laisser en automne. N'oublions pas que le miel est avant tout la nourriture des abeilles.

En moyenne, lorsque la température extérieure est voisine de 0°C. celle de l'intérieur oscille entre 15 et 20°. Par un mécanisme encore inconnu, dès que la température intérieure s'abaisse à +5°, elle remonte brusquement en quelques heures à +10° pour redescendre presque aussi vite. Les abeilles luttent activement contre la déperdition de chaleur.

Pour assurer une répartition équitable, celles du centre de la grappe, où il fait le plus chaud, passent insensiblement à la périphérie, pour laisser la place à d'autres.

Et maintenant, qu'est-ce que le miel ? C'est une substance sucrée fabriquée par les fleurs, dans les nectaires. (A suivre)

A. Bumpe.

TOUS DROITS RÉSERVÉS

GIVORD. NEUCHATEL.

Numérisé par BPUN

IVe Série 2me Année N° 2 et 3 Juin 1944

LE RAMEAU DE SAPIN

FONDÉ EN 1866.

Journal de vulgarisation des sciences naturelles, paraissant 6 fois par an.

Administration et Rédaction pour la Société neuchâteloise des sciences naturelles
Institut de Zoologie, Université, Neuchâtel.

Abonnement annuel fr. 5.50 Chèques postaux IV. 3276

† MAURICE JAQUET 1861 - 1944.

Ceux qui eurent le grand privilège d'appartenir à une de ses "volées" d'élèves au Gymnase ont ressenti un vif chagrin en apprenant il y a un plus d'un mois le décès du professeur Jaquet.

Parmi ces gymnasiens neuchâtelois, souvent indisciplinés et volontiers un peu moqueurs, mais qui savent se donner à ceux qu'ils admirent, je n en connais pas un qui n'ait gardé un souvenir ému et vivant de son maître de sciences naturelles. C'est que Maurice Jaquet possédait à un haut degré ce don d'enseigner qui défie les théories pédagogiques, parce qu'il est en quelque sorte une dépendance de la personnalité, un secret du caractère.

Simple, dépourvu de toute pédanterie, de tout amour-propre exagéré, il captivait son auditoire dès les premiers mots et faisait aimer la science d'abord à cause de lui, puis pour elle-même.

Original, ennemi de la forme, un peu bourru, ce n'était pas un savant mondain. Aux yeux de ses élèves, c'était encore une qualité, car les jeunes gens, bien qu'ils passent pour superficiels, s'attachent moins aux apparences que les hommes mûrs. Monsieur Jaquet avait sa légende. N'avait-il pas été Conservateur du Musée océanographique du Prince de Monaco, n'avait-il pas fait de grands voyages en Afrique du Nord et jusqu'aux confins du Sahara? Dans ses explorations scientifiques sur la faune marine, il y avait de quoi frapper l'imagination. Sa demeure même était entourée d'un certain mystère: cette villa de Serrières, au nom biblique, où il vivait seul avec son chat et ses collections. Lorsque, devenu étudiant, on allait lui faire visite, il vous montrait des objets étranges dans des bocaux de formol: poulets monstrueux, plantes fasciées, et surtout le fameux Amphioxus "notre ancêtre à tous" disait Monsieur Jaquet avec un sourire malicieux.

Les travaux de Maurice Jaquet concernent surtout l'anatomie comparée et la tératologie. Il écrivit des mémoires remarquables sur le système circulatoire

Numérisé par BPUN

des Annélides et le système nerveux sympathique dans la série des Vertébrés. Ses publications dépassent la trentaine. Dans le Rameau de Sapin, il publia maints articles de 1913 à 1927, contribuant à faire connaître diverses curiosités naturelles du pays. Mais c'est surtout par son lumineux enseignement que Monsieur Jaquet a bien mérité de notre ville. Ses nombreux élèves qui ont choisi des vocations littéraires, ont reçu de lui des vues claires sur les phénomènes biologiques et sur la philosophie que l'on en peut tirer. Quant à la petite phalange des naturalistes, elle lui doit plus encore : l'éveil et l'éducation du don d'observation, la précision dans le langage, et par dessus tout l'enthousiasme pour cette intarissable source d'intérêt qu'est la nature.

Le scepticisme religieux que Maurice Jaquet tenait peut-être de son maître Carl Vogt et des théories biologiques du XIXe siècle au milieu desquelles son esprit s'était formé, n'avait rien d'incisif et ne heurtait jamais les convictions de ses élèves. Il était plutôt de nature à faire réfléchir aux mystères de la vie que l'on est trop enclin à 16 ans à considérer comme des choses toutes naturelles. Sa philosophie d'ailleurs n'était pas un système rigide et le scepticisme qui chez le professeur Jaquet avait une origine plus sentimentale qu'intellectuelle, s'alliait curieusement à un finalisme qui nous paraît aujourd'hui bien confiant. C'est peut-être ce mélange de méfiance des hommes et de confiance envers la nature, ce désir d'expliquer par eux-mêmes les phénomènes biologiques tempéré d'une foi involontaire dans quelque chose de surnaturel, qui faisaient le charme de ce maître aimé dont le souvenir vivra longtemps dans ceux qui furent ses élèves.

L'APRON. (SUITE)

Quant au nom „Apron" il dérive certainement de l'adjectif „âpre„ allusion au toucher singulièrement rude de l'animal, dû à ses écailles cténoïdes. Les pêcheurs le considèrent comme un porte-bonheur dans un vivier, car il se charge de le débarasser de toute vermine. Ils ont aussi été frappés par l'extrême familiarité du poisson qui vient manger les vers dans la main du pêcheur, apprend à accourir à un signal, tel que le grattement du doigt sur les glaces de l'aquarium. Du reste, sa mimique et sa singulière position, debout sur ses nageoires, en font un amusant compagnon.

Disons enfin quelques mots sur la distribution de ce poisson. L'Apron commun - celui du Doubs, Aspro apron Siebold - habite le bassin du Rhône ; mais, à cause de la perte du fleuve, à Bellegarde, il ne peut pénétrer dans le Léman et ses affluents. Par contre, rien ne s'oppose à ce qu'il puisse remonter le Doubs. Blanchard, l'auteur de gros volumes sur les Poissons de France, le signale jusqu'à Besançon. Fatio, dans sa faune des Vertébrés de la Suisse, ne traite pas le bassin du Doubs, on ne

Numérisé par BPUN

comprend guère pourquoi ; et ne semble pas avoir eu de données certaines sur la présence de ce poisson dans les eaux suisses. Bretscher, dans le petit volume consacré aux Vertébrés de l'Europe centrale, ne le mentionne pas ; Goeldi (Die Tierwelt der Schweiz, 1914) non plus. Un article du professeur Fuhrmann, sur les poissons de la Suisse (Bulletin suisse de pêche et Pisciculture, 1915) le cite dans le Doubs ; dans un autre article, déjà cité, le même auteur en parle avec plus de détails, mais ne traite pas de sa distribution dans cette rivière.

Les pêcheurs du Doubs ont trouvé le poisson jusqu'à Gaumois, mais il n'existerait pas en amont de cette localité ; un exemplaire a été pris en 1930. Le Doubs est ainsi remonté, jusqu'en des points différents par plusieurs espèces : le Barbeau peut être rencontré jusqu'au Moulin Jeannotat (entre Gaumois et Souboy), le Chevaine jusqu'à la Goule.

Ces quelques notes sont, je crois, les premières à donner quelques détails sur la répartition de l'Apron dans le Doubs. On sait qu'il existe deux autres espèces d'Aprons en Europe : l'Apron Zingel et l'Apron Streber, trouvées toutes deux dans bassin du Danube ; aucune d'entre elles n'est signalée en Suisse, où, si elles l'ont été, c'est, d'après Fatio, par erreur.

A. Monard

LE GRAND HARLE. (SUITE)

H. Noll, l'excellent ornithologue de Bâle, disait tout dernièrement encore dans son ouvrage " Schweizer Vogelleben " paru en 1942 (page 191) " On ne sait pas encore d'une façon certaine comment les jeunes harles peuvent arriver à terre sans dommage. En dégringolant simplement de l'arbre du nid ? Cela serait vraiment étonnant si on songe que le nid se trouve souvent à une dizaine de mètres du sol. "

En 1942, au milieu de mai, par un beau dimanche matin, grande agitation autour du peuplier des harles. La femelle a certainement avisé des amis puisque trois couples de grand harle valent en tous sens au dessus de la région. L'éclosion a eu lieu, les jeunes vont quitter le nid ; l'évènement est si important dans la vie des harles que la mère, perdant pour peu de temps sa méfiance habituelle séjourne sur le bord du trou, abritant sa couvée sans se laisser effrayer par l'importun que je suis pour elle. Vais-je enfin après plusieurs essais infructueux avoir la chance extraordinaire de voir ce que tant d'autres n'avaient pas réussi à observer ? Pas encore hélas ! Le temps passe et, à neuf heures, obligé de m'absenter pour quelques heures, je dois abandonner mes observations. Les harles, naturellement, profitent alors de la tranquilité absolue résultant de mon départ pour disparaître avec leurs jeunes, comme chaque année, sans être observés.

1943.- Les Harles sont de retour, et, dès le mois d'avril, les couples étant formés, celui de mon peuplier revient voler autour de l'arbre du nid.

Numérisé par BPUN

C'est un grand peuplier d'Italie, situé au bord d'un chemin longeant la rivière, à une vingtaine de mètres de celle-ci. L'ouverture du trou abritant le nid est à 9 mètres de hauteur, donc difficilement accessible, une grande échelle étant nécessaire, ce qui explique la difficulté de contrôler l'incubation. D'ailleurs je tiens absolument à ne pas déranger la couveuse et à faire mes observations, si la chance me favorise, dans des conditions tout à fait naturelles. En me cachant dans des buissons entourant l'arbre voisin, je suis à quelques mètres du premier arbre et directement sous le nid. La mère entre et sort sans se douter de ma présence, tout va donc pour le mieux. Mais je suppose bien que la sortie des jeunes doit être très rapide et que la mère profitera d'un moment de tranquillité absolue pour disparaître en quelques minutes sur la rivière toute proche.

Le 25 mai au matin le mâle vole avec la femelle autour des peupliers.... c'est pour moi une indication précieuse. L'éclosion est faite ou va se faire, vite dans ma cachette... mais rien ne se passe. Le temps se gâte, la sortie n'est pas pour ce jour-là. D'ailleurs les jeunes doivent certainement rester un ou deux jours dans le nid avant d'entreprendre le voyage parfois long et dangereux qui doit les conduire au lac. Le lendemain, va et vient habituel de la femelle sans agitation particulière.

Le 27 mai par contre, la mère est inquiète, elle vole sans relâche sur la région, poussant continuellement ses cro... cro... cro... sonores. Vais-je enfin être récompensé de ma patience? Le temps est superbe, chaud, vraiment fait pour une première sortie des jeunes ... mais je suis pris par mes leçons toute la matinée. Un de mes élèves se charge de suivre de près les événements, et, chance merveilleuse pour moi, un homme travaille dans le petit pré voisin du peuplier des harles; il occupe jusque vers midi une place habituellement déserte. Dès cette heure-là je suis sur les lieux, attendant le dénouement de l'histoire, dénouement pour lequel j'aimerais bien inviter ornithologues et photographes. Il s'agit cependant, avant tout, de ne pas quitter une minute des yeux l'arbre d'où j'attends avec l'impatience que vous pensez la sortie encore mystérieuse des ravissants petits harles.

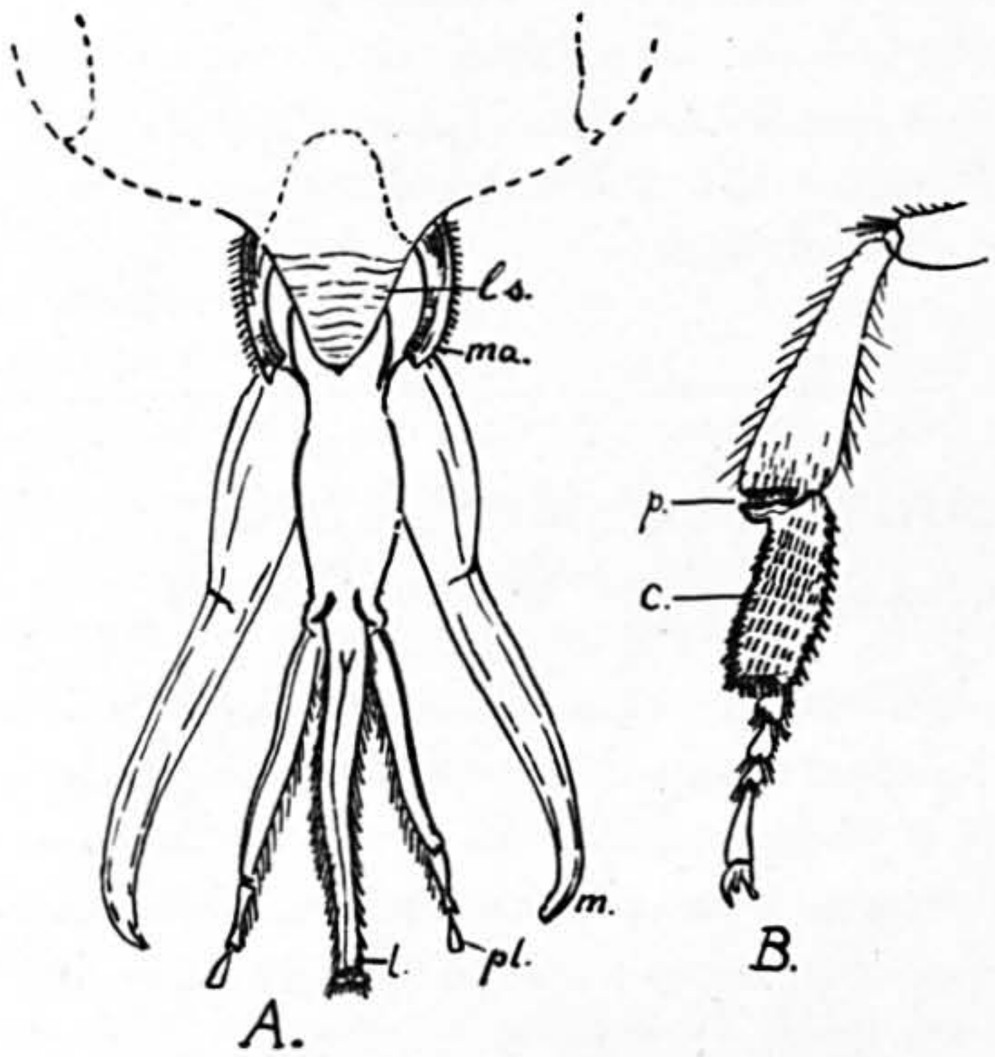
Marbot. (A suivre)

LES ABEILLES. (SUITE)

Les abeilles lèchent le nectar à l'aide de leur langue (l.) et en remplissent leur jabot. Remarquons l'intérêt qu'il y a à sélectionner des abeilles à langue allongée, capables de plonger dans les nectaires les plus profonds, comme par exemple ceux du trèfle, dont la fleur est très mellifère. (Pour s'en rendre compte, il suffit d'arracher les petits tubes qui constituent une fleur de trèfle rouge, et d'en aspirer le contenu avec les lèvres).

Rentrée à la ruche, l'abeille dégorge son miel dans les cellules des rayons. Il séjourne là, jusqu'à ce qu'il ait atteint par évaporation, une concentration

Numérisé par BPUN



A.- Organes accompagnant la bouche de l'abeille;
l.- langue ; pl = palpe labial
m.- palpe maxillaire
ma.- mandibule ; ls = lèvre supérieure.
B.- Patte postérieure ; c.- corbeille où se rassemble le pollen ;
p.- pince servant à couper la cire.

suffisante, après quoi, l'abeille obture l'entrée de la cellule avec une calotte de cire : <u>l'opercule</u>.

La concentration a entre autres buts, celui de le rendre incorruptible, de sorte qu'il peut se conserver indéfiniment dans la cellule. Les abeilles ont connu bien avant les ménagères, l'art de conserver les jus de fruits avec du sucre.

Pendant une seule journée, une ruche forte de 100.000 abeilles peut récolter, dans les conditions les plus favorables, plusieurs kilogrammes de miel. On contrôle ces » rentrées » en pesant simplement la ruche.

Fait remarquable, au cours de sa tournée dans la prairie, une abeille ne recueille qu'une seule sorte de nectar. Elle ne mélange jamais dans son jabot le miel de différentes fleurs.

Si par une belle journée d'été nous nous installons auprès de l'entrée d'une ruche, nous observerons que de nombreuses abeilles ramènent de leur course vagabonde, deux petites boules jaunes, attachées aux pattes postérieures. Examinées au microscopes, ces boules apparaissent formées de milliers de petits grains, qui sont des <u>grains de pollen</u>.

Il y a du pollen chez toutes les fleurs, mais derechef, comme pour le miel, l'abeille ne récolte dans son voyage qu'une seule sorte de pollen. Si elle commence par visiter une fleur de saule, elle ne s'arrêtera ensuite qu'aux fleurs de saule.

Signalons en passant l'importance des fleurs de saule, dont les précurseurs, les boutons, sont précisément les chatons, tant recherchés des promeneurs. Cette fleur est l'une des premières que l'abeille visite, et elle est fort riche en pollen.

Les pattes postérieures de l'abeille présentent deux dépressions en forme de cuvettes entourées d'une couronne de poils raides inclinés vers l'intérieur (c) Par une série de mouvements très vifs, si vifs même que l'œil ne peut pas les suivre, l'insecte rassemble le pollen avec ses pattes antérieures et le transmet aux pattes intermédiaires qui le font passer à leur tour dans les corbeilles.

Nous verrons prochainement le rôle joué par le pollen dans la vie de la ruche.

A part le miel et le pollen, les abeilles trouvent encore chez les plantes

Numérisé par BPUN

le "mastic„ dont elles ont besoin pour divers travaux de maçonnerie. C'est la propolis, une espèce de résine noire, dure, cassante, très parfumée. Elle est récoltée principalement au printemps, sur les bourgeons de saule et de marronnier. Ses abeilles s'en servent pour obturer les fissures de leur habitation et quelquefois pour enduire les cadavres de petits rongeurs tués à l'intérieur et trop pesants pour être jetés dehors. (A suivre)

A. Bumper.

LE CALEPINA IRREGULARIS (ASSO). THELLUNG

UNE CRUCIFÈRE NOUVELLE POUR LA FLORE DE NOTRE CANTON.

Parmi les plantes récemment immigrées dans notre région, et plus ou moins complètement acclimatées chez nous, les Crucifères tiennent une place importante. L'an dernier encore, dans ce journal, Mr. A. Tscher relatait la découverte faite par lui à Serrières du Lepidium perfoliatum. Ce passerage venait s'ajouter aux Lepidium Draba, ruderale et virginicum, qui paraissent en voie d'installation définitive.

Numérisé par BPUN

En avril 1943, nous avons observé à la gare de Neuchâtel, près de la barrière qui borde la route des Fahys, de nombreuses et gracieuses touffes d'une plante que nous voyions pour la première fois. Il s'agissait du Calepina irregularis non encore signalé dans notre canton. Cette Crucifère à fleurs blanches ressemble de loin, et quand elle commence à fleurir, à la très banale Bourse à Pasteur. Elle s'en distingue immédiatement lorsqu'on la regarde de près, par son absence totale d'indument et ses feuilles roncinées qui présentent une certaine analogie avec celles du Pissenlit. Les fleurs sont légèrement disymétriques et présentent deux pétales un peu plus grands que les autres. Enfin, le fruit pyriforme est indéhiscent. Tels sont les caractères les plus saillants de cette espèce.

Au point de vue systématique, le genre monotypique Calepina se rattache d'après Bonnier au genre Raphanus (Radis) par son fruit indéhiscent, et par la façon dont l'embryon est plié dans la graine. Toutefois il s'agit d'une crucifère à siliculе.

Notons en passant que dans la famille si homogène des Crucifères, certains genres diffèrent du type schématique, soit par l'irrégularité des pétales (Ibéris), soit par le fruit monosperme. Vous pensez peut-être que cette dernière circonstance est de nature à désavantager le Calepina dans sa lutte pour l'existence? Cela ne paraît pas être le cas. Malgré les mesures prises par le personnel des C.F.F. pour combattre les herbes folles qui bordent les voies, le Calepina a refleuri cette année. En effet, les graines de cette plante annuelle mûrissent très tôt et lèvent l'année suivante, comme nous avons pu nous en convaincre en les semant dans notre jardin.

Le Calepina irregularis serait originaire, d'après Bonnier, des bords de la mer Caspienne; on le trouve dans les provinces floristiques du Pont et de la Méditerranée. De là il paraît s'être avancé vers le nord, à la faveur du climat atlantique, par la France jusque dans la partie moyenne du bassin du Rhin. En 1862, Christ le signalait à la porte de notre pays, c'est à dire à Bâle. Mais en même temps, par le Midi, il atteignait Genève, puis le Valais, où il se maintenait à Branson. De ces deux voies de pénétration, laquelle notre plante a-t-elle choisie pour gagner le canton de Neuchâtel, voilà qui est un secret des chemins de fer. La chose n'a d'ailleurs pas beaucoup d'importance, mais elle montre une fois de plus combien notre canton est favorisé par l'influence bienfaisante du lac. Comme le Calepina préfère le calcaire, il n'est pas impossible que cette espèce indiquée en Suisse comme rare et fugace se maintienne chez nous.

C. Favarger

NOTES DE FAUNISTIQUE.

La zoologie dans nos montagnes neuchâteloises, a été relativement peu étudiée et il y reste beaucoup à découvrir. Les conditions du milieu sont loin d'être uniformes et les biotopes sont nombreux. Les pâturages, les prés, les forêts claires ou denses,

Numérisé par BPUN

les rochers, les bords du Doubs, les marais constituent des habitats de grande diversité et beaucoup d'espèces d'insectes ou de mollusques caractérisent chacun de ces biotopes. Cependant le but de ces notes est plus modeste : rectifier ou agrandir des données imparfaites, signaler la présence d'espèces remarquables ; elles trouvent leur place toute marquée dans le "Rameau de Sapin" et les découvertes que nous avons pu faire seront ainsi publiées.



Cepaea nemoralis L.

I Cepaea nemoralis L. - Cette jolie espèce d'escargot que le bord brun de sa bouche fait immédiatement reconnaître, a la réputation de ne pas exister dans nos montagnes tandis qu'elle est commune au bord du lac. Rermod (Catalogue des Invertébrés de la Suisse, 18, Gastéropodes) dit qu'elle monte dans le Jura jusqu'à 700 m. d'altitude, exceptionnellement jusqu'à 1100 m. (Ste. Croix). Elle serait aux hautes altitudes, remplacée par sa congénère Cepaea hortensis Müller.

Or les collections de notre Musée de La Chaux-de-Fonds en contiennent quelques exemplaires venant certainement de la région :

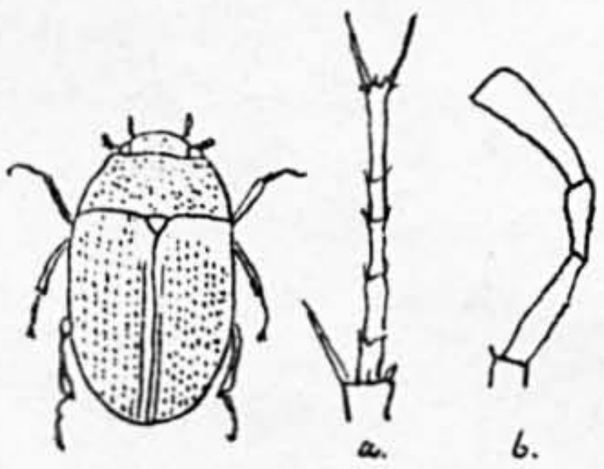
un exemplaire trouvé dans le fond de la combe du Valanvron par M. E. Guyot; il possède deux fascies inférieures.

deux exemplaires trouvés par M. W. Ellen sur le plateau du Valanvron ; l'un présente une fascie médiane, l'autre a la spire concolore.

un exemplaire provenant du quartier de Montbrillant ; celui-ci peut avoir été introduit par des cultures, ce qui semble exclus pour les deux premières trouvailles, faites en des coins très sauvages et éloignés de toute habitation.

un exemplaire provenant des côtes de Pouillerel. Ces deux derniers exemplaires figurent dans des collections particulières.

Ainsi la présence de cette espèce est certaine dans nos montagnes, à une altitude de plus ou moins 1000 m. Ajoutons encore que nous ne l'avons jamais trouvée aux bords du Doubs.



Crenitis punctatostriatus Letz

a: tarse post. b. palpe.

2. Crenitis punctatostriata Letz. On sait déjà que les marais bombés du haut-Jura peuvent être considérés comme des reliques glaciaires et ressemblent par beaucoup de traits à la toundra sibérienne. Plantes et animalcules y sont très caractéristiques : droseras, canneberges, saules nains, sphaignes diverses y forment une société végétale des plus typiques, tandis que dans les Crustacés on trouve des formes nordiques et alpines inattendues.

(A suivre) A. Monard

Les abonnés au "Rameau de Sapin" qui n'ont pas encore payé le montant de leur abonnement pour 1944, sont instamment priés de le faire jusqu'à fin juillet. Compte de chèques postaux IV. 3276. Passé ce délai les abonnements seront pris en remboursement.

L'Administration

LITHO. BIVORD, NEUCHATEL.

TOUS DROITS RÉSERVÉS.

Numérisé par BPUN

IVe Série 2me Année N° 4-5 Décembre 1944

LE RAMEAU DE SAPIN

FONDÉ EN 1866.

Journal de vulgarisation des sciences naturelles, paraissant 6 fois par an.

Administration et Rédaction pour la Société neuchâteloise des sciences naturelles
Institut de Zoologie, Université, Neuchâtel.

Abonnement annuel fr. 5.50 Chèques postaux IV. 3276

LE GRAND HARLE. (SUITE)

LA SORTIE DES JEUNES.

Au moment où j'allais m'installer dans la cachette voisine de l'arbre dans lequel mes Harles avaient niché, la femelle posée sur le bord de la cavité abritant sa couvée me donne la certitude de la sortie prochaine. Au lieu de s'envoler au loin avec sa méfiance habituelle, elle se précipite jusqu'à terre sur le petit pré voisin et, rasant l'herbe fauchée s'éloigne ensuite en criant. C'est le manège connu et que j'ai observé moi-même plusieurs fois chez d'autres oiseaux, de la mère cherchant à attirer les indiscrets ou les ennemis loin de ses jeunes fraîchement éclos. Quelques minutes plus tard elle revient et pénètre dans l'arbre. Il est plus de midi, tout est tranquille, je suis invisible pour elle. Personne ne passe sur le petit chemin longeant la rivière, qu'attend-elle donc pour ressortir avec ses jeunes? Me serais-je trompé? Mais non! j'oubliais que chaque jour à midi trente précises, un jeune homme rentrant de son travail passe au pied de l'arbre du nid. La femelle Harle le sait, elle attendra qu'il ait passé. Patience donc. Midi trente cinq..... le jeune homme a passé, il est hors de vue..... et aussitôt la mère sort de son trou, elle inspecte rapidement les environs et, complètement rassurée, se met à pousser de petits cris, d'abord espacés cro... cro... cro, puis rapides et très doux cro, cro, cro. C'est le: venez, venez, venez de la mère appelant sa nichée qui va me procurer une des plus grandes joies de ma vie d'observateur d'oiseaux. Sa réponse à ses appels pressants ne tarde pas: tui, tui, tui et déjà le premier jeune apparaît à côté de sa mère fièrement campé sur ses petites pattes, ravissant dans sa fraîche livrée brun-marron tachetée de blanc. Que va-t-il se passer? Je voudrais avoir 10 paires d'yeux pour mieux voir. Quelques secondes s'écoulent..... et la mère se jette à terre de neuf mètres de haut pour atterrir au vol plané à quelques mètres du pied de l'arbre et de moi-même sur le chemin longeant la rivière. Aussitôt le premier jeune l'imite, se lance fortement en avant, pour atterrir à côté d'elle. Mais j'ai à peine pu suivre la descente du premier

Numérisé par BPUN

jeune que le deuxième apparaît. Il n'a rien su mais procède exactement comme son frère, de même le 3ème, le 4ème ..... Quel spectacle merveilleux que celui de ces 6, 8, 10 jeunes Harles qui sans une hésitation, à quelques secondes d'intervalle se lancent d'une pareille hauteur et, tels des feuilles mortes ou de gros papillons descendent et atterrissent tout autour de moi qui suis caché sous les buissons entourant le peuplier voisin. Il pleut véritablement des petits Harles presque sur ma tête. Légers comme ils sont, le corps protégé par leur épais duvet, les ailerons étalés de côté, les pails de la queue étalés en éventail, la tête bien tendue en avant, ils tombent assez lentement pour ne se faire aucun mal en touchant le sol. La descente ne dure pas plus de deux minutes..... mais deux minutes qui, en me donnant enfin la solution du problème de la descente des jeunes Harles me procurent l'une des plus grandes joies qu'un observateur puisse ressentir.

Sa mère, à quelques mètres de moi, sans se douter un instant de ma présence, appelle ses petits, les rassemble autour d'elle, et se prépare à franchir les 20 mètres qui la séparent de la rivière. Je me montre alors .... elle pousse un cri de détresse et d'un seul vol plané rasant se précipite dans l'eau toute proche, véritable fleuve pour ses petits fraîchement sortis du nid. Aussitôt sans hésiter un instant sur la direction à prendre mes petits Harles se lancent dans la même direction et se jettent dans le très fort courant qui les emporte comme des bouchons. Il y en a 14, soit le maximum indiqué pour une nichée de Grand harle. Mais, le soir, nouvelle surprise. Rentrant de son travail après dix-huit heures, mon fils aperçoit un oiseau tombant du peuplier des Harles. Il se précipite et recueille ..... le quinzième petit de la nichée qui, comme cela arrive parfois, n'ayant pas suivi immédiatement ses frères a attendu des heures sans oser quitter le nid. Il est aussi vigoureux que ses camarades et nous le prouvera bien par la suite.

(à suivre) M. Weber.

LES ABEILLES. (SUITE)

LA VIE D'UNE SOCIÉTÉ D'INSECTES.

L'homme n'éprouva pas de grandes difficultés pour offrir aux colonies sauvages un logement qui leur convint. Les abeilles sont si peu exigeantes ....

La ruche, suivant le modèle le plus courant chez nous, est une simple caisse de bois à parois épaisses pour garder la chaleur. L'intérieur est occupé par des rayons de cire verticaux, serrés. Chaque rayon est composé de milliers de petites cellules hexagonales, parfaitement régulières, que les abeilles édifient peu à peu. Cette disposition confère aux rayons une capacité maximum obtenue avec un poids de cire minimum. Les bâtisses entières d'une ruche de 36 litres de miel ne rendent à la fonte pas plus d'un kilo de cire (1).

L'arrangement des rayons permet d'une part le maintien de la température aux environs de 30° nuit et jour, et d'autre part l'aération suffisante pour

Numérisé par BPUN

subvenir aux besoins en oxygène de plusieurs milliers de larves.

Si pendant la belle saison, on examine les rayons d'une ruche normale, on aperçoit dans les cellules des œufs et des larves à différents stades de développement. Cet ensemble d'œufs et de larves constitue le couvain. Des abeilles s'affairent autour de ces berceaux, nourissant les larves avec une gelée élaborée par les toutes jeunes abeilles seulement. Ailleurs, elles enferment leur nourisson devenu assez gros, dans sa cellule, au moyen d'un opercule de cire. Ainsi muré il va peu à peu se transformer pour réapparaître sous forme d'un adulte bien constitué.

La nouvelle venue n'a pourtant pas encore la permission de s'en aller butiner. Pendant les 3 semaines qui suivent son éclosion, elle accomplit divers travaux dans la ruche : déblayage des déchets, entretien du couvain, ventilation, etc. Ce n'est qu'après avoir rempli ces différents services qu'elle pourra se hasarder au dehors. Elle commencera par quelques vols d'orientation au cours desquels elle apprendra à reconnaître la ruche et ses alentours. Puis elle élargira de plus en plus le cercle de ses investigations, à la recherche de miel et de pollen.

(à suivre) A. Buyer.

NOTES DE FAUNISTIQUE. (SUITE)

C'est dans des fossés d'anciennes exploitations de la tourbe que s'est rencontrée, à la Brésine (ma collection, 6 juin 1942), et aussi Saignolis, (par A. Strausak, 20 juin 1943,) une petite espèce de Coléoptère aquatique, appartenant à la famille des Hydrophilides, le Crenitis punctatostriata. En deux points du haut-Jura et dans des conditions pareilles habite donc cette rare espèce, à notre connaissance jamais signalée en Suisse. En effet le catalogue de Stierlin non plus que sa „ Käferfauna der Schweitz, 1900 ne la signalent ; nous manquons de données plus récentes sur la faune suisse. Elle ne figure pas dans les faunes françaises que j'ai pu consulter, à la vérité toutes anciennes et datant du siècle passé. En Allemagne, on la cite en Bavière, en Silésie, dans le Harz et le Hesse ; en Autriche, en Bohême, en Moravie et dans les montagnes du Tatra.

„ Ralwer's Käferbuch " donne, à propos de cette espèce les données biologiques suivantes: dans les mares et ruisseaux de montagnes, à courant lent et envahis par les mousses ; nageant à la surface de l'eau, le dos en bas, assez rapidement. Sous réserve donc d'indications bibliographiques que nous ne connaissons pas, l'espèce serait nouvelle pour la Suisse.

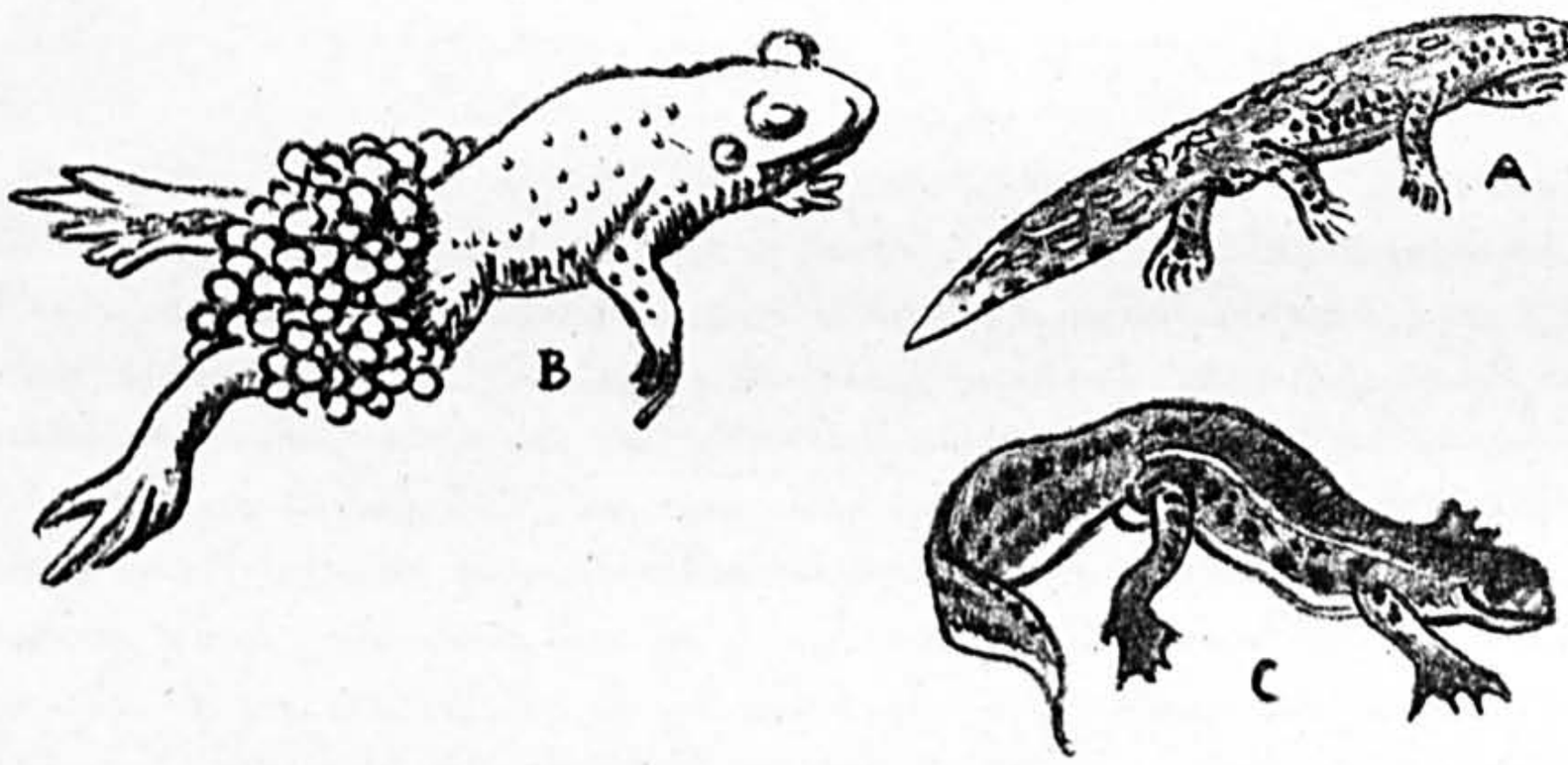
3. Le Crapaud accoucheur.- (Alytes obstetricans Laur.) Nous avons déjà signalé, dans le Rameau de Sapin, la présence de ce curieux crapaud au Chatelot (bords du Doubs). Depuis lors, dans les environs de La Chaux-de-Fonds, il a été trouvé à

1) La cire d'abeille, seul produit employé dans l'industrie pour les cirages, les cires à polir, est sécrétée par l'insecte.

Numérisé par BPUN

plusieurs endroits : 1°. dans une mare, aux Bulles, peu après le restaurant des Rochettes. 2° aux grandes Crosettes, dans les grands étangs où il est très abondant (Lucien Chopard, V. Hellen) ; 3° aux Eplatures, dans l'étang Est par rapport à la station de la Bonne fontaine, où existe une nombreuse colonie (V. Hellen) 4° à la Maison Monsieur (V. Hellen). Ainsi le crapaud accoucheur se trouve dans tous les grands étangs aux environs de La Chaux-de-Fonds ; par contre, il n'a pas été trouvé dans les petites mares des montagnes. Il était déjà du reste, signalé dans notre région par Piaget et Juvet (Bull. S.N.S.N. XL. 1912-13. p. 176)(Fig. B)

4. Le Triton lobé (molge vulgaris Laur. Triton lobatus Gtth) n'est signalé dans le canton que dans les mares entre Cornaux et Cressier (Piaget et Juvet, loc. cit. 183). Or, il existe dans nos environs au Doubs et aux Crosettes où il fut trouvé par L. Chopard. On sait qu'il ressemble beaucoup au Triton palmé, au moins en saisons tardives. Mais à l'époque des amours les mâles se distinguent bien des palmés. Fatio le signal dans le Plateau suisse, à Bâle, et au Sud des Alpes. Nos stations sont donc tout à fait nouvelles et accroissent l'aire distributive de cette espèce tant en surface qu'en altitude (Les Crosettes sont à 1030 m.)



5. Le Triton palmé (Molge palmata Sch.) est déjà signalé à la Côte-aux-Fées, à 1040 m., au Val-de-Ruz et dans le Vignoble. Aux environs de La Chaux-de-Fonds, on peut le trouver au Doubs (L. Chopard, V. Hellen), aux Pargots (V. Hellen) et au Col-des-Roches dans un petit étang situé au Sud-Est du grand étang, de l'autre côté de la route du Prévoux (V. Hellen)(Fig C)

Ainsi, aux montagnes neuchâteloises existent certainement 3 espèces de Tritons : le Triton lobé, le Triton palmé et le Triton alpestre : ce dernier, le plus commun de tous, se rencontre surtout dans les petites mares des montagnes, mais aussi au Doubs et aux grands étangs des Crosettes. (Fig A.)

A. Monard

Numérisé par BPUN

LE MULOT COMMENSAL DU BLAIREAU.

par Robert Hainard.

Un ami, rôdeur de bois lui aussi, m'avait signalé un terrier que nous ne connaissions pas encore, un beau terrier creusé sous un affleurement de poudingue drapé de lierre couvert de mousse et formant voûte. Sur la vaste plate-forme de déblais, bien battue, traînaient quelques brins d'herbe sèche. C'est un bon signe de la présence du blaireau, qui les abandonne en traînant sa litière. Me voilà donc assis sur l'autre versant du petit ravin, par un soir d'avril, immobile et recueilli. Soudain, un mouvement rapide accroche mon regard. En quelques bonds légers, une petite forme claire, un mulot vient de se précipiter dans le terrier, les blaireaux n'y sont plus, pensais-je. Je restai pourtant et cinq minutes plus tard, la grosse bête rayée apparaissait prudemment. J'y revins, j'y amenai un ami. A quatre affûts de suite l'apparition du mulot annonça ainsi les blaireaux (il y en avait deux, un couple dont les jeunes ne sortaient pas encore) et la régularité de ce petit événement nous mettait en joie. Plus tard, je le constatai à bien d'autres terriers. Parfois, le mulot sortait au lieu d'entrer, parfois il y en avait plusieurs, ou tantôt un adulte, tantôt un jeune, ce qui faisait penser à une famille élevée dans la demeure du blaireau. En mai, les blaireaux cédèrent le terrier de la voûte à une famille de renards.



Numérisé par BPUN

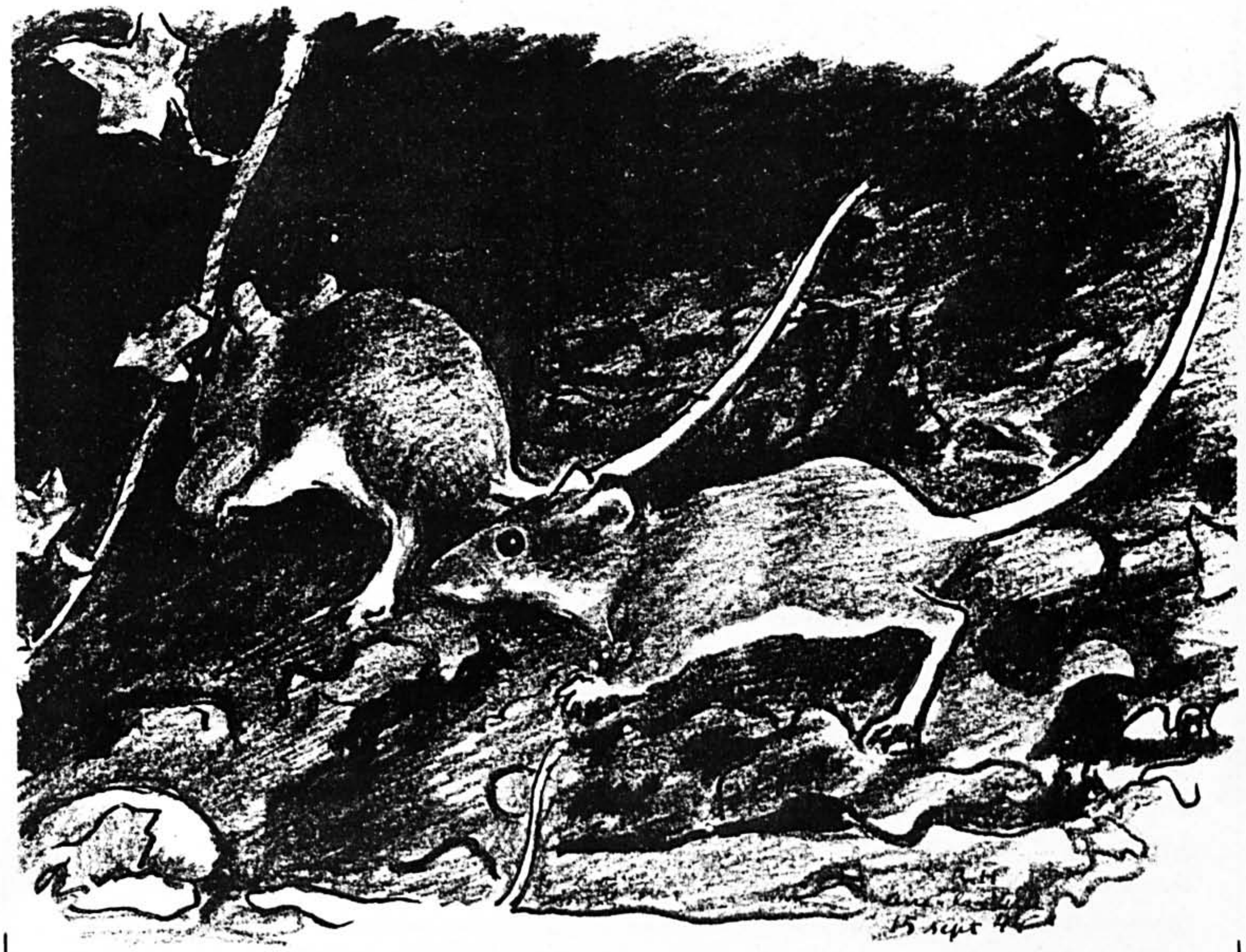
A l'époque où les renardeaux montrent plus d'indépendance, l'un d'eux dormait devant l'entrée, tandis que les autres étaient partis un à un pour rôder un peu. Un mulot parut dans l'ouverture et rentra précipitamment lorsque le renardeau tourna la tête.

Cet automne encore, il y avait là blaireaux et mulots. Je désirais faire une étude de ces derniers et je vins bien des soirs me placer devant l'entrée. Une bonne heure avant la tombée de la nuit commençait le manège des mulots. Il y en avait plusieurs, fort occupés à faire provision de glands qu'ils emportaient au fond du couloir obscur. Quelques trous s'ouvrent dans l'entrée, à la base du rocher. J'y voyais parfois entrer ou sortir les mulots mais c'est toujours au fond du terrier qu'ils emportaient les glands. Ils les saisissaient entre leurs pattes de devant gantées de blanc pur, semblaient les ronger un instant puis les emportaient à la gueule en courant. Mais cette gueule n'était pas grande ouverte et le gland la dépassait de loin en arrière, ce qui donne à penser qu'il était saisi en enfilant les incisives inférieures sous l'écorce de sa face supérieure.

Il m'arriva, tout occupé à suivre les allées et venues rapides des mulots, de me laisser surprendre, assis à un mètre de la gueule du terrier, par la sortie du blaireau. Considérant, du fond de l'ombre, cette masse inerte, il hésitait, puis rentrait brusquement. J'en profitais pour faire quelques pas en arrière et m'adosser à un chêne, ce qui suffisait à le tranquilliser. J'y fus aussi au petit matin sans rien voir. Sans doute les mulots avaient-ils rentré assez de glands avant la fin de la nuit.

Ces quelques observations me semblent poser deusc questions. Quel intérêt pousse les mulots à cette cohabitation ? Il ne semble pas qu'il soit alimentaire. D'après mes observations, le blaireau ne ramène pas de proies au terrier, même lorsque ses petits ne sortent pas encore (la femelle les allaite et les nourrit, dit-on, de nourriture régurgitée). Il abandonne ses excréments loin du terrier, au cours de ses randonnées ou dans une série de trous creusés à une certaine distance de son domicile. Avec les renards, c'est différent : ils amènent beaucoup de proies. Mais j'ai l'impression que les mulots sont attachés plutôt au blaireau, lorsque je les observai en compagnie des renards, c'était dans un terrier qu'ils n'occupaient que momentanément, et les blaireaux presque constamment. J'ai aussi observé les mulots dans des terriers momentanément vides. Il semblerait plutôt qu'ils cherchent surtout un abri commode. L'autre question concerne la nature de la tolérance du blaireau. Quelques indices me font croire qu'elle n'est pas volontaire, qu'il ne s'agit pas de cet instinct qui pousse certains animaux à ne pas chasser près de leur domicile, comme la fouine. Il doit plutôt y avoir de petits trous inaccessibles au blaireau, comme ceux que je voyais sous la route. Je n'ai d'ailleurs vu jusqu'ici les mulots que dans des terriers abrités sous le paudingue. Et voici ces indices : le 14 sept. 44 un mulot sort du terrier, portant sauf erreur un gland. Il gravit un demi-mètre de rocher vertical pour disparaître dans le lierre au-dessus. Peu après, un des blaireaux sort, fait un tour et en rentrant, met le nez sur la trace du mulot et la suit jusqu'au haut du rocher. Un jour que je m'étais laissé surprendre par la sortie du blaireau et que nous restions face à face,

Numérisé par BPUN



lui hésitant au fond de l'entrée et moi debout à un mètre, un mulot se précipita avec un gland, aperçoit son hôte et obliqua entre nous deux, passant à mes pieds.

Je n'ai jamais vu d'autres petits rongeurs entrer dans les terriers bien que j'aperçoive parfois le campagnol roussâtre pendant mes affûts. Il semble bien que les campagnols, qui pénètrent plutôt rarement dans nos maisons, aient moins tendance au commensalisme que les Marinés, les vrais rats. Dans les pays où existe le lapin, on cite sa cohabitation avec le blaireau et un observateur anglais qui a vu le premier sortir devant le second lui a trouvé l'air fort effrayé.

Enfin j'ajouterai que ces mulots m'ont toujours semblé être l'Apodemus flavicollis Melchior (faces inférieures blanc pur, à limite nettement tranchée sur les flancs). Cette forme, plus grande serait plus exclusivement sylvicole que l'Apodemus sylvaticus Linné, et en effet, j'ai vu à cet endroit un mulot descendre avec aisance, la tête en bas, le long du tronc d'un chêne.

Robert Hainard

Numérisé par BPUN

CROISSANTS ET CHENETS DE TERRE
DES STATIONS LACUSTRES PRÉHISTORIQUES.

par Th. Delachaux.

Peu d'objets de nos stations lacustres ont prêté à discussion autant que les croissants de terre. Etaient-ils de simples chenets posés sur l'âtre des huttes lacustres ou étaient-ils des emblèmes symboliques en relation avec la religion ?

L'un des derniers qui se soit occupé sérieusement de ces objets est O. Tschumi, professeur à Berne. Son étude : Vorgeschichtliche Mondbilder und Feuerböcke (Berne 1912) est une mise au point très complète de la question et nous l'utiliserons largement ici pour les faits. Nous utiliserons d'autre part les objets de la collection du Musée d'Histoire de Neuchâtel qui en possède d'intéressants.

Commençons donc par l'historique de cette étude.

Cette controverse débuta il y a près d'un siècle par l'étude du Dr. F. Keller de Zürich (1858) qui voulait y voir des symboles lunaires. Il s'agissait de 24 pièces se trouvant dans la collection du colonel Dr. Schwab à Bienne. L'attention fut attirée par des pièces analogues, mais en molasse rougeâtre, trouvées dans une station terrestre du canton de Zürich (Ebersberg) en 1851 et qui furent attribuées à l'âge du bronze grâce aux objets qui les accompagnaient. Keller les interpréta comme emblèmes lunaires (Mondbilder). Il voyait une preuve de cette interprétation dans la présence, sur certaines monnaies gauloises, d'un croissant. Le culte druidique qui attribuait à la lune un pouvoir guérisseur (Pline, XVI., 95) semblait corroborer cette opinion. E. Desor, de son côté, chercha une explication plus réaliste et crut y voir des appuye-têtes ou chenets tels que la plupart des peuples sauvages les emploient encore. Cependant il admettait que certaines formes qui ne se prêtaient pas à l'usage prévu, pouvaient avoir servi à des usages symboliques. E. Chantre se rallie à cette façon de voir et classe ces objets en deux catégories dont l'une, à pied étroit et grandes cornes, devait être un emblème religieux ayant trait à une divinité cornue (taureau) et l'autre, à base étendue et cornes moins saillantes, devait représenter des chenets. V. Gross abandonne l'idée de Desor et revient à celle de Keller et G. de Bonstetten, en s'appuyant sur les collections du Musée de Berne, lui donne raison. Il démontre que la plupart de ces pièces n'ont pu servir de chenets par le fait que certains sont trop étroits pour permettre d'y introduire la tête, et d'autre part, la surface d'appui n'a souvent pas plus de 1 cm. de largeur, tandis que la base est trop faible et se renverserait au moindre mouvement. Les religions orientales ont pénétré jusqu'en Occident et il veut y voir le culte solaire et lunaire représenté par le taureau, la vache et le bélier. Il voit la survivance de ce culte dans les bucrânes que les paysans savoyards, suisses et italiens fixent de nos jours encore aux portes des écuries pour protéger le bétail contre les mauvais esprits. Les arguments apportés par ces savants semblaient péremptoires et la discussion diminua d'intensité, pour quelque temps du moins. Heierli se range à cette opinion et pense que ces objets devaient être fixés aux huttes de nos lacustres comme talismans contre les mauvaises influences. (A suivre)

Th. Delachaux

LITHO. GIVORD NEUCHATEL

TOUS DROITS RÉSERVÉS

Numérisé par BPUN

Numérisé par BPUN